


FONDO PIZZOFALCONE





DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,
CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE.



DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE,

CONTENANT

LES VIES DES HOMMES ILLUSTRES, CÉLÈBRES OU FAMEUX DE TOUS LES PAYS ET DE TOUS LES SIÈCLES,

SUIVI

D'UN DICTIONNAIRE ABRÉGÉ DES MYTHOLOGIES,

ET

D'UN TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES ÉVÉNEMENS LES PLUS REMARQUABLES QUI ONT EU LIEU DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'À NOS JOURS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME DIX-SEPTIÈME.





A PARIS,
CHEZ MENARD ET DESENNE, LIBRAIRES,
RUE GIT-LE-COEUR, N° 8.

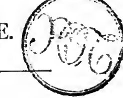
1822.



NOUVEAU

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE.



LOUIS Ier, *le Débonnaire*, empereur, fils de Charlemagne et d'Hildegarde, sa seconde femme, né en 778, à Casseneuil dans l'Agénois, et dès lors nommé roi d'Aquitaine, parvint à la couronne de France en 814, et fut proclamé empereur la même année. Ce prince signala le commencement de son règne par la permission qu'il accorda aux Saxons, transportés en des pays étrangers par Charlemagne, de retourner dans leur patrie. Il associa Lothaire, son fils aîné, à l'empire, et nomma Pépin et Louis ses deux autres fils, l'un roi d'Aquitaine, et l'autre roi de Bavière. Loin de fortifier son administration par ce partage, il l'affaiblit. D'ailleurs, le zèle de Charlemagne pour la religion avait cimenté sa puissance, et la dévotion mal entendue de son fils lui ôta une partie de sa force. Trop occupé de la réforme de l'Église, et trop peu du gouvernement de son état, il s'attira la haine des ecclésiastiques, et perdit l'estime de ses sujets. « Ce prince, jouet de ses passions et dupe de ses vertus mêmes, ne connut ni sa force, ni sa faiblesse : il ne sut exciter ni la crainte, ni l'amour; et avec peu de vices dans le cœur, il eut toutes sortes de défauts dans l'esprit. En proie à une continuelle irrésolution, il changea sans cesse les partages de sa couronne, ébranla, par cette versatilité, la force de son empire, et mécontenta ses enfans. » (*Montesquieu.*) Il indisposa les évêques par des règlemens sages, mais faits mal-à propos. Les prélats, obligés d'aller à la guerre contre les Sarrasins et les Saxons, prenaient souvent l'habit guerrier. Louis les obligea, dit un historien contemporain, « de quitter les ceintures et les baudriers d'or, les couteaux enrichis de pierreries qui y étaient suspendus, les éperons dont la richesse accablait leurs talons. » Le mécontentement du clergé ne tarda pas à éclater. Une cruauté de Louis en fut l'occasion. Bernard, roi d'Italie (fils naturel de Pépin dit *le Bossu*, fils aîné de Charlemagne), irrité de ce que Lothaire son cousin lui avait été préféré pour l'empire, prit les armes en 818. L'empereur, ayant marché contre lui, l'intimida tellement par sa présence, que Bernard, aban-

donné de ses troupes, vint se jeter à ses pieds. En vain il demanda sa grace; Louis lui fit arracher les yeux, et ce jeune prince mourut des suites de cette cruelle opération. Ce ne fut pas tout; Louis fit arrêter tous les partisans de Bernard, et leur fit éprouver le même supplice. Plusieurs ecclésiastiques lui inspirèrent des remords sur ces exécutions barbares. Les évêques et les abbés lui imposèrent une pénitence publique. Louis, oubliant qu'il était roi, parut dans l'assemblée d'Attigny, couvert d'un cilice. Cette humiliation, jointe à son peu de fermeté, causa de nouveaux troubles. Dès l'an 817, Louis avait suivi le mauvais exemple de son père, en partageant son autorité et ses états à ses trois fils. Il lui en restait un 4ᵉ, fils de Judith de Bavière, sa seconde femme, et qui fût depuis empereur sous le nom de Charles-le-Chauve. Il voulut, après le partage, ne pas laisser sans état cet enfant d'une femme qu'il aimait, et il lui donna, en 829, ce qu'on appelait alors l'Allemagne, en y ajoutant une partie de la Bourgogne. Judith gouvernait l'empereur son mari, et était gouvernée par un Bernard, comte de Barcelonne, son amant, qu'elle avait mis à la tête des affaires. Les trois fils de Louis, indignés de sa faiblesse, et encore plus de ce qu'on avait démembré leurs états, armèrent tous trois contre leur père. Les évêques de Vienne, d'Amiens et de Lyon déclarèrent rebelles à l'état et à l'Église ceux qui ne se joindraient pas à eux. La plupart des autres évêques suivirent leur exemple et abandonnèrent le parti de l'empereur. Le pape Grégoire IV, qui était de ce nombre, vint en France, à la prière de Lothaire, et ne put rétablir la paix entre le père et les enfans. Au mois de juin de l'année 833, Lothaire se mit à la tête d'une puissante armée, augmentée bientôt par la défection presque totale des troupes de son père. Ce malheureux prince, se voyant abandonné, passa au camp de ses enfans retranchés entre Bâle et Strasbourg, dans une plaine appelée depuis le *Camp du mensonge*, aujourd'hui Rotfeld, entre Brisach, et la rivière d'Ill. C'est là que, de l'avis du pape et des seigneurs, on le déclara déchu de la dignité impériale, qui fut déférée à Lothaire. On partagea de nouveau l'empire entre ses trois fils, Lothaire, Pépin et Louis. A l'égard de Charles, prétexte innocent de la guerre, il fut renfermé au monastère de Prum dans la forêt des Ardennes. L'empereur fut conduit dans celui de Saint-Médard de Soissons, et l'impératrice Judith menée à Tortone en Lombardie, après que les vainqueurs l'eurent fait raser. Louis n'était pas à la fin de ses malheurs : on tint dans le mois d'octobre une assemblée générale à Compiègne, où ce prince se laissa persuader de se soumettre à la pénitence publique, comme s'avouant coupable de tous les maux qui affligeaient l'état. On le conduisit à l'église de Notre-Dame de Soissons; il y parut en présence des évêques et du peuple, sans les ornemens impériaux, et tenant à la main un papier qui contenait la confession de ses prétendus crimes. Il quitta ses vêtemens et ses armes, qu'il mit au pied de l'autel, et s'étant revêtu d'un habit de pénitent et prosterné sur un cilice, il lut la liste

de ses crimes, parmi lesquels était celui d'avoir fait marcher ses troupes en carême. Alors les évêques lui imposèrent les mains; on chanta les psaumes, et on dit les oraisons pour l'imposition de la pénitence. Louis fut enfermé un an dans une cellule du monastère de Saint-Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent, sans domestique, sans consolation, mort pour le reste du monde. S'il n'avait eu qu'un fils, il était perdu pour toujours; mais ses trois enfans se disputant ses dépouilles, leur désunion rendit au père sa liberté et sa couronne. Louis ayant été transféré à Saint-Denis, deux de ses fils, Louis et Pépin, vinrent le rétablir, et remettre entre ses bras sa femme et son fils Charles. L'assemblée de Soissons fut anathématisée par une autre, tenue à Thionville en 835. Louis y fut réhabilité; Abbon, archevêque de Reims, qui avait présidé à l'assemblée de Compiègne, et quelques autres évêques non moins séditieux que lui, furent déposés. L'empereur ne put ou n'osa les punir davantage. Bientôt après, un de ses mêmes enfans qui l'avaient rétabli, Louis de Bavière, se révolta encore; mais il fut mis en fuite. Le malheureux père mourut de chagrin, le 20 juin 840, dans une île du Rhin au-dessus de Mayence, en disant: «Je pardonne à Louis, mais qu'il sache qu'il m'arrache la vie.» Il passa les derniers quarante jours qu'il vécut sans autre nourriture que le pain et le vin eucharistique. Comme il se reprochait amèrement de n'avoir pas observé le carême pendant une campagne, il attribuait sa maladie à cette faute, et s'écriait avec douleur: «Vous êtes juste, ô mon Dieu! puisque j'ai refusé de jeûner le carême, vous m'en envoyez aujourd'hui un autre pendant lequel il faut bien que je jeûne.» Il tomba dans une faiblesse extrême, qui du corps s'étendit jusqu'à l'esprit. Il croyait, dans ses derniers momens, que le diable était au chevet de son lit pour s'emparer de son ame. On prétend qu'une éclipse totale de soleil, qui survint pendant qu'il marchait contre son fils, effraya son esprit, que les malheurs avaient troublé, et hâta sa mort. Comment accorder ce fait avec les connaissances astronomiques que plusieurs historiens lui ont attribuées? «Tout s'allie dans les têtes, dit un homme d'esprit. Ce prince pouvait croire que cet événement tenait à une cause naturelle; mais il ne pouvait s'empêcher d'en être troublé. L'esprit et le sentiment n'ont rien de commun; on peut avoir le cerveau très-bon, et le cœur pusillanime; celui de Louis-le-Débonnaire l'était. Ce défaut fit le malheur de son règne, et ternit ses autres qualités, sa bienfaisance, sa bravoure, son savoir très-étendu pour son temps. Ce roi connaissait les lois anciennes, et il en fit observer quelques-unes. Il rendit au clergé de son royaume la liberté des élections, et se réserva seulement le droit de les confirmer. Les évêques avaient grande part au gouvernement d'alors; ils relevaient la puissance spirituelle par l'éclat de la richesse et la force de l'autorité temporelle; ils présidaient aux délibérations des peuples, comme chefs de la religion, et comme premiers citoyens. De là leur influence dans les affaires de l'état, et les entreprises téméraires et ambitieuses de quelques-uns.

On doit observer ici, que ce fut Louis-le-Débonnaire qui donna, l'an 817, la ville de Rome et ses appartenances aux papes, et qu'il en retint toutefois la souveraineté, comme le prouvent les actes d'autorité suprême que lui et ses successeurs exercèrent dans cette capitale du monde chrétien. La faiblesse de Louis-le-Débonnaire ne l'empêcha pas de faire de bonnes lois. Sa haine contre le luxe parait dans celles qu'il a faites sur les habits des ecclésiastiques et des gens de guerre. Il défendit aux uns et aux autres les robes de soie, et les ornemens d'or et d'argent; il interdit surtout aux premiers les anneaux garnis de pierres précieuses, les ceintures, couteaux ou souliers garnis de boucles d'or ou de pierreries, les mules, palefrois et chevaux avec brides et freins dorés.» C'est une de nos premières lois somptuaires. En parlant des gens de guerre qui marchent avec de superbes équipages et de riches meubles : «Quelle extravagance! disait-il; ne leur suffit-il pas d'exposer leur vie, sans enrichir encore l'ennemi de leurs dépouilles, et le mettre en état de continuer la guerre à nos dépens?» Sa maxime ordinaire était *Rien de trop*; maxime qu'il suivit mal, ou plutôt de laquelle il s'éloigna dans toute sa conduite. Ceux qui avaient sa confiance en abusèrent : «ce qui lui arriva, dit Fauchet dans son style, pour s'occuper trop à lire et à psalmodier; car, ajoute-t-il, combien que ce soit chose bienséante à un prince savant et dévotieux, si doit-il être plus en action qu'en contemplation.»

LOUIS II, *le Jeune*, empereur et roi d'Italie, fils aîné de Lothaire Ier, créé roi d'Italie en 844, monté sur le trône impérial, en 855, eut un différend avec les Souverains de Constantinople, qui lui disputaient le titre d'empereur; il se défendit assez mal, et n'allégua contre eux que la possession. Au lieu d'aller résider à Rome, Louis choisit Pavie pour sa demeure, l'an 866. Il marcha en Calabre contre les Sarrasins, et trahi par l'évêque de Capoue qu'il assiégeait, et qu'il prit au bout de trois mois, l'an 868, après quelques conquêtes sur les infidèles, il mit le siége devant la ville de Bari, qui résista trois ans, et ne fut emportée que le 3 février 871. Le 28 août de cette même année, Louis fut fait prisonnier en trahison par le duc de Bénévent, qui ne le relâcha que le 17 septembre suivant. Louis mourut dans les environs de Brescia, le 13 août 875, ne laissant qu'une fille nommée Ermengarde, ou Hermengarde, mariée à Boson Ier. (*Voyez* HERMENGARDE, reine de Provence.) Louis fit pendant son règne, dit M. de Montigny, tout ce qu'on pouvait attendre d'un grand prince. Né avec les qualités qui font les conquérans, il se contenta d'être juste. Il sembla se borner à défendre, contre ses ennemis, la portion qui lui était échue de l'héritage de ses pères. Ses vertus lui ont mérité des éloges de la part même des souverains pontifes. Voici comment le pape Adrien en parle dans une lettre adressée à Louis, roi de Germanie. « L'empereur Louis, dit-il, combat, non contre les chrétiens, comme quelques-uns, mais contre les ennemis du nom chrétien, pour la sûreté de l'Église, principalement pour la nôtre, et pour la délivrance de

plusieurs fidèles qui couraient un extrême péril dans le *Samnium*, en sorte que les Sarrasins étaient près d'entrer sur nos terres. Il a quitté son repos et le lieu de sa résidence, s'exposant au chaud, au froid, à toutes sortes d'incommodités et de périls. Ses progrès ont été rapides. Il a fait tomber plusieurs infidèles sous ses armes victorieuses. » Louis II avait épousé, en 856, Engelberge, fille de Louis-le-Germanique, qui prit trop d'empire sur ce prince.

LOUIS III, dit l'*Aveugle*, empereur d'Allemagne, né, en 880, de Boson, roi de Provence et d'Ermengarde, fille de l'empereur Louis-le-Jeune, n'avait que dix ans quand il succéda à son père en 890. Il passa en Italie l'an 900, pour défendre ses droits contre Bérenger, qui lui disputait l'empire. Après l'avoir battu deux fois, il se fit couronner empereur à Rome par le pape Benoît IV: mais surpris dans Vérone par son rival, celui-ci lui fit crever les yeux, et le renvoya en Provence, où il mourut sans enfans, en 928 ou 929 (*Voyez l'Art de vérifier les dates*), à l'âge de 50 ans environ.

LOUIS IV, dit l'*Enfant*, né en 893, fils de l'empereur Arnoul, roi de Germanie après la mort de son père, en 900, à l'âge de sept ans. L'Allemagne fut dans une entière désolation sous son règne. Les Hongrois la ravagèrent, et il fallut les faire retirer à prix d'argent. A ces incursions étrangères, se joignirent des guerres civiles entre les princes et le clergé. On pilla toutes les églises; les Hongrois revinrent pour avoir part au pillage. Louis s'enfuit à Ratisbonne, où il mourut le 21 janvier 911 ou 912, âgé de 20 ans. Il fut le dernier prince en Allemagne de la race de Charlemagne. On ne l'a placé ici que parce que sa mort est une époque mémorable dans le droit public et dans l'histoire d'Allemagne. La couronne, qui devait être héréditaire dans la maison de Charlemagne, devint élective; les états de la nouvelle monarchie profitèrent de cette révolution. Les Allemands, maîtres de disposer du trône, se donnèrent des priviléges excessifs. Les duchés et les comtés, administrés jusqu'alors par commission, devinrent des fiefs héréditaires. Peu à peu la noblesse et les états des duchés, qui, dans les premiers temps, ne reconnaissaient que la souveraineté du roi seul, furent réduits à dépendre absolument de leurs ducs, et à tenir en arrière-fiefs des terres qui relevaient auparavant en droiture de la couronne. D'un autre côté, l'Italie commença à être asservie à l'Allemagne, et les Romains reçurent des barbares de la Germanie les maîtres que ceux-ci voulurent bien leur donner.

LOUIS V, nommé ordinairement *Louis IV*, parce que Louis, dit l'*Enfant*, paraissait ne devoir pas être placé parmi les empereurs, était fils de Louis-le-Sévère, duc de Bavière, et de Mathilde, fille de l'empereur Rodolphe Ier. Il naquit l'an 1284. Élu empereur à Francfort, le 20 octobre 1314, il fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Mayence, tandis que Frédéric-le-Bel, fils de l'empereur Albert Ier, était sacré à Cologne, après avoir été nommé à l'empire par une partie des électeurs. Ces deux sacres produisirent des guerres civiles d'autant plus cruelles, que Louis de Bavière était oncle de

Frédéric son rival. Les deux empereurs consentirent, après avoir répandu beaucoup de sang, à décider leur querelle par trente champions; usage des anciens temps, que la chevalerie a renouvelé quelquefois. Ce combat d'homme à homme, de quinze contre quinze, fut comme celui des héros grecs et troyens; il ne décida rien, et ne fut que le prélude d'une bataille dans laquelle Louis fut vainqueur. Cette journée, suivie de quelques autres victoires, le rendit maître de l'empire. Frédéric, ayant été fait prisonnier, y renonça au bout de trois ans pour avoir sa liberté. Le pape Jean XXII avait observé jusqu'alors la neutralité entre les deux concurrens; mais, après la bataille décisive de Muhldorff, en 1322, il déclara l'empire vacant, et ordonna à Louis IV de se désister de ses droits, et de les soumettre au jugement du pape, « qui seul pouvait, disait-il, confirmer les empereurs, et sans l'approbation duquel aucun prince ne pouvait monter sur le trône impérial. » L'empereur, n'ayant pu faire changer de sentiment au pontife, appela *du pape mal instruit* au *pape mieux instruit*, et enfin au concile général. (*Voyez* CASTRUCCIO.) Jean XXII l'excommunia, délia ses sujets du serment de fidélité, et, dans sa bulle, le priva de *ses biens meubles et immeubles*. L'empereur s'en vengea en suscitant des ennemis au pape, et en faisant élire l'antipape Pierre de Corbière; il prononça une sentence de mort contre le pape et son défenseur le roi de Naples, et les condamna tous deux à être brûlés vifs. Clément VI, marchant sur les traces de Jean XXII, lança les foudres ecclésiastiques sur Louis, en 1346. « Que la colère de Dieu, disait-il dans sa bulle, et celle de Saint Pierre et de Saint Paul, tombent sur lui dans ce monde et dans l'autre! Que la terre l'engloutisse tout vivant! Que sa mémoire périsse! Que tous les élémens lui soient contraires! Que ses enfans tombent dans les mains de ses ennemis, aux yeux de leur père! » Cinq électeurs, excités par le pape, élurent roi des Romains, la même année, Charles de Luxembourg, marquis de Moravie. Les deux compétiteurs se firent la guerre; mais un accident arivé le 11 octobre 1347, termina la querelle. Louis tomba de cheval en poursuivant un ours à la chasse, et mourut de sa chute. Sa mort, suivant Fleury, fut regardée comme une punition divine et une suite de l'excommunication. Les officiers et les juges qu'il nommait depuis quelques années se souillaient par des injustices et opprimaient les pauvres. Dans ses voyages, il occasionait de grandes dépenses aux prélats, aux églises et aux monastères. Il haïssait le clergé séculier, et disait souvent que « quand il pourrait amasser de l'argent comme de la boue, » il ne fonderait pas des chapitres. » Ce prince est le premier empereur qui ait résidé constamment dans ses états héréditaires, à cause du mauvais état du domaine impérial, qui ne pouvait plus suffire à l'entretien de sa cour. Avant lui, les empereurs avaient voyagé continuellement d'une province à l'autre. Louis est aussi le premier qui, dans ses sceaux, se soit servi de deux *aigles* pour désigner les armes de l'empire. Ils furent,

sous Wenceslas, réduits à un seul à deux têtes.

LOUIS Ier, roi de France. *Voy.* Louis Ier, le Débonnaire, empereur.

LOUIS II, *le Bègue*, fils de Charles-le-Chauve, et d'Hermentrude, né le 1er novembre 846, couronné roi d'Aquitaine, en 867, et successeur de son père dans le royaume de France, le 6 octobre 877, fut contraint de démembrer une grande partie de son domaine, en faveur de Boson, qui s'était fait roi de Provence, et de plusieurs autres seigneurs mécontens. Il mourut à Compiègne, le 10 avril 879, à 33 ans. Il eut d'Ansgarde, sa première femme (qu'il fut obligé de répudier par ordre de son père), Louis et Carloman, qui partagèrent le royaume entre eux, et laissa, en mourant, Adélaïde, sa seconde femme, enceinte d'un fils, qui fut Charles-le-Simple.

LOUIS III, fils de Louis-le-Bègue et de la reine Ansgarde, et frère de Carloman, partagea le royaume de France avec son frère, et vécut toujours dans une grande union avec lui. Il eut l'Austrasie et la Neustrie, et Carloman l'Aquitaine et la Bourgogne. Louis III défit Hugues-le Bâtard, fils de Lothaire et de Valdrade, qui revendiquait la Lorraine, marcha contre Boson, roi de Provence, et s'opposa aux courses des Normands, sur lesquels il remporta une grande victoire dans le Vimeu en 882. Il mourut sans enfans, à Saint-Denis, le 4 août suivant, à l'âge de 22 ans. Après sa mort, Carloman, son frère, fut seul roi de France.

LOUIS IV, surnommé *d'Outremer*, ainsi nommé à cause de son séjour en Angleterre pendant treize ans, était fils de Charles-le-Simple et d'Ogive. Il succéda à Raoul ou Rodolphe de Bourgogne roi de France, en 936. Louis voulut s'emparer de la Lorraine; mais l'empereur Othon Ier le força de se retirer. Les grands de son royaume se révoltèrent plusieurs fois, et il les réduisit avec peine. S'étant emparé de la Normandie sur Richard, fils du duc Guillaume, il fut défait, et pris par Aigrold, roi de Danemark, et par Hugues-le-Grand, comte de Paris, en 944. On lui rendit la liberté l'année suivante, après l'avoir obligé de remettre la Normandie à Richard, et de céder le comté de Laon à Hugues-le-Grand. Cette cession occasiona une guerre opiniâtre entre ce comte et le roi; mais Louis d'Outremer étant soutenu par l'empereur Othon, par le comte de Flandre et par le pape, Hugues-le-Grand fut enfin obligé de faire la paix, et de rendre le comté de Laon en 950. Louis d'Outremer finit ses jours d'une manière funeste; il fut renversé par son cheval en poursuivant un loup, et mourut à Reims de cette chute, le 10 septembre 954, à 38 ans. Il laissa de Gerberge, fille de l'empereur Henri-l'Oiseleur, deux fils, Lothaire et Charles. Lothaire lui succéda; et Charles ne partagea point les états de son père, contre la coutume de ce temps-là, tant à cause de son bas âge, que parce qu'alors il ne restait presque plus que Reims et Laon en propre au roi. Depuis, le royaume ne fut plus divisé également entre les frères. L'aîné seul eut le titre de roi, et les cadets n'eurent que de simples apanages. C'est une des époques de

la grandeur de l'état. Louis d'Outremer, grand prince à plusieurs égards, mais confiant à l'excès, fut souvent trompé.

LOUIS V, *le Fainéant*, fils de Lothaire II, auquel il succéda le 2 mars 986, et de la reine Emma, se rendit maître de la ville de Reims, et fit paraître beaucoup de valeur au commencement de son règne. Il se préparait à marcher au secours du comte de Barcelonne contre les Sarrasins, lorsqu'il fut empoisonné par la reine Blanche, sa femme, le 21 mai de l'année suivante, 987, à l'âge d'environ 20 ans. Cette assertion qui est avancée par quelques historiens modernes, et surtout par le président Hénault, paraît cependant dénuée de preuves; elle ne paraît fondée que sur la haine de la reine Blanche pour son mari, qui n'est pas plus démontrée. Louis était d'un caractère turbulent et inquiet; le nom de *Fainéant* ne convenait point à un tel homme; il paraît même ne lui avoir été donné que pour flatter la nouvelle dynastie régnante, à l'égard du dernier roi de la race qu'elle avait exclue. Il ne fit d'ailleurs rien de mémorable. Et que pouvait-il faire dans le peu de temps qu'il occupa le trône? C'est le dernier des rois de France de la seconde race des Carlovingiens, laquelle a régné en France 237 ans. Après sa mort le royaume appartenait de droit à Charles son oncle, duc de la Basse-Lorraine, et fils de Louis d'Outremer; mais ce prince s'étant rendu odieux aux Français, il fut exclu de la succession, et la couronne fut déférée à Hugues Capet, duc de France, et le prince le plus puissant du royaume. Si l'on considère les causes de la ruine de la seconde race, on en trouvera cinq principales : 1° la division du corps de l'état en plusieurs royaumes, division suivie nécessairement de guerres civiles entre les frères; 2° l'amour excessif que Louis-le-Débonnaire eut pour son fils Charles-le-Chauve; 3° la faiblesse de la plupart des rois ses successeurs : à peine en compte-t-on 5 ou 6 qui aient eu à la fois du bon sens et du courage; 4° les ravages des Normands qui désolèrent la France pendant plus d'un siècle; et qui favorisèrent les révoltes des grands seigneurs; 5° le trop grand nombre d'enfans naturels qu'eut Charlemagne, lesquels voulaient être souverains dans leurs terres et n'en reconnaître aucun. Ce fut vers le temps de Louis V que s'introduisit l'usage de prendre des surnoms. Autrefois on n'avait que son nom propre. Sous la seconde race de nos rois, on commença à se distinguer d'une manière particulière, en ajoutant quelque épithète à son nom, tiré de la dignité de celui qui le portait, ou de la force de son corps, ou de la couleur de son teint, ou de quelque qualité personnelle. De là les noms de Hugues-l'Abbé, Robert-le-Fort, Hugues-le-Blanc, Hugues-le-Noir, Hugues-Capet, ou la Forte-tête. Les seigneurs, comtes et ducs retenaient ces derniers noms. Ceux qui n'étaient ni l'un ni l'autre tiraient leur surnom de leur terre ou de leur château. Les bourgeois prenaient le nom de leur ville, de leur métier, de leur négoce ou de quelque défaut naturel. C'est de là que sont venus les noms suivans : *le Breton*, *l'Allemand*, *le Potier*, *le Charpentier*, *le Bèque*, *le Bossu*.

Ceux qui affectaient un orgueil supérieur à leur état, étaient appelés *le Prince*, *l'Evêque*, et ce sobriquet devenait un surnom.

LOUIS VI, surnommé *le Gros* ou *Thibaut*, appelé aussi *le Batailleur*, fils de Philippe I[er] et de Berthe de Hollande, né en 1078 parvint à la couronne en 1108. Le domaine qui appartenait directement au roi se réduisait alors au duché de France; le reste était en propriété aux vassaux du roi, qui se conduisaient en tyrans dans leurs seigneuries, et qui ne voulaient point de maître. Ces seigneurs vassaux étaient trop souvent rebelles à l'autorité légitime. Louis fut presque toujours sous les armes, combattant des seigneurs de Montmorency, des sires de Montlhéri, des châtelains de Rochefort. Il fut trois ans à réduire le fort de Puiset, qu'il ne prit qu'en 1015, et qu'il détruisit jusqu'aux fondemens. Presque tous les châtelains aspiraient alors à la royauté. On vit un comte de Corbeil, prenant ses armes pour combattre le roi, dire gravement à son épouse : « Noble comtesse, donnez-moi vous-même cette épée; et, après l'avoir reçue, ajouter : C'est un comte qui la reçoit de vos nobles mains; bientôt devenu roi, il vous la rapportera teinte du sang de son adversaire. » Le futur souverain fut tué d'un coup de lance dans le combat; mais les autres seigneurs ne donnèrent pas moins d'embarras à Louis-le-Gros. Le roi d'Angleterre, duc de Normandie, ne manquait pas d'appuyer leurs révoltes; de là ces petites guerres entre le roi et ses sujets, guerres qui occupèrent les dernières années de Philippe I[er], et les premières de Louis-le-Gros. Ce prince s'aperçut trop tard de la faute qu'on avait faite de laisser prendre pied en France aux Anglais, en ne s'opposant point à la conquête que Henri I[er] fit de la Normandie sur Robert son frère aîné. Le monarque anglais, étant en possession de cette province, refusa de raser la ville de Gisors, comme on en était convenu. La guerre s'alluma, et, après des succès divers, elle fut terminée en 1114, par un traité qui laissait Gisors à l'Angleterre, sous la condition de l'hommage. Elle se ralluma bientôt. Louis-le-Gros ayant pris sous sa protection Guillaume Cliton, fils de Robert, dit *Courte-Cuisse*, qui avait été dépouillé de la Normandie, voulut le rétablir dans ce duché : mais il n'était plus temps. Henri était devenu trop puissant; et Louis-le-Gros, plein de valeur, fut battu au combat de Brenneville en 1119. Sa maxime était « qu'il vaut mille fois mieux mourir avec gloire que de vivre sans honneur. » On dit que dans la déroute, un Anglais saisit la bride de son cheval en criant : « Le roi est pris. — On ne prend jamais le roi, lui répondit Louis avec le plus grand sang-froid, pas même au jeu d'échecs », et d'un coup de sa hache d'armes, il l'abattit mort à ses pieds; mais M. Levrier a démontré que ce fait d'armes eut lieu au gué de la Seine à Paris, en 1110 ou 1111. L'année d'après, la paix se fit entre Louis et Henri, qui renouvela son hommage pour la Normandie. Le roi d'Angleterre ayant perdu toute sa famille et la fleur de sa noblesse, qui périt à la vue du port de Harfleur, où elle s'était embarquée pour passer en Angleterre, cet événement renouvela la guerre.

Guillaume Cliton, soutenu par plusieurs seigneurs normands et français que Louis-le-Gros appuyait secrètement, profita de ce temps funeste à Henri pour la lui faire; mais le monarque anglais en eut l'avantage, et vint à bout de soulever l'empereur Henri V contre le roi de France. Henri lève des troupes et s'avance vers le Rhin; mais Louis-le-Gros lui ayant opposé une armée considérable, l'empereur fut bientôt obligé de reculer. Le monarque français aurait pu aisément marcher tout de suite contre le roi d'Angleterre et reprendre la Normandie; mais les vassaux qui l'avaient suivi contre un prince étranger, l'auraient abandonné s'il eût fallu combattre le duc de Normandie, par l'intérêt qu'ils avaient de balancer ces deux puissances l'une par l'autre. Les dernières années de Louis-le-Gros furent occupées à venger le meurtre de Charles-le-Bon, comte de Flandre, et à éteindre le schisme entre le pape Innocent II et Anaclet. Il mourut à Paris le 1er août 1137. Ce monarque dit à son fils, en mourant: « N'oubliez jamais que l'autorité royale est un fardeau dont vous rendrez un compte très-exact après votre mort. » L'abbé Suger, son ministre, pleurant auprès de son lit: « Mon cher ami, lui dit-il, pourquoi pleurer quand la miséricorde de Dieu m'appelle au ciel? » On vit sous son règne cinq papes venir chercher un asile en France: Urbain II, Paschal II, Gélase II, Calixte II, Innocent II. En se déclarant protecteur de l'Eglise, Louis maintint les droits du trône, et s'il consentit que Raoul, nommé à l'archevêché de Reims par le pape, fût mis à la place de Gervais, nommé par le roi, ce ne fut qu'à condition que Raoul confesserait tenir l'archevêché du roi. « Louis était un prince recommandable par la douceur de ses mœurs, dit le président Hénault, et par toutes les vertus qui font un bon roi. » Trop peu politique, il fut toujours la dupe de Henri Ier, roi d'Angleterre, qui l'était beaucoup. Ce fut cependant ce prince qui commença à reprendre l'autorité dont les vassaux s'étaient emparés. Il en vint à bout par divers moyens. Il établit des communes. La ville de Laon eut la première charte des communes en 1112, et deux ans après, Amiens obtint la seconde. Les successeurs de Louis-le-Gros, les ayant multipliées, donnèrent ainsi aux villes des citoyens zélés, des administrateurs plus sages, des juges plus éclairés, et s'assurèrent des affranchis en état de porter les armes. On appelait bourgeois ceux qui composaient les communes, et l'on donnait le nom de maires, jurés, échevins, aux notables qu'ils choisissaient parmi eux pour veiller au maintien de leurs droits. C'est l'origine des corps de villes. Dans la suite on reprit peu à peu à ces villes, devenues presque indépendantes, la plupart des droits dont elles jouissaient. Mais l'abus qu'en firent quelques-unes n'empêcha point que Louis-le-Gros n'eût rendu service à la France, en formant ces utiles établissemens. Pour les étendre davantage, il affranchit les serfs; il diminua la trop grande autorité des justices seigneuriales, en envoyant des commissaires pour éclairer la conduite des juges et des seigneurs. A la vérité, ce fut moins son ouvrage que celui de

l'abbé Suger ; mais comme on rend les rois responsables de ce qui se fait de mal sous eux, on doit aussi leur tenir compte de ce qui se fait de bien. Cette entreprise importante fut continuée sous Louis-le-Jeune, son fils, et sous Philippe-Auguste. Louis-le-Gros est le premier de nos rois qui soit allé prendre à Saint-Denis l'oriflamme, espèce d'étendard de couleur rouge, fendu par le bas, et suspendu au bout d'une lance dorée. Cet étendard avait été originairement la bannière que le comte de Vexin, avoué du monastère de Saint-Denis, portait avant la réunion de ses domaines à la couronne, dans les guerres particulières que les religieux de cette abbaye soutenaient pour défendre leurs biens. L'oriflamme parut pour la dernière fois à la bataille d'Azincourt, en 1415, suivant du Tillet, Sponde, D. Félibien et le P. Simplicien. Cependant, selon une chronique manuscrite, Louis XI prit encore l'oriflamme en 1465. Louis-le-Gros réunit au domaine de la couronne le duché de Guienne que Guillaume IX lui laissa par son testament, à condition que son fils Louis, qui suit, épouserait Eléonore, fille du duc. *Voyez* MONTMORENCY, COURTENAY et GARLANDE.

LOUIS VII, surnommé *le Jeune* et *le Pieux*, fils du précédent, né en 1120, succéda le 1er août 1137 à son père, après avoir régné avec lui quelques années. Un génie facile et inconsidéré, un tempérament prompt et colère, une extrême délicatesse sur le point d'honneur, un attachement opiniâtre à sa volonté l'engagèrent dans des démêlés qui furent cause de beaucoup de chagrins pour lui, et de bien des calamités pour ses sujets. Innocent II ayant nommé à l'archevêché de Bourges, sans égard à l'élection que le clergé avait faite, Louis se déclara contre le pape, qui l'excommunia et mit son domaine en interdit. Le roi s'en vengea sur Thibaut III, comte de Champagne, promoteur de cette guerre sacrée, et mit en 1141 la ville de Vitry à feu et à sang. Les temples mêmes ne furent pas épargnés, et 1300 personnes, réfugiées dans une église, périrent, comme tout le reste, dans les flammes. Les débris des églises et d'une multitude de maisons en cendres, avec les corps des infortunés qui avaient été consumés, furent pour Louis même un spectacle si touchant, qu'il en versa des larmes. Saint Bernard lui persuada qu'il ne pouvait expier qu'en Palestine cette barbarie, qu'il eût mieux réparée en France par une administration sage. L'abbé Suger ne fut point d'avis qu'il abandonnât le bien qu'il pouvait faire à ses sujets, pour courir à des conquêtes incertaines, mais le prédicateur l'emporta sur le ministre. Cette seconde croisade fut une nouvelle époque de la liberté que les villes achetèrent du roi ou de leurs seigneurs, qui faisaient argent de tout pour se croiser. Depuis longtemps il n'y avait plus en France que la noblesse et les ecclésiastiques qui fussent libres; le reste du peuple était esclave, et même nul ne pouvait entrer dans le clergé sans la permission de son seigneur. Le roi n'avait d'autorité que sur les serfs des terres qui lui appartenaient. Mais quand les villes et les bourgs eurent acheté leur liberté, le roi, devenu leur défenseur naturel contre les en-

treprises des seigneurs, acquit en eux autant de sujets. Cette défense occasiona de la dépense; il fallait qu'ils la payassent, et ils devinrent ainsi contribuables du roi, au lieu de l'être de leurs seigneurs. Ils ne firent donc que changer de maîtres; mais le gouvernement du roi était si doux, qu'on vit dès lors renaître en France les sciences, l'industrie et le commerce. L'occasion de la croisade était la prise d'Edesse par Noradin. Le roi partit en 1147, avec Eléonore sa femme, et une armée de 80,000 hommes. Il fut défait par les Sarrasins. Il mit le siége devant Damas, et fut obligé de le lever en 1149, par la trahison des Grecs. C'est ainsi du moins qu'en ont parlé la plupart des historiens d'Occident, qui paraissaient prévenus contre les Orientaux. Louis-le-Jeune, en revenant en France, fut pris sur mer par des Grecs, et délivré par le général de Roger, roi de Sicile. Il est surprenant que ce monarque, après de telles aventures, ne fût pas dégoûté des croisades. A peine fût-il arrivé, qu'il en médita une nouvelle; mais les esprits étaient si refroidis, qu'il fut obligé d'y renoncer. Sa femme Eléonore, héritière de la Guienne et du Poitou, qui l'avait accompagné dans sa course aussi longue que malheureuse, s'était, dit-on, dédommagée des ennuis du voyage avec Raimond d'Antioche, son oncle paternel, et avec un jeune Turc d'une rare beauté, nommé Saladin. Elle disait de Louis qu'elle avait trouvé en lui *un moine et non un époux*. Louis crut laver cette honte en faisant casser, l'an 1152, son mariage, pour épouser Alix, fille de ce même Thibaut, comte de Champagne, son ancien ennemi. C'est ainsi qu'il perdit la Guienne, après avoir perdu en Asie son armée, son temps et son honneur. Eléonore, répudiée, se maria six semaines après, avec Henri II, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, et lui porta en dot le Poitou et la Guienne. La guerre éclata entre la France et l'Angleterre, en 1156, au sujet du comté de Toulouse; Louis, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, ne remporta aucune victoire remarquable. La paix, conclue entre les deux monarques, en 1161, fut aussitôt suivie d'une nouvelle guerre, terminée en 1177, par la promesse de mariage du second fils de Henri II et de la fille cadette de Louis-le-Jeune. Ce prince mourut à Paris le 18 septembre 1180, d'une paralysie qu'il contracta en allant au tombeau de Saint Thomas de Cantorbéry, auquel il avait donné une retraite dans sa fuite; il entreprit ce voyage pour obtenir la guérison de Philippe son fils, dangereusement malade. Il fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Barbeau, qu'il avait fondée. En 1566, Charles IX fit ouvrir son tombeau. Le corps se trouva encore tout entier. Il avait aux doigts plusieurs anneaux d'or. Charles IX les détacha et les porta long-temps, ainsi qu'une chaîne d'or trouvée dans la même tombe. Louis-le-Jeune était pieux, bon, courageux; mais sans politique, sans finesse, et toujours emporté par une dévotion très-mal entendue, plus digne d'une femme superstitieuse que d'un prince. Ne pouvant extirper la débauche de son royaume, il voulut au moins que les filles publiques fussent mar-

quées par un sceau caractéristique d'avilissement; il défendit, par un édit, qu'elles portassent des ceintures dorées comme les honnêtes femmes; ce qui donna lieu au proverbe qui subsistera long-temps : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

LOUIS VIII, roi de France, que sa bravoure a fait surnommer *Cœur de Lion*, fils de Philippe-Auguste et d'Elisabeth de Hainaut, né le 5 septembre 1187, se signala dans diverses expéditions sous le règne de son père, et monta sur le trône en 1223. C'est le premier roi de la troisième race qui ne fut point sacré du vivant de son père. Henri III, roi d'Angleterre, au lieu de se trouver à son sacre, comme il le devait, lui envoya demander la restitution de la Normandie; mais le roi refusa de la rendre, et partit avec une nombreuse armée, résolu de chasser de France les Anglais. Il prit sur eux Niort, Saint-Jean-d'Angely, le Limousin, le Périgord, le pays d'Aunis, etc. Il ne restait plus que la Gascogne et Bordeaux à soumettre, pour achever de les chasser, lorsque le roi se laissa engager, par le pape et les ecclésiastiques, dans la guerre contre les Albigeois. Il fit le siége d'Avignon à la prière du pape Honoré III, et prit cette ville le 12 septembre 1226. Cette place lui coûta cher; elle l'arrêta plus de trois mois, et il y perdit plus de la moitié de ses troupes et ses plus braves officiers. La maladie se mit ensuite dans son armée; le roi lui-même tomba malade et mourut à Montpensier en Auvergne, le 8 novembre 1226. Thibaut VI, comte de Champagne, éperdûment amoureux de la reine, fut soupçonné de l'avoir empoisonné; mais cette accusation est dénuée de fondement. D'autres historiens ont prétendu que sa dernière maladie vint d'un excès de continence. Guillaume de Puylaurens rapporte que le médecin ayant imaginé d'introduire dans son lit une jeune fille, pendant qu'il dormait, à son réveil elle lui apprit le motif de sa présence: *Non, ma fille*, lui dit Louis, *j'aime mieux mourir que de sauver ma vie par un péché mortel.* Il légua par son testament cent sous à chacune des deux mille léproseries de son royaume. Les croisades en Orient avaient rendu la lèpre fort commune en occident. Il légua encore 30,000 liv., une fois payées (à peu près 340,000 liv. d'aujourd'hui), à sa femme, la célèbre Blanche de Castille. On voit quel était alors le prix de la monnaie. Quoique le règne de Louis VIII n'ait duré que trois ans, il fut remarquable, parce qu'il procura à l'Europe les branches d'Artois, d'Anjou, du Maine, de Provence et de Naples. De onze enfans qu'il avait eus de Blanche de Castille, il ne restait à sa mort que cinq fils et une fille.

LOUIS IX ou SAINT LOUIS, fils aîné de Louis VIII et de Blanche de Castille, né à Neuville, le 25 avril 1215, baptisé à Poissy (ce qui lui faisait prendre le nom de *Louis de Poissy*), signait même quelquefois de cette façon : « J'imite, disait-il alors, les empereurs romains, qui prenaient les noms qui indiquaient leurs victoires. C'est à Poissy que j'ai triomphé de l'ennemi le plus redoutable : j'y ai vaincu le Diable par le baptême que j'y ai reçu... » Louis parvint à la couronne le 8

novembre 1226, sous la tutelle de sa mère; c'était la première fois qu'on réunissait en France les qualités de tutrice et de régente. La minorité du jeune roi fut occupée à soumettre les barons et les petits princes, toujours en guerre entre eux, et qui ne se réunissaient que pour bouleverser l'état. Le cardinal Romain, légat du pape, aida beaucoup la reine par ses conseils. Thibaut VI, comte de Champagne, depuis longtemps amoureux de Blanche, fut jaloux de l'ascendant que prenait Romain, et arma contre le roi. Blanche, qui avait méprisé jusqu'alors son amour, s'en servit en conservant néanmoins sa vertu, pour ramener le comte et pour apprendre de lui les noms, les desseins et les intrigues des factieux. Louis, parvenu à l'âge de majorité, soutint ce que sa mère avait si bien commencé; il contint les prétentions des évêques et des laïques dans leurs bornes; il appela dans son conseil les plus habiles gens du royaume; réprima l'abus de la juridiction trop étendue des ecclésiastiques; maintint les libertés de l'Église gallicane; mit ordre aux troubles de la Bretagne; garda une neutralité prudente entre les emportemens de Grégoire IX (*Voyez* son article) et les vengeances de Fréderic II, et ne s'occupa que du bonheur et de la gloire de ses sujets. Son domaine, déjà fort grand, s'accrut de plusieurs terres qu'il acheta. Une administration sage le mit en état de lever de fortes armées contre le roi d'Angleterre Henri III, et contre les grands vassaux de la couronne de France, unis avec ce monarque. Il les battit deux fois: la première, à la journée de Taillebourg, en Poitou, l'an 1241; la seconde, quatre jours après, aux environs de Saintes, où il remporta une victoire complète. Le prince anglais fut obligé de fuir devant lui, et de faire une paix désavantageuse, par laquelle il promit de payer 5,000 liv. sterling, pour les frais de la campagne. Le comte de la Marche et les autres vassaux révoltés rentrèrent dans leur devoir, et n'en sortirent plus. Louis n'avait alors que 27 ans. Bientôt après il passa en Palestine. Dans les accès d'une maladie violente dont il fut attaqué en 1244, il crut entendre une voix qui lui ordonnait de prendre la croix contre les infidèles: il fit dès lors vœu de se rendre dans la Terre-Sainte. La reine sa mère et la reine sa femme, le prièrent de différer jusqu'à ce qu'il fût entièrement rétabli; mais Louis n'en fut que plus ardent à demander la croix. L'évêque de Paris la lui attacha fondant en larmes, comme s'il eût prévu les malheurs qui attendaient le roi dans la Terre-Sainte. Louis prépara pendant quatre ans cette expédition aussi téméraire que malheureuse; enfin, laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il s'embarqua, l'an 1248, à Aigues-Mortes, avec Marguerite de Provence, sa femme (*Voyez* MARGUERITE), et ses trois frères; presque toute la noblesse de France l'accompagna. Arrivé à la rade de Damiette, il s'empara de cette ville en 1249. Il avait résolu de porter la guerre en Égypte, pour attaquer dans son pays le sultan maître de la Terre-Sainte; il passa le Nil à la vue des ennemis, remporta deux victoires sur eux, et fit des prodiges de valeur à la journée de Massoure en 1250.

Les Sarrasins eurent bientôt leur revanche ; la famine et une maladie contagieuse ayant contraint les Français de reprendre le chemin de Damiette, ils vinrent les attaquer pendant leur marche, les mirent en déroute, et en firent un grand carnage. Le roi dangereusement malade, fut pris près de Massoure, avec tous les seigneurs de sa suite et la meilleure partie de l'armée. Louis parut dans sa prison aussi intrépide que sur le trône. Les Musulmans ne pouvaient se lasser d'admirer la fermeté avec laquelle il refusait ce qu'il ne croyait pas raisonnable. Ils lui disaient : « Nous te regardions comme notre captif et notre esclave ; et tu nous traites, étant aux fers, comme si nous étions tes prisonniers ! » On osa lui proposer de donner une somme excessive pour sa rançon ; mais il répondit aux envoyés du sultan: « Allez dire à votre maître qu'un roi de France ne se rachète point pour de l'argent. Je donnerai cette somme pour mes gens, et Damiette pour ma personne. » Il paya, en effet, huit mille besans d'or (sept millions de francs), pour leur rançon, rendit Damiette pour la sienne, et accorda au sultan une trève de dix ans. Son dessein était de repasser en France; mais, ayant appris que les Sarrasins, au lieu de rendre les prisonniers, en avaient fait périr un grand nombre dans les tourmens pour les obliger à quitter leur religion, il se rendit dans la Palestine, où il demeura encore quatre ans, jusqu'en 1254. Le temps de son séjour fut employé à fortifier et à réparer les places des chrétiens; et à mettre en liberté tous ceux qui avaient été faits prisonniers en Égypte, et à travailler à la conversion des infidèles. Son retour en France étant d'autant plus nécessaire, que la reine Blanche sa mère était morte, il s'embarqua sur un vaisseau qui heurta contre des rochers avec tant de violence, qu'il y eut trois toises de la quille emportées. On pressa le monarque de passer sur un autre ; il refusa en disant : « Ceux qui sont ici avec moi aiment leur existence autant que j'aime la mienne ; si je descends, ils descendront aussi, et ne trouvant point de bâtiment qui puisse les recevoir, ils resteront exposés à mille dangers. J'aimerais mieux mettre entre les mains de Dieu, ma vie, celle de la reine et de ses enfans, que de causer un tel dommage à tant de braves gens.» Arrivé heureusement en France, il trouva son royaume dans un meilleur état qu'il n'aurait dû l'espérer. Son retour à Paris, où il fixa sa résidence, fit le bonheur de ses sujets et la gloire de la patrie. Il établit le premier la justice du ressort du Roi; et les peuples, opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronies, purent porter leurs plaintes à quatre grands bailliages royaux, crées pour les écouter. Sous lui, les hommes d'étude commencèrent à être admis aux séances de ses parlemens, dans lesquelles des chevaliers, qui rarement savaient lire, décidaient de la fortune des citoyens. Il diminua les impôts, et révoqua ceux que l'avidité des financiers avaient introduits. Il porta des édits sévères contre les blasphémateurs, dont les lèvres devaient être percées avec un fer chaud. On murmura d'une si grande sévérité. Quelques individus s'échappèrent même au point de répandre contre lui des malé-

dictions. Louis le sut et défendit de les punir. « Je leur pardonne, dit-il, puisqu'ils n'ont offensé que moi. » Cependant il adoucit dans la suite cette peine excessive. Dans les instructions qu'il donnait à Louis son fils aîné, mort à l'âge de 16 ans, instructions que Bossuet appelle « le plus bel héritage que Saint Louis ait laissé à sa maison, » il finit ainsi : « Enfin, mon fils, ne songez qu'à vous faire aimer de vos sujets; et sachez que je mettrais de grand cœur quelqu'étranger à votre place, si je croyais qu'il dût gouverner mieux que vous. » Il donna, en 1269, une ordonnance qui fut nommée la *Pragmatique-Sanction*, pour conserver les anciens droits des églises cathédrales, la liberté des élections, et pour réprimer les entreprises des seigneurs sur les bénéfices. Son respect pour les ministres de la religion ne l'empêchait pas de réprimer leurs entreprises, lorsqu'elles intéressaient l'honneur de sa couronne. L'évêque d'Auxerre, à la tête du clergé de France, avait représenté à ce prince « que la foi chrétienne s'affaiblissait tous les jours, et s'affaiblirait davantage s'il n'y mettait remède. Ainsi, ajouta-t-il, nous vous supplions que vous ordonniez à tous les juges de votre royaume, qu'ils contraignent ceux qui auront été pendant un an excommuniés, de se faire absoudre et de satisfaire à l'Église. » Louis lui répondit : « Je rendrais volontiers cette ordonnance ; mais je veux que mes juges, avant que de rien statuer, examinent la sentence d'excommunication pour savoir si elle est juste ou non. » Les prélats, après s'être consultés, répliquèrent qu'ils ne pouvaient permettre « que les juges d'Église se soumissent à cette formalité. » Et moi, dit le monarque, « jamais je ne souffrirai que les ecclésiastiques prennent connaissance de ce qui appartient » à ma justice. » Louis reçut, en 1264, un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un monarque vertueux. Le roi d'Angleterre Henri III, et les barons, le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Ce prince était venu le voir à Paris au retour de son voyage de Palestine, et l'avait assuré qu'il était son seigneur, et qu'il le serait toujours. Le comte d'Anjou, Charles, son frère, dut à sa réputation et au bon ordre de son royaume, l'honneur d'être choisi par le pape pour roi de Sicile. Louis augmentait cependant ses domaines par l'acquisition de Namur et de Péronne, d'Avranches, de Mortagne, du Perche. Il pouvait ôter aux rois d'Angleterre tout ce qu'ils possédaient en France; les querelles de Henri III et de ses barons lui en facilitaient les moyens; mais il préféra la justice à l'usurpation. Il les laissa jouir de la Guienne, du Périgord et du Limousin, en les faisant renoncer pour jamais à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunis à la couronne sous Philippe-Auguste, son aïeul. Seize ans de sa présence avaient réparé tout ce que son absence avait ruiné, lorsqu'il partit pour la sixième croisade en 1270. Il assiégea Tunis en Afrique; huit jours après il en prit la citadelle, et mourut dans son camp le 25 août de la même année, d'une maladie contagieuse qui ravageait son armée. Dès qu'il en fut attaqué, il se fit étendre sur la cendre, et les bras croisés sur sa

poitrine, les yeux levés au ciel, il expira après avoir proféré ces paroles: « Seigneur, j'entrerai dans votre maison; je vous adorerai dans votre saint temple, et je glorifierai votre nom. » Les Maximes qu'il laissa écrites de sa main, à Philippe son successeur, honorent sa mémoire: il lui recommanda de ne point surcharger les peuples de tailles et de subsides; de mettre de justes bornes aux dépenses de sa maison; de maintenir les libertés et franchises des villes du royaume; « car plus elles seront riches, plus les ennemis craindront de les assaillir. Soyez équitable en tout, même contre vous. Faites régner la paix et la justice parmi vos sujets. N'entreprenez point de guerre sans nécessité. Donnez les bénéfices à des personnes dignes, et n'en donnez point à ceux qui en ont déjà. Aimez tout ce qui est bien, et haïssez tout mal, etc. » Boniface VIII le canonisa en 1297, et Louis XIII obtint du pape qu'on en ferait la fête dans toute l'Église. Son corps ne put être transporté entier de Tunis. On connaissait peu alors le secret d'embaumer. On faisait bouillir les membres coupés dans du vin et de l'eau pour séparer la chair des os. On porta en France ceux du saint roi, après que son jeune successeur eut fait une trève de dix ans avec le roi de Tunis. La caisse où étaient les os et le cœur fut déposée à Notre-Dame de Paris, et le lendemain conduite à Saint-Denis. Philippe voulut porter lui-même le corps de son père sur ses épaules. On prétend, mais à tort, que c'est aux endroits où il se reposait qu'avaient été posées les croix sur le chemin de Paris à Saint-Denis. Ces croix n'étaient que les marques des limites pour l'évêque de Paris, et pour l'abbé de Saint-Denis. Saint Louis a été, au jugement du P. Daniel et du président Hénault, un des plus grands princes et des plus singuliers qui aient jamais porté le sceptre; compatissant comme s'il n'avait été que malheureux; libéral, sans cesser d'avoir une sage économie; intrépide dans les combats, mais sans emportement. Il n'était courageux que pour de grands intérêts. Il fallait que des objets puissans, la justice ou l'amour de son peuple, excitassent son ame, qui, hors de là paraissait faible, simple et timide. Prudent et ferme à la tête de ses armées et de son conseil, il n'était pas le même dans sa famille. Ses domestiques devenaient ses maîtres, sa mère le gouvernait, et les pratiques de dévotion remplissaient ses journées. Il est vrai que ces pratiques étaient ennoblies par des vertus solides, et jamais démenties: elles formaient son caractère. Ce prince pieux bâtit diverses églises, des monastères et des hôpitaux; toujours habillé dans une extrême simplicité, excepté dans les jours de cérémonies, il se refusait tout pour les doter. Les pauvres et surtout les vieillards et les estropiés, entraient jusque dans son appartement; il leur servait souvent lui-même des viandes dont il mangeait. Il s'était fait faire un dénombrement de toute la noblesse indigente de son royaume. Ce fut lui qui fit bâtir à Paris l'hôpital des Quinze-Vingts, après son premier voyage de la Terre-Sainte. Il avait donné ordre de dresser dans les provinces un état des pauvres laboureurs qui ne

pouvaient travailler, et de pourvoir à leur subsistance. Il se dérobait souvent à ses courtisans, pour exercer quelques œuvres de charité, ou pour prier en silence. On en murmurait quelquefois. « Ah! disait-il, si j'employais les momens dont on me reproche l'inutilité au jeu ou à d'autres plaisirs, on me le pardonnerait. » Une dame de qualité s'étant présentée à lui avec une parure trop éclatante pour son âge, Louis lui dit : « Madame, j'aurai soin de votre affaire, si vous avez soin de votre salut. On parlait autrefois de votre beauté, elle a disparu comme la fleur des champs. On a beau faire, on ne la rappelle point; il vaut mieux songer à la beauté de l'ame, qui ne finira point. » Ayant entendu dire dans le Levant qu'un soudan des Sarrasins avait ramassé tous les ouvrages estimés des infidèles, il voulut en faire autant en faveur des auteurs chrétiens. On lui fut redevable du premier plan de bibliothèque publique qu'on eût peut-être vu en France depuis Charlemagne. Il fit construire dans le trésor de la Sainte-Chapelle une salle propre à recevoir tous les exemplaires de l'Écriture Sainte, des interprètes, des Pères, des auteurs ascétiques. Outre cette collection, on croit qu'il s'en forma une autre dans l'abbaye de Royaumont, au diocèse de Beauvais, dont il avait posé les fondemens dans sa jeunesse, travaillant de ses mains aux bâtimens et aux jardins. Il allait quelquefois dans ce monastère, manger au réfectoire et servir les malades. Cette solitude était aussi pour lui une espèce d'Académie. Il tenait familièrement des conférences sur différens sujets, et lorsque les livres ne le satisfaisaient pas, il avait recours aux lumières de ceux qui l'approchaient. Son discernement naturel le portait à préférer les Anciens aux Modernes, et il s'attachait beaucoup aux productions des saints Pères qu'on regardait comme authentiques; il s'appliquait même quelquefois à rendre en français ce qu'il avait lu en latin. Non content de s'être assuré des bons exemplaires originaux, il en faisait multiplier les copies, et par là, il rendit de vrais services à la littérature et à la religion. Avant sa mort, il ordonna que sa bibliothèque fût partagée entre les cisterciens de Royaumont, les frères prêcheurs et les frères mineurs. Il avait aimé et protégé ces deux ordres, qui fournissaient alors une partie des savans, des philosophes et des théologiens. Pour augmenter la célébrité de leurs écoles, et pour exciter une émulation plus vive, il se fit une loi de ne consentir à la distribution des bénéfices, qu'après les preuves d'une capacité suffisante. C'est à son règne, suivant Joinville, que doit se rapporter l'institution des maîtres des requêtes. Ils n'étaient d'abord que trois, l'édit de 1752 en porta le nombre à 80. Saint Louis proscrivit aussi des terres de son domaine, la sanglante et injuste procédure des duels judiciaires, et y substitua la voie d'appel à un tribunal supérieur : ainsi il ne fut plus permis, comme auparavant, de se battre contre sa partie, ou contre les témoins qu'elle produisait; ni d'employer la preuve du feu et de l'eau, qui fut remplacée par la preuve testimoniale. Voltaire, qui ne sera point suspect, louant un Saint, a fait de celui-

ci un éloge au-dessus de tous les panégyriques dont les chaires chrétiennes ont rétenti. « Louis IX, dit-il, paraissait un prince destiné à réformer l'Europe si elle avait pu l'être, à rendre la France triomphante et policée, et il a été en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta point les vertus royales. Sa libéralité ne déroba rien à une sage économie. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte ; et peut-être est-il le seul Souverain qui mérite cette louange : prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compâtissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux. Il n'est guère donné à l'homme de porter plus loin la vertu. » Joinville, Guillaume de Nangis, Filleau de la Chaise et l'abbé de Choisy, ont écrit sa Vie. (*Voyez* leurs articles, et Coucy.) L'abbé de Saint-Martin a publié, en 1786, in-8°, dans le langage actuel, les *Établissemens de Saint Louis*, suivant le texte original. On estime beaucoup le *panégyrique* de ce prince, par l'abbé Maury. Louis IX est le héros de plusieurs tragédies ; la plus récente, et celle qui a eu le plus de succès, est celle de M. Ancelot.

LOUIS X, roi de France et de Navarre, surnommé le *Hutin*, (c'est-à-dire Mutin et Querelleur), né le 4 octobre 1289, succéda à Philippe-le-Bel son père, le 29 novembre 1314, étant déjà roi de Navarre, par Jeanne sa mère, et s'étant fait couronner en cette qualité à Pampelune, le 1er octobre 1308. Veuf de Marguerite de Bourgogne (*Voy.* Marguerite); il différa son sacre jusqu'au mois d'août de l'an 1315, à cause des troubles de son royaume, et parce qu'il attendait sa nouvelle épouse, Clémence, fille de Charles, roi de Hongrie. Pendant cet intervalle, Charles de Valois, oncle du roi, se mit à la tête du gouvernement, et fit pendre Enguerrand de Marigny à Montfaucon, au gibet que ce ministre avait lui-même fait dresser sous le feu roi. Louis X rappela les juifs dans son royaume, fit la guerre sans succès au comte de Flandre, et laissa accabler son peuple d'impôts sous prétexte de cette guerre. Il contraignit encore le reste des serfs de ses terres de racheter leur liberté; ce qu'ils firent avec peine. En remplissant un devoir connu, ils étaient tranquilles, et ils ignoraient ce qu'on exigerait d'eux quand ils seraient libres. L'édit du roi portait que, « selon le droit de nature, chacun doit naître franc, » et il faisait acheter ce droit de nature. Louis X mourut à Vincennes, le 8 juin 1316, à 26 ans. Il n'avait eu de sa première femme, Marie de Bourgogne, qu'une fille. Sa seconde épouse mit au monde un fils posthume nommé Jean, le 15 novembre 1316 ; mais ce jeune prince ne vécut que cinq jours. Il s'éleva une grande difficulté au sujet de la succession. Jeanne, fille du roi et de sa première femme, devait succéder selon le duc de Bourgogne. Les États-généraux décidérent que la loi salique excluait les femmes de la couronne, et ce fut Philippe-le-Long, second fils de Philippe-le-Bel, qui monta sur le trône de France. Jeanne sa fille eut pour sa part la couronne de Navarre, qu'elle porta en dot à Philippe, petit-fils de Philippe-le-Hardi. (Voyez *le Breviarium Histo-*

riale de Landulphe, Poitiers, 1479, in-4°.

LOUIS XI, fils de Charles VII, et de Marie d'Anjou, fille de Louis II, roi titulaire de Naples, naquit à Bourges, le 3 juillet 1423. Ce prince si despotique, et dont le règne porta le coup le plus fatal à la liberté de la France, commença par être un sujet rebelle, un fils ingrat et dénaturé. Il n'avait pas 17 ans qu'il fut le chef de la révolte que l'on appela *la Praguerie.* Charles VII marcha contre les rebelles, les dissipa et leur pardonna. Louis, alors dauphin, parut quelque temps vouloir effacer cette première faute. Il se signala par plusieurs exploits guerriers contre les Anglais, qu'il obligea de lever le siége de Dieppe, en 1443. La gloire que lui acquit son courage fut ternie par son caractère dur et inquiet. Mécontent du roi et des ministres, et ne pouvant souffrir Agnès Sorel, maîtresse de Charles VII, il se retira de la cour dès l'an 1446. Nulle considération ne put l'engager à y revenir. Marié, sans le consentement de son père, avec la fille du duc de Savoie, il gouvernait le Dauphiné en souverain; mais, sachant que le roi voulait s'assurer de sa personne, il se retira dans le Brabant, auprès de Philippe-le-Bon, qu'il ne put faire entrer dans ses projets séditieux. Les dernières années de Charles VII, son père, furent remplies d'amertume; son fils causa sa mort. Ce père infortuné mourut, comme on sait, de la crainte que son enfant ne le fit mourir. Il choisit la faim, pour éviter le poison qu'il redoutait. Louis XI, parvenu à la couronne le 2 juillet 1461, par la mort de Charles VII, porta à peine le deuil de son père, trouvant même mauvais, dit-on, que sa cour le portât. Il se vit, dès le commencement de son règne, investi de plus de puissance que n'en avait eu aucun de ses prédécesseurs. Le gouvernement féodal était presque entièrement ruiné; il ne restait plus que deux grands fiefs, le duché de Bourgogne et celui de Bretagne. L'esprit de faction, la jalousie du pouvoir, et l'amour de l'indépendance, s'étaient éteints peu à peu parmi les nobles, pendant la longue guerre qui avait réuni tous les Français contre l'ennemi commun; et le monarque avait accru son autorité, au milieu même des convulsions qui avaient failli le renverser du trône. Pour affermir et pour étendre encore cette autorité, il n'eût fallu que l'appuyer sur l'amour et le respect, en montrant de la justice et de la fermeté. Mais la nature avait formé Louis XI pour être un tyran: en quelque temps que le sort l'eût appelé au trône, il aurait signalé son règne par des projets tendant à opprimer son peuple, et à se rendre absolu. Soupçonneux, rusé et cruel, jaloux de son pouvoir, opiniâtre dans ses desseins, implacable dans ses vengeances, étranger à tout principe de justice, sans aucune idée de décence, il dédaignait toutes les contraintes que le sentiment de l'honneur ou le desir de la gloire impose même aux ambitieux. Il sentit que dans la situation où se trouvaient alors les esprits, il ne fallait plus qu'intimider ou tromper pour asservir, et c'est par la fourbe et par la terreur qu'il voulut gouverner. « Il ne craignit point d'être haï, pourvu qu'il fût redouté: *Oderint, dùm metuant*.....

« Si je m'étais avisé, dit-il quelque temps avant sa mort, de régner plutôt par l'amour que par la crainte, j'aurais bien pu ajouter un nouveau chapitre aux *Illustres malheureux* de Boccace. » Il commença par ôter aux officiers et aux magistrats leurs charges, pour les donner aux rebelles qui avaient suivi ses retraites dans le Dauphiné, dans la Franche-Comté, dans le Brabant. Regardant la France « comme un pré qu'il pouvait faucher tous les ans et d'aussi près qu'il lui plaisait, il la traita d'abord comme un pays de conquête, dépouilla les grands, accabla le peuple d'impôts, et abolit la Pragmatique-Sanction. Ce fut dans l'espérance de remettre la maison d'Anjou sur le trône de Naples, usurpé par Ferdinand d'Aragon, qu'il sacrifia au pape une loi aussi chère à la France qu'odieuse à la cour de Rome. (*Voyez* Jouffroi.) Il eut beau insister ensuite sur les droits de la maison d'Anjou, Pie II, qui soutenait Ferdinand, ayant obtenu ce qu'il souhaitait, ne marqua sa reconnaissance que par un bref de remercîment, où il le comparait à Théodose et à Charlemagne. Cependant le parlement de Paris soutint la Pragmatique avec tant de vigueur, qu'elle ne fut totalement anéantie que par le concordat fait entre Léon X et François Ier. Il se forma, contre Louis XI, une ligue entre Charles, duc de Berri, son frère, le comte de Charolais, le duc de Bretagne, le comte de Dunois, et plusieurs seigneurs mécontens. Jean d'Anjou, duc de Calabre, vint se joindre aux princes confédérés, et leur amena cinq cents Suisses, les premiers qui aient paru dans nos armées. La guerre qui suivit cette ligue formée par le mécontentement, eut pour prétexte la réformation de l'état et le soulagement des peuples : elle fut appelée la *Ligue du bien public*. (*Voyez* Morvilliers et Fischet). Louis arma pour la dissiper. Il y eut une bataille non décisive à Montlhéri, le 16 juillet 1465. Le camp resta aux troupes confédérées; mais la perte fut égale des deux côtés. Le monarque français ne désunit la ligue qu'en donnant à chacun des principaux chefs ce qu'ils demandaient : la Normandie à son frère; plusieurs places dans la Picardie au comte de Charolais; le comté d'Estampes au duc de Bretagne, et l'épée de connétable au comte de Saint-Pol. La paix fut conclue à Conflans, le 5 octobre de la même année. Le roi accorda tout par ce traité, espérant tout ravoir par ses intrigues. Il enleva bientôt la Normandie à son frère, et une partie de la Bretagne au duc de ce nom. L'inexécution du traité de Conflans allait rallumer la guerre civile : Louis XI crut l'éteindre en demandant à Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, une conférence à Péronne, dans le temps même qu'il excitait les Liégeois à faire une perfidie à ce duc, et à prendre les armes contre lui. Charles, instruit de cette manœuvre, le retint prisonnier dans le château de Péronne, le força de conclure un traité fort désavantageux, et de marcher à sa suite contre ces Liégeois mêmes qu'il avait armés. Le comble de l'humiliation pour lui fut d'assister à la prise de leur ville, et de ne pouvoir obtenir son retour à Paris, qu'après avoir prodigué les bassesses et essuyé mille affronts. Le duc de Berri, frère du monar-

que français, fut la victime de cet élargissement. Louis XI le força de recevoir la Guienne en apanage, au lieu de la Champagne et de la Brie; il voulut l'éloigner de ces provinces, dans la crainte que le voisinage du duc de Bourgogne ne fût une nouvelle source de divisions. Louis XI n'en fut pas plus tranquille. Le duc de Bourgogne fit offrir sa fille unique au nouveau duc de Guienne. Le roi redoutant cette union, fut soupçonné d'avoir fait empoisonner son frère par l'abbé de Saint-Jean d'Angely, nommé Jourdain Faure de Versois, son aumônier. Le duc soupait entre sa maîtresse et cet aumônier, qui lui fit, dit-on, apporter une pêche ou un autre fruit d'une grosseur singulière. La dame d'un tempérament délicat, expira immédiatement après en avoir mangé; le prince, plus robuste, ne mourut qu'au bout de six mois, après des convulsions horribles. Odet d'Aidie, favori du prince empoisonné, voulut venger la mort de son maître. Il enleva l'empoisonneur, et le conduisit en Bretagne, pour lui faire son procès en liberté; mais la veille du jour qu'on devait prononcer l'arrêt de mort, on le trouva étouffé dans son lit. (*Voyez* VERSOBIS.) Cependant le duc de Bourgogne, se préparant à tirer une vengeance plus éclatante de la mort d'un prince qu'il voulait faire son gendre, entra en Picardie, mit tout à feu et à sang, échoua devant Beauvais, défendu par des femmes (*voyez* l'article de Jeanne HACHETTE), passa en Normandie, traita cette province comme la Picardie, et revint en Flandre lever de nouvelles troupes. Cette guerre cruelle fut terminée pour quelques instans, par le traité de Bouvines, en 1474: traité fondé sur la fourberie et le mensonge. Cette même année, il y eut une ligue offensive et défensive, formée par le duc de Bourgogne, entre Édouard IV, roi d'Angleterre, et le duc de Bretagne, contre le roi de France. Le prince anglais débarqua avec ses troupes; Louis put le combattre, mais il aima mieux le gagner par des négociations. Il paya ses principaux ministres, séduisit les premiers officiers, au lieu de se mettre en état de les vaincre, fit des présens de vin à toute l'armée, enfin acheta le retour d'Édouard en Angleterre. Les deux rois conclurent à Amiens, en 1475, un traité qu'ils confirmèrent à Péquigny. Ils y convinrent d'une trêve de sept ans; ils y arrêtèrent le mariage entre le dauphin et la fille du monarque anglais, et Louis s'engagea de payer, jusqu'à la mort de son ennemi, une somme de cinquante mille écus d'or. Le duc de Bretagne fut aussi compris dans ce traité. Celui de Bourgogne, abandonné de tous, et seul contre Louis XI, conclut avec lui, à Vervins, une trêve de neuf années. Ce prince, ayant été tué au siége de Nanci, en 1477, laissa pour héritière Marie, sa fille unique, que Louis XI refusa pour le dauphin son fils. Cette princesse épousa Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, et ce mariage fut l'origine des querelles qui coûtèrent tant de sang à la France et à la maison d'Autriche. La guerre commença peu de temps après cette union, entre l'empereur et le roi de France. Celui-ci, s'empara de la Franche-Comté par la valeur de Chaumont d'Amboise. Il y eut une

bataille à Guinegate, où l'avantage fut égal des deux côtés. Un traité, fait à Arras en 1482, termina cette guerre. On y arrêta le mariage du dauphin avec Marguerite, fille de Marie de Bourgogne, Louis XI ne jouit pas long-temps de la joie que lui devaient inspirer ces heureux événemens. Sa santé dépérissait de jour en jour, et son courage s'affaiblit avec ses organes. Une noire mélancolie le saisit, et ne lui offrant plus que des images funestes, il commença à redouter la mort. Il se renferma au château du Plessis-lès-Tours, où l'on n'entrait que par un guichet, et dont les murailles étaient hérissées de piques de fer. Inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré par la crainte de la mort, par la douleur d'être haï, et par les remords, il fit venir de Calabre un ermite connu aujourd'hui sous le nom de Saint François de Paule (*Voyez* François de Paule). Il se jette à ses pieds; il le supplie, en pleurant, de demander à Dieu la prolongation de ses jours: mais le religieux l'exhorte à penser plutôt à purifier son ame qu'à travailler à rétablir un corps faible et usé. «En vain il crut en ranimer les restes, dit Robert Gaguin, en s'abreuvant du sang qu'on tirait à des enfans, dans la fausse espérance de corriger l'âcreté du sien», il expira le 30 août 1483, en disant: «*Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi.*» Louis XI est regardé comme le Tibère de la France. Sa sévérité, qui avait été extrême, se changea en cruauté sur la fin de sa vie. Il soupçonnait légèrement, et l'on devenait criminel dès qu'on était suspect. Peu de tyrans ont fait mourir plus de citoyens par la main du bourreau, et par des supplices plus recherchés; et, sous ce rapport, il n'a été surpassé que par Henri VIII, roi d'Angleterre qui fit périr dans les supplices, soixante-dix mille de ses sujets. Les chroniques du temps comptent quatre mille sujets exécutés sous le règne de Louis, en public ou en secret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeait les victimes de sa barbare défiance, sont les monumens qu'a laissés ce monarque. On prétend qu'en faisant donner la torture aux criminels, il se tenait derrière une jalousie pour entendre les interrogatoires. On ne voyait que gibets autour de son château; c'était à ces affreuses marques qu'on reconnaissait les lieux habités par un roi. Tristan, prévôt de son hôtel, qu'il appelait son compère et son ami, était le juge, le témoin et l'exécuteur de ses vengeances (*Voy.* Tristan); et ce roi cruel ne craignait pas d'y assister après les avoir ordonnées. Lorsque Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, accusé, peut-être sans raison, du crime de lèse-majesté, fut exécuté en 1477 par ses ordres, il fit placer sous l'échafaud les enfans de ce prince infortuné, pour recevoir sur eux le sang de leur père. Ils en sortirent tout couverts, et dans cet état, on les conduisit à la Bastille, dans des cachots faits en forme de hottes, où la gêne que leurs corps éprouvaient était un continuel supplice. (*Voyez* Marck). Ce cruel monarque eut pour ses confidens et pour ses ministres des hommes dignes de lui; il les tira de la misère: son barbier devint comte de Meulan et ambassadeur; son tailleur, héraut d'armes; son médecin,

chancelier. (*Voyez* les articles Coytfier et Doyat.) Il abâtardit la nation, en lui donnant ces vils personnages pour maîtres ; aussi sous son règne, il n'y eut ni vertu, ni héroïsme. Ce choix d'hommes vils et nouveaux pour les places les plus importantes, était une suite du projet qu'il avait formé d'abaisser et d'avilir la noblesse. Les nobles, ci-devant les favoris et les ministres de leurs Souverains, se voyant sans faveur et sans crédit à la cour, où ils n'essuyaient plus que des dédains, se retiraient dans leurs châteaux, et y restaient oubliés. Mais ce n'était pas assez pour Louis XI. « Après les avoir dépouillés de la direction des grandes affaires, il s'occupa, dit Robertson, à abaisser l'ordre entier, et à le réduire au niveau des autres sujets. Les seigneurs les plus distingués, s'ils étaient assez hardis pour s'opposer aux projets du roi, ou assez malheureux pour devenir l'objet de sa jalousie, étaient poursuivis avec une rigueur à laquelle jusqu'alors la noblesse n'avait pas été soumise; ils étaient jugés par des tribunaux qui n'avaient aucun droit de juridiction sur eux. Sans égard pour leur naissance et leur état, on les appliquait à la torture, on les condamnait à une mort infâme. Le peuple, s'accoutumant à voir verser le sang des personnes les plus illustres, commença à perdre son respect pour la noblesse, et ne vit plus qu'avec terreur l'autorité royale, qui semblait avoir abaissé et même anéanti toute autre puissance dans la nation. Louis, craignant cependant que les nobles, aigris par la rigueur de son gouvernement, et réunis par l'intérêt commun de leur propre conservation, ne formassent une opposition puissante, eut l'art de répandre parmi eux des semences de discorde. Il s'occupa à fomenter parmi eux ces anciennes animosités que l'esprit de jalousie et d'émulation naturel au gouvernement féodal avait allumées et entretenues parmi les principales familles du royaume. Pour remplir cet objet, il eut recours à toutes les ressources de l'intrigue, à tous les mystères et à tous les artifices que sa politique perfide put lui suggérer. Il y réussit si bien, que, dans des conjonctures qui demandaient tant de vigueur et d'union de la part des nobles, ils se montrèrent toujours faibles et désunis, excepté dans le premier moment de leur ressentiment, qui éclata au commencement de son règne. » Le gouvernement français devenant toujours plus actif et plus entreprenant, l'obéissance et la bassesse tinrent lieu de tout, « et la nation fut enfin tranquille, dit un historien ingénieux, comme les forçats le sont dans une galère. » Louis avait néanmoins deux penchans qui auraient dû adoucir ses mœurs ; l'amour et la dévotion. Mais son amour tenait de son caractère inconstant, bizarre, inquiet et perfide; et sa dévotion n'était le plus souvent que la crainte superstitieuse d'une ame pusillanime. « La bizarrerie de son esprit, dit le P. Daniel, lui faisait négliger l'essentiel de la dévotion, pour se contenter de ses pratiques extérieures, et le rendait scrupuleux sur des bagatelles, tandis qu'il n'hésitait pas dans les choses les plus importantes. » Toujours couvert de reliques et d'images, portant à son bonnet une Notre-Dame de plomb,

il lui demandait pardon de ses assassinats, et en commettait toujours de nouveaux. Louis s'était voué à un Saint; comme le prêtre recommandait instamment à sa protection le soin de l'ame et du corps du roi : « Ne parlez que du corps, dit le prince; il ne faut pas se rendre importun en demandant tant de choses à la fois. » Il fit solliciter auprès du pape le droit de porter le surplis et l'aumusse, et de se faire oindre une seconde fois de l'ampoule de Reims. Si la nature le fit naître avec un cœur pervers, elle lui donna de grands talens. Il avait du courage; il connaissait les hommes et les affaires. Il portait, suivant ses expressions, « *tout son conseil dans sa tête*. » (*Voy.* Brezé et Lannoy.) Prodigue par politique, autant qu'avare par goût, il savait donner en roi. C'est à lui que le peuple dut le premier abaissement des grands. La justice fut rendue avec autant de sévérité que d'exactitude, sous son règne. Paris, désolé par une contagion en 1466, fut repeuplé par ses soins : une police rigoureuse y régnait. S'il eût vécu plus long-temps, les poids et les mesures auraient été uniformes dans ses états. Il encouragea le commerce. Ayant appelé de Grèce et d'Italie un grand nombre d'ouvriers qui pussent fabriquer des étoffes précieuses, il les exempta de tout impôt, ainsi que les Français employés dans leurs manufactures. Il faisait plus de cas d'un négociant actif que d'un gentilhomme souvent inutile. Un marchand qu'il admettait à sa table, lui ayant demandé des lettres de noblesse, il les lui accorda, et ne le regarda plus. « Allez, monsieur le gentilhomme, lui dit Louis, quand je vous faisais asseoir à ma table, je vous regardais comme le premier de votre condition; aujourd'hui que vous en êtes le dernier, je ferais injure aux autres si je vous faisais la même faveur. » Ce fut lui qui, par l'empressement d'apprendre des nouvelles, établit, en 1464, les postes, jusqu'alors inconnues en France. Deux cent trente courriers, à ses gages, portaient les ordres du monarque et les lettres des particuliers dans tous les coins du royaume. (*Voyez* Maillard). Il est vrai qu'il fit payer cher cet établissement; il augmenta les tailles de trois millions, et leva pendant 20 ans 4,700,000 livres par an; ce qui pouvait faire environ 23 millions d'aujourd'hui; au lieu que Charles VII n'avait jamais levé par an que 1800 mille francs. En augmentant son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs, il augmenta son royaume par son industrie. L'Anjou, le Maine, la Provence, la Bourgogne, et quelques autres grands fiefs, furent réunis, sous lui, à la couronne. Ce prince aimait et protégeait les lettres, qu'il avait lui-même cultivées. Il fonda les universités de Valence et de Bourges. Il aimait les saillies, et il lui en échappait d'ingénieuses. On lui faisait voir un jour dans la ville de Beaune, un hôpital fondé par Rolin, chancelier d'un duc de Bourgogne. Ce Rolin avait été un grand concussionnaire. « Il était bien raisonnable, dit Louis, que Rolin, qui avait fait tant de pauvres pendant sa vie, bâtit, avant de mourir, une maison pour les loger. » — Un ecclésiastique indigent, poursuivi pour une dette de 500 écus, prit le moment où le roi faisait sa prière dans une

église pour lui exposer son triste état. Le roi paya dans l'instant la somme demandée, en lui disant : « Vous avez bien pris votre temps; il est juste que j'aie pitié des malheureux, puisque je demandais à Dieu d'avoir pitié de moi. » — Une femme, toute éplorée, lui adressa ses plaintes, sur ce qu'on ne voulait pas enterrer son mari en terre sainte, parce qu'il était mort insolvable. Le roi lui dit qu'il n'avait pas fait les lois ; mais il paya les dettes, et ordonna d'enterrer le corps...... « Je trouve tout, disait-il, dans ma maison et dans mon royaume, hormis une seule chose qui me manque : la vérité. » Ce fut sous son règne, que se fit la première opération de l'extraction de la pierre, sur un franc-archer condamné à mort. Ce fut Louis XI qui recueillit les *Cent nouvelles. Nouvelles*, ou Histoires contées par différens seigneurs de sa cour, Paris, in-fol., sans date, mais dont la plus belle édition est d'Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8°, fig. de Hoogue : quand les figures sont détachées de l'imprimé, elles sont plus recherchées. (*Voyez* MARGUERITE DE VALOIS.) On lui attribue encore le *Recueil des guerres*, composé en 1410, et dont on trouve une notice dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, vol. E, pag. 228. C'est encore sous son règne, en 1469, que le prieur de Sorbonne fit venir des imprimeurs de Mayence. Le peuple, alors très-superstitieux, les prit pour des sorciers. Les copistes, qui gagnaient leur vie à transcrire les manuscrits, présentèrent requête au parlement contre les imprimeurs; ce tribunal fit saisir et confisquer tous leurs livres. Le roi, qui savait faire le bien quand il n'était point de son intérêt de faire le mal, défendit au parlement de connaître de cette affaire, l'évoqua à son conseil, et fit payer aux typographes allemands, le prix de leurs ouvrages. Sa première femme, Marguerite d'Écosse, morte en 1444, ne lui donna point d'enfans. Il eut de Charlotte de Savoie, morte en décembre 1483, Charles VIII, et deux filles, Anne, duchesse de Beaujeu (*Voy.* ce nom), et Jeanne, première femme de Louis XII. Sa maîtresse, Marguerite de Sassenage, laissa de Louis XI, deux filles, mariées, l'une à Louis, bâtard de Charles Ier, duc de Bourbon, qui fut amiral de France ; l'autre à Aymar de Poitiers, de Saint-Vallier. L'une et l'autre eurent un fils mort sans postérité. Varillas et Brizard ont écrit la Vie de ce prince. Duclos, historiographe de France, a publié, en 1745, en 3 volumes, une *Vie de Louis XI*, écrite avec impartialité, mais avec une sécheresse rebutante. (*Voy.* DUCLOS.) Il y en a une autre par mademoiselle de Lussan, 6 vol. in-12. M. Dumesnil a publié le *Règne de Louis XI*, Paris, 1811 et 1820, in-8°. On assure que Montesquieu, si digne d'être le Tacite de cet autre Tibère, avait écrit l'histoire de ce prince, et qu'il la jeta au feu, croyant y jeter le brouillon que son secrétaire avait déjà brûlé. Mercier est auteur d'un drame intitulé : *La mort de Louis XI*, 1738, in-8°.

LOUIS XII, roi de France, surnommé *le Juste* et *le Père du peuple*, naquit à Blois, le 27 juin 1462, de Charles, duc d'Orléans, et de Marie de Clèves. Louis XI lui fit épouser, en 1476, Jeanne

de France, sa fille, princesse spirituelle et vertueuse, mais laide et contrefaite, et pour laquelle il eut toujours de la répugnance. Il assista, en qualité de premier prince du sang, au sacre de Charles VIII; mais, quoiqu'il fût si près du trône, il n'en était pas mieux à la cour de ce monarque. Se trouvant en opposition avec madame de Beaujeu, fille aînée de Louis XI, et toute-puissante pendant les premières années du règne de Charles VIII, il eut tellement à se plaindre d'elle, qu'il se retira en 1487 en Bretagne avec le comte de Dunois et quelques autres seigneurs. Mais le sort des armes ne lui fut pas favorable : la bataille de Saint-Aubin, donnée en 1488, abattit entièrement son parti : le duc d'Orléans fut fait prisonnier, transporté de prison en prison, enfin enfermé à la Tour de Bourges, où il fut gardé très-étroitement pendant trois ans, et traité avec une extrême rigueur. On lui refusait presque le nécessaire; la nuit on l'enfermait dans une cage de fer; on ne lui permettait point d'écrire, et un nommé Guérin, son geôlier, rendit cette longue captivité encore plus dure par des précautions vraiment barbares. Ce fut pendant ces malheurs qu'il éprouva les soins tendres et généreux de la princesse Jeanne (*Voy.* JEANNE) son épouse, qui obtint enfin sa délivrance à force de prières et de larmes. Instruit à l'école de l'adversité, le duc d'Orléans y conserva les vertus que la nature lui avait données; et lorsqu'il parvint à la couronne, en 1498, après la mort de Charles VIII, il les développa sur le trône : il y débuta par soulager le peuple et pardonner à ses ennemis. Louis de la Trémoille, qui l'avait fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, craignait son ressentiment : il fut rassuré par ces belles paroles : « Ce n'est point au roi de France à venger les querelles du duc d'Orléans. » Louis avait fait une liste des seigneurs dont il avait eu à se plaindre sous Charles VIII, et marqué leurs noms d'une croix; presque tous voulaient s'éloigner. Il les rassura en leur disant : Cette croix, jointe à vos noms, était bien loin de désigner aucune vengeance; comme celle de Notre Sauveur, elle marquait le pardon et l'oubli des injures. » Louis crut avec raison que son premier devoir envers ses peuples, était de prendre une femme qui pût donner des héritiers à la couronne : et, malgré l'estime qu'il portait à la reine, et les obligations qu'il lui avait, il fit déclarer par le pape Alexandre VI son mariage nul, *le consentement des parties ayant été forcé.* César Borgia, fils de ce pontife, et si célèbre depuis sous le nom de duc de Valentinois, apporta en France la bulle qui en prononçait la dissolution. Alors Louis XII épousa la reine Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII, son prédécesseur, et le contrat fut signé à Nantes, le 7 janvier 1499. La reine Jeanne, nommée *duchesse de Berri*, se retira à Bourges, y fonda l'ordre des Annonciades, confirmé par une bulle du 12 février 1502, et y mourut saintement en 150[illegible]. Après avoir réglé la police de son royaume, diminué les impôts, réprimé les excès des gens de guerre, perfectionné l'administration de la justice, Louis crut devoir faire valoir les droits de Valentine Visconti, son aïeule

paternelle, sur le Milanais. Ils étaient fondés en ce que Valentine de Milan, sœur de Philippe Marie, dernier duc de la maison Visconti, était, par son mariage avec Louis, duc d'Orléans, grand-père du roi, *appelée spécialement à la succession du duché, elle et ses descendans.* (*Voy.* VISCONTI, Philippe; MARIE et VALENTINE.) D'un autre côté, (comme ayant épousé Blanche, fille naturelle du dernier duc Philippe Marie), François Sforce s'était emparé du duché à sa mort, et s'y était maintenu par sa sagesse. Galéas Marie, son fils et son successeur, avait été assassiné en 1576; Jean Galéas, son petit-fils, l'avait remplacé; mais l'ambitieux Ludovic Sforce (ou Louis-le-More), fils puîné de François Sforce, et oncle de Jean Marie, ayant fait périr ce jeune prince par le poison, s'était assis à sa place sur le trône, et s'était fait confirmer, le 5 sept. 1494, duc de Milan et de Lombardie, par un diplôme de l'empereur Maximilien, auquel il avait eu l'adresse de marier, l'année précédente, Blanche Marie, sa fille. Tel était l'état des choses, lorsque Louis XII, après s'être assuré des Vénitiens et des princes qui auraient pu entraver son expédition, fit passer les Alpes à son armée, sous le commandement du célèbre maréchal Trivulce. (*Voy.* TRIVULCE (Jean-Jacques.) La conquête du Milanais fut l'affaire de 20 jours; et le roi, qui s'était rendu à Lyon, fit son entrée à Milan le 6 octobre. Croyant ce pays soumis, il le quitta en décembre, pour revenir en France; mais Louis-le-More, qui s'était retiré en Allemagne, rentra en février dans le Milanais, qui le reçut avec joie, et se souleva en un instant contre les Français, dont la conduite indiscrète avait mécontenté les habitans. Louis apprenant à Loches cette révolution, envoya sur-le-champ une nouvelle armée en Italie, commandée par Louis de la Trémoille, qui joignit Sforce près de Novare. Les Suisses du duc de Milan, gagnés, déclarèrent qu'ils ne combattraient pas contre leurs compatriotes qui étaient dans l'armée française, et offrirent de reconduire Sforce en lieu de sûreté. Il espéra passer déguisé en simple soldat dans leurs rangs, et fut trahi par un nommé Thurman, du canton d'Uri: Louis de la Trémoille s'empara de sa personne le 10 avril 1500, l'envoya en France (*Voy.* SFORCE, Louis-le-More), et acheva la conquête du Milanais. Pendant ce temps, Jean-Jacques Trivulce, qui était venu remplacer le maréchal de Chaumont, faisait de son côté des progrès rapides: Concordia, la Mirandole, Bologne et Parme, qui avaient pris le parti des Sforce, furent obligés de lui ouvrir leurs portes: Montechiarugulo, chef-lieu du comté de ce nom, forteresse sur la Lenza, osa seule résister, fut assiégée, prise en juin, et donnée à messieurs de Prie et de Gimel, en récompense de leurs services. Le Milanais, la Lombardie, le Parmesan et l'état de Gênes, soumis aux armes du roi, il voulut encore avoir Naples, et s'unit avec Ferdinand-le-Catholique, pour s'en emparer. Cette conquête fut faite en moins de quatre mois, l'an 1501. Frédéric, roi de Naples, se remit entre les mains de Louis XII, qui l'envoya en France avec une pension de cent vingt mille

livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Ce prince infortuné ne voulut pas traiter avec Ferdinand-le-Catholique, qui passait pour perfide, et qui l'était. A peine Naples fut-il conquis, que ce dernier s'unit avec Alexandre VI, pour ôter au roi de France sa conquête. Ses troupes, conduites par Gonsalve de Cordoue, qui mérita si bien le titre de grand capitaine, s'emparèrent, en 1503, de tout le royaume, après avoir gagné les batailles de Seminara et de Cérignole. Cette guerre finit par un traité honteux pour la France, en 1503. Le roi y promettait la seule fille qu'il eût d'Anne de Bretagne (*Voy.* ANNE), au petit-fils de Ferdinand; à ce prince depuis si terrible à la France sous le nom de Charles-Quint : sa dot devait être composée de la Bourgogne et de la Bretagne, et on abandonnait Milan et Gênes, sur lesquels on cédait ses droits. Ces conditions parurent si onéreuses aux Etats assemblés à Tours en 1506, qu'ils arrêtèrent que ce mariage ne se ferait point. Les Génois se révoltèrent la même année contre Louis. Il repassa les monts, les défit, et entra dans leur ville le sabre à la main. Il avait pris ce jour-là une cotte d'armes, sur laquelle étaient représentées des abeilles voltigeant autour d'une ruche, avec ces mots : *Non utitur aculeo.* « Il ne se sert point d'aiguillon. » En effet, il était entré en vainqueur, et il pardonna en père. L'année 1508 fut remarquable par la ligue de Cambrai, ourdie par Jules II. (*Voy.* l'art. de ce pontife.) Le roi de France y entra; l'ambassadeur de Venise avait voulu l'en détourner, en vantant la prudence des Vénitiens : « J'opposerai, lui dit ce prince, un si grand nombre de fous à vos sages, que je les déconcerterai. » La conduite de Louis XII répondait à ses discours. Il voulut marcher aux Vénitiens pour les combattre à Agnadel. On lui représenta que les ennemis s'étaient emparés du seul poste qu'il pouvait occuper. « Où camperez-vous, sire ? » lui demanda un grand de sa cour. « Sur leur ventre, » répondit-il. Il entra sur le territoire de la république, en 1509, et défit les ennemis en personne, le 14 mai, à Agnadel. Durant la bataille, Louis était toujours dans les endroits où le danger était le plus grand : quelques courtisans, obligés par honneur de le suivre, voulant cacher leur poltronnerie sous le motif louable de la conservation du prince, lui firent apercevoir le péril auquel il s'exposait; le roi, qui démêla à l'instant le principe de ce zèle, se contenta de leur répondre, « que ceux qui ont peur se mettent derrière moi. » La prise de Crémone, de Padoue, et de plusieurs autres places, fut le fruit de cette victoire. Jules II, qui avait obtenu par les armes de Louis XII à peu près ce qu'il voulait, n'avait plus d'autre crainte que celle de voir les Français en Italie. Il se ligua contre eux, et l'on peut voir les suites de cette ligue dans son article, où nous les avons détaillées. Parmi les ennemis que le pape lui suscita, il ne faut pas oublier les Suisses, qu'il détacha de son alliance d'autant plus facilement, qu'ayant exigé une augmentation de paie, Louis les avait irrités, en disant : « Il est étonnant que de misérables montagnards, à qui l'or et l'argent étaient inconnus avant que mes prédécesseurs leur

en donnassent, veuillent faire la loi à un roi de France! » Plusieurs Français firent admirer leur valeur dans cette guerre. Le jeune Gaston de Foix, duc de Nemours, repoussa une armée de Suisses, chassa le pape de Bologne, et gagna, en 1512, la célèbre bataille de Ravenne, où il perdit la vie. (*Voy.* GASTON.) La gloire des armes françaises ne se soutint pas; le roi était éloigné: les ordres arrivaient trop tard, et quelquefois se contredisaient. Trop d'économie, lorsqu'il eût fallu prodiguer l'or, nuisit à ses opérations; le désordre et l'indiscipline s'établirent dans les troupes. En moins de trois mois les Français furent hors de l'Italie. Le maréchal Trivulce, qui les commandait, abandonna, l'une après l'autre, toutes les villes qu'ils avaient prises, du fond de la Romagne aux confins de la Savoie. Louis XII eut la mortification de voir les Suisses rétablir dans Milan le jeune Maximilien Sforce, fils du duc mort prisonnier dans ses états. Gênes, où il avait étalé la pompe d'un roi asiatique, reprit sa liberté, et chassa ses troupes. Elle fut soumise de nouveau; mais la perte de la bataille de Novare, gagnée par les Suisses contre la Trémoille, le 6 juin 1513, fut l'époque de la totale expulsion des Français. (*V.* CABALLO.) Louis XII, selon Machiavel, fit cinq fautes capitales en Italie. « Il ruina les faibles; il augmenta la puissance d'un puissant; il y introduisit un étranger trop puissant; il n'y vint point demeurer; et il n'y envoya point de colonies. » L'empereur Maximilien, Henri VIII, et les Suisses, attaquèrent à la fois la France. Les Anglais mirent le siége devant Térouanne, qu'ils avaient prise après la journée de Guinegate, où les troupes françaises avaient été mises en déroute le 13 avril 1513. « Elle fut appelée la journée des Eperons, dit Mézerai, parce que les Français s'y servirent plus de leurs éperons que de leurs épées. » La prise de Tournai suivit celle de Térouanne. Les Suisses assiégèrent Dijon; il fallut, pour les renvoyer, payer 20,000 écus comptant, en promettre 4000, et donner sept ôtages qui en répondaient. Battu de tous côtés, Louis XII eut recours aux négociations; il fit un traité avec Léon X, renonça au concile de Pise, et reconnut celui de Latran; il en fit un autre avec Henri VIII, et, le 9 octobre 1514, il épousa sa sœur Marie, pour laquelle il donna un million d'écus. (*Voyez* MARIE et RENÉE.) On peut rapporter à une seule faute toutes celles que l'histoire reproche à ce prince dans sa conduite politique; c'est de n'avoir pas vu que l'exécution de ses projets était impossible, parce qu'elle dépendait nécessairement d'un concours de volontés presque toutes dirigées par des intérêts étrangers et même contraires aux siens. Toujours placé dans une position défavorable, il ne fit guère que de fausses démarches, et ses succès même tournèrent contre lui. Enlacé, sans le vouloir, dans les filets d'une politique astucieuse, il fut la dupe de ses alliés, l'instrument de ses ennemis, et leur victime. Ainsi l'on vit le prince le plus vertueux de son temps devenir le protecteur et l'allié de deux monstres tels qu'Alexandre VI, et César Borgia son bâtard; le loyal Louis XII ravir la couronne de Naples à

Frédéric, en s'unissant au perfide Ferdinand, qui recueillit seul tous les fruits de cette conquête; un roi de France signer l'inconcevable traité de Blois, qui démembrait la monarchie, traité dont les États-généraux de 1506 empêchèrent heureusement l'exécution; l'ami des Suisses, les mécontenter imprudemment, et tourner contre lui leurs armes redoutables; l'allié naturel des Vénitiens, prendre une part principale à la fameuse ligue de Cambrai, qui armait contre eux presque toute l'Europe. Le résultat de tant de fautes fut de perdre toutes les conquêtes d'Italie, et d'attirer sur la France les forces réunies de ses ambitieux voisins. Elle résista cependant; et la paix générale semblait lui promettre un repos, sinon glorieux, du moins nécessaire, lorsque Louis XII, oubliant son âge et la faiblesse de sa santé auprès de la jeune Marie d'Angleterre, sa 3e femme, mourut le 1er janvier 1515, après un règne de 17 ans. « Louis XII, dit l'abbé de Mably, fut ami ou ennemi, au hasard, de tous ceux qui lui offraient leur alliance, ou contre qui on lui proposait des hostilités. A peine avait-il commencé la guerre, que, touché des maux de son peuple, il recherchait la paix. Ce sentiment d'humanité ne durait pas long-temps, et il voulait toujours reprendre les armes, soit parce qu'il avait conclu des traités infructueux, soit qu'éclairé par ses fautes, il espérât d'être plus heureux. Mais l'expérience ne fait pas un grand homme d'un homme né avec des talens médiocres; et ses négociations, toujours vues en petit, rendaient inutiles ses forces et même le succès de ses armes. » « Si Louis XII, remarque Voltaire, ne fut ni un grand héros ni un grand politique, il eut la gloire plus précieuse d'être un bon roi, et sa mémoire sera toujours en bénédiction à la postérité. » A sa mort, lorsqu'on porta son corps du palais des Tournelles, à l'église Notre-Dame, les crieurs de corps disaient le long des rues, en sonnant leurs clochettes : « Le bon roi, père du peuple, est mort! » On eût pu mettre sur son tombeau :

Ci-gît un roi, ou pour mieux dire un père,
Qui sans cesse animé de nobles sentimens,
Soit que le sort fût propice ou contraire,
Dans ses sujets vit toujours ses enfans.

Les grands le regrettèrent moins que le peuple. Les courtisans pouvaient-ils aimer un prince, le vengeur des faibles contre l'oppression des puissans; un roi sous lequel on ne voyait ni mariages forcés, ni confiscations au profit des délateurs, ni distributions de douaines, ni augmentations de gages? Aussi les sang-sues de la cour, qui avaient profité de tous ces abus d'autorité sous Louis XI, lui donnaient hautement la préférence : mais ce jugement intéressé n'a pas été adopté par les historiens impartiaux. Si Louis XII fut malheureux au dehors de son royaume, il fut heureux au dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges : il en tira, en dix-sept années, la somme d'un million deux cents mille livres, dans le seul diocèse de Paris; mais les tailles, les aides furent modiques. Il aurait peut-être été plus loué, si, en imposant les tributs nécessaires, il eût conservé l'Italie, réprimé les Suisses, secouru efficacement la Navarre, et repoussé

les Anglais : mais il fut toujours retenu par la crainte de fouler ses sujets. « La justice d'un prince l'oblige à ne rien devoir, plutôt que sa grandeur à beaucoup donner ; » c'était l'un de ses principes. « J'aime mieux, dit-il un jour, voir les courtisans rire de mon avarice, que de voir mon peuple pleurer de mes dépenses. » Avec treize millions de revenu, qui en valaient environ cinquante d'aujourd'hui, il fournit à tout, et soutint la majesté du trône. Son extrême bonté l'empêcha de se méfier des méchans. Il fut la dupe de la politique meurtrière du pape Alexandre VI, et de la politique artificieuse de Ferdinand. On lui conseillait (pour l'intérêt, disait-on, de la France, que ce dernier prince trompait) de retenir son gendre l'archiduc d'Antriche : « J'aime mieux, répondit Louis, perdre, s'il le faut, un royaume, dont la perte, après tout, peut se réparer, que de perdre l'honneur qui ne se répare point........ Les avantages que mes ennemis remportent sur moi ne doivent, disait-il encore, étonner personne, ils me battent avec des armes que je n'ai jamais employées, avec le mépris de la bonne foi, de l'honneur, et des lois de l'Evangile. » On doit pardonner à Louis XII ses fautes, en faveur de ses qualités de bon roi, de roi juste. Lorsqu'il allait à la guerre, il se faisait suivre de quelques hommes éclairés et vertueux, chargés, même en pays ennemi, d'empêcher le désordre, et de réparer les dommages qu'on avait faits. Un gentilhomme de sa maison ayant maltraité un paysan, il ordonna qu'on ne lui servît que de la viande et du vin. Il le fit ensuite appeler, et lui demanda quelle était la nourriture la plus nécessaire? L'officier lui répondit que c'était le pain. « Eh! pourquoi donc, reprit le roi avec sévérité, êtes-vous assez peu raisonnable pour maltraiter ceux qui vous le mettent à la main ? — Le menu peuple, disait-il, est la proie du gentilhomme et du soldat, et ceux-ci sont la proie du diable. « Ces principes d'une probité austère furent surtout remarqués après la prise de Gênes, qui avait secoué le joug de la France. Son avant-garde ayant pillé quelques maisons du faubourg Saint-Pierre d'Arena, le prince, quoique personne ne se plaignît, y envoya des gens de confiance pour examiner à quoi pouvait se monter la perte, et ensuite de l'argent pour payer la valeur de ce qui avait été pris. Sa clémence s'étendait sur les étrangers comme sur ses ennemis domestiques. D'Alviane, général des Vénitiens, ayant été pris à la bataille d'Agnadel, fut conduit au camp français, où il fut traité avec tous les égards possibles. Ce général, plus aigri par l'humiliation de sa défaite que touché de l'humanité de son vainqueur, ne répondit aux démonstrations les plus consolantes que par une fierté brusque et dédaigneuse. Louis se contenta de le renvoyer au quartier où l'on gardait les prisonniers. « Il vaut mieux le laisser, dit-il ; je m'emporterais, et j'en serais fâché. Je l'ai vaincu, il faut me vaincre moi-même. » Louis XII eut soin que la justice fût rendue partout avec promptitude, avec impartialité et presque sans frais. Deux choses l'affligeaient : la prolixité des avocats, et l'avidité des procureurs. On vantait en sa présence, deux jurisconsultes. « Oui,

sans doute, répondit-il, ce sont d'habiles gens; je suis seulement fâché qu'ils fassent comme les mauvais cordonniers qui allongent le cuir avec les dents... » Il réduisit le nombre des gens de justice, et l'on payait quarante-six fois moins d'épices qu'en 1789. Louis XII maintint l'usage où étaient les parlemens du royaume, de choisir trois sujets pour remplir une place vacante; le roi nommait un des trois. Les dignités de la robe n'étaient données alors qu'aux avocats; elles étaient le prix du mérite, ou de la réputation, qui suppose le mérite. Son *Édit* de 1499, éternellement mémorable, a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui rendent la justice et à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet édit, « qu'on suive toujours la loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourrait arracher au monarque... « Louis fut le premier des rois qui mit le laboureur à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gendarmes qui rançonnaient le paysan. Les troupes ne furent plus le fléau des provinces; et, loin de vouloir les en éloigner, les peuples les demandèrent. Louis XII était tolérant: en 1501, ce prince, traversant le Dauphiné pour se rendre en Italie, fut supplié par quelques seigneurs trop zélés, d'employer une partie de ses forces à purger cette province des Vaudois qui en habitaient les montagnes. Avant de poursuivre ces hérétiques, il voulut savoir de quoi ils étaient coupables. Il députa Guillaume Parvi, son confesseur, et Adam Fumée, maître des requêtes, pour vérifier sur les lieux tous les chefs d'accusations. Le rapport fut si favorable, que Louis s'écria en jurant: « Ils sont meilleurs chrétiens que nous! » Il ordonna qu'on rendît aux Vaudois les biens qu'on leur avait enlevés, défendit qu'on les inquiétât à l'avenir, et fit jeter dans le Rhône toutes les procédures déjà commencées. L'homme privé, dans Louis XII, était aussi adoré que le monarque. (*Voyez* SPINOLA.) Il était affable, doux, caressant; il égayait la conversation par des mots plaisans, sans être malins. Son amour pour son peuple s'étendit jusqu'à l'avenir. Prévoyant les maux que l'humeur prodigue et inconsidérée de François Ier causerait à la France, il disait à la reine: « *Nous travaillons en vain; ce gros garçon gâtera tout!* » Louis XII donna son palais au parlement de Paris, et se retira au bailliage, qui fut dans la suite l'hôtel des premiers présidens, parce qu'avant la goutte, il pouvait se promener sur son petit mulet dans les jardins de son hôtel. Lorsqu'il avait besoin de conseil pour l'administration des affaires de l'état, il montait au parlement demandait avis, et quelquefois assistait aux plaidoyers. On a imprimé ses *Lettres* au cardinal d'Amboise, Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12. Elles sont bien écrites pour le temps où il vivait. Peu de souverains ont porté aussi loin que Louis XII la considération pour les gens de lettres. Étant à Pavie, il confirma les priviléges de l'école de droit, et il augmenta considérablement les honoraires des professeurs: il assistait même à leurs exercices. (*Voyez* MAINUS.) Il appela auprès de lui les plus savans hommes d'Italie, leur accorda des pensions, des honneurs; plusieurs d'entre eux furent chargés d'ambassades, et parvinrent

aux premières places. C'est de son temps que l'on commença d'enseigner le grec dans l'université ; et il prépara en partie tout ce que son successeur fit pour les lettres. Ce monarque possédait une des plus amples collections d'anciens manuscrits qui fussent en Europe. Cicéron était son auteur favori. Il aimait surtout ses traités des *Offices*, de la *Vieillesse*, et de l'*Amitié*. « Je ne trouve, dit d'Arnaud, qu'une tache dans l'histoire de Louis XII ; son refroidissement, je n'ose dire son ingratitude, à l'égard du célèbre Philippe de Commines : car il faut croire qu'il eut des raisons bien fortes, qui ne sont point parvenues jusqu'à nous, pour agir ainsi. (*Voy.* COMMINES.) Les historiens du règne de Louis XII, sont : Cl. Seyssel, Jean d'Auton, et Jean de Saint-Gelais. L'abbé Tailhé a donné sa Vie, Paris, 1755, 3 v. in-8°. L'*Éloge de Louis XII*, par M. Noël, a été couronné par l'Académie française, en 1788. Louis XII avait pris pour devise le porc-épic, avec ces mots : *cominùs et eminùs*.

LOUIS XIII, surnommé *le Juste*, naquit à Fontainebleau, le 27 septembre 1601, de Henri IV et de Marie de Médicis. La France n'avait point encore eu de dauphin depuis 84 ans, c'est-à-dire depuis la naissance de François II. Il était encore enfant, lorsqu'on vint lui annoncer que le connétable de Castille, ambassadeur d'Espagne, avec une grande suite de seigneurs, venait pour lui faire la révérence. « Des Espagnols ! dit-il, de ce ton animé qui marquait sa valeur naissante : Ça, ça, qu'on me donne mon épée. (*Voyez* aussi les art. MALHERBE et RIVAULT.) Louis monta sur le trône le 14 mai 1610, jour de l'assassinat de son père, sous la tutelle et la régence de sa mère. Cette princesse changea le système politique du règne précédent, et dépensa en profusions, pour acquérir des créatures, tout ce que Henri-le-Grand avait amassé pour rendre la nation puissante. Les troupes à la tête desquelles il allait combattre furent licenciées. Son fidèle ministre, son ami Sully, se retira de la cour ; l'état perdit sa considération au dehors, et sa tranquillité au dedans. Les princes du sang et les grands seigneurs, le maréchal de Bouillon à leur tête, remplirent la France de factions. On apaisa les mécontens par le traité de Sainte-Menehould, le 15 mai 1614 ; on leur accorda tout, et ils se soumirent pour quelque temps. Le roi, ayant été déclaré majeur le 2 octobre de la même année, convoqua, le 27 suivant, les États-généraux. Le résultat de cette assemblée fut de parler de beaucoup d'abus, sans pouvoir remédier presque à aucun. La France, gouvernée par le Florentin Concini, connu sous le nom de maréchal d'Ancre, resta dans le trouble. Cet homme obscur, parvenu tout à coup au faîte de la grandeur, disposa de tout en ministre despotique, et fit de nouveaux mécontens. Henri II, prince de Condé, se retire encore de la cour, publie un manifeste sanglant, se ligue avec les huguenots, et prend les armes. Ces troubles n'empêchèrent point le roi d'aller à Bordeaux, où il épousa Anne d'Autriche, infante d'Espagne. Cependant il avait armé contre les rebelles ; mais la force produisant peu de chose, on eut recours aux négociations. Le roi conclut avec Condé une

paix simulée à Loudun, en 1615, et le fit mettre à la Bastille peu de temps après. Les princes, à la nouvelle de cet emprisonnement, se préparèrent à la guerre ; ils la firent avec peu de succès, et elle finit tout à coup par la mort du maréchal d'Ancre. Le roi, mécontent de la dépendance dans laquelle son ministre le tenait, et conduit par les conseils de Luynes, son favori, consentit à l'emprisonnement de Concini. Vitry, chargé de l'ordre, voulut l'exécuter ; et, sur la résistance du maréchal, il le tua sur le pont du Louvre, le 24 octobre 1617 : Louis XIII, dès lors, se crut libre. Jusqu'à ce moment il avait été contrarié dans tous ses goûts. On lui intimait à chaque instant les ordres de la reine-mère, pour lui permettre ou défendre une partie de chasse, une promenade aux Tuileries. Il craignait même de parler devant elle. « Je ne dirai point cela, disait-il à ses favoris ; le sonner du cor ne fit point mourir Charles IX ; mais c'est qu'il se mit mal avec la reine Catherine sa mère. » Enfin, il crut sortir de tutelle, en éloignant Marie de Médicis, qui fut reléguée à Blois. Le duc d'Épernon, qui lui avait fait donner la régence, alla la tirer de cette ville, et la mena dans ses terres à Angoulême. On l'avait haïe toute-puissante, on l'aima malheureuse. Louis XIII, voyant les dispositions du peuple, se raccommoda avec sa mère, par l'entremise de l'évêque de Luçon, si connu sous le nom de cardinal de Richelieu. La paix se fit à Angoulême en 1619 ; mais à peine fut-elle signée, qu'on pensa à la violer. La reine, conseillée par l'évêque de Luçon, qui voulait faire acheter sa médiation, prit de nouveau les armes ; mais elle fut obligée de les quitter bientôt après. Le roi, après s'être montré dans la Normandie pour apaiser les mécontens, passa à Angers, où sa mère était retirée, et la força à se soumettre. La mère et le fils se virent à Brissac, en versant des larmes, pour se brouiller ensuite plus que jamais. La nomination de Richelieu au cardinalat fut le seul fruit de ce traité. Louis XIII réunit alors le Béarn à la couronne, par un édit solennel. Cet édit, donné en 1620, restituait aux catholiques les églises dont les protestans s'étaient emparés, et érigeait en parlement le conseil de cette province. Ce fut l'époque des troubles que les huguenots excitèrent sous ce règne. Rohan et Soubise furent les chefs des factieux. Le projet des calvinistes était de faire de la France une république ; ils la divisèrent alors en huit cercles, dont ils comptaient donner le gouvernement à des seigneurs de leur parti. Ils offrirent à Lesdiguières le généralat de leurs armées, et 100,000 écus par mois ; mais Lesdiguières aima mieux les combattre, et fut fait maréchal-général des armées du roi. Luynes, devenu connétable en même temps, marcha contre les rebelles vers la Loire, en Poitou, dans le Béarn, et dans les provinces méridionales. Le roi était à la tête de cette armée. Presque toutes les villes lui ouvrirent leurs portes ; il soumit plus de 50 places. Ses armes, victorieuses dans tout le royaume, échouèrent devant Montauban, défendu par le marquis de la Force ; il fut obligé de lever le siège, quoiqu'il y eût mené six maréchaux de France : le nombre

des chefs fut nuisible, par le défaut de subordination. Luynes étant mort le 15 décembre de la même année 1621, Louis XIII, excité par le cardinal de Richelieu, qui avait succédé à la faveur du connétable, n'en continua pas moins la guerre. Les succès et les revers furent réciproques de part et d'autre. Le roi donna une grande marque de courage en Poitou, lorsqu'à minuit, à la tête de ses gardes, il passa dans l'île de Riès, d'où il chassa Soubise, après avoir défait les troupes qui défendaient ce poste. Il ne se signala pas moins au siège de Royan en Saintonge; il monta trois ou quatre fois sur la banquette pour reconnaître la place, avec danger évident de sa vie. Cependant les huguenots se lassaient de la guerre; on leur donna la paix en 1623. Pendant cette courte paix, Louis XIII rétablit la tranquillité dans la Valteline en 1624, et secourut, en 1625, le duc de Savoie contre les Génois. Les troupes françaises et piémontaises firent quelques conquêtes, qu'elles reperdirent presque aussitôt. Les huguenots avaient recommencé la guerre, toujours sous le prétexte de l'inexécution des traités. La Rochelle, boulevard des calvinistes, ayant repris les armes, fut secourue par l'Angleterre. Les vaisseaux anglais furent vaincus près de l'île de Ré, le 8 novembre 1627, et cette île, dont les rebelles s'étaient rendus maîtres, fut de nouveau à la France. Richelieu méditait un coup plus important, la prise de La Rochelle même. Une femme (c'était la mère du duc de Rohan, chef des hérétiques révoltés) défendit cette ville pendant un an contre l'armée royale, contre l'activité du cardinal de Richelieu, et l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siège. Elle se rendit enfin, le 28 octobre 1628, après avoir souffert toutes les extrémités de la famine. On dut la reddition de cette place à une digue de 747 toises de long, que le cardinal de Richelieu fit construire, à l'exemple de celle qu'Alexandre fit autrefois élever devant Tyr. Cette digue dompta la mer, la flotte anglaise et les Rochellois. (*Voyez* Guiton et Metezeau.) Les Anglais travaillèrent en vain à la forcer, ils furent obligés de retourner en Angleterre, et le roi entra enfin dans la ville rebelle, qui, depuis Louis XI jusqu'à Louis XIII, avait été armée contre ses maîtres. Ce dernier siège coûta 40 millions. Les fortifications furent démolies, les fossés comblés, les privilèges de la ville anéantis, et la religion catholique rétablie. Louis XIII dit à cette occasion : « Je souhaiterois qu'il n'y eût de places fortifiées que sur les frontières de mon royaume, afin que le cœur et la fidélité de mes sujets servissent de citadelle et de garde à ma personne. » La prise de La Rochelle fut suivie d'un édit, appelé l'*édit de grace*, dans lequel le roi parla en Souverain qui pardonne. Le roi alla ensuite secourir le duc de Nevers, nouveau duc de Mantoue, contre l'empereur, qui lui refusait l'investiture de ce duché. Louis XIII, en se rendant en Italie, passa à Châlons-sur-Saône. Le duc de Lorraine vint l'y voir; et, connaissant son extrême passion pour la chasse, lui offrit une nombreuse et excellente meute. Quoique ce prince eût en général peu d'empire sur lui-même, il se trouva capable d'un effort en cette occasion : il refusa ce présent,

qui était fort de son goût. « Mon cousin, dit-il, je ne chasse que lorsque mes affaires me le permettent, mes occupations sont plus sérieuses, et je pense à convaincre l'Europe que l'intérêt de mes alliés m'est cher. Quand j'aurai secouru le duc de Mantoue, je reprendrai mes divertissemens, jusqu'à ce que mes alliés aient besoin de moi. » Arrivé en Piémont, il força le Pas-de-Suze, le 7 mars 1629, ayant sous lui les maréchaux de Créqui et de Bassompierre, battit le duc de Savoie, et signa un traité à Suze, par lequel ce prince lui remit cette ville pour sûreté de ses engagemens. Louis XIII fit ensuite lever le siège de Casal, et mit son allié en possession de son état. Le duc de Savoie n'ayant rien exécuté du traité de Suze, la guerre se renouvela en Savoie, en Piémont et dans le reste de l'Italie. Le marquis de Spinola occupait le Montferrat avec une armée espagnole; le cardinal de Richelieu voulut le combattre lui-même, et le roi le suivit bientôt après. L'armée française s'empara de Pignerol et de Chambéri en deux jours; le duc de Montmorenci remporta, avec peu de troupes, une victoire signalée au combat de Veillane sur les Impériaux, les Espagnols et les Savoisiens réunis, en juillet 1630. La même armée défit, peu de temps après, les Espagnols au pont de Carignan, et délivra Casal. Ces succès amenèrent le traité de Quérasque, conclu en 1631, et ménagé par Mazarin, depuis cardinal. Le duc de Nevers fut confirmé, par ce traité, dans la possession de ses états. Louis XIII et Richelieu, de retour à Paris, y trouvèrent beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie entre l'Empire, l'Espagne, Rome et la France. Gaston d'Orléans, frère unique du roi, et la reine-mère, tous deux mécontens, et jaloux du cardinal, se retirèrent, l'un en Lorraine, et l'autre à Bruxelles. Se voyant sans ressource dans ce pays, Gaston porta le malheur qui l'accompagnait, en Languedoc. Le duc de Montmorenci, qui en était gouverneur, engagé dans sa révolte, fut blessé et fait prisonnier à la rencontre de Castelnaudary, le 1er septembre 1632. Le moment de la prise de ce général fut celui du découragement de Gaston et du triomphe de Richelieu. Le cardinal lui fit faire son procès; le 30 octobre suivant, il eut la tête tranchée à Toulouse, sans que le souvenir de ses victoires pût le sauver. Gaston, toujours fugitif, avait passé du Languedoc à Bruxelles, et de Bruxelles en Lorraine. Le duc Charles IV fut la victime de sa complaisance pour lui. Le roi réunit le duché de Bar à la couronne; il s'empara de Luneville et de Nanci en 1633, et l'année suivante, de tout le duché. Gaston, ayant fait cette année un traité avec l'Espagne, fut invité à se réconcilier avec le roi, et accepta la paix qu'on lui offrit. Les Espagnols, toujours ennemis secrets de la France, parce que la France était amie de la Hollande, surprirent Trèves le 26 mars 1635, égorgèrent la garnison française, et arrêtèrent prisonnier l'électeur, qui s'était mis sous la protection du monarque français. La guerre fut aussitôt déclarée à l'Espagne; il y eut une ligue offensive et défensive entre la France, la Savoie et le duc de Parme; Victor-Amédée en fut fait capitaine général. Les événemens de cette nouvelle

guerre, qui dura 13 ans contre l'empereur, et 25 contre l'Espagne, furent mêlés d'abord de bons et de mauvais succès. On se battit en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté et en Provence, où les Espagnols avaient fait une descente. Le duc de Rohan les défit sur les bords du lac de Côme, le 18 avril 1636; mais ils prenaient Corbie d'un autre côté. Cet échec met l'effroi dans Paris; on y lève vingt mille hommes, laquais pour la plupart, ou apprentis. Le roi s'avance en Picardie, et donne au duc d'Orléans la lieutenance générale de son armée, forte de 50,000 hommes. Les Espagnols furent obligés de repasser la Somme; et les Impériaux, qui avaient pénétré en Bourgogne, se virent repoussés jusqu'au Rhin par le cardinal de La Valette et le duc de Weimar, qui leur firent périr près de 8,000 hommes. L'année suivante, 1637, fut encore plus favorable à la France. Le comte d'Harcourt reprit les îles de Lérins qu'occupaient les Espagnols depuis deux ans. Le maréchal de Schomberg les battit en Roussillon; le duc de Savoie et le maréchal de Créqui, en Italie, tandis que le cardinal de La Valette prenait Landrecies et la Chapelle, le maréchal de Châtillon, Yvoi et Damvilliers, et que le duc de Weimar battait les Lorrains. L'épuisement des finances était cependant un grand obstacle au succès de nos armes. L'inexécution de quarante-deux édits bursaux, donnés depuis peu, entre autres de celui qui créait de nouvelles charges de judicature, irrita Louis XIII contre le parlement de Paris; il en fit des reproches très-vifs aux députés de ce corps. « L'argent que je vous demande, leur dit-il, n'est ni pour le jeu, ni pour de folles dépenses. Ce n'est pas moi qui le demande; c'est la nation; c'est le besoin qu'elle en a. Ceux qui contredisent mes volontés me font plus de mal que les Espagnols. Vous voyez que j'ai besoin de vous, vous vous tenez forts; mais je trouverai bien le moyen d'avoir ma revanche. » Le roi obtint quelques subsides, et le duc de Weimar continua de soutenir la gloire des armes françaises. En 1638, il gagna une bataille complète, dans laquelle il fit prisonniers quatre généraux de l'empereur, entre autres le fameux Jean de Wert. Louis XIII eut, l'année suivante, 1639, six armées sur pied; l'une vers les Pays-Bas, une autre vers le Luxembourg, la troisième sur les frontières de la Champagne, la quatrième en Languedoc, la cinquième en Italie, la sixième en Piémont. Celle de Luxembourg, commandée par le marquis de Feuquières, qui assiégeait Thionville, fut défaite par Piccolomini. La fin de l'année 1640 fut plus heureuse: la Catalogne se donna à la France en 1641. Cependant le Portugal s'était révolté contre l'Espagne, et avait donné le sceptre au duc de Bragance. On négociait toujours en faisant la guerre; elle était au-dedans et au dehors de la France. Le comte de Soissons, inquiété par le cardinal de Richelieu, signa un traité avec l'Espagne, et excita des révoltes dans le royaume. Il remporta, le 6 juillet 1641, à la Marfée, près de Sedan, une victoire qui aurait été funeste au cardinal, si le vainqueur n'y avait trouvé la mort. Le maréchal de La Meilleraie et le maréchal de Brezé eurent quelques succès en Allemagne. La

guerre y fut continuée, en 1642, avec désavantage; mais on fut heureux ailleurs. La Meilleraie fit la conquête du Roussillon. Tandis qu'on enlevait cette province à la maison d'Autriche, il se formait une conspiration contre le cardinal. (*Voyez* CINQ-MARS.) Pendant ces intrigues sanglantes, Richelieu et Louis XIII, tous deux attaqués d'une maladie mortelle, étaient près de descendre au tombeau: ils moururent l'un et l'autre, le ministre, le 4 décembre 1642, et le roi, le 4 mai 1643. Le roi mourant s'était vu presque abandonné de toute sa cour. Elle tournait tous ses regards vers la reine, qui allait devenir régente. Une profonde mélancolie s'empara de lui. Il dit à quelques personnes qui étaient autour de son lit, et qui l'empêchaient de jouir de la vue du soleil: « De grace, rangez-vous! Laissez-moi la liberté de voir encore une fois le soleil, et de jouir d'un bien que la nature accorde à tous les hommes! » En jetant les yeux sur ses mains et sur ses bras, maigres et décharnés, il dit: « Voilà les bras d'un roi de France!.... » Ce prince, maître d'un beau royaume, mais né avec un caractère un peu sauvage, ne goûta jamais aucun plaisir. Toujours sous le joug, et toujours voulant le secouer, malade, triste, sombre, insupportable à lui-même et à ses courtisans, son goût pour la vie retirée l'attachait à des favoris, dont il dépendait, jusqu'à ce qu'on lui en eût substitué d'autres: car il lui en fallait; et *le titre de favori était alors*, dit le président Hénault, *comme une charge dans l'État*. Le cardinal de Richelieu le domina toujours, et il n'aima jamais ce ministre, auquel il se livrait sans réserve. Après la mort même du cardinal, ceux qui avaient été enfermés par son ordre à la Bastille, sollicitèrent d'abord en vain leur liberté. Pour le gagner, on le prit par son faible, par son penchant à l'extrême économie. « Pourquoi, Sire, lui dit-on, employer les sommes prodigieuses que vous coûtent les prisonniers de la Bastille, lorsque vous pouvez les épargner en les renvoyant chez eux? » Ce fut à ce motif, dont le roi fut plus frappé que de tout autre, que Vitry, Bassompierre, Cramail, et quelques autres, durent leur sortie de prison. Louis XIII se conduisait avec ses maîtresses (*voyez* LA FAYETTE et HAUTEFORT) comme avec ses favoris. Il en était jaloux; il leur faisait part de sa mélancolie, et c'était là que se bornaient les sentimens qu'elles lui inspiraient. Les vues de ce prince étaient droites, son esprit sage, éclairé, son cœur enclin à une piété minutieuse. Il n'imaginait point, mais il jugeait bien; et son ministre ne le gouvernait qu'en le persuadant. Le courage qu'il eut de soutenir Richelieu contre tous les ennemis ligués pour le perdre, et de le soutenir uniquement, parce qu'il le croyait utile à l'État, suppose une force de caractère qu'on ne lui soupçonnait point. Aussi vaillant que Henri IV, mais d'une valeur sans éclat, il n'eût pas été bon pour conquérir un royaume. « La Providence, dit l'auteur que nous avons déjà cité, le fit naître dans le moment qui lui était propre: plus tôt, il eût été trop faible; plus tard, trop circonspect. Fils et père de deux de nos plus grands rois, il affermit le trône encore ébranlé de Henri IV, et prépara

les merveilles du règne de Louis XIV. » A ce portrait de Louis XIII, nous ajouterons quelques traits tirés de celui que le P. d'Avrigny a tracé du même prince. « Louis XIII avait l'esprit doux, bienfaisant, et même agréable; le jugement solide, la mémoire heureuse, sachant quantité de traits de l'histoire ancienne et moderne, n'ignorant rien de ce qui regardait la famille de tous les courtisans. Il se connaissait en musique et en peinture. Il entendait parfaitement les fortifications; il aimait la guerre, et s'exposait comme un simple soldat.... Après son salut, il ne desira rien plus ardemment que la tranquillité de l'état, et la paix dans la famille royale; et Dieu permit que l'une et l'autre parût toujours fuir devant lui. Les guerres étrangères et domestiques abreuvèrent ses jours d'amertume. Il fut toujours armé contre ses voisins, toujours en garde contre ses proches. Prévenu contre sa mère, sa femme et son frère, il ne crut jamais, ni avoir leur cœur, ni pouvoir leur donner le sien. Alarmé de la puissance de la maison d'Autriche, il ne put ni vivre en repos, ni y laisser vivre ses sujets. Son règne aurait été sans doute plus tranquille, s'il avait été persuadé qu'il pouvait régner par lui-même. La présomption perd la plupart des princes; la défiance de soi-même fut le défaut capital de Louis. Avec de l'esprit, il était d'une timidité surprenante, et la crainte de faire mal, en se fiant trop à ses lumières, l'engageait à se rapporter en tout à celles d'autrui. Il fut sans cesse dans la dépendance de ses ministres et de ses favoris, qui régnèrent sous son nom, et abusèrent peut-être, en plus d'une occasion, du pouvoir qu'il leur laissait usurper. Ce fut le principe des mécontentemens, le prétexte des factions, la source de toutes ses peines. » On est réduit à dire que Louis XIII, roi faible, soupçonneux et bigot, fut un prince d'humeur triste, qu'il fallait amuser, et qui n'était guère amusable. « On le voit se défiant de sa femme, haï de son frère, quitté de ses maîtresses, sans avoir connu l'amour..... N'ayant pas un serviteur dont il fût aimé...... abandonné sur le trône. » Il paraîtrait assez difficile de justifier le surnom de *Juste*, qu'on lui donna, si ces adulations contemporaines valaient la peine d'être discutées. Sa Vie a été écrite par Le Vassor, 1700 et suiv., 18 vol. in-12, et par le P. Griffet, Bernard Dupin, de Bury. Un protestant publia, en 1643, le prétendu *Codicile de Louis XIII*, 2 vol. in-18. C'est un recueil si rare, qu'il a été vendu jusqu'à 90 liv. *Voyez* le *Mercure de France* (septembre 1754, pag. 78 et suivantes), et l'article CAUMARTIN.

LOUIS XIV, à qui la gloire de son règne acquit le surnom de *Grand*, né à Saint-Germain-en-Laye, le 5 septembre 1638, de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, fut surnommé *Dieudonné*, parce que les Français le regardèrent comme un présent du ciel, accordé à leurs vœux, après vingt-deux ans de stérilité de la reine. Cette princesse, qui paraissait telle aux yeux de la multitude, prouva alors que sa stérilité n'était qu'apparente. On connaît d'ailleurs l'éloignement ou plutôt l'aversion que Louis XIII avait conçu pour Anne d'Autriche, surtout après qu'on lui eût persuadé

qu'elle était entrée dans la conjuration de Chalais, le roi s'abstint de la société de son épouse pendant de longues années, et ce fut, à ce qu'il paraît, à une circonstance fortuite qu'il dut le bonheur d'être père, et de donner à la France le plus grand de ses rois. Il avait profité d'une partie de chasse pour avoir un entretien secret avec mademoiselle de la Fayette, sa maîtresse, retirée alors au couvent de la Visitation. Ne pouvant retourner alors à Grosbois, c'était en décembre, et obligé de coucher à Paris, après quatre heures d'entrevue, il ne trouva, dit-on, au Louvre ni table ni lit. La reine lui proposa l'un et l'autre. Il accepta. Peut-être ce prince était-il déjà prédisposé par les instances du Père Sirmond, son confesseur, et par les conseils de sa maîtresse, qui venait de renoncer au monde. Pouvait-il d'ailleurs s'y refuser avec décence dans l'embarras où il était. Le souper amena le raccommodement, et Louis coucha au Louvre. C'est ainsi qu'Anne, après 22 ans de mariage, devint enceinte de Louis XIV, qui naquit dans les neuf mois précis, à compter de cette nuit mémorable. Louis XIII, touché d'un bonheur si peu espéré, mit, le 15 août 1638, sa couronne et son royaume sous la protection de la mère de Dieu. C'est ce qu'on nomme *le Vœu de Louis XIII*. Il institua une procession annuelle, qui devait avoir lieu tous les ans à l'église de Notre-Dame de Paris, et elle n'a cessé d'avoir lieu que pendant la révolution. A la restauration, les princes de la famille royale se sont fait un devoir de remplir ce vœu solennel. Mais revenons au jour si heureux pour la France, où le peuple, d'une voix unanime, salua son dauphin du nom de *Dieudonné*. Comme une foule de peuple se précipitait dans la chambre de la reine, au moment de sa naissance, et que les huissiers repoussaient les plus empressés, Louis XIII leur cria : « Laissez entrer, cet enfant appartient à tout le monde. » Il fut baptisé le 12 avril 1643; et, après la cérémonie, on le mena au roi, son père, qui lui demanda « quel nom il avait reçu ? — Je m'appelle Louis XIV », lui répondit le jeune prince. Cette réponse, faite sans doute au hasard, ne laissa pas, dit-on, de chagriner Louis XIII, alors malade, qui dit : « Pas encore, pas encore. » Cependant il fut bientôt roi; car il parvint à la couronne le 14 mai suivant, sous la régence d'Anne d'Autriche, sa mère. Le jeune monarque avait l'esprit droit, un jugement sain, un goût naturel pour le beau et pour le grand, le desir du vrai et du juste. Une éducation soignée pouvait étendre son esprit, fortifier son jugement; on ne pensa qu'à l'obscurcir en l'éloignant des affaires et du travail. Il fallait développer ou rectifier son caractère. Mazarin, qui gouvernait sous Anne d'Autriche, desirait qu'il n'en eût point, et perpétua l'enfance du prince, pour conserver plus longtemps l'administration du royaume. Louis, élevé dans l'ignorance, n'acquit point les qualités qui lui manquaient, et ne conserva pas toutes celles qu'il tenait de la nature. Anne d'Autriche, devenue régente après la mort de Louis XIII, fut obligée de continuer la guerre contre le roi d'Espagne, Philippe IV, son frère. Le duc d'Enghien, général des armées françaises, gagna la bataille de

Rocroy, qui entraîna la prise de Thionville et de Charlemont. Le marquis de Brezé battit peu de temps après la flotte espagnole à la vue de Carthagène, tandis que le maréchal de La Mothe remportait plusieurs avantages en Catalogne. Les Espagnols reprirent Lérida l'année d'après, 1644, et firent lever le siége de Tarragone; mais la fortune était favorable aux Français en Allemagne et en Flandre. Le duc d'Enghien se rendit maître de Philipsbourg et de Mayence; Rose prit Oppenheim; et le maréchal de Turenne conquit Worms, Landau, Neustadt et Manheim. L'année suivante, 1645, fut encore plus glorieuse à la France. Le roi étendit ses conquêtes en Flandre, en Artois, en Lorraine et en Catalogne. Torstenson, général des Suédois, alliés de la France, remporta une victoire sur les Impériaux dans la Bohême. Turenne prit Trèves, et y rétablit l'électeur, devenu libre par la médiation du roi. Le duc d'Enghien (que nous nommerons le prince de Condé) gagna la bataille de Nortlingue, prit Furnes et Dunkerque l'année d'après, et remporta une victoire complète sur l'archiduc dans les plaines de Lens, en 1648, après avoir réduit Ypres. Le duc d'Orléans s'était distingué par la prise de Courtrai, de Bergues et de Mardick; la flotte espagnole avait été battue sur les côtes d'Italie par une flotte française de 20 vaisseaux et 20 galères, qui composaient presque toute la marine de France; Guébriant avait pris Rotweil; le comte d'Harcourt, Balaguier. Ces succès ne contribuèrent pas peu à la paix conclue à Munster, en 1648, entre le roi, l'empereur Ferdinand III, Christine, reine de Suède, et les États de l'Empire. Par ce traité, Metz, Toul, Verdun et l'Alsace, demeurèrent au roi en toute souveraineté. L'empereur et l'Empire lui cédèrent tous leurs droits sur cette province, sur Brisach, sur Pignerol et sur quelques autres places. Dans le temps que cette paix avantageuse faisait respecter la puissance de Louis XIV, ce roi se voyait réduit par les Frondeurs (parti formé contre le cardinal Mazarin, son ministre) à quitter la capitale. Il allait, avec sa mère, son frère et le cardinal, de province en province, poursuivi par ses sujets. Les Parisiens, excités par le duc de Beaufort, par le coadjuteur de Paris, et surtout par le prince de Condé, levèrent des troupes, et il en coûta du sang avant que la paix se fît. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, partisans des Frondeurs, firent soulever la Guienne, qui ne put se calmer que par la présence du roi et de la reine-régente. Les Espagnols, profitant de ces troubles, faisaient diverses conquêtes par eux-mêmes ou par leurs alliés, en Champagne, en Lorraine, en Catalogne et en Italie; mais le maréchal du Plessis-Praslin les battit à Rhétel, et après avoir gagné une bataille contre le maréchal de Turenne, ligué avec le duc de Bouillon son frère, il recouvra Château-Porcien, et les autres villes situées entre la Meuse et la Loire. Le roi, devenu majeur, tint son lit de justice en 1651, pour déclarer sa majorité. L'éloignement du cardinal Mazarin, retiré à Cologne, semblait avoir rendu la tranquillité à la France; son retour, en 1652, ralluma la guerre civile. Le parlement de

Paris avait lancé en vain plusieurs arrêts contre lui : ils furent cassés par un arrêt du conseil d'état. Le prince de Condé, irrité de ce que le cardinal l'avait fait mettre en prison au commencement de cette guerre domestique, dont nous détaillerons l'origine et les faits principaux dans l'article MAZARIN (*Voyez* ce nom); se tourna du côté des rebelles, et fut nommé généralissime des armées. Il défit le maréchal d'Hocquincourt à Blénau; mais ayant été attaqué par l'armée royale dans le faubourg Saint-Antoine, il aurait été tué ou pris, si les Parisiens ne lui avaient ouvert leurs portes, et n'avaient fait tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi. On négocia bientôt de part et d'autre pour apaiser les troubles. La cour se vit obligée de renvoyer Mazarin, qui en était le prétexte. Cependant les Espagnols profitaient de nos querelles pour faire des conquêtes. L'archiduc Léopold prenait Gravelines et Dunkerque; Don Juan d'Autriche, Barcelonne; le duc de Mantoue, Casal; mais à peine la tranquillité fut-elle rendue à la France, qu'ils reperdirent ce qu'ils avaient conquis. Les généraux français reprirent Rhétel, Sainte-Menehould, Bar, Ligny; le maréchal de Grancey gagna une bataille en Italie contre le marquis de Caracène; on eut des succès en Catalogne; le vicomte de Turenne battit l'armée espagnole en 1654, réduisit le Quesnoi, et fit lever le siége d'Arras. Cet exploit important rassura et la France et le cardinal Mazarin, retourné de nouveau en France, et dont la fortune, dit le président Hénault, dépendait presque de l'événement de cette journée. Le roi ne s'y trouva point, et aurait pu y être. Ce fut dans cette guerre qu'il fit sa première campagne; il était allé à la tranchée au siége de Stenai ; mais le cardinal ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, de laquelle dépendait le repos de l'État et la puissance du ministre. Le maréchal de Turenne soutint sa réputation les années suivantes, et se signala surtout en 1658 ; il prit Saint-Venant, Bourbourg, Mardick, Dunkerque, Furnes, Dixmude, Ypres, Mortagne. Le prince de Condé et Don Juan, ayant ramassé toutes leurs forces, tentèrent en vain de secourir Dunkerque; il les défit entièrement à la journée des Dunes. La France, puissante au dehors par la gloire de ses armes, et sollicitée de faire la paix, la donna à l'Espagne, en 1659. Elle fut conclue le 7 septembre dans l'île des Faisans, par Mazarin et Don Louis de Haro, plénipotentiaires des deux puissances, après vingt-quatre conférences : c'est ce qu'on nomme *la paix des Pyrénées*. Les principaux articles de ce traité furent le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse; la restitution de plusieurs places pour la France, celle de Juliers pour l'électeur palatin, et le rétablissement du prince de Condé. Le mariage du roi, fait à Saint-Jean-de-Luz avec beaucoup de magnificence, couronna cette paix. Les deux époux revinrent triomphans à Paris, et leur entrée dans la capitale eut un éclat dont on se souvint long-temps. Le cardinal Mazarin mourut l'année suivante, 1661. Le roi, qui, par reconnaissance, n'avait osé gouverner de son vivant, quoiqu'il fût offensé du faste et du despotisme du car-

cinal, qu'il appelait quelquefois le *Grand Turc*, prit enfin les rênes de son empire: il les tint avec une fermeté dont on fut surpris dans un jeune monarque, qui n'avait montré jusqu'alors que du goût pour les plaisirs. Il vérifia ce que Mazarin avait dit de ce prince, en confidence, au maréchal de Grammont: « Il y a de l'étoffe en lui pour faire quatre rois et un honnête homme. » Tout prit une face nouvelle. Au premier conseil qui se tint après la mort du ministre, il déclara qu'il voulait tout voir par lui-même. « La face du théâtre change, ajouta-t-il, j'aurai d'autres principes dans le gouvernement de mon État, dans la régie de mes finances, et dans les négociations au dehors, que ceux de M. le cardinal. Vous savez mes volontés; c'est à vous maintenant, messieurs, de les exécuter. » Il fixa pour chacun de ses ministres, les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser. S'il céda souvent à leurs impulsions, surtout lorsqu'ils furent assez adroits pour cacher leurs vues particulières, c'est qu'il ne crut voir en eux que l'obéissance à sa propre volonté. Une chambre fut établie pour mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage. Le surintendant Fouquet, condamné par des commissaires, au bannissement, eut pour successeur le grand Colbert, ministre qui répara tout, et qui créa le commerce et les arts. Des colonies françaises partirent pour s'établir à Madagascar et à Cayenne; les Académies des sciences, de peinture et de sculpture furent établies; des manufactures de glaces, de points de France, de toiles, de laines, de tapisseries, furent érigées dans tout le royaume. On projetait dès lors de rétablir la marine, de former une Académie d'architecture, d'envoyer dans les différens endroits de l'Europe, d'Afrique et d'Amérique, des savans et des mathématiciens, chercher des vérités. Le canal de Languedoc, pour la jonction des deux mers, fut commencé; la discipline rétablie dans les troupes, l'ordre dans la police et dans la justice; tous les arts furent encouragés au dedans et même au dehors du royaume; soixante savans de l'Europe reçurent de Louis XIV des récompenses, et furent étonnés d'en être connus. « Quoique le roi ne soit pas votre Souverain, leur écrivait Colbert, il veut être votre bienfaiteur; il vous envoie cette lettre-de-change comme un gage de son estime. » Un Florentin, un Danois recevaient de ces lettres datées de Versailles. Plusieurs étrangers habiles furent appelés en France, et récompensés d'une manière digne d'eux et du rénumérateur. Louis XIV faisait à 22 ans ce que Henri IV avait fait à 50. Né avec le talent de régner, il savait se faire respecter des puissances étrangères, autant que craindre de ses sujets. Il exigea une réparation authentique, en 1662, de l'insulte faite au comte d'Estrades, son ambassadeur à Londres, par le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne, qui prétendait avoir le pas sur lui. La satisfaction qu'il demanda, avec hauteur,

deux ans après, au pape Alexandre VII, de l'attentat des Corses sur le duc de Créqui, ambassadeur à Rome, ne fut pas moins éclatante. Le cardinal Chighi, légat et neveu du pontife, vint en France pour faire au roi des excuses publiques. Quoique la paix régnât dans tous les États chrétiens, ses armées ne demeurèrent pas oisives; il envoya contre les Maures une petite armée, qui prit Gigeri, et il secourut les Allemands contre les Turcs. Ce fut principalement à ces troupes, conduites par les comtes de Coligni et de la Feuillade, qu'on dut la victoire de Saint-Gothard, en 1664. Ses armées triomphaient sur mer comme sur terre. Le duc de Beaufort prit et coula à fond un grand nombre de vaisseaux algériens, et périt dans cette belle action. Les Anglais et les Hollandais étaient alors en dispute pour le commerce des Indes occidentales. Le roi, allié avec ces derniers, les secourut contre les premiers. Il y eut quelques batailles navales; les Anglais perdirent l'île de Saint-Christophe; mais ils y rentrèrent par la paix conclue à Bréda, le 26 janvier 1667. Philippe IV, père de la reine, étant mort, le 17 septembre 1665, le roi crut avoir des prétentions sur son héritage, et surtout sur les Pays-Bas. Il marcha en Flandre pour les faire valoir, comptant encore plus sur ses forces que sur ses raisons, dont il ne dissimulait pas la faiblesse. Il était à la tête de 35,000 hommes; Turenne était, sous lui, le général de cette armée. Louvois, nouveau ministre de la guerre, et digne émule de Colbert, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Louis courait à des conquêtes assurées. Il entra dans Charleroi comme dans Paris. Ath, Tournai furent pris en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, Douai, ne tinrent pas davantage. Lille, la plus florissante ville de ce pays, la seule bien fortifiée, capitula au bout de neuf jours de siége. La conquête de la Franche-Comté, envahie sur l'Espagne, en 1668, malgré une renonciation solennelle, fut encore plus rapide. Louis XIV entra dans Dôle au bout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de Saint-Germain. Enfin, dans trois semaines, toute la province lui fut soumise. Cette rapidité de conquêtes, qui tenait du prodige, réveilla l'Europe assoupie : un traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe et réprimer l'ambition du jeune roi, fut proposé et conclu en cinq jours; mais il n'eut aucun effet. La paix se fit avec l'Espagne à Aix-la-Chapelle, le 2 mai de la même année. Le roi se priva de la Franche-Comté par ce traité, et garda les villes conquises dans les Pays-Bas. Pendant cette paix, Louis continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier, à embellir son royaume. Les ports de mer, auparavant déserts, furent entourés d'ouvrages pour leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et contenaient déjà soixante grands vaisseaux de guerre. L'hôtel des Invalides, où des soldats blessés et vainqueurs trouvent les secours spirituels et temporels, s'élevait, en 1671, avec une magnificence vraiment royale. L'Observatoire

était commencé depuis 1665. On traçait une méridienne d'un bout du royaume à l'autre. L'Académie de Saint-Luc était fondée à Rome pour former nos jeunes peintres. Les éditions des bons auteurs grecs et latins s'imprimaient au Louvre pour l'usage du dauphin, confié aux plus éloquens et aux plus savans hommes de l'Europe. Rien n'était négligé. On bâtissait des citadelles dans tous les coins de la France, et l'on formait un corps de troupes composé de 400,000 soldats. Ces troupes furent bientôt nécessaires. Louis XIV, toujours plein de vues plus ambitieuses qu'équitables, résolut de conquérir les Pays-Bas, et commença par la Hollande, en 1672. Au mois de mai il passa la Meuse avec son armée, commandée, sous lui, par le prince de Condé et par le maréchal de Turenne. Les places d'Orsoy, Burick, Wesel, Rhinberg, Emmerick, Groll, furent réduites en six jours. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au-delà du Rhin; il y fut bientôt. Ses troupes traversèrent ce fleuve en présence des ennemis. La reddition de plus de quarante places fortes fut le fruit de ce passage. Les provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel se rendirent. Les États, assemblés à La Haye, se sauvèrent à Amsterdam avec leurs biens et leurs papiers. Dans cette extrémité, ils firent percer les digues qui retenaient les eaux de la mer: Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des flots, entourée de vaisseaux de guerre, qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. Louis quitte son armée, laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre. L'Europe effrayée de ses succès, était dès lors conjurée contre lui. L'empereur, l'Espagne, l'électeur de Brandebourg, réunis, étaient de nouveaux ennemis à combattre. Louis XIV, afin de regagner la supériorité d'un autre côté, s'empara de la Franche-Comté; et cette invasion ne parut pas plus juste que la première. Turenne, secondant tous les projets de son roi, entra dans le Palatinat : expédition glorieuse, si ses troupes n'y eussent commis des excès horribles. Le comte de Schomberg battit les Espagnols dans le Roussillon. Le prince de Condé défit le prince d'Orange à Sénef. Turenne, qui avait passé le Rhin à Philipsbourg, remporta plusieurs victoires sur le vieux Caprara, sur Charles VI, duc de Lorraine, sur Bournonville. Ce héros, sachant tour à tour reculer comme Fabius, et avancer comme Annibal, vainquit l'électeur de Brandebourg à Turckheim, en 1675, tandis que les autres généraux de Louis XIV soutenaient la gloire de ses armes. Tant de prospérités furent troublées par la mort de Turenne. Ce général, la terreur des ennemis, et la gloire des armes françaises, fut tué, le 27 juillet, d'un coup de canon, au milieu de ses victoires, dans le temps qu'il se préparait à battre Montecuculli. Le prince de Condé fit ce que Turenne aurait fait; il força le général allemand à repasser le Rhin. Le maréchal de Créqui eut moins de bonheur, quoiqu'il eût autant de courage; il fut mis en déroute au combat de Cosnabrück, et fut fait prisonnier dans

Trèves. La fortune fut entièrement pour les Français en 1676. Le duc de Vivonne, secondé par Duquesne, lieutenant-général de l'armée navale de France, gagna deux batailles contre Ruyter, amiral de Hollande, qui périt dans la dernière (le 2 avril 1676), et qui fut regretté par Louis XIV comme un grand homme. Ce monarque était alors en Flandre, où Condé, Bouchain, Aire et le fort de Linck reçurent ses lois. La campagne de 1677 s'ouvrit par la prise de Valenciennes et de Cambrai : la première fut emportée d'assaut, et l'autre par composition. Philippe, duc d'Orléans, frère unique du roi, gagna contre le prince d'Orange la bataille de Cassel, lieu célèbre par la victoire qu'un autre Philippe, roi de France, y avait remportée 350 ans auparavant. Le maréchal de Créqui battit le prince Charles de Lorraine, auprès de Strasbourg, l'obligea de repasser le Rhin, et, l'ayant repassé lui-même, assiégea et prit Fribourg. Les succès n'étaient pas moindres en Flandre et en Allemagne. Le roi forma lui-même, en 1678, le siége de Gand et d'Ypres, et se rendit maître de ces deux places. L'armée d'Allemagne, sous les ordres de Créqui, mit les ennemis en déroute à la tête du pont de Reinsfeld, et brûla celui de Strasbourg, après en avoir occupé tous les forts en présence de l'armée ennemie. Cette glorieuse campagne finit par la paix que donna Louis XIV à l'Europe, et qui fut signée par toutes les puissances, en 1678. Il y eut trois traités; l'un, entre la France et la Hollande; le deuxième, avec l'Espagne, le troisième, avec l'empereur et avec l'Empire, à la réserve de l'électeur de Brandebourg. Par ces traités, la France resta en possession de la Franche-Comté, qui lui fut annexée pour toujours, d'une partie de la Flandre espagnole, et de la forteresse de Fribourg. Ce qu'il y eut de remarquable dans ce traité, signé avec les Hollandais, c'est qu'après avoir été l'unique objet de la guerre de 1672, ils furent les seuls à qui tout fut rendu. On venait de signer cette paix à Nimègue, le 10 août 1678, lorsque le prince d'Orange tenta vainement de la rompre, en livrant le sanglant et inutile combat de St.-Denis, où le duc de Luxembourg triompha malgré la ruse et la mauvaise foi de son adversaire. Les Anglais y perdirent deux mille hommes de leurs meilleures troupes, et les Hollandais firent une perte encore plus considérable. Louis XIV ayant dicté des lois à l'Europe, victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune ville qu'il n'eût prise, à la fois conquérant et politique, mérita le surnom de *Grand*, que l'Hôtel-de-Ville de Paris lui déféra en 1680. Ce monarque fit de la paix un temps de conquête : l'or, l'intrigue et la terreur lui ouvrirent les portes de Strasbourg et de Casal; le duc de Mantoue, à qui appartenait cette dernière ville, y laissa mettre garnison française. Louis XIV, craint partout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. Le pape Innocent XI ne s'étant pas montré favorable au dessein qu'avait le roi d'étendre le droit de régale sur tous les diocèses de sa domination, ce prince fit donner, en 1682, une déclaration par le clergé de France, renfermée en quatre propositions, qui sont le ré-

sultat de tout ce qu'on avait dit de plus sensé sur la puissance ecclésiastique. La première est que « le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois; » la seconde, que « le concile est au-dessus du pape; » la troisième, que « l'usage de la puissance apostolique doit être réglé par les canons; » et la quatrième, « qu'il appartient principalement au pape de décider en matière de foi; mais que ses décisions ne sont irréformables qu'après que l'Église les a reçues..... » Louis, en veillant sur l'Église, ne négligeait pas les autres parties de l'administration. Il établit une chambre contre les empoisonneurs, qui, en ce temps-là infestaient la France. Une chaire de droit français fut fondée, tandis que d'habiles gens travaillaient à la réforme des lois. Le canal de Languedoc était navigable depuis 1681. Le port de Toulon, sur la Méditerranée, fut construit à grands frais pour contenir cent vaisseaux de ligne, avec un arsenal et des magasins magnifiques. Sur l'Océan, le port de Brest se formait avec la même grandeur. Dunkerque, le Havre-de-Grace se remplissaient de vaisseaux. La nature était forcée à Rochefort. Des compagnies de cadets dans les places, de gardes-marines dans les ports, furent instituées, et composées de jeunes gens qui apprenaient tous les arts convenables à leur profession sous des maîtres payés du trésor public. Soixante mille matelots étaient retenus dans le devoir par des lois aussi sévères que celles de la discipline militaire. Enfin, on comptait plus de cent gros vaisseaux de guerre, dont plusieurs portaient cent canons. Ils ne restaient pas oisifs dans nos ports. Les escadres, sous le commandement de Duquesne, nettoyaient les mers infestées par les corsaires de Barbarie. Alger fut bombardé en 1684, et les Algériens obligés de faire toutes les soumissions qu'on exigea d'eux. Ils rendirent tous les esclaves chrétiens, et donnèrent encore de l'argent. L'État de Gênes ne s'humilia pas moins devant Louis XIV que celui d'Alger. Gênes avait vendu de la poudre aux Algériens et des galères aux Espagnols; elle fut bombardée la même année, et n'obtint sa tranquillité que par une satisfaction demandée avec une fierté rigoureuse. Le doge, accompagné de quatre sénateurs, vint à Versailles faire tout ce que le roi voulut exiger de sa patrie. La loi de Gênes est, que le doge perde sa dignité et son titre dès qu'il est sorti de la ville; mais Louis voulut qu'il les conservât. Un ministre ayant demandé à ce magistrat ce qui le frappait le plus à Versailles? — « C'est de m'y voir, » répondit-il. » Des ambassadeurs, qui se disaient envoyés du roi de Siam (*Voyez* CONSTANCE) pour admirer sa puissance, avaient flatté, l'année d'auparavant, le goût que le monarque français avait pour les choses d'éclat. Tout semblait alors garantir une paix durable : Louis XIV y comptait si bien, qu'il signala sa puissance par un coup d'autorité, qui donna plusieurs sujets à l'Église, mais qui malheureusement en enleva beaucoup plus à l'État. L'édit de Nantes, donné par Henri IV, en faveur des calvinistes, fut révoqué en 1685. Cette révocation, qui aurait eu des effets moins funestes si l'on avait pu persuader aux peuples qu'il ne fallait qu'un

Dieu, qu'un roi, et une religion, en eut de fort tristes, par les violences dont on usa pour faire adopter une maxime rejetée par les protestans et par les philosophes. Les troupes furent employées à faire des conversions, que l'intérêt et la douceur auraient bien mieux opérées. Près de cinquante mille familles sortirent, en trois ans, du royaume, et portèrent chez les étrangers les arts, les manufactures et les trésors de la France. Une ligue contre Louis XIV se formait secrètement en Europe entre le duc de Savoie, l'électeur de Bavière, l'électeur de Brandebourg, depuis roi de Prusse, et plusieurs autres princes excités par le prince d'Orange, l'ennemi le plus implacable de Louis XIV. L'empereur, le roi d'Espagne, en un mot, tous les confédérés de la dernière guerre, s'unirent à eux. Cette ligue, connue sous le nom de ligue d'Augsbourg, éclata en 1687. Pour la rendre encore plus formidable, on forma le projet de chasser Jacques II du trône de la Grande-Bretagne, et d'y placer le prince Guillaume d'Orange. Ce dessein fut exécuté. Le dauphin, fils unique du roi, ouvrit la campagne par la prise de Philipsbourg, le 29 octobre 1688; son armée victorieuse fut conduite dans le Bas-Palatinat. Depuis Bâle jusqu'à Coblentz, tout fut soumis le long du Rhin; mais les confédérés ayant réuni leurs forces, les Français abandonnèrent, à leur approche, toutes les places qu'ils avaient prises depuis le siége de Philipsbourg. L'année suivante, 1690, fut plus heureuse. Le maréchal de Luxembourg gagna, le 1er juillet, une bataille contre le prince de Waldeck, à Fleurus. La flotte du roi, commandée par le comte de Tourville, défit, dans la Manche, celles d'Angleterre et de Hollande. Catinat se rendit maître du Pas-de-Suze, prit Nice, Villefranche, et remporta la victoire de Staffarde, contre les troupes du duc de Savoie. Le prince d'Orange fut obligé de lever le siége de Limmerick, en Irlande. Mons, dans les Pays-Bas; Valence, en Catalogne; Carmagnole et Montmélian, en Savoie, furent les conquêtes de la campagne suivante. Ces succès furent contrebalancés par la perte de la bataille navale de la Hogue, en 1692. Le combat dura depuis le matin jusqu'à la nuit, avec des efforts signalés de valeur de la part de nos troupes; cinquante de nos vaisseaux combattirent contre quatre-vingt-quatre. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français, obligés de faire retraite, furent dispersés par le vent sur les côtes de Bretagne et de Normandie; et, ce qu'il y eut de plus malheureux, l'amiral anglais leur brûla treize vaisseaux. Cette défaite sur la mer, une des premières époques du dépérissement de la marine de France, fut affaiblie par les avantages qu'on remporta sur terre. Le roi assiégea Namur en personne, prit la ville en huit jours, le 5 juin 1692, et les châteaux en vingt-deux. Luxembourg empêcha le roi Guillaume de passer la Méhaine à la tête de quatre-vingt mille hommes, et de venir faire lever le siége. Ce général gagna, peu de temps après, deux batailles : celle de Steinkerque, en 1692, et celle de Nerwinde, en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières et plus glorieuses. L'année 1694, remarquable par la disette qu'on souf-

frit en France, ne le fut par aucun succès éclatant. La campagne de 1695 se réduisit à la prise de Casal, dont les fortifications furent rasées entièrement. Comme les recrues se faisaient difficilement en 1695, des soldats, répandus dans Paris, enlevaient les gens propres à porter les armes, les enfermaient dans des maisons, et les vendaient aux officiers. Ces maisons s'appelaient des fours : il y en avait trente dans la capitale. Le roi, instruit de cet attentat contre la liberté publique, que le magistrat n'avait osé réprimer, de crainte de lui déplaire, fit arrêter les enrôleurs, ordonna qu'ils fussent jugés dans toute la rigueur des lois, rendit la liberté à ceux qui l'avaient perdue par fraude ou par violence, et dit qu'il voulait être servi par des soldats, et non par des esclaves. On s'attendait à de grands événemens du côté de l'Italie, en 1696. Le maréchal de Catinat, qui avait remporté l'importante victoire de la Marsaille, en 1693, sur le duc de Savoie, était campé à deux lieues de Turin. Ce prince, las de la guerre, conclut un accommodement avec la France, le 18 septembre 1696. Par ce traité, Louis XIV lui rendit tout ce qu'il lui avait pris pendant la guerre, lui paya quatre millions, eut la vallée de Barcelonnette en échange de Pignerol, et maria le duc de Bourgogne avec la fille aînée du duc. Cette paix particulière fut suivie de la paix générale, signée à Ryswick, le 10 octobre 1697. Les eaux du Rhin furent prises pour bornes de l'Allemagne et de la France. Louis XIV garda ce qu'il possédait en-deçà de ce fleuve, et rendit ce qu'il avait conquis au-delà. Il reconnut le prince d'Orange pour roi d'Angleterre. Les Espagnols recouvrèrent ce que l'on avait pris sur eux depuis le traité de Nimègue, qui servit presque partout de fondement à celui de Ryswick. Cette paix fut précipitée, par le seul motif de soulager les peuples, qu'accablaient la misère, et des impôts multipliés sous vingt noms différens, qui augmentaient encore cette misère. « Il y a dix ans, dit alors Louis XIV, que je me trouve obligé de charger mes peuples; mais, à l'avenir, je vais me faire un plaisir extrême de les soulager. » Pontchartrain lui ayant proposé d'abattre tous les bâtimens de la place Vendôme, et d'en rebâtir une autre, dont Mansard donnerait le dessin, le roi répondit : « Louvois l'a fait faire presque malgré moi. Tous les ministres veulent faire quelque chose qui leur fasse honneur auprès de la postérité. Ils ont trouvé le secret de me faire passer en Europe pour un homme qui aime toutes ces vanités-là. Madame de Maintenon est témoin des chagrins que Louvois et La Feuillade m'ont donnés là-dessus; je veux me les épargner désormais, et qu'on ne me propose rien d'approchant. Que mon peuple soit bien nourri, je serai toujours assez bien logé. » (*Voyez* Ballin.) L'Europe se promettait en vain le repos après une guerre si longue et si cruelle, après tant de sang répandu, après les malheurs de tant d'Etats. Depuis long-temps les puissances soupiraient dans l'attente de la succession d'Espagne: Charles II, mort sans enfans en 1700, laissa sa couronne à Philippe de France, duc d'Anjou. Ce prince prit possession de cet

important héritage, sous le nom de Philippe V. Lorsqu'il fut déclaré roi à la cour de Versailles, Louis XIV lui dit : « Mon fils, vous devez être bon Espagnol; mais n'oubliez jamais que vous êtes né Français. » Les potentats de l'Europe, alarmés de voir la monarchie espagnole soumise à la France, s'unirent presque tous contre elle. Les alliés n'eurent d'abord pour objet que de démembrer ce qu'ils pourraient de cette riche succession ; et ce ne fut qu'après plusieurs avantages qu'ils prétendirent ôter le trône d'Espagne à Philippe. La guerre commença par l'Italie. L'empereur, voulant procurer ce trône à l'archiduc Charles, y envoya le prince Eugène, avec une armée considérable. Il se rendit maître de tout le pays d'entre l'Adige et l'Adda, et manqua de prendre Crémone, en 1702. (*Voyez* son article.) Les premières années de cette guerre furent mêlées de succès et de revers; mais l'année 1704 vit changer la face de l'Europe. L'Espagne fut presque conquise par le Portugal, qui venait d'entrer dans la grande alliance, et dont les troupes étaient fortifiées de celles d'Angleterre et de Hollande. L'Allemagne fut un moment délivrée des Français. Les alliés, commandés par le prince Eugène, par Marlboroug, par le prince de Bade, taillèrent en pièces, le 13 août, à Hochstett, l'armée française, commandée par Tallard et Marchin. Cette bataille, dans laquelle vingt-sept bataillons et quatre régimens de dragons furent faits prisonniers, douze mille hommes tués, trente pièces de canon prises, nous ôta cent lieues de pays, et du Danube nous jeta sur le Rhin. L'année 1705, plus glorieuse pour la France, fut fatale à l'Espagne. Nice et Villefranche furent prises ; la victoire à Cassano, 10 août, fut disputée au prince Eugène par le duc de Vendôme, avec avantage ; la Champagne garantie d'invasion par Villars. Mais Tessé leva le siége de Gibraltar ; les Portugais se rendirent maîtres de quelques places importantes ; Barcelonne se rendit à l'archiduc d'Autriche, le concurrent de Philippe V dans la succession ; Gironne, se déclara pour lui ; la bataille de Ramillies fut perdue par Villeroi, malheureux en Flandre, après l'avoir été en Italie. On prétend que le roi, en apprenant la perte de cette bataille, dit : « Dieu a donc oublié tout ce que j'ai fait pour lui. » Anvers, Gand, Ostende, et plusieurs autres villes furent enlevées à la France. L'année 1706 fut encore plus malheureuse que la précédente. Alcantara, en Espagne, tomba entre les mains des ennemis, qui, profitant de cet avantage, s'avancèrent jusqu'à Madrid et s'en rendirent les maîtres. On tenta vainement de prendre Turin ; le duc d'Orléans fut défait par le prince Eugène devant cette ville. Le mauvais succès de ce siége fit perdre le Milanais, le Modénois, et presque tout ce que l'Espagne avait en Italie. Les Français n'étaient pas pourtant découragés : ils mirent à contribution, en 1707, tout le pays qui est entre le Mein et le Necker, après que le maréchal de Villars eut forcé les lignes de Stolhoffen. Le maréchal de Berwick remporta à Almanza, le 25 avril de la même année, une victoire signalée, suivie de la réduction des royaumes de Valence

et d'Aragon. Le chevalier Forbin et Duguay-Trouin se distinguèrent sur mer, battirent les flottes ennemies en diverses rencontres, et firent des prises considérables. La fortune ne favorisa pas les Français en 1708, soit en Allemagne, soit en Italie. La ville de Lille fut reprise par les alliés, qui avaient gagné, peu de temps auparavant, la bataille d'Oudenarde. Les Impériaux, qui s'étaient rendus maîtres du royaume de Naples l'année précédente, s'emparèrent du duché de Mantoue, pendant que les Anglais conquirent le Port-Mahon. Le cruel hiver de 1709 acheva de plonger la France dans le désespoir : les oliviers, les orangers, ressource des provinces méridionales, périrent : presque tous les arbres fruitiers gelèrent : il n'y eut point d'espérance de récolte. La misère augmenta le découragement. Louis XIV demanda la paix, et n'obtint que les réponses les plus dures. Déjà Marlborough avait pris Tournai, dont Eugène avait couvert le siége; déjà ces deux généraux marchaient pour investir Mons. Le maréchal de Villars rassemble son armée, va au secours de cette place, et leur livre bataille près du village de Malplaquet : il la perdit et fut blessé; mais cette défaite lui fit presque autant d'honneur qu'une victoire. Les ennemis laissèrent sur le champ de bataille 12,000 hommes tués ou blessés; les Français n'en perdirent que 8,000. Le maréchal de Boufflers fit la retraite en si bon ordre, qu'il ne laissa ni canons, ni prisonniers. Le roi était ferme dans l'adversité. Stairs, ambassadeur d'Angleterre, lui ayant parlé avec peu de retenue, dans une audience particulière, le roi, après l'avoir écouté tranquillement, lui dit pour toute réponse : « M. l'ambassadeur, j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir. » Stairs, en le racontant, dit au maréchal de Noailles : « J'avoue que la vieille machine m'en a imposé. » Vivement affligé des malheurs de ses peuples, et de la résistance de ses ennemis, il envoya, en 1710, le maréchal d'Uxelles et le cardinal de Polignac, pour demander la paix. Il porta la modération jusqu'à promettre de fournir de l'argent aux alliés, pour les aider à ôter la couronne à son petit-fils. Ils voulaient plus : ils exigeaient qu'il se chargeât seul de le détrôner, et cela dans l'espace limité de deux mois. Cette demande absurde fit dire au roi : « Puisqu'il faut que je fasse la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans. » Pressé de toutes parts, dénué de secours, il dit un jour, en plein conseil, en versant des larmes : « Je ne puis donc faire ni la paix ni la guerre. » Cependant il continua la guerre, quelque malheureuse qu'elle fût. Philippe V, battu près de Saragosse, fut obligé de quitter la capitale de ses états, et y rentra par une victoire. Les négociations pour la paix recommencèrent en 1711, année de la mort de l'empereur Joseph, et elles eurent un effet heureux (*Voyez* GAUTHIER) auprès d'Anne, reine d'Angleterre. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes, le 24 août 1711. On commença enfin à Utrecht des conférences pour une pacification générale. La France n'en fut pas moins dans la consternation : des détachemens considérables, eu-

voyés par le prince Eugène, avaient ravagé une partie de la Champagne, et pénétré jusqu'aux portes de Reims. L'alarme était à Versailles, comme dans le reste du royaume. Les secours que Louis XIV tira de ses sujets, dans ces temps de détresse, lui firent sentir qu'un roi est un homme qui a besoin des autres hommes. Le préambule de l'édit du dixième, publié en 1710, est d'un style moins despotique que les édits précédens. Ce prince, dans ses temps de prospérité, choqué qu'un magistrat eût dit, le *Roi et l'État*, l'avait interrompu, en disant : *l'État, c'est moi*. Mais il commença à connaître que dans un État bien constitué, le chef ne doit jamais se séparer du corps. L'adversité lui donna encore de nouvelles leçons. La mort de son fils unique, le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne, leur fils aîné, enlevés rapidement et portés dans le même tombeau; le dernier de leurs enfans moribond; toutes ces infortunes domestiques, jointes aux infortunes étrangères, firent regarder la fin de son règne comme un temps marqué par la calamité, ainsi que le commencement l'avait été par la fortune et par la gloire. Au milieu de ces désastres, le maréchal de Villars force le camp des ennemis à Denain, le 24 juillet 1712, et sauve la France. Cette victoire est suivie de la levée du siége de Landrecies, par le prince Eugène, de la prise de Douai, du Quesnoi, et de celle de Bouchain. Tant d'avantages remportés en une seule campagne mirent les alliés hors d'état de continuer la guerre, et accélérèrent la conclusion de la paix générale. Elle fut signée à Utrecht, par la France et l'Espagne, avec l'Angleterre, la Savoie, le Portugal, la Prusse et la Hollande, le 11 avril 1713; et avec l'empereur, le 11 mars 1714, à Rastadt. Par ces différens traités, Louis XIV reconnut l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse; il rendit à la Hollande ce qu'il possédait dans les Pays-Bas catholiques; il promit de faire démolir les fortifications de Dunkerque: les frontières de l'Allemagne restèrent dans l'état où elles étaient après la paix de Ryswick. Louis quitte la vie sans se plaindre, et les grandeurs sans les regretter. Le courage d'esprit avec lequel il vit sa fin, fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie. *Pourquoi pleurez-vous*, dit-il à ses domestiques? *Vous avez dû depuis long-temps vous préparer à me perdre. M'avez-vous cru immortel?* Il nomma dauphin le *jeune roi*: il lui échappa de dire : *quand j'étais roi*. Sa grandeur d'ame alla jusqu'à reconnaître publiquement ses fautes. Il recommanda à son successeur « de soulager ses peuples, et de ne pas l'imiter dans sa passion pour la gloire, pour la guerre, pour les femmes et pour les bâtimens. » Il expira le 1er septembre 1715. Il vit, avant sa mort, quatre rois en Danemarck, quatre en Suède, cinq en Pologne, quatre en Portugal, trois en Espagne, quatre en Angleterre, trois empereurs, et neuf papes. « L'aveu qu'il fit, en mourant, de ses erreurs et de ses fautes, ne peut, dit un auteur recommandable, justifier entièrement sa mémoire. Trop de passion pour la gloire, trop de penchant au despotisme, trop de hauteur à l'égard de ses voisins, trop de

goût pour les dépenses fastueuses et superflues, de trop grandes sévérités dans des choses personnelles, surtout dans celles qui étaient relatives à ses maîtresses, une certaine vanité dans la conduite, entretenue par les louanges excessives des flatteurs, tels sont les torts qui pourront affaiblir le mérite des services sans nombre qu'il a rendus au genre humain; mais ils ne détruiront jamais la gloire que lui ont acquise tant de choses utiles et admirables, entreprises et exécutées avec une vigueur, une suite et un succès qui étonnent encore l'imagination. Les poètes, les orateurs de son temps l'ont, en quelque sorte, déifié. En rabattant de leurs éloges tout ce qu'une rigide philosophie peut trouver digne de blâme, on verra encore, dans Louis XIV, le grand homme et le grand roi. Si les ravages du Palatinat, et les vexations exercées contre les calvinistes; si la révocation de l'édit de Nantes, la faute la plus grave, peut-être, où l'ait entraîné son penchant décidé à faire tout plier sous ses lois, faute que lui défendait de commettre la politique autant que la justice et l'humanité, et dont les résultats furent si funestes, puisqu'en peu de temps elle enleva à la France plus de 50,000 familles, au trésor public des millions, aux manufactures les bras les plus industrieux, et détruisit presque entièrement l'ouvrage du grand Colbert; si les rigueurs dont, en son nom, on usa au sujet du jansénisme; si quelques abus de pouvoir et quelques mouvemens d'orgueil lui attirent les reproches de la postérité, les juges impartiaux pourront trouver, dans la pureté de ses intentions, dans son zèle pour la religion, dans le desir réel qu'il avait de tranquilliser et non de tyranniser les consciences, des motifs suffisans pour l'excuser. On se rappellera sa modération et sa prudence, lorsque, dans ses démêlés au sujet de la régale, avec l'altier et inflexible Innocent XI, il sut accorder ce qu'il devait à son respect pour le pape et à sa religion, avec ce qu'il se devait à lui-même comme monarque français. On rendra justice à ses qualités personnelles, à ce soin particulier qu'il eut toujours de tempérer sa grandeur par son affabilité, et à la patience avec laquelle souvent il souffrit la contradiction. Un de ses principes était, qu'après un mûr examen, il fallait prendre soi-même un parti, et le suivre avec fermeté. « Mes fautes, disait-il, sont venues de ma complaisance, et pour m'être laissé aller trop nonchalamment aux avis des autres. Rien n'est si dangereux que la faiblesse, de quelque nature qu'elle soit. » Il eut des maîtresses. (*Voyez* FONTANGES, ROCHECHOUART, VALLIÈRE.) Mais si elles firent donner des places, des emplois, elles influèrent rarement sur les affaires générales. D'ailleurs, ses passions amoureuses cessèrent depuis que madame de Maintenon eut fixé son cœur. S'il aima les louanges, il souffrit quelquefois la contradiction. Racine et Boileau furent obligés de simplifier les inscriptions trop pompeuses que portaient les tableaux de la galerie de Versailles. Un courtisan demanda un jour au poète anglais Prior, en parcourant avec lui cette galerie, si le palais du roi d'Angleterre était enrichi de pareilles décorations? — Les monumens de la gloire du roi

mon maître seraient partout, répondit Prior, excepté chez lui. » Dans sa vie privée, il fut, à la vérité, trop plein de sa grandeur, mais affable; ne donnant point à sa mère de part au gouvernement, mais remplissant avec elle tous les devoirs d'un fils; infidèle à son épouse, mais observant tous les devoirs de la bienséance; bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires jusqu'à la ponctualité : « Jamais, dit R. L. d'Argenson, il n'a manqué d'une minute aux momens qu'il avait assignés; et quelque grand qu'il fût, c'est peut-être cette exactitude personnelle qui lui donna le droit de sentir et de reprocher à ceux qui le servaient le moindre défaut d'exactitude; » pensant juste, parlant bien, et aimable avec dignité. Il avait voulu plusieurs fois goûter les douceurs de l'amitié; mais elles sont peu faites pour les rois. « J'ai cherché des amis, disait-il, et je n'ai trouvé que des intrigans. » N'éprouvant de la part des courtisans que des sentimens qui ne répondaient point aux siens, il disait : « Toutes les fois que je donne une place vacante, je fais cent mécontens et un ingrat. » (*Voyez* MAINTENON.) On se souvient encore de plusieurs de ses reparties, les unes pleines d'esprit, les autres d'un grand sens. Le marquis de Marivaux, officier-général, homme un peu brusque, avait perdu un bras dans une action, et se plaignait au roi, qui l'avait récompensé autant qu'on le peut pour un bras cassé : « Je voudrais avoir perdu aussi l'autre, dit-il, et ne plus servir votre majesté. — J'en serais bien fâché pour vous et pour moi, » lui répondit le roi; et ce discours fut suivi d'un bienfait. — Lorsque Pontchartrain fut nommé chancelier : « Je suis assuré, lui dit le roi, que j'ai eu plus de plaisir à vous donner cette place que vous n'en avez eu à la recevoir. » Le prince de Condé l'étant venu saluer, après le gain d'une bataille contre Guillaume III, le roi se trouva sur le grand escalier, lorsque le prince, qui avait de la peine à monter à cause de sa goutte, s'écria : « Sire, je demande pardon à votre majesté, si je la fais attendre. — Mon cousin, lui répondit le roi, ne vous pressez point; on ne saurait marcher bien vite quand on est aussi chargé de lauriers que vous l'êtes. » — Le maréchal du Plessis, qui ne put faire la campagne de 1672, à cause de son grand âge, ayant dit au roi « qu'il portait envie à ses enfans qui avaient l'honneur de le servir; que pour lui, il souhaitait la mort, puisqu'il ne lui était plus propre à rien »; le roi lui dit, en l'embrassant : « Monsieur le maréchal, on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquise. Il est agréable de se reposer après tant de victoires. » — Un des musiciens de sa chapelle avait tenu des propos indécens contre un prélat; celui-ci se trouvant dans la tribune du roi lui dit que ce musicien perdait sa voix : Louis XIV lui répondit : « Dites qu'il chante bien, mais qu'il parle mal... » La discipline ne pouvait pas être beaucoup plus sévère chez les Romains que dans les belles armées de Louis XIV. Ce prince, passant ses troupes en revue, frappa d'une baguette la croupe d'un cheval. Le cavalier ayant été désarçonné par le mouvement que fit le cheval à cette

occasion, fut renvoyé sur-le-champ, comme incapable de servir. Dans le temps que ce monarque travaillait à établir une discipline austère et inviolable dans ses troupes, il chercha l'occasion d'en donner lui-même un exemple remarquable. L'armée commandée par le grand Condé ayant campé dans un endroit où il n'y avait qu'une maison, le roi ordonna qu'on la gardât pour le prince. Condé voulut en vain se défendre de l'occuper; il y fut forcé. « Je ne suis que volontaire, dit le monarque, et je ne souffrirai point que mon général soit sous la toile, tandis que j'occuperai une habitation commode... » Ce prince s'est encore immortalisé par la protection qu'il accorda aux sciences et aux lettres. « J'ai eu la curiosité, dit Duclos, de relever dans les manuscrits de Colbert l'état des pensions que Louis XIV donna aux gens de lettres français et étrangers; le total ne montait qu'à 66,300 livres, savoir 52,300 aux français, et 14,000 aux étrangers.» Duclos en conclut que les trompettes de la renommée ne sont pas si chères. C'est sous son règne qu'on vit éclore ces chefs-d'œuvre d'éloquence, d'histoire, de poésie, qui feront l'éternel honneur de la France. Corneille donna des leçons d'héroïsme et de grandeur d'ame dans ses immortelles tragédies. Racine, s'ouvrant une autre route, fit paraître sur le théâtre une passion que les anciens poètes dramatiques n'avaient guère connue, et la peignit des couleurs les plus touchantes. Despréaux, dans ses *Épîtres* et dans son *Art poétique*, se rendit l'égal d'Horace. Molière laissa bien loin derrière lui les comiques de son siècle et de l'antiquité. La Fontaine effaça Ésope et Phèdre, en profitant de leurs idées. Bossuet immortalisa les héros dans ses *Oraisons funèbres*, et instruisit les rois dans son *Histoire universelle*. Fénélon, le second des hommes dans l'éloquence, et le premier dans l'art de rendre la vertu aimable, inspira par son *Télémaque* la justice et l'humanité. Dans le même temps où notre littérature s'enrichissait de tant de beaux ouvrages, Le Poussin faisait ses tableaux, Puget et Girardon leurs statues; Le Sueur peignait le cloître des Chartreux; et Lebrun les batailles d'Alexandre; Perrault et Mansard fournissaient des modèles aux architectes de toutes les nations: Riquet creusait le canal du Languedoc, Le Nôtre traçait les jardins de Versailles; Quinault, créateur d'un nouveau genre, s'assurait l'immortalité par ses Poèmes lyriques, et Lulli donnait à notre musique naissante de la douceur et des grâces; enfin Descartes, Huygbens, l'Hopital, Cassini, acquéraient des noms célèbres dans l'empire des sciences. Louis XIV encouragea et récompensa la plupart de ces grands hommes; et le même monarque qui sut employer les Condé, les Turenne, les Luxembourg, les Créqui, les Catinat, les Vauban, les Vendôme, les Villars dans ses armées; les Duquesne, les Tourville, les Duguay-Trouin dans ses escadres; les Colbert, les Louvois, les Torcy, les Beauvilliers dans ses cabinets; choisit les Boileau et les Racine pour écrire son Histoire; les Bossuet, les Fénélon, les Montausier pour instruire ses enfans; et les Fléchier, les Bourdaloue, les Massillon pour l'instruire lui-même. Son premier parlement avait

Molé, Lamoignon pour chefs; Talon et d'Aguesseau pour organes. Malgré tant de grands hommes, choisis ou favorisés par Louis XIV, ce prince a, depuis quelque temps une foule de détracteurs, auxquels nous répondrons par cette réflexion de d'Alembert. « Le moyen le plus sûr peut-être, dit cet écrivain, d'apprécier les rois, c'est de les juger par les hommes à qui ils accordent leur confiance. Louis XIV, donna pour gouverneurs à son fils et à son petit-fils les deux hommes les plus vertueux de la cour, et surtout les plus déclarés contre l'adulation et la bassesse, Montausier et Beauvilliers; pour précepteurs, les deux plus illustres prélats de l'Église de France, Bossuet et Fénélon..... Qu'on joigne à tant d'excellens choix pour un seul objet, ceux de Turenne, de Condé, de Luxembourg, de Colbert et de Louvois; qu'on y joigne le goût exquis avec lequel le monarque sut apprécier par lui-même les talens si précieux de Despréaux et de Racine, de Quinault et de Molière; qu'on y joigne enfin l'honneur qu'il eut d'avertir sa cour et toute la nation du mérite de ces grands écrivains; et on concluera, pour peu qu'on soit juste, que si Louis XIV a été trop encensé par la flatterie, il a été digne aussi de recevoir des éloges par la bouche de la justice et de la vérité. Bossuet et les autres hommes de génie, dont le prince sut mettre les talens en œuvre dans les jours brillans de sa gloire, doivent lui faire pardonner quelques choix moins heureux, auxquels il eut la faiblesse de se prêter sur la fin de sa vie. La révolution générale qui se fit sous son règne, dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, influa sur toute l'Europe. Elle s'étendit en Angleterre; elle porta le goût en Allemagne, les sciences en Russie; elle ranima l'Italie languissante. Les artistes de ces peuples divers doivent de la reconnaissance à Louis XIV. Les lecteurs, curieux de connaître plus en détail les hommes illustres qui ont honoré son siècle, peuvent consulter leurs articles répandus dans ce Dictionnaire. Limiers, Larrey, Reboulet, Martinière, et Voltaire, ont écrit son Histoire: mais le *Siècle de Louis XIV*, quoique supérieurement écrit, est à plusieurs égards trop court, trop superficiel; et les ouvrages des autres historiens sont trop diffus, trop inexacts; leur travail ne s'est borné qu'à compiler et à défigurer des gazettes. Le général Grimoard secondé par Grouvelle a fait imprimer, en 1806, 6 vol. in-8°, les *Œuvres de Louis XIV*, sur la copie, les manuscrits originaux qui lui avaient été remis en 1786 par Louis XVI. Ces œuvres jettent un grand jour sur la personne et le règne de Louis-le-Grand, et elles prouvent que ce qu'on avait publié jusqu'ici sur l'histoire civile, politique et militaire de ce prince, était fautif et incomplet. L'histoire des autres pays y a gagné autant que celle de France; les Anglais, par exemple, y ont appris que, malgré l'intéressant recueil du chevalier Dalrymple, les liaisons secrètes de leurs rois Charles II et Jacques II n'étaient pas totalement connues, ni dans leur naissance, ni quant à leurs motifs. L'Allemagne y a vu éclairci tout le mystère d'un traité de partage éventuel de la monarchie d'Espagne, longtemps inconnu, entre l'empereur

et Louis XIV : les Espagnols ont trouvé, en outre, des détails ignorés sur les démarches politiques qui préparèrent le changement de leur ancienne dynastie. La singulière révolution qui se fit en Portugal, dans l'année 1667, y est développée avec un grand nombre de particularités omises ou déguisées dans les Mémoires qui en ont été donnés. Cet exposé suffit pour faire sentir l'extrême différence qui existe entre les *Œuvres de Louis XIV*, et les *Mémoires de Louis XIV*, publiés aussi en 1806, 1 vol. in-8°, par M. Gain Montagnac. Ces derniers sont tronqués, infidèles et défectueux ; les considérations sur Louis XIV, qui se trouvent dans le premier volume de ses Œuvres, sont de M. Grouvelle. On a encore l'*Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, par l'abbé Lambert ; et un *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, de M. Lemontey, Paris, 1818, in-8°.

LOUIS XV, arrière-petit-fils de Louis XIV, et fils du duc de Bourgogne (depuis dauphin), et de Marie-Adélaïde de Savoie, naquit à Fontainebleau, le 15 février 1710, et fut d'abord nommé duc d'Anjou. Devenu dauphin, le 8 mars 1712, par la mort de son illustre père, il monta sur le trône, le 1er septembre 1715, sous la tutelle du duc d'Orléans. Dès sa première enfance il montra un esprit juste et solide. On lui demanda un jour qui étaient ceux qu'il devait aimer ? « Les honnêtes gens, répondit-il. — Et ceux que vous devez éviter ? — Les flatteurs, ajouta-t-il. » On l'entretenait des titres donnés à ses ancêtres, dont les uns s'appelaient le Hardi, le Grand, le Juste : « Je voudrais, dit-il, pouvoir mériter celui de Louis-le-Parfait.... » Philippe, duc d'Orléans, son plus proche parent, devait être régent ; mais il voulait devoir cette place à sa naissance, et non au testament de Louis XIV. Ce testament, qui aurait beaucoup gêné son administration, fut cassé par le parlement, et la régence lui fut déférée le 2 septembre, c'est-à-dire le lendemain de la mort de Louis XIV. Ce prince avait prévu ce qui arriva. « J'ai fait mon testament, avait-il dit à une princesse, parce qu'ils l'ont voulu ; car du reste il en sera du mien comme de celui de mon père : quand j'aurai les yeux fermés, on n'y aura aucun égard. » Les premiers soins du régent furent de rétablir les finances qui étaient dans le plus grand désordre. On créa une chambre de justice contre ceux qui s'étaient enrichis, sous le règne précédent, des malheurs de la France. On rechercha les fortunes de près de 4,500 personnes ; et, les taxes auxquelles on les soumit étant une ressource insuffisante, le régent permit à Law, intrigant écossais, de former une banque dont on se promettait les plus grands avantages. Tant que cet établissement fut renfermé dans de justes bornes, et qu'il n'y eut pas plus de papier que d'espèces, il en résulta un grand crédit, et par conséquent le bien de la France ; mais quand Law eut lié d'autres entreprises à ce premier projet, tout fut dans le plus grand désordre. (*Voyez* les articles Law et Philippe, duc d'Orléans, auxquels nous renvoyons pour tout ce qui regarde les événemens de la régence.) Les suites des dangereuses innovations

de Law furent la subversion de cent familles, la disgrace du chancelier d'Aguesseau (*Voyez* son article), et l'exil du parlement à Pontoise. Le roi ayant été couronné à Reims en 1722, et déclaré majeur l'année suivante, le duc d'Orléans lui remit les rênes de l'état, dont il avait eu la conduite pendant sa minorité. Le cardinal Dubois, alors secrétaire d'état, fut chargé pendant quelque temps de la direction générale des affaires; mais ce ministre étant mort au mois d'août 1723, le duc d'Orléans accepta le titre de premier ministre. Ce prince, mort le 2 décembre de la même année, eut pour successeur dans le ministère le duc de Bourbon, qui s'empressa de chercher une épouse au jeune monarque. Il choisit la princesse de Pologne, Marie Leczinska, fille du roi Stanislas. Le mariage fut célébré à Fontainebleau, le 5 septembre 1725, et une heureuse fécondité fut le fruit de cette union. Le nouveau ministère ayant effarouché le parlement, la noblesse et le peuple, par des édits bursaux, le duc de Bourbon fut disgracié. Le cardinal de Fleury, qui prit sa place, substitua une sage économie aux profusions dont on se plaignait. Sans avoir le titre de premier ministre, il eut toute la confiance de Louis XV, et s'en servit pour faire le bien et réparer les maux passés. La double élection d'un roi de Pologne, en 1733, alluma la guerre en Europe. Louis XV, gendre de Stanislas, qui venait d'être élu pour la seconde fois, le soutint contre l'électeur de Saxe, fortement appuyé par l'empereur Charles VI. Ce dernier Souverain agit si efficacement pour le prince qu'il protégeait, que Stanislas fut obligé d'abandonner la couronne qui lui avait été décernée, et de prendre la fuite. Louis XV, voulant se venger de cet affront sur l'empereur, s'unit avec l'Espagne et la Savoie contre l'Autriche. La guerre se fit en Italie, et fut glorieuse. Le maréchal de Villars, en finissant sa longue et brillante carrière, prit Milan, Tortone et Novare. Le maréchal de Coigny gagna les batailles de Parme et de Guastalla. Enfin, en 1734, l'empereur avait perdu presque tous ses états d'Italie. La paix lui était devenue nécessaire: il la fit; mais elle ne fut avantageuse qu'à ses ennemis. Par le traité définitif, signé le 18 novembre 1738, le roi Stanislas, qui avait abdiqué le trône de Pologne, devait en conserver les titres et les honneurs, et être mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, pour être réunis après sa mort à la couronne de France. Ainsi la réunion de cette riche province si longtemps desirée, et si inutilement tentée jusqu'alors, fut consommée par une suite d'événemens auxquels la politique ne se serait pas attendue. Il n'en coûta qu'une pension de 3 millions 500 mille liv. faite au duc de Lorraine, jusqu'à ce que la Toscane, qu'on lui donnait en échange, lui fût échue. Le vieux duc de Toscane étant mort peu de temps après, et Louis XV étant déchargé de la pension: « Cet argent, dit-il, me vient fort à propos pour diminuer les tailles et pour soulager les pauvres paroisses qui ont été grêlées. » En effet, les tailles furent diminuées de trois millions. La mort de l'empereur Charles VI, arrivée en 1740, ouvrit une nouvelle scène. La succession de la maison d'Au-

triche fut disputée par quatre puissances; et la France se déclara contre la fille de Charles VI. Cette guerre, dans laquelle nous eûmes le malheur d'entrer, ne paraissait guère juste. Après avoir solennellement garanti la Pragmatique-Sanction de ce dernier empereur autrichien, et la succession de Marie-Thérèse à l'héritage de son père; après avoir eu la Lorraine pour prix de ses engagemens, il ne paraissait pas qu'on dût manquer à une telle promesse. Louis XV, entraîné par quelques courtisans ambitieux, qui attendaient leur élévation d'une nouvelle guerre, s'unit aux rois de Prusse et de Pologne, pour faire élire empereur Charles-Albert, électeur de Bavière. Créé lieutenant-général du roi de France, ce prince se rend maître de Passau, arrive à Lintz, capitale de la Haute-Autriche; mais, au lieu d'assiéger Vienne, dont la prise eût été un coup décisif, il marche vers Prague, s'y fait couronner roi de Bohême, et va recevoir à Francfort la couronne impériale sous le nom de Charles VII. Ces premiers succès furent suivis de pertes rapides. Prague fut reprise en 1742, et la bataille de Dettingue, perdue l'année suivante, détruisit presque toutes les espérances de l'empereur protégé par la France. Il fut bientôt chassé de ses états héréditaires, et errant dans l'Allemagne, tandis que les Français étaient repoussés au Rhin et au Mein. Le cardinal de Fleury avait terminé sa longue carrière, le 29 janvier 1743. Louis XV, gouvernant par lui-même, voulut se montrer à la tête de ses armées. Il fit sa première campagne au printemps de 1744, et prit Courtray, Menin et Ypres. Au siége de Menin, on lui dit, qu'en risquant une attaque qui ne coûterait que peu de sang, on pourrait prendre la place quatre jours plus tôt : « J'aime mieux perdre ces quatre jours, répondit-il, devant une place, qu'un seul de mes sujets....... » Louis XV quitte la Flandre où il avait des succès, pour aller au secours de l'Alsace, où les Autrichiens avaient pénétré. Tandis qu'il marchait contre le prince Charles de Lorraine, général de l'armée ennemie qui avait passé le Rhin, il est réduit à l'extrémité par une maladie dangereuse qui l'arrête à Metz. Ce fut à cette occasion que les Français lui donnèrent des témoignages singuliers de leur tendresse alarmée : il fut surnommé le Bien-Aimé. La nouvelle de sa guérison fut reçue comme celle d'une victoire importante; et le roi, dans les transports de sa reconnaissance, s'écria: « Ah! qu'il est doux d'être aimé ainsi! et qu'ai-je fait pour le mériter? » Pendant sa maladie, il avait tenu un propos qui prouvait que ses maux ne lui avaient pas fait perdre de vue l'intérêt de l'état. Son dessein, en quittant la Flandre, avait été de livrer bataille au prince Charles de Lorraine; mais la marche trop lente des troupes ne lui avait pas permis de l'exécuter en personne. C'était le maréchal de Noailles qui avait pris le commandement en chef de l'armée d'Alsace. Louis XV, instruit dans son lit de la réunion des troupes, dit au comte d'Argenson : « Écrivez de ma part au maréchal de Noailles que, pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagnait une bataille. » A peine est-il rétabli, qu'il va assiéger Fribourg, et le prend le 5

novembre 1744. Les batailles de Fontenoi et de Lawfeld, gagnées en 1745 et 1747, la journée de Mèle, suivie de la prise de Gand, Ostende forcée en trois jours, Bruxelles pris au cœur de l'hiver, tout le Brabant hollandais subjugué, Berg-op-Zoom emporté d'assaut, Maëstricht investi en présence de quatre-vingt mille hommes, sont des événemens pour lesquels nous renverrons le lecteur à l'article des maréchaux de SAXE et de LOWENDAL; mais nous ne pouvons passer sous silence, qu'à la bataille de Fontenoi, Louis XV frappé du spectacle des morts et mourans, dit à un de ses officiers: « Qu'on ait soin des Français blessés comme de mes enfans. » On lui demanda « comment il voulait qu'on traitât les blessés du parti anglais. — Comme les nôtres, répondit-il; ils ne sont plus nos ennemis. » S'étant aperçu que les monceaux de cadavres, les cris des mourans, le sang qui inondait une vaste plaine, arrachaient des larmes au dauphin, il lui dit: « Apprenez, mon fils, combien la victoire est chère et douloureuse, méditez sur cet affreux spectacle, apprenez à ne pas vous jouer de la vie de vos sujets, et ne prodiguez pas leur sang dans des guerres injustes. » La bataille de Fontenoi fut la première bataille qu'un roi de France eût gagnée en personne sur les Anglais, depuis Saint-Louis. Le maréchal de Saxe ayant fait de l'armée une espèce de camp retranché, le duc de Cumberland pénétra ces retranchemens, à la tête des troupes anglaises et hanovriennes. La victoire commençait à se décider pour elles. Le maréchal envoya deux fois prier le roi de se retirer; Louis XV resta, et sa présence décida, en partie, le gain de la bataille. Dès ce jour mémorable, l'armée française prit sur celle des Anglais et des alliés une supériorité qu'elle ne perdit plus; mais tandis que tout cédait en Flandre, les affaires d'Italie étaient dans le plus mauvais état. La bataille de Plaisance, perdue en 1746 par le maréchal de Maillebois, avait forcé les Français à repasser les Alpes. Les troupes du duc de Savoie et de la reine de Hongrie ravageaient la Provence. Les Anglais, aussi heureux sur mer que les Autrichiens l'étaient en Italie, ruinaient notre commerce: ils s'emparaient de Louisbourg et du Cap-Breton; ils faisaient partout des prises immenses. Louis XV, à chaque victoire qu'il avait remportée, avait offert la paix; on l'avait refusée. « Écrivez en Hollande, disait-il à un de ses ministres, que je ne demande que la tranquillité de l'Europe; ce n'est pas ma condition, c'est celle des peuples que je veux rendre meilleure. » Enfin, cette paix, si désirée par les peuples accablés d'impôts, fut conclue à Aix-la-Chapelle, le 18 octobre 1748. Le roi qui, suivant ses expressions, « voulait faire cette paix non en marchand, mais en prince, » fit plus pour ses alliés que pour lui-même. Il assura Parme, Plaisance et Guastalla à don Philippe, son gendre, et le royaume des Deux-Siciles à don Carlos, son parent. Il fit rétablir le duc de Modène son allié, et la république de Gênes, dans tous leurs droits. Mais il priva le prétendant Stuart, de l'asile qu'il lui avait accordé; et cette condition forcée et peu honorable, que les Anglais lui imposèrent, prouve assez la vanité

des éloges des poëtes, qui ne cessèrent de répéter en vers et en prose qu'il avait donné la paix à l'Europe. Après cette paix, Louis aurait pu travailler à dédommager la France des malheurs de la guerre, si l'état des finances l'avait permis. Cependant de grandes routes furent ouvertes dans tout le royaume, pour faciliter le commerce. L'École royale militaire fut établie en 1751 ; on éleva quantité de monumens publics; les sciences et les arts furent honorés d'une protection particulière. On espérait quelques beaux jours ; et, au milieu du calme qu'on commençait à ressentir, on s'apercevait à peine des épines que l'affaire des billets de confession sema dans quelques villes. Mais la tranquillité des états fut troublée par une nouvelle guerre, allumée de Lisbonne à Pétersbourg, pour quelques terrains incultes de l'Acadie, dans l'Amérique septentrionale. Les Anglais, dont l'ambition cherchait l'occasion d'une rupture, nous les disputèrent en 1755, et firent la guerre sans la déclarer. Le roi de Prusse, auparavant allié des Français, se ligue avec l'Angleterre, tandis que l'Autriche, notre ancienne ennemie, s'unit avec la France. Louis XV est forcé de prendre les armes. Les Anglais furent d'abord battus dans le Canada, et craignirent une invasion dans leurs îles. Ils perdirent le Port-Mahon, que le maréchal de Richelieu prit d'assaut, au printemps de 1756, après une victoire navale du marquis de La Galissonnière. Le maréchal d'Estrées gagnait d'un autre côté la bataille de Hastimbeck sur le duc de Cumberland. Le maréchal de Richelieu, envoyé pour commander à sa place, poussa le général anglais, qui capitula à Closter-Seven avec toute son armée. L'électorat de Hanovre était conquis. Une armée française, jointe à celle des Cercles, marcha la même année (1757) contre le roi de Prusse en Saxe, et fut battue à la fameuse journée de Rosbach, donnée au commencement de novembre. Cette victoire fut décisive : l'électorat de Hanovre fut repris, malgré la capitulation de Closter-Seven, parce que cette capitulation, qui n'était qu'une espèce de traité politique, ne fut pas confirmée par les Anglais. L'armée française ruinée par l'indiscipline, la désertion, les maladies et les rapines, fut encore battue à Crevelt par le prince de Brunswick, en 1758 ; mais le duc de Broglie la vengea, en remportant une victoire complète à Bergen, vers Francfort, le 13 avril 1759. Enfin, après différens combats, où chaque parti était tantôt vaincu, tantôt vainqueur, tous les princes pensèrent sérieusement à la paix. La France en avait un besoin extrême. Ses armées, ses flottes avaient été battues ; ses ministres renvoyés l'un après l'autre, sans que les finances et l'administration s'en trouvassent mieux. Les Anglais avaient fait des conquêtes prodigieuses dans les Indes; ils avaient ruiné entièrement notre commerce en Afrique; ils s'étaient emparés de presque toutes nos possessions en Amérique. Le pacte de famille, conclu en 1761 entre toutes les branches souveraines de la maison de Bourbon, ne les avait pas empêchés d'enlever aux Espagnols la Havane, l'île de Cuba dans le golfe du Mexique, et les îles Philippines dans la mer des Indes. Par le traité de paix qui fut signé

à Paris, au commencement de 1763, ils rendirent quelques-unes de leurs conquêtes; mais ils en gardèrent la meilleure partie. La France céda à l'Angleterre, Louisbourg et le Cap-Breton, le Canada, toutes les terres sur la gauche du Missisipi, excepté la Nouvelle-Orléans L'Espagne y ajouta encore la Floride. Les Anglais gaguèrent environ 1,500 lieues de terrain en Amérique. On leur abandonna le Sénégal en Afrique, et ils restituèrent la Gorée. Minorque fut échangé contre Belle-Isle. Les îles de la Guadeloupe, de Marie-Galande, de la Desirade, de la Martinique, de Sainte-Lucie, celles de Saint-Pierre et de Miquelon pour la pêche de la morue, restèrent à la France. On restitua réciproquement les comptoirs et les places sur les côtes de Coromandel et d'Orixa. Telle fut la fin de cette guerre funeste à la France, et qui fut aussi en partie la source des divisions qui ont séparé les colonies anglaises d'Amérique de leur métropole. Les années qui suivirent cette paix furent tranquilles, si l'on en excepte l'affaire du duc de Parme avec le pape Clement XIII, qui obligea le roi de se rendre maître du Comtat-Venaissin en 1768; et la conquête de la Corse, et les changemens arrivés dans la magistrature en 1770 et 1771. Les jésuites, que quelques parlemens avaient déjà chassés de leur ressort en 1762, furent entièrement abolis en France par un édit du roi, donné au mois de novembre 1764. Au commencement de mai 1774, Louis XV fut attaqué, pour la seconde fois, de la petite-vérole et cette terrible maladie l'enleva à son peuple le 10 du même mois. Son attachement pour sa famille, sa douceur envers ceux qui le servaient, son amour pour la paix, sa modération, jointe à un esprit sage et juste, pouvaient faire espérer un bon règne, si ses vertus n'avaient pas été altérées par ses courtisans et ses maîtresses. Il était affable, prévenant, humain surtout, naturellement porté à faire du bien, et n'aurait jamais pu faire du mal si on ne le lui avait quelquefois inspiré. On sortait ordinairement content de sa présence. Il est vrai que les étrangers et les gens de lettres l'intimidaient un peu (car il était naturellement timide), et qu'ils ne tiraient de lui que quelques mots ou quelques questions insignifiantes, et presque toujours les mêmes. Mais il était plus ouvert avec des courtisans ou des officiers. Un jour qu'il revenait de la chasse, l'officier de la garde-robe, qui était absent, lui ayant fait attendre sa chemise pendant un quart d'heure, quoiqu'il fût tout en sueur, il défendit au gentilhomme de semaine de le gronder. Il dit comme Louis XIV dans une pareille occasion: « Laissez-le; il est assez fâché d'avoir manqué à son devoir. » Quand il allait à la chasse, on portait toujours quarante bouteilles de vin, moins pour lui que pour sa suite. Un jour qu'il eut soif, il demanda un verre de vin. On lui répondit qu'il n'y en avait plus. » N'en prend-on pas quarante bouteilles, demanda-t-il? — Oui, Sire, mais tout est bu. — Qu'on en prenne à l'avenir, dit-il tranquillement, quarante et une, afin qu'il en reste une pour moi. » Un officier, qui s'était ruiné au service, lui ayant demandé mille louis pour se mettre en état de continuer ses campagnes, il les lui accorda. Le con-

trôleur-général, qui venait de compter des sommes considérables pour des affaires importantes et pressées, représenta au roi qu'il n'y avait point d'argent au trésor : « Eh bien! dit ce prince, qu'on lui donne celui qui est dans ma cassette pour mes plaisirs; il n'est pas juste que je me divertisse lorsqu'un de mes officiers souffre. » Un brigadier de ses armées, qui n'était pas riche, fut envoyé par le général pour lui rendre compte d'une action où il s'était distingué. Louis XV tira de son doigt un diamant, qu'il lui donna. L'officier-général lui ayant fait sentir que, quelque précieux que fût un tel don, il avait plus besoin d'argent que de bijoux, le roi lui envoya le lendemain une somme plus considérable que la valeur du diamant. Lorsqu'il ne pouvait accorder ce qu'on lui demandait, il répondait avec tant de bonté, qu'on lui tenait compte, pour ainsi dire, de ses refus. Un vieil officier lui ayant demandé un poste, et le ministre de la guerre ayant répondu qu'il n'y en avait point de vacant : « Vous voyez, dit le roi au militaire, l'impossibilité où je me trouve de vous obliger; mais revenez une autre fois, je serai sans doute plus heureux. » Ce ton de bonté affectueuse, il le prenait souvent avec ses anciens serviteurs. Quoiqu'on lui ait reproché de n'avoir vu bien des choses que par autrui, il était, dit-on, instruit des affaires du royaume et de l'administration générale et particulière. Très-souvent il avait un agent de confiance auprès de ses ambassadeurs, avec lequel il entretenait une correspondance secrète. Mais il n'avait pas assez de force dans le caractère pour se décider d'après lui-même. Les *Mémoires politiques* du maréchal de Noailles renfermant quelques lettres de lui qui prouvent qu'il entrait dans les détails, et qu'il appréciait tout avec une sagacité peu commune. Le grand nombre d'impôts qu'il mit sur son peuple fit murmurer; et si quelques-uns furent occasionés par les guerres dispendieuses qu'il eut à soutenir, d'autres furent sollicités par l'avidité de ceux qui profitaient des graces de la cour et de la faiblesse du monarque. De ce nombre furent ses favoris et ses maîtresses, surtout dans les derniers temps. L'excès des abus des vingt dernières années de son règne ne contribuèrent pas peu à la révolution qui s'est faite de nos jours dans l'administration générale de la France. Louis XV reconnut ses fautes en mourant, et il se proposait de soulager ses sujets, s'il avait survécu. Il aimait la religion, protégeait ses ministres, et ne souffrait point qu'on tournât en dérision les choses sacrées, surtout en sa présence. Nous ne parlerons pas de l'accident effroyable du 5 janvier 1757; nous l'avons détaillé dans l'article de l'infâme auteur de cet attentat. (*Voy.* DAMIEN.) Louis XV était à sa mort, le plus ancien des monarques de l'Europe. Il eut de son mariage deux fils et huit filles. Ce prince avait le goût des beaux-arts, et connaissait l'histoire et la géographie. On a de lui un petit vol. in-8°, 1718, sur le *Cours des principales rivières de l'Europe*, ouvrage devenu rare, et qu'il avait composé sous la direction du célèbre géographe de Lisle. Les sciences, les lettres et les arts ont été encouragés et perfectionnés sous son règne. Le voyage au pôle par Maupertuis, et celui qui

fut fait à l'équateur par La Condamine ; et d'autres voyages aux Philippines, à la Californie, en Sibérie, faits par ordre du gouvernement, prouvent le zèle du roi et de ses ministres pour tout ce qui avait rapport à l'astronomie, à la navigation, à l'histoire naturelle. La physique expérimentale, les mathématiques, la mécanique, ont fait sous ce règne des progrès considérables ; et ces progrès ont influé sur les arts nécessaires. Les étoffes ont été manufacturées à moins de frais par les soins du célèbre Vaucanson et de quelques autres mécaniciens dignes de marcher sur ses traces. Un académicien infatigable autant qu'éclairé, Duhamel, a augmenté les lumières des agriculteurs, et abrégé leurs travaux. Poissonnier, célèbre médecin, a trouvé enfin le secret, long-temps cherché, de rendre l'eau de la mer potable. Un horloger ingénieux, Le Roy, a inventé une pendule, laquelle supplée à la connaissance qui nous est refusée des longitudes sur mer. Enfin, s'il y a eu moins de génie et de grands talens que dans les beaux jours de Louis XIV, la nation était en général plus instruite. Des poètes, quelques philosophes, et un grand nombre de beaux esprits, ont illustré le règne de Louis XV. Les ouvrages relatifs au règne de ce prince, ou à sa personne, sont : I. *La Vie privée de Louis XV*, par d'Angerville, 1781, 4 vol. in-12. II. Un *Précis du règne de ce prince, par Voltaire*. III. Les *Portraits historiques de Louis XV, et de Mme de Pompadour*, par G. H. Leroy, Paris, 1802. IV. *L'Histoire de France au 18e siècle*, par M. Lacretelle. *Voyez* aussi les articles MONTCON, DUBOIS, FLEURY, VILLARS, FOUQUET, SAXE, LOWENDAL, BOURDONNAYE, DUPLEIX, WIGNEROD, etc., etc.

LOUIS XVI, roi de France, né le 23 août 1754, était le second fils de Louis, dauphin de France, et de Marie-Joséphine de Saxe, sa seconde femme, fille de Frédéric-Auguste, roi de Pologne. Au moment qu'il vit le jour, toute la cour se trouvait à Choisy ; la dauphine était restée presque seule à Versailles ; aucun prince du sang n'assista, suivant l'usage, à ses couches ; et l'enfant commença sans éclat et dans une sorte d'abandon, une vie qui devait se terminer par la plus funeste catastrophe. Le courrier qui fut chargé de porter la nouvelle de sa naissance à la cour, fit une chute dont il mourut sur-le-champ, et sans pouvoir remplir sa mission. Louis fut nommé en naissant duc de Berri. Son éducation fut manquée. On concentra le jeune prince dans presque tout l'exercice des cérémonies et des devoirs religieux, au lieu de le former à la politique, à l'art du gouvernement et de tâcher de lui donner un caractère intrépide et ferme. On ne le corrigea pas non plus de ses défauts, du penchant à dire des choses dures, de la négligence dans son maintien ; ces deux imperfections contribuèrent à ses malheurs ; elles servirent de texte à ses détracteurs, et le manque de dignité fit qu'on s'accoutuma de bonne heure à ne pas le respecter autant qu'on le devait. Le duc de Bourgogne, son frère aîné, mourut en 1760, à l'âge de neuf ans. Si sa carrière lui eût permis de parvenir au trône, Louis eût été le meilleur des princes ; il eût vécu heureux, et n'eût pas vraisemblablement éprouvé de chute ; car le duc de

Bourgogne avait déjà annoncé assez de fermeté pour faire présumer qu'il eût comprimé le premier essor de la révolution, ou du moins soutenu avec plus de succès les droits de la monarchie chancelante. En 1765 Louis eut le malheur de perdre son père, si universellement regretté, et bientôt après la dauphine, qui ne put survivre à son époux. Sa douleur fut vive et profonde; le jeune prince resta long-temps sans vouloir sortir, et lorsqu'en traversant les appartemens il entendit dire pour la première fois : *Place à Monsieur le Dauphin*, des pleurs inondèrent son visage, et il s'évanouit. Deux anecdotes annoncèrent dès lors sa justice; au milieu de la cour corrompue de son aïeul, des courtisans lui ayant demandé quel surnom il prendrait à son avénement au trône? *Celui de Louis-le-Sévère*, leur répondit-il. Se trouvant à la chasse, le cocher de sa voiture se hâtait d'arriver au lieu où le cerf était cerné, et allait traverser un champ de blé; le dauphin l'arrête, et lui ordonne de prendre le chemin ordinaire, en disant : « Pourquoi mes plaisirs feraient-ils tort au pauvre? Ce blé ne m'appartient pas. » Le cabinet de Versailles, dans le dessein de prévenir les guerres qui avaient désolé si long-temps la France et l'Autriche, avait projeté une quadruple alliance entre ces deux états; et l'union du dauphin avec Marie-Antoinette d'Autriche, fille de l'impératrice Marie-Thérèse, en commença le rapprochement. Elle fut cependant célébrée sous de bien funestes auspices. On sait que la fête donnée par la ville de Paris à cette occasion, fit périr, par le défaut d'ordre et de précaution, plus de quatre mille personnes, culbutées et étouffées sur cette même place Louis XV, où son successeur devait ensuite périr lui-même. Le dauphin, vivement affligé de cet événement, écrivit au lieutenant de police : « Je suis pénétré de tant de malheurs; on m'apporte en ce moment ce que le roi me donne tous les mois; je ne puis disposer que de cela, et je vous l'envoie; hâtez-vous de secourir les plus malheureux. » Louis, sans se permettre aucune dépense superflue, continua à envoyer sa rente de plusieurs mois, et n'en détourna quelques sommes que pour les porter secrètement dans les réduits du pauvre. Lorsque ces actes de bienfaisance étaient aperçus, il disait agréablement : « Il est bien singulier que je ne puisse aller en bonne fortune sans qu'on le sache. » Tant d'humanité annonçait le règne le plus heureux pour son peuple et pour lui; la France n'en a pas compté de plus sinistre. Lorsqu'on lui annonça, en 1774, la mort de son aïeul, qui l'appelait à la royauté, il parut effrayé de son nouveau pouvoir, et s'écria : « O mon Dieu! quel malheur pour moi! » En effet, il allait occuper un trône déjà flétri par les excès et les faiblesses de son prédécesseur. Ce dernier avait déjà accoutumé les peuples à murmurer, à perdre le respect dû au souverain. A cette époque les finances se trouvèrent épuisées, le commerce sans vigueur, la marine anéantie; soixante-dix millions avaient été consommés par anticipation sur les revenus de l'état, et l'excédant des dépenses sur la recette s'élevait à vingt-deux millions. Pour faire disparaître ces maux, Louis XVI appela au ministère ceux que

l'opinion publique lui désigna comme les plus propres à les réparer. Vergennes, revenu de l'ambassade de Suède, eut le département des affaires étrangères; Turgot, qui s'était fait aimer dans son intendance de Limoges, dirigea les finances comme contrôleur-général; connu par sa probité, Malesherbes fut employé dans le conseil; Maurepas enfin, désigné au roi par le dauphin son père, fut placé à la tête de l'administration. Si quelques-uns de ses ministres parurent ensuite au-dessous de leur renommée, du moins le monarque n'avait-il cherché, en les plaçant auprès de lui, qu'à leur fournir l'occasion de la justifier. Le premier édit de son règne fut un bienfait; il dispensa les peuples du paiement du droit connu sous le nom de *joyeux avénement*. Le second fut un acte de justice; il rassura les nombreux créanciers de l'état, et promit d'acquitter la dette publique. Les parlemens, dont tous les membres avaient été exilés, furent rappelés à leurs fonctions, le 12 novembre 1774. Bientôt après le crédit national commença de renaître, et l'on osa concevoir l'espoir d'une prospérité durable. On remboursa vingt-quatre millions de la dette exigible, cinquante de la dette constituée, vingt-huit des anticipations; l'intérêt des créances sur les biens du clergé tomba à 4 pour 100; les actions de la compagnie des Indes et les billets des fermes générales s'élevèrent à un taux plus considérable. On supprima les pensions abusives; on diminua celles qui étaient peu méritées. L'économie personnelle du monarque servit d'exemple, et devint extrême; on lui représenta qu'il la poussait trop loin : « Que m'importent l'éclat et le luxe, s'écria-t-il ? de vaines dépenses ne sont pas le bonheur. » Dans le dessein de borner le ravage de l'usure, un Mont-de-Piété fut établi dans la capitale, et présenta des ressources aux indigens, au prix du plus modique intérêt. On forma une caisse d'escompte, destinée à augmenter la circulation du numéraire et à faciliter les opérations du commerce. Le régime désastreux des corvées, qui, pour un faible travail sur les grandes routes, arrachait l'agriculteur à des occupations plus pressantes, fut supprimé, et la servitude personnelle dans les domaines du roi, abolie. On adoucit le code criminel; la torture, née dans les cachots de l'inquisition, prodiguant les tourmens et la douleur, dans l'espoir de trouver des coupables, disparut de notre législation criminelle, et cessa de la déshonorer. Louis XVI recueillit le fruit de la reconnaissance publique, dans un voyage qu'il fit en 1786, à Cherbourg, pour visiter les travaux faits dans ce port. Il parcourut la Normandie, et partout, sur son passage, il reçut les marques de l'affection la plus sincère. Plein de reconnaissance, il écrivait à la reine : « L'amour de mon peuple a retenti jusqu'au fond de mon cœur; jugez si je ne suis pas le plus heureux roi du monde. » Pour conserver le souvenir de l'accueil qu'on lui avait fait, il voulut que son second fils, né quelque temps avant, portât le nom de duc de Normandie, et se rappelât sans cesse une province qui avait fait éprouver à son père les plus douces émotions. L'aurore d'un si beau règne allait être suivie d'une affreuse nuit; la guerre d'Amérique l'amena. Les

colonies anglaises de ce vaste continent avaient repoussé les impôts de la métropole, et rompu les liens qui les unissaient à elle. Leurs députés étaient arrivés à Paris, pour y réclamer des secours; les esprits s'étaient échauffés en faveur des insurgés; de toutes parts on représentait que la France avait toujours été l'asile des peuples opprimés; qu'elle avait protégé de ses armes le berceau de la liberté en Hollande, et qu'elle devait le couvrir de sa puissance à Boston; qu'il était temps enfin d'humilier l'Angleterre et de lui ôter pour toujours ses prétentions à la souveraineté des mers. Suivant M. Malouet, dans ses *Mémoires sur les colonies*, Louis XVI fut presque le seul de sa cour qui ne partagea point à ce sujet l'opinion de ceux qui l'entouraient; ce ne fut qu'avec la plus grande répugnance que, cédant aux vœu de son conseil pour l'indépendance américaine, il la reconnut. En signant la déclaration, où il disait que « les Anglo-Américains étaient devenus libres du jour où ils avaient déclaré leur indépendance, » il ne sentit pas qu'il proclamait une doctrine qui pourrait un jour lui devenir funeste. De grands succès signalèrent aussitôt la valeur française. Sur le continent, l'armée du général anglais Burgoyne fut faite prisonnière; sur les mers, La Mothe-Piquet, d'Estaing, Vaudreuil en Amérique, Suffren dans les Indes, firent plusieurs fois triompher notre pavillon. Le résultat de cette guerre fut, pour l'Angleterre, la perte de ses colonies; mais elle en conçut contre la France et son monarque, une haine active et durable, qui alimenta bientôt les troubles intérieurs de l'une, et hâta la marche de l'autre vers l'échafaud. Le premier effet de ce ressentiment fut de favoriser l'invasion de la Hollande par le duc de Brunswick, et de nous arracher cet ancien allié, pour s'emparer de tout son commerce; le second, de rendre la médiation de la France inutile et sans force, lorsque la Turquie, en guerre avec la Russie, la réclama pour faire cesser les hostilités. Les Russes, certains que les vœux du gouvernement français ne tendaient pas à favoriser leur agrandissement, ne cachèrent plus leur animosité. De leur côté, les Turcs, convaincus de notre faiblesse, cherchèrent d'autres médiateurs; et nous perdîmes à la fois tous les avantages commerciaux que nous retirions de nos liaisons au nord avec la Russie, au midi, de celles que nous avions avec les Echelles du Levant. Ce fut vers ce temps que Louis eut le bonheur d'avoir son premier fils. La ville de Paris célébra sa naissance par un bal que le roi ouvrit, et où il combla les vœux des Parisiens, en dansant un menuet avec la femme du premier échevin. On doit observer que cette fête, cette union du monarque à ses sujets eurent lieu le 21 janvier 1782; et que onze ans après, le même jour et la même ville le virent conduire à l'échafaud. Ce fut à l'époque de la naissance du dauphin que son père reçut, de la part d'un étranger, un hommage simple, mais qui parut le flatter. La société de médecine de Paris, en donnant son prix à Thomas Ollif, médecin anglais, trouva pour épigraphe au Mémoire de ce savant ce distique latin en l'honneur du roi :

Hæc ego, dùm felix, nimium tu Gallia, regem
Pacis habes legumque et libertatis amicum.

Il méritait alors plus que jamais l'éloge des étrangers et l'amour du peuple. La durée d'un hiver rigoureux et le débordement des fleuves avaient occasioné de grands dégâts dans les campagnes. Les chemins étaient détruits; les arbres emportés; les maisons menaçaient ruine. Le roi accorda une somme de trois millions pour être répartie sur les laboureurs les moins imposés, et trois autres millions pour distribuer des bestiaux, des denrées et des instrumens d'agriculture. En remplacement de ces sommes, il ordonna une réduction sur les fonds attribués aux bâtimens de ses maisons, et la retenue d'un vingtième pendant un an sur toute pension au-dessus de dix mille livres. Cependant malgré ces sacrifices, des réformes et des réductions de toute espèce, les finances s'étaient altérées pendant la guerre précédente, et le crédit public disparaissait à la suite de plusieurs emprunts onéreux, ouverts par des ministres dont le charlatanisme était le seul mérite. Les capitalistes s'alarmaient en prévoyant une faillite; vainement le roi avait dit publiquement dans son conseil : « Je ne veux plus ni nouvel impôt, ni emprunt; » on lui en proposait sans cesse comme le seul moyen d'élever la recette au niveau d'une dépense qui l'excédait de cent millions. Dans ces circonstances pénibles, Louis XVI convoqua la première assemblée des notables, qui se retira sans remédier à rien. Le cardinal de Brienne, qui dirigeait les finances, crut alors pouvoir emporter par la force ce que son prédécesseur Calonne avait vainement tenté par la persuasion. Il proposa l'impôt du timbre et la subvention territoriale. Le premier frappait douloureusement le commerce; la subvention devait porter sur les grands propriétaires, et dès lors sur les membres du parlement, qui, mettant leur intérêt personnel à l'abri de la haine publique, vouée alors au ministre, s'opposèrent à l'enregistrement de ces deux impôts, et furent exilés à Troyes. Rappelés bientôt après, ils déclarèrent qu'ils n'avaient pas le droit de consentir les impôts, et demandèrent la convocation des Etats-généraux. Le clergé, qui jusqu'alors n'avait pris aucune part aux querelles politiques, se réunit aux magistrats pour la réclamer, et les villes principales firent entendre le même vœu. Louis, adhérant à l'opinion générale, assembla une seconde fois les notables pour déterminer la forme des états, ainsi que la manière d'y voter. Se croyant aimé, parce qu'il méritait de l'être, il espéra s'entourer de bonnes vues, et fonder son pouvoir sur le bonheur public. Les sacrifices personnels ne lui coûtaient rien; et l'économie particulière, loin de lui déplaire, flattait son goût pour la simplicité. C'est à cette époque que des députés du tiers-état de Bretagne, admis à son audience, s'étant mis à ses genoux, il s'empressa de les relever, en leur adressant ces mots dignes de Titus : « Levez-vous, ce n'est point à mes pieds qu'est la place de mes enfans. » Les états s'ouvrirent à Versailles, le 5 mai 1789. Les costumes divers attribués aux trois ordres commencèrent à jeter parmi eux les premiers germes de division; ils se multiplièrent de jour en jour. Le déficit dans les finances était léger; et un dévouement généreux, excité dans un petit nombre d'hommes, l'eût facile-

ment comblé; mais chaque ordre, cherchant à éviter le fardeau de la dette publique, ne s'occupa que de son intérêt, et ne montra d'autre envie que celle de sacrifier les deux autres. « Une inquiétude générale, dit le monarque aux députés, un desir exagéré d'innovations se sont emparés des esprits et finiraient par égarer totalement les opinions, si l'on ne se hâtait de les fixer par une réunion d'avis sages et modérés. Tout ce qu'on peut attendre du plus vif intérêt au bonheur public, tout ce qu'on peut demander à un souverain, le premier ami de ses peuples, vous pouvez, vous devez l'attendre de moi. » On ne pouvait s'exprimer avec plus de raison et de bonté. Les ordres s'étaient séparés; Louis, à qui le ministère avait persuadé que le seul moyen légitime de se procurer les subsides nécessaires était de favoriser la représentation du tiers-état en nombre égal de députés à celui des deux autres ordres réunis, chercha à terminer cette scission; aussi, lorsque M. de Luxembourg, au nom de la chambre de la noblesse, lui fit des objections contre la réunion, le roi lui répondit: « Toutes mes réflexions sont faites; dites à la noblesse que je la prie de se réunir, si ce n'est pas assez de ma prière, je le lui ordonne. Quant à moi, je suis déterminé à tous les sacrifices. A Dieu ne plaise qu'un seul homme périsse jamais pour ma querelle! » Ce sentiment devint la base continuelle de sa conduite et de tous ses malheurs. Quelques régimens s'étaient approchés de Versailles pour soutenir le service des gardes-françaises dont la cour soupçonnait la fidélité, on avait fait concevoir aux députés des craintes sur la sûreté de leurs personnes; Mirabeau demanda le renvoi des troupes. Tout Paris s'arma à sa voix; la Bastille fut prise le 14 juillet 1789, et Louis, le lendemain, fatigué des mouvemens qui l'entouraient, des meurtres populaires dont la capitale venait d'être le théâtre, ne consultant que son cœur et son desir d'apaiser les esprits, se rendit à l'assemblée, à pied, sans armes, et presque sans gardes. Là, au milieu de la salle, et debout, il conjura les députés de ramener la tranquillité publique. « Je sais, leur dit-il, qu'on cherche à élever contre moi d'injustes préventions; je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étaient pas en sûreté. Des récits aussi coupables ne sont-ils pas démentis d'avance par mon caractère connu? Eh bien! c'est moi qui me fie à vous. » Ce courage, cet abandon firent taire pour le moment toutes les factions. L'enthousiasme du plus grand nombre des députés fut extrême: ils voulurent servir eux-mêmes de gardes au monarque pour le reconduire au château. On resta plus d'une heure dans ce court trajet; et le roi, après son arrivée, parut sur le balcon de son appartement pour y recueillir les témoignages réitérés de l'affection publique. Ce fut pour lui le dernier instant de bonheur. Bientôt après le régiment de Flandre vint à Versailles, et, selon l'usage, les gardes du monarque lui donnèrent un repas de corps. Aussitôt l'on répandit que dans ce festin la cocarde arborée par la nation avait été foulée aux pieds, et que c'était la reine qui en avait été la cause, ayant été se montrer un instant à ce banquet. Paris s'émut; un attroupement immense de femmes, escor-

té de brigands armés de piques et de fusils, se dirigea, le 5 octobre, sur Versailles; la garde nationale le suivit. La plupart de ceux qui la formaient, attachés à l'ordre, venaient, de gré ou par la force de l'exemple, soutenir les efforts de l'assemblée pour le bien public; et rassurer le monarque lui-même contre les justes craintes qu'il devait avoir conçues; mais, dans la nuit, des scélérats poussés par des manœuvres clandestines, des hommes déguisés en femmes, d'autres barbouillés de boue, de lie, forcent les sentinelles, pénètrent dans le château, enfoncent les portes, en massacrent les gardes, cherchent vainement la reine pour l'égorger, et frappent à coups de sabre le lit dont elle venait de s'échapper. Le roi, entouré de son épouse, de ses enfans en pleurs, de ses serviteurs remplis d'effroi, conserva toute sa sérénité. Il répondit à ceux qui le conjuraient de fuir : « Il est douteux que mon évasion puisse me mettre en sûreté; mais il est très-certain qu'elle deviendrait le signal d'une guerre qui ferait couler des flots de sang. J'aime mieux périr ici que d'exposer pour ma querelle tant de milliers de citoyens. » Le résultat de cette sanguinaire insurrection fut de conduire le monarque et toute sa famille à Paris. Louis s'y établit dans le château des Tuileries. Depuis plus de cent ans les rois n'y avaient pas fait de résidence habituelle; rien n'était préparé pour le recevoir; cependant, malgré les incommodités de ce nouveau domicile, et dès le lendemain de son arrivée, il crut devoir rassurer les provinces sur son sort, les inviter à la tranquillité, et prier l'assemblée de venir à Paris pour y continuer ses travaux près de sa personne. Forcé immédiatement après de licencier ses gardes, il en reçut d'autres, dont le commandant général fut placé sous les ordres de la municipalité de la capitale. Pour lui, les sacrifices étaient sans cesse suivis d'autres sacrifices. Il n'en accepta pas moins, le 14 février 1790, la nouvelle constitution. Son discours dans cette occasion fut rempli de sensibilité. « Vous qui pouvez, dit-il aux députés, influer par tant de moyens sur les véritables intérêts de ce peuple qu'on égare, de ce peuple qui m'est si cher, dont on m'assure que je suis aimé quand on veut me consoler de mes peines, dites-lui que, s'il savait à quel point je suis malheureux, à la nouvelle d'un attentat contre les personnes ou les propriétés, sans doute il m'épargnerait cette douloureuse amertume. Je préparerai de bonne heure mon fils au nouvel ordre de choses que les circonstances ont amené; je l'accoutumerai à reconnaître, malgré le langage des flatteurs, qu'une sage constitution le préservera des dangers de l'inexpérience, et que la liberté doit ajouter un nouveau prix aux sentimens d'amour et de fidélité dont la France, depuis tant de siècles, a toujours donné à ses rois des preuves touchantes. » Ces vœux furent promptement déçus. La constitution civile du clergé vint jeter de nouveaux fermens de troubles. Le départ de ses tantes pour l'Italie fit craindre le sien, et on le priva même de la liberté d'aller à Saint-Cloud, où, comme l'année précédente, il voulait se rendre pour y jouir des beaux jours du printemps. Les massacres et les insurrections conti-

nuaient dans le midi; l'insubordination germait dans toutes les troupes ; on accusait la reine de chercher à soulever toutes les puissances de l'Europe contre la France. Louis, forcé d'éloigner ses chapelains et les grands-officiers attachés de tout temps à sa personne, n'ayant plus de part à la confection des lois, ne nommant aucun des magistrats qui rendaient la justice en son nom, privé de la prérogative de faire grace et de commuer les peines, n'ayant plus aucune action sur l'administration intérieure, confiée entièrement aux départemens et aux districts, exclu du droit de commander l'armée, gêné dans celui de déclarer la guerre et de faire la paix, privé du soin de recouvrer les impositions, de les répartir, de récompenser les services publics, d'ordonner le ministère, on démontra à Louis XVI qu'il n'était pas possible de gouverner un état, d'une aussi grande étendue que la France, avec des moyens aussi faibles que ceux qu'on avait laissés à sa disposition. On le détermina à quitter furtivement Paris avec sa famille, et d'imiter Charles V, qui, comme lui, s'était échappé d'une ville où ses amis n'osaient paraître. « Il est temps qu'il fasse le roi, écrivait alors un journaliste, sans cela plus de roi. » Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, Louis XVI s'évada des Tuileries, dans l'intention, a-t-il déclaré, de gagner Montmédi, mais de ne point quitter la France. Avant son départ, il laissa à l'assemblée une déclaration qui renfermait des motifs de plainte trop fondés. Qui peut douter maintenant que la constitution, comme il le disait dans cet acte, ne fût insuffisante pour arrêter les insurrections, pour empêcher qu'une anarchie complète ne s'établît au-dessus des lois ; que l'assemblée n'eût perdu alors jusqu'à la force nécessaire pour revenir sur ses pas, et pour reprendre l'autorité dont les clubs s'étaient emparés avec arrogance. Le roi, reconnu à Varennes, ne voulut pas employer la force, et craignit que sa délivrance ne coûtât la vie à ses défenseurs. Reconduit à Paris par une armée de quarante mille gardes nationaux, qui se recrutaient de village en village, il rentra prisonnier dans le château dont il était sorti. Il éprouva le long de la route les humiliations les plus avilissantes; car l'on obligeait le peuple à garder son chapeau sur la tête, en signe de mépris. L'assemblée délibéra aussitôt s'il devait régner encore. Elle décida l'affirmative, malgré de vives oppositions. Cette autorité faible et sans force, rendue à un souverain toujours prisonnier, était une illusion. L'assemblée constituante eût pu l'accroître ; mais elle mit fin à sa session, et fit place à l'assemblée législative. Celle-ci présenta beaucoup de faiblesse, peu de génie, beaucoup d'insouciance sur les crimes qui se multipliaient, et ne cessa d'attenter sur le peu de pouvoir qu'on avait abandonné à Louis. Les prêtres qui avaient refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé furent bannis, les émigrés, frappés de mort. La guerre fut déclarée à toutes les puissances de l'Europe. On la voulut pour faire redouter des trahisons et en accuser le monarque. « Je n'ai qu'une crainte, disait un député, c'est que nous ne soyons pas assez trahis pour pouvoir expulser la royauté. » Cette expulsion devint le

but de la journée du 20 juin 1792. Vingt mille hommes, divisés en trois bandes, forcent les portes de l'assemblée et celles de l'intérieur des Tuileries. La porte de l'œil-de-bœuf était fermée; on l'ébranle; elle allait être brisée; c'en était fait de la famille royale. Un seul homme désarma cette multitude: ce fut Louis XVI. Il ouvre lui-même la porte en s'écriant: « Je ne crois pas avoir rien à craindre des Français. » Cette fermeté suspend toute furie. Louis se retire au fond de la chambre. Un furieux se place devant lui pour offrir sans cesse à ses regards ces mots: *la Mort*, écrits sur ses vêtemens; un autre lui présente une bouteille, et lui ordonne de boire à la santé de la nation; un autre tenant d'une main un long pistolet armé d'un dard, et de l'autre un sabre nu, criait: *A bas le veto!* un autre enfin s'approche et place sur la tête de Louis un bonnet rouge, en lui présentant la main. — « Touche-là; jure-moi que tu ne trahiras plus les Français; nous savons que tu es un honnête homme; mais ta femme te donne de mauvais conseils. » — Le roi lui serra la main, et lui dit: « Le peuple peut compter sur mon amour et sur celui de ma famille. » Le maire Péthion paraît, monte sur une estrade, et lui dit: « Sire, vous n'avez rien à craindre. » Louis XVI lui répond aussitôt: « L'homme de bien qui a la conscience pure ne tremble jamais; il n'y a que ceux qui ont quelque chose à se reprocher qui peuvent avoir peur. » A l'instant, prenant la main d'un grenadier, il ajouta. « Tiens, mets la main sur mon cœur, et dis à cet homme s'il bat plus vite qu'à l'ordinaire. » Cette journée devait lui faire présager sa fin prochaine. Dès ce moment il s'attendit à périr, et ne cessa de chercher à résigner sa famille à souffrir de nouveaux malheurs. On dit qu'à cette époque il fit un premier testament dont on n'a pas connu les dispositions. Dans le même temps, M. de Sainte-Croix, désigné pour le ministère, refusait d'y entrer, et lui expliquait ses motifs. « Vous faites trop d'objections, lui répondit Louis, pour devenir le ministre d'un roi de quinze jours. » Cette prédiction ne tarda pas à se vérifier. Le 10 août suivant, le tocsin sonne; des phalanges de Marseillais, unis au peuple des faubourgs, couvrent la place du Carrousel, investissent les Tuileries, et tournent leurs canons contre la demeure du roi. Dans cette position critique, il fallait, ou fuir de nouveau, ou mourir à son poste. Un fonctionnaire public détermine Louis XVI à se rendre à l'assemblée avec sa famille, et à mettre ses jours sous sa sauve-garde. « Allons, dit-il, donnons, puisqu'il le faut encore, cette dernière marque de dévouement. » La reine, qui s'opposait à ce parti, fut entraînée. L'entrée de la salle fut très-difficile, par l'affluence du peuple qui l'entourait; la marche fut, à chaque pas, interrompue; partout des cris affreux se faisaient entendre. A peine Louis XVI et sa suite se trouvaient-ils placés dans l'intérieur, que les hostilités commencèrent entre les rassemblemens des faubourgs et des Marseillais, d'une part, et de l'autre, les Suisses qui se trouvaient de garde au château. Ceux-ci triomphèrent un moment; ils balayèrent les cours et la place du Carrousel. Si trois cents d'entre eux qui avaient suivi le roi à l'assem-

blée, si le bataillon caserné à Ruel, et qui s'avançait sur Paris, les eussent rejoints, il est probable que cette journée eût changé la face des affaires; mais l'assemblée, effrayée, sollicita le monarque d'arrêter l'effusion du sang, et il signa l'ordre aux soldats de mettre bas les armes, et à ceux qui accouraient de Ruel, de rebrousser chemin. Aussitôt les assiégeans se jettent sur les Suisses de garde, les désarment et les égorgent; on massacre tout ce qui se trouve dans le château; la flamme et le fer le parcoururent; et celui qui était venu chercher un asile au sein de l'assemblée y entend prononcer la suspension de son pouvoir, et l'ordre de le renfermer au Temple, soi-disant pour sa sûreté. Ce gothique palais reçut d'abord Louis XVI, son épouse et sa famille; mais la commune de Paris, trouvant bientôt ce logement trop commode, décida que la tour seule leur en servirait. Cette tour, construite du temps des templiers, n'avait jamais été habitée. Son intérieur sombre, ses voûtes lugubres servaient d'archives. Pour isoler cette tour, on abattit aussitôt une partie des bâtimens, et on l'environna d'un large fossé. On éleva au-delà une enceinte de murs très-élevés, et on diminua le jour de toutes les fenêtres. Sept guichets et huit portes de fer défendirent l'escalier qui conduisait à l'appartement de Louis. « Eh ! messieurs, disait il souvent, que de précautions et de dépenses pour un prisonnier qui n'a, je vous l'assure, aucune envie de s'évader. » L'assemblée législative fit place à la Convention. Celle-ci s'empressa de proclamer la déchéance du monarque, et d'ordonner qu'il serait mis en jugement devant elle. Louis, avant sa détention, avait quelquefois paru irrésolu dans ses desseins, et faible lorsqu'il s'agissait d'agir; il devint, dans sa prison, un modèle de courage et de sérénité au milieu des outrages de toute espèce. On ne lui laissa ni encre, ni plume, ni papier, ni crayon, mais on lui donna des livres, et l'on a compté que pendant sa détention il avait lu deux cent cinquante-sept volumes. Occupé de l'éducation de son fils, de la consolation de son épouse, des exercices de la religion, il se plut à oublier ses peines, et à les pardonner. L'histoire conservera plusieurs détails de sa captivité. L'un de ses geôliers s'amusait à regarder sur la muraille une vieille carte de géographie presque effacée. « Vous aimez la géographie, lui dit Louis XVI, je vais vous chercher une meilleure carte. » En effet, il passa dans son cabinet pour en rapporter une très-belle, qu'il cloua lui-même au mur. Un autre, indigné de sa tranquillité, voulut le faire approcher d'une croisée où on lui présentait la tête sanglante de madame de Lamballe; un commissaire l'empêcha d'avancer. Quelques jours après, on lui demanda le nom du premier. « Je l'ignore, répondit-il vivement, je n'avais pas besoin de le savoir; mais je me rappellerai toujours le nom de celui qui s'est généreusement opposé à ce qu'on me présentât de trop près cet affreux spectacle. » Lorsque Manuel, pénétrant dans sa chambre, vint lui apprendre l'abolition de la royauté, il eut le courage de n'en point paraître affecté, et de s'en entretenir avec lui, comme d'un événement qu'il avait prévu. Chaque matin, il lisait les journaux et les opinions

des députés qui étaient relatives à son procès; mais il n'oublia jamais de les brûler dans le poêle de son cabinet, pour ne pas compromettre le défenseur qui les lui apportait en secret, et à qui la municipalité avait défendu de les faire connaître à l'accusé. Les officiers municipaux parurent craindre qu'on ne lui fît parvenir du poison pour terminer ses jours: « Ne craignez rien, leur dit M. de Malesherbes, le roi n'est pas comme les autres hommes, il est religieux et sait mourir. » — Cependant sa condamnation se poursuivait avec chaleur. Dans la séance du lundi 10 décembre 1792, on avait fait, à la Convention, le rapport de la conduite de Louis, depuis le commencement de la révolution. On l'avait peint comme un tyran, s'opposant aux progrès de la liberté; feignant d'accepter la constitution pour l'anéantir; refusant de sanctionner des lois utiles; c'est-à-dire celles qui étaient rendues contre les prêtres; accédant secrètement à la convention de Pilnitz, par laquelle l'empereur, le roi de Prusse s'engageaient à rétablir la monarchie en France; provoquant enfin le 10 août, en faisant lui-même soulever les patriotes des faubourgs, pour les faire environner ensuite et immoler par les Suisses. Ce dernier chef d'accusation était tellement dénué de probabilité, qu'il ne put être allégué sans exciter le sourire des ennemis mêmes du monarque. Personne n'ignorait que les assaillans s'étaient trouvés en nombre vingt fois supérieur aux Suisses et à ceux qui s'étaient rendus dans le château pour le défendre au premier bruit de l'insurrection. Aussi Louis répondit-il avec raison à cette accusation: « Toutes les autorités constituées l'ont vu; le château et ma vie étaient menacés; et comme j'étais moi-même une autorité constituée, je devais me défendre. » Traduit à la barre de la Convention, inopinément, sans conseils, sans secours, il répondit avec autant de sang-froid et de simplicité que de modération sur 34 chefs d'accusation qui n'avaient nul rapport entre eux. On lui reprocha jusqu'à ses aumônes et ses bienfaits, comme des moyens employés par lui pour séduire le peuple et lui faire prendre parti en sa faveur. Sur cette singulière inculpation, l'accusé répondit: « Mon plus grand plaisir fut de faire le bien, mais en général je ne me rappelle pas les dons que j'ai faits. » Une partie des députés voulait qu'on lui refusât des défenseurs; la pluralité décida qu'il pouvait en choisir. MM. de Malesherbes, Tronchet et Desèze, chargés par Louis de sa défense, entrèrent au Temple, conférèrent avec lui, et l'accompagnèrent le 26 décembre, dans sa dernière comparution à l'assemblée. Celui qui portait la parole, M. Desèze, promenant ses regards sur elle, s'écria: « C'est vainement que je cherche parmi vous des juges, je n'y vois que des accusateurs. » Son éloquence, la sérénité de l'accusé, les larmes des deux vieillards qui l'accompagnaient comme défenseurs, rien ne put adoucir son sort. Le jugement fut prononcé le 17 janvier 1793. Une première décision déclara Louis coupable de conspiration et d'attentat contre la sûreté publique; une seconde le priva de tout recours, de tout appel au peuple français, convoqué dans des assemblées primaires; une

dernière lui infligea la peine de mort, à la faible majorité de cinq voix. La Convention était alors formée de sept cent quarante-huit membres, en y comprenant la députation d'Avignon ; un député était mort, et onze se trouvaient absens par commission ; le nombre restant se trouvait de sept cent trente-six. Les absens volontaires et ceux qui ne voulaient pas opiner devaient être comptés pour l'absolution. Louis, condamné par trois cent soixante-six voix, le fut donc, non par la minorité des votans, mais par celle des membres de la Convention, dont la majorité était de trois cent soixante-neuf. Cette assemblée prononça de nouveau que l'appel interjeté par Louis était nul, et qu'il ne serait accordé aucun sursis à l'exécution du jugement, fixée au 21 janvier. L'accusé avait prévu depuis long-temps sa destinée, et s'y était résigné avec courage. Le journal de M. de Malesherbes contient à cet égard des détails que l'histoire doit conserver. « Dès que j'eus la permission, dit-il, d'entrer dans la chambre du roi, j'y courus ; à peine m'eut-il aperçu qu'il quitta un Tacite ouvert devant lui sur une petite table ; il me serra entre ses bras ; ses yeux devinrent humides, et il me dit : « Votre sacrifice est d'autant plus généreux, que vous exposez votre vie, et que vous ne sauvez pas la mienne. » Je lui représentai qu'il ne pouvait pas y avoir du danger pour moi, et qu'il était trop facile de le défendre victorieusement, pour qu'il y en eût pour lui. Il reprit : « J'en suis sûr, ils me feront périr ; ils en ont le pouvoir et la volonté. N'importe ; occupons-nous de mon procès comme si je devais le gagner, et je le gagnerai en effet, puisque la mémoire que je laisserai sera sans tache. Mais, quand viendront les deux avocats ? » Il avait vu Tronchet à l'Assemblée constituante ; il ne connaissait pas Desèze. — Il me fit plusieurs questions sur son compte, et fut très-satisfait des éclaircissemens que je lui donnai. Chaque jour il travaillait avec nous à l'analyse des pièces, à l'exposition des moyens, à la réfutation des griefs, avec une présence d'esprit et une sérénité que ses défenseurs admiraient ainsi que moi ; ils en profitaient pour prendre des notes, et éclairer leur ouvrage....... Ses conseils et moi, nous nous crûmes fondés à espérer sa déportation ; nous lui fîmes part de cette idée ; nous l'appuyâmes ; elle sembla adoucir ses peines ; il s'en occupa pendant plusieurs jours, mais la lecture des papiers publics la lui enleva, et il nous prouva qu'il fallait y renoncer. Quand Desèze eut fini son plaidoyer, il nous le lut ; je n'ai rien entendu de plus pathétique que sa péroraison. Nous fûmes touchés jusqu'aux larmes. Le roi lui dit : « Il faut le supprimer, je ne veux pas les attendrir. » Une fois que nous étions seuls, ce prince me dit : « J'ai une grande peine ! Desèze et Tronchet ne me doivent rien ; ils me donnent leur temps, leur travail, peut-être leur vie ; comment reconnaître un tel service ? Je n'ai plus rien, et quand je leur ferais un legs, on ne l'acquitterait pas. » — « Sire, leur conscience et la postérité se chargent de leur récompense. Vous pouvez déjà leur en accorder une qui les comblera. — Laquelle ? — Embrassez-les » ! Le lendemain, il les pressa contre son cœur, et tous deux fondirent en larmes.

Nous approchions du jugement, il me dit un matin : « Ma sœur m'a indiqué un bon prêtre, qui n'a pas prêté serment, et que son obscurité pourra soustraire dans la suite à la persécution; voici son adresse. Je vous prie d'aller chez lui, de lui parler, et de le préparer à venir lorsqu'on m'aura accordé la permission de le voir. » Il ajouta : « Voilà une commission bien étrange pour un philosophe ! car je sais que vous l'êtes; mais si vous souffriez autant que moi, et que vous dussiez mourir comme je vais le faire, je vous souhaiterais les mêmes sentimens de religion, qui vous consoleraient bien plus que la philosophie. » — Après la séance où ses défenseurs et lui avaient été entendus à la barre, il me dit : « Vous êtes certainement bien convaincu actuellement que, dès le premier instant, je ne m'étais pas trompé, et que ma condamnation avait été prononcée avant que j'eusse été entendu. » — Lorsque je revins de l'assemblée, où nous avions demandé l'appel au peuple, et où nous avions parlé tous les trois, je lui rapportai qu'en sortant j'avais été entouré d'un grand nombre de personnes, que toutes m'avaient assuré qu'il ne périrait pas, ou au moins que ce ne serait qu'après eux et leurs amis. Il changea de couleur, et me dit : « Les connaissez-vous? Retournez à l'assemblée, tâchez de les rejoindre, d'en découvrir quelques-uns; déclarez-leur que je ne leur pardonnerais pas, s'il y avait une seule goutte de sang versée pour moi; je n'ai pas voulu qu'il en fût répandu, quand peut-être il aurait pu me conserver le trône et la vie; je ne m'en repens pas. » — Ce fut moi qui lui annonçai le premier le décret de mort; il était dans l'obscurité, le dos tourné à une lampe placée sur la cheminée, les coudes appuyés sur la table, le visage couvert de ses mains; le bruit que je fis le tira de sa méditation; il me fixa, se leva, et me dit : « Depuis deux heures je suis occupé à rechercher si, dans le cours de mon règne, j'ai pu mériter de mes sujets le plus léger reproche; eh bien! M. de Malesherbes, je vous le jure dans toute la vérité de mon cœur, comme un homme qui va paraître devant Dieu, j'ai constamment voulu le bonheur du peuple, et jamais je n'ai formé un vœu qui lui fût contraire. » — Je revis encore une fois cet infortuné monarque; deux officiers municipaux étaient debout à ses côtés, il était debout aussi, et lisait. L'un des officiers municipaux me dit : « Causez avec lui, nous n'écouterons pas. » Alors, j'assurai le roi que le prêtre qu'il avait desiré allait venir. Il m'embrassa, et me dit : « La mort ne m'effraie pas, et j'ai la plus grande confiance dans la miséricorde de Dieu. » Dès le 14 janvier, jour où la Convention établit une série de questions, l'accusé vit si bien que sa condamnation était irrévocable, qu'il ajouta à ses prières celle des agonisans. Quelques jours après il eut un moment l'air agité, et se promenait à grands pas tenant un morceau de pain. Cléry, son valet de chambre, le considérait attentivement et s'aperçut de son émotion. En effet, l'ame de Louis se trouvait tourmentée de l'impuissance où il était de donner une marque de gratitude à ce serviteur qui avait partagé sa prison et ses peines : tout à coup il s'arrête, et se tournant brusquement vers Cléry, il lui présente l'aliment qu'il

tient à la main : « Mon ami, lui dit-il, prenez la moitié de ce pain, afin qu'avant ma mort j'aie au moins goûté le plaisir de partager quelque chose avec vous. » Le 20, Louis entendit sans murmure la lecture de son jugement, et voulut lui-même l'apprendre à sa famille, pour l'armer de résignation. Son épouse et sa sœur se montrèrent dignes de son courage ; elles le félicitèrent de la fin de ses douleurs, et d'aller rejoindre l'auteur de tout bien. Sa fille, après avoir poussé au ciel de douloureux gémissemens, s'évanouit; son jeune fils voulut sortir pour aller, disait-il, supplier le peuple de ne pas laisser mourir son père. A minuit, Louis entendit la messe; aussitôt après il se jeta sur un lit, où il s'endormit d'un sommeil paisible. Il dormait encore, lorsque Cléry vint l'éveiller et l'habiller. A huit heures, on entra dans son appartement pour le conduire à l'échafaud. Il descendit d'un pas ferme les degrés de la tour, et traversa les cours en tournant ses derniers regards vers le côté de la prison qui renfermait sa famille. Placé dans un carrosse, à côté de l'abbé Edgeworth, son confesseur, et ayant deux gendarmes vis-à-vis de lui, il fut deux heures à faire le trajet du Temple à la place de Louis XV. Là était l'échafaud ; tandis qu'il y monte, son confesseur lui dit ; « *Allez, fils de Saint Louis, montez au Ciel!* » On lui coupe les cheveux ; on le dépouille de ses vêtemens; on veut lui lier les mains; il s'y refuse, en disant : « Je suis sûr de moi ; » on insiste ; son confesseur lui dit : « Encore ce sacrifice. » Il tend les mains avec résignation ; s'avançant du côté gauche de l'estrade, il s'écrie d'une voix forte : « Français, je meurs innocent ; je pardonne à mes ennemis, et souhaite que ma mort soit utile au peuple. La France... » Alors un roulement de tambours couvrit sa voix, et l'empêcha de terminer. Il présenta sa tête au bourreau qui la fit tomber et la montra aux spectateurs. Son corps, transporté au cimetière de la Madeleine, fut consumé dans de la chaux vive, ainsi que l'avait ordonné la Convention. Avant de marcher au supplice, Louis avait déposé entre les mains de quelques officiers municipaux, un testament écrit de sa main, et daté du 25 décembre 1792. Il fut lu dans la séance de la commune le jour de l'exécution. Sa touchante simplicité, le généreux oubli qu'on y remarque de tout sentiment de vengeance honorera le souvenir de son auteur. Quelque opinion que les orages des temps aient pu faire naître sur son caractère, on ne pourra y lire, sans émotion ; ces passages : «......... Impliqué dans un procès dont il est impossible de prévoir l'issue, à cause des passions des hommes, et dont on ne trouve aucun prétexte dans aucune loi existante; n'ayant que Dieu pour témoin de mes pensées et auquel je puisse m'adresser, je prie tous ceux que je pourrais avoir offensés par inadvertance, car je ne me rappelle pas d'avoir fait sciemment aucune offense à personne, de me pardonner le mal qu'ils croient que je puis leur avoir fait.......... Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont déclarés mes ennemis, sans que je leur en aie donné aucun sujet.............. Je recommande mes enfans à ma femme; je n'ai jamais douté de sa tendresse maternelle pour eux; je lui recommande surtout de ne

leur faire regarder les grandeurs de ce monde, s'ils sont condamnés à les éprouver, que comme des biens dangereux et périssables; je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens; qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et surtout, ce qui a rapport au malheur et au chagrin que j'éprouve; qu'il ne peut faire le bonheur des peuples qu'en régnant suivant les lois, mais en même temps, qu'un roi ne peut les faire respecter, et opérer le bien qui est dans son cœur, qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire; qu'autrement, étant lié dans ses actions, et n'inspirant point de respect, il ne peut plus être utile............ Je voudrais pouvoir témoigner ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont montré un attachement véritable et désintéressé. D'un côté, si j'ai été sensiblement touché de l'ingratitude de gens à qui je n'avais témoigné que bontés, à eux, à leurs parens ou amis; d'un autre côté, j'ai eu la consolation de voir l'attachement et l'intérêt gratuit que beaucoup de personnes m'ont montré, et je les prie d'en recevoir tous mes remercimens. Dans la situation où sont les choses, je craindrais de les compromettre si je les nommais: mais je recommande spécialement à mon fils de chercher les occasions de pouvoir les reconnaître. Je pardonne volontiers, à ceux qui me gardent, les mauvais traitemens et les gênes dont ils ont cru devoir user envers moi. J'ai trouvé quelques ames compatissantes; que celles-là jouissent, dans leurs cœurs, de la tranquillité que doit leur donner leur façon de penser..... Je finis en déclarant devant Dieu, et prêt à paraître devant lui, que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi. » Si Louis eut toutes les vertus privées dont un homme peut s'honorer; s'il fut bon époux, excellent père de famille, l'impartialité avoue qu'il fut trop confiant à l'égard de ses ministres, qui abusèrent de leur autorité. Simple dans ses goûts, il aimait le travail et les plaisirs vrais. Sans faste, comme sans passions désordonnées, l'exercice de la chasse et de quelques arts mécaniques fut son seul délassement. Il possédait parfaitement l'histoire; il était l'un des meilleurs géographes de France. Une académie célèbre réforma plusieurs erreurs dans une carte des mers du Nord, d'après ses observations; et l'on sait qu'il en écrivit d'autres pour diriger la route et les travaux de l'infortuné La Pérouse. Le bailli de Suffren, à son retour de l'Inde, s'entretenant avec lui de son expédition, fut étonné de la parfaite connaissance qu'il avait du pays. Auparavant, Louis avait fait donner des ordres à tous les marins de respecter le pavillon de l'anglais Cook, quoique la France fût alors en guerre avec sa nation, et de secourir en tous lieux ce célèbre navigateur. Il parlait purement latin, et il apprit avec facilité l'anglais, lorsqu'il eut embrassé la défense des Américains. Dans ce qu'il a écrit on trouve un style naturel, qui n'exclut point la force; on lui attribue un portrait du ministre Choiseul, digne de Tacite. La conduite de Louis XVI fut vacillante; et il mérita le même reproche qu'Agis, roi de Lacédémone, condamné aussi à mort par le peuple. La

mère de ce dernier lui dit : « O mon fils, tu fus bon, clément et vertueux; mais trop de faiblesse a perdu l'état et toi-même. » Ce même jugement est exprimé dans ces vers, mis au bas du portrait de Louis XVI :

Ce prince infortuné, qu'une sévère loi
Sur un vil échafaud fit périr comme un traître,
Ne parut digne d'être roi,
Que lorsqu'il eut cessé de l'être.
Il dut à ses malheurs l'amour de l'univers;
Trop faible sur le trône, il fut grand dans les fers.
Le jour de son trépas fut celui de sa gloire;
Et quelque jugement qu'en porte l'avenir,
Il faudra que l'on dise en lisant son histoire,
S'il ne sut pas régner, au moins il sut mourir.

Nous avons, en 6 volumes in-8°, traduits en plusieurs langues, les *Mémoires historiques et diplomatiques du règne de Louis XVI, depuis son mariage jusqu'à sa mort*, par M. de Soulavie; ouvrage qui contient des pièces originales qui ont servi de dénoûment et de preuves à des questions importantes sur les derniers temps de la monarchie. On peut reprocher à l'auteur des incorrections de style, une rédaction peu soignée; et surtout des discussions longues et fastidieuses qu'il lui eût été facile d'abréger. Ce prince a traduit de l'anglais : *Règne de Richard III*, ou *doutes historiques sur les crimes qui lui sont imputés par Horace Walpole*. Cet ouvrage a été imprimé sur le manuscrit, écrit en entier de la main de Louis XVI, avec des notes, 1800, in-8°. On a encore de Louis XVI : *Description de la forêt de Compiègne*, Paris, Lottin, 1766, in-8°. II. *Les Maximes morales et politiques, tirées du Télémaque, sur la science des Rois et le bonheur des peuples, imprimées en 1766, par Louis-Auguste, Dauphin*, pour la cour seulement. On lui attribue aussi le Traité des serrures de combinaison, imprimé sous le titre de *Supplément à l'art du serrurier*, Paris, in-fol. avec 5 planches. On peut consulter sur ce prince : *Louis XVI détrôné avant d'être roi, et Louis XVI aux prises avec la perversité de son siècle*, par l'abbé Proyart; L'*Histoire impartiale du procès de Louis XVI*, par Jauffret; *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, par Hue, Paris, 1816, in-8°; *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI*, par Bertrand Molleville, 2 vol. in-8°.

LOUIS XVII, fils de Louis XVI, né le 27 mars 1785, devint l'héritier présomptif du trône après son frère aîné, Louis J. F. Xavier, mort à Versailles en 1789. Son enfance naïve, une physionomie douce et intéressante, son affabilité continuelle, ses reparties qui annonçaient toujours de l'esprit ou de la sensibilité, ne purent le défendre ni du malheur qui empoisonna sa vie, ni du sort funeste qui la termina. Lorsque l'assemblée constituante eut transféré ses séances à Paris, le roi l'y suivit, et le dauphin fut logé comme son père aux Tuileries. Là, on lui donna un petit habit de garde national, et on lui apprit l'exercice; là on lui céda un angle du jardin entouré d'une claire-voie pour y élever des lapins et y cultiver des fleurs. Il s'empressait à chaque instant d'en venir offrir à quiconque s'approchait de la palissade, et paraissait s'intéresser à ses amusemens. Il partagea toutes les craintes et les dangers de la journée du 20 juin; le lendemain, voyant encore quelques mouvemens auprès

de lui, il se réfugia plein d'effroi près de sa mère, en s'écriant: « Maman, est-ce qu'hier n'est pas fini? » Détenu bientôt au Temple avec sa famille, il en devint la consolation par son application à l'étude, par sa douceur et son attachement. Louis XVI lui apprenait à lire et à écrire; lui-même ensuite partageait ses jeux; dans celui appelé Siam, l'enfant ayant perdu plusieurs parties, au seizième point, il s'écria: « Ce nombre seize est bien malheureux. » « Qui le sait mieux que moi? » répondit son père. Lorsqu'il apprit la condamnation de l'auteur de ses jours, le jeune Louis franchit les premières portes de la tour. Interrogé où il courait: « Je vais parler au peuple, s'écria-t-il, me mettre à genoux, et le prier de ne pas laisser mourir papa. » Six mois après la mort de Louis XVI, il fut enlevé à sa mère pour être confié à la garde d'un cordonnier nommé Simon, homme ignare et féroce, qui, pour toute instruction, lui apprit à jurer et à boire, et le forçait par la terreur à maudire son père et à chanter l'infâme carmagnole.—« Ce malheureux enfant, dit un écrivain, avait une figure céleste; mais il avait le dos courbé, comme accablé du fardeau de la vie. Il avait perdu presque toutes ses facultés morales: le seul sentiment qui lui restât était la reconnaissance, non pas pour le bien qu'on lui faisait, mais pour le mal qu'on ne lui faisait pas. Dès que le jour cessait, on lui ordonnait de se coucher, parce qu'on ne voulait pas lui donner de lumière. Quelque temps après, et lorsqu'il était plongé dans son premier sommeil, on le réveillait, en lui disant d'une voix effroyable: « Capet, dors-tu? » on s'assurait ainsi qu'il ne s'était point évadé. Il est mort couvert d'ulcères, ayant été plongé pendant sa captivité dans l'air le plus infect et dans la malpropreté la plus dégoûtante. On ne l'avait pas changé de bas ni de chemise depuis un an. Le chirurgien Dessault ayant été envoyé pour le visiter, lorsqu'il fut fort mal, déclara qu'on l'avait appelé trop tard, et qu'il n'y avait pas de remède. Lui-même mourut quelques jours après, et cet événement donna lieu de penser que l'enfant royal avait été empoisonné, et que Dessault avait subi le même sort pour anéantir toutes les traces du crime: mais ces bruits étaient sans fondement. Pelletan et Dumangin, qui le visitèrent après Dessault, y déclarèrent comme lui qu'il était impossible de sauver le prince. Et d'ailleurs qu'était-il besoin de poison? Les moyens que les comités de la Convention employèrent; pour être plus lents, n'en furent-ils pas moins certains? Louis XVII fut enterré dans la fosse commune de l'église de Sainte-Marguerite, et quelques perquisitions que son oncle Louis XVIII y ait fait faire en 1815, il a été impossible de retrouver ses restes. M. Eckard a publié: *Mémoires historiques sur Louis XVII*, Paris, 1818, in-8°.

LOUIS; dauphin, appelé *Monseigneur*, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, né à Fontainebleau le 1er novembre 1661, eut le duc de Montausier pour gouverneur, et Bossuet pour précepteur. Ce fut en faveur de ce prince, qu'on nomme communément *le Grand Dauphin*, que furent faits les commentaires et les belles éditions des bons au-

teurs latins, dites *ad usum Delphini*. Il n'en fit pas grand usage, et l'étude n'était pas sa passion favorite. Il joignait du courage à un caractère bon et facile. Son père le mit à la tête des armées en 1688 ; il prit Philipsbourg, Heidelberg, Manheim, et conquit le Palatinat. Cette campagne acquit autant de gloire au dauphin que d'avantages à la France. Il accompagna ensuite Louis XIV au siége de Mons ; à celui de Namur, et commanda l'armée de Flandre en 1694. Son second fils, le duc d'Anjou, qu'il avait eu de Marie-Christine de Bavière, son épouse, fut appelé, en 1700, à la couronne d'Espagne ; et c'est alors qu'il dit, à ce qu'on prétend, qu'il n'aspirait qu'à dire toute sa vie : *Le roi mon père, et le roi mon fils* ; belles paroles, si l'indolence et l'inapplication ne les avaient autant inspirées que la modération. Ses autres fils furent Louis, duc de Bourgogne, l'aîné de ses trois frères, et Charles, duc de Berri, le dernier de ses enfans. (*Voy.* BERRI.) Le dauphin passa la plus grande partie de sa vie à Meudon et à Choisi, dont Mademoiselle lui avait donné la jouissance. Dans cette vie retirée, il se livrait aux plaisirs et à l'amour. Quoiqu'il fût gêné dans ses inclinations par le roi son père, il lia une intrigue avec Louise de Caumont, fille du duc de La Force, placée auprès de madame la Dauphine. Cette princesse crut prévenir les suites de cette inclination, en la mariant, en 1688, avec Louis-Scipion de Grimoard, comte du Roure ; mais cette intrigue devint seulement plus secrète. Enfin, le dauphin et la comtesse du Roure étant devenus veufs l'un et l'autre en 1690, le prince crut pouvoir se livrer plus librement à son penchant ; mais le roi l'en punit, en exilant madame du Roure à Montpellier. Ce monarque en avait mauvaise idée, et ne voulut pas naturaliser une fille que le dauphin en avait eue, et qui épousa dans la suite Mesnager, négociateur du traité secret avec l'Angleterre en 1711. Le dauphin s'attacha ensuite à Marie-Emilie de Joly de Choin. (*Voyez* CHOIN.) Ce prince mourut de la petite-vérole à Meudon, le 14 avril 1711. Rien n'était plus commun, même long-temps avant sa mort, que ce proverbe qui courait sur lui : *Fils de Roi, père de Roi, jamais Roi.* Ce mot était fondé sur la santé de Louis XIV, meilleure que celle de son fils. Le dauphin avait un peu usé la sienne par la chasse, la table et les plaisirs ; mais dans les dernières années de sa vie, il fut vertueux et retiré. « C'était, dit Duclos, le meilleur des hommes et le plus médiocre des princes. Il respectait et craignait beaucoup le roi, qu'il croyait aimer, et qu'il traitait plus en roi qu'en père, comme il en était traité plus en dauphin qu'en fils. Il était chéri du peuple, parce qu'il était très-populaire, et que, n'ayant aucun crédit, on ne pouvait lui imputer aucun des maux dont le peuple était affligé. L'état de nullité absolue où son père le tint pendant toute sa vie, la lui fit passer dans une continuelle oisiveté. Il passait des journées entières appuyé sur ses coudes, se bouchant les oreilles, les yeux fixés sur une table nue, ou assis sur une chaise, frappant ses pieds du bout d'une canne pendant toute une après-dînée. »

LOUIS, dauphin, père de Louis XV. *Voy.* Bourgogne.

LOUIS, dauphin, fils de Louis XV et père de Louis XVI, né à Versailles en 1729, mort le 20 décembre 1765, montra de bonne heure tant de goût pour la vertu, que la reine sa mère disait : « Le ciel ne m'a accordé qu'un fils ; mais il me l'a donné tel que j'aurais pu le souhaiter. » Il avait épousé, le 25 février 1745, Marie-Thérèse, infante d'Espagne. Cette princesse étant morte en 1746, il épousa au commencement de l'année suivante, Marie-Josephe de Saxe, dont il eut plusieurs fils. Le dauphin, accompagna le roi son père pendant la campagne de 1745, et se trouva à la bataille de Fontenoi, où il donna des preuves de valeur et d'humanité. Il joignit à des talens naturels des connaissances étendues et des vertus rares. Sa piété solide et affectueuse, sa douceur, son affabilité, son application constante à tous ses devoirs, ont rendu sa mémoire précieuse. Son amour pour la religion lui faisait redouter l'excessive liberté de la presse. Un jour qu'on parlait devant lui des livres contraires à la religion et aux mœurs, et qu'on en justifiait la circulation comme celle d'un objet de commerce : « Malheur, dit-il, au royaume qui, prétendant s'enrichir par un tel commerce, sacrifierait des richesses vraies et durables à des richesses factices et éphémères, et qui étoufferait la vertu des citoyens en croyant acquérir les moyens de la faire paraître ! » Il croyait qu'il fallait chercher la source de tous les désordres de ce siècle dans la licence effrénée de parler et d'écrire. « On n'écrit, disait-il, presque plus que pour rendre la religion méprisable et la royauté odieuse. Il ne paraît presque point de livre où la religion ne soit traitée de superstition et de chimère, où les rois ne soient représentés comme des tyrans, et leur autorité comme un despotisme insupportable. Les uns le disent ouvertement et avec audace, les autres se contentent de l'insinuer adroitement ; et à quoi bon tant de livres ? la vie entière de l'homme ne suffirait pas pour lire ce qu'il y a de mieux écrit en quelque genre que ce soit ; on ne fait plus que répéter ce que les autres ont dit ; et si l'on veut s'en éloigner pour se frayer des routes nouvelles, on donne dans des écarts. » Cette sagesse de principes parut dans toute sa conduite. Il y a une foule de traits de lui qui méritent d'être transmis à la postérité. Telle est la leçon qu'il fit aux jeunes princes ses fils, lorsqu'on leur suppléa les cérémonies du baptême. On apporta les registres sur lesquels l'Église inscrit sans distinction ses enfans. « Voyez, leur dit-il, votre nom placé à la suite de celui du pauvre et de l'indigent. La religion et la nature mettent tous les hommes de niveau ; la vertu seule met entre eux quelque différence ; et peut-être que celui qui vous précède sera plus grand aux yeux de Dieu, que vous ne le serez jamais aux yeux des peuples..... Conduisez mes enfans, disait ce bon prince, dans la chaumière du paysan ; montrez-leur tout ce qui peut les attendrir ; qu'ils voient le pain noir dont se nourrit le pauvre ; qu'ils touchent de leurs mains la paille qui lui sert de lit... Je veux qu'ils apprennent à pleurer. Un prince qui n'a jamais versé

de larmes ne peut être bon. » Il avait tracé, de sa main, des plans de palais et de jardins magnifiques. Ceux à qui il les montra en louèrent la beauté. « Ce qu'ils ont de plus beau, dit le dauphin, c'est qu'ils ne coûteront rien au peuple ; ils ne seront jamais exécutés. » Il dit un jour à l'ambassadeur d'Espagne que, pour qu'un prince goutât une satisfaction pure dans un festin, il faudrait qu'il pût y convier toute la nation, ou du moins qu'il pût se dire, en se mettant à table : « Aucun de mes sujets n'ira aujourd'hui se coucher sans souper. » A la naissance du duc de Bourgogne, au lieu de donner des fêtes pompeuses, il distribua d'abondantes aumônes, et fit destiner le prix des réjouissances publiques à doter six cents filles. Le roi voulait qu'on augmentât sa pension. « J'aimerais mieux, dit le dauphin, en refusant l'augmentation, que cette somme fût diminuée sur les tailles. » Il disait quelquefois : « Il faut qu'un dauphin paraisse un homme inutile, et qu'un roi s'efforce d'être un homme universel....... » L'abbé de Saint-Cyr, s'entretenant avec lui un jour sur le livre de la *Concorde du Sacerdoce et de l'Empire*, par Marca, il lui dit : « Hélas! mon cher abbé, qu'il en coûte de peines pour accorder les hommes entre eux! Un berger, la houlette à la main, met tout son peuple en mouvement d'un coup de sifflet. Deux chiens sont ses seuls ministres; ils aboient quelquefois sans presque jamais mordre, et tout est en paix... » Ce qui rend la réforme d'un état si difficile, disait-il dans une autre occasion, « c'est qu'il faudrait deux bons règnes de suite : l'un pour extirper les abus, et l'autre pour les empêcher de renaître... » Il avait fait une étude approfondie de l'histoire, qu'il appelait la leçon des princes et l'école de la politique. « L'histoire, disait-il, est la ressource des peuples contre les erreurs des princes. Elle donne aux enfans les leçons qu'on n'osait faire aux pères. Elle craint moins un roi dans le tombeau qu'un paysan dans sa chaumière. » La sensibilité de son ame se déploya dans plusieurs occasions. Il aimait tendrement le comte du Muy, homme d'une vertu rare, d'une piété solide. Il demandait tous les jours par une prière particulière la conservation de cet ami précieux. L'historien de ce prince nous a conservé cette prière : « Mon Dieu, défendez de votre épée, protégez de votre bouclier, le comte de Félix du Muy, afin que si jamais vous me faites porter le pesant fardeau de la couronne, il puisse me soutenir par sa vertu, ses leçons et ses exemples. » Nous avons dit que le comte du Muy était son ami, car on ne peut se servir d'un autre mot en parlant du sentiment qui les unit. Leur liaison était fondée sur une conformité singulière de caractères : même austérité de mœurs, même humanité, même bienfaisance, même dévouement au bien public, même zèle pour la religion. Pour connaître l'état de la France, les maux et les remèdes politiques, le prince croyait qu'il fallait voir par ses yeux, et compta voir ainsi, en envoyant dans les provinces un ami jaloux de sa gloire, un citoyen dévoué à l'intérêt public, un observateur judicieux, tel que M. du Muy, qui remplit sa tâche avec un zèle mesuré sur la cou-

fiance que lui témoignait le dauphin. La sensibilité de ce prince ne se bornait pas au seul sentiment de l'amitié. Il avait eu le malheur de tuer, à la chasse, un écuyer sans le voir (M. de Chambord), en déchargeant son fusil. Il en était inconsolable. « Vous direz tout ce que vous voudrez (observait-il à ceux qui cherchaient à éloigner de son souvenir cette triste aventure); mais ce pauvre homme est toujours mort, et mort d'un coup qui est parti de ma main. Non, je ne me le pardonnerai jamais. Je vois encore l'endroit où s'est passée cette scène affreuse. J'entends encore les cris de ce pauvre malheureux; et il me semble le voir à chaque instant me tendre ses bras ensanglantés, et me dire: « Quel mal vous ai-je fait pour m'ôter la vie?» Il me semble voir une femme éplorée, qui me demande: «Pourquoi me faites-vous veuve?» Et ses enfans qui crient: « Pourquoi nous faites-vous orphelins!» Un jour qu'il allait à la chasse, il ne voulut jamais traverser une pièce de blé pour arriver plus tôt au rendez-vous. Le peuple des environs, accourut à son passage, fut témoin des détours qu'il fit prendre pour ne causer aucun dommage. L'un des spectateurs s'écria: « Ah! voyez notre bon dauphin, il ne veut pas fouler nos semences. » Ce prince dit à ceux qui l'accompagnaient: « Vous l'entendez, ils nous savent gré de tout le mal que nous ne leur faisons pas.» Il aimait, comme Henri IV et Louis XIV, à dire des choses obligeantes. Un jour le chancelier d'Aguesseau étant venu lui faire sa cour, la conversation roula sur l'éloquence; le dauphin, après avoir exposé ses idées sur cette matière, ajouta: «Je vais vous en donner un exemple, » et il récite sur-le-champ une partie d'un discours que d'Aguesseau avait prononcé au parlement comme avocat-général. Au camp de Compiègne, qui eut lieu peu de temps avant sa mort, il commanda le régiment de dragons qui portait son nom. Un jour, après leur avoir fait faire l'exercice, il leur dit: « Mes enfans, je suis d'autant plus content de vous, que vous avez très-bien fait, et que vous avez été fort mal commandés. » Un autre jour il essayait le chapeau du prince de Condé, et lui faisait essayer son casque. Trouvant que le chapeau du prince allait bien à sa tête: « Ah! disait-il, ma tête est faite comme la vôtre: cela devrait me donner bien bonne opinion de la mienne. » A ce même camp de Compiègne, dans une conversation avec milord Harcourt, il fut question des uniformes, et particulièrement des casques dont on commençait à reprendre l'usage. Le dauphin tenait le sien à la main: milord Harcourt, qui ne le reconnaissait pas, lui prit assez familièrement son casque pour le considérer. Quand le dauphin se fut retiré, milord Harcourt demanda à de Beuvron qui était ce jeune officier, et il lui en dit du bien. De Beuvron, pour se divertir, lui dit simplement que c'était le colonel du régiment dauphin. Milord Harcourt voulut savoir son nom; et de Beuvron lui répondit qu'il s'appelait le Dauphin. A ce mot, milord Harcourt se montra confus de la liberté qu'il avait prise. Le dauphin, instruit de son embarras, dit qu'à la vérité, faute d'habitude, il était un peu

surpris des manières familières de cet Anglais, mais qu'il avait fait réflexion qu'elles faisaient partie des libertés anglaises. Le dauphin mourant, prit la main d'un homme qu'il avait aimé, la serra contre son cœur, et lui dit : « Vous n'êtes jamais sorti de ce cœur-là. » Regardant tous ses amis qui pleuraient, il les remercia avec l'affection la plus tendre : « Ah ! s'écria-t-il, je savais bien que vous m'aviez toujours aimé.... » (*Voyez* NOLLET.) On a trois Vies de ce prince : la 1re, de Villiers, in-12, 1769 ; la 2e, par l'abbé Proyart, 1778, in-8° ; la 3e, par M. Durozoir, 1815, in-12, et 1782, 2 vol. in-12 ; et des Mémoires sur sa vie, par le P. Griffet, 1778, 2 vol. in-12. — Parmi les fils du dauphin ; on doit distinguer Louis-Joseph-Xavier de France, duc de Bourgogne, né à Versailles, le 13 septembre 1757, et mort, après avoir souffert de grandes douleurs avec une constance héroïque, le 22 mars 1771. Ce jeune prince donnait les plus grandes espérances. On rapporte de lui plusieurs traits qui l'honorent. On lui avait présenté une table chronologique de tous les rois de France depuis la fondation de la monarchie. Son gouverneur lui dit qu'on n'avait point de preuves que les rois de la troisième race descendissent de la première, ni même de la seconde ; il en parut étonné, et répondit avec une sorte de dépit : « Au moins, Monsieur, je descends de Saint Louis et de Henri IV. » On lui apprit un jour à quelle occasion Louis XV avait eu le titre de Bien-Aimé. « Ah ! que le roi, s'écria-t-il, dut être sensible à tant d'amour, et que j'achèterais volontiers ce plaisir au prix d'une telle maladie ! » Il aimait la célébrité que donnent la gloire et le mérite ; mais il haïssait et méprisait en même temps la flatterie. Quelqu'un s'avisa de lui donner des éloges qui sentaient l'adulation : « Monsieur, lui dit-il, vous me flattez ; je n'aime point qu'on me flatte. » Et le soir en se couchant, il dit à son gouverneur : « Ce monsieur me flatte ; prenez garde à lui. » La médisance lui déplaisait souverainement. Quelqu'un parlait assez mal, devant lui, d'un homme dont la naissance méritait des égards ; il le fit approcher, et lui dit : « Je trouve fort mauvais que vous parliez ainsi, devant moi, d'un homme de condition ; n'y revenez plus. » La générosité de son cœur se montrait dans toutes les occasions. Il aimait mieux se retrancher un amusement que le pouvoir de faire une aumône. Un village ayant été incendié, il fit une quête dans son auguste famille pour le soulagement de ces malheureux campagnards, et y ajouta tout ce qu'il put prendre sur ses menus plaisirs. On raconte des choses aussi satisfaisantes des dispositions de son esprit. Il possédait supérieurement la langue française, qu'il parlait avec une correction et une pureté étonnantes. Clair et concis dans tout ce qu'il disait, il voulait que l'on s'énonçât avec précision et netteté ; sa délicatesse, à cet égard, était extrême.

LOUIS Ier, roi d'Espagne, fils aîné de Philippe V et de Marguerite-Louise-Gabrielle de Savoie, né le 25 août 1707, fut proclamé roi le 17 janvier 1724. Il mourut de la petite-vérole, le 31 août de la même année, à l'âge de 17 ans. (*Voyez* PHILIPPE V.)

LOUIS Ier, *le Pieux* ou *le Vieil,* roi de Germanie, troisième fils de Louis-le-Débonnaire, et frère utérin de l'empereur Lothaire et de Pépin, proclamé roi de Bavière en 817, gagna, avec Charles-le-Chauve, son frère paternel, la bataille de Fontenoi contre Lothaire, en 841, étendit les limites de ses états, et se rendit redoutable à ses voisins. Il mourut à Francfort le 28 août 876, à 70 ans. Louis fut un des plus grands princes de la famille de Charlemagne : s'il n'eut pas toutes les vertus d'un bon roi, il eut les qualités d'un héros. (*V.* LOTHAIRE.)—LOUIS II, *le Jeune*, son fils, aussi courageux que lui, et son successeur au trône de Germanie, fut attaqué par son oncle Charles-le-Chauve, qu'il vainquit près d'Andernach, en 876. Il mourut à Francfort le 20 janvier 882, dans le temps qu'il levait des troupes pour s'opposer aux Normands, qui commençaient leurs ravages.— Son autre fils, CHARLES, dit *le Gros,* fut empereur. (*Voy.* CHARLES.)

LOUIS III, roi de Germanie. (*Voyez* LOUIS III, empereur.)

LOUIS Ier D'ANJOU, roi de Hongrie et de Pologne, surnommé *le Grand,* né le 5 mars 1326, succéda dans Bude, en 1342, à Charles II, surnommé Charobert, fils de Charles Ier, qui était l'aîné des enfans de Charles-le-Boiteux, roi de Sicile. Marie de Hongrie, mère de Charles Ier, avait porté ce royaume dans la maison d'Anjou. Dès que Louis fut sur le trône, il chassa de la Hongrie les juifs, qui la ruinaient par leurs usures. Il fit la guerre avec succès aux Transylvains, aux Croates, aux Tartares et aux Vénitiens. Il vengea le meurtre d'André, son frère, roi de Naples, mis à mort en 1345, et fut élu roi de Pologne après Casimir, son oncle, mort en 1370. Il fit paraître un si grand zèle pour la religion catholique, que le pape Innocent XI le fit grand-gonfalonier de l'Église. Ce prince sage et juste, mort à Tyrnau, le 12 septembre 1382, à 57 ans, après avoir fait des lois sages, abolit les épreuves du fer ardent et de l'eau bouillante. Quoique chéri de sa nation et estimé des étrangers, il est peu connu, parce qu'il régnait sur des hommes qui n'avaient pas le talent de transmettre sa gloire à la postérité. « Qui sait, dit Voltaire, qu'au 14e siècle, il y eut un Louis-le-Grand vers les mont Krapacks ?» Sa mort fut suivie de grands troubles en Hongrie. (*Voy.* GARA.) Il eut deux filles de sa seconde femme. Elisabeth de Hongrie, Marie, héritière de la Hongrie, qu'elle porta en dot à Sigismond, et Hedwige, qui, en épousant Jagellon, duc de Lithuanie, le fit monter sur le trône de Pologne, sous le nom de Ladislas V. La première mourut en 1392, et la seconde en 1400.

LOUIS II, roi de Hongrie, succéda à Ladislas VI, son père, en 1506. La Hongrie était en proie à de grandes agitations lorsqu'il monta sur le trône. Les nobles étaient de petits tyrans, qui réduisaient le reste de la nation à l'esclavage. Le peuple, asservi et mécontent sous des princes presque toujours divisés, ne pouvait plus résister par lui-même aux armes des sultans turcs. Aussi, quand Louis II voulut résister aux efforts de Soliman, toute la Hongrie, dans cette extrême nécessité, ne put lui fournir qu'une armée de trente mille hommes. En vain un cordelier encouragea

les soldats, et promit la victoire à Louis, qui osa livrer bataille à Soliman, le 29 août 1526, à Mohatz, près de Bude; presque toute la noblesse hongroise y périt; l'armée fut taillée en pièces, et le roi se noya dans un marais en fuyant. Soliman fit décapiter quinze cents nobles, faits prisonniers dans cette funeste journée. On dit cependant qu'il pleura en voyant le portrait du malheureux roi Louis. Mais est-il croyable qu'un conquérant, qui fait couper de sang-froid quinze cents têtes, en pleure une? Depuis la bataille de Mohatz peu de pays furent aussi infortunés que la Hongrie, presque toujours partagée en factions, et inondée par les Turcs. Quoiqu'elle formât des hommes robustes, bien faits, spirituels, on ne vit presque plus, dans ce royaume, qu'un vaste désert, que des villes ruinées, des campagnes qu'on labourait les armes à la main, des villages creusés sous terre, où les habitans s'ensevelissaient avec leurs grains et leurs bestiaux, et une centaine de châteaux fortifiés, dont les possesseurs disputaient la souveraineté aux Turcs et aux Allemands. Louis n'avait encore que 22 ans lorsqu'il périt d'une manière si malheureuse. Au reste, il avait mérité son malheur, en faisant jeter les ambassadeurs de Soliman II dans un vivier, où ils furent mangés des poissons.

LOUIS D'ARAGON (Don), roi de Sicile, succéda, à l'âge de 5 ans et 7 mois, à son père, don Pierre II, mort en 1342. La régence fut confiée à Jean, duc de Randazzo, son oncle paternel, qui gouverna pendant six ans le royaume avec beaucoup de prudence et de sagesse. Après la mort du régent, arrivée en 1348, la Sicile fut en proie à des divisions intestines qui durèrent plusieurs années. Le jeune roi mourut en 1355. Son frère, Frédéric II, surnommé *le Simple*, lui succéda.

LOUIS, prince de Tarente, neveu de Robert-le-Bon, roi de Sicile, né en 1322, épousa, le 20 août 1347, Jeanne, reine de Naples, sa cousine (*Voy.* JEANNE Ire), après la mort d'André, son premier mari, à laquelle il avait contribué. Contraint de sortir du royaume par Louis Ier, roi de Hongrie, qui s'y était rendu avec une armée pour venger l'assassinat d'André, son frère, il vint avec la reine son épouse se réfugier en Provence, où le pape Clément VI les déclara innocens. Rappelés ensuite par les Napolitains, ils chassèrent les troupes hongroises restées dans le royaume, et se firent couronner solennellement à Naples, le jour de la Pentecôte 1352. Louis mourut le 25 mai 1362, sans laisser d'enfans. Il avait institué, dix ans auparavant, l'ordre du Saint-Esprit du Nœud, qui ne dura que pendant son règne. Lorsque Henri III passa par Venise, à son retour de Pologne, la seigneurie lui fit présent du manuscrit qui contenait les statuts de cet ordre. Ce prince s'en servit pour établir son ordre du Saint-Esprit; et commanda au chancelier de Chiverni de faire brûler le livre: mais la volonté du roi ne fut pas exécutée en ce point, et le manuscrit fut conservé. Il a été imprimé dans les *Monumens de la Monarchie française* de D. Montfaucon; et depuis séparément, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire de France du 14e siècle;* avec les notes de l'abbé Lefèvre. 1764, in-8°.

LOUIS Ier, duc d'Anjou, second fils de Jean, roi de France, et de Bonne de Luxembourg, né le 23 juillet 1339, se chargea de la régence du royaume pendant la minorité de Charles VI, son neveu. Il ne fut occupé que du soin de remplir ses coffres, pour se mettre en état d'aller prendre possession du trône de Naples, que la reine Jeanne, citée dans l'article précédent, lui avait légué, l'an 1380, par son testament. Ce prince se rendit en Italie deux ans après, avec des trésors immenses, pour faire valoir ses prétentions; mais quand il arriva, il trouva le trône occupé par Charles de Duras, parent de la reine, morte depuis peu. Il fit de vains efforts pour l'en chasser. Trahi d'ailleurs par Pierre de Craon, qu'il avait envoyé en France pour faire de nouvelles levées, et qui dissipa à Venise avec des courtisanes tout l'argent qu'on lui avait donné pour cet effet, il en mourut de chagrin à Paris, le 20 septembre 1384. Ses descendans tentèrent à diverses reprises de s'emparer de ce royaume, et ne purent y réussir.

LOUIS II, duc d'Anjou, fils du précédent et de Marie de Blois, né à Toulouse, le 7 octobre 1377, succéda, en 1384, à son père, au comté de Provence, à l'âge de 8 ans, sous la tutelle de sa mère, qui le conduisit à Avignon, en 1389, et l'y fit couronner roi de Naples par le pape Clément VII, le 1er novembre 1390. Le 30 juillet de l'année suivante, Louis d'Anjou s'embarqua pour Naples, où il fit son entrée solennelle le 15 août, et s'empara des châteaux qui dominent la ville. Dans l'été de 1392, il donna dans le piége tendu par les Sanseverini, qui l'engagèrent à se rendre à Tarente, où il fut reçu le jour de son arrivée avec de grands honneurs, et assiégé le lendemain par Raymond Orsini, prince de Salerne. Abandonné de tout le monde, Louis se rembarqua sur ses galères, pour retourner à Naples, comptant y rentrer sans difficultés; mais il trouva, en y arrivant, que cette capitale avait changé de maître, et qu'elle était occupée par Ladislas Durazzo, qui avait forcé Charles d'Anjou à se retirer dans le château de l'Œuf. Louis d'Anjou, désespéré, fit proposer à Ladislas un accommodement, au moyen duquel Charles devait rendre le château de Naples, et lui-même retourna en Provence, laissant le royaume à son rival. Cependant Louis, rappelé par les Napolitains, en 1409, se rendit à Pise, où il fut reconnu pour roi par le concile, dans sa session du 26 juillet, ainsi que par le pape Alexandre V. Il gagna sur Ladislas, le 19 mai 1411, la bataille de Roche-Seiche ou de Ponte-Corvo, qui lui aurait assuré la couronne s'il avait su profiter de ses premiers succès; mais quelque temps après il éprouva encore de la part des Napolitains la même inconstance dont ils lui avaient déjà donné des preuves, et se trouva obligé de quitter de nouveau l'Italie. La mort de Ladislas, son compétiteur, arrivée en août 1413, aurait dû l'y faire retourner, mais la fâcheuse expérience faite deux fois de l'esprit changeant des Napolitains l'en empêcha, et lui-même mourut quatre ans après à Angers, le 29 avril 1417. D'Yolande, fille de Jean Ier, roi d'Aragon, qu'il avait épousée l'an 1400, Louis II laissa Louis III qui suit; René, dit *le Bon;* Charles, comte du

Maine; Marie, femme de Charles VII, roi de France, et Yolande, mariée à François de Montfort, fils et successeur de Jean VI, duc de Bretagne. Louis II confirma, « par des lettres-patentes du mois de décembre 1413, l'université d'Aix, érigée l'an 1409, par le pape Alexandre V (Pierre de Candie). Il supprima le juge-mage de Provence, et y substitua, le 14 août 1515, un parlement établi à Aix; il ne subsista que deux ans.

LOUIS III, d'Anjou, fils du précédent et d'Yolande d'Aragon, né le 24 septembre 1403, succéda aux prétentions du roi son père sur le royaume de Naples, plutôt qu'à sa couronne. Pour le soutenir, ce prince passa en Italie en 1420, sur l'invitation du pape Martin V, et arriva le 15 août dans le port de Naples avec une petite flotte de 13 bâtimens, commandée par Baptiste Frégose, frère du doge de Gênes. La reine Jeanne II de Durazzo adopta alors Alphonse V, roi d'Aragon, pour l'opposer à Louis III. Ce dernier était prêt à se rendre maître de la ville, lorsqu'on aperçut, le 6 septembre, 15 bâtimens du roi d'Aragon qui donnaient chasse à la flotte génoise. Louis ne put empêcher le débarquement d'Alphonse; et, après un combat très-chaud, il fut obligé de se retirer à Aversa. Le nombre de ses partisans s'augmenta cependant peu à peu dans le royaume, surtout quand on vit le pape lui envoyer l'année suivante de l'infanterie et 500 chevaux, sous le commandement du général Tartaglia. La reine Jeanne elle-même, dégoûtée de la conduite d'Alphonse d'Aragon, dépêcha secrètement Bernard Arcamon pour négocier avec Louis d'Anjou. Les affaires de ce prince allaient à merveille, lorsqu'une vengeance indiscrète les ruina. Jacques Attendolo Sforce qui commandait les troupes du duc d'Anjou, par une ancienne haine contre Tartaglia, le fit accuser de trahison, arrêter à Aversa, et détermina le roi à lui faire trancher la tête. Alors les troupes que le général avait amenées, irritées de cette mort, qu'elles regardaient comme injuste, passèrent à l'ennemi, et la fortune commençant dès ce jour à abandonner Louis, il fut obligé de conclure, en 1422, avec Alphonse, un traité par lequel il lui remettait Aversa et Castellamare, et consentait à se retirer à Rome, où il arriva sans argent, sans crédit, et vécut des bienfaits du pape. Cependant Jeanne II continuait de négocier avec lui; et, craignant qu'Alphonse V ne voulut l'emmener en Espagne, elle adopta à la place d'Alphonse, Louis d'Anjou, le 2 juin 1423. Cette princesse en même temps demandait un secours efficace au duc de Milan, qui le lui accorda à la sollicitation du pape (*Voy.* Visconti, Philippe-Marie), et nomma commandant-général de cette expédition Gui II Torelli, comte de Guastalla, qui venait de lui soumettre Gênes. Torelli ayant des troupes de débarquement, commandées par le général Carmagnole, et une escadre de 13 vaisseaux de guerre et de 20 galères, y compris celles appartenantes au duc d'Anjou, qui étaient parties de Provence, et dont l'armement avait été complété à Gênes, met à la voile en décembre 1422, force le port de Gaëte, se rend maître de cette ville, et successivement des divers ports de la côte, vient en-

suite bloquer Naples, et l'assiéger. Enfin s'étant emparé par adresse d'une de ses portes, confiée à Jacques Caldora, il y pénètre, bat les Aragonais et les Catalans qu'Alphonse d'Aragon y avait laissés, les fait presque tous prisonniers, fait entrer Louis d'Anjou triomphant dans la capitale, le 12 avril 1423, prend les châteaux les jours suivans, court assiéger Capoue, la force à se rendre, et remet la reine sur le trône. (*Voy.* comment cette princesse récompensa son libérateur, TORELLI GUIDO.) Pendant cette expédition, Alphonse d'Aragon, n'osant tenir tête devant l'escadre génoise, et se reposant sur les forces qu'il avait laissées dans Naples, était revenu en Catalogne avec 15 galères chercher de nouveaux secours; ayant trouvé Marseille dégarnie de troupes, il s'empara de la ville, la pilla pendant trois jours; mais les habitans d'Aix, accourus au secours des Marseillais, forcèrent les Aragonais à se rembarquer, et leur vengeance contre lui se borna à quelques ravages sur les côtes de la Provence, qui lui appartenait. En 1428, les intrigues du grand-sénéchal de Naples, Carraciolo, déterminèrent Jeanne II à envoyer le roi Louis d'Anjou en Calabre : il la soumit presque en entier à ses armes, et y fixa sa résidence pour contenter la reine. Mais ses ennemis ne s'en tinrent pas là, et ils déterminèrent cette princesse si légère à annuler secrètement, par ses lettres du 4 avril 1433, l'adoption qu'elle avait faite de Louis, et à renouveler celle d'Alphonse d'Aragon. Louis, qui ignorait ces mesures, marchait pendant ce temps pour son service contre Jean Antoine Orsini, prince de Tarente, qu'il assiégea dans sa capitale : il gagna la fièvre pendant le siége, et en mourut le 15 novembre 1434, au château de Cosenza, sans laisser d'enfans de Marguerite de Savoie, sa femme. Muratori dit que ce prince fut regretté de tout le monde à cause de ses qualités brillantes; qu'il le fut surtout de la reine Jeanne II, qui se repentait de lui avoir préféré tant d'amans qui ne le valaient pas, de l'avoir tenu éloigné par crainte, tandis que sa fidélité était inébranlable, et qui, se reprochant ses injustices à son égard, envoyait le rappeler auprès d'elle, lorsqu'elle apprit sa mort. *Voy.* RENÉ d'Anjou, dit *le Bon*.

LOUIS GUILLAUME, margrave de Bade. (*Voy.* BADE-BADE.)

LOUIS DE BAVIÈRE. *Voyez* BAVIÈRE.

LOUIS, IIe du nom *de Bourbon*, comte de Clermont en Beauvoisis, de Forez et de Châtel-Chinon, seigneur de Beaujeu et de Dombes, pair et chambrier de France, surnommé *le Bon*, était fils de Pierre Ier, duc de Bourbon et d'Isabelle de Valois, et oncle du roi Charles V. L'époque de sa naissance est incertaine. Le père Anselme, dans son Histoire généalogique, la fixe au 4 août 1337; mais il place, au mois de février de la même année, la naissance de Jeanne de Bourbon, sa sœur. Il est impossible que deux enfans soient nés dans la même année, à quelques mois de distance. Dorronville, qui a écrit l'histoire de ce duc, laisse de nouvelles incertitudes. On peut induire de ses expressions, que le duc était né en 1336 ou en 1346. Louis était jeune encore, lorsqu'après la malheureuse bataille de Poitiers, où son père fut tué et le roi Jean

fait prisonnier, il fit partie des princes envoyés en Angleterre, en qualité d'ôtages. Il y passa sept années, jusqu'à la mort du roi Jean. Alors il paya sa rançon, rentra en France et arriva à Souvigny, petite ville du Bourbonnais. Il s'occupa d'abord à rendre hommage aux corps de Saint Mayeul et de Saint Odillon, qui reposaient dans l'église du prieuré de cette ville. Après cet acte de dévotion, un de ses officiers, Huguenin Chauveau, vint lui présenter un volume qui contenait les détails des excès et des crimes dont s'étaient rendus coupables, pendant son absence, plusieurs seigneurs, ses vassaux. Le duc reçut le volume, et, en présence des seigneurs inculpés, le jeta au feu, et dit à celui qui le lui présentait « qu'il avait fait œuvre de mauvais vilain. » Les crimes restèrent impunis. Il établit à Moulins plusieurs ordres de chevalerie, celui de l'Espérance, de Notre-Dame-du-Chardon ou de l'Ecu-d'or. Il s'occupa ensuite à chasser les Anglais ou leurs partisans de plusieurs places du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Limousin et du Poitou, et les mit sous l'obéissance du roi Charles V. Sa mère étant assiégée par les Anglais, dans la ville de Belleperche, il les contraignit, en 1368, à lever le siége. Il se signala en Normandie contre Charles-le-Mauvais, roi de Navarre. Après ces exploits, où le duc de Bourbon montra beaucoup de courage, et de respect pour les moines et les reliques, il fit plusieurs pèlerinages, auprès des saints et saintes auxquels il s'était voué. Il était très-dévot à la Vierge Marie, dit son historien; il visita en conséquence les églises de Notre-Dame d'Orcival en Auvergne, celle de Notre-Dame du Puy-en-Velai, etc., et revint plusieurs fois faire ses dévotions auprès de cette dernière. Se trouvant dans la suite dans la ville du Mans, il fut saisi d'une si grande affection pour Saint Julien, premier évêque de cette ville, que, par un acte authentique, il se déclara serf et homme de corps de monseigneur Saint Julien, s'obligea envers ce saint à lui payer une rente annuelle de cinq florins. Il voulut, par le même acte, que ses héritiers et successeurs, ducs de Bourbon, fussent tenus de se déclarer hommes de corps du glorieux corps du bienheureux Saint Julien, de venir baiser sa châsse, et d'offrir les cinq florins sur son autel. Il donna beaucoup aux prêtres, croyant donner aux Saints. Au milieu de toutes ces dévotions, il épousa, en 1371, Anne, dauphine d'Auvergne, fille unique et héritière du dauphin Beraud II, qui lui porta une grande fortune. Le roi d'Espagne manda le duc de Bourbon à sa cour, afin qu'il l'aidât à faire des conquêtes dans le pays de Grenade. En s'y rendant, le duc voulut passer à Avignon, s'y fit bénir et absoudre de tous ses péchés par le pape. Il fut bien accueilli par le roi d'Espagne. Là se passa une scène honorable pour le duc de Bourbon. Pierre-le-Cruel, roi de Castille, avait épousé, en 1352, Blanche de Bourbon, sœur du duc, et l'avait fait emprisonner en 1361. Le roi d'Espagne avait fait enfermer dans un château et dans une cage de fer, les enfans de Pierre-le-Cruel. Il y conduisit le duc de Bourbon, et lui dit : « Voilà les enfans de celui qui a ôté la vie à votre sœur; je suis prêt à vous les livrer, si vous voulez les faire mourir. » Le duc rejeta

cette proposition, en disant qu'ils ne devaient pas être punis pour les crimes de leur père. « Je ne serai mie volontiers consentant de leur mort, car de la mal-volonté de leur père, ils n'en peuvent mais. » Cette conduite, toute naturelle dans un siècle civilisé, est remarquable dans un temps où on ne l'était pas, et où de pareilles vengeances étaient ordinaires. Le duc de Bourbon n'eut point à combattre en Espagne; il s'occupa à faire des pèlerinages à Notre-Dame de Montferrat, Lérida, et surtout à Saint-Jacques de Compostelle; puis il revint en France, fit la guerre en Bretagne, en Saintonge, en Poitou, contre les Anglais. Après plusieurs succès, il fut de nouveau appelé en Espagne, où il fit la guerre contre les Anglais. Il les combattit ensuite dans le Bordelais. La Flandre, l'Allemagne furent aussi les théâtres de sa valeur. La paix étant établie en France, il partit, en 1396, pour l'Afrique, afin d'y chercher des aventures, et de se battre contre les Sarrasins; mais cette expédition, que les Génois avaient provoquée, ne fut pas heureuse. Devenu vieux, Louis, duc de Bourbon, se lassa du métier de la guerre, ne combattit que par ses lieutenans, dont le sire de Castelnorand était le plus distingué; mit de l'ordre dans ses affaires domestiques, fit plusieurs fondations pieuses, et, mécontent de la cour, resta dans son pays du Bourbonnais. Il résolut cependant d'aller en pèlerinage à Rome, et de se retirer, avec quatre chevaliers, dans le couvent des célestins de Vichi, qu'il avait fondé; mais la mort s'opposa à l'accomplissement de ces pieuses résolutions. Louis mourut le 19 août 1410, à l'âge de 73 ans, et fut enterré avec pompe dans une chapelle qu'il avait fait bâtir à Souvigny. On s'aperçut, en l'ensevelissant, qu'il avait un cilice autour de son corps. Il laissa six enfans, dont deux bâtards. Son fils aîné, Jean, Ier du nom, lui succéda dans ses biens et dignités. Ce prince était brave, mais n'était point, par sa conduite et ses opinions, supérieur à son siècle. Laurent Premier traduisit, par son ordre, du latin en français, le *Traité de la Vieillesse* de Cicéron, et le lui dédia, en 1405. Jean Dorronville, dit *Cabaret*, Picard, et qui s'intitule *le pauvre Pélerin*, a écrit sa vie d'après les Mémoires que lui a fournis le sire de Castelnorand, lieutenant du duc. Voici le titre de cet ouvrage: *Histoire de la vie, faicts héroïques et voyages de très-valeureux prince, Louis III* (lisez *Louis II*), duc de Bourbon, arrière-petit-fils de Robert, comte de Clermont en Beauvoisis, baron de Bourbon, fils de Saint Louis, en laquelle est compris les discours des guerres des Français contre les Anglais, etc., imprimé sur le manuscrit trouvé en la bibliothèque de feu M. Papirius Masson, Forésien, advocat en la cour de parlement, dédié au très-chrétien roy de France et de Navarre, Louis XIII, in-8°, Paris, 1612. Cet ouvrage curieux n'a pas eu d'autres éditions. Il est fâcheux que les éditeurs de la collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France, n'aient pas eu connaissance de l'Histoire du duc de Bourbon, et ne l'aient point insérée dans leur recueil. Christine de Pisan, qui, dans son Histoire de Charles V, a consacré un chapitre à la mémoire du duc de

Bourbon, en fait un grand éloge. Il était beau, gracieux, joyeux, festoyant et de honorable amour, amoureux sans péché. Les deux bâtards qu'il a laissés font croire que ses amours ne furent pas toujours aussi chastes que Christine veut le faire entendre. On trouve des détails sur ce prince, dans l'*Histoire de la Maison de Bourbon*, par Desormeaux, tome 1er.

LOUIS D'ORLÉANS. *Voyez* D'ORLÉANS.

LOUIS, prince de Prusse (FRÉDÉRIC-CHRISTIAN), appelé communément *Louis-Ferdinand*, naquit le 18 novembre 1772, du prince Ferdinand de Prusse, fils du grand Frédéric. D'un caractère impétueux et bouillant, une vie oisive ne pouvait lui convenir. Il fit ses premières armes lors de la fameuse expédition des Prussiens en Champagne, en 1792. Après la conclusion de la paix, il se livra avec succès à tous les exercices du corps, et à l'étude des sciences et des arts, où il réussissait merveilleusement. Ce fut lui qui, en 1806, détermina le roi de Prusse à faire la guerre à la France. Il fut nommé lieutenant-général, commandant 8,000 hommes, qui formaient l'avant-garde du corps d'Hohenlohe. Le 9 octobre, il prit position à Saalfeld, et, entraîné par un violent desir de se mesurer avec les Français, il les attaqua imprudemment, et contre la défense du duc de Brunswick. Les troupes qu'il commandait furent mises en déroute, et se débandèrent; quant à lui, il aima mieux mourir avec gloire, que de tomber entre les mains de l'ennemi; il combattit jusqu'au moment où, estropié de la main et frappé d'une blessure mortelle, il succomba au champ d'honneur.

LOUIS (SAINT), évêque de Toulouse, fils de Charles II, dit *le Boiteux*, roi de Naples, de Jérusalem et de Sicile, né à Brignoles en Provence, l'an 1274, quoiqu'héritier présomptif des états de son père, prit l'habit de Saint François. Il fut fait évêque de Toulouse par le pape Boniface VIII, et gouverna son diocèse en homme apostolique. Louis mourut le 19 août 1297, à Brignoles, où quelques œuvres de charité l'avaient attiré. Personne ne sut mieux concilier la simplicité religieuse avec la dignité épiscopale. Il donnait tous les jours à manger à vingt-cinq pauvres, et les servait lui-même. Il n'usa jamais de vaisselle d'argent que pour les étrangers; encore ordonna-t-il, en mourant, qu'on la distribuât aux pauvres. Son premier soin, en prenant possession du siége de Toulouse, avait été de s'informer de ses revenus, dont il ne réserva que le quart pour l'entretien de sa maison; tout le reste fut destiné aux besoins de son peuple. Le pape Jean XXII le canonisa en 1317.

LOUIS DE GONZAGUE (SAINT). *Voyez* GONZAGUE.

LOUIS (ANTOINE), célèbre chirurgien, secrétaire de l'Académie de chirurgie à Paris, membre de celle des sciences et de plusieurs autres, né à Metz, le 13 février 1723, se consacra à la profession de son père, qui était chirurgien-major de l'hôpital militaire de sa patrie. La vue de toutes les infirmités humaines, qui frappa ses premiers regards, de bonnes études sous d'habiles maîtres, une heureuse facilité pour tout concevoir et

tout retenir, en firent bientôt l'un des premiers anatomistes de l'Europe. La Peyronie, instruit de ses talens, le fit venir à Paris, où il commença sa carrière, en obtenant au concours la place de chirurgien de la Salpêtrière. Sa réputation s'y accrut, et devint plus brillante encore, lorsqu'après avoir rempli, pendant quelques années, celle de chirurgien en chef des armées, pendant la guerre d'Allemagne, il fut appelé par le roi pour tenir, à l'Académie de chirurgie, la plume que le célèbre Morand venait de quitter. La simplicité des mœurs et la bienfaisance s'unirent dans Louis aux grands talens. Profondément versé dans l'histoire de son art, et dans la médecine légale, il devint, dans les affaires délicates et importantes, l'oracle des tribunaux et l'arbitre du sort des familles. Toujours utile, sans cesse occupé, il avait mis cette inscription sur la porte de son cabinet : « Ceux qui viennent me voir me font honneur; ceux qui n'y viennent pas me font plaisir. » Après une carrière très-laborieuse, il mourut le 20 mai 1792, et il ordonna, par son testament, de déposer ses restes dans le cimetière de l'hôpital de la Salpêtrière, qu'il avait servi pendant six ans, voulant être enterré au milieu des pauvres qu'il s'était plu à soulager. Louis a publié : I. *Cours de chirurgie pratique sur les plaies d'armes à feu*, 1746, in-4°. II. *Essai sur la nature de l'ame et sur les lois de son union avec le corps*, 1747, in-12. Cet ouvrage, qui contient 28 pages, avec un avertissement, est l'analyse d'un plus étendu de Saint-Hyacinthe, qui a pour titre : *Recherches sur les moyens de s'assurer par soi-même de la vérité*, Londres, 1743, in-8°. III. *Observations sur l'électricité et ses effets sur l'économie animale*, 1747, in-12. IV. *Observations sur les effets du virus cancéreux*, 1748, in-12. V. *Réfutation* de divers Mémoires de Combalusier, 1748, in-4°. VI. *Positiones anatomico-chirurgicæ de capite*, 1749, in-4°. VII. *Lettre sur la certitude des signes de la mort, avec des observations et des expériences sur les noyés*, 1753, in-12. VIII. *De partium externarum generatione in mulieribus*, 1754, in-4°. IX. *Lettre* à Bagieu sur les amputations. X. *Discours critique* sur le Traité de la maladie des os, par Petit, 1758, in-12. XI. *Eloges de Bassuel, Malaval et Verdier*, prononcés aux écoles de chirurgie, 1759, in-8°. XII. *Mémoire sur les moyens de distinguer, à l'inspection d'un pendu, les signes du suicide d'avec ceux de l'assassinat*, 1753, in-8°. XIII. *Mémoire contre la légitimité des naissances prétendues tardives*, 1764, in-8°. XIV. *Discours sur les loupes*, 1765. XV. *Recueil d'observations*, pour servir de base à la théorie des plaies de tête par contre-coup, 1767, in-12. XVI. *Dissertatio de apoplexiâ curandâ*. XVII. *Eloge de Bertrandi*, 1767. XVIII. *Traduction des Aphorismes* de de Boerhaave, commentés par Van Swieten, 1767, 7 volumes in-12. XIX. Divers *Mémoires* insérés dans le Recueil de l'Académie de chirurgie, sur les concrétions calculeuses de la matrice, sur la construction et les usages de l'élevatoire, sur l'opération de la fistule lacrymale, sur la saillie de l'os après l'amputa-

tion des membres, sur la cure des hernies intestinales avec gangrène, etc. XX. *Mémoire sur la transmission des maladies héréditaires*, 1748. XXI. *Recueil d'observations d'anatomie et de chirurgie*, 2 volumes in-12. XXII. La cinquième édition du *Traité des maladies vénériennes*, 1777. XXIII. La *Partie chirurgicale* de l'Encyclopédie, est encore de lui.

LOUIS DE DOLE, ou LOUIS BEREUR (plus connu sous le premier nom), capucin, né à Dôle, au commencement du 17ᵉ siècle, fut provincial dans sa communauté, et mourut dans sa ville natale, le 29 août 1636. C'était un savant théologien et un habile prédicateur. On a de lui un ouvrage intitulé: *Disputatio doctissima quadripartita de modo conjunctionis concursuum Dei et creaturæ ad actus liberos ordinis naturalis præsertim ad pravos*, etc., Lyon, 1634, in-4°.

LOUIS DE PAVIE, frère de l'ordre des récolets, supérieur et fondateur de l'hôpital de Saint-Antoine à Smyrne, fut attaqué de la peste. Il fit vœu, si Dieu lui rendait la vie, de la consacrer au service des pestiférés. Arraché miraculeusement à la mort, frère Louis a rempli les conditions de son vœu; les pestiférés qu'il a soignés sont sans nombre, et l'on a calculé qu'il a sauvé à peu près les deux tiers des malheureux qu'il a secourus.

LOUIS DE POIX, né dans le diocèse d'Amiens, en 1714, mort à Paris en 1782, était au nombre des capucins hébraïsans du couvent de Saint-Honoré, élèves de l'abbé de Villefroy. Il eut beaucoup de part à tous les ouvrages de ses confrères, aux principes discutés pour l'intelligence des livres prophétiques, Paris, 1755, 15 vol. in-12, et à la version latine et française des psaumes, Paris, 1762, in-12.

LOUIS DE BOURBON, évêque de Liége. *Voyez* MARCK.

LOUIS, princes d'Orléans. *V.* ORLÉANS.

LOUIS, princes de Condé. *V.* CONDÉ et BOURBON.

LOUIS (PIERRE DE SAINT). *V.* PIERRE DE SAINT LOUIS.

LOUIS LE MAURE. *Voyez* SFORCE.

LOUIS DE DIEU. *Voyez* DIEU.

LOUIS DE GRENADE. *Voyez* ce dernier mot.

LOUIS DE LÉON. *Voy.* LÉON (Louis de).

LOUISE DE LORRAINE, reine de France, fille du comte Antoine de Vaudemont, fils puîné d'Antoine de Lorraine, née à Nomeny, en 1554, et élevée avec le plus grand soin par la comtesse de Salm, épousa, en 1575, Henri III, roi de France. Cette princesse, également belle et sage, avait été aimée éperdûment par François de Brienne, de la maison de Luxembourg, avant qu'elle se mariât. Ce seigneur s'étant trouvé au sacre de Henri III: « Mon cousin, lui dit le roi, j'ai enlevé votre maîtresse; mais je veux en échange que vous épousiez la mienne. » Il parlait de mademoiselle de Châteauneuf, pour laquelle il avait eu un amour passionné. Brienne s'excusa, en demandant du temps. Ce n'était point lui, mais le comte de Salm, qui avait été le premier objet de l'amour de la reine. Mais, depuis qu'elle fut mariée, elle fut fidèle à son mari. Cependant elle cou-

serva toujours de la tendresse pour le comte. Elle eut un si grand regret de ne l'avoir pu épouser, qu'elle tomba dans une langueur qui contribua à la rendre stérile. L'indifférence prit la place de l'amour dans le cœur de Henri III. Il en avait d'abord paru charmé. « Si, en qualité de roi, disait-il, je suis le maître de tous les autres, je puis dire aussi que j'ai la femme la plus accomplie du royaume. » Mais la reine, naturellement sombre, et n'ayant, malgré la beauté de ses traits, rien d'animé, l'éloigna encore d'elle, par les pratiques d'une dévotion sévère et minutieuse. Elle poussa le mépris de la parure jusqu'à s'habiller d'une étoffe de laine. Quoique son teint fût devenu extrêmement pâle, elle refusa constamment les secours de l'art, qui eussent pu corriger ce défaut. Son train était si simple, qu'étant allée un jour elle-même dans la boutique d'un marchand d'étoffes de la rue Saint-Denis, elle ne fut pas reconnue par la femme d'un président, très-bien parée, qui y était avant elle, à laquelle elle demanda qui elle était. Sans la regarder, cette dame lui répondit « que, pour satisfaire sa curiosité, elle voulait bien lui apprendre qu'on l'appelait la présidente N...... » Sur quoi la reine répliqua : « En vérité, madame la présidente, vous êtes bien brave pour une femme de votre qualité. » Piquée du reproche, et continuant de ne pas faire attention à celle qui le lui faisait, la présidente alla jusqu'à lui dire brusquement, « qu'au moins ce n'était pas à ses dépens. » Mais enfin, elle reconnut la reine, et se jeta à ses genoux. Elle en fut quitte pour quelques remontrances sur son luxe, d'autant plus condamnable qu'il venait de paraître un édit somptuaire. Louise ne se contenta pas des pratiques secrètes de piété auxquelles elle pouvait se livrer dans son appartement; elle érigea des confréries, assista à des processions; parcourut toutes les églises et tous les couvens, et inspira son goût à tous ceux qui se piquaient d'une foi pure et opposée à l'hérésie. Elle mourut le 29 janvier 1601, à Moulins, où elle s'était retirée après la mort de Henri III. Son corps, qui avait été inhumé dans l'église des Capucines Saint-Honoré, et transféré au cimetière du P. La Chaise, a été déposé, en 1817, dans l'église de Saint-Denis.

LOUISE DE SAVOIE, duchesse d'Angoulême et régente de France sous le roi François I[er], son fils, fille de Philippe, comte de Bresse, puis duc de Savoie, et Marguerite de Bourbon, née le 14 septembre 1476, au château de Pont d'Ain, en Bresse, épousa, en 1488, Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, dont elle eut François I[er]. Ce fut elle qui forma la jeunesse de ce prince, qui, étant monté sur le trône de France après la mort de Louis XII, lui laissa la régence du royaume, lorsqu'il partit pour la conquête du Milanais. Cette princesse est principalement célèbre par ses démêlés avec Charles de Bourbon. Elle avait d'abord beaucoup aimé ce prince, et avait même obtenu pour lui l'épée de connétable; mais, piquée ensuite de ce qu'il avait refusé de l'épouser, son amour se changea en une haine violente. Elle revendiqua les biens de la maison de Bourbon, dont elle

était héritière du côté de sa mère, et qu'elle prétendait lui appartenir par la proximité du sang. Les juges ne furent pas assez corrompus pour adjuger cette succession à la régente; mais ils furent assez faibles pour la mettre en séquestre. Bourbon, se voyant dépouillé de ses biens, quitta la France, et se ligua avec l'empereur Charles-Quint. On sentit bientôt l'importance de cette perte, surtout lorsque François Ier fut fait prisonnier à la bataille de Pavie. Louise manqua d'en mourir de douleur; mais ayant enfin surmonté son chagrin, elle veilla avec beaucoup de courage et de bonheur à la sûreté du royaume. Elle maintint tous les corps dans l'obéissance, et sollicita des secours avec vivacité. Tous les bons Français allèrent au-devant de ses desirs; le parlement de Paris se signala par sa sagesse, tandis que les autres corps secouraient l'état avec libéralité. La France était consternée; chacun partagea la douleur de la régente du royaume, et l'on vit sans peine l'édit du 20 avril 1525, qui ordonnait de quitter les habits de soie, défendait de porter au-delà de la valeur d'une demi-once d'or, et d'aller en carrosse. Louise ayant pourvu à la tranquillité intérieure et à l'économie publique, négocia la paix à Cambrai, entre le roi et l'empereur. Le traité fut conclu par ses soins, le 5 août 1529. Elle mourut peu de temps après, en 1532, à 55 ans, regardée comme femme aussi propre à une intrigue d'amour qu'à une affaire de cabinet. On a remarqué de grandes ressemblances entre Louise de Savoie et Catherine de Médicis, dans la politique, dans la galanterie, dans la tendresse maternelle. On croit que ce fut elle qui procura la duchesse d'Étampes à François Ier, à condition qu'elle ne s'opposerait à aucune de ses vues. Un autre reproche qu'on peut faire à sa mémoire, est d'avoir extorqué de Samblançay, surintendant des finances, 400,000 écus (six millions d'aujourd'hui), destinés à l'entretien d'une armée en Italie, qui y périt de misère. François Ier fit condamner ce vieillard comme concussionnaire, sans que sa mère, qui avait été en partie cause de son supplice, travaillât à le sauver. Louise était aussi spirituelle que belle. Elle aima les savans et les protégea. Malgré son esprit, elle avait beaucoup de petits préjugés. Trois jours avant sa mort, elle aperçut, dans la nuit, de la clarté à travers ses rideaux; elle demanda ce que c'était? On lui dit que c'était une comète. « Ah! dit-elle, voilà un signe qui ne paraît pas pour une personne de basse qualité; Dieu l'envoie pour nous autres grands et grandes. Refermez la fenêtre; c'est une comète qui m'annonce la mort. » Elle avait toujours appréhendé ce triste moment, et ne pouvait souffrir qu'on en parlât devant elle, même dans les sermons. Qu'on raye de sa vie, dit le président Hénault, trop d'avidité pour l'argent, et sa faiblesse pour le connétable de Bourbon, la France n'a guère eu de princesse qui lui soit supérieure. » Ses liaisons avec quelques savans calvinistes, et l'attachement de Marguerite, sa fille, pour la religion réformée, firent soupçonner son penchant pour cette religion nou-

velle. Ce soupçon n'est pas sans fondement, comme on va le voir. Louise de Savoie a composé un *Journal* très-précis, mais qui contient des faits historiques assez curieux, des détails domestiques, et des particularités sur sa vie et sur celle de ses enfans, qu'on ne trouverait point ailleurs. Quelques articles semblent appuyer l'opinion de ceux qui l'ont crue attachée à la religion protestante. « En novembre 1518, dit-elle, le moine rouge, Antoine Boys (Boyer), parent de notre révérendissime chancelier (Duprat), et des inextricables sacrificateurs des finances, alla de repos en travail, hors de ce monde, et lors fut fait une fricassée d'abbayes, selon la folle ambition de plusieurs papes. » Elle dit ailleurs: « Frère François de Paule fut par moi canonisé, à tout le moins j'en ai payé la taxe.... En fait de guerre, longues patenostres et oraisons murmuratives ne sont bonnes, car c'est une marchandise pesante qui ne sert de guère, si non à gens qui ne savent que faire. » Le passage suivant, qui termine à peu près le journal, est plus décisif. « L'an 1522, en décembre, mon fils et moi, par la grace du Saint-Esprit, commençâmes à connaître les hypocrites blancs, noirs, gris, enfumés et de toutes couleurs; desquels, Dieu par sa clémence et bonté infinie, nous veuille préserver et défendre; car si Jésus-Christ n'est menteur, il n'est point de plus dangereuse génération en toute nature humaine. » Par ces hypocrites de toutes couleurs, la princesse entend évidemment les moines et les prêtres, qui vivaient alors fort scandaleusement, et qu'elle n'aimait pas, à ce qu'il paraît. Ainsi, ses discours étant ceux des réformateurs de son temps, sa catholicité est suspecte. Ce journal, qui commence en mars 1459, et finit en décembre 1522, fut d'abord publié par Guichenon, dans les preuves de son *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*. L'abbé Lambert l'a publié de nouveau, en y rétablissant l'ordre chronologique, à la suite de son édition des *Mémoires de du Bellay*. Enfin, il a été imprimé dans le tome 16ᵉ de la collection des *Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*.

LOUISE-AUGUSTE WILHELMINE (Amélie), reine de Prusse, fille du duc de Mecklembourg-Strelitz et de Caroline de Hesse-Darmstadt, née à Hanovre, le 10 mars 1776, fut mariée le 20 avril 1793, au prince royal de Prusse, et devint reine, le 16 novembre 1797, par la mort de Frédéric-Guillaume II. C'était une princesse d'une beauté remarquable, et ses attraits étaient encore rehaussés par le doux éclat des vertus les plus estimables. Elle suivit son époux dans la retraite opérée en 1806, après la bataille d'Iéna, et montra beaucoup de fermeté et de résolution. Après les conférences de Tilsitt, elle parut devant Napoléon, qui fut d'abord frappé de sa beauté et de ses vertus; mais elle ne put rien gagner sur lui, et la Prusse fut démembrée. Ce ne fut qu'en 1809, après les revers qu'essuyèrent les armées françaises en Espagne, qu'elle put revenir à Berlin avec son époux. Elle mourut le 19 juillet 1810, des suites d'un polype au cœur. On a un *Éloge historique de cette reine*, par

M. le marquis de Courtivron, 1818, in-8°.

LOUISE-MARIE DE FRANCE, (MADAME), fille de Louis XV et de Marie Leczinska, née à Versailles, le 15 juillet 1737, fut élevée dès l'enfance dans l'abbaye de Fontevrault; elle y puisa des sentimens de piété qu'elle conserva à la cour. Après la mort de sa vertueuse mère, elle résolut de se faire carmélite, et fit profession, dans le couvent de Saint-Denis, le 1er octobre 1771. Ce fut un spectacle touchant pour la religion, de voir la fille d'un roi, obéissant à la voix d'une supérieure de religieuses, n'ayant plus d'autre lit qu'une espèce de cercueil, se soumettant aux pratiques les plus rigoureuses de la règle. L'austérité de sa vie n'altéra pas l'aménité de son caractère. Son esprit de douceur et de sagesse, et sa naissance aussi probablement, la firent élire supérieure, le 25 novembre 1773, et elle fut pour les compagnes de sa retraite, un parfait modèle de toutes les vertus de leur état. Elle mourut le 23 décembre 1787.

LOUISE-MARIE DE GONZAGUE, reine de Pologne. *Voy.* GONZAGUE.

LOUISE DE LORRAINE (MARGUERITE). *Voy.* CONTI.

LOUISE-ULRIQUE, reine de Suède, sœur de Frédéric II, roi de Prusse, née à Berlin, le 24 juillet 1720, cultiva, dès sa plus tendre jeunesse, la littérature et les arts. Voltaire chanta plusieurs fois les charmes de son esprit et de sa conversation. Elle épousa, en 1774, le prince royal de Suède, Adolphe-Frédéric, et devint reine en 1751. Elle encouragea les sciences et les arts dans sa nouvelle patrie, et ce fut par ses soins que Stockholm posséda une Académie de belles-lettres, une belle bibliothèque, une riche collection de tableaux, et un cabinet d'histoire naturelle, dont Linné a donné la description. Elle seconda aussi le roi son époux dans l'administration de ses états, et sa fermeté ne contribua pas peu à étouffer les partis. Après la mort d'Adolphe-Frédéric, Gustave, son fils, monta sur le trône, et Louise-Ulrique se retira des affaires. Elle mourut le 16 juillet 1782.

LOUISE, comtesse de Guastalla, fondatrice des Guastallines et des dames de Saint-Paul. *Voy.* TORELLI (Louise).

LOUP (SAINT), *Lupus*, né à Toul, vers le commencement du 5e siècle, épousa la sœur de Saint Hilaire, évêque d'Arles. Les deux époux se séparèrent l'un de l'autre pour entrer dans un monastère. Loup s'enferma dans celui de Lérins. Ses vertus le firent élever sur le siége de Troyes en 427. Sidoine Apollinaire l'appelle le premier des prélats. Saint Loup en effet, aussi illustre par ses lumières que par ses vertus, avait un goût sûr pour les ouvrages d'esprit, et les auteurs ne redoutaient pas moins sa censure que les pécheurs. Il était surtout versé dans les saintes lettres. Le comte Arbogaste, qui savait aussi bien manier la plume que l'épée, s'étant adressé à Sidoine pour l'explication de quelques passages de l'Écriture, ce saint évêque le renvoya à Loup. Les évêques des Gaules le députèrent, avec Saint Germain d'Auxerre, pour aller combattre les Pélagiens de la Grande-Bretagne. Loup, de retour à Troyes, sauva cette ville de la fureur du barbare Attila, que ses prières désarmèrent. Ce prélat mourut le 29 juillet 478. Le

P. Sirmond a publié une *lettre* de lui dans le premier volume de sa Collection des Conciles de France. — Il faut le distinguer de Saint Loup, évêque de Lyon, de Saint Loup, évêque de Bayeux, mort vers 465, et de Saint Loup ou Leu, évêque de Sens. *Voyez* à la fin de l'article suivant, et Leu (Saint).

LOUP (*Servatus Lupus*), abbé de Ferrières, né vers 805, au diocèse de Sens, avait embrassé la profession monastique sous Saint Aldric, qui l'envoya à Fulde étudier les Écritures sous le fameux Raban. Le disciple fit honneur à son maître. De retour à Ferrières, il en fut nommé abbé en 842. Il parut avec éclat au concile de Verneuil en 844, et en dressa les canons. Le roi et les évêques de France lui confièrent plusieurs affaires importantes. Charles-le-Chauve l'envoya à Rome vers le pape Léon IV, en 847. Loup, jouissant d'un grand crédit à la cour, s'en servit pour parler au roi avec liberté sur les usurpations des biens ecclésiastiques. Cependant l'intérêt qu'il y avait peut diminuer un peu, dit le P. Longueval, le mérite de son zèle. On avait enlevé un bénéfice considérable à l'abbaye de Ferrières, qui se voyait par là hors d'état de nourrir ses religieux. Aussi Loup écrivit-il à Charles-le-Chauve : « Il est bien injuste que » vous les fassiez mourir de faim » et de froid, tandis qu'ils sont » obligés de prier pour vous. » Charles lui accorda enfin ce qu'il demandait, et le chargea de réformer tous les monastères de France, avec le célèbre Prudence. On a de Loup plusieurs ouvrages : I. *Liber Epistolarum*, Paris, 1588, in-8°. Cent trente-quatre lettres d'un style assez pur et assez élégant sur différens sujets. Elles mettent dans un grand jour plusieurs affaires de son temps. On y trouve divers points de doctrine et de discipline ecclésiastique, discutés. II. Un traité intitulé *Des trois Questions contre Gotescalc*, en latin, 1648, in-16. III. Plusieurs Vies de Saints, etc. Le savant Baluze a recueilli ces différens écrits en 1664, in-4°, et les a enrichis de notes curieuses. — Un évêque de Lyon, de ce nom, présida le concile d'Orléans de l'an 538, et mourut en 542; il est honoré le 5 septembre. C'est de son temps que Lyon cessa d'être soumis aux rois bourguignons, et passa pour la première fois sous la domination française.

LOUPE (Melun de la). *Voyez* Melun.

LOUPTIÈRE (Jean-Charles de Relongue de la), littérateur, de l'Académie des Arcadiens de Rome, né à la Louptière, diocèse de Sens, en 1727, mort en 1784, est auteur d'un recueil de poésies en 2 vol. in-12, Paris, 1768 et 1774, où l'on trouve de l'esprit, de la grace, et quelquefois de la délicatesse, mais faible de coloris et de style. L'auteur, naturellement doux et honnête, ne versifia jamais que pour rendre hommage au talent et à la beauté. On a encore de lui les six premières parties du *Journal des Dames*, en 1761, commencé par Campigneule, où il donna des éloges, et ne se permit guère de critique. Mais il l'abandonna quelques mois après à Mme Beaume. (*Voyez* le *Dictionnaire des Anonymes* de M. Barbier.)

LOUPTIÈRE (l'abbé Amable-François-Louis le Breton de la), fut oratorien, ensuite avocat; il fut assassiné pendant la révolution, dans le Maine, sa patrie. On

a de lui une imitation en vers du *Jugement dernier d'Young*, 1772; et quatre satires, intitulées *Les Juvénales*, Vancé, 1779. Il a laissé plusieurs manuscrits.

LOUREIRO (JEAN DE), botaniste portugais, membre de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, né vers 1715, mort dans cette ville en 1796, est connu par une *Flora Cochinchinensis*, ou Description des végétaux de la Cochinchine. De retour dans sa patrie, après un séjour de 36 ans dans ce royaume asiatique, il publia cet ouvrage à Lisbonne, par ordre de l'Académie royale des sciences de cette ville, en 1790, en 2 vol. in-4°; Charles-Louis Willdenow l'a depuis enrichi de quelques notes, et réimprimé Berlin, en 1798, en 2 vol. in-8°. Les descriptions de Loureiro sont tellement précises et claires, que l'on regrette moins l'absence des dessins, qu'il n'a pu nous procurer ni par lui-même, ni par d'autres.

LOUSTALOT (.......), avocat à Bordeaux, était né à Saint-Jean d'Angely, en 1762. Il embrassa les principes de la révolution avec enthousiasme, et fut choisi par le libraire Prudhomme, pour l'un des collaborateurs du journal intitulé *Révolutions de Paris, dédiées à la nation*, 1790 et années suivantes. Loustalot en rédigea l'introduction. Il mourut peu après dans les premiers jours d'octobre 1790. Les clubs des Cordeliers et des Jacobins portèrent son deuil pendant trois jours.

LOUTHERBOURG ou LUTHERBURG (PHILIPPE-JACQUES), peintre, né à Strasbourg, en 1740, élève de Tischbein et de Casanova, a gravé à l'eau-forte divers morceaux de sa composition, entre autres, deux petits cahiers de *Soldats*, et quatre paysages intitulés *Les quatre heures du jour*. Loutherbourg avait été reçu membre de l'Académie de peinture en 1763. Le tableau qu'il présenta représente une bataille. C'est une heureuse imitation de Wouwermans. On le voit encore au château de Rambouillet. Ses autres tableaux sont des *batailles*, des *chasses*, des *paysages*. Il approche beaucoup de Berghem. Il est mort à Londres, en 1814.

LOUTHF-A'LY-KHAN, fils de Djar'far-Khan, un des prétendans au trône de Perse, de la famille de Zend, naquit vers l'an 1769. A quinze ans, son père lui confia le commandement de Chiras. Il remporta à dix-neuf une victoire signalée sur Mohammed-Khan, compétiteur de son père, et enleva la ville de Sâr. Il poursuivait vivement son ennemi en 1789, lorsque la mort de Dja'far le laissa maître d'une partie de la Perse; il avait à peine 20 ans. Son armée séduite l'abandonna; il échappa par la fuite aux assassins de son père. Tout autre, après ce coup du sort, n'aurait jamais reparu sur la scène du monde; mais c'est dans l'adversité que le génie développe toute l'étendue de ses ressources. Louthf-Aly se retira près du cheykh arabe Nascer, qui le reçut à bras ouverts, et leva en trois mois une petite armée qu'il lui confia. Louthf-Aly se mit à la tête, marcha droit à Chiras, y fut reçu aux acclamations du peuple, et marcha contre Kirman. L'impéritie de ses ingénieurs le fit échouer dans cette entreprise; et il ramena à Chiras, en plein hiver, les débris de son armée, que les froids, le manque de vivres

et les maladies avaient presque anéantie. Cependant le printemps se montrait à peine, qu'il se mit en campagne avec des troupes fraîches, et marcha droit à l'ennemi. Aga Mohammed, son compétiteur, n'avait ni ses talens militaires, ni son génie; mais il appelait la ruse à son secours, et paralysait souvent la fortune du jeune monarque par l'adresse de ses menées. C'est ainsi qu'ayant gagné les principaux officiers de Louthf-Aly, une partie de son armée tira sur l'autre au milieu de la nuit, la veille d'une bataille qui devait être décisive. Il eut même l'habileté d'enlever au parti de Louthf-Aly ce cheykh arabe qui l'avait si puissamment secouru, et qui l'abandonna après cette nouvelle disgrace. Mohammed le croyait perdu sans ressource, lorsqu'on le vit paraître tout à coup devant Chiras, que le gouverneur avait livré à son compétiteur. Il venait de remporter une victoire signalée à Kazeroun; il gagna peu après celle de Zargoun, à quatre milles de Chiras. Cependant il ne put s'emparer de la ville, parce qu'on lui enlevait tous les renforts d'hommes qui venaient le joindre. L'année suivante, il battit encore Aga Mohammed; mais cette journée lui devint fatale par un de ces coups du sort que la prudence ne saurait prévenir, et qu'il n'est point au pouvoir d'un grand capitaine de réparer. L'armée ennemie lui ayant opposé la plus vigoureuse résistance, il se mit à la tête des siens, donna avec le courage d'un lion, sema partout le désordre et l'épouvante; tout fuit dans les ténèbres. Il crut qu'Aga Mohammed se sauvait avec les débris de son armée, et coucha sur le champ de bataille, dans la sécurité de la victoire; mais au point du jour celui-ci fondit sur les vainqueurs; une terreur panique les saisit; Louthf-Aly, après d'inutiles efforts pour les rallier, fut obligé de fuir lui-même, et perdit en un moment le fruit de sa victoire, une armée puissante, et l'empire, que son courage avait acquis. Réfugié en Khoraçan, il rentra en campagne l'année suivante, avec à peine deux cents hommes; quelques succès, son nom surtout, en rassembla bientôt quinze cents, avec lesquels il prit d'assaut la ville de Tauris. Aga Mohammed, épouvanté, envoya une armée considérable contre ce dangereux rival. Trente mille hommes le joignirent et l'attaquèrent. C'est ici que l'on voit toute la justesse de cet axiome: *Un grand homme vaut seul une armée.* Louthf-Aly soutint le choc; il avait un soldat contre vingt; mais son exemple et la valeur de son oncle Abd-al-Khan, décuplèrent la force de ses combattans. L'armée de Mohammed fuit devant une poignée de braves; mais la fortune avait juré d'arracher encore à Louthf-Aly le fruit de ses exploits. Un corps nombreux de Tartares, étant survenu, prit en flanc la petite troupe des vainqueurs, qui, fatigués d'une victoire si pénible, considérablement diminués par leur perte, ne purent résister au choc impétueux de troupes fraîches, presque aussi nombreuses que celles qu'ils avaient mises en fuite. Louthf-Aly et son oncle furent assez heureux pour ne point tomber au pouvoir de l'ennemi. Il ne restait plus qu'un parti à prendre, c'était de se jeter entre les bras des souverains de Caboul et de Candahar. Louthf-Aly était déjà sur la route

de ces états, lorsqu'il reçut avis de deux de ses partisans qu'ils tenaient des forces prêtes à suivre sa fortune. Il ne balança point, à cette nouvelle, à courir au rendez-vous où ses amis l'attendaient. Il ouvrit la campagne de 1794, par une irruption dans le Kermân, prit d'assaut la ville de ce nom, capitale de la province, et s'y renferma à l'approche d'une armée puissante. Pendant quatre mois que dura ce siége mémorable, Louthf-Aly se surpassa lui-même chaque jour. Trois mille hommes avaient été introduits dans la citadelle. Il les en débusqua, et en tua une partie. Mais, quelque temps après, les habitans ouvrirent les portes à l'armée assiégeante. Louthf-Aly se défendit de rue en rue, et vendit cher à l'ennemi chaque pouce de terre qu'il lui cédait; il s'échappa, lui troisième, après avoir vu périr tout son monde à ses côtés. Il eût été cependant plus heureux pour lui de tomber dans cette journée fatale. Myr A'ly Khan, près de qui il se retira, avait un frère prisonnier entre les mains d'Aga Mohammed; il songea à racheter sa vie en livrant le malheureux Louthf-Aly. Celui-ci, averti à temps de la trahison, se serait encore sauvé; il fuyait à toute bride, et allait échapper à une troupe de cavaliers envoyés à sa poursuite, quand deux coups de feu abattirent son cheval. Aussitôt il mit pied à terre, et soutint le choc des assaillans; il en tua quelques-uns, en blessa plusieurs; mais lui-même il tomba baigné dans son sang, fut pris et envoyé à Mohammed, qui le fit mettre à mort l'an 1794: il n'avait pas encore 25 ans. De tous les compétiteurs au trône de Perse, qui ont ensanglanté ce malheureux pays pendant cinquante années de guerres civiles, aucun n'avait uni à plus de droits autant de moyens de les faire valoir. Son courage est peint dans le récit de ses exploits, la force de son génie, par le caractère qu'il développa dans l'adversité, par les ressources qu'il trouvait dans le dénûment, par l'usage hardi qu'il en faisait. Jamais ame plus inébranlable n'a lutté contre les caprices de la fortune; mais ce héros n'unissait ni la souplesse d'un politique adroit, ni l'art d'un habile négociateur, à ses grands talens militaires. Sa mort enleva le trône à la famille des Zend, et l'affermit dans celle des Cadjars, qui l'occupe aujourd'hui, dans la personne de Fath-Aly-Khan neveu d'Aga Mohammed.

LOUVAIT (....), auteur peu connu, a donné au théâtre la tragédie d'*Alexandre*, représentée en 1684. C'est le même sujet que celui des pièces de la Taille et de Hardy.

LOUVARD ou **LOUVART** (Dom François), bénédictin de Saint-Maur, et fameux appelant, né en 1662, à Claux-Généreux, diocèse du Mans, fut le premier de sa congrégation qui s'éleva contre la constitution Unigenitus. Ce religieux écrivit à quelques prélats des lettres si séditieuses, que le roi le fit enfermer à la Bastille et en d'autres maisons de force. Il disait, dans une de ses lettres, « qu'il fallait soutenir ce qu'il croyait la vérité, contre le fer, le feu, le temps, et les princes.... et dans une autre, qu'une bonne et vigoureuse guerre valait mieux qu'un mauvais accommodement. » Il mourut à Schonaw, près d'Utrecht, où il s'était réfu-

gié, le 23 avril 1739, âgé de 78 ans, laissant une protestation qu'il avait composée, pendant sa captivité, au château de Nantes.

LOUVEL (LOUIS-PIERRE), assassin du duc de Berri, naquit à Versailles le 7 octobre 1783. Il perdit sa mère à l'âge de deux ou trois ans, et fut placé à Paris, dans un établissement gratuit, appelé alors *Institution des enfans de la patrie*, aujourd'hui la *Pitié*. Ce fut là que Louvel apprit à lire ; on y exerçait sa mémoire en lui faisant apprendre la Déclaration des droits de l'homme et la Constitution. Il sortit de la Pitié à dix ou onze ans, et fut mis en apprentissage par sa sœur aînée, Thérèse, mercière à Versailles, chez un sellier de Montfort-Lamaury. Il avait seize ans lorsqu'il revint à Versailles, et commença à y travailler de son métier. Il vint à Paris quelque temps après, et en partit bientôt pour aller faire son tour de France. Dès sa jeunesse, on avait remarqué qu'il avait un caractère sombre et taciturne, et qu'il fuyait la société de ses camarades ; du reste, il paraissait probe, laborieux et obligeant. Il fut près de quatorze ou quinze ans sans venir à Paris, sauf un retour de quelques mois, pour satisfaire à la loi de la conscription. A peu près vers 1806, il fut placé dans un régiment du train d'artillerie de la garde impériale, et obtint son congé au bout de six mois pour cause d'infirmités. Louvel se trouvait à Metz à l'époque de la restauration, et déjà il méditait de coupables projets contre les Bourbons; du moins c'est ce qui résulte de ses interrogatoires. Le 8 mai, il partit de Metz pour Calais, avec le projet, dit-il, de tuer le roi au moment où il débarquerait. Il se rendit ensuite à Paris, puis à Fontainebleau, croyant y trouver Bonaparte, qu'il avait l'intention de suivre; mais ayant appris qu'il était déjà parti, il fit le voyage de l'île d'Elbe, où il travailla pendant deux mois chez le maître sellier de Bonaparte. Ayant été congédié par suite de réformes économiques, il alla travailler à Chambéry. A la nouvelle de l'arrivée de Bonaparte à Grenoble, il partit brusquement pour cette ville, atteignit Bonaparte à Lyon, et le suivit à Paris, où il fut placé de nouveau dans la maison de l'empereur, comme garçon sellier. Il fit en cette qualité la campagne de Waterloo, et suivit ensuite les équipages de Bonaparte jusqu'à La Rochelle. D'après sa déclaration, il paraît que ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il fit fabriquer l'instrument dont il se servit plus tard pour donner la mort au duc de Berri. Revenu à Paris, vers le commencement de 1816, Louvel trouva de l'emploi aux écuries du roi, au Carrousel, et s'y comporta constamment avec beaucoup de régularité, ne manifestant jamais aucune opinion politique. Ni sa conduite, ni ses propos n'attirèrent sur lui l'œil vigilant de la police. Ce n'est que de sa bouche seule qu'on a appris qu'il nourrissait depuis plusieurs années le noir dessein d'assassiner tous les Bourbons, qu'il avait voulu s'attacher d'abord au duc de Berri, comme le plus jeune, qu'il l'avait suivi aux chasses, aux spectacles, même à l'église, épiant toutes les occasions de pouvoir exécuter son projet, et se transportant à cet effet, soit à Versailles, soit à Saint-Germain, soit à Saint-Cloud,

soit à Fontainebleau. Ces diverses tentatives échouèrent, soit que Louvel ne trouvât pas l'occasion favorable, soit qu'il ne fût pas encore bien affermi dans son infernale résolution. Enfin le dimanche gras, 13 février 1820, fut le jour marqué pour la consommation de son exécrable forfait. Le duc de Berri se rendit à l'Opéra à huit heures du soir. A cette heure-là même, son meurtrier voulut le frapper; mais le courage du crime lui manqua, et il laissa à sa victime quelques heures de plus à vivre. A onze heures, il revint à l'Opéra, et se glissa parmi les voitures, pour attendre le prince à la sortie du spectacle. Le duc de Berri parut bientôt, fit monter en voiture la duchesse son épouse, et sa dame d'honneur; il se disposait à rentrer au spectacle pour voir le ballet, lorsque Louvel s'élança sur lui, le saisit de la main gauche par l'épaule gauche, lui donna un coup de poignard dans le côté droit, et prit la fuite. Aux cris du prince, on poursuivit aussitôt le meurtrier, qui fut arrêté près de l'arcade Colbert par un garçon limonadier nommé Paulmier et le sieur Desbiez, garde royal, qui était de faction à la petite porte de l'Opéra. Il fut conduit sur-le-champ sous le vestibule de l'Opéra, auprès de son auguste victime. Il avoua son crime sans hésiter, et répondit avec le plus grand calme à toutes les questions que lui adressèrent des commissaires de police, le préfet de police, le président du conseil des ministres, et les juges d'instruction. Il fut ensuite transféré à la Conciergerie, et gardé à vue. Dès le 14 février, le lendemain de l'attentat, le roi rendit une ordonnance qui déférait à la chambre des Pairs le jugement de l'assassin du duc de Berri. On procéda aussitôt à une enquête et à l'instruction du procès et le noble pair, M. de Bastard, fit à la Chambre un rapport qui constatait que le crime de Louvel était un crime isolé. Le 5 juin fut fixé pour l'ouverture des débats publics, qui ne durèrent que deux jours, et pendant lesquels l'accusé conserva toujours son calme et son sang-froid. Après l'audition des témoins, M. Bellart, procureur-général, fit son réquisitoire. Mᵉ Bonnet, défenseur d'office de Louvel, présenta deux moyens, l'incompétence de la Cour, et l'aliénation mentale de l'accusé. Louvel se leva ensuite, et lut du ton de la plus froide insensibilité, deux feuillets détachés écrits de sa main, et qu'il avait tirés de sa poche. Voici textuellement ce qu'ils contenaient : « J'ai aujourd'hui à rougir d'un crime que j'ai commis seul. J'ai la consolation de croire en mourant que je n'ai point déshonoré la nation ni ma famille. Il ne faut voir en moi qu'un Français dévoué à se sacrifier pour détruire, selon mon système, une partie des hommes qui ont pris les armes contre ma patrie. Je suis accusé d'avoir ôté la vie à un prince. Je suis seul coupable; mais parmi les hommes qui occupent le gouvernement, il y en a d'aussi coupables que moi. Ils ont reconnu, suivant moi, des crimes pour des vertus... Les plus mauvais gouvernemens que la France a eus ont toujours puni les hommes qui l'ont trahie, ou qui ont porté les armes contre la nation. Suivant mon système, lorsque des armées étrangères me-

nacent, les partis dans l'intérieur doivent cesser et se rallier pour combattre, pour faire cause commune contre les ennemis de tous les Français... Les Français qui ne se rallient pas sont coupables. Suivant moi, tout Français qui est obligé de sortir de France par l'injustice du gouvernement, si ce même Français se met à porter les armes pour les armées étrangères contre la France, alors il est coupable, il ne peut rentrer dans la qualité de citoyen français. Selon moi, je ne peux pas m'empêcher de croire que si la bataille de Waterloo a été si funeste à la France, c'est qu'il y avait à Gand et à Bruxelles des Français qui ont porté des secours aux ennemis. Suivant moi et selon mon système, la mort de Louis XVI était nécessaire, parce que la nation y a consenti... Si c'était une poignée d'intrigans qui se fût portée au palais du roi, et qui lui eût ôté la vie en ce moment, oui, je le croirais; mais comme Louis XVI et sa famille sont restés long-temps en état d'accusation, on ne peut pas concevoir que ce ne soit pas de l'aveu de la nation... De sorte que s'il n'y avait eu que quelques personnes il n'aurait pas péri...la nation entière s'y serait opposée. Aujourd'hui ils prétendent être les maîtres de la nation, mais, selon moi, les Bourbons sont coupables, et la nation serait déshonorée si elle se laissait gouverner par eux.» Après ces mots, Louvel fut reconduit à la conciergerie, où il apprit son arrêt de mort sans la moindre émotion. L'abbé Montès, aumônier de la Conciergerie, lui offrit les secours de son ministère; Louvel lui avoua qu'il ignorait complétement les mystères de notre religion, et qu'il n'avait pas fait sa première communion. Pendant une grande partie de la nuit du 6 au 7 juin, jour fixé pour l'exécution, Louvel écrivit plusieurs lettres à ses parens. Le lendemain, il marcha à l'échafaud avec la même impassibilité qu'il avait manifestée jusqu'alors. Quand il fut arrivé au pied de l'échafaud, l'abbé de Montès lui dit : «Regardez le ciel; dans un instant vous paraîtrez devant le souverain juge; il est temps encore de le désarmer par un sincère repentir.» Louvel se contenta de dire : «J'en suis fâché»! M. Montès ayant voulu insister, Louvel lui dit : «Hâtons-nous; on m'attend là-haut...» Il fut décapité à 6 heures 4 ou 5 minutes du soir, le 7 juin 1820. On peut consulter sur le crime et sur le procès de Louvel les ouvrages suivans: I. *Cour des Pairs de France, Procès-verbal des séances relatives au jugement de Louis-Pierre Louvel*. II. *Histoire du procès de Louvel, publiée par Maurice Méjan*, Paris, 1820, 2 vol. in-8°. III. *Rapport fait à la cour des Pairs par M. le comte de Bastard, pair de France, premier président de la Cour royale de Lyon, l'un des Pairs commis pour l'instruction du procès suivi contre Louis-Pierre Louvel*, Lyon, septembre, 1820, in-8° de 444 pages. Ce dernier ouvrage est surtout remarquable par la sagesse et la circonspection qui y règnent.

LOUVENCOURT (MARIE DE), née à Paris, morte au mois de novembre 1712, âgée de 32 ans, apporta en naissant des dispositions heureuses pour tous les beaux-arts. Elle était belle et

modeste. Rousseau l'a peu ménagée dans ses Épîtres; mais on sait le jugement qu'il faut porter des traits satiriques d'un poète piqué. Mlle de Louvencourt, avec une voix brillante, chantait avec grace et avec goût, et jouait aussi du théorbe; mais elle a particulièrement réussi dans la poésie. Ses vers sont, la plupart, des cantates en musique, et gravées. En voici les titres : I. *Ariadne; Céphale et l'Aurore; Zéphyre et Flore; Psyché*, dont Bourgeois a fait la musique. II. *L'Amour piqué par une abeille; Médée; Alphée et Aréthuse; Léandre et Héro*; la *Musette; Pygmalion; Pyrame et Thisbé* : La musique de ces sept dernières cantates est de la composition de Clérambault. On a encore quelques poésies de cette muse dans le recueil de Vertron, et dans les entretiens de morale de mademoiselle de Scudéry, dont elle était amie.

LOUVERTURE. *Voy.* TOUSSAINT.

LOUVET (PIERRE), historien, avocat, né à Verderel, près de Beauvais, en 1569 ou 1574, maître des requêtes de la reine Marguerite, mort en 1646, a donné : I. *L'Histoire et les antiquités de Beauvais*, tome I, 1609, réimprimé en 1631, in-8°; tome II, 1635, in-8°. La première partie traite de ce qui concerne l'état ecclésiastique du Beauvoisis; la seconde, de l'état civil. II. *Nomenclatura et chronologia rerum ecclesiasticarum diœcesis Bellovacensis*, Paris, 1613-28, in-8°. III. *Histoire des antiquités du diocèse de Beauvais*, imprimée en cette ville, 1635, in-8°. IV. *Anciennes remarques sur la noblesse beauvoisine, et de plusieurs familles de la France*, 1631 ou 1640, in-8°: très-rare. Cet ouvrage, par ordre alphabétique, ne va que jusqu'à l'*N*. V. *Abrégé des constitutions et réglemens..... pour les études et réformes du couvent des jacobins de Beauvais*, Paris, 1618. VI. *Coutumes de divers bailliages observées en Beauvoisis*, Beauvais, 1615, 1618, in-4°.

LOUVET (PIERRE), historien, docteur en médecine, né à Beauvais en 1617, professeur de rhétorique en province, et de géographie à Montpellier, surchargea le public, depuis 1657 jusqu'en 1680, époque de sa mort, d'une foule d'ouvrages sur l'histoire de Provence et de Languedoc, écrits du style le plus lâche et le plus traînant. Ses matériaux sont si mal digérés, et ses inexactitudes si fréquentes, qu'on ose à peine le citer. On a de lui : I. *Remarques sur l'histoire du Languedoc*, Toulouse, 1657, in-4°. II. *Traité, en forme d'abrégé, de l'histoire d'Aquitaine, Guyenne et Gascogne, jusqu'à présent*, Bordeaux, 1659, in-4°. III. *La France dans sa splendeur*, Lyon, 1674, 2 vol. in-12. IV. *Abrégé de l'histoire de Provence*, Aix, 1676, 2 vol. in-12, avec des *Additions* sur cette Histoire, aussi en 2 volumes in-12. V. *Projet de l'histoire du pays de Beaujolais*, in-4°. VI. *Histoire de Ville-Franche, capitale du Beaujolais*, in-8°. VII. *Histoire des troubles de Provence, depuis 1481, jusqu'en 1598*, ibid., 1680, 2 vol. in-12. VIII. La moins mauvaise de ses productions est son *Mercure hollandais*, en 10 vol. in-12, qu'il ne faut pas confondre

avec celui de Louvet, journaliste hollandais, qui ne tend qu'à déprimer la gloire de Louis XIV, tandis que le Mercure de notre auteur est rédigé dans un tout autre esprit.

LOUVET DE COUVRAY (JEAN-BAPTISTE), fils d'un marchand bonnetier de Paris, né dans cette ville, en 1764, était, avant la révolution, commis chez le libraire Prault. Né avec une imagination ardente, il quitta bientôt le magasin; et, se sentant plus de talent pour composer des livres que pour en vendre, il débuta dans le monde littéraire par les *Amours du chevalier de Faublas*, roman fort gai et fort piquant, mais où il blesse souvent la décence et le respect dû aux bonnes mœurs. Partisan sincère de la révolution, il parut le 28 décembre 1791, à la barre de l'Assemblée législative, pour y provoquer, à la suite d'un discours plein d'énergie et de tournures oratoires, un décret contre les princes français émigrés. Nommé, en septembre 1792, député du département du Loiret à la Convention nationale, il se prononça contre l'ambition de Robespierre, et par conséquent contre la tyrannie du parti de la Montagne. Proscrit avec les Girondins, le 31 mai 1793, il se déroba par la fuite à la hache révolutionnaire; il se retira à Caen avec plusieurs de ses collègues, écrivit contre ses persécuteurs, fut mis hors la loi, se retira en Bretagne après la dissolution de l'armée d'Evreux, ensuite dans la Gironde. Il demeura caché à Paris jusqu'à la chute de Robespierre. Il rentra à la Convention, le 8 mai 1795. Dès le lendemain, il prit la parole pour justifier son parti; deux jours après, il demanda que la Convention décrétât que ceux qui avaient pris les armes contre la Montagne avaient bien mérité de la patrie. En avril, il fut élu secrétaire; il entra à la commission chargée de présenter les lois organiques. Ayant passé au conseil des Cinq-cents, il se déclara souvent le champion des conventionnels contre le parti de Clichy: enfin, il se prononça contre la liberté de la presse, qu'il avoit autrefois soutenue, et dont il avait tant abusé lui-même. Il sortit du conseil en mai 1797, fut nommé consul à Palerme, et mourut à Paris, le 25 août même année, après avoir publié le journal *la Sentinelle*. Madame Rolland, qu'il avait su flatter, fait de lui, dans ses Mémoires, un éloge trop flatteur. « Louvet, dit-elle, a une assez mauvaise mine; il est petit, fluet; il a la vue basse et l'habit négligé; il ne paraît rien au vulgaire, qui ne remarque pas la noblesse de son front et le feu dont s'animent ses yeux à l'expression d'une grande vérité. Il est impossible de réunir plus d'esprit à moins de prétention et à plus de bonhomie; courageux comme un lion, simple comme un enfant, homme sensible, écrivain vigoureux, il peut faire trembler Catilina à la tribune, dîner avec les Graces, et souper avec Bachaumont. » En effet, ce fut le seul qui osa attaquer Robespierre au moment de sa puissance, qui le poursuivit sans cesse, et ne lui laissa, ainsi qu'à ses partisans, ni paix ni trève. On a de lui: I. *Les Amours du chevalier de Faublas*, 2e édition, 1791, 3 vol. in-18; 1798, 4 vol. in-8°. Il a été traduit en plusieurs langues. II. *Paris justifié*, 1789, in-8°. III. *Émilie de Varmont*, ou *le*

Divorce nécessaire, 1791, 3 vol. in-18; 1794, 4 vol. in-12; roman politique qui n'a pas eu le succès de *Faublas*. IV. *Accusation contre Robespierre*, 1792, in-8°. V. *La Grande revue des armées noire et blanche*, comédie, etc.

LOUVIERS ou **LOUVIÈRES** (Charles-Jacques de), vivait dans le 14e siècle, sous le règne de Charles V, roi de France. On croit même que son intelligence pour les affaires relatives au gouvernement lui mérita la faveur de ce prince, et une place considérable auprès de lui. On lui attribue généralement le fameux ouvrage du *Songe du Vergier*, 1591, in-fol., et réimprimé dans le *Recueil des Libertés de l'Église gallicane*, en 1731, 4 vol. in-fol.; ouvrage qui traite de la puissance ecclésiastique et temporelle. Goldast l'a inséré dans son recueil *De monarchiâ imperii Romani*. Ce traité ne passe pas universellement pour être de Louviers; quelques-uns l'ont attribué à Raoul de Presle, qui n'en a cependant fait que l'abrégé. Brunet dit qu'il est de Jean de Vertus, secrétaire de Philippe-le-Bel; d'autres nomment Philippe de Mezières. Enfin, Gabriel Naudé, Jacques Lechassier et Mézeray soutiennent qu'il est de Charles de Louviers.

LOUVILLE (Charles-Auguste d'Allonville, marquis de), né au château de ce nom au pays Chartrain, était ami de Fénélon et du duc de Beauvilliers. Il fut placé, en qualité de gentilhomme de la Manche, auprès du duc d'Anjou, et donna des soins à l'éducation de ce prince. Le petit-fils de Louis XIV ayant été appelé au trône d'Espagne, Louville accompagna le jeune monarque, qui lui confia plusieurs missions importantes. Louville revint en France en novembre 1703, et épousa, en 1708, mademoiselle de Nointel, fille de l'ambassadeur de Constantinople. Après la mort de Louis XIV, le régent l'appela près de lui, et le chargea d'une mission pour l'Espagne. Il mourut en 1731. On a des *Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne*, extraits de la correspondance du marquis de Louville, et publiés par Scipion du Roure, Paris, 1818, 2 vol. in-8°.

LOUVILLE (Jacques-Eugène d'Allonville, chevalier de), astronome, frère du précédent, né au château de ce nom, en Beauce, l'an 1671, servit d'abord sur mer, ensuite sur terre, fut brigadier des armées de Philippe V, et colonel d'un régiment de dragons. La paix d'Utrecht l'ayant rendu à lui-même, il se consacra aux mathématiques, et principalement à l'astronomie. Il alla à Marseille en 1713 ou 1714, dans la seule vue d'y prendre exactement la hauteur du pôle, qui lui était nécessaire pour lier avec plus de sûreté ses observations à celles de Pytheas, qui remontent à plus de 21 siècles. En 1715, il fit le voyage de Londres, exprès pour y voir l'éclipse totale de soleil, qui fut plus sensible sur cette partie de notre hémisphère. L'Académie des sciences de Paris l'avait reçu au nombre de ses membres; la Société royale de Londres lui fit le même honneur quelque temps après. Le chevalier de Louville, revenu en France, fixa son séjour dans une petite maison de campagne à un quart de lieue d'Orléans, et s'y livra entièrement aux observations

astronomiques. Les curieux qui le visitaient ne pouvaient le voir qu'à table, et, le repas fini, il rentrait dans son cabinet. Il avait l'air d'un parfait stoïcien, renfermé en lui-même, et ne tenant à rien d'extérieur : bon ami cependant, officieux, libéral. « On prétend, dit Fontenelle, que ce stoïcien si austère et si dur ne laissait pas d'avoir sur sa table, sur ses habillemens, certaines délicatesses, certaines attentions raffinées, qui le rapprochaient un peu des philosophes du parti opposé. » Au commencement de septembre 1732, il eut deux accès de fièvre léthargique qui ne l'étonnèrent point. Il regardait ces maladies comme des phénomènes de physique, auxquels il ne s'intéressait que pour en chercher l'explication. Il continuait sa vie ordinaire, lorsque la même fièvre revint, et l'emporta. On a de lui plusieurs Dissertations curieuses, sur des matières de physique et d'astronomie, entre autres des *Observations sur l'écliptique*, imprimées dans les Mémoires de l'Académie des sciences ; et quelques autres dans le *Mercure*, depuis 1720, contre le P. Castel, jésuite. Le chevalier de Louville faisait lui-même tout ce qu'il y avait de plus difficile et de plus fin dans ses instrumens astronomiques.

LOUVOIS (François-Michel Letellier, marquis de), l'un des ministres de Louis-le-Grand, fils du chancelier de France Michel Letellier, naquit à Paris, le 18 janvier 1641. Le chancelier, son père, le proposa à Louis XIV comme un jeune homme d'un bon esprit, quoiqu'un peu lent, mais qui, aidé des avis de son prince, serait bientôt propre à l'administration. Louis, flatté d'être créateur, donna des leçons à Louvois, qui les recevait en novice. Ses progrès furent rapides. Il fut revêtu en survivance de la charge de ministre de la guerre, en 1664. Le roi s'étant persuadé que c'était lui qui faisait tout sous un ministre qu'il avait formé, le ministre fit bientôt faire tout ce qu'il voulait lui-même. Il devint maître absolu du militaire, et assujettit les généraux à lui rendre compte directement. Tous, à l'exception de Turenne, s'y soumirent. Son activité, son application et sa vigilance lui procurèrent tous les jours de nouvelles faveurs. Nommé surintendant général des postes, en 1668, chancelier des ordres du roi, grand-vicaire des ordres de Saint-Lazare et de Mont-Carmel, il remplit ces différentes places en homme supérieur. Un grand nombre d'hôpitaux démembrés de l'ordre de Saint-Lazare, y furent réunis, et destinés, en 1680, à former cinq grands prieurés et plusieurs commanderies ; dont le roi gratifia près de 200 officiers estropiés ou vétérans. Les soldats que les disgraces de la guerre mettaient hors d'état de servir, obtinrent leur retraite honorable dans l'Hôtel des Invalides, bâti par les soins du marquis de Louvois. Son zèle pour l'éducation de la noblesse lui fit encore obtenir de sa majesté l'institution de quelques Académies dans les places frontières du royaume, où grand nombre de jeunes gentilshommes élevés gratuitement apprenaient le métier de la guerre. Après la mort de Colbert, arrivée en 1683, il fut pourvu de la charge de surintendant des bâtimens, arts et manufactures de France. L'étendue de son génie

l'élevait au-dessus de cette multitude d'emplois, qu'il exerça toujours par lui-même ; mais ses grands talens éclatèrent surtout dans les affaires de la guerre. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la faiblesse du gouvernement avait jusqu'alors rendue impraticable, de faire subsister les armées par magasins. Quelques siéges que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ses armes, les secours en tout genre étoient prêts, les logemens des troupes marqués, leurs marches réglées. La discipline rendue plus sévère de jour en jour par l'austérité inflexible du ministre, enchaînait tous les officiers à leur devoir. Il avait tellement banni la mollesse de l'armée française, qu'un officier ayant paru à une alerte en robe-de-chambre, son général la fit brûler à la tête du camp comme une superfluité indigne d'un homme de guerre. Un seigneur (Nogaret) avait levé une nouvelle compagnie, le sévère ministre n'en fut pas content. « Monsieur, lui dit-il publiquement, votre compagnie est en fort mauvais état. — Monsieur, je ne le savais pas. — Il faut le savoir. L'avez-vous vue ? — Non, monsieur, j'y donnerai ordre. — Il faudrait l'avoir donné, car enfin..... il faut prendre parti, monsieur ; ou se déclarer courtisan, ou s'acquitter de son devoir quand on est officier. » Le marquis de Saint-André sollicitait un petit gouvernement. Louvois, qui avait reçu quelques plaintes contre lui, le refusa. « Si je commençais à servir, je sais bien ce que je ferais, repartit cet officier en colère. — Et que feriez-vous, lui demanda le ministre d'un ton brusque ? — Je règlerais si bien ma conduite, que vous n'y trouveriez rien à redire. » Il n'y eut que cette saillie inattendue qui put l'engager à accorder ce que Saint-André lui demandait. L'artillerie, dont il exerça lui-même plus d'une fois la charge de grand-maître, fut servie avec plus d'exactitude que jamais ; et des magasins établis par ses conseils dans toutes les places de guerre furent fournis d'une quantité prodigieuse d'armes et de munitions entretenues et conservées avec le dernier soin. Dans ce grand nombre de fortifications que le roi fit élever et réparer pendant son ministère, on n'entendait plus parler de malversations. Les plans étaient levés avec toute l'exactitude possible, et les marchés exécutés avec une entière fidélité. D'ailleurs, rien de plus juste et de mieux concerté que les règlemens publiés pour les étapes, pour les marches, pour les quartiers et pour le détail des troupes. La paie des officiers et des soldats était constamment assurée par des fonds toujours prêts, qui suivaient et devançaient les armées. La force de son génie et le succès de ses plus hardies entreprises lui acquirent un ascendant extrême sur l'esprit de Louis XIV ; mais il abusa de sa faveur. Pendant le siége de Mons, il déplaçait les gardes que le roi avait placées, et ce prince se bornait à dire : « N'admirez-vous pas Louvois, il croit savoir la guerre mieux que moi. » Il osait même quelquefois traiter ce prince avec une hauteur qui le rendit odieux. Au sortir d'un conseil où le roi lui avait témoigné de la froideur, il rentra dans son appartement, et expira. C'est ainsi que mourut ce fondateur du despotisme des mi-

nistres, consumé par l'ambition, la douleur et le chagrin, le 16 juillet 1691. La manière dont madame de Sévigné annonce cette mort à Coulanges peut beaucoup servir à nous faire connaître ce que les contemporains pensaient, et ce que la postérité doit penser de Louvois : « Le voilà donc mort, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place, dont le *moi* (comme dit M. Nicole) était si étendu ; qui était le centre de tant de choses. Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler ! Que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échec à faire et à conduire ! — Ah, mon Dieu ! donnez-moi un peu de temps ; je voudrais bien donner un *échec* au duc de Savoie, un *mat* au prince d'Orange. — Non, non, vous n'aurez pas un seul moment. — Faut-il raisonner sur cette étrange aventure? Non, en vérité. Il y faut réfléchir dans son cabinet.... » Tous les médecins qui assistèrent à l'ouverture de son corps, à l'exception d'un seul, déclarèrent qu'il y avait indication de poison. Louvois ne fut regretté ni par le roi, ni par ses courtisans. Son esprit dur, son caractère très-hautain, avaient indisposé tout le monde contre lui. Avant lui, les secrétaires d'état donnaient du *Monseigneur* aux ducs en leur écrivant ; Louvois supprima ce titre. Il fit plus : il l'exigea pour lui-même de tous ceux qui ne le lui donnaient pas auparavant. De bons officiers furent obligés de quitter le service, parce qu'ils ne voulurent pas se soumettre à cette loi. Les philosophes, les amis de l'humanité, devaient être encore plus mécontens de lui que les courtisans : ils pouvaient lui reprocher les cruautés, les ravages exercés dans le Palatinat, en 1689 ; le projet d'exciter le duc de Savoie et les Suisses à déclarer la guerre à la France, en manquant à tous les traités faits avec eux. « Louvois, dit Duclos, jaloux des succès et du crédit de Colbert, excite la guerre, dont il a le département. Il persuade au roi de s'emparer de la Franche-Comté, des Pays-Bas espagnols, au mépris des renonciations les plus solennelles. Cette guerre en amène successivement d'autres, que Louvois avait le malheureux talent de perpétuer. Celle de 1688 dut sa naissance à un dépit de l'orgueilleux ministre. Le roi faisait bâtir Trianon ; Louvois, qui avait succédé à Colbert dans la surintendance des bâtimens, suivait le roi, qui s'amusait dans ces travaux. Ce prince s'aperçut qu'une fenêtre n'avait pas autant d'ouverture que les autres, et le dit à Louvois ; celui-ci n'en convint pas, et s'opiniâtra contre le roi qui insistait, et qui traita durement Louvois devant les ouvriers. Aman humilié, rentra chez lui la rage dans le cœur ; et là, exhalant sa fureur devant ses familiers : « Je suis perdu, s'écria-t-il, si je ne donne de l'occupation à un homme qui s'emporte sur des misères. Il n'y a que la guerre pour le tirer de ses bâtimens ; et parbleu il en aura, puisqu'il en faut à lui ou à moi. » La ligue d'Augsbourg, qui se formait, pouvait être désunie par des mesures politiques : Louvois souffla le feu qu'il pouvait éteindre, et l'Europe fut embrasée parce qu'une fenêtre était trop large ou trop étroite. Voilà les grands

événemens produits par les petites causes. » Il pensait faussement qu'il fallait faire une guerre cruelle, si l'on voulait éviter les représailles. Le seul moyen de faire cesser les incendies et les cruautés était, selon lui, d'enchérir sur celui qui commençait. Aussi écrivait-il au maréchal de Boufflers : « Si l'ennemi brûle un village de votre gouvernement, brûlez-en dix du sien. » En 1675, il avait déjà fait incendier une partie du Palatinat; en 1689, il résolut de nouveau de faire un désert de ce beau pays : son ordre portait « de tout réduire en cendres, » et il ne tint pas à lui que cet ordre, qui couvrait d'opprobre Louis XIV et le nom français, ne fût exécuté dans toute sa rigueur. La docilité apparente et la souplesse de Louvois avaient jeté les premiers fondemens de sa puissance ; ses talens et ses succès la portèrent au comble. « Sans être précisément premier ministre, dit Saint-Simon, il abattit tous les autres, sut mener le roi comme il le voulut, et fut en effet le maître. » En étendant presque sans limites l'autorité des secrétaires d'état, en leur attribuant des prérogatives et des honneurs jusqu'alors inconnus, il fut le fondateur du despotisme ministériel. Malheur à qui voulut se soustraire à celui de Louvois! Ne pas rechercher sa protection était déjà un moyen sûr de s'attirer son inimitié. Jaloux de tout crédit qui ne dérivait pas du sien, de tout mérite qui pouvait briller sans son appui, il faisait épier les généraux jusque dans leurs moindres démarches, les opposait avec art les uns aux autres pour les soumettre plus sûrement à sa domination, et ne récompensait leurs services qu'en raison de leur dévouement à ses volontés. Après que le funeste ascendant de ses conseils eut entraîné Louis XIV dans des guerres continuelles, il ne lui restait plus, pour achever la dépopulation et la ruine de la France, que d'armer ce prince contre son propre peuple ; et c'est ce qu'il fit. Colbert avait protégé les réformés comme des sujets utiles ; c'en fut assez pour que Louvois voulût les perdre comme des rebelles. Son père s'unit à lui pour l'exécution de ce funeste dessein ; et Louis XIV, qui prétendait régner jusque sur les consciences, et qui croyait extirper l'hérésie en envoyant des dragons contre les hérétiques, signa, en 1685, la révocation de l'édit de Nantes. Louvois fut le digne exécuteur de cet acte de proscription ; on le reconnaît dans ces lignes atroces adressées aux gouverneurs des provinces : « Sa majesté veut qu'on fasse éprouver les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas être de sa religion. » Cinq cent mille protestans sortirent de France, malgré les précautions que l'on avait prises pour prévenir leur émigration ; et ce fut surtout ceux à qui l'industrie assurait de quoi vivre partout : si tous eussent pu fuir, le roi perdait plus de deux millions de sujets. Louvois avait empêché Louis XIV de déclarer son mariage avec madame de Maintenon. Cet acte de courage, en le rendant odieux à la favorite, donna la première atteinte à son crédit. Le roi, qui l'avait toujours plus estimé qu'aimé, commençait à sentir tout le poids du joug qu'il s'était imposé. On lui peignit les fureurs exercées dans le Palatinat; elles excitèrent son indignation ; une pré-

somption insolente et des tracasseries de détail achevèrent de l'aigrir. Après le siége de Mons, il ne se dissimula plus son mécontentement et son humeur; mais la mort de Louvois prévint sa disgrace. Quelques reproches cependant qu'on ait faits à sa mémoire, ses talens ont été encore plus utiles à la patrie, que ses fautes ne lui ont été funestes. On ne trouva dans aucun des sujets qu'on essaya depuis cet esprit de détail qui ne nuit point à la grandeur des vues; cette prompte exécution malgré la multiplicité des ressorts; cette fermeté à maintenir la discipline militaire: ce profond secret qui avait fait passer de si cruelles nuits à l'ombrageux Guillaume; ces instructions savantes qui dirigeaient un général; cette connaissance des hommes qui savait les approfondir et les employer à propos. En un mot, on ne retrouva plus cet enfant de Machiavel, moitié courtisan, moitié citoyen, né, ce semble, pour l'oppression et pour la gloire de sa patrie. Louvois était connu de tous les seigneurs de la cour pour un ministre impénétrable. Il était près de partir pour un grand voyage, et il feignit de dire où il devait aller. « Monsieur (lui dit le comte de Gramont), ne nous dites point où vous allez: aussi bien, nous n'en croirions rien. » Il ne supportait pas les mauvais succès à la guerre avec autant de fermeté que Louis XIV. Après la levée du siége de Coni, il alla porter cette nouvelle à ce prince les larmes aux yeux. «Vous êtes abattu pour peu de chose, lui dit le roi, on voit bien que vous êtes trop accoutumé aux succès: pour moi, qui me souviens d'avoir vu les troupes espagnoles dans Paris, je ne m'abats pas si aisément. » Nous avons sous son nom un *Testament politique*, 1695, in-12, qui a été inséré dans le Recueil des *Testamens politiques*, 1749, 4 vol. in-12. C'est Courtilz de Sandras qui est l'auteur de cette pitoyable rapsodie, d'après laquelle il ne faut pas juger le marquis de Louvois. Après sa mort, il parut une espèce de drame satirique contre lui, intitulé *le marquis de Louvois sur la sellette*, Cologne, 1695, in-12. C'est une pièce pitoyable qui vaut encore moins que le Testament de Courtilz. Nous avons encore un *Mémoire, ou Essai pour servir à l'Histoire de Franç., marquis de Louvois*, Amsterdam, 1740, in-12. On attribue ces Mémoires à Chamlay ou à Saint-Pouanges. Le marquis de Louvois laissa des biens immenses, qui venaient en partie de sa femme Anne de Souvré, marquise de Courtenvaux, la plus riche héritière du royaume. Il en eut plusieurs enfans, entre autres François-Michel LE TELLIER, marquis de Courtenvaux, mort en 1721, et père de Louis-César, marquis de Courtenvaux. Celui-ci prit le nom et les armes de la maison d'Estrées. (*Voyez* ESTRÉES et BARBESIEUX.)

LOUVOIS (CAMILLE LETELLIER, connu sous le nom d'abbé DE), quatrième fils du précédent, né à Paris, le 11 avril 1675, et mort en 1718, fut nommé, dès 1684, à l'âge de 9 ans, au prieuré de Saint-Blin, à l'abbaye de Bourgueil et à celle de Vauluisant. La même année on réunit pour lui, sous le titre général de bibliothécaire du roi, les charges de garde de la bibliothèque et d'intendant du cabinet des médailles, dont était pourvu l'abbé Colbert, et celle de

grand-maître de la librairie, que deux Jérôme Bignon avaient successivement remplie. Son éducation avait été très-cultivée, et l'avait été très-fructueusement. A l'âge de 17 ans, il soutint des thèses de philosophie avec le plus grand éclat. Mais bientôt sa réputation franchit ses bornes étroites; on connut ses talens pour les affaires. Il voyagea en Italie, il étendit ses connaissances; et recherchant dans toutes les villes où il passait tous les livres qui manquaient à la bibliothèque du Roi, il ramassa plus de trois mille volumes, conquête littéraire importante. Il fut reçu en 1706 à l'Académie française, et en 1718, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

LOUVRELEUL (JEAN-BAPTISTE), prêtre de la Doctrine chrétienne, directeur et professeur de théologie morale au séminaire de Mende, où il était né vers 1660, a publié : I. *Le fanatisme renouvelé*, ou *Histoire des sacriléges, des incendies, des meurtres, et autres attentats que les calvinistes révoltés ont commis dans les Cévennes*, etc., 2 volumes in-12, Avignon, 1704. II. *Mémoires historiques sur le pays de Gévaudan, et sur la ville de Mende*, qui en est la capitale, pour servir au Dictionnaire universel de la France, 1 vol. in-12, Mende, 1724.

LOUVREX (MATHIAS-GUILLAUME DE), né à Liége, en 1665, d'une ancienne famille patricienne, rendit à sa patrie des services importans dans les divers emplois qu'il occupa, et se distingua extraordinairement par ses connaissances dans le droit civil et canonique. Les avocats des nations voisines le consultaient fréquemment, surtout dans les matières bénéficiales, et ses décisions étaient ordinairement suivies comme des règles sûres. L'illustre Fénélon, ayant appris que, dans un procès, Louvrex défendait la cause de son adversaire, voulut lire son mémoire, et après l'avoir lu, non content de se désister de ses prétentions, il lui envoya la collection de ses ouvrages, avec une lettre remplie des sentimens de la plus grande estime, et lui demanda son amitié Doué de la mémoire la plus heureuse, il connaissait non-seulement tous les livres d'une très-ample bibliothèque, mais désignait souvent l'endroit du passage, dont il avait besoin : par ce moyen, après avoir perdu entièrement la vue, il ne cessa de dicter avec la même présence d'esprit qu'auparavant. Il mourut à Liége, le 13 septembre 1734, estimé autant par la simplicité de ses mœurs, sa modestie, son désintéressement et sa charité envers les pauvres, que par sa profonde science. Nous avons de lui : I. *Des dissertations canoniques sur l'origine, l'élection, les devoirs et le droit des prévôts et des doyens des églises cathédrales et collégiales*, en latin, Liége, 1729, in-folio. II. *Recueil contenant les édits du pays de Liége, et comté de Looz, les priviléges accordés par les empereurs, les concordats et traités faits avec les puissances voisines*, 3 volumes in-folio, avec des notes utiles et savantes, Liége, 1714-1735. On en a donné une édition augmentée par les soins de Baudius Holdin, Liége, 1752, 4 volumes in-folio. III. D'excellentes *notes* sur l'ouvrage de Charles de Méan, intitulé *Observationes et res judicatæ*, etc. (*Voyez* MÉAN). IV.

Le troisième volume de *l'Historia Leodiensis*, avec de Crassier. (*Voyez* FOULON.)

LOUYS (EPIPHANE), abbé d'Estival, né vers 1614, à Nanci, mort à l'abbaye de Saint-Paul de Verdun, le 23 septembre 1682, était habile théologien et bon prédicateur. Il fut confesseur et conseiller de Marguerite de Lorraine, femme de Gaston d'Orléans. On lui doit en Lorraine l'établissement des Filles hospitalières, ou de la charité, dites de Saint-Charles. On a aussi de lui un grand nombre d'écrits ascétiques, entre autres des *Conférences mystiques*, Paris, 1676, in-8°.

LOUYS (JEAN), né à Mende le 17 juin 1696, entra dans l'état ecclésiastique. Appelé successivement aux fonctions de curé dans deux paroisses, de chanoine et de vicaire-général du diocèse de Mende, il se montra partout un modèle de vertu et de piété. Devenu un sujet de vénération pendant sa vie, il ne le fut pas moins après sa mort, qui arriva le 6 janvier 1772. Tout le clergé séculier et régulier de la ville de Mende, qui se composait alors de plus de cent cinquante individus, se réunit pour consigner dans les registres de l'état civil l'éloge de ce vénérable ecclésiastique à la suite de son acte de décès. Cette pièce, qui contient six grandes pages, est terminée ainsi : « Il (M. Louys) avait recommandé que son enterrement fût fait le plus simplement qu'il se pouvait, et on ne le disposa pas autrement ; mais le chapitre, le clergé, et tous les paroissiens, depuis les premiers jusqu'aux derniers, concoururent, par leur affluence et leurs acclamations, à le rendre mémorable... La tradition, vraisemblablement, dira beaucoup de bien de lui pendant long-temps : déjà tous ceux qui l'ont connu disent, sans crainte de se tromper, qu'il est mort en odeur de sainteté.

LOVAT (SIMON-FRAZER, lord), pair d'Ecosse, naquit en 1657. On croit qu'il fut élevé en France dans un collége de jésuites, et qu'il porta même l'habit de cet ordre ; il quitta ensuite cette société. De retour en Écosse, il ourdit quelques petites intrigues et suscita quelques petites guerres domestiques. Vers 1692, il servait dans l'armée du roi Guillaume et de la reine Marie, et n'était encore connu que sous le nom de Frazer. Lord Lovat chef de sa famille étant mort, Simon Frazer se porta aussitôt pour l'aîné, et pour succéder à son titre et à ses biens. Il employa la ruse et la perfidie pour l'exécution de son projet. Il arma plusieurs de ses gens et se porta aux excès les plus criminels. Poursuivi, jugé par contumace et mis hors la loi, il se réfugia en France, où il embrassa le catholicisme. Plein d'astuce et d'adresse, il parvint à capter la bienveillance de la reine douairière, épouse de Jacques II, et à jouer un rôle fort important dans les diverses tentatives faites par le prétendant, pour remonter sur le trône d'Angleterre. Après la mort de Louis XIV, Frazer croyant les Jacobites sans ressources, abandonna leur cause, et fut comblé de faveurs par le roi George, qui le reconnut chef des Frazers et lord Lovat. Frazer devenu un personnage très-influent, écrivit à Jacques III, qui se trouvait alors à Rome, qu'il revenait à lui pour jamais. En effet, dès ce moment, il travailla en dessous main au rétablissement du prétendant,

et sut déjouer long-temps les démarches de ses ennemis jaloux, qui étaient parvenus à faire soupçonner sa conduite et son opinion. Enfin, on acquit la preuve de ses intelligences avec Jacques III, et on lui fit son procès. Il fut condamné à la peine capitale, et montra la plus grande fermeté en marchant au supplice. Son geôlier ayant dit suivant la formule ordinaire : *Dieu bénisse le roi George!* il lança sur lui un regard de colère, et se tournant vers le peuple, cria de toute sa force : *Dieu bénisse le roi Jacques!* Il fut exécuté le 10 avril 1747, âgé de 80 ans.

LOVE (Jacques), acteur et auteur anglais du 18e siècle, dont le vrai nom de famille est *Dance*, se concilia, au sortir de ses études, la faveur du ministre Walpole, en répondant à une satire dirigée contre lui ; mais cette faveur et les espérances qu'elle donnait à un jeune homme crédule qui pensa n'avoir plus rien à faire pour établir sa fortune, le perdirent. Il s'accoutuma à l'indolence, et au goût de dépense qui caractérisent trop souvent les gens de cour. Bientôt il ne trouva d'autre ressource que celle de monter sur le théâtre en changeant son nom. Ses succès furent médiocres ; il se distingua dans le rôle de Falstaff ; mais ses successeurs plus habiles l'ont fait oublier. On a de lui cinq comédies : *Paméla*, qu'il donna en 1742 ; *la Noce de village*, 1767 ; *Timon d'Athènes* ; *les Femmes enjouées*, 1770 ; et *la Bourgeoise*, 1771 ; et quelques autres pièces de théâtre. Il mourut en 1774.

LOVE (Christophe), ministre anglican auquel on doit quelques ouvrages de théologie et des sermons imprimés en 3 vol. in-8°, en 1652, 1654 et 1657, qui lui ont acquis après sa mort une grande réputation. Accusé d'avoir entretenu une correspondance avec le roi et conspiré contre le gouvernement républicain, il fut condamné, comme atteint de haute trahison, à être décapité. Les sollicitations de sa femme, de ses amis, de plusieurs paroisses de Londres, et de cinquante-quatre de ses collègues, ne purent obtenir du parlement qu'un sursis d'un mois à son exécution, qui eut lieu le 22 août 1651.

LOVEIRA ou LOBEIRA (Vasco de), né à Porto en Portugal, vers 1270, passe en Espagne pour le premier auteur du roman d'*Amadis de Gaule*. En effet, il entreprit cet ouvrage vers l'an 1300, et en composa les quatre premiers livres, qui ne furent connus qu'au commencement du 15e siècle. Garcias Ordonez en corrigea le style, et les publia à Séville, 1526, in-fol. Il s'en est fait, en diverses langues, nombre de traductions, qui toutes ont eu du succès. Amadis de Gaule a toujours passé pour le meilleur roman de chevalerie, jusqu'au moment où l'ouvrage de l'immortel Cervantes a vu le jour. Il est partagé en 24 livres qui forment autant de volumes, les 21 premiers sont in-16, et les 3 derniers in-8°. Il est presque oublié aujourd'hui, et on ne le voit plus que dans les bibliothèques des curieux. *Voy.* Chapuis et Herberay.

LOVELACE (Richard), poète élégant, né dans le comté de Kent, en 1618, parut à la cour orné de toutes les graces de la figure et des plus brillantes qualités. Il embrassa la profession des armes, et s'étant, à la paix de Berwick,

mis en possession de ses biens, il fut député par le comté pour présenter à la chambre des communes une pétition qui déplut. Il fut mis en chartre privée sons caution, et relégué à Londres, où il dépensa, principalement pour le soutien de la cause du roi, beaucoup au-delà de ses revenus. En 1646, il leva un régiment pour le service du roi de France, dont il fut colonel, et à la tête duquel il fut blessé à Dunkerque. A son retour en Angleterre avec son frère, en 1648, il fut de nouveau emprisonné à Londres, et ne recouvra sa liberté qu'à la mort du roi; alors réduit à la dernière pauvreté, la mélancolie s'empara de lui, et le jeta dans la consomption. Vêtu de baillons, il se vit obligé de vivre d'aumônes et de partager la demeure des plus malheureux mendians. Ce fut dans cette triste condition qu'il mourut en 1658. Ses poésies, écrites d'un style aisé et léger, avec autant de simplicité que d'esprit, la plupart adressées sous le nom de Lucasta à Miss Lucy Sacheverel, très-belle personne qu'il avait coutume de nommer *Lux casta*, sont un modèle dans leur genre. On a comparé Lovelace à sir Philips Sydney; comme lui il a composé deux pièces de théâtre, l'*Ecolier*, comédie, et le *Soldat*, tragédie.

LOVIBOND (Edouard), poëte anglais, né dans le comté de Middlesex, mort en 1775, dans sa terre près de Hampton, a publié quelques écrits dans un ouvrage périodique, intitulé *The World*, et plusieurs Poésies agréables, en 1 volume in-12, 1785. On y distingue *les Pleurs du vieux jour de mai*, écrit à l'occasion de la réforme du calendrier anglais. C'est, dit son biographe un des chefs-d'œuvre de la poésie anglaise.

LOVISINO. *Voy.* Luvigni.

LOW (George), naturaliste anglais, né en 1746, dans le comté de Forfar en Écosse, mort en 1795, ministre de Birsa et haray dans l'île de Pomona, une des Orcades, est auteur d'un ouvrage intitulé: *Fauna orcadensis*, ou *histoire naturelle des quadrupèdes, oiseaux, reptiles et poissons des îles Orcades et Shetland*, in-4°. Londres, 1813, publiée par Guill. Elfort Leach, médecin. On a de lui plusieurs autres ouvrages manuscrits, entre autre son *Voyage dans les Orcades*.

LOW-DERLSFELD (Jean-François), docteur en philosophie et en droit, né à Prague, y professa la médecine. Nommé médecin-conseiller de la cour impériale de Vienne, il déploya des talens qui le firent recevoir, en 1717, membre de l'Académie des curieux de la nature, sous le nom d'Aeron. Ses ouvrages sont: I. *Tractatus de variolis et morbillis*, Norimbergæ, 1699, in-4°. II. *Nova et vetus aphorismorum Hippocratis interpretatio*, Francofurti et Lipsiæ, 1711, in-4°. III. *Universa medicina juxtà mentem Veterum et Recentiorum formata, et aucta*, Norimbergæ, 1724, 3 vol. in-4°. IV. *Theatrum medico-juridicum*, Norimbergæ, 1725, in-4°.

LOWE (Peter). Tout ce qu'on a pu savoir sur ce chirurgien digne d'estime est tiré de ses ouvrages. Il naquit en Écosse, et s'absenta long-temps de sa patrie pour servir des princes étrangers. Suivant ce qu'il rapporte, il exerça la chirurgie en France et en Flandre l'espace de vingt-deux ans, et fut chirurgien-major du régiment espagnol à Paris pen-

dant six ans. Il suivit, dans ses campagnes, Henri IV; aussi prend-il, à la tête de son ouvrage, le titre de docteur en chirurgie, à Paris, et de chirurgien ordinaire du roi de France et de Navarre. Son livre est daté de Glascow, 20 décembre 1612. On ignore combien de temps il y a pratiqué son art. Il rapporte que, sur les plaintes qu'il avait faites quatorze ans auparavant de l'ignorance de ceux qui s'ingéraient de pratiquer la chirurgie, le roi d'Écosse lui avait confié le privilége spécial d'examiner tous ceux qui exerçaient cet art dans les parties occidentales de ses états.

LOWEN (Jean-Frédéric), poète allemand, né en 1729, à Klansthal, mort à Rostock, en 1775, a donné : I. Un *Recueil de poésies*, dont il n'y a qu'un petit nombre d'estimées, Hambourg, 1765, 4 parties. II. Des *Romances*, Leipsick, 1774. Ce dernier ouvrage a de la réputation : il était vraiment né pour ce genre aimable et naïf.

LOWENDAHL (Ulric-Frédéric Woldemar, comte de), né à Hambourg le 6 avril 1700, arrière-petit-fils de Frédéric III, roi de Danemarck, commença à porter les armes en Pologne, l'an 1713, comme simple soldat, et après avoir passé par les grades de bas-officier, d'enseigne et d'aide-major, il devint capitaine, en 1714. L'empire alors n'était point en guerre : il alla servir comme volontaire dans les troupes de Danemarck contre la Suède, et s'y distingua par son courage et son activité. La guerre étant survenue en Hongrie, il y passa en 1716, et se signala à la bataille de Peterwaradin, au siége de Temeswar, à la bataille et au siége de Belgrade. Sa valeur ne parut point avec moins d'éclat à Naples, en Sardaigne et en Sicile, où il fut successivement envoyé. Il eut part à toutes les actions de cette guerre, depuis 1718, jusqu'en 1721, qu'elle finit. Toujours occupé de l'art militaire, il employa le loisir de la paix à étudier les détails de l'artillerie et du génie. Le roi Auguste de Pologne, au service duquel il entra bientôt, le fit maréchal-de-champ et inspecteur-général de l'infanterie saxonne. La mort de ce monarque, arrivée en 1733, lui donna occasion de signaler sa valeur dans la défense de Cracovie. Il fit les campagnes de 1734 et de 1735, sur le Rhin, toujours avec la même distinction. La czarine, Anne Iwanowna l'ayant attiré à son service, fut si contente de la manière dont il se conduisit dans la Crimée et dans l'Ukraine, qu'elle le nomma chef de ses armées. La grande réputation que sa valeur lui avait faite engagea le roi de France à se l'attacher. Lowendahl obtint, en 1743, le grade de lieutenant-général, et dès l'année suivante, il justifia l'opinion que Louis XV avait de lui. Il servit avec autant de prudence que de valeur aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et à celui de Fribourg, en 1744. Quoique le comte de Lowendahl ne fût pas de tranchée lorsqu'on attaqua le chemin couvert, il s'y porta par un excès de zèle, et y fut blessé d'un coup de feu qui fit craindre pour sa vie. Dans la campagne de 1745, il commanda le corps de réserve à la bataille de Fontenoi, et partagea l'honneur de la victoire, par l'ardeur avec laquelle il chargea la colonne anglaise qui avait pénétré dans le centre de notre armée. Il eut le bonheur de prendre dans la même campagne

Gand, Oudenarde, Ostende, Nieuport. Ce fut au retour de cette brillante campagne que Louis XV récompensa ses talens et ses services, par le collier de ses ordres. L'année 1747 fut encore plus glorieuse pour lui. Il la commença par les siéges de l'Ecluse et du Sas-de-Gand; et, pendant que les troupes achevaient de réduire les autres places de la Flandre hollandaise, il fit de si heureuses dispositions pour la défense de la ville d'Anvers, que les ennemis renoncèrent au projet de l'attaquer. Il mit le comble à sa gloire au siége de Berg-op-Zoom. Cette ville qu'on croyait imprenable, défendue par sa situation, par une garnison nombreuse, que les alliés nommaient *l'invincible*, par une armée qui campait à ses portes, fut prise d'assaut le 16 septembre 1747, lorsque la brèche était à peine praticable. On croyait qu'elle ne pouvait être investie, à cause des marais qui l'environnaient. Le duc de Parme avait échoué devant cette place en 1588, et Spinola en 1622; et depuis elle avait été fortifiée par le fameux Cohorn, le Vauban des Hollandais, qui la regardait comme son chef-d'œuvre : mais la valeur des Français, secondée par leur général, fut plus forte que sa situation. Les vainqueurs trouvèrent dans le port dix-sept grandes barques chargées de provisions, avec cette adresse en gros caractères sur chaque barque : A L'INVINCIBLE GARNISON DE BERG-OP-ZOOM. Le lendemain de cette glorieuse journée le comte Lowendahl reçut le bâton de maréchal de France. Il mourut le 27 mai 1755. Né avec de l'esprit, Lowendahl avait beaucoup lu, beaucoup appris dans ses voyages; il possédait à un degré éminent le génie, la géographie, la tactique, l'art militaire, parlait avec la même aisance le latin, le danois, l'allemand, l'anglais, l'italien, le russe et le français; mais simple et bon, il ne se croyait supérieur à personne, et parut très-étonné lorsque l'Académie des sciences l'admit au nombre de ses membres honoraires. Ainsi que le maréchal de Saxe, son ami intime, il faisait, au milieu des plaisirs, l'étude la plus approfondie de la guerre.

LOWENHOECK. *Voyez* LEUWENHOECK.

LOWER (le chevalier sir WILLIAM), zélé royaliste, et auteur anglais, gentilhomme du pays de Cornouailles, qui vécut sous Charles Ier. Pendant l'orage des guerres civiles, il se réfugia en Hollande pour se livrer au commerce des muses. Lower fut grand admirateur des poètes français, particulièrement de Corneille et de Quinault. On lui doit six pièces de théâtre, dont l'énumération se trouve dans la *Biographie dramatique anglaise*. Il mourut en 1662.

LOWER (le docteur RICHARD), célèbre médecin anglais, fils du précédent, né vers 1631 dans le comté de Cornouailles, fit ses premières études dans l'école de Westminster, d'où il sortit en 1649 pour entrer dans le collége de Christ-Church, à Oxford, où il prit le degré de bachelier-ès-arts, le 17 février 1652, et celui de maître le 28 juin 1655. Il s'appliqua ensuite à la médecine sous le célèbre Thomas Willis, pratiqua son art à Londres avec beaucoup de succès, et y mourut le 17 janvier 1691. Ce médecin pratiqua la transfusion du sang d'un animal dans un autre. Il voulut

même passer pour l'inventeur de cette opération, dont on se promettait de grands avantages, et qui n'en a produit aucun : mais il ne fit que la présenter sous un nouveau jour; car il est certain que Libavius est le premier qui en ait donné l'idée. (*Voyez* Libavius.) Ses principaux ouvrages sont : I. *Traité du cœur, du mouvement et de la couleur du sang, et du passage du chyle dans le sang*, Londres, 1669; Leyde, 1722, in-8°, et 1749; traduit en français, 1679, in-8°. Lower est le premier qui ait éclairci cette matière. Avant lui, on n'avait qu'une idée très-vague de ce viscère; mais Sénac a depuis étendu les lumières que Lower a répandues sur cet objet. On a ajouté au *Traité du cœur* une Dissertation sur l'origine du catarrhe et de la saignée. Cette dissertation a été imprimée à part, Londres, 1671, in-8°. II. *Défense* de la *dissertation de* Willis, *sur les fièvres*, Londres, 1665, in-8°. Ces écrits, recherchés de son temps, peuvent encore être utiles.

LOWITZ (George-Maurice), savant astronome russe, né en 1722, à Furth, près de Nuremberg, membre de l'Académie de Pétersbourg, fut envoyé à Demitreffsk pour y prendre des niveaux nécessaires à l'ouverture d'un canal projeté entre le Don et le Volga. Il travaillait paisiblement, lorsque la ville fut livrée par trahison au rebelle Pugatscheff. Celui-ci commanda qu'on l'élevât sur des piques, pour qu'il fût, dit-il, plus près des étoiles, et le fit empaler par ses Cosaques en 1774. Lowitz est auteur de plusieurs ouvrages dont voici les titres : I. *Avis sur les nouveaux globes terrestres* (en allemand), Nuremberg, 1746, in-fol. II. *Explication de deux cartes astronomiques* (en allemand), ibid., 1748, in-4°. III. *Description complète, ou second avertissement sur les grands globes célestes*, ibid., 1747, in-4° (en français). IV. *Description d'un quart de cercle astronomique* (en allemand), ibid., 1751, in-4°.

LOWITZ (Tobie), fils du précédent, membre de l'Académie impériale de Russie, professeur de chimie à Pétersbourg, né à Gottingue, en 1757, fit à pied un voyage en Italie, en France et en Angleterre, par la Suisse et par la Hollande. Il mourut le 26 novembre 1804. Il avait obtenu en 1790, une grande médaille d'or, pour son procédé de conserver l'eau douce en mer, par le moyen du charbon.

LOWMAN (Moïse), célèbre ministre dissident d'Angleterre, né en 1680, mort en 1752, fut plus de 40 ans pasteur d'une congrégation à Clapham, au comté de Surrey. Lowman était très-versé dans les antiquités et la littérature des Juifs. On fait encore aujourd'hui grand cas de son livre des révélations, et d'un traité qu'il a donné, où il prouve mathématiquement, et *à priori*, l'unité et la perfection de Dieu. Cet ouvrage, regardé comme absolument démonstratif, est devenu très-rare. Après la mort de Lowman, on a encore publié de lui trois traités sur le Schechinah et le Logos.

LOWTH (William), ecclésiastique distingué, fils d'un apothicaire de Londres, où il naquit en 1661. Son mérite éminent et son savoir engagèrent l'évêque de Winchester à le nommer son cha-

pelain, et à lui donner une prébende dans la cathédrale de Winchester. Il restreignit sagement ses études dans la sphère de l'état qu'il avait embrassé, et concentra toute son application à en remplir les devoirs. Il est peu d'anciens auteurs grecs et latins, profanes ou sacrés, qu'il n'eût lus avec soin et sur lesquels il n'eût fait des remarques de critique ou de philologie, qu'il s'empressait de communiquer suivant les occasions. On lui doit des notes sur Saint Clément d'Alexandrie, qu'on trouve dans l'édition que Potter a donnée de ce Père. Il en a fait sur Joseph, dont Hudson, auquel il les avait communiquées, a fait usage dans son édition. Reading en a joint de très-nombreuses à sa *Collection des Historiens ecclésiastiques*, imprimée à Cambridge, dont il est redevable à Lowth. L'auteur de la *Bibliotheca biblica*, et Chandler, évêque de Durham, lui ont eu la même obligation. Lowth se rendit plus recommandable encore dans sa vie privée et secrète, qu'il ne le fut aux yeux du public, par les vertus qui accompagnèrent son ministère, par sa piété, son exactitude, sa charité, et sa vie exemplaire. Il mourut en 1732, et laissa trois filles et deux fils, dont l'un, Robert Lowth, s'est rendu célèbre par sa vaste érudition. On doit au père : I. *Défense de l'autorité et de l'inspiration de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1692, in-12, réimprimée avec des augmentations en 1699. II. *Avis pour lire avec fruit les Saintes Écritures*, 1708, in-12. III. *Sermons prêchés dans la cathédrale de Winchester aux assises de* 1714. IV. *Commentaires* sur le prophète Isaïe, 1714. — V. Sur Jérémie, 1718. — VI. Sur Ézéchiel, 1723. — VII. Sur Daniel et les petits prophètes, 1726, réimprimés depuis en un vol. in-fol.

LOWTH (Robert), fils du précédent, naquit à Winchester, le 8 décembre 1710. Les Mémoires d'après lesquels nous traçons sa vie nous disent que, semblable au prophète Élisée, Robert reçut, au moment où son père disparut de dessus la terre, son manteau et son double esprit. Le jeune Lowth annonça de bonne heure un génie brillant et fécond, et, malgré l'application qu'il donna à ses études, se livra dans ses momens de loisir aux attraits de la poésie, jusqu'à ce que son atttention fixée sur des travaux plus nobles et plus sublimes, s'appliquât à développer les trésors de la littérature sacrée. Ce fut en 1741, qu'ayant été nommé professeur d'hébreu dans l'université d'Oxford, il publia son excellent ouvrage *De sacrâ Hebæorum poesi prælectiones*, qui le plaça au premier rang des critiques, qui a souvent été réimprimé, et auquel Michaelis a fait de savantes additions. Cet ouvrage n'a pas eu moins de vogue en France qu'en Angleterre. Laharpe en a emprunté une grande partie de ce qu'il dit de la poésie hébraïque, et il cite la source où il a puisé. Il existe en français deux traductions des *Leçons sur la poésie des Hébreux*, l'une de M. Sicard, Lyon, 1812, 2 vol. in-8°; l'autre de M. Roger, de l'Académie française, Paris, 1813, 2 vol. in 8°. Cette dernière est principalement estimée. Les talens et la douceur des mœurs de Lowth lui avait concilié l'estime et l'amitié du duc de Devonshire,

qui l'engagea à se charger de l'éducation de son fils le marquis d'Hartington. Il fit avec lui le tour de l'Europe, et les soins qu'il lui donna lui concilièrent à jamais la reconnaissance de la maison de Cavendish. Lorsqu'en 1755 le marquis fut nommé vice-roi d'Irlande, Lowth l'accompagna en qualité de chapelain, et fut nommé à l'évêché de Limerick, et successivement à celui de Saint-David d'Oxford, et, en 1777, à celui de Londres. A la mort de Cornwallis, qui en était évêque, le roi offrit à Lowth d'occuper le siége vacant. Il refusa cette dignité; il avançait en âge; sa santé s'était affaiblie; des chagrins domestiques l'avaient accablé. Il perdit deux filles qu'il chérissait tendrement. Il fit à l'aînée cette épitaphe touchante, dictée par l'amour paternel et par la piété chrétienne :

Cara, vale! ingenio præstans, pietate, pudore,
Et plus quàm nata nomine, cara, vale!
Cara Maria, vale! adveniat felicius ævum,
Quandò iterùm tecum, sim modò dignus ero.
Cara redi, læta tùm dicam voce paternos
Eia age in amplexus, cara Maria, redi.

La seconde mourut subitement en offrant une tasse de café à l'évêque de Bristol. Ce fut à la suite de ces scènes de douleur, au milieu desquelles Lowth ne cessa de donner l'exemple de la résignation et de la fermeté, que ce digne prélat mourut le 3 novembre 1787, âgé de 77 ans. Indépendamment de son bel ouvrage sur la *Poésie des Hébreux*, on a de lui la *Vie de William de Wickham*, fondateur des colléges où Lowth avait été élevé en 1758; une *Traduction* d'Isaïe, dont l'élégance et la beauté ont attiré l'attention et les éloges des savans; une excellente *Grammaire anglaise*, Londres, 1762 et 1793, in-8°, traduite en français par M. de Sausseuil, Paris, 1783, in-12, et plusieurs autres ouvrages. On a publié en anglais des *Mémoires sur la Vie et les écrits de l'évêque Lowth*, 1787, in-8°.

LOYER (Pierre le), en latin *Loerius*, sieur *de la Brosse*, fameux démonographe, conseiller au présidial d'Angers, l'un des plus savans hommes de son siècle dans les langues orientales, naquit au village d'Huillé, près de Durtal, dans l'Anjou en 1555, et mourut à Angers en 1634. On a de lui : I. Un Traité des spectres, publié sous ce titre : *Discours et Histoire des spectres, et apparitions des esprits, anges, démons et ames séparées des corps, se montrant visibles aux hommes*, Paris, 1605, in-4°, ou 1608, même format. Dans cet ouvrage, encore recherché aujourd'hui, à cause de sa singularité, on trouve une foule d'histoires merveilleuses, que l'auteur croyait et qu'il veut faire croire. II. *Édom, ou les Colonies Iduméennes en Europe et en Asie, avec les Phéniciennes*, Paris, 1620 ou 1623, in-8°. On remarque dans cet ouvrage une érudition et une lecture immense, mais point de goût, point de discernement, des idées bizarres et un entêtement ridicule pour les étymologies tirées de l'hébreu et des autres langues. Le Loyer prétendait trouver dans Homère le village d'Huillé, lieu de sa naissance, son nom de famille et celui de sa province. III. Des *Œuvres et Mélanges poétiques*, Paris, 1579, in-12. Quelque mauvais poète qu'il fût, il avait remporté le prix de l'eglantine à Toulouse. Colletet dit du

bien de ses *Idylles*; mais il faudrait être un bien mauvais juge en poésie pour approuver le fratras d'érudition que Le Loyer a répandu dans ses vers, suivant le goût de son temps. Sa comédie de la *Néphélococugie*, ou *la Nuée des Cocus*, est sans distinction d'actes, et semble faite en dépit du bon sens. Quoiqu'il y ait en quelques endroits de l'esprit et du sel, dit Nicéron, ce qu'il y a de plus remarquable, sont les grossièretés et les ordures. Son autre comédie du *Muet insensé*, en cinq actes, est en vers de huit syllabes. Elle a été publiée à Paris en 1576, in-8°, avec un autre ouvrage intitulé : *Erotopegnie*, ou *Passe-temps d'amour*. *Voy*. pour de plus grands détails le Dictionnaire de Bayle, ou les Mémoires de Nicéron, tom. 26.

LOYER (Godefroi), religieux dominicain, né à Rennes, professa quelque temps les humanités dans cette ville, puis il en partit en qualité de missionnaire, pour aller prêcher la foi aux infidèles. Il courut de grands dangers parmi les Caraïbes. Après une suite non-interrompue d'accidens fâcheux, il revint en France en 1706 et mourut en 1715. Il avait publié une *Relation du royaume d'Issiny, Côte-d'Or, pays de Guinée en Afrique*, Paris, 1714, 1 vol. in-12, fig.

LOYNE (Antoinette de), Parisienne, vivait dans le 16e siècle. Elle épousa un gentilhomme provençal. On lui doit quelques petits poèmes, insérés dans le Recueil intitulé : *Tombeau de la reine de Navarre*. — Une demoiselle du même nom, fille d'un président du parlement de Metz, faisait aussi des vers, et l'on connaît d'elle deux sonnets, l'un à la louange de Louis XIV; l'autre à celle du duc de Saint-Aignan.

LOYOLA. *Voyez* Ignace.

LOYSEAU (Charles), avocat au parlement de Paris, et habile jurisconsulte, né à Nogent-le-Roi, au diocèse de Chartres en 1566, issu d'une famille originaire de la Beauce, fut lieutenant particulier à Sens, sa patrie, puis bailli de Châteaudun, et enfin avocat consultant à Paris, où il mourut le 27 octobre 1627, à 63 ans. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, Lyon, 1701, in-fol. Son *Traité du Déguerpissement* passe pour son chef-d'œuvre, à cause du mélange judicieux qu'il y a fait du droit romain avec le nôtre. Brodeau lui en a vainement contesté l'honneur.

LOYSEAU de MAULÉON (Alexandre-Jérôme), maître en la chambre des comptes de Lorraine, ancien avocat au parlement de Paris, mort le 15 octobre 1771, marqua sa carrière au barreau, dit M. de Lacretelle, par des succès et des écarts. « M. Loyseau de Mauléon voulait porter les talens de l'homme de lettres dans les travaux de l'avocat. Rien de mieux conçu que cette réunion, si naturelle et si simple qu'elle n'aurait dû jamais étonner. Mais il manquait de ce qu'il faut dans ces deux caractères; un esprit fort et étendu, et un style éloquent. Il était borné dans ses connaissances et ses vues, faible dans sa logique, bel-esprit dans sa manière d'écrire. Il se contentait de plaire dans les ouvrages où il faut éclairer et échauffer, et où rien n'est beau que ce qui est en même temps solide et vrai. Aussi, en voulant attacher dans les écrits

du barreau, il n'a guère su qu'y porter les graces frivoles et l'afféterie des mauvais romans. Son genre a eu du succès dans sa nouveauté, parce qu'il était soutenu par un bon esprit et du talent; il est devenu insupportable dans ses imitateurs. Indépendamment de ce que ses *Mémoires* ont long-temps gâté le goût des jeunes avocats, ils ont encore produit un graud mal, celui de faire croire à beaucoup d'esprits estimables, mais qui ne se donnent pas la peine de bien examiner la question, que les ouvrages de notre barreau n'admettent ni les grandes vues de la philosophie, ni les grandes beautés de l'éloquence. Les défauts de cet écrivain ne sont pas l'unique chose que j'aie à relever en lui, il a plusieurs Mémoires où il est au dessus de son genre, et ceux-là ont de la dignité et de l'intérêt. Il s'est même élevé quelquefois à la véritable éloquence, surtout dans quelques morceaux de son *Mémoire pour les Calas*. Il est mort jeune, et généralement estimé et regretté. » — Son frère Loyseau de Bérenger, fermier-général, au commencement de la révolution, était trésorier de Mgr. le duc d'Orléans.

LOYSEL. *Voyez* Loisel.

LOYSON (Charles), littérateur et poète, né en 1791, à Château-Gonthier, dans l'Anjou, fit ses études avec distinction au collége de Beaupréau. Après avoir achevé ses études, il entra dans la carrière de l'enseignement, et professa avec succès les humanités et la rhétorique dans plusieurs colléges de département. Il vint ensuite à Paris pour y compléter ses études, se fit recevoir comme élève à l'école Normale, devint bientôt répétiteur de cette école, et fut en même temps chargé de professer les humanités à l'université de Paris. A l'époque de la restauration, il entra dans l'administration, et obtint la place de chef du secrétariat de la direction de la librairie. Il perdit cet emploi pendant les cent jours, où il publia quelques écrits favorables à la cause royale. Au second retour du roi, il revint à Paris, et obtint la place de chef de bureau au ministère de la justice; il devint en même temps maître des conférences à l'école Normale. Il publia, le 23 septembre 1815, un écrit remarquable sur le démembrement de la France, où il soutint avec beaucoup de force les droits de l'indépendance nationale. En 1818, Loyson devint chef du bureau des cultes non-catholiques au ministère de l'intérieur. Quoique sa santé fût très-languissante depuis long-temps, il remplissait avec un zèle infatigable les devoirs de sa place administrative, et les fonctions importantes qu'il avait à exercer dans l'instruction publique. Il fournit un grand nombre d'articles remarquables à plusieurs journaux, publia des écrits politiques en faveur du ministère, et cultiva le commerce des muses. Il est mort le 27 juin 1820, âgé seulement de 29 ans. Quoique très-jeune encore, son mérite et ses talens lui avaient acquis l'estime et l'amitié des hommes de la plus haute distinction. M. Cousin, son ami et son ancien condisciple, prononça un discours sur sa tombe. Les écrits politiques de Loyson se font remarquer par beaucoup d'esprit, et par un style quelquefois énergique; on pourrait aussi y signaler plusieurs endroits obscurs,

et des sophismes insoutenables. On regrette surtout que l'auteur en ait quelquefois banni la modération, pour se livrer à des personnalités presque toujours blâmables. Ses poésies lui font plus d'honneur, et plusieurs de ses productions en ce genre prouvent qu'il eût pu briller sur notre Parnasse, s'il se fût exclusivement consacré au commerce des muses. Il avait le germe d'un véritable talent pour l'élégie. Toutes celles qu'il a laissées respirent une touchante mélancolie. L'auteur semble se complaire dans l'expression des sentimens les plus doux et les plus affectueux de la nature. Ses vers exhalent, pour ainsi dire, le parfum de la vertu. Souvent il porte ses regards vers sa fin prochaine, et c'est alors que ses chants sont attendrissans. On pourra s'en convaincre en lisant l'élégie intitulée : *Le Lit de mort.* Nous allons en citer quelques strophes. Le poète mourant s'adresse à ses amis :

Couvrez mon lit de fleurs, couronnez-en ma tête ;
Placez, placez ma lyre en mes tremblantes mains,
Je saluerai la mort par un hymne de fête :
Vous de mes derniers chants répétez les refrains.

Mais quel trouble s'élève en mon ame affaiblie?
Pourquoi tombent soudain ces transports généreux?
Mes regards, malgré moi, se tournent vers la vie,
Et ma lyre ne rend que des sons douloureux.

Malheureux que je suis! je n'ai rien fait encore
Qui puisse du trépas sauver mon souvenir!
J'emporte dans la tombe un nom que l'on ignore,
Et tout entier la mort m'enlève à l'avenir!

Malfilâtre! Gilbert! trop heureuses victimes,
Vous mourûtes frappés dans la fleur de vos ans;
Mais ravie au tombeau par quelques vers sublimes,
Votre gloire survit et triomphe du temps!

Hélas! plus jeune encor et bien plus déplorable,
Sans pouvoir m'illustrer par de nobles efforts,
Sans laisser après moi nulle marque durable,
Je vais me réunir à la fête des morts,

Du reste, on peut relever dans les poésies de Loyson, une foule d'incorrections et de prosaïsmes. Presque toujours ses idées sont saines et poétiques, mais la manière dont elles sont rendues ne l'est pas toujours. On peut attribuer la plupart de toutes ces taches à la trop grande précipitation de l'auteur, qui n'avait guère le temps de limer ses compositions. Loyson a laissé une traduction inédite de Tibulle, qui était son auteur favori, et plusieurs fragmens de cette traduction, qui ont été publiés, prouvent qu'il n'était pas indigne d'être l'interprète du poète latin. Les principales productions de Loyson sont : I. *Ode sur la Naissance du roi de Rome*, dans les *Hommages poétiques*, tom. 1er. II. *Ode sur la chute du tyran, et le rétablissement de nos rois légitimes*, 1814, in-8°; le rapprochement de ces deux pièces pourrait paraître singulier, si depuis longtemps les ouvrages de la plupart de nos auteurs n'en offraient de fréquens exemples. III. ***Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée Bourbon***, 1814, in-8°. IV. ***De la conquête et du démembrement d'une grande nation***, 23 septembre 1815. V. ***De l'influence de l'étude sur le bonheur, dans toutes les situations de la vie***, discours en vers, qui a obtenu l'accessit du prix de poésie, décerné par l'Académie française, dans sa séance du 25 août 1817, in-8°. VI. *Le bonheur de l'étude...... Discours en vers, et autres poésies*, 1817, in-12. VII. *Tableau de la constitution anglaise, par George Custance*, traduit de l'anglais, Paris, 1817, in-8°. VIII. *Guerre à qui la cherche*, ou *petite let-*

tre sur quelques-uns de nos grands écrivains, par un ami de tout le monde, ennemi de tous les partis, 1818, in-8°. Cette brochure, qui fit une grande sensation quand elle parut, eut trois éditions en quelques jours. IX. *Seconde campagne de guerre à qui la cherche, ou suite*, etc., etc., etc., 1818, in-8°. X. *De la responsabilité des ministres, et du projet de loi présenté sur cette matière*, 1819, in-8°. XI. *Épîtres et Élégies*, Paris, 1819, in-12. Ce recueil est le meilleur ouvrage de Loyson. On y remarque, parmi les élégies, *la Maladie de langueur; le Lit de mort; le Retour à la vie; l'Office des morts; et le Pays natal*. Ses épîtres philosophiques sont obscures et nébuleuses en quelques endroits; elles ne sont pas néanmoins sans mérite, et offrent des détails spirituels, rendus d'une manière assez heureuse. L'*Épître aux femmes* et celle à Mlle *Pauline* nous ont paru écrites d'un style agréable et léger. Loyson avait travaillé au *Journal des Débats*, au *Journal Général de France*, aux *Archives Philosophiques, Politiques et Littéraires*, au *Spectateur Politique et Littéraire*, et au *Lycée Français*.

LOZANO (Christophe), théologien espagnol au dix-septième siècle, est auteur des ouvrages suivans : I. *Exemple des pénitens, David repentant, Histoire sacrée*, Madrid, 1656, in-4°. II. *Los reys nuevos de Toledo*, Madrid, 1657, in-4°. III. *David persécuté*, 1674-1698, 3 vol. in-4°.—Lozano (François), architecte espagnol, né à Madrid, traduisit du latin les dix livres d'*Architecture de L. V. Alberti*, 1582, petit in-fol. — Lozano (Pierre), est auteur de quelques descriptions géographiques de plusieurs contrées du Nouveau-Monde, en espagnol.

LUBBERT (Sibrand), savant docteur protestant dans l'université d'Heidelberg, né à Langoword dans la Frise, vers 1556, devint professeur à Franeker, où il mourut en 1625, à 69 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages contre Bellarmin, Gretser, Socin, Grotius, Arminius, etc. Scaliger, qui trouvait en lui un autre lui-même, du moins pour le ton caustique, le regardait comme un savant homme. Son Traité *de Papa Romano*, 1594, in-8°, est recherché des protestans, quoique le style en soit peu modéré.

LUBERSAC (l'abbé de), né en 1730, au château de Palmanteau en Limousin, d'une ancienne famille, devint abbé de Noirlac et prieur de Brives. Il avait beaucoup de goût pour les arts et pour les antiquités. Pendant la révolution, il refusa d'adhérer aux décrets de l'Assemblée constituante, et passa, en 1792, à Londres, où il mourut en 1804. On a de lui : I. *Oraison funèbre du maréchal de Noailles*, Brives, in-fol., 1768. II. *Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV*, 1772, in-fol. III. *Discours sur les monumens publics de tous les peuples et de tous les âges*, Paris, in-fol. IV. *Hommage littéraire d'un noble citoyen français aux Souverains du Nord*. Paris, 1782, in-4°, etc. — Il y a eu deux autres abbés Lubersac, l'un fut vicaire-général de Narbonne, on l'a confondu avec le

précédent; l'autre fut aumônier de madame Victoire, fille de Louis XV.

LUBERT (mademoiselle DE), fille d'un président au parlement, et née au commencement du 18e siècle, préféra sa liberté aux engagemens du mariage. Aimant la campagne et la solitude, elle profita de ses loisirs pour publier divers petits ouvrages de féerie, et rajeunir d'anciens romans. Les premiers sont: *Blanche-Rose*, Paris, 1751, in-12; *Mourat et Turquia*, histoire africaine, Londres (Paris), 1752, in-12; *le prince Glacé et la princesse Étincelante*, La Haye, Paris, 1743, in-12; *la princesse Camion*, La Haye, Paris, 1743, in-12; *la princesse Coque-d'Œuf et le prince Bonbon*, La Haye, Paris, 1745, in-12; *la princesse Couleur-de-Rose*, La Haye, Paris, 1743, in-12; *le Revenant*; *Lyonnette et Coquerico*, La Haye (Paris), 1743, in-12; *la princesse Sensible et le prince Typhon*, La Haye (Paris), 1743, in-12. Les romans de chevalerie qu'elle a renouvelés sont: l'*Amadis de Gaule*, réduit en 4 vol., Paris, 1750, et les *Hauts faits d'Esplandian*, Paris, 1751, mis en 2 vol. Mademoiselle de Lubert est encore auteur d'un *Roman* ou *Nouvelle*, intitulé *Léonille*, 2 vol. in-8°, Nanci, 1755, qui ne manque point d'intérêt. La fiction en est agréable, et on y peut recueillir ces maximes: « Jamais on ne se reproche ses fautes avec tant d'amertume que lorsqu'on en ressent la peine. — Les hommes veulent toujours qu'on leur soit fidèle au-delà de ce qu'ils le sont eux-mêmes. — Le vrai moyen de ramener quelqu'un de son égarement, est de paraître d'abord se conformer à ses idées. — L'amour-propre est encore plus aveugle que l'amour. » On lui doit encore une édition de la *Tirannie des fées détruite*, par Louise de Bassigny, comtesse d'Aumenil, Amsterdam et Paris, 1702, in-12. Mademoiselle de Lubert est morte plus que sexagénaire, en 1780.

LUBIENETZKI (THÉODORE et CHRISTOPHE), peintres et graveurs, frères et issus d'une famille ancienne de Pologne, se sont distingués dans la peinture. Théodore, né à Cracovie, en 1653, eut pour maître Gérard de Lairesse, et se fixa à Amsterdam, où il avait été nommé à plusieurs charges honorables dans l'église réformée. Ses tableaux pensés avec sagesse, sont bien composés; sa couleur est généralement bonne, et son dessein assez correct. Il a surtout réussi à peindre le portrait, et ce genre seul aurait pu faire sa fortune et sa réputation, s'il n'avait aspiré au titre plus noble de peintre d'histoire. Christophe, né à Stettin, en 1659, entra dans l'école d'Adrien de Backer, et, après avoir parcouru l'Italie, s'arrêta quelque temps à la cour du grand-duc de Toscane, d'où il fut appelé à celle de l'électeur de Brandebourg. Ce prince le nomma premier gentilhomme de la chambre, et directeur de l'Académie. Tant d'honneurs ne purent fixer Lubienetzki; il voulut revoir sa patrie, et mourut en Pologne en 1606. Ses ouvrages, très-répandus, sont cependant peu connus en Hollande. Tous les artistes ses contemporains louèrent généralement ses productions.

LUBIENIECKI, en latin *Lu-*

bienicius (STANISLAS), gentilhomme polonais, né à Cracovie en 1623, un des soutiens du socinianisme, n'oublia rien auprès des princes d'Allemagne pour le faire autoriser ou du moins tolérer dans leurs états; mais il n'y put réussir. Il mourut empoisonné le 16 mai 1675, après avoir vu périr de même ses filles. On a de lui: I. *Theatrum cometicum*, Amsterdam, 1666-1668, 2 vol. in-fol. On y trouve l'histoire des comètes, depuis le déluge jusqu'en 1667. II. Une *Historia reformationis Polonicæ*, Freistadt, 1685, in-8°. L'auteur n'avait pas mis la dernière main à son ouvrage lorsqu'il mourut, et on s'en aperçoit en lisant. C'est Christophe-Christian Sandius qui en fut l'éditeur.

LUBIENSKI (STANISLAS), évêque de Ploesko, mort l'an 1660, à 68 ans, a publié un grand nombre d'ouvrages, entre autres: I. *Narratio profectionis in Sueciam Sigismundi III*. II. Une dissertation intitulée *de rebus Silesiacis*. III. *De jure regni Polonici ad russicas et moscoviticas regiones*. IV. *Vitæ Plocensium episcoporum*, etc., etc.

LUBIERES (HUGUES DE), gentilhomme, né à Tarascon en Provence, excella dans la poésie provençale, et fut un des plus illustres jongleurs. Il amassa de grandes richesses dans cette profession, qu'il abandonna pour venir se fixer en Provence. On lui reproche de s'être livré, depuis sa retraite, à tous les excès d'une luxure effrénée. Il se montra, d'ailleurs, ambitieux, vindicatif et jaloux. Ses talens avaient porté sa gloire jusqu'aux extrémités du royaume; il les prostitua dans la suite à la calomnie, aux noirs complots, et à toutes les lâchetés que peut suggérer la malignité d'un homme sans pudeur et sans principes. Devenu baron à force de richesses, il fut le tyran de ses vassaux, qu'il persécuta jusqu'à la cruauté. On l'accusa, surtout, d'avoir sacrifié à ses infâmes débauches l'honneur et la vertu d'un grand nombre de victimes involontaires. Il n'était point de violence en ce genre qui n'eût déshonoré Hugues de Lubières, lorsque la justice publique se mit en devoir de venger tant de désordres. Une mort prompte lui sauva l'infamie qu'on était à la veille de prononcer contre lui. Ce poète, chose surprenante, est presque le seul dont le moine de Mont-Majour fasse une mention honorable.

LUBIN (SAINT), né à Poitiers, de parens pauvres, fut abbé du monastère de Brou, puis évêque de Chartres, en 544, et mourut en 556.

LUBIN (EILHARD), savant philologue, né à Werterstède, dans le comté d'Oldenbourg, en 1565, se rendit très-habile dans les langues grecque et latine, et fut poète, orateur, mathématicien et théologien. Il devint professeur de poésie à Rostock, en 1595, et on lui donna une chaire de théologie dans la même ville, dix ans après. Il y mourut le 2 juin 1621, avec la réputation d'un bon humaniste et d'un mauvais théologien. On a de lui: I. Des *Notes* sur *Anacréon*, *Juvénal*, *Perse*, *Horace*, Rostock, 1598 et 1600, in-8°. II. *Antiquarius*, in-12 et in-8°; c'est une interprétation assez claire et assez courte, par ordre alphabétique, des mots vieux ou peu usités. III. Un Traité sur la nature et l'origine

du mal, *Phosphorus de causâ primâ et naturâ mali*, à Rostock, in-8° et in-12, 1596. L'auteur y soutient qu'il faut admettre deux principes coëternels; savoir, Dieu et le néant; Dieu, en qualité de bon principe; et le néant, en qualité de mauvais principe. Il prétend que le mal n'est autre chose que la tendance vers ce néant, auquel il applique tout ce qu'Aristote a dit de la matière première. Grawerus et d'autres savans ont réfuté cette extravagance. IV. Une *Apologie* du livre précédent, intitulée *De causâ peccati*, Rostock, 1602, in-4°. V. Une *Traduction littérale d'Anacréon*, Rostock, 1597, in-4°. Des *Vers* latins dans le tome 3° du Recueil *Deliciæ Poetarum Germanorum*..... *Voy.* Nonnus.

LUBIN (Augustin), fameux religieux augustin, né à Paris en 1624, devint géographe du roi, et fut provincial de la province de France, puis assistant-général des augustins français à Rome. Il mourut dans le couvent des augustins du faubourg Saint-Germain à Paris, le 7 mars 1695. On a de lui: I. Le *Mercure géographique*, ou le *Guide des curieux des cartes géographiques*, in-12, Paris, 1678. Ce livre qui fut recherché dans le temps, ne peut guère servir aujourd'hui. II. Des *Notes sur les lieux dont il est parlé dans le Martyrologe romain*, 1661, Paris, in-4°. III. Le *Pouillé des abbayes de France*, in-12. IV. La *Notice des abbayes d'Italie*, in-4°, en latin. V. *Orbis Augustinianus*, ou la notice de toutes les maisons de son ordre, avec quantité de *cartes* qu'il avait autrefois gravées lui-même, Paris, in-12, 1672. VI. *Tabulæ sacræ geographicæ*, in-8°, Paris, 1670. C'est un dictionnaire de tous les lieux de la Bible, qui est souvent joint avec la Bible, connue sous le nom de Léonard ou de *Biblia sacra editionis Sixti V*. VII. Une traduction de l'*Histoire de la Laponie*, par Scheffer, Paris, 1678, in-4°. VIII. *Index geographicus, sive in annales Usserianos tabulæ et observationes geographicæ*, publiées à la tête de l'édition d'Ussérius, faite à Paris en 1673, in-fol. Tous ces ouvrages sont des témoignages de l'érudition du P. Lubin. Il était versé dans la géographie ancienne et moderne, et dans l'histoire sacrée et profane. Ses livres ne sont pas écrits avec agrément, mais les recherches en sont utiles.

LUBOMIRSKI (Stanislas-Heraclius), grand-maréchal de Pologne, né en 1640, d'une illustre famille de ce royaume, fut rétabli en 1666 par Sobieski dans toutes les dignités dont son père avait été dépouillé par le roi Jean Casimir. Stanislas avait de l'esprit et des talens, et il les employa constamment pour le bien de sa patrie qu'il servit de sa plume et de son épée. Il mourut au palais de Viasdow près de Varsovie, le 17 janvier 1702. Il était en relation avec tous les savans de l'Europe. On a de lui les deux ouvrages suivans: I. *Consultationes XXV, sive de Vanitate conciliorum liber unus*, Varsovie, 1700, in-4°. Cette édition fut supprimée par ordre du roi Frédéric-Auguste, dont la conduite y est censurée; mais il reparut à Leipsick, en 1702, in-12. II. *Repertorium sive opuscula latina sacra et moralia*, Varsovie, 1701, in-12.

9*

— Le prince Théodore Lubomirski, fils du précédent, disputa la couronne de Pologne à Stanislas; mais ces deux compétiteurs furent obligés de la céder à Auguste III. Il obtint, en 1736, le grade de général feld-maréchal d'Autriche, et mourut le 6 février 1745.

LUBONINSKI (Rosalie, comtesse Chodkiewicz, épouse du prince Alexandre), également remarquable par sa naissance et sa beauté, se rendit en 1788 à Paris, revint en 1790 à Varsovie, et alla, en 1792, en Suisse. Vers la fin de cette année, à la suite d'une scène assez vive qu'elle eut à Lausanne avec le baron d'Erlach, bailli de cette ville, qui avait fait emprisonner son valet-de-chambre pour quelques légers propos, sans en donner aucun avis à cette princesse, elle quitta la Suisse, et vint de nouveau à Paris avec son compatriote et son ami le comte Thadée Mortrourbi; ils fréquentèrent beaucoup les principaux membres de la Gironde. En conséquence ils furent en butte aux persécutions des jacobins. Arrêtés et remis en liberté à trois reprises, la princesse Luboninski, tardant toujours à s'éloigner de France, se vit arrêtée une quatrième fois, transportée à la conciergerie, traduite au tribunal révolutionnaire et condamnée à mort. Pour sauver sa vie, elle se déclara enceinte; mais l'insurrection de 1792 ayant éclaté en Pologne, et Koscinszcko, aussi bien que d'autres Polonais ses amis, ayant écrit au comité de salut public pour la réclamer, on dit que, se croyant sauvée par ses lettres, elle se hâta d'envoyer une déclaration par laquelle elle annonçait « qu'elle n'avait prétexté une grossesse que pour sauver sa vie. » Cette déclaration vague, et lue au comité de salut public, y suffit pour motiver l'ordre de la faire décapiter sur-le-champ. Ainsi périt, dans la fleur de l'âge et de la beauté, cette jeune étrangère, qui joignit un esprit origiual, mais léger, à un cœur excellent. Sa fille, en bas âge sortit des prisons après le 9 thermidor an 3 (24 juillet 1794), et fut rendue à son frère en Pologne.

LUC (Saint), évangéliste, était d'Antioche, métropole de Syrie, et avait été médecin. On ne sait s'il était juif ou païen de naissance. Il fut compagnon des voyages et de la prédicatiou de Saint Paul, et commença de le suivre l'an 51, quand cet apôtre passa de Troade en Macédoine. On croit qu'il prêcha l'Evangile dans la Dalmatie, les Gaules, l'Italie et la Macédoiue, et qu'il mourut en Achaïe; mais on ne sait rien de certaiu sur le temps, ni sur le lieu de sa mort. Outre son *Evangile*, qu'il écrivit sur les Mémoires des apôtres, et dont le caractère est d'être plus historique, et de rapporter plus de faits que de préceptes moraux, on a de lui les *Actes des Apôtres*. C'est l'histoire de leurs principales actions à Jérusalem et dans la Judée, depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à leur dispersion. Il y rapporte les voyages, la prédication et les actions de Saint Paul, jusqu'à la fin des deux années que cet apôtre demeura à Rome, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 63 de Jésus-Christ : ce qui donne lieu de croire que ce livre fut composé à Rome. C'est un tableau fidèle des merveilleux accroissemens de l'Eglise, et de l'u-

sion qui régnait parmi les premiers chrétiens. Il contient l'histoire de trente ans, et Saint Luc l'écrivit sur ce qu'il avait vu lui-même. *Voy.* l'article Pierre, à la fin. Toute l'Eglise l'a toujours reconnu pour un livre canonique. Il est écrit en grec avec élégance; la narration en est noble, et les discours qu'on y trouve sont remplis d'une douce chaleur. Saint Luc est celui de tous les auteurs du Nouveau Testament dont les ouvrages sont le mieux écrits en grec. On pense que c'est l'*Evangile* de S. Luc que S. Paul appelle son Evangile, dans l'Epître aux Romains. L'Eglise latine célèbre la fête de cet évangéliste le 18 octobre. Saint Jérôme prétend qu'il demeura dans le célibat, et qu'il vécut jusqu'à 84 ans.

LUC (Geoffroi de), troubadour, gentilhomme provençal, savant en grec et en latin, mort l'an 1340, établit une espèce d'académie, où les beaux-esprits de la province s'entretenaient sur les belles-lettres et médisaient des femmes. De Luc était vivement irrité contre elles, depuis que Flandrine de Flassans, son élève en poésie, avait dédaigné son amour. Ce poète laissa quelques ouvrages en vers provençaux. Jehan de Notre-Dame nous a conservé quelques fragmens d'une pièce de vers qu'il adressa à *Blanka flour* (Blanche fleur), la dame de ses pensées. L'abbé Millot parle d'un *Giraud de Luc* qui a laissé deux *Sirventes* à peu près inintelligibles de nos jours.

LUC (Jacques-François de), né à Genève en 1698, mort en 1780, se délassait de son état d'artiste en écrivant pour la défense des principes religieux. Il a publié : *Observations sur les écrits de quelques savans incrédules*, Genève, 1762, in-8°, et *Lettre contre la fable des abeilles.* Il eut deux fils qui se distinguèrent dans la carrière des sciences, Guillaume est le plus connu. *Voy.* De Luc (Guillaume).

LUC (Jean-André de), fils du précédent, célèbre physicien du 18e siècle, né à Genève, le 8 février 1727, fut destiné au commerce, mais son goût et une aptitude remarquable l'entraînaient vers les sciences. Il partagea son temps entre ses études favorites et les travaux de son état, et passa ainsi les 46 premières années de sa vie. Il eut une part très-honorable dans les affaires publiques de sa patrie, et fut membre du conseil des Deux-Cents. Sa fortune ayant été dérangée par de malheureuses spéculations, il résolut de se livrer exclusivement à l'étude. Il partit pour l'Angleterre en 1773, et y devint lecteur de la Reine. Il fit depuis plusieurs voyages, en Suisse, en France, en Hollande, en Allemagne, et il revint en Angleterre où il fit des courses scientifiques. Il mourut à Windsor le 7 novembre 1817, âgé de 91 ans. Il était correspondant de l'Académie des sciences de Paris, membre de la Société royale de Londres, et de plusieurs sociétés savantes. On lui doit plusieurs découvertes intéressantes en géologie et en minéralogie. Il est l'inventeur d'un petit baromètre portatif, qui a contribué à rendre familière la mesure de la hauteur des montagnes. C'est lui qui a substitué le mercure à l'esprit de vin dans le thermomètre de Réaumur. De Luc était très-religieux, et ce caractère perce dans tous ses ouvrages. Il s'attacha principalement à ré-

futer les objections tirées des phénomènes géologues contre la révélation. Ses principaux ouvrages sont : I. *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, ou *Théorie des baromètres ou des thermomètres*, Genève, 1772, 2 vol. in-4° ; Paris, 1784, 4 vol. in-8°. Lalande fait un grand éloge de cet ouvrage dans sa *Bibliographie astronomique*. II. *Relation de différens voyages dans les Alpes du Faucigny*, Maëstricht, 1776, in-12. III. *Nouvelles idées sur la météorologie*, Londres, 1786, 3 vol. in-8°. IV. *Introduction à la physique terrestre*, Paris, 1803, in-8°. V. *Traité élémentaire sur le fluide galvanique*, Paris, 1804, in-8°. VI. *Lettres physiques et morales sur les montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme.*, La Haye, 1778—80, 6 vol. in-8°. C'est surtout dans cet ouvrage que l'auteur montre l'accord de l'histoire mosaïque avec l'histoire naturelle du globe. VII. *Lettres sur quelques parties de la Suisse*, 1785, in-8°. VIII. *Lettres sur l'histoire physique de la terre*, Paris, 1798, in-8°. IX. *Traité élémentaire de géologie*, publié en anglais à Londres, 1809, in-8°, et en français, à Paris, même année. X. *Lettres sur l'éducation religieuse de l'enfance, précédées et suivies de détails historiques*, Berlin, 1799, in-8°. XI. *Voyages géologiques dans quelques parties de la France, de la Suisse et de l'Allemagne*, Londres, 1813, 2 vol. in-8°. XII. *Voyages dans le nord de l'Europe*, Londres, 1810, 3 vol. in-8°, etc.

LUC DE BRUGES (FRANÇOIS), docteur de Louvain, et doyen de l'église de Saint-Omer, né en 1552, mort en 1619, à 67 ans, possédait les langues grecque, hébraïque, syriaque et chaldaïque. On a de lui : I. *L'Itinéraire de Jésus-Christ*, tiré des quatre évangelistes. II. *Commentaire sur les Évangiles*, dont R. Simon loue le dessin et la méthode. III. *Usage de la paraphrase chaldaïque de la bible.* IV. *Remarques sur les corrections les plus notables des Bibles latines.* V. *Notes critiques sur les exemplaires des Bibles latines et les variantes.* VI. *Sur les variantes des évangiles*, tant du texte grec que du latin. Tous ces ouvrages imprimés plusieurs fois séparément, soit dans la Polyglotte d'Anvers, soit dans celle de Londres, et à part, ont été recueillis avec ordre à Leyde, 1712, 5 vol. in-fol. II. Des *Concordances de la Bible*, selon la vulgate de Sixte V, Anvers, 1617, in-8°. Hubert Phalesius, bénédictin de l'abbaye d'Aflingen dans le Brabant, mort l'an 1638, en donna une édition plus ample et plus correcte, Anvers, 1642, in-fol. Mais la plus belle édition de cette concordance et la plus recherchée est celle de Colon. Agripp. *Balth. ab Egmont*, 1684, grand in-8°. Nous dirons à cette occasion que ce Balthasar d'Egmont de Cologne, sous le nom duquel on a imprimé tant de jolies petites éditions de la Bible et du Nouveau Testament, est un nom supposé, sous lequel se cachaient les Elzeviers d'Amsterdam. L'édition de la *Concordance* d'Avignon, 1786, 2 vol. in-4°, passe pour la plus complète. Hugues de Saint-Cher est l'inventeur de cet ouvrage si utile pour trouver sans

peine tel passage de l'Écriture que l'on souhaite. III. *Instructions pour les confesseurs.* IV. *Des Sermons et les oraisons funèbres* de trois évêques de Saint-Omer, Anvers, in-8°.

LUC DE TUY (*en latin* LUCAS TUDENSIS), historien ecclésiastique du 13° siècle, ainsi nommé parce qu'il était diacre, puis évêque de Tuy en Galice, naquit à Léon en Espagne. Il fit divers voyages en Orient et ailleurs, pour s'informer de la religion et des cérémonies des différentes nations. Il composa à son retour, I. Un *Ouvrage contre les Albigeois*, imprimé à Ingoldstadt en en 1612, et qui se trouve dans la bibliothèque des Pères. Il est intitulé *De alterâ vitâ, fideique controversiis adversus Albigensium errores, libri tres.* II. Une *Histoire d'Espagne* depuis Adam jusqu'en 1236. Cet ouvrage est la chronique de Saint Isidore, entièrement refondue, et continuée par Luc depuis 680, où l'avait laissée Julien de Tolède. III. *La vie de Saint Isidore de Séville*, composée l'an 1236, insérée dans Mabillon, *Sæc.* 2 *bened.* Il n'y est pas aussi exact que dans ses livres contre les Albigeois.

LUC DE VANANT, savant écrivain du 17° siècle, et éditeur de livres arméniens. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il vint à Rome pour apprendre le latin et acquérir de nouvelles connaissances. En 1692, il alla à Amsterdam auprès de son oncle Thomas de Vanant qui avait dans cette ville une imprimerie arménienne. Luc de Vanant entra bientôt en possession de cet établissement; il y resta pendant toute sa vie, publia les ouvrages suivans: I. Une *Histoire abrégée de la Bible, en prose et en vers*, 1 vol. in-8°. II. *Concordance des calendriers romain, arménien, turc et juif*, 1 vol. in-16, imprimé en 1698. III. Un *Traité philosophique*, 1 vol. in-12. IV. *Arithmétique à l'usage des négocians, avec un traité sur les changes et les monnaies de tous les pays*, 1699. 1 vol. in-12. V. Une *mappemonde et une carte d'Arménie*, 1595. VI. Il publia aussi l'*Histoire de Moyse de Korine*, *la Bible arménienne*, et plusieurs auteurs sacrés et profanes.

LUC, évêque de Tiflis, ville de la grande Arménie, florissait vers l'an 1425. Le gouverneur de ce pays, jaloux de ses richesses, le fit assassiner hors de la ville, et s'empara de tous ses biens. Luc est auteur d'un poème intitulé: *Le séjour des heureux; description du paradis et des plaisirs*, dit-il, *intarissables qu'y goûtent sans cesse les apôtres et tous les saints à la fois.*

LUC DE GARIN OU D'ARZROUM, vivait du temps de l'expédition de Tamerlan en Arménie, et il fut le conservateur des manuscrits d'un fameux monastère arménien dans l'île d'Aglamar, sur le lac de Van, pour les sauver des flammes auxquelles ce conquérant les condamnait partout où il en trouvait. Luc de Garin renferma dans des tonneaux tous les volumes confiés à sa garde, et les cacha sous la terre. Il ne les déterra que quelques années après la mort du tyran.

LUC DE GECHI, célèbre docteur arménien, florissait dans le milieu du 16° siècle. Il forma un grand nombre d'élèves savans, dont deux occupèrent ensuite le siège patriarcal en Arménie, et

mourut vers l'an 1571. On connaît de lui : I. Un *Livre de calendrier perpétuel à l'usage de l'église arménienne*. II. Une *Description sur les astres, écrite en vers arméniens*. III. Un *Recueil de poésies et de chansons.*

LUC. *Voy.* Lucas.

LUC (Saint). *Voyez* Espinay.

LUCA (Ignace de), géographe allemand, né à Vienne, en 1746, mort le 24 avril 1798, après avoir professé pendant plusieurs années la géographie et l'histoire au lycée de Lintz et à l'université d'Inspruck, a laissé, entre autres ouvrages : I. *L'Autriche savante*, Lintz, 1776, 2 vol. in-8°. II. *Connaissance des états autrichiens*, Vienne, 1786, in-8°. III. *État de la ville de Vienne, sous le règne de l'empereur Joseph II*, Leipsick, 1787, in-8°. IV. *Manuel géographique des états autrichiens*, 1790-92, 6 vol. in-8°. V. *Code politique*, 1789-95, 14 vol. in-8°. VI. *Époques mémorables du règne de l'empereur François II*, 1798, in-8°. Il n'y a que le premier volume qui ait paru.

LUCA-SANTO, peintre florentin du 9e siècle, s'attachait particulièrement à peindre des Vierges : c'est lui qui a donné lieu à la supposition des images de la Vierge peintes par Saint Luc, lequel n'était ni peintre ni sculpteur. Ce fut vers le 16e siècle que, confondant le nom de ce peintre avec celui de l'évangéliste, le peuple s'accoutuma peu à peu à l'idée que ce saint avait peint la Vierge. Les moines, soit par ignorance, soit par intérêt, accréditèrent cette erreur, et ceux qui possédaient des tableaux de Luca-Santo les exposèrent à la vénération publique ; ce qui fit venir de toutes parts les *ex-voto*. Les peintres, qui n'auraient pas dû partager l'ignorance des moines, prirent de leur côté Saint Luc pour leur patron, et, par ce choix, fortifièrent encore cette opinion populaire. En vain plusieurs savans ont prouvé que Saint Luc étant Hébreu, la loi judaïque lui interdisait toute peinture ; qu'étant médecin, sa profession n'avait rien de commun avec cet art. On a toujours continué d'être très-dévot aux prétendus portraits de la Sainte Vierge, par l'évangéliste Saint Luc. On en conserve encore avec vénération à Bologne et dans plusieurs villes de l'Italie. On peut consulter, pour de plus grands détails, le *Calendrier universel*, de Joseph Assemani.

LUCA (Jean-Baptiste), savant cardinal, natif de Venozza, dans la Basilicate, mort en 1683, à 66 ans, conquit la pourpre par son mérite, car il était d'une naissance très-obscure. On lui doit : I. Des Notes sur le concile de Trente. II. Une Relation curieuse de la cour de Rome, 1680, in-4°. III. Une compilation étendue sur le droit ecclésiastique, en 12 vol. in-fol., intitulée *Theatrum justitiæ et veritatis*. La meilleure édition est celle de Rome.

LUCA. *Voy.* Signorelli.

LUCAIN (Marcus Annæus Lucanus), né à Cordoue, colonie romaine en Espagne, vers l'an 39 de J.-C. (792 de Rome), d'Annæus Mela, frère de Sénèque le philosophe, vint à Rome de bonne heure, et s'y fit connaître par ses déclamations en grec et en latin. Néron, charmé de son génie, et plus encore des basses flatteries qu'il lui prodigua à la tête de sa Pharsale, le fit élever avant l'âge aux charges d'augure et de ques-

teur, Cet empereur voulait avoir sur le Parnasse le même rang qu'il occupait dans le monde; Lucain eut l'imprudence, fort étonnante dans un flatteur, de disputer avec lui le prix de la poésie, et le dangereux honneur de le remporter. Les sujets qu'ils traitèrent l'un et l'autre étaient Orphée et Niobé. Lucain s'exerça sur le premier, et Néron sur le second. Cet empereur eut la douleur de voir son rival couronné sur le théâtre de Pompée. Il chercha toutes les occasions de mortifier le vainqueur, en attendant celle de le perdre, qui se présenta bientôt. Néron lui défendit de lire ses poésie en public. Le tyran, qui était louche, s'était aussi offensé de ce vers :

Unde tuam videas obliquo sidere Romam.

Lucain, irrité contre son persécuteur, entra dans la conjuration de Pison, et fut condamné à mort. Il eut la honteuse faiblesse de dénoncer ses amis et de déposer contre sa mère; mais toute la grace que lui fit le tyran fut de lui donner le choix du supplice. Il se fit ouvrir les veines dans un bain chaud, et prononça dans ses derniers momens les vers qu'il avait faits sur un jeune guerrier, qui, blessé par un serpent, jette par tous les pores son sang avec sa vie. Il expira l'an 65 de J.-C., avec la fermeté d'un philosophe. Il n'était âgé que de 25 ans. De tous les ouvrages qu'il avait composés, il ne nous reste que sa *Pharsale*, ou la *Guerre de César et de Pompée*. Lucain n'a osé s'écarter de l'histoire dans ce poème, et par-là il l'a rendu sec et aride. En vain veut-il suppléer au défaut d'invention par la grandeur des sentimens; il est presque toujours tombé dans l'enflure, dans le faux sublime et dans le gigantesque. César et Pompée y sont quelquefois petits à force d'être grands. Mais si le poète espagnol n'a ni les beautés d'Homère ni celles de Virgile, il a aussi des traits qu'on chercherait vainement dans l'Iliade et l'Énéide. Au milieu de ses déclamations ampoulées, il offre des pensées mâles et hardies, de ces maximes politiques dont Corneille est rempli. Marmontel, l'un des plus grands admirateurs de Lucain, après avoir fait son apologie dans la préface, développe éloquemment les causes éloignées et prochaines de la guerre civile entre César et Pompée. Ce morceau est digne de Saint-Réal. Quant à sa traduction, elle est trop élégante pour être servile et scrupuleusement littérale. Marmontel, dans son *Épître aux Poètes*, dit de Lucain :

Le seul Lucain cherchant une autre gloire,
Sans le secours des enfers et des cieux,
D'un feu divin sait animer l'histoire,
Et son génie en fait le merveilleux.
Il est un beau que l'artifice énerve,
Ce beau l'inspire et lui donne le ton.
Qu'a-t-il besoin de Mars et de Minerve?
Il a César, et Pompée, et Caton;
Les passions de César et de Rome,
Lui tiennent lieu d'Hécate et d'Alecton.
Le ciel, l'enfer sont dans le cœur de l'homme.

Quelques-uns de ses discours ont la majesté de ceux de Tite-Live et la force de Tacite; il peint comme Salluste; une seule ligne est un tableau. Mais, lorsqu'il narre, il est bien moins heureux; ce n'est presque plus qu'un gazetier boursoufflé, d'où l'on peut conclure que, quand on a bien discuté Lucain, son mérite paraît se réduire à faire penser fortement quelques-uns de ses personnages, à leur donner de la fierté, de l'élévation et de l'énergie; c'est-à-dire, à bien dessiner des têtes, ou

à leur donner beaucoup de vigueur et d'expression. C'était un homme de génie, mais sans règle, sans frein, sans goût. Il faut donc lire la Pharsale, tant pour la poésie de style, où parmi tous ces défauts il y a de belles choses, que pour les traits de génie que l'on y rencontre; mais il faut bien précautionner les jeunes gens contre un ouvrage qui se ressent trop de la jeunesse de l'auteur, et dont les vices sont si séduisans. « Parmi les choses qui me blessent dans Lucain, dit Saint-Évremond, pour être trop poussées, ou qui m'ennuient pour être trop étendues, je ne laisserai pas de me plaire à considérer la juste et véritable grandeur de ses héros; je m'attacherai à goûter mot à mot toute l'expression des secrets mouvemens de César, quand on lui découvre la tête de Pompée, et rien ne m'échappera de cet inimitable discours de Labiénus et de Caton, quand il s'agit de consulter ou de ne pas consulter l'oracle de Jupiter Ammon sur la destinée de la république..... Tout y est poétique, tout y est sensé; non pas poétique par le ridicule d'une fiction, ou par l'extravagance d'une hyperbole, mais par la noblesse hardie du langage, et par la belle élévation du discours. C'est ainsi que la poésie est le langage des dieux, et que les poètes sont sages. Merveille assez grande de ne l'avoir pu trouver dans Homère ni dans Virgile, pour la rencontrer dans Lucain.» Voltaire a fait ressortir son plus grand mérite avec le talent qui le caractérise. « Si vous cherchez dans Lucain, dit-il, l'unité de lieu et d'action, vous ne la trouverez pas; mais où la trouveriez-vous? Si vous espérez sentir quelque émotion, quelque intérêt, vous n'en éprouverez pas dans les longs détails d'une guerre dont le fonds est rendu très-sec, et dont les expressions sont ampoulées; mais si vous voulez des idées fortes, des discours d'un courage philosophique et sublime, vous ne les verrez que dans Lucain, parmi les Anciens. Il n'y a rien de plus grand que les discours de Labiénus et de Caton, aux portes du temple de Jupiter Ammon. L'édition *princeps* de Lucain fut donnée à Rome par Jean André, évêque d'Aleria, et imprimée par Conrad Sweynheym et Arn. Pannartz, en 1469, in-fol. Celle de Paris, Le Rouge, 1512, in-8°, petit papier, se vend fort cher, tant à raison de sa rareté, que parce que presque tous les vers commencent par une majuscule ornée. L'édition *cum notis variorum*, Lugd. Bat. de 1669, in-8°, est fort bonne. Celle de Leyde, 1728, 2 vol. in-4°, est préférable à celle de 1740, même lieu et même format; mais l'une et l'autre le cèdent à l'édition de Richard Bentley, Strawberry-Hill, 1760, gr. in-4°. Celle de Barbou, 1767, in-12, est bonne. L'une des plus belles est celle donnée par M. Renonard, Paris, Didot, an 3 (1795), in-fol.; on en a tiré 15 ex. en grand papier, 3 sur papier bleu et 5 sur vélin. Brébeuf a traduit la *Pharsale* en vers français. Il ne fallait pas moins que l'imagination vive et fougueuse de ce poète pour rendre les beautés et les défauts de l'original; les principales éditions de cette traduction sont celle de Leyde, J. Elzevir, 1658, petit in-12, de La Haye, 1683, in-12, fig.; et de Paris, an 6 (1796), 2 vol. in-8°. Celle-ci, enrichie de la Vie de

Lucain et de Brébeuf, et accompagnée du texte, est due aux soins de M. Billecoq. La traduction de Pierre-Toussaint Masson est de Paris, 1765, 2 tom. in-12; et celle de Marmontel est de Paris, 1766, 2 vol. in-8°, avec fig. Le chevalier de Laures a publié une imitation de Lucain en vers français, in-8°; et Laharpe a aussi mis en vers les meilleurs morceaux de ce poëme. La traduction italienne par G. M. Meloncelli a paru à Rome en 1707, in-4°, et la traduction anglaise de Nicolas Rowe, très-estimée, a paru à Londres, en 1718, in-fol.; elle a été souvent réimprimée en 2 vol. in-8°.

LUCANUS (Ocellus). *Voyez* Ocellus.

LUCAR. *Voyez* Cyrille-Lucar.

LUCARO (Nicolas), né à Crémone, dans le 15e siècle, a laissé une *Oraison funèbre* en latin, sur la mort de Baptiste Piasio, philosophe et astronome du même pays. Elle a été insérée dans le *Recueil des Oraisons funèbres*, etc., publié en 1516 par le frère Grégoire Britannica.

LUCAS DE LEYDE. *Voyez* Leyde (Lucas).

LUCAS - DAMMESZ. *Voyez* Leyde.

LUCAS (Marguerite), duchesse de Newcastle, née à Saint-John, près Colchester, vers 1625, sur la fin du règne de Jacques Ier, eut dès l'enfance beaucoup d'inclination pour les lettres. Par malheur elle négligea l'étude des langues savantes, qui auraient étendu la sphère de ses connaissances, épuré son goût et réglé son imagination. En 1643, elle fut nommée fille d'honneur de la reine Henriette-Marie, épouse de Charles Ier, qu'elle accompagna en France, quand la guerre civile eut éclaté. Ce fut à Paris qu'elle fit connaissance avec W. Cavendish, marquis de Newcastle, qui s'était enfui d'Angleterre lorsqu'il avait vu la cause de son roi désespérée. Charmé de l'esprit et des attraits de miss Lucas, il l'épousa en 1645, et la conduisit à Rotterdam, et six mois après à Anvers, où ils passèrent le reste de leur exil. Ce fut dans cette ville que la marquise composa plusieurs de ses ouvrages. A l'époque du rétablissement de Charles II, elle retourna en Angleterre avec son mari, à qui ce prince conféra le titre de duc. Elle y continua ses travaux littéraires jusqu'à la fin de ses jours, arrivée à Londres en 1673. On rapporte qu'elle tenait auprès d'elle plusieurs jeunes personnes qui écrivaient sous sa dictée. Quelques-unes couchaient à côté de sa chambre, pour pouvoir, au premier coup de sonnette, recueillir les idées qui lui venaient pendant la nuit. Si l'on appréciait le mérite des *Œuvres* de cette dame par leur nombre, elle aurait la palme sur toutes les femmes auteurs anciennes et modernes, elle a composé treize vol. in-fol., dont il y en a onze d'imprimés; mais une imagination délirante en fait presque tous les frais. Quoi qu'il en soit, ses productions, dont tous les sujets lui appartiennent, furent accueillies de son vivant avec une admiration aussi folle qu'elles-mêmes. Ce que la duchesse de Newcastle a fait de mieux, c'est la Vie de son mari; mais elle lui prête trop de qualités sublimes, et s'arrête trop à des minuties.

LUCAS (.....), médecin à La Haye, disciple de Spinosa, mais aussi dissolu dans ses mœurs que

celui-ci, s'était montré recommandable à cet égard, a laissé une *Vie* de son maître, dont Lenglet du Fresnoy a emprunté les additions qu'il a faites à celle publiée par Colerus. Il est encore auteur d'un *Esprit de Spinosa*, où il a quintessencié le venin de ce fameux athée : les amateurs de ces sortes de productions l'achètent fort cher.

LUCAS (Richard), théologien anglais et docteur d'Oxfort, né au comté de Radnor en 1648, mort en 1715, prébendier de Westminster, a donné : I. Des *Sermons* et une *Morale* sur l'Évangile, qu'on a traduits en français. II. Des *Pensées chrétiennes*. III. Le *Guide des cieux*, et d'autres ouvrages en anglais, dans lesquels on a remarqué beaucoup de solidité.

LUCAS (Jean), jésuite, professeur de rhétorique, ensuite de théologie au collége de Louis-le-Grand, né à Paris vers le milieu du 17e siècle, a donné : I. Un poëme latin en deux livres sur l'*Action de l'Orateur*, c'est-à-dire sur le geste et la voix, Paris, 1675, in-12, réimprimé dans le tome premier des *Poemata didascalica*, Paris, 1749, in-12, 3 vol., et pour la troisième fois en 1761, dans la seconde édition de l'ouvrage de Dinouart, intitulée l'Éloquence du corps, ou l'éloquence du prédicateur, in-12. II. Un Discours latin, *De Monumentis publicis latinè scribendis*, prononcé en novembre 1676, et imprimé à Paris l'année suivante. L'objet de l'orateur est de prouver qu'en France les inscriptions françaises devaient être faites en latin, contre le sentiment de François Carpentier, de l'Académie française, qui ne manqua pas d'y répondre par son livre de *l'Excellence de la langue française*, Paris, 1683, 2 vol. in-12. III. *Palinodie contenant l'éloge de la langue française*, poëme latin, dont la traduction en vers français parut dans le Mercure d'août 1689. Le P. Lucas a encore donné d'autres *Poésies latines*, et on lui doit l'édition de celles de son confrère Vavasseur, en tête de laquelle il mit un *Éloge* de l'auteur, ainsi qu'une autre *Édition* des lettres du père Perpinion, aussi jésuite, sur la rhétorique.

LUCAS (Paul), voyageur, né à Rouen, en 1664, d'un marchand de cette ville, eut dès sa jeunesse une inclination extrême pour les voyages, et dès qu'il put il la satisfit. Il parcourut plusieurs fois le Levant, l'Égypte, la Turquie, et différens autres pays. Il en rapporta un grand nombre de médailles et d'autres curiosités pour le cabinet du roi, qui le nomma son antiquaire en 1714, et lui ordonna d'écrire l'Histoire de ses voyages. Louis XV le fit partir de nouveau pour le Levant en 1723. Lucas revint avec une abondante moisson de choses rares, parmi lesquelles on distingua quarante manuscrits pour la bibliothèque du Roi, et deux *médailles d'or* très-curieuses. Sa passion pour les voyages s'étant reveillée en 1736, il partit pour l'Espagne, et mourut à Madrid, l'année suivante, le 12 mai. Les relations de ce célèbre voyageur sont en 7 vol. Son premier *Voyage au Levant*, en 1699, Paris, 1704, est en 2 tomes in-12 qui se relient en un. Son second *Voyage dans la Grèce, la Macédoine, l'Asie Mineure et l'Afrique*,

en 1704, parut à Paris, 1712, 2 vol. in-12. Son troisième *Voyage, dans la Turquie et dans l'Egypte*, fait en 1714, fut publié à Rouen en 1719, en 3 vol. in-12. Ses Voyages, passablement écrits et assez amusans, ont été mis en ordre par différentes personnes; le premier par Baudelot de Dairval, et réimprimé en 1731, in-12; le second, par Fourmont l'aîné; et le troisième, par l'abbé Banier. L'auteur ne dit pas toujours la vérité; et il est fort enclin à l'exagération. Il se vante d'avoir vu le démon Asmodée dans la Haute-Égypte; mais il donne sur ce pays des notions curieuses.

LUCAS (Charles), patriote irlandais, né en 1714, mort en 1771, d'abord apothicaire, ensuite médecin, membre de la chambre des communes d'Angleterre, se distingua dans l'opposition par un zèle ardent, il a laissé quelques ouvrages de médecine. Tout le corps de ville de Dublin voulut assister à ses funérailles, et l'on a accordé une pension à sa veuve.

LUCAS, amiral hollandais, partit du Texel, en mars 1796, avec une flotte de trois vaisseaux de ligne, deux frégates, trois autres bâtimens inférieurs, et quelques autres de transport, portant 3,000 hommes de débarquement, destinés à reprendre le cap de Bonne-Espérance, dont les Anglais s'étaient rendus maîtres. Mais l'amiral Elphingston l'ayant bloqué avec des forces supérieures dans la baie de Saldanah, le contraignit à se rendre avec toute sa flotte, sans avoir même osé combattre. Il paraît certain qu'une insurrection qui se manifesta parmi les équipages de son escadre fut la véritable cause qui l'empêcha de tenter au moins de résister à l'ennemi. De retour en Hollande, il fut emprisonné à La Haye, dans le courant de mars, et traduit devant un conseil de guerre pour être jugé; mais il mourut le 22 juin, dans sa maison de campagne, où on lui avait permis de se retirer jusqu'à la fin de son procès.

LUCAS (François), sculpteur, né à Toulouse, en 1736, reçut les premières leçons de son art, de son père qui était l'un des fondateurs de l'Académie de cette ville. Il remporta le grand prix en 1761, et fut nommé professeur de sculpture en 1764. Lucas voyagea ensuite en Italie pour se perfectionner sur les modèles de l'antiquité, et il y recueillit une suite nombreuse de médailles celtibériennes, grecques et romaines, dont il forma, à son retour dans sa patrie, un cabinet qui fut souvent visité par les savans et les curieux étrangers. Il mourut à Toulouse, le 17 septembre 1813. Toulouse possède de cet artiste plus de cent cinquante statues ou bas-reliefs en terre cuite, en bois, en plâtre et en plomb. On remarque parmi ces productions : I. Les *Adorateurs*, qui décorent le maître-autel de l'église de Saint-Pierre. II. *Le mausolée de M. de Puivert*, dans l'église de Saint-Étienne. III. Le grand bas-relief placé à l'endroit où le canal du Languedoc se jete dans la Garonne, et qui représente la jonction des deux mers.

LUCATELLI ou LOCATELLI (Eustache), dominicain, né à Bologne, parvint, par son mérite et sa profonde connaissance des affaires, à toutes les dignités de son ordre, qu'il remplit avec un talent distingué. Pie V le fit son

confesseur, et le créa évêque de Reggio dans la Lombardie. Il mourut le 6 octobre 1575. On a de lui : *Dell' incarnazione di Dio; Della Vergine santissima; Della Trinità; Esposizione sopra i libri delle sentenze*, etc.—Lucatelli (Louis-Antoine), prédicateur et poète, né à Bologne en 1711, se livra avec fruit à l'éloquence de la chaire, et se fit entendre avec plaisir dans plusieurs villes d'Italie. En 1747, il entra dans la congrégation des Missions, qu'il honora par ses talens oratoires et par ses travaux. L'ayant abandonnée en 1754, il revint dans sa patrie, et fut fait prévôt de la collégiale de Sainte-Marie-Majeure. Il se distingua dans cette charge par ses sermons et ses instructions spirituelles, fut agrégé à plusieurs Académies, et mourut le 9 décembre 1780. On a de lui des *Panégyriques;* la *Vie du serviteur de Dieu Jules-César Canali*, Bassano, 1768; une *Lettre chrétienne;* et un petit poème intitulé *La Barcaccia di Padova*, inséré dans la *Raccolta apologetica de' Gesuiti*, Venise, 1760. Outre quelques pièces de poésie qui ont été imprimées dans différens recueils, il en a laissé qui sont restées manuscrites, ainsi que son *Carême* et d'autres ouvrages d'éloquence. — Lucatelli (Pierre), né dans l'État romain, fut reçu à l'Académie de Saint-Luc en 1690. Il était peintre d'histoire, et on le croit élève de Ciro ou de Pietre de Cortone. En général, le ton de sa couleur était franc et décidé.— Lucatelli (André), excellent paysagiste, était connu avantageusement à Rome, où il est mort en 1741, dans un âge avancé. Son principal genre était de représenter les anciens monumens des environs de cette ville; personne ne s'entendait aussi bien que lui à imiter les différens tons des ruines antiques. Par son coloris brillant, et par l'intelligence du clair-obscur, il rendait les reflets du soleil d'une manière aussi naturelle que piquante; ses nuages paraissaient agités par les vents, et ses eaux ont une fraîcheur et une vérité surprenantes; enfin on distingue les différentes espèces des arbres qu'il peignait, par sa manière de les feuiller. Il ne faisait pas moins bien les figures que le paysage; et, comme il peignait parfaitement les femmes nues, ses ouvrages en ce genre se soutiennent à côté de ceux de l'Albane, et des plus grands maîtres. Cet artiste était d'ailleurs d'un caractère et d'une conduite bizarres; il était fort difficile d'avoir de ses ouvrages; c'est sans doute, malgré ses talens, ce qui a causé son extrême indigence dans la capitale et au milieu des protecteurs des arts. Cependant, malgré ses caprices, un de ses amis sut le captiver en lui procurant tous les amusemens dont il était susceptible. Il en obtint une suite de vingt-deux morceaux, représentant *l'Histoire de Diane*, dans laquelle Lucatelli s'est surpassé. En effet, rien n'est plus ingénieux, plus varié, plus agréable. Il a eu pour élève Panini, célèbre peintre d'architecture et de paysages. Le Musée du Louvre, possède un tableau de cet artiste, il représente des pâtres qui se reposent tandis que leurs troupeaux paissent en liberté sur les bords d'un ruisseau. — Lucatelli, célèbre sculpteur, né à Vérone, et mort à Milan, en 1805, âgé de 70 ans, cultivait aussi les lettres, et

possédait presque toutes les langues vivantes. On trouve des ouvrages sortis de son ciseau à Vérone, sa patrie, à Venise, à Londres, et jusque dans les Indes.

LUCCA (Tolommeo ou Bartolomeo da), historien, évêque de Torcello, né à Lucques en 1236, entra dans l'ordre des Prédicateurs, et fut le disciple, l'ami et le confident de Saint Thomas d'Aquin. En 1318, il fut fait évêque de Torcello, et mourut en 1327. On a de lui une *Histoire ecclésiastique*, publiée la première fois dans les *Scrip. rer. Ital.*, tom. 2, de Muratori, qui commence à la naissance du Christ, et finit en 1313, et une *Chronique abrégée*, depuis 1061 jusqu'en 1303, qui, après plusieurs éditions, a été insérée dans la Bibliothèque des Pères. On a aussi de cet historien un ouvrage intitulé: *Genealogia Roberti Ghiscardi cum pluribus aliis*, Saragosse, 1578, in-fol.

LUCCA (Jean-Pierre da), né à Lavenza, château près de Lucques, fut un des plus illustres grammairiens du 15e siècle. Dès l'an 1451, il était professeur de belles-lettres à Venise, et il occupa ensuite le même emploi à Lucques, où il mourut de la peste le 3 octobre 1457. On lui doit la traduction des *Problèmes* de Plutarque, qui fut publiée, sans date, par Jean Calfurnio; des Vers latins sur la mort du célèbre François Barbaro, et quelques Notes sur les Épîtres familières de Cicéron, imprimées avec celles de quelques autres savans, par les soins de Buonaccorso Pisano, Venise, 1488.

LUCCARI (Jean), né à Raguse, jésuite et professeur de rhétorique pendant long-temps au collège Romain, où il eut parmi ses nombreux disciples Clément XI et le cardinal Jean-Baptiste Tolomei, mourut en 1709, âgé de 80 ans. On a de lui: I. *In funere Joannis de Lugo, cardinalis è Soc. Jesu, oratio habita Romæ in templo domûs professæ*, Romæ, 1666. II. *In funere Marci Antonii Franciotti, S. R. E. cardinalis, oratio*, Romæ, 1666. III. *Stanislaus Kostka, drama sacrum*, Romæ, 1709.

LUCCHESE (P. D. Joseph-Emmanuel), clerc régulier théatin, né à Palerme, en 1720, de l'illustre famille des princes de Campo-Franco, distingué dans son ordre par ses talens et ses vertus, se livra à l'éloquence de la chaire, qu'il exerça avec un talent distingué dans les principales villes d'Italie, et en présence de plusieurs Souverains. Il vécut long-temps en Allemagne et en Pologne, où il enseigna, et parvint à la connaissance des sciences les plus épineuses. Il mourut en 1761. On a de lui un *Carême* et des *Panégyriques*, ouvrage posthume, Venise, 1767, in-4°.

LUCCHESINI (Jean-Laurent), né à Lucques, en 1638, d'une famille noble de cette ville, se fit jésuite à Rome, où il occupa plusieurs emplois honorables de son ordre, fut examinateur des évêques, et consulteur des rites. Il écrivit plusieurs ouvrages en latin et en langue vulgaire, en vers et en prose, et dans tous il se distingua par la clarté et son goût épuré, à une époque où il était généralement mauvais. Il vécut jusque vers le commencement du 18e siècle, et publia: I. *Demonstrata impiorum insania*, Romæ, 1688. II. *Orationes et*

Epigrammata, Romæ, 1670. III. *Sylvarum libri duo, sive exercitationes oratoriæ et poeticæ*, Romæ....... IV. *Encyclopedia, Panegyrici et Satyræ*, Romæ, 1672. V. *Securitas præclari Ecclesiæ regiminis in Alexandro VIII P. M., etc., panegyricus*, Romæ, 1689. VI. *Roma guida al cielo, cioè Memoria locale de' segni manifesti della vera fede svegliata per fissargli in mente a' forestieri privi di essa, che vengono a Roma*, Rome, 1698. VII. *Compendium admirabilis vitæ de S. Mariæ Limanæ, ordinis S. Dominici*, Rome, 1665, in-24. Cet ouvrage fut attribué au P. Antoine Gonzalès, dominicain; mais il paraît certain, d'après les documens incontestables rapportés par Lagomarsini dans le 4e volume des ouvrages du Pogiano, pag. 344, que Lucchesini en est l'auteur. VIII. *Sacra monarchia S. Leonis magni P. M. passim et ubique fulgens in polemicâ historiâ concilii Chalcedonensis*, etc., Romæ, 1693.

LUCCHESINI (Jean-Vincent), savant prélat, et excellent écrivain latin, né à Lucques, d'une famille noble, la même que celle du précédent, le 28 juin 1660, fit ses études à Sienne et à Pise, embrassa l'état ecclésiastique à Rome, où il se perfectionna dans la connaissance des langues grecque et latine, et fut fait, par Clément XII, secrétaire des brefs, emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1744, à l'âge de 84 ans. On a de lui : I. *Demosthenis Orationes XII de republicâ ad populum habitæ, Latio donatæ cum notis criticis, et historicis, et cum græco textu ad SS. D. N. Clementem XI P. M.*, Romæ, 1712, in-4°. Cet ouvrage fut très-bien reçu en Italie, et même en Europe : Rollin en recommande la lecture aux personnes qui se livrent à l'étude des langues grecque et latine. II. *Historiarum sui temporis à Noviomagensi pace tomi tres*, Romæ, 1738, 3 vol. in-4°. III. *Oratio de S. Joanne evangelistâ*, Romæ, 1700. IV. *Oratio in celebri Arcadum Academiâ, dùm publicè plauderet Clementis XI P. M. inaugurationi habita*, Romæ, 1701. V. *Oratio in funere serenissimi Lusitaniæ regis Petri II, habita in templo S. Antonii ejusdem nationis, dùm ei regio nomine parentaretur*, etc., Romæ, 1707. VI. *Orazione in lode delle belle arti del disegno*, Rome, 1712.

LUCCHESINI (Laure-Guidiccioni), née à Sienne, lut avec transport Pétrarque, et chercha à l'imiter dans ses chansons et ses sonnets. Elle composa trois pastorales, mises en musique, et dont les deux premières furent représentées avec succès devant le grand-duc en 1590. Elles sont intitulées *La Satire*, et *le Désespoir de Philène*. La troisième, appelée *le Jeu de l'aveugle*, ne parut qu'en 1595. L'auteur mourut vers la même époque.

LUCCI (Antoine), mineur conventuel, régent du collége de Saint-Bonaventure à Rome, l'un des théologiens du concile romain, tenu en 1725, sous Benoît XIII, ensuite évêque de Bovino, dans le royaume de Naples, se distingua beaucoup par son zèle, sa doctrine et ses rares vertus, et mourut vers 1740. On a de lui : *Ragioni storiche da umiliarsi*

alla S. Congregazione de' riti, co' quali dimostrasi tutti i santi, e beati de' primi due secoli Francescani appartenere a' soli padri conventuali, Naples, 1740, in-4°.

LUCCHI. *Voyez* Lucхi.

LUCE Ier (Saint), monté sur la chaire de Saint Pierre après Saint Corneille, le 18 octobre 252, et exilé aussitôt après son élection, reçut le martyre le 4 ou le 5 de mars 253. Il ne reste aucun ouvrage de lui. Saint Cyprien lui écrivit une lettre sur sa promotion et sur son bannissement qui ne fut pas long. Entre autres Décrets qu'on lui attribue, il y en a un qui ordonne « que l'évêque sera toujours accompagné de deux prêtres et de trois diacres, afin qu'il ait des témoins de sa conduite. » Il eut Saint Étienne pour successeur.

LUCE II (Gérard de Caccianemici), pape, natif de Bologne, bibliothécaire et chancelier de l'église de Rome, puis cardinal, employé en diverses légations, succéda au pape Célestin II, le 12 mars 1144. Il eut beaucoup à souffrir des partisans d'Arneau de Bresse, et mourut à Rome, le 15 février 1145, d'un coup de pierre qu'il reçut dans une émeute populaire. On a de lui dix Épîtres qu'on trouve dans les Annales de Baronius, et dans la bibliothèque de Cluni. Eugène III lui succéda.

LUCE III (Ubaldo Allincigoli), natif de Lucques, succéda au pape Alexandre III, le 29 août 1181. Le peuple de Rome s'étant soulevé contre lui, il se retira à Vérone; mais, peu après, il rentra dans sa capitale, et soumit les rebelles avec le secours des princes d'Italie. Luce mourut à Vérone le 25 décembre 1185. On a de lui trois Épîtres. Ce pape fit, de concert avec l'empereur Frédéric, une longue Constitution, dans laquelle on voit le concours des deux puissances pour l'extirpation des hérésies. On y entrevoit aussi l'origine de l'inquisition contre les hérétiques, en ce que cette constitution ordonne aux évêques de s'informer par eux-mêmes, ou par des commissaires, des personnes suspectes d'hérésie. On y voit encore, qu'après que l'Église avait employé contre les coupables les peines spirituelles, elle les abandonnait au bras séculier pour exercer contre eux les peines temporelles. Urbain III lui succéda sur le trône pontifical.

LUCÉ (Louis-René), dessinateur et graveur sur métaux, né à Paris, vers la fin du 17e siècle, devint graveur du roi, pour l'Imprimerie royale. Il substitua aux vignettes en bois, que l'on employait alors, et qui formaient une disparate si choquante avec le texte, des vignettes fondues en métal et susceptibles de se composer comme les lettres et d'être imprimées avec l'ouvrage. Après trente ans d'un travail opiniâtre, il parvint à former cette belle collection de poinçons qui fut achetée par le roi, et qui est aujourd'hui une des principales richesses de l'Imprimerie royale. Il mourut en 1774 dans un âge très-avancé. On a de lui une épreuve in-4° de toutes ses vignettes, sous le titre *d'Essai d'une nouvelle Typographie, orné de vignettes, fleurons, trophées, cadres et cartels*, Barbou, 1771.

LUCE DE LANCIVAL (Jean-Charles-Julien), poëte et litté-

rateur distingué, né en 1764, à Saint-Gobin, en Picardie, fit ses études au collége de Louis-le-Grand, où son étonnante facilité parut bientôt avec éclat. Les concours de l'université retentirent de son nom et il y eut le plus brillant succès. Un poëme latin sur la mort de Marie-Thérèse lui mérita de la part du grand Frédéric une lettre et un présent, et il obtint quelque temps après une pension de l'empereur Joseph II. Nommé professeur de rhétorique à l'âge de 22 ans, il se proposait de suivre le cours de l'enseignement, lorsque Noé, évêque de Lescar, l'appela auprès de lui en 1787, et voulut en faire son compagnon d'études et son ami de toutes les heures. Luce ne se montra point ingrat envers le vertueux prélat, et ne le quitta point jusqu'à ce que les circonstances lui en firent une loi. Ce fut à Lescar qu'il fortifia son goût pour l'antiquité, et qu'il mûrit les connaissances de sa jeunesse. Au moment de la révolution, il revint à Paris, et rentra au collége de Navarre, où il prit la chaire de troisième, qu'il conserva jusqu'à la dissolution de l'Université et la fermeture du collége qui eut lieu à la fin de l'année scolaire de 1793. Au milieu des douleurs atroces que lui occasionait une maladie qu'il devait à son goût excessif pour les femmes, et, témoin des scènes sanglantes de cette époque, Luce s'occupait de littérature, composait ses tragédies, et cherchait dans la société des muses et de ses amis un adoucissement à ses souffrances. L'un d'eux était notre illustre acteur tragique Talma, qui venait souvent visiter le jeune poète. Enfin, en 1794, il fut obligé de subir l'amputation d'une jambe. Tant de souffrances n'affaiblirent pas cependant la vivacité de son esprit. Presqu'à la même époque il donna plusieurs tragédies, dont nous donnerons ci-après la notice et où l'on trouve les traces d'un heureux génie qui se presse trop peut-être, mais qui donne déjà plus que des espérances. Lors de la réorganisation de l'université, il fut nommé professeur de belles-lettres au Lycée impérial, il y déploya le rare et précieux talent de bien enseigner, et réunit le mérite de l'homme de lettres à celui de professeur; mais il pensa aussi que les ouvrages d'un professeur homme de lettres, devaient tenir à son état et se rattacher à ses études. C'est sous ce point de vue qu'il faut considérer le poëme d'*Achille à Scyros*, imité de Stace, et dans lequel il a reproduit heureusement les beautés d'un modèle dont il n'ignorait pas les défauts, mais dont il était admirateur jusqu'à l'enthousiasme. C'est parmi les imitations, dit Chénier, qu'il faut placer *l'Achille à Scyros* de Luce de Lancival. L'auteur doit beaucoup à l'*Achilléide* de Stace; mais il a lui-même inventé plusieurs incidens, et de nombreux détails lui appartiennent. Le style n'est pas exempt de recherche; le poëme offre peu d'action pour six chants, peut-être même est-il défectueux dans son ordonnance; mais on y trouve des traits ingénieux, d'agréables descriptions, des tirades bien versifiées. » C'est à ce goût pour l'antiquité qu'il faut rapporter la tragédie d'*Hector*, représentée pour la première fois en 1809, sur le théâtre Français, drame véritablement *homérique et puisé tout entier dans l'Iliade*, selon l'expression de M. Villemain,

l'un de ses élèves. Cette tragédie, qui obtint un grand succès, et pour laquelle il fut gratifié, par Napoléon, d'une pension de 6,000 francs, et nommé membre de la légion d'honneur, est plutôt une suite de scènes tirées d'Homère, qu'une véritable tragédie. Voici le jugement que porte un critique moderne sur la tragédie d'*Hector* : « Malgré l'adresse, dit-il, avec laquelle Luce a esquivé les principaux écueils qui lui avaient été marqués ; malgré tout le soin qu'il a mis à jeter de la variété sur un sujet uniforme ; malgré la passion de Pâris pour Hélène, j'ose croire que l'auteur n'a pu faire violence à la nature des choses, et qu'en multipliant les caractères et les incidens, il n'a point eu le bonheur d'inventer des ressorts dramatiques, propres à exciter cet intérêt touchant que l'on va chercher au théâtre. Qu'Andromaque craigne, qu'Andromaque espère, ses plaisirs ou ses douleurs concentrés sur son époux me paraissent plus convenables à l'élégie qu'à la scène tragique. Le danger d'Hector n'étant jamais présent, mais seulement éventuel, frappe trop faiblement le spectateur ; car, pour qui ne connaîtrait pas d'avance, le résultat du combat, Hector ne court qu'un péril incertain, et l'excès même de la crainte est une injure à son courage. L'amour adultère de Pâris l'avilit et le déshonore. Polydamas soutient assez mal dans un rôle presque nul, sa dignité d'augure. Voilà la part de la critique ; mais il faut ajouter, pour être juste, que le caractère d'Hector et celui de Patrocle sont dessinés de main de maître; qu'Hector offrant à la fois le modèle de toutes les vertus guerrières et domestiques ; Hector fils et sujet respectueux, bon époux, tendre père; Hector, faisant au besoin de la paix le sacrifice de son courage, dévoué à la patrie plus qu'à la gloire ; que Patrocle fidèle à l'amitié comme aux traités: Patrocle blâmant et excusant le repos et les fureurs d'Achille; Patrocle, au milieu d'une ville agitée et dans un palais où sa présence paraît une injure, défendant la dignité de sa mission et l'honneur compromis de la Grèce, sont deux personnages dont on ne pouvait trouver le modèle ailleurs que dans Homère; que Luce les en a tirés pour les transporter très-heureusement sur notre scène, et que beaucoup d'ouvrages réussissent tous les jours avec moins d'élémens assurés de triomphe et de succès. » Cet estimable littérateur est mort le 17 août 1810, deux jours après avoir vu couronner par l'université son discours latin sur le mariage de l'empereur. Outre les ouvrages cités ci-dessus, on a de lui : I. *De pace carmen*, 1784, in-4°. II. *Mutius Scevola*, tragédie en trois actes. III. *Périandre*, tragédie en cinq actes, 1795. IV. *Hormisdas*, tragédie en 3 actes, 1794, qui n'a pas été jouée. V. *Archibalde*, tragédie, qui n'a eu que quelques représentations. VI. *Fernandès*, tragédie en 3 actes, 1797. VII. Une tragédie, qu'il n'a point terminée, intitulé *Chosroès*, et qui est digne de l'auteur d'*Hector*. VIII. *Épître à Clarisse sur les dangers de la coquetterie*, suivie de l'*Épître à l'ombre de Caroline*. IX. *Discours prononcé à la distribution des prix du Prytanée*, 1800, in-8°. X. Un poème en quatre chants, intitulé *Folliculus*. Cette satire

piquante et dirigée contre le critique Geoffroi, dont il avait à se plaindre, resta manuscrite pendant la vie de Luce et de Geoffroi, et ne fut imprimée qu'après leur mort. XI. *Éloge de M. de Noé*, Auxerre, 1804, in-8°. XII. *Le lord impromptu*, comédie en quatre actes et en vers, dont le sujet est tiré de Cazotte. Luce de Lancival était doué des plus heureuses qualités du cœur et de l'esprit. Un dévouement sans bornes pour sa profession lui fit refuser les places les plus éminentes dans l'université, sa franchise, l'égalité de son caractère qui ne se démentit jamais au milieu des plus cruelles douleurs, sa gaîté même qui ne l'abandonnait point alors le faisait chérir de ses élèves. Il a laissé dans leur souvenir des traces ineffaçables du plaisir qu'ils avaient à l'entendre. M. Roger, de l'Académie française, alors conseiller de l'université, a fait insérer dans le *Moniteur* du 22 août 1810 le discours qu'il prononça sur sa tombe.

LUCENA (Jean de), né dans le Portugal, jésuite l'an 1565, mort en 1600, célèbre par ses *Sermons*, a laissé l'*Histoire des Missions* de ceux de sa société dans les Indes, avec la *Vie de Saint François-Xavier*. Cet ouvrage a été traduit du portugais en latin et en espagnol.

LUCENA (Louis de), né à Guadalaxara, dans la Nouvelle-Castille, docteur en médecine, florissait dans le 16e siècle. Il employa plusieurs années à faire de longs voyages pour étudier la nature. Après diverses courses, il se rendit à Toulouse, où il exerça la médecine. Ce fut dans cette ville qu'il fit imprimer, en 1523, in-4°, son traité *De tuendâ præsertim à peste, integrâ valetudine, deque hujus morbi remediis*. L'auteur mourut à Rome, en 1552.

LUCET (Jean-Claude), canoniste et avocat, né d'un boulanger, en 1755, à Pont-de-Veyle, en Bresse. Il s'est essayé dans différens genres, et a publié : I. *Pensées de Rollin*, in-8°, Paris, 1780. II. *Éloge de Catilina*, in-8°, Paris, 1780. III. *Principes du droit canonique universel*, in-4°, 1789. IV. *De la nécessité et des moyens de défendre les hommes de mérite contre les calomnies et les préjugés injustes* (sous le nom de Couet), in-8°, Paris, 1803. C'est une apologie de Port-Royal. V. *L'enseignement de l'Église catholique sur le dogme et la morale*, recueilli des ouvrages de Bossuet, in-8°, 6 vol., 1804. Cet ouvrage excellent a eu deux éditions. VI. *La religion catholique est la seule vraie, et qui reponde à la dignité et aux besoins de l'homme*, in-8°. VII. *Lettres sur divers sujets relatifs à l'état de la religion en France*, in-8°. VIII. *Bibliothèque pour le catholique et l'homme de goût*, in-8°, Paris, 1805 et 1806 (journal). Lucet s'est suicidé en juin 1806, à Vanvres, près Paris, où il s'était retiré depuis 1792.

LUCHET (Jean-Pierre-Louis, marquis de), littérateur, né à Saintes en 1740, mort vers 1792, est un de ces écrivains laborieux dont le nombre des productions atteste plus de fécondité que de vrai mérite. On a de lui : I. *Les Nymphes de la Seine*, 1763, 1 vol. in-12. II. *Analyse raisonnée de la Sagesse de Charron*, Amsterdam, 1763, in-12.

III. *Considérations politiques et historiques sur l'établissement de la religion prétendue réformée en Angleterre*, 1765, 1 vol. in-12. IV. La *Reine de Benni*, nouvelle historique, Amsterdam, 1766, in-12. V. *Essais historiques sur les principaux événemens de l'Europe*, Londres et Paris, 1766, 2 parties, in-12. VI. *Mémoires de madame la baronne de Saint-Lys*, 1770, in-12. VII. *Nouvelles de la république des Lettres*, Lausanne, 1775, 8 vol. in-8°. VIII. *Éloge de Kopp*, Cassel, 1777, in-8°. IX. *Recueil de Poésies*, Londres, 1777, in-12. X. *Éloge de Voltaire*, 1778, in-8°. XI. *Éloge de Haller*, 1778, in-8°. XII. *Essai sur la minérologie et la métallurgie*, Mastricht, 1779, in-8°. XIII. *Histoire littéraire de Voltaire*, 1781, 6 vol. in-8°. XIV. Les *Folies philosophiques, par un homme retiré du monde*, 1784, 2 vol. in-8°. XV. Le *Vicomte de Barjoo*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de ce siècle*, Dublin et Paris, 1784, 2 vol. in-16. *Mémoires de Madame la duchesse de Morsheim*, ou *Suite des Mémoires du vicomte de Barjac*, Dublin, 1786, in-16. XVII. *Olinde*, Genève, 1784, 2 vol. petit in-12. XVIII. *Une seule faute, ou les Mémoires d'une demoiselle de qualité*, 1788, 2 vol. in-12. XIX. *Essais sur la secte des Illuminés*, 1789, in-8°, troisième édition, revue et augmentée par Mirabeau, 1792, in-8°. XX. *Les tablettes de Zirphé*, 1766. XXI. *Bianca Capello*, traduit de l'allemand de Meisner, 1790, 3 vol. in-12, et plusieurs ouvrages relatifs à la révolution française.

LUCHI (BONAVENTURE), savant théologien, mineur conventuel, né à Brescia, le 16 août 1700, après avoir été professeur de philosophie à Vérone et à Vicence, fut régent du couvent de Saint-François-le-Grand à Milan, enseigna la philosophie pendant six ans, passa à Rome en qualité de secrétaire de son ordre, devint lecteur au collége de la Sapience, et enfin professeur de métaphysique et d'Écriture Sainte à l'université de Padoue, où il mourut en 1785. On a de lui beaucoup d'ouvrages, parmi lesquels on distingue : I. *Spinozismi syntagma ad instauranda metaphysica studia propositum anno 1730*. II. *Dissertationes duæ de nuditate protoplastorum, et de serpente tentatore*, Patavii, 1755. III. *Istruzione pratica sopra le regole, e costituzioni di S. Francesco dell' ordine de' minori conventuali*, Venise, 1758. IV. *De trojectione maris Idumæi, de sacrificiorum origine et ritu, dissertationes duæ habitæ in gymnasio Patavino*, Patavii, 1757. Dans la première il combat Spinosa et Le Clerc; dans la seconde, Grotius et Spencer. Il a laissé aussi quelques discours imprimés.

LUCHI (MICHEL-ANGE), savant cardinal, né à Brescia, le 20 août 1744, neveu du précédent, fit voir par ses talens précoces qu'il deviendrait célèbre dans la république des lettres. Les bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin n'eurent qu'à se féliciter de le voir embrasser leur institut. Le jeune religieux devint professeur de théologie et de philosophie, et forma de ses jeunes confrères des élèves dignes de lui. Se livrant ensuite à son goût do-

minant pour le genre d'études cultivé avec tant de succès et de gloire par Mabillon et Montfaucon, célèbres bénédictins français, il fit admirer comme eux l'étendue de son érudition dans les éclaircissemens qu'il donna sur différens monumens antiques, relatifs à l'histoire profane et ecclésiastique. Par la connaissance profonde des langues savantes, il a su mettre dans toutes ses productions de l'exactitude dans les faits, et de l'intérêt dans la manière de les présenter. Plus ami des livres que des dignités, il n'accepta qu'avec répugnance celles de sa congrégation. Pie VII, son ami et son ancien confrère, sans consulter sa modestie et son goût dominant pour la solitude et la retraite l'appela de Florence à Rome, et le créa cardinal le 23 février 1801. Luchi mourut à Sublac, abbaye célèbre par la retraite de Saint Benoît, le 29 septembre 1802, tandis qu'il en faisait la visite en sa qualité d'abbé. Il a donné quelques éditions intéressantes, et les a enrichies de plusieurs *Appendix* et d'un grand nombre de notes. Les principales sont : I. *Venantii Honorii Clementiani Fortunati opera omnia recens ad mss. codices Vaticanos, nec non ad veteres editiones collata*, Romæ, 1786 et 1787, 2 vol. in-4°. II. *Appiani Alexandrini et Herodiani selecta, græcè et latinè*. Romæ, 1783. III. Plusieurs dialogues grecs, imprimés à Florence. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits, qui forment plusieurs volumes in-fol. Par son testament, ils les a légués au pape; et par l'ordre de celui-ci, ils ont été déposés à la bibliothèque du Vatican, en attendant que quelque éditeur intelligent et laborieux reçoive du Saint Père l'honorable mission de les publier.

LUCHI (Louis), frère du précédent, bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, né en 1703, mort le premier mars 1788, s'occupa beaucoup des antiquités ecclésiastiques. On a de lui : *Monumenta monasterii Leonensis*, Rome, 1759, in-4°. Ouvrage curieux concernant l'ancienne abbaye de Leno, fondée au 8ᵉ siècle par Didier, dernier roi des Lombards. Le père Luchi a laissé plusieurs autres ouvrages inédits.

LUCHINI (Jean-Marie), Florentin, mort le 30 janvier 1750, passa quarante-deux ans au gouvernement de l'église de St.-Jean-Baptiste à Signa, et fut membre des Académies florentine et des apatistes. On a de lui : I. *Orazioni ed Omelie de' SS. Gio Crisostomo e Basilio, tradotte dal greco in toscano*. II. La *Traduction* en vers italiens des leçons de Job et du cantique d'Ézéchias. III. La *Traduction* aussi en vers du livre des Proverbes de Salomon avec des notes. IV. *Il Rosario, corona poetica*, avec des notes.

LUCHINI (P. D. Bénédict), Mantouan, et moine du Mont-Cassin, a écrit une *Histoire de la comtesse Mathilde*, dans laquelle il s'est efforcé, en appelant à son secours la critique et les monumens, de dissiper les ténèbres qui couvrent cette partie de l'histoire ; mais, s'il a réussi dans quelques faits, il est tombé dans un grand nombre de petites erreurs qui ont été relevées par des écrivains postérieurs, aidés de preuves plus authentiques. Il florissait dans le 16ᵉ siècle.

LUCHINI (Antoine-Marie), Vénitien et poète de l'empereur Charles VI, a composé plusieurs drames sacrés, publiés à Venise à différentes époques, et dont voici les principaux : *Ezéchias*, *Abraham*, *le Martyre des Machabées*, *la divine Providence dans Ismaël*, etc.

LUCIDUS (Jean), surnommé *Samotheus* ou *Samosathenus*, distingué dans le 15e siècle par ses progrès dans les mathématiques, a donné plusieurs ouvrages de chronologie en latin. I. *De emendatione temporum*. II. *Epitome emendationis calendarii Romani*, etc.

LUCIE ou LUCE (Sainte), vierge célèbre dans l'histoire de l'église de Sicile, souffrit le martyre à Syracuse, vers l'an 304. Les savans ne sont pas fort disposés à reconnaître les actes de cette Sainte pour authentiques, quoiqu'ils soient anciens, puisque S. Adhelme, qui vivait dans le 7e siècle, les a cités. (Voyez les *Acta sincera Stæ. Luciæ V. M.*, Palerme, 1661, in-4°; ouvrage de Tauromenitani, chanoine de Palerme.) Ce qu'il y a de plus authentique, c'est que le nom de Sainte Lucie se trouve dans le canon de la Messe, pièce de la plus haute antiquité, avec ceux des Saints les plus illustres des premiers siècles.

LUCIEN, le plus original, le plus spirituel et le plus ingénieux des moralistes de l'ancienne Grèce, naquit à Samosate, sous l'empire de Trajan, d'un père de condition médiocre. Quoique ses critiques ne soient pas d'accord sur l'époque où Lucien a vécu, il est cependant vraisemblable qu'il florissait dans le 2me siècle de l'ère chrétienne, depuis l'an 120 jusqu'à l'an 200 ; car il poussa sa carrière jusqu'à une grande vieillesse. Il était né de parens peu aisés, et fut mis entre les mains d'un de ses oncles, habile sculpteur. Il eut cela de commun avec Socrate. Le jeune homme, ne sentant aucune inclination pour l'art de son parent, cassa la première table de marbre qu'on lui mit entre les mains. Dégoûté de la sculpture, il eut un songe dans lequel il crut voir la littérature qui l'appelait à elle, et l'arrachait à son premier métier. « Je t'apprendrai, lui dit-elle, tout ce que l'univers a de plus beau et de plus rare, et l'antiquité, de plus remarquable. J'ornerai ton ame des vertus les plus estimables. Je ferai marcher la renommée devant toi. Partout on viendra te consulter comme un oracle ; tu seras respecté de tout le monde. Je te donnerai même l'immortalité tant vantée, et te ferai vivre à jamais dans la mémoire des hommes. Considère ce qu'Eschine et Démosthènes, l'admiration de tous les siècles, sont devenus par mon moyen. Socrate, qui avait suivi d'abord la sculpture, ma rivale, ne m'eut pas plus tôt connue, qu'il l'abandonna pour moi. A-t-il eu sujet de s'en repentir ? Quitteras-tu tant d'honneurs, de richesses, de crédit, pour suivre une pauvre inconnue, qui, le marteau et le ciseau à la main, n'a que ces vils instrumens à t'offrir ; qui est contrainte de travailler de ses mains pour vivre, et de songer plutôt à polir un marbre qu'à se polir soi-même ? »... Lucien, déterminé par ce songe à se livrer entièrement aux belles-lettres, embrassa d'abord la profession d'avocat ; mais, aussi peu propre à la chicane qu'à la sculpture, il se con-

sacra à la philosophie et à l'éloquence. Il les professa à Antioche et dans l'Ionie, dans la Grèce, dans les Gaules et l'Italie. Athènes fut le théâtre où il brilla le plus long-temps. Alors la rhétorique était un art très-lucratif. Les sophistes et les recteurs parcouraient les grandes villes. Ils annonçaient un discours comme de nos jours un virtuose annonce un concert. On accourait en foule pour l'entendre; et on payait largement le plaisir d'entendre ces improvisations, et souvent les déclamations sophistiques de l'orateur. On croyait pouvoir apprendre l'éloquence comme la danse et la musique. Marc-Aurèle, instruit du mérite de Lucien, le nomma greffier du préfet d'Égypte. Quelques écrivains ont pensé qu'il avait été chrétien; mais le dialogue, intitulé *Philopatris*, sur lequel ils fondent son prétendu christianisme, est l'ouvrage de quelque païen plus ancien, qui avait vu Saint Paul que Lucien, né sous Trajan, ne peut avoir connu. Nous avons de lui divers écrits, dont le style est naturel, vif, plein d'esprit et d'agrément. Il est principalement connu par ses *Dialogues des morts*. Il y peint avec autant de finesse que d'agrément les travers, les ridicules, et la sotte vanité de l'espèce humaine. Il ridiculise surtout le faste des philosophes, qui affectent de mépriser la mort en souhaitant la vie. Quoiqu'il fasse parler une infinité de personnages, d'âges, de sexes et d'états différens, il conserve à chacun son caractère, et ses *Dialogues* sont très-dramatiques. Ses ouvrages sont le tableau le plus vrai des hommes de son siècle, et même de ceux du nôtre. On conclut, après l'avoir lu, que de tout temps l'espèce humaine a été à peu près la même, et qu'un portrait du monde tracé depuis dix-sept siècles, est, à quelques petites différences près, celui du monde actuel. Lucien, quoique peintre habile et intéressant, n'est pas sans défauts. Quelquefois sa plaisanterie est trop marquée; son style est diffus, il se répète souvent. Ses *Dialogues* roulent presque toujours sur un même fonds d'idées et de plaisanteries. Ses *Satires* contre les dieux et les sophistes ne diffèrent guère que par les titres. Lorsqu'il a rencontré une idée heureuse, il ne la quitte que lorsqu'il l'a ressassée de toutes les manières. Rollin lui reproche de blesser la pudeur dans ses ouvrages, et d'y faire paraître une irréligion trop marquée. Il fut le Voltaire des Grecs, et pour la hardiesse et pour le tour d'esprit. Lucien se moque également des vérités de la religion chrétienne, et des superstitions du paganisme. Il faut avouer cependant qu'il n'a jamais combattu formellement l'existence de Dieu dans ses écrits, et qu'il y donne quelquefois de bonnes leçons de morale. Les sujets qui fournissent le plus à ses réflexions et à ses railleries, sont les prétentions de l'hypocrisie, la fausse modestie, et la vaine sagesse; l'inutilité du pouvoir, des honneurs et des richesses pour rendre heureux. « Je suis, dit-il, lui-même, l'ennemi déclaré de l'orgueil et de l'imposture, de la fausseté, de l'ostentation, et l'ami de la vérité, de l'honneur, de la bonté, de la simplicité, de tout ce qui est aimable et bon. » Quand on aura pris une teinture de chronologie, il faut avoir une idée de la *manière d'étudier et d'écrire*,

l'histoire de cet habile écrivain. Il n'y a rien parmi les Anciens que, sous ce rapport, l'on puisse comparer à Lucien. Le célèbre Jean Racine a fait un extrait de ce Traité; c'est un modèle de précision, de justesse et de goût : on le trouve dans les Mémoires sur la vie de J. Racine, par Louis Racine, et dans les Œuvres de Racine, avec des commentaires, soit par Laharpe, soit par Geoffroi. Les autres ouvrages de Lucien, dont il n'a pas encore été question dans cet article, sont: ***Timon; le Jupiter tragique; le Jupiter confondu; Charon; les Ressuscités; l'Assemblée des Dieux; Ménippe; le Coq; les Lapithes; les Vœux; les Sectes à l'encan; les Dialogues des Courtisanes***, où les mœurs de cette classe de femmes sont décrites d'un pinceau fidèle et naïf; l'excellent conte de l'*Ane*, que des savans ont attribué à Lucius; l'***Histoire véritable***; ***les Amours***, l'***Eloge de Démosthènes***, etc., etc. La première édition de ***Lucien*** est de Florence, 1496, in-fol. On l'attribue à Philippe Junte; elle est fort belle et fort rare. Celle de Venise, 1535, 2 vol. in-8°, imprimée par Luc-Ant. Junte, est estimée; celle de Bourdelot en lat., avec les notes de Théod. Marcille, et de Gilbert Cousin, Paris, 1615, in-fol., l'est davantage. Celle des ***Variorum***, gr. latin, Amsterdam, 1687, 2 vol. in-8°, est rare et recherchée, quoique peu correcte; mais la plus estimée est celle de Reitz, Traj. ad Rhen., 1746, 1 vol. in-4°; celle de J.-P. Schmidt, gr. lat., Mittaviæ, 1776-80, 8 vol., pet. in-8°, a aussi son prix, ainsi que celle de Deux-Ponts, réimpression de celle de Reitz, 1789-91, 11 vol. in-8°. L'édition purement grecque de F. Schmieder, Halæ, 1800, 2 vol. in-8°, est bonne. Les principales traductions de Lucien, sont celles de Perrot d'Ablancourt, Amst., 1709, 2 vol., pet. in-8°, fig. Il y en a des ex. avec la date de 1712. Cette traduction passe pour lâche, infidèle et tronquée. Celle de l'abbé Massieu, 1781, 6 vol. in-12, vaut mieux : elle le cède pourtant à celle de M. Belin de Ballu, Paris, Bastien, 1788, 6 vol. in-8° : on en a tiré quelques exemplaires in-4°. Il faut faire attention s'il se trouve un carton entre les pages 184 et 185 du 3me vol., et si les errata sont à la fin des trois premiers volumes. M. Gail a donné, en 1806, une édition des *Dialogues des morts*, où le texte a été corrigé d'après les leçons des manuscrits. M. Courier en a donné une de l'*Ane*, avec une très-bonne traduction, où il a imité, avec un très-rare talent, notre vieux langage.

LUCIEN (SAINT), prêtre d'Antioche et martyr, avait d'abord évité la fureur de la persécution de Dioclétien; mais ayant été dénoncé par un prêtre sabellien, il fut conduit devant Maximien Galère. Au lieu de blasphémer la religion chrétienne, comme on voulait le lui persuader, il composa pour sa défense une *Apologie* éloquente. Maximien le fit tourmenter de plusieurs manières; mais, n'ayant pu ébranler sa foi, il le fit jeter dans la mer avec une pierre au cou, en 312. Il avait ouvert à Antioche une école pour développer les principes de la religion, et pour aplanir les difficultés de l'Écriture. Il ne reste aucun des ouvrages qu'il

avait composés. Saint Jérôme dit qu'il avait revu avec beaucoup de soin la Version des Septante. Toutes les églises qui étaient entre Antioche et Constantinople, se servaient de cette version. On l'accusa d'avoir eu du penchant pour l'arianisme. Saint Athanase a fait son apologie sur cet article. — Il y a eu deux autres LUCIEN; l'un martyrisé sous Dèce, et l'autre, 1er évêque de l'église de Beauvais.

LUCIFER, fameux évêque de Cagliari, métropole de la Sardaigne, soutint la cause de Saint Athanase avec tant de véhémence et d'intrépidité, au concile de Milan, en 355, que l'empereur Constance, irrité de son zèle, l'envoya en exil. Son esprit fougueux et inquiet, excitant des querelles dans tous les endroits où on l'envoyait, on fut obligé de changer quatre fois le lieu de son bannissement. Lucifer, rappelé sous Julien, en 361, alla à Antioche, y trouva l'Église divisée, et ne fit qu'augmenter le schisme en ordonnant Paulin. Cette ordination déplut à Eusèbe de Verceil, que le concile d'Alexandrie avait envoyé pour terminer cette querelle. Lucifer, inflexible dans ses sentimens, se sépara de sa communion, et se retira en Sardaigne, où il mourut en 370. Il nous reste de lui cinq livres très-véhémens contre l'empereur Constance, et d'autres ouvrages imprimés à Paris, en 1568, par les soins de du Tillet; les frères Coletti, imprimeurs à Venise, ont donné une édition complète des Œuvres de Lucifer, en 1778, in-fol. Ses disciples furent appelés lucifériens, et continuèrent le schisme. Peu d'évêques embrassèrent ce parti; mais on y comptait beaucoup de prêtres et de diacres, qui se firent de nombreux sectateurs à Rome, en Orient, en Égypte, en Afrique, et surtout en Espagne et en Sardaigne. On célèbre sa fête à Cagliari, le 20 mai. Les curieux peuvent consulter un livre, imprimé dans cette ville, en 1639, sous ce titre: *Defensio sanctitatis B. Luciferii.*

LUCILIO. *Voyez* VANINI.

LUCILIUS (CAIUS), chevalier romain, grand-oncle maternel du grand Pompée, né à Suessa, ville des Aurunces dans le Latium, l'an 149 avant Jésus-Christ, porta d'abord les armes, suivant quelques écrivains, sous Scipion l'Africain, à la guerre de Numance, et fut intimement lié avec ce général. On regarde Lucilius comme l'inventeur de la satire parmi les Latins, parce qu'il lui donna sa dernière forme, telle qu'Horace, Perse et Juvénal, l'imitèrent depuis. Ennius et Pacuvius avaient, à la vérité, travaillé dans ce genre; mais leurs essais étaient trop grossiers pour qu'on leur donnât l'honneur de l'invention. Lucilius leur fut supérieur, et fut surpassé, à son tour, par ceux qui vinrent après lui. Horace le compare à un fleuve qui roule un sable précieux parmi beaucoup de boue, et Boileau dans sa satire 10me, le peint comme la terreur des méchans auteurs.

C'est ainsi que Lucile, appuyé de Lélie,
Fit justice en son temps des Cotins d'Italie.

Dans son *Art poétique*, le satirique français parle encore de Lucile:

L'ardeur de se montrer et non pas de médire,
Arma la vérité du vers de la satire.
Lucile le premier osa la faire voir,
Aux vices des Romains présenta le miroir,
Vengea l'humble vertu de la richesse altière,
Et l'honnête homme à pied du faquin en litière.

De trente *Satires* qu'il avait composées, il ne nous reste que quelques fragmens imprimés dans

le corps des poètes latins de Maittaire. On les trouve aussi à la suite du Perse de M. Achaintre. François Douza les a publiés séparément, et la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1597, ou 1661, in-4°, avec de savantes remarques; réimprimés à Padoue, en 1735, in-8°. Lucilius mourut à Naples, vers l'an 656 de Rome, à l'âge de 46 ans (103 avant J.-C.) Ses talens firent des enthousiastes, qui, le fouet à la main, châtiaient ceux qui osaient dire du mal de ses vers. Leur admiration était déraisonnable à plusieurs égards. Lucilius versifiait durement, et ses ouvrages manquaient de naturel.

LUCILLE, impératrice romaine, fille de Marc-Aurèle et de Faustine, née l'an 146 de J.-C., fut élevée avec le plus grand soin. Son père lui inspira des sentimens nobles et du goût pour la vertu. Ce prince la fit partir, à l'âge de 17 ans, pour aller dans la Syrie épouser Verus, qui faisait la guerre aux Arméniens et aux Parthes. Verus vint à Éphèse, où ses noces furent célébrées avec magnificence. Lucile, belle, bien faite, et très-spirituelle, méritait un mari moins corrompu que Verus: ayant trouvé ce prince plongé dans les débauches les plus infâmes, elle s'en dégoûta. Le dépit qu'elle conçut de se voir méprisée l'ayant rendue infidèle à son tour, elle se déshonora par ses prostitutions. De retour de la Syrie à Rome, elle vit avec indignation l'amour incestueux que son époux conçut pour sa sœur Fabia, et le commerce détestable qu'il entretenait avec Faustine. Elle en fit les reproches les plus vifs à sa mère; et ces deux femmes, que le crime guidait dans toutes leurs actions, s'étant réconciliées, firent, à ce que l'on prétendit, empoisonner Verus. Marc-Aurèle remaria Lucille, au bout d'un an, à Claudius Pompeïanus, sénateur d'un grand mérite, mais d'un âge fort avancé. Comme elle l'avait épousé pour obéir à son père, elle se livra à une foule d'amans. Elle mit le comble à ses crimes, en s'abandonnant à la passion que Commode son frère prit pour elle; mais le goût de ce prince ne fut que passager. Lucille, pour s'en venger, ainsi que des hauteurs que Crispine, sa belle-sœur, affectait d'avoir envers elle, forma, l'an 183, une conspiration contre Commode, dans laquelle elle fit entrer son amant Quadratus et d'autres sénateurs. Ce complot ayant été découvert par l'imprudence de Quintianus, l'un des conjurés, Commode les fit punir de mort, et exila Lucille dans l'île de Caprée, où il la fit mourir quelque temps après, à l'âge d'environ 38 ans. On a de cette princesse des médailles d'or, d'argent et de bronze. Ces dernières sont beaucoup plus rares que les précédentes.

LUCINGE (René de), seigneur des Alymes et de Montrozat, d'une ancienne maison de Savoie, né en 1553, suivit, en 1572, le duc de Mayenne, qui allait offrir ses services à l'Empereur contre les Turcs. De retour dans sa patrie, il fut envoyé plusieurs fois en France comme ambassadeur. Il mourut vers 1615, laissant quelques ouvrages oubliés aujourd'hui, entre autres *des Mémoires de son temps* (de 1572 à 1585), *de la naissance, durée et chute des États*, Paris, 1588, in-8°, etc. — Charles de Lucinge, père

du précédent, fut un des plus vaillans hommes de son temps. Il fut sur le point de surprendre Lyon en 1557; mais l'entreprise ayant été découverte, il fut condamné à mort par contumace par le parlement français de Chambéri. Il rentra dans ses biens après le traité de Cateau-Cambrésis. — Le comte de FAUCIGNI-LUCINGE, de la même famille, fut député de la Bresse aux États-généraux de 1789. Il est mort dans l'émigration.

LUCINI (JEAN-BAPTISTE), né d'une famille noble à Ancône, en 1663, fit ses études dans sa patrie, et se rendit à Rome en 1666, où il exerça avec beaucoup de réputation la profession d'avocat le reste de ses jours. Il cultiva l'éloquence et la poésie, et fut agrégé à plusieurs sociétés savantes, auxquelles il donna de fréquentes preuves de la pureté de son goût et de son érudition. Il mourut le 26 mars 1709, âgé de 70 ans. On a de lui : I. *Orazione in occasione dell' assunzione al dogado di Venezia di Francesco-Morosini*, Rome, 1688. II. *Oratio de Viennâ ab arctissimâ Turcarum obsidione liberatâ sub augustissimo Leopoldo Cæsare*, Perusiæ, 1684.

LUCINI (LOUIS), de l'ordre des prédicateurs, né à Côme, en 1669, d'une famille illustre, parvint, par son savoir et ses vertus, aux premières charges de son ordre. En 1724, il fut fait commissaire du Saint-Office, et cardinal en 1743. Il mourut en 1745. On a de lui : I. *Esame edifesa del decreto pubblicato a Pondicheri d monsig. Carlo Tommaso de Tournon*, Rome, 1729. II. *Antithesis contrà Hyacinthum Serry conantem pontificum infallibilitatem certis terminis circumscribere*, Mediolani, 1736. III. *Privilegia Romani pontificis*, Venetiis, 1775.

LUCINIUS. *V.* l'article PLINE.

LUCIUS (SAINT), pape. *Voy.* LUCE.

LUCIUS, fils de Marcus-Agrippa et de Julie, naquit l'an de Rome 737 (17 ans avant J.-C.). Valerius Flaccus, célèbre grammairien, fut chargé de son éducation. Lucius, et son frère aîné Caïus, se laissèrent corrompre par l'attrait des plaisirs. Lucius fut revêtu de la robe virile au commencement de l'an 752, puis nommé prince de la Jeunesse, et désigné consul. Il fut ensuite agrégé au collége des Augures, et Auguste fit faire, à cette occasion, une distribution d'argent. Auguste l'envoya quelque temps après commander les légions stationnées en Espagne; mais Lucius, arrivé à Marseille, tomba malade, et mourut au mois d'août 755 (2 de J.-C.), âgé de 18 ans. La Maison Carrée à Nîmes, l'un des plus beaux monumens de l'antiquité, était un temple dédié à Caïus et à Lucius.

LUCIUS, romancier grec, de Patras, vivait sous Antonin et Marc-Aurèle. Il écrivit un roman intitulé : *Lucius*, ou *la Métamorphose*, extrêmement licencieux, si l'on en juge par *l'Ane de Lucien*, qui n'est, au rapport de Photius, qu'un abrégé des deux premiers livres de Lucius. Cet ouvrage a été imité par un grand nombre d'auteurs : c'est le même fonds que l'*Ane d'or* d'Apulée, et que celui de Machiavel. (*Voy.* l'article LUCIEN.)

LUCIUS AMPELIUS, est l'auteur du *Liber Memorialis*, dont

la première édition a été publiée par Saumaise, d'après un manuscrit de Franç. Juret (à la suite du *Florus*, Elzevir, 1638). C'est une espèce de sommaire universel, depuis le temps les plus anciens, jusqu'au règne de Trajan. Saumaise croit qu'Ampelius était contemporain de Sidoine Apollinaire.

LUCIUS QUIETUS, général romain, originaire de la Mauritanie, apprit l'art de la guerre dans les armées romaines, sous Domitien et Nerva. Ayant été renvoyé pour quelques motifs de mécontentement, il fut rappelé sous Trajan, et se signala dans les guerres que cet empereur eut à soutenir. Trajan l'éleva au consulat; mais il fut disgracié sous Adrien, et mourut dans l'obscurité.

LUCIUS-VERUS, empereur. *Voyez* Verus (Lucius).

LUCIUS (Louis). *Voyez* Luz.

LUCIUS (Saint), évêque d'Andrinople vers le milieu du 4e siècle, célèbre dans l'Église par ses exils, et par le zèle qu'il fit paraître pour la foi catholique contre les ariens, était né dans les Gaules. On croit qu'il assista au concile de Sardique en 347, et qu'il mourut en exil.

LUCIUS, fameux arien, chassé du siége d'Alexandrie en 362, et mort ensuite misérablement, avait usurpé le siége d'Alexandrie sur Saint Athanase.

LUCIUS (Jean), historien, né à Traw en Dalmatie, d'une famille noble et ancienne, étudia à Rome avec succès, et s'y acquit l'estime des savans, surtout d'Ughelli, qui lui conseilla d'écrire l'histoire de sa patrie. Il suivit ce conseil, retourna en Dalmatie pour y faire les recherches nécessaires, visita les archives, et les bibliothèques des monastères. Le fruit de ses travaux fut *De regno Dalmatiæ et Croatiæ libri IV, à gentis origine, ad annum 1480*, in-fol., Amsterdam, 1666; Vienne, 1758, in-fol., et dans les *Scriptores rerum Hungaricarum*. Ce livre est plein d'érudition et d'une saine critique. Lucius mourut à Rome le 6 octobre 1684.

LUCIUS-CÉSAR. *Voyez* Julie, épouse de Marc-Antoine.

LUCIUS. *Voyez* Eleuthère.

LUCKNER (Nicolas), né en 1722, à Campen en Bavière, d'une famille noble, passa au service du roi de Prusse, qui l'employa dans la guerre de Sept Ans, en qualité de chef de troupes légères. Au moment de la paix, il passa en France, où il obtint le grade de lieutenant-général. La révolution lui procura le bâton de maréchal de France, qui lui fut remis à Metz le 31 décembre 1791. Luckner vint alors à Paris faire ses remercîmens à l'Assemblée nationale. Après avoir commandé l'armée de Flandre et celle de la Moselle, s'être plaint plusieurs fois de l'insubordination de ses troupes, et de la grande publicité que l'on donnait à sa correspondance; après avoir témoigné quelque mécontentement du traitement fait au roi le 20 juin, il fut suspendu de ses fonctions, et relégué à Châlons, où il conserva cependant le vain titre de généralissime, mais sans aucun pouvoir, occupé seulement à rassembler les recrues que l'on faisait passer à l'armée de Dumouriez. Il faillit même être pendu le 17 septembre, par les mêmes recrues. A la fin du même mois, il se rendit à Paris pour se justifier, et protesta de son dévouement à la

Convention, qui lui permit, en janvier 1793, de se retirer où bon lui semblerait. Il resta en effet assez tranquille dans sa retraite, jusqu'au moment où il voulut réclamer le paiement de sa pension. Pour libérer l'état à son égard, la Convention le fit arrêter, et le tribunal révolutionnaire l'envoya à l'échafaud le 5 janvier 1793, à l'âge de 72 ans. « Il avait déployé dans sa jeunesse, dit un biographe estimable, la bravoure et l'activité d'un partisan, et il y joignait les intentions droites d'un homme de bien; mais il manquait d'instruction, de moyens, et de cette fermeté qui vaut mieux que le courage et les lumières dans les momens de révolution. »

LUCO ou **LUCAS**, de Grimaud en Provence, aima une demoiselle de la maison de Villeneuve, et en fut tendrement aimé. Sa maîtresse craignant de le perdre, et ne consultant que sa passion, lui donna un breuvage pour augmenter son amour. A peine Luco l'eut-il pris, que sa tendresse se changea en frénésie; et, dans un de ses accès, il se donna la mort, en 1408, âgé de 35 ans. On trouva dans ses papiers quelques chansons sur sa trop tendre et indiscrète maîtresse.

LUCOPETRUS, enthousiaste du 12e siècle, enseignait, entre autres erreurs, que toute la religion consiste dans la prière, chaque homme étant obsédé d'un mauvais génie, dont il ne peut s'affranchir que par de ferventes et continuelles oraisons. Il eut pour principal disciple Tychicus, qui corrompit, dit-on, par des interprétations fausses et fanatiques, plusieurs livres de l'Ecriture Sainte, et particulièrement l'Évangile selon Saint Matthieu.

LUCRÈCE (LUCRETIA), dame romaine célèbre par sa beauté, sa vertu et ses malheurs, fille de Lucretius Tricipitinus, préfet de Rome, épousa Collatin, parent de Tarquin, roi de Rome. Son époux, pendant le siége d'Andée, étant un jour à table avec les fils de ce monarque, peignit la beauté de sa femme avec des couleurs si brillantes, que Sextus, fils aîné de Tarquin, desira vivement de la voir. Collatin l'ayant mené chez lui le même jour, il reconnut que le portrait n'était pas flatté, et son amour naissant devint une passion violente. Impétueux dans ses désirs, il se déroba quelques jours après du camp pour la revoir. Elle le reçut avec les égards dus à son rang. On le conduisit dans une chambre qui lui était destinée, mais quand les domestiques se furent retirés, il se glissa pendant la nuit dans la chambre de Lucrèce, l'épée à la main. Lucrèce, insensible à ses prières, ne fit qu'enflammer davantage son ardeur. Sextus menaça de la tuer, et avec elle l'esclave qui le suivait, afin que le cadavre de ce malheureux, placé dans son lit, fit croire que la mort de l'un et de l'autre avait été le châtiment de leur crime. Lucrèce succombe à la crainte du déshonneur. Dès que Sextus l'a quittée, elle fait appeler son père, son mari et ses parens, leur expose son malheur, leur fait promettre de la venger, et s'enfonce dans le cœur un poignard qu'elle avait tenu caché sous sa robe, l'an 509 avant J.-C., sans que son père et son époux puissent la rappeler à la vie, et selon Ovide, qui inventa tout ce qui est propre à orner sa narration :

Nec mora, cœlato figit sua pectora ferro,
Et cadit in patrios sanguinolenta pedes.
Tunc quoque, jam moriens, ne non procumbat honestè
Respicit; hæc etiam cura cadentis erat.

Le fer sanglant dont elle s'était percée fut le signal de la liberté romaine. On convoque le sénat, on expose à ses yeux le corps de Lucrèce, et les Tarquins sont proscrits à jamais. Le tableau que fait Ovide de cette triste catastrophe, au second livre de ses *Fastes*, est touchant et tracé de main de maître : cette infortunée ayant commencé le récit de sa funeste aventure devant ses parens assemblés, lorsqu'elle en fut venue à l'attentat qui consomma sa honte : *Restabant ultima*, dit le poète... *flevit.* Ce dernier est d'une vérité et d'une simplicité sublimes. On a dit de Lucrèce, comparée à Susanne :

Casta Susanna placet; Lucretia, cede Susannæ :
Tu post, illa mori maluit ante scelus.

On a traduit ces vers :

Des fureurs de Tarquin, malheureuse victime,
Lucrèce, vante moins ton généreux effort.
Le crime a précédé ta mort ;
Ta mort eût prévenu le crime.

Ajoutons qu'il est plus facile de faire une épigramme sur Lucrèce que de se tirer de la situation où elle se trouva. Bayle a fait sur Lucrèce un article fort curieux, qui est la critique des faits avancés à son sujet par Denys d'Halicarnasse et Tite-Live. Il fait ressortir l'incohérence de leurs récits.

LUCRÈCE (TITUS-LUCRETIUS-CARUS), l'un des plus grands poètes et philosophes latins, naquit à Rome d'une ancienne famille, l'an 659 de la fondation (95 ans avant J.-C.). Il fit ses études à Athènes avec beaucoup de succès ; c'est dans cette ville qu'il puisa les principes de la philosophie d'Épicure. Il fut le premier qui fit paraître dans Rome la physique ornée des fleurs de la poésie. Le poète philosophe adopta l'infini d'Anaximandre et les atomes de Démocrite. Il tâcha de concilier les principes de ces deux philosophes avec ceux d'Épicure, dans son poème *De rerum naturâ*, en six livres. Cet ouvrage est moins un poème héroïque qu'une suite de raisonnemens, quelquefois très-bons, et plus souvent moins concluans que captieux. Jamais homme ne nia plus hardiment la Providence, et ne parla plus téméraireuent de l'Etre Suprême : il semble que son but n'ait été que de détruire l'empire de la Divinité. Aucune considération ne le retient, aucune crainte ne l'arrête. Il ose se féliciter d'avoir été le premier à Rome qui ait secoué le joug de la religion. « C'est la seule récompense, ajoute-t-il, que je me promette de mon travail. » Selon lui, rien n'existe que le vide et les atomes. Le vide est quelque chose de passif : toute l'activité réside dans les aotmes. Au moyen de leurs mouvemens, de leurs masses, de leurs figures, s'exécute l'ouvrage immense et laborieux de la nature. Cet univers, éternel sujet d'admiration, ne renferme que des corps dont toutes les proportions et toutes les richesses dépendent du hasard, qui seul forme leurs assemblages, et cause ensuite leurs dérangemens. Lucrèce, en niant la Providence qui dirige ce bel ouvrage, admet une certaine force dans la nature qui remplit sa place. C'est elle qui se joue de nos projets et de nos desirs, qui élève, qui abaisse, qui forme les grandeurs humaines,

et qui les anéantit. Son système est contradictoire, comme celui de presque tous les sophistes anciens et modernes. Convenons cependant que les temps de désordres où vivait Lucrèce; les proscriptions de Marius et de Sylla et les horreurs des guerres civiles durent influer sur les doctrines désolantes que professa Lucrèce. Tel était la pensée de Fontanes, dans le discours préliminaire de sa traduction de l'*Essai sur l'Homme* de Pope, il dit: « Lucrèce, comme presque tous les athées fameux, naquit dans un siècle d'orages et de malheurs; témoin des guerres civiles de Marius et de Sylla, n'osant attribuer à des dieux justes et sages ces désordres de sa patrie, il voulut détrôner une Providence, qui semblait abandonner le monde aux passions de quelques tyrans ambitieux. Il emprunta sa philosophie aux écoles d'Épicure; et maniant un idiome rebelle qui, né parmi les pâtres du Latium, s'était élevé peu à peu jusqu'à la dignité républicaine, il montra dans ses écrits plus de force que d'élégance, plus de grandeur que de goût. » Mais, si nous mettons à l'écart le philosophe pour considérer le poète, on ne peut nier que le génie poétique, avec lequel il était né, n'éclate dans plusieurs endroits de son ouvrage. On ne peut qu'être frappé de sa hardiesse à peindre des objets avec lesquels le pinceau de la poésie n'était point familiarisé. Son prologue est beau; la description de la peste, vive et animée; l'exorde du second livre a beaucoup d'élévation. Malgré la fatigante uniformité de son style, la sécheresse de sa versification, et la roideur de son pinceau, il est quelquefois emporté par une espèce d'enthousiasme, surtout dans cette prosopopée où la nature reproche aux hommes la faiblesse qu'ils ont de craindre la mort. Cependant il serait ridicule de le préférer, comme poète, à Virgile, ainsi que l'ont fait quelques philosophes épicuriens. Toute comparaison entre les deux poètes est même inadmissible. Quoique né avant Auguste, on le prendrait souvent pour un écrivain postérieur de trois siècles à Virgile, tant son style est quelquefois dur, sa versification négligée, sa marche pénible et embarrassée. On a beau dire que « le pinceau de la poésie n'est pas fait pour les objets qu'il avait à peindre », cette excuse imaginée par quelques-uns de ses partisans, est suffisamment réfutée par les Géorgiques, dont la nature est aussi didactique que celle du poème de Lucrèce. Ce poème, malgré la mauvaise physique qu'on y reconnait depuis longtemps, dit de Querlon, est sans contredit le plus beau monument de ce genre, que nous aient laissé les Anciens. Jusqu'où n'auraient point été les hommes capables de traiter ainsi de pareilles matières, si les philosophes, secouant le joug des opinions qui, dans tous les âges, ont subjugué le génie, s'étaient plus occupés du soin d'étendre et de perfectionner leurs propres lumières que les rêveries de leurs prédécesseurs? Peut-on, en lisant Lucrèce, n'être pas frappé de cette admirable abondance, de cette richesse d'expression, que la stérilité de sa langue dont il se plaint n'a pu l'empêcher de répandre, avec tant d'agrément, dans son poème? Quelle poésie que celle

du 4e livre sur les simulacres et les images émanées des corps dont il forme nos sensations! Ces images, dessinées et peintes avec une netteté singulière, deviennent, sous son pinceau, visibles et palpables. Cette curieuse partie du roman physique de Lucrèce est un chef-d'œuvre; nous ne connaissons rien de cette force dans aucun ouvrage de l'antiquité. » Molière faisait grand cas de Lucrèce. Voltaire en parle avec une vive admiration. Il a été prôné par le baron d'Holbach, qui l'a mis à contributinn dans son *Système de la Nature.* Diderot en parle avec beaucoup d'enthousiasme et Laharpe d'une manière superficielle. Fontanes, dans le discuurs que nous avons déjà cité, en parle avec autant de goût que d'éloquence et de saine critique. « Si nuus examinons les beautés de Lucrèce, dit-il, que de formes heureuses, d'expressions créées, lui emprunta l'auteur des Géorgiques! Quoiqu'on retrouve dans plusieurs de ses vers l'âpreté des sons étrusques, ne fait-il pas entendre souvent une harmonie digne de Virgile lui-même? Peu de poètes ont réuni à un plus haut degré ces deux forces dont se compose le génie: la méditation, qui pénètre jusqu'au fond des sentimens ou des idées dont elle s'enrichit lentement, et cette inspiration qui s'éveille à la présence des grands objets. En général, on ne connaît guère de son poème que l'invocation à Vénus, la prosopopée de la nature sur la mort, la peinture énergique de l'amour, et celle de la peste. Ces morceaux, qui sont les plus fameux, ne peuvent donner une idée de tout son talent. Qu'on lise son cinquième chant sur la formation de la société, et qu'on juge si la poésie offrit jamais un plus riche tableau. M. de Buffon en développe un semblable dans la septième des époques de la nature. Le physicien et le poète sont dignes d'être comparés: l'un et l'autre remontent au-delà de toutes les traditions; et, malgré ces traditions, et malgré ces fables universelles dont l'obscurité cache le berceau du monde, ils cherchent l'origine de nos arts, de nos religions et de nos lois; ils écrivent l'histoire du genre humain, avant que la médecine en ait conservé des monumens; des analogies, des vraisemblances les guident dans ces ténèbres, mais on s'instruit plus en conjecturant avec eux, qu'en parcourant les annales des nations. Le temps, dans ses vicissitudes connues, ne nous montre point de plus magnifique spectacle que ces temps inconnus, dont leur seule imagination a créé tous les événemens. » Cet auteur mourut l'an 32 avant Jésus-Christ, dans une frénésie causée par un philtre que lui donna sa femme ou sa maîtresse. Ce philtre avait dérangé sa tête depuis long-temps. Il avait quelques momens lucides, dont il profitait pour mettre en ordre son poème. La première édition de cet ouvrage, faite à Vérone en 1486, est recherchée, ainsi que celle faite à Brescia en 1473. On a encore celle *ad usum Delphini*, 1680, in-4°. Celle de Greech, Oxford, 1695, in-8°, est plus belle que la réimpression de 1717. Il en a paru une édition magnifique à Londres, 1712, in-4°. Mais on préfère à toutes ces éditions celle de Sigismond Havercamp, à Leyde, in-4°, 2 vol., 1725. Celle que donna Cons-

telier, en 1744, sous la direction de Philippe, en 1 vol. in-12, mérite la préférence pour sa commodité ; elle est enrichie de bonnes variantes et de jolies estampes. La savante édition de Greech a guidé l'auteur de celle-ci, qui fut encore réimprimée en 1754, sous le même format, in-12. Il y en a eu depuis deux autres éditions, Glascow, 1759, et Baskerville, 1772, in-4°. Mais celle qui les efface a été donnée à Londres chez Hamilton, 1796, 3 vol. grand in-4°, dont quelques exemplaires tirés en grand papier, format petit in-folio. Cette édition où M. Gilb. Wakefield a ajouté les remarques de Rich. Bentley, est fort estimée, et sera d'autant plus rare qu'une partie des exemplaires a été détruite par l'incendie qui a consumé le superbe magasin de Hamilton. L'édition de Milan, donnée par Aloys, Musi, 1807, grand in-fol., a été tirée à petit nombre. La traduction française du baron Descoutures, Paris (Hollande), 1692, 2 vol. in-12, n'est pas recherchée. Celle de Leblanc de Guillet (en vers), 1788, 2 vol. in-8°, est faible, quoiqu'il y ait de beaux morceaux de poésie et des notes estimées. Mais la traduction en prose de Lagrange, Paris, 1768, 2 v. gr. in-8°, fig., est la meilleure. Didot jeune en a donné une superbe édition en 1794, 2 vol. grand in-4°, papier vélin, fig., dont 50 exempl. ont été tirés in-fol., et divisés en 3 vol. La traduction italienne de Marchetti, Amsterdam (Paris), 1754, 2 vol., gr. in-8°, est recherchée ; on l'a réimprimée à Londres, 1717, petit in-8°, d'une manière plus correcte. La traduction anglaise de Th. Greech (en vers), qui a paru en 1692, est fort estimée ; on l'a souvent réimprimée. La meilleure édition est celle de Londres, 1714, 2 vol. in-8°. *Voyez* MAROLLES, HÉNAULT, POLIGNAC.

LUCRÈCE. *Voyez* ORIZZI.

LUCRÈCE-BORGIA. *Voyez* BORGIA.

LUCTATIUS. *Voyez* LUTATIUS.

LUCULLUS (LUCIUS-LICINIUS), illustre général de l'ancienne Rome, de famille consulaire, né vers l'an 115 avant Jésus-Christ, montra de bonne heure des dispositions pour la philosophie et pour l'éloquence. Après avoir paru avec éclat dans le barreau, il fut fait questeur en Asie, et préteur en Afrique. Il gouverna ces deux provinces avec beaucoup de justice et d'humanité. Ses premiers exploits militaires furent contre Amilcar, sur lequel il remporta deux victoires navales. Élevé au consulat, et chargé de faire la guerre à Mithridate (*voyez* CÉTHÉGUS), il dégagea son collègue Cotta, que l'ennemi avait enfermé dans Chalcédoine, et remporta une victoire sur les bords du Granique, l'an 74 avant Jésus-Christ. L'année d'après, il reprit toute la Bithynie, à l'exception de la ville de Nicomédie, où Mithridate s'était renfermé. Il détruisit, dans deux journées, une flotte que ce prince envoyait en Italie. Le vaincu, désespéré de la perte de ses forces maritimes, se retira dans son royaume, où le vainqueur le poursuivit. Les progrès de Lucullus furent d'abord assez lents ; mais la fortune le seconda ensuite au-delà de ses espérances, et le dédommagea bien du danger qu'il avait couru d'être assassiné par un transfuge vendu à Mithridate.

Les troupes de ce prince ayant attaqué, dans un lieu désavantageux, un convoi escorté par quelques milliers de Romains, elles furent entièrement défaites et dissipées. L'alarme fut si vive dans le camp de Mithridate, qu'il prit la fuite sur-le-champ, et se réfugia chez Tigrane, son beau-père, roi d'Arménie, l'an 71 avant Jésus-Christ. Lucullus passa l'Euphrate, et vint fondre sur Tigrane, qui l'attendait avec une armée formidable. Ce lâche monarque fut des premiers à tourner le dos, dès qu'il vit le général romain s'avancer fièrement à pied, et l'épée à la main. En fuyant, il perdit son diadème, qui tomba entre les mains de Lucullus. Ce consul, avec une poignée d'hommes, lui tua ou lui prit cent mille fantassins et presque toute sa cavalerie, l'an 71 avant Jésus-Christ. La prise de Tigranocerte, capitale du royaume, suivit de près cette victoire. Le roi d'Arménie avait transporté une partie de ses richesses dans cette ville; elles devinrent la proie du vainqueur. (*Voyez* l'article MITHRIDATE.) Ces succès ne se soutinrent pas: il n'essuya personnellement aucune défaite, mais Triarius, son lieutenant, fut vaincu par Mithridate, l'an 67 de Jésus-Christ. Lucullus lui-même, ayant aliéné l'esprit de ses soldats par trop de sévérité et de hauteur, fut obligé de se retirer, et de céder le commandement et la conquête du reste de l'Asie à Pompée. Les deux généraux eurent une entrevue dans une bourgade de la Galatie, et se firent l'un à l'autre des reproches très-amers et très-fondés. Pompée reprocha à Lucullus son avidité pour les richesses, et Lucullus reprocha à Pompée sa jalousie et son ambition. Ils avaient tous deux raison. Le vainqueur de Tigrane, de retour à Rome, obtint les honneurs du triomphe; mais ce triomphe fut le dernier jour de sa gloire. Sa vie, depuis moins brillante, fut plus douce et plus tranquille. Il reconnut, et il le dit souvent à ses amis, que « la fortune avait des bornes qu'un homme d'esprit devait connaître. » Livré à l'étude et au commerce des hommes les plus ingénieux et les plus polis de son siècle, il passait avec eux les jours entiers dans une riche bibliothèque qu'il avait remplie de livres précieux, et destinée à l'usage de tous les savans. Il passa les plus grands rois de l'Asie en luxe, et ses ouvrages sur les côtes de la mer de Campanie et aux environs de Naples étonnaient l'imagination. Il creusa des routes sous des collines, qui demeuraient ainsi en quelque façon suspendues. Il conduisit des canaux autour de ses édifices, pour y recevoir l'eau de la mer et y nourrir du poisson, qu'il y rassembla en une si prodigieuse quantité, qu'après sa mort il en fut vendu pour quatre millions de sesterces (environ 500,000 livres). Il bâtit enfin des cabinets de plaisance au milieu de la mer même. Il avait près de Tusculum une maison de campagne heureusement située, ornée de grandes galeries et de salons ouverts de tous côtés pour recevoir le jour et l'air, avec des promenades très-étendues. Pompée, y étant venu voir, ne trouva qu'un défaut dans cette maison: « c'est qu'elle était très-commode pour l'été, mais inhabitable pour l'hiver. » — Lucullus se mit à rire: « Pensez-vous donc, lui répondit-il, que j'aie moins d'es-

prit que les grues et les cigognes, et que je ne sache pas changer de demeure suivant les saisons? » Un préteur, flatté de donner au peuple des spectacles magnifiques, pria Lucullus de lui prêter quelques manteaux de pourpre pour habiller ses personnages. Lucullus lui répondit « qu'il ferait visiter sa garde-robe, et que s'il en avait, il les lui prêterait très-volontiers. » Le préteur n'en demandait que cent, il y en avait cinq mille chez Lucullus, qui les lui envoya aussitôt. « C'est ainsi, ajoute Horace avec sa gaîté ordinaire, qu'il faut être riche...... » Des Grecs, étant venus à Rome, furent reçus splendidement par Lucullus, mais sans qu'il ajoutât presque rien à son ordinaire. Ces provinciaux, honteux de se voir si bien traités, et craignant bonnement d'être à charge à leur hôte, le prièrent de les dispenser de manger dorénavant chez lui, de peur, disaient-ils, de lui occasioner trop de dépense. Lucullus leur répondit en souriant : « Il y a bien quelque chose de tout ceci qui se fait pour vous, mais la plus grande partie est pour Lucullus. » Il avait plusieurs salons, à chacun desquels il donna le nom d'une divinité ; et ce nom était, pour son maître-d'hôtel, le signal de la dépense qu'il voulait faire. Pompée et Cicéron, l'ayant surpris un jour, il dit seulement qu'il souperoit dans le salon d'Apollon ; et on leur servit un repas qui coûta vingt-cinq mille livres. Il se fâcha une fois très-sérieusement contre son maître-d'hôtel, qui, sachant qu'il devait souper seul, avait fait préparer un repas moins somptueux qu'à l'ordinaire. « Ne savais-tu pas, lui dit-il, qu'aujourd'hui Lucullus devait souper chez Lucullus? » Ce fut lui, selon Ammien Marcellin, qui apporta, de Cérasonte au royaume de Pont, les premiers cerisiers qu'on ait vus en Europe, et d'Apollonie, ville d'Asie, à Rome, une statue colossale d'Apollon, qui avait trente coudées de hauteur. Cet homme célèbre, tombé en démence dans ses derniers jours, mourut à l'âge de 67 ou 68 ans, avec la réputation d'un homme qui égalait Sylla pour le mérite militaire, et le surpassait pour les vertus civiles. Il fut bon fils, bon frère, père indulgent, ami sincère, maître généreux, excellent citoyen, magistrat incorruptible, général habile. Ennemi des brigues et des partis, exempt d'ambition, il aurait pu, s'il avait été plus téméraire ou plus hardi, balancer l'autorité de Pompée et de César. Il se piquait de la plus grande droiture ; et, malgré ses profusions, il eût été difficile de trouver, dans l'ancienne Rome, un homme d'une probité plus exacte et plus sévère. (*Voyez* l'Histoire de Lucullus, dans le premier volume des *Mélanges historiques et critiques* du président d'Orbessant.)

LUCULLUS. *Voyez* Volumnius.

LUCUMON. *Voyez* Demarate.

LUDE (Jacques de Daillon du), frère aîné du chevalier de la Crotte (*voyez* Daillon), le premier de cette famille qui ait eu quelque célébrité, fut élevé avec Louis XI, qui le fit son chambellan, capitaine de sa porte et de cent hommes d'armes, et successivement gouverneur du Dauphiné et d'Artois. Il mourut en 1480. — Lude-Daillon (Gui, comte du), petit-fils du précédent, fut gouverneur de Poitou et sénécha

d'Anjou, après la mort de Jean Daillon, son père. Il mourut à Briançon, le 11 juillet 1585. — De la même famille était François Daillon, comte du Lude, gouverneur de Gaston, duc d'Orléans, lequel voyant la dame d'atours de Marie de Médicis s'empresser de chercher son voile : « Il n'en faut pas, dit-il, pour un navire qui est à l'ancre ; » faisant allusion à la faveur du maréchal d'Ancre. Sa postérité masculine finit par Henri, comte, puis duc du Lude, grand-maître de l'artillerie, en 1669, mort en 1685, sans enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois. Il fut pourvu de cette place sur la démission du duc Mazarin, et en partie par le crédit de son épouse, qui eut part, dit-on, aux bonnes graces de Louis XIV. On sait qu'il figurait parmi les humbles adorateurs de madame de Sévigné, qui en parle souvent dans ses lettres.

LUDEKE (Christophe-Guillaume), savant littérateur allemand, né en 1737, à Schœnberg, dans la Moyenne-Marche de Brandebourg, fut pasteur de la communauté allemande à Stockholm, et mourut le 18 juin 1805. On a de lui deux ouvrages, le premier est une *Relation historique de la Turquie ;* le second, un *Recueil periodique*, contenant les extraits des meilleurs ouvrages suédois, publiés sous le régne de Gustave III. — Thomas Ludeke ou Ludeken, savant philologue saxon, publia la collection des traductions du *Pater* en près de cent langues, publiée à Berlin, en 1680.

LUDEWIG (Jean-Pierre de), savant publiciste allemand, né le 15 août 1668, au château de Hohenhardt, en Souabe, conseiller privé du roi de Prusse, chancelier de la duchesse de Magdebourg, et professeur de droit, fit ses études dans les universités de Tubingue, de Wittemberg et de Halle, et professait la philosophie en 1695. Il mourut le 7 septembre 1743. Il a publié plusieurs ouvrages : I. *Scriptores rerum Germanicarum*, 1718, in-fol., 2 vol. II. *Manuscripta omnis ævi diplomata ac monumenta inedita*, 12 vol. in-8°. III. Les *Vies de Justinien et de Tribonien.* IV. *Œuvres mêlées*, 2 vol. V. *Collectio scriptorum historiæ episcopatûs Herbipolensis*, Francfort, 1713, in-fol. VI. *De primâ academiâ, villâ Platonis*, Halle, 1693, in-4°, etc.

LUDEWIG. *Voyez* Ludovici et Ludwig.

LUDIUS, contemporain d'Auguste, peintre de vues, de marines et de paysages, qu'il accompagnait de figures, fut le premier qui peignit sur les murailles des maisons de campagne, des portiques, des bois sacrés, des forêts, des collines, des étangs, des rivages. On voyait dans ces compositions des personnes à la promenade, d'autres dans des bateaux, sur des voitures, etc. Il se plaisait à peindre des pêcheurs, des oiseleurs, des chasses, des vendangeurs, des ports de mer, etc. On a dit que Ludius avait introduit la peinture à fresque chez les Romains ; c'est une erreur ; il a seulement fait préférer ce procédé, comme plus prompt et moins dispendieux, à l'encaustique, dont le secret est perdu, et dont l'éclat était aussi brillant que solide. Chacun sait que la fresque s'exécute avec des couleurs terreuses, appliquées sur un enduit de mortier encore frais, de manière à

pénétrer cet enduit et à faire corps avec lui quand il se durcit. C'est à ce procédé que nous devons les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Raphaël, de Jules Romain.

LUDIUS (MARCUS), autre peintre, florissait dans l'Étrurie, plusieurs années avant la fondation de Rome. On voyait encore des peintures de lui, au temps de Pline, dans les villes d'Ardea et de Lanuvium, sur les murs d'un temple de Junon, et dans d'autres édifices. Les couleurs en étaient très-bien conservées, quoique quelques-uns de ces ouvrages fussent en plein air.

LUDLOW (EDMOND), né à Maiden Bradley, dans le Wiltshire, d'une ancienne famille, vers 1620, fut chef du parti républicain dans les guerres civiles d'Angleterre, et l'antagoniste et non le partisan de Cromwel, ainsi que l'ont avancé certains biographes. Son père, Henri Ludlow, qui mourut membre du long parlement, ne négligea rien pour faire entrer son fils comme volontaire dans les gardes-du-corps du comte d'Essex; ce fut en cette qualité qu'il se trouva dans les troupes opposées au roi, d'abord à la bataille de Edge-Hill, en 1642, et ensuite sous le commandement de Waller, à celle de Newbury. Son père étant mort en 1643, il le remplaça comme représentant du comté de Wilts, et s'étant bien convaincu, dans une conversation avec Cromwel, que cet adroit usurpateur ne songeait à rien moins qu'à établir son autorité sur les débris de celle qu'il cherchait à détruire, il s'affermit dans la résolution de s'y opposer de tout son pouvoir, comme il l'avait fait jusqu'alors; aussi s'éleva-t-il avec force contre la proposition de voter des remercîmens à Cromwel, pour avoir tué Arnell, et éteint la faction dont il était le chef dans l'armée. Fidèle à ses principes républicains, il vota pour qu'on ne fît aucune adresse au roi, pour qu'on le traduisît en jugement; et, bientôt après, il parla avec force, en présence de Cromwel et des chefs de l'armée, sur la nécessité et la justice de l'exécution du monarque; il engagea le comte de Wilts à lever des troupes pour opposer aux Écossais, qui se préparaient à l'enlever du château de Carisbrook, et persuada à Fairfax de s'opposer à toute espèce de négociation avec ce prince. Ces dispositions devaient le conduire à siéger parmi les juges de ce monarque infortuné. Il y siégea, vota sa condamnation, et devint membre du conseil d'état. Lorsque Cromwel remplaça Fairfax comme capitaine-général de l'armée, et comme lord-lieutenant d'Irlande, il nomma Ludlow lieutenant-général de la cavalerie du royaume, et il agit comme général autorisé par le parlement; mais Cromwel, choqué de ce qu'il n'approuvait pas ses vues ambitieuses, trouva des prétextes pour empêcher qu'il n'en prît le titre; et lorsque la rébellion eut été apaisée, et les troupes licenciées, il fit peser plus fortement sur Ludlow la réduction de paie qu'elles éprouvèrent, quoiqu'à raison de son rang il eût dépensé beaucoup plus qu'il ne lui devait primitivement revenir. Pendant que ceci se passait en Irlande, Cromwel, sous le nom de protecteur, s'était emparé du pouvoir souverain. Ludlow s'opposa de toutes ses forces pour empêcher que sa proclamation ne fût publiée en Irlande. Ses efforts

ayant été en pure perte, il répandit avec profusion un pamphlet contre Cromwel, intitulé *le Memento*. Il fut destitué de la place qu'il occupait à l'armée, et la ville de Londres lui fut interdite. Alors il s'échappa, et se rendit à Beaumaris, capitale de l'île d'Anglescy, où il fut arrêté et détenu jusqu'à ce qu'il eût signé l'engagement de ne jamais agir contre le gouvernement établi. Il le souscrivit, mais avec réserve. Lorsqu'à son arrivée à Londres on exigea de lui une signature pure et simple, il s'y refusa opiniâtrément, et ne parvint à se fixer dans le comté d'Essex qu'au moyen de la garantie ordonnée par le conseil d'état, de 5000 livres sterling (environ 112,000 francs) que fournit son frère. Il y séjourna jusqu'à la mort de Cromwel, et revint siéger dans le nouveau parlement convoqué à l'accession de Richard Cromwel au protectorat. Il se donna, à cette époque et dans la suite, beaucoup de mouvement pour rassembler et réinstaller les débris du long parlement, connu sous le nom de *rump-parliament*. N'ayant pu y réussir, il fut fort étonné de se voir accusé par sir Richard Coote de haute-trahison, et de ne pouvoir être admis à être entendu dans sa défense. Deux jours après, Monk entra dans Londres, et sut persuader à Ludlow, avec beaucoup d'adresse, qu'il n'y venait que pour l'établissement de la république. Il ne tarda pas à être détrompé. Lorsqu'il vint siéger dans le parlement de la convention comme député du bourg de Hindon, et que l'assemblée eut pris la résolution de faire arrêter tous ceux qui avaient signé l'ordre de l'exécution du roi, réduit à fuir, il n'échappa qu'en changeant de logement à tout instant; et n'ayant pu être compris dans le bill d'amnistie, il ne lui resta que la ressource de s'éloigner du royaume. Parvenu à échapper avec beaucoup de peine aux poursuites dirigées contre lui, il se rendit à Dieppe, où il apprit par les nouvelles publiques qu'on avait promis une récompense de 300 liv. sterling (environ 6,600 fr.) à celui qui le livrerait. Il se retira d'abord à Genève, et ensuite à Vevay, où il termina ses jours en 1693, âgé de 73 ans. Après sa mort parurent ses *Mémoires*, imprimés à Vevay, en 1698, en 2 vol. in-8°, suivis, en 1699, d'un troisième volume de pièces justificatives. La même année, il en parut une traduction française à Amsterdam, et on a réimprimé l'ouvrage original à Londres, en 1751, in-fol. Le caractère de Ludlow se montre dans tout son jour dans le parallèle qu'on peut en faire avec celui de son antagoniste Cromwel; hors la bravoure qui les distingua l'un et l'autre, ils n'eurent aucune ressemblance: Ludlow fut constamment et sincèrement républicain; Cromwel ne fut attaché à aucune sorte de gouvernement. Ludlow exposait franchement sa manière de penser; on ne le vit jamais autre que ce qu'il avait voulu paraître. Cromwel se regardait comme un acteur qui joue un rôle, ou plutôt différens rôles, qu'il remplissait tous avec beaucoup d'habileté. Il excellait dans celui de républicain, au point d'en imposer à Ludlow lui-même, quelque persuadé qu'il fût de sa fausseté et de sa dissimulation. Le dévouement de Ludlow au parlement était entier et sans

réserve ; il aurait exécuté ses ordres à tout prix, surtout ceux du *rump-parliament*. Cromwel ne l'a jamais servi que dans la vue de son intérêt propre.

LUDMILLA, épouse de Borzivoie duc de Bohême, lui fit embrasser la religion chrétienne vers l'an 900. Le duc ayant abdiqué le souverain pouvoir, elle le suivit dans sa retraite. Après la mort de Borzivoie, son fils Wratislas monta sur le trône, et lui confia l'éducation de Venceslas, et, à sa mort, la régence de Bohême, de préférence à Drahomira, son épouse. Celle-ci, furieuse, fit assassiner Ludmilla par des émissaires, et, quelque temps après, son fils Venceslas lui-même, par les mains de son autre fils, Boleslas, surnommé *le Cruel*.

LUDOLF (Job), célèbre orientaliste, né en 1624, à Erfurt, capitale de la Thuringe, d'une famille ancienne, étudia les langues, voyagea beaucoup, visita les bibliothèques de différens pays, et en rechercha les curiosités naturelles et les antiquités. Il fut conseiller à Erfurt pendant près de 18 ans, et se retira ensuite à Francfort avec sa famille. L'électeur palatin le mit alors à la tête de ses affaires, et lui confia le soin de ses revenus. Ludolphe, aussi propre aux affaires tumultueuses de l'état qu'aux recherches pénibles des sciences, était également bon pour le conseil et l'exécution. Son ardeur pour le travail était si vive, que, dans ses repas même, il avait toujours un livre devant les yeux. On dit qu'il savait vingt-cinq langues : il s'était particulièrement appliqué à celle des Ethiopiens. Il mourut à Francfort, le 8 avril 1704. Ses principaux ouvrages sont : I. *Historia Æthiopica*, Francfort, 1681, in-fol. On en publia en 1693, in-12, un abrégé en français. II. Un *Commentaire* sur cette histoire, in-fol. 1691, en latin. III. Un *Appendix* pour le même ouvrage, 1693, in-fol., en latin. L'histoire des Ethiopiens, leur religion, leurs coutumes sont développées dans ces différens écrits avec autant de savoir que d'exactitude. L'abbé Renaudot en a relevé quelques endroits dans son Histoire des Patriarches d'Alexandrie, et dans sa Collection des Liturgies orientales ; mais sa critique n'a pas diminué le mérite de Ludolphe dans l'esprit de quelques savans de son pays. Ludolphe est, selon eux, en Allemagne, ce que les Monfaucon, les Ducange sont en France : idée un peu exagérée. IV. Une *Grammaire* et un *Dictionnaire abyssin*, 1698, in-fol. V. *Dissertatio de locustis*, Francfort, 1694, in-fol. VI. *Fasta Ecclesiæ Alexandrinæ*, ibid., 1691, in-f°. VII. *De bello Turcico feliciter conficiendo*, ibid., 1686, in-4°. Ludolphe, fort ardent à desirer la ruine des Turcs, fournit dans cet ouvrage des moyens efficaces pour l'opérer ; mais malheureusement, ces moyens sont impraticables. C'est ce que tâcha de lui prouver Chrétien Thomasius, auquel Ludolphe répondit dans un écrit allemand, intitulé *Remarques sur les pensées enjouées et sérieuses, sottes et déraisonnables d'une nouvelle et rare société de poltrons*, Leipsick, 1689, in-8°. VIII. Un grand nombre d'autres ouvrages, dont on peut voir la liste dans la Vie de Ludolphe, Leipsick, 1710, in-8°, par Junker, qui le loue un peu trop. On peut aussi consulter les

Mémoires de Nicéron, tome 3, et le *Dictionnaire* de Chauffepié.

LUDOLF (Henri-Guillaume), neveu du précédent, né à Erfurt, en 1655; son oncle eut quelque part à son éducation; il fut d'abord envoyé de Christian V, roi de Danemarck, à la cour de Londres, et attaché au prince George de Danemarck en qualité de secrétaire pendant plusieurs années. Une maladie violente l'ayant empêché de pouvoir en remplir les fonctions, on lui accorda une pension honnête; et, lorsqu'il eut recouvré la santé, il entreprit de voyager et de s'instruire dans les langues les moins connues. La Russie, alors presque ignorée des voyageurs, fixa son attention, et la facilité avec laquelle il parlait l'hébreu moderne l'ayant lié avec les juifs qui habitaient cette contrée, il y forma aisément des liaisons. Les connaissances dont il avait l'esprit orné le firent regarder comme un sorcier. Ludolf était très-habile musicien et jouait de plusieurs instrumens; le czar voulut l'entendre et en fut enchanté. Ludolf sensible à l'accueil des Russes, chercha à en témoigner sa reconnaissance en publiant une *Grammaire russe*, qu'il fit imprimer à Oxford, en 1696, et pensa, avec raison, que les principes réguliers d'une langue qui se parlait depuis Archangel jusqu'à Astracan, et depuis l'Ingrie jusqu'aux confins de la Chine, pouvaient êtres utiles aux commerçans et aux voyageurs. Après avoir visité la Russie, Ludolf entreprit le voyage d'Orient, et en 1698 il se mit en route pour Smyrne, d'où il se rendit à Jaffa, ensuite à Jérusalem et au Caire, recueillant partout des observations précieuses sur les productions de la nature et de l'art, sur le gouvernement, la religion et les mœurs des pays qu'il parcourait. Le déplorable état du christianisme dans ces contrées le porta, à son retour, à donner une *édition en grec vulgaire du Nouveau Testament*, qui fut faite à Londres, à l'aide de ses soins et aux frais de l'évêque de Worcester. Ludolf ne cessait d'exprimer sa surprise de ce que les puissances protestantes en Europe ne mettaient pas le même zèle des catholiques romains à propager leur croyance dans tout l'univers; il aurait voulu qu'elles se fussent réunies pour établir à Jérusalem un collége où on eût enseigné dans cette vue le grec, l'arabe, et le turc vulgaire. Ludolf mourut le 25 janvier 1710, à l'âge de 54 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages. I. *Méditations sur la retraite.* II. *Sur la vie intérieure de la foi.* III. *Considérations sur les intérêts de l'Eglise universelle.* IV. *Projet pour propager la religion dans les églises du Levant.* V. *Réflexions sur l'état présent de l'Eglise chrétienne.* VI. Une *Homélie* de Macaire, traduite du grec. Ces ouvrages, dont plusieurs furent imprimés isolément, ont été réunis et imprimés à Londres en 1712. — Ludolf (Jean-Job), autre neveu du célèbre orientaliste, né à Erfurt, en 1649, mort le 3 février 1711, professa les mathématiques et fut bourgmestre dans sa patrie. Il s'occupa long-temps de la quadrature du cercle, et crut même l'avoir trouvée quelque temps avant sa mort. — Jérôme Ludolf, son fils, professa la médecine à

Erfurt, où il était né en 1679. Il mourut le 27 février 1728. On a de lui quelques dissertations sur son art.

LUDOLPHE DE SAXE, d'abord dominicain, puis chartreux, était prieur de Strasbourg, en 1330, et mourut chez les chartreux de Mayence, en 1370; c'est tout ce qu'on sait sur son compte. Outre une Traduction du livre de l'Imitation, dont il passe pour auteur; il est célèbre par une *Vie de Jésus-Christ*, in-fol., en latin, imprimée en 1474, in fol., dans son monastère : elle a été réimprimée avec une version française de Guillaume le Menand, en 2 vol. in-fol. Ces deux éditions sont peu communes. Cet ouvrage est une histoire extraite des quatre évangiles. On a encore de lui *Psalterium juxta spiritualem sensum*.

LUDOT (Jean-Baptiste), écrivain savant et bizarre, né en 1703, à Troyes en Champagne, mort dans la même ville, le 11 janvier 1771, âgé de 68 ans. Il avait des connaissances très-étendues dans les sciences mathématiques et plusieurs fois Bouguer, Mairan, Cassini, Jussieu et d'Alembert, lui proposèrent de le faire admettre à l'Académie des sciences. Il fournit plusieurs observations importantes à Duhamel, et partagea, en 1740, avec J. Bernoulli, le marquis Poleni et un anonyme, le prix proposé par l'Académie des sciences sur *la meilleure construction du cabestan*. Grosley, son compatriote, a fait son éloge.

LUDOVIC SFORCE. *Voyez* Sforce.

LUDOVICI ou LUDWIG (Godefroy), savant philologue allemand, né le 26 octobre 1670, à Baruth, dans la Haute-Lusace, mort le 21 avril 1724, a laissé un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont : I. *La poétique allemande*, Leipsick, 1703, in-8°. II. *Historia Historiographorum rite constitutorum Schleusing*, 1712, 1713, in-8°. III. *Commentatio in prophetiam Ezechielis*, ibid., 1721, in-8°, etc.

LUDOVICI (Antoine), médecin de Lisbonne, florissait vers l'an 1530. Connaissant parfaitement les langues grecque et latine, il puisa dans les sources anciennes, et s'attacha tellement aux principes d'Hippocrate et de Galien, qu'il regarda comme hérétiques en médecine ceux qui avaient traité de cette matière après ces grands maîtres. Sa prédilection pour les Anciens lui fit publier des notes partiales sur différens ouvrages d'Aristote et de Galien, Lisbonne, 1540, in-folio. On a encore de Ludovici, *De occultis proprietatibus libri V*, Olissipone, 1540, in-fol., ibid., 1543, in-folio, avec un livre *De empyricis et miscellaneis quibusdam*, et un autre *De pudore*.

LUDOVICI (Charles-Gunther), savant professeur allemand, né à Leipsick, le 7 août 1707, mort le 5 juillet 1778, est connu par plusieurs ouvrages tant en latin qu'en allemand. Nous ne citerons que les suivans : I. *Plan abrégé d'une Histoire complète de la philosophie de Wolf*, Leipsick, 1735, 2 vol. in-8°. II. *Plan détaillé d'une histoire de la philosophie de Leibnitz*, ibid., 1737, 2 vol. in-8°. III. *Théâtre de l'Histoire universelle du 18e siècle*, Leipsick, 1745-54, 8 parties in-8°.

LUDOVISI. *Voyez* Grégoire XV et Lodovisi.

LUDWIG (Chrétien-Théophile), botaniste, né à Brieg en Silésie, le 30 avril 1709, fit, vers 1731, un voyage en Afrique, avec une société de naturalistes formés par les soins d'Hebenstreit, aux frais du roi de Pologne. Revenu dans sa patrie, il reprit ses études médicales, et fut nommé professeur de médecine en 1747. Il mourut le 7 mai 1773. J.-J. Rousseau disait de lui qu'il était avec Linné, le seul qui eut vu la Botanique en naturaliste et en philosophe, ses principaux ouvrages sont : I. *De Sexu plantarum*, Leipsick, 1737, petit in-4°. II. *De minuendis plantarum generibus*, petit in-4°. ibid., 1737. III. *Aphorismi botanici*, 1738, in-8° de 80 pages. IV. *Definitiones plantarum*, in-8°, ibid., 1737. V. *Definitiones generum plantarum*, in-8°, 1747. VI. *Institutiones historico-physicæ regni vegetabilis*, in-8°, ibid., 1742, ibid., 1757, etc., etc.

LUDWIG ou LUDOVICI (Daniel), né à Weimar, en 1625, mort en 1680, reçu docteur en médecine à Iéna, vint s'établir à Kœnigsberg, où il se fit un nom par les succès de sa pratique. De là il passa à Saltzungen, comme physicien de cette ville. Bientôt après il fut nommé médecin provincial du duché de Gotha, du duc lui-même, et président du collége de médecine. Ludwig jouit de la plus grande réputation et fut généralement regretté. Ses principaux ouvrages sont : I. *De volatilitate salis tartari dissertatio*, Gothæ, 1667, 1674, in-12. II. *De morbis castrensibus, et dysenteriâ tractatus duo*. III. *Definitiones plantarum juxta methodum Vivinianum*, Lipsiæ, 1737, in-8°. IV. *Aphorismi botanici*. ibid., 1738, in-8°. V. *De minuendis speciebus plantarum*, ibid., 1740, in-4°. VI. *Institutiones physiologicæ*, ibid, 1752, in-8°. VII. *Institutiones chirurgicæ*, ibid., 1764, in-8°, etc.

LUDWIG. *Voyez* Ludewig et Ludovici.

LUETZ. *Voyez* Aramon.

LUFTY ou LOUFTY, pacha, grand-visir de Soliman Ier, successeur du célèbre Ibrahim, se trouva avec Barberousse, en 1537, à l'attaque du siége de Corfou. Il se fit craindre par sa fermeté, et commanda à l'estime par ses talens et sa vertu. Il épousa une sœur de Soliman. Son zèle outré pour les mœurs causa sa perte. Ayant fait mutiler à coups de rasoir un mahométan débauché, la sultane sa femme, sœur de Soliman, lui en fit des reproches amers; Loufty la repoussa, la sultane l'accabla de nouvelles injures. Le visir furieux, saisit une masse d'armes : la sultane pousse de grands cris, les eunuques arrivent, se jettent sur le premier ministre et le chassent. Soliman ordonna la séparation de sa sœur et de Loufty-Pacha qui fut exilé à Demotica, où il mourut. Ce ministre a laissé un ouvrage estimé sur la politique.

LUGO (Jean de), cardinal, né à Madrid, en 1583, se disant néanmoins de Séville, parce que son père y faisait sa résidence, se fit jésuite en 1603, et après la mort de son père il partagea sa succession, qui était fort considérable, entre les jésuites de Séville et de ceux de Salamanque. Après avoir enseigné la philoso-

phie et la théologie en divers colléges, il fut envoyé à Rome pour y professer cette dernière science, ce qu'il fit avec le plus grand succès. Le pape Urbain VIII le nomma cardinal en 1643, et se servit de lui en plusieurs occasions. Lugo avait dédié le quatrième volume de ses ouvrages au pape, qui lui témoigna une affection particulière. Étranger à toute ambition, il ne reçut pas, sans une extrême surprise, la nouvelle de sa promotion au cardinalat; il regarda le carrosse que le cardinal Barberini lui envoya, comme son tombeau. Arrivé au palais de sa sainteté, il ne voulut pas souffrir qu'on le revêtît des marques de sa dignité avant d'avoir représenté au pontife que les vœux qu'il avait faits comme jésuite ne lui permettaient pas d'accepter le chapeau de cardinal. On lui répondit que le pape l'avait relevé de ses vœux. « La dispense de sa sainteté, reprit-il, me rend ma liberté, et s'il m'est permis d'en user, je n'accepterai jamais la pourpre romaine. » Introduit auprès du pape, qui lui ordonna d'accepter, Lugo consentit et reçut le chapeau. Il voulut avoir constamment auprès de lui un jésuite pour témoin de toutes ses actions, ne voulut aucune tenture dans les appartemens de son palais, et sa maison fut réglée avec autant d'ordre et d'exactitude qu'un séminaire. Lugo mourut à Rome, le 20 août 1660. On a de lui, en latin, un grand nombre d'ouvrages recueillis en 7 gros vol. in-fol., imprimés successivement à Lyon, depuis 1633 jusqu'en 1660. Ils roulent tous sur la théologie scolastique et morale. Le volume qui a été le plus lu par les théologiens est le 3e, *De virtute et sacramento pœnitentiæ*, publié à Lyon en 1638, et réimprimé en 1644 et 1651. Il inventa, dit-on, l'hypothèse des points enflés, ou, pour parler plus exactement, trouvant cette hypothèse presque abandonnée, il l'adopta et la fit valoir. Elle ne remédie point aux difficultés que l'on propose contre les points mathématiques, et d'ailleurs elle renferme manifestement une absurdité incompréhensible, c'est qu'un corpuscule qui en lui-même n'a ni parties ni étendue peut se gonfler de telle sorte, qu'il remplit plusieurs parties d'espace. Cette doctrine contradictoire eut peu de succès. Le cardinal de Lugo était fort charitable. Ce fut lui qui le premier donna beaucoup de vogue au *quinquina*, qu'on appela la *poudre de Lugo*, ou *poudre du cardinal*; ses confrères d'Amérique lui en envoyaient. Il la fournissait gratuitement aux pauvres, et la vendait chèrement aux riches. Les ennemis des jésuites l'ont accusé à tort d'être l'auteur du péché philosophique. Lugo avait, dit-on, toute la politique qu'on attribuait à sa société. On trouve dans le tome 1er de la *Morale pratique* une de ses *Lettres*, dans laquelle il conseille à un jésuite de Madrid « de réveiller les disputes sur l'immaculée conception, afin de faire diversion contre les dominicains, qui pressaient vivement en Italie les jésuites sur les matières de la grace. » Les ouvrages de Lugo sont aujourd'hui confondus avec la foule nombreuse des scolastiques de son siècle. — Son frère aîné, François de Lugo, jésuite comme lui, mort en 1652, à 72 ans, est auteur d'un *Commentaire* sur Saint Thomas, en 2 vol.

in-fol.; d'un *Traité des sacremens*, et de plusieurs *Traités de théologie et de morale*, 3 vol. in-4°.

LUILLIER. *Voyez* LHUILLIER.

LUINI (BERNARDIN), peintre italien du 16e siècle, et suivant plusieurs auteurs, le plus habile des élèves de Léonard de Vinci. Plusieurs de ses tableaux ont passé, même à Rome, pour être de ce grand maître. Il paraît qu'il imita aussi la manière de Raphaël, et sut allier la grace toute particulière de ce prince de la peinture, au coloris et aux carnations de Léonard. Le Musée du Louvre a possédé deux tableaux de ce peintre. L'un représente le jeune *Saint Jean, jouant avec un agneau*, l'autre est connu sous le nom de *la Vierge aux rochers*. Ils sont maintenant à la bibliothèque ambroisienne de Milan.

LUINI (AURÉLIO), peintre, fils et élève du précédent, naquit en 1530, et mourut en 1593. Il s'est fait connaître par nombre d'ouvrages à fresque et à l'huile. Ses compositions ingénieuses étaient souvent d'un excellent coloris. Il était grand anatomiste, et entendait bien la perspective et le clair-obscur. On distingue particulièrement de lui la *Façade* de l'église de *la Miséricorde* à Milan, où, en peu d'espace, il a représenté à force d'art un grand nombre de figures; cette riche composition est embellie d'une perspective agréable, où l'on admire une grande connaissance du clair-obsur. On voit aussi de ses ouvrages dans la cathédrale et dans les autres églises de Milan.

LUINO (FRANÇOIS), jésuite de la province de Milan, né à Lugano, le 22 mars 1740, entré dans l'ordre des jésuites en 1757, s'y distingua par ses talens et ses vertus. Il fut professeur de mathématiques transcendantes aux écoles palatines de Milan, à celles de Bréza, et enfin au collége de Mantoue, où il mourut le 7 novembre 1792. On a de lui: I. *Lezioni di matematica elementare, ossia aritmetica*, Milan, 1772. II. *Delle progressioni, e serie, libri II, con aggiunta di due memorie, del P. Ruggiero Giuseppe Boscovich*, Milan, 1767. III. *Viaggio in Francia ed in Inghilterra*. IV. *Meditazione philosofica*.

LUISINUS. *Voyez* LUVIGINI.

LUITPRAND ou LIUTPRAND, roi des Lombards, fils et successeur d'Ansprand, échappa à la vengeance d'Aribert II, qui avait égorgé presque toute sa famille. Il se retira en Bavière avec Ansprand, son père, auquel il succéda en 712. Il fut lié d'amitié avec Charles Martel, soumit Thrasimond, duc de Spolette, enleva aux Grecs une partie de ce qu'ils possédaient en Italie, priva les papes des Alpes cottiennes, et s'empara du patrimoine qu'ils avaient dans la Sabine et en Sicile. Les empereurs d'Orient et les pontifes romains tâchèrent de s'opposer à ses entreprises; mais sa valeur et son habileté le firent toujours triompher de ses ennemis. Enfin, le pape Zacharie obtint par la douceur les restitutions que ses prédécesseurs attendaient de la force. Luitprand mourut en 744, après avoir régné 31 ans. Il avait signalé le commencement de son règne par de nouvelles lois, au nombre de 152, toutes conformes au génie de sa nation, et propres à la rendre heureuse. Ce prince sage, pieux, juste,

prudent, valeureux, ami de la paix, prompt à soulager les misérables, naturellement porté à la clémence, fut à peine sur le trône, que Rotaris, son parent, forma dans Pavie même un complot pour lui ôter le sceptre et la vie. Il devait l'inviter à un repas. Luitprand fit appeler ce perfide, auquel il aurait pardonné; et comme il voulait le fouiller, parce qu'on lui avait dit qu'il avait une cuirasse sous sa robe, Rotaris tira son épée pour le percer. Luitprand se mit en défense, et ses gardes, qui accoururent, massacrèrent le malheureux qui voulait le tuer. Quatre de ses enfans furent aussi mis à mort. Luitprand eut son neveu Hildebrand pour successeur.

LUITPRAND, Liutprand ou Litobrand, né au commencement du 10e siècle, sous-diacre de Tolède, diacre de Pavie, évêque de Crémone, fut envoyé deux fois à Constantinople en qualité d'ambassadeur: l'une en 948, au nom de Bérenger II, roi d'Italie, avec qui il se brouilla à son retour; l'autre en 968, au nom de l'empereur Othon. Nicéphore Phocas, empereur d'Orient, faisait un crime à Othon d'avoir pris le titre d'empereur romain: Luitprand, chargé de le justifier, éprouva les traitemens les plus indignes. Il ne se déconcerta point, et défendit avec zèle les intérêts de son maître. Nicéphore, piqué, lui parla avec mépris des troupes françaises, en les accusant de lâcheté, de mollesse et de dissolution. L'ambassadeur répondit que les guerres qui suivraient, selon toute apparence, lui feraient connaître qu'elles avaient hérité de la valeur des Romains. « Je sais, dit Nicéphore, que vous voulez en prendre le nom; mais c'est en vain que vous vous en flatteriez. Vous êtes Lombards; votre sang est corrompu depuis que vous l'avez mêlé avec celui de ces peuples féroces. » Luitprand lui répliqua: « S'il fallait remonter jusqu'à l'origine des nations, vous verriez qu'il n'en est point dont la source soit moins pure que celle des Romains. Romulus, votre fondateur, était le fruit d'un adultère; le meurtre de son frère fut le premier degré par lequel il s'éleva. Il bâtit une ville sur un terrain usurpé; il la peupla de fugitifs, d'esclaves, de meurtriers qui fuyaient la mort, ou les poursuites de leurs créanciers. Voilà, puisque vous me forcez de le dire, d'où sont venus vos premiers empereurs, et ceux de qui ils se faisaient gloire de descendre. Les Lombards, les Saxons, les Français, les Suisses, les Bourguignons le savent, et ils disent en proverbe que les vices de Romulus sont passés à leurs descendans. » Nicéphore fut outré de ce reproche sanglant, qui le regardait moins qu'une nation étrangère avec laquelle il n'avait plus rien de commun que le nom de son empire. Il se leva brusquement, et envoya l'ambassadeur en prison, où il le fit traiter avec toute sorte de rigueur. Il ne lui accorda la permission de retourner en Italie qu'à la fin de l'année. La meilleure édition des *Œuvres* de Luitprand est celle d'Anvers, 1640, in-fol. Le style en est serré, dur et très-véhément. Il affecte de faire parade de grec, et de mêler des vers à sa prose. On y trouve une *Relation*, en 6 livres, de ce qui s'était passé de son temps en Europe. Ses récits ne sont pas toujours fidèles; il est ou flatteur ou satirique. Le livre des *Vies*

des papes et les Chroniques des Goths, qu'on lui attribue, ne sont point de lui.

LULLE (Raymond), surnommé *le Docteur illuminé*, né à Palma, capitale de l'île Majorque, en 1235, disciple du célèbre Arnaud de Villeneuve, devint chimiste par amour. Il était passionnément amoureux d'une jolie fille, appelée Éléonore, qui refusait de l'écouter. Lulle lui ayant demandé les raisons de son dédain, Élonore lui découvrit son sein dévoré par un cancer. Lulle, amant tendre et généreux, chercha dans la chimie quelque remède au mal de sa maîtresse, et eut le bonheur de le trouver (1). Dès lors il s'appliqua avec un travail infatigable à l'étude de la philosophie des Arabes, de la chimie, de la médecine, et de la théologie. Il alla ensuite annoncer les vérités de l'Évangile en Afrique, et fut assommé à coups de pierres en Mauritanie, le 29 mars 1315, à 80 ans. Il est honoré comme martyr à Majorque, où son corps fut transporté. Il reste de lui un grand nombre de *Traités* sur toutes les sciences, dans lesquels on remarque plus d'érudition que de jugement. Le style est digne de la barbarie de son siècle. Lulle était aussi obscur dans ses expressions que dans ses idées. Il avait composé une *Logique*, qui était un vrai délire. Cependant les docteurs espagnols disaient «qu'il ne l'avait inventée, qu'afin qu'on pût se défendre de l'Antechrist dans les derniers jours, et rétorquer contre lui les mêmes argumens.» On a donné à Mayence, en 1714, le catalogue des ouvrages de cet auteur, in-8°. On y trouve des *Traités* sur la *théologie*, la *morale*, la *médecine*, la *chimie*, la *physique*, le *droit*, etc. : car les docteurs de ces siècles embrassaient toutes les sciences, quoiqu'ils n'en possédassent parfaitement aucune. Il n'est pas certain que tous les ouvrages énoncés dans ce catalogue soient de lui; on peut croire que plusieurs auteurs, pour donner de la vogue à leurs écrits, les ont décorés de ce nom, célèbre alors. Les principaux, sont : I. *Ars generalis sive magna*, Valence, 1515, in-fol. II. *Ars expositiva*, Valence, ibid. III. *Tabula generalis ad omnes scientias applicabilis*, ibid. IV. *Arbor scientiæ*, Barcelonne, 1482, in-fol. V. *Ars magna generalis ultima*, Lyon, 1517, in-4°. VI. *Ars brevis*, Valence, 1515. VII. *Logica nova*, Valence, 1519. VIII. *Liber meditationum*, Strasbourg, 1517. On a en français deux *Vies* de Raimond Lulle: l'une de Perroquet, Vendôme, 1668, in-8°; l'autre, du P. Jean-Marie de Vernon, Paris, 1667, in-12. Jordanus Brunus a donné deux ouvrages qui ont rapport à l'histoire de Lulle : I. *Liber de lampade combinatoriâ R. Lullii*, Prague, 1588, in-8°. II. *De compendiosâ architecturâ et complemento artis Lullii*, Paris, 1582, in-16. Les critiques les plus accrédités regardent Raimond Lulle comme un homme

(1) On raconte cette anecdote d'une manière différente et moins favorable au célèbre docteur. On dit qu'étant marié et père de famille, il cherchait encore hors de sa maison des plaisirs illicites. Vivement épris des attraits d'une dame, il la poursuivit un jour jusque dans l'église, et en ayant obtenu un rendez-vous, elle lui découvrit son sein rongé par un cancer. Cet aspect, dit-on, le fit rentrer en lui-même. Il faut avouer que cette version est beaucoup plus vraisemblable.

presque indéfinissable ; d'abord dissipé, même libertin, ensuite frère très-fervent du tiers-ordre de Saint-François ; amateur de la solitude et solliciteur assidu des princes, qu'il vit tous et pressa jusqu'à l'importunité, pour les faire entrer dans les plans que son zèle lui suggérait ; négociateur d'une activité unique, auteur de plus de volumes qu'un homme n'en pourrait transcrire et presque lire durant la mesure ordinaire de la vie ; accusé d'hérésies et martyrisé chez les mahométans d'Afrique ; homme en un mot, si différent de lui-même, et chargé de tant de contrariétés inconciliables, que, si l'on n'était assuré qu'il a existé, on serait tenté de le prendre pour un personnage romanesque.

LULLE de TERRACA (Raimond), surnommé *le Néophyte*, de juif se fit dominicain, et retourna ensuite au judaïsme. Il soutint des opinions condamnées par le pape Grégoire XI, en 1376.

LULLE (Antoine), grammairien, né à Majorque vers la fin du 15ᵉ siècle, ou au commencement du 16ᵉ, et de la même famille que Raimond, enseignait la théologie à Dole, d'où la peste l'ayant obligé de sortir, il se retira à la campagne avec l'évêque de Besançon, qui le sollicita d'achever dans cette retraite un ouvrage commencé depuis longtemps, et qui parut en 1 vol. in-fol., à Bâle, en 1558, intitulé *Septième livre touchant le discours* (*de oratione*). C'est un cours de rhétorique, bien apprécié par Gibert dans son Traité sur les maîtres d'éloquence, édition in-4°, à la suite des Jugemens des savans par Baillet, pag. 162 et 165. On a encore d'Antoine Lulle un livre *De exercitatione grammaticâ*, Bâle, 1553, in-8° ; et des *Progymnasmata rhetorica*, Bâle, 1550, in-8°. On lui attribue encore un traité de *Claris Antoniis*.

LULLI (Jean-Baptiste), musicien français, dont la célébrité est indépendante des progrès de l'art, et des vicissitudes qu'il a éprouvées depuis, né à Florence, en 1635, quitta sa patrie à l'âge de 13 à 14 ans. Ce fut le chevalier de Guise qui engagea Lulli à venir en France. A peine fut-il arrivé, qu'il se fit rechercher pour le goût avec lequel il jouait du violon. Mademoiselle de Montpensier l'attacha à son service ; le hasard l'avait jeté dans le commun de cette princesse parmi les *galopins*. Il sut se tirer de la marmite avec son archet. Les comptes de sa maison font foi que peu de temps après, il était *valet des valets* de la garde-robe, puis *petit violon*, puis *grand violon*. Louis XIV lui marqua bientôt, après le cas qu'il faisait de son mérite, en lui donnant l'inspection sur les violons. On en créa même une nouvelle bande en sa faveur, qu'on nomma les *petits violons*, par opposition à la bande des *vingt-quatre*, la plus célèbre alors de toute l'Europe. Les soins de Lulli, et la musique qu'il fournit à ses élèves, mirent en peu de temps les petits violons dans la plus haute réputation. Lulli a fait dans la musique plusieurs innovations qui lui ont toutes réussi. Avant lui, la basse et les parties du milieu n'étaient qu'un simple accompagnement monotone, et l'on ne considérait que le chant du dessus dans les pièces de violon ; mais Lulli fit chanter les parties aussi agréablement que le dessus,

Il y introduisit les tymbales et les trompettes. Il composa des fugues admirables ; enfin, il a étendu l'empire de l'harmonie. Des faux accords et des dissonances, écueil ordinaire où les plus habiles échouaient, Lulli a su composer les plus beaux endroits de ses ouvrages, par l'art qu'il a eu de les placer et de les balancer. Enfin il fallait Lulli pour donner en France la perfection aux opéras, le plus grand effort et le chef-d'œuvre de la musique. L'abbé Perrin lui céda, en 1672, le privilége qu'il avait obtenu du roi pour ce spectacle. Le caractère de la musique de cet artiste est la variété et une mélodie savante. Ses chants sont si naturels, qu'on les retient, pour peu qu'on ait de goût et de disposition pour la musique. Il faut avouer cependant qu'il dut en partie ses grands succès à la nouveauté de l'harmonie italienne, que l'on ne connaissait point encore en France ; aussi Boileau lui disait, avec beaucoup de finesse : « Non-seulement vous êtes le premier des musiciens, mais vous êtes le seul. » Les étrangers rendaient à Lulli le même hommage d'estime. Le cardinal d'Estrées se trouvant à Rome, où il louait Corelli sur la belle composition de ses sonates : « Monseigneur, lui répondit ce musicien, c'est que j'ai bien étudié Lulli. » Ce dernier mourut à Paris en mars 1687, pour s'être frappé rudement le bout du pied avec sa canne, en battant la mesure d'un *Te Deum* qu'il avait composé pour la santé de Louis XIV, son bienfaiteur. L'échauffement de son sang fit empirer le mal. Au premier danger, Lulli consentit à livrer à son confesseur un opéra nouveau, *Achille et Polyxène*. Le confesseur le brûla. Quelques jours après, Lulli se portant mieux, le prince de Conti, qui aimait ce musicien et ses ouvrages, l'alla voir : « Eh quoi ! Baptiste, lui dit-il, tu as jeté ton opéra au feu ? Tu étais bien fou, de croire un janséniste, qui rêvait, et de brûler une si belle musique ? — Paix, paix, Monseigneur, lui répondit Lulli à l'oreille, je savais bien ce que je faisais, j'en avais une copie. » Une rechute le fit bientôt rentrer en lui-même. Déchiré des plus violens remords, il se fit mettre sur la cendre, la corde au cou, fit amende honorable, et chanta, les larmes aux yeux, un cantique qu'il avait composé : « Il faut mourir, pécheur ! etc. » On trouva dans sa cassette sept mille louis d'or, et vingt mille écus en argent. Aussi Senecai, qui lui fit une épitaphe dans laquelle, après l'avoir comparé à Arion, à Orphée et à Amphion, ajoutait : « Plus habile qu'Amphion, qui n'assemblait que des pierres par ses accords, il a fait par les siens un riche amas de plus précieux métaux. » Santeul lui en fit une autre, dont le sens est : *O mort ! nous savions que tu étais aveugle, mais, en frappant Lulli, tu nous as appris que tu es sourde.* Lulli fut enterré à Paris dans l'église des Petits-Pères, où sa veuve lui fit élever un magnifique mausolée. La mort y paraît, tenant un flambeau renversé d'une main, et soulevant de l'autre un rideau placé au-dessus du buste de Lulli. Il est maintenant au Musée des monumens français. Ce grand artiste formait lui-même ses musiciens et ses acteurs. Son oreille était si fine, que, d'un bout du théâtre à l'autre, il dis-

tinguait le violon qui jouait faux. Dans son premier mouvement de colère, il brisait l'instrument sur le dos du musicien : la répétition faite, il l'appelait, lui payait son instrument plus qu'il ne valait, et l'emmenait dîner avec lui. Lulli avait l'enthousiasme du talent, sans lequel on n'obtient pas de grands succès. Il était extrêmement gai. Molière le regardait comme un excellent pantomine, et lui disait assez souvent : « Lulli, fais-nous rire. » Il conserva sa gaité jusqu'à ses derniers instans. Le chevalier de Lorraine étant venu le voir, madame Lulli lui fit des reproches d'avoir déterminé la maladie de son mari en l'enivrant. « Tais-toi, lui dit le malade, si monsieur le chevalier m'a enivré le dernier, je veux, si j'en échappe, que ce soit lui qui m'enivre le premier. « Ayant été anobli par Louis XIV, qui l'aimait beaucoup, il obtint encore de ce prince d'être reçu secrétaire à la chancellerie, malgré l'opposition de tous les membres de cette compagnie, et depuis il se fit toujours appeler monsieur *de Lulli*. On a dit, mais sans beaucoup de vraisemblance, que Louvois lui reprochait sa témérité, de briguer une place dans un corps auquel ce ministre était associé, lui qui n'avait d'autre recommandation que celle de faire rire. » Eh! têtebleu, répondit Lulli, vous en feriez autant si vous le pouviez. » Il parlait presque toujours avec la même franchise. Un seigneur de la cour le blâmant de ce qu'il n'était pas prêt à commencer l'opéra, quoique le roi fût arrivé : « Le roi, dit-il, est le maître, il peut attendre. » Un auteur lui avait donné un prologue d'opéra à examiner : « Il n'y a, dit-il, dans cet ouvrage, qu'une lettre de trop ; au lieu de fin du prologue, il devrait y avoir : Fi du prologue. » On attribue le même bon mot à Piron. Lulli avait fait un air de prédilection pour un opéra, on le lui prit pour un oratorio qu'on devait chanter à une messe. Lorsqu'il l'entendit, il s'écria : « Ah ! mon Dieu, je vous demande pardon ; mais je ne l'avais pas fait pour vous. » Senecai, dont nous avons quelques poésies, a tracé ce portrait de Lulli, dans une lettre qu'il supposa écrite des Champs-Élysées, peu de temps après la mort de ce musicien. « Sur une espèce de brancard, composé grossièrement de plusieurs branches de laurier, parut, porté par douze satyres, un petit homme d'assez mauvaise mine, et d'un extérieur fort négligé. De petits yeux bordés de rouge, qu'on voyait à peine, et qui avaient peine à voir, brillaient en lui d'un feu sombre, qui marquait tout ensemble beaucoup d'esprit et beaucoup de malignité. Un caractère de plaisanterie était répandu sur son visage, et certain air d'inquiétude régnait dans toute sa personne. Enfin sa figure entière respirait la bizarrerie ; et quand nous n'aurions pas été suffisamment instruits de ce qu'il était, sur la foi de sa physionomie nous l'aurions pris sans peine pour un musicien. » Il eut des torts avec le bon Lafontaine, qui s'était laissé engager à faire un opéra que Lulli devait mettre en musique. Le poète de la nature, se voyant joué, céda, en enfant piqué, au premier mouvement de son ressentiment, et dans cet accès passager, il enfanta une satire contre le musicien floren-

tin, la seule qui soit échappée à sa plume sans fiel, et où perce toujours ce ton de bonhomie qu'on forçait à devenir aigre. Madame de Sévigné en fait l'éloge le plus flatteur, sous le rapport des talens, dans sa lettre du 4 mai 1672, où elle rend compte de la pompe funèbre du chancelier Séguier : « Pour la musique, dit-elle, c'est » une chose qu'on ne peut ex» pliquer : Baptiste avait fait un » dernier effort de toute la musi» que du Roi. Ce beau *Miserere* » y était encore augmenté. Il y » eut un *Libera*, où tous les » yeux étaient pleins de larmes, » je ne crois pas qu'il y ait une » autre musique dans le ciel. » On a de Lulli, en grands opéras : *Cadmus*, *Alceste*, *Thésée*, *Atys*, *Psyché*, *Bellérophon*, *Proserpine*, *Persée*, *Phaéton*, *Amadis*, *Roland*, *Armide*, *Isis*, tragédies en cinq actes. Ce fut après avoir entendu ce dernier ouvrage, que Louis XIV, enchanté, fit rendre un arrêt du conseil, par lequel il fut permis à tout gentilhomme de chanter à l'opéra, sans déroger. Le parlement enregistra cet arrêt sans opposition. L'opéra d'Armide ne réussit pas à la première représentation ; Lulli le fit jouer pour lui seul ; le roi, apprenant cette singularité, jugea que l'ouvrage devait avoir du mérite : il en ordonna une seconde représentation, qui fut extrêmement applaudie de la cour et du public. On doit encore à Lulli les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, *Acis et Galatée*, pastorales en trois actes : *le Carnaval*, mascarades et entrées ; le *Triomphe de l'Amour*, ballet en vingt entrées; l'*Idylle de la paix*, et l'*Églogue de Versailles*, divertissement; le *Temple de la Paix*, ballet en six entrées. Outre ces pièces, Lulli a fait de plus la musique d'environ vingt ballets pour le roi, comme celle des *Muses*, de l'*Amour déguisé*, de la *Princesse d'Élide*, etc. C'est aussi de de lui qu'est la musique de l'*Amour médecin*, de *Pourceaugnac*, du *Bourgeois gentilhomme*, etc. On a en outre de ce musicien des suites de *Symphonies*, des *Trios* de violon, et plusieurs motets à grand chœur. Lulli peut passer pour le véritable fondateur de notre grand opéra, mais il faut convenir aussi que Quinault en partage la gloire avec lui, malgré tout ce que Boileau dit de ce poète, et des *lieux communs* :

Que Lulli réchauffa des sons de sa musique.

Ce célèbre compositeur avait épousé la fille de Lambert, célèbre musicien français. Il en eut trois fils, qui marchèrent de loin sur ses traces.

LULLIN (Amédée), né à Genève en 1695, y fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique en 1737. Depuis 1726 il était agrégé au corps des pasteurs de cette ville, à titre de surnuméraire ou honoraire. Disciple de Bénédict Pictet et de Jean-Alphonse Turretin, il marcha dignement sur les traces de maîtres aussi distingués. Aux dons de la fortune, et à une figure agréable il joignait les plus rares qualités de l'esprit et du cœur. Il n'a rien publié pendant sa vie; on a imprimé après sa mort, arrivée en 1756, 2 vol. de ses *Sermons*, in-8°, Genève, 1770. Il tient une place honorable parmi les prédicateurs. Son éloquence est celle du sentiment, il avait tous les avantages extérieurs

pour en assurer le succès. Lullin a enrichi par son testament la bibliothèque publique de Genève du don de la sienne.

LULLIN DE CHATEAUVIEUX (MICHEL), agronome, né à Genève en 1695, plusieurs fois premier syndic de la république, mort en 1781, dirigea particulièrement son administration vers la protection et l'encouragement des arts. Il aimait à se délasser avec le premier de tous, l'agriculture. « Cincinnatus dans les conseils, il l'était encore à la campagne », a dit de lui l'illustre Charles Bonnet. Il a laissé un vol. in-8° d'*Expériences et réflexions sur la culture des terres, faites aux environs de Genève en* 1754, 1755 *et* 1756, in-8°. — J. André LULLIN DE CHATEAUVIEUX, son frère, né le 28 juin 1728, servit en France sous le maréchal de Saxe, et pendant la guerre de sept ans. il devint colonel-propriétaire d'un régiment suisse, et lieutenant-général. Il est mort le 22 février 1815.

LUMAGUE (la vénérable mère MARIE DE), institutrice des filles de la Providence, née à Paris, le 29 novembre 1599, prit pour directeur le P. Lebrun, fameux dominicain, qui lui fit faire de grands progrès dans la vie spirituelle. Elle entra dans l'ordre des capucines, mais elle fut ensuite obligée d'en sortir, à cause de la faiblesse de sa santé. Elle épousa, en 1617, François Pollalion, résident de France à Raguse. Devenue veuve peu de temps après, elle se consacra à l'éducation d'une fille qu'elle avait eue de son mariage, puis fut nommée dame d'honneur et gouvernante des enfans de la duchesse d'Orléans. Après avoir terminé l'éducation des jeunes princesses, elle se consacra à la retraite et fonda l'institut des filles de la Providence, à l'instigation de Saint Vincent de Paul. Elles étaient chargées d'instruire les pauvres enfans dans les campagnes; elles étaient au nombre de trente-trois et étaient distribuées dans les villages aux environs de Paris. La reine-régente prit cet institut sous sa protection. Mme de Lumague contribua encore à plusieurs autres établissemens pieux et utiles, et mourut à Paris, le 4 septembre 1657. Il existe plusienrs Vies de cette dame charitable.

LUMBISANO (HORACE), médecin napolitain, né à Coriolano en Calabre, vers la fin du 16e siècle, professa la philosophie et la médecine à Naples. On a de lui plusieurs ouvrages dont les principaux sont : I. *De febribus libri III; de Pesti libri IV; De terrâ prout pestis causa est disputatio*, Naples, 1629, in-4°. II. *Conciliationes et decisiones medicæ*, ibid., 1629, in-4°.

LUMIAREZ (le comte DE), académicien espagnol, né vers le milieu du 18e siècle, étudia principalement la numismatique. On a de lui un livre sur les *Anciennes médailles d'Espagne*, 1773. II. Des recherches *sur la ville de Sagunte*. III. Un ouvrage semblable sur celle d'Alicante, etc.

LUMINA. *Voy.* POULLIN.

LUMLEY (JEANNE), dame anglaise, célèbre par son esprit, fille aînée et cohéritière de Heuri Fitz-Allan, comte d'Arundel, et première femme du lord Jean Lumley, mourut en 1620. Cette dame a traduit du grec en latin *trois Oraisons d'Isocrate*, dont on conserve encore le manuscrit à la bibliothèque de Westminster. Elle a encore traduit en anglais l'*Iphigénie d'Euripide*.

LUNA (Alvaro de), connétable de l'ordre de Castille, et grand-maître de Saint-Jacques, premier ministre de Jean II, roi de Castille, eut une telle autorité, qu'il disposa presque de tout au dedans et au dehors du royaume. La puissance de ce favori semblait assurée et à l'abri de tout revers, même du caprice de son maître; mais son orgueil le perdit. Luna avait formé en son nom une compagnie de gardes, dont son fils naturel, don Pédro, avait le commandement. Non content de braver le prince Henri, héritier de la couronne, Luna en éclipsait presque le possesseur par son faste et sa magnificence. Henri profita d'un moment où l'union régnait entre son père et lui pour lui faire apercevoir l'indécence de la conduite de son favori. Le monarque ne s'occupa plus que des moyens d'opérer la perte de Luna. Don Alphonse de Vivars, grand-trésorier, et qui aspirait au ministère, travaillait constamment à perdre le connétable; mais celui-ci s'en aperçut et résolut d'en tirer vengeance. Il invita ses amis à se réunir chez lui au haut d'une tour, et Vivars s'y étant rendu avec les autres convives, le connétable le fit saisir et précipiter en bas, où il fut mis en pièces. Le roi, indigné de tant d'audace, nomma une commission pour lui faire son procès. Il fut condamné à la peine de mort. A son arrivée sur la place du marché à Valladolid, où l'échafaud était dressé, il y monta d'un pas assuré, et avoua qu'il était justement puni; puis ayant aperçu l'écuyer du prince des Asturies : « Beneza, lui dit-il, dites à votre maître, de ma part, qu'il fera bien de ne pas suivre l'exemple de son père, dans sa manière de récompenser ses vieux serviteurs. » Considérant ensuite le billot sur lequel il devait poser sa tête, il ajouta : « Aucun genre de mort ne saurait être honteux pour quiconque la supporte avec courage; on ne peut pas non plus la regarder comme prématurée quand on a été longtemps à la tête des affaires, et qu'on les a conduites avec autant de succès que de dignité. » Après ce discours, il présenta sa tête à l'exécuteur, et reçut le coup fatal le 5 ou le 7 juin 1543. Son corps décapité fut exposé pendant plusieurs jours à la vue du peuple. Ses trésors avaient été confisqués, il fallut avoir recours à la charité publique pour le faire enterrer. —Luna (Napoléon de), né à Pérouse, vint en France, où il devint secrétaire du roi, et interprète pour la langue italienne. On a de lui : I. *Il Fantasmo amoroso*, tragi-comédie, traduite de Quinault, Pérouse, 1677. II. *La Scuola delle mogli*, Bologne, Monti, 1680, in-12. Il avait aussi traduit l'*Astrate* de Quinault.

LUNA (Fabrice), napolitain, vécut dans le 16ᵉ siècle. On a de lui un *Vocabulario di* 3000 *voci toscane del furioso Boccaccio, Petrarca, e Dante*, Naples, 1536. Quoique ce soit un des premiers ouvrages écrits sur cette matière, il n'est pas indigne de fixer l'attention des lecteurs; il contient quelques morceaux de poésie de différens auteurs, tels que Louis Tansillo, Dragonetto, Bonifacio, etc., et c'est peut-être la meilleure partie de ce Vocabulaire. On lui doit encore un livre de poésies latines, intitulé *Sylvarum, Elegiarum et Epigrammatum*, Naples, 1554. Luna mourut dans sa patrie en 1559.

LUNA (Michel ou Miguel de), interprète du roi Philippe II pour la langue arabe, a traduit de cet idiome en espagnol l'*Histoire du roi Rodrigue*, composée par Abulcacim - Tarif - Abentarique. Cette version fut imprimée pour la quatrième fois à Valence en 1646. Il a encore traduit de l'arabe en espagnol, *Histoire des deux conquêtes d'Espagne par les Maures*, composée par Abulcacim-Tarif-Abentarique, dont nous avons deux versions françaises ; la première par Leroux, Paris, 1680, 2 vol. in-12, et la seconde par dom Lobineau, Paris, 1708, in-12.

LUNARDI (Octave-Joseph), né à Lucques, le 19 janvier 1710, jésuite en 1725, professa la philosophie dans quelques colléges de sa province, et au collége romain, et fut préfet des études au collége écossais, où il mourut vers 1768. On a de lui : I. *Theses ex universâ philosophiâ selectæ publicâ ad disputandum propositæ*, etc. *Accedit dissertatio physica de naturali electricismo, ejusque ad auroram borealem applicatione*, Romæ, 1755. II. *Theses ex universâ philosophiâ selectæ*, etc. *Accedit dissertatio physica de meteoris à naturali electricismo pendentibus*, Romæ, 1755.

LUND (Charles), professeur en droit à l'université d'Upsal, né à Jonkoping en 1638, mourut le 22 février 1715. Ses principaux ouvrages, sont une *Histoire du droit de Suède*, et une *Histoire du droit romain, civil et canonique*. On lui doit encore, *De Origine majestatis civilis*, Upsal, 1692. II. *Commentarius in jus vetus Uplandicum*, Upsal, 1700, in-fol., etc. — Lund (Daniel), professeur de langues orientales à Upsal, et évêque de Strengnes, né en 1666, mort le 25 décembre 1747, a publié un grand nombre de dissertations académiques.

LUNDBERG, peintre suédois, renommé pour la beauté de ses portraits, obtint la place d'intendant de la cour, et mourut à Stockholm en 1787, à 91 ans.

LUNDORPIUS (Michel-Gaspard), écrivain allemand, a continué l'*Histoire de Sleidan*, mais d'une manière fort inférieure. Cette continuation, qui est en 3 volumes, va jusqu'à l'an 1609. On a encore de lui : I. *Acta publica*. II. Des notes sur Pétrone, sous le nom supposé de George Erhard. Il a traduit de l'allemand en latin, *Idea reformandi antichristi*, par Jean de Munster, Venise, 1625, in-4°.

LUNE (Pierre de). *Voy.* Benoît XIII, antipape.

LUNEAU de BOISJERMAIN (Pierre-Joseph-François), savant instituteur et littérateur médiocre, né à Issoudun en 1732, de parens aisés, cultiva de bonne heure les belles-lettres. Les connaissances qu'il desirait d'acquérir ne se bornaient point à sa propre instruction ; il avait uniquement pour but de les rendre utiles aux autres. C'est en conséquence de ce principe qu'il a publié un grand nombre d'écrits estimés, clairs et utiles sur la littérature et l'étude des diverses langues. Telle en est la nomenclature : I. *Discours sur une nouvelle manière d'apprendre la géographie*, 1759, in-12. II. *Cours d'histoire et de géographie*, 1760, 2 vol. in-12. III. *Elite de poésies fugitives*, 1764, Londres, 5 vol. in-12. Ce recueil a eu quelque succès. IV. *Mémoires sur l'Encyclopédie*,

1772, in-4°. V. *Les vrais Principes de la lecture et de l'orthographe.* Cet ouvrage, commencé par Viard, a obtenu un grand nombre d'éditions. La plus complète est celle de 1783, 4 vol. in-8°. VI. *Almanach musical.* Luneau l'a publié pendant trois ans, 1781, 1782 et 1783. VII. *Cours de langue italienne*, 1783, 3 vol. in-8°, et 1 in-4°. VIII. Autre de la langue anglaise, 1787, 2 vol. in-8°, et 3 v. in-4°. IX. Autre de la langue latine, 1787, in-8°. X. *Observations sur l'amélioration dans le service des postes*, 1793, in-8°. XI. *Cours de Bibliographie*, 1788, in-8°. On lui doit encore une édition de Racine, qui a paru avec des commentaires, en 1769, 7 vol. in-8°. Luneau doit en partie sa réputation à cette édition. Elle est bien exécutée, et les curieux la recherchent. Le commentaire, qui a été réimprimé séparément, est l'ouvrage de plusieurs écrivains. La Vie de Racine seulement est revendiquée par l'éditeur. Laharpe et Geoffroi ont donné des observations sur Racine plus approfondies et souvent plus justes que celles de Boisjermain, ou de ses coopérateurs. Ce laborieux écrivain, mort subitement le 2 décembre 1801, avait un caractère prononcé. Il montra du courage dans plusieurs circonstances difficiles, et surtout pendant la révolution. Son imagination active était sans cesse occupée de plans d'améliorations. Son dernier ouvrage, relatif au commerce de la librairie, en fournit une preuve. On lui reproche, avec raison, de montrer souvent trop de confiance dans ses projets et ses opinions. En dernier résultat, si Luneau n'a pas enrichi la littérature française d'ouvrages marquans, il a fait servir ses connaissances littéraires à préparer de bons littérateurs.

LUNGHI (MARTINO), architecte, né à Vigin, dans le Milanais, de simple tailleur de pierre, devint, à force d'études, un bon architecte. Il bâtit, par l'ordre de Grégoire XIII, la partie du palais de *Monte-Cavallo*, appelée *la Tour des Vents.* Il construisit *la Chiesa Nova* pour les Pères de l'Oratoire, dont la façade ne fut élevée que long-temps après lui, mais exécutée sur son plan, la façade de l'église des Convertis, au Cours, et celle de la Consolation. Il éleva le campanile du Capitole, répara l'église de Sainte-Marie in Transtevère, le palais des ducs d'Altemps, à l'*Apollinara*, et construisit le palais du prince Borghèse, qui passe pour un des plus beaux édifices de cet architecte. Lunghi mourut en 1619, laissant un fils, Onorio, qui suit.

LUNGHI (ONORIO), architecte, fils du précédent, né en 1569, et élève de son père, se rendit bientôt célèbre; mais le mal qu'il disait perpétuellement des architectes de son temps, l'en fit détester. Le *Chœur* et le *grand Autel* de l'église de Saint-Paul, hors des murs, la cour, la galerie et le belvédère du palais Vorospi, l'Eglise de Sainte-Marie-Libératrice, à Campo-Vaccino, celle de Saint-Charles, au Cours, sont de cet artiste, ainsi que beaucoup d'autres édifices construits à Bologne, à Ferrare, en Toscane et à Naples. Il a fait beaucoup de dessins pour différens pays de l'Europe : il possédait à un haut degré l'architecture militaire, était très-savant dans le droit, et connaissait très-bien les auteurs grecs et latins.

Onorio Lunghi mourut en 1619, laissant un fils, Martin, qui suit.

LUNGHI (Martino), le jeune, architecte, fils du précédent, construisit plusieurs édifices en Sicile, à Naples, à Venise, à Milan. Il fit élever à Rome la façade de l'église de Saint-Antoine des Portugais et de Saint-Anastase, répara l'église de Saint-Adrien, et donna le dessin de Notre-Dame *dell' Orto*. Le grand autel de Saint-Charles *al Corso* est de lui; l'escalier du palais, aujourd'hui Vorospi, qu'il fit pour le cardinal Gaëtan, passe pour son meilleur ouvrage. Cet architecte est en général médiocre, et son goût bizarre l'a fait écarter des règles, du reste, Martin Lunghi, grand légiste, homme savant, mais d'un caractère fier, épineux et entêté, se fit mettre en prison pour ses inconséquences et pour des propos audacieux contre le pape. Il mourut en 1657. Il fit imprimer un volume de poésies. (*Poesie amorose, sacri, varie*, Naples, 1642, in-8°.)

LUNIG (Jean-Christian), compilateur et diplomate allemand, né le 14 octobre 1662, à Schwalenberg, dans le comté de Lippe, mort le 14 août 1740, secrétaire de la ville de Leipsick. On a de lui un grand nombre d'ouvrages: I. *Litteræ procerum Europæ, ab anno* 1552, *ad* 1712, 3 vol. in-8°. II. *Orationes procerum Europæ*, ibid., 1713, 3 vol. in-8°. III. *Chancellerie de l'empire Germanique*, ibid., 1714, 18 vol. in-8°. IV. *Codex Augusteus*, Francfort, 1724-32, 4 vol. in-fol.; ouvrage rare et estimé.

LUPI (Antoine-Marie), littérateur, et l'un des meilleurs antiquaires italiens de son temps, né à Florence, le 14 juillet 1695, se fit jésuite en 1711, devint professeur de philosophie à Macerata, substitut de l'assistance de l'Italie à Rome, et fut chargé de la direction du collége Tolommei à Sienne, et du séminaire romain. Envoyé à Palerme en 1733, pour donner plus d'extension au collége des nobles, créé depuis cinq ans, il y occupa les emplois de professeur de rhétorique et de préfet des études, se distingua par les soins qu'il donna aux jeunes gens confiés à ses soins, et y mourut le 3 novembre 1737, âgé de 42 ans. Egalement versé dans la connaissance de l'histoire, de la philosophie, des mathématiques, et de presque toutes les branches d'instruction, il se livra par goût à l'étude de l'antiquité. On a de lui: I. *Dissertatio et animadversiones ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium*, Panormi, 1714, in-fol. II. *Due Discorsi accademici, il primo d'ell' anno, il secondo del giorno della nascità di Gesu Cristo, recitati nella accademia de' Pastori Ercini in Palermo*. Ces deux Discours sont insérés dans la *Raccolta Calogeriana*, etc., tom. 22, pag. 93. III. *Discorso accademico nell' acclamazione del nuovo arcipastore dell' accademia degli Ercini, recitato gli 16 settembre* 1736, inséré dans le recueil déjà cité, tome 24, page 383. IV. *Notizie di San Innocenzio fanciullo e martire*, Palerme, 1737, in-4°. V. *Orazione del funerale del signor marchese D. Casimiro Drago e Chiafallon*, etc., Palerme, 1736, in-4°. VI. *Theses historicæ, chronologicæ etc., ad vitam Sancti Constantini Magni, imperatoris Augusti, pro disputatione habendâ in regali collegio Carolino*

nobilium, Panormi, 1736. Ces thèses furent réimprimées à Florence en 1749 par le P. Zaccaria, avec une dissertation *de Inventione sanctæ crucis*, et une épître dédicatoire au père Jean-Baptiste Roberti. VII. *Dissertazioni e Lettere filologiche antiquarie, adornate di note, memorie e figure*, Arezzo, 1753, in-8°. VIII. *Dissertazioni, lettere, ed operette con giunte, ed osservazioni*, Faenza, 1785, in-4°, 2 volumes avec figures. L'éditeur a mis en tête de ce recueil une notice de la vie et des écrits du père Lupi; et il y a joint les témoignages honorables rendus à sa science, par les plus doctes antiquaires de son temps, Gori, Lami, Georgi, Corsini, Zoëga, etc., etc. On trouve aussi une Vie de Lupi dans les *Memorabilia Italorum erud., præst.*, 1747, de Lami.

LUPI (Flaminio), jésuite, professeur de rhétorique et lecteur du collége des Nobles à Brescia, où il mourut le 22 octobre 1705, âgé de 64 ans, avec la réputation d'un homme pieux et savant, donna: I. *Mariæ filiæ Dei primogenitæ vita*. *Mariæ Elisabeth filiæ Leopoldi I, Cæsaris Augusti primogenitæ centum elogiis in exemplar propositæ*, Placentiæ, 1687: Brixiæ, 1701. II. *Ludovicus magnus, Francorum rex, heroico metro, attextisque notis expressus*, Brixiæ, 1700, in-4°. Ce poème, fait à la louange de Louis XIV, mérita à l'auteur une médaille d'or.

LUPI (Mario), savant philologue, chanoine et primicier de la cathédrale de Bergame, sa patrie, camérier d'honneur du pape Pie VI, naquit d'une famille noble, le 14 mars 1720. Après avoir fait ses études dans sa patrie, et au collége Cerasoli à Rome, il se livra avec ardeur à l'étude de l'histoire ecclésiastique et de la diplomatie, et y acquit la réputation d'un profond savoir. Lupi devint membre de l'Académie des *Eccitati* de Bergame, et mourut dans cette ville le 7 novembre 1789. On a de lui: I. *De notis chronologicis anni, mortis, et nativitatis D. N. J. Christi dissertationes duæ*, Romæ, 1744, in-8°, dédiées à Benoît XIV. II. *Codex diplomaticus civitatis et ecclesiæ Bergomensis, notis et animadversionibus illustratus, volumen primum. Præcedit prodromus historico-criticus de rebus Bergomatium à declinatione Romani imperii ad sæculum octavum*, Bergomi, 1784, in-fol. L'Italie a peu d'ouvrages de ce genre qui puissent lui être comparés. L'Histoire de Bergame, ainsi que celle de la plupart des villes d'Italie, couverte d'épaisses ténèbres, est, dans cet ouvrage, éclaircie et purgée de fables, classée avec ordre et méthode, étayée de documens, et mise enfin dans un état tel qu'on pourrait l'écrire sans beaucoup de travail. III. *De parochiis ante annum Christi millesimum dissertationes tres*, Bergomi, 1788, in-4°. Lupi a laissé des ouvrages manuscrits, parmi lesquels on distingue: I. *Dialogo, in cui si dimostra esser Dante capo de' moderni filosofi*. II. *Dialogo, in cui s'insegna il modo d'istruire i fanciulli nelle scuole*. III. *Due dissertazioni intorno a' sentimenti d'Aristotile riguardanti la catt ca religione*. IV. *Due dissertazioni sopra i testimonj de' gen-*

titi intorno a Gesù Cristo. V. *Dissertazione filosofica intorno al suono.* VI. *Discorso accademico, con cui si persuade lo studio dell' antichità de' bassi secoli.* VII. *La genealogia de signori conti Svardi di Bergamo.*

LUPICIN (Saint), l'un des fondateurs de l'abbaye de Condat, connue sous le nom de Saint-Oyan de Joux, puis sous celui de Saint-Claude, fut un des plus illustres évêques de Besançon. Né au commencement du 5ᵉ siècle, dans le pays des Sébusiens (le Bugey), il s'engagea d'abord dans les liens du mariage, puis il alla rejoindre Saint Romain, son frère, dans une des plus affreuses solitudes du Mont-Jura, où les deux frères fondèrent les monastères de Condat et de Leucone. Il mourut en 480, le 21 mars, jour où l'Eglise célèbre sa fête. On trouve sa vie dans le recueil des Bollandistes.

LUPICINA (Flavia-Ælia-Martia-Euphemia), fut achetée par l'empereur Justin, qui en fit bientôt son épouse. Née dans la condition la plus obscure, elle ne parut point indigne du rang où elle fut appelée, par sa douceur unie à beaucoup de fermeté. Elle mourut avant Justin; mais tant qu'elle vécut, Justinien, neveu de ce dernier, et qui lui succéda à l'empire, n'osa point s'unir à Théodora, dont les mœurs dépravées et le caractère ambitieux avaient excité la haine publique.

LUPICINI (Antoine), Florentin, astronome et architecte, florissait dans le 16ᵉ siècle. On a de lui : I. *Discorso sopra la fabbrica ad uso delle nuove verghe astronomiche*, Florence, 1582, II. *Breve discorso sopra la riduzione dell' anno, ed emendazione del calendario*, Florence, 1578. III. *Discorsi d'architettura militare.* IV. *Discorsi sopra si i ripari del Po, e d'altri fiumi, che gli argini di terra posticcia*, Florence, 1586.

LUPIS (Antoine), né à Molfetta dans le 17ᵉ siècle, a laissé plusieurs ouvrages : *La Faustina; il Postiglione; la Valige smarrita; il Teatro aperto; il Maestro universale della corte*, etc.

LUPSET (Thomas), professeur de rhétorique du collége du Christ à Oxford, né en 1496, à Londres, d'un orfévre de cette ville, mort à la fleur de l'âge, en 1532, a laissé : I. *Traité de la charité.* II. *Exhortations aux jeunes gens pour les exciter à se bien conduire.* III. *Traité pour apprendre à bien mourir*, Londres, 1544 et 1560, in-8°. IV. Plusieurs *Traductions* d'ouvrages ascétiques. V. Des *Lettres.*

LUPUS. *Voy.* Loup (Saint).

LUPUS - SERVATUS. *Voy.* Loup et Wolf.

LUPUS-PROTOSPATA, chroniqueur, né dans la Pouille, ainsi nommé de sa charge de premier capitaine des gardes, vivait vers la fin du 11ᵉ siècle : il écrivit une Chronique de ce qui s'était passé de plus mémorable dans le royaume de Naples, depuis l'an 860 jusqu'en 1103; elle est intitulée : *Chronicon breve rerum in regno Neapolitano gestarum ab anno* 860 *ad* 1102. Antoine Caracciolo, théatin, fut le premier qui la fit imprimer en 1626, avec une continuation d'un auteur inconnu, qui finit en 1516, et la chronique de Hérempert et

de Falcon de Bénévent. Elle fut réimprimée ensuite dans les *Rerum Italicarum scriptores* de Muratori, t. 5, sous le titre : *Lupi Protospatæ rerum in regno Neapolitano gestarum ab anno salutis* 869 *usque ad* 1103; *breve chronicon*.

LUPUS (JACQUES), plus probablement *Lobo*, était précepteur d'Emmanuel, roi de Portugal; il publia à Paris, en 1492, les *Synonyma Isidori de homine et ratione*. Ce sont des synonymes de sentences et de moralités.

LUPUS ou WOLF (CHRÉTIEN), ainsi nommé, parce que son nom de famille, Wolf, signifie loup, né à Ypres en 1612, entra dans l'ordre des augustins. Lupus enseigna la philosophie à Cologne, puis la théologie à Louvain. Il exerça ensuite les premières charges de son ordre dans sa province. Le pape Clément IX voulut lui donner un évêché, avec l'intendance de sa sacristie ; mais le P. Lupus, préférant l'étude et le repos, refusa constamment l'un et l'autre. Innocent XI et le grand-duc de Toscane lui donnèrent aussi des marques publiques de leur estime. Il mourut à Louvain en 1681. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : I. De savans *Commentaires sur l'histoire et sur les canons des conciles*, 1665 - 1673, 5 vol. in-4°. II. Un *Traité des appellations au saint-siège*, in-4°, contre Quesnel, et où l'auteur adopte quelques opinions des ultramontains. III. Un *Traité sur la contrition*, in-4°, Louvain, 1666, aussi savant que solide. IV. *Recueil de lettres et de manumens concernant les conciles d'Éphèse et de Chalcédoine*, 2 vol. in-4°, Louvain, 1682. V. Un *Recueil des lettres de Saint Thomas de Cantorbéry, précédées de sa Vie*, Bruxelles, 1682, in-4°. VI. Un *Commentaire* sur les rescriptions de Tertullien. VII. *Apologia pro animâ ovi sensitivâ*, Cologne, 1659, in-4°. VIII. *Apologia altera adversùs Marpurgenses*, Cologne, 1641, in-4°. IX. Un grand nombre de *Dissertations*, etc. Tous ces ouvrages, en latin et pleins d'érudition, ont été réunis à Venise, en 4 vol. in-fol., 1724, par les soins du P. Thomas Philippino de Ravenne, augustin.

LURAGO (ROCH), né à Pelsopra, terre de la vallée d'Inselvi dans le Comasque, architecte ingénieux, mais bizarre, ainsi que l'atteste le palais Doria Tursi à Gênes, remarquable d'ailleurs par sa vaste étendue, ses sculptures, etc. Il fut choisi par Pie V pour construire l'église et le couvent des dominicains à Bosco, lieu de sa naissance. Le cardinal Ghislieri, neveu du souverain pontife, charmé de l'ouvrage de Lurago, l'appela à Rome ; mais il préféra rester à Gênes, où il mourut en 1590.

LURBÉ (GABRIEL DE), en latin *Lurbæus*, avocat, né à Bordeaux, et procureur syndic de cette ville, où il est mort en 1613. Les écrits qu'il a laissés sont relatifs à l'histoire de son pays, ils ont tous le mérite d'une utilité locale. Le principal et le plus connu est la *Chronique bourdeloise*. Cet ouvrage, écrit avec beaucoup de sécheresse et sans aucune critique, est le premier, en ce genre, qui ait été publié à Bordeaux. Il suppose, dans son auteur, de grandes recherches, pour réunir les matériaux qui

étaient épars dans beaucoup de livres et de manuscrits. C'est la base de l'histoire de cette ville. Les trois premiers continuateurs de de Lurbe ont encore montré moins de talens que lui, car ils ont compilé laconiquement et en style de gazette les additions qu'ils y ont faites, négligeant trop souvent les faits vraiment historiques, pour les remplacer par des détails oiseux ou d'un mince intérêt. Les travaux des uns et des autres mériteraient une refonte totale. Elle avait été proposée en 1797 par M. Bernardau, avocat à Bordeaux. Il s'est borné à publier la continuation des *Chroniques bordeloises*, (*Burdigalensium rerum chronicon ad annum* 1584, Bordeaux, 1589, in-4°.) pour le 18e siècle, dans un ouvrage intitulé : *Annales politiques, littéraires et statistiques de Bordeaux, divisées en 4 parties*, Bordeaux, 1803, 1 vol. in-4°, avec fig. On doit à de Lurbe : I. *Burdigalensium rerum chronicon*, Bordeaux, 1590, 1 vol. in-4°. Cette édition passe pour un chef-d'œuvre du célèbre imprimeur Simon Milanga. II. *Chronique bordelaise*, traduite en français et augmentée par l'auteur, Bordeaux, 1594, in-4°. Il existe une édition de 1619 continuée et augmentée par Darnal. (*V.* ce nom.) Elle contient deux discours de Lurbe, l'un sur la conversion du roi, et l'autre sur des antiquités trouvées hors de la ville. Celui-ci est accompagné de quelques figures gravées en bois. III. *Anciens et nouveaux statuts de Bordeaux*, 1612, in-4°. IV. *Discours sur l'apparition des colombes lors de la conversion du roi, et sur les antiquités trouvées à Saint-Severin*, Bordeaux, 1594, in-4°. V. *Lurbæi Garumna, seu de fluviis et urbibus Aquitaniæ*, Bordeaux, 1593, 1 vol. in-8°. VI. *De scholis litterariis omnium gentium*, Bordeaux, 1592, in-8°. VII. *De illustribus Aquitaniæ viris à Constantino ad nostra tempora libellus*, 1591, in-12. De Lurbe écrivait mieux en latin qu'en français, mais toujours en effleurant son sujet. Dans ce dernier ouvrage, très-inexact, qui concerne l'histoire littéraire de la Guienne, on n'y trouve qu'une notice superficielle sur 113 hommes les plus célèbres de cette province, tandis que l'auteur des *Annales de Bordeaux*, dont nous parlons plus haut, en fait connaître plus de 1500 dans le *Panthéon d'Aquitaine*.

LUSAC. *Voy.* LUZAC.

LUSARCHE. *Voyez* LUZARCHES.

LUSCINIUS OTHMAR, en allemand, *Nachtgall* (Rossignol), qui traduisit en latin, comme il se pratiquait alors parmi les savans, fut un littérateur estimé de son siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique, et en 1522 devint chanoine de l'église de Saint-Etienne de Strasbourg, sa patrie, où il mourut en 1535, dans un âge avancé. Il a laissé plusieurs écrits, dont voici les principaux : I. Des Traductions latines des *Symposiaques* de Plutarque, des *Discours d'Isocrate à Démonique et à Nicoclès;* d'Epigrammes grecques, etc., qui sont beaucoup plus fidèles qu'élégantes. II. Des *Commentaires sur l'Écriture sainte*. III. Un recueil de contes sous ce titre : *Joci ac sales*, imprimé pour la première fois à Augsbourg en 1524, in-8°, et plusieurs fois depuis. IV. *Exer-*

citium veteris artis super prædicabilia porphyrii, 1517 et 1518, in-4°. V. Une Traduction allemande de *Jacobi Fontani de bello Rhodio*, Augsbourg, 1518, in-4°. VI. *Musurgia, seu praxis musicæ*, Strasbourg, 1536, in-4° oblong. Livre extrêmement rare et orné d'estampes gravées en bois, représentant tous les instrumens de musique usités de son temps en France et en Allemagne. On lui doit encore une édition grecque et latine, fort rare et fort estimée, des *Dialogues des Dieux* de Lucien Strasbourg, 1515, in-4°, avec l'explication des mots grecs employés par Martial, laquelle se trouve encore dans quelques éditions de ce dernier, entre autres à la fin de celle de Lyon, 1547, in-8°.

LUSIGNAN (Gui de). *Voyez* Gui de Lusignan.

LUSIGNAN (Etienne de), de la branche de Lusignan qui régna de l'ile de Cypre, né à Nicosie en 1537, entré dans l'ordre de Saint Dominique et successivement évêque des Arméniens établis dans l'île de Cypre, et de Limisso, mourut en 1590; après avoir publié plusieurs ouvrages parmi lesquels on remarque celui intitulé: *Chorografia e breve istoria universale dell' isola di Cipro*, Bologne, 1573, et en latin, Paris, 1580. On lui doit encore: I. Plusieurs discours italiens, intitulés *Corone*, Padoue, 1577. II. *Histoire générale des royaumes de Hiérusalem, Cypre, Arménie et lieux circonvoisins*, Paris, 1579, in-4°. III. *Généalogie de la royale maison de Bourbon*, Paris, 1580, en tableau, in-fol.

LUSINGE. *Voy.* Lucinge.

LUSITANUS. *Voy.* Amatus.

LUSSAN (François d'Esparbès de). *Voy.* Aubeterre.

LUSSAN (Marguerite de), fille, selon les uns, d'un cocher et de la *Fleury*, célèbre diseuse de bonne aventure, et selon les autres, du prince Thomas de Savoie, frère du prince Eugène, et d'une femme dont on ignore le nom, née à Paris vers la fin de l'année 1682, reçut une éducation soignée. Le savant Huet, ayant eu l'occasion de la connaître, goûta son esprit, et l'exhorta, dit-on, à composer des romans. *L'Histoire de la comtesse de Gondès*, Paris, 1730, en 2 v. in-12, justifia le conseil de ce prélat. Il est vrai que si elle trouva un évêque aussi savant pour faire éclore et guider son imagination, elle rencontra un galant homme pour l'aider. Ce fut Ignace-Louis de la Serre, sieur de Langlade, auteur de neuf ou dix opéras, entre autres de celui de *Pirame et Thisbé* Il dirigea le premier ouvrage de Mlle de Lussan, et ajusta la charpente qu'il n'aurait pu imaginer. Il vécut toujours avec la plus grande intimité avec elle, et cette liaison ne finit qu'avec la vie de la Serre, qui mourut âgé de près de 100 ans. Elle commença par avoir pour lui des sentimens qui passaient les bornes de la reconnaissance. Elle fit croire ensuite par la continuité de ses attentions, qu'il était son mari; on se trompait, Mlle de Lussan, enchantée du caractère de la Serre, avait fait son ami de son amant. Il fut toujours pour elle ce qu'un père respectable est pour sa fille la plus tendre. La Serre, bon gentilhomme de Cahors, avait une belle ame et des mœurs très-douces. Il était né avec 25,000 liv. de rente qu'il perdit au jeu. Il voulut de-

venir poète, et joua de malheur. Heureusement pour M[lle] de Lussan c'était un excellent critique, et réellement un homme de goût et de bonne compagnie. Son peu de talent a écarté le soupçon qu'il fût l'auteur des romans de son amie; mais la gloire qu'elle en a retirée n'a pas toujours été pure et sans mélange. On attribue à l'abbé de Boismorand les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, en 6 vol. in-12, qui, publiées en 1733, ont été souvent réimprimées depuis. C'est sans contredit le meilleur ouvrage qui ait paru sous le nom de M[lle] de Lussan. Cette agréable romancière était louche et brune à l'excès. Sa voix, son air n'appartenaient point à son sexe, mais elle en avait l'ame. Sensible, compatissante, pleine d'humanité, généreuse, capable de suite dans l'amitié, vive et gaie, elle eut des faiblesses; mais sa passion principale fut de faire de bonnes actions. Elle mourut à Paris, le 31 mai 1758, d'une indigestion, ou plutôt par suite de l'ignorance du chirurgien qui lui ordonna un bain parce qu'elle avait trop diné. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a d'elle : Les *Veillées de Thessalie*, Paris, 1741, 4 vol. in-12; Recueil de contes agréables, de fixions ingénieuses, souvent réimprimé. II. *Mémoires secrets et intrigues de la cour de France sous Charles VIII*, 1741, in-12. III. *Anecdotes de la cour de François I*, 1748, 3 vol. in-12. IV. *Marie d'Angleterre*, 1749, in-12. V. *Annales de la cour de Henri II*, 1749, 2 vol. in-12. VI. On a vu paraître aussi sous son nom l'*Histoire de la vie et du règne de Charles VI, roi de France*, 1753, 9 vol. in-12; l'*Histoire du règne de Louis XI*, 1755, 6 vol. in-12; et l'*Histoire de la dernière révolution de Naples*, 1756, 4 vol. in-12. Mais ces trois derniers ouvrages sont de Baudot de Juilly, le même qui, en 1696, donna l'Histoire de Charles VII, 2 vol. in-12; réimprimée en 1755. M[lle] de Lussan lui rendait la moitié du profit qu'elle retirait des livres qu'elle adoptait, et lui faisait cent pistoles de pension, de deux cents qu'elle avait obtenues sur le Mercure. VII. La *Vie de Louis Balbe Berton de Crillon*, 1757, 2 vol. in-12; ouvrage prolixe et mal écrit. Le défaut de précision est celui de presque tous les écrits de M[lle] de Lussan. Il y a de la chaleur dans ses romans; les évènemens y sont préparés et entremêlés avec art, les situations vivement rendues, les passions bien maniées; mais la nécessité où elle était d'entasser volumes sur volumes pour vivre, l'obligeait d'étendre ses récits, ce qui les rendit faibles et languissans.

LUSSAULD (Charles), docteur de la faculté de Montpellier, conseiller médecin de Louis XIV, a laissé: I. *Fonctionum fœtûs officiatium assertio, cum animadversionibus in contrariam exercitationem Philippi Le Houst*, Parisiis, 1748, in-4°, Niorti, 1651, in-8°; ouvrage rempli de conséquences fausses et d'explications puériles. II. *Apologie pour les médecins contre ceux qui les accusent de déférer trop à la nature, et den'avoir pas de religion*, Paris, 1663, in-12.

LUSSY (Charles Remi), provincial de l'ordre des capucins suisses, natif de Stantz, mort en

1755, a écrit la *Vie de Nicolas de Flue*, Lucerne, 1732, in-4°, en allemand ; ouvrage généralement estimé.

LUTATIUS. *Voy.* CATULUS.

LUTHARD (CHRISTOPHE), professeur de théologie, mort à Berne, sa patrie, en 1663, a donné divers traités de controverse ; et l'histoire des troubles de religion à Berne en 1528, 1660, in-fol.

LUTHER (MARTIN), le plus fameux hérésiarque du 16e siècle, né à Eisleben dans le comté de Mansfeld, le 10 novembre 1444, de Jean Luther ou Lauther, qui travaillait aux mines, fit ses études avec beaucoup de succès. La foudre ayant tué un de ses compagnons taudis qu'il se promenait avec lui, cette mort le frappa tellement, qu'il embrassa la vie monastique chez les ermites de Saint-Augustin à Erfurt. Ses talens engagèrent ses supérieurs à l'envoyer professer dans la nouvelle université de Wittemberg, fondée depuis peu par Frédéric, électeur de Saxe. Il donna successivement des leçons de philosophie et de théologie avec beaucoup de succès ; on remarqua seulement en lui un penchant extrême pour les nouveautés. Cet homme ardent et impétueux, d'une imagination forte, secondée par l'esprit et nourrie par l'étude qui le rendait naturellement éloquent, et lui assurait les suffrages de ceux qui l'entendaient déclamer, sentait bien sa supériorité, et ses succès, en flattant son orgueil, le rendaient toujours plus hardi et plus entreprenant. Les objections ou les remontrances ne servaient qu'à l'irriter. Un homme d'un tel caractère devait enfanter des nouveautés. Le moine augustin, imbu des livres de l'hérésiarque Jean Hus, conçut une haine violente contre les pratiques de l'Eglise romaine, et surtout contre les théologiens scolastiques. Dès l'an 1516 il fit souvent des thèses dans lesquelles on vit le germe des opinions qu'il enseigna depuis. Ainsi, il est faux que Luther ait commencé à dogmatiser à l'occasion des disputes survenues entre les dominicains et les augustins, pour la distribution des indulgences plénières, qui ne furent accordées par Léon X qu'en 1510. Les ennemis de Luther ont attribué son opposition à la doctrine des indulgences à de simples motifs de jalousie, d'ambition et d'avarice. Hume, dans son *Histoire du règne de Henri VIII*, a adopté ces inculpations. Elles se trouvent victorieusement réfutées dans une note de Maclaine, sur l'Histoire ecclésiastique de Mosheim. Seckendorf, et depuis lui Lenfant et Chais, ont démontré que, longtemps avant l'éclat des indulgences, Luther avait commencé à combattre divers points de doctrine de l'Eglise romaine. Il est vrai que les abus que commettaient les quêteurs des aumônes qu'on donnait pour les indulgences, et les propositions outrées que les prédicateurs débitaient sur leur pouvoir, lui fournirent une occasion de parler avec plus de liberté. Le luthéranisme n'était qu'une étincelle en 1517 ; mais en 1518 ce fut un incendie. Frédéric, électeur de Saxe, et l'université de Wittemberg, se déclarèrent protecteurs de Luther. (*V.* FRÉDÉRIC.) Cet hérésiarque développait sa doctrine peu à peu. D'abord il n'attaqua que l'abus des indulgences : ensuite il attaqua les indulgences mêmes ; enfin

il examina le pouvoir de celui qui les donnait. De la matière des indulgences il passa à celle de la justification et de l'efficacité des sacremens, et avança des propositions toutes plus hardies les unes que les autres. Le pape Léon X, l'ayant vainement fait citer à Rome, consentit que cette querelle fût terminée en Allemagne par le cardinal Cajetan, son légat. Cajetan avait ordre de faire rétracter l'hérésiarque, ou de s'assurer de sa personne ; il ne put exécuter ni l'une ni l'autre de ces commissions. Luther lui tint tête dans deux conférences fort vives ; et craignant le sort de Jean Hus, prit secrètement la fuite après avoir fait afficher un acte d'appel du *Pape mal informé au Pape mieux informé*. Voici le portrait que Bossuet fait de lui dans son *Histoire des variations*. « Les deux partis qui protégent la réforme, l'ont également reconnu pour leur auteur. Ce n'a pas été seulement les luthériens, ses sectateurs qui lui ont donné, à l'envi, de grandes louanges ; Calvin admire souvent ses vertus, sa magnanimité, sa constance, l'industrie incomparable qu'il a fait paraître contre le pape. C'est la trompette, ou plutôt le tonnerre, c'est la foudre qui a tiré le monde de sa léthargie ; ce n'était pas Luther qui parlait, c'était Dieu qui foudroyait par sa bouche. Il est vrai qu'il eut de la force dans le génie, de la véhémence dans ses discours, une éloquence vive et impétueuse qui entraînait les peuples et les ravissait, une hardiesse extraordinaire quand il se vit soutenu et applaudi avec un air d'autorité qui faisait trembler devant lui ses disciples ; de sorte qu'ils n'osaient le contredire ni dans les grandes choses ni dans les petites..... Ce ne fut pas seulement le peuple qui regarda Luther comme un prophète ; les doctes du parti le donnaient pour tel. Mélanchton qui se rangea sous sa discipline dès le commencement de ses disputes, se laissa d'abord tellement persuader qu'il y avait en cet homme quelque chose d'extraordinaire et de prophétique, qu'il fut long-temps sans en pouvoir revenir malgré tous les défauts qu'il découvrait de jour en jour dans son maître ; et il écrivait à Erasme, en parlant de Luther : *Vous savez qu'il faut éprouver et non pas mépriser les prophètes.* Cependant ce nouveau prophète s'emportait à des excès inouïs. Il outrait tout. Parce que les prophètes, par l'ordre de Dieu, faisaient de terribles invectives, il devint le plus violent de tous les hommes et le plus fécond en paroles outrageuses...... Luther parlait de lui-même d'une manière à faire rougir tous ses amis.... Enflé de son savoir, médiocre au fond ; mais grand pour le temps, et trop grand pour son salut et pour le repos de l'Eglise. il se mettait au-dessus de tous les hommes, et non-seulement de ceux de son siècle, mais des plus illustres des siècles passés..... Il faut avouer qu'il avait beaucoup de force dans l'esprit..... Rien ne lui manquait que la règle qu'on ne peut avoir que dans l'Eglise, et sous le joug d'une autorité légitime. Si Luther se fût tenu sous ce joug si nécessaire à toutes sortes d'esprits, et surtout aux esprits bouillans et impétueux comme le sien ; s'il eût pu retrancher de ses discours ses emportemens, ses plaisanteries, ses arrogances brutales, ses excès, ou pour

mieux dire, ses extravagances, la force avec laquelle il manie la vérité, n'aurait pas servi à la séduction. C'est pourquoi on le voit encore invincible, quand il traite les dogmes anciens qu'il avait pris dans le sein de l'Église; mais l'orgueil suivait de près ses victoires. » Du fond de sa retraite, il donna carrière à toutes ses idées. Il écrivit contre le *purgatoire*, *le libre arbitre*, *les indulgences*, *la confession auriculaire*, *la primauté du pape*, *les vœux monastiques*, *la communion sous une seule espèce*, *les pèlerinages*, etc. Il menaçait encore d'écrire; le pape anathématisa tous ses écrits dans une bulle du 20 juin 1520. Luther en appela au futur concile; et, pour toute réponse à la bulle de Léon X, il la fit brûler publiquement à Wittemberg, avec les décrétales des autres papes ses prédécesseurs. Ce fut alors qu'il publia son livre *de la captivité de Babylone*. Après avoir déclaré qu'il se repentait d'avoir été si modéré, il expie cette faute par de nouvelles déclamations. Il y exhorte les princes à secouer le joug de la papauté, qui était, selon lui, le royaume de Babylone. Il supprime tout d'un coup quatre sacremens, ne reconnaissant plus que le baptême, la pénitence et le pain: c'est l'eucharistie qu'il désigne sous le nom de pain. Il met à la place de la transsubstantiation une consubstantiation. Le pain et le vin demeurent dans l'eucharistie; mais le vrai corps et le vrai sang y sont aussi, « comme le feu se mêle dans un fer chaud avec le métal, ou comme le vin est dans, et sous le tonneau,.... » Léon X lança, le 3 janvier 1521, une nouvelle bulle contre l'hérésiarque. L'empereur Charles-Quint convoqua en même temps une diète à Worms où Luther se rendit sous un sauf-conduit, et refusa de se rétracter. A son retour, il se fit enlever par Frédéric de Saxe, son protecteur, qui le fit enfermer dans un château désert, pour qu'il eût un prétexte de ne plus obéir. Cependant la faculté de théologie de Paris se joignit au pape, et anathématisa le nouvel hérésiarque. Luther fut d'autant plus sensible à ce coup, qu'il avait toujours témoigné une grande estime pour cette faculté, jusqu'à la prendre pour juge. Henri VIII, roi d'Angleterre, publia dans le même temps contre lui un écrit qu'il dédia au pape Léon X. L'hérésiarque furieux eut recours à sa réponse ordinaire, aux injures. « Je ne sais si la folie elle-même, disait-il à ce monarque, peut être aussi insensible qu'est la tête du pauvre Henri. Oh! que je voudrais bien couvrir cette majesté anglaise de boue et d'ordure! J'en ai bien le droit.... Venez, disait-il encore, monsieur Henri, je vous enseignerai. » Il appelait le château de Wartburg, où il était enfermé, son *île de Pathmos*. Sans doute que, pour mieux ressembler à l'évangéliste Saint Jean, dit Macquer, il crut ne pouvoir se dispenser d'avoir des révélations dans son île. Il eut une conférence avec le diable, qui lui révéla que, s'il voulait pourvoir à son salut, il fallait qu'il s'abstint de célébrer des messes privées. Luther suivit exactement ce conseil. Il fit plus, il écrivit contre les messes basses, et les fit abolir à Wittemberg. Il quitta l'île de Pathmos, se répandit dans l'Allemagne, et, pour avoir

plus de sectateurs, il soulagea les prêtres et les religieux de la vertu pénible de la continence, dans un ouvrage où la pudeur n'est pas ménagée. Ce fut cette même année, 1525, qu'il écrivit son *Traité du fisc commun*. Il le nommait ainsi, parce qu'il y donnait l'idée d'un fisc ou trésor public, dans lequel on ferait entrer tous les revenus de tous les monastères rentés, des évêchés, des abbayes, et en général de tous les bénéfices qu'il voulait enlever à l'Eglise. L'espérance de recueillir les dépouilles des ecclésiastiques engagea beaucoup de princes dans sa secte, et lui fit plus de prosélytes que tous ses livres. L'amorce des biens ecclésiastiques fut donc le principal apôtre du luthéranisme. Cependant Luther lui-même eut le temps de voir que ces biens n'avaient point enrichi les princes qui s'en étaient emparés. Il trouva même que l'électeur de Saxe, et ses favoris qui avaient partagé cette dépouille, n'en n'étaient pas devenus plus riches. « L'expérience, disait-il, nous apprend que ceux qui s'approprient les biens ecclésiastiques n'y trouvent qu'une source d'indigence et de détresse. » Il rapporte à cette occasion les paroles de Jean Hund, conseiller de l'électeur de Saxe, auquel il paraissait que les biens de l'Eglise envahis par les nobles avaient dévoré leur patrimoine. Il finit par l'apologue d'un aigle, qui, emportant de l'autel de Jupiter des viandes qui lui étaient offertes, emporta en même temps un charbon qui mit le feu à son nid. (*Symposiac, cap.* 4.) L'observation n'était que trop vraie. Des courtisans avides, des administrateurs infidèles ont dévoré les monastères, les abbayes, les hôpitaux; eux et le prince dont ils servaient la passion, semblables aux harpies de la fable, paraissaient par leurs déprédations augmenter leurs besoins; tout s'évanouissait dans ces mains voraces. (*Voy.* HENRI VIII.) Cependant le parti de Luther se fortifiait de jour en jour. Luther faisait tout dans l'église; il prêchait, il visitait, il corrigeait, il retranchait des cérémonies et en établissait d'autres, il instituait et destituait; il établit même un évêque à Nuremberg. Son imagination très-véhémente échauffa les esprits; il communiqua son enthousiasme, il devint l'apôtre et l'oracle de la Saxe et d'une grande partie de l'Allemagne : étonné de la rapidité de ses progrès, il se crut en effet un homme extraordinaire : « Je n'ai pas encore mis la main à la moindre pierre pour la renverser, disait-il; je n'ai fait mettre le feu à aucun monastère, mais presque tous les monastères sont ravagés par ma plume et par ma bouche, et on publie que, sans violence, j'ai moi seul fait plus de mal au pape que n'aurait pu faire aucun roi avec toutes les forces de son royaume. » Luther prétendit que ces succès étaient l'effet d'une force surnaturelle que Dieu donnait à ses écrits et à ses prédications. « Attentif au progrès de son empire sur les esprits, dit l'abbé Pluquet, il prit le ton des prophètes contre ceux qui s'opposaient à sa doctrine. Après les avoir exhortés à l'embrasser, il les menaçait de crier contre eux s'ils refusaient de s'y soumettre » : « Mes prières, dit-il à un prince de la maison de Saxe, ne seront pas un foudre de Salmonée, ni un vain murmure dans

l'air; on n'arrête pas ainsi la voix de Luther, et je souhaite que votre altesse ne l'éprouve pas à son dam; ma prière est un rempart invincible, plus puissant que le diable même; sans elle il y a long-temps qu'on ne parlerait plus de Luther, et on ne s'étonnera pas d'un si grand miracle! Lorsqu'il menaçait quelqu'un des jugemens de Dieu, vous eussiez dit qu'il lisait dans les décrets éternels; sur sa parole on tenait pour assuré dans son parti qu'il y avait deux antechrists clairement marqués dans l'Ecriture, le pape et le turc, dont Luther annonçait la ruine prochaine. Ce n'était pas seulement le peuple qui croyait que Luther était un prophète, les savans, les théologiens, les hommes de lettres de son parti, le regardaient et le donnaient pour tel, tant l'empire de l'imagination et de l'enthousiasme est étendu. De la Haute-Saxe le luthéranisme s'était répandu dans les provinces septentrionales. Il acheva de s'établir dans les duchés de Lunebourg, de Brunswick, de Meckelbourg et de Poméranie; dans les archevêchés de Magdebourg et de Bremen; dans les villes de Wismar et de Rostock, et tout le long de la mer Baltique. Il passa même dans la Livonie et dans la Prusse, où le grand-maître de l'ordre teutonique se fit luthérien. Le fondateur du nouvel évangile quitta vers ce temps-là le froc d'augustin pour prendre l'habit de docteur. Il renonça à la qualité de révérend père, qu'on lui avait donnée jusqu'alors, et n'en voulut point d'autre que celle du docteur Martin Luther. L'année d'après, le 11 juin 1525, il épousa Catherine de Bore, jeune et belle religieuse qu'il avait fait sortir de son couvent deux ans auparavant pour la catéchiser, et qui lui donna six enfans. Il avait déclaré, dit-on, dans un de ses sermons, « qu'il lui était aussi impossible de vivre sans femme que de vivre sans manger. Mais il n'avait pas osé en prendre une pendant la vie de l'électeur Frédéric, son protecteur, qui blâmait ces alliances. Dès que ce prince fut mort, Luther voulut profiter d'une commodité que sa doctrine accordait à tout le monde, et dont il prétendait avoir plus de besoin que personne. Quelques années après il donna au monde chrétien un spectacle encore plus étrange. Philippe, landgrave de Hesse, le second protecteur du luthéranisme, voulut, du vivant de sa femme, Christine de Saxe, épouser sa maîtresse. Il crut pouvoir être dispensé de la loi de n'avoir qu'une femme. Il s'adressa, dans cette vue, à Luther. Le patriarche de la réforme assemble des docteurs à Wittemberg, en 1539, et lui donne une permission pour épouser deux femmes. Les docteurs luthériens, dans le discours qu'ils adressèrent au landgrave à cette occasion, après avoir avoué que le fils de Dieu a aboli la polygamie, prétendent « que la loi qui permettait aux Juifs la pluralité des femmes à cause de la dureté de leur cœur, n'a pas été expressément révoquée. » Ils se croient donc autorisés à user de la même indulgence envers le landgrave, qui avait besoin d'une femme de moindre qualité que sa première épouse, afin de la pouvoir mener avec lui aux diètes de l'Empire, où la bonne chère lui rendait la continence impossible. L'empereur Charles-Quint avait tâché, dès le commencement,

d'arrêter les progrès de l'hérésie. Il convoqua plusieurs diètes en 1529, à Spire, où les luthériens acquirent le nom de protestans, pour avoir protesté contre le décret qui ordonnait de suivre la religion de l'Eglise romaine, à Augsbourg en 1530, où les protestans présentèrent leur *Confession de foi*, et dans laquelle il fut ordonné, par un édit de l'empereur, de suivre la croyance catholique. Ces différens décrets produisirent la ligue offensive et défensive de Smalkalde entre les princes protestans. Ils écrivirent ensuite à tous les princes chrétiens, pour leur faire connaître les motifs qui les avaient déterminés à embrasser la nouvelle doctrine, en attendant qu'un concile prononçât sur les matières de religion qui troublaient l'Allemagne. Luther, qui jusqu'alors avait cru que la réforme ne devait s'établir que par la persuasion, et qu'elle ne devait se défendre que par la patience, autorisa la ligue de Smalkalde. Il comparaît le pape à un loup enragé, contre lequel tout le monde s'arme au premier signal, sans attendre l'ordre du magistrat. « Que si, renfermé dans une enceinte, le magistrat le livre, on peut continuer à poursuivre cette bête féroce, et attaquer impunément ceux qui auront empêché qu'on s'en défît. Si l'on est tué dans cette attaque, avant d'avoir donné à la bête le coup mortel, il n'y a qu'un seul sujet de se repentir; c'est de ne lui avoir pas enfoncé le couteau dans le sein. Voilà comme il faut traiter le pape : tous ceux qui le défendent doivent aussi être traités comme les soldats d'un chef de brigands, fussent-ils des rois et des Césars... » Les protestans reçurent donc l'édit de l'empereur avec mépris, et on se vit à la veille d'une guerre également dangereuse aux deux partis, et funeste à l'Allemagne. Les gens sages avaient prévu cette guerre. « Les réformateurs du 15e siècle, dit Voltaire, ayant déchiré tous les liens par lesquels l'Eglise romaine tenait les hommes, ayant traité d'idolâtrie ce qu'elle avait de plus sacré, ayant ouvert les portes de ses cloîtres, et remis ses trésors dans les mains des séculiers, il fallait qu'un des deux partis pérît par l'autre. Charles-Quint, hors d'état de résister à la fois aux princes confédérés et aux armes ottomanes, accorda aux protestans la liberté de conscience, à Nuremberg, en 1532, jusqu'à la convocation d'un concile général. Luther, se voyant à la tête d'un parti redoutable, n'en fut que plus fier et plus emporté. C'était, chaque année, quelque nouvel écrit contre le souverain pontife, ou contre les princes et les théologiens catholiques. Rome n'était plus, selon lui, que la racaille de Sodôme, la prostituée de Babylone. Le pape n'était qu'un scélérat qui crachait des diables; les cardinaux de malheureux qu'il fallait exterminer.» Si j'étais le maître de l'empire, écrivait-il, je ferais un même paquet du pape et des cardinaux, pour les jeter tous ensemble dans la mer : ce bain les guérirait, j'en donne ma parole, j'en donne Jésus-Christ pour garant. L'impétueuse ardeur de son imagination éclata surtout dans le dernier ouvrage qu'il publia en 1545 contre les théologiens de Louvain et contre le pape. Il prétendit que la papauté romaine a été établie par Satan, et mit à la

tête de son livre une estampe où le pontife de Rome était représenté entraîné en enfer par une légion de diables. Quant aux théologiens de Louvain, il leur parle avec la même douceur : ses épithètes ordinaires sont, bête, pourceau, épicurien, athée, etc. Il est vrai que quelques-uns de ses adversaires ne le traitaient pas avec plus de modération. Luther mourut à Islèbe, le 18 février 1546, à 63 ans. Sa secte se divisa de son vivant, et, après sa mort, en plusieurs branches. Il y eut les luthéro-papistes, c'est-à-dire ceux qui se servaient d'excommunication contre les sacramentaires; les luthéro-zvingliens, les luthéro-calvinistes, les luthéro-osiandriens, c'est-à-dire ceux qui mêlèrent les dogmes de Luther avec ceux de Zvingle, de Calvin, ou d'Osiander. Les sectaires enfantés par le luthéranisme différaient tous entre eux par quelque endroit, et ne s'accordaient qu'en ce point, de combattre l'Église et de rejeter tout ce qui vient du pape. C'est cette haine qui leur fit prendre, durant les guerres de la religion du 16e siècle, cette devise: PLUTÔT TURC QUE PAPISTE.... Luther laissa un grand nombre d'ouvrages imprimés à Iéna en 1556, 4 vol. in-fol., et à Wittemberg, en 7 v. in-fol. 1554, 1572. Sa *traduction* de la Bible en allemand est, dit-on, pleine de naturel et d'énergie. On préfère les éditions de ses *Œuvres* publiées de son vivant, parce que dans celles qui ont paru après sa mort, ses sectateurs ont fait des changemens très-considérables. Parmi les ouvrages étrangers aux matières théologiques, on distingue : quelques *Fables* d'Ésope, traduites en allemand, 1530, in-fol; *Supputatio annorum mundi*, Nuremberg, 1541, 1545, in-4°; des *poésies*, 1719, etc. Luther, avec beaucoup de savoir et de feu dans l'imagination, manquait de goût. Il donnait souvent dans les grossièretés et dans les bouffonneries. Henri-Pierre Rebenstoc, ministre d'Eischerheim, et son disciple zélé, publia en 1571, in-8°, les discours que cet hérésiarque tenait à table, sous ce titre : *Sermones mensales*, ou *Colloquia mensalia*; c'est une espèce d'Ana. Ceux qui voudront connaître plus particulièrement ce réformateur, pourront consulter les ouvrages de Cochlæus, Mélanchthon, Seckendorf, Mullerus, Christian, Juncker, Bossuet, Scanderus, Genebrard, etc. Mais il faut rejeter les calomnies que Garasse et quelques autres controversistes trop outrés ont débitées contre lui. On a imprimé qu'il était né du commerce de sa mère avec un démon incube. On l'accusait d'avoir avoué, qu'ayant combattu dix ans contre sa conscience, il était enfin venu à bout de ne point en avoir du tout, et d'être tombé dans l'athéisme. On ajoutait qu'il disait souvent qu'il renoncerait au paradis, pourvu que Dieu lui donnât en ce monde cent ans de vie agréable. On lui imputait encore d'avoir nié l'immortalité de l'ame; d'avoir eu des idées basses et charnelles du paradis ; d'avoir composé des hymnes en l'honneur de l'ivrognerie, vice auquel on le disait fort enclin ; d'avoir blasphémé contre l'Écriture Sainte, et en particulier contre Moïse; d'avoir souvent dit qu'il ne croyait rien de ce qu'il prêchait. Nous rapportons ces calomnies, pour faire voir que l'intolérance et le faux zèle se trouvent dans tous les

partis; il est à croire qu'en considérant l'incendie qu'il avait allumé, il eut souvent des remords. L'abbé de Choisi dit qu'il en éprouva, surtout dans une maladie assez longue qu'il eut vers l'an 1529. En voyant l'hérésie des sacramentaires et celle des anabaptistes déchirer l'Eglise, il s'accusait d'en être cause, par la publication de son nouvel évangile, qui, en renversant l'autorité des conciles, celle des papes, et la tradition apostolique, abandonnait l'homme à sa propre imagination. Jonas et Pomeran, ses fidèles disciples, rapportent en divers écrits, qu'il s'écriait souvent : « Qui t'a ordonné, ô Luther! d'enseigner un nouvel évangile, inconnu à tous les siècles précédens? qui t'en a donné la mission? Et si tant d'ames ont été perverties par tes prédications, que peux-tu attendre que la damnation éternelle? » Ils ajoutent que le diable, qu'il se vantait de consulter souvent, lui envoyait ces pensées pour le jeter dans le désespoir. Luther était dans ces agitations de conscience, lorsqu'il eut une espèce d'apoplexie. Il crut alors que sa dernière heure était arrivée; des fantômes effrayans le troublèrent; les abîmes lui parurent ouverts pour l'engloutir. Il fit appeler Pomeran, se confessa à lui, et le conjura de lui administrer l'eucharistie, et de prier Dieu pour lui. Sa maladie dura quatre mois; quand la santé lui fut revenue, il noya ses remords dans le vin, ne songea qu'à se réjouir, à faire bonne chère et à se procurer un sommeil qui lui fit tout oublier. Il est certain qu'il aimait beaucoup les plaisirs de la table. On conserve dans la bibliothèque du Vatican un exemplaire de la Bible, à la fin duquel on voit une prière en vers allemands, écrite de la main de Luther, dont le sens est : « Mon Dieu, par votre bonté, pourvoyez-nous d'habits, de chapeaux, de capotes et de manteaux, de veaux bien gras, de cabris, de bœufs, de moutons et de génisses; de beaucoup de femmes et peu d'enfans. Bien boire et bien manger est un vrai moyen de ne point s'ennuyer. » Cette prière est, dit-on, de la main de Luther. Misson a voulu en faire douter; Christian Juncker, son historien, la rapporte mot à mot, *Vita Lutheri*, pag. 225. Luther était musicien, et se plaisait à avoir des concerts chez lui. On dit que le célèbre Haendel était convenu d'avoir étudié les compositions musicales de Luther, et d'en avoir beaucoup profité. Le célèbre Holden a peint Luther et sa femme. Ces portraits qu'on allait voir à la bibliothèque de Turin, ont été transportés en 1799 à Paris : ils sont au Musée royal. En 1804, les luthériens d'Allemagne ont souscrit pour l'érection d'un monument à la gloire de leur patron. On doit y réunir un établissement pour les pauvres orphelins, principalement pour ceux des ouvriers attachés aux mines, parce que les ancêtres de Luther étaient de cette classe. L'historien Robertson nous a retracé d'une manière profonde et vraiment philosophique, les principaux traits du caractère de Luther. « Destiné par la providence, dit-il, à opérer une des plus grandes et des plus intéressantes révolutions que l'histoire nous ait transmise, jamais homme ne fut peint avec des couleurs plus opposées. Les jugemens de

son siècle furent extrêmes sur son caractère. Les uns, outrés et indignés de le voir d'une main hardie renverser tout ce que leurs préjugés ou leur intérêt appelaient sacrés, lui imputèrent non-seulement tous les vices d'un homme, mais la perversité même d'un démon. Les autres, dans les transports de l'admiration et de la reconnaissance, le considérant comme le flambeau de l'Église et le restaurateur de sa liberté, lui attribuèrent des vertus au-dessus de l'humanité, et regardèrent toutes ses actions avec une vénération religieuse qu'on ne devrait accorder qu'aux hommes inspirés du ciel. Mais c'est sur sa propre conduite, et non sur la censure et les éloges exagérés de ses contemporains, que doit se régler le jugement du siècle présent. Il réunit le plus grand zèle pour ce qu'il croyait la vérité; un courage intrépide pour la publier; tout ce que la nature et l'étude peuvent donner d'habileté à la défendre; une activité infatigable pour en accélérer les progrès; et il posséda ces qualités dans un si haut degré, que ses ennemis mêmes n'ont pu les lui disputer. Ajoutez à ces traits une grande pureté de mœurs, et même cette austérité qui convient au caractère d'un réformateur; une régularité de vie qui donnait du crédit à sa doctrine, et ce parfait désintéressement qui ne laisse aucun doute sur sa bonne foi. Du reste, supérieur à toutes considérations personnelles, et méprisant le luxe et les plaisirs, il abandonna les honneurs et les revenus de l'Église à ses disciples, et se contenta toujours de son premier état de professeur dans l'université de Wittemberg, et de pasteur de cette ville, avec les appointemens modiques qui y étaient attachés. Cependant ces qualités extraordinaires étaient flétries par quelques-unes des imperfections inséparables de la fragilité humaine; mais ces défauts, loin de pouvoir être imputés à la méchanceté ou à la corruption de son cœur, semblaient prendre leur source dans ses vertus mêmes. Son âme naturellement forte et véhémente, lorsqu'elle se trouvait excitée par de grands objets, ou emportée par quelque passion violente, s'élançait pour ainsi dire, hors d'elle-même, avec une impétuosité qui étonne toujours les esprits faibles et pusillanimes, ou les hommes que la fortune a placés dans une situation tranquille. Plusieurs de ses grandes qualités portées à l'excès, franchissant quelquefois les limites du bien, l'entraînèrent à des actions qui n'étaient pas sans reproche. Sa confiance en ses opinions tenait de l'arrogance; son courage à les avancer, de la témérité; sa fermeté à ne s'en jamais départir, de l'obstination, et son zèle pour confondre ses adversaires, d'une fureur qui s'exhalait en injures grossières. Accoutumé à tout subordonner à la vérité, il exigeait des autres hommes le même respect pour elle; et sans aucune indulgence pour leurs faiblesses ou leurs préjugés, il invectivait avec mépris contre tous ceux qui ne pensaient pas comme lui. Lorsque sa doctrine était attaquée, il tombait sur tous ses adversaires avec une égale fureur, n'ayant aucun égard à la distinction du rang ou du mérite. Ni la dignité royale de Henri VIII, ni les talens et l'érudition d'Érasme, ne purent les garantir des mêmes injures dont

il accablait Tetzel ou Eccius. Cependant cette indécence ne doit pas être uniquement attribuée au caractère emporté de Luther; c'était en partie le vice de son siècle. Chez un peuple grossier où l'on ignorait ces maximes qui répriment sans cesse les mouvemens des passions, polissent la société et la rendent plus douce, la chaleur des disputes devait être extrême; les émotions fortes s'exprimaient dans leur langage naturel, sans délicatesse et sans ménagement. Comme alors tous les ouvrages des savans étaient composés en latin, on était autorisé par l'exemple des meilleurs écrivains de cette langue, à employer contre ses adversaires les railleries les plus insultantes; d'ailleurs les indécences paraissent moins choquantes dans une langue morte, que dans les langues vivantes, dont les termes étant plus familiers rendent aussi les injures plus grossières. Quand il s'agit d'apprécier le caractère d'un homme, il faut le juger sur les principes et les maximes de son siècle; car si la vertu et le vice sont de tout temps les mêmes, les mœurs et les coutumes varient continuellement. Ce qui nous paraît répréhensible dans la conduite de Luther, ne l'était pas pour ses contemporains. Ce fut même quelques-uns de ces excès que nous lui reprochons aujourd'hui, qui avancèrent la révolution qu'il avait entreprise. Pour réveiller le genre humain plongé dans l'ignorance ou la superstition, il fallait un zèle impétueux, un caractère plein d'audace. De douces invitations n'auraient point attiré ni remué les ames. Un esprit plus aimable, mais moins vigoureux que celui de Luther, aurait craint ces dangers qu'il sut braver et surmonter. Vers la fin de sa vie, ses infirmités, sans affaiblir son courage et ses talens, altérèrent son tempérament, et le rendirent plus chagrin, plus colère, plus impatient dans la contradiction. Il jouit du succès de son zèle, et vit une grande partie de l'Europe embrasser sa doctrine; il vit chanceler les fondemens de la puissance des papes, devant qui les plus grands monarques avaient tremblé, et il ne put se défendre de quelques mouvemens de vanité et d'amour-propre. Il aurait été sans doute plus qu'homme s'il eût pu contempler, sans orgueil, les grandes choses qu'il avait opérées.» Qu'on compare à ce portrait de Luther, celui qu'en a donné Bossuet dans son histoire des Variations, et que nous avons cité plus haut; on verra que, quoique bien différens de croyances religieuses, les deux historiens s'accordent sur les points principaux. Le même Robertson a aussi examiné en détail, les effets extraordinaires que Luther produisit sur la cour de Rome et sur l'Europe en général, en désertant l'Eglise catholique. Il fait remarquer que les lumières du siècle n'ont pu jouer un grand rôle dans cette révolution; que ce sont d'ailleurs des instrumens trop faibles pour démolir ces grands édifices que la superstition élève sur des fondemens profonds, et qu'elle sait fortifier avec l'art le plus consommé. «Luther, dit-il, avait attaqué la suprématie du pape avec d'autres armes, et avec une impétuosité plus formidable. Le temps et la forme de son attaque, et une foule de circonstances concoururent au succès de

son entreprise. Le charme qui aveuglait les hommes depuis tant de siècles se dissipa tout à coup. L'esprit humain, qui, pendant si long-temps, était resté aussi aveuglément soumis que s'il n'eût été formé que pour croire ce qu'on lui enseignait, et pour faire ce qu'on lui prescrivait, sortit soudainement de sa léthargie; il voulut connaître avant de croire; il sentit le poids de ses fers, et brisa bientôt le joug qu'il avait porté jusqu'alors. Cette fermentation, cette inquiétude extraordinaire des esprits, qui, aperçue dans l'éloignement des temps, paraît inexplicable ou extravagante, était si générale, qu'elle doit avoir été produite par des causes naturelles, et d'une activité bien puissante. Les royaumes de Danemarck, de Suède, d'Angleterre et d'Écosse, et presque la moitié de l'Allemagne, secouèrent le joug de la domination des papes, abolirent leur juridiction dans leurs domaines, et donnèrent force de loi à des formes de culte, et à des systèmes de doctrine, non-seulement indépendans de l'Eglise romaine, mais absolument opposés à ses dogmes. Cet esprit d'innovation ne se borna pas aux peuples qui s'étaient révoltés ouvertement contre le pape; il se répandit dans toute l'Europe, et éclata dans tous les pays avec différens degrés de violence. » La Vie de Luther par les médailles, publiée en 1699, contient une infinité de particularités et indique un grand nombre d'auteurs qui ont parlé de cet illustre personnage. On trouve dans l'Avertissement au lecteur une liste de ceux qui ont composé ou son éloge ou son histoire. *Voyez* les articles de CALVIN, de CARLOSTAD, de CLÉMENT VII, de BENNON, CURION, et STORCK.

LUTHER (PAUL), le plus jeune des enfans du précédent, naquit à Wittemberg, le 28 janvier 1533. Il était très-versé dans la connaissance des langues anciennes, et devint médecin du duc de Weimar, puis de Joachim II, électeur de Brandebourg. Il fut obligé de quitter la cour de Saxe, en 1589, à cause de son attachement pour le luthéranisme. Il mourut le 8 mars 1593, à Leipsick, où il s'était retiré. Il est l'inventeur de plusieurs remèdes long-temps usités en médecine, tels que l'or potable. On a de lui un *Traité sur le régime à observer dans les temps de peste*, Erfurt, 1626.

LUTHERBURG. *Voy.* LOUTHERBOURG.

LUTI ou LUTTI (BENOÎT), peintre, né à Florence, en 1666, élève de Gabbiani, s'attacha surtout au coloris. Il a fait un grand nombre de tableaux de chevalet, qui l'ont fait connaître dans presque toutes les cours de l'Europe. L'empereur le fit chevalier, et l'électeur de Mayence accompagna ses lettres-patentes d'une croix enrichie de diamans, il mourut à Rome en 1724. Le pinceau de Lutti est frais et vigoureux; il mettait beaucoup d'harmonie dans ses couleurs, et donnait une belle expression à ses figures: il n'était jamais content de ses ouvrages, et quoiqu'il retouchât souvent ses tableaux, ils ne sentent point le travail. On lui reproche de n'être pas toujours correct. Le Miracle de Saint Pie, qu'il a peint dans le palais Albani à Rome, passe pour son chef-d'œuvre. Ses tableaux publiés à

Rome sont une *Madeleine* dans l'église de Sainte-Catherine de Sienne ; le *Prophète Isaïe*, à Saint-Jean de Latran ; et *Saint Antoine de Padoue*, dans l'église des Saints-Apôtres. On prétend que sa mort, ou au moins la maladie dont il mourut, fut provoquée par quelques contestations qui s'élevèrent entre lui et ceux qui lui avaient demandé pour Turin un tableau de Saint Eusèbe, dont il s'occupait alors, et qu'il ne put achever. Son cabinet d'estampes était composé de 14565 pièces.

LUTMA (Jean), orfèvre et graveur, né à Amsterdam, mort dans la même ville, en 1669, âgé de quatre-vingt-cinq ans, fit de magnifiques ouvrages en argent, et des portraits frappés au marteau. — Son fils, nommé aussi Janus ou Jean, et distingué de son père par le surnom de *le Jeune*, naquit dans la même ville en 1609, et fut un artiste très-distingué dans le même art, et grava plusieurs planches, dans quelques-unes desquelles, dit Basan, il s'est servi du ciselet au lieu du burin. Il a laissé en ce genre, quatre estampes très-estimées et fort rares. Elles représentent en forme de buste les portraits du poète Vondal, de l'historien P. C. Hooft, de Jean Lutma son père, et le sien propre. — Il y a eu aussi un Jacques Lutma, de la même famille, qui a gravé un grand cartouche qui contient trois portraits, et qui porte cette inscription : *Jean Lutma d'Oude inv. Jacques Lutma fecit aquâ forti, et excud.*

LUTWIN (Saint), né de parens illustres, fonda de ses biens l'abbaye de Mettloch, où il fit profession de la vie monastique dès que la mort de sa femme le lui permit. Le siége archiépiscopal de Trèves étant devenu vacant par la retraite de Saint Basin, oncle de Saint Lutwin, celui-ci fut tiré de sa solitude pour le remplir.

LUVIGINI (François), en latin *Luisinus*, né en 1523, habile humaniste d'Udine dans le Frioul, recommandable par son amour pour la littérature, et par l'intégrité de sa vie, enseigna quelque temps les lettres grecques et latines, à Reggio, et devint ensuite secrétaire du duc de Parme. Il mourut en 1568, à 45 ans. On a de lui : I. *Parergon libri tres, in quibus, tam in græcis quàm in latinis scriptoribus multa obscura loca declarantur.* Cet ouvrage est inséré dans le tome 3 du recueil de Jean Gruter, intitulé : *Lampas seu Fax artium, hoc est, Thesaurus criticus.* II. Un *Commentaire* latin sur l'*Art poétique* d'Horace, Venise, 1554, in-8°. III. Un Traité *De componendis animi affectibus*, Bâle, 1562, in-8°.

LUVIGINI (Louis), médecin, frère du précédent, fit ses humanités à Padoue, et y étudia la médecine, qu'il exerça ensuite avec succès à Venise. Il écrivit un traité *De confessione ægrotantium*, Venise, 1563, in-8° ; et le *Recueil des auteurs qui ont traité de la maladie vénérienne*, Venise, 2 vol. in-fol. ; ce premier volume, publié en 1567, contient les ouvrages imprimés sur les maux vénériens jusqu'à cette année ; le second parut sous le titre de *Aphrodisiacus, sive de lue venereâ, in duos tomos bipartitus, continens omnia quæcumque hactenùs de hâc re sunt ab omni-*

bus medicis conscripta, Venetiis, 1566, in-fol. Ce second tome renferme principalement les écrits qui n'avaient point encore vu le jour. Boerhaave en a donné une nouvelle édition, Leyde, 1728, in-fol. Cet ouvrage devait avoir un mérite réel, puisque Boerhaave se détermina à publier cette dernière édition, recherchée encore aujourd'hui par les maîtres de l'art. Outre ces ouvrages, on a encore de lui un *Dialogo della cecità*, imprimé à Venise, en 1589, in-8°, dans lequel l'auteur développe de nouvelles vues sur une matière qui avait été déjà traitée plusieurs fois avant lui; les *Aphorismes d'Hippocrate* en vers latins hexamètres, Venise, Junte, 1552, in-8°. *Quæstiones de Balneis*, insérées dans le traité de Louis Pasini *De Thermis Patavinis*. Luvigini poussa fort loin sa carrière; mais on ne peut assigner un terme précis à l'époque où il cessa de vivre. — Frédéric LUVIGINI, frère des précédens, est auteur de *Il libro della bella donna*, publié par Jérôme Ruzilli, Venise, 1554, in-8°. — Richard LUVIGINI, leur autre frère, publia aussi divers écrits.

LUX (ADAM), député de la ville de Mayence à la Convention, en 1793, y devint l'ennemi le plus énergique des jacobins. Après avoir fait placarder plusieurs affiches contre eux, il devint, dit-on, amoureux de Charlotte Corday; du moins eut-il la hardiesse d'en faire l'apologie. La mort fut le prix de sa témérité. Emprisonné par ordre du comité de salut public, il s'écria en lisant son acte d'accusation : « Je suis étranger à leurs lois comme à leurs crimes; et si j'ai mérité de périr, ce n'est pas au milieu des Français que je devrais subir ce sort. » Condamné par le tribunal révolutionnaire, il remercia ses juges, et leur dit : « Enfin je vais donc devenir libre. » Il n'avait que 28 ans lorsqu'il monta avec courage sur l'échafaud le 5 novembre 1793.

LUXDORF (BOLLE-WILLUM), savant Danois, né dans l'île de Séeland, le 24 juillet 1716, devint par son mérite et ses talens procureur-général près de la chancellerie de Danemarck, et conseiller privé. Il mourut le 13 août 1788. On a de lui : I. Un *Recueil de poésies latines*, Copenhague, 1775, in-4°. II. *Luxdorfiana de Platone*, 1790, in-4°. III. Un grand nombre de petits écrits insérés dans les journaux du Nord.

LUXEMBOURG, nom d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de l'Europe. Elle a produit cinq empereurs, dont trois ont été rois de Bohême. Elle a possédé les premières charges en France, et a donné naissance à six reines et à plusieurs princesses, dont l'alliance a relevé l'éclat des familles les plus distinguées. La branche aînée de la maison de Luxembourg fut fondue dans celle d'Autriche par le mariage d'Élisabeth, fille de l'empereur Sigismond, morte en 1447, avec Albert Ier, archiduc d'Autriche et empereur. La branche cadette de Luxembourg-Ligni, quoique moins illustrée que la première, n'a pas été moins distinguée par les talens et les vertus. Voici ceux que Moréri et d'autres historiens font connaître.

LUXEMBOURG-LIGNI (WALERAN DE), comte de Saint-Pol, ou Saint-Paul, né en 1355, nommé gouverneur de Gênes en 1396, et

grand-maître des eaux et forêts de France en 1402, fit la guerre aux Anglais, et fut deux fois battu. Le duc de Bourgogne lui procura la charge de grand-bouteillier de France en 1410, le gouvernement de Paris et l'épée de connétable en 1411. Il forma dans cette ville, une compagnie de brigands, composée de 500 bouchers qui reçurent le nom d'*écorcheurs*, et qui se livrèrent aux plus horribles excès. En 1412, il battit complètement l'armée des Armagnacs en Normandie, et prit la ville de Domfront. Il mourut le 6 avril 1417, à 60 ans, au château d'Ivoi.

LUXEMBOURG-LE-BIENHEUREUX (PIERRE DE), frère du précédent, né à Ligni en Barrois, le 20 juillet 1369, évêque de Metz, mort en 1387, à 18 ans, n'était point prêtre, quoiqu'il eût le gouvernement de son diocèse. Il avait été fait cardinal l'année précédente, et fut béatifié en 1517. On a imprimé, sous le nom de Pierre de Luxembourg : I. *Le livret du Clergé, nommé l'image du monde*, sans date, in-4°. II. *La diète du salut*, ibid., 1506, in-4°.

LUXEMBOURG-SAINT-POL (le cardinal LOUIS DE), de l'illustre famille de Luxembourg-Ligni, élu évêque de Térouanne en 1414. Henri VI, roi d'Angleterre, qui prenait le titre de roi de France, le fit chancelier en 1425, et archevêque de Rouen en 1436. Luxembourg s'était tellement dévoué aux intérêts de ce prince, qu'il conduisit lui-même du secours aux places assiégées, et ne négligea rien pour rétablir ce parti chancelant. Il se jeta dans la Bastille, lorsque Paris se soumit à Charles VII, en 1436; mais obligé d'en sortir par composition, il se retira en Angleterre, où il fut évêque d'Ély, et cardinal en 1436. Il mourut à Hartfield, en 1443.

LUXEMBOURG (JEAN DE), dit le comte de Ligni, frère du précédent, se montra comme lui très-attaché aux Anglais. Il était, en 1414, gouverneur d'Arras, et fit différentes incursions sur les frontières de France. Il commit des cruautés inouïes dans toutes ses expéditions. Il mourut en 1440.

LUXEMBOURG (LOUIS DE), comte de Saint-Pol, né en 1418, neveu du cardinal et du précédent, avait servi Charles VII avec succès dans divers siéges, Monstrelet raconte que son oncle lui fit faire ses premières armes dans la campagne du Laonnais, où il voulut qu'une partie des prisonniers fût tuée de la main de son neveu, *lequel y prenait grand plaisir*. Après la mort de Charles VII, il s'attacha au duc de Bourgogne, qui lui donna le commandement de l'avant-garde de son armée à la bataille de Montlhéri. Louis XI, voulant l'attirer à son service, lui donna l'épée de connétable; mais pour se maintenir dans la ville de Saint-Quentin, dont il s'était emparé, il trahit successivement et le roi et le duc de Bourgogne. Ses perfidies furent découvertes. Craignant la sévérité de Louis XI, il se retira sur la foi d'un sauf-conduit, auprès du duc de Bourgogne, qui le trahit à son tour, et le rendit au roi. Son procès lui fut fait par le parlement de Paris, et il eut la tête tranchée à Paris, le 19 décembre 1475. (*Voyez* LOUIS XI.) L'histoire des comtes de Saint-Pol a été publiée, in-8°, par Ferri de Locres, Douai, 1615.

LUXEMBOURG (JEAN DE), fils

aîné des comtes de Saint-Pol, fut tué à la bataille de Morat, en 1476. — Antoine de Luxembourg, comte de Brienne, troisième fils du connétable, fut la tige des branches de Brienne et de Pinci. — La postérité masculine du connétable finit à Henri, mort en 1616. Sa fille Marguerite-Charlotte, morte en 1680, eut du comte Charles-Henri de Clermont-Tonnerre, mort en 1674, Madeleine, femme de François-Henri de Montmorenci, duc de Luxembourg, dont la postérité subsiste encore avec honneur.

LUXEMBOURG (Léon d'Albert, duc de), connu d'abord sous le nom de *Brantes*, était le troisième fils d'Honoré d'Albert de Luynes, et le second frère de Charles, qui devint connétable. Il entra chez le comte de Lude avec ses frères, et les suivit lorsqu'ils furent placés auprès de Louis XIII, encore dauphin. Il devint conseiller d'épée, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine au régiment des gardes en 1618, et deux ans après, capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde. Il passa sa vie à la cour, où il avait une situation brillante. Il mourut le 25 novembre 1630. — Son fils Henri-Léon d'Albert de Luxembourg, prince de Tingri, né le 30 août 1630, entra dans les ordres sacrés, et fut connu dans le monde sous le nom d'abbé de Luxembourg. Il mourut à Paris, le 19 février 1697.

LUXEMBOURG (François-Henri de Montmorenci, duc de), maréchal de France, né posthume, le 8 janvier 1628, était fils du fameux comte de Bouteville, qui eut la tête tranchée sous Louis XIII, pour s'être battu en duel. (*Voy.* Bouteville.) On a dit qu'il se trouva à la bataille de Rocroi, en 1643, sous le grand Condé, dont il fut l'élève, et qu'il suivit dans sa bonne et mauvaise fortune; mais c'est une erreur. La première campagne qu'il fit sous le duc d'Enghien, dont il était l'aide-de-camp, fut celle de Catalogne, en 1647, qui fut pénible et peu glorieuse pour les armes du prince, puisqu'il fut obligé de lever le siége de Lérida. Il se couvrit de gloire à la bataille de Lens, et fut nommé maréchal-de-camp à la suite de cette mémorable journée, quoiqu'il n'eût que vingt ans. Le jeune guerrier avait dans le caractère plusieurs traits du héros qu'il avait pris pour modèle: un génie ardent, une exécution prompte, un coup-d'œil juste, un esprit avide de connaissances. On vit briller en lui ces différentes qualités à la conquête de la Franche-Comté, en 1668, où il servit en qualité de lieutenant-général. La guerre ayant recommencé en 1672, il commanda en chef pendant la fameuse campagne de Hollande, prit Grool, Deventer, Coëworden, Zwol, Campen, etc., et défit les armées des États près de Bodegrave et de Woerden. Les historiens hollandais prétendent que Luxembourg, partant pour cette dernière expédition, avait dit à ses troupes: « Allez, mes enfans, pillez, tuez, violez; et s'il y a quelque chose de plus effrayant, ne manquez pas de le faire, afin que je voie que je ne me suis point trompé, en vous choisissant comme les plus braves des hommes, et les plus propres à pousser les ennemis avec vigueur. » On ne saurait croire que le général français ait tenu un discours si barbare; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les soldats

mirent le feu à Bodegrave, et se livrèrent, à la lueur des flammes, à la débauche et à la cruauté. Mais ces excès furent la suite des ordres de Louvois. Ce fut alors que Luxembourg fit cette belle retraite, si vantée par les ennemis mêmes. Il passa au travers de l'armée ennemie, composée de 70,000 hommes, quoiqu'il n'en eût que 16,000, et arriva à Charleroi, sans avoir à regretter ni un seul homme, ni un seul chariot. On le croyait perdu. Louis XIV, ayant fait une nouvelle expédition dans la Franche-Comté, Luxembourg l'y suivit. Il se trouva ensuite à la bataille de Senef, obligea le prince d'Orange de lever le siége de Charleroi, se signala dans les campagnes suivantes, et obtint le bâton de maréchal de France en 1675. Il commanda une partie de l'armée française après la mort de Turenne, et ne fit pas d'abord des choses dignes de sa réputation. Le grand Condé ne put s'empêcher de dire, quoique son ami : « Luxembourg fait mieux l'éloge de Turenne que Mascaron et Fléchier. Il laissa prendre Philipsbourg à sa vue, et essaya en vain de le secourir avec une armée de 50,000 hommes. Il fut plus heureux en combattant Guillaume d'Orange. Ce prince ayant attaqué le général français, qui ne s'y attendait point, à Saint-Denis, près de Mons, cette surprise n'empêcha pas le maréchal de Luxembourg de disputer la victoire avec beaucoup de valeur. Dans la seconde guerre que Louis XIV soutint contre les puissances de l'Europe réunies en 1690, Luxembourg, nommé général de l'armée de Flandre, gagna la fameuse bataille de Fleurus; et la victoire fut d'autant plus glorieuse pour lui, que, de l'aveu des officiers, elle fut due à la supériorité de génie que le général français avait sur le prince de Waldeck, alors général de l'armée des Alliés. Cette victoire fut suivie de celle de Leuse, remportée l'année suivante 1691; la victoire fut longtemps disputée, et ne se décida pleinement qu'à six heures du soir. Luxembourg, étonné du courage et des actions de vigueur des deux armées, dit : « Je me souviendrai de l'infanterie hollandaise; mais le prince de Waldeck ne doit pas oublier la cavalerie française. » La bataille de Steinkerque, donnée la même année, sera long-temps célèbre par le mélange d'artifice et de valeur qui la caractérisa. Le maréchal de Luxembourg avait un espion auprès du roi Guillaume : on le découvrit, et on l'obligea à donner un faux avis au général français. Sur cet avis, Luxembourg prit des mesures qui devaient le faire battre. Son armée endormie fut attaquée à la pointe du jour : une brigade était déjà mise en fuite; une hauteur qui dominait le camp des Français, et qu'il avait garnie de pièces de canon était enlevée, et le général le savait à peine; mais, dès qu'il l'apprit, il répara tout par des manœuvres aussi hardies que savantes. Ses envieux cherchèrent à diminuer la gloire de cette journée auprès de Louis XIV, en répétant à tout propos qu'il s'était laissé tromper par un espion : « Et qu'aurait-il fait de plus, répliqua ce monarque, s'il n'avait pas été surpris ? ...... » Luxembourg, avec les mêmes troupes surprises et victorieuses à Steinkerque, battit le roi Guillaume à Nerwinde, en 1693. Peu de journées furent plus meurtriè-

res et plus glorieuses. Il y eut environ 20,000 morts, 12,000 des Alliés, et 8,000 des Français. C'est à cette occasion qu'on dit qu'il fallait chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*. La cathédrale de Paris fut remplie de drapeaux ennemis. Luxembourg s'y étant rendu peu de temps après avec le prince de Conti, pour une cérémonie, ce prince dit en écartant la foule qui embarrassait la porte : « Messieurs, laissez passer le tapissier de Notre-Dame. » Le début de la journée de Nerwinde ne promettait pas la victoire aux Français ; Berwick fut fait prisonnier dès le commencement, et conduit à Guillaume. « Je crois, lui dit ce prince avec l'air de satisfaction que donne la certitude de vaincre, que Luxembourg n'est pas à se repentir de m'être venu attaquer. — Encore quelques heures, Monsieur, repartit Berwick, et vous vous repentirez de l'avoir attendu ; » et Berwick ne se trompa point. Luxembourg écrivit du champ de bataille à Louis XIV, sur un chiffon de papier, pour lui annoncer sa victoire : « Artagnan, qui a bien vu l'action, en rendra compte à votre majesté. Vos ennemis y ont fait des merveilles ; vos troupes encore mieux. Pour moi, Sire, je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos ordres. Vous m'avez dit de prendre une ville et de donner bataille ; je l'ai prise et je l'ai gagnée. » Lorsque le roi fut instruit des détails de cette importante journée, il dit : « Luxembourg a attaqué en prince de Condé; et le prince d'Orange a fait sa retraite en Turenne. » Le maréchal de Luxembourg termina sa glorieuse carrière par la longue marche qu'il fit en présence des ennemis, depuis Vignamont jusqu'à l'Escaut, près de Tournai. Il mourut l'année d'après, le 4 janvier 1695, regretté comme le plus grand général qu'eût alors la France. Il dit en mourant : « Je préférerais aujourd'hui, à l'éclat des victoires inutiles au tribunal du juge des rois et des guerriers, le mérite d'un verre d'eau donné aux pauvres pour l'amour de lui. » Il laissa de Madeleine - Charlotte - Bonne-Thérèse de Clermont, duchesse de Luxembourg, plusieurs enfans. Sa mort fut le terme des victoires de Louis XIV ; et les soldats, dont il était le père, et qui se croyaient invincibles sous lui, n'eurent plus, ce me semble, le même courage. Le maréchal de Luxembourg aimait beaucoup les femmes, et en était aimé, quoique contrefait et d'un visage peu agréable. Le prince d'Orange disait : « Ne battrai-je jamais ce bossu-là ! — Comment, dit Luxembourg, lorsqu'on lui rapporta ce mot, sait-il que je suis bossu ? il ne m'a jamais vu par derrière. » Les liaisons d'un de ses gens d'affaires, nommé Bonnard, avec la Voisin et la Vigoureux, le firent accuser d'avoir trempé, en 1680, dans l'horrible affaire des poisons. Il se rendit à la Bastille, par les conseils du marquis de Cavoie. Dès qu'il fut dans cette prison royale, la jalousie de Louvois le poursuivit avec fureur, et La Reynie, lieutenant de police de Paris, servit trop bien, dit le président Hénault, la passion du ministre. Luxembourg fut enfermé dans une espèce de cachot de six pas et demi de long, où il tomba très-malade, et où il perdit la santé qu'il ne recouvra jamais dans la suite. On l'interrogea le

second jour, et on le laissa ensuite cinq semaines entières sans continuer son procès : injustice cruelle envers tout particulier, et inconcevable envers un pair du royaume! Il fut enfin interrogé. Les imputations étaient aussi ridicules qu'atroces. Parmi les questions qu'on lui fit, on lui demanda s'il n'avait pas fait un pacte avec le diable, pour pouvoir marier son fils à la fille du marquis de Louvois? L'accusé répondit : « Quand Matthieu de Montmorenci épousa une reine de France, mère d'un roi mineur, il ne s'adressa point au diable, mais aux États-généraux, qui déclarèrent que, pour acquérir au roi l'appui des Montmorenci, il fallait faire ce mariage. Il sortit enfin de la Bastille, après une détention de 14 mois. Il fut absous par arrêt du 14 mai 1680. Il continua de faire à la cour les fonctions de capitaine des gardes, sans voir Louvois son persécuteur, et sans que le roi lui parlât de l'étrange procès qu'il venait d'essuyer, et de l'affreuse injustice qu'on lui avait faite. Il ne tarda pas à répondre à ses ennemis par des victoires. On imprima à Cologne, en 1695, in-12, une satire contre la France et contre lui, intitulée *Le maréchal de Luxembourg au lit de la mort*, tragi-comédie, en 5 actes et en prose. On connaîtra mieux ce héros en lisant l'Histoire de la maison de Montmorenci par Désormeaux. Le Père La Rue prononça son *Oraison funèbre*, qui fut imprimée en 1695, in-4°.

LUXEMBOURG (Christian-Louis de Montmorenci), quatrième fils de François-Henri, né le 9 février 1675, fut reçu, au berceau, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il fut d'abord connu sous le nom de chevalier de Luxembourg, puis sous celui de prince de Tingri. Il fit ses premières armes à Steinkerque et à Nerwinde, devint colonel du régiment de Provence en 1695, et de celui de Piémont en 1700. Il fit toutes les campagnes de Flandre jusqu'en 1697, puis celle de la Succession d'Espagne. Il déploya une rare intrépidité au combat d'Oudenarde, et dans plusieurs autres missions périlleuses. Créé maréchal de France le 14 juin 1734, il porta dès lors le titre de maréchal de Montmorenci. Il mourut à Paris, le 23 novembre 1746, laissant deux fils et deux filles. Son fils aîné, Charles-François-Christian de Montmorenci-Luxembourg, prince de Tingri, fut aussi maréchal de France; le second, le comte de Beaumont, mourut en 1762, lieutenant-général.

LUXEMBOURG (Charles-François-Frédéric de Montmorenci), neveu du précédent, capitaine des gardes-du-corps du roi, gouverneur de Normandie, maréchal de France, né le 31 décembre 1702, était aide-de-camp de Louis XV dans la guerre de 1741, et resta toujours depuis l'ami de ce prince. Il se distingua en Allemagne, et notamment en Bohême et dans les Pays-Bas. C'est chez lui que J. J. Rousseau demeura pendant quelque temps à Montmorenci. Il mourut le 18 mai 1764.

LUXEMBOURG (Madeleine-Angélique de Neufville Villeroi, maréchale, duchesse de), femme du précédent, petite-fille du maréchal de Villeroi, et fille du duc de ce nom, naquit en 1707, et épousa en premières noces le marquis de Boufflers, mort à Gênes de la petite vérole, en 1747.

Séduisante, aimable et belle, elle débuta à la cour, au moment où le dérèglement des mœurs était encore autorisé par de grands exemples, et il paraît qu'elle ne résista pas au torrent. Elle épousa en 1750, le maréchal de Luxembourg, et partagea bien sincèrement l'amitié que son époux portait à J.-J. Rousseau. Elle rendit de grands services à ce philosophe, qui en parle dans plusieurs endroits de ses *Confessions.* Après la mort du maréchal, arrivée en 1764, la maison de sa veuve devint le rendez-vous des personnes les plus distinguées de la cour et de la ville, et ce fut là que l'on conserva intacte la tradition des manières nobles et aisées, que l'Europe entière venait admirer à Paris. Elle mourut en janvier 1787, laissant pour héritière de sa grande fortune, sa petite-fille Amélie de Boufflers, duchesse de Lauzun, qu'elle avait élevée.

LUXEMBOURG (Sébastien de). *Voyez* Pisseleu, à la fin.

LUXORIUS ou Luxurius, poète latin, florissait en Afrique sur la fin du 5e et au commencement du 6e siècle. Ses productions se ressentent de la barbarie de cet âge. Burmann les a publiées, pour la première fois, au nombre de 84 pièces, dans son *Anthologia*, tom. 2, pag. 577-628.

LUYKEN (Jean), dessinateur et graveur hollandais, né à Amsterdam, en 1649, et mort dans la même ville, en 1712. On remarque dans ses ouvrages un feu, une imagination, une facilité admirables. Son *Œuvre* est considérable et fort estimé. Jeune, il avait aussi cultivé les muses et publié un recueil de poésies, intitulé *La Lyre batave.* Il fit d'inutiles efforts dans la suite pour supprimer cet ouvrage d'un genre un peu libre. Une piété scrupuleuse jusqu'à l'excès succéda à sa jovialité première; il donna dans les rêveries d'Antoinette de Bourignon, et se persuadant qu'il devait *vivre de la foi*, il quitta pinceaux et burin, auxquels cependant le besoin le força bientôt de revenir. Il vécut sobrement de son travail, et distribuait en aumônes le surplus de son gain. On estime sa *Bible en figures*, imprimée à Amsterdam en 1732, in-fol.; et son *Théâtre des Martyrs*, en 115 planches.

LUYKEN (Gaspard), fils du précédent, dessinateur et graveur, né à Amsterdam en 1660, apprit son art sous son père, dont il n'égala pas les talens. Ses principaux ouvrages sont : I. *Saint François Xavier prêchant l'Évangile devant l'empereur du Japon.* II. *Les jésuites missionnaires obtenant audience auprès de l'empereur de la Chine.* III. *Le Miracle des cinq pains*, etc. Il mourut avant son père.

LUYNES (Charles d'Albert, duc de), connétable de France, et premier ministre de Louis XIII, né le 5 août 1578, au Pont-Saint-Esprit, fut le premier de sa famille qui s'établit à Paris. Les Alberti, ses ancêtres, avaient fixé leur séjour dans le Comtat, après avoir quitté Florence, où leur naissance, leur crédit et leurs richesses excitèrent la jalousie, et causèrent une révolution. Le jeune Cadenet (car c'était le nom qu'il portait alors) fut page et gentilhomme ordinaire de Louis XIII. Il gagna les bonnes grâces de ce prince, en dressant des pies-grièches à prendre des moineaux; *espèce d'oiseaux qui étaient aussi peu connus que leur maître*, dit l'abbé Legendre. De Luy-

nes persuada à son maître de se défaire du maréchal d'Ancre, qui lui avait procuré le gouvernement d'Amboise. Il fut mis en 1617 à la tête des affaires de l'état, après la mort funeste de son bienfaiteur, et n'eut point honte de profiter de la confiscation de ses biens. Quatre ans après, il reçut l'épée de connétable, le 22 avril 1621, en présence des princes du sang et de tous les grands du royaume, *sans savoir*, disait Mayenne, *ce que pesait une épée*. On se régla, pour le cérémonial, sur ce qui s'était pratiqué lorsque Charles d'Albret fut fait connétable par Charles VI. La conformité des noms d'Albert et d'Albret flattait la vanité de ce favori, qui était au plus haut point de puissance. On afficha à la porte où le nouveau ministre logeait avec ses deux frères : *A l'hôtel des trois rois*. Louis XIII, quelque temps après, se dégoûta de lui. Il l'avait élevé par caprice; par un autre caprice, il devint jaloux des honneurs qu'on lui rendait. Voyant un ambassadeur qui allait chez le connétable : « Il s'en va, dit-il, à l'audience du roi Luynes. » Un jour, il dit en parlant du grand nombre de ses parens, qu'ils arrivaient à la cour par *batelées, sans qu'il y en eût un seul habillé de soie*. Le favori, averti des discours du monarque, parût s'en inquiéter si peu, qu'il disait devant tout le monde : « J'ai su gagner ses bonnes grâces, je saurai bien les conserver. Il est bon de temps en temps que je lui donne de petits chagrins; cela réveille l'amitié. » Pour mieux subjuguer Louis XIII, il l'occupa contre les huguenots. On porta les armes contre eux en 1621. De Luynes, qui avait fort à cœur d'humilier ce parti, et qui fut le premier à conseiller de l'abattre, se saisit de toutes leurs places, depuis Saumur jusqu'aux Pyrénées : mais il échoua devant Montauban. Il mourut la même année, d'une fièvre pourprée, au camp de Longueville près de Monheurt, le 15 décembre, âgé de 43 ans. Ses équipages et ses meubles furent pillés avant qu'il eût cessé de vivre, et il ne resta pas un drap pour l'ensevelir. L'abbé Ruccellaï, et un nommé Contades, eurent la générosité de donner ce qu'il fallut pour embaumer son corps et fournir à ses funérailles. C'est du moins ce que rapportent plusieurs historiens, quoiqu'il soit peu probable que le maréchal de Chaulnes et le duc de Luxembourg, frères du connétable, l'aient laissé sans secours. Quoi qu'il en soit, on transporta son corps à Maillé, bourg à deux lieues de Tours, érigé, le 14 novembre 1619, en duché-pairie sous le nom de Luynes, où il fut inhumé. Ainsi ce favori, qui avait régné avec tant d'empire, mourut abandonné de ses créatures, assez peu regretté de son maître, et haï du peuple. C'était un esprit souple et rusé. Il fut en butte à une foule de libelles. On peut consulter le *Recueil des pièces les plus curieuses qui ont été faites pendant le règne du connétable de Luynes*, in-8°, 1622, 1624, 1628, 1632.

LUYNES. (Louis-Charles-Albert, duc de), fils unique du connétable, pair de France, chevalier des ordres du roi, né à Paris le 25 décembre 1620, mort le 10 octobre 1690, a fait les ouvrages suivans sous le nom pseudonyme de Laval (sieur) : I. *Divers ouvrages de piété*, tirés de Saint Cyprien, Saint Basile et autres,

traduits par le sieur Laval, Paris, 1664, in-8°. II. *Les quarante homélies de Saint Grégoire-le-Grand*, etc., traduites par le sieur Laval, Paris, 1665, in-4°. III. *La Morale pratique de Saint Grégoire, extrait des morales de Job*, traduite par le sieur Laval, Paris, 1697, 2 vol. in-12. IV. *Sentences et instructions chrétiennes*, tirées des anciens Pères de l'Église, 1676, vol. in-12. V. *Méditations métaphysiques*, de René Descartes, Paris, 1647, in-4°. VI. Il a eu part aux traductions du *Nouveau Testament*, dit *de Mons* (Amst., Elzev.), 1667, *et de l'Office du St.-Sacrement*, Paris, 1659, 2 vol. in-8°. VII. Il a encore publié : *Relation de ce qui se passa à l'entrée du roi Louis XIV, en* 1660, *au sujet des rangs des ducs et pairs de France*, etc., *qui se trouvent dans l'état présent de la France*, in-12, 1717.

LUYNES (Paul d'Albert de), cardinal et archevêque de Sens, arrière-petit-fils du précédent, né à Versailles, le 5 janvier 1703, était le second fils d'Honoré, duc de Chevreuse-Montfort. Il porta d'abord le nom de comte de Montfort, et embrassa le parti des armes. Il quitta ensuite le service, qui était presque incompatible avec ses sentimens de piété, et prit les ordres sacrés. Il fut nommé, en 1727, abbé de Cérizy, et, en 1729, évêque de Bayeux. Le 18 août 1753, il fut nommé à l'archevêché de Sens où il succédait à Languet. Il assista avec honneur à plusieurs assemblées du clergé, et fut élu cardinal, le 5 avril 1756, sur la présentation de Jacques III. Il eut part en cette qualité aux conclaves de 1758, 1769 et 1774. Il mourut à Paris le 21 janvier 1788, étant le 1er cardinal de l'ordre des prêtres. Il était membre de l'Académie française, et ses connaissances en astronomie l'avaient fait membre honoraire de celle des sciences. (Voy. les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du 18e siècle*.)

LUYTS (Jean), philosophe et astronome, né dans la Nord-Hollande, en 1655, professeur de physique et de mathématiques à Utrecht, depuis 1677 jusqu'à sa mort, arrivée le 12 mars 1721, a donné : *Astronomica institutio*, Utrecht, 1689, in-4°. Il y rejette le système de Copernic. On y voit un grand nombre d'observations astronomiques, curieuses et utiles, expliquées d'une manière laconique, alliée à beaucoup de clarté. II. *Introductio ad geographiam novam et veterem*, avec beaucoup de cartes, 1692, in-4°; estimée.

LUZ (Louis), plus connu sous le nom de *Lucius*, théologien protestant, professeur d'hébreu et recteur de Bâle, où il naquit le 9 février 1577, mourut dans la même ville, le 10 juin 1642. On a de lui : I. Une *Histoire des jésuites*, en allemand, 1626, in-4°. II. Une édition de l'*Histoire ecclésiastique des centuriateurs de Magdebourg*, trois volumes in-fol. III. *Dictionnaire latin et grec*, 1638. IV. *Dictionnaire du Nouveau Testament*, Bâle, 1640; in-8°. V. *Historia Augustini*, etc. Cet ouvrage est très-estimé. VI. *Compendium theologiæ*, 1598, in-8°. VII. *Une version allemande de l'Ancien Testament*, 1636. VIII. Plusieurs Traités de théologie, d'astronomie et de philosophie.

LUZ ou LUCIUS (Jean-Jac.

QUES), avocat et bibliothécaire de la ville de Francfort-sur-le-Mein, au commencement du 18ᵉ siècle, a publié le catalogue du dépôt littéraire confié à ses soins. Il est intitulé : ***Catalogus Bibliothecæ Mœno-Francofurtensis in decem sectiones ordine alphabetico digestus***, Francfort, 1728, 3 parties in-4°.

LUZAC (Élie), savant jurisconsulte et philosophe hollandais, né le 19 octobre 1723, à Noordwick, d'une famille de protestans français, réfugiés, originaire de Bergerac, mort à Leyde, en 1796, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue une traduction française des ***Institutions du droit de la nature et des gens***, par Wolf, accompagnée de notes, et qui parut à Leyde, en 2 vol. in-4°, en 1772; des ***Recherches sur quelques principes des connaissances humaines***, Gottingue et Leyde, 1756; un ***Essai sur la liberté de produire ses sentimens***; un traité intitulé : ***De la Richesse de la Hollande***, 1778, 2 vol. in-8°, dans lequel on expose l'origine du commerce et de la puissance des Hollandais, l'accroissement successif de leur commerce et de leur navigation; les causes qui ont contribué à leurs progrès, celles qui tendent à les détruire, et les moyens qui peuvent servir à les relever. Il s'était aussi fait connaître comme un des plus zélés partisans du gouvernement stathoudérien. Parmi ses plaidoyers, on remarque ceux pour les ***Planteurs de la colonie de Surinam*** et ***en faveur de la liberté de la presse***. Il avait été lui-même imprimeur-libraire, et s'était attiré des disgrâces assez marquées pour l'impression du traité de La Mettrie intitulé ***l'Homme-machine***. Le sobriquet de l'***Homme-machine*** lui en était resté parmi ses concitoyens. On a encore de lui les ***Remarques philosophiques et politiques d'un anonyme sur l'esprit des lois***, dans l'édition des œuvres de Montesquieu, Amsterdam et Leipsick, 1765, 6 vol. in-12; deux ***Lettres d'un anonyme à J.-J. Rousseau***.

LUZAC (Étienne), publiciste distingué, oncle du précédent, né à Leyde, en 1706, mort dans la même ville, le 9 janvier 1787, est auteur d'une feuille périodique intitulée : ***Nouvelles extraordinaires de divers endroits***, et connue généralement sous le nom de ***Gazette de Leyde***, recueil très-curieux pour l'histoire du dernier siècle.

LUZAC (Jean), philologue, jurisconsulte et publiciste, neveu d'Étienne et fils de Jean, naquit à Leyde, le 2 août 1746, et s'adonna de bonne heure aux sciences. Il y fit les plus grands progrès. Ses études terminées, il se rendit à La Haye pour se former au barreau, et revint en 1772 à Leyde, où il exerça en même temps la profession d'avocat, et celle de collaborateur de la Gazette dont la rédaction lui fut exclusivement dévolue en 1775. Il se chargea, en 1785, de la chaire de grec de l'université, restée vacante par la mort de Walkenaer, son parent et son maître, et exerça ces nouvelles fonctions d'une manière très-distinguée. Il fut persécuté en 1793, à cause de ses opinions politiques, et fut suspendu de ses fonctions de professeur. Enfin, il recouvra sa place en 1802. Il mourut le 12 janvier 1807; il fut enlevé en l'air et mis en pièces par l'effet de l'explosion d'un ba-

teau de poudre ; sa perte causa les plus vifs regrets ; il était en relation avec Washington. On a de Luzac plusieurs harangues très-estimées, entre autres, *De Socrate cive*, 1795 ; et *Lectiones atticæ*, publiées après sa mort ; Leyde 1809, in-8°. Il fut l'éditeur de plusieurs ouvrages de Walkenaer.

LUZAN (Ignace), écrivain espagnol, né à Saragosse, en 1695, mort le 14 mai 1754, est auteur des ouvrages suivans : I. *La poetica o reglas de la poesia en general, y de la principales especies*, Sarragoce, 1737, in-fol. de 503 p., Madrid, Sancha, 1783, 2 vol. in-8°. Bouterweeck fait un grand éloge de cet ouvrage. II. Un poëme *sur la Peinture*, en octaves, 1752. III. Un autre poëme intitulé : Le *Jugement de Pâris*. IV. Des Imitations de Sapho, Anacréon et autres poëtes grecs. Luzan contribua beaucoup à bannir le mauvais goût de la littérature espagnole.

LUZARCHES ou LUSARCHE (Robert de), ainsi appelé du lieu de sa naissance, architecte distingué sous le règne de Philippe-Auguste, commença en 1220 la cathédrale d'Amiens, qui fut continuée par Thomas de Cormont, et achevée en 1269 par Rinald ou Regnault son fils, comme on l'apprend d'une inscription gravée sur le pavé de l'église, au milieu d'un compartiment de marbre, où l'on voit la figure de ces trois architectes. Il y a peu d'édifices aussi beaux et aussi vastes que cette église. Elle a trois cent soixante-trois pieds de longueur en totalité ; savoir, cent cinquante pieds de long pour le chœur, et deux cent treize pour la grande nef. Celle qui forme la croisée a cent quatre-vingt-deux pieds de long et quarante-neuf de large. Le chœur, la nef principale et la croisée sont environnés de petites nefs, larges de dix-huit pieds et de quarante-deux de haut. On ne remarque d'autre défaut dans ce superbe édifice que la trop grande élévation de la voûte, qui est de cent trente-deux pieds ; mais ce défaut, commun à tous les édifices de ce genre, était une beauté de l'architecture gothique de ce temps, où l'on s'appliquait surtout à faire paraître une grande légèreté et beaucoup de hardiesse dans tous les monumens publics. Aussi Louis Caustier dans une épître en vers latins, Amiens, 1695, exprime la hardiesse de construction de ce bel édifice par ces vers :

Fabrica nil demi patitur, nec sustinet addi.

et Henri Quignon, dans une ode publiée aussi à Amiens, en 1619, vante

> Ses hautes colonnes menues
> Portant son chef jusques aux nues.

Cette église, modèle de grandeur et de proportion, n'est égalée par rien de ce qui a été fait ailleurs en ce genre d'architecture. La hardiesse de sa construction ne peut être comparée qu'à celle de la Sainte-Chapelle de Paris, si l'on peut établir une comparaison entre un petit édifice et un grand. L'admirable légèreté de ses piliers d'un seul jet, à baguettes et à filets carrés alternativement, qui soutiennent la voûte terminée en ogive, ne nuit aucunement à la solidité de l'édifice qui, après six siècles de durée, atteste le génie et les talens de Robert de Luzarches.

LUZARDO (Baptiste), noble Génois, entra dans la conspiration

ourdie contre les Français en 1401. Le maréchal de Boucicaut le condamna à périr sur l'échafaud avec Baptiste Boccanera. Pendant que les exécuteurs attachaient ce dernier, Luzardo, voyant qu'on ne prenait point garde à lui, s'élança lié et garrotté dans la place. Le peuple, étonné de sa dextérité, favorisa son évasion. Réfugié dans un couvent, où on coupa ses liens, il prit un habit de moine et sortit de la ville. Luzardo, devenu l'ennemi irréconciliable des Français, contribua beaucoup à leur faire perdre Gênes, et mourut gouverneur d'une colonie dans le Levant, où il rendit de grands services à sa patrie. On dit que Boucicaut, furieux de la fuite de Luzardo, fit, en sa place, décapiter sur-le-champ l'officier génois qui commandait la garde autour de l'échafaud.

LUZERNE (César-Henri, comte de la), neveu de Malesherbes par sa mère, naquit à Paris, en 1737. Il se distingua pendant trente ans dans la carrière des armes, et y obtint le grade de lieutenant-général. Nommé en avril 1786, gouverneur général des Iles Sous-le-Vent, il fut appelé au ministère de la marine, en octobre 1787, et donna sa démission après le renvoi de Necker, le 12 juillet 1789. Mais il fut rappelé quelques jours après, et ne céda qu'aux instances réitérées de Louis XVI. Il rentra donc au ministère, et eut à soutenir de fréquentes attaques de la part de l'Assemblée nationale. Il se démit de nouveau du ministère le 20 octobre 1790, passa en Angleterre et delà en Autriche, dans la terre de Bernau près Wels, où il mourut, le 24 mars 1799. Ce ministre était instruit et studieux; on a de lui deux traductions de Xénophon, *Retraite des dix mille*, Paris, 1786, 2 volumes in-12. Cet ouvrage eut trois éditions; *Constitution des Athéniens*, Londres, 1793, in-8°.

LUZERNE (Anne-César, comte de la) frère du précédent, né à Paris, en 1741, commença en 1775 sa carrière diplomatique, comme envoyé plénipotentiaire de la France auprès de l'électeur de Bavière. Ce dernier étant mort subitement, sa succession donna lieu à une foule d'intrigues et de négociations, au milieu desquelles la Luzerne montra beaucoup de circonspection et de prudence. Envoyé à Philadelphie à l'instant où la France venait de s'allier aux États-Unis, son poste fut d'autant plus difficile à remplir, que, résidant chez un peuple nouveau, que l'on comptait à peine au nombre des puissances, il lui fallut, pendant cinq ans, et au milieu des vicissitudes d'une guerre qui ne fut pas toujours heureuse, régler sa conduite d'après son propre jugement, et non sur des instructions que le trop grand éloignement ne lui permettait ni de demander ni d'attendre. En quittant l'Amérique, il reçut du congrès ce témoignage : « La sagesse et la vigueur de vos conseils, l'efficacité et le bon emploi des secours que vous nous avez procurés, ont beaucoup contribué à nous faire jouir d'une paix glorieuse. » Antoine Bénéset, au nom des quakers, vint lui dire cet adieu : « Ta mémoire nous sera toujours chère; tu n'as jamais cessé d'être un ministre de paix parmi nous; tu n'as rien épargné pour adoucir ce que la guerre a d'inhumain, et pour affranchir de ses calamités ceux qui n'exercent

point la profession des armes. « Long-temps après qu'il eut quitté la Pensylvanie, et lorsque les citoyens de cette république ne devaient plus le revoir, ils donnèrent, par un acte de la législature, le nom de la Luzerne à un des onze comtés de leur état. La Luzerne, de retour en France, en repartit pour l'ambassade d'Angleterre. Il y mourut le 14 septembre 1791, regretté des Français, des étrangers, et de Washington, dont il fut l'ami.

LUZIGNAN (Gui de). *Voyez* Gui et Lusignan.

LUZZATTO (Simon), savant rabbin, qui vivait à Venise, vers le milieu du 17e siècle, est auteur de plusieurs ouvrages, entre autres : I. *Discorso circa lo stato degl' hebrei*, Venise, 1632, in-4°. II. *Socrate, ovvero dell' humano super*, Venise, 1613, in-4°.

LUZZO (Pierre), peintre vénitien, surnommé *Zarato, Zarotto, Morto da Feltro*, né à Feltre, vers 1460, vint de bonne heure à Rome, et se distingua dans l'art de peindre les grotesques. Il obtint aussi beaucoup de succès à Florence et dans d'autres villes d'Italie, et fut jugé digne d'être associé au Géorgion, dans les peintures que cet habile maître exécuta au *Fondaco dei Tedeschi*, de Venise. Parmi ses compositions. On remarque une peinture à fresque, représentant le *dévouement de Curtius*, aux Teggie, près Feltre. A l'âge de quarante ans, Luzzo quitta son art pour embrasser l'état militaire. Il fut tué à Zara dans une émeute. — Lorenzo Luzzo, suivant quelques-uns, domestique du précédent, exécuta dans l'église de Saint-Étienne à Venise, des peintures à fresque très-remarquables.

LWYD ou LHUYD (Humphrey), médecin et savant antiquaire, né à Denbigh, mort vers l'an 1570, joignit à beaucoup de connaissances une vaste littérature, et un jugement solide. On lui doit : I. *Calendrier lunaire perpétuel, contenant l'heure, le jour et la minute des changemens de la lune pour tous les temps*, in-8°. II. *Commentarioli Britannicæ descriptionis fragmentum*, Col. Agripp., 1572. Moses Williams en a donné une nouvelle édition, avec une Dissertation sur l'île de Mona, Londres, 1731, in-4°, qui a été traduite en anglais par Twyne, sous le titre de *Breviary of Britain*. III. *Chronicon Walliæ à rege Cadwalledero usque ad annum* 1294, resté manuscrit dans la Bibliothèque de Cotton. IV. *Histoire de Cambrie, aujourd'hui le pays de Galles*, publiée après sa mort par David Powel, Londres, 1584, in-4°. C'est une traduction de l'ancien breton en anglais par Lhuyd, d'un ouvrage du 14e siècle. V. Une Traduction du *Trésor de la santé* de Pierre Hispanus, avec les causes et les symptômes de toutes les maladies, et les Aphorismes d'Hippocrate, Londres, 1585.

LYCOMÈDES, arcadien, fut contemporain et émule d'Épaminondas. Pausanias et Xénophon, le font naître à Mantinée, et Diodore à Tégée. Riche et puissant, Lycomèdes, forma le noble projet de donner une existence politique à son pays natal, qui était réduit à une sorte de nullité, par la rivalité des principales villes Il engagea ses compatriotes à fon-

der d'un commun accord, une nouvelle ville centrale, qui servirait de siége à un gouvernement fédéral. En conséquence, Mégalopolis fut bâtie, et le conseil des dix mille, devint l'assemblée fédérale des Arcadiens. Ce fut encore d'après le conseil de Lycomèdes qu'on entretint une armée permanente, nommée le corps des Éparites. Lycomèdes entreprit ensuite de secouer le joug que les Thébains imposaient à l'Arcadie, et il se rendit à Athènes, pour y conclure à cet effet, une alliance avec cette république. Il revenait à Mégalopolis, lorsqu'il tomba entre les mains d'un parti d'Arcadiens émigrés, qui l'égorgèrent. Cet événement eut lieu vers l'an 300, avant J.-C.

LYCON, philosophe grec, né à Laodicée en Phrygie, vivait du temps d'Aristote, et succéda à Straton de Lampsaque. Il se fit une grande réputation par son éloquence pleine de grace et de douceur. Peu de maîtres eurent plus d'habileté dans l'art d'instruire et de former la jeunesse. Une de ses maximes favorites, était celle-ci : « C'est par les sentimens d'honneur et par la honte qu'on doit toujours gouverner les jeunes gens, comme on se sert pour les chevaux, de l'éperon et de la bride. » Lycon était robuste, vigoureux et d'une grande souplesse de corps. Il disputa plusieurs fois les prix dans les jeux Iliaques qu'on distribuait à Troie. Il dirigea son école pendant quarante-quatre ans, et mourut à l'âge de 74 ans.

LYCON, un de ces orateurs publics d'Athènes qui, dans les assemblées du sénat et du peuple, discutaient les intérêts de la patrie, et disposaient de l'opinion de la multitude. Lycon dirigea la procédure odieuse intentée à Socrate, et qui se termina par la condamnation de ce sage.

LYCOPHRON, fameux poète et grammairien grec, né à Chalcis, dans l'île d'Eubée, vers l'an 304 avant J.-C. ; il fut tué d'un coup de flèche, selon Ovide. Suidas a conservé les titres de vingt Tragédies de ce poète, nous citerons entre autres, deux *Œdipe*, *Penthée*, *Éole*, *Hippolyte*, *Chrysippe*, *Andromède*, *les Pelopides*. Il avait fait aussi des Satires, dont Athénée et Diogène-Laërce nous ont conservé quelques vers. Le seul ouvrage de Lycophron qui soit parvenu jusqu'à nous est son poème d'*Alexandra* ou de *Cassandre* ; mais il est si obscur, qu'il fit donner à son auteur, par Suidas, le nom de *Ténébreux*. Stace a dit aussi *latebras Lycophronis atri*. C'est une suite des prédictions qu'il suppose avoir été faites par Cassandre, fille de Priam. La plupart de ces prophéties ne méritent pas la peine que les savans ont prise pour les expliquer. On doit distinguer cependant, parmi ces derniers, Canter, qui a publié des notes très-érudites sur ce poème, dont on connait des éditions publiées à Oxford, 1697 et 1702, in-folio. Sébastiani, moine et missionnaire romain, s'est reposé de deux voyages en Asie, en consacrant ses loisirs à expliquer Lycophron et son commentateur Tzetzès. Après avoir collationné seize manuscrits du poème, et treize du Commentaire ; après avoir trouvé des scolies antérieures à Tzetzès, il a publié une traduction nouvelle de *La Cassandre*, meilleure que celle qui existait. Celle-ci a paru à Rome en 1783. Lycophron était un

des poètes de la Pléiade, imaginée sous Ptolémée-Philadelphe, par allusion à la constellation de ce nom, composée de sept étoiles. Ces poètes étaient, Théocrite, Aratus, Nicandre, Apollonius, Philicus, Homère le jeune et Lycophron.

LYCORIS, célèbre courtisane du temps d'Auguste, est ainsi nommée par Virgile dans sa dixième Eglogue. Le poète y console son ami Cornelius Gallus, de ce qu'elle lui préférait Marc-Antoine. Cette courtisane suivait ce général dans un équipage magnifique, et ne le quittait jamais, même au milieu des armées. L'ascendant qu'elle avait pris sur lui était extrême; mais ses charmes ne purent tenir devant ceux de Cléopâtre. Lycoris perdit le cœur d'Antoine, et en même temps la foule des adorateurs que sa faveur lui procurait. Elle avait d'abord été comédienne. Son véritable nom était Cythéris; mais elle le changea en celui de Volumnia, après qu'elle eut été affranchie par Volumnius, qui l'avait aimée.

LYCOSTHÈNES, en allemand (CONRAD WOLFFHART), savant philologue, né l'an 1518, à Ruffach, dans la-haute Alsace, ministre et professeur de logique et de langues à Bâle, où il mourut en 1561, a donné : I. *Chronicon prodigiorum*, Bâle, 1557, in-folio. II. *De Mulierum præclarè dictis et factis.* III. *Compendium bibliothecæ Gesneri*, 1557, in-4°. IV. *Des commentaires* sur Pline le jeune. V. *Apophtegmatum*, Bâle, 1555 in-fol. Ce fut lui qui commença le *Theatrum vitæ humanæ*, achevé et publié par Théod. Zwinger, fils de sa femme. Cette compilation forme 8 volumes in-folio de l'édition de Lyon, 1656.

LYCURGUE, législateur des Lacédémoniens, florissait dans le 9e siècle avant J.-C. Il était issu de la famille des Héraclides, et fils d'Eunomus, roi de Sparte, et frère de Polydecte, qui régna neuf ans après son père. Après la mort de son frère, sa veuve offrit la couronne à Lycurgue, s'engageant de faire avorter l'enfant dont elle était grosse, pourvu qu'il voulût l'épouser; mais Lycurgue refusa ces offres coupables. Content de la qualité de tuteur de son neveu Charilaüs, il lui reunit le gouvernement lorsqu'il eut atteint l'âge de majorité, l'an 870 avant J.-C. On l'accusa néanmoins de vouloir usurper la souveraineté. L'intégrité de ses mœurs lui avait fait des ennemis : il ne chercha à s'en venger qu'en se mettant en état d'être plus utile à sa patrie. Il la quitta pour étudier les mœurs et les usages des peuples. Il passa en Crète, célèbre par ses lois dures et austères, et vit la magnificence de l'Asie, sans en être ni ébloui, ni corrompu; enfin il se rendit en Egypte, l'école des sciences et des arts. De retour de ses voyages, il donna aux Lacédémoniens des lois sévères. Tout était en confusion depuis long-temps à Sparte. Aucun frein ne retenait l'audace du peuple. Les rois voulaient y régner despotiquement, et les sujets ne voulaient pas obéir. Le législateur philosophe résolut de réformer entièrement la constitution; mais avant d'exécuter un si hardi projet, il eut beaucoup d'obstacles à surmonter. Alcandre, jeune Spartiate, creva un œil à Lycurgue, en le poursuivant dans une sédition élevée contre lui. Lycurgue, non-seulement lui pardonna, mais le retint auprès de

lui, et le traita comme son fils. Cependant, comme il méditait des changemens dont les suites pouvaient être dangereuses, il se rendit avec les principaux Spartiates au temple de Delphes, pour consulter Apollon. Quand il eut offert son sacrifice, il reçut cette réponse : « Allez, ami des dieux, ou dieu plutôt qu'homme; Apollon a examiné votre prière, et vous allez jeter les fondemens de la plus florissante république qui ait jamais été.... » Lycurgue commença dès ce moment les grands changemens qu'il avait médités. Il établit, 1° un conseil composé de vingt-huit sénateurs, qui, en tempérant la puissance des rois par une autorité égale à la leur, fut comme un contre-poids, qui maintint l'état dans un parfait équilibre. 2° Il mit une exacte égalité entre les citoyens, par un nouveau partage des terres. 3° Il déracina la cupidité, en défendant l'usage de la monnaie d'or et d'argent. 4° Il institua les repas publics, pour bannir la mollesse, et voulut que tous les citoyens mangeassent ensemble des mêmes viandes réglées par la loi. Parmi des règlemens si sages, il y en eut quelques-uns de bizarres. On l'a blâmé, avec raison d'avoir voulu que les filles portassent des robes fendues des deux côtés, à droite et à gauche, jusqu'aux talons, et d'avoir ordonné qu'elles fissent les mêmes exercices que les jeunes garçons, qu'elles dansassent nues comme eux, et dans les mêmes lieux, à certaines fêtes solennelles, en chantant des chansons. Le règlement barbare qu'il fit contre les enfans qui ne semblaient pas promettre, en venant au monde, devoir être un jour bien faits et vigoureux, n'est pas moins blâmable. Mais, à l'exception de ces deux décrets, et d'un petit nombre d'autres, il faut avouer que les *lois* de Lycurgue étaient très-sages et très-belles. Leur principal objet était d'exercer le corps, et de l'endurcir aux travaux de la guerre. De là l'éducation dure et sévère qu'on donnait aux enfans. Il voulut qu'on les accoutumât à braver tout, à n'avoir peur de rien, à coucher sur la dure, à marcher nu-pieds. On les élevait tous ensemble, sous des maîtres d'une vertu reconnue. On tâchait de les rendre souples, obéissans, adroits, infatigables et patiens dans les travaux. On leur ordonnait même de dérober, pourvu que ce fût avec tant d'adresse qu'on ne s'en aperçût pas; car s'ils étaient découverts, ils étaient punis. Un jeune Spartiate ayant pris un renard, le cacha sous sa robe, et plutôt que de le laisser découvrir, il souffrit, jusqu'à en mourir, que l'animal lui déchirât le ventre. Dans une fête qu'on célébrait tous les ans en l'honneur de Diane, on assemblait tous les enfans, et on les fouettait près de l'autel de la déesse, jusqu'à les faire quelquefois expirer sous les coups, sans qu'on les entendît faire la moindre plainte. Les parens eux-mêmes allaient les exhorter à souffrir ces cruelles épreuves. Une telle éducation, malgré ses abus, fit des Lacédémoniens d'excellens hommes de guerre. Leurs maximes étaient de ne point fuir devant l'ennemi, quelque supérieur qu'il fût en nombre; de ne jamais abandonner leur poste, ni leurs armes; de vaincre ou de mourir. Ceux qui étaient tués sur le champ de bataille étaient rapportés sur leurs boucliers qui tenaient lieu de brancards. Une

mère, en disant adieu à son fils qui partait pour la guerre, lui recommanda expressément de revenir avec son bouclier, ou sur son bouclier. Une autre mère en apprenant que son fils était mort dans un combat pour le service de sa patrie, dit froidement : « Je ne l'avais mis au monde que pour cela. » On a peine à concevoir cette absence du plus doux sentiment de la nature, celui de l'amour maternel, pour peu qu'on ignore comment les Lacédémoniennes étaient préparées à cette indifférence pour leurs enfans. Pendant tout le temps que durait l'éducation des jeunes Spartiates, ils étaient entièrement privés de la vue de leurs parens ; et la mère, dès le moment où son enfant venait de naître, se le voyait ravir par des satellites. On les confiait à des nourrices payées par l'état. La mère ne pouvait se dédommager des peines de l'enfantement par les caresses qu'elle aurait reçues de son fils. Elle ne pouvait le presser sur son sein ; de là cette insensibilité presqu'incompréhensible pour toutes les mères qui ont allaité et élevé leurs enfans. Comme la musique et la poésie peuvent animer le courage, Lycurgue tâcha d'en inspirer le goût aux Spartiates. Mais il voulut une poésie et une musique mâles, nobles, propres à élever l'ame et à la porter aux actions de vertu et de courage. De là vint la coutume des rois de Sparte, de faire un sacrifice aux Muses avant de livrer bataille. La marche des troupes était une espèce de danse, pendant laquelle on chantait des cantiques militaires, en l'honneur des braves guerriers morts pour la patrie. Lycurgue, voulant engager les Lacédémoniens à observer inviolablement les lois qu'il avait faites pour leur prospérité, leur fit, dit-on, promettre avec serment « de n'y rien changer jusqu'à son retour. » Il s'en alla ensuite, ajoute-t-on, dans l'île de Crète, où il se donna la mort, après avoir ordonné qu'on jetât ses cendres dans la mer. Il craignait que, si l'on rapportait son corps à Sparte, les Lacédémoniens ne crussent être absous de leur serment. L'abbé de Condillac a fait un parallèle de Lycurgue et de Solon. « Le premier, dit-il, donna dans les Spartiates un modèle subsistant de talens militaires et de vertus guerrières ; le second développa dans les Athéniens le germe de toutes les vertus sociales et des talens de toute espèce. Ce fut l'époque où la Grèce commença à produire de grands hommes en tout genre. Comme les mœurs assurent seules la durée d'un gouvernement, tous deux donnèrent leurs soins à l'éducation des citoyens, quoique avec des vues différentes. A Lacédémone, les enfans, élevés par l'état, ne prenaient que des habitudes utiles à la patrie. La république veillait sur leurs exercices, sur leurs actions, sur leurs discours. Rien n'était indifférent, tout était réglé par la loi ; et les citoyens s'accoutumaient, dès l'enfance, à la même façon de penser comme à la même façon d'agir. Une parfaite égalité pouvait seule maintenir une discipline si sévère, il fallait par conséquent que tous les biens fussent en commun. Il fallait ôter aux citoyens tout moyen de s'enrichir, bannir les arts, le commerce, l'or et l'argent. Il fallait, en un mot, pour fermer Sparte à la corruption, la fermer aux richesses. Ce fut donc la mon-

naie de fer qui donna toute la consistance au gouvernement des Spartiates, et la pauvreté pouvait seule conserver les mœurs à cette république. Solon ne pouvait pas assurer à son gouvernement la même durée, et il ne se le promettait pas dans une république où tous les citoyens n'étaient pas pauvres. Les pauvres auraient été dangereux dans un pareil état. Il fallait que l'éducation fît à tous un besoin de s'occuper, et ce fut là le principal objet du législateur. Mais il lui suffisait aussi qu'on s'occupât; car, en gênant la liberté il eût étouffé l'industrie, et dégoûté de tout travail; il était donc nécessaire que tous les arts fussent estimés; que la considération qui leur était attachée fît un besoin d'avoir des talens et de les cultiver dans les autres. Or, voilà l'esprit qui distinguait les Athéniens. Les grands hommes parmi eux se firent un honneur de former des élèves... On a dit que Lycurgue avait donné aux Spartiates des mœurs conformes à ses lois, et que Solon avait donné aux Athéniens des lois conformes à leurs mœurs. L'entreprise du premier demandait plus de courage, et celle du second plus d'art. Peut-être la différence de leur caractère eut-elle beaucoup de part à la différence des plans qu'ils se firent. Lycurgue était dur et austère; Solon était doux et même voluptueux. Quoi qu'il en soit, tous deux réussirent. Lycurgue voulait faire des soldats, et il en fit. Solon voulut réunir les talens aux vertus militaires, et il fit des hommes dans tous les genres..... Lacédémone conserva plus longtemps ses mœurs et ses lois; mais Athènes survécut même à la perte de sa liberté. Toute la Grèce fut assujettie, et les Athéniens triomphèrent de leurs vainqueurs par la supériorité des talens. Tous ces talens auraient été perdus, si Solon avait fait à Athènes ce que Lycurgue fit à Sparte. Admirons le courage de celui-ci. » (*Voyez* l'histoire des Lois de Lycurgue, par l'abbé de Guurcy, Nanci, 1768, in-8°.)

LYCURGUE, célèbre orateur athénien, contemporain de Démosthènes, né dans la 93e olympiade, environ 408 ans avant J.-C, intendant du trésor public, fut chargé du soin de la police, qu'il exerça sévèrement, chassa de la ville tous les malfaiteurs, et tint un registre exact de tout ce qu'il fit pendant son administration. Lorsqu'il fut hors de charge, il fit attacher ce registre à une colonne, afin que chacun eût la liberté de l'examiner. Dans sa dernière maladie, il se fit porter au sénat pour rendre compte de ses actions, et après y avoir confondu le seul accusateur qui se présenta, il se fit rapporter chez lui, où il expira bientôt après, vers l'an 326 avant Jésus-Christ. Lycurgue était du nombre des dix orateurs que les Athéniens refusèrent de donner à Alexandre. Ce fut lui qui, voyant le philosophe Xénocrate conduit en prison pour n'avoir pas payé le tribut qu'on exigeait des étrangers, le délivra, et fit mettre à sa place l'agent du fisc qui avait fait traiter si durement un homme de ce mérite. Les Aldes imprimèrent à Venise, en 1513, en 2 v. in-f°, un recueil de Harangues de plusieurs anciens orateurs grecs, parmi lesquelles s'en trouve une de Lycurgue. De quinze qu'il avait composées, il ne nous reste que celle contre Théocrate, qui avait

quitté Athènes, sa patrie, après la bataille de Chéronée : elle est intéressante, et par le sujet, et par le ton fier et vigoureux qu'on y voit régner d'un bout à l'autre : dans ses discours, il se montrait aussi sévère et aussi inexorable contre ceux qu'il jugeait dangereux pour sa patrie, que dans ses harangues. Il pensait qu'un général qui avait perdu une bataille considérable, ne devait pas survivre à sa honte, ni reparaître dans la ville qu'il avait remplie de deuil. Il apostropha un jour, avec beaucoup de véhémence et de chaleur, Lysiclès général de l'armée battue à Chéronée. — « Quoi donc ! Lysiclès, lui dit-il, mille citoyens ont péri sous votre commandement ; deux mille ont été faits prisonniers ; un trophée a été érigé contre Athènes ; la Grèce entière est tombée dans l'esclavage, et vous vivez encore ? et vous jouissez tranquillement de la lumière du soleil ! et vous osez vous montrer dans la place publique et à vos concitoyens, pour leur rappeler la mémoire de leurs malheurs et de leur opprobre !... » Le discours qui nous reste de Lycurgue, se trouve dans le tome 4e de la collection de Reiske, Leipsick, 1770, et dans le Recueil des orateurs grecs, par Alde Manuce, Venise, 1513, in-fol. Il en existe une bonne édition à part, avec des notes, par Schulze, Brunswick, 1789, in-8°. L'abbé Auger l'a traduit en français.

LYCUS, l'un des généraux de Lysimachus, célèbre parmi les successeurs d'Alexandre-le-Grand, se rendit maître d'Ephèse, par le moyen d'Andron, chef de corsaires, qu'il gagna à force d'argent. Andron introduisit dans la ville quelques soldats de Lycus, comme s'ils eussent été des prisonniers, mais avec des armes cachées. Dès qu'ils furent entrés dans la place, ils tuèrent ceux qui faisaient la garde aux portes, et donnèrent en même temps le signal aux troupes de Lycus, lesquelles s'emparèrent de la place, et firent prisonnier Enète, qui en était gouverneur. Frontin a placé cette histoire dans ses *Stratagèmes*.

LYDE, femme du poète Antimaque, et poète elle-même, aima son mari si tendrement, que, pour se consoler de sa mort, elle composa une Élégie, qui fut regardée comme un chef-d'œuvre.

LYDGATE (Jean), moine augustin des Saint-Edmond's-Bury, fleurit sous le règne du roi Henri VI d'Angleterre. Il fut le disciple et l'admirateur du poète Chaucer, et, suivant quelques critiques, il l'a surpassé dans le talent de la versification. Après avoir voyagé en France et en Italie, il se chargea de l'éducation de quelques jeunes seigneurs, et se concilia l'estime publique. Il mourut âgé de 60 ans, en 1440, laissant des églogues, des odes et des satires, et un poème intitulé : *La chute des Princes.* On vante l'harmonie de ses vers ; mais, à la lecture, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il faut beaucoup accorder à la rudesse des temps où il a vécu, ou à la partialité de ses contemporains. Pitseus dit de lui qu'il fut non-seulement un poète élégant, et un rhéteur éloquent, mais un habile mathématicien et un bon philosophe.

LYDIAT (Thomas), savant chronologiste et mathématicien anglais, né à Okerton, dans le comté d'Oxford, en 1572, il-

vré particulièrement à l'astronomie et aux mathématiques, eut le titre de cosmographe et de chronographe de Jacques I[er], qui avait beaucoup d'égards pour lui, et l'aurait sûrement avancé, s'il eût vécu. La cure d'Okerton, qui vint à vaquer, et à laquelle il fut nommé en 1612, aurait suffi pour lui procurer une existence heureuse et tranquille, si un cautionnement imprudent, qu'il fut dans l'impuissance de payer, ne l'avait fait mettre en prison, où il séjourna plusieurs années, jusqu'à ce que ses protecteurs et ses amis l'eussent libéré de ses engagemens. A peine eut-il recouvré sa liberté, que son zèle pour les lettres l'engagea à demander à Charles I[er] la permission et les secours nécessaires pour aller en Turquie, en Éthiopie et en Abyssinie, à la recherche d'anciens manuscrits; mais le roi était alors occupé d'affaires trop importantes pour pouvoir donner quelque attention à cette demande. Cet oubli n'altéra point le dévouement de Lydiat à son souverain, lorsque la guerre éclata en 1642. Il ne cessa de plaider avec chaleur la cause du roi et des évêques, se refusa aux contributions exigées par l'armée parlementaire, s'opposa avec opiniâtreté à la saisie qu'on voulut faire de ses papiers et de ses livres. A quatre reprises différentes, il fut pillé, et réduit à un tel dénûment, qu'il se vit obligé d'emprunter des chemises de ses amis. C'est dans cet état de détresse et de misère qu'il mourut, en 1646. On a de lui : I. *Tractatus de variis armorum formis*, 1605, in-8°. II. *Prælectio astronomica de naturâ cœli et conditionibus elementorum*. III. *Disquisitio physiologica de origine fontium*. Ces deux derniers sont joints au premier. IV. *Defensio tractatûs de variis armorum formis contrà Scaligerum*, 1607, in-8°. V. *Examen canonum chronologico-isagogicorum*. VI. *Emendatio temporum, etc., contrà Scaligerum*, 1609, in-8°. VIII. *Explicatio et additamentum argumentorum in libello emendationis temporum compendio facta de nativitate Christi à ministerii in terris*, 1613, in-8°. VIII. *Solis et lunæ periodus, seu annus magnus*, 1620, in-8°. IX. *De anni solaris mensurâ*, 1621, in-8°. X. *Canones chronologici*, etc., 1675, in-8°. XI. *Marmoreum chronicum Arundelianum*, imprimé dans les *Marmora Oxoniensia* de Prideaux, etc. Lydiat fut lié avec la plupart des savans de son temps, soit en Angleterre, soit hors du royaume.

LYDIUS (JACQUES), fils de Balthasar, ministre à Dordrecht, et auteur de quelques mauvais ouvrages de controverse, succéda à son père dans le ministère, et se fit connaître au 17[e] siècle dans la république des lettres, par plusieurs livres pleins de recherches curieuses. On a de lui : I. *Sermonum connubialium libri duo*, in-4°, 1643. C'est un traité des différens usages des nations dans la manière de se marier. II. *De re militari*, in-4°, 1698, ouvrage posthume, publié par Van-Thil, qui l'enrichit de plusieurs remarques. III. *Agonostica sacra*, Rotterdam, 1657, in-12. IV. *Belgium gloriosum*, Dordrecht, 1668, in-12.

LYDUS (JEAN LAURENTIUS, plus connu sous le nom de), historien grec, né l'an 490, à

Philadelphie, dans l'Asie proconsulaire, vint, à l'âge de 21 ans, à Constantinople, où il suivit les leçons du philosophe Agapius, et devint, dans la suite, premier archiviste de l'empire (Chartularius). Il était contemporain de Procope, et l'empereur Justinien estimait beaucoup ses talens. On a de lui : I. *Des Mois* (en grec). Nicolas Schow a publié deux fragmens de cet ouvrage, Leipsick, 1794, in-8°. II. *De magistratibus reipublicæ Romanæ, libri tres*, grec et latin, Paris, 1812, grand in-8°, publié par M. Hase, sur un manuscrit du prince C. Morosi, acquis en 1785, par Choiseul-Gouffier. III. *Deostentis*, græcè (*Voy.* les Œuvres de Bède), Cologne, 1612.

LYE (ÉDOUARD), savant antiquaire et philologue anglais, né à Totness, dans le comté de Devon, en 1704, s'appliqua essentiellement à la connaissance de la langue anglo-saxonne, et entreprit avec succès la tâche difficile de l'édition de l'*Ætymologicum Anglicanum* de François Junius, sur le manuscrit de l'auteur, déposé à la bibliothèque bodléienne, auquel il ajouta la Grammaire anglo-saxonne. Il fut admis au nombre des membres de la Société des antiquaires, et la même année il publia, à Oxford, l'*Evangile* en langue gothe, précédé d'une *Grammaire* de la même langue, ouvrage entrepris à la prière d'Eric Benzelius, évêque d'Upsal. Il consacra le reste de sa vie à la rédaction d'un *Dictionnaire goth et anglo-saxon*, ouvrage d'un travail immense, qui fut destiné à recevoir d'un autre le même service que Lye avait rendu à Junius. Il mourut à Yardley-Hastings, en 1767, et son grand *Dictionnaire* fut publié en 1772, en 2 vol. in-folio, par les soins d'Owen Manning. On y a joint la Grammaire des deux langues.

LYERE (ADRIEN DE), jésuite flamand, né à Anvers en 1588, mort le 5 septembre 1661, se fit connaître par ses prédications. On a de lui plusieurs ouvrages ascétiques, entre autres : I. *De præstantiâ et cultu SS. Nominis Mariæ*, en flamand, Bruxelles, 1638, in-12 ; traduit en français par Puget de Laserre. II. *Via cœli per rosaria*, en flamand, Bruxelles, 1645. III. *De Imitatione Christi patientis*, 1655, in-fol., etc.

LYFORD (GUILLAUME), ecclésiastique anglais, né en 1598, à Peysmère près Newbury en Berkshire, mort le 3 octobre 1653, est auteur des ouvrages suivans : I. *Cas de conscience proposé à l'époque de la rébellion*. II. *Principes de foi et de bonne conscience*, Londres, 1642 ; Oxford, 1652, in-8°. III. *Apologie du ministère public de notre culte, et du Baptême des enfans*, 1652, 1653, in-4°, etc.

LYLLY ou LILLY (JEAN), poète dramatique anglais, né en 1553, dans le comté de Kent, se fit une grande réputation par la tentative qu'il fit pour réformer la langue anglaise, et la purger des mots vieillis et surannés. Ce fut dans cette vue qu'il composa un traité intitulé : *Euphues and his England*, 1680. On ne connaît pas la date de la mort de Lylly. Ses principales pièces de théâtre sont : *Alexandre et Campaspe*, 1584. II. *Endymion*, 1591. III. *Saphoet Phaon*, ibid. IV. *Galatée*, 1592. V. *Midas*, ibid. VI. *La Mère Bom-*

bie, 1594. VI. *La Femme dans la Lune*, 1597, etc.

LYMBISANUS (Horace), médecin du 17e siècle, né dans la Calabre, se fit de la réputation à Naples, où il enseignait son art comme professeur extraordinaire, par les ouvrages qu'il y publia. Les principaux sont : I. *Conciliationes et decisiones actionis depravatæ, diminutæ morbi et symptomatum, excretorum et retentorum Antonii Santorelli*, Neapoli, 1629, in-4°. (Santorellus enseignait aussi la médecine à Naples.) II. *De febribus libri 3. De peste libri 4. De terræ motu, prout pestis causa est, disputatio*, ibid., 1629, in-4°.

LYNACER (Thomas). *Voyez* Linacre.

LYNAR (Roch-Frédéric, comte de), homme d'état distingué, né le 16 décembre 1708, au château de Lubbeneau, dans la Basse-Lusace, d'une famille noble, originaire d'Italie, fit ses études à l'université de Halle et de Iéna, et voyagea ensuite dans les diverses contrées de l'Europe. Ayant été appelé en Danemarck, il s'y acquit l'estime et la confiance du monarque, et fut nommé, en 1735, ambassadeur en Suède. Il remplit ces fonctions avec autant de droiture que de talent; mais ayant essuyé quelques désagrémens, il quitta le service de Danemarck, et se retira dans sa terre de Lubbenau, où il mourut, le 13 novembre 1781. Il était fort instruit, et cultivait les lettres. On a de lui : I. Des *Traductions*, en allemand, de deux Traités de Sénèque, 1753, 1754, in-8°. II. Une *Paraphrase des Epîtres et Evangiles*, 1756, 1770, 1775. III. Des *Voyages dans la Haute-Lusace, la Hollande*, etc.

LYNCÉE, de Samos, frère de l'historien Duris, écrivit comme lui différens ouvrages, qui ne sont point parvenus jusqu'à nous; entre autres des Mémoires où il était question d'Alexandre. Disciple de Théophraste, il oublia ses leçons, au point qu'il devint tyran de Samos.

LYNCH (J[illegible]), prêtre catholique, né à Galloway en Irlande, passa en France en 1652, par suite des troubles qui désolaient sa patrie. Il paraît qu'il retourna en Irlande. Il mourut vers l'année 1680. Il était très-versé dans l'histoire de sa patrie. On a de lui plusieurs ouvrages, dont le plus important est intitulé : *Cambrensis eversus, seu potius historica fides, in rebus Hibernicis*, 1662, in-fol.

LYNCKER (Nicolas-Christophe de), savant jurisconsulte allemand, né en 1643, à Marpurg, fut d'abord professeur extraordinaire de jurisprudence à Giessen, puis professeur de droit à Iéna; président du conseil secret à Weimar, et enfin conseiller aulique impérial. Il mourut à Vienne, le 28 mars 1726, laissant un grand nombre d'ouvrages presque tous en latin, et dont la plûpart sont des Dissertations académiques. On en a publié un aperçu en 5 vol. in-4°, de 16 feuilles, Iéna, 1696.

LYNDE (Humphrey), auteur anglais, né en 1579, dans le comté de Dorset, mort l'an 1636, publia deux Traités de controverse, estimés, dit-on, de ses compatriotes, et traduits en français par Jean de La Montagne. Ce sont : I. *Anciens caractères de l'Eglise visible*, 1625. II.

Via tuta, ou *le Chemin sûr*, etc., 1646.

LYON (JOHN), savant anglais, né en 1734, mort le 30 juin 1817, dans sa cure, qu'il avait occupée près de cinquante ans, est auteur des ouvrages suivans : I. *Expériences et observations sur l'électricité*, 1780, in-4°. II. *Nouvelle preuve que le verre est perméable au fluide électrique*, 1781, in-4°. III. *Remarques sur les principales preuves produites en faveur du système de Franklin, sur l'électricité*, 1791, in-8°.

LYON (CORNEILLE-JÉRÔME DE), peintre célèbre pour le portrait, né à Lyon, florissait en 1500. Il a fait beaucoup de portraits sous François Ier, Henri II, François II, et Charles IX. Ses tableaux sont ordinairement de moyenne proportion, et peints sur bois de noyer ; sa couleur est vraie et sa touche fine et spirituelle. Il fut le rival de François Clouët, dit Janet, né à Tours, et mort en 1550. Brantôme, en parlant dans ses Mémoires de Corneille de Lyon, fait un grand éloge du tableau que ce peintre fit pour Catherine de Médicis et pour ses deux filles ; il ajoute que cette reine passant à Lyon, se rendit chez Corneille, pour y voir les portraits des cavaliers et dames de sa conr, peints par lui, lesquels remplissaient une grande chambre. On ignore l'époque de sa naissance ; on sait seulement qu'il est mort en 1575.

LYONNE. *Voyez* LIONNE.

LYONNET (ROBERT), médecin-consultant du roi Louis XIII, né au Puy en Velay, fit des observations sur la peste qui désola sa patrie en 1629 et 1630, et en forma un ouvrage, qu'il dédia à Charles Bouvard, médecin du roi, il est intitulé : *Reconditarum pestis et contagii causarum curiosa disquisitio ejusdemque methodica curatio*, Lyon, 1639, in-8°. On a encore de lui : *De morbis hereditariis*, Paris, 1647, in-4°.

LYONNET (PIERRE), célèbre par ses connaissances dans l'anatomie, et l'histoire naturelle, et fort habile graveur, né à Maëstricht, le 22 juillet 1707, d'un pasteur de l'église française, dont la famille avait été expulsée de Lorraine par les persécutions religieuses. L'étude des langues eut pour lui un attrait particulier, et il en posséda bientôt neuf; le latin, le grec, l'hébreu, le français, l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'anglais et le hollandais. Elle ne lui fit point oublier la culture des sciences exactes, ni celle des arts, où il fit même de grands progrès. On le vit musicien, peintre, graveur et sculpteur. On a conservé de lui, comme un chef-d'œuvre, un bas-relief en bois, représentant Apollon et les Muses. Il avait été destiné à la carrière ecclésiastique; mais il la quitta pour entrer dans celle de la jurisprudence. Après avoir suivi le barreau quelque temps à La Haye, il fut nommé l'un des secrétaires des Etats de Hollande, et leur traducteur-juré pour le français et le latin. Ce fut à cette époque que le goût de l'histoire naturelle, et particulièrement de l'histoire des insectes, devint en lui une sorte de passion ; il résolut de décrire ceux qui se trouvent dans les environs de La Haye. Bientôt après, il forma une collection de coquilles, qui devint la plus riche de l'Europe. Ses travaux lui ouvrirent l'entrée de la

Société de Londres, et des Académies de Harlem, Rouen, Berlin, Vienne et Pétersbourg. Il mourut à La Haye, le 10 janvier 1789, à 81 ans. On lui doit : I. Des Notes savantes, et deux planches gravées d'après ses dessins, dans la traduction française de l'ouvrage de Lesser, qui parut en 1742, sous le titre de Théologie des insectes. Ces notes, bien plus que le texte, engagèrent Réaumur à le faire réimprimer à Paris. II. *Observations sur l'histoire des insectes.* III. *Traité anatomique de la chenille qui ronge le saule*, 1764. Cette production est aussi étonnante par son originalité que magnifique dans son impression. IV. Il aida Trembley dans son *Histoire des polypes d'eau douce;* et celui-ci, dans sa préface, s'est plu à rendre justice à son collaborateur. Vandelaar, artiste distingué, avait gravé les cinq premières planches; mais la lenteur qu'éprouvait ce travail ayant épuisé la patience de Lyonnet, celui-ci osa, pour la première fois, saisir le burin. Il ne prit de Vandelaar qu'une leçon d'une heure; mais l'ardeur qu'il mit à son entreprise devint le gage de son succès. En effet, les huit dernières planches de sa main ne sont point inférieures aux cinq premières de Vandelaar.

LYONNOIS (F. D. C.), compilateur de l'*Histoire générale des Larrons*, était, à ce qu'on croit, originaire de l'Orléanais ou de l'Anjou; un endroit de ses ouvrages a fait aussi conjecturer qu'il était de Lyon, et qu'il faisait le négoce. Son livre est intitulé l'*Inventaire général de l'Histoire des larrons*, Paris, 1625, in-8°; Lyon ou Rouen, 1657, 1664, 3 parties, in-8°; Paris, 1709, in-8°, etc. Cet ouvrage est assez rare.

LYONNOIS ou LIONNOIS (l'abbé), dont le véritable nom est J. J. Bouvier, littérateur estimable, d'une famille originaire de Lyon, naquit à Nanci en 1730. Après avoir fait d'excellentes études, il éleva un pensionnat dans cette ville, pour lequel il composa un *Tableau historique général et chronologique de tous les pays et de tous les peuples*, Nanci, 1766; un *Cours d'études*, et plusieurs Traités particuliers sur différentes branches d'enseignement; mais dans le nombre de ses livres élémentaires, on distingue sa Mythologie, qui obtint le plus grand succès, et eut plusieurs éditions successives. En 1768, il fut nommé principal du nouveau collége de Nanci, qui venait d'être substitué à celui des jésuites. On a encore de lui, l'*Histoire des villes vieille et neuve de Nanci*, imprimée dans cette ville en 3 vol. in-8°, de 1805 à 1806. Cet ouvrage est estimé pour les recherches et les observations curieuses qu'il renferme. Ce même auteur a publié une *Explication de la fable par l'histoire et les hiéroglyphes des Égyptiens*, etc., 3 vol. in-18, avec quelques figures, plusieurs fois réimprimée; la nouvelle édition est de 1808. L'abbé Lyonnois est mort le 14 juin 1806.

LYONS (Jean de). *V.* Deslyons.

LYONS (Israel), fils d'un orfèvre juif polonais, établi à Cambridge, né en 1739, annonça de bonne heure des talens distingués; il se livra en 1755, à l'étude de la botanique, dont il s'occupa pendant toute sa vie. Non-seulement il avait gravé dans

sa mémoire le nom linnéen de toutes les plantes d'Angleterre, mais encore leurs synonymes, dans les anciens botanistes, qu'il citait sans confusion et sur-le-champ. Aussi avait-il rassemblé d'abondans matériaux pour une Flore de Cambridge. En 1758 il se rendit célèbre par un *Traité des fluxions*, qu'il dédia à son patron le docteur Smith; en 1763 il mit au jour un ouvrage intitulé ***Fasciculus plantarum circa Cantabrigiam nascentium, quæ post Raium observatæ fuère***, in-8°. Sir Joseph Banks, qui avait été son élève en botanique, l'engagea à en donner des cours à Oxford, en 1762 ou 1763, qui furent suivis avec beaucoup d'applaudissement. Il fut chargé, au prix de 100 livres sterling par an, de la rédaction et des calculs de l'*Almanach nautique*, et reçut fréquemment des gratifications du bureau des longitudes pour ses découvertes. Aussi fut-il nommé par le bureau pour accompagner le capitaine Phipps, depuis lord Mulgrave, dans son voyage au pôle du Nord, en 1773. Il s'acquitta avec honneur de sa mission, et mourut de la rougeole un an après son retour à Londres, où il était venu s'établir. Il ne faut point, ainsi que l'ont fait quelques biographes, confondre Lyons dont nous venons de parler, avec son père, nommé comme lui Israël, à qui on est redevable d'une *Grammaire hébraïque*, dont la seconde édition parut à Cambridge en 1757, ainsi que d'un ouvrage intitulé *Observations et Recherches sur divers passages de l'Histoire Sainte*, Cambridge, 1761. Il sut réunir les devoirs de sa profession avec les travaux de la chaire d'hébreu, qu'il remplissait dans l'université de Cambridge.

LYRA (Nicolas de), en latin *Lyranus*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville de Normandie, au diocèse d'Evreux, où il naquit vers la fin du 13ᵉ siècle. On a dit qu'il était né juif, et qu'il avait commencé d'étudier sous les rabbins; mais le P. Berthier révoque en doute cette origine hébraïque. Quoi qu'il en soit, il prit l'habit des frères mineurs l'an 1291, et vint à Paris, où il fut reçu docteur, et où il expliqua long-temps l'Ecriture Sainte dans le grand couvent de son ordre. Ses talens lui concilièrent l'estime de la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, femme du roi Philippe V, dit *le Long*. Cette princesse le nomma parmi les exécuteurs de son testament, fait l'an 1325. Nicolas mourut à Paris, le 23 octobre 1340, dans un âge avancé, après avoir été provincial de son ordre. On a de lui : I. Des ***Postilles*** ou petits ***Commentaires*** sur toute la Bible, qui ont été autrefois très-consultés. L'édition la plus rare est de Rome, 1472, en 7 tomes in-folio; et la meilleure, d'Anvers, 1634, 6 v., in-fol. Ces commentaires sont refondus dans la ***Biblia maxima***, Paris, 1660, 19 vol. in-folio. Il y en a une traduction française, Paris, 1511 et 1512, 5 vol. in-fol. La méthode de Nicolas de Lyre est estimable. Le sens littéral est son premier objet; viennent ensuite les divers sentimens des rabbins, et il ne manque pas de les réfuter quand ils mêlent des fables aux vérités des livres saints. On peut lui reprocher qu'à cet égard il entre quelquefois dans des détails inutiles. On trouve aussi qu'il n'est pas assez en garde contre la

philosophie de son temps; il la ramène fréquemment, il subtilise trop, et s'appuie trop souvent sur Aristote. II. Une *Dispute* contre les juifs, in-folio, Venise, 1481, Francfort, 1612. III. Un *Traité* contre un rabbin, qui se servait du Nouveau Testament pour combattre la religion chrétienne. IV. *Contemplatio de vitâ et gestis Santi Francisci*, Anvers, 1623, in-4°, et d'autres ouvrages. Cet auteur possédait la langue hébraïque beaucoup mieux que la grecque; aussi a-t-il mieux réussi à expliquer l'Ancien Testament que le nouveau. On lui donna dans les écoles le titre de docteur utile.

LYROT DE LA PATOUILLÈRE, chevalier de Saint-Louis, commandait, en 1793, une division de l'armée royale, sur la rive gauche de la Loire, et forma les camps de Saint-Julien et de Lalloué, à deux lieues de Nantes. Ce brave officier seconda avec beaucoup de courage et d'habileté les efforts de Charette, de d'Elbée et de Bonchamp. Il périt les armes à la main au combat de Savenai, où il commandait l'avant-garde de l'armée vendéenne.

LYS (JEAN), bon peintre d'histoire et de genre, né à Oldenbourg en 1570, quitta cette ville pour aller étudier en Flandre sous Goltzius. Il imita d'abord ce maître au point d'embarrasser les connaisseurs. Mais dans ses voyages de France et d'Italie, il changea de manière, pour s'attacher à celle des bons coloristes vénitiens. Les beautés de l'antique avaient aussi attiré son admiration, et il en recommandait fortement l'étude à ses élèves. « J'ai passé, disait-il douloureusement, le temps où j'aurais pu me perfectionner d'après ces grand modèles. Le Titien, Paul Veronèse et Le Tintoret, sont ceux que je prends pour guides. » On trouve effectivement dans les ouvrages de Lys la grace et le beau coloris de ces grands peintres. Ses tableaux d'histoire, en grand ou en petit, eurent à Venise un égal succès; entre les premiers, on distingue un *Saint Jérôme*, d'une grande expression, dans l'église de Saint-Nicolas de Tolentino, et parmi les autres, *Adam et Eve pleurant la mort d'Abel*, morceau d'un genre précieux, et la *Chute de Phaëton*, où se voit un beau paysage avec des nymphes. Dans ses tableaux de genre, Lys peignait des fêtes galantes, ou villageoises, des concerts, des bals, etc., avec des habits alors de mode à Venise. Ses compositions mixtes y furent aussi très-recherchées, ainsi que divers sujets grotesques et singuliers, entre autres des *Tentations de Saint Antoine*, où la couleur, l'esprit et l'expression se trouvent réunis. Lys n'eut pas moins de succès en Flandre, où il peignit plusieurs tableaux d'histoire, et des conversations; mais n'y trouvant point d'académies pour satisfaire l'ardeur qu'il avait à dessiner, il retourna à Venise, où il mourut de la peste en 1629. Houbraken compare Lys aux plus grands peintres, en parlant de ses ouvrages, il indique particulièrement un *Enfant prodigue*, et un autre tableau, tous deux bien dessinés, et peints, ajoute-t-il, comme ceux de Rubens et de Van Dyck réunis. Les tableaux de Jean Lys sont assez rares, surtout en France. On en voit un seul dans la galerie de Dresde, qui représente une *Madeleine pénitente*.

LYS (JEAN VAN DER). Plusieurs auteurs ont confondu ce peintre avec le précédent ; mais celui-ci, né à Bréda vers 1600, était élève de Poëlemburg dont il imita de fort près la manière; il y a quelques tableaux de lui qui égaleraient ceux de son maître s'ils en avaient la légèreté. On voyait de lui à Rotterdam un tableau très-piquant, où il avait représenté *Diane au bain avec ses nymphes.*

LYS (JACQUES D'ARO OU DU), qui se nommait d'abord d'Arc ou d'Ay, fut anobli conjointement avec Isabelle Romée, sa femme, et Jacquemin, Jean, Pierre et Jeanne d'Arc, dite *la Pucelle* d'Orléans, par lettres patentes de Charles VII, de décembre 1429. — Charles de LYS, est auteur d'un *Recueil d'incriptions*, proposées pour les statues de Charles VII, et de la Pucelle, élevées sur le pont d'Orléans, dès 1458, avec des poésies à la louange de la Pucelle, Paris, 1628, in-4°.

LYS (JEANNE DU). *Voy.* JEANNE D'ARC.

LYSANDRE, amiral des Lacédémoniens dans la guerre contre Athènes, détacha Ephèse du parti des Athéniens, et fit alliance avec Cyrus-le-Jeune, roi de Perse. Fort du secours de ce prince, il livra un combat naval aux Athéniens, l'an 405 avant Jésus-Christ, défit leur flotte, tua trois mille hommes, emporta diverses villes et alla attaquer Athènes. Cette ville, pressée par terre et par mer, se vit contrainte de se rendre l'année suivante. La paix ne lui fut accordée qu'à condition qu'on démolirait les fortifications du Pirée; qu'on livrerait toutes les galères, à la réserve de douze; que les villes qui lui payaient tribu seraient affranchies; que les bannis seraient rappelés, et qu'elle ne ferait plus la guerre que sous les ordres de Lacédémone. Athènes pour comble de douleur, vit son gouvernement changé par Lysandre. La démocratie fut détruite, et toute l'autorité remise entre les mains de trente archontes. C'est ainsi que finit la guerre du Péloponèse, après avoir duré 27 ans. Le vainqueur alla soumettre ensuite l'île de Samos, alliée d'Athènes, et retourna à Sparte avec des richesses immenses, fruit de ses conquêtes. Son ambition n'était pas satisfaite : il chercha à s'emparer de la couronne, mais moins en tyran qu'en politique. Il décria la coutume d'hériter du trône, comme un usage barbare, insinuant qu'il était plus avantageux de ne déférer la royauté qu'au mérite. Après avoir tenté en vain de faire parler en sa faveur les oracles de Delphes, de Dodone et de Jupiter Ammon, il fut obligé de renoncer à ses prétentions. La guerre s'étant rallumée entre les Athéniens et les Lacédémoniens, il fut un des chefs qu'on leur opposa, et périt dans une bataille, l'an 395 avant Jésus-Christ. Les Spartiates furent délivrés par sa mort d'un ambitieux pour qui l'amour de la patrie, la religion du serment, les traités, l'honneur, n'étaient que de vains noms. Comme on lui reprochait qu'il faisait des choses indignes d'Hercule, dont il descendait: « Il faut, dit-il, coudre la peau du renard où manque celle du lion », faisant allusion au lion d'Hercule. Il disait « qu'on amuse les enfans avec des osselets, et les hommes avec des paroles....... La vérité, ajoutait-il, vaut assurément mieux que le mensonge; mais il faut se servir de l'un et de l'autre dans

l'occasion.» Le droit du plus fort était, à ses yeux, le meilleur titre. Dans une occasion où les Spartiates et les Argiens se disputaient sur leurs limites, il dit, en montrant son épée : « Voilà le moyen d'avoir raison. » Lysandre fut toujours pauvre, après avoir introduit à Sparte les richesses. Quand on sut l'état de ses affaires, deux citoyens considérables qui devaient épouser ses filles refusèrent de remplir leur engagement. Cette bassesse les rendit infâmes et les fit condamner à une amende.

LYSCHANDER ou LYSCANDER (Claude-Christophe), historiographe du roi de Danemarck, Christian IV, né en 1557 et mort en 1623, a donné l'*Abrégé des histoires danoises, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, Copenhague, 1662, in-folio, en danois. Torfæus a réfuté cet abrégé. — Il ne faut pas le confondre avec Jean Lyschander, son père, dont on a *Antiquitatum Danicarum sermones XVI*, Copenhague, 1642, in-4°. Ce dernier mourut en 1582.

LYSERUS (Polycarpe), naquit à Winendeen, dans le pays de Wittemberg, en 1552. Le duc de Saxe, qui l'avait fait élever à ses dépens dans le collége de Tubinge, l'appela, en 1577, pour être ministre de l'église de Wittemberg. Lyserus signa, l'un des premiers, le livre de la Concorde, et fut député, avec Jacques André, pour le faire signer aux théologiens et aux ministres de l'électorat de Saxe. Il mourut à Dresde, où il était ministre, le 14 février 1601, à 50 ans. Beaucoup de querelles qu'il eut à soutenir, et ses grandes occupations, ne l'empêchèrent pas de composer un grand nombre d'ouvrages, en latin et en allemand. Les principaux sont : I. *Expositio in Genesim*, en 6 parties, in-4°, depuis 1604 jusqu'en 1609. II. *Schola Babylonica*, 1609, in-4°. III. *Colossus Babylonicus*, 1608, in-4°. L'auteur y donne, sous ces deux titres bizarres, un commentaire sur les deux premiers chapitres de Daniel. IV. Un Commentaire sur les douze petits prophètes, publié à Leipsick en 1609, in-4°, par Polycarpe Lyserus, son petit-fils. V. Une foule de Livres de théologie et de controverse, à peu près oubliés. Il y est, ainsi que dans ses Commentaires, savant, mais diffus. VI. L'édition de l'Histoire des Jésuites, de l'ex-jésuite Hasenmuller, qu'il publia après la mort de celui-ci, sous ce titre : *Historia ordinis jesuitici, de societatis Jesu auctore, nomine, gradibus, incrementis, ab Eliâ Hasenmullero, cum duplici præfatione Polycarpi Lyseri*, Francfort, 1594 et 1606, in-4°. Le jésuite Gretser attaqua cette histoire composée par un homme qui avait abandonné son ordre, et la foi de ses pères. Lyserus la défendit dans son *Strena ad Gretserum pro honorario ejus*, in-8°, 1607. Les deux auteurs ne s'épargnent point les injures. C'était le style ordinaire entre les savans de ce temps-là.

LYSERUS (Jean), docteur de la confession d'Augsbourg, de la même famille que le précédent, né en Saxe, fut l'apôtre de la polygamie, dans le 17e siècle. Sa manie pour cette erreur alla si loin, qu'il consuma ses biens et sa vie pour prouver que, non-seulement la pluralité des femmes est permise, mais qu'elle est même

commandée en certains cas. Il voyagea en Allemagne, en Danemarck, en Suède, en Angleterre, en Italie, et en France, pour rechercher dans les bibliothèques de quoi appuyer son système, et pour tâcher de l'introduire dans quelques pays. Déguisé, tantôt sous un nom, tantôt sous un autre, il publia plusieurs écrits pour prouver son opinion ; mais elle n'eut pas de partisans, du moins déclarés. Son entêtement sur la pluralité des femmes surprenait d'autant plus, qu'une seule l'aurait fort embarrassé, suivant Bayle. C'était un petit homme, un peu bossu, maigre, pâle, rêveur et inquiet. Après bien des courses inutiles, il crut pouvoir se fixer en France, et alla demeurer chez le docteur Massius, ministre de l'envoyé de Danemarck. Il se flatta ensuite de rendre sa fortune meilleure à la cour, par le jeu des échecs qu'il entendait parfaitement ; et s'établit à Versailles; mais n'y trouvant point les secours qu'il avait espérés, et y étant tombé malade, il voulut revenir à pied à Paris. Cette fatigue augmenta tellement son mal qu'il mourut dans une maison sur la route en 1684. On a de lui, sous des noms empruntés, un grand nombre de livres en faveur de la polygamie. Le plus considérable est intitulé : *Polygamia triumphatrix*, id est *Discursus politicus de polygamiâ*, *auctore Theophilo Alethæo, cum notis Athanasii Vincentii*, in-4°, 1682, Amsterdam. (Brunsmanus, ministre à Copenhague, a réfuté cet ouvrage par un livre intitulé : *Polygamia triumphata*, 1680, in-8°. On a du même auteur, un autre livre contre Lyserus, intitulé *Monogamia victrix*, 1689, in-8°.) On trouva dans les manuscrits de Lyserus une liste curieuse de tous les polygames de son siècle. Au reste, Théophile Alethée et Athanase Vincent sont des noms controuvés sous lesquels il s'était caché.

LYSIAS, l'un des plus grands orateurs d'Athènes, né dans cette ville l'an 459 avant Jésus-Christ, de Céphalus, originaire de Syracuse qu'il avait quittée pour suivre Periclès, son hôte et son ami. Son père le fit élever avec soin. Lysias s'acquit une réputation extraordinaire par ses harangues, et forma des disciples dans le bel art de l'éloquence par ses leçons et par ses écrits. Il parut à Athènes après Périclès, et retint une partie de la force de cet orateur, sans s'attacher à la précision qui le caractérisait. Il joignait à une exposition de son sujet, simple, claire, développée, une élocution pure et choisie, une noble simplicité, un beau naturel, une exacte peinture des mœurs et des caractères. On peut juger de son éloquence par le premier discours de la première partie du Phedon de Platon. Quintilien la comparait à un ruisseau pur et clair, plutôt qu'à un fleuve majestueux. En effet, on ne trouve guère de ces mouvememens qui ébranlent et qui entraînent. On rapporte qu'un jour ayant donné son plaidoyer à lire à son adversaire dans l'aréopage, cet homme lui dit : « La première fois que je l'ai lu, je l'ai trouvé bon; la seconde, médiocre; la troisième, mauvais. » Eh bien ! répliqua Lysias, il est donc bon; car on ne le récite qu'une fois. » Il mourut dans un âge fort avancé, l'an 374 avant Jésus-Christ. Il composa, depuis la 67e année de son âge jusqu'à la

80ᵉ, deux cents discours, dont il ne nous reste que trente-quatre, traduits en français, par l'abbé Auger, à Paris, 1783, in-8°. La meilleure édition de l'original est celle de Taylor, in-4°, Londres, 1739; et in-8°, 1740, à Cambridge. On les trouve aussi dans le recueil des orateurs grecs d'Alde, in-fol., 1513; et de Henri Estienne, in-folio, 1575. *Voyez* l'article SOCRATE, vers le milieu.

LYSIAS, un des généraux d'Antiochus-Épiphanes, roi de Syrie, dont il était parent, marcha avec une puissante armée contre Judas Machabée, qui, avec des forces bien inférieures, le battit et le força de se retirer en désordre. Pendant ce temps-là Antiochus mourut (l'an 164 avant J.-C.), laissant pour successeur son fils, surnommé Eupator, dont il confiait la tutelle à Philippe, son ami. Mais Lysias n'ayant aucun égard aux volontés d'Antiochus, fit proclamer Eupator, roi de Syrie, et s'empara, sous son nom, de l'autorité suprême. Il continua à faire la guerre aux Juifs, mais ils le vainquirent en plusieurs rencontres. Démétrius-Soter, retenu prisonnier à Rome, parvint à s'échapper, et vint en Syrie, où il répandit le bruit que le sénat romain l'envoyait pour occuper le trône. A cette nouvelle, Lysias et Eupator furent abandonnés par leurs partisans, et périrent de la main de leurs propres gardes.

LYSIAS (CLAUDE). Ce tribun des troupes romaines qui faisaient garde au temple de Jérusalem, arracha Saint Paul des mains des Juifs, qui voulaient le faire mourir; et pour connaître le sujet de leur animosité contre lui, il fut sur le point de l'appliquer à la question, en le faisant frapper de verges. Mais Saint Paul ayant dit qu'il était citoyen romain, ce tribun n'osa passer outre, et il l'envoya dans la tour Antonia, d'où il le fit conduire, sous une bonne escorte, à Césarée, d'après les avis qu'il reçut que plus de quarante juifs avaient conspiré contre cet apôtre.

LYSICRATE, riche citoyen d'Athènes, fit élever à ses frais le monument grec connu sous le nom de *Lanterne de Démosthènes*, pour placer à son sommet le trépied de bronze que la tribu acamantide, dont il était, venait de remporter pour prix du chant, dans les fêtes de Bacchus célébrées l'an 335 avant l'ère vulgaire. Ce monument, en marbre, est l'un des mieux conservés de ceux qu'on voit encore à Athènes. Il est renfermé depuis long-temps dans l'enceinte du monastère des capucins d'Athènes. Il est en marbre blanc, de 20 pieds environ de haut, et orné de colonnes et de sculptures qui semblent offrir les travaux d'Hercule. M. Fauvel, peintre correspondant de l'Institut, l'a fidèlement moulé en plâtre sur les lieux, et il a été ensuite exécuté en terre cuite à Paris par l'architecte Legrand, dans toutes ses dimensions, et déposé en 1802 au milieu de la cour du Louvre. Il est reconnu aujourd'hui que ce monument n'a jamais servi de retraite à Démosthènes pour étudier l'éloquence, mais qu'il a servi à recevoir le trépied que Lysicrate, président des jeux, consacra, comme nous l'avons dit, en l'honneur des Dieux.

LYSIMAQUE, roi de Thrace, disciple de Calisthènes (*voyez* ce mot), l'un des meilleurs capitaines d'Alexandre-le-Grand,

se rendit maître d'une partie de la Thrace, après la mort de ce conquérant, et y bâtit une ville de son nom, l'an 309 avant Jésus-Christ. Il suivit le parti de Cassandre et de Séleucus contre Antigone et Démétrius, et se trouva à la célèbre bataille d'Ipsus, l'an 301 avant J.-C. Lysimaque s'empara de la Macédoine, et y régna dix ans; mais ayant fait mourir son fils Agathocle, et commis des cruautés inouïes, les principaux de ses sujets l'abandonnèrent. Il passa alors en Asie, pour faire la guerre à Séleucus, qui leur avait donné retraite, et fut tué dans un combat contre ce prince, l'an 282 avant Jésus-Christ, à 74 ans. On ne reconnut son corps sur le champ de bataille que par le moyen d'un petit chien qui ne l'avait point abandonné. — Il ne faut pas le confondre avec un autre LYSIMAQUE d'Acarnanie, et un des anciens maîtres d'Alexandre, qui n'avait aucune sorte de délicatesse d'esprit. C'était un fade adulateur, dont tout le mérite consistait à répéter sans cesse que Philippe était Pelée; Alexandre, Achille; et lui, Phénix. Il existe plusieurs médailles de Lysimaque qu'on avait cru appartenir à Alexandre. Elles présentent une tête ceinte du diadème, et accompagnée de deux cornes de bélier.

LYSIMAQUE, Juif, parvint au souverain pontificat de sa nation l'an 204 avant Jésus-Christ, après avoir supplanté son frère Ménélaüs, en payant une somme d'argent que celui-ci n'avait pu fournir au roi Anthiochus-Epiphanes. Les violences, les injustices et les sacriléges sans nombre qu'il commit pendant son gouvernement, forcèrent les Juifs, qui ne pouvaient plus le souffrir, à s'en défaire dès l'année suivante.

LYSIMAQUE, frère d'Apollodore, ennemi déclaré des Juifs, eut le gouvernement de Gaza. Jaloux de la réputation de son frère, que le peuple et les soldats aimaient et considéraient plus que lui, il le tua en trahison, et livra la ville où il commandait à Alexandre-Jannée, qui l'assiégeait.

LYSIPPE, célèbre statuaire grec, natif de Sicyone, exerça d'abord le métier de serrurier. Il s'adonna ensuite à la peinture, et la quitta pour se livrer tout entier à la sculpture. Lysippe avait eu d'abord pour maître Doriphore de Polyclète; mais ayant demandé à Eupompe lequel de ceux qui l'avaient précédé dans son art il devait se proposer pour modèle? « Nul homme en particulier, lui répondit-il, mais la nature même. » Il l'étudia donc uniquement, et la rendit avec tous ses charmes, et surtout avec beaucoup de vérité. Ce fut à lui et à Apelle seulement qu'Alexandre-le-Grand permit de retracer son image. Lysippe a fait plusieurs statues d'Alexandre, suivant ses différens âges: l'une, entre autres, d'une beauté frappante, dont l'empereur Néron faisait grand cas; mais, comme elle n'était que de bronze, ce prince crut que l'or, en l'enrichissant, la rendrait plus belle. Cette nouvelle parure gâta la statue, au lieu de l'orner; on fut obligé de l'ôter, ce qui dégrada sans doute beaucoup ce chef-d'œuvre. Lysippe est, de tous les sculpteurs anciens, celui qui laissa le plus d'ouvrages: on en comptait près de six cents de son ciseau. Les

plus connus sont un *Cupidon* en bronze, qu'il avait fait pour les Thespiens; la statue de *Pyrrhus d'Elée*, vainqueur à la course des chevaux, exécutée dans la 102e olympiade; celle d'*Hercule* du palais Pitti à Florence (elle porte le nom de Lysippe); la grande statue du Soleil sur un quadrige, qui était adorée à Rhodes; un *Chien* se léchant une plaie; l'*Apollon* de Tarente, de quarante coudées de haut; la statue de *Socrate*; celle d'un homme sortant du bain, que le consul Agrippa mit à Rome devant ses thermes; *Alexandre*, encore enfant, et les *vingt-cinq cavaliers* qui avaient perdu la vie au passage du Granique. Enfin la célèbre statue par laquelle cet artiste entreprit de personnifier l'*Occasion*. Les Grecs l'admirèrent avec cet enthousiasme dont ils étaient si facilement saisis à la vue des chefs-d'œuvre de leurs artistes. « Nous étions, dit Callistrate, frappés d'étonnement, en voyant le bronze faire l'office de la nature et trangresser ses lois. » Ce chef-d'œuvre périt à Constantinople lorsque les Latins ravagèrent cette ville au 13e siècle. On dit que Lysippe exprima mieux les cheveux que tous ceux qui l'avaient précédé; cela seul suffirait pour le tirer de la foule des artistes ordinaires. Il fut le premier sculpteur qui fit les têtes plus petites et les corps moins gros, pour faire paraître les statues plus hautes. « Mes prédécesseurs, disait-il, ont représenté les hommes tels qu'ils étaient faits; mais pour moi, je les représente tels qu'ils paraissent. » Il florissait vers l'an 350 avant J.-C.

LYSIS, philosophe pythagoricien, précepteur d'Épaminondas, auteur, suivant la plus commune opinion, des *Vers dorés* que l'on attribue ordinairement à Pythagore. Il avait composé sur la philosophie de Pythagore des Commentaires qui sont perdus. On connaît sous le nom de Lysis, dans les *Opuscula mythologica et philosophica* de Thomas Gale, une *Lettre* à Hipparque, dans laquelle il lui reproche de divulguer les secrets de Pythagore, leur maître commun. On croit que Lysis vivait vers l'an 388 avant Jésus-Christ. R. Bentley, dans sa réponse à Ch. Boyle, page 43-45 de la version latine de Lemap, établit par des raisons chronologiques qui semblent de la plus grande force, que Lysis, le disciple de Pythagore, et Lysis, le précepteur d'Épaminondas, ne peuvent être le même personnage, et que les historiens ont confondu deux philosophes pythagoriciens de ce nom.

LYSISTRATE, frère ou beau-frère du statuaire Lysippe, fut l'inventeur de la manière de faire des statues d'argile et de cire, de mouler en plâtre et sur nature la forme humaine, une des pratiques les plus utiles pour l'art de la sculpture; d'où vint cet adage consacré par les Anciens, *que la plastique est la mère de l'art statuaire.*

LYSONS (Daniel), médecin anglais distingué, élève du collége de la Madeleine à Oxford, bachelier en droit en 1755, et docteur dans la même faculté en 1759, enfin, en 1764, docteur en médecine, exerça cet art à Glocester, puis à Bath, où il mourut en 1800. Le docteur Lysons a publié : I. *Un Essai sur les effets du camphre et du*

mercure doux dans les fièvres, in-8°. II. *Des Essais pratiques sur les fièvres intermittentes, les maladies du foie, les épilepsies, les coliques, les dysenteries et les effets du mercure*, in-8°. III. *Nouvelles considérations sur les effets du camphre et du calomel*, in-8°.

LYSONS (Samuel), antiquaire anglais, né en 1763 à Rodmarton dans le comté de Glocester, mort le 10 avril 1819, est auteur des ouvrages suivans : I. *Antiquités du comté de Glocester*, 1804, in-fol. II. *Antiquités romaines découvertes par lui à Woodchester*, 1797, in-fol. III. *Recueil d'Antiquités romaines*. IV. *Magna Britannia*, 1806-1814, 4 vol. in-4°. V. Une *Suite de lettres écrites par des rois et trouvées dans les archives de la Tour de Londres*.

LYTE (Henri), botaniste anglais, né en 1529 au comté de Sommerset, mort en 1607, élève d'Oxford, voyagea beaucoup, et à son retour s'établit dans sa province. Il y améliora considérablement ses terres, et forma un des plus beaux jardins botaniques de l'Angleterre. Lyte a publié une *Traduction de l'histoire des plantes* de Dodoens, avec beaucoup d'additions, Anvers, 1578, in-4°. Cette édition est ornée de planches, mais les éditions subséquentes d'Angleterre n'en ont pas.

LYTE (Thomas), fils du précédent, peignit sur vélin une généalogie de Jacques Ier. Ce monarque en fut si satisfait, qu'il donna à l'auteur son portrait dans une boite d'or enrichie de diamans. L'empressement du public à voir ce petit chef-d'œuvre fut si grand, et l'ouvrage fut tellement endommagé, que Lyte, pour en prévenir l'entière destruction, proposa au roi de permettre qu'elle fût gravée en taille-douce, ce qui fut exécuté.

LYTTELTON (George), littérateur anglais, fils aîné de sir Thomas Lyttelton, de Hagley, dans le comté de Worcester, né en 1709, annonça dès sa jeunesse des talens et d'heureuses dispositions. Il se fit connaître par quelques productions littéraires, telles que ses *Lettres persanes*, les *Progrès de l'amour*, et quelques *morceaux de poésie*. Au retour de ses voyages en France et en Italie, il fut député au parlement, et s'y montra un des plus zélés partisans de l'opposition. Son nom, pendant plusieurs années, retentissait dans tous les débats de la chambre des communes ; il s'opposa à la permanence de l'armée et au droit d'assise, appuya la demande du renvoi de Walpole, et fut, en 1735, secrétaire du prince de Galles, alors éloigné de la cour. En 1744, il fut nommé lord de la trésorerie, et depuis il soutint les plans de la cour et du ministère. Ses travaux politiques ne l'éloignèrent cependant pas de pensées plus sérieuses et plus importantes. Livré dans sa jeunesse à la fougue de ses passions, et entraîné par la fréquentation d'amis corrompus, il en avait retenu long-temps des doutes sur la vérité et les fondemens du christianisme. Persuadé qu'il était temps de ne plus douter ou croire sur parole, il s'appliqua sérieusement à s'éclairer sur cette importante question. Son desir sincère et pur le conduisit à la vérité qu'il cherchait. Convaincu lui-même, il voulut enseigner ce qu'il avait

appris, et publia en 1747 ses *Observations sur la conversion et l'apostolat de Saint Paul* (l'abbé Guénée en a donné une traduction française, Paris, 1754, un vol. in-12), ouvrage auquel l'incrédulité n'a pu objecter que des raisonnemens spécieux. Son père a consacré, dans une lettre touchante qu'il lui adressa dans cette circonstance, sa joie inexprimable d'un changement si désiré et si peu attendu. Sir George, poursuivant sa carrière honorablement dans le parlement, fut nommé trésorier de l'épargne et conseiller privé, places qu'il échangea l'année suivante contre celle de chancelier de l'échiquier. Ce fut à peu près vers ce temps qu'il mit au jour ses *Dialogues des morts*, lus dans le temps avec une avidité extrême, quoiqu'ils fussent plutôt le résultat de ses loisirs que de ses études, l'épanchement de ses pensées plutôt que le travail de la méditation. Il existe deux traductions françaises des *Dialogues des morts*, l'une par Joncourt, La Haye, 1760, in-12; l'autre par J. Deschamps, Lausanne, 1758, in-12. Lorsque, sur la fin du règne de George II, les commencemens malheureux de la guerre rendirent inévitable la dissolution du ministère, sir George, dépourvu de ses places, comme les autres, fut récompensé par la dignité de pair, en 1757, et put se reposer des orages politiques qui avaient agité la chambre des lords. Sa dernière production littéraire fut l'*Histoire de Henri II*, ouvrage de vingt années de recherches et de travaux, dont la publication fut elle-même un grand travail. L'ouvrage entier fut imprimé deux fois; une grande partie l'a été jusqu'à trois fois; plusieurs feuilles l'ont été jusqu'à quatre et cinq fois. L'extrême difficulté de lire une copie toute entière de la main de Lyttelton, qui écrivait fort mal, et son excessive délicatesse, nécessitèrent ces réimpressions; et l'ambitieuse exactitude de l'auteur lui coûta au moins mille liv. sterling (22,000 fr.). Il avait commencé à imprimer en 1755; trois volumes parurent en 1764, eurent une seconde édition en 1767, une troisième en 1768, et la fin de l'ouvrage fut donnée en 1771. Un nommé André Reid, qui n'était pas sans quelque talent, entreprit de persuader à sa seigneurie, comme il en était persuadé lui-même, qu'il possédait à fond les principes de la ponctuation. La crainte enfante la crédulité; Lyttelton l'employa, on ne sait à quel prix, à ponctuer les pages de son Histoire, qui ne vit le jour qu'après cette opération. Reid étant mort ou congédié lorsqu'on en vint à la troisième édition, la disposition typographique et la ponctuation furent confiés à un homme originairement fabriquant de peignes, qui se faisait appeler le docteur Sanders; on en attendait des merveilles; et on vit, ce qu'on n'avait sans doute jamais vu, un errata de dix-neuf pages bien pleines, imprimées à la suite de l'édition surveillée par le docteur Sanders. Lyttelton, né d'un tempérament faible et d'une constitution délicate, ne semblait pas devoir remplir une bien longue carrière; cependant il atteignit l'âge de soixante-quatre ans, et mourut le 22 août 1773. Le docteur Johnson, son médecin, a laissé sur ses derniers momens des détails touchans, dont nous extrairons ceux qui peuvent le mieux

peindre Lyttelton : « Le dimanche, à onze heures du matin, dit le docteur Johnson, sa seigneurie me fit appeler, et me dit : « Je sens ma fin s'approcher ; j'ai voulu avoir un entretien avec vous, docteur, ajouta-t-il, je veux vous faire ma confession. Lorsque j'entrai dans le monde, je fus entouré d'amis qui voulurent ébranler ma foi dans la religion chrétienne ; je vis des difficultés, qui me firent naître des doutes ; mais je conservai mon esprit dans la disposition de recevoir la vérité et la conviction. L'évidence et les dogmes du christianisme étudiés avec soin m'ont raffermi et persuadé de la vérité de cette sainte doctrine. J'en ai fait la règle de ma vie ; elle est aujourd'hui le fondement de mes espérances pour l'avenir. J'ai erré, j'ai péché, mais je me suis repenti. Jamais je ne me suis complu dans mes habitudes vicieuses. En politique et dans ma vie publique, le bien général a toujours été le but et la règle de ma conduite. Je n'ai jamais donné de conseils que d'après mes lumières et ma conscience intime. Souvent j'ai vu que j'avais tort, mais je ne l'ai point eu volontairement. J'ai tâché dans ma vie privée de faire tout le bien qui a pu dépendre de moi ; je n'ai aucun ressentiment contre qui que ce soit. » Sur le soir, voyant que les symptômes de la mort s'approchaient : « Je vais mourir, me dit-il, mais ce n'est pas votre faute. » Lorsque lord et lady Valencia vinrent le visiter, il leur donna sa bénédiction : « Soyez bon, soyez vertueux, milord, leur dit-il, un jour vous serez dans la situation où vous me voyez. » Il expira peu de temps après.

LYTTELTON (Charles), prélat et antiquaire anglais, frère du précédent, mort en 1768, élève d'Eaton, puis du collége de l'université à Oxford, et enfin du collége de justice du Temple, suivit d'abord le barreau ; mais il abandonna ensuite cette carrière, et prit les ordres. En 1747 il était chapelain du roi ; l'année suivante il obtint un canonicat d'Exeter, et en 1762, l'évêché de Carlisle. Ce prélat a, pendant plusieurs années, présidé la Société des antiquaires, et fourni de précieux articles à *l'Archæologie*.

LYTTELTON (Adam), humaniste de Shropshire, né à Haleswen en 1627, fit ses études dans l'école de Westminster, et en devint le second maître en 1658. Ses vastes connaissances le firent surnommer dans son pays le *Grand Dictateur de la littérature*. Il enseigna ensuite à Chelsea, dans le Middlesex, et fut fait curé de cette église en 1664. Enfin il devint chapelain ordinaire du roi, chanoine, puis sous-doyen de Westminster, et mourut à Chelsea le 30 juin 1694. Lyttelton aimait passionnément l'étude, et n'épargnait rien pour satisfaire sa curiosité littéraire. Son principal ouvrage est un *Dictionnaire latin-anglais*, 1685, in-4°, qui est d'un grand usage en Angleterre. La meilleure édition est celle de 1755. Il en avait commencé un pour la langue grecque ; il n'eut pas le temps de l'achever. La littérature orientale et rabbinique, les historiens, les orateurs, les poètes anciens, lui étaient très-familiers. La *Préface latine* des ouvrages de Cicéron, publiés à Londres en 1681, en 2 vol. in-fol., est de lui. Il est encore auteur d'une Dissertation

latine ; *De juramento medicorum*, in-4°, 1693; d'une *Traduction* anglaise du *Janus Anglorum* de Selden ; de *Sermons* en sa langue, 1 vol. in-fol., etc.

LYTTELTON. *Voy.* LITTELTON.

LYTTELTON (ÉDOUARD), théologien et poète anglais, frère du précédent, fut élève d'Eaton, du collége du roi à Cambridge, et devint en 1720 sous-maître de l'école d'Eaton, et en 1727 boursier du collége, en 1730 fut nommé chapelain du roi, et reçu docteur la même année. Lyttelton a été enterré dans l'église de Maple-Durham, au comté d'Oxford. Après sa mort, on a publié deux volumes de ses Sermons, et on trouve quelques *Pièces de poésies* de lui dans le Recueil de Dodsley. L'une roule sur les occupations du collége, l'autre sur une *araignée*. Lyttelton mourut en 1754.

MABI

MAACHA, roi de Geth, donna du secours à Hannon, roi des Ammonites, contre David. Mais Joab, général des troupes de David, tailla en pièces les deux armées.

MAAN (JEAN), docteur de Sorbonne, natif de Mans, chanoine de l'église de Tours, se fit connaître dans le 17e siècle, par un ouvrage intitulé : *Sancta et metropolitana ecclesia Turonensis, sacrorum pontificum suorum ornata virtutibus, et sanctissimis conciliorum institutis decorata*, imprimé dans la maison même de l'auteur, Tours, 1667, in-fol. Cet ouvrage, estimé pour les recherches, s'étend depuis l'année de J.-C. 251, jusqu'en 1655.

MABILLE. *Voyez* JOURDAN.

MABILLON (dom JEAN), l'un des plus savans religieux de la congrégation de Saint-Maur, né le 23 novembre 1631, à Saint-Pierremont, village près de Mouzon, dans le diocèse de Reims, prit l'habit de bénédictin à Saint-Remi de cette ville, en 1653. Ses supérieurs l'envoyèrent, en 1663, à Saint-Denis, pour montrer aux étrangers le trésor et les monumens antiques de cette abbaye ; dom d'Achéry le demanda pour travailler à son Spicilége, et eut beaucoup à se louer de ses soins et de ses recherches. Le nom du jeune Mabillon commença à être connu. La congrégation de Saint-Maur, l'asile de la véritable érudition, ayant projeté de publier de nouvelles éditions des Pères, il fut chargé de celle de Saint Bernard, et s'acquitta de ce travail avec autant de diligence que de succès. (*Voy.* BERNARD, Saint.) Le grand Colbert, instruit de son mérite, voulut lui faire donner une pension de deux mille livres, qu'il refusa, se bornant à demander la protection de la cour pour sa congrégation. « Que penserait-on, disait-il quelquefois, si, étant pauvre et né de parens pauvres, je recherchais dans la religion ce que je n'aurais pas obtenu dans le siècle. ? » Le ministre, touché

de son désintéressement, n'en eut qu'une plus grande idée de son mérite. Il l'envoya en Allemagne, l'an 1683, pour chercher dans cette partie de l'Europe tout ce qui pourrait servir à l'histoire de France, et à la gloire de la maison royale. Dom Mabillon déterra plusieurs pièces curieuses, et les fit connaître dans un *Journal* de son voyage. Cette savante course ayant été beaucoup applaudie, le roi l'envoya encore en Italie deux ans après. Il fut reçu à Rome avec toute la distinction qu'il méritait. On l'honora d'une place dans la congrégation de l'Index; on lui ouvrit toutes les archives, toutes les bibliothèques, et il en tira quantité de pièces nouvelles. De tous les objets qui excitèrent sa curiosité, aucun ne la piqua plus que les catacombes de Rome. Il y fit des visites fréquentes, et y porta à la fois l'esprit de religion et celui de critique. Il vit des abus dans l'exposition de quelques corps saints, et les dévoila par une lettre latine, sous le nom d'*Eusèbe, Romain, à Théophile, Français, touchant le culte des saints inconnus*. Cette brochure souleva contre lui quelques savans superstitieux de Rome. Il y eut plusieurs écrits pour et contre. On déféra à la congrégation de l'Index la lettre d'Eusèbe, et elle allait être proscrite par le tribunal, si ce savant vertueux et docile n'en avait donné une nouvelle édition. Il y affaiblit quelques endroits trop vifs; et, rejetant sur les officiers subalternes les abus qui se commettaient au sujet des corps qu'on tirait des catacombes, il contenta des juges qui l'estimaient, et qui ne l'auraient condamné qu'à regret. Une autre dispute occupa le sage Mabillon. Dom Rancé, abbé de la Trappe, attaqua les études des moines, et prétendit qu'elles leur étaient plus nuisibles qu'utiles. Pour appuyer l'idée qu'ils ne devaient ni faire ni lire des livres, il en composa un lui-même. Il l'intitula *De la Sainteté des devoirs de l'état monastique*. Cet ouvrage était à la fois la justification de l'ignorance de beaucoup de moines, et la censure de ceux qui faisaient profession de savoir. La congrégation de Saint-Maur, alors entièrement consacrée aux recherches profondes et à l'étude de l'antiquité, crut devoir réfuter ce paradoxe. Elle choisit le doux Mabillon, pour entrer en lice avec l'austère abbé de la Trappe. Il n'avait ni l'imagination ni l'éloquence de ce réformateur; mais son esprit était plus méthodique et plus vrai. Sa diction claire, simple, et presque entièrement dénuée d'ornemens, ne manquait pas d'une certaine force. Il opposa principes à principes, inductions à inductions. Dans son *Traité des études monastiques*, publié en 1687, in-12, il prouva que les moines pouvaient, mais devaient même étudier. L'abbé de la Trappe, fâché de voir contredire ses idées, fit une réponse vive au livre des *Études monastiques*. Dom Mabillon y opposa des réflexions sages et modérées. Elles amenèrent une réplique sous le nom de Frère Côme. L'abbé de la Trappe en était l'auteur; mais son ouvrage ne sortit point de son cloître. Mabillon, né avec un génie pacifique, laissa faire la guerre à quelques écrivains qui se mêlèrent de cette querelle. Le savant abbé de Longuerue mit à la tête du livre de Rancé, contre les Études monastiques, ces paroles

de Saint Jérôme : *Incongruum est toto latere corpore, et linguâ totum per orbem vagari.* L'abbé de la Trappe le sut, et ne fut pas content de cette épigramme. Quant à Mabillon, il ne voulut plus entrer dans aucune dispute. Il s'occupa à perfectionner son savant ouvrage de la *Diplomatique*, qu'il avait publié en 1681. Cette science lui devait tout son lustre. Le docte bénédictin avait beaucoup de sagacité pour démêler ce qu'il y a de plus confus dans la nuit des temps, et pour approfondir ce que l'histoire offre de plus difficile. Il fut le premier qui réunit les règles de la diplomatique sous un seul point de vue. Il donna des principes pour l'examen des diplômes de tous les âges et de tous les pays. Il n'avait encore rien paru de plus lumineux en ce genre que son ouvrage; néanmoins ses règles trouvèrent des contradicteurs. On prétendit qu'il n'était pas aisé de porter un jugement fixe et certain sur tout ce qui s'appelle titres et manuscrits, parce qu'en ce genre la fausse monnaie a souvent la plus exacte ressemblance avec la véritable. Les yeux et la connaissance de l'histoire sont les seuls juges en cette matière, et ce sont des juges auxquels un faussaire habile peut aisément en imposer. (*Voyez* GERMON.) On examina les pièces que dom Mabillon donnait comme la pierre de touche des bons titres; et le P. Germon, jésuite, prétendit trouver dans quelques-unes des marques de fausseté. Mabillon, au lieu de répondre *ex professo*, se contenta de joindre à son livre un supplément, qui parut en 1704, et qui satisfit presque tous les critiques. « Il était l'homme du monde, dit d'Avrigny, qui avait le plus examiné le parchemin, et cependant il fut trompé par le fameux titre produit en faveur de la maison de Bouillon, qu'une seule lettre différente des autres, et tournée à la moderne, rendit suspect à d'autres antiquaires. La main lassée avait trahi le faussaire. L'aveu que ce dernier fit avant d'expirer sous celle du bourreau justifia le jugement porté contre la pièce. » L'amour de la paix, la candeur, et surtout la modestie, formaient le caractère de Mabillon. Présenté à Louis XIV par Letellier, archevêque de Reims, comme le religieux le plus savant du royaume, il mérita d'entendre ce mot de la bouche du grand Bossuet : « Ajoutez, et le plus humble. » — Un étranger ayant été consulter le savant Ducange, celui-ci l'envoya à Mabillon, son ami et son rival en érudition. « On vous trompe quand on vous adresse à moi, répondit humblement le bénédictin; allez voir M. Ducange. — C'est lui-même qui m'adresse à vous, dit l'étranger. — Il est mon maître, répliqua Mabillon. Si cependant vous m'honorez de vos visites, je vous communiquerai le peu que je sais. Mabillon mourut à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 27 décembre 1707. Clément XI, en apprenant sa mort, fit écrire à dom Ruinard qu'on lui ferait plaisir d'inhumer un homme qui avait si bien mérité des lettres et de l'Église dans le lieu le plus distingué, « puisque tous les savans qui iront à Paris ne manqueront pas de vous demander où vous l'avez mis? *Ubi posuistis eum?* » Le pape voulait qu'on recueillît ses cendres sous le marbre, avec une inscription qui convînt à des

restes si précieux. L'intention du pontife ne fut pas suivie à cet égard ; mais dom Roussel fit un éloge en style lapidaire, qui valait bien un monument. Nous n'en rapporterons que le morceau suivant :

Omnium hominum sibi conciliavit animos
Hominum mitissimus.
In ipsis etiam litterariis disceptationibus
Nemini asper,
Neminem læsit, etiam læsus,
Scribentem incitabat veritas,
Certantem moderabatur lenitas;
Vincentem coronabat veritas,
Coronatum ornabat humilitas.
Hâc singulari morum suavitate
Devinciebat animos, leniebat invidos.....
Cæteris testibus nemo major,
Se ipso judice nemo minor;
Eò clarior, quò sibi vilior,
Cœlestis gloriæ cupidus, mundanâm sprevit.
Respuit hominum plausus, mercedem
Quam dare solent homines
Vani vanam.
Nullam in claustro tenuit dignitatis
Gradum, omnes meruit,
. . . .
Cum virtutum studiis studia litterarum
conjunxit,
Ut alterno fœdere
Scientia pietatem, pietas scientiam adjuvaret.

L'Académie des inscriptions s'était fait un honneur de se l'associer. Ses principaux ouvrages sont : I. *Acta sanctorum ordinis Sancti-Benedicti*, Paris, 9 vol. in-fol. Le premier volume de ce recueil, commencé par dom d'Achéry, parut en 1668, et les autres, les années suivantes. Cet ouvrage, réimprimé à Venise, 1733, 9 vol. in-fol., est aussi estimé pour les monumens qu'il renferme que pour les savantes préfaces dont l'auteur l'a orné. Les mœurs et les usages des siècles d'ignorance y sont recherchés avec soin, et cent questions importantes discutées avec une critique exacte et solide. On peut faire le même éloge des notes, dans lesquelles l'auteur éclaircit des points obscurs de discipline, et rétablit la chronologie et l'histoire. Les préfaces ont été imprimées séparément, in-4°, 1732. II. *Vetera analecta* ; ce sont des pièces recueillies dans diverses bibliothèques, en 4 vol. in-8°, dont le premier parut en 1675-85. Les savantes dissertations qui enrichissent ce recueil ne sont pas ce qu'il a de moins précieux. On en a donné une édition in-fol. à Paris, en 1723 ; c'est la plus estimée. III. *De re diplomaticâ libri* 4, Paris 1681 ou 1709, in-fol., auquel on joint un supplément, qui parut en 1784, in-folio. Cet ouvrage a été réimprimé à Naples, 1689, 2 vol. in-fol., dont l'édition fort belle est estimée. Cette diplomatique sera toujours de l'usage le plus général. L'habitude que Mabillon avait dans la critique des anciens manuscrits lui fit entreprendre de fixer les règles d'après lesquelles on pouvait distinguer les faux titres. La matière, la forme des caractères, le style, la manière de dater, enfin les sceaux en usage dans les différens siècles, sont assujettis, dans cet ouvrage, aux règles de la critique ; et quelles que soient les observations postérieures qu'on ait pu ajouter à celles de dom Mabillon, son ouvrage est toujours demeuré un livre élémentaire dans cette science. On peut de là juger combien ce savant dut être souvent consulté dans les affaires les plus importantes. IV. *Liturgie gallicane*, in-4°, 1685 et 1729. V. *Dissertation sur l'usage du pain azyme* dans l'Eucharistie, in-8°. VI. *Lettre* sous le nom d'*Eusèbe, Romain, touchant le culte des Saints inconnus*, 1698, in-4°, et 1705, in-12. VII.

Musæum Italicum, 2 vol. in-4°, 1696 ou 1724, en société avec dom Germain. VIII. Les *Annales ordinis benedicti*, Paris, 1753 et années suivantes, dont il a donné 4 vol. in-fol., qui contiennent l'Histoire de l'ordre des bénédictins, depuis son origine jusqu'en 1066. Le cinquième vol. a été donné par dom Ruinart et dom Vincent Thuillier. Le sixième ne parut qu'en 1739, par les soins de dom Martenne. IX. *L'Épître* dédicatoire qui est à la tête de l'édition de Saint Augustin. X. *Sancti Bernardi opera*, 2 vol in-fol., Paris, 1690; c'est la meilleure edition; elle a été réimprimée en 1719. Tous les ouvrages précédens sont en latin. Ceux que le P. Mabillon a donnés en français sont: I. *Factum*, avec une *Réplique sur l'antiquité des chanoines réguliers et des moines*, pour maintenir les droits de son ordre contre les chanoines réguliers de la province de Bourgogne. II. *Traité des études monastiques*, 2 vol. in-4° ou in-12. III. *Traduction* de la règle de Saint-Benoît, in-18, 1697. (*Voyez* LANCELOT.) IV. Une *Lettre* sur la vérité de la sainte larme de Vendôme. Mabillon, partout ailleurs excellent critique, paraît dans cet ouvrage trop crédule et peu judicieux.... Dom Thuillier publia, en 1724, en 3 vol. in-4°, *les Œuvres posthumes* de dom Mabillon, et y joignit celles de dom Ruinart. Parmi les pièces intéressantes qu'il renferme, on trouve des *Réflexions sur les prisons monastiques*, qui semblent avoir été dictées par la miséricorde et la charité, et les *Animadversiones in vindicias Kempenses R. P.* (Testelette), qui avaient déjà été publiées en 1677 et en 1712. Les différens ouvrages de dom Mabillon, très-bien accueillis en France et dans les pays étrangers, lui valurent les marques d'estime les plus honorables. Le P. Noris, augustin, depuis cardinal, lui dédia un de ses ouvrages; le P. Tomasi lui fit le même honneur. Le pape Alexandre VIII voulut qu'il lui écrivît toutes les semaines. A sa mort, La Monnoye, Hersan, Boivin, Leroy, de Villiers, Bosquillon, Gourdan, Grenant, et plusieurs autres, répandirent des fleurs sur son tombeau. Les savans d'Allemagne lui donnent ordinairement le nom de *Grand: Magnus Mabillonius*. (*Voyez* l'Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur.) Dom Ruinart a écrit sa Vie, in-12, 1708; c'est un modèle pour les savans et pour les chrétiens.

MABLY (GABRIEL BONNOT DE), frère aîné de l'abbé de Condillac, né à Grenoble, en mars 1709, d'une famille parlementaire du Dauphiné, et mort à Paris, le 23 avril 1785, fit ses premières études chez les jésuites, à Lyon, et fut attaché dans sa jeunesse au cardinal de Tencin, son parent; il n'eut d'ordre dans l'Église que le sous-diaconat. A son entrée dans le monde, l'abbé de Mably fut admis au double titre d'allié et d'homme de lettres dans la société de madame de Tencin, qui a rendu son nom célèbre par les intrigues de sa vie et l'agrément de son esprit. Elle réunissait alors chez elle l'élite des gens de lettres. Outre ses dîners de beaux esprits, elle avait des dîners politiques. Montesquieu en était; Mably y fut admis. Il venait de donner le *Parallèle des Romains et des Français*, dont on disait

du bien. Madame de Tencin, entendant le jeune abbé parler des affaires publiques, et raisonner avec beaucoup de sagacité sur les événemens politiques, jugea que c'était l'homme qu'il fallait à son frère, qui entrait dans la carrière du ministère. Ce fut pour l'endoctriner que Mably fit l'abrégé *des Traités depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours*. Il publia cet ouvrage sous ce titre : *Droit public de l'Europe, fondé sur les Traités*. Ce service ne fut pas le seul qu'il lui rendit. Le cardinal, sentant sa faiblesse dans le conseil, dut encore à Mably l'heureuse idée de demander au roi la permission de donner ses avis par écrit. On se doute bien que Mably fut chargé de préparer les rapports et de faire les mémoires. Ce fut lui qui, en 1743, négocia secrètement à Paris avec le ministre du roi de Prusse, et dressa le traité que Voltaire alla porter à ce prince. Frédéric, qui ne l'ignorait pas, conçut dès lors une grande estime pour l'abbé de Mably ; et c'est une singularité bien digne de remarque que deux hommes de lettres, sans caractère public, fussent chargés de cette négociation importante qui allait changer la face de l'Europe. Ce fut encore Mably qui dressa les mémoires qui devaient servir de base aux négociations du congrès ouvert à Breda au mois d'avril 1746. Ces divers travaux décidèrent sa vocation pour la politique. Mais peu de temps après il se brouilla avec le cardinal, qui joignait à la dignité ministérielle celle d'archevêque de Lyon. Il s'agissait d'un mariage entre des protestans. Mably voulait que le cardinal agît dans cette affaire en homme d'état : le cardinal s'obstina à se comporter en prince de l'église romaine, et Mably ne le revit plus. Depuis ce moment, livré tout entier aux lettres, il ne fit jamais un pas vers la fortune, ni vers les honneurs littéraires. Il se disait plus jaloux de mériter l'estime générale que de l'obtenir. Il s'est contenté long-temps de mille écus de rente ; il avait de plus une pension viagère qui lui était échue dans les partages de sa famille ; mais, à la mort de son frère aîné, il l'abandonna à ses parens. La cour le dédommagea de cette privation généreuse par une pension de deux mille huit cent livres, demandée et obtenue à son insçu par un de ses amis. Mably prêcha contre le luxe et les richesses, mais il prêcha d'exemple. Avec le goût de la médiocrité, il eut l'amour de l'indépendance. On voulut un jour l'entraîner chez un ministre, qui même l'avait invité ; on ne put jamais l'y déterminer ; mais il dit qu'il le verrait volontiers lorsqu'il ne serait plus en place. Il montra la même répugnance à entrer dans les corps académiques. On sait que le maréchal de Richelieu le pressait de se mettre sur les rangs pour l'Académie française. Mably refusait. « Mais, lui dit le duc, si je faisais toutes les démarches, et que vous fussiez agréé, refuseriez-vous ? » Mably fut forcé de promettre qu'il accepterait ; mais à peine a-t-il quitté le maréchal qu'il court chez son frère, l'abbé de Condillac, en le priant de le dégager à quelque prix que ce fût. « Pourquoi donc cette grande résistance ? lui dit son frère. — Pourquoi ? Si j'acceptais, je serais obligé de louer le cardinal de Richelieu, ce qui est contre mes principes ; ou si

je ne le louais pas, devant tout à son petit-neveu dans cette circonstance, je serais coupable d'ingratitude. » Sa franchise avait quelquefois le ton et les formes un peu trop lacédémoniens ; mais dans un siècle où la bassesse n'était que trop commune, il sut conserver une noble fierté. Il ne manqua jamais de venger le mérite modeste et sans fortune, du mépris de l'orgueil et de la richesse. Un grand parlant un jour devant lui d'un homme distingué par ses talens, mais qui avait le tort de n'être ni riche ni d'une haute naissance, dit avec dédain qu'il l'avait tiré de son grenier. Mably ne craignit pas d'élever la voix. « Monsieur le comte, dit-il, ce sont les gens de mérite qui logent dans les greniers ; et les sots.... habitent dans les hôtels. » Ses ouvrages, qui ont fait la fortune des libraires, n'ont, en aucune manière, contribué à augmenter la sienne ; il se contentait, pour toute rétribution, d'un petit nombre d'exemplaires, qu'il distribuait à ses amis. Le bruit avait couru qu'on lui proposerait l'éducation de l'héritier d'une grande monarchie ; il dit hautement que la base de ses leçons serait celle-ci : « Les rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois. » Il aimait à répéter cet adage de Leibnitz : « Le temps présent est gros de l'avenir. » Il connaissait si bien l'un, qu'il devina souvent l'autre. La liberté des colonies anglaises, les changemens arrivés à Genève et en Hollande, furent prédits par lui. Cette expérience morale et politique lui donnait quelquefois de l'humeur ; ses amis lui en faisaient des reproches, et l'appelaient prophète de malheur. « Il est vrai, répondait-il, que je connais assez les hommes pour ne pas espérer facilement le bien. » Il annonça, dans l'un de ses derniers ouvrages, que le déficit des finances en France amènerait des impôts désastreux ; que, pour les établir, les parlemens demanderaient les états-généraux, et qu'alors naîtrait une révolution dans le gouvernement. On sait si cette prédiction a été justifiée. Voici la notice de ses ouvrages : I. *Parallèle des Romains et des Français*, Paris, 1740, 2 vol. in-12. II. *Le Droit public de l'Europe*, 1774, 3 vol. in-12. III. *Observations sur les Romains*, 2 vol. in-12. IV. *Observations sur les Grecs*, 1751, in-12, qui reparurent en 1766, sous le titre d'*Observations sur l'Histoire de la Grèce*. Elles sont intéressantes, profondes et lumineuses. C'est un résumé de l'histoire grecque, où tout est présenté à sa place dans son véritable jour. On y voit la marche des événemens les motifs qui les ont occasionés, les fautes politiques qu'on a faites, et ce que la saine raison aurait dû prévoir ou corriger. C'est sur ce modèle que tous les traités politiques devraient être écrits. V. *Des principes des négociations*, 1757, in-12. VI. *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*, Amsterdam (Paris); 1763, in-12, réimprimés en 1783, 3 vol. in-18, et par Didot, 1795, in-4°, augmentés de la Vie de Phocion, par Plutarque. La société économique de Berne, à qui cet ouvrage parut le code des états libres, lui adjugea le prix qu'elle distribue annuellement. L'auteur y donne avec précision, et même avec agrément, des idées saines

et lumineuses de la vertu patriotique et des devoirs qui attachent l'état aux citoyens, et les citoyens à l'état. Ce livre rendit l'abbé de Mably si recommandable, que les Polonais et les Américains eurent recours à ses lumières ; et les Hollandais mêmes reçurent de lui des conseils trop judicieux pour être écoutés dans des temps de trouble. Les Américains cependant ne conservèrent pas toujours leurs sentimens de déférence pour cet écrivain philosophe : voici ce qu'on lit dans le Mercure de France de janvier 1785 : « Le dernier ouvrage de l'abbé de Mably, sur les constitutions des États-Unis de l'Amérique, a révolté les Américains contre cet estimable écrivain. Dans plusieurs états, on l'a pendu en effigie, comme ennemi de la tolérance et de la liberté, et son livre a été traîné dans la boue. » VII. *Observations sur l'Histoire de France*, 1765, 2 vol. in-12. VIII. *Entretiens sur l'Histoire*, in-12. Il pensait que les peuples d'aujourd'hui pouvaient se gouverner par les principes des républiques grecque et romaine. Ces ouvrages ont eu quelque vogue avant la révolution ; mais ce grand événement leur a porté un coup mortel, et l'on a été fort surpris que le gouvernement monarchique eût fait une pension à un écrivain qui semblait n'avoir pris la plume que pour le détruire. IX. *De la manière d'écrire l'histoire*, Kehl, 1784, 2 vol. in-12. M. Gudin a joint à cette édition, et sous le titre de *Supplément*, la critique de cet ouvrage. X. *Lettre à madame la marquise de P****, sur l'opéra, Paris, 1741, in-12. Le style de l'abbé de Mably est clair, correct, quelquefois élégant, mais un peu froid. Il fut accusé d'avoir adopté le système des philosophes du siècle, et cette opinion s'accrut par la censure que fit la Sorbonne d'un de ses livres ; cependant les signes de christianisme qu'il donna en mourant, et sa haine pour Voltaire, semblent prouver qu'il ne pensait pas en tout comme eux. L'abbé Brizard a donné un éloge de ce publiciste, en tête d'une collection des œuvres de celui-ci, faite à Paris, en 1794, 15 vol. in-8°. Parmi les œuvres posthumes de Mably, on remarque le traité des *Talens* et du *Beau*. On a publié sous son nom le *Destin de la France*, 1792, 1 vol. in-8°. On croit que cette compilation indigeste est de M. Barthélemi de Grenoble.

MABOUL (Jacques), évêque d'Alet, né à Paris, d'une famille distinguée dans la magistrature, prêcha avec distinction à Paris et en province. Il fut long-temps grand-vicaire de Poitiers, et devint évêque d'Alet en 1708. Maboul mourut dans cette ville, le 21 mai 1723, laissant une mémoire respectée. Il prononça les oraisons funèbres du chancelier Michel Letellier, de Marie-Françoise de Lezay de Lusignan, de la princesse Louise Hollandine, Palatine de Bavière, abbesse de Maubuisson, du duc et de la duchesse de Bourgogne, du grand dauphin fils de Louis XIV, de Charles Legoux de la Berchère, archevêque de Narbonne. Dans ses *Oraisons funèbres*, recueillies en 1749, en un volume in-12, on trouve partout cette douceur de style, cette noblesse de sentimens, cette simplicité touchante, qui font le caractère d'une belle ame et d'un bon esprit. L'évêque

d'Alet n'a pas, en général, la mâle vigueur de Bossuet; mais il est plus poli et plus châtié. Moins étudié et moins brillant que Fléchier, il est aussi plus touchant et plus affectueux. S'il fait des antithèses, elles sont de choses et non de mots. Plus égal que Mascaron, il a le goût, les graces, la facilité et le ton intéressant du P. La Rue. On a encore de lui deux Mémoires pour la conciliation des affaires de la constitution, in-4°, 1749.

MABUSE (Jean de), peintre, né à Maubeuge, en 1499, mort en 1562, voyagea en Italie avec fruit. Il peignait très-bien un sujet d'histoire. On voit plusieurs de ses ouvrages à Amsterdam, entre autres une *Décollation de Saint-Jean*, faite de blanc et de noir, avec une certaine eau, ou un suc qu'il inventa, pour se passer de couleur et d'impression : en sorte qu'on peut plier et replier la toile de ses tableaux, sans gâter la peinture. Le roi d'Angleterre exerça long-temps son pinceau. Mabuse, fort sobre dans sa jeunesse, dans un âge plus avancé s'adonna au vin, et cette passion lui faisait faire de temps en temps quelques fripponneries. Le marquis de Veren, au service duquel il était, devant loger chez lui, Charles-Quint habilla ses domestiques en damas blanc. Mabuse vendit son damas, et en but l'argent au cabaret. Il le remplaça par une robe de papier blanc, qu'il peignit en damas à grandes fleurs. L'éclat des couleurs fit remarquer l'habit du peintre. L'empereur, surpris du brillant de ce damas, le fit approcher, et découvrit sa ruse. On en rit beaucoup, et Mabuse en fut quitte pour quelques mois de prison. Ses principaux ouvrages sont une *Descente de croix* qu'on voyait à Middelbourg, et un *Adam et Eve* qui existait à Amsterdam.

MACABER, poète allemand, est auteur d'un recueil de Dialogues entre la mort et des personnages choisis dans les divers états de la société. Fabricius a indiqué cette production dans sa *Bib. med.*, sous ce titre : *Speculum morticini, ou speculum choreæ mortuorum* (le miroir de la mort ou le miroir de la danse des morts). Il paraît que cet ouvrage avait été écrit originairement en allemand. La première édition française a été publiée par M. Champollion Figeac, dans la Bibliothèque de Grenoble, et il a donné une notice de ce livre dans le *Magasin encyclopédique*, année 1811, tom. 6. Cette première édition date du 28 septembre 1485. On ne connaît rien sur la vie de Macaber. (*Voyez*, pour des détails bibliographiques, l'excellent *Manuel de la librairie* de M. Brunet.)

MACAIRE (Saint), *l'Ancien*, célèbre solitaire du 4e siècle, contemporain de Saint Ephrem, né dans la Haute-Egypte, vers l'an 301, de parens pauvres, exerça, jusqu'à l'âge de 30 ans, le métier de boulanger. Ayant alors reçu le baptême, il se retira dans un monastère de la montagne de Scété, partageant son temps entre la prière et le travail des mains. Il mourut vers l'an 391; l'Eglise célèbre sa fête le 15 janvier. On lui attribue 50 *Homélies* en grec, Paris, 1622, in-fol., avec Saint Grégoire le Thaumaturge; et séparément, Leipsick, 1698 et 1699, 2 vol. in-8°. Les mystiques en font beaucoup de cas. On y trouve toute la subs-

tance de la théologie ascétique. Saint Macaire, homme sans études, montra de si bonne heure une sagesse consommée, qu'on l'appelait, à l'âge de 30 ans, le jeune vieillard.

MACAIRE (Saint), *le jeune*, autre célèbre solitaire, ami du précédent, et né à Alexandrie, eut près de 5000 moines sous sa direction. La sainteté de sa vie et et la pureté de sa foi l'exposèrent à la persécution des ariens. Il fut exilé dans une île où il n'y avait pas un seul chrétien; mais il en convertit presque tous les habitans. Macaire mourut en 394 ou 395. Baillet ne le fait mourir qu'en 405, après avoir vécu près de cent ans. C'est à lui qu'on attribue la *Règle de Saint-Macaire*, qui se trouve en 30 chapitres dans le *Codex regularum*, Rome, 1661, 2 vol. in-4°. Jacques Tollius a publié dans ses *Insignia itinerarii Italici*, un *Discours* de Saint Macaire sur la mort des justes.

MACAIRE, natif d'Irlande, enseigna en France, dans le 9e siècle, une semblable doctrine à celle professée depuis par Averrhoës; savoir, qu'une seule intelligence individuelle, une seule ame, exerçait les fonctions spirituelles et raisonnables dans toute la race humaine. Ratram, moine de Corbie, réfuta cette erreur.

MACANÆUS (Dominique della Villa ou), littérateur italien, né en 1438 à Macagno dans le Novarèse, a publié les *Vies de Sextus Aurelius Victor* qui furent imprimées pour la première fois à à Turin, en 1508, et qu'il enrichit de notes. Il était très-versé dans la connaissance des langues anciennes et dans les antiquités. Il professa l'éloquence avec distinction dans les écoles publiques de Turin, et mourut dans cette ville, en 1520. On a encore de lui: I. *De lacu Verbano* Milan, 1490, in-4°. II. Plusieurs ouvrages inédits qui se trouvent dans plusieurs bibliothèques d'Italie.

MACARIUS. *Voy.* Macaire et l'Heureux.

MACARTNEY (George, comte de), gentilhomme anglais, né à Lisannure, près de Belfast en Irlande, en 1737, de George Macartney, évêque d'Auchinlek en Écosse, reçut une éducation soignée. Les voyages qu'il fit avec les deux fils de lord Holland perfectionnèrent ses connaissances et donnèrent un plus grand développement aux dispositions heureuses qu'il avait reçues de la nature pour les affaires. En 1764, il fut envoyé en Russie en qualité d'ambassadeur extraordinaire à cette cour, avec laquelle il conclut un traité de commerce fort avantageux à la Grande-Bretagne, et à son retour en Irlande, avec le titre de secrétaire du lord Townsend, qui en était vice-roi, il fut nommé successivement membre du parlement, chevalier du Bain, et gouverneur de la Grenade et de Tabago. Macartney conserva cette dernière place jusqu'en 1779, époque à laquelle ces îles furent prises par les Français, et où il fut fait lui-même prisonnier. Le gouvernement de Madras qu'il obtint en 1780, et dans lequel il se conduisit avec autant de prudence que de sagesse, détermina le ministère à le nommer gouverneur général du Bengale; mais il refusa cet honneur, et revint en Angleterre en 1792. Envoyé en ambassade en Chine, mission qui dura environ trois ans, il fit tous ses efforts pour

obtenir un traité de commerce avec les Chinois. Le succès ne répondit pas à son attente, et cette ambassade fut infructueuse. Les Chinois eurent assez de sagacité pour démêler les intentions perfides du gouvernement anglais, il reçut ordre de quitter Pékin sous quarante-huit heures, et le noble lord en fut quitte pour revenir à Londres, en 1794, faire imprimer son voyage à la Chine, rédigé par son secrétaire George-Léonard Staunton, que la mort vint surprendre au milieu de son travail, ce qui le rendit incomplet; le gouvernement voulut par la suite y suppléer, et chargea M. Barrow de rédiger une nouvelle relation, qui a été publiée en 1805. Celle de Staunton fit néanmoins beaucoup de bruit, et fut traduite en français par M. Castera, 5 vol. in-8° et atlas in-4°, Paris, 1804. Un Français qui avait long-temps habité Canton, réfuta quelques-uns des faits qui y étaient avancés, en expliqua plusieurs autres, et notamment les causes qui avaient rendu infructueuse cette ambassade, commencée sous les plus heureux auspices. En 1795, Macartney fut envoyé à Vérone, près de MONSIEUR, frère de Louis XVI, et en 1799, nommé gouverneur du cap Bonne-Espérance. Il mourut le 31 mars 1806, dans le comté de Surrey. On a de lui: I. *Etat de la Russie en* 1767. On y trouve un tableau exact de cet empire. II. *Etat de l'Irlande*, *en* 1773. III. *Journal de l'ambassade envoyée par le roi de la Grande-Bretagne, à l'empereur de la Chine*, *en* 1792 — 93, et 94. Cet ouvrage, qui est posthume, est écrit avec candeur et modestie. L'ambassade de Macartney en Chine a donné naissance à un grand nombre d'ouvrages.

MACASIUS (JEAN-GEORGE), reçu en 1644 docteur en la faculté de médecine à Jéna, exerça en cette qualité à Zwickau, petite ville au cercle de la Haute-Saxe, où il mourut en 1655. On a de lui. *Promptuarium materiæ medicæ, sive Apparatus ad praxim medicam libris duobus adornatus*, Francofurti, 1654, in-8°; Ulmæ, 1676, in-4°; Baruthi, 1676, in-12; avec des augmentations par Jean Mathias, Nester, Lipsiæ, 1677, in-12. — Paul MACASIUS, médecin, et parent du précédent, a écrit un traité sur les eaux d'Égra, publié sous ce titre: *De acidularum Egranarum usualium, seu Fonticuli crystallini naturâ, viribus et administratione*, Norimbergæ, 1613, in-4°.

MACASIUS (FRANÇOIS), né en 1686, à Joachim-Sthal en Bohême, entré dans la société des jésuites, y enseigna diverses sciences. Il mourut à Prague en 1733. On a de lui: I. *Manuale theologico-canonicum sponsalibus quæstionibus et resolutionibus compendiosè deductis*, Olmutz, 1730, et 1731; Prague, 1745, in-8°. II. *Jus ecclesiasticum commentariis in V libros decretalium Gregorii XI illustratum*, Prague, 1749, 2 vol. in-fol.

MACAULAY-GRAHAM (CATHERINE), Anglaise célèbre, distinguée dans la littérature, née en 1733, à Ollantigh, dans le comté de Kent, d'un gentilhomme nommé Sawbridge, fut mariée au docteur Macaulay, médecin, en 1760, lui survécut et épousa en secondes noces, en

1778, le frère cadet de Graham, qui s'est rendu si célèbre en Angleterre par son empirisme. En 1788 elle alla en Amérique, uniquement pour y voir le général Washington, avec qui elle fut en correspondance toute sa vie. Elle a publié plusieurs ouvrages : I. *Histoire d'Angleterre depuis Jacques I jusqu'à l'avénement de la maison de Brunswick*, 8 vol. in-8°, qui ont paru successivement depuis 1763 jusqu'en 1783. Cet ouvrage, dirigé contre la maison de Stuart, exalté dans dans le temps par les écrivains du parti, est aujourd'hui tombé dans l'oubli. II. *Remarques sur les principes du gouvernement et de la société*, par Hobbes, 1767, in-8°. III. *Pensées détachées* sur quelques assertions de Hobbes, 1769, in-8°. IV. *Pensées sur les motifs des mécontentemens actuels*, 1770. V. *Plaidoyer modeste pour la propriété littéraire*, 1774, in-8°. VI. *Histoire d'Angleterre depuis la révolution jusqu'au temps présent, en une suite de lettres à un ami, adressées au docteur Wilson, prébendier de Westminster*, 1778, in-4°, 1 vol., imprimée à Bath. VII. *Adresse au peuple d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande sur les affaires présentes*, 1775, in-8°. VIII. *Traité sur l'immutabilité des vérités morales*, in-8°, 1783. IX. *Lettres sur l'éducation*, 1790, in-8°. X. *Observations sur les réflexions de M. Burke, sur la révolution de France*, in-8°. On n'a point encore oublié en Angleterre l'enthousiasme insensé que cette patrone moderne de la liberté sut inspirer au docteur Wilson ; il la porta si loin qu'il lui fit ériger une statue dans son église paroissiale de Wallbrook, que son successeur, moins prévenu que lui en faveur de cet apôtre femelle, a eu soin de faire enlever. Mistriss Graham mourut en 1791.

MACAULAY (Hugues). *Voy.* Boyd.

MACAULT (Antoine), né à Niort en Poitou, notaire, et valet de chambre de François Ier, a laissé : I. Des *Apophtegmes de plusieurs rois, chefs d'armées, philosophes et autres grands personnages, translatés du latin en français*, Paris, 1545, 1551, in-8°. II. Une traduction des trois premiers livres de *Diodore de Sicile*, Paris, 1535, in-4°. III. L'*Oraison d'Isocrate à Nicoclès*, chez Vekel, 1544.

MACBETH, usurpateur et tyran d'Écosse au 11e siècle, fils de Sinel et de Doada, fille de de Malcolm II, assassina Duncan son souverain, et s'empara du trône. Ensuite il fit périr Mac'-Gill et Banquo, les deux plus puissans seigneurs du pays qui l'avaient aidé dans son usurpation. Macduff, s'apercevant qu'il était devenu suspect à ce tyran, s'échappa, et se réfugia en Angleterre : mais ce prince inhumain exerça sa vengeance sur la femme et les enfans du fugitif, qu'il fit égorger. Macduff et Malcolm, fils de Duncan, secourus par les Anglais, entrèrent en Écosse. Macbeth, contraint de se retirer dans les montagnes, fut tué dans un combat par Macduff. Cet événement se passa en 1057. Shakespeare a immortalisé la mémoire et les crimes de Macbeth dans une tragédie qui porte son nom. Les chroniques l'ont guidé, et il s'est conformé en tout point à

leur récit. On a trouvé en 1819, dans le lieu où était bâti le château de Dunsinane qu'habitait le tyran, et au milieu des décombres restés de ses ruines, une voûte qui renfermait des curiosités relatives à cette époque. Shakespeare, a donné le nom de *Macbeth* à sa tragédie. Ducis s'est emparé de ce sujet et l'a transporté d'une manière heureuse sur la scène française.

MACBRIDE (David), célèbre médecin et philosophe, originaire d'une ancienne famille d'Écosse, né en 1726 à Ballymoni en Irlande, étudia la médecine à l'université de Glascow, devint aide-chirurgien de vaisseau et ensuite chirurgien en chef. Son emploi l'ayant mis à même de connaître les remèdes pour les maladies des gens de mer, il publia le résultat de ses recherches et de ses découvertes. En 1749 il s'établit à Dublin, où il cultiva son art par théorie et par pratique. On a de lui un ouvrage intitulé: *Introduction méthodique à la théorie et à la pratique de la médecine*, Londres, 1772, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est recommandable par les excellentes observations de l'auteur, qui a rejeté presque tous les systèmes des novateurs en médecine, pour n'admettre que ce qui est avoué par l'expérience et la raison. Ce médecin se délassait quelquefois de ses travaux en s'occupant de ce qui pouvait avoir trait à l'utilité publique, et c'est à cette noble passion qu'on doit des découvertes dans *l'Art de tanner les cuirs*, Londres, 1769. Après une carrière aussi laborieuse qu'utilement parcourue, ce médecin mourut en 1778. On a encore de lui: I. *Experimental essays on medical and philosophical subjects*, Londres, 1764, in-8°. II. *An account of ten extraordinary cases artes delivery*, dans le tome 5 du *Medical observ. inquiries*.

MACCABÉES (les), étaient sept frères juifs qui souffrirent le martyre à Antioche dans la persécution d'Antiochus-Épiphanes, avec leur mère et le vieillard Éléazar, l'an 168 avant Jésus-Christ. Ce prince, les ayant fait arrêter, n'oublia rien pour les porter à manger de la chair de porc. Les sept frères souffrirent en présence de leur mère, l'un après l'autre, qu'on leur coupât les pieds et les mains, sans marquer la moindre faiblesse au milieu des tourmens qu'on leur faisait endurer. La mère de ces martyrs, après avoir vu périr ses enfans, mourut avec la constance qu'elle leur avait inspirée. On a imprimé en 1517, in-4°, un recueil latin de ce qu'ont dit les Anciens et les Modernes sur ces sept frères martyrs; ce volume rare est orné de 14 planches gravées en bois.

MACCABÉES (les princes), ou Asmonéens. (*Voyez* Judas-Machabée, Mathatias.....) Nous avons sous les noms des Maccabées quatre livres, dont les deux premiers sont canoniques, et les deux autres apocryphes. Le premier fut, à ce qu'on croit, composé sous Jean Hyrcan, le dernier de la race des Asmonéens, et contient l'histoire de 40 ans, depuis le règne d'Antiochus-Épiphanes jusqu'à la mort du grand-prêtre Simon. Le second est l'abrégé d'un grand ouvrage, qui avait été composé par un nommé Jason, et qui comprenait l'histoire des persécutions d'Épipha-

nes et d'Eupator contre les Juifs. Ce 2e livre, tel que nous l'avons, contient l'histoire d'environ 15 ans, depuis l'entreprise d'Héliodore, envoyé par Séleucus pour enlever les trésors du temple, jusqu'à la victoire de Judas contre Nicanor. Le troisième livre, appelé fort mal à propos des *Maccabées* puisqu'il n'y est pas dit un mot de ces vaillans guerriers, contient l'histoire de la persécution que Ptolémée-Philopator, roi d'Égypte, fit aux Juifs de son royaume; et ce livre est rejeté comme apocryphe, ainsi que le quatrième, qui est une espèce de résumé des deux premiers livres, et qui contient ce qui s'est passé chez les Juifs dans un espace d'environ deux cents ans.

MAC CURTIN (Hugues), savant irlandais, publia à Paris, en 1732, un Dictionnaire anglais et irlandais auquel il joignit une grammaire irlandaise expliquée en anglais. Cet ouvrage est le premier livre imprimé en France pour lequel on ait employé des types irlandais.

MACCIO ou MACCIUS (Sébastien), savant humaniste, écrivain extrêmement laborieux, natif d'Urbania, dans le duché d'Urbin, mourut âgé de 37 ans, au commencement du 17e siècle; ses ouvrages sont : I. *De Historiâ scribendâ*, peu estimé. II. *De bello Asdrubalis*, Venise, 1613, in-4°. III. *De Historiâ Livianâ*. IV. Un *Poëme sur la Vie de Jésus-Christ*, Rome, 1505, in-4°; et d'autres Poésies qui ne sont connues que des savans de profession.

MACCOVIUS ou MAKOUSCKI (Jean), gentilhomme polonais, né à Lobzenie en 1588, d'une famille noble, professeur de théologie à Franeker en 1616, remplit cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée en 1644. Il eut de grandes disputes avec les sociniens, les jésuites, les anabaptistes, les arminiens, etc. On a de lui, des *Opuscules philosophiques et théologiques*, Amsterdam, 3 vol. in-4°. Il y enseigne les propositions les plus dures du calvinisme sur la prédestination.

MACE (Thomas), joueur de luth, distingué, parmi les amateurs de musique, par un ouvrage intitulé, *Mémorial* (Remembrancer) *musique-pratique, tant sacrée que profane*, 1676, in-fol. Son livre bizarre quant à la forme, mais précieux pour le fond, est une preuve qu'il connaissait parfaitement l'art qu'il professait, sans avoir un talent distingué, ni pour l'exécution, ni pour la démonstration. Mace naquit en 1613: on ignore l'époque de sa mort.

MACÉ (Robert), imprimeur de Caen, mort vers 1491, se servit le premier en Normandie, dans l'imprimerie, des caractères de fonte. Il eut pour apprenti le célèbre Christophe Plantin.

MACÉ (Gilles), arrière-petit fils du précédent, avocat distingué, né à Caen, le 22 févrler 1586, et mort à Paris, en 1637, étudia aussi les mathématiques et les enseigna publiquement dans l'université de Caen; mais il s'attacha particulièrement à l'astronomie et à la vaine science de l'astrologie. On a de lui un *Livre* *estimé sur la comète de l'an* 1618. Il avait aussi quelque talent pour la poésie, et on connaît de lui des vers qui ne sont pas sans mérite.

MACÉ (François), bachelier

de Sorbonne, chanoine chevecier, et curé de Sainte-Oportune, né à Paris, vers 1640, se fit estimer par son savoir et ses vertus. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus estimés sont: I. *Abrégé chronologique, historique philosophique et moral de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1704, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, assez bien fait, peut servir à ceux qui ne sont point en état d'entrer dans la discussion des auteurs originaux. II. Une Histoire morale, intitulée *Mélanie* ou *la veuve charitable*, Paris, 1729, in-12; production posthume, qu'on attribua à l'abbé de Choisy, et qui eut beaucoup de succès. III. L'*Histoire des quatre Cicéron*, La Haye, 1715, in-12; morceau curieux et intéressant, attribué d'abord au Père Hardouin, jésuite. L'auteur y veut prouver par les historiens grecs et latins, que le fils de Cicéron était aussi illustre que son père. IV. Une *Traduction* de quelques ouvrages de piété, parmi lesquels on remarque les *Méditations sur les Évangiles de toute l'année, et sur d'autres sujets*, par le P. Busée, Paris, 1684, in-12; et de *l'Imitation de Jésus-Christ*, Paris, 1718, in-24, et 1739, in-8°. V. *Esprit de Saint Augustin*, ou *Analyse de tous les ouvrages de ce Père*. Cet ouvrage est manuscrit. VI. *Psaumes et cantiques de l'Église avec une paraphrase*, Paris, 1686, in-8°; 1706, in-12. L'abbé Macé mourut à Paris le 5 février 1721, après s'être exercé avec succès dans le cabinet et dans la chaire. — MACÉ (René), est auteur d'un ouvrage dont voici le titre: *Les trois just' au corps, conte bleu, tiré de l'anglais de Swift*, Dublin, 1721, in-8°.

MACÉ. *Voy.* MASSÉ.

MACEDO (FRANÇOIS DE), jésuite, né à Coimbre en 1596, quitta l'habit de la société pour prendre celui de cordelier; il fut l'un des plus ardens défenseurs du duc de Bragance, élevé sur le trône de Portugal, pour la cause duquel il publia plusieurs ouvrages. Macedo, dans un voyage à Rome, plut tellement à Alexandre VII, que ce pape le fit maître de controverse au collége de de la Propagande, professeur d'histoire ecclésiastique à la Sapience, et consulteur de l'inquisition. Le cordelier, né avec une humeur bouillante, impétueuse et fière, ne sut pas conserver sa faveur: il déplut au Saint-Père, et passa à Venise, où il soutint, en arrivant, des thèses *de omni scibili*. Ce spectacle fut suivi d'un second. L'infatigable Macedo donna, pendant huit jours les fameuses conclusions qu'il intitula *Les Rugissemens littéraires du Lion de Saint Marc*. Ses succès lui valurent une chaire de philosophie morale à Padoue, place qu'il remplit avec tant de distinction, que ses honoraires furent portés de 500 jusqu'à 800 ducats. Il mourut en cette ville en 1681. La bibliothèque portugaise compte jusqu'à 109 ouvrages de cet inépuisable auteur, imprimés en différens endroits de l'Europe, et 30 manuscrits. Le père Macédo dit lui-même, dans son *Myrothecium morale*, qu'il avait prononcé en public 53 *Panégyriques*, 60 *Discours* latins, 32 *Oraisons funèbres*, et qu'il avait fait 48 *Poëmes épiques*, 123 *Élégies*, 115 *Épitaphes*, 212 *Épîtres dédi-*

catoires, 700 *Lettres familières*, 2.600 *Poèmes héroïques*, 110 *Odes*, 3000 *Épigrammes*, 4 *Comédies* latines, et qu'il avait écrit ou prononcé plus de 150,000 vers sur-le-champ. De tout ce fatras, nous ne citerons que : I. Sa *Clavis Augustiniana liberi arbitrii*, contre le P. Noris, depuis cardinal. Il y avait eu une querelle vive entre ces deux savans, au sujet du monachisme de Saint Augustin. On imposa silence aux parties. Le P. Macedo quitta la plume; mais, pour ne pas paraître vaincu, il envoya à son adversaire un cartel de défi. Il y exposait, selon les lois de l'ancienne chevalerie, le sujet de leur démêlé, et provoquait Noris au combat, en champ clos ou ouvert, à Bologne, où lui-même promettait de se rendre. Cette pièce singulière se trouve dans le Journal étranger, juin 1757. Il y eut une nouvelle défense de combattre et le cartel ne fut point accepté. II. *Schema sanctæ congregationis*, 1676, in-4°; C'est une dissertation sur l'inquisition, où l'érudition et les impertinences sont semées à pleines mains. L'auteur fait remonter l'origine de ce tribunal au paradis terrestre. Il prétend que Dieu y commença de faire la fonction d'inquisiteur, et qu'il l'exerça ensuite sur Caïn, et sur les ouvriers de la tour de Babel. III. *Encyclopedia in agonem litteratorum*, 1657, in-fol. IV. *L'Éloge des Français*, Aix, 1641, in-4°, en latin. Macedo se déclara d'abord pour la doctrine de Jansénius dans *Cortina Sancti Augustini de prædestinatione*, in-4°; mais le pape Innocent X ayant condamné les cinq fameuses propositions, Macedo soutint que Jansénius les avait enseignées dans le sens condamné par le pape, et publia, pour le prouver, un livre intitulé : *Mens divinitùs inspirata Innocentio X*, in-4°. V. *Propugnaculum Lusitano-Gallicum contra calumnias Hispano-Belgicas*, Paris, 1647, in-fol. *Myrothecium morale*, in-4°, où il fait un pompeux étalage de ses écrits, de ses harangues, de ses vers, etc. Macedo avait une lecture prodigieuse, une mémoire surprenante, beaucoup de facilité à parler et à écrire; il lui aurait fallu plus de jugement et de goût.

MACEDO (Antoine de), jésuite portugais, frère du précédent, né à Coimbre, en 1612, envoyé en qualité de missionnaire en Afrique, à son retour accompagna l'ambassadeur de Portugal en Suède. Macedo fut ensuite pénitencier de l'église du Vatican à Rome, depuis l'an 1651 jusqu'en 1671. Il retourna alors en Portugal, où il eut divers emplois. On a de lui : I. *Lusitania infulata et purpurata, seu pontificibus et cardinalibus illustrata*, Paris, 1673, in-4°, etc. II. *Elogia nonnulla, et descriptio coronationis Christinæ reginæ sueciæ*, Stockholm, 1650. III. *Divi tutelares orbis Christiani*, Lisbonne, 1687, in-fol.

MACEDONIA (Camille), dame sicilienne, sauva, par son courage, la vie à son frère investi par des assassins, sur lesquels elle fondit avec une demi-pique, et les mit en fuite. Macedonia ne se distingua pas moins par son esprit; les poètes de sa patrie la célébrèrent dans leurs chants, et ont consacré son souvenir.

MACÉDONIUS Ier, patriarche de Constantinople, en 341, et fa-

mieux hérésiarque, chef d'une secte qui a porté son nom, soutenait que le Saint-Esprit n'était pas dieu. Il causa de grands désordres dans sa ville, et s'attira la disgrace de l'empereur Constance. Acace et Eudoxe le firent déposer dans un concile de Constantinople, en 360. Il mourut ensuite misérablement. « Avec des mœurs irreprochables, dit l'abbé Pluquet, Macédonius était un ambitieux, un tyran, qui voulait tout subjuguer; un orgueilleux, qui, pour soutenir une première démarche dans les plus petites choses, aurait sacrifié l'empire; un barbare, qui persécutait de sang-froid tout ce qui ne pensait pas comme lui, ou qui osait lui résister; enfin, un présomptueux, qui, pour satisfaire sa vengeance et sa passion pour la célébrité, fit une hérésie, et nia la divinité du Saint-Esprit. » Les sectateurs de Macédonius s'appelaient macédoniens. Leurs mœurs étaient pures et austères comme les siennes, leur extérieur grave, leur vie aussi dure que celle des moines. Un certain Marathon, autrefois trésorier, embrassa cette secte, et son or fit plus d'hérétiques que tous les argumens. Les sectateurs des macédoniens, très-accrédités à Constantinople, et répandus dans un grand nombre de monastères d'hommes et de filles, dominèrent principalement dans la Thrace, dans l'Hellespont et dans la Bithynie. Après la mort de Julien, Jovien, son successeur, très-attaché à la foi de Nicée, voulut la rétablir. Il rappela les exilés. « Cependant, dit Pluquet, comme il aimait mieux agir par douceur que par autorité, il laissait une grande liberté à tout le monde pour la religion. » Tous les chefs de sectes s'imaginèrent pouvoir l'engager dans leur parti. Les macédoniens formèrent les premiers ce projet: ils présentèrent une requête, pour obtenir que toutes les églises leur fussent données; mais Jovien rejeta leur requête. Dans la suite, ils se réunirent aux catholiques, parce qu'ils étaient persécutés par les ariens. Ils signèrent le Symbole de Nicée, se séparèrent ensuite, et furent condamnés par le concile de Constantinople. Théodose avait appelé à ce concile les évêques macédoniens, dans l'espérance de les réunir à l'Église; mais ils persévérèrent dans leurs opinions. L'empereur employa inutilement tous les moyens propres à les engager à se réunir avec les catholiques, et les chassa de Constantinople. Il leur défendit de s'assembler, et confisqua les maisons où ils s'assemblaient. Les opinions des macédoniens sur le Saint-Esprit ont été renouvelées par les sociniens, et adoptées par Clarke, Whiston, etc. » — MACÉDONIUS II, aussi patriarche de Constantinople, fut élu, en 494, sur la demande de l'empereur Anastase. Il défendit avec chaleur le concile de Chalcédoine, ce qui irrita beaucoup contre lui l'empereur, qui le croyait favorable aux hérétiques. Anastase le déposa et l'exila. Il mourut à Gangres, en 516, et son nom fut inscrit dans les dyptiques.

MAC ENCROE (DEMETRIUS), médecin irlandais, qui vivait à Paris dans la première moitié du dernier siècle, est auteur d'un joli poëme latin, de *Connubiis Florum*, dont la première édition parut à la tête du *Botanicon Parisiense*, de Vaillant (Leyde, 1727, in-8°). M. Barbier en a don-

né une édition, avec la traduction française, et des notes, en 1798, in-12.

MACER (LUCIUS CLODIUS). *Voy.* CLODIUS.

MACER (ÆMILIUS), poète latin de Vérone, vivait du temps d'Auguste. On lui attribue un *Poème sur les serpens, les plantes et les oiseaux*, et un autre sur *la ruine de Troie*, pour servir de supplément à l'Iliade d'Homère. Mais ces deux poèmes sont perdus; car celui des plantes, que nous avons sous le nom de Macer, est d'un auteur plus récent, puisqu'on y cite Pline, et que l'auteur est aussi mauvais botaniste que plat versificateur. La première édition, qui est rare, est celle de Naples, 1477, in-fol. La meilleure est celle de Hambourg, 1596, in-8°, publiée par H. Ronzovius. Il y en a une traduction française par Lucas Tremblay, Rouen, 1588, in-8°, sous ce titre: *Les Fleurs du livre des vertus des herbes, composé par Macer Floride*, Rome, 1588, in-8°, fig. *Voyez* GUEROAND.

MACER (JEAN), professeur en droit canon à Paris, vers le milieu du 16e siècle, né à Santigny, proche de Montréal en Auxois, fut zélé pour sa patrie et pour la gloire des Français. Presque tous ses ouvrages roulent sur ces deux objets: *De prosperis Gallorum successibus libellus*, Paris, 1555, in-8°. Il y traite aussi *De tributorum exactionibus tum de jure quo Galli sibi vindicant provincias quas repetant.* Jean Le Blond, conseiller au parlement de Dijon, y ajouta ses notes latines. *Panegyricus de laudibus Mandubiorum, quo etiam retunduntur extraneorum in Gallos calumniæ*, Paris, 1556, in-8°, aussi avec les notes de Jean Leblond. *Philippique contre les poëtastres et les rimailleurs de notre temps*, Paris, 1557. On a encore de lui: *Indicarum historiarum, ex oculatis et fidelissimis testibus perceptarum*, libri tres, 1557, in-8°.

MACFARLANE (ROBERT), écrivain écossais, né en 1734, élève d'Édimbourg, vint dans sa jeunesse à Londres, et fut quelques années rapporteur des discours du parlement. Il éleva ensuite à Walthamstow une maison d'éducation. Il a publié l'*Histoire de George III*, 4 vol. in-8°, 1770-82-94; Un *Essai sur l'authenticité d'Ossian, et de ses poèmes*; une *Adresse au peuple anglais, sur l'état présent, et l'avenir, présumé des affaires publiques*, et une Traduction en latin de quelques *poèmes d'Ossian*. Il mourut, en 1804, écrasé sous les roues d'une voiture.

MACGREGORE (JACQUES), premier ministre de Londonderry, New-Hampshire, fut d'abord à la tête de la Société presbytérienne d'Écosse. Les persécutions que les protestans de ce pays eurent à souffrir, et le besoin de la liberté de conscience, l'engagèrent, ainsi que quelques autres ministres, et une partie de leurs congrégations, à chercher un asile en Amérique. Ils arrivèrent à Boston en 1718; et l'année suivante, seize familles s'établirent dans une terre fertile, près de Haverhill; ils la nommèrent Londonderry; Macgrégore fut leur ministre. Il mourut en 1729, âgé de 52 ans. Sa mémoire est encore chère à Londonderry; il avait toujours été pour

ses paroissiens un ami sage et un guide fidèle, dans les affaires civiles comme dans celles de la religion. Ils avaient emporté avec eux tout ce qui pouvait servir à des manufactures de toiles. — Le fils de Macgregore, David Maccregore, fut ministre de la seconde église presbytérienne de Londonderry, et mourut, en 1777, âgé de 67 ans, après un ministère de 42 ans.

MACHA-ALLAH, ou MESSAHALAH, grand astronome arabe, c'est-à-dire astrologue, bon tireur d'horoscope, et habile charlatan, vivait sous le règne du khalyf Almansour, et professait la religion juive, malgré son crédit à la cour d'un prince musulman. Il a laissé plusieurs ouvrages d'astrologie judiciaire, qui ne valent point la peine d'être nommés, et des écrits sur l'astronomie, entre lesquels on distingue le livre *des Eclipses de soleil et de lune, des conjonctions des planètes, et des révolutions des années*, traduit en hébreu; celui *des Signes et indices des planètes*, traduit et publié en latin.

MACHÆTA, vieille femme de Macédoine, qui demandait justice à Philippe, père d'Alexandre. Ce prince sortait d'un festin splendide, et s'endormit en l'écoutant. A son réveil, il n'en condamna pas moins Machæta. Celle-ci, sans s'étonner, lui annonça qu'elle appelait du jugement. « A qui donc? reprit le monarque. — J'en appelle, dit-elle, de Philippe, ivre et endormi, à Philippe à jeun et éveillé. » Le roi, loin de s'offenser de sa hardiesse, s'empressa de lui accorder sa demande.

MACHADO (Diegue Barbosa). *Voyez* Barbosa.

MACHAM (Robert), gentilhomme anglais, célèbre par la découverte de l'île de Madère, né sous le règne d'Édouard III, roi d'Angleterre, conçut une vive passion pour Anne Dorset; mais n'ayant pu l'obtenir de ses parens, il l'enleva, et gagna un vaisseau qui l'attendait. L'ancre fut levée aussitôt, et l'amant ordonna de faire voile vers les côtes de France. Une tempête étant survenue, le vaisseau se perdit dans l'immensité de l'Océan. Macham vogua treize jours sans trouver de rivage; enfin, le quatorzième au matin il aborda à une île déserte, mais agréable, où la beauté du ciel, la douceur du climat, l'abondance des fruits, l'invitèrent à fixer son séjour avec sa compagne. Tel fut l'événement auquel on dut la découverte de l'île de Madère. Quelques-uns des compagnons de Macham, s'étant embarqués de nouveau, échouèrent sur le rivage de Maroc, et furent faits prisonniers. Ils racontèrent leur aventure à un Espagnol de Séville, nommé Jean de Moralès. Celui-ci, de retour dans sa patrie, instruit de la situation de l'île, et des signes qui devaient la faire reconnaître, proposa à quelques-uns de ses compatriotes de l'aller chercher, et la trouva. Macham et son épouse n'existaient plus, et ils avaient été inhumés dans la même fosse, au pied d'un grand arbre. La relation de la découverte de Madère, écrite en portugais, par François Alcaforado, écuyer du prince Henri, et publiée par don Francisco Manuel, fut traduite en français sous ce titre : *Relation historique de la découverte de l'île de Madère*, Paris, 1671, in-12.

MACHAU (Guillaume de), ancien poète français, né vers 1282, fut d'abord au service de Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel, devint, en 1307, valet de chambre du roi, et exerça cet emploi jusqu'à la fin du règne de ce prince. Jehan de Luxembourg, roi de Bohême, le prit ensuite en qualité de secrétaire; mais Jehan ayant été tué à la bataille de Cresgen, en 1346, Machau revint en France, et conserva sa place auprès de Charles V, sous le règne duquel il mourut dans un âge fort avancé. Guillaume de Machau fut un des meilleurs poètes de son temps; à beaucoup d'invention, il joignait la grace et la sensibilité. Ses ouvrages, consistant en *Dits*, *Jugements*, *Remèdes* ou *Consultations*, *Conforts*, *Amours*, *Histoires*, *Louanges*, *Complaintes*, *Lays*, *Motets français et latins*, *Ballades notées*, *Rondeaux notés*, *et chansons balladées*, n'ont jamais été imprimés; la bibliothèque du Roi en possède un beau manuscrit, en 2 vol. in-fol. L'abbé Rive a publié une très-bonne notice sur les ouvrages de ce poète; elle a été tirée à 25 exemplaires; elle se trouve dans l'*Essai de la musique*, par Laborde.

MACHAULT (Jean de), jésuite, né à Paris, en 1561, professeur de rhétorique dans sa société, devint recteur du collége des jésuites à Rouen, puis du collége de Clermont à Paris, et mourut le 25 mars 1629, à 68 ans. On a de lui, et de Gaspard Scioppius, des *Notes* en latin, contre l'histoire du président de Thou, sous le nom supposé de Gallus, c'est-à-dire le Coq, qui était le nom de sa mère. Ce livre rare, et condamné à être brûlé par la main du bourreau, comme pernicieux, séditieux, plein d'impostures et de calomnies....., est intitulé : *In Jacobi Thuani historiarum libros notationes lectoribus utiles et necessariæ*, Ingolstadt, 1614, in-4°. Machault était de ces hommes ardens et zélés, toujours prêts à prendre les armes lorsqu'on attaque ce qu'ils croient être la gloire de leur corps.

MACHAULT (Jean-Baptiste de), autre jésuite, né à Paris, en 1591, mort le 22 mai 1640, à 49 ans, après avoir été recteur des colléges de Nevers et de Rouen, a composé : I. *Gesta à societate Jesu in regno Sinensi, Æthiopico et Thibetano*. II. *La vie de B. J. de Montmirel*, 1641, in-8°, et quelques autres ouvrages, qu'il est inutile de faire connaître. Il a traduit de l'italien l'*Histoire de ce qui s'est passé à la Chine et au Japon*, tirée de lettres écrites en 1621 et 1622, Paris, 1627, in-8°.

MACHAULT (Jacques de), aussi jésuite, né à Paris, en 1600, fut recteur à Alençon, à Orléans et à Caen, et mourut à Paris, en 1680. On a de lui quelques ouvrages ascétiques : I. *De missionibus Paraguariæ, et aliis in America meridionali*. II. *De rebus japonicis*. III. *De provinciis Goana, Malabarica et aliis*. IV. *De regno Cochincinensi*. V. *De missione religiosorum societatis Jesu in Perside*. VI. *De regno Madurensi, Tangorensi*, etc. Ces ouvrages offrent des détails curieux sur les missions et la géographie; mais depuis lui on a des relations plus exactes.

MACHAULT D'ARNOUVILLE (Jean-Baptiste), contrôleur-gé-

néral des finances, et garde des sceaux, fils de Louis-Charles de Machault, conseiller d'état, naquit le 13 décembre 1701. Il fut nommé maître des requêtes en 1738. Il fut ensuite intendant du Hainaut, et fut appelé à la charge de contrôleur-général, en décembre 1745. Il parut vouloir mettre de l'ordre dans les finances. Pour y parvenir, il voulut faire taxer plus fortement le clergé, et lui demanda un état de ses biens, afin que le roi pût voir ce que ce corps possédait, et ce qu'il pouvait fournir au gouvernement. Cette entreprise déplut au clergé, qui refusa ce qu'on lui demandait, et le ministre fut obligé de l'abandonner. Il obtint les sceaux le 9 décembre 1750, en conservant le contrôle-général; mais la cour ayant fait sa paix avec le clergé, Machault fut éloigné des finances en 1754, et passa au ministère de la marine; et, quoiqu'il fût naturellemem fier, et d'un abord glacial, il parut avoir changé de caractère. Il accueillit les officiers avec bonté, et montra du zèle et de bonnes vues pour le rétablissement des escadres françaises. Ses services ne l'empêchèrent point d'être exilé par des intrigues de cour, le 2 février 1757. Ce fut madame, la marquise de Pompadour qui provoqua sa disgrace. Machault demeura dans ses terres jusqu'à la prise de la Bastille: il vint s'établir à Rouen en 1792, fut arrêté comme suspect, et conduit aux Madelonnettes, où il mourut, le 12 juillet de la même année, âgé de 93 ans.

MACHÉE, général des Carthaginois, fit des conquêtes en Afrique, et soumit la Sicile vers l'an 537 avant J.-C. Il ne fut pas si heureux en Sardaigne. Les habitans de cette île taillèrent son armée en pièces. Les Carthaginois, irrités, le bannirent avec les débris de son armée. Machée indigné, marcha sur Carthage, s'en empara, fit mourir dix sénateurs et son propre fils, Carthalon. Ayant ensuite voulu établir un gouvernement arbitraire, il échoua dans son entreprise, et mourut vers l'an 530 avant l'ère chrétienne.

MACHET (Gérard), né à Blois, en 1380, d'une famille ancienne, successivement principal du collège de Navarre, conseiller d'état, et confesseur de Charles VII, enfin évêque de Castres, parut avec éclat au concile de Paris, tenu contre les systèmes de Jean Petit. Machet harangua, à la tête de l'université, l'empereur Sigismond, fonda plusieurs hôpitaux et plusieurs couvens, et mourut à Tours en 1448. On a de lui quelques Lettres manuscrites. Nommé par la cour un des commissaires pour revoir le procès de la Pucelle d'Orléans, il se déclara en faveur de cette héroïne.

MACHIAVEL (Nicolas), fameux publiciste, né à Florence en mai 1469, d'une famille noble et patricienne, honorée des premières dignités de la république, se distingua de bonne heure dans la carrière des lettres, et réussit assez dans le genre comique. Le pape Léon X, protecteur de tous les talens, fit représenter ses pièces sur le théâtre de Rome. Machiavel, d'un caractère inquiet et remuant, fut accusé d'avoir eu part à la conjuration de Soderini contre les Médicis; on le mit à la question, mais il n'avoua rien. Les éloges qu'il prodiguait à Brutus et à Cassius le firent soupçonner d'avoir trempé dans une autre conspiration de Capponi et Bos-

celi, contre Jules de Médicis, depuis pape sous le nom de Clément VII; mais, comme ces soupçons étaient destitués de preuves, on le laissa tranquille. Machiavel n'aimait pas la puissance pontificale. Le cardinal de Rohan ayant dit devant lui que les Italiens n'entendaient rien au métier de la guerre: « Les Français, lui répondit-il, n'entendent pas davantage aux affaires d'état, puisqu'ils laissent tant s'accroître la puissance du pape. » La république de Florence, instruite de ses connaissances en histoire et en politique, le choisit pour son secrétaire et pour son historiographe. Après s'être retiré des affaires, il mourut dans une honorable pauvreté. L'opium que les médecins lui avaient prescrit, mais dont il prit une trop forte dose, termina ses jours. Il mourut presque à la veille de la grande révolte des Florentins, contre Clément VI, heureux de n'avoir pas été témoin des maux cruels de sa patrie, dont il aurait supporté une bonne part, comme attaché aux Médicis. S'il avait des partisans à Florence, il avait encore plus d'ennemis, parce qu'il ne cachait pas assez la supériorité de son esprit, et ne modérait point la causticité de son caractère. Il exerçait sa censure sur les grandes et les petites choses; il ne voulait rien devoir à la religion, et la proscrivait même. On a de lui plusieurs ouvrages en vers et en prose. Ceux du premier genre doivent être regardés, pour la plupart, comme des fruits d'une jeunesse peu réglée. L'auteur ne manque ni d'imagination, ni de facilité, ni d'agrément; mais il ne respecte pas assez la pudeur. Les principaux sont: I. *L'Ane d'or*, à l'imitation de Lucien et d'Apulée, Florence, chez les Juntes, 1749, in-8°. Cet ouvrage rappelle la manière du Dante. II. *Belphégor*, que Lafontaine a imité et surpassé. III. Quelques petits poëmes, les uns moraux, les autres historiques. Ses productions en prose sont: I. Plusieurs Comédies; la première, intitulée *la Mandragola*, est une des meilleures qui aient été faites de son temps. J.-B. Rousseau, dans sa jeunesse, la trouva si piquante, qu'il en fit une traduction libre, imprimée à Londres, en 1725, dans le supplément de ses Œuvres. Suivant Voltaire, cette pièce l'emporte sur toutes les comédies d'Aristophane. On doute que le théâtre Français pût s'accommoder de l'original et de la copie. Une autre comédie de Machiavel (*Clizia*) est imitée de la *Casina* de Plaute, et inférieure à son modèle. Ces deux pièces de Machiavel réussirent, non pour le plan, qui est assez irrégulier, mais pour le style, qui est élégant et pur, et surtout parce que, dans un temps de libertinage, la *Mandragore*, qui est un sujet licencieux, ne pouvait manquer de plaire beaucoup. On lui doit aussi la *Maschère*, l'*Andria*, etc., etc. Machiavel joignait au talent de faire des pièces de théâtre, celui de les jouer. Il réussissait, suivant Varillas, à rendre les gestes, la démarche et le son de voix de ceux qu'il voyait. III. Des *Discours*, sur la première décade de Tite-Live, Florence, chez les Juntes, 1531, in-4°. Il commence à y développer une doctrine funeste et cruelle, dont les tyrans ont su profiter. Il donne les plus grands éloges à Romulus et à Cléomène, au premier parce qu'il a fait périr son frère, à l'autre parce qu'il commanda le

meurtre des éphores. Dans le 27e chapitre il soutient qu'une paix ne peut être solide si elle n'est cimentée par du sang. Il met à contribution, sans choix, l'histoire des peuples et des républiques anciennes et modernes. A travers cette multitude de faits, se trouvent quelques principes applicables aux différens gouvernemens, mais surtout à l'administration républicaine. Cependant c'est cet ouvrage que les apologistes de Machiavel ont pris pour le défendre, et louer ses sentimens de justice et de douceur. Il faut avouer qu'on y trouve quelques chapitres qui ne sont pas d'un écrivain ordinaire. Tels sont ceux sur la libéralité et la parcimonie, les flatteurs, les conspirations. Dans ce dernier, surtout, il se montre un politique supérieur, en y développant avec énergie tous les dangers qui attendent les conspirateurs; mais à côté de ces chapitres on en trouve beaucoup d'autres dont la lecture est fatigante, qui n'ont nulle liaison entre eux, et où l'auteur paraît n'avoir suivi ni plan, ni marche réglée dans les sujets qu'il traite, et les preuves dont il soutient ses opinions. On a trois traductions françaises de ces discours; la première, par Jean Mangin, imprimée à Paris en 1558, in-folio; la deuxième, par un anonyme protestant, Amsterdam, 1701, in-12; et la troisième par M. M. M. D. R., Paris, 1782, in-8°, avec un discours préliminaire, très-bien pensé, du traducteur. IV. Son *Traité du prince,* qu'il composa dans sa vieillesse, pour servir de suite à l'ouvrage précédent. C'est un des ouvrages les plus dangereux qui se soient répandus dans le monde; c'est le bréviaire de l'ambition, de la fourberie, et de la scélératesse. Machiavel professe le crime dans ce livre abominable, et y donne des leçons d'assassinat et d'empoisonnement. Ceux qui l'excusent disent que c'est à la situation particulière de l'Italie, telle qu'elle était de son temps, plus qu'à la trempe de son esprit et de son caractère, que nous devons les maximes exécrables qu'il débite. Quoi qu'il en soit, César Borgia, bâtard du pape Alexandre VI, monstre qui se souilla de tous les crimes pour se rendre maître de quelques petits états, est le prince que Machiavel préfère à tous les souverains de son temps, et le modèle sur lequel il veut que les potentats se forment. Amelot de la Houssaye, traducteur de cet ouvrage a voulu le justifier par d'assez mauvaises raisons; il n'a persuadé personne. « Loin de nous, dit Saurin, dans son beau sermon sur l'accord de la religion et de la politique, loin de nous les abominables maximes de ce pernicieux Florentin, qui a donné aux politiques ces leçons funestes, qu'un prince qui veut se maintenir doit apprendre à n'être pas vertueux, quand les besoins des affaires le demandent; qu'il doit ménager son bien particulier, et n'être libéral que du bien public, qu'il ne doit tenir sa parole que quand il le peut sans s'apporter du dommage; qu'il ne doit pas tant aspirer à avoir toutes le vertus qu'à paraître les posséder; qu'il doit paraître clément, fidèle, intègre, religieux, mais savoir être l'opposé; qu'il ne peut observer tout ce qui fait passer pour bons les autres hommes, parce que les besoins de l'état l'obligent souvent à agir contre la charité, contre l'humanité, contre la reli-

gion; qu'il doit manier son esprit selon que soufflent les vents de la fortune, sans s'écarter du bien tant qu'il le peut, mais aussi sans se faire un scrupule de commettre le mal lorsqu'il le faut, etc., etc. » Frédéric II, roi de Prusse, a donné, dans son ***Anti-Machiavel***, in-8°, un antidote contre le poison de l'auteur italien. Sa réfutation est beaucoup mieux faite et mieux écrite que l'ouvrage réfuté; et c'est un bonheur pour le genre humain, dit l'éditeur de cette critique, que la vertu ait été mieux ornée que le crime. (*Voy.* Frédéric.) Voici comment Voltaire s'exprimait à ce sujet dans une lettre qu'il écrivait au Prince royal de Prusse, en 1738 : « La première chose dont je suis forcé de parler, est la manière dont vous pensez sur Machiavel. Comment ne seriez-vous pas ému de cette colère vertueuse, » où vous êtes presque contre moi, » de ce que j'avais loué le style » d'un méchant homme ? C'était » aux Borgia père et fils et à tous » les petits princes, qui avaient besoin de crimes, pour s'élever, à » étudier cette politique infernale. » Il est d'un prince tel que vous » de la détester. Cet art que l'on » doit mettre à côté de celui des » Locuste et des Brinvilliers, a pu » donner à quelques tyrans une » puissance passagère, comme le » poison peut procurer un héritage; mais il n'a jamais fait ni de » grands hommes, ni des hommes » heureux; cela est bien certain. » A quoi peut-on donc parvenir » par cette politique affreuse ? au » malheur des autres et au sien » même. Voilà les vertus qui sont » le catéchisme de votre belle » ame. » Le prince lui tint compte de cette lettre par une réponse encore plus flatteuse pour Voltaire. Il lui répondit le 26 juin de l'année suivante : « Ce que je médite contre » le machiavelisme est précisément » une suite de la Henriade. C'est » sur les sentimens de Henri IV » que je forge la foudre qui écrasera César Borgia. » Le meilleur ouvrage de Gaspard Scioppius est une apologie de Machiavel. V. *L'Histoire de Florence*, depuis 1205 jusqu'en 1494. L'édition des Juntes, Florence, 1552, in-4°, est fort rare. Le commencement de cette Histoire est un tableau très-bien peint de l'origine des différentes souverainetés qui s'étaient élevées en Italie. L'historien y traite quelquefois favorablement sa patrie, et avec trop peu de ménagemens les étrangers. Il prodigue des réflexions, souvent trop recherchées, qui ont plus d'éclat que de solidité, et qui tiennent plus du style d'un déclamateur que de celui d'un sage politique. Ces défauts sont un peu couverts par l'exactitude et par les recherches de l'auteur. Dans ses ***Réflexions*** sur Tite-Live, Machiavel avait voulu prouver l'excellence du gouvernement républicain. Dans son ***Histoire de Florence***, au contraire, il consacra un long chapitre à détailler les vices de ce gouvernement. « Les cités, dit-il, qui se gouvernent sous le nom de république, sont exposées à de fréquentes révolutions qui les font successivement passer, non pas, comme on le croit communément, de la servitude à la liberté, mais de la servitude à la licence. » En effet, son histoire n'offre qu'une longue suite d'excès et de crimes, où les grands et les peuples versent tour à tour leur sang. VI. La *Vie de Castruccio Castracani*, souverain de Lucques, traduite en

français par Dreux du Radier, et imprimée à Paris en 1753. Elle est peu estimée. L'auteur a été plus soigneux d'embellir son sujet que de rechercher la vérité. VII. Un *Traité de l'art de la guerre*, en 7 livres, dans lequel il a très-mal travesti Végèce. On dit que le duc d'Urbin, après avoir lu ce traité, proposa à Machiavel de le mettre en pratique, en commandant un corps de troupes considérable; mais l'auteur, qui paraissait fort savant dans l'art de la guerre, la plume à la main, fut forcé de lui avouer qu'il ne saurait ni faire défiler sa troupe, ni la mettre en bataille. Il a été traduit en français par J. Charrier, Paris, 1546, petit in-fol., sous le titre: *Art de la Guerre*, réimprimé à Rouen en 1604, in-12; par Gohory en 1635, in-4°; par François Tétard, Amsterdam, 1693, in-12. VIII. Un *Traité* des émigrations des peuples septentrionaux, traduit en latin sous ce titre: *De migrationibus populorum septentrionalium post devictos à Mario Cimbros, et de ruinâ imperii Romani, liber*, Francfort, 1564, in-8°. Tous ces différens ouvrages, en italien, ont été recueillis en 2 vol. in-4°, en 1550, sans nom de ville. On en a fait de nouvelles éditions: 1° à Amsterdam, en 1725, 4 vol. in-12, assez bien exécutée, mais fort incorrecte; 2° à Londres, 1747, en 2 vol. in-4°, et 1772, 3 vol. in-4°; 3° à Paris, 1768, 6 vol. in-12. L'édition la plus récente et la plus estimée est celle de 1813, Florence, 8 vol. in-8°. Ils ont été traduits en français, avec assez peu d'élégance, par François Tétard, réfugié français, et médecin à La Haye, 1723, en 6 vol. in-12. On n'y trouve pas la version des *comédies* ni des *contes*. On en a donné une seconde édition, augmentée de l'*Anti-Machiavel*, du roi de Prusse, à La Haye, 1743, 6 volumes in-12. La traduction de Guiraudet de toutes les Œuvres de Machiavel en 9 volumes in-8°, est beaucoup plus estimée pour son exactitude et l'élégance du style. On a publié à Florence, en 1767, la correspondance de Machiavel pendant le cours de ses négociations. Elle est intitulé *Legazioni*. On y voit, dit M. Landi, le ministre sage, adroit, habile, mais point du tout le politique scélérat, tel qu'il paraît dans quelques-uns de ses livres. Ses enfans l'aimaient avec la plus vive tendresse. Warchi, quoique son ennemi, avoue qu'il était d'un caractère obligeant, et que toutes les personnes remarquables de Florence l'estimaient et s'assemblaient dans les jardins de Cosmo Ruccelaï, pour jouir de ses lumières et des agrémens de sa conversation. *V.* RANCOGNE MACHIAVEL.

MACHIN (JEAN), astronome anglais, dans le 18° siècle, fut professeur d'astronomie, au collége de Gresham et secrétaire de la Société royale de Londres. Ses principaux écrits sont: I. Les *Lois du mouvement de la lune*, jointes aux *Principes mathématiques de la philosophie naturelle de Newton*, 1729, 2 vol. in-8°. II. Un *Mémoire sur la courbe de la plus prompte descente* dans des *Transactions philosophiques*. III. Plusieurs autres savans Mémoires.

MACHY. *Voy.* DEMACHY.

MACINE (GEORGE LE). *Voy.* ELMACIN.

MACKENSIE (GEORGE), savant écrivain et jurisconsulte écossais, très-versé dans la con-

naissance des meilleurs auteurs anciens et modernes, d'une application infatigable, d'une intégrité parfaite, mais un peu fanatique, né à Dundée en 1636, mort à Londres en 1691, s'occupa toute sa vie de la philosophie et des lois. Il a laissé : I. Le *Vertueux* ou *le Stoïque*, in-8°, traité de morale, dans lequel il s'est peint lui-même. Mackensie quitta ses emplois, pour ne pas se prêter à l'abolition des lois pénales contre les catholiques. II. *Paradoxe moral*, qu'il est plus aisé d'être vertueux que vicieux, in-8°. III. *De humanæ mentis ratiocinationis imbecillitate*, Utrecht, 1690, in-8°. IV. *Lois et Coutumes d'Ecosse*, volume in-folio, qui renferme beaucoup de recherches. V. *L'Aretino* ou *Roman sérieux*, 1660; on y reconnaît une imagination vive et brillante. VI. *Essai moral*, 1665. VII. *Histoire morale de la Frugalité*. On trouve un assez long détail sur cet auteur dans les Mémoires du P. Nicéron. Mackensie fonda à Edimbourg, en 1689, la bibliothèque publique, connue sous le nom de *Bibliothèque des Avocats*, qui depuis s'est accrue de beaucoup de manuscrits, particulièrement relatifs aux antiquités du royaume d'Ecosse, et d'autres livres, classés dans l'ordre qu'il avait prescrit dans le discours latin qu'il prononça à l'ouverture de cet établissement, et qui a été imprimé dans le recueil de ses ouvrages.

MACKENSIE (George), biographe écossais et médecin d'Edimbourg, donna en 1708 et en 1711, 2 vol. des *Vies des écrivains écossais*, écrites en anglais, dont le 3ᵉ volume parut à Edimbourg en 1722, in-folio, comme les deux précédens. Cet ouvrage a paru sous ce titre : *Lives and characters of the most eminent writers of the Scots nation*, etc. Cet ouvrage est rare et curieux. Le 3ᵉ volume (que l'on trouve dans peu de bibliothèques à Paris) est dédié, par l'auteur, à Jean Law, écuyer. Il contient 526 pages, non compris les préliminaires; le 1ᵉʳ article est celui de Gilbert Hay, chambellan du roi de France Charles VI, et le dernier, celui de Jean Napier (Neperus), baron de Marchiston, si connu par ses *Tables de Logarithmes*.

MACKI (Jean), fameux intrigant, d'une famille noble d'Angleterre, joua un rôle dans les guerres qui suivirent la révolution qui précipita Jacques II du trône. Lorsque ce monarque se réfugia en France, Macki le suivit à Paris et à Saint-Germain, épiant toutes ses démarches, et en informant la cour de Londres. Ce fut lui qui donna les premiers avis de la descente que le roi détrôné devait faire en Angleterre et qui fut cause par-là du succès de l'Angleterre, dans la fameuse bataille de la Hogue en 1692. Ce service, et d'autres du même genre, lui valurent une inspection sur les côtes. En 1706 il fit manquer l'entreprise du prétendant (Jacques III) sur l'Ecosse, par sa promptitude à en informer la cour de Londres. Ses découvertes ne furent pas toujours heureuses pour lui. Lorsque Prior et l'abbé Gauthier arrivèrent en Angleterre, il donna avis de ce secret au duc de Marlborough, quoiqu'on lui eût ordonné de n'en parler qu'au secrétaire d'état. La cour, irritée, révoqua sa commission, et l'abandonna à ses créanciers. Il fut mis en prison, et ne recouvra sa liberté qu'à l'avénement de Geor-

ge Ier au trône. Cet aventurier obtint, sur la fin de ses jours, un emploi dans les pays étrangers, et mourut à Rotterdam en 1726, avec la réputation d'un génie actif, mais inquiet et turbulent. On a de lui : I. *Tableau de la Cour de Saint-Germain*, 1691, en anglais, in-12, dont on vendit en Angleterre jusqu'à trente mille exemplaires. Le roi Jacques II y est traité avec une indécence que les haines et les guerres les plus vives ne sauraient jamais autoriser. II. *Mémoires de la Cour d'Angleterre sous Guillaume III et Anne*, traduits en français, La Haye, 1733, in-12. Ils offrent plusieurs anecdotes curieuses, quelques faits intéressans ; mais l'auteur s'est trop livré à la flatterie dans plusieurs endroits, et à la satire dans d'autres.

MACKI ou MACK (André), médecin, né en Franconie en 1606, mort en 1683, a donné *Antidotarium privatum*, Coburgi, 1647. — Son fils, Jean-Christian Macki, né à Cobourg en 1634, après avoir étudié dans dix universités, fut reçu docteur en médecine à Strasbourg, et vint se fixer à Schneeberg en Misnie, où il mourut l'an 1701. On a de lui les observations les plus intéressantes, insérées dans les Mémoires de l'Académie des Curieux de la Nature, dont il était membre, sous le nom de Pégase III.

MACKLIN (Charles), comédien irlandais, et auteur dramatique, dont le nom véritable était Maclauchlin, né en 1690 dans le nord de l'Irlande, mort en 1797, dans sa 108e année, débuta en 1725, dans la troupe de Lincoln's-Inn, et peu après il fut arrêté et convaincu de meurtre, pour avoir tué un autre comédien, avec qui il avait eu querelle; mais il fut acquitté sur la question intentionnelle. Macklin avait des traits si durs, que Quin dit de lui : « La main de Dieu a écrit lisiblement : *Cet homme est un coquin.* » Son meilleur rôle était celui de Shylock, dans le *Négociant à Venise* ; et, après l'avoir joué, il reçut de Pope ce compliment : « Voilà bien le juif que Shakespeare a dessiné. » On a de Macklin deux pièces estimées, quoique remplies de sarcasmes contre les courtisans et les Écossais : l'*Amour à la mode* et *l'Homme du monde*. On les représente souvent. Il jouait pour la dernière fois sur le théâtre de Covent-Garden, en 1790, dans le rôle de Shilock ; la représentation était à son bénéfice; mais sa mémoire était tellement affaiblie qu'il ne put achever son rôle. On a publié en 1804 les *Mémoires de Charles Macklin, avec les caractères et les mœurs dramatiques du siècle où il a vécu*, un gros volume in-8°.

MACKLIN (Robert), remarquable par la longue durée de sa vie, était né en Écosse, et mourut à Wakefield, au New-Hampshire, en 1787, âgé de 116 ans. Il avait passé quelques années à Portsmouth où il avait exercé la profession de boulanger. A quatre-vingts ans Macklin allait encore en un jour de Portsmouth à Boston, à 66 milles de distance.

MACLAINE (Archibald), savant théologien écossais, né à Monaghan en Irlande, d'un père ministre dissident, fut destiné à l'état ecclésiastique, et étudia à Glascow. Il alla ensuite en Hollande, où il aida dans ses fonctions son oncle Milling, ministre de l'église d'Angleterre, à qui il succéda depuis. Alors Maclaine,

épousa la fille de M. Chais, ministre distingué de l'Église protestante de France. En 1796 le docteur Maclaine quitta la Hollande et s'établit à Bath, où il mourut en 1804. Parmi ses ouvrages on distingue : I. Ses *Lettres à Soame Jenyns* sur son livre de l'*Évidence du Christianisme*, 1777, in-12. II. Une traduction de l'*Histoire ecclésiastique* de Mosheim. III Un vol. de *Sermons*.

MAC-LAURIN (COLIN), célèbre professeur de mathématiques à Edimbourg, né en 1698, à Kilmoddan en Écosse, d'une famille noble, mort en 1746, montra dès l'âge de 12 ans son goût pour les mathématiques. Ayant trouvé à cet âge les *Elémens d'Euclide* chez un de ses amis, il en comprit parfaitement en peu de jours les six premiers livres. Il n'avait encore que seize ans lorsqu'il découvrit les principes d'une géométrie organique, c'est-à-dire d'une géométrie qui a pour objet la description des courbes par un mouvement continu. L'université d'Edimbourg ayant desiré de le donner pour adjoint au célèbre Jacques Grégory, que ses infirmités et son grand âge empêchaient de pouvoir remplir sa place de professeur, il eut quelque peine à y consentir, soit à raison de la protection de plusieurs de ses compétiteurs, soit parce qu'il n'y avoit point de fonds pour les émolumens de la place. Sir Isaac Newton aplanit toutes ces difficultés par le témoignage honorable qu'il rendit de Mac-Laurin, et l'offre généreuse de contribuer annuellement de vingt livres sterling à ses honoraires, jusqu'à la mort de Grégory. En 1745 Mac-Laurin mit beaucoup d'activité à fortifier la ville d'Edimbourg contre l'armée des rebelles; et forcé de se retirer vers le nord de l'Angleterre, il se rendit à l'invitation de l'archevêque d'York qui lui avait offert un asile. Les travaux auxquels il s'était livré à cette occasion furent le principe de la maladie qui le conduisit au tombeau. On a de lui : I. Un *Traité d'algèbre*, fort estimé, et qui a été traduit en français par Le Cosic, Paris, 1753, in-4°. II. *Exposition des découvertes philosophiques de Newton*, traduite par La Virutte, Paris, 1749, in-4°; ce n'est pas son meilleur ouvrage. III. Un excellent *Traité des fluxions*, traduit par le P. Pezenas, Paris, 1759, 2 vol. in-4°. (*Voyez* PEZENAS.) IV. *Geometria organica*, Londres, 1720, in-4°. De nombreux Mémoires dans les *Transactions philosophiques*. — MAC-LAURIN (John), son fils, né à Edimboorg en 1734, mort en 1796, fut un des fondateurs de la Société Royale, établie en 1783. On a de lui un *Essai sur la propriété littéraire*, d'autres écrits de jurisprudence et quelques pièces de théâtre.

MACLINTOCK (SAMUEL), ministre de Greenland, au New-Hampshire, né en 1732 à Medford dans l'état de Massachussetts, de parens irlandais, gradué en 1751, au collége d'Harvard, mort mort en 1804, fut un théologien très-distingué. Dans la guerre de la liberté américaine, il était aux armées en qualité de chapelain, et animait les soldats au combat par ses exhortations. Comme il détestait la pompe, il demanda par testament les plus simples funérailles. Il a publié un grand nombre de *Sermons*, une *Correspondance* épistolaire avec Jean Coseus Ogden. Un *Discours commé*

moratif de Washington, 1800.

MACLOT (EDMOND), chanoine prémontré, mort dans son abbaye de Lésange, en 1711, âgé de 74 ans, est auteur d'une *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, en 2 vol. in-12, Nanci, 1705, et Paris, 1712, dans laquelle il mêle quantité d'observations et de remarques théologiques, morales et historiques. Cet auteur, qui avait beaucoup lu, mais avec peu de discernement, ignorait totalement les premiers principes de la bonne physique.

MACLOT (JEAN-CHARLES), associé de l'Académie de Rouen, né à Paris, le 28 juillet 1728, et mort vers le commencement du 19e siècle, a publié : I. *Institutions abrégées de géographie*, 1759, in-12. II. *Précis sur le globe terrestre*, 1755, in-12. III. *Description générale de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, 1769, in-4°, ouvrage qu'on a souvent mis à contribution sans citer l'auteur. IV. *Idée générale de l'histoire et de la géographie moderne*, 1770, in-24. V. *Tableau et idée générale de l'histoire de France*, 1770, compilation assez bien rédigée. VI. *Tableau du système du monde, selon Copernic*, 1773, in-8°. VII. *Mappemonde géographique et historique*, 1778; 2 vol. in-12. VIII. *Fragmens élémentaires d'histoire grecque, romaine*, etc., 1780, in-12; nouvelle édition, 1783, in-12.

MACLOU (SAINT) ou MALO, ou MAHOUT, né au pays de Galles, fils d'un gentilhomme de la Grande-Bretagne, et cousin-germain de Saint Samson et de Saint Magloire, fut élevé dans un monastère d'Irlande, puis élu évêque de Gui-Castel; mais son humilité lui fit refuser cette dignité. Le peuple voulant le contraindre d'accepter la crosse, il passa en Bretagne, et se mit sous la conduite d'un saint solitaire nommé Aaron, pruche d'Aleth. Quelque temps après, vers 541, il fut élu évêque de cette ville, et y fit fleurir la religion et la piété. Il se retira ensuite dans la solitude, auprès de Xaintes (Saintes), et y mourut, le 15 novembre 565. C'est de lui que la ville de Saint-Malo tire son nom, parce qu'il y fut transporté, après que la ville d'Aleth eût été réduite en un village nommé Saint-Servan, qui n'est plus aujourd'hui qu'un faubourg de Saint-Malo, dont il est séparé pendant la haute mer, et que le siége épiscopal eût été transféré dans l'île d'Aaron, qui prit son nom. Parmi les miracles de Saint Malo, les légendaires le font aller sur l'eau, porté sur une grosse motte de terre, comme dans un bateau. Voilà ce qui a donné lieu vraisemblablement à la plaisanterie de Voltaire, qui, dans son *Ingénu*, fait partir Saint Dunstan, d'Irlande, sur une petite montagne qui aborda les côtes de France. En voulant multiplier les prodiges, les écrivains trop crédules ont fourni des armes aux incrédules.

MAÇON. *Voy.* MASSON.

MAÇOUDI. *Voy.* MASOUDI.

MACOULA (ABOU-NASSER-BEN), fils du visir Aboul-Kasem-Hebatalla, fut assassiné par ses domestiques, dans un voyage qu'il faisait dans le Kirman, l'an 475 de l'hégire (1082). Il était alors âgé de 56 ans. On a de lui un bon Dictionnaire historique, des auteurs anonymes, intitulé : *Solution des doutes sur les noms ambigus*. On trouve cet ouvrage

à la bibliothèque de l'Escurial (manuscrit, coté 1642-44).

MACPHERSON (Jacques), écrivain écossais, célèbre par la publication des poèmes d'Ossian, né en 1738, dans la paroisse de Kingensie en Écosse, et mort le 17 février 1796, se montra avec distinction, soit dans la carrière des lettres, soit dans le monde politique. Il a publié le *Montagnard*, poème en 6 chants. Cet ouvrage est très-médiocre; une traduction de l'*Iliade*; une *Introduction à l'Histoire de la Grande-Bretagne*, et une *Histoire d'Angleterre*, depuis 1660 jusqu'à l'avénement de la maison d'Hanovre au trône, Londres, 1776, 2 vol. in-4°; et *Carthon*, poème traduit en français, par madame *** (la duchesse d'Aiguillon, mère du ministre); et *Marin*, Londres, 1762, in-12. L'écrit qui lui a fait le plus de réputation, est sa Traduction des *Poésies d'Ossian, fils de Fingal*, qui parut en 1762, où l'on a reconnu de grandes beautés, et qui ont été aussi traduites en français, tant en prose qu'en vers. Le célèbre Johnson, Malcolm-Laing, et plusieurs autres écrivains, ont soutenu avec chaleur que ces poésies étaient supposées, et qu'Ossian n'exista jamais. Malcolm a même publié des romances antiques et originales, qu'il a démontré avoir servi de texte à un grand nombre des morceaux de Macpherson. Celui-ci en soutint l'authenticité, et eut le docteur Blair pour défenseur. Ce dernier n'avait employé d'abord que des preuves morales pour constater l'existence des poèmes ossianiques; mais il existe à cet égard une enquête juridique et un jugement solennel de la part de l'Académie, connue en Écosse sous le nom de *Igland Society*, dont les travaux ont pour objet spécial les antiquités anglaises. Voici comme elle s'exprimait en 1805, après avoir établi les recherches qu'elle a faites sur l'authenticité des poèmes d'Ossian. « 1° Il est hors de doute que la poésie ossianique a existé; qu'elle a été généralement répandue en Écosse; 2° dans les poèmes ou fragmens que la commission a pu se procurer, elle a trouvé la substance et quelquefois même l'expression littérale des poèmes traduits par Macpherson. On est donc porté à croire que cet écrivain, étant dans l'usage de remplir les lacunes par des passages qui ne se trouvaient pas dans le texte, changeait ce qui lui paraissait trop simple ou trop dur pour des oreilles modernes. La commission n'a pu toutefois déterminer jusqu'à quel point il a usé de ces libertés. » On peut ajouter à cette autorité si imposante, l'existence, attestée par une foule de chefs et de professeurs du collége écossais de Douai, d'un manuscrit gallic qui se trouvait, avant la révolution de France, dans la bibliothèque de cet établissement. M. Cameron, évêque catholique d'Edimbourg, qui en avait eu connaissance, assure que dans ce recueil, se trouvaient la plupart de celles que Macpherson a traduites en anglais; il ajoute que l'opinion des savans en état de lire le texte original, était que Macpherson lui faisait perdre souvent une partie de sa force et de sa beauté. On doit conclure de ces preuves, que les assertions de Johnson sont au moins hasardées. On sent combien cet écrivain, estimable d'ail-

leurs, avait d'aversion pour tout ce qui était écossais ou irlandais, et de prédilection pour toutes les productions du sol anglais. (*Voy.* JOHNSON.) Les Poésies d'Ossian sont donc authentiques; mais le plus souvent, le traducteur les a remplies de passages interpolés. « En blâmant sa supercherie, a dit un écrivain, on est forcé d'avouer qu'il n'a pas fallu un talent ordinaire pour tromper pendant si long-temps presque l'Europe entière, et qu'au milieu des imaginations bizarres qui remplissent ses poésies, il règne je ne sais quelle grandeur sauvage, une teinte sombre et mélancolique, qui ne laisse pas d'avoir des charmes. Ce vague dans les effets, cette mélancolie dans les pensées et les sentimens, doivent séduire les poètes lyriques, et surtout les musiciens, qui peuvent y puiser des couleurs intéressantes et nouvelles. » On peut consulter à ce sujet l'excellente Dissertation de Ginguené, mise en tête de l'édition des *Poésies d'Ossian*, Paris, 1810, 3 vol. in-8°. Letourneur a donné, en prose, *Ossian, fils de Fingal, barde du 13e siècle, poésies galliques*, traduites sur l'anglais de Macpherson, Paris, 1777, 2 volumes in-8°, ou in-4°; *ibid.*, 1799. Nous avons une imitation de ces poésies, en vers français, par M. Baour-Lormian, Paris, 1801, 4e édition, 1818, in-18. *V.* OSSIAN.

MACQUART (JACQUES-HENRI), médecin de la faculté de Paris, et censeur royal, naquit à Reims, en 1726. Après avoir fait de bonnes études dans sa patrie, il vint à Paris, et obtint, par son mérite, la place de médecin de la Charité. Il la remplit avec l'exactitude d'un homme sensible aux maux de l'humanité, et instruit de leur cause et de leurs remèdes. Macquart rendit à la médecine un service important, en rédigeant et abrégeant en français la *Collection des Thèses médico-chirurgicales*, que le célèbre Haller avait publiées en latin, en 5 volumes in-4°. Cet *Abrégé*, qui ne forme que 5 vol. in-12, parut de 1757 à 1760, et fut accueilli comme le mérite tout ouvrage où l'on sait être laconique, sans être obscur. Ce recueil, qui roule sur les points les plus importans de la chirurgie théorique et pratique, et qui renferme des thèses, des observations, des mémoires, des dissertations empruntées aux plus illustres écoles de l'Europe, méritait, par son objet et par la célébrité de son éditeur, les soins que Macquart se donna pour le rendre d'un usage plus vulgaire, et le naturaliser, pour ainsi dire, parmi nous. Macquart choisi, en 1660, pour la partie de la médecine du Journal des Savans, donna, par ses extraits, une idée fort avantageuse de ses talens. Il mourut en 1768.

MACQUART (LOUIS-CHARLES-HENRI), fils du précédent, né à Reims, le 5 décembre 1745, fit, vers 1772, par ordre du gouvernement, un voyage dans le nord de l'Europe, pour en explorer et analyser les produits minéralogiques. Il rapporta de ce voyage un grand nombre d'échantillons, dont il enrichit le cabinet du roi. Il fut nommé professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du département de Seine-et-Marne. Il mourut à Paris, le 22 juillet 1808. Il était membre de la Société royale de médecine. On a de lui : I. *Manuel sur les propriétés de l'eau, particu-*

lièrement dans l'art de guérir, Paris, 1783, in-8°. II. *Essais ou recueil de Mémoires sur plusieurs points de minéralogie*, ibid., 1789, gr. in-8°. III. *Dictionnaire de la conservation de l'homme et d'hygiène*, Paris, 1799, 2 v. in-8°. IV. Des *Dissertations* et des *Mémoires*.

MACQUER (Pierre-Joseph), médecin, chimiste habile, célèbre par ses travaux dans une science dont il commença à débrouiller le chaos, était né à Paris, le 9 octobre 1718. Il fut membre de l'Académie des sciences, de la Société de médecine, des Académies de Madrid, de Stockholm, de Turin, de Philadelphie, et ancien professeur de pharmacie. Il était originaire d'Écosse, et issu d'une famille noble qui avait sacrifié ses biens à sa fidélité pour ses anciens rois, et à son attachement à la religion catholique. Il travailla au *Journal des Savans*, depuis 1768 jusqu'à sa mort, pour la partie de médecine et de chimie. Macquer parlait avec intérêt et chaleur des moindres procédés, et il était sûr de fixer l'attention de ses auditeurs, parce qu'il l'était de les émouvoir. Il eut part à la *Pharmacopea Parisiensis*, avec les autres commissaires de la faculté, 1758, in-4°. Ses autres ouvrages sont : I. *Élémens de chimie théorique*, Paris, 1749, 1753, in-12, traduits en anglais et en allemand. II. *Élémens de chimie pratique*, 1751, 2 vol. in-12 ; ces deux ouvrages réunis, 1756, 3 vol. in-12. III. *Plan d'un cours de chimie expérimentale et raisonnée*, 1757, in-12, composé en société avec Beaumé. IV. *Formulæ medicamentorum magistralium*, 1763. V. *L'art de la teinture en soie*, 1763, in-fol. VI. *Dictionnaire de chimie, contenant la théorie et la pratique de cet art*, 1766, 2 vol. in-8° ; en allemand, 1768, 3 vol. avec des notes ; ouvrage excellent, d'une grande utilité aux médecins, et à ceux qui cultivent la physique pratique. Il en a donné une nouvelle édition, Paris, 1778, 4 vol. in-8°, et 2 in-4°. Macquer a beaucoup contribué à rendre utile un art qui autrefois n'était que celui de ruiner la santé par des remèdes exotiques, ou de se réduire à la mendicité, en cherchant à faire de l'or. Il mourut à Paris, le 15 février 1784. Long-temps avant sa mort, il en avait annoncé l'instant. Il chercha à consoler sa famille de sa perte, et ordonna que son corps serait ouvert, pour être utile à l'étude de l'anatomie. On lui doit encore, l'*Art du teinturier en soie*, 1793, dans la collection des arts et métiers ; le *Manuel du naturaliste*, Paris, 1771, in-8°, fait en société avec Duchesne. Vicq-d'Azir a fait son éloge.

MACQUER (Philippe), compilateur estimable, frère du précédent, avocat au parlement de Paris, sa patrie, naquit en 1720. La faiblesse de sa poitrine ne lui ayant pas permis de se consacrer aux exercices pénibles de la plaidoirie, il se voua à la littérature. Ses ouvrages sont : I. L'*Abrégé chronologique de l'Histoire ecclésiastique*, qui parut d'abord en 1751, in-8° ; en 1757, 2 vol. in-8° ; et enfin dont l'abbé Dinouart a donné une nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, en 1768, en 3 vol. in-8°. Cette édition a été mise à l'*index*, à Rome. Les faits y sont resserrés avec précision, et les dates y sont exactes : il est composé dans le

goût de l'Histoire de France du président Hénault, mais écrit plus sèchement et avec moins de finesse. II. Les *Annales romaines*, 1756, in-8°; autre abrégé chronologique, mieux nourri que le précédent : l'auteur y a fait entrer tout ce que Saint-Evremont, Saint-Réal, le président de Montesquieu, l'abbé de Mably, etc., ont écrit de mieux sur les Romains. Mais la différence des styles se fait trop sentir dans cette compilation, qui d'ailleurs est assez bien faite. III. *Abrégé chronologique de l'Histoire d'Espagne et de Portugal*, Paris, 1759-65, 2 vol. in-8°. Ce livre, commencé par le président Hénault, est digne de cet écrivain, du moins par l'exactitude ; car on n'y trouve d'ailleurs ni portraits bien frappés, ni recherches profondes. L'auteur fut aidé par Lacombe, dont les talens pour les abrégés chronologiques étaient assez connus. Macquer mourut d'une affection nerveuse, le 27 janvier 1770. On lui doit encore le *Dictionnaire des arts et métiers*, Paris, 1766, 2 vol. in-8°, considérablement augmenté et amélioré par l'abbé Jaubert, Paris 1773, 5 vol. in-8°; réimprimé plusieurs fois; et la traduction française, avec des notes, de la *Syphilis*, de Fracastor, Paris, 1753 et 1796, in-12.

MACRET (Charles-François-Adrien), célèbre graveur, né à Abbeville, en 1750, mort à Paris, en décembre 1783, élève de Dupuis. Ses principales gravures, en grand nombre et estimées, sont, les *Prémices de l'Amour*, d'après Gonzalès; les *Réceptions de Voltaire et de J.-J. Rousseau aux Champs-Elysées*, d'après Moreau; le *Chirurgien de campagne*; une *Marine*, etc.

MACRIEN (Marcus-Fulvius-Augustus-Macrianus), l'un des trente tyrans, né en Égypte, d'une famille obscure, s'éleva du dernier grade de la milice aux premiers emplois. Il accompagna Valérien dans sa guerre contre les Perses, en 258 ; mais ce prince ayant été fait prisonnier, il se fit donner la pourpre impériale. Macrien, alors sur le déclin de sa vie, avait une jambe estropiée. Il distribua une partie de ses richesses aux légions, et les engagea, par ses largesses, à donner le titre d'Auguste à ses deux fils Macrien-Titus-Fulvius-Junius et Quietus-Macrianus, déjà tribuns. Baliste, préfet du prétoire, ayant secondé son usurpation, il le déclara son premier général, et combattit avec lui les Perses. Il les battit, et se maintint avec gloire dans l'Orient pandant une année. Il passa ensuite en Occident, pour détrôner Gallien ; mais il rencontra, en Illyrie, Domitien, général de cet empereur, qui lui livra bataille et le vainquit. Macrien, se croyant trahi, conjura ses soldats qui l'environnaient, de le délivrer de la vie, ainsi que son fils Macrien, ce qui fut exécuté sur-le-champ, vers le 8 mars de l'an 262. Macrien, général habile, mais cruel, inspira à Valérien l'idée de persécuter les chrétiens, lesquels eurent beaucoup à souffrir pendant trois ans. Ses deux fils se distinguèrent par leur habileté dans les évolutions militaires, et par leur bravoure dans les dangers. Il existe des médailles de ces deux princes, en différens métaux. On trouve des détails sur sa vie, dans l'*Histoire des trente tyrans*, de Trebellius Pollion.

MACRIN (Marcus-Opelius-Severus-Macrinus), empereur romain, né à Césarée en Numidie, dans l'obscurité, l'an 164 de J.-C., fut notaire, intendant, avocat du fisc, préfet du prétoire, et enfin, élu empereur en 217, après Caracalla, qu'il avait fait assassiner. Son caractère doux et complaisant, son amour pour la justice, joints à une taille avantageuse et à une physionomie agréable, lui concilièrent d'abord l'amitié du peuple. Ses premiers soins furent d'abolir les impôts. Il accorda au sénat la permission de punir tous les délateurs apostés par le dernier souverain. Les gens de marque qui se trouvèrent coupables de ce crime, furent exilés, et les esclaves mis en croix. Macrin ne soutint pas l'idée que donnèrent de lui de si heureux commencemens. Artaban, roi des Parthes, lui ayant déclaré la guerre, il eut la bassesse d'achcter très-chèrement une paix ignominieuse. Uniquement occupé de ses plaisirs, il se conduisit comme s'il n'eût eu qu'à jouir de sa fortune. Il affectait d'imiter Marc-Aurèle; mais c'était dans des choses extérieures et faciles à copier, une démarche grave, l'attention à ne point précipiter ses réponses; un ton si bas, lorsqu'il parlait, qu'on avait peine à l'entendre. Il s'en fallait beaucoup qu'il eût les vertus de ce sage empereur, son activité et sa persévérance dans le travail, son zèle pour le bien public, sa noble simplicité, son austère tempérance; au contraire, il négligeait les affaires, il se livrait aux spectacles, à la musique; il donnait dans le luxe, et paraissait vêtu magnifiquement, et ceint d'un bandeau enrichi d'or et de pierreries. Il tenta cependant, malgré la mollesse de ses mœurs, d'introduire la réforme dans ses armées, et il faut convenir qu'il prit à cet égard un tempérament assez sage. Il assura aux gens de guerre qui étaient alors dans le service, la jouissance des droits que Caracalla leur avait accordés; mais il déclara que ceux qui s'enrôleraient à l'avenir, n'auraient que les priviléges dont on jouissait sous Sévère. Si, à cet arrangement, il eût ajouté la précaution de séparer son armée, de renvoyer les légions chacune dans leur quartier, et de revenir promptement lui-même à Rome, où il était desiré et appelé par le peuple à grands cris, peut-être aurait-il prévenu sa funeste catastrophe. Mais il laissa, sans aucune nécessité, au milieu de la paix, ses troupes rassemblées dans la Syrie et aux environs, et il leur donna ainsi moyen de devenir plus audacieuses par la vue de leurs forces réunies. D'ailleurs, ces vieux soldats, persuadés que la ratification des avantages qu'ils tenaient de Caracalla, était extorquée par la politique, ne doutèrent point que, dès qu'on les aurait affaiblis en les dispersant, on ne les réduisît à la condition des nouveaux. Enfin, des exemples de justice que fit Macrin, sur quelques-uns d'entre eux, qui avaient commis des violences et des excès dans la Mésopotamie, ou qui s'étaient rendus coupables de sédition, achevèrent d'aigrir les esprits. Capitolin l'accuse d'avoir poussé la sévérité, dans ces occasions, jusqu'à la cruauté. Mais cet écrivain se déchaîne tellement contre Macrin, qu'il est peu croyable sur

le mal qu'il en dit. Il paraît qu'il a écrit d'après les bruits calomnieux que fit répandre Héliogabale, pour rendre odieuse la mémoire de son prédécesseur. Quoi qu'il en soit, une armée ainsi disposée ne pouvait manquer d'embrasser et de saisir avidement la première occasion de révolte qui se présenterait ; ce fut ce qui arriva. Elle proclama, en 218, à Emèse, Héliogabale empereur. Macrin crut apaiser la révolte, en envoyant, contre les rebelles, Julien, préfet du prétoire ; mais ce général fut battu et mis à mort. Un des conjurés eut la hardiesse de porter sa tête à Macrin, dans un paquet cacheté avec le cachet de Julien, lui disant que c'était celle d'Héliogabale, et se sauva pendant qu'on ouvrait le paquet. Macrin, abandonné par ses sujets et par ses troupes, prit le parti de fuir déguisé ; mais il fut atteint à Archélaïde, dans la Cappadoce, par quelques soldats, qui lui coupèrent la tête, et la portèrent au nouvel empereur. L'infortuné Diadumènien, son fils, subit le même sort. Macrin ne régna qu'un ou deux mois, et régna encore trop pour sa gloire. On a des médailles de Macrin, en or ; mais elles sont fort rares : celles en petit cuivre sont falsifiées ; elles ont été moulées sur celles d'argent.

MACRIN (Jean), poète latin, disciple de Lefèvre d'Étapes, et précepteur de Claude de Savoie, comte de Tende, et d'Honoré, son frère, naquit à Loudun, et y mourut en 1557, à 67 ans. Son véritable nom était Salmon. Il fut surnommé *Macrinus*, à cause de sa maigreur, et l'*Horace français* à cause de son talent poétique. Il a surtout réussi dans le genre lyrique. Macrin réveilla le goût pour la poésie latine. Il a fait des *Hymnes*, Paris, 1557, in-8° ; trois livres d'*Odes*, imprimées à Paris, 1546, in-8° ; *De rebus in Galliâ belgicâ nuper gestis carmen*, Paris, 1545, in-8° ; un *Poème* estimé sur Gélonis, ou plutôt Gillone Boursault sa femme ; un recueil intitulé *Næniæ*. Ces différens ouvrages parurent depuis 1522 jusqu'en 1550, en plusieurs vol. in-8°.

MACRIN (Charles), fils du précédent, l'égal de son père pour la poésie, le surpassa dans la connaissance de la langue grecque. Il fut précepteur de Catherine de Navarre, sœur de Henri-le-Grand, et périt dans le massacre de la St.-Barthélemi.

MACRINE (Sainte), sœur de Saint Basile et de Saint Grégoire de Nysse, après la mort de son père et l'établissement de ses frères et sœurs, se retira avec sa mère Emmélie dans un monastère qu'elles fondèrent dans le Pont, près du fleuve d'Iris. Elle y mourut en 379, Saint Grégoire, son frère, a écrit sa vie. On la trouve avec celles des Pères du désert.

MACRINO d'ALBA, peintre ; né à Alba, près de Turin, vers 1460, étudia son art pendant plusieurs années à Rome. Il fut un des artistes les plus distingués de son temps. Son pinceau a beaucoup d'expression et de vérité ; il entend bien le coloris et le clair-obscur. On voit plusieurs de ses ouvrages à Asti, à Turin et à Alba. On admire surtout dans cette dernière ville, une *Sainte-Anne*, dont la tête a beaucoup de grace, et un *Saint-François stigmatisé*. Lanzi, et plusieurs autres historiens ont avancé que le nom de cet artiste était Jean-Jacques Fava. On ne sait sur quoi ils

ont fondé leur opinion à cet égard.

MACRIZI. *Voy.* Makrizi.

MACROBE (Aurelius-Macrobius), philosophe de la secte de Platon, et grammairien latin, florissait au commencement du 5ᵉ siècle. Il fut un des chambellans ou grands-maîtres de la garde-robe de l'empereur Théodose. Les citoyens de Parme assurent qu'il était de leur ville; mais il dit qu'il n'était pas né dans un pays où l'on parlât latin; ce qui ne s'accorde point avec les prétentions des Parmesans. Ce qui donne lieu de croire qu'il était de l'île de Sicemes, l'une des Sporades, c'est le surnom de Sicérinus, qu'un manuscrit lui donne, et les fréquens hellénismes qu'on trouve dans ses ouvrages. On a de lui : I. *Les Saturnales*, en 7 livres, Venise, 1500. Ce sont des entretiens qu'il intitula ainsi, parce qu'il y rassemble, durant les vacations des saturnales, les hommes les plus considérables et les plus savans de Rome. Ces entretiens offrent un mélange curieux de critique et d'antiquités. L'auteur écrit d'une manière pésante et incorrecte. Il ne fait ordinairement que copier, et lorsqu'il parle de lui-même, on voit un grec qui n'est pas exercé à écrire en latin. Son recueil est précieux par plusieurs singularités agréables, et par des observations utiles sur Homère et sur Virgile. II. Un *Commentaire* sur le traité de Cicéron, intitulé : *Le songe de Scipion*. La latinité n'en est pas pure; mais les remarques en sont savantes. III. *De differentiis et societatibus græci latinique verbis*, Paris, 1583, in-8°. Ce traité ne nous est pas parvenu tel qu'il avait été composé. La meilleure édition de Macrobe est celle de Leyde, 1670, in-8°, avec les remarques des commentateurs connus sous le nom de *Variorum*. On estime aussi celle de Londres, 1694; celle de Padoue, 1736, et de Leipsick, 1774, in-8°. Celle de Venise, 1472, in-f°, est d'une rareté extrême. — Il y a eu un autre Macrobe, prêtre africain et évêque des donatistes, à Rome, en l'an 344, est auteur d'un écrit *ad confessores et virgines*, et d'une *Lettre au peuple de Carthage sur le martyre des donatistes*, *Maximien et Isaac*. On en trouve un fragment dans les analectes de Cicéron.

MACRON (Nævius-Sertorius), favori de l'empereur Tibère, l'instrument de la perte de Sejan, lui succéda dans la charge de capitaine des gardes. Il ne se servit de son crédit que pour immoler à son ressentiment et à la cruauté de son maître les plus grands hommes et les personnes les plus vertueuses de l'empire. Lorsque Tibère approcha de sa fin, Macron fit sa cour à Caligula qu'il prévoyait devoir succéder à l'empire. Il se l'attacha par les charmes de sa femme Ennia, que ce prince aima éperdûment. Dans la suite, ayant appris d'un médecin que Tibère n'avait plus que deux jours à vivre, il engagea Caligula à prendre possession du gouvernement; mais, voyant que Tibère commençait à se porter mieux, il le fit étouffer sous un tas de couvertures. Macron continua d'être en faveur auprès du nouvel empereur; mais son crédit ne fut pas de longue durée. Caligula l'obligea lui et sa femme à se donner la mort : ainsi le crime fut puni par le crime.

MACROPEDIUS (George), en hollandais *Langeveld*, religieux

de l'ordre des frères de Saint-Jérôme, né à Gemert, village de la mairie de Bois-le-Duc, se distingua au commencement du 16e siècle par l'étendue de son savoir. Macropedius se livra particulièrement à l'éducation. Il enseigna successivement à Bois-le-Duc, à Liége et à Utrecht. L'école de Saint-Jérôme dans cette dernière ville fut pendant plusieurs années confiée à ses soins. Il eut pour disciples la plupart des Hollandais qui, à cette époque, se sont fait un nom dans les lettres. Macropedius possédait à fond les langues latine, grecque, hébraïque, chaldéenne. Il était bon mathématicien, et il cultivait la poésie avec succès. La franchise, la douceur, l'amabilité de son caractère secondaient singulièrement son talent pour l'institution. Fort avancé en âge, il retourna à Bois-le-Duc, où il termina sa carrière en 1558. Outre quelques ouvrages élémentaires de grammaire, de syntaxe, de prosodie et de logique, on a de lui, *Computus ecclesiasticus* et *calendarius chirometricus*, imprimés d'abord séparément, et puis ensemble à Bâle en 1591; un traité *De conscribendis epistolis, et de parandâ verborum copiâ*, dont il y a plusieurs éditions; de courtes *Scolies* sur les Évangiles et les Epîtres, Anvers, 1667, in-8°; un *Recueil* de pièces de théâtre, en vers latins, que, selon l'usage de ce temps, il faisait jouer par ses élèves, Utrecht, 1552, in-8°. Deux ont été traduites en français par Antoine Tiron, et imprimées à Anvers, 1564, in-8°, l'une sous le titre d'*Histoire de Joseph*, et l'autre, *Histoire de l'Enfant prodigue*, extraites de la Sainte Écriture, réduites et étendues en forme de comédies en cinq actes.

MAC-WILLIAM, autrement appelé Édouard de Burgho, de Burgh, Burk, etc., etc., était un des descendans des premières colonies anglaises établies en Irlande. Son parent, William II de Burgho, seigneur de Conaoie et comte d'Ultonie, ayant été assassiné, en 1333 (*voy.* GUILLAUME DE BURGHO), Édouard voyant que son riche patrimoine allait sortir de sa famille, parce que la fille unique de William était fiancée avec le duc de Clarence, résolut de s'emparer de ce vaste héritage; il s'établit chef souverain de sa famille, abjura les lois et les coutumes anglaises, la suzeraineté des rois d'Angleterre, et jusqu'à son propre nom de famille, et se fit élire Mac-William de ses nombreux parens, métamorphosés en tribu irlandaise. Il s'empara de de la personne d'Edmond de Burgho, grand-oncle d'Élisabeth, fille de Guillaume, qui voulait défendre ses droits, et le fit noyer dans un lac. Il résulta de cette révolution de longues et sanglantes guerres. Marc-William y perdit la vie; on ignore le genre et l'époque de sa mort.

MACWHORTER (ALEXANDRE), ministre de Newark au New-Jersey, d'origine écossaise, était, en 1734, au comté de Newcastle; sa mère alla s'établir dans la Caroline du nord, en 1748; son fils étudia à l'école de West-Nottingham, au Maryland, et fut gradué en 1757, dans l'intention de se consacrer à une mission pour la Caroline du nord; mais il fut placé d'abord à Newark, où il succéda à Burr. Très-attaché aux intérêts de son pays, il fut quelque temps chapelain dans les armées, à l'épo-

que de la révolution, puis établi à Charlotte dans la Caroline du nord, où il fut victime de la guerre. Il y perdit sa bibliothèque et presque toutes ses propriétés; enfin, il retourna à Newark, où il mourut en 1807. Macwhorter a été plus remarquable par la vigueur de son esprit et la profondeur de son jugement, que par une imagination brillante; il était froid, et d'une timidité qui approchait de la défiance. Son érudition était très-vaste: profond dans les langues grecque et latine, il entendait très-bien l'hébreu, et eut de très-bonnes notions du syriaque; il a publié un volume de *Sermons*, in-8°, et un très-grand nombre de sermons et discours particuliers, dans lesquels on distingue un *Eloge funèbre du gouverneur Livingston*, 1790.

MADAILLAN. *Voyez* LASSAY.

MADAN (MARTIN), théologien anglais, célèbre par ses sermons et par d'autres ouvrages, né vers 1726, et mort en 1790, à l'âge de 64 ans, indépendamment de ses sermons, a publié: I. *Thelyphthora*, 1780, in-8°, 2 vol. L'auteur y soutient la polygamie et la défend par des argumens spécieux; son intention est de diminuer ou de détruire les causes et les effets de la séduction: l'ouvrage fit beaucoup de bruit, et lui occasiona quelques désagrémens. Il ne se découragea pas et publia un troisième volume en 1781. II. *Lettres au docteur Priestley*, 1787, in-12. III. Une Traduction littérale de *Juvénal* et de *Perse*, avec des notes, 1789, in-8°, 2 vol. IV. *Un petit Traité sur la foi chrétienne*, 1761, in-12. Quelques Traités de controverse sur le sujet de son Thelyphthora.

MADDALENA (JACOB), né en Sicile vers 1600, de l'ordre des prédicateurs, traduisit de l'espagnol en italien les ouvrages suivans: I. *Sentenza, ovvero parere del M. R. P. F. Vincenzo Giustiniano circa l'immagine di S. Catarina di Sienna*, etc. II. *La vita di S. Vincenzio Ferrerio.*

MADDEN (SAMUEL), docteur en théologie, né en 1687, dont le nom, dit le docteur Johnson, doit être cher aux Irlandais, fut élevé à Dublin et parut en Angleterre en 1729. Il fut tenté, dit-il lui-même, d'y faire paraître une tragédie qu'il avait composée, intitulée *Thémistocle*, ou *l'Amour de la patrie*, dans la vue d'en consacrer le produit à l'acquisition des livres nécessaires à ses études. Il proposa, en 1731, un plan pour établir des prix dans le collége de Dublin, pour l'avancement des sciences, et en 1732, il publia un ouvrage dont le titre n'est pas moins singulier que les circonstances et le mystère qui accompagnèrent son apparition momentanée. Il est intitulé *Mémoires du 20e siècle, contenant des lettres originales et des pièces importantes sous George VI, relatives aux événemens les plus importans dans la Grande-Bretagne et l'Europe, soit dans l'Eglise, soit dans l'Etat, soit aux arts et aux sciences, au commerce, aux impôts, aux traités, à la paix et à la guerre, ainsi que le caractère des plus grands personnages de ces temps, depuis le milieu du 18e siècle jusqu'à la fin du 20e, et du monde*, 6 vol. in-8°, Londres, 1733. Il ne parut qu'un volume de cet ouvrage, imprimé au nombre de

mille exemplaires avec tant de hâte que trois imprimeries y furent employées en même temps; le frontispice annonce un grand nombre de libraires connus. On rapporte que l'édition fut supprimée le même jour de sa publication; ce qu'il y a de certain, c'est que le livre est aujourd'hui de la plus grande rareté. L'imprimeur Bowyer fut chargé seul de la conduite de toute cette affaire, à l'insu des deux autres imprimeurs, qui ne virent jamais l'auteur. Le 28 du mois de la publication, on en délivra des exemplaires à tous ceux dés libraires chez lesquels il était annoncé. Quatre jours après, ceux qui n'avaient pas été vendus, au nombre 890 furent retirés et remis au docteur Madden pour être mis au pilon. En 1740, Madden, de retour dans sa patrie, fonda des annuels pour une somme de 100 liv. sterl. (environ 2200 f.), pour être distribués aux habitans d'Irlande seulement, savoir : 50 l. à celui qui aura inventé quelque amélioration importante pour les manufactures, ou pour les arts utiles; 25 liv. au meilleur morceau de sculpture, et pareille somme pour le meilleur tableau d'histoire ou de paysage; ces prix devant être adjugés au jugement de la société de Dublin, qui a servi de modèle à la société de Londres, pour l'encouragement des arts et des sciences; ainsi Madden, en fondant la première, eut l'honneur d'avoir provoqué la seconde. Cet homme bienfaisant, mourut en Irlande le 30 décembre 1765. Grosley, dans son Voyage de Londres, en parlant d'une ville dans le cœur de la France qui, au commencement du 15e siècle servit de théâtre aux événemens les plus importans qui se passèrent entre les Anglais dans ce royaume, fait mention des familles anglaises qui s'y sont éteintes en dernier lieu, ou qui existent encore. « Cette ville, ajoute-t-il, en retour, a rendu à la domination anglaise un personnage illustre auquel l'Angleterre est redevable des premiers prix qui ont été distribués pour l'encouragement de l'agriculture et des arts : il se nomme *Madain*. Ayant été jeté sur les côtes d'Irlande par des événemens dont je n'ai jamais pu me procurer une connaissance satisfaisante, il s'établit à Dublin sous le nom de Madden, y fit une grande fortune, et consacra une partie de ses biens, qui montaient à 4 ou 5 mille liv. sterl. de rente, à l'établissement de prix d'encouragement : l'autre partie est revenue en France aux *Madains*, ses parens. »

MADDOX (Isaac), évêque de Worcester, né à Londres, le 27 juillet 1697, de parens obscurs, après avoir reçu les ordres, s'attacha au docteur Waddington, évêque de Chichester, dont il fut chapelain. Successivement secrétaire de cabinet de la reine Catherine, il fut nommé au doyenné de Wells et à l'évêché de Saint-Asaph, d'où il fut transféré à celui de Worcester. En 1733, il publia la *Défense du gouvernement, de la doctrine et du culte de l'Eglise d'Angleterre;* on a encore de lui une suite de *Sermons* imprimés séparément dans l'intervalle de 1734 à 1752. Maddox fut un des grands bienfaiteurs des hôpitaux de Londres; ce fut à lui que Worcester dut son infirmerie. Il aimait à favoriser le commerce, quoiqu'il eût à se repentir d'avoir engagé

dans un établissement de pêcherie des fonds dont la perte diminua sa fortune. Il mourut le 27 novembre 1759.

MADEC (.......), colonel français, né à Quimper, en 1736, s'embarqua comme élève de la Compagnie des Indes, en 1748, arrivé à Pondichéri, il s'enrôla dans les troupes françaises, obtint le commandement d'un corps de cipayes, et fut fait prisonnier par les Anglais à Djinji. Lui et plusieurs de ses compagnons d'infortune feignirent de vouloir passer au service des Anglais contre les princes Indous, et il s'évadèrent à la première occasion. Ses deux cent vingt-deux compagnons le nommèrent leur chef, et sa troupe s'étant prodigieusement augmentée, il fit flotter au milieu d'elle le drapeau français, et passa successivement au service de plusieurs princes de l'Indostan, se distinguant toujours par une rare valeur et une habileté peu commune. L'empereur du Mogol, satisfait de ses services, lui accorda le titre de Nabab de première classe, et le ceignit luimême de son sabre. Madec licencia ses troupes le 1er mai 1777, et se mit en route pour revenir dans sa patrie. S'étant arrêté à Pondichéri, il contribua beaucoup à la belle défense de cette ville. Il débarqua à Lorient en 1779, et reçut à son arrivée le grade de colonel, la croix de Saint Louis et des lettres de noblesse. Il mourut en 1784. Il avait écrit des Mémoires, mais ils sont inédits.

MADELENE (SAINTE MARIE), ainsi nommée du bourg de Magdalum, situé dans la Galilée près la mer de Tibériade, fut, suivant l'Écriture, guérie par Jésus, qui chassa sept démons de son corps. Elle s'attacha à lui, et l'accompagna dans tous ses voyages. Elle le suivit au Calvaire, et après l'avoir vu mettre dans le tombeau, elle retourna préparer à Jérusalem des parfums pour l'embaumer. Le surlendemain elle alla de grand matin au sépulcre avec les autres femmes ; et n'ayant point trouvé le corps, elle courut en porter la nouvelle aux apôtres, et revint au tombeau. S'étant tournée, elle vit Jésus debout, sans savoir que ce fût lui. Il lui demanda ce quelle cherchait ? Madelène, pensant que c'était un jardinier, lui répondit : « Si vous l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai. » Jésus lui dit : « Marie... » et aussitôt le reconnaissant à sa voix, elle se jeta à ses pieds pour les baiser. Mais Jésus lui défendit de le toucher : et tempérant aussitôt ce refus par l'aveu qu'il resterait encore quelque temps avec elle avant d'aller à son père, il lui ordonna d'aller annoncer cette nouvelle consolante à ses frères. Quelques-uns ont confondu Marie-Madelène avec la pécheresse de l'Évangile, dont on ignore le nom, et avec Marie, sœur de Marthe et de Lazare. La question de l'unité de la Madelène fut vivement agitée au commencement du 16e siècle. Gérard de Nazareth, évêque de Laodicée, vers 1140, avait déjà écrit, *De unâ Magdalenâ, contra Græcos*. La Sorbonne déclara le 1er décembre 1521, qu'il n'y en a qu'une seule. Cependant Tillemont, Lamy de l'Oratoire, Bossuet, Fleury et Godescard, prétendent qu'il y en a eu deux et même plusieurs, et finissent par dire : Il importe de ne pas croire témérairement ce que l'Évangile ne dit point, et de

ne pas faire consister la religion à suivre aveuglément toutes les opinions populaires; la foi est trop précieuse pour la prodiguer ainsi, mais la charité l'est encore plus; et ce qui est le plus important, c'est d'éviter les disputes qui peuvent l'altérer tant soit peu. (*Nouv. Opusc.* de Fleury.) On crut avoir découvert ses reliques dans la Provence, vers l'an 1279. L'historien de cette découverte prétend qu'on trouva dans le tombeau qui les renfermait un écriteau très-ancien, sur du bois incorruptible, contenant ces paroles : « L'an 700 de la nativité de Notre-Seigneur, le 16e jour de décembre, régnant Odouin, roi de France, du temps de l'incursion des Sarrasins, le corps de Sainte Marie-Madelène fut transféré la nuit, très-secrètement, de son sépulcre d'albâtre en celui de marbre, par la crainte des infidèles.» Or, il est à observer, dit Fleury, qu'il n'y eut jamais de roi de France du nom d'Odouin ou Odoïc, et qu'en l'an 700 régnait Childebert III, à qui succéda Dagobert II jusqu'en 716. Mais celui qui fabriqua l'écriteau, ni ceux qui le découvrirent, n'en savaient pas tant. Vous avez vu d'ailleurs que douze ans auparavant, en 1267, le roi Saint Louis, accompagné du légat Simon de Brie, alla à Vézelai, et y assista à la translation des reliques de Sainte Marie-Madelène, d'une châsse à l'autre. En remontant plus haut, vous trouverez que dès l'an 1146 on croyait avoir ce corps à Vézelai, et qu'en 898, l'empereur Léon-le-Philosophe l'avait fait apporter à Constantinople, et d'Éphèse, selon Cedrenus. Tous ces faits ne sont pas faciles à accorder avec la découverte de Provence, dont l'histoire, suivant le même écrivain, est un tissu de fables mal inventées par des ignorans.» *Voyez* LAUNOI.

MADELÈNE, dite *du Saint-Sacrement*, née à Saint-Sever, petite ville de Gascogne, le 6 avril 1617, morte à 80 ans, carmélite à Bordeaux, a écrit deux Opuscules, l'un sur la prière, l'autre sur les vertus théologales. Ils sont imprimés à la suite de sa vie, par D. Martianay.

MADELENE DE FRANCE, reine de Navarre, fille de Charles VII, et de Marie d'Anjou, née le 1er décembre 1443, fut fiancée à Wladislas, roi de Hongrie, qu'elle n'épousa pas, car ce prince mourut subitement empoisonné; mais elle épousa Gaston de Foix, qui mourut en 1470. Neuf ans après, elle devint régente du royaume de Navarre, et soutint avec vigueur son gouvernement contre les entreprises de Ferdinand, roi d'Aragon, et les querelles particulières de Beaumont et des Grammont, qui avaient long-temps désolé le pays. Madelène, après avoir fait couronner Catherine, sa fille, reine de Navarre, et lui avoir fait épouser Jean d'Albret, mourut en 1495, et fut inhumée dans la cathédrale de Pampelune.

MADELENE DE FRANCE, fille du roi François Ier, et femme de Jacques V, roi d'Ecosse, naquit à Saint-Germain-en-Laye, le 10 août 1520. Ce prince, prévenu favorablement par le bruit public en faveur de l'esprit et de la beauté de cette princesse, résolut de la mériter en secourant François Ier, dans le temps qu'on appréhendait que l'empereur n'envahît la Provence et le Dauphiné. Mais, malheureusement, une

tempête dispersa la flotte écossaise, sur laquelle il y avait 16,000 hommes de débarquement. Jacques ne laissa pas d'aborder à Dieppe, et de prendre la poste pour aller demander à François Ier sa fille en mariage. Ce monarque généreux, sollicité par un prince aussi généreux que lui, ne put lui refuser l'objet de sa demande. Madelène fut mariée à Paris le 1er janvier 1536, et mourut de la fièvre en Ecosse, dès le 7 juillet suivant. Le poète Ronsard s'écrie:

La belle Madelène, honneur de chasteté,
Une grace en beauté, Junon en majesté,
A peine de l'Ecosse avait touché le bord,
Quand, au lieu d'un royaume, elle y trouva la mort!
Ni larmes du mari, ni beauté, ni jeunesse,
Ni vœu, ni oraison, ne fléchit la rudesse
De la Parque qu'on dit la fille de la nuit,
Que cette belle reine avant que porter fruit
Ne mourut en sa fleur ; . . . .

MADELÈNE DE PAZZI (SAINTE), carmélite de Florence, de l'illustre famille des Pazzi de cette ville, morte le 27 mai 1607, à 41 ans, béatifiée par Urbain VIII, en 1626, et canonisée par Alexandre VII, en 1669, fut, dit-on, tourmentée par diverses tentations, et exerça sur elle-même beaucoup d'austérités. Sa vie a été écrite en italien par Vincent Puccini, et traduite en français par Brochaud, et en latin par Papebrock. On en trouve un abrégé dans les Vies des Saints de Baillet, au mois de mai. La traduction française, qui parut à Paris en 1670, fut suivie d'une traduction anglaise, Londres, 1687, in-4°. L'auteur anglais y a ajouté un traité curieux sur les extases et les révélations. Il prétend prouver qu'il n'arriva rien à Madelène de' Pazzi qu'on ne puisse attribuer à des jeûnes excessifs, et à une imagination ardente, soutenue par un tempérament mélancolique, et par un cœur porté à la dévotion. L'auteur de sa vie remarque qu'elle passait des semaines entières sans prendre autre chose que des azymes ou les espèces eucharistiques. Les œuvres spirituelles de Sainte Madelène de' Pazzi ont été publiées par le P. Salvi, carme de Bologne, Venise, 1739.

MADELENET (GABRIEL), bon poète lyrique latin, né en 1587, à Saint-Martin-du-Puy, sur les confins de la Bourgogne, avocat au parlement de Paris, et interprète latin du cardinal de Richelieu, qui lui donna une pension de 700 livres, et lui en obtint une de 1500 du roi, mourut à Auxerre en 1661, âgé d'environ 74 ans. Madelenet, avec du talent pour la versification, a mieux réussi dans les vers latins que dans les vers français. Ce poète avait plus d'étude et d'art que de génie. Ses poésies latines, beaucoup travaillées et assez châtiées, manquent de chaleur et d'enthousiasme. On remarque qu'il a autant respecté la pureté des mœurs que celle du style; il ne s'est même jamais permis rien de mordant, ni de satirique. Ses Poésies, imprimées à Paris, en 1662, en un très-petit vol. in-12, l'ont été depuis, en 1755, in-12, avec celles de Sautel.

MADER (JOACHIM-JEAN), savant bibliographe et philologue allemand, né à Hanovre en 1626, mourut le 17 août 1680. Son goût pour les recherches historiques lui fit visiter beaucoup de bibliothèques. On lui doit : I. Des éditions de divers ouvrages anciens, relatifs à l'histoire d'Allemagne. II. *Scriptores Lipsienses, Wittembergenses et Fran-*

cofordienses, 1660, in-4°. III. *Disputatio de conciliis*, 1650. IV. *Dissertatio de S. Laurentio*, 1656. V. *Vetustas, sanctimonia*, etc. *domûs Brunswicensis*, Helmstadt, 1661, in-4°. VI. *De bibliothecis*, joint au traité de Lomeïer, Helmstadt, 1702 et 1705, 2 tom., 1 vol. in-4°; réimprimé en 1720, par les soins du docteur Jean-André Schmidt.

MADERNO (CARLO), architecte, né en 1556, à Bissonna, au diocèse de Côme en Lombardie, sous le pontificat de Sixte-Quint, neveu du célèbre architecte Dominique Fontana, fut d'abord stucateur. Étant venu à Rome, il s'adonna à l'architecture, et son oncle fut son maître. Maderno s'acquit de la réputation dans cet art, et parvint à se faire nommer principal architecte de l'église de Saint-Pierre, dont il ne restait plus à faire que la partie antérieure de la croix grecque, qu'elle devait former, suivant le dessin de Michel-Ange Buonaroti, avec la façade. Pour donner plus de grandeur à ce superbe temple, au lieu de terminer la croix grecque, Maderno imagina de la changer en croix latine; d'où sont résultés quelques défauts de proportion et de perspective, qui n'auraient point eu lieu en suivant le premier plan. Il est résulté de l'alongement de la branche principale que les piliers de la nef, vus de l'entrée, en se couvrant les uns les autres, masquent l'ouverture des arcades. On n'aperçoit ni les nefs de la croisée, ni l'hémicycle du dôme. Ce n'est qu'après avoir passé les deux premières arcades, où s'arrêtait le plan de Michel-Ange que les intervalles s'ouvrent, que les parties de l'édifice se développant, laissent voir entre les massifs de grands espaces, et en font imaginer de plus grands encore. (*Voyez* le Journal des Curés, 28 avril, 1810.) On blâme aussi beaucoup l'architecture de la façade, quoiqu'elle présente de grandes beautés. Il est à croire que Maderno fut jugé moins sévèrement par ses contemporains, car il fut plus employé à Rome qu'aucun autre architecte: et l'on voulut avoir de ses dessins dans la plupart des grandes villes d'Italie, et même en France et en Espagne. Cet artiste mourut à Rome, le 30 janvier 1629, dans sa soixante-quatorzième année.

MADERNO (ÉTIENNE), né en Lombardie, en 1576, excellent sculpteur, parent du précédent, restaurait à Rome des statues antiques; il travailla ensuite des sujets de son invention, et fit plusieurs ouvrages qu'on voit dans des églises de Rome. Il exécutait très-bien des bas-reliefs historiques, et son ciseau fut souvent employé par des personnages distingués de son temps. Parmi les ouvrages de son invention, on distingue un bas-relief en marbre, représentant une *bataille*, qu'il exécuta dans la chapelle Pauline, à Sainte-Marie-Majeure.

MADIAN, quatrième fils d'Abraham et de Cethura, donna son nom aux Madianites, peuples idolâtres et ennemis des Juifs. Ils habitaient dans l'Arabie Pétrée, près de la Palestine, entre le désert de Madian, et une ville dite aujourd'hui Saloboni, selon Thevet. Dieu, voulant punir ces peuples des maux qu'ils avaient causés aux Hébreux, envoya mille hommes de chaque tribu, sous la conduite de Phinées, pour exer-

cer sa vengeance contre eux. Phinées marcha à la tête de dix mille hommes, attaqua les Madianites, les défit, prit cinq de leurs rois, brûla leur ville, et fit un immense butin. Le faux prophète Balaam, qui par ses pernicieux conseils avait fomenté cette guerre cruelle, fut enveloppé dans la défaite de ces peuples, et y perdit la vie. Dans la suite, les Israélites furent esclaves des Madianites pendant sept ans, servitude dont ils furent délivrés par Gédéon, l'an du monde 2759, et avant J.-C. 1726.

MADJD-EDDAULAH (Abou-Taleb Roustem), quatrième et dernier prince bowaïde, de la branche de cette famille qui régna dans la Perse centrale, succéda, à l'âge de 4 ans, à son père Fakhr-Eddaulah, l'an de l'hégire 387 (de J.-C. 997). Sa mère Seïdah eut la régence pendant sa minorité. Devenu majeur, il dépouilla sa mère de toute l'autorité; mais celle-ci se fit un parti, battit Madjd-Eddaulah, et le fit prisonnier : elle le fit ensuite remonter sur le trône. C'était un prince faible et enclin à la débauche; il ne s'occupait aucunement des affaires de son royaume. Il fut détrôné en 420 (1029), par le célèbre Mahmoud, sultan de Ghaznah. On ignore l'époque de sa mort.

MADOC est le nom d'un personnage qu'on suppose avoir découvert l'Amérique dans le 12e siècle, et y avoir formé une colonie. Il était, dit-on, second fils de Owen Guynnedd, prince de Galles, après la mort duquel, ses fils se disputant le droit de succéder, Madoc ne voulut pas entrer dans cette querelle. Étant parti en 1170 avec une petite flotte, pour aller chercher des aventures, il arriva à une terre inconnue et inhabitée. Il revint en Europe raconter ses succès, prépara une expédition plus considérable, et retourna dans le pays qu'il avait découvert, avec une petite colonie qui, par la suite, adopta les usages et le langage de cette contrée, dans laquelle il n'avait pas trouvé d'habitans. Ce récit de Hakluyt est tissu de contradictions qui appellent le scepticisme. Il écrivait sous le règne d'Élisabeth, époque à laquelle l'Angleterre était brouillée avec l'Espagne. Il paraît que l'histoire ou le roman de Madoc fut mis en avant pour prouver que l'antériorité de découverte assurait à la Grande-Bretagne la propriété d'une contrée que réclamait l'Espagne depuis le voyage de Christophe Colomb. John Williams s'est constitué, en 1791, le défenseur de Hakluyt, sans avoir convaincu personne. Robertson pense que si Madoc n'est pas un personnage fabuleux, et s'il a découvert quelque pays, ce ne peut être que Madère ou l'une des Açores. Tel est aussi l'avis de Jérémie Belknap. (*Voyez* son American biography, tome 1, in-8°, Boston, 1794.) D'autres croient que Madoc avait abordé sur les côtes de la Caroline ou de la Virginie, et s'appuyent sur l'histoire d'un Gallois, qui, voyageant dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, y trouva une peuplade qui parlait la langue galloise. Quoi qu'il en soit de la vérité ou de la fausseté de ce qu'on raconte sur Madoc, Southey en a fait le sujet d'un poëme épique qui a eu plusieurs éditions dans les deux mondes.

MADOX (Thomas), savant antiquaire de l'échiquier et historiographe royal sous George Ier,

roi d'Angleterre, dédia à ce prince son *Histoire des villes et bourgs* de cette île; mais il est particulièrement connu par une savante *Histoire et antiquité de l'échiquier*, 1711, in-fol., réimprimée en 1769, in-4°. Ses recherches sur les antiquités d'Angleterre sont en manuscrit dans le Muséum de Londres, et forment 94 vol. in-fol. et in-4°. Il mourut vers 1726.

MADOX (Isaac), évêque anglais, né à Londres, le 27 juillet 1697, était d'abord apprenti chez un rôtisseur, mais quelques personnes ayant reconnu en lui d'heureuses dispositions, lui firent donner une fort bonne éducation. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé évêque de Saint-Asaph, en 1736, et transféré à l'évêché de Worcester en 1743. Il était bon prédicateur. Il mourut le 27 septembre 1759. On a de lui une *Défense de la doctrine et de la discipline de l'Église d'Angleterre*, et plusieurs *Sermons*.

MADRIGAL (Alphonse), né à Escalona, dans le diocèse de Tolède, entra dans l'ordre de Saint-Dominique à Naples, et y mourut vers 1608. On a de lui: I. *Instructio ordinandorum religiosorum et episcoporum*, qui parut en 1589, dédiée au pape Sixte V. II. *Brevis tractatus de episcopis, parochis*, etc., publié en 1608.

MADRISI (François), né à Udine vers la fin du 17e siècle, mort en 1750, entra de bonne heure dans la congrégation oratorienne d'Italie. Nous lui devons une bonne édition des *Œuvres de Saint Paulin et d'Aquilée*, imprimée à Venise, in-folio, 1737.

MADRUCE (Christophe), dit le *Cardinal de Trente*, fils de Jean Gaudence, baron de Madruce, et échanson héréditaire du comté de Tirol, apprit le droit à Bologne, et obtint l'évêché de Trente, sa patrie, et ensuite celui de Brixen, et enfin le chapeau de cardinal, que le pape Paul III lui donna en 1542, à la recommandation de l'empereur Charles V. Après avoir entrepris divers voyages en Allemagne, en Espagne et en Italie, pour les intérêts de ce prince, il mourut à Tivoli, le 15 juillet 1578, âgé de 66 ans. Ce cardinal a écrit plusieurs ouvrages, qui ne sont point parvenus jusqu'à nous.

MÆCIANUS (Lucius Volusius), jurisconsulte romain du deuxième siècle, jouissait de l'estime de l'empereur Antonin-le-Pieux, et fut précepteur de Marc-Aurèle. Il avait composé plusieurs ouvrages importans de jurisprudence: *De fideicommissis libri XVI; de publicis libri XIV, de quæstionibus liber singularis*, etc. On lui attribue, mais sans fondement solide, un traité *de Asse*, qui a été publié par Gronovius et Grævius.

MÆNIUS, consul romain, qui, ayant remporté une victoire sur les Antiates dans un combat naval, et pris plusieurs de leurs vaisseaux, en fit attacher les becs des proues, qui étaient d'airain, autour de la tribune aux harangues, qui depuis s'appela *Rostra*, les Rostres.

MÆNNL (Jacques), graveur en manière noire, né à Vienne, en 1695, mort dans la même ville, fut chargé en 1722, de la gravure de tous les tableaux de la galerie impériale de Vienne, dont Christophe de Lauch était l'auteur; il en avait gravé déjà trente ta-

bleaux, lorsque sa mort et celle de Lauch mirent fin à cette entreprise.

MAERLAND (Jacques van), probablement ainsi nommé du lieu de sa naissance, naquit en 1235. Il était greffier de la ville de Damme en Flandre, où il mourut en 1300, âgé de 65 ans. Maerland était regardé de son temps comme un prodige de savoir et d'éloquence. Son épitaphe l'appelle :

Trans hominem gnarus astu rhetorque disertus.

Elle ajoute que le desir de se distinguer au barreau l'avait conduit au-delà des Alpes.

Quem laus dictan-li jurisque proverbia fandi Transalpinavit, famaque perenne beavit.

Au mérite de jurisconsulte, Van Maerland joignait celui de poète; et c'est sous ce rapport qu'il est le plus intéressant à connaître. Il a traduit en vers hollandais la *Chronique* de Vincent de Beauvais, intitulée *Speculum historiale* (*voy.* l'art. Vincent de Beauvais); et cette Traduction, Clignet et Steenwinkel l'ont tirée de l'oubli et publiée avec des savantes notes à Leyde, en 2 vol. in-8°, 1785. Van Maerland est encore auteur d'une *Bible* en vers ou rimée, traduite de l'*Historia scolastica* de Petrus Comestor, et d'un Traité sur les fleurs (*Bestiaire* ou *fleurs de la nature*), qu'on peut regarder comme le premier ouvrage écrit en hollandais sur l'histoire naturelle. Visser, avocat à La Haye, en possède un très-beau manuscrit, dont les éditeurs de la Chronique ont fait usage dans leur préface. (Add. Huydecoper, Proëre, tom. 2, p. 43.)

MAESTERTIUS (Jacques), né en 1610, à Dendermonde en Flandre, originaire d'une famille anglaise du nom de Maisterton, fut un jurisconsulte distingué, il professa le droit à l'université de Leyde, depuis 1630 jusqu'à sa mort, arrivée en 1657. On a de lui: I. *Tractatus de senatus-consulto velleiano*, Leyde, 1630, in-8°. II. *De emptione et venditione*, ibid. III. *Tractatus tres de lege commissoriâ in pignoribus*, ibid., 1639, in-8°, etc.

MAESTLIN (Michel), célèbre astronome allemand, né dans le duché de Wirtemberg, passa une partie de sa jeunesse en Italie, où il prononça en faveur de Copernic un Discours latin, qui guérit Galilée de l'attachement aveugle qu'il avait jusqu'alors pour Aristote et Ptolomée. A son retour en Allemagne, il professa les mathématiques à Tubingue, et compta le grand Kepler parmi ses élèves. Tycho-Brahé, quoiqu'il ne fût pas toujours d'accord avec Maestlin, ne put s'empêcher de reconnaître qu'il était très-profond dans la science de l'astronomie. Dans son *Astronomia optica*, Kepler vante plusieurs inventions très-ingénieuses dont on lui est redevable. Maestlin mourut en 1590, et laissa plusieurs ouvrages d'astronomie et de mathématiques.

MAETS (Charles de), ministre et professeur en théologie à Utrecht, né à Leyde en 1597, mort en cette ville en 1651, fut employé avec quelques autres savans ministres à la révision de la traduction flamande du Nouveau Testament et des livres apocryphes. On a de lui un grand nombre de Dissertations académiques, entre autres quatorze sur Melchisédech, autant sur le vœu de

Jephté. *Declaratio apologetica contra Maræsium, Sylva quæstionum insignium*, Utrecht, 1650, in-4°. La principale question qui est traitée dans cet ouvrage, et qui fit beaucoup de bruit dans le temps, est de savoir s'il est permis aux hommes de porter les cheveux longs. Un théologien, nommé Jacques de Rèves avait écrit pour l'affirmative. De Maets fit des thèses contre lui; un lui répliqua dans le livre qui a pour titre : *Libertas christiana circa usum capillitii defensa;* il répondit à de Rèves dans sa *Sylva quæstionum*, où par occasion il traite plusieurs cas de morale.

MAETS (CHARLES-LOUIS), fils du précédent, né à Utrecht, obtint en 1668 la permission d'ouvrir en cette ville un cours de chimie, science qu'il enseigna publiquement en 1670 à Leyde, quand il y fut nommé par l'université professeur en titre. Jaloux d'étendre cette science, à l'étude de laquelle il a consacré une partie de sa vie, Maets ne se borna point à instruire ses élèves; il publia des ouvrages tendant à inspirer beaucoup de confiance dans les remèdes chimiques. Les plus connus sont : I. *Prodromus chimiæ rationalis, adjectis observationibus in librum cui titulus: Collectanea chymica Leydensia*, Lugduni-Batavorum, 1684, in-8°. II. *Praxis chymiatrica rationalis*, Lugduni-Batavorum, 1687, in-8°. Il passe en revue dans cet ouvrage les principales maladies de la tête, de la poitrine, du bas-ventre, etc.; et, parmi les moyens qu'il croit les plus propres à y remédier, il recommande surtout les médicamens chimiques.

MAFFEI (RAPHAEL), savant littérateur, dit *le Volterran*, nom qu'il tenait de la ville de Volterra en Toscane, où il naquit en 1450 d'une famille patricienne, se fit connaître et par ses ouvrages, et par les versions qu'il fit de ceux des autres. Entre les productions du premier genre, on distingue ses *Commentarii urbani*, Lyon, 1599, in-folio; estimés. Parmi celles du second genre, on cite les Traductions latines de l'*Œconomique* de Xénophon, de l'*Histoire de la guerre de Perse*, et de celle des Vandales, par Procope de Césarée; de dix Oraisons de Saint Basile, etc., etc. Le Volterran mourut dans sa ville natale, en 1521, âgé de 71 ans. Ses œuvres ont été réunies et publiées à Rome, en 1506, in-fol. — Antonio MAFFEI, l'un de ses frères, fut un des deux prêtres qui, dans la conspiration des Pazzi, s'étaient chargés de l'assassinat de Laurent de Médicis; mais il lui porta un coup mal assuré, qui ne fit que lui effleurer le derrière du cou. Arraché de son asile, il périt quelques jours après par les mains du peuple. Laurent écrivit, dans cette circonstance, une lettre pleine de bonté à Raphaël; cela n'a pas empêché cet historien de calomnier sa mémoire.

MAFFEI (JEAN-PIERRE), célèbre jésuite, et l'un des meilleurs écrivain de cette célèbre société, né à Bergame, en 1535, enseigna la rhétorique à Gênes avant d'être de la compagnie de Jésus. Philippe II, roi d'Espagne, auquel il communiqua le dessein d'écrire l'histoire des Indes, l'y encouragea, et, pour le récompenser d'avance, nomma son frère secrétaire du sénat de Milan. Les mets ordi-

naires qu'on servait à la communauté ne lui suffisaient pas, parce qu'il était persuadé qu'une nourriture grossière ne pouvait faire naître des pensées spirituelles. Il aimait à voyager et à changer souvent de demeure. Il était, comme Horace, prompt à s'enflammer, mais il rentrait en lui-même, et demandait pardon à ceux que sa colère avait offensés ou scandalisés. Il était d'une lenteur extraordinaire à composer ; rien ne pouvait le satisfaire, et il passait des heures entières à limer une phrase. Son travail de chaque jour se bornait à douze ou quinze lignes. Quand on lui paraissait surpris de cette lenteur, il répondait « que les lecteurs ne s'informaient pas du temps, mais des beautés qu'on avait mises en composant un ouvrage. » Il mourut à Tivoli, le 20 octobre 1603. On a de lui : I. *De vitâ et moribus Sancti Ignatii*, in-8°. Venise, 1585. On sent que c'est un enfant qui peint son père. II. ***Historiarum Indicarum libri XVI***, plusieurs fois réimprimés in-fol. et in-8°, et en dernier lieu à Bergame, 1747, 2 vol. in-4°. Il y a bien du merveilleux dans cette Histoire. On la lit plus pour le style, très-pur et très-élégant, quoique boursoufflé dans certains endroits, que pour les faits. Le cardinal Bentivoglio dit que l'auteur parle bien latin, et assez mal des affaires de la guerre et du cabinet, et que ses harangues n'ont rien que de faible et de languissant. Il mit dix ans à la composer. L'abbé de Pure l'a assez mal traduite en français, Paris, 1665, in-4°. Elle va jusqu'à 1558. On y trouve à la fin la Traduction des Lettres écrites des Indes par les missionnaires. Grégoire XIII chargea Maffei d'écrire l'histoire de son pontificat. Cet ouvrage, qu'il laissa manuscrit, n'a été publié qu'en 1742, à Rome, en 2 vol. in-4°. Les ouvrages de Maffei, écrits en latin, ont été publiés à Bergame, 1746, 2 vol. in-4°, par les soins de l'abbé Pierre-Antoine Serassi.

MAFFEI (Paul-Alexandre), savant antiquaire, chevalier de l'ordre de Saint-Étienne, né à Volterra, le 11 janvier 1653, d'une famille illustre, originaire de Vérone, se rendit à Rome à l'âge de 13 ans, auprès de Hugues Maffei, son oncle, alors chargé d'affaires de France. Il passa sa vie entière livré aux études; mais ce ne fut qu'à l'âge de 50 ans qu'il se fit connaître comme auteur des ouvrages qu'il avait publiés. Il eut une profonde connaissance des langues grecque et latine, fut très-versé dans la connaissance des antiquités, et posséda une érudition presque universelle. Il mourut le 26 juillet 1716. Maffei était très-lié avec Q. Sectanus (Louis Sergardi), et publia en 1700, sous le nom supposé de Paul Antoniano, Rome, 2 vol. in-8°, avec la fausse date d'Amsterdam, les huit premières satires de cet auteur, enrichies de notes et de scolies. Le second volume est très-rare, parce qu'un incendie en détruisit presque tous les exemplaires. M. Barbier, Dict. des Anonymes, n° 12032, croit que le nom d'Antonianus masque le P. Eman. On a encore de lui : ***Raccolta di statue antiche e moderne illustrata colle sposizioni a ciascuna immagine***, Rome, 1704. Elles sont au nombre de 161. Il paraît certain, d'après des lettres familières que ses héritiers conservent, que la

l'intérêt de la vie civile. Le marquis Maffei s'attacha ensuite à réformer le théâtre de sa nation. Il publia sa *Mérope;* jamais tragédie n'eut un succès si brillant et si soutenu. Celle du comte Pomponio Torelli, composée en 1587, 120 ans avant lui, est cependant bien supérieure par la manière dont il a traité son sujet, par l'élévation des sentimens, la richesse de l'imagination et la dignité du style. Voltaire les indique toutes dans la préface de *Mérope*. C'était le seul genre dans lequel Maffei n'eût pas encore essayé ses forces. Il y a, dans la sixième scène du second acte, un mot aussi tendre que sublime. L'auteur le puisa dans la nature; la femme d'un noble Vénitien ayant perdu son fils unique, s'abandonnait au désespoir, un religieux tâchait de la consoler: « Souvenez-vous, lui disait-il, d'Abraham, à qui Dieu commanda de plonger lui-même le poignard dans le sein de son fils, et qui obéit sans murmure. — Ah! mon père, répondit-elle avec vivacité, Dieu n'aurait jamais commandé ce sacrifice à une mère. » Voltaire lui dédia sa Mérope, et se plut d'abord à reconnaître hautement les obligations qu'il lui avait. Mais les ennemis de ce grand poète ayant exagéré le mérite de la Mérope italienne, pour diminuer d'autant celui de la Mérope française, il crut devoir faire une critique de la pièce de Maffei, sous le nom de *Latindelle*. Le marquis voulut aussi épurer la comédie; il en fit une, qui fut applaudie : *La Cérémonie* était son titre. La réputation de cet auteur se trouvait répandue dans toute l'Europe, lorsqu'il vint en France en 1732. Son séjour à Paris fut de plus de quatre années. De France il passa en Angleterre; de là en Hollande, et ensuite à Vienne, où il reçut de l'empereur Charles VI des éloges plus flatteurs pour lui que les titres les plus honorables. De retour en Italie, il parcourut toute la sphère des connaissances humaines. Cet homme célèbre mourut en 1755. Les Véronais l'avaient chéri avec une espèce d'idolâtrie. Pendant sa dernière maladie on fit des prières publiques, et le conseil lui décerna des obsèques solennelles. On prononça, dans la cathédrale de Vérone, son oraison funèbre. Personne n'ignore cette inscription énergique : AU MARQUIS SCIPION MAFFEI, ENCORE VIVANT, mise au bas de son buste, qu'il trouva à son retour à Vérone, placé à l'entrée d'une des salles de l'Académie. On a comparé cette inscription à celle que la ville de Montpellier fit mettre au bas d'une statue de Louis XIV: « A Louis XIV, après sa mort. » Elles sont toutes deux également glorieuses. Le catalogue de ses ouvrages semble être celui d'une bibliothèque. Les principaux sont: I. *Rime e prose*, Venise, 1719, in-4°. II. *La Scienza cavalleresca*, Rome, 1710, in-4°. Ce livre contre l'usage barbare des duels passe pour excellent. Il en a paru six éditions; la dernière a été commentée par le P. Paoli, membre de l'Académie des Arcadiens, sous le nom de Tedalgo. III. La *Mérope*, tragédie. Il y en a eu plus de cinquante éditions. La troisième, en 1714, in-8°, Modène, est ornée d'un discours du marquis Orsi. La huitième, Londres, 1721, in-8°, est avec un discours et des notes du P. Sébastien Paoli de Lucques, qui s'est caché sous le nom de Tedalgo

Pastore. L'une des plus belles est celle qui fut faite à Vérone en 1745. Cette tragédie a été traduite deux fois en prose française : la première traduction est de Freret, secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; elle parut avec le texte italien en 1718, in-12, à Paris. La seconde a été imprimée dans la même ville en 1743, in-8°, sans le texte. On sait que Voltaire a fait un grand usage de la Mérope italienne, dans sa tragédie du même nom, aussi a-t-il adressé à Maffei une épître brillante d'esprit et de grace. IV. *Traduttori Italiani, ossia notizia di volgarizzamenti d'antichi Scrittori latini e greci*, Venise, 1720, in-8°. V *Teatro italiano, ossia scelta di tragedie per uso della scena*, 3 vol. in-8°. VI. *Cassiodori complexiones in Epistolas et Acta apostolorum et Apocalypsim, ex vetustissim s membranis erutæ*, Florence, 1721; et Rotterdam, 1738. VII. *Istoria diplomatica, che serve d'introduzione all' arte critica in tal materia*, Mantoue, 1727, in-4°. C'est une histoire de la science diplomatique, qui peut servir d'introduction à ceux qui veulent s'y appliquer. VIII. *Degli Anfiteatri, e singolarmente del Veronese*, Vérone 1728. IX. *Supplementum Acaciarum monumenta nunquam edita continens*, Venise, 1728. X. *Musæum Veronense*, Vérone, 1739, in-folio; c'est un recueil d'inscriptions relatives à sa patrie. XI. *Verona illustrata*, in-folio, Vérone, 1732, en 4 vol. in-8°. La république de Venise, à qui l'auteur dédia cet ouvrage, le décora d'un titre qui ne se donne qu'à la première noblesse, avec des revenus, des immunités et des privilèges. XII. *Il primo canto dell' Iliade d'Omero, tradotto in versi italiani*, Londres, 1737, en vers non rimés. XIII. *La Religione de Gentili nel morire, ricavata da un basso-relievo antico, che si conserva in Parigi*, Paris, 1736, in-4°. XIV. *Osservazioni letterarie, che possono servire di continuazione al Giornale de' letterati d'Italia.* On a encore de lui un ouvrage, en italien, *sur la Grace*, imprimé à Trente en 1742. C'est une Histoire théologique de la doctrine et des opinions qui ont eu cours dans les cinq premiers siècles de l'Église, au sujet de la grace, du libre arbitre et de la prédestination. Maffei y a joint quelques écrits théologiques qu'il avait déjà composés. XVI. Des *Editions* estimées de quelques Pères. On a traduit de lui en français les ouvrages suivans : I. *Les Conclusions d'Amore*, par Durey d'Harnoncourt, à la suite du mélange des maximes, des réflexions et des caractères, Paris, 1755 et 1763, in-8°. II. Ses *Mémoires*, par Séguier, contenant une description de plusieurs des plus fameuses expéditions militaires de notre siècle, La Haye, 1740, 2 vol. in-12. Les *Œuvres complètes* du marquis de Maffei ont été imprimées à Venise, 1790, en 28 vol. in-8°. — Il ne faut pas le confondre avec Signello Scipion, Aguello Maffei, de Tortone, auteur d'une bonne *Histoire de la ville de Mantoue*, en italien, imprimée à Tortone, en 1675, 1 vol. in-fol.

MAFFÉOVEGIO, célèbre poète latin du 15e siècle, chanoine de Saint-Jean-de-Latran, né à Lodi

dans le Milanais, en 1406, mort en 1458, unissant les charmes de la littérature à la gravité de la jurisprudence, se livra par goût à la première, et à la seconde par déférence pour ses parens. Il professa le droit dans l'université de Pavie, d'où il fut appelé à Rome par Eugène IV, qui le nomma dataire, place importante qu'il remplit avec zèle. Maffeo a laissé plusieurs ouvrages latins élégamment écrits. Les principaux sont : I. Un traité *De educatione liberorum*, Milan, 1491, in-4°; Paris, 1511, in-4°, qui passait pour un des meilleurs livres en ce genre, avant les écrits publiés dans le dernier siècle sur cette matière. La morale en est sage, mais il s'y trouve trop de lieux communs, et l'auteur écrit avec plus de pureté que de profondeur. II. Six livres *De la persévérance dans la religion*, en latin, Paris, 1511, in-4°. III. *Discours des quatre fins de l'homme.* IV. *Dialogue de la vérité exilée.* V. *Antoniados, sive de vitâ et laudibus Sancti Antonii libri IV, poema heroicum*, Deventer, 1490, in-4°, rare. VI. *Les Vies de Saint Bernardin de Sienne, de Saint Pierre Célestin, de Saint Augustin, de Sainte Monique*, à laquelle il avait fait élever une magnifique chapelle dans l'église de Saint-Augustin à Rome. Ces Vies, ainsi que les traités ascétiques dont nous avons donné le titre, sont en latin, et se trouvent dans le vol. 26 de la Bibliothèque des Pères, édition de Lyon. VII. Plusieurs pièces de poésie, Milan, 1589, in-12, et 1597, in-fol. Celle qui lui fit le plus de réputation fut son 13e livre de l'*Énéide*, quoique l'idée d'être le continuateur d'un poète tel que Virgile fût aussi téméraire que ridicule. On trouve ce supplément dans les éditions de Virgile faites à Paris, 1507, in-folio; à Lyon, 1517, in-fol., etc. C'est sans fondement que Vegio s'est imaginé qu'il manquait quelque chose à l'*Énéide de Virgile*. Tout ce qu'il a prétendu ajouter dans ce 13e livre est renfermé dans l'ouvrage même par anticipation. Ce supplément lui a fait cependant honneur. Il a été traduit en vers français par Pierre de Mouchault; et cette traduction se trouve avec le texte latin à la suite des *Œuvres de Virgile*, traduites en vers français par Robert et Antoine Le Chevalier d'Agneaux, frères, de Vire en Normandie, Paris, 1607, in-fol. On a encore de lui un *Poëme sur les friponneries des paysans.* Ses poésies, selon Landi, ont de la facilité, de l'harmonie et de l'invention.

MAFFÉO (Bernardin), célèbre et savant cardinal, sous le pape Paul III, naquit à Rome, en 1514, et mourut en 1553. Les monumens de son goût pour les lettres sont des Commentaires sur les Épîtres de Cicéron, et un *Traité d'inscriptions et de médailles.*

MAFFEO ou CELSO MAFFEI, né à Vérone, chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran, vécut dans le 16e siècle, et écrivit beaucoup d'ouvrages; mais c'est par erreur que Vossius lui attribue la vie de la B. Toscana qui est du P. D. Celso delle Falci, moine bénédictin.

MAFFEO (Raphael), né en Sicile, de l'ordre des prédicateurs, florissait vers 1587, sous Charles III de Duras. Ayant écrit un livre intitulé : *De verâ Urbani VI pontificis electione*, qu'il dédia à ce prince, afin de le détacher du

parti de l'antipape Clément, il fut jeté dans un cachot par ordre de ce souverain, et n'en sortit qu'à sa mort.

MAGALHAENS. *Voyez* MAGELLAN.

MAGALHAENS (GABRIEL), missionnaire jésuite, de la même famille que le célèbre Magellan, naquit en 1609 près de Coimbre. Étant entré chez les jésuites à l'âge de 16 ans, il fut envoyé à Goa en 1634, et pénétra, en 1640, dans la Chine, où il exerça les fonctions de missionnaire au milieu des persécutions. Ayant été présenté à l'empereur Chan-Tchi, il gagna les bonnes graces de ce prince par son talent pour la mécanique. Après la mort de cet empereur, il fut persécuté; mais il parvint, à la fin, à s'attirer l'estime de Khang-hi, qui composa lui-même son épitaphe, à sa mort, arrivée le 6 mai 1677. Il laissa en manuscrit un ouvrage écrit en portugais, intitulé : *Les douze excellences de la Chine*, qui fut traduit en français par Bernout, Paris, 1688, 1 vol. in-4°.

MAGALHAENS (PIERRE), né à Lisbonne, de la même famille que le précédent, vivait dans le 17ᵉ siècle. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, où il enseigna long-temps la théologie. On a de lui : I. *Tractatus theologicus de scientiâ Dei*, 1666. II. *Tractatus theologicus de prædestinationis exæquatione*, 1667. III. *Tractatus theologici de voluntate, de prædestinatione, de trinitate*, 1670. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Lisbonne; le second a été réimprimé à Lyon en 1674.

MAGALLIAN (COME), jésuite portugais, dont on a des Commentaires sur *Josué, les Juges, les Épîtres à Tite et à Timothée*, et d'autres écrits, occupa une chaire de théologie à Coimbre, où il mourut en 1624, dans sa 73ᵉ année.

MAGALOTTI (LAURENT, le comte), savant littérateur, né à Rome le 13 décembre 1637 d'une famille noble et originaire de Florence, employé dans plusieurs négociations importantes, alla en diverses cours de l'Europe, comme envoyé du grand-duc, qui l'honora de la charge de conseiller d'état. Il devint membre de la Société royale de Londres, de l'Académie de la Crusca, et de celle des Arcadiens de Rome. Il mourut à Florence le 2 mars 1712. Magalotti était très-difficile sur ses écrits; rien ne pouvait contenter sa délicatesse scrupuleuse. Son exactitude s'étendait même sur ses discours les plus familiers, qui paraissaient aussi étudiés que ses écrits. On frappa en son honneur une médaille, dont le revers est un Apollon rayonnant, et la légende *Omnia lustrat*. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : I. Le *Recueil des Expériences* faites par l'Académie *del Cimento*, dont il était secrétaire, Florence, 1667 et 1691, in-fol. L'exactitude des expériences et la justesse des réflexions ne sont pas le seul mérite de ce livre, qui est écrit avec une élégance recherchée, peu ordinaire à ces sortes d'ouvrages. II. *Lettres familières contre les athées*, en italien, Venise, 1719, 1732, in-12. III. Des *Relations de la Chine*, redigées d'après les conversations du P. Grueber, etc. IV. *Lettere*, Florence, 1736, in-4°. V. *Lettere scientifiche*,

1721, in-4°, 2 vol. VI. *Canzonette anacreontiche di Lindoro Elateo*, 1723, in-8°. VII. *La donna immaginaria canzoniere*, Lucques, 1762, in-8°. VIII. *Opere*, 1762, in-8°.

MAGANZA (Jean-Baptiste), surnommé *il Magagnò*, peintre et poète, né à Vicence en 1509, fut élève de Titien, et obtint quelques succès. Il a laissé de nombreux tableaux d'histoire à Vicence. Il cultivait aussi la poésie. Ses *Rimes* ont été publiées à Venise en 1570 et 1620. Il mourut en 1589. — Alexandre, son fils, né en 1556, étudia l'art de la peinture sous Fasolo. Ses ouvrages sont assez estimés pour le coloris. — Jean-Baptiste Maganza, l'aîné de ses fils, le surpassa pour la finesse du pinceau. Il mourut étant jeune encore. — Jérôme, le second de ses fils, et Marc-Antoine, le troisième de ses fils, périrent tous deux de la peste en 1630, au moment où ils commençaient à partager ses travaux. Alexandre Maganza mourut la même année, à 74 ans. En lui finit la célèbre école de Vicence.

MAGAR, appelé d'abord HETOUM Ier, de la famille Rupénienne, qui régna sur l'Arménie, né vers la fin du 12e siècle, était fils du prince Constantin, alors régent du royaume, qui obligea la princesse Isabelle, fille de Léon II, d'épouser Hétoum. Cette princesse, après des refus formels, finit par consentir à la demande du régent; et en 1254 ils furent mariés et couronnés dans l'église métropolitaine de Sis. On frappa alors des médailles en mémoire de cette alliance, et de leur avénement au trône. Ce prince, sage et vaillant, juste dans l'administration des affaires, grand et généreux dans toutes ses actions, était ami du bon ordre et de la prospérité du peuple. Il favorisa le commerce et la navigation; il établit des ports sur les côtes de la Cilicie, encouragea les sciences, les arts et l'agriculture. Les Khans tartares se lièrent avec lui, accordèrent des priviléges aux habitans de la grande Arménie et de la Géorgie, qui était alors soumis à ces conquérans. Il conclut aussi des traités d'alliance avec les papes Grégoire IX et Clément IV, afin de s'aider mutuellement à la défense de la Terre-Sainte et du royaume de la Chine. Après un règne glorieux de 45 ans, ce prince donna les rênes du gouvernement à son fils Léon III, vers l'an 1269. Il entra alors dans un monastère, y prit des habits religieux et le nom de Magar, et vécut en simple particulier jusqu'à un âge fort avancé. (*Voyez* l'historien Hétoum, page 392, édition de Paris en 1532.)

MAGARIAN (Haroutiun), poète arménien, florissait au commencement du 18e siècle. Après avoir étudié les langues et la littérature, il fut nommé secrétaire particulier du patriarche arménien à Jérusalem; il remplit cette fonction avec honneur et dignité, en partageant son temps entre les affaires et les muses qui l'occupaient beaucoup. En 1705, Minas, chef de l'Église, fut déposé du patriarcat, et envoyé en exil dans l'île de Chypre, par l'ordre de la Porte-Ottomane. Magarian le suivit partout, et ne le quitta qu'après sa mort. « Ce fut l'intérêt, disait-il souvent au patriarche, qui m'engagea d'être auprès de vous; mais c'est le devoir qui m'oblige aujourd'hui de vous s'i-

vre et de partager votre sort. » Après cette séparation douloureuse, ce poète retourna à Constantinople, sa patrie, et y finit ses jours. On a de lui un Recueil de poésies arméniennes et turques, imprimé à Constantinople.

MAGATI (PIERRE-ANTOINE), habile peintre d'histoire, né à Vacallo, dans le bailliage de Mendriz, en 1687, mourut à Vareze en 1768.

MAGATI (CÉSAR), chirurgien italien, né en 1579 à Scandiano, dans le Modenèse, reçu docteur en médecine à Bologne, l'an 1597, et professeur à Ferrare en 1613, s'attacha particulièrement à montrer les défauts de la méthode alors en usage de panser les plaies, et y substitua une pratique appuyée d'une expérience suivie et réfléchie. Il donna à ce sujet un bon traité intitulé *De rarâ medicatione vulnerum*, Venise, 1616, in-fol.; Francfort ou Amsterdam, 1733, 2 vol. in-4°. Sur la fin de ses jours il se fit capucin, et mourut en 1647. On a aussi de lui : *Tractatus quo rara vulnerum curatio defenditur contra Sennertum*, Bologne, 1637, in-4°. — Son frère Jean-Baptiste se distingua aussi dans la médecine. On a de lui *Considerationes medicæ*, Bologne, 1637, in-4°. — Son fils, Prosper MAGATI, né à Reggio en 1642, mort le 4 février 1729, écrivit la vie de son oncle insérée dans la *Bibliotheca* de Mangct.

MAGDALEN, prêtre anglais, chapelain de Richard II. Comme il ressemblait beaucoup au roi par les traits du visage et par la taille, quelques seigneurs révoltés le revêtirent, en 1399, d'habits royaux, après l'assassinat de Richard, et le firent reconnaître par un grand nombre d'Anglais. Mais le nouveau roi Henri IV, ayant pris quelques-uns des principaux du parti, toute cette troupe se dissipa. Magdalen, et un autre chapelain du roi, tâchèrent de se sauver en Écosse : on les prit et on les enferma dans la tour de Londres. Ils furent tous deux pendus et écartelés en 1400.

MAGDELAIN (ANTOINE), né à Tours, prit en 1636 ses degrés en la faculté de Montpellier. Astruc, dans ses Mémoires, dit qu'on l'exempta des interstices des actes, et rapporte en ces termes les motifs de la dispense, consignés dans les registres de la faculté : « *Antonius Magdelain celeriter admittitur ad examina, propter mortem matris, et præcipuè propter insignem eruditionem, ætatisque maturitatem et experientiam in praxi medicâ exercendâ.* » Magdelain passe pour auteur de la seconde Apologie en faveur de la faculté de médecine de Montpellier. Parvenu à la charge de médecin du roi par quartier, Magdelain se fixa à Paris, où il exerça avec grande réputation, à travers les tracasseries toujours renaissantes des médecins de cette ville.

MAGDELEINE. *Voyez* MADELEINE.

MAGDELENET. *Voyez* MADELENET.

MAGE DE FIEFMELIN (ANTOINE), avocat, né dans l'île d'Oleron vers 1570, fit imprimer en 1601 le recueil de ses poésies morales et spirituelles, sous le titre de l'*Image d'un Mage*, ou *le Spirituel d'Antoine Mage*, etc. Ce recueil, dit l'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque française*, fait beaucoup plus d'hon-

neur à sa piété qu'à son talent.

MAGELLAN (Fernand), autrement *Fernando de Magalhaens*, est le premier navigateur qui soit entré dans l'Océan Pacifique après avoir doublé l'extrémité méridionale de l'Amérique. Il était né portugais et issu d'une famille noble; il passa dans l'Inde 21 ans après la découverte du passage du cap de Bonne-Espérance par Vasco de Gama, et commença ses expéditions par la conquête de Malaca, faite en 1510, et dans laquelle il combattit sous le grand Albuquerque, appelé le *Mars* portugais. Il se distingua bientôt dans l'art de la navigation, tant par sa bravoure que par son intelligence et par une connaissance exacte des côtes des Indes orientales. A son retour en Portugal, il se crut en droit de demander une récompense au roi Emanuel. N'ayant pu l'obtenir, il renonça pour jamais à sa patrie, et alla offrir ses services à Charles-Quint. En 1493, une bulle d'Alexandre VI avait donné au roi d'Espagne tout ce qui serait découvert à l'ouest d'un méridien pris à cent lieues au couchant des Açores, et elle avait assuré aux Portugais toutes les conquêtes qu'ils feraient à l'est de ce méridien. Ceux-ci étaient déjà parvenus jusqu'aux Moluques. Magellan prétendit que ces îles devaient appartenir au roi d'Espagne, et proposa d'y conduire ses vaisseaux en se dirigeant toujours vers l'occident. Il se fondait sur la sphéricité de la terre, dont on commençait à se douter, et sur la direction de la côte orientale du midi de l'Amérique, qui lui faisait présumer que ce continent devait se terminer comme l'Afrique, et qu'il devait exister à l'extrémité une communication entre l'Océan Atlantique et la mer des Indes. Charles-Quint agréa la proposition de Magellan, lui confia une flotte de cinq vaisseaux, et Magellan partit de Séville le 10 août 1519; la flotte mit à la voile le 20 septembre. Lorsqu'on fut à la hauteur de Rio-Janeiro, la chaleur de ce nouveau climat causa tant de maladies dans la flotte, que tout l'équipage, découragé, jugea qu'il était impossible de poursuivre cette entreprise. Le tumulte alla si loin, que Magellan fut obligé de punir de mort les principaux chefs de la révolte, qui étaient Mendoza et Queseda, Castillans distingués. Il fit hiverner sa flotte dans un cap situé au 52ᵉ degré, où l'on aperçut des hommes d'une taille gigantesque, et il l'appela le cap des Vierges, parce qu'il avait été découvert le jour de Sainte Ursule. A 12 lieues de ce cap, il entra le 21 octobre 1520 dans un détroit bordé de montagnes escarpées, auquel il donna son nom, et dont la bouche avait une lieue de largeur. Il y pénétra jusqu'à 50 lieues environ, et rencontra un autre détroit plus grand, qui débouchait dans la vaste mer, qu'il nomma *Pacifique*; il donna le nom de *Jason portugais* à ce détroit. Enfin, après une navigation de 1500 lieues depuis ce cap, et n'ayant plus que trois vaisseaux, il arriva aux îles des Larrons, il vit les Mariannes, et se rendit de là aux îles Philippines, dont il prit possession au nom du roi d'Espagne. Ce fut là que, combattant, pour un roi devenu son allié, il fut tué d'un coup de lance le 26 avril 1521. Un vaisseau (*la Vittoria*) commandé par Sébastien del Cano, et 18 hommes d'é-

quipage furent les seuls restes de cette expédition périlleuse. Ils rentrèrent au port de San-Lucar, le 6 septembre 1522, après un voyage de trois ans et quatorze jours, et ce capitaine eut la gloire de ramener en Europe le premier vaisseau qui eût fait le tour du globe. L'historien espagnol Antonio Herrera, assure que le Routier des navigations de Magellan était manuscrit entre les mains d'Antonio Moreno, cosmographe de la Contractation de Séville. On en trouve une description abrégée dans le Recueil de Ramusio. On regarde Magellan comme le premier navigateur qui ait fait le tour du monde. Drake, Cavendish, l'imitèrent ensuite. Si dans leurs courses ils avaient respecté les possessions des peuples qu'ils découvraient; s'ils leur avaient apporté de nouveaux biens, et non de nouveaux maux, on ne pourrait que respecter leur mémoire. Ces voyageurs servirent du moins, selon Buffon, à démontrer physiquement la sphéricité et l'étendue de la circonférence de la terre; car les Anciens n'avaient qu'une mesure très-imparfaite de cette circonférence du globe. Ce qu'il y eut alors de singulier et d'inexplicable pour le siècle où l'on était, c'est qu'ayant fait route de l'est à l'ouest dans le sens du mouvement du soleil, cet astre se trouva, par rapport à eux, avoir fait un tour de moins que pour les habitans de l'Europe. Ils avaient donc compté un jour de moins, et le journal de leur voyage ne portait que le 5 septembre au lieu du 6 que tout le monde comptait en Europe.

MAGELLAN ou MAGALHAENT (JEAN-HYACINTHE), gentilhomme portugais, de la même famille que le précédent, né à Lisbonne en 1723, entra dans l'ordre de Saint-Augustin; mais son goût pour les sciences physiques et les voyages lui fit quitter le cloître, et il passa vers 1764 en Angleterre, où il fut chargé d'accompagner plusieurs jeunes seigneurs dans des voyages. Il est un des savans qui ont le plus contribué au progrès de la physique dans le dernier siècle. Il mourut à Islington près de Londres, le 7 février 1790. Il était membre de la Société royale de cette ville, et correspondant des Académies des sciences de Paris, de Pétersbourg et de Madrid. Ses principaux écrits sont : I. *Description des octants et sextants anglais* ou *quarts-de-cercle à reflexion*, Paris, 1775, in-4°. II. *Descriptions et usages des nouveaux baromètres pour mesurer la hauteur des montagnes*, Londres, 1779, in-4°. III. *Collection de différens traités sur des instrumens d'astronomie et de physique*, Londres, 1780, in-4°. IV. Un grand nombre d'articles dans le *Journal de physique*, depuis l'année 1778, jusqu'à l'année 1783.

MAGEOGHEGAN (JACQUES), prêtre et historien irlandais, habitué de la paroisse Saint-Méry, à Paris, mort en 1764, à 63 ans, était un homme laborieux, et aussi attaché à sa patrie que les Juifs de la captivité l'étaient à Jérusalem. Il est auteur d'une *Histoire de l'Irlande ancienne et moderne*, 1758, 62-63, 3 vol. in-4°, tirée des monumens les plus authentiques. Cette histoire, remplie de recherches que l'on ne trouve pas ailleurs, est la seule que nous ayons de ce pays. Elle est divisée en trois parties : la

première embrasse les temps qui se sont écoulés depuis l'établissement des Scoto-milésiens en Irlande, jusqu'au 5e siècle ; la deuxième commence à cette époque, c'est-à-dire à la naissance du christianisme en Irlande, et finit au 12e siècle ; l'auteur appelle cette seconde partie l'Irlande chrétienne, et la première, l'Irlande païenne. La troisième traite des différentes irruptions que les Anglais ont faites en Irlande, de leurs établissemens dans ce pays, et de tout ce qui s'y est passé jusqu'à notre siècle. L'auteur n'est pas favorable aux Anglais ; son style est diffus.

MAGGI, famille gibeline de Brescia, exerça la souveraineté dans cette ville au commencement du 14e siècle. En 1298, Bernard de Maggi, évêque de Brescia, avait été choisi pour gouverner pendant cinq ans. Mais, au bout de ce temps, il s'empara de l'autorité, et chassa tous les Guelfes. Il conserva le pouvoir jusqu'à sa mort, arrivée au mois d'octobre 1308. Il eut pour successeur dans le gouvernement Maffeo de Maggi, qui abdiqua la souveraineté en 1511.

MAGGI (Barthélemi), en latin *Magius*, médecin, né en 1477, et mort à Bologne, sa patrie, en 1552, à 75 ans, a donné, en latin : I. Un *Traité sur la guérison des plaies faites par les armes à feu*, 1552, in-4°, Bologne. II. *Commentaria super libros methcorum.*

MAGGI (Lucillo-Filalteo), l'un des savans les plus distingués du 16e siècle, né à Brescia vers l'an 1510, d'une famille illustre de cette ville, embrassa l'état ecclésiastique pour se livrer avec plus de tranquillité à l'étude des sciences, dans lesquelles il fit de très-grands progrès. Le sénat de Milan l'honora d'une chaire de médecine à l'université de Pavie, qu'il occupa pendant 23 ans ; mais, fatigué des tracasseries que lui suscitèrent ses rivaux, il profita des offres que lui fit le duc de Savoie, alors à Milan, et s'attacha à la personne de ce souverain. On peut conjecturer qu'il mourut à Turin vers 1570. On a de lui : I. *Simplicii commentaria in VIII libros Aristotelis Stagyritæ de physico auditu latinè facta.* II. *Versio Alexandri Aphrodisei commentarium in Aristotelis librum de sensibus.* III. *Consiliorum volumina duo de gravissimis morbis.* IV. *De methodo recitandi curas ad usum eorum qui laureâ doctorali insigniri cupiunt.* V. *Commentaria de prognosticis Hippocratis.* VI. *De cœlo et mundo.* VII. *Epistolarum familiarium lib. III.* VIII. *De bello in Turcas suscipiendo*, Milan, 1542, in-4°. On lui doit aussi la traduction en italien des *Aphorismes* d'Hippocrate, Pavie, 1552, in-8°.

MAGGI (Jérome), en latin *Magius*, savant, né à Anghiari dans la Toscane, au 16e siècle, cultiva tous les arts et toutes les sciences avec succès. Il s'adonna particulièrement à la partie des mathématiques qui concerne l'architecture militaire ; ce qui ne l'empêchait point de se livrer à la jurisprudence. Ses talens déterminèrent les Vénitiens à lui donner la charge de juge de l'amirauté dans l'île de Cypre. Famagouste, assiégée par les Turcs, trouva en lui toutes les ressources qu'elle aurait pu attendre du plus habile ingénieur. Il déses-

péra les assiégeans par les machines qu'il inventa pour détruire leurs travaux ; mais ils eurent leur revanche. La ville ayant été prise en 1571, ils pillèrent la bibliothèque de Maggi, l'emmenèrent chargé de chaînes à Constantinople, et le traitèrent de la manière la plus barbare. Après avoir travaillé tout le jour à des ouvrages bas et méprisables, il passait la nuit à écrire. A l'aide de sa seule mémoire, il composa des *Traités* remplis d'érudition, qu'il dédia aux ambassadeurs de France et de l'empereur. Ces deux ministres, touchés de compassion, voulurent le racheter ; mais, tandis qu'ils traitaient de sa rançon, Maggi trouva le moyen de s'évader et de se cacher chez l'ambassadeur de l'empereur. Le grand-visir, irrité de cette évasion, l'envoya reprendre, et le fit étrangler dans sa prison, le 27 mai 1572. C'était un homme d'une profonde érudition, et digne d'un meilleur sort. Ses principaux ouvrages sont : I. Un Traité *De Tintinnabulis*, Amsterdam, 1591, avec les notes de François Swertius, 1608. Ce traité des cloches est très-savant ; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que l'auteur le fit étant captif, et que, sans autre secours que celui de sa mémoire, il y a cité plus de deux cents auteurs sans se tromper. II. Un autre *De Equuleo* (du chevalet), avec des notes de G. Jugermann, à la suite du précédent, Hanau, in-8°, 1609. Ces deux petits traités qui se trouvent ordinairement réunis en un vol., ne furent imprimés qu'après sa mort. III. *De mundi exitio per combustionem libri V*, *et de die judicii*, Bâle, 1562, in-fol. IV. Des *Commentaires* sur les Vies des hommes illustres d'Emilius Probus, in-fol., qui parurent sous le titre de *Vitæ illustrium virorum, auctore Emilio Probo, cum commentariis*. V. Des *Commentaires* sur les Institutes de Justinien, in-8°, intitulés : *Commentaria in quatuor institutionum civilium libros*. VI. Des *Mélanges*, ou diverses leçons, 1564, in-8°. Tous ces ouvrages, écrits assez élégamment en latin, sont remplis de recherches. Maggi produisait peu de lui-même, et se contentait de recueillir les pensées des autres. On a encore de lui un *Traité des fortifications*, en italien, Venise, 1584, in fol. Il y propose diverses machines de guerre fort curieuses, et dont quelques-unes, de son invention, avaient été employées avec succès contre les Turcs, dans la défense de Famagouste. Un livre *De la situation de l'ancienne Toscane*.

MAGGI (Charles-Marie), en latin *Maddius*, littérateur, né le 8 mai 1630 à Milan, secrétaire du sénat de cette ville, professeur de langue grecque aux écoles palatines, mourut le 22 avril 1699, âgé de 69 ans. Muratori, qui fut très-lié avec ce littérateur, en a écrit la vie, placée à la tête des cinq volumes de poésies publiés à Milan en 1700. Ils contiennent des poésies sacrées, morales, dramatiques, sur l'amour, etc. Muratori, dans son ouvrage intitulé *Della perfetta poesia*, en parle souvent avec éloges, et cite fréquemment, comme des modèles, les sonnets et les chansons de ce poète : il paraît que l'amitié a eu beaucoup de part à ces éloges. Quoique les poésies de Maggi ne manquent ni de no-

blesse dans les sentimens, ni de régularité dans la conduite, il est certain que le style, de l'aveu de Muratori même, manque un peu d'élévation, n'est pas assez figuré, et ne porte pas suffisamment l'empreinte d'une imagination vive. Ses Comédies, écrites en dialecte milanais, et publiées à Milan en 1701, sont plus estimables; elles ont du naturel, une grâce peu ordinaire, et cette agréable satire des mœurs qui amuse et instruit tout à la fois. Maggi était membre des célèbres Académies de la Crusca, des Arcadiens, des Ricovrati. La bibliothèque Ambroisienne conserve une médaille frappée en l'honneur de ce littérateur. L'abbé Puricelli, Ant. Gatti, et L.-Antoine Muratori, ont fait l'éloge de Maggi. On a réuni ces trois discours sous ce titre: *Corona prima, seconda e terza*, Milan, 1700, in-8°.

MAGGI (Octavien), un des secrétaires les plus instruits de la république de Venise, vécut dans le quinzième siècle. On a de lui la *Traduction* des lettres de Cicéron à Brutus. — Ce n'est pas le même que le P. François-Marie Maggi, dont on a *Compendio della vita, morte, e monasterj della vener. don. Orsola Benincasa fondatrice della congregazione teatina sotto il titolo dell' Immacolata Concezione*, Milan, 1673, in-12.

MAGGI (Vincent), de Brescia en Italie, vivait vers l'an 1530, et enseigna avec distinction à Ferrare et à Padoue. Il a écrit sur la poétique d'Aristote et celle d'Horace un traité intitulé *De ridiculis*, etc.

MAGGIO (François-Marie), en latin *Magius*, savant orientaliste, chanoine régulier, né à Palerme, en 1612, mort l'an 1686 dans la même ville, fut envoyé dans les missions de l'Orient, l'an 1636, par la congrégation de la Propagande. Il parcourut la Syrie, l'Arabie, l'Arménie. Partout il montra qu'il savait allier un grand zèle à beaucoup de prudence. On a de lui : I. *Syntagmata linguarum Orientalium*, Romæ, 1643, réimprimé en 1670, in-fol. II. *De sacris cæremoniis.* III. *De Pauli IV inculpatâ vitâ disquisitiones historicæ.* IV. *Societas Jesu-Mariana, sive à Deiparâ Mariâ virgine, insignioribus beneficiis illustrata*, Naples, 1677, in-8°. V. Plusieurs ouvrages sur le rituel, et des écrits ascétiques.

MAGGIORE (Francesco ou Ciccio), né à Naples vers 1727, entra de bonne heure au conservatoire de la Pietà, et se fit remarquer de ses maîtres par son génie, son originalité et la facilité avec laquelle il rendait en musique les différens cris d'animaux ou d'autres effets naturels. Compositeur naturel et brillant, ses talens le firent rechercher par plusieurs cours étrangères; mais la crainte de se lier fit qu'il ne s'attacha à aucun service; il aima mieux parcourir l'Europe en donnant ses ouvrages dans les différentes villes où il s'arrêtait. Son talent de bien rendre en musique les cris de divers animaux lui attira beaucoup d'applaudissemens, particulièrement des Anglais et des Hollandais, qu'il parvint à faire sortir de leur apathie naturelle, en les faisant rire de bon cœur. Ce compositeur est mort en Hollande vers 1776. Ses meilleurs opéras sont : I. *Artaserse*, de Métastase, en 1762. II. *Antigono*, du même, 1768. III. *Di-*

done abbandonata, du même, 1769. IV. *Allessandro nell' Indie*, 1774, etc.

MAGHEM, nourrice d'Akbar, troisième empereur des Mogols, donna de bons conseils à ce prince pour régner avec gloire, et l'affranchit de la tutelle tyrannique où le retenait Beyram, son gouverneur. Elle le fit couronner solennellement à Dehli, et lui ménagea l'estime et la fidélité des grands. Beyram se retira dans le Guzarate, où l'un de ses esclaves l'assassina en 1556. Maghem, honorée par les Orientaux, mourut dans un âge très-avancé.

MAGINI (JEAN-ANTOINE), célèbre et laborieux astronome et mathématicien, né à Padoue en 1555, enseigna à Bologne pendant près de trente ans avec réputation. Ce savant, infecté des erreurs, trop communes alors, de l'astrologie, se mêlait aussi de tirer des horoscopes, et il a écrit sur cette matière ridicule. Il mourut à Bologne le 11 février 1617, à 62 ans. On a de lui : I. Des *Ephémérides* calculées de 1580 à 1630, 3 vol. in-4°. II. *Nova cœlestium orbium theoria*, Venise, 1589, in-4°. Quoiqu'il penchât pour le système de Copernic, il soutient dans cet ouvrage celui de Ptolomée, qu'il tâche de corriger et d'expliquer. Ce n'est pas qu'il le crût meilleur que l'autre ; mais vraisemblablement il redoutait l'Inquisition, qui regardait les coperniciens de mauvais œil. III. Des *Commentaires* sur la Géographie de Ptolomée. IV. Une *Description de l'Italie* en 60 tables. V. Un *Traité d'un miroir concave sphérique*, Bologne, 1611, in-4°, traduit en français, 1620, in-4°. Il composait lui-même de grands miroirs concaves de cinq pieds de diamètre, et il fit en optique les progrès qu'on pouvait y faire alors, et un grand nombre d'autres ouvrages peu recherchés aujourd'hui.

MAGIRUS (JEAN), de Fritzlar, dans la Basse-Hesse, ou, selon d'autres, de Coblentz, mort en 1596, débuta par être commerçant, et se livra ensuite à l'étude de la médecine à Marpurg où il fut reçu docteur, et depuis nommé professeur de physique. Magirus a publié : I. *Antropologia, hoc est Commentarius in Philippi Melanchthonis libellum de animâ*, Francofurti, 1603, in-8°. II. *Physiologiæ peripateticæ libri VI*, ibid., 1605, 1629, in-8°. III. *Pathologia, id est, morborum et affectuum omnium præternaturalium, qui corpus humanum invadere solent, enumeratio*, Francofurti, 1615, in-8°. — Un médecin du même nom, aussi professeur à Marpurg, a fait, disent les bibliographes, des notes sur l'ouvrage de Sennert, intitulé : *Methodus discendi medicinam*, etc.

MAGIRUS (TOBIE), savant philologue, né en 1586, à Angermunde, fut professeur de logique à l'Académie de Francfort-sur-l'Oder, où il mourut le 26 janvier 1632. Ses principaux ouvrages sont : I. *Sabbatum Christianum*. II. *Oratorium Christianum*. III. *Decades VI problematum metaphysicorum*. IV. *Eponymologium criticum*, Francfort, 1644, in-4°, etc., etc.

MAGISTRIS (HYACINTHE DE), missionnaire italien, né en 1605 au diocèse de Crémone, entra dans les Jésuites, à l'âge de vingt-un ans, et fut envoyé dans les

missions d'Orient. Il fit plusieurs voyages en Europe, et mourut le 11 novembre 1668, à Goa où il était préfet du noviciat. On a de lui une *Relation*, en italien, *de l'état des missions à Maduré, et des établissemens des jésuites sur la côte de Malabar*. Rome, 1661, in-8°.

MAGISTRIS (Simon ou Siméon de), prêtre de l'oratoire de l'Église Neuve de Rome, né à Serra en 1728, et mort à Rome le 6 octobre 1802, se rendit célèbre par sa connaissance profonde des langues savantes; il parlait l'hébreu, le grec et le latin, avec autant de facilité que l'italien. Pie VI, qui l'employait fréquemment à des recherches relatives à l'antiquité ecclésiastique, récompensa ce savant, qui était de la congrégation de l'oratoire de Saint-Philippe-de-Néri, en le nommant évêque de Cyrène, *in partibus*, et secrétaire perpétuel de la congrégation établie à Rome pour la correction des livres de l'Église d'Orient. Il fit admirer dans cet emploi la vaste étendue de son érudition et de sa critique. Magistris a surtout bien mérité de la religion chrétienne par la belle édition grecque de Daniel, d'après la version des Septante, Rome, 1772, in-fol. On en croyait le texte perdu, mais il fut retrouvé dans un manuscrit de la bibliothèque du prince Chighi: on y a joint l'interprétation grecque de Saint-Hippolyte, martyr; la confrontation de la version de Théodotion avec une partie du livre d'Esther, en chaldaïque, et cinq dissertations apologétiques sur cette version des Septante. Magistris a été encore l'éditeur des deux ouvrages suivans : I. *Acta martyrum ad ostia Tiberina, ex mss. codice regiâ bibliothecæ Taurinensis*, Romæ, 1785. II. *Sancti Dyonisii Alexandrini episcopi cognomento Magni, quæ supersunt*, Romæ, 1706, en grec en latin, in-fol. Cette belle édition est précédée de la vie de Saint-Denis d'Alexandrie, et d'une savante préface sur l'authenticité de l'ouvrage. III. *P. Josephi Bianchini elogium historicum*, Rome, 1764; le P. Magistris n'en est que l'éditeur. IV. On a encore de ce savant prélat : *Gli atti di cinque martiri nella Corea, coll' origine della fede in quel regno*, Rome, 1801, in-8°.

MAGISTRIS (François de), chanoine de l'église archiépiscopale de Naples dans le 17e siècle, a publié un ouvrage intitulé : *Status ecclesiæ civitatis Neapolitanæ*, auquel son neveu, Joseph de Magistris, docteur, a ajouté des Additions et un Supplément.

MAGLIABECCHI (Antoine), savant bibliothécaire et prodige de la plus rare mémoire, né à Florence, en 1633, mort dans la même ville, le 2 juin 1714, à l'âge de 81 ans, fut d'abord destiné à l'orfévrerie; mais on lui laissa suivre ensuite son goût pour les belles-lettres, et il devint bibliothécaire de Cosme III, grand-duc de Toscane. Magliabecchi était consulté par tous les savans de l'Europe, et chéri de ceux de Florence. Conseils, livres, manuscrits, rien n'était refusé à ceux dans qui il voyait le germe de l'esprit. Le cardinal Noris lui écrivit « qu'il lui était plus redevable de l'avoir dirigé dans ses études, qu'au pape de l'avoir honoré de la pourpre. » Sa vaste mémoire embrassait tout. Il portait son avidité

pour les livres jusqu'à lire ceux qui n'étaient pas tout-à-fait mauvais, et il trouvait que son temps n'était pas toujours perdu. On a imprimé à Florence, en 1745, un recueil des différentes lettres que des savans lui avaient écrites, in-8°; mais ce recueil est incomplet, parce que Magliabecchi, indifférent pour tout, excepté pour l'étude, négligeait de mettre en ordre ses papiers. On a encore de lui des éditions de quelques ouvrages. Il laissa par son testament sa magnifique bibliothèque à l'usage du public, avec un fonds considérable pour l'entretenir. Le catalogue en a paru, rédigé par Ferdinand Fossi, à Florence, en 1796, 3 vol. in-fol. Magliabecchi était doué d'une mémoire qui tient du prodige. Il était parvenu, sans sortir de la ville de Florence, à connaître les principales bibliothèques aussi bien que s'il en eût été le conservateur. La lecture des catalogues, sa correspondance avec les savans, lui avaient donné la connaissance même des localités. On rapporte à ce sujet le trait suivant: Le grand-duc lui ayant demandé un ouvrage fort rare, Magliabecchi lui répondit: « Signore, il est impossible de » vous le procurer. Il n'y en a au » monde qu'un exemplaire, qui est » à Constantinople dans la biblio» thèque du grand-seigneur; c'est » le 7e volume de la 2e armoire du » côté droit en entrant. » En voici un autre qui n'est pas moins extraordinaire. On rapporte qu'un de ses amis, ayant voulu faire l'épreuve des efforts de sa mémoire, lui prêta un manuscrit qu'il se disposait à faire imprimer, et peu de temps après il vint lui annoncer, avec toutes les marques du plus vif désespoir, qu'il l'avait perdu, en le priant de recueillir ce qu'il pouvait en avoir retenu: Magliabecchi le transcrivit en entier de mémoire, sans oublier rien d'essentiel. Lorsqu'un livre inconnu ou nouveau lui tombait sous la main, après avoir examiné le titre et la dernière page, il parcourait les préfaces, dédicaces et les tables, jetait un coup d'œil rapide sur chacune des divisions de l'ouvrage, et se trouvait après cet examen en état de rendre compte de son contenu et des sources où l'auteur avait puisé. Sa vie a été écrite par Marmi. Cet homme si érudit n'a laissé aucun ouvrage remarquable.

MAGLIOCCA (Jean-Dominique), philosophe et médecin napolitain du 17e siècle, a fait imprimer les ouvrages suivans: *Disputationum medicarum; De internis capitis affectibus*, etc.

MAGLOIRE (Saint), natif du pays de Galles dans la Grande-Bretagne, cousin-germain de Saint Samson et de Saint Malo, embrassa la vie monastique, vint en France, fut abbé de Dol, puis évêque régionnaire en Bretagne. Il établit dans la suite un monastère dans l'île de Jersey, où il mourut le 14 octobre 575, âgé d'environ 80 ans. On s'est trompé lorsqu'on a attribué à ce Saint l'hymne qu'on chante à la Toussaint: *Cœlo quos eadem gloria consecrat*, etc. On aura vu en tête de cette hymne Saint Maglorianus; ce qui signifie Santeuil de Saint-Magloire. Cette hymne, et toutes celles de la fête de la Toussaint, sont du poète Victorin, et marquées dans le Bréviaire de Paris, édition de 1736, S. V., et non S. Magl.

MAGNÆUS (Anne-Magnusson, ou Arnas), historien Islandais, né

en novembre 1663, Ovenbecke, dans le district de Dale, fut successivement assesseur du consistoire de Copenhague, conservateur des archives, et professeur d'histoire à l'Académie de cette ville, où il mourut au mois de juin 1730, des suites du chagrin que lui causa la perte de sa bibliothèque, qui fut la proie des flammes, en 1728. Ses principaux écrits sont : *Incerti auctoris Chronica Danorum et præcipuè Sialandiæ*, Leipsick, 1695, in-8°. II. *Magni regis Norvegiæ Testamentum*, Copenhague, 1719, in-8°. III. *De appellatione gothicâ linguæ Islandicæ*, Copenhague, 1775, in-4°, etc.

MAGNAN (Dominique), né en 1731, à Raillane, bourg de Provence, près de Forcalquier, entra à 18 ans dans l'ordre des minimes. Après avoir fait ses études à Avignon, il alla demeurer quelque temps à la Ciotat. Ce fut là que, se sentant tout à coup entraîné par un goût irrésistible pour la science des antiquités, il chercha à se procurer des médailles et des inscriptions. Appelé à Marseille pour y professer la théologie, il continua à se livrer à son goût favori : il forma des correspondances littéraires avec plusieurs savans d'Italie et d'Allemagne; et ses lettres le firent connaître de l'empereur François Ier. Ce prince alla le voir, lui témoigna le desir de l'attirer dans ses états. Magnan alla à Vienne vers l'an 1760, et se rendit ensuite en Italie, où ses supérieurs le placèrent à la tête de la Trinité-du-Mont, couvent fondé à Rome pour les minimes français. Ce fut là qu'il se livra entièrement à l'étude des sciences, et qu'il composa ses ouvrages. En 1794 il fut enveloppé dans des tracasseries monastiques; et forcé de sortir de Rome, il se retira à Florence, où il mourut en 1796. Le premier ouvrage qu'il publia fut une description de Rome; il est intitulé : *La ville de Rome, ou Description abrégée de cette superbe ville, avec deux plans généraux et ceux des quatorze quartiers, gravés en taille-douce pour la commodité des voyageurs*, 1 vol. in-12, Rome, 1763. C'est de tous les ouvrages en ce genre celui qui a le plus d'ordre et de méthode. Les jugemens que l'auteur porte sur les monumens d'architecture, de sculpture et de peinture que présente la ville de Rome, sont regardés comme exacts, et propres à mettre le voyageur en état de les apprécier. Le Père Magnan donna dans la suite, sous le même titre, un grand ouvrage en 4 vol. in-fol.; il l'enrichit d'un grand nombre de planches, représentant les principaux monumens de Rome, les plus belles statues, les tableaux anciens et modernes. Le second ouvrage de ce minime a pour objet de fixer la naissance de J.-C., d'après une médaille d'Hérode-Antipas. Il le fit imprimer à Rome, en 1772, in-8°, sous ce titre : *Problema de anno nativitatis Christi, ubi occasionem offerente vetere Herodis Antipæ nummo qui in nummophylacio Clementis XIV P. M. asservatus, demonstratur Christum natum esse anno VIII ante æram vulgarem, contra veteres omnes et recentiores chronologos*. En 1775 il publia les médailles de l'Abruzze. Son livre est intitulé : *Bruttia numismatica, seu Bruttiæ hodiè Calabriæ populorum numismata*

omnia in variis per Europam nummophylaciis accuratè descripta, etc., in-fol. *Apud Venantium Monaldini*, Romæ, 1775. Cet ouvrage fut suivi de deux autres, l'un sur les médailles de Lucanie, *Lucania numismatica*, in-4°, et l'autre sur celles du pays d'Otrante, situé à l'embouchure de la mer Adriatique, *Japigia numismatica*, etc., in-4°. C'est une notice assez superficielle des peuples et de la situation des villes. Le dernier ouvrage du P. Magnan sur les médailles est intitulé : *Miscellanea*. Il contient, comme les précédens, un grand nombre de planches très-bien gravées : ce sont des médailles d'empereurs, de peuples, de villes, etc. Pendant les deux dernières années de sa vie, qu'il passa en Toscane, il avait commencé une *Histoire des grands-ducs de Toscane*, qu'il n'eut pas le temps d'achever. On lui doit encore : *Dictionnaire géographique portatif de la France*, Paris (Avignon), 1765, 4 vol. in-8°.

MAGNAN. *Voyez* MAIGNAN.

MAGNANI ou MAGNANINO (ANDRÉ), né à Bologne, d'une illustre famille, florissait dans le 15e siècle. Magnani, homme très-instruit et profondément versé dans les belles-lettres grecques et latines, jouit de plusieurs honneurs dans sa patrie, et fut en correspondance avec les premiers littérateurs de son temps, et particulièrement avec Politien, qui lui dédia et lui envoya, en 1493, sa traduction latine d'Hérodien, pour la faire imprimer à Bologne; il mourut au commencement du 16e siècle. On a de lui : I. *Rhythmorum juncturæ, syllabas facili dictamine ad votum connectentes*. II. *Testamento di Ciro, rè di Persia, tradotto da Zenofonte per Andrea Magnanino*, Bologne, 1494; Venise, 1515 et 1520.

MAGNEN (JEAN-CHRYSOSTOME), médecin du 17e siècle, né à Luxeuil, dans le comté de Bourgogne, alla exercer son art en Italie, et fut nommé professeur de médecine à Paris. Il vint à Paris avec le comte de Fuensaldagne, ambassadeur extraordinaire à la cour de France, en 1660. L'époque de sa mort nous est inconnue. Ce médecin était entêté des chimères de l'astrologie. On a de lui : I. *Democritus reviviscens, sive de atomis*, Paris, 1646, in-4°, Leyde, 1648, in-12. II. *De tabaco exercitationes quatuordecim*, Pavie, 1648, in-4°. III. *De mannâ liber singularis*, Paris, 1648, in-8°, La Haye, 1658, in-12. Cet ouvrage a été plusieurs fois réimprimé en Hollande.

MAGNENCE (FLAVIUS-MAGNENTIUS-AUGUSTUS), tyran, né dans la Germanie, d'une famille obscure, avait reçu le jour, selon les conjectures de Gibbon, au milieu d'une de ces colonies de barbares établies dans la Gaule par Constance Chlore. Il parvint, du grade de simple soldat, aux premiers emplois de l'empire. L'empereur Constant l'honora d'une amitié particulière, et, dans une révolte, le délivra de la fureur de soldats, en le couvrant de sa robe. Magnence paya son bienfaiteur de la plus noire ingratitude; il le fit mourir en 350, après s'être fait proclamer empereur. Ce crime le rendit maître des Gaules, des Iles britanniques, de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Italie, et de l'Illyrie. Constance se disposa à venger la mort de son

frère ; il marcha contre Magnence, et lui livra bataille, en 351, près de Murse, en Illyrie. L'usurpateur, après une vigoureuse résistance, fut obligé de prendre la fuite, et son armée fut taillée en pièces. Les Romains perdirent dans cette journée cinquante mille hommes de leurs meilleures troupes. Ils ne purent jamais réparer ce désastre, et ouvrirent ainsi l'Empire sans défense aux barbares. Magnence perdit peu à peu tous les pays qui l'avaient reconnu. Il ne lui resta plus que les Gaules, où il se réfugia. La perte d'une bataille, entre Die et Gap, acheva de le jeter dans le désespoir. Il se sauva à Lyon, où, après avoir fait mourir tous ses parens, entre autres sa mère et son frère, il se donna la mort en 353, à 50 ans, en se précipitant sur son épée. Ce tyran aimait les belles-lettres, et avait une certaine éloquence guerrière qui plaisait beaucoup. Son air était noble, sa taille avantageuse, son esprit vif et agréable ; mais il était cruel, fourbe, dissimulé, et se décourageait aisément. Sa tête fut portée par tout l'Empire. Magnence fut le premier des chrétiens qui osa tremper ses mains dans le sang de son légitime monarque.

MAGNÈS, poète comique grec, vivait du temps de Périclès, le 5ᵉ siècle avant notre ère. La comédie était alors à sa naissance. Des facéties piquantes avaient d'abord valu à Magnès des succès flatteurs. Devenu ensuite plus sage et plus modéré, ses pièces tombèrent. *Anach.* 6, 52.

MAGNET (LOUIS), jésuite, né l'an 1575, mort en 1637, fut le rival du célèbre Buchanan pour la poésie sacrée. Il s'est fait un nom par sa paraphrase en vers latins des *Psaumes et des Cantiques* de l'Écriture Sainte. Cet auteur est assez bien entré dans l'esprit des écrivains sacrés, et n'affaiblit que rarement la force de leurs expressions.

MAGNI (JEAN), prélat suédois, né en 1583, à Wexioe, fut professeur d'histoire à Upsal et docteur en théologie, et obtint le siége épiscopal de Skara. Il mourut en 1651. Ses ouvrages les plus remarquables sont : I. *Synopsis historiæ universalis*, Upsal, 1622, in-8°. II. *Tuba Angelica*, ou explication de l'Apocalypse, Upsal, 1637. III. *L'Eloge de Gustave Adolphe*, en latin, Upsal, 1632.

MAGNI (VALÉRIEN), *Magnus*, célèbre capucin, né à Milan, en 1587, d'une famille illustre, fut élevé aux emplois les plus importans de son ordre. Le pape Urbain VIII, instruit de son mérite, le fit chef des missions du Nord, emploi dont il s'acquita avec autant de succès que de zèle. Ce fut par son conseil que ce pontife abolit l'ordre des jésuites en 1731. Ladislas-Sigismond, roi de Pologne, demanda un chapeau de cardinal pour lui ; mais les jésuites, avec lesquels il était brouillé, empêchèrent qu'on ne l'honorât de la pourpre. L'occasion de ses querelles avec cet ordre redoutable n'est pas bien connue ; ce qu'il y a de sûr, c'est que le P. Magni avait essayé sa plume contre la morale corruptrice de plusieurs théologiens de la société. Ses ennemis lui firent défendre d'écrire par le pape Alexandre VII. Le capucin ne crut pas devoir obéir à cette défense, et publia quelque temps après son *Apologie*. Les jésuites, irrités, le déférèrent comme hérétique, et prirent

pour prétexte de leur accusation *qu'il avait avancé que la primauté et l'infaillibilité du pape n'étaient pas fondées sur l'Ecriture*. On le mit en prison à Vienne, et il n'obtint sa liberté que par la faveur de Ferdinand III. Il se retira sur la fin de ses jours à Saltzbourg, et y mourut en 1661. On a de lui quelques ouvrages en latin. On trouve dans le tome 2e du recueil intitulé *Tuba magna*, une lettre écrite en sa prison même : il y répond aux accusations intentées contre lui, et le fait avec la vivacité qu'inspire un caractère fougueux joint à la persécution. Ce capucin, zélé défenseur de la philosophie de Descartes, se déclara ouvertement contre les vieilles erreurs d'Aristote, qu'il combattit dans différens ouvrages. On lui doit encore quelques livres de controverse contre les protestans, qu'il haïssait presque autant que les jésuites. On connaît sa réponse favorite et grossière : *Mentiris impudentissimè*. La vérité aurait sans doute moins déplu dans sa bouche, s'il avait su lui donner le ton de douceur qu'elle doit avoir.

MAGNIA-URBICA (Magnia-Urbicæ-Augusta), impératrice romaine, qui ne nous est connue que par les médailles, était, suivant Occone, Angeloni, Tristan et Patin, belle-fille de Maximilien-Galère, et par conséquent femme de Maxence; suivant Génébrier, qui a fait une dissertation sur une médaille de cette impératrice, elle était la femme de Carus, et la mère de Carinus et de Numérien. Le baron de Stosch veut qu'elle soit femme de Carin. La plupart des savans antiquaires ont adopté l'opinion de Génébrier.

MAGNIEN (......), administrateur des douanes, né à Châlons, en 1745, fut d'abord simple employé de la ferme générale, et devint contrôleur aux entrepôts des sels, à Riom. M. de Souligné, directeur des fermes à Lyon, se l'attacha en qualité de premier collaborateur, et ce fut là que Magnien composa son *Tarif des divers droits des douanes* qui se percevaient alors en France, 1786, 4 vol. in-8°, ouvrage excellent, qui avait pour objet de remplacer les tarifs de divers provinces par des droits uniformes. M. de Trudaine chargea Dupont de Nemours et Magnien de mettre ce projet à exécution. Dupont de Nemours ayant été nommé député aux Etats-généraux, fit confier à son ancien collaborateur la suite du travail qui devait changer le système des douanes. D'après le rapport qu'il fit au gouvernement, Magnien fut nommé administrateur des douanes. Il est mort le 31 décembre 1811. On a de lui : I. Une brochure sur le *Commerce de la France avec l'Amérique*, 1796; écrit plein de vues judicieuses. II. *De l'influence des douanes sur la prospérité nationale*, in-8° de 40 pages (1801). III. *Dictionnaire de la législation et des droits de douane*, 1806, in-8°. Il y a eu trois éditions de cet ouvrage.

MAGNIER (Philippe), habile sculpteur, mort à Paris, en décembre 1715, à 68 ans, contribua à orner de ses statues les parcs de Versailles et de Marly.

MAGNIERE (Laurent), sculpteur de Paris, mort en 1700, âgé de 82 ans, avait été reçu, en 1667, de l'Académie royale. Ses talens l'ont placé au rang des plus célèbres artistes du siècle de Louis XIV. Il a fait pour les jardins de

Versailles plusieurs thermes, représentant *Circé, Ulysse*, le *Printemps*, etc.

MAGNIEZ DE WOIMONT (Louis-François), ecclésiastique savant et laborieux, mort en 1749 dans un âge avancé, connu par son excellent Dictionnaire latin, intitulé *Novitius, seu dictionarium magnum lat. gallicum*. Il manque dans presque tous les exemplaires deux feuillets de corrections et de supplément à la fin du deuxième tome, Paris, 1721, in-4°, 2 vol. Cet ouvrage, si utile aux maîtres, et qui jouit d'une estime méritée, n'a eu que cette édition; celle qui porte 1733 n'a de différence que le frontispice. On y trouve, outre les mots des auteurs classiques, tous ceux de la Bible, du bréviaire, et des auteurs ecclésiastiques; les termes des sciences, les noms des grands hommes, des dieux de la fable, des évêchés, des conciles, des hérésies, etc.; enfin, plus de six mille mots qui ne sont pas dans les dictionnaires ordinaires.

MAGNIN (Antoine), très-médiocre poète français, originaire de Bourg-en-Bresse, mort dans sa patrie, en 1708, à 70 ans, a donné plusieurs ouvrages, dans lesquels on remarque du goût, mais encore plus de négligence. Cet auteur avait de l'érudition; il a laissé plusieurs productions manuscrites.

MAGNO (Celio), né à Venise, en 1536, fut secrétaire du collége, du sénat et du conseil des Dix, et se livra, dans sa jeunesse, à la profession d'avocat, qu'il quitta pour cultiver la poésie. Il jouit de l'estime et de l'amitié des littérateurs les plus distingués de son temps, et mourut en 1602, comme on peut le croire d'après un recueil fait à sa mort, et imprimé à Venise, la même année. Plusieurs de ses manuscrits sont conservés à la bibliothèque des pères Gomaschi, à Venise. La chanson intitulée *Deus* y fut imprimée en 1597, in-4°, avec un discours d'Octave Menini, un commentaire de V. Marcellino, et deux leçons de T. Angelucci. — Un autre Celio Magno, son parent, a donné une *Grammaire latine*, Venise, 1544, in-8°. — Il ne faut pas le confondre avec Pierre Magno, auteur du *Tractatus de concilio, orationes tres et carminum liber*, Rome, 1587, in-4°.

MAGNOCAVALLI (François-Octave), comte de Varengo, architecte et poète, né à Casal, dans le Monferrat, en 1707, mort en 1788, fit ses études au collége de Parme, et s'y distingua par ses progrès dans les belles-lettres et la poésie. A l'âge de trente ans, il se livra à l'étude de l'architecture, sans négliger celle des lettres, et y acquit des connaissances étendues et un goût pur qu'il s'efforça de propager dans sa patrie. Chargé à l'âge de 77 ans d'un cours d'observations météorologiques pour le journal dont on commençait la publication à Turin, il se livra à ce nouveau travail avec autant d'intelligence et d'exactitude que s'il avait été l'objet des études de sa vie entière. On a de cet architecte-poète, outre un grand nombre de monumens élevés par ses soins ou sur ses dessins dans le Montferrat et en Piémont, quatre Dissertations restées manuscrites *sur l'architecture*, et un ouvrage imprimé sous ce titre : *Parere ragionato sul nuovo teatro*,

che si vuol costruire in Casale. On a encore de lui les tragédies suivantes : I. *Corradino, marchese di Monferrato;* cette pièce obtint un succès prodigieux. II. *Rossana.* III. *Sofonisba.*

MAGNOL (Pierre), professeur en médecine, et directeur du jardin des plantes de Montpellier, mort en 1715, à 77 ans, a donné : I. *Botanicon Monspeliense*, Lyon, 1686, in-8°, fig. II. *Hortus regius Monspeliensis*, Montpellier, 1697, in-8°, fig. III. *Novus character plantarum*, 1720, in-4°. IV. *Prodromus historiæ generalis plantarum in quo familiæ plantarum per tabulas disponuntur*, Montpellier, 1689, in-8°. Dans cet ouvrage, Magnol développe une méthode qui prouve qu'il avait des idées saines pour son temps, lesquelles se rapprochent de celles qui ont servi de nos jours à fixer les principes de la méhode naturelle ; cette méthode est fondée sur les affinités.

MAGNOL (Antoine), fils du précédent, né à Montpellier, en 1676, succéda à la chaire de son père, et mourut en 1759, après avoir publié : I. *Novus character plantarum*, Montpellier, 1720, ouvrage de son père. II. *Dissertatio de respiratione.* III. *De naturâ et causis fluiditatis sanguinis*, et plusieurs autres dissertations.

MAGNON, appelé quelquefois Magnien (Jean), poète français du 17e siècle, né à Tournus, dans le Mâconnais, exerça pendant quelque temps la profession d'avocat à Lyon. On a de lui plusieurs pièces de théâtre, dont la moins mauvaise est *Artaxerce*, tragédie jouée en 1645. On y trouve de la conduite, de beaux sentimens, et quelques caractères passablement soutenus. Ses autres pièces sont : *Josaphat*, 1646 ; *Séjan*, 1646 ; *le Mariage d'Orondate et de Statira*, 1647 ; *Tamerlan et Bajazet*, 1647 ; *Jeanne de Naples*, 1654 ; *Zénobie*, reine de Palmyre, 1659. Elles ont toutes été imprimées séparément. Ce poète quitta le genre dramatique, et conçut le dessein de produire une *Encyclopédie* en dix volumes, chacun de vingt mille vers. Il n'eut pas le temps d'exécuter ce projet ridicule, ayant été assassiné de nuit par des voleurs, à Paris, en 1662. Une partie de son ouvrage parut en 1663, in-4°, sous le titre emphatique de *Science universelle*, et avec une préface encore plus emphatique. « Les bibliothèques, dit-il au lecteur, ne te serviront plus que d'un ornement inutile. » Quelqu'un lui ayant demandé si son ouvrage serait bientôt fait ? « Bientôt, répondit-il, je n'ai plus que cent mille vers à faire. » On ne doit pas s'étonner de la merveilleuse facilité de Magnon : ses vers sont peut-être ce que nous avons de plus mauvais dans la poésie française. L'auteur avait pourtant été ami de Molière, et avait joué la comédie avec lui ; mais il profita peu des conseils de cet excellent comique.

MAGNUS, surnommé *Ladulos*, roi de Suède, né en 1240, était le second fils de Birger, comte du Palais. Il détrôna son frère Waldemar, et le condamna à une prison perpétuelle. Ayant épousé Ledwige, fille de Gérard, comte de Holstein, il fit venir à sa cour un grand nombre d'étrangers, qu'il combla de faveurs. La noblesse suédoise, jalouse de cette injuste préférence, forma un

complot dont Ingman, favori du roi, fut la victime. Magnus, dissimulant son ressentiment, eut l'air d'applaudir à la conduite des mécontens ; il les invita à un festin, mais ceux qui s'y rendirent furent arrêtés, et leur tête tomba sous la hache du bourreau. Pour se ménager un appui contre les grands, Magnus augmenta les prérogatives du clergé, et protégea le peuple. Il est le premier roi de Suède qui ait entretenu des relations suivies avec les autres princes de l'Europe. Il organisa aussi les milices. Il mourut en 1298, dans l'ile de Wlsingsoe, laissant la couronne à son fils Birger.

MAGNUS, surnommé *Smek* (le Leurré), roi de Suède, naquit en 1316. Il était fils du duc Éric, et succéda à Birger, en 1320, sous la tutelle du sénat. Le sénateur Mathias Kethilmundson fut chargé de l'administration, et remit à la Suède les provinces de Scanie, de Blekingen et de Halland, qui avait long-temps appartenu au Danemarck. Magnus commença à gouverner en 1337 ; mais, d'un caractère faible et irrésolu, ce prince fut le jouet des grands et du clergé. Ayant cédé à Waldemar, roi de Danemarck, les trois provinces qui avaient été réunies à la Suède pendant sa minorité, il devint l'objet du mépris général, et ce fut à cette occasion qu'on lui donna le surnom de *Leurré*. Les États lui associèrent son fils Haquin, qui s'entendit avec son père pour résister aux grands, qui l'emportèrent et forcèrent Magnus à renoncer à la couronne vers 1363. Il se retira en Norwège, où il se noya par accident, en 1374 ; son fils Haquin continua à régner en Norwège.

MAGNUS Ier, dit le *Bon*, roi de Norwège et de Danemark, était fils de St. Olaüs. Il avait suivi son père en Russie, lorsque celui-ci s'était réfugié dans ce pays, pour échapper à Canut, roi de Danemarck. Les grands de Norvège, fatigués des vexations et des injustices de Suénon, fils de Canut, rappelèrent Magnus, qui revint en Norwège, en 1034. Après la mort de Canut, Magnus fut aussi reconnu roi de Danemarck. Ce prince déploya sur le trône des vertus vraiment royales. Sa valeur égalait sa bonté et sa générosité. Il réforma les lois de Norwège, mais son code n'existe plus. Il mourut en 1047.

MAGNUS II, succéda en 1066 à son père Harald III, roi de Norwège, et, après avoir régné seul pendant un an, partagea le royaume avec son frère Olaüs, se réservant la partie septentrionale. Il mourut en 1069. — Magnus III, dit *Barfod* (aux pieds nus), fut reconnu roi de la Norwège méridionale, après la mort de son père, Olaüs III, en 1087. Il fut long-temps en guerre avec Haquin II, fils de Magnus II, qui régnait sur la Norwège septentrionale. Il voulut ensuite faire la conquête de l'Irlande, et prit Dublin ; mais il fut tué dans une sortie, le 24 août 1103. — Magnus IV, dit *Blinde* (l'aveugle), succéda, en 1130, à son père, Sigurd Ier. Ayant été vaincu par Harald Gillichrist, celui-ci lui fit crever les yeux et le fit mutiler. Magnus mourut le 13 novembre 1139. — Magnus V, fils de Harald IV, fut proclamé roi par une faction; mais il mourut presqu'au même moment, en 1142. — Magnus VI, fils du comte Erling, époux de Christine, fille de Sigurd Ier, fut déclaré roi des

l'âge de 5 ans, sous la régence de son père. Il fut défait par Sverrer, descendant des rois de Norwège, qui était appelé au trône par un parti puissant. Il périt le 11 juin 1184, dans un combat naval livré dans les eaux de Hugastrand. — MAGNUS VII, *le Législateur*, fils de Haquin V, lui succéda, en 1262. Il donna tous ses soins à l'administration du royaume et à la réforme des lois, et, sous son règne, la Norwège se plaça au rang des nations civilisées. Ce fut lui qui fit construire les premiers hôpitaux dans ce pays. Il mourut le 9 mai 1280.

MAGNUS, roi de Livonie, fils de Christian III, roi de Danemarck, naquit en 1540. Il posséda d'abord l'île d'Oesel, la Courlande et l'évêché de Reval; puis les Livoniens, impatiens du joug oppressif des Russes, se mirent sous la protection de Magnus. En butte aux jalousies secrètes des Russes, des Suédois, des Polonais, du duc de Courlande, Magnus se fia aux promesses du czar Ivan IV, qui le proclama roi de Livonie. Mais, peu après, il en reçut les traitemens les plus ignominieux, et fut obligé de se mettre sous la protection du roi de Pologne. Il perdit bientôt toutes ses possessions, et mourut le 17 mars 1583.

MAGNUS ou MAGNI (JEAN), archevêque d'Upsal, en Suède, né à Linkoping, en 1488, s'éleva avec force contre le luthéranisme, et travailla en vain à empêcher le roi Gustave de l'introduire dans ses états: ce monarque répondit à ses remontrances par des persécutions. Magnus se retira à Rome, y reçut beaucoup de témoignages d'estime, et y mourut en 1544. On a de lui: I. Une Histoire de Suède en vingt-quatre livres, intitulée *Gothorum Suecorumque historia ex probatis antiquorum monumentis collecta, libri 24*, Rome, 1554, in-fol.; Bâle, 1558, in-8°; ouvrage publié avec des additions par Olaüs Magnus, son frère. Il y a une traduction suédoise de cette histoire, faite par Eric Shroder, et imprimée à Stockholm, en 1620, in-fol. II. Celle des archevêques d'Upsal, sous le titre *Historia metropolitana ecclesiæ Upsalensis, in regnis Sueciæ et Gothiæ, à Joanne Magno Gotho, sedis apostolicæ legato, et ejusdem ecclesiæ archiepiscopo, collecta, operâ Olaï Magni Gothi. ejus fratris, in lucem edita*, Rome, 1560, 1 vol. in-fol.

MAGNUS (OLAÜS), frère du précédent, auquel il succéda l'an 1544, dans l'archevêché d'Upsal, parut avec éclat au concile de Trente, en 1546, et souffrit beaucoup dans son pays pour la religion catholique. On a de lui l'Histoire des mœurs, des coutumes et des guerres des peuples du septentrion, sous le titre de *Historia gentium septentrionalium, et de earum diversis statibus, conditionibus, moribus, itidem superstitionibus, disciplinis*, Rome, 1555, in-fol., réimprimée à Anvers, 1562, in-8°. Cet ouvrage renferme des choses curieuses. Olaüs nous apprend que le millet, les pois, les concombres, le melon, le cardon, avaient été long-temps inconnus en Suède. On y pressait la farine pour la conserver, et, à la naissance d'un enfant, on faisait une espèce de pain qui se conservait sans putréfaction jusqu'à son mariage. Suivant lui, les Norvégiens

aimaient beaucoup les vers dans le fromage ; et quelques-uns de ces fromages étaient si durs, qu'on se servait de leur écorce comme de boucliers à la guerre ; d'autres étaient si gros, qu'il fallait plus de deux hommes pour les porter. Il parle de maisons bâties avec des côtes de cétacées, et il en trace la figure ; il donne des recettes pour préparer l'hydromel et la bière, et la méthode d'élever les rennes, et de les appliquer aux travaux domestiques, etc. On a encore d'Olaüs Magnus. *Tabula terrarum septentrionalium*, Venise, 1659. Messenius lui attribue *Epitome revelationum Sanctæ Brigittæ*, imprimé à Rome. Il mourut à Rome, vers 1560.

MAGNUS (JACQUES). *Voyez* GRAND.

MAGNUSSON. *Voyez* MAGNÆUS.

MAGOG, chef des anciens Scythes, auquel on attribue la civilisation de plusieurs peuples du Nord ; il introduisit parmi eux la connaissance de plusieurs arts. Schroderus, dans son *Lexique scandinave*, le fait inventeur des runes, espèces d'hiéroglyphes ou caractères dont se sont servis les peuples septentrionaux, et dont l'usage a précédé en Europe celui des lettres grecques. Rudbeck fait remonter l'usage des runes au 3e siècle après le déluge. Il n'en compte que seize primitives ; et, pour démontrer qu'elles n'ont aucun rapport avec les lettres connues, il a inséré, dans son *Atlantique*, une table comparative de ces caractères avec les lettres gothiques, hébraïques, phéniciennes, grecques et latines. *Voy.* VERELIUS.

MAGON, amiral carthaginois, prit 702 ans avant J.-C., les îles Baléares, et donna son nom au fameux port de l'île de Minorque, appelé encore aujourd'hui, Port-Mahon. — MAGON, suffète et général carthaginois, était le chef d'une famille illustre de Carthage. Il succéda vers l'an 523 avant notre ère à Malée, magistrat suprême, qui avait été mis à mort pour avoir aspiré à la tyrannie. L'administration de Magon fut signalée par ses succès en tous genres. Il mourut vers l'an 498 avant J.-C.

MAGON - BARCÉE, amiral carthaginois, envoyé en Sicile, l'an 396 avant Jésus - Christ, contre Denys-le-Tyran, fut défait dans le premier combat ; mais ayant remis une puissante armée sur pied l'année suivante, il battit le tyran, et lui accorda la paix. La guerre s'étant rallumée, les Carthaginois firent une nouvelle tentative sur la Sicile. Magon était à la tête ; il livra bataille aux ennemis, et fut tué l'an 392 avant Jésus-Christ. — MAGON-BARCÉE son fils, lui succéda et fut encore moins heureux. Epouvanté par l'arrivée de Timoléon, général des Corinthiens, il quitta précipitamment la Sicile. On lui fit son procès. Il prévint le supplice par une mort volontaire, l'an 343 avant Jésus-Christ. Les Carthaginois, pour éterniser son infamie, firent attacher son cadavre à une croix.

MAGON, amiral carthaginois, fut envoyé au secours des Romains contre Pyrrhus l'an 280 avant Jésus-Christ. Le sénat de Rome refusa les offres de Carthage ; mais elle en témoigna sa reconnaissance. Magon se rendit ensuite au camp de Pyrrhus pour lui offrir en apparence la médiation des Carthaginois mais dans le fond pour le sonder, relative-

ment à ses vues sur la Sicile. Il attaqua ensuite la ville de Rhège avec sa flotte, mais n'ayant pu s'en rendre maître, il remit aussitôt en mer avec sa flotte, pour observer les mouvemens de Pyrrhus.

MAGON, frère d'Annibal, l'ayant suivi en Espagne et en Italie, se signala aux batailles du Tésin, de la Trébia et de Cannes, et porta la nouvelle de cette dernière victoire à Carthage. Pour donner une idée sensible de cette action, il fit répandre dans le sénat trois boisseaux d'anneaux d'or, tirés des doigts des chevaliers romains tués dans le combat, l'an 216 avant Jésus-Christ. Magon fut envoyé ensuite contre Scipion en Espagne; mais il fut battu près de Carthagène, et poursuivi sur le bord de la mer. Il se retira dans les îles Baléares, connues aujourd'hui sous les noms de *Majorque* et de *Minorque*. Les habitans de ces îles passaient pour les plus habiles frondeurs de l'univers : dès que les Carthaginois approchèrent de la première, les Baléariens firent pleuvoir sur eux une si effroyable grêle de pierres, qu'ils furent obligés de regagner la mer. Ils abordèrent plus heureusement à Minorque. Magon fit la conquête du Port-Mahon (*Portus-Magonis*), et le fortifia. Ce Carthaginois passa ensuite en Italie, se rendit maître de Gênes, fut battu et blessé dans un combat contre Quintilius Varus, et mourut des suites de ses blessures, l'an 203 avant Jésus-Christ. — Il y a eu encore un autre MAGON, qui laissa vingt-huit livres sur l'*Agriculture*. Celui-ci florissait vers l'an 140 avant Jésus-Christ. De toutes les richesses que Scipion trouva au siége de Carthage, il ne conserva que l'ouvrage de Magon : il le porta au sénat, qui dans la suite le consulta souvent, et lui rendit même plus d'honneurs qu'aux livres sibyllins. Cet ouvrage fut traduit du carthaginois en latin par Cassius Dionysius, écrivain d'Utique, et abrégé par Diophane de Nicée en Bithynie. Varron et Columelle citent souvent avec honneur Magon et son abréviateur; c'est tout ce qui nous reste de l'un et de l'autre.

MAGON (CHARLES-RENÉ), né à Paris, le 12 novembre 1763, entra dans la marine comme aspirant, à l'âge de 14 ans, devint successivement garde de la marine en 1778, et enseigne en 1780, et se distingua dans plusieurs combats et notamment à la journée d'Ouessant. Il commandait en 1781, la frégate l'*Amphitrite*, comme lieutenant de vaisseau, et alla reprendre l'île de Diego-Garcia dont les Anglais s'étaient emparés. De 1788 à 1795, il navigua constamment dans les mers de l'Inde, et fut ensuite chargé du commandement provisoire des forces navales jusqu'à l'arrivée du contre-amiral Sercey. Il fut nommé capitaine de vaisseau en 1795, et rendit de grands services à la compagnie des Philippines. Revenu en France, il fut destitué par ordre du directoire, auprès duquel il avait été desservi; mais l'amiral Bruix le fit rappeler et le fit nommer commandant de division. Magon fit partie de l'armée navale sous les ordres de l'amiral Villaret, et destinée pour l'expédition de Saint-Domingue. Il prit le fort Dauphin avec une division de quatre vaisseaux et de deux frégates, et cette action d'éclat lui valut le

grade de contre-amiral. Magon fut envoyé à Rochefort en 1805, pour y commander une division. Il montait l'*Algésiras* au fameux combat de Trafalgar le 21 octobre 1805. Il fit des prodiges de valeur dans cette journée mémorable, et mourut percé de coups.

MAGONTHIER. *Voyez* LAUBANIE.

MAGRI (DOMINIQUE), en latin *Macer*, théologien et littérateur, né en 1604, à la Vallete dans l'île de Malte, prêtre de l'Oratoire et chanoine de Viterbe, d'une érudition peu commune, mort en 1672, à 68 ans, laissa deux ouvrages utiles : I. *Hierolexicon*, 1677, in-fol., à Rome, composé avec son frère Charles; c'est un Dictionnaire qui peut servir beaucoup pour l'intelligence de l'Écriture Sainte. II. Un *Traité* en latin des *Contradictions apparentes de l'Écriture*, dont la meilleure édition est celle de 1685, in-12, à Paris, par l'abbé Lefèvre, qui l'augmenta considérablement, et qui pourtant n'a pas épuisé la matière. III. Dominique Magri a composé la *Vie de Latinus Latinius*, qui est à la tête de la *Bibliotheca sacra et profana* de cet auteur, dont Charles MAGRI a donné l'édition, Rome, 1677, in-fol. IV. *Virtù del kafé, bevenda, introdotta nuovamente nell' Italia con alcune a osservationi per conservar la sanità nella vecchiaja*, Viterbe 1665, avec des additions, Rome, 1671, in-4°. V. *Viaggio al Monte Libano*, 1664, in-4°. On préfère celui de Dandini.

MAHARAJE, RAJEPÔUT DE KATCHEVUA, était né à Merwa dans l'Indostan, et entra jeune encore au service de Ret, Souverain de Canodje. Il était à la tête des forces de l'état, lorsque Ret mourut; il s'empara incontinent de la couronne, et conquit dans les premières années de son usurpation un grand nombre de provinces. Après cette expédition, il s'appliqua à faire prospérer le commerce, fonda plusieurs villes sur les bords de la mer, et facilita le transit des marchandises entre les nouveaux ports par l'invention des barques, ou du moins en en faisant usage le premier dans ces contrées; il était tributaire des rois de Perse, et régna paisiblement pendant quarante années.

MAHARBAL. *Voyez* MAHERBAL.

MAHAUT. *Voyez* MATHILDE.

MAHDI (MOHAMMED-IAL), troisième calife de la race des Abassides, fils et successeur d'Abou-Giafar Almansour, l'an 158 de l'hégire, 775 de Jésus-Christ, se fit un nom par son courage et sa sagesse. Après avoir remporté plusieurs victoires sur les Grecs, il conclut la paix avec l'impératrice Irène, à condition qu'elle lui paierait, tous les ans, soixante-dix mille écus d'or de tribut. Ce prince voulut, à l'imitation de son père, faire le pèlerinage de la Mecque; et ce voyage, dans lequel il étala tout le luxe du faste asiatique, lui coûta six millions de dinars. Une infinité de chameaux furent employés à porter de la neige pour le rafraîchir au milieu des sables brûlans de l'Arabie. Mahdi, arrivé à la Mecque, fit embellir la mosquée où Mahomet a son tombeau. Un dévot lui avait fait présent d'une pantoufle de cet imposteur; il la reçut avec respect, et donna dix mille drachmes à celui qui la lui présenta. « Mahomet, dit-il à ses courtisans, n'a jamais vu cette

chaussure; mais le peuple est persuadé qu'elle est de lui, et si je l'avais refusée, il aurait pensé que je la méprisais...» Mahdi tenait fréquemment son lit de justice, pour réparer les violences que les puissans exerçaient contre les faibles. Il ne prononçait aucune sentence qu'après avoir consulté les plus habiles jurisconsultes. Ayant demandé, dans le temple de la Mecque, à un homme de sa suite, « s'il ne voulait point avoir part aux largesses qu'il répandait alors dans la mosquée? — Je mourrais de honte, lui répondit cet homme, de demander dans la maison de Dieu à un autre qu'à lui, et autre chose que lui-même. » Ce bon prince mourut à la chasse, poursuivant une bête fauve qui s'était jetée dans une masure. Son cheval l'ayant engagé dans une porte qui était trop basse, il se cassa les reins, et expira sur l'heure, l'an 785 de Jésus-Christ, après un règne de dix ans et un mois.

MAHDY (Mahomet II al), onzième calife Ommiade d'Espagne, était fils de Heschain. Il profita de la faiblesse de Heschain II et des troubles qui avaient éclaté sous son règne, et se fit proclamer calife sous le nom de Mahdy, en 399 de l'hégire (1009 de Jésus-Christ). Ses violences et ses débauches le rendirent bientôt odieux; des factions se formèrent contre lui; il fut obligé de s'enfuir à Tolède: et Heschain II, ayant été rétabli sur le trône, s'empara de la personne de Mahdy et le fit mourir l'an 402 ou 403 (1011 ou 1012 de Jésus-Christ).

MAHDY (Aboul Cacem Mohammed al), fondateur de la dynastie des ismaéliens d'Afrique. Une prétendue tradition de Mahomet disait qu'au bout de trois cents ans il se lèverait un soleil à l'occident. Mahdy, appuyant son ambition de cette fable, parut vers la fin du troisième siècle de l'hégire, et soutint par les armes sa soi-disant mission apostolique. Il fondit sur l'Égypte avec trois armées; mais toutes trois furent battues l'une après l'autre par le calife Mogtader qui régnait à Bagdad. Cette expédition se borna à la prise d'Alexandrie. Il fit bâtir la ville appelée de son nom Mahédiyeh, il y établit sa résidence, et mourut l'an 322, dans la 62e ou 63e année de son âge, après un règne de 26 ans. Les schiytes ou sectateurs d'Ali le font descendre d'Ismaël et Imâm; mais les abbassides soutiennent que ce n'est qu'un imposteur, et lui donnent pour ancêtre un Égyptien nommé Abdallah ben Salem. On peut croire que ceux qui traitent d'imposteur ce prétendu missionnaire, ne se trompent pas tout-à-fait; mais il a laissé un empire puissant et vaste à ses descendans.

MAHDY (Mirza Mohammed), historien persan, mort au commencement du 18e siècle, a écrit la vie du conquérant Nadir-Chah. Will Jones a traduit cet ouvrage par ordre du roi de Danemarck, Londres, 1770, in-4°. Niebuhr en a publié une traduction allemande, Gripswald, 1773, in-4°.

MAHÉ de la BOURDONNAIS (Bernard-François), né à Saint-Malo en 1699, fut à la fois négociant et guerrier et habile administrateur. Il commença à l'âge de 10 ans à naviguer. Il fit plusieurs voyages dans les mers de l'Inde. Chargé de bonne heure des affaires de la compagnie des Indes, il lui fut utile dans plus

d'un voyage, qu'il entreprit pour favoriser les intérêts de cette compagnie, et augmenter sa propre fortune. Le roi le nomma gouverneur général des îles de France et de Bourbon, et elles devinrent florissantes sous son administration. C'était dans le temps de la guerre malheureuse de 1741. Les Anglais dominaient dans l'Inde. Une escadre anglaise croisait dans ces mers, et faisait beaucoup de prises. La Bourdonnais prend la résolution d'armer une petite flotte. Il sort de l'île de Bourbon avec neuf vaisseaux de guerre, attaque l'escadre ennemie, la disperse, et va mettre le siége devant Madras. Cette ville capitula en septembre 1746, et les vaincus se rachetèrent pour environ neuf millions. Les ordres précis du ministère français étaient de ne garder aucune conquête en terre-ferme. La Bourdonnais, en acceptant la rançon, ne faisait que lui obéir. On doit ajouter que dans cette expédition il se conduisit envers les vaincus avec autant de douceur que de magnanimité. Nous ne parlons, dit Voltaire, que d'après les Anglais revenus de Madras, qui n'avaient nul intérêt de nous déguiser la vérité. Quand les étrangers estiment un ennemi, il semble qu'ils avertissent ses compatriotes de lui rendre justice. C'est ce que ceux-ci ne firent point. Les richesses que La Bourdonnais avait acquises ayant excité l'envie, on peignit le vainqueur de Madras comme un prévaricateur, qui avait exigé une rançon trop faible, et qui s'était laissé corrompre par des présens. Les directeurs de la compagnie des Indes, et plusieurs actionnaires, portèrent leurs plaintes au ministère; et La Bourdonnais, en arrivant en France, fut enfermé à la Bastille. Son procès dura trois ans et demi, et fit naître des *Mémoires*, 1750 et 1751, 1 vol. in-4°, ou 4 volumes in-12. Enfin, les commissaires du conseil qu'on lui donna pour juges le déclarèrent innocent. Il fut remis en liberté, et rétabli dans tous ses honneurs. Il mourut bientôt après, en 1754, d'une maladie cruelle, que le chagrin et sa longue détention lui avaient causée. C'était un homme aussi intelligent dans le commerce qu'habile dans la marine. Il avait d'ailleurs beaucoup d'esprit. Un des directeurs de la compagnie des Indes lui demandant un jour « comment il s'y était pris pour faire bien mieux ses affaires que celles de la compagnie? » — « C'est, répondit-il, parce que j'ai suivi vos instructions dans tout ce qui vous regardait, et n'ai consulté que moi-même dans ce qui concernait mes intérêts. » Son activité était extrême. Il n'eut jamais d'heures fixes pour le sommeil. Sa veuve obtint une pension de deux mille quatre cents livres en mémoire de son époux, ***mort sans avoir reçu aucune récompense ni aucun dédommagement pour tant de persécutions et pour tant de services.*** Ce sont les termes du brevet. *Voyez* DUPLEIX. *Voyez* la préface de ***Paul et Virginie***, par Bernardin de Saint-Pierre, 1806, in-4°.

MAHERBAL, général carthaginois, envoyé par le sénat de sa patrie, au secours des Phéniciens, établis à Cadix, commandait la première expédition des Carthaginois en Espagne, vers l'an 540 avant Jésus-Christ. Après des succès divers, il se rendit maître de la Bétique. Asdrubal et Amilcar, tous deux fils de Magon, le rem-

placèrent dans le gouvernement de l'Espagne.

MAHERBAL, général carthaginois, commanda la cavalerie à la bataille de Cannes, l'an 216 avant J.-C. Aussi propre à donner un conseil qu'à faire un coup de main, il voulait, dit-on, qu'après cette action mémorable Annibal allât droit à Rome, lui promettant de le faire souper dans cinq jours au Capitole. Mais, comme ce général demandait du temps pour délibérer sur cette proposition : « Je vois, dit Maherbal, que les dieux n'ont pas donné au même homme tous les talens à la fois ; tu sais vaincre, Annibal, mais tu ne sais pas profiter de la victoire. » Cette anecdote pourrait bien être fabuleuse ; en tout cas, Annibal n'eût pu prendre Rome si promptement, et savait mieux que personne ce qu'il lui convenait d'entreprendre.

MAHEUST (Matthieu), sieur de Vaucouleurs, né en 1630, reçu docteur en médecine à Reims, obtint une chaire dans la même faculté, à l'université de Caen, où il mourut en 1700. On fait cas de sa Dissertation latine *sur le Lait*, imprimée à Rouen, en 1664, in-4°. On a aussi de lui quelques Traités sur les *Aphorismes d'Hippocrate*, ainsi que des thèses savantes et curieuses, composées pour ses élèves. Huet, évêque d'Avranches, parle de Maheust avec beaucoup de distinction dans ses *Origines de Caen*.

MAHIS (des). *Voyez* Desmahis et Grosteste.

MAHLEB ou MOHALLEB, (Ibn Abou Sofra), célèbre capitaine arabe, né l'an 9 de l'hégire (630 de J.-C.), signala de bonne heure son courage en défendant, contre des brigands, la ville de Bassora, où son père était venu s'établir. Ce fut en reconnaissance de ce service, que cette ville fut appelée *Bassorah de Mahleb*. Il alla ensuite servir dans le Khoraçan et le Seïstan, sous les ordres d'Abdel Rahman ; et il fut le premier musulman qui mit le pied sur la frontière de l'Indostan. Il devint l'un des principaux lieutenans des gouverneurs qui se succédèrent dans le Khoraçan. Mahleb se distingua constamment dans toutes les expéditions dont il fut chargé. Le gouverneur Khaled le nomma surintendant des tributs dans l'Ahwaz. Il eut ensuite le commandement général des troupes, et défit complètement les rebelles Azrakites. Il mourut l'an 83 de l'hégire (juin 702 de J.-C.) A ses talens dans l'art de la guerre, il unissait des vertus bien rares chez les musulmans, l'humanité, la générosité et le désintéressement.

MAHLER (George), cordelier et savant théologien de Lucerne, mourut en 1719, à Heitersheim. On a de lui plusieurs traités de théologie, dans lesquels il discute les questions les plus difficiles de Scot.

MAHMED (Aga). *Voyez* Mohammed.

MAHMOUD Ier, fils de Mustapha II, empereur des Turcs, né en 1696, placé en 1730 sur le trône, vacant par la déposition d'Achmet III, son oncle. Les janissaires, qui lui avaient donné la couronne, exigeaient qu'il reprît les provinces conquises par les Impériaux sous les règnes précédens. Mais la guerre que l'empire ottoman avait avec la Perse, empêcha Mahmoud de porter ses vues du côté de l'Europe. Il avait d'ailleurs le caractère très-pacifi-

que, et il gouverna ses peuples avec douceur jusqu'à sa mort, arrivée en 1754. Il s'était rendu à la mosquée le vendredi 13 décembre, et, comme il retournait au sérail, il expira sur son cheval. Thamas-Kouli-Kan lui enleva la Géorgie et l'Arménie.

MAHMOUD (Aboul Cacem), troisième ou quatrième prince de la dynastie des Ghaznevides, dont il fut en quelque sorte le fondateur, fut un des plus puissans princes de son siècle. Il naquit à Ghaznah, dans la Perse orientale, en 360 de l'hégire (978 de J.-C.), et fit ses premières armes sous son père, Sebekteghyn, contre les Indiens idolâtres. Il fut d'abord gouverneur de Nischapour, et devint ensuite souverain du Khoraçan. Toute la durée de son règne fut une suite continuelle d'expéditions militaires, de victoires et de conquêtes. Il mourut en 421 de l'hégire (le 30 avril 1030). Ce prince jouissait de la plus haute réputation, et unissait les vertus d'un bon roi, aux qualités d'un conquérant. On lui reproche cependant l'avarice et la cupidité.

MAHMOUD (Abul Cacem Mochait Eddyn), septième sultan seldjoucide de Perse, succéda à son père, à l'âge de 14 ans, en 511 de l'hégire (1118 de J.-C.). Son oncle Sandjar, qui gouvernait le Khoraçan depuis vingt ans, lui disputa l'empire, et le vainquit près de Savah. Mahmoud entra en accommodement avec Sandjar, épousa sa fille, et consentit à ne régner que sous ses ordres, et comme son lieutenant-général. Mahmoud vainquit le calife de Bagdad, et fut reçu, à son retour, avec de grands honneurs, par son oncle Sandjar. Il mourut à Hamadan, le 7 septembre 1131, à l'âge de 28 ans.

MAHMOUD (Gaiath Eddyn), cinquième et dernier sultan de la dynastie des Ghaurides, succéda en 602 (1206 avant J.-C.), à son oncle Schehab-Eddyn. Il vivait heureux et paisible à Firouz-Couh, dans le Ghauristan, lorsqu'il fut attaqué par Mohammed, sultan du Kharizme. Il fut fait prisonnier et mis à mort, l'an 615 de l'hégire (1208-9 de Jésus-Christ).

MAHMOUD II (Nassir Eddyn), oncle du sultan Massoud Ala-Eddyn, fut salué empereur d'une grande partie de l'Indostan, l'an de l'hégire 644, aussitôt après la déposition de son neveu, dont le châtiment fut pour lui un exemple profitable. Il fut toujours affable, juste, charitable, et joignait à ces qualités la science et la bravoure; tenant un juste milieu entre le despotisme et la faiblesse. Il se fit aimer et craindre, et réduisit plusieurs provinces qui avaient tenté de se soustraire à son gouvernement. Personne, sous son règne, n'osa secouer le joug de l'obéissance. On lui reproche seulement son fanatisme religieux, mais ce qui est une tache à nos regards est une vertu aux yeux des Musulmans. Peu de princes ont plus détruit de temples et renversé plus d'idoles. Il imposa même un tribut sur chaque Indien idolâtre pour le porter a embrasser la religion de Mahomet. Voici quelques particularités qui caractérisèrent ce grand prince. Il ne souffrit jamais que sa femme eût des domestiques : c'est elle qui lui apprêtait journellement ses repas. « Dieu, lui disait-il, a fait tout le monde pour travailler; moi-même je ne suis empereur que pour veiller à

la félicité des peuples qu'il m'a confiés, et pour leur distribuer les richesses dont il m'a fait le dépositaire. » Il copiait l'Alcoran dans ses momens de loisir, et vivait uniquement du produit de ce travail, croyant que l'empire ne donne point à celui qui le possède le droit de vivre du bien d'autrui. Il régna 20 ans, et mourut l'an 664 de l'hégire, le 20 février 1266, emportant les regrets de tous les gens de bien, mais surtout des pauvres, dont il était l'ami et le soutien.

MAHMOUD SCHAH III (NASSIR EDDYN), trente-neuvième empereur de l'Indostan, était fils de Mohammed III. Il monta sur le trône de Delhy, au mois d'avril 1394, après la mort de son frère Houmayoun Iscander Schah, qui n'avait régné que 45 jours. Une anarchie complète signala le commencement de son règne. Le fameux Tamerlan vint alors fondre sur l'Indostan, vainquit Mahmoud, et le chassa de ses états. Mahmoud remonta sur le trône à la fin de l'année 1404; mais il se rendit odieux par sa conduite hautaine et par son indolence. Il mourut en 815 (mars 1413).

MAHMOUD (sultan KHAN), issu d'Oktaï, fils de Gengiskhan, fut placé sur le trône de Samarcande, l'an 790 de l'hégire (1388 de J.-C.), par Tamerlan, qui ne lui laissa qu'une autorité secondaire. Mahmoud était plein de valeur, et se distingua dans la plupart des expéditions de Tamerlan. Il mourut dans l'Asie mineure, vers le commencement de l'année 805 (1402). Selon Aboul Ghazy, il fut mis à mort par ordre de Tamerlan.

MAHMOUD (IBN FARADJ), imposteur arabe, parut à Samarrah sous le règne du calife Motawakkel, qui avait fixé son séjour dans cette ville. Il voulut se faire passer pour Moïse, et se fit quelques partisans. Le calife fit arrêter ces fanatiques et les condamna à une prison perpétuelle. Quant à Mahmoud, il périt d'une manière bizarre; chacun de ses sectateurs reçut ordre de lui donner dix coups de poing sur la tête; ils étaient au nombre de vingt-sept. Mahmoud expira sous leurs coups, l'an de l'hég. 235 (849-50 de J.-C.).

MAHMOUDY (CHEIKH AL), cinquième sultan d'Égypte, de la dynastie des Mamelouks circassiens, fut d'abord esclave du sultan Barkok, qui lui donna la liberté, et le fit passer par tous les grades de la milice des Mamelouks. Dans la suite, il fut nommé gouverneur de Tripoli, et déploya beaucoup de courage contre les Tartares. A force d'intrigues et de menées de toute espèce, Mahmoudy parvint à s'élever au trône d'Égypte. Il ramena la paix dans ce royaume, se rendit redoutable à ses voisins, et chercha à rétablir la discipline militaire. Il mourut au Caire, en 824 (1421), après avoir régné huit ans et demi. Ce fut un des meilleurs Souverains de l'Égypte.

MAHOMET ou MOHAMMED (*Loué* ou *Glorifié*), législateur des musulmans, fondateur de l'islamisme et de l'empire des Arabes, né à la Mecque, le 10 novembre 570 de J.-C., selon l'opinion commune. Il était de la tribu de Koraïch, la plus noble parmi les Arabes, puisqu'elle descendait en ligne directe d'Ismaël, fils d'Abraham, et de la famille d'Hasem, prince de cette tribu, et de la ville de la Mecque, gardien héréditaire de la Caabah, ou maison sainte, temple bâti dans cette

ville, et fondé, dit-on, par ce saint patriarche, et l'objet de la vénération de tous les habitans idolâtres de l'Arabie. Amenah, sa mère, la plus belle et la plus vertueuse femme de la tribu, devint veuve deux ans après la naissance de cet enfant, destiné à être l'auteur d'une religion qui s'est étendue depuis le detroit de Gibraltar jusqu'aux Indes, et le fondateur d'un empire dont les débris ont formé trois monarchies puissantes. A l'âge de vingt ans, le jeune Mahumet s'engagea dans les caravanes qui négociaient de la Mecque à Damas. Ces voyages n'augmentèrent point sa fortune, mais ils augmentèrent ses lumières. De retour à la Mecque, une femme riche, nommée Khadydjah, veuve d'un marchand, le prit pour conduire son négoce, et l'épousa trois ans après. Mahomet était alors à la fleur de son âge ; sa physionomie spirituelle, le feu de ses yeux, un air imposant et tout à la fois persuasif, son désintéressement et sa modestie, lui gagnèrent le cœur de son épouse. Elle lui fit une donation de tous ses biens. Mahumet, parvenu à un état dont il n'aurait jamais osé se flatter, résolut de devenir le chef de sa nation ; il jugea qu'il n'y avait point de voie plus sûre pour parvenir à son but que celle de la religion. Comme il avait remarqué dans ses voyages en Égypte, en Palestine, en Syrie, et ailleurs, une infinité de sectes qui se déchiraient mutuellement, il crut pouvoir les réunir en inventant une nouvelle religion qui eût quelque chose de commun avec toutes celles qu'il prétendait détruire. On croit qu'il fut aidé dans son projet par Balyras, jacobite, par Sergius, moine nestorien, et par quelques juifs. A l'âge de 40 ans, il commença de se donner pour prophète. Il feignit des révélations, il parla en inspiré, persuada d'abord sa femme et huit autres personnes. Ses disciples en firent d'autres ; et en moins de trois ans il en eut près de cinquante, disposés à mourir pour sa doctrine. Il lui fallait des miracles. Le nouveau prophète trouva, dans les attaques fréquentes d'épilepsie, auxquelles il était sujet, de quoi confirmer l'opinion de son commerce avec le ciel. Il fit passer le temps de ses accès pour celui que l'Être Suprême destinait à l'instruire, et ses convulsions pour l'effet des vives impressions de la gloire du ministre que la Divinité lui envoyait. A l'entendre, l'ange Gabriel l'avait conduit, sur un âne, de la Mecque à Jérusalem, où, après lui avoir montré tous les Saints et tous les patriarches depuis Adam, il l'avait ramené la même nuit à la Mecque. Il se forma une conjuration contre lui ; il fut contraint de quitter le lieu de sa naissance pour se sauver à Médine. Cette retraite fut l'époque de sa gloire, et de la fondation de son empire et de sa religion. C'est ce que l'on nomma hégire, c'est-à-dire fuite ou persécution. Cette ère commence avec le premier jour de moharem, premier mois de l'année musulmane, et ce jour correspond au vendredi 16 juillet de l'an 622 de J.-C. Le prophète fugitif devint conquérant. Il défendit à ses disciples de disputer sur sa doctrine avec les étrangers, et leur ordonna de ne répondre aux objections des contradicteurs que par le glaive. Il disait que « chaque prophète avait son caractère ; que celui de Jésus-Christ avait été la douceur, et que le sien était la force. » Pour

agir suivant ses principes, il leva des troupes qui appuyèrent sa mission. Les juifs arabes, plus opiniâtres que les autres, furent un des principaux objets de sa fureur. Son courage et sa bonne fortune le rendirent maître de leurs places fortes. Après les avoir subjugués, il en fit mourir plusieurs, vendit les autres comme des esclaves, et distribua leurs biens à ses soldats. (*Voyez* ABBAS et ABDALLAH.) La victoire qu'il remporta en 627, fut suivie d'un traité qui lui procura un libre accès à la Mecque. Il choisit cette ville pour le lieu où ses sectateurs feraient dans la suite leur pèlerinage. Ce pèlerinage faisait déjà une partie de l'ancien culte des Arabes idolâtres, qui y allaient une fois tous les ans adorer leurs divinités, dans un temple aussi renommé parmi eux que celui de Delphes l'était chez les Grecs. Mahomet, fier de ses premiers succès, se fit déclarer roi, sans renoncer au caractère de chef de la religion. Cet apôtre sanguinaire ayant augmenté ses forces, et oubliant la trève qu'il avait faite deux ans auparavant avec les habitans de la Mecque, met le siége devant cette ville, l'emporte de force, et, le fer et la flamme à la main, donne aux vaincus le choix de sa religion ou de la mort. On passe au fil de l'épée tous ceux qui résistent. Le vainqueur, maître de l'Arabie, et redoutable à tous ses voisins, se crut assez fort pour étendre ses conquêtes et sa religion chez les Grecs et chez les Perses. Il commença par attaquer la Syrie, soumise alors à l'empereur Héraclius, prit quelques villes, et rendit tributaires les princes de Dauma et de Deyle. Ce fut par ces exploits qu'il termina toutes les guerres où il avait commandé en personne, et où il avait montré l'intrépidité d'Alexandre. Ses généraux, aussi heureux que lui, accrurent encore ses conquêtes, et lui soumirent tout le pays à quatre cents lieues de Médine, tant au levant qu'au midi. C'est ainsi que Mahomet, de simple marchand de chameaux, devint un des plus puissans monarques de l'Asie. Il ne jouit pas long-temps du fruit de ses succès. Il s'était toujours ressenti d'un poison qu'il avait pris autrefois. Une juive, Zeinab, sœur de Marhab, commandant d'un château appartenant à cette nation, et qu'Ali avait fendu d'un coup de sabre, voulant éprouver s'il était vraiment prophète, empoisonna une épaule de mouton qu'on devait lui servir. Le fondateur du mahométisme ne s'aperçut que la viande était empoisonnée qu'après en avoir mangé un morceau, et après avoir vu tomber mort un de ses officiers qui en avait mangé. Les impressions du poison le minèrent peu à peu. Il fut attaqué d'une fièvre violente, qui l'emporta un lundi 13e raby, 1er de la 11e année de l'hégire (8 juin 632 de J.-C.), à l'âge de 63 ans, et la vingt-troisième année depuis qu'il avait pris la qualité de prophète. Il venait de jeter les fondemens d'un empire qui, dans l'espace de 90 années, embrassa plus de pays que les Romains, malgré leurs vertus guerrières, n'en avaient conquis pendant huit siècles, et avoir établi une religion qui domine encore aujourd'hui sur la moitié de l'ancien monde. Sa mort fut l'occasion d'une grande dispute entre ses disciples. Omar, qui de son persécuteur était devenu son apôtre, déclara, le sabre à la main, que le prophète de

Dieu ne pouvait pas mourir. Il soutint qu'il était disparu comme Moyse et comme Élie, et jura qu'il mettrait en pièces quiconque oserait soutenir le contraire. Il fallut qu'Aboubeker lui prouvât par le fait que leur maître était mort ; et par plusieurs passages de l'Alcoran qu'il devait mourir. Mahomet fut enterré dans la chambre d'une de ses femmes, et sous le lit où il était mort. C'est une erreur populaire de croire qu'il est suspendu dans un coffre de fer, qu'une ou plusieurs pierres d'aimant tiennent élevé au haut de la grande mosquée de Médine. Son tombeau se voit encore aujourd'hui à l'un des angles de ce temple ; c'est un cône de pierre placé dans une chapelle, dont l'entrée est défendue aux profanes par de gros barreaux de fer. Mahomet était de moyenne taille et d'un tempérament sanguin. Il avait la tête grosse, le teint basané, mais animé par de vives couleurs, les traits réguliers et fortement prononcés ; ses yeux étaient grands, noirs et pleins de feu, son front large et un peu avancé, son nez aquilin, ses joues pleines, le contour de la mâchoire bien proportionné. Sa bouche était grande, ses dents blanches et un peu écartées. Ses cheveux noirs et sa barbe épaisse commençaient à blanchir; il avait un petit signe noir à la lèvre inférieure, et entre les sourcils une veine qui s'enflait lorsqu'il se mettait en colère. Sa physionomie était douce et majestueuse, et sa démarche aisée malgré son embonpoint. Ses os étaient gros et solides; il avait l'ouïe fine, la voix belle et sonore, et entre les deux épaules une loupe que les mahométans appellent le sceau de la prophétie, et qui disparut après sa mort. Le livre qui contient les dogmes et les préceptes du mahométisme s'appelle l'*Alcoran*. Les diverses parties du Coran furent recueillies par les disciples du prophète, à mesure qu'elles sortaient de sa bouche ; ils les écrivaient sur des feuilles de palmier ou sur des os plats, et les déposaient sans ordre dans un coffre, dont la garde était confiée à une de ses femmes. Deux ans après la mort du prophète, Abou-Bekr, qui succéda à son autorité sous le nom de calife ou vicaire, rassembla tous ces fragmens, et n'en forma qu'un seul corps d'ouvrage. Il fut encore revu par Othman, troisième calife, qui avait été secrétaire de Mahomet. Cet écrit, si vanté par les Arabes (*Voyez* CAAB et HAMZA), est une rapsodie de 6000 vers, sans ordre, sans liaison, sans art. Les contradictions, les absurdités, les anachronismes y abondent. Le style, quoiqu'ampoulé et entièrement dans le goût oriental, offre de temps en temps quelques morceaux touchans et sublimes. Il est divisé en quatre parties, et chaque partie en plusieurs chapitres distingués par des titres singuliers, tels que celui de la Mouche, de l'Araignée, de la Vache, etc. Toute la théologie du législateur des Arabes se réduit à trois points principaux. Le premier est d'admettre l'existence et l'unité absolue de Dieu. Le deuxième est de croire que Dieu, créateur universel et tout-puissant, connaît toutes choses, punit le vice, et récompense la vertu, non-seulement dans cette vie, mais encore après la mort. Le troisième est de croire que Dieu, regardant d'un œil de miséricorde les hommes plongés dans les ténèbres de l'i-

dolâtrie, a suscité son prophète Mahomet pour leur apprendre les moyens de parvenir à la récompense des bons, et d'éviter les supplices des méchans. Il adopta, comme l'on voit, une grande partie des vérités fondamentales du christianisme. Il prétendait que la religion qu'il enseignait n'était pas nouvelle, mais qu'elle était celle d'Abraham et d'Ismaël, plus ancienne, disait-il, que celle des juifs et des chrétiens. Outre les prophètes de l'Ancien Testament, il reconnaissait Jésus, fils de Marie, né d'elle quoique vierge, messie, verbe et esprit de Dieu, mais non pas son fils. C'était, suivant lui, méconnaître la simplicité de l'Etre divin que de donner au père un fils et un esprit autre que lui-même. Quoiqu'il eût beaucoup puisé dans la religion des juifs et des chrétiens, il haïssait cependant les uns et les autres : les juifs, parce qu'ils se croyaient le premier peuple du monde, parce qu'ils méprisaient les autres nations, et qu'ils exerçaient contre elles des usures énormes: les chrétiens, parce qu'ils étaient sans cesse divisés entre eux, quoique Jésus leur eût recommandé la paix et l'union. Il imputait aux uns et aux autres la corruption des Écritures, de l'Ancien et du Nouveau Testament. La circoncision, les oblations, la prière cinq fois par jour, l'abstinence du vin, des liqueurs, du sang, de la chair de porc, le jeûne du mois ramadhan, et la sanctification du vendredi, furent les pratiques extérieures de sa religion. Il proposa pour récompense à ceux qui la suivraient un lieu de délices, où l'ame serait enivrée de tous les plaisirs spirituels, et où le corps, ressuscité avec ses sens, goûterait toutes les voluptés qui lui sont propres. Un homme qui proposait pour paradis un sérail ne pouvait que se faire des prosélytes, surtout dans un pays où le climat inspire la volupté. Il n'y a point de religion ni de gouvernement, qui soit moins favorable au sexe que le mahométisme. L'auteur de ce culte accorde aux hommes la permission d'avoir plusieurs femmes, de les battre quand elles ne voudront pas obéir, et de les répudier si elles viennent à déplaire; mais il ne permet pas aux femmes de quitter des maris fâcheux, à moins qu'ils n'y consentent. Il ordonne qu'une femme répudiée ne pourra se remarier que deux fois; et si elle est répudiée de son troisième mari, et que le premier ne veuille point la reprendre, elle doit renoncer au mariage. Il veut que les femmes soient toujours voilées, et qu'on ne leur voie pas même le cou ni les pieds. En un mot, toutes les lois, à l'égard de cette moitié du genre humain, qui dans nos pays gouverne l'autre, sont dures, injustes, et très-incommodes. L'Alcoran est si respecté des mahométans, qu'un juif ou un chrétien qui y porterait la main, n'éviterait la mort qu'en embrassant leur croyance; et qu'un musulman même (nom qui signifie vrai-croyant) serait puni avec la même rigueur, s'il y touchait sans s'être lavé les mains. Peu de temps après la mort de Mahomet, on publia plus de deux cents commentaires sur ce livre. Mahovia, calife de Babylone, fit une assemblée à Damas, pour concilier tant d'opinions différentes; mais, n'y pouvant réussir, il choisit dans l'assemblée six des plus habiles mahométans, qu'il

chargea d'écrire ce qu'ils y jugeraient de plus raisonnable. Leurs six ouvrages furent compilés avec soin, et tous les autres ayant été détruits par le feu, on défendit, sous de rigoureuses peines, d'écrire contre l'autorité de cette compilation. Paganini avait imprimé à Venise, vers l'an 1530, le *Coran* arabe; mais toute l'édition fut brûlée par ordre du pape. Les notices qui en restent sont tirées d'un ouvrage rare, intitulé *Introductio in chaldaïcam linguam syriacam atque armenicam, et decem alias, Teseo Ambrosio auctore*, Pavie, 1539, in-4°. La meilleure édition de l'*Alcoran* est celle de Maracci, en arabe et en latin, 2 vol. in-fol., Padoue, 1698, avec des notes. Il y en a une bonne traduction anglaise, in-4°, par Sale, avec une introduction curieuse, dont on a enrichi notre langue, et des notes critiques, où il corrige quelquefois Maracci, et où il se trompe quelquefois lui-même. (*Voyez* Sale.) Duryer en a donné une version française à La Haye, 1685, in-12. Savary a publié une version plus récente (Paris, 1798, 2 vol. in-8°), sous ce titre : *Le Coran*, traduit de l'arabe. On a réimprimé à Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12, la traduction de l'Alcoran par Duryer, et on y a joint la traduction française de l'introduction de Sale, 1783. A la tête de la traduction de Savary, il y a une Vie de Mahomet, où cet homme célèbre est un peu flatté; on y fait un grand éloge de son courage et de sa politique, et l'on glisse sur son fanatisme violent et sanguinaire. « Sale, dit Voltaire, veut faire regarder Mahomet comme un Numa et comme un Thésée. J'avoue qu'il faudrait le respecter, si, né prince légitime, ou appelé au gouvernement par le suffrage des siens, il avait donné des lois paisibles comme Numa, ou défendu ses compatriotes, comme on le dit de Thésée. Mais qu'un marchand de chameaux excite une sédition dans sa bourgade; qu'associé à quelques malheureux Coraïschites, il leur persuade qu'il s'entretient avec l'ange Gabriel; qu'il se vante d'avoir été ravi au ciel, et d'y avoir reçu une partie de ce livre inintelligible, qui fait frémir le sens commun à chaque page; que, pour faire respecter ce livre, il porte dans sa patrie le fer et la flamme; qu'il égorge les pères; qu'il ravisse les filles; qu'il donne aux vaincus le choix de sa religion ou de la mort; c'est assurément ce que nul homme ne peut excuser, à moins qu'il ne soit né Turc, et que la superstition n'étouffe en lui toute lumière naturelle. » Il y a aussi une version de l'Alcoran en italien, qu'on attribue à André Arrivabène, Venise, 1547, in-4°. Elle n'est pas plus exacte que la traduction de Duryer, pleine de contre-sens. D'ailleurs, comme il a inséré dans le texte les rêveries et les fables des dévots et des commentateurs mystiques du mahométisme, on ne peut distinguer dans cette traduction ce qui est de Mahomet, d'avec les additions et les imaginations de ses sectateurs zélés. On fait encore Mahomet auteur d'un *Traité* conclu à Médine avec les chrétiens, intitulé *Testamentum et pactiones initæ inter Muhammedum et christianæ fidei cultores*, imprimé à Paris, en latin et en arabe, en 1630; mais cet ouvrage paraît supposé. Hottinger, dans son *Histoire*

orientale, page 248, a renfermé dans quarante aphorismes ou sentences toute la morale de l'Alcoran. Albert Widmanstadius a expliqué la théologie de Mahomet dans un Dialogue latin, curieux et peu commun, imprimé l'an 1540, in-4°. Les principaux ouvrages qui concernent le prophète des musulmans sont : I. *Vie de Mahomet*, par Prideaux, 1697, in-8°. II. La vie du même, par Gagnier, Amsterdam, 1732, 3 vol. in-12. III. *La Vie de Mahomet*, avec des réflexions, par Boulainvilliers, Londres, 1730, in-8°; Amsterdam, 1731. IV. Une dernière publiée en 1780 par Turpin, 3 vol. in-12. Dans son *Précis historique sur les Maures*, à la tête du roman de *Gonzalve de Cordoue*, Florian trace un portrait très-flatteur de Mahomet, et il s'attache surtout, dans une des notes, à venger sa mémoire du reproche de cruauté dont on l'a flétrie. Mahomet est le héros de l'un des chefs-d'œuvre dramatiques de Voltaire. Pour sa doctrine, *voyez* Reland, *De Religione Muhammedica*.

MAHOMET Ier, 5me empereur des Turcs, fils de Bajazet Ier, succéda à son frère Moyse, qu'il fit mourir en 1413. Il se rendit recommandable par ses victoires, par sa justice et par sa fidélité à garder inviolablement sa parole. Il fit lever le siége de Bagdad au prince de Caramanie, qui fut fait prisonnier. Ce prince craignait d'expier par le dernier supplice ses fréquentes révoltes; Mahomet le rassura, en lui disant : « Tu es vaincu et tu fus injuste, je suis ton vainqueur et je veux que tu vives. Ce serait ternir ma gloire que de punir un infâme comme toi. Ton ame perfide t'a porté à violer la foi que tu m'avais donnée; la mienne m'inspire des sentimens plus magnanimes et plus conformes à la majesté de mon nom...... » Mahomet rétablit la gloire de l'empire ottoman, ébranlé par les ravages de Tamerlan et par les guerres civiles. Il remit le Pont et la Cappadoce sous son obéissance, subjugua la Servie, avec une partie de l'Esclavonie et de la Macédoine, et rendit les Valaques tributaires. Mais il vécut en paix avec l'empereur Manuel Paléologue, et lui rendit les places du Pont-Euxin, de la Propontide et de la Thessalie, que ses prédécesseurs lui avaient enlevées. Il établit le siége de son empire à Andrinople, et mourut l'an 824 de l'hégire de J.-C., 1421, à 47 ans.

MAHOMET II, 7e empereur des Turcs, surnommé *Bousrouk*, c'est-à-dire le Grand, né à Andrinople le 24 mars 1430, succéda à son père Amurat II en 1451. Il pensa aussitôt à faire la guerre aux Grecs, et assiégea Constantinople. Dès les premiers jours du mois d'avril 1453, la campagne fut couverte de soldats, qui pressèrent la ville par terre, tandis qu'une flotte de 300 galères et de 200 petits vaisseaux la serraient par mer. Ces navires ne pouvaient entrer dans le port, fermé par les plus fortes chaînes de fer, et défendu avec avantage. Mahomet fait couvrir deux lieues de chemin de planches de sapin enduites de suif et de graisse, disposées comme la crèche d'un vaisseau. Il fait tirer à force de machines et de bras, 80 galères et 70 allèges du détroit, qu'il fait glisser sur ces planches. Tout ce grand travail s'exécute en peu de jours. Les assiégés furent aussi surpris qu'affligés de voir une

flotte entière descendre de la terre dans le port. Un pont de bateaux fut construit à leur vue, et servit à l'établissement d'une batterie de canons. Les Grecs ne laissèrent pas de se défendre avec courage; mais leur empereur Constantin-Dracosès ayant été tué dans une attaque, il n'y eut plus de résistance dans la ville, qui fut en un instant remplie de Turcs. Les soldats effrénés pillent, violent, massacrent. Si l'on en croit quelques historiens, pendant le sac de Constantinople, un bacha conduisit à Mahomet une jeune princesse nommée Irène, que ses graces innocentes avaient sauvée du carnage. A la vue du destructeur de sa patrie, ses yeux se mouillèrent de pleurs; elle chancela devant lui. Sa tendre jeunesse, ses sanglots, ses larmes, relevaient sa beauté. Mahomet, immobile et saisi, la contempla; et bientôt, impatient de satisfaire sa brutalité, il s'en empara sans respect pour sa vertu, et se livra pendant trois jours entiers à tout l'emportement de sa passion. Quelques janissaires, indignés, en murmurèrent; un visir osa même le lui reprocher. Mahomet aussitôt fit venir sa captive devant les officiers de sa garde, et la saisissant par les cheveux, il lui trancha la tête, en disant ces paroles: «C'est ainsi que Mahomet en use avec l'amour.» Cette histoire, rapportée sur la foi du moine Bandelli, est aujourd'hui révoquée en doute. Le vainqueur, écoutant enfin la voix de la nature, arrêta le carnage, rendit la liberté aux prisonniers, et fit faire les obsèques de l'empereur avec une pompe digne de son rang; mais son caractère cruel reprit bientôt le dessus. (Voyez-en les détails dans l'*Histoire de la décadence de l'Empire romain*, par Gibbon, tome 18.) Trois jours après, il fit une entrée triomphante dans la ville, distribua des largesses et aux vainqueurs et aux vaincus; accorda le libre exercice de la religion à tout le monde, installa lui-même un patriarche, et fit de Constantinople la capitale de son empire. Cette ville fut sous son règne une des plus florissantes du monde; mais après lui la Grèce devint le centre de la barbarie. Mahomet possesseur de Constantinople, envoya son armée victorieuse contre Scanderberg, roi d'Albanie, qui la défit en plusieurs rencontres. Une autre armée, sous ses ordres, pénétra jusqu'au Danube, et vint mettre le siége devant Belgrade; mais le célèbre Huniade l'obligea de le lever. La mort de ce grand homme ranima le courage de Mahomet. Il s'empara de Corinthe en 1458, rendit le Péloponèse tributaire, et marcha de conquêtes en conquêtes. En 1467 il acheva d'étendre son empire par la prise de Sinople et de Trébizonde, et de la partie de la Cappadoce qui dépendait des empereurs Grecs. Trébizonde était depuis l'an 1204 le siége d'un empire fondé par les Comnène. (*Voyez* DAVID.) Le conquérant turc vint ensuite sur la mer Noire se saisir de Caffa, autrefois Théodosie..... Les Vénitiens eurent le courage de défier ses armes. Le sultan, irrité, fit vœu d'exterminer tous les chrétiens; et entendant parler de la cérémonie dans laquelle le doge de Venise épouse la mer Adriatique, il dit «qu'il l'enverrait bientôt au fond de cette mer consommer son mariage.» Leur

exécuter son dessein, il attaqua d'abord, en 1470, l'île de Négrepont, s'empara de Calchis, sa capitale, la livra au pillage, et fit, contre sa promesse, scier par le milieu du corps le gouverneur Paul Erizzo ou Arezzo. Dix ans après il envoya une grande flotte pour s'emparer de l'île de Rhodes. La vigoureuse résistance des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, jointe à la valeur de Pierre d'Aubusson, leur grand-maître, obligea les infidèles à se retirer, après avoir perdu près de dix mille hommes et une grande quantité de vaisseaux et de galères. Les Turcs se vengèrent de leur défaite sur la ville d'Otrante en Calabre, qu'ils prirent après dix-sept jours de siége. Le gouverneur et l'évêque furent mis à mort d'une manière cruelle, et douze mille habitans furent passés au fil de l'épée. Toute l'Italie tremblait. Mahomet préparait une nouvelle armée contre elle, tandis qu'il portait d'un autre côté ses armes contre les sultans mamelucs. L'Europe et l'Asie étaient en alarmes ; elles se rassurèrent bientôt. La mort délivra le monde de l'Alexandre mahométan, à Nicomédie, le 3 mai 1481, après qu'il eut régné 51 ans, pendant lesquels il avait renversé deux empires, conquis douze royaumes, et pris plus de deux cents villes sur les chrétiens. Il avait ordonné que l'on gravât sur son tombeau ces mots : « Je voulais prendre Rhodes et conquérir l'Italie ; » c'était probablement pour tracer à ses successeurs leur devoir. Si d'heureuses qualités, une ambition vaste, un courage mesuré, des succès brillans, font le grand prince ; et si une cruauté inhumaine, une perfidie atroce, le mépris constant de toutes les lois font le méchant homme, il faut avouer que Mahomet II a été l'un et l'autre. Il parlait le grec, l'arabe, le persan ; il entendait le latin ; il dessinait ; il savait ce qu'on pouvait savoir alors de géographie et de mathématiques ; il avait étudié l'histoire des plus grands hommes de l'antiquité. La peinture était un art qui ne lui était pas inconnu : il fit venir de Venise le peintre Bellini, et le combla de bienfaits et de caresses ; en un mot, Mahomet serait comparable aux plus illustres héros, si ses cruautés n'avaient terni sa gloire. Il se moquait de toutes les religions, et n'appelait, dit-on, le fondateur de la sienne qu'un chef de bandits. La politique arrêta quelquefois l'impétuosité de son naturel et la barbarie de son caractère ; mais il s'y livra le plus souvent. Outre les cruautés dont on a parlé, il fit massacrer David Comnène et ses trois enfans, après la prise de Trébizonde, malgré la foi jurée. Il en usa de même envers les princes de Bosnie et envers ceux de Mételin. Il fit périr toute la famille de Notaras, parce que ce seigneur avait refusé d'accorder une de ses filles à sa brutale volupté. Quand même il n'aurait pas fait éventrer quatorze de ses esclaves pour savoir lequel avait mangé un melon qu'on lui avait dérobé ; quand même il n'aurait pas coupé la tête à Irène, pour faire cesser le murmure de ses soldats (faits que plusieurs historiens rapportent, et que Voltaire a niés) ; il reste assez de preuves avérées de sa cruauté, pour pouvoir assurer que ce héros était naturellement violent et inhumain. On a remar-

qué que ses meilleures ministres ou généraux étaient des chrétiens renégats. Bayle dit que Mahomet II a été un des plus grands hommes dont l'histoire fasse mention, si l'on se contente des qualités nécessaires aux conquérans; car, pour celles de l'homme de bien, il ne faut pas les chercher dans sa vie. On a une *Histoire de Mahomet II*, par Guillet, Paris, 1681, 2 vol. in-12. La Vie de ce prince a fourni des sujets de tragédies à Châteaubrun, Lanoue et M. Baour-Lormian.

MAHOMET III, 13e empereur des Turcs, monté sur le trône après son père Amurat III, le 8 janvier 1595, commença son règne par faire étrangler dix-neuf de ses frères, et noyer dix femmes de son père, qu'on croyait enceintes. Ce barbare courageux protégea la Transylvanie contre l'empereur Rodolphe II, et vint en personne dans la Hongrie, à la tête de deux cent mille hommes, assiégea Agria, qui se rendit à composition, et dont la garnison fut massacrée en sortant de la ville. Mahomet, tout cruel qu'il était, fut indigné de cette perfidie, et fit trancher la tête à l'aga des janissaires qui l'avait permise. L'archiduc Maximilien, frère de l'empereur Rodolphe, marcha contre lui, prit son artillerie, lui tailla en pièces douze mille hommes, et aurait remporté une victoire complète, si Mahomet, averti par un apostat italien que les vainqueurs s'amusaient au pillage, ne fût revenu à la charge, et ne leur eût enlevé la victoire, le 26 octobre 1596. Les années suivantes furent moins heureuses pour lui. Ses armées furent chassées de la Haute-Hongrie, de la Moldavie, de la Valachie et de la Transylvanie. Mahomet demanda la paix aux princes chrétiens, qui la lui refusèrent. Il se consola dans son sérail, et s'y plongea dans la débauche, sans que les guerres domestiques ou étrangères pussent l'en tirer. Son indolence fit murmurer les janissaires. Pour les apaiser, il livra ses plus chers amis à leur rage, et bannit sa mère, qu'on croyait être la cause de tous les malheurs de l'état. Ce barbare mourut de la peste, le 20 décembre 1603, à 39 ans, après avoir fait étrangler l'aîné de ses fils, et noyer la sultane qui en était la mère. Sa mémoire n'inspire que l'horreur et le mépris. Il resta presque toute sa vie enfermé dans son sérail, comme Rodolphe II, empereur d'Allemagne dans le château de Prague. Ces deux princes se disputèrent le royaume de Hongrie; ils laissèrent à leurs généraux le soin de soutenir cette querelle; mais Mahomet eut si peu de succès, qu'il demanda plusieurs fois la paix, sans pouvoir l'obtenir, comme nous l'avons dit plus haut. Le conquérant Mahomet II, en laissant sa puissance à ses successeurs, ne leur avait pas transmis l'art de s'en servir.

MAHOMET IV, né en 1642, fut reconnu empereur des Turcs le 17 août 1649, après la mort tragique d'Ibrahim Ier, son père, étranglé par les janissaires. Les Turcs étaient en guerre avec les Vénitiens lorsqu'il monta sur le trône. Le commencement de son règne fut brillant. Le grand-visir Coprogli, battu d'abord à Raab par Montécuculli, mit toute sa gloire et celle de l'empire ottomane à prendre l'île de Candie. Les troubles du sérail, les irrup-

tions des Turcs en Hongrie, firent languir cette entreprise pendant quelques années; mais jamais elle ne fut interrompue. Coprogli assiégea enfin, en 1667, avec beaucoup de vivacité, Candie, fortement défendue par Morosini, capitaine général des troupes de mer de Venise, et par Montbrun, officier français, commandant les troupes de terre. Les assiégés secourus par Louis XIV, qui leur envoya six à sept mille hommes sous le commandement des ducs de Beaufort et de Navailles, soutinrent pendant près de deux années les efforts des assiégeans; mais enfin il fallut se rendre le 27 septembre 1669. Le duc de Beaufort périt dans une sortie. (*Voyez* son article.) Coprogli entra par capitulation dans Candie réduite en cendres. Le vainqueur avait perdu deux cent mille de ses soldats. « Les Turcs dans ce siége, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, se montrèrent supérieurs aux chrétiens mêmes dans la connaissance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on ait vus encore en Europe furent fondus dans leur camp. Ils firent pour la première fois des lignes parallèles dans les tranchées; usage que nous avons pris d'eux, et qu'ils tenaient d'un ingénieur italien. » Le torrent de la puissance ottomane pénétrait en Pologne. Mahomet IV marcha en personne, l'an 1672, contre les Polonais, leur enleva l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminiek, et ne leur donna la paix qu'en leur imposant un tribut annuel de vingt mille écus. Sobieski ne voulut point ratifier un traité si honteux, et vengea sa nation, l'année suivante, par la défaite entière de l'armée ennemie, aux environs de Choczim. Les Ottomans, battus à diverses reprises par ce grand homme, furent contraints de lui accorder, en 1676, une paix moins désavantageuse que la première. Le comte Tékéli ayant soulevé la Hongrie contre l'empereur d'Allemagne quelques années après, le sultan favorisa sa révolte. Il leva une armée de plus de cent quarante mille hommes de troupes réglées, dont il donna le commandement au grand-visir Cara Mustapha: ce général vint mettre le siége devant Vienne en 1683, et l'aurait emportée, s'il l'eût pressée plus vivement. Sobieski eut le temps d'accourir à son secours: il fondit sur le camp de Mustapha, défit ses troupes, l'obligea de tout abandonner, et de se sauver avec les débris de son armée. Cette défaite coûta la vie au grand-visir, étranglé par l'ordre de son maître, et fut l'époque de la décadence des affaires des Turcs. Les Cosaques, joints aux Polonais, défirent, peu de temps après, une de leurs armées de quarante mille hommes. L'année 1684 commença par une ligue offensive et défensive contre les Ottomans, entre l'empereur, le roi de Pologne et les Vénitiens. Le prince Charles de Lorraine, général des armées impériales, les défit entièrement à Mohatz, en 1687, tandis que Morosini, général des Vénitiens, prenait le Péloponèse, qui valait mieux que Candie. Les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, le déposèrent le 8 octobre de la même année. Son frère, Soliman III, élevé sur le trône à sa place, enferma ce sultan dans la même prison d'où l'on venait de le tirer

lui-même pour lui donner le sceptre. Mahomet, accoutumé aux exercices violens de la chasse, étant réduit tout à coup à une inaction perpétuelle, tomba dans une langueur qui le conduisit au tombeau le 22 du mois de juin 1691. Ce prince ne manquait ni de courage ni d'esprit, mais il était d'un caractère inégal. Il fut moins abandonné à ses plaisirs que ses prédécesseurs. La chasse fut sa principale passion. Sa timidité naturelle lui faisait craindre sans cesse de funestes événemens, sans que ses appréhensions le rendissent cruel, comme le sont ordinairement les princes ombrageux.

MAHOMET V. *Voyez* MAHMOUD.

MAHOMET CODABENDEH. *Voyez* KHODA-BENDEH.

MAHOMET BAGDEDIN. *Voy.* BAGDEDIN.

MAHOMET BEN AHMED AL-CATIB. *Voyez* IBN ALKHATIB.

MAHOMET-ELMAS, pacha, grand-visir, né en Asie, fut élevé dans le sérail, par l'ordre du sultan Mahomet IV, qui le surnomma *Elmas*, ou le Diamant, à cause de sa beauté. Il fut fait pacha sous Achmet II, et grand-visir sous Mustapha II, en 1695. Il occupa ce poste pendant deux ans, et s'en montra digne, quoiqu'il fût encore extrêmement jeune. Il tint tête à Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, et força à la retraite Veterani, un des plus illustres commandans de l'armée impériale. Sa valeur échoua contre les talens militaires du prince Eugène. Il trouva la mort à la bataille de Zenta. Les janissaires, furieux des fautes de leurs chefs, tournèrent les armes contre eux; et le grand-visir fut leur première victime. (1er septembre 1697.)

MAHOMET GALADIN. *Voyez* ce dernier mot.

MAHOMET. *Voy.* MEHEMET et MOHAMMED.

MAHON (PAUL-AUGUSTIN-OLIVIER), médecin, né à Chartres, le 6 avril 1752, vint à Paris terminer ses études médicales, et fut admis dans la Société royale de médecine. Pendant la révolution il fut nommé médecin en chef de l'hospice des Vénériens, et professeur de médecine légale à l'École de médecine, et il se distingua dans l'exercice de ces honorables fonctions. Il mourut le 16 mars 1801, âgé de 48 ans. Ses ouvrages sont : I. Des *Observations médicales et politiques sur la petite vérole*, trad. de l'anglais, 1788, in-12. II. *Médecine-pratique de Stoll*, Paris, 1801, 4 vol. in-8°. III. *Médecine légale et police médicale*, Paris, 1802, 3 vol. in-8°. IV. *Histoire de la médecine clinique*, 4 vol. in-8°, Paris, 1804, ouvrage posthume.

MAHOUDEAU (JEAN-MATTHIEU), jésuite, né en Bretagne dans le 17e siècle, fut élève du P. Hardouin, qu'il surpassa dans la science de la chronologie. Il était aveugle lorsqu'il mourut en 1730. On cite de lui quatorze vol. in-4° *sur la Chronologie*, *traitée et expliquée géométriquement*. Il a publié : *Analyse astronomique de l'hypothèse lunaire du Calendrier grégorien*. (*Mémoires de Trévoux*, août et septembre, 1728.)

MAHOUT. *Voyez* MACLOU.

MAHUDEL (NICOLAS), savant antiquaire et numismate, né à Langres, le 21 novembre 1673, entra chez les jésuites, en sortit,

demeura onze mois à la Trappe, et en sortit encore; se fit médecin et s'établit à Paris, où il mena une vie laborieuse. Il fut pendant quelque temps de l'Académie des inscriptions, et chassé sans éclat, parce qu'il avait épousé deux femmes à la fois, et pendant quelque temps aussi détenu à la Bastille. Il mourut le 7 mars 1747. Il a composé : I. *Dissertation historique sur les monnoies antiques d'Espagne*, Paris, in-4°, 1723. II. *Lettre sur une médaille de la ville de Carthage*, in-8°, 1741. III. Beaucoup de Mémoires de lui dans ceux de l'Académie des inscriptions. On lui doit aussi les éditions *des nouvelles Lettres* de Guy-Patin, Amsterdam, 1718, 2 vol. in-12, et de *l'Utilité des voyages*, par Baudelot de Dairval, avec des notes, Paris, 1727, 2 vol. in-12. On lui attribue encore des *Médailles sur la régence, avec des tableaux symboliques* de Paul Poisson de Bourvalais, premier maltotier du royaume, *et le Songe funeste de sa femme*, Sipar (Paris), Pierre le Musca, (le Camus), 1716, in-12. *Voy.* le Dictionnaire des Anonymes de M. Barbier, où il expose les motifs qui l'ont déterminé a attribuer cet ouvrage à Mahudel.

MAHY (BERNARD), jésuite, né à Namur, en 1684, prêcha, pendant vingt-sept ans avec distinction, dans différentes villes des Pays-Bas, et mourut subitement à Liége, le 8 avril 1744. Il a publié *l'Histoire du peuple hébreux, jusqu'à la ruine de la synagogue*, Liége, 1742, 3 vol. in-8°. Le style en est trop oratoire.

MAHY, publia, en 1754, un écrit intitulé *La comédie contraire aux principes de la morale chrétienne*; en 1755, *Remonstrances des curés de la ville*; en 1756, les deux *Consultations* sur le Mandement de Condorcet, en 1758; *Mémoire sur l'instruction pastorale du même prélat, pour la récitation du Canon à voix basse*; et en 1760, un autre *Mémoire sur la nécessité d'un amour de Dieu dominant, pour obtenir la rémission de ses péchés dans le sacrement de pénitence*. On ignore l'époque de la mort de Mahy.

MAI. *Voyez* MAY et MEY.

MAICHEL (DANIEL), savant philologue, né à Stuttgard, en 1693, voyagea en Suisse, en France et en Angleterre, pour perfectionner son éducation. De retour en Allemagne, il fut nommé professeur de théologie et de philosophie à Tubingue, et ensuite professeur de droit naturel et politique. Il mourut le 20 janvier 1752. On a de lui, entre autres ouvrages : I. *Introductio ad historiam litterariam*, Cambridge, 1720, in-8°. Cet ouvrage est utile et recherché. II. *Lucubrationes Lambetanæ*, Tubingue, 1729, in-8°, etc., etc.

MAICHIN (ARNAUD), célèbre avocat de Bordeaux, florissait dans le 17° siècle. On lui doit la première publication de la coutume de la ci-devant Saintonge, et les savans Commentaires dont il l'a accompagnée, qui ont eu de la réputation dans leur temps. Il a également laissé une Histoire utile, mais peu connue de cette province : ses recherches en ont facilité de meilleures. Il est assez estimé comme jurisconsulte, et nullement comme historien. Ses écrits annoncent beaucoup de lec-

ture, mais peu de talens pour se les approprier, il avait l'esprit méthodique et l'imagination froide : son style se ressent de l'un et de l'autre. Ses ouvrages sont : I. *Conférence de l'usance de Saintes avec la coutume de Saint-Jean d'Angely*, 1650, 1 vol. in-4°. II. *Summa juris civilis*, Saint-Jean d'Angely, 1654, 1 vol. in-8°. III. *Histoire du Poitou, Saintonge, Aunis et Angoumois*; ibid., 1671, 1 vol. in-8°. IV. *Commentaires sur la coutume de Saint-Jean d'Angely*, Saintes, 1708, 1 vol. in-4°.

MAIDALCHINI - PAMFILI (Dona Olimpia), naquit à Viterbe, l'an 1594, d'une famille noble, mais sans fortune. Peu de femmes ont été aussi éminemment qu'elle travaillées par l'amour de la domination et la soif des richesses; peu de femmes, pour satisfaire ces deux passions, ont montré autant d'audace, de talens, de persévérance, et déployé autant d'intrigues. Son penchant à la domination se fit sentir dès son enfance : parmi les compagnes de son âge, elle voulait tout diriger dans leurs jeux, tout soumettre à sa volonté. Ses parens la destinèrent à la vie religieuse; mais elle se sentit née pour figurer sur un théâtre plus vaste qu'un couvent, et résista de toutes ses forces à ce projet. On la maria à un jeune homme de la maison Pamfili, dont elle eut plusieurs enfans. Après quelques années de mariage, elle négligea son mari, pour s'attacher entièrement à son beau-frère, Jean-Baptiste Pamfili, qui, quoique fort laid, et engagé dans l'ordre de la prêtrise, devint l'objet de son plus tendre, de son plus constant attachement, et de ses vastes projets de fortune : elle en suivit l'exécution avec une ardeur, une persistance qui ne se démentirent jamais. Olimpia, supérieure aux plaisanteries, aux murmures du public et de son mari, suivait son goût sans se contraindre. Elle ne quittait presque jamais son beau-frère, et se renfermait seule avec lui plusieurs heures de chaque journée. Elle vit bientôt s'exécuter le commencement de ses projets. Son époux mourut, et Jean-Baptiste Pamfili fut élevé à la prélature. Ces deux événemens donnèrent une nouvelle activité à son ambition : elle parvint ensuite à faire nommer son beau-frère nonce en Espagne, puis à lui faire obtenir, en juillet 1629, le chapeau de cardinal. Ce nouveau succès accrut les espérances de dona Olimpia. Dès lors on la vit, quoique encore jeune et belle, renoncer à tous les plaisirs de son sexe; elle dédaignait même de parler aux femmes. « Je n'ai, disait-elle, point de paroles à perdre. » La fortune de son beau-frère, qui devait assurer la sienne, l'occupait toute entière. Elle avait acquis sur lui un si grand ascendant, qu'elle le dirigeait dans toutes ses affaires domestiques et publiques, et même dans ses fonctions de cardinal. Le pape Urbain VIII vint à mourir le 29 juillet 1644. Le conclave fut assemblé pour nommer un nouveau pape, et le champ de l'intrigue fut ouvert à tous les partis. Les cardinaux résolurent d'abord d'exclure de leur choix le cardinal Pamfili : sa figure ignoble, son peu d'instruction, et surtout le scandale que ses liaisons avec sa belle-sœur occasionaient, furent les motifs de cette exclusion. Une telle résolu-

tion aurait découragé toute autre personne qu'Olimpia ; mais cet obstacle ne servit qu'à donner plus d'activité à ses intrigues. « Je ne veux jamais plus vous voir, cardinal, dit-elle à son beau-frère, la veille de l'élection ; je ne vous reverrai que lorsque vous serez pape. » Pamfili fut étonné de se voir, par les menées de sa belle-sœur, couronné, le 15 septembre 1644, souverain pontife. Olimpia, au comble de la joie et de la puissance, à l'ombre du nom d'Innocent X, régna en souveraine au Vatican, et gouverna le nouveau pape et l'Église romaine. Elle réglait les intérêts des états de l'Europe, et ceux des particuliers, accordait les dispenses, les graces, les places, les bénéfices, les vendait fort cher, recevait les ambassadeurs, répondait à tout. Rien ne se faisait sans elle à la cour de Rome ; tout se faisait par elle. Le pape lui-même, admirateur de ses talens, voyait avec satisfaction le gouvernement d'une femme à qui il devait son élévation. « C'est une femme de grande intrigue, disait-il avec admiration à un cardinal qui se plaignait d'elle. » Elle écarta du trône pontifical tous ceux qui pouvaient porter atteinte à son autorité absolue, ou la diminuer ; ses parens, et même ses enfans, ne furent pas exceptés. Olimpia vit son ambition satisfaite; mais son avidité pour les richesses était insatiable, et la portait à braver toutes les règles, toutes les bienséances. Pour se procurer une réputation de piété, elle avait fait, pendant que son beau-frère n'était encore que cardinal, diverses donations aux églises, aux monastères. Elle cessa de les doter dès qu'il fut pape ; elle croyait n'avoir plus rien à ménager. Cette conduite fit dire à Pasquin que dona Olimpia était *Olim pia et nunc impia*. Elle faisait argent de tout. Jamais la simonie ne s'était montrée plus audacieusement à la cour de Rome. Les bénéfices étaient à l'enchère. Elle aimait à les laisser vacans, parce qu'elle en touchait les revenus, et qu'elle pouvait attendre des acquéreurs qui lui en offrissent un prix plus élevé. On rapporte qu'un abbé du royaume de Naples détermina sa famille, peu fortunée, à vendre tous ses biens, à emprunter de l'argent à intérêt, afin de former la somme de 20,000 écus, qui était le prix qu'Olimpia mettait à un évêché vacant dans les états de l'Église. Il fut nommé évêque, moyennant cette somme ; mais il mourut avant de prendre possession de l'évêché. Olimpia ne restitua point l'argent, vendit quelques jours après le même bénéfice à un autre acquéreur, et laissa la famille napolitaine sans biens et sans évêché. Olimpia, lorsque son intérêt le commandait, était cruelle et persécutrice : elle dépouilla plusieurs familles de leurs biens, et força plusieurs autres à s'expatrier. Tant d'excès et de scandale excitaient une vive indignation ; mais personne n'osait élever la voix. Pasquin et Marforio avaient seuls le privilége de manifester, par quelques sarcasmes, l'opinion publique. Ces désordres duraient depuis plus de cinq ans, lorsque le cardinal Pancirole, vieillard respectable, qui avait la confiance du pape, et qui, depuis long-temps, cherchait les moyens de les faire cesser, imagina de s'adjoindre quelqu'un qui pût l'appuyer dans l'exécution de ses projets. Il fit nommer cardi-

nal-patron, ou cardinal-neveu, un jeune homme appelé Camille Astalli, qui lui était dévoué. Cette fonction lui donnait le maniement des affaires de l'Église. Pancirole jugea que, fortifié par son secours, il pouvait avec plus de sûreté diminuer ou renverser entièrement la puissance tyrannique d'Olimpia. Celle-ci, en apprenant une élection à laquelle elle n'avait point participé, devint furieuse contre Pancirole, et le regarda désormais comme son ennemi. Mais ce cardinal, sans s'étonner de la colère de cette femme, suivit avec beaucoup d'adresse l'exécution de son plan. Il parvint à mettre sous les yeux du pape la conduite entière d'Olimpia, à lui faire sentir combien devait en souffrir la réputation de sa sainteté, à lui faire connaître les plaintes, les murmures et les satires que cette conduite avait fait naître contre lui; enfin il lui fit parvenir en même temps une médaille satirique qui venait d'être frappée : elle représentait, d'un côté, la figure d'Olimpia, coiffée de la tiare pontificale, et tenant en main les clefs de Saint Pierre; sur l'autre face on voyait Innocent X; sa chevelure était tressée à la manière des femmes, et d'une main il tenait un fuseau, et de l'autre une quenouille. Le pape sentit pour la première fois qu'il était un objet d'indignation et de mépris. Il prit une résolution qui étonna ceux qui connaissaient la faiblesse de son caractère. Il intima l'ordre à dona Olimpia de ne plus se mêler des affaires de l'état, et de ne plus paraître à la cour. Cet ordre fut public; mais des ménagemens secrets en adoucirent la rigueur. Le pape, pendant un entretien qui dura quatre heures, fit sentir à Olimpia la nécessité d'une séparation, et en même temps lui donna l'assurance de son prochain rappel. Pendant cette disgrace, qui n'était qu'apparente, le pape fit du bien à divers particuliers de la famille d'Olimpia, et continua de la recevoir secrètement dans son palais. Le cardinal Pancirole, auteur de cette disgrace, mourut peu de temps après; et Olimpia, délivrée de la sagesse gênante de ce prélat, reparut sans crainte au Vatican, y exerça la même autorité, et en abusa bien plus qu'auparavant. Pour effacer les impressions que ce cardinal avait pu faire contre elle dans l'esprit du pape, elle commença par diffamer sa mémoire, elle persécuta le cardinal-neveu, maîtrisa les tribunaux au point d'y faire traîner des innocens, accusés de crimes imaginaires, et de les y faire condamner à mort. Elle les obligeait ensuite à racheter leur vie par des sommes considérables. On rapporte qu'un gentilhomme romain, se fiant sur l'intégrité de sa vie, disait que jamais Olimpia n'aurait de son argent. Il retira son fils de l'état ecclésiastique, afin de n'avoir aucune grace à lui acheter. Olimpia en fut informée : elle aposta des officiers du Saint Siége, qui cherchèrent querelle au gentilhomme, et le mirent dans le cas de les frapper. Il fut arrêté, condamné à mort, comme rebelle à la justice, et forcé, pour sauver sa tête, de vendre ses biens et d'en livrer le prix à Olimpia. Cette femme porta la soif de l'or et l'abus de l'autorité, jusqu'à établir, de son chef, des impositions nouvelles, dont elle s'attribua tous les produits. Son empire sur l'esprit du pape avait re-

pris tant de force, qu'elle fit annuler une délibération qu'il avait prise solennellement dans le Sacré Collége, uniquement parce qu'elle n'y avait point participé. Cependant Innocent X était malade et fort âgé : tout annonçait sa fin prochaine. Olimpia sentit qu'étant devenue l'objet de la haine publique, elle devait s'attendre, après la mort de ce pape, à des persécutions : elle s'occupa des moyens de diminuer le nombre de ses ennemis, et à se faire des partisans. Elle chercha des amis dans les familles puissantes qu'elle avait persécutées, et les rétablit dans leur état primitif. Elle fit rentrer dans ses biens et ses prérogatives la famille des Barberins, qu'elle avait entièrement dépouillée ; elle se rapprocha de plusieurs personnes de sa propre famille, qu'elle avait toujours éloignées de la cour. Elle cherchait, contre l'orage qui la menaçait, des appuis dans ceux même qu'elle avait sacrifiés à son ambition et à son avarice. Cette conduite était sage ; mais elle fut trop tardive, et devint insuffisante. Au mois de janvier 1655, le pape mourut. Olimpia, qui ne l'avait point quitté pendant sa maladie, cacha au public, pendant deux jours, la nouvelle de cette mort. Dans cet intervalle, elle fit enlever du Vatican tous les meubles et les objets les plus précieux qui s'y trouvaient, et les fit secrètement transporter dans son palais. Aussitôt que cette mort fut connue, la joie publique éclata, parce que cet événement mettait fin au règne d'Olimpia. Les satires et les insultes même lui furent prodiguées ; elle n'en fut point découragée. Elle forma dans le conclave une faction dont l'objet était de faire nommer un pape qui pût être son protecteur. Pour arriver à ce but, elle n'épargna ni intrigues, ni argent. Enfin, sa faction triompha des autres, et le cardinal Fabio Chigi fut, le 7 avril 1655, élu pape, sous le nom d'Alexandre VII. Olimpia s'empressa d'offrir ses félicitations au nouveau pape ; mais elles furent accueillies froidement. Bientôt l'indignation publique se fit entendre ; des plaintes, des dénonciations, furent en grand nombre portées contre cette femme. On l'accusait des crimes les plus graves. Le pape ordonna à ses officiers, tant civils qu'ecclésiastiques, d'informer sur ces accusations. Olimpia, alarmée de cette procédure, envoya le cardinal Pamfili, son fils, auprès du nouveau pontife, et successivement plusieurs autres cardinaux, ses partisans, pour implorer sa clémence ; mais ces tentatives furent inutiles : le pape leur répondit qu'il ferait justice. Le résultat des informations que l'on fit, mit au jour tous les vols, les malversations et les crimes d'Olimpia. Alors le Saint-Père lui ordonna de sortir dans trois jours de Rome, de se rendre dans huit jours à Orviette, avec défense d'en partir sans permission. Olimpia, après avoir fait plusieurs autres tentatives auprès du pape, fut obligée d'obéir. Son procès fut continué ; mais la peste qui vint, bientôt après son exil, ravager la ville de Rome, en suspendit les poursuites. Ce même fléau s'étendit jusqu'à Orviette. Olimpia en fut, dans cette petite ville, une des premières victimes. Elle expira en 1656. On lui trouva, dit-on, 900 mille livres en numéraire, des meubles et des effets les plus précieux ; elle laissa en outre des propriétés très-considé-

tables en fonds de terres. Son procès ne fut point continué après sa mort. Le pape Alexandre VII retira de sa succession plus d'un million, qu'il distribua à ceux de sa famille ; ce qui fit dire au cardinal Sforce, avec sa hardiesse ordinaire, que les biens d'Olimpia avaient passé des mains d'un voleur dans celles d'un autre. Olimpia ne fut regrettée de personne, pas même de sa famille, qu'elle avait tyrannisée. On ne peut disputer à cette femme des talens extraordinaires, et un caractère éminemment énergique ; mais ces qualités deviennent des vices lorsqu'elles secondent des passions antisociales ; lorsque, comme fit Olimpia, on les emploie à nuire à tous, et à n'être utile qu'à soi. L'abbé Gualdi a écrit la *Vie de dona Olimpia Maidalchini*; ce livre fut mis à l'*Index* par la cour de Rome. Cette vie, traduite en français par Renoult, a été imprimée à Leyde, in-12, 1666.

MAIDALCHINI (François), dominicain, né à Viterbe, au commencement du 17ᵉ siècle, a donné deux tragi-comédies italiennes, intitulées *Filimanto principe di Cipro et la principessa Corianna*, imprimées en 1638, à Bracciani et à Ronciglione. Il a aussi composé quelques petits ouvrages de piété, assez médiocres pour la forme et le fond.

MAIDSTON (Richard de), Anglais, ainsi nommé du lieu de sa naissance, dans le Kentshire, florissait au 14ᵉ siècle, et mourut le 1ᵉʳ juin 1396, dans le couvent d'Ailesford, de l'ordre des carmes, où il avait pris l'habit. Cet homme versé dans la théologie, la philosophie et les mathématiques, a laissé plusieurs ouvrages. Les plus curieux et les plus rares sont ses *Sermones dominicales, intitulati : Dormi securè*, Lyon, 1494, in-4°, et Paris, 1520, in-4°. On a encore de lui desCommentaires sur le Cantique de Moïse, sur le cantique des cantiques et sur les Psaumes de la providence ; et quelques Traités de controverse.

MAIENNE (Charles de Lorraine, duc de), second fils de François de Lorraine, duc de Guise, né le 26 mars 1554, se distingua aux siéges de Poitiers et de La Rochelle, et à la bataille de Moncontour. Il battit les protestans dans la Guienne, dans le Dauphiné et en Saintonge. Ses frères ayant été tués aux états de Blois, il succéda à leurs projets, se déclara chef de la Ligue, et prit le titre de *Lieutenant-général de l'état et couronne de France*. En cette qualité, il fit déclarer roi le cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X, et se prépara à la guerre. Il avait été long-temps jaloux de son frère le Balafré, dont il possédait le courage, sans en avoir l'activité. Il ne sut pas, comme lui, faire de la Ligue un corps uni et redoutable, qui n'eût qu'un seul intérêt, un seul mouvement. Sa politique parut lente, timide, mesurée, circonspecte. Cependant il osa usurper l'autorité royale, et marcher à la tête de trente mille hommes, contre Henri IV, son roi légitime. Mais il fut battu à la journée d'Arques, et ensuite à celle d'Ivry, quoique le roi n'eût guère plus de sept mille hommes. La faction des Seize ayant fait pendre le premier président du parlement de Paris (Brisson), et deux conseillers (Larcher et Tardif) qui s'opposaient à leur insolence,

Maïenne condamna au même supplice quatre de ces furieux, et par ce coup d'éclat éteignit cette cabale prête à l'accabler lui-même. Maïenne ne persista pas moins dans sa révolte. Il anima les Parisiens contre leur souverain. Enfin, après plusieurs défaites, il s'accommoda avec le roi, en 1599. Cette paix, dit le président Hénault, eût été plus avantageuse pour lui s'il l'eût faite plus tôt ; et qu'on reconnaisse que ce fût un général expérimenté. On a dit de lui, qu'*il n'avait su bien faire ni la guerre, ni la paix.* » Henri se réconcilia sincèrement avec lui : il lui donna sa confiance et le gouvernement de l'Ile-de-France. Un jour ce monarque le fatigua dans une promenade, le fit bien suer, et lui dit au retour, « Mon cousin, voilà la seule vengeance que je voulais tirer de vous, et le seul mal que je vous ferai de ma vie...... » Charles mourut à Soissons, le 3 octobre 1611. Pour égaler son père et son frère, et peut-être pour ravir le trône aux Bourbons, il ne manqua à Maïenne que cette activité, sans laquelle il n'est point de grands capitaines. Tous les contemporains attestent qu'il « était plus long-temps à table que Henri IV au lit. » Cette lenteur fournit au roi une réponse charmante. Lorsque la duchesse de Montpensier, sœur de Maïenne, vit entrer Henri IV dans Paris, forcée de céder aux circonstances, elle alla saluer ce prince, et témoigna le regret que son frère, alors absent, ne pût pas lui-même le recevoir et lui présenter les clefs de sa capitale. « Oh! madame, dit Henri, il nous aurait fait attendre trop long-temps. » Son épouse, Henriette de Savoie, fille du comte de Tende, femme ambitieuse, entra non-seulement dans tous les projets de son mari, mais l'excita puissamment à les exécuter. Elle mourut quelques jours après lui. Leur postérité fut terminée par leur fils Henri de Lorraine, duc de Maïenne, mort sans enfans, en 1621, à 43 ans.

MAIER (Michel), fameux alchimiste de Francfort, né en 1568, à Rindsbourg, dans le Holstein, mort à Magdebourg, en 1622, eut la sottise de vouloir faire de l'or. Parmi les ouvrages qu'il publia sur cette matière, les adeptes distinguent et recherchent son *Atalanta fugiens*, Oppenheim, 1618, in-4°. *Arcana arcanissima, hoc est hieroglyphica ægyptio græca, vulgò necdum cognita*, 1614, in-4°, et sa *Septimana philosophica*, 1620, in-4° ; ouvrage où il a consigné ses rêveries. On a encore de lui : I. *Silentium post clamores, seu tractatus revelationum fratrum roseæ crucis*, 1617, in-8°. II. *De fraternitate roseæ crucis*, 1618, in-8°. III. *Jocus severus*, Francfort, 1617, in-4°. IV. *De roseâ cruce*, 1618, in-4°. V. *Apologeticus revelationum fratrum roseæ crucis*, 1617, in-8°. VI. *Cantilenæ intellectuales, de phœnice redivivo*, Romæ, 1622, in-12, traduites en français par l'abbé Lemascrier, sous ce titre : *Chansons intellectuelles sur la résurrection du phénix*, Paris, 1758, in-12 ; Rostock, 1623, in-8°. VII. *Musæum chymicum*, 1708, in-4°. VIII. *De circulo physico quadrato*, Oppenheim, 1616, in-4°, fig. IX. *Themis aurea*, Francfort, 1618, in-4°. X. *Septimana philosophica*, Francfort, 1620, in-4°.

MAIER (Jean), carme, natif

du Brabant, mort en 1577, laissa des Commentaires sur les Épîtres de Saint Paul, et d'autres livres.

MAIER (Christophe), savant controversiste, natif d'Augsbourg, mort en 1626, dont on a quelques ouvrages écrits avec assez de chaleur.

MAIER. *Voyez* Doppel Mayer et Meyer.

MAIGNAN (Emanuel), religieux minime, célèbre physicien et mathématicien, né à Toulouse, en 1601, apprit les mathématiques sans maître, et les professa à Rome, où il y a toujours eu depuis, en cette science, un professeur minime français. Kircher lui disputa la gloire de quelques-unes de ses découvertes en mathématiques et en physique; mais les plus illustres philosophes virent dans les reproches du jésuite plus de jalousie que de vérité. Revenu à Toulouse, le P. Maignan fut honoré d'une visite de Louis XIV, lorsque ce monarque passa par cette ville, en 1660. Louis, frappé des talens et de l'humble candeur du savant religieux, voulut l'attirer dans la capitale; mais le P. Maignan s'en défendit avec autant de douceur que de modestie. Il mourut à Toulouse, le 29 octobre 1676, âgé de 75 ans, après avoir passé par les charges de son ordre. Sa patrie plaça son buste au Capitole, avec une inscription honorable, dans la galerie des hommes illustres. Le P. Maignan a laissé : I. *Perspectiva horaria*, Rome, 1648, in-fol. C'est un traité de catoptrique, dans lequel l'auteur donne de bonnes règles sur cette partie de la perspective. On y trouve aussi la méthode de polir les cristaux pour les lunettes d'approche. Celles que le P. Maignan fit conformément à ces règles étaient les plus longues qu'on eût encore vues. II. Un *Cours de philosophie* en latin, in-fol., Lyon, 1673, et Toulouse, 1703, 4 tomes in-4°. Il n'est plus d'aucun usage dans les écoles. L'auteur y attribue à la différente combinaison des atomes tous les effets de la nature, que Descartes fait naître de ses trois sortes de matières, et Gassendi de ses atomes. Il faut cependant observer qu'il s'éloignait infiniment d'Epicure, en supposant, pour l'existence et la combinaison des atomes, un être puissant et sage. III. *Sacra philosophia supernaturalis*, Lyon, 1662-1672, 2 vol. in-fol. IV. *De usu licito pecuniæ*, 1673, in-12. Le P. Maignan s'écarte dans ce traité sur l'usure, de l'opinion des théologiens scolastiques, qu'il ne suivait pas en aveugle. Aussi subtil philosophe que profond théologien, il fit bien des efforts pour concilier les différentes opinions de l'école; entre autres celle des thomistes sur la grace, avec celle des sectateurs de Molina; mais ses efforts ne servirent qu'à montrer combien son esprit était délié, et cette matière obscure et impénétrable. *Voy.* sa Vie, par le P. Saguens, son élève. Elle parut en 1677, in-4°, sous ce titre : *De vitâ, moribus et scriptis Emman. Magnani*, Tolosæ, 1697, in-4°, précédé de son éloge. On peut encore consulter : *Projet pour l'histoire du P. Magnan, et Apologie de la doctrine de ce philosophe.*

MAIGRET. *Voyez* Meigret.

MAIGROT (Charles), évêque de Conon, *in partibus*, docteur de la maison de Sorbonne, né à Paris, en 1652, vivait en retraite

dans le séminaire des Missions Étrangères, lorsqu'il fut choisi pour porter l'Évangile dans la Chine. A peine eut-il rempli quelque temps ces fonctions, qu'il fut gratifié de l'évêché de Conon, et du titre de vicaire apostolique. L'abbé Maigrot, homme d'une conscience timorée et d'un zèle ardent, désapprouva la conduite des jésuites. Il condamna la mémoire de leur plus célèbre missionnaire (le P. Matthieu Ricci); il déclara les rites observés pour la sépulture, absolument superstitieux et idolâtres. Dans les lettrés il ne vit que des athées et des matérialistes. Le mandement publié en 1693, dans lequel il prononçait ses anathèmes, lui attira la haine des jésuites, qui approuvaient une partie de ce qu'il proscrivait. L'empereur, qui aimait ces pères, en fut fort irrité. De Tournon, patriarche d'Antioche, légat apostolique à la Chine, tâcha d'adoucir ce prince, et loua beaucoup, dans l'audience publique qu'il eut de l'empereur, en 1706, la science de Maigrot dans la langue et les affaires chinoises. Le monarque le fit venir, l'interrogea, et fut fort surpris de ce que ses réponses ne répondaient pas à l'idée que lui en avait donné de Tournon. Il en témoigna sa surprise dans un décret qu'il lui adressa le second jour d'août de la même année; peu après il l'exila, soit qu'il eût été prévenu contre lui, soit qu'il ne voulût pas autant d'ouvriers évangéliques dans ses états. Maigrot finit sa carrière à Rome. On a de lui des Observations latines sur le livre dix-neuf de l'*Histoire des Jésuites* de Jouvency. Cet ouvrage a été traduit en français par Nicolas Petitpied, docteur de Sorbonne, sous ce titre : *Examen des cultes chinois*, 1714, in-12.

MAILHOL (GABRIEL), né à Carcassone, mort vers 1760, est auteur de quelques pièces de théâtre : I. *Paros*, tragédie, représentée en 1754. II. *Les Femmes*, comédie, 1754. III. *Lycurgue*, ou *les Lacédémoniennes*, comédie en trois actes et en vers libres, ainsi que de plusieurs autres, qui n'ont pas été représentées.

MAILLAC (JOSEPH-ANNE-MARIE DE MOYRIA DE), savant jésuite et célèbre missionnaire, né à Moiran, dans le diocèse de Grenoble, et originaire d'une ancienne famille du Bugey, nommé missionnaire de la Chine, où il passa en 1703, avec le titre d'académicien du roi, était, dès l'âge de 28 ans, si versé dans les caractères, les arts, les sciences, la mythologie et les anciens livres des Chinois, qu'il étonnait les lettrés mêmes. L'empereur Khang-Hi, mort en 1722, l'aimait et l'estimait. Ce prince le chargea, avec d'autres missionnaires, de lever la *Carte de la Chine et de la Tartarie chinoise*, qui fut gravée en France par Danville, en 1732. Il leva encore des cartes particulières de ce vaste empire et de l'île Formose; l'empereur en fut si satisfait, qu'il fixa l'auteur dans sa cour, et le revêtit du titre de Mandarin. Le P. de Maillac traduisit aussi les grandes *Annales de la Chine* en français, et fit passer son manuscrit, en 1737, à la bibliothèque de Lyon, où il devint bientôt l'objet de la curiosité publique. Freret, juge très-éclairé dans ce genre de littérature, en avait conçu une si haute idée, qu'il desira en être l'éditeur, et le faire imprimer aux frais du gouvernement. Les cartes

venant de la Chine, avaient été collées sur toile par les soins des magistrats municipaux de Lyon. La mort, qui surprit Fréret, l'empêcha d'exécuter son dessein; et l'ouvrage, en 12 vol. in-4°, fut publié de 1777 à 1783, par M. l'abbé Grosier, écrivain d'un goût sûr et d'un mérite distingué. C'est la première histoire complète de ce vaste empire L'éditeur en a retouché le style boursoufflé, hyperbolique, et en a supprimé les longues et monotones harangues; ce travail ne pouvait être confié à de meilleures mains. En général, le pinceau des historiens chinois ne ressemble point à celui de Tacite ni de nos bons historiens; mais on trouve quelquefois dans leurs Annales le bon sens de Plutarque, et des anecdotes qui peignent les hommes, les temps et les mœurs. Quant aux faits des premiers temps, Goguet dit, dans son *Origine des lois*, tom. 3, diss. 3 : « On peut assurer hardiment que, jusqu'à l'an 206 avant J.-C., leur histoire ne mérite aucune croyance. C'est un tissu perpétuel de fables et de contradictions; c'est un chaos monstrueux dont on ne saurait extraire rien de suivi et de raisonnable. » Le P. de Maillac mourut à Pékin, le 28 juin 1748, dans sa 79e année, après un séjour de quarante-cinq ans à la Chine. L'empereur Kien-Lang, qui y régnait alors, fit les frais de ses funérailles, où plus de 700 personnes assistèrent. Le corps fut porté dans une niche sur un satin jaune. Ce jésuite, d'un caractère vif et doux, était capable d'un travail opiniâtre, et d'une activité que rien ne refroidissait.

MAILLANE (Paul-Joseph des Porcelets), né à Beaucaire, le 1er février 1684, descendant de Guillaume des Porcellets, qui, dit-on, fut épargné au massacre des Vêpres siciliennes, à cause de sa grande vertu, est auteur de *Recherches historiques et chronologiques sur la ville de Beaucaire*, 1718, in-8°, ouvrage rempli d'assertions inexactes. Il mourut à Aix, en Provence, en 1743.

MAILLARD (Olivier), fameux prédicateur cordelier, né en Bretagne, au 15e siècle, docteur en théologie de la faculté de Paris, fut chargé d'emplois honorables par le pape Innocent VIII, par Charles VIII, roi de France, par Ferdinand, roi d'Aragon, etc. « Il servit ce dernier prince en trahissant son maître, dit le père Fabre, continuateur de Fleury, lors de la reddition de la Cerdagne et du Roussillon, qu'il lui conseilla fortement, supposant des ordres exprès de Louis XI au lit de mort. » Maillard mourut à Toulouse, le 13 juin 1502. Il laissa des sermons remplis de plates bouffonneries et de passages ridicules et indécens. C'était ainsi qu'on prêchait alors. Le P. Maillard envoie à tout moment ses auditeurs à tous les diables. *Invito vos ad omnes diabolos.. Ad omnes diabolos talis modus agendi.* « Il fallait, dit Nicéron, que la corruption fût bien publique de son temps, puisque sa prédication roule le plus souvent sur l'impureté; qu'il se sert dans cette matière des expressions les plus grossières, et que, lorsqu'il en parle, il s'adresse presque toujours aux ecclésiastiques. Ce cordelier, ayant glissé dans ses sermons des traits qu'on pouvait appliquer à Louis XI, le monarque, irrité, fit dire au prédicateur qu'il

le ferait jeter à la rivière. « Le roi est le maître, répondit-il ; mais dites-lui que je serai plus tôt en paradis par eau, qu'il n'y arrivera avec ses chevaux de poste. » (On sait que c'est Louis XI qui établit la poste, jusqu'alors inconnue en France, et qui, le premier, a fait disposer des relais de distance en distance.) Apparemment que cette réponse fit son effet sur le roi ; car il laissa Maillard prêcher tant qu'il voulut, et tout ce qu'il voulut. Ses Sermons latins furent imprimés à Paris, depuis 1511 jusqu'en 1530, en sept parties, qui forment 3 vol. in-8°. Ils sont sous ce titre : *Sermones dominicales, quadragesimales, et aurei, Parisiis et alibi declamati.* La pièce la plus originale de ce prédicateur est son *Sermon* en français, prêché à Bruges le cinquième dimanche de carême, en 1500, imprimé sans date, in-4°, où sont marqués en marge, par des *hem! hem!* les endroits où, selon l'usage d'alors, le prédicateur s'était arrêté pour tousser. On a encore de lui : I. *La Confession générale*, Lyon, 1525, in-8° gothique. II. *La Conformité et correspondance des saints Mystères de la messe à la Passion de N. S. J.-C.*, Paris, 1552, in-8° gothique. On trouve encore de lui, dans un recueil de pièces, in-8° gothique (Catalogue de la Vallière, n° 3097), une chanson piteuse qu'il chantait dans un sermon, prêché à Toulouse, vers la Pentecôte de l'an 1502 ; elle est sur l'air de la chanson nommée *Bergeronnette savoisienne.*

MAILLARD. *Voyez* DESFORGES-MAILLARD. — TOURNON.

MAILLARD (Mademoiselle), aussi célèbre actrice que cantatrice distinguée, eut pour maîtres de chant, les Corette, qui cultivèrent ses heureuses dispositions. Après avoir essayé ses talens en Russie, auprès de Catherine II, elle débuta à l'Opéra, le 17 mai 1782, par le rôle de Colette, du *Devin du village* ; une taille imposante et majestueuse, une démarche noble et fière, une voix sonore et étendue, marquèrent sa place dans l'emploi des reines, qu'elle partagea avec Mme Saint-Huberty. Elle s'est acquis une grande réputation dans *Alceste*, *Armide*, *Iphigénie en Tauride*, et elle a joué les rôles de *Clytemnestre* et d'*Hécube*, avec une telle perfection qu'il n'y a pas d'expression pour rendre le degré de sublimité qu'elle y a atteint. Après avoir joui constamment de la faveur du public, Mlle Maillard a éprouvé des chagrins domestiques, et est morte il y a quelques années d'une maladie de langueur.

MAILLE (N.), oratorien, né à Brignolles, en 1707, mort à Marseille en 1762, a donné, en 3 vol. in-12 : *Le P. Berruyer convaincu d'arianisme et de pélaganisme*, et l'*Examen critique de la théologie du séminaire de Poitiers*, Paris, 1765, in-12.

MAILLÉ BRÉZÉ (SIMON DE), d'une famille qui remonte au 11e siècle, et qui subsiste encore; d'abord religieux des Cîteaux et abbé de Loroux, ensuite évêque de Viviers, puis archevêque de Tours en 1555, accompagna le cardinal de Lorraine au concile de Trente, et tint un concile provincial à Tours, en 1583. Les statuts de ce concile furent imprimés à Paris, en 1585, in-8°. Il traduisit du grec en latin 24 *Homélies* de Saint Basile. Sa Traduction parut

avec le texte grec à Paris, en 1558, in-4°; enfin, on imprima en 1574, in-16, son *Discours français au peuple de Touraine*. Il mourut en 1597, à 82 ans. La maison de Maillé était très-florissante dès le 12e siècle. — Jacquelin DE MAILLÉ, chevalier de l'ordre des des templiers, qui florissait vers l'an 1200, combattit avec tant de valeur contre les infidèles, qu'ils crurent qu'il y avait en lui quelque chose de divin. Ils le prirent pour le Saint George des chrétiens. Ayant été accablé sous la multitude de traits qu'on lança contre lui, on prétend que les barbares ramassèrent avec une espèce de superstition la poussière arrosée de son sang, pour s'en frotter le corps.

MAILLÉ BRÉZÉ (URBAIN DE), maréchal de France, gouverneur d'Anjou, de la même famille que les précédens, se signala de bonne heure par son courage. Il commanda l'armée d'Allemagne, en 1634, et gagna la bataille d'Avesnes, le 2 mai 1635. Il fut envoyé en qualité d'ambassadeur en Suède et en Hollande, et élevé à divers honneurs par la faveur du cardinal de Richelieu, dont il avait épousé la sœur (Nicole du Plessis). Il mourut le 13 février 1650, à 53 ans.

MAILLÉ BRÉZÉ (ARMAND DE), duc de Fronsac et de Caumont, marquis de Graville et de Brézé, fils du précédent, commença à se distinguer en Flandre, en 1638. L'année suivante, il commanda les galères du roi, puis l'armée navale, et défit la flotte d'Espagne, à la vue de Cadix, le 22 juillet 1640. Maillé fut envoyé en ambassade à la cour de Portugal, en 1641, et remporta, les années suivantes, de grands avantages sur mer contre les Espagnols; mais il échoua devant Tarragone. Ses services lui méritèrent la charge de surintendant général de la navigation et du commerce. Il fut tué sur mer d'un coup de canon, le 14 juin 1646, à 27 ans, tandis qu'on faisait le siége d'Orbitello. Il avait plus de vertus qu'on n'en a ordinairement à son âge. Ayant fait gagner, par sa protection, un procès à une dame de condition du Poitou, qui n'avait pour elle que son nom, et une fille jeune et belle: « Monsieur, lui dit-elle en lui présentant cette demoiselle, vos services sont au-dessus de ce que je pourrais faire pour les reconnaître; il n'y a que ma fille qui puisse m'acquitter auprès de vous. » Maillé fut révolté d'un pareil discours; et ayant reconnu dans la demoiselle autant de vertu que de beauté, il lui donna huit mille livres pour prendre l'habit religieux dans un monastère. Il est probable que cette destination fut du choix de cette demoiselle.

MAILLÉ (FRANÇOIS), natif de Pontevez en Provence, se maria à Châteauneuf, et y mourut en 1709, à 119 ans. A 110 ans, étant à la chasse, il tomba d'une muraille, se cassa la jambe et guérit. Il cessa de vivre sans avoir éprouvé aucune infirmité.

MAILLEBOIS (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DESMARÊTS, marquis DE), maréchal de France, né en 1681, fils de Nicolas Desmarêts, contrôleur-général des finances sous la fin du règne de Louis XIV (*voy.* son article), et petit-fils du grand Colbert, se signala d'abord dans la guerre de la succession d'Espagne. Les campagnes d'Italie, en 1723 et 1734, où il donna diverses preuves de ses talens

militaires, furent le principal fondement de sa réputation. Il fut ensuite envoyé en Corse, qui était toujours en guerre avec les Génois : il soumit cette île, qui se revulta aussitôt après son depart ; mais ce n'est qu'en suivant ses plans que le roi de France la soumit de nouveau en 1769. Son expédition de Corse lui valut le bâton de maréchal. C'est en cette qualité qu'il commanda en Allemagne et en Italie, dans la guerre de 1741, où il cueillit de nouveaux lauriers. Il prit la ville d'Acqui au Montferrat, dont il fit raser les fortifications. Moins heureux en 1746, il fut battu par le fameux comte de Brown, à la bataille de Plaisance. Il finit sa carrière le 7 février 1762, laissant des enfans. Le marquis de Pezai a donné ses *Campagnes d'Italie*, 1745-46, imprimées au Louvre, en 1775, en 3 vol. in-4°, avec un des cartes, forme d'Atlas. Ce recueil, très-instructif pour les militaires, montre dans le maréchal de Maillebois un homme qui avait des vues profondes sur la guerre. La préface de cet ouvrage, est un morceau plein d'énergie.

MAILLEBOIS (YVES-MARIE DESMARÊTS, comte DE), petit-fils du contrôleur-général Desmarêts, et fils du précédent, après s'être signalé dans la guerre de la succession et dans les guerres suivantes en Italie et en Allemagne, il obtint le bâton en 1741. Maillebois servit de bonne heure, devint lieutenant-général, et la cour de France l'envoya en 1784 en Hollande, lorsqu'elle montra le dessein de soutenir le parti démocratique contre la Prusse. Au commencement de la révolution française, il fut dénoncé au comité des recherches de l'assemblée nationale, comme auteur d'un plan de contre-révolution, combiné avec la cour du Turin ; il fut décrété de prise de corps, et ensuite d'accusation par l'assemblée nationale, le 20 août 1791, comme prévenu de conspiration contre l'état. Il se retira à Mastricht, où il continua à entretenir des liaisons avec plusieurs chefs du parti monarchique ; il mourut le 14 décembre de cette même année. Le comte de Maillebois, homme d'esprit et de talent, était dévoré d'ambition, et tous les moyens lui paraissaient bons pour parvenir. Duclos lui a reproché de favoriser toutes les fautes des généraux, dans la vue de les remplacer. On l'accusa d'avoir voulu manquer la bataille d'Hastembeck, en donnant de faux avis. Il laissa faire au maréchal de Richelieu la convention de Closter-Seven, et se garda bien de s'opposer à une faute qui devait naturellement perdre son général, dont il aurait alors pris la place.

MAILLET (BENOÎT), né à Saint-Mihiel en Lorraine, en 1656, d'une famille noble, mais peu riche, nommé à l'âge de 33 ans consul général de l'Égypte, emploi qu'il exerça pendant seize ans avec beaucoup d'intelligence, soutint les intérêts du roi contre les janissaires, et il étendit le commerce de la France dans cette partie de l'Afrique. Le roi récompensa ses services, en lui conférant le consulat de Livourne, le premier et le plus considérable de nos consulats. Enfin, l'ayant nommé, en 1715, pour faire la visite des échelles du Levant et de la Barbarie, il remplit cette commission avec tant de succès, qu'il

obtint la permission de se retirer avec une pension considérable. Il s'établit à Marseille, où il mourut en 1738. Maillet, d'une imagination vive, de mœurs douces, d'une société aimable, d'une probité exacte, aimait beaucoup la louange, et la gloire de l'esprit le touchait infiniment. Il avait fait toute sa vie une étude particulière de l'histoire naturelle. Son but principal était de connaître l'origine de notre globe. Il laissa, sur ce sujet important, des observations curieuses, qu'on a publiées sous le titre de *Telliamed*, in-8°, Paris 1755, 2 vol. in-12; c'est l'*Anagramme* de Maillet. L'abbé Lemascrier (*voy.* ce mot), second éditeur de cet ouvrage, l'a mis en forme d'entretiens, Paris, 1755, 2 vol. in-12, précédé de la Vie de l'auteur. C'est un philosophe indien, qui expose à un missionnaire français son sentiment sur la nature du globe et sur l'origine de l'homme. Croirait-on qu'il le fait sortir des eaux, et qu'il donne pour lieu de la naissance de notre premier père un séjour qu'aucun homme ne pourrait habiter? L'objet principal est de prouver que tous les terrains dont est composé notre globe, jusqu'aux plus hautes de nos montagnes, sont sortis du sein des eaux; qu'ils sont tous l'ouvrage de la mer, qui se retire sans cesse pour les laisser paraître successivement. Telliamed fait les honneurs de son livre à l'illustre Cyrano de Bergerac, auteur des *Voyages imaginaires dans le soleil et dans la lune*. Dans l'épître badine qu'il lui adresse, le philosophe indien ne nous annonce ces entretiens que comme un tissu de rêveries et de visions. On ne peut pas dire tout-à-fait qu'il ait manqué de parole; mais on pourrait lui reprocher de ne les avoir pas écrits dans le même goût que son Épître à Cyrano, et de n'y avoir pas répandu assez de gaîté. Il traite de la manière la plus grave le sujet le plus extravagant; il expose son système avec tout le sérieux d'un philosophe. De six entretiens dont l'ouvrage est composé, les quatre premiers offrent diverses observations curieuses, vraiment philosophiques et intéressantes. Dans les deux autres, on ne trouve que des conjectures, des rêveries, des fables quelquefois amusantes, mais toujours absurdes. On a encore de Maillet une *Description de l'Égypte*, Paris, 1735, in-4°, La Haye, 1740, 2 vol. in-12. (*Voyez* Lemascrier), et une *Relation d'Éthiopie* insérée dans la *Relation d'Abyssinie* du P. Jérôme de Lobo, Paris, 1728, ouvrage dont Maillet était mécontent, qu'il retoucha, et que l'abbé Lemascrier devait donner à la suite d'une nouvelle édition de la *Description de l'Égypte*. Il y dans la *Description de l'Égypte* des choses qui n'ont pu être remarquées que par un esprit très-attentif; tout ce qui peut intéresser la curiosité s'y trouve rassemblé: mœurs anciennes et modernes, monumens, coutumes, religions, gouvernemens, commerce, histoire, physique, tout cela est embelli par des traits historiques assez agréables, par de petites aventures remarquables, par des réflexions, et par des peintures singulières. On cite aussi: I. *Relation envoyée à M. de Ferriol, ambassadeur à Constantinple, touchant le dessein qu'ont les missionnaires d'entrer en Éthio-*

pie, à la suite de la traduction française de la *Relation d'Abyssinie*, par le P. Lobo. II. *Idée du gouvernement ancien et moderne de l'Egypte*, ibid., 1743, 2 part. in-12, fig. III. Une *Théorie de la terre*, et les *Époques de la nature*.

MAILLET, maître des comptes du Barrois, a publié un ouvrage curieux et utile sous le titre de *Mémoire alphabétique pour servir à l'histoire, au pouillé et à la description du Barrois, contenant les noms des villes, bourgs, villages, hameaux*, etc., etc., in-8°, Bar-le-Duc, 1749. Il y a joint une relation de plusieurs faits historiques qui ne se trouvent pas ailleurs. On a aussi du même auteur un ouvrage élémentaire sur *la science du Barreau*, imprimé à Nanci, en 1747.

MAILLET-DUCLAIRON (Antoine), né à Hurigny, près de Mâcon, le 16 novembre 1721, mort à Paris, le 16 novembre 1809, fut commissaire de la marine, et du commerce de France, en Hollande. Il se retira en 1777, avec brevet de contrôleur-général, et devint censeur royal. Il fut long-temps en relation avec Voltaire, Turgot et Malesherbes. On a de lui : I. *Essais sur la connaissance du Théâtre Français*, Paris, 1751, in-12. II. *Eloge du maréchal de Saxe*, 1759, in-12. III. *Observations d'un Américain des îles neutres, sur la négociation de la France et de l'Angleterre, depuis le 26 mars 1761, jusqu'au 20 septembre suivant*, 1761, in-12. IV. *Cromwel*, tragédie, 1764, in-12. V. *Gustave-Vasa*, tragédie, 1666, in-8°.

MAILLY, l'une des plus anciennes maisons de la France, tire son nom de la terre de Mailly, près d'Amiens; elle est illustre par ses alliances et par les grands hommes qu'elle a produits.

MAILLY (Nicolas), fils de Vauthier, petit-fils d'Anselme de Mailly, lieutenant-général, en 1050, des armées de Richilde, comtesse d'Artois et de Flandre, tué au siége de Lille en 1070, se croisa dans le 12e siècle avec Jean de Nesles et Thierry de Flandre, pour la Terre-Sainte, où ils conduisirent plusieurs vaisseaux. Du Cange dit qu'il fut député de là pour aller solliciter des secours auprès du pape et du roi de France, ainsi qu'en Flandre et en Allemagne. Il fut aussi un des trois barons que l'empereur de Constantinople, Henri, envoya vers Démétrius, roi de Thessalonique. Nicolas fut marié à Amélie de Beaumont, et en eut six fils. — Nicolas de Mailly, l'un d'eux, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, devint maréchal de son ordre, grand-prieur d'Auvergne, et fut tué au siége de Damiette, en 1218. Matthieu, le dernier de ses enfans, fit prisonnier Robert, comte de Leicester, et fut pris lui-même, en 1198, dans un combat près de Gisors, en défendant Philippe-Auguste, qui était tombé dans une embuscade.

MAILLY (Colart), descendant direct du précédent, fils de Gilles VIe du nom, et de Marie de Coucy, accompagna le duc de Bourgogne, en 1408, dans son expédition contre les Liégeois; fut nommé en 1410 le second des seigneurs français qui devaient être chargés de l'administration du royaume pendant la maladie de Charles VI, « à l'exclusion des princes, lesquels (dit Le Labou-

reur), de peur d'envie, se retirèrent chez eux, conformément à l'accord fait à Vicestre. » Colart, jaloux de soutenir l'honneur d'un pareil choix, fit des prodiges de valeur à la bataille d'Azincourt, en 1415, et y périt avec l'un de ses enfans, nommé comme lui, Colart, lequel venait d'être fait chevalier ce jour-là même. Plusieurs autres MAILLY, ses parens, trouvèrent aussi la gloire et la mort dans cette journée. Le père et le fils furent inhumés ensemble dans l'église de Saint-Nicolas d'Arras, où l'on voyait sur leurs tombeaux la couronne ornée de fleurs-de-lis, qui fut accordée ce jour-là à la maison de Mailly, et qu'ils avaient toujours conservée depuis. De son mariage avec Marie DE MAILLY, dame de Lorsignol et de Bours, Colart laissa encore trois enfans; Jean, qui fut tué à la journée de Mons-en-Vimeux, l'an 1421; Luc, qui fut gouverneur de Montdidier; et Jean II, surnommé l'*Étendard*, qui suit.

MAILLY (JEAN II, baron DE), fils du précédent, surnommé *l'Étendard* de Mailly et *le brave Chevalier*, parut parmi les premiers seigneurs du royaume qui signèrent en 1420 le contrat de mariage de Catherine de France, fille de Charles VI, avec Henri V, roi d'Angleterre. Belleforest rapporte qu'il fut un des premiers à abandonner le parti du duc de Bourgogne, quoique son parent et son vassal, pour s'attacher à la cause de Charles VII, son légitime souverain; et il est à remarquer qu'il donna cet exemple de fidélité à une époque où les Anglais, maîtres de la plus grande partie du royaume, avaient défendu, sous peine de la vie, de prononcer même le nom de ce monarque; aussi Charles VII le combla de marques de confiance et d'honneurs. Jean II de Mailly signa, en 1435, le traité de paix fait à Arras avec Philippe, duc de Bourgogne, et fut envoyé par le roi recevoir à Tours Marguerite d'Ecosse, qui venait épouser Louis, dauphin de France. « Il la conduisit au château de cette ville tenant une rêne de sa haquenée; » et il assista aux états de Tours, de 1468, avec le vidame d'Amiens, en prenant tous deux rang immédiatement après les princes. Jean II combattit en 1523 M. de Vendôme sous les murs de Guise, le blessa à l'épaule, et le renversa de son cheval d'un coup de lance. Il assista à presque tous les faits d'armes et les combats particuliers qui eurent lieu pendant sa vie, et mourut dans un âge très-avancé. Il avait épousé, vers 1426, Catherine de Mammès, dame de Ravenberg, dont il laissa trois filles et deux fils: 1° Jean III, qui suit; 2° Hulin DE MAILLY, seigneur d'Auchy, chambellan de Louis XI, marié à Péronne de Pisseleu, tante de la duchesse d'Estampes, si célèbre par les amours de François Ier. Il fut l'auteur de la branche des MAILLY-D'AUCHY, séparée en 1450, éteinte en 1555.

MAILLY (JEAN III, baron DE), fils du précédent, chambellan de Charles VIII et de Louis XII, fait chevalier de l'ordre du roi le 15 août 1461, au sacre de ce dernier prince, où il faisait l'office de pair, assista aux états de Tours en 1468, et fut chargé depuis de faire la recherche de la noblesse de Picardie. Jean III fonda trois couvens de cordeliers, l'un à Mailly, l'autre à Blangy; le troisième à Pierrepont près Bouillan-

court, fondations confirmées par une bulle d'Alexandre VI, de l'an 1499. D'Ysabeau, fille de Jean d'Ailly, vidame d'Amiens, et d'Yolande de Bourgogne, qu'il avait épousée le 15 octobre 1479, il laissa quatre enfans, dont deux seulement eurent postérité. — Antoine, baron DE MAILLY, chambellan et chevalier de l'ordre du roi François Ier, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, qui épousa en 1508 Jacqueline d'Astarac, demoiselle d'honneur et parente de la reine Anne de Bretagne, et continua la ligne directe de cette maison, de laquelle sont sorties les branches de Nesle, séparées de l'aînée, en 1649, et celle de Rubempré, pareillement séparée en 1687, et finie dans la personne de Louis de Nesle, 1er écuyer de Madame, sœur du feu roi, en 1808; le second, Adrien DE MAILLY, baron de Raveneberg, marié en 1503, avec Françoise de Bailleul, laquelle porta dans sa maison la terre d'Haucourt, qui donna nom à la branche de MAILLY-d'Haucourt, la dernière existante aujourd'hui des douze que cette nombreuse maison avait fournies. — MAILLY (François de), cardinal et archevêque de Reims, né à Paris le 4 mars, 1658, mort le 13 septembre 1721, montra un zèle très-vif contre les appelans.

MAILLY (le chevalier DE), écrivain médiocre, de la maison dont nous venons de parler, était filleul de Louis XIV et d'Anne d'Autriche. Il publia plusieurs de ses productions, dont voici les principales : I. *Aventures et Lettres galantes*, Paris, 1703, et Amsterdam, 1718, 2 vol. in-12. II. *L'Eloge de la chasse*, Amsterdam, 1724, in-12, présenté par l'auteur à Louis XIV. III. *Les entretiens des cafés de Paris*, Trévoux, 1702, in-12. IV. *Histoire de la république de Gênes*, 1696; 3 vol. in-12; réimprimée à Paris, en 1742. Cette histoire, assez estimée, commence à la fondation de cette république, et finit en 1693. V. *Rome galante*, Paris, 1696, 2 vol. in-12; réimprimée en 1701 à Amsterdam, sous le titre des *Amours des Empereurs romains*. VI. *Anecdotes* ou *Histoire secrète des Vestales*, Paris, 1701, in-12. VII. La *Vie d'Adam avec des réflexions*, traduite de l'italien de Loredano, Paris 1695, in-12. VIII. *Aventures secrètes et plaisantes*, Paris, 1698, in-12. IX. Enfin *Voyages et Aventures des trois princes Sarrendip*, Paris, 1719, in-12. Dans l'Année littéraire de 1767 (tom. 1, p. 145), Fréron accusa Voltaire d'avoir pris dans cet ouvrage le chapitre du roman de Zadig, intitulé du Chien et du Cheval. On doit encore au chevalier de Mailly, *Histoire du prince Erastus, fils de Dioclétien*, Paris, 1709, in-12, et *Nouvelles toutes nouvelles*, Paris, 1708; Amsterdam, 1710, in-12. Il mourut à Paris dans l'obscurité, vers 1724.

MAILLY (LOUISE-JULIE DE), de la même maison que le précédent, fille de Louis III, marquis de Nesle, prince d'Orange et de Lisle-sous-Montréal, et de Félicité-Armande de La Porte-Mazarin, née en 1710, épousa en 1726 son cousin Louis-Alexandre de Mailly, comte de Rubempré, qui mourut en 1747. Louis XV l'aima, et la France fut bien aise de voir que le roi choisissait au moins une maîtresse d'un rang élevé,

qui, n'intriguant pas, ne demandait rien, ne coûtait rien à l'état, et n'avait ni graces à répandre ni vengeances à exercer. Madame de Mailly, qui aimait sincèrement le roi, eut la douleur de se voir supplanter, d'abord par sa deuxième sœur, madame de Vintimille; puis par la troisième, madame de Brancas, duchesse de Lauraguais. Madame de Vintimille étant morte en couches en 1741, la comtesse de Mailly, qui, malgré la rivalité, lui avait prodigué les soins les plus tendres, et qui se flattait toujours de ramener le cœur du roi, se vit encore supplantée par sa cinquième sœur, Marie-Anne, marquise de La Tournelle (*voyez* CHATEAUROUX), qui ne voulut point souffrir de rivale. Abandonnée par le roi, la comtesse de Mailly se retira de la cour. « Elle imita, dit un historien moderne, le repentir de madame de La Vallière, et mourut en 1751. Louis XV apprenant qu'elle était en proie au besoin, lui fit une pension de 40,000 liv. Elle réservait sa fortune presque toute entière pour les pauvres. Comme elle entrait un jour à St.-Roch, un homme brutal, s'apercevant qu'on se dérangeait pour lui faire place : *« Voilà bien du bruit pour une c......»* Madame de Mailly lui répondit les larmes aux yeux : *« Puisque vous la connaissez, monsieur, priez Dieu pour elle.»* La comtesse de Mailly n'a point laissé d'enfans.

MAILLY (MARIE-ANNE DE). *Voyez* CHATEAUROUX.

MAILLY (JOSEPH-AUGUSTIN comte DE), maréchal de France, fils de Joseph de Mailly-d'Haucourt et de Louise-Madeleine-Joseph-Marie de La Rivière, né le 5 avril 1708, entra au service en 1726, commença ses campagnes par le siége de Kehl en 1733, comme capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes écossais; se trouva à l'attaque des lignes de Stolhoffen et au siége de Philisbourg, en 1734, à l'affaire de Clausen, en 1735, et obtint la croix de Saint-Louis en 1740. Dans la guerre de 1741, le comte de Mailly passa à l'armée du maréchal de Maillebois, se distingua à l'attaque de Damnis, au siége de Braunau, et fut brigadier le 2 février 1743. Il se trouva ensuite à l'affaire de Reynach. Il se signala par son intrépidité à l'attaque des lignes de Weissembourg, repoussa avec 150 gendarmes un corps de cavalerie et d'infanterie qui avait culbuté deux régimens français, y perdit 94 gendarmes, et eut son cheval tué sous lui. Le roi lui accorda pour cette action brillante une pension de 3,000 liv. Après s'être trouvé à l'affaire de Reischevaux et au siége de Fribourg; créé maréchal-de-camp le 1er mai 1745, il servit en cette qualité aux siéges de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath, et passa ensuite, en 1746, à l'armée d'Italie. Il y commanda le corps de réserve qui, après l'affaire d'Asti, contint les ennemis sur le Tanaro, et se distingua d'une manière très-brillante à la bataille de Plaisance. Etant coupé de l'armée française, dont le centre avait été enfoncé, il perça à travers un gros de cavalerie, et la rejoignit en enlevant aux ennemis 4 pièces de canon et 150 prisonniers. On lui confia le commandement des arrière-gardes de l'armée depuis Gênes jusqu'en Provence; il contribua à défendre cette province

et à reprendre les îles Sainte-Marguerite, força deux bataillons sardes au passage du Var, se distingua à l'affaire de l'Assiette, où il perdit 1876 hommes de son corps, et fut blessé lui-même d'un coup de feu sans quitter son commandement. Ces preuves multipliées de talent et de courage lui méritèrent pour récompense le gouvernement d'Abbeville, en 1747, bientôt après le grade de lieutenant-général, en 1748, la place d'inspecteur-général de la cavalerie et des dragons, en 1749, ainsi que celle de lieutenant-général et commandant en chef du Roussillon. La guerre s'étant déclarée de nouveau, le comte de Mailly fut employé, en 1757, sous le maréchal d'Estrées, se trouva à la bataille d'Hasteimbeck, où il emporta une batterie ennemie. Il fut de là rejoindre l'armée du maréchal prince de Soubise. A la tête de ses deux brigades, il fit des prodiges de valeur à la bataille de Rosback, tailla en pièces la gendarmerie des ennemis. Blessé à la tête d'un coup de sabre, et tombé sans connaissance, il y fut fait prisonnier. La liberté lui est à peine rendue, qu'il part pour l'armée d'Allemagne, fait les campagnes de 1761 et 1762, se trouve aux affaires de Corback, de Soëst, d'Unna, de Filinghausen, à la reprise de Cassel, et aux combats de Gubestin, de Friedberg et d'Amenebourg. A la paix de 1763, le comte de Mailly retourna en Roussillon, fut établi, en 1771, directeur-général des camps et armées des Pyrénées, des côtes de la Méditerranée, et frontières des Alpes; enfin créé chevalier des ordres du roi, le 26 mai 1776, et maréchal de France, le 14 juin 1783. Le roi lui confia, en 1790, le commandement de l'une des quatre armées décrétées, et celui des 14ᵉ et 15ᵉ divisions militaires. Lorsque l'Assemblée exigea le nouveau serment décrété le 11 juin 1790, le maréchal crut devoir envoyer sa démission, mais n'en resta pas moins zélé pour le service et la défense du roi. Il le prouva au 10 août, en se rendant, malgré ses 85 ans, au château. Le roi lui donna le commandement et la défense des Tuileries. Il dirigea la résistance des Gardes-Suisses contre l'insurrection; mais le roi, s'étant rendu à l'Assemblée, envoya l'ordre de cesser le feu. La présence d'esprit du maréchal ne l'abandonna pas dans cet instant; enveloppé dans son manteau, il remonta et traversa les appartemens au milieu des boulets, accompagné de M. de Pomar, officier général qui avait servi sous lui, et qui par attachement ne voulut point le quitter et en fut la victime; comme ils allaient tous deux descendre l'escalier de la reine, dans l'espoir de sortir par le pont Royal; un peloton des insurgés les rencontra; M. de Pomar est saisi par eux; plusieurs coups de hache terminent ses jours; les mêmes haches sont levées sur la tête du maréchal; mais, comme Coligni, son âge, la noblesse de sa figure, la fermeté de ses réponses laissent à ses assassins un moment d'indécision; alors un des moins cruels le saisit au collet sous le prétexte de le mener au comité, et lui dit tout bas de le suivre et qu'il le sauvera; il le fait sortir par la grille du pont Royal, et le reconduit à son hôtel, sans vouloir ni lui dire son nom ni recevoir la récompense que méritait

cette belle action. Echappé si miraculeusement à ce danger, le maréchal fut arrêté sept ou huit jours après et conduit à sa section, qui voulut l'envoyer à l'Abbaye, un commissaire l'empêcha; alors le maréchal de Mailly, la maréchale (mademoiselle de Narbonne) emmenant leur fils unique Adrien, alors au berceau, se réfugièrent à Mareuil en Picardie; ce fut là qu'on arrêta ce vieillard, le 26 septembre 1793. Il fut transféré à Arras, et décapité le 25 mars 1794. En montant à l'échafaud avec le même courage qu'il avait porté dans les combats, il s'écria d'une voix forte : « *vive le roi!* je meurs fidèle au roi comme l'ont été mes ancêtres. » Le maréchal joignait au mérite militaire celui d'un bon administrateur. Lorsqu'il prit le commandement du Roussillon, tout y était en désordre; il y fit rétablir les fortifications, les casernes, les hôpitaux, et fonda une université à Perpignan, y créa un jardin de botanique, un cabinet d'histoire naturelle, composé des seules productions de la province, et une bibliothèque publique; il y fit relever le couvent dit *des Enseignantes*, établit la maison dite *du Repentir* pour les filles de mauvaise vie. Le maréchal fit fonder une école militaire, pour le soutien de laquelle il abandonnait une partie de ses émolumens. Plus de cent jeunes gens en sortirent, et lui durent leur avancement, car il était leur protecteur. M. de Mailly excitait l'émulation des habitans pour les défrichemens; pendant son séjour en Roussillon, plus de 12 mille arpens de terres incultes furent changés en vignes, si productives sous ce beau ciel. Il embellit la ville de Perpignan, y fit construire un Champ-de-Mars, une salle de spectacle, des promenades publiques; termina, avec M. de Laminas, les différends qui s'étaient élevés sur les limites avec l'Espagne, favorisa le commerce entre les deux nations, encouragea celui du Roussillon, établit des manufactures, des foires, facilita les communications, en obtenant du ministre, des ponts et de beaux chemins. Enfin il fit rétablir le Port-Vendre, comblé et abandonné depuis longtemps; rétablissement qui, outre les différens avantages apportés au commerce de la province, sauve tous les ans des tempêtes plus de cent bâtimens. La conduite noble de ce preux chevalier français ne s'est jamais démentie un seul instant dans tout le cours de sa vie, et la mémoire de Mailly, si chère en Roussillon, sera immortelle en France comme ses belles actions.

MAILLY (Jean-Baptiste), historien estimable, né à Dijon le 16 juillet 1744, d'un libraire de cette ville, enseigna les humanités au collége Godran et y donna ensuite des leçons d'histoire. Il mourut à Dijon, le 26 mars 1794. Ses principaux ouvrages sont : I. *L'Esprit de la fronde*, Paris, 1772, 5 vol. in-12. II. *L'Esprit des Croisades*, ibid., 1780, 4 vol. in-12, ouvrage estimé. III. *Fastes juifs, romains et français*, Paris (Dijon), 1782, 2 vol. in-8°. On a aussi de lui et de M. François de Neufchâteau, des *Poésies diverses de deux amis*, Amsterdam, Dijon, 1768, petit in-8°.

MAIMBÇAI (.......), né à Londres, vint très-jeune en France, et s'attacha au spectacle de la foire Saint-Germain à Paris, où

il s'occupa de la composition de ballets et de pantomimes qui eurent du succès. Les plus remarquables furent : *les Dupes, la Fête anglaise, l'Heureux Désespoir, à Trompeur trompeur et demi, le Diable boiteux, Chacun à son tour.* Dans *la Fête anglaise*, jouée en 1740, on vit une décoration du temple de l'Hymen qui fut admirée, et commença à donner l'idée de ce genre de beauté, et de la véritable perspective théâtrale.

MAIMBOURG (Louis), célèbre jésuite, né de parens nobles, à Nanci, en 1610, distingué par ses prédications, qui furent longtemps célèbres par les saillies burlesques dont il les assaisonnait. Lorsqu'on reprocha à Molière d'avoir osé composer une pièce aussi morale que le Tartuffe : « Est-il étonnant, dit-il, que je mette des sermons sur le théâtre, puisque le P. Maimbourg fait des comédies en chaire?» Obligé de sortir de la compagnie de Jésus, par ordre du pape Innocent XI, en 1682, pour avoir écrit contre la cour de Rome, en faveur du clergé de France, il fut gratifié d'une pension du roi, qui sollicita en vain ses supérieurs de ne pas l'exclure de la société. Les jansénistes eurent en lui un ennemi ardent. Il se signala contre eux en chaire et dans le cabinet, surtout par ses critiques du *Nouveau Testament de Mons.* Il choisit une retraite à l'abbaye de Saint-Victor de Paris, où il mourut le 13 août 1686, à 77 ans. Maimbourg était d'un caractère plein de hardiesse et de vivacité, et un peu inquiet. On prétend qu'il ne prenait jamais la plume sans avoir échauffé son imagination par le vin. Lorsqu'il avait à décrire une bataille, il en buvait deux bouteilles au lieu d'une, « de peur, disait-il, que l'image des combats ne le fît tomber en faiblesse.» On a de lui un grand nombre d'ouvrages historiques, qui forment 14 vol. in-4°, et 26 vol. in-12, 1686-87. On y trouve du feu, de la rapidité, mais peu de solidité, de discernement et d'exactitude : son coloris est trop romanesque. Rien de plus fade que les portraits qu'il trace de quelques-uns de ses héros : il donne presque à tous de grands yeux à fleur de tête, des nez aquilins, une bouche admirablement conformée, un génie perçant, un courage inébranlable. Il plut d'abord; mais on revint bientôt de ce mauvais goût, et la plupart de ses ouvrages moururent avant lui. Son style ampoulé, hérissé d'antithèses et de phrases qui ne finissent point, le fit moins mépriser, que sa manière de recueillir des choses extraordinaires plutôt que des choses vraies, et de rechercher, dans les personnages des siècles passés, de quoi se venger de ceux de son siècle. Il est certain qu'il fit des portraits de quelques hérétiques anciens, qu'on appliqua à des personnages modernes, tels qu'Arnauld, etc. Mais le public malin lui prêta quelquefois des vues qu'il n'avait pas eues. On a imprimé dans différens recueils d'anecdotes que l'Exposition de la Foi, par Bossuet, si admirée aujourd'hui, ne fut pas d'abord du goût de quelques catholiques peu éclairés, qui se plaignaient de ce que le savant prélat ne faisait pas de toutes leurs opinions des articles de foi. Maimbourg fut, dit-on, de ce nombre. On a prétendu qu'il fit, dans *l'Histoire du Luthéranisme*,

le portrait de Bossuet, et la critique de son livre, sous le nom du cardinal Contarini, et qu'il dit que ni l'un ni l'autre parti n'en avaient été satisfaits. Cette anecdote, rapportée par quelques protestans, est démentie par l'ouvrage même qu'ils citent. Quoi qu'il en soit, plusieurs traits historiques, ou mal rendus, ou exagérés en bien et en mal, lui firent donner par divers critiques, le titre de **Romancier**. Un savant français ayant demandé à un italien qui était à Paris ce qu'on disait de Maimbourg dans son pays. «On dit de lui, répondit-il, qu'il est entre les historiens ce que Momus est entre les dieux.» Dans le torrent d'ouvrages dont il inonda le public, il en est quelques-uns qu'on lira encore avec plaisir: I. L'*Histoire des Croisades*, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12, écrite avec agrément, mais pleine de mensonges. II. L'*Histoire de la décadence de l'Empire après Charlemagne*, 2 vol. in-12. L'auteur y discute assez bien les querelles de l'empire et du sacerdoce. III. L'*Histoire de la Ligue*, in-4°, ou en 2 vol. in-12. On y trouve des choses assez curieuses, entre autres, la pièce fondamentale de la Ligue, qui est l'acte de l'association de la noblesse française. IV. Les *Histoires du pontificat de Saint Grégoire-le-Grand* et de celui de *Saint Léon*, toutes deux assez estimées, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12. V. *Traité historique des prérogatives de l'Eglise de Rome*, dans lequel il défend avec force l'autorité de l'Église contre les protestans, les libertés de l'Église gallicane contre les ultramontains, et la vérité des actes du concile de Constance contre Schéelstrate. VI. Plusieurs autres ouvrages de controverse, moins mauvais que les histoires de l'*Arianisme*, des *Iconoclastes*, du *Luthéranisme*, du *Calvinisme*, du *Schisme des Grecs*, du *grand Schisme d'Occident*, ouvrages oubliés. Son *Histoire du Calvinisme* essuya deux critiques *ex professo;* l'une par le célèbre Bayle, l'autre par le fougueux Jurieu. La 1re, intitulée *Critique générale de l'Histoire du Calvinisme du P. Maimbourg*, 1682, 2 vol. in-12, réimprimée pour la 3e fois en 1684, fut suivie de nouvelles lettres au même auteur, 1685, 2 vol. in-12. Le censeur ne suit pas son adversaire pied à pied. En supposant comme vrais les faits de son histoire, il se rabat sur sa malignité, son emportement et les principes d'intolérance qu'il tâche d'accréditer; il s'égaie sur les aventures de sa vie, sur ses disputes, et il en fait un portrait peu avantageux, mais ressemblant. «Ce n'est point, dit Basnage de Beauval, une critique amère et chagrine; c'est un badinage ingénieux, et cependant plein de sens et de raison, plus propre à embarraser ou à déconcerter l'historien amplificateur, que des argumens graves ou sérieux.» Ménage dit, dans son *Menagiana*, «que Maimbourg ne pouvait s'empêcher d'estimer cette critique. Il me l'a avoué, ajoute-il, quoiqu'il affectât d'en parler comme d'un livre qu'il n'avait pas lu. A la religion près, je trouve tout ce qu'a dit M. Bayle fort vif et fort sensé. J'ai voulu lire tout ce qu'a fait M. Jurieu sur le même sujet; il y a bien de la différence. Le livre de M. Bayle est le livre d'un honnête homme,

et le livre de M. Jurieu celui d'une vieille de prêche; c'est un méchant réchauffé de ce que Dumoulin et les autres ont dit de plus fade contre la religion catholique.» Bayle ne s'avoua pas d'abord l'auteur de la critique de Maimbourg; mais il fut bientôt reconnu. Les calvinistes lui en surent beaucoup de gré, quoique les gens éclairés de la secte sussent qu'il n'était pas plus attaché à Calvin qu'au pape : il ne dut leur paraître que plus impartial. VII. *Des sermons contre le Nouveau Testament de Mons*, 2 vol. in-12, réfutés avec beaucoup de chaleur par Arnauld et Nicole. On a remarqué que les sermons de Maimbourg, d'une froideur insupportable, furent le fruit de sa jeunesse; et que ses histoires, où respire tant de vivacité, furent écrites dans un âge mûr. Il est vraisemblable qu'il n'avait pas d'abord connu ses véritables dispositions. Les jansénistes ne furent pas les seuls avec lesquels il eut des démêlés; il combattit plusieurs autres, des jésuites même, notamment le célèbre P. Bouhours, qui avait critiqué, avec justice, plusieurs de ses expressions.

MAIMBOURG (Théodore), cousin du précédent, quitta la religion catholique, se fit calviniste, rentra ensuite dans l'Église catholique, puis retourna de nouveau à la religion prétendue réformée, et mourut socinien à Londres vers 1693. On a de lui une fort méchante réponse à l'*Exposition de la foi catholique*, de Bossuet, qui n'eut pas plus de succès que la critique du même chef-d'œuvre par son parent l'ex-jésuite; une *Réponse sommaire à la méthode du cardinal de Richelieu*, et d'autres ouvrages au-dessous du médiocre.

MAIMON (Salomon), philosophe allemand du 18e siècle, né de parens juifs en 1753, à Neschwitz en Lithuanie, acquit, dès sa plus tendre enfance, les connaissances les plus étendues. A onze ans, il savait déjà tout ce que doit savoir un rabbin, et s'appliquait avec ardeur à l'étude des livres cabalistiques. Il vint en Allemagne, croyant y trouver les moyens de faire connaître ses talens et d'adoucir son existence qui était très-malheureuse; mais il se trompa : la hardiesse et la bizarrerie de ses opinions tranchantes lui firent des ennemis, et toute sa vie il vécut dans une indigence complète, n'ayant d'autres moyens de subsistance que ceux qui résultaient de quelques aumônes qu'il recevait, assez souvent après les avoir mendiées; les dernières années de sa vie furent moins tristes. Il mourut en 1800, dans une terre située près de Freistadt, où le comte de Kalkreuth lui avait donné un asile. C'était un métaphysicien des plus subtils, plein d'originalité, mais aussi peu judicieux et aussi obscur que profond et sceptique. Il a laissé des *Mémoires* curieux, publiés par Ch. P. Moritz, 1792-93, 2 vol. in-18. (*Voyez l'Histoire comparée des systèmes philosophiques* de M. de Gérando.) Ses principaux ouvrages sont : I. *Recherches critiques sur l'esprit humain*, ou *Tableau des facultés de connaître et de vouloir*, Leipsick, 1797, in-8°. II. *Essai de philosophie transcendante*, Berlin, 1797, in-8°. III. Un *Traité de logique*, 1794. IV. Une *Exposition de la théorie des catégories, d'après Aristote*, id., id., in-8°.

V. Un *Parallèle de Bacon et de Kant*, 1793, in-8°. On trouve la liste complète des ouvrages de ce philosophe dans le *Dictionnaire* de Meusel.

MAIMONIDE ou BEN MAIMON (MOISE), le plus célèbre rabbin qu'aient eus les Juifs, né à Cordoue, en 1139, d'un père et d'aïeux qui avaient été juges, étudia sous les plus habiles maîtres, et en particulier sous Averroës, sous Abou Djafar, Ibn Tophaïl. Après avoir fait de grands progrès dans les langues et dans les sciences, il alla en Égypte, et devint premier médecin du sultan Saladin. Maïmonide eut un grand crédit auprès de ce prince, et mourut, comblé de gloire, d'honneurs et de richesses, à Tibériade en 1209. Au jugement de Casaubon et de Scaliger, c'est le premier des rabbins qui a cessé d'écrire des balivernes. On a de lui : I. Un excellent *Commentaire* en arabe sur la Mischna, qui a été traduit en hébreu et en latin, et imprimé avec la Mischna, à Amsterdam, 1698, 1703, 6 vol. in-folio. II. Un *Abrégé du Talmud*, en 4 parties, sous le titre de *Iad Chazakha*, c'est-à-dire *main-forte*, à Venise, 1550, 4 vol. in-folio. Cet abrégé est écrit très-élégamment en hébreu, et passe chez les Juifs pour un excellent ouvrage. Il comprend toute la jurisprudence civile et canonique des Juifs, distribuée par ordre, et expliquée clairement en pur hébreu. III. Un *Traité* intitulé : *More Nebochim* ou *Nevochim*, c'est-à-dire le *Guide de ceux qui chancèlent*........ Maïmonide l'avait composé en arabe; mais un Juif le traduisit en hébreu, du vivant même de l'auteur : il parut à Venise en 1551, in-folio. Buxtorf en a donné une bonne traduction latine, 1529, in-4°. Ce livre contient en abrégé la théologie des Juifs, appuyée sur des raisonnemens philosophiques qui déplurent d'abord et firent grand bruit, mais qui furent dans la suite adoptés presque généralement. IV. Un ouvrage intitulé, *Sepher Hammisoth*, c'est-à-dire *le livre des préceptes*, hébreu-latin, Amsterdam, 1640, in-4°. C'est une explication des 613 préceptes affirmatifs en négatifs de la loi. V. Un Traité *de Idolatriâ*, traduit par Vossius, Amsterdam, 1642, 2 vol. in-4°. VI. *De rebus Christi*, traduit par Genebrard, 1573, in-8°. VII. *Aphorismi secundùm doctrinam Galeni*, Bologne, 1489, in-4°. VIII. *Tractatus de regimine sanitatis*, Lyon, 1535, in-fol. IX. *Liber de cibis vetitis;* ouvrage curieux, traduit en latin par Marc Woeldicke, et publié à Copenhague en 1734, in-8°. On a encore de Maïmonide plusieurs Épîtres ou Dissertations, telles que la *Porta Mosis*, Oxford, 1655, in-4°, publiée par Pockocke, et d'autres ouvrages qui lui ont acquis une grande réputation. Les Juifs l'appellent le véritable maître, le grand aigle, l'honneur de l'orient, la lumière de l'occident, et le regardent comme le plus beau génie qui ait paru depuis Moïse le législateur. Maïmonide est souvent cité sous les noms de *Moses Ægyptius*, à cause de son séjour en Égypte; de *Moses Cordubensis*, parce qu'il était de Cordoue. On l'appelle aussi le Docteur. Il est souvent désigné par le nom de Rembam, composé des lettres initiales, R. M. B. M., par lesquelles ils désignent son nom entier, c'est-à-dire Rabbi, Moïse,

Ben (fils de) Maïmon. Les Juifs ont coutume de désigner ainsi les noms de leurs fameux rabbins par des lettres initiales.

MAIMOUN-BEN-KAIS, surnommé *Ascha,* poète arabe, contemporain de Mahomet, mort vers l'an 6 ou 7 de l'hégire, est auteur d'un poème ou plutôt d'une élégie qui va de pair avec les sept Moallakat. Ce poème a été publié en arabe et en français, par M. de Sacy, dans le tome 5e des *Mines de l'Orient.*

MAINARD. *Voyez* MAYNARD.

MAINARDI. *Voy.* ARLOTTO.

MAINBOURG. *Voyez* MAIMBOURG.

MAINE (LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, duc DU). *Voy.* l'article suivant.

MAINE (ANNE-LOUISE-BÉNÉDICTINE DE BOURBON, duchesse DU), naquit en 1676, et donna dès son enfance les espérances les plus heureuses. Petite-fille du grand Condé, elle eut l'esprit et l'élévation des sentimens de son aïeul. Elle fut mariée, en 1692, à Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils de Louis XIV et de madame de Montespan, né en 1670. Ce prince montra de bonne heure beaucoup d'esprit. Madame de Maintenon, chargée de veiller à son éducation, fit imprimer, en 1677, in-4°, le recueil de ses lettres et de ses thèmes, sous ce titre : *Œuvres diverses d'un auteur de sept ans;* et Louis XIV les vit avec le plus grand plaisir. Tout ce qui concernait cet enfant l'intéressait au dernier point; aussi le combla-t-il de bienfaits. Il fut colonel-général des Suisses et Grisons, fit plusieurs campagnes, et fut pourvu de la charge de grand-maître de l'artillerie, en 1688. Madame la duchesse du Maine, devenue son épouse, sut gagner son cœur, quoiqu'elle ne fût ni jolie, ni bien faite, le gouverner sans lui déplaire, et le faire entrer dans toutes ses dépenses, qui furent quelquefois excessives. Elle employa son esprit et son crédit à procurer au duc du Maine et à ses enfans un rang égal au sien. De degrés en degrés, ils parvinrent à tous les honneurs des princes du sang, et obtinrent, en 1714, de Louis-le-Grand, un édit qui les appelait, eux et leur postérité, à la succession à la couronne. Cet édit fut en partie l'ouvrage de madame du Maine, qui eut la douleur de voir son édifice renversé du temps de la minorité de Louis XV. Tandis que le duc d'Orléans mettait tout en œuvre pour se ménager la régence, malgré les dispositions du testament de Louis XIV, le duc du Maine, plus occupé de la littérature que de politique, s'amusait à traduire l'*Anti-Lucrèce.* La duchesse, qui savait qu'il aurait pu faire valoir les prétentions que lui donnait ce testament, lui disait : « Vous trouverez un beau matin, en vous éveillant, que vous êtes de l'Académie, et que M. d'Orléans a la régence. » Ce fut ce qui arriva. Le duc du Maine fut seulement confirmé dans les honneurs de prince du sang. Louis XIV l'avait aussi nommé surintendant de l'éducation de son successeur; mais cette clause de son testament n'eut pas son exécution. Madame la duchesse du Maine, outrée contre le régent de ce qu'elle appelait l'humiliation de sa famille, entra dans la conjuration du prince de Cellamare. Elle fut arrêtée en 1718, et conduite au château de Dijon, et son époux à celui de

Dourlens; et ils ne furent mis en liberté qu'en 1720. Le duc du Maine mourut le 14 mai 1736, à 66 ans. « Ce prince, dit madame de Staël, avait l'esprit éclairé, fin et cultivé; toutes les connaissances d'usage, spécialement celles du monde, au souverain degré; un caractère noble et sérieux. La religion, peut-être plus que la nature, avait mis en lui toutes les vertus, et le rendait fidèle à les pratiquer. Il aimait l'ordre, respectait la justice, et ne s'écartait jamais des bienséances. Son goût le portait à la retraite, à l'étude et au travail. Doué de tout ce qui rend aimable dans la société, il ne s'y prêtait qu'avec répugnance. On l'y voyait pourtant gai, facile, complaisant, et toujours égal. Sa conversation, solide et enjouée, était remplie d'agrémens. Ses manières noblement familières et polies; son air assez ouvert. Le fond de son cœur ne se découvrait pas; la défiance en défendait l'entrée. » Après sa mort, la duchesse du Maine se livra entièrement à son goût pour les sciences et les arts. Elle les recueillit à Sceaux, dont elle avait fait un séjour agréable (*voy.* les articles Epicure, vers la fin, et Malesieux), et les protégea jusqu'à sa mort, arrivée en 1753. « Personne, dit encore madame de Staël, n'a jamais parlé avec plus de justesse, de netteté et de rapidité, ni d'une manière plus noble et plus naturelle. Son esprit, frappé vivement des objets, les rendait comme la glace d'un miroir qui les réfléchit, sans ajouter, sans orner, sans rien changer. » Son caractère vif et un peu inégal ne rendait pas le sort de ceux qui la servaient constamment heureux; d'ailleurs elle s'engouait et se désengouait fort facilement. Jalouse de s'entourer d'une cour nombreuse, elle ne fut pas toujours scrupuleuse sur le choix; mais elle se croyait seule, si elle n'avait qu'une vingtaine de personnes autour d'elle. Saint-Aulaire, fatigué un jour de la société bruyante et insipide dont il la voyait assiégée, lui demanda ce qu'elle voulait faire d'une compagnie qui lui convenait si peu. « J'ai le malheur, lui répondit-elle, de ne pouvoir me passer des choses dont je n'ai que faire. » — Les enfans du duc du Maine furent : Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, mort en 1755 à 55 ans; et Louis Charles de Bourbon, comte d'Eu, mort en 1775, à 74 ans, l'un et l'autre sans avoir été mariés. On a publié, en 1805: *Lettres de madame la duchesse du Maine, et de madame la marquise de Simiane,* précédées de notices historiques et de notes biographiques, 1 vol. in-12.

MAINE. *Voy.* Bourg; Lacroix-du-Maine; Mainus; Mayne; Lenclos, au commencement.

MAINFERME (Jean de la), religieux de Fontevrault, né à Orléans, mort en 1693, à 47 ans, s'est signalé par une défense de Robert d'Arbrissel, fondateur de son ordre, sous le titre de *Bouclier de l'ordre de Fontevrault naissant,* en 3 vol. in-8°. Le principal objet de cet ouvrage est de justifier Robert du reproche d'avoir été trop familier avec ses religieuses, et d'avoir osé même coucher la nuit à côté d'elles, sous prétexte de se mortifier en souffrant ce nouveau genre de martyre. Il prétend que les lettres injurieuses à Robert, qui portent le nom de Geoffroi de Vendôme,

et de Marbode, sont supposées, et ont été écrites par Roscelin; mais les critiques n'ont point été persuadés par ses raisons. Son Apologie de l'autorité que les religieuses de Fontevrault ont sur les religieux et les prêtres qui dépendent d'elles, n'a pas été mieux accueillie.

MAINFRAY (Pierre), né à Rouen, fit jouer, au commencement du 17ᵉ siècle, plusieurs tragédies; savoir : I. *Cyrus triomphant*, Rouen, 1618, in-12. II. *La Rhodienne*, Rouen, 1621, in-12. III. *Soliman*. IV. *Les Forces et Amours d'Hercule*, Troyes, 1616, in-8°. Cette dernière n'est qu'en quatre actes.

MAINFROY. *Voy.* Manfred.

MAINGRE (le). *Voy.* Boucicaut.

MAINO (Jason), jurisconsulte célèbre, né à Pesaro, en 1435, du commerce illégitime d'Andreot Maino, Milanais, avec sa servante, fut l'artisan de sa fortune. Aussi prit-il pour devise : *Virtuti fortuna comes non deficit.* Maino enseigna le droit avec tant de réputation, qu'il eut jusqu'à trois mille disciples, et que Louis XII, roi de France, étant en Italie, honora son école de sa présence. Comme il conduisait le roi à la porte, le priant d'entrer avec une inclination profonde, Louis le força de passer le premier : « Je ne suis plus roi ici, dit-il, vous êtes le seul qu'on y doive respecter. » Ce prince lui ayant demandé pourquoi il ne s'était pas marié? il répondit que « c'était pour obtenir la pourpre à sa recommandation; » mais Louis XII ne jugea pas à propos de la demander. Ce jurisconsulte mourut à Padoue, le 22 mars 1519. On a de lui des *Commentaires sur les Pandectes* et sur le *Code Justinien*, in-fol; *Orationes tres latinæ*, Milan, sans date, in-4°; *De jure emphyteotico quæstiones cum additionibus*, Paris, 1476, in-fol.; *Consilia, sive responsa cum annotationibus*, et d'autres ouvrages qui, pour la plupart, ne sont que de mauvaises compilations.

MAINOLDI (Jacob), né à Crémone, d'une bonne famille, fut pourvu de plusieurs emplois honorables dans sa patrie, devint sénateur à Milan, et mourut en 1613. S'étant livré de bonne heure à l'étude des sciences, et surtout de la jurisprudence, il y fit de très-grands progrès; il mêla à ces études sèches et arides la culture des belles-lettres. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, on distingue le suivant : *De titulis Philippi Austriaci regis catholici.*

MAINTENON (Françoise d'Aubigné, marquise de), petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, naquit le 27 novembre 1635, dans les prisons de la conciergerie de Niort, où étaient enfermés Constant d'Aubigné son père, et sa mère Anne de Cardillac, fille du gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux. Françoise d'Aubigné était destinée à éprouver toutes les vicissitudes de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique, laissée par la négligence d'un domestique sur le rivage, prête à y être dévorée par un serpent, ramenée orpheline à l'âge de douze ans, élevée avec la plus grande dureté chez madame de Neuillant sa parente, elle fut trop heureuse d'épouser le poète Scarron, qui logeait auprès d'elle dans la rue d'Enfer. Ce poète, ayant appris combien mademoi-

selle d'Aubigné avait à souffrir avec sa parente, lui proposa de payer sa dot, si elle voulait se faire religieuse, ou de l'épouser, si elle voulait se marier. Mademoiselle d'Aubigné prit ce dernier parti, et, un an après, n'étant âgée que de seize ans, elle donna sa main au burlesque Scarron. Cet homme singulier était sans bien, et perclus de tous ses membres; mais sa famille était ancienne dans la robe, et illustrée par de grandes alliances. Son oncle était évêque de Grenoble, et son père conseiller au parlement de Paris. Sa maison était le rendez-vous de ce que la cour et la ville avaient de plus aimable et de plus distingué. Vivonne, Grammont, Coligni, Charleval, Pelisson, Hénault, Marigni, etc.; tout le monde allait le voir, comme un homme plein d'esprit, d'enjoûment et d'infirmités. Mademoiselle d'Aubigné fut plutôt son amie et sa compagne que son épouse. Elle se fit aimer et estimer par le talent de la conversation, par son esprit, par sa modestie; et sa vertu, dit-on, n'était point de l'hypocrisie. « Je ne suis pas étonnée, écrivait madame de Maintenon en 1709, qu'on soupçonne ma jeunesse; ceux qui parlent ainsi en ont une très-déréglée, ou ne m'ont pas connue. Il est fâcheux d'avoir à vivre avec d'autres gens que ceux de son siècle; et voilà le malheur de vivre trop long-temps. » Nous ajouterons que la célèbre Ninon de Lenclos rendit toujours les témoignages les plus favorables à ses mœurs. Scarron étant mort le 27 juin 1660, sa veuve retomba dans la misère. Un épicurien, homme de débauche et riche, nommé le marquis de C****, lui offrit sa main. Elle la refusa. « Que pensez-vous, écrivait alors madame Scarron, de la comparaison qu'on a osé me faire de cet homme à M. Scarron? Grand Dieu! quelle différence! Sans fortune, sans plaisirs, il attirait chez moi la bonne compagnie; celui-ci l'aurait haïe et éloignée. M. Scarron avait cet enjoûment que tout le monde sait, et cette bonté d'esprit que personne ne lui a contestée. Celui-ci n'a l'esprit ni brillant, ni solide, ni badin; s'il parle, il est ridicule. Mon mari avait le fonds excellent; je l'avais corrigé de ses licences; il n'était ni fou, ni vicieux par le cœur; d'une probité reconnue, d'un désintéressement sans exemple. C*** n'aime que ses plaisirs, et n'est estimé que d'une jeunesse perdue; livré aux femmes, dupe de ses amis, haut, emporté, avare et prodigue; au moins m'a-t-il paru tout cela. » Ce refus fut blâmé par quelques amis de madame Scarron, mais Ninon l'approuva. « Cette femme, dit-elle, vaut tous les marquis de la France. » Madame Scarron fit solliciter long-temps et vainement auprès de Louis XIV une pension dont son mari avait joui comme *malade* de la reine. On présenta des placets. Le cardinal Mazarin, en ayant lu un, demanda si la suppliante se portait bien : sur ce qu'on lui dit qu'oui. « elle est donc inhabile, répondit-il, à succéder à la pension d'un homme qui se portait mal. » Ne pouvant l'obtenir, elle résolut de s'expatrier. La princesse de Nemours qui allait épouser Alphonse VI, roi de Portugal, voulut se l'attacher, et l'emmener; madame Scarron accepta. Avant de partir, elle se fit présenter à madame de

Montespan, en lui disant « qu'elle n'avait pas voulu quitter la France sans en avoir revu la merveille. » Trait de flatterie indigne d'une femme qui prétendait au titre exclusif de femme vertueuse (1). Madame de Montespan fut flattée de ce compliment, et lui dit « qu'il fallait rester en France ; » elle lui demanda un placet, qu'elle se chargea de présenter au roi. Lorsqu'elle présenta ce placet : « Quoi ! s'écria le roi, encore la veuve Scarron ! N'entendrai-je jamais parler d'autre chose ? — En vérité, sire, dit madame de Montespan, il y a long-temps que vous ne devriez plus en entendre parler. » La pension fut accordée, et le voyage de Portugal rompu. Madame Scarron alla remercier madame de Montespan, qui fut si charmée des graces de sa conversation, qu'elle la présenta au roi. On rapporte que le roi lui dit : « Madame, je vous ai fait attendre long-temps; mais vous avez tant d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous. » Sa fortune devint bientôt meilleure. Madame de Montespan, voulant cacher la naissance des enfans qu'elle allait avoir du roi, jeta les yeux sur madame Scarron, comme sur la personne la plus capable de garder le secret, et de les bien élever. Celle-ci s'en chargea, et en devint la gouvernante. Elle mena alors une vie gênante et retirée avec sa pension de deux mille livres seulement, et le chagrin de savoir qu'elle ne plaisait point au roi. Ce prince avait un certain éloignement pour elle. Il la regardait, avec raison, comme une espèce de prude et comme un bel-esprit ; et, quoiqu'il en eût beaucoup lui-même, il était jaloux de celui des autres, et ne pouvait souffrir ceux qui voulaient le faire briller. Louis XIV l'estimait d'ailleurs ; il se souvint d'elle lorsqu'il fut question de chercher une personne de confiance pour mener aux eaux de Baréges le duc du Maine, qui avait éprouvé dans une jambe un raccourcissement qui résistait à tous les traitemens. Madame Scarron conduisit cet enfant, et comme elle écrivait au roi directement, ses lettres effacèrent peu à peu les impressions désavantageuses que ce monarque avait prises sur elle. Le petit duc du Maine contribua aussi beaucoup à le faire revenir de ses préventions. Le roi jouait souvent avec lui; content de l'air de bon sens qu'il mettait jusque dans ses jeux, et satisfait de la manière dont il répondait à ses questions : « Vous êtes bien raisonnable, lui dit-il un jour ! — Il faut bien que je le sois, répondit l'enfant, j'ai une gouvernante qui est la raison même. — Allez, reprit le roi, allez lui dire que vous lui donnez cent mille liv. pour vos dragées. » Elle profita de ces bienfaits pour acheter, en 1674, la terre de Maintenon, et, quelques jours après, le roi la nomma madame de Maintenon. Ce monarque, qui ne pouvait pas d'abord s'accoutumer à elle, passa de l'aversion à la confiance, et de la confiance à l'amour. Madame de Montespan, inégale, bizarre, impérieuse, servit beaucoup par son caractère à l'élévation de madame de Maintenon, qui, en détachant le roi de cette liaison, parvint à

(1) On a cherché à justifier madame de Maintenon de ce reproche, en disant que les amours du roi avec madame de Montespan étaient alors encore secrètes.

occuper dans son cœur la place qu'y tenait madame de Montespan. Louis XIV lui donna la place de dame d'atours de madame la dauphine, et peu de temps après, il lui offrit celle de dame d'honneur. Madame de Maintenon la refusa, en faisant sentir au monarque que cette charge ne ferait qu'irriter l'envie contre elle. « Quant à l'honneur que cette place me ferait, dit-elle, ne l'ai-je pas tout entier dans l'offre que me fait votre majesté? Le roi fit de nouvelles instances, qui ne purent la déterminer. « Puisque vous ne voulez pas, lui dit il, jouir de mes graces, il faut du moins, madame, que vous jouissiez de vos refus; » et, après son dîné, il en instruisit les courtisans. Louis XIV pensa bientôt à l'élever plus haut. Ce prince était alors dans cet âge où les hommes ont besoin d'une femme dans le sein de laquelle ils puissent déposer leurs peines et leurs plaisirs. Il voulait mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée. L'esprit souple de madame de Maintenon, obligée de bonne heure par la pauvreté à se plier aux différens caractères, lui promettait une compagne agréable et une confidente sûre. Le P. Lachaise, son confesseur, lui proposa de légitimer sa passion pour elle par les liens indissolubles d'un mariage secret, mais revêtu de toutes les formalités de l'Église. La bénédiction nuptiale fut donnée vers la fin de 1685, la nuit, dans un des cabinets du roi, par M. de Harlay, archevêque de Paris, en présence du confesseur et de Monchevreuil, de Forbin et de Bontems. Louvois, dit-on, ne fut point appelé. Louis XIV était alors dans sa 48ᵉ année, et la personne qu'il épousait, dans sa 50ᵉ. Ce mariage parut toujours problématique à la cour, quoiqu'il y en eût mille indices. Madame de Maintenon entendait la messe dans une de ces tribunes qui semblaient n'être que pour la famille royale; elle s'habillait et se déshabillait devant le roi, qui l'appelait *Madame* tout court. Dans l'intérieur du palais, il n'était pas possible de méconnaître en elle l'épouse d'un roi. Elle ne se levait qu'un instant quand Mgr. le dauphin ou Monsieur entraient. Les princes et les princesses du sang n'étaient admis dans son appartement que par des audiences demandées, ou lorsqu'elle les envoyait chercher pour leur faire une sèche réprimande. Jamais elle n'appela la duchesse de Bourgogne que *mignonne;* et celle-ci ne la nommait que *ma tante.* On prétend même que le petit nombre de domestiques qui étaient du secret lui rendaient dans le particulier des honneurs qu'ils ne lui rendaient pas en public, et qu'ils la traitaient de majesté, ce qui paraît très-peu vraisemblable. La princesse de Soubise lui ayant écrit, et s'étant servie de la formule *avec respect*, madame de Maintenon termina sa réponse par cette phrase : « A l'égard du respect, qu'il n'en soit point question entre nous. Vous n'en pourriez devoir qu'à mon âge, et je vous crois trop polie pour me le rappeler. » Le bonheur de madame de Maintenon fut de peu de durée. C'est ce qu'elle dit depuis elle-même dans un épanchement de cœur : « J'étais née ambitieuse, je combattais ce penchant. Quand des desirs que je n'avais plus furent remplis, je me crus heureuse;

mais cette ivresse ne dura que trois semaines. » Son élévation fut pour elle une espèce de retraite. Renfermée dans son appartement, elle se bornait à une société de deux ou trois dames retirées comme elle ; encore les voyait-elle rarement. Louis XIV venait tous les jours chez elle après son dîné, avant et après le souper. Il y travaillait avec ses ministres, pendant que madame de Maintenon s'occupait à la lecture, ou à quelque ouvrage de main, s'empressant peu de parler d'affaires d'état, paraissant même les ignorer, quoiqu'elles ne lui fussent pas indifférentes, et qu'elle en dirigeât le fil avec les ministres, en s'expliquant avec une réserve et un air de désintéressement qui écartait toute apparence de concert entre elle et eux. C'est ainsi qu'elle influa dans le choix de certains ministres (Chamillart), et de quelques généraux (Marsin), ainsi que dans la disgrace de quelques autres (Vendôme et Catinat). Le public lui reprocha ses fautes, que ses bonnes intentions ne pouvaient pas toujours faire excuser. Asservie aux volontés de Louis XIV dans tout le reste, elle fut en général uniquement occupée du soin de lui complaire ; et cette servitude continuelle dans un âge avancé la rendit plus malheureuse que l'état d'indigence qu'elle avait éprouvé dans sa jeunesse. « Je n'y puis plus tenir, dit-elle un jour au comte d'Aubigné, son frère : je voudrais être morte ! — Vous avez donc parole, répondit d'Aubigné, d'épouser Dieu le père ! » « Que ne puis-je, dit-elle dans une de ses lettres, vous donner mon expérience ? que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées ! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse, dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer ? J'ai été jeune et jolie ; j'ai goûté des plaisirs : j'ai été aimée partout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit : je suis venue à la faveur, et je vous proteste que tous les états laissent un vide affreux. » — Si quelque chose pouvait détromper de l'ambition, dit Voltaire, ce serait assurément cette lettre.... ! — « Quel supplice, disait-elle à madame de Bolingbroke, sa nièce, d'amuser un homme qui n'est plus *amusable !* — Ecrivez-nous des nouvelles, dit-elle encore dans une lettre, car nous mourons d'ennui. » Le roi, qui la brusquait quelquefois lorsqu'elle voulait glisser un mot sur les affaires de l'état, la dédommageait de ses bouderies passagères par des marques de respect, et des attentions recherchées qu'il n'avait jamais eues pour ses maîtresses, ni pour la reine. Mais ces témoignages extérieurs ne la dédommageaient pas des chagrins intérieurs. La modération qu'elle s'était prescrite augmentait les malheurs de son état. Elle ne profita point de sa place pour élever sa famille autant qu'elle l'aurait pu, parce qu'elle redoutait de trop fixer sur elle et sur les siens les regards du public. Elle n'avait elle-même que la terre de Maintenon, qu'elle avait achetée des bienfaits du roi, et une pension de 48,000 livres ; aussi disait-elle : « Ses maîtresses lui coûtaient plus en un mois que je ne lui coûte en une année. » Elle exigeait des autres le désintéressement qu'elle avait pour

elle-même. Le roi lui disait souvent : « Mais, madame, vous n'avez rien à vous. — Sire, répondait-elle, il ne vous est pas permis de me rien donner. » Elle n'oublia pourtant ni ses amis, ni les pauvres. Le marquis de Dangeau, Barillon, l'abbé Testu, Racine, Despréaux, Vardes, Bussi, Montebevreuil, mlle Scudéri, madame Deshoulières, n'eurent qu'à se féliciter de l'avoir connue. Madame de Maintenon ne regardait sa faveur que comme un fardeau que la bienfaisance seule pouvait alléger. « Ma place, disait-elle, a bien des côtés fâcheux ; mais aussi elle me procure le plaisir de donner. » Elle proposait à Louis XIV des bonnes œuvres, auxquelles ce prince ne se prêtait pas toujours : « Mes aumônes, lui disait-il, ne sont que de nouvelles charges pour mes peuples ; plus je donnerai, plus je prendrai sur eux. » Madame de Maintenon lui répondait : « Cela est vrai ; mais tant de gens que vos guerres, vos bâtimens et vos maîtresses ont réduits à la mendicité par la nécessité des impôts, il faut bien les soulager aujourd'hui. Il est bien juste que ces malheureux vivent par vous, puisqu'ils ont été ruinés par vous. » Les protestans ont reproché, avec fondement, à madame de Maintenon, d'avoir été l'un des auteurs de la révocation de l'édit de Nantes. Aujourd'hui même, sa mémoire est encore odieuse aux descendans des réligionnaires fugitifs et persécutés. Elle avait desiré de voir les Français réunis dans l'exercice d'une même religion, et se laissa tromper par les faux rapports des gouverneurs des provinces, qui ne cessaient d'annoncer que les conversions étaient aussi faciles que rapides. Cependant, il paraît qu'il fut aussi loin de sa pensée que de ses sentimens d'employer la violence pour arracher des conversions, et elle ne commanda pas les *dragonades* de Louvois, la honte du règne de Louis XIV. Il faut encore ajouter pour sa justification, que son intercession auprès du monarque en faveur de ses anciens co-réligionnaires lui parut souvent suspecte, au point que le roi lui dit « qu'il semblait qu'un reste de son attachement pour son ancienne religion la fît agir. » On peut donc affirmer que les inculpations dirigées contre son intolérance et son esprit de persécution sont dénuées de fondement et contraires à la vérité. Dès que madame de Maintenon vit luire les premiers rayons de sa fortune, elle conçut le dessein de quelque établissement en faveur des filles de condition nées sans bien. Ce fut à sa prière que Louis XIV fonda, en 1686, dans l'abbaye de Saint-Cyr (village situé à une lieue de Versailles), une communauté de trente-six religieuses et de vingt-quatre sœurs converses, pour élever et instruire *gratis* trois cents jeunes demoiselles, qui devaient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel. Cette maison fut dotée de 40,000 écus de rente, et Louis XIV voulut qu'elle ne reçût de bienfaits que des rois et des reines de France. Les demoiselles devaient être âgées de sept ans au moins, et de douze au plus ; elles n'y pouvaient demeurer que jusqu'à l'âge de vingt ans et trois mois, et en sortant on leur remettait mille écus. Madame de Maintenon donna à cet établissement toute sa forme. Elle en fit les règlemens,

espérances étaient si peu de chose, que nous bornions nos vœux à trois mille livres de rente : nous en avons à présent quatre fois plus, et nos souhaits ne seraient pas encore remplis !..... Vos inquiétudes détruisent votre santé, que vous devriez conserver, quand ce ne serait que parce que je vous aime. Travaillez sur votre humeur ; si vous pouvez la rendre moins bilieuse et moins sombre, ce sera un grand point de gagné. Ce n'est point l'ouvrage des réflexions seules ; il y faut de l'exercice, de la dissipation, une vie unie et réglée. » Le comte d'Aubigné, sur la fin de ses jours, se retira dans une communauté. Sa sœur lui fit une pension de dix mille livres, et se chargea de la régie de ses biens, et du paiement de ses dettes. Il mourut à Vichi, le 22 mai 1703. Il n'avait qu'une fille, Françoise d'Aubigné, mariée en 1698, au duc, depuis maréchal de Noailles. Le père de madame de Maintenon avait une sœur (Artémise d'Aubigné), qui épousa Benjamin de Valois, marquis de Villette. Madame de Maintenon en maria la petite-fille, Marthe-Marguerite à Jean-Anne de Tubière, marquis de Caylus : elle fut mère du comte de Caylus, et mourut en 1729. (*Voyez* Caylus.) Ses *Souvenirs*, imprimés en 1770, in-8°, contiennent quelques anecdotes. Elle y parle des soins que madame de Maintenon se donnait pour son éducation. « Il ne se passait rien à la cour, dit-elle, sur quoi elle-même ne me fît faire des réflexions selon la portée de mon esprit, m'approuvant quand je pensais bien, me redressant quand je pensais mal. Ma journée était remplie par des maîtres, la lecture, et des amusemens honnêtes et réglés. On cultivait ma mémoire par des vers qu'on me faisait apprendre par cœur ; et la nécessité de rendre compte de la lecture ou d'un sermon me forçait d'y faire attention. Il fallait encore que j'écrivisse tous les jours une lettre à quelqu'un de ma famille ou tel autre que je voulais choisir, et que je l'apportasse le soir à madame de Maintenon, qui l'approuvait ou la corrigeait, selon qu'elle était bien ou mal. En un mot, elle n'oubliait rien de ce qui pouvait former ma raison ou cultiver mon esprit. » On peut juger, par les lettres de mademoiselle de Murçai (depuis madame de Caylus), des progrès que la tante fit faire à sa jeune élève. On a imprimé les *Lettres* de madame de Maintenon après sa mort ; elles ont paru à Amsterdam, 1756, en 9 vol. in-12, par les soins de la Baumelle. Elles sont écrites avec beaucoup d'esprit, mais sans abandon. Il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seraient un jour publiques. Son style sec, précis et austère, l'image de son caractère, ne paraît pas être celui d'une femme. Ses lettres sont pourtant plus précieuses qu'on ne pense : elles découvrent ce mélange de religion et de galanterie, de faiblesse et de dignité qui se trouve si souvent dans le cœur humain, et qui se rencontrait quelquefois dans celui de Louis XIV. Celui de madame de Maintenon paraît à la fois plein d'une ambition et d'une dévotion véritable. Son confesseur, Gobelin, directeur et courtisan, approuve également l'une et l'autre, ou du moins ne paraît pas s'opposer à ses vues, dans l'espérance d'en profiter. Voilà les idées que donnent ses

lettres. On y pourrait recueillir aussi quelques pensées ingénieuses, quelques anecdotes; mais les connaissances qu'on peut y puiser sont trop achetées par la quantité de lettres peu intéressantes que ce recueil renferme. D'ailleurs, la Baumelle, en les publiant, y a fait quelquefois des changemens qui les rendent infidèles. Il fait dire à madame de Maintenon des choses qu'elle n'a jamais pensées, et celles qu'elle a pensées, d'une manière dont elle ne les a jamais dites. C'est ce qu'on peut vérifier, en les comparant avec les copies authentiques de plusieurs de ses lettres, qu'on trouve dans les Mémoires du maréchal de Noailles par l'abbé Millot. On a donné une nouvelle édition de ses lettres, Paris, 1807, 6 vol. in-12, qui en contient à la vérité quelques unes jusqu'alors inédites; mais elle est bien moins complète que les éditions précédentes. La Beaumelle donna aussi 6 vol. in-12 de Mémoires pour servir à l'Histoire de madame de Maintenon, Amsterdam, 1756. Ils sont écrits d'un style énergique, pétillant et singulier, mais avec peu de circonspection et d'exactitude. S'il s'y trouve plusieurs faits vrais et intéressans, il y en a aussi un grand nombre de hasardés et de minutieux. Les *Lettres et les Mémoires* ont été réimprimés en 16 vol. in-12, 1778. Il faut y ajouter un petit livre assez rare, intitulé : *Entretiens de Louis XIV et de madame de Maintenon*, sur leur mariage, Marseille, 1701, in-12. On a donné un *Maintenoniana*, in-8°. C'est un recueil d'anecdotes, de portraits, de pensées, de bons mots tirés des Lettres et des Mémoires de madame de Maintenon. Son portrait, par Mignard, orne maintenant le muséum de Versailles. De Montagnac a publié, *Esprit de madame de Maintenon*, avec des notes, Paris, 1771, in-12. Le marquis de Caraccioli a publié sa Vie, 1786, in-12. C'est un panégyrique plutôt qu'une histoire. On a donné, en 1809 et 1810, une *Vie de madame de Maintenon*, 2 vol. in-12, où l'on fait une héroïne de cette dame qui n'était propre qu'à diriger les novices d'un couvent de demoiselles. Madame de Genlis et M. Regnault-Warin ont publié chacun un roman historique sur madame de Maintenon, l'une en 2 vol. in-12, et l'autre en 4 vol. in-12. Madame de Genlis a très-adroitement évité toutes les difficultés du sujet, tous les torts de son modèle; elle en a fait un être parfait, pour rendre la besogne plus facile. Elle lui a donné son esprit pour la rendre plus aimable, son activité pour la rendre heureuse, et son talent pour que l'on s'intéresse même à ses succès. Ce n'est pas plus madame de Maintenon que madame de Genlis, mais c'est assez madame de Genlis pour rendre convenable tout ce qu'elle dit de madame de Maintenon. Jamais un mot déplacé, toujours le mot heureux, toujours le mot qui fait rêver, sentir, prévoir mieux, espérer plus, celui à qui il s'adresse. Jamais une gaucherie, et autour d'elle tout le monde en fait, et les fait pour elle. Madame de Montespan, qui ne manquait pas d'esprit, n'en a plus que pour faire valoir celui de sa rivale et lui donner plus d'éclat; tous ceux qui veulent lui nuire la secondent; tous ceux qui veulent retarder sa marche l'accélèrent;

tous ceux qui veulent l'éloigner du roi l'en rapprochent. On n'a jamais autant de bonheur dans un roman. Ce qu'il y a de très-piquant dans tout cela, c'est le mot historique, placé, et souvent plusieurs fois, au bas de presque toutes les pages de cet ouvrage. On voit avec admiration tout le parti que l'on peut tirer de l'histoire, pour amuser par des fables. M. Regnault-Warin a traité la chose un peu plus sérieusement. Il a abordé les points les plus difficiles, par exemple, ce qui regarde les protestans. Madame de Maintenon est moins aimable, moins aimante. Sa conduite est plutôt dirigée par les devoirs imposans de l'auguste mission dont elle paraît chargée, et qui a pour objet la conversion du roi, que par les inspirations du sentiment qu'elle éprouve. C'est pour elle une affaire de religion, et non pas une affaire de cœur. Elle ne veut épouser le roi que pour sauver son ame. Il faut que toute la cour devienne dévote, pour qu'elle soit reine. Ses motifs sont purs, comme le but qu'elle se propose. Ses guides sont les plus saints et les plus illustres personnages de cette époque. L'auteur met en scène Bossuet, Fénélon, Bourdaloue, et il les fait parler et agir comme M. Regnault-Warin parlerait et agirait, si, tour à tour, il pouvait être Bossuet, Fénélon, Bourdaloue, et l'abbé Gobelin, confesseur de l'intéressante veuve de Scarron. Enfin, la conduite, le but, les moyens, les succès de madame de Maintenon ne sont, selon M. Regnault-Warin, que les résultats d'une intrigue chrétienne. En 1814, il parut une histoire de madame de Maintenon, 2 vol. in-8°, par M. Lafont d'Aussonne, espèce de roman, dont le style plein d'afféterie a été critiqué avec juste raison. On a aussi publié les Lettres de madame de Maintenon, édition corrigée sur les manuscrits autographes, et augmentée de près de deux cents lettres inédites. Cette édition forme 6 gros volumes in-12, contenant: 1° une Vie très-étendue de madame de Maintenon, par M. Auger; 2° des Notices, par un autre littérateur, sur mesdames de Villarceaux, Ninon de Lenclos, de Richelieu, de Chanteloup d'Attigny, d'Heudicourt, de Montespan, Frontenac, de Villette, Brion, du Perron, de la Maisonfort, Glapion, Lafiefville, de Caylus, Dangeau, Ventadour, et la duchesse de Bourgogne; le duc de Noailles, l'abbé Testu, l'abbé Gobelin, le comte de Saint-Géran, le cardinal de Noailles et Philippe V, roi d'Espagne; 3° les Entretiens de madame de Maintenon avec quelques dames de Saint-Cyr; 4° Memoires de madame de Maintenon sur le rappel des protestans et des huguenots fugitifs; 5° les Opuscules de madame de Maintenon, en prose et en vers; 6° le Testament de madame de Maintenon; 7° les Lettres de Godet des Marais, évêque de Chartres, qui constatent le mariage de madame de Maintenon avec Louis XIV; 8° Lettres de Louis XIV à madame de Maintenon.

MAINVIELLE (Pierre), fils d'un riche marchand d'Avignon, né en 1765, joua un des rôles les plus odieux dans les troubles qui déchirèrent sa patrie pendant la révolution, et fut un des dignes compagnons de Jourdan *coupe-tête*. On le vit figurer dans toutes les scènes désastreuses de cette

funeste époque. Nommé député à l'Assemblée nationale, en avril 1793, après la démission de Rebecqui, il fut arrêté en arrivant à Paris avec son frère, sur la dénonciation de Duprat l'aîné, qui les accusait d'avoir voulu l'assassiner. Guadet et les membres du côté droit prirent sa défense, et il fut mis en liberté, le 16 juin. Mais peu après, le parti des Girondins ayant été renversé, Mainvielle fut enveloppé dans sa disgrace, il fut condamné à mort le 30 octobre, comme complice de Barbaroux, et fut exécuté le lendemain, avec son ami Duprat, le jeune, tous deux chantèrent la *Marseillaise* en allant à l'échafaud.

MAINVILLIERS (G. S., chevalier DE), aventurier français qui, parcourant à pied une partie de l'Europe, fut trouvé mort dans son lit à Stolzemberg, près de Dantzick, le 12 juin 1776. On a de lui la *Pétréade, ou Pierre le créateur*, poème, 1763, Amsterdam, in-8°. II. Le *Petit-maître philosophe;* trois brochures in-12, où l'on trouve, à travers des choses pitoyables, quelques portraits originaux. III. L'*Entrevue de huit philosophes aventuriers*, comédie : c'est une espèce de satire contre Voltaire, d'Argens, Maupertuis, Marivaux, Prévôt, etc. Cette production est celle d'un homme d'esprit sans goût et sans idée de la bienséance. Ses vers étaient encore au-dessous de sa prose. On lui doit une *Continuation du siècle de Louis XIV par Voltaire.*

MAIOLO ou MAGGIOLI (LAURENT), médecin d'Asti, florissait vers la fin du 15e siècle. On a de lui un traité intitulé *Liber de gradibus medicinarum*, 1497, in-4°, ouvrage écrit dans le goût de son temps, où les auteurs affectaient dans leurs productions une érudition qui consistait le plus souvent à élever des difficultés sur des points minutieux. On lui doit encore *Epifilides*, Venise, Alde, 1597, in-4°. Il mourut en 1501. —Il a existé d'autres MAIOLO. Antoine-Vincent, né à Faenza, dans la Romagne, médecin en l'université de Bologne, a donné *Galenistarum hypothesis, adversùs recentiorum placita, confirmatio.* — Paul, natif d'Asti dans le Montferrat, auteur de quelques commentaires sur les *OEuvres d'Hippocrate*, imprimées à Venise.

MAIOLO (SIMON), savant canoniste et compilateur, né à Asti en Piémont, devint évêque de Volturara, dans le royaume de Naples, et mourut vers l'an 1598, après s'être démis de son évêché. Il s'est fait connaître surtout par son ouvrage intitulé *Dies caniculares*, imprimé plusieurs fois in-4° et in-fol., traduit en français par Rosset, Paris, 1610 et 1643, in-4°. C'est un recueil de faits singuliers sur les merveilles de l'art et de la nature, où le bon et le mauvais, le vrai et le faux sont entassés sans choix. Mais comme ce livre renferme des choses curieuses, il eut une grande vogue. On lui doit encore : I. *De irregularitatibus et aliis canonicis impedimentis*, Rome, 1576, in-4°. II. *Historiarum totius orbis omniumque temporum decades XVI*, ibid., 1585, in-4°.

MAIONE DE BARI, grand-amiral de Guillaume Ier, roi de Sicile, homme d'un esprit vif et pénétrant, se voyant dans les bonnes graces de ce prince, forma le projet d'usurper la couronne;

mais il n'eut pas le temps d'exécuter son dessein, ayant été tué par les conjurés. Son cadavre fut accablé d'outrages par le peuple de Palerme, et sa maison fut mise au pillage.

MAIRAN (Jean-Jacques Dortous de), physicien et littérateur distingué, d'une famille noble de Béziers, né dans cette ville, en 1678, et mort à Paris, le 20 février 1771, à l'âge de 93 ans, fut un des membres les plus illustres de l'Académie des sciences et de l'Académie française. Attaché de bonne heure à cette première compagnie, il succéda en 1741 à Fontenelle, dans la place de secrétaire perpétuel. Il la remplit avec un succès distingué jusqu'en 1744, et montra, comme son prédécesseur, le talent de mettre dans un jour lumineux les matières les plus abstraites. Ce don, si rare, éclate dans tous ses ouvrages. Les principaux sont : I. *Dissertation sur la glace*, dont la dernière édition est de 1749, in-12. Cet excellent morceau de physique a été traduit en allemand et en italien. II. *Dissertation sur la cause de la lumière des phosphores*, 1717, in-12. III. *Traité historique et physique de l'aurore boréale*, imprimé in-12 en 1733, et fort augmenté en 1754, in-4°. Le système que l'auteur embrasse souffre des contradictions; mais son livre est aussi savant que bien fait. IV. *Lettre au père Parennin*, contenant *diverses questions sur la Chine*, Paris, 1782, in-8°; ouvrage curieux, et plein de cet esprit philosophique qui caractérise les autres livres de l'auteur. V. Un grand nombre de *Mémoires*, parmi ceux de l'Académie des sciences, depuis 1719, dont il donna quelques volumes. VI. Plusieurs *Dissertations* sur des matières particulières, qui ne forment que de petites brochures. VII. *Éloges des académiciens de l'Académie des sciences, morts en* 1741, 1742, 1743, in-12, 1747. Sans imiter Fontenelle, l'auteur se mit presque à côté de lui, par le talent de caractériser ses personnages, d'apprécier leur mérite, et de le faire valoir, tout en faisant connaître leurs défauts. Il a écrit aussi sur la musique, la peinture, la sculpture, la chronologie. Cette variété singulière de goûts et de succès rappelle ces deux vers de Voltaire :

> On ne vit qu'à demi quand on n'a qu'un seul goût;
> Le véritable esprit sait se plier à tout.

La réputation de Mairan avait pénétré depuis long-temps dans les pays étrangers. Il était membre de l'Académie impériale de Pétersbourg, de l'Académie royale de Londres, de l'Institut de Bologne, des Sociétés royales d'Édimbourg et d'Upsal, etc. Savérien dit qu'il rapportait tout à lui-même. « Son bien-être et le soin de sa réputation étaient les motifs de toutes ses démarches. Il était très-sensible aux critiques et aux éloges; cependant il eut beaucoup d'amis. A une physionomie spirituelle et agréable, unissant beaucoup de douceur, il eut l'art de s'insinuer dans les esprits, et de se frayer un chemin à la fortune. Le duc d'Orléans, régent, l'honora d'une protection particulière, et lui légua sa montre par son testament. Le prince de Conti le combla de bienfaits. Le chancelier d'Aguesseau, remarquant en lui des vues nouvelles

la dans deux batailles contre Soubise, chef du parti huguenot. Ce seigneur lui donna une pension de quinze mille livres, et cette générosité ne satisfit pas son ambition, aussi se plaignit il souvent, en son nom, et au nom des autres poëtes ses contemporains. « On nous fait au Louvre, disait-il, des sacrifices de louanges et de fumée, comme si nous étions des dieux de l'antiquité. » On traita Mairet comme il le demandait ; le duc de Longueville lui accorda plusieurs gratifications. Le cardinal de Richelieu, le comte de Soissons, et le cardinal de la Vallette répandirent sur lui des bienfaits. Il avait quelque talent pour les négociations. Il fut chargé deux fois de ménager une suspension d'armes avec la province de la Franche-Comté, et il y réussit. Les services rendus à sa province lui méritèrent, en 1638, des lettres fort honorables de l'empereur Léopold, par lesquelles ce prince rétablit sa famille dans la noblesse dont elle avait joui autrefois. Il mourut à Besançon, en 1686. Il s'était retiré dans cette ville depuis son mariage, c'est-à-dire depuis 1648. Sa femme étant morte dix ans après, il ne revit plus la capitale qu'en passant. Ce poète aimait la joie et la bonne chère. Mairet eut beaucoup de gratifications sans être jamais riche, et il connut beaucoup de grands sans avoir de places importantes. Les Muses l'avaient inspiré de bonne heure. A seize ans, il composa *Chryséide*, sa première pièce de théâtre ; à dix-sept, la *Sylvie* ; à vingt-un, la *Sylvanire* ; à vingt-trois, *le duc d'Ossone*, comédie : à vingt-quatre, la *Virginie* ; à vingt-cinq, la *Sophonisbe*. Cette pièce, la première qui, sur la scène française, offrit quelque régularité et fut assujettie aux trois unités, eut un grand succès, quoique les bienséances les plus communes y fussent violées. Rien n'était plus ordinaire alors que de voir dans des tragédies des traits qu'on souffrirait à peine aujourd'hui pour le comique. Dans la scène où Massinissa et Sophonisbe arrêtent leur mariage, ils ne manquent pas de se donner des arrhes. Syphax avait auparavant reproché à Sophonisbe l'adultère et l'impudicité. Cette pièce avait pourtant quelques beautés, puisqu'elle l'emporta sur la Sophonisbe de Corneille ; il est vrai que celle-ci était indigne de ce grand homme. Voltaire a refait la Sophonisbe de Mairet, ou plutôt a donné une pièce nouvelle sous la même titre, imprimée en 1770, in-8°. On a de lui : I. Douze *Tragédies*, qui offrent quelques belles tirades, mais encore plus de mauvaises pointes et de jeux de mots insipides. Quelques-unes de ces pièces pèchent contre les bonnes mœurs, et sont très-faiblement versifiées. Ces douze tragédies, qu'il est fort difficile de rassembler ou de trouver réunies, ont été imprimées à Paris, depuis 1630 jusqu'en 1643, 2 vol. in-4°. On a réimprimé, en 1775, la *Sophonisbe* seule, in-4°, avec de superbes figures. Les pièces dont nous n'avons point parlé sont : *Marc-Antoine ; le grand et dernier Soliman ; Athénaïs ; Roland Furieux ; l'Illustre Corsaire* et *Sidonie*. II. *Le Courtisan solitair*, pièce qui n'est pas sans mérite. III. Des *Poésies diverses*, assez médiocres. IV. Quelques écrits contre Corneille, qui firent plus de tort au censeur qu'à l'auteur

critiqué. Quelques Francs-Comtois, amis des lettres, ont ouvert une souscription pour le buste en marbre de Mairet, qui doit orner la bibliothèque publique de Besançon.

MAIRET (.....), graveur distingué, élève de Lebas, attaché à la manière de Bartolozzi, avec du goût et de l'intelligence, eût pu obtenir de grands succès, si une mort prématurée ne l'eût enlevé aux arts le 24 décembre 1783, n'ayant pas encore 30 ans. Ses deux estampes représentant *Voltaire et J.-J. Rousseau aux Champs-Elysées* sont recherchées.

MAIROBERT (Matthieu-François Pidanzat de), né à Chaource, en Champagne, en 1727, se donna la mort dans le bain, le 27 mars 1779, parce qu'il se trouva impliqué dans l'affaire de l'interdiction du marquis de Brunoi. On a de lui : I. Des *Principes sur la marine*, 1775, in-4°. Le gouvernement l'avait chargé d'un travail sur cet objet. II. *La querelle de MM. de Voltaire et de Maupertuis*, 1753. III. *Discussion sommaire sur les anciennes limites de l'Acadie*, 1753, in-12. IV. *Les prophéties du grand prophète Monet*, 1753, in-8°. V. *Lettres sur les véritables limites des possessions anglaises et françaises en Amérique*, 1755, in-12. VI. *Réponse aux écrits anglais sur les limites de l'Amérique anglaise*, 1755, in-12. VII. Quelques *Mémoires* sur la compagnie des Indes. VIII. *Les œufs rouges de M. Sorouhet mourant à M. de Maupeou*, in-8°. IX. *L'Observateur anglais*, 1777-78, 4 vol. in-12, etc.

MAIRONIS (François de), fameux cordelier au 14[e] siècle, né à Maironis, village dans la vallée de Barcelonnette en Provence, enseigna à Paris avec tant de modération, qu'il y fut surnommé le docteur éclairé. C'est le premier qui soutint l'acte singulier appelé sorbonique, dans lequel celui qui soutient est obligé de répondre aux difficultés qu'on lui propose, depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir sans interruption. On a de François de Maironis divers Traités de philosophie et de théologie, in-fol., qui se ressentent de la barbarie de son siècle.

MAIROT de MUTIGNEY (Jacques-Philippe-Xavier), poète latin, né à Besançon en 1709, fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale de cette ville, où il mourut le 11 mars 1784. On a de lui : I. *De diversis carminibus lyricis Horatii, diversisque metris opusculum*, à la tête du *Nouveau Dictionnaire poétique*, Lyon, 1740, in-8°. II. *Religioni dicat auctor*, Besançon, 1768, in-8°. III. Des *Hymnes* dans le Bréviaire du diocèse de Besançon.

MAISEAUX *Voyez* Desmaiseaux.

MAISONNEUVE (Louis-Jean-Baptiste Simonnet de), poète dramatique, né à Saint-Cloud, vers 1750, mort à Paris, le 23 février 1819, est auteur des ouvrages suivans : I. *Le droit de mainmorte aboli dans les domaines du roi*, poëme, 1781, in-8°. II. *Lettre d'Adélaïde de Lussan au comte de Comminges*, 1781, in-8°. III. *Roxelane et Mustapha*, 1785. Cette tragédie, représentée en 1785, eut un succès prodigieux ; elle est conduite avec art, et le style en est plein

de noblesse, de naturel et de sentiment. IV. *Odmar et Zulma*, tragédie, 1788; cette pièce est d'invention; on y trouve de beaux vers, mais malheureusement les caractères ressemblent trop à ceux des principaux personnages d'*Alzire*. V. Le *Faux insouciant*, comédie en 5 actes et en vers, 1792. Maisonneuve n'a jamais voulu laisser imprimer ses ouvrages dramatiques. Il est l'éditeur de la *Nouvelle Bibliothèque des campagnes*, Paris, 1777, 24 vol. in-12. On trouve plusieurs pièces de lui dans l'*Almanach des Muses*.

MAISONS (DE). *Voyez* LONGUEIL.

MAISTRE (GILLES LE). *Voyez* LEMAISTRE.

MAISTRE (LE). *Voy.* LEMAISTRE et SACY.

MAISTRE (JOSEPH, comte DE), écrivain et homme d'état, naquit à Chambéry le premier avril 1753, d'une famille originaire du Languedoc. Dès sa jeunesse, il entra dans la magistrature, et s'y fit remarquer par ses talens. En 1787 il fut nommé membre du sénat de Chambéry, et se réfugia dans le Piémont en 1793, lors de l'invasion des Français en Savoie. Il s'attacha au sort du roi de Sardaigne, et l'accompagna dans cette île en 1799. En récompense de sa fidélité et de son mérite, il fut nommé régent de la grande chancellerie de Sardaigne, et envoyé, en 1803, à la cour de Russie, en qualité de ministre plénipotentiaire. Dans un poste aussi important, le comte de Maistre eut plus d'une fois l'occasion de se faire connaître par sa sagesse et son habileté dans le maniement des affaires. Il demeura à Pétersbourg jusqu'en 1817. En revenant en Sardaigne, il passa par Paris, et s'y lia avec les hommes les plus distingués. Le roi de Sardaigne le nomma à son retour ministre d'état, et régent de la grande chancellerie des états de Terre-Ferme. Il est mort à Turin, le 25 février 1821. Il était un des six membres nationaux, non résidens, de l'Académie royale des sciences de Turin, et chevalier grand'croix des ordres de Saint-Maurice et Saint-Lazare. Les ouvrages qu'il a publiés, sont : I. *Éloge du roi Victor-Amédée III*, Lyon, 1775. II. *Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes*, 1793. III. *Jean-Claude Tétu, maire de Montagnole*, 1795, in-8°; brochure ingénieuse et piquante sur les travers de ce temps-là. IV. *Adresse de quelques parens des militaires savoisiens à la nation française*; production distinguée, dont Mallet du Pan fut l'éditeur, et où l'auteur s'élevait contre l'application aux sujets du roi de Sardaigne, des lois françaises sur l'émigration. V. *Considérations sur la France*, 1796, in-8°, ouvrage qui a été souvent réimprimé. Il eut un succès prodigieux en France lorsqu'il parut, et il s'en fit à Paris trois éditions successives, quoiqu'il fût sévèrement défendu par la police d'alors; Louis XVIII écrivit, en 1797, une lettre de félicitations à l'auteur de cet écrit. VI. *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*, Pétersbourg, 1810, in-8°; Paris, 1814. VII. *Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables*, trad. du grec de Plutarque, avec des notes, 1816, in-8°. VIII. *Du pape*, 1820, in-8°; l'auteur a traité ce sujet avec la profondeur

et la sagacité de vues qui le caractérisent. IX. *Soirées de Saint-Pétersbourg*, ou *Entretiens sur le gouvernement temporel de la providence ;* cet ouvrage, imprimé à Paris et qui a paru tout récemment, est composé de trois volumes in-8°. Il ne laisse rien à desirer pour la réputation littéraire de son auteur. Le comte de Maistre a aussi donné quelques articles remarquables dans le recueil intitulé *le Défenseur*.

MAISTRET (Jacques), né à Lyon en 1534, entra dans l'ordre des Carmes, se distingua par ses prédications, et fut nommé, par Grégoire XIII, évêque de Damas et suffragant de l'archevêché de Lyon. Il se démit de cette place, et mourut, en 1615, doyen de l'église d'Aix. Maistret fut ami de Saint François de Sales, qui l'engagea à publier un traité de critique sacrée, intitulé *Distinctiones bibliorum*.

MAITLAND (Jean), lord de Thyrlestane, et ensuite chancelier d'Écosse, poète latin, né en 1545, de sir Richard Maitland de Lithington, vint en France étudier en droit. De retour dans sa patrie, il y exerça la profession de jurisconsulte avec tant de succès, qu'en 1584 il fut nommé secrétaire d'état, sous le roi Jacques VI, et créé lord chancelier d'Ecosse, l'année suivante. Le pouvoir et l'influence que donnait cette place, lui suscitèrent beaucoup d'ennemis parmi la noblesse écossaise, qui s'efforça en vain de le perdre. En 1589, il suivit le roi dans son voyage en Norwège, où la princesse de Danemarck, qu'il devait épouser, était retenue par les vents contraires. Les noces s'y célébrèrent, et les deux époux passèrent l'hiver à Copenhague. Maitland s'y lia intimement avec Tycho-Brahé, et, quelque temps après, s'étant brouillé avec la reine, il s'absenta de la cour ; mais il revint en faveur dans la suite. Il mourut de langueur, en 1595, emportant les regrets de son souverain. On a de lui des *Epigrammes latines*, insérées dans le second volume des *Deliciæ poetarum Scotorum*. Amsterdam, 1637 ; et des poésies écossaises, publiées dans le Recueil de Pinkerton.

MAITLAND (William), antiquaire écossais, naquit à Brechin, dans le comté de Forfar en Ecosse, en 1693. Le commerce des crins fut sa première occupation, et le conduisit à voyager en Suède, en Danemarck, à Hambourg, et en d'autres endroits. Dans la suite, il vint s'établir à Londres, où il se livra à son goût pour la recherche des antiquités d'Angleterre et d'Écosse. Le premier fruit de ses travaux fut son *Histoire de Londres*, publiée en 1739, in-folio, ouvrage estimé, qui depuis a été augmenté par divers auteurs; en 1753 il publia son *Histoire d'Edimbourg*, aussi en 1 vol in-fol., et fit paraître en 1757, son ouvrage sur l'*Histoire et les antiquités d'Ecosse*, en 2 volumes in-folio, qui est en général moins estimé que les deux précédens. Il mourut la même année, à Montrose, laissant après lui une fortune considérable.

MAITRE DE CLAVILLE (le), *Voy.* Lemaitre.

MAITRE-JEAN (Antoine), né à Méry, près Troyes, dans le 17e siècle. Après d'excellentes études faites à Paris, l'amour de la pa-

trie le ramena à Méry, où il passa ses jours dans l'exercice de la chirurgie. Maître-Jean donna, au commencement du 18e siècle, un *Traité des maladies de l'œil.* Cet ouvrage qui, faute de prôneurs, fut d'un débit très-difficile, est devenu la règle de tous les oculistes : il a été cinq ou six fois réimprimé, et traduit en toutes les langues. On a aussi de lui des *Observations sur la formation du poulet*, Paris, 1722, in-12. Les lumières de Maître-Jean dans la chirurgie étaient le résultat des connaissances profondes qu'il avait cultivées, en étudiant, dans tout le cours de sa vie, tous les objets relatifs à l'art de guérir. Il avait été élève du célèbre Méry, avec qui il entretint une correspondance suivie. Il démontra l'un des premiers que, dans la cataracte, le cristallin seul devient opaque, et non les membranes de l'œil, ainsi qu'on l'avait cru jusqu'alors. Cependant, il est un cas, très-rare à la vérité, où la membrane cristalloïde est seule affectée d'opacité. Il renouvela aussi une théorie déjà fort ancienne, d'où il résulte que, dans la génération, la femelle recèle le germe de l'embryon, et que le mâle ne fait que lui imprimer la vie chez tous les animaux.

* MAITRE-ROUX. *Voyez* Rosso.

MAITTAIRE (MICHEL), grammairien et célèbre bibliographe du 18e siècle, né en France, en 1668, de parens protestans, que la révocation de l'édit de Nantes força à s'expatrier, devenu second maître de l'école de Westminster, et mort à Londres, en août 1747, s'est distingué par sa vaste érudition. Maittaire, de retour d'un voyage qu'il fit en France, où il fut accueilli avec empressement des savans, s'adonna avec ardeur à l'étude des classiques latins. Il passait des journées entières à lire et à écrire dans son cabinet. Il était très-versé dans les langues anciennes; et on lui doit nombre d'éditions très-remarquables, et fort estimées par leur correction, et par des *index* d'un usage si commode, qu'il suffit de se rappeler un mot, pour retrouver le passage dont on a besoin. Ces éditions ont été imprimées à Londres, in-12, de 1711 à 1719, dont la collection entière est de 28 volumes. Les réimpressions qui ont été faites de ces éditions données par Maittaire, fourmillent de fautes grossières. Les vrais curieux doivent s'attacher à celles que l'éditeur a lui-même publiées, et au *Corpus poetarum latinorum*, Londres, 1713, ou La Haye, 1721, 2 vol. in-fol. Outre ces précieuses éditions, la république des lettres lui doit : I. *Opera et fragmenta veterum poetarum latinorum*, etc., Londres, 1713, 2 v. in-fol. II. *Annales typographici, ab artis inventæ origine ad annum* 1557, *cum appendice ad annum* 1664, La Haye, 1719, in-4°; le tome 2, en 1722; le tome 3e, en 1725. Cet ouvrage, plein de détails bibliographiques curieux et recherchés, et auquel on ne peut reprocher que très-peu de fautes, comprend le titre de tous les livres imprimés depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1557. En 1733, Maittaire donna une nouvelle édition du tome 1er, qui porte pour titre tome 4me; elle est considérablement augmentée. Cependant l'auteur avertit qu'il y faut toujours joindre la première édition de 1719, parce qu'il s'y trouve des choses non

réimprimées dans la seconde. Enfin, en 1741, a paru la *Table de* tout l'ouvrage, sous le titre de tome 5, en deux parties. Ce volume est celui dont on se sert le plus pour trouver ce que l'on cherche dans les autres. Il contient d'ailleurs des supplémens nécessaires. Le savant Denys, bibliothécaire de Vienne, a publié, en cette ville, 1789, 2 vol. in-4°, un supplément à l'ouvrage de Maittaire, qui comprend plus de 6000 ouvrages imprimés dans le 15ᵉ siècle, et inconnus à celui-ci. En 1797, Panzer a refondu l'ouvrage de Maittaire, et le supplément, dans une nouvelle édition en dix volumes in-4°. Cependant, cette nouvelle édition des Annales typographiques, qui ne vont que jusqu'en 1536, ne peut en aucune manière tenir lieu des Annales de Maittaire, dans lesquelles on trouve un grand nombre de dissertations et de notes curieuses, dont Panzer n'a point fait usage, et qui seules forment plus de la moitié de l'ouvrage. Il est presque incroyable qu'un homme seul soit venu à bout d'exécuter un travail aussi étendu, et qui exigeait tant de critique, de recherche et de patience. L'ouvrage de Maittaire, quoiqu'il soit imparfait, est cependant le meilleur que nous ayons. Mercier de St.-Leger, dont on doit respecter le jugement en pareille matière, dit que ce n'est qu'en le perfectionnant et en l'améliorant, qu'on peut espérer d'avoir enfin une bonne histoire de l'imprimerie. Beaucoup de bibliographes qui sont venus après lui, se sont attachés à relever les erreurs qui lui ont échappé. De ce nombre, sont Lamonnoye, Prosper Marchand, Mercier, Rive, Laire, etc.

III. *Historia Stephanorum, vitas ipsorum ac libros complectens*, Londres, 1709, 2 parties, in-8°. Cet ouvrage est susceptible d'amélioration, et les exemplaires en sont recherchés et peu communs. L'appendice de quatre feuillets, que l'on doit trouver à la fin de la 2ᵉ partie, manque dans la plupart des exemplaires. IV. *Historia typographorum aliquot Parisiensium, vitas et libros complectens*. On réunit ordinairement ces deux ouvrages, 1717, 2 tomes en 1 volume in-8°. V. *Græcæ linguæ dialecti*, Londres, 1706; La Haye, 1738, in-8°, dont la meilleure édition est celle de Leipsick, 1807, in-8°, avec les notes de Reitzius et de Sturtzius. VI. *Miscellanea græcorum aliquot scriptorum carmina*, grec-latin, Londres, 1722, in-4°. VII. Quelques biographes lui ont mal à propos attribué le *Catalogus bibliothecæ Harleianæ*, Londini, 1743, 1745, 5 vol. in-8°. L'épître dédicatoire seule est de lui. VIII. *Senilia, sive poetica aliquot in argumentis varii generis tentamina*, Londini, 1742, in-4°. XI. *Anacreontis editio altera gr. lat., cum novis versionibus, scholiis græcis et notis*, London, 1743, in-4°. X. *D. Juvenalis Satyræ; præfixæ sunt variantes lectiones*, Londini, 1716, in-12. XI. *Plutarchi apophtegmata regum et imperatorum, aliaque, gr. lat.*, Londini, 1741, in-4°. XII. *Marmora Oxoniensia*, grec et latin, ibid., 1732, in-fol. XIII. *Carmen epicinium augustissimæ Russorum imperatrici sacrum*, 1739. XIV. *Marmora exoniensia*, gr. et lat., etc., Londres, 1732, in-fol.; édition

rare. A la fin du vol. on doit trouver une pièce de 30 pages, qui a pour titre : *Antiquæ inscriptiones duæ, græca altera, altera latina, cum brevi notarum, et conjecturarum specimine.* L'inscription grecque est relative à un temple consacré à Bacchus par les habitans d'Héraclée près de Tarente ; l'autre contient un règlement sur la police intérieure de l'ancienne Rome.

MAIUS (JULIANUS). *Voyez* MAY.

MAIUS (JEAN-HENRI), théologien luthérien, né à Pforzheim, dans le marquisat de Bade-Dourlach, en 1653, très-versé dans la littérature hébraïque, enseigna les langues orientales avec réputation dans plusieurs Académies, et en dernier lieu à Giessen, où il fut pasteur, et où il mourut le 1er septembre 1719. Parmi ses productions, on estime singulièrement, *Brevis institutio linguæ arabicæ, hebraicæ, chaldaicæ, syriacæ, samaritanæ ac æthiopicæ harmonica*, Francfort, 1707, in-4°, et *Specimen linguæ punicæ, in hodiernâ Melitensium ætate superstites*, Marpurg, 1718, in-8°. On a de Maius un très-grand nombre d'ouvrages, plus connus en Allemagne qu'en France et dans les autres parties de l'Europe. Les principaux sont : I. *Historia animalium Scripturæ sacræ*, in-8°. II. *Vita S. Reuchlini*, 1687, in-8°. III. *Examen historiæ criticæ Ricardi Simonis*, in-4°. IV. *Synopis theologiæ symbolicæ*, in-4°. V. *Moralis*, in-4°, — *et Judaïcæ*, in-4°. VI. *Introductio ad studium philologicum, criticum et exegeticum*, in-4°. VII. *Paraphrasis epistolæ ad Hebræos*, in-4°. VIII. *Theologia evangelica*, 1701 et 1719, 4 parties in-4°. IX. *Animadversiones et Supplementa ad Coccei Lexicon hebræum*, 1703, in-fol. X. *Œconomia temporum Veteris et Novi Testamenti*, in-4°. XI. *Synopsis theologiæ christianæ*, in-4°. XII. *Theologia Lutheri*, in-4°. XIII. *Theologica prophetica*, in-4°. XIV. *Harmonia evangelica*, in-4°. XV. *Historia reformationis Lutheri*, in-4°. XVI. *Dissertationes philologicæ et exegeticæ*, Francfort, 1711, 2 vol. in-4°, etc. Il a aussi donné une bonne édition de la *Bible hébraïque*, in-4°. — Son fils s'est également distingué dans la connaissance du grec et des langues orientales.

MAIZEROY (PAUL-GÉDÉON JOLY DE), célèbre tacticien, né à Metz, le 6 février 1719, entré au service en qualité de lieutenant, en 1734, fit la campagne de Bohême, servit sous le maréchal de Saxe, et se trouva aux journées de Raucoux et de Lafeld ; enfin, il combattit à Saint-Caste, dans la guerre de 1756. A la paix qui termina cette guerre malheureuse, il se livra entièrement à la théorie de son art, et publia, en 1763, in-8°, des *Essais militaires*, qui furent suivis de beaucoup d'autres ouvrages, où il réunit l'érudition à la pratique, par une étude non interrompue. Maizeroy fut bientôt en état de suivre les progrès de la tactique chez les peuples qui l'ont pratiquée avec le plus de succès, surtout chez les Grecs et chez les Romains, et de relever les fautes des traducteurs de leurs écrits, qui avaient égaré le chevalier Folard. Il tradui-

sit du grec les *Institutions militaires de l'empereur Léon*, *avec des notes, et une dissertation sur le feu grégeois*, 2 vol. in-8°, 1770 et 1774, ce qui lui fit ouvrir les portes de l'Académie des inscriptions, en 1776. Il y fut reçu en qualité d'associé, et y lut plusieurs Mémoires intéressans. Il allait être élevé au grade de brigadier, lorsqu'il mourut, le 7 février 1780. Il combattit avec beaucoup de force, à plusieurs reprises, l'opinion du célèbre Guibert, qui prétendait qu'il n'y a point en tactique de vérités démontrées, et qu'on n'en avait pas déterminé les principes fondamentaux. Maizeroy soutint toujours que tout le système militaire devait être assorti à l'espèce de troupes, à leurs armes, à leur institution physique, morale et politique, enfin au caractère national. Ses ouvrages eurent alors beaucoup de vogue; mais ils ne sont plus lus aujourd'hui. Ses autres ouvrages sont : I. *Traité des stratagèmes permis à la guerre*, Metz, 1765, in-8°. II. *Cours de tactique théorique et historique*, 2 vol. in-8°, 1766. III. *Traité de tactique*, servant de supplément au précédent, 2 vol. in-8°. IV. *Traité des armes défensives*, in-8°, 1767. V. *Mémoires sur les opinions qui partagent les militaires*, in-8°, 1773. C'est une seconde édition du traité des armes défensives, où il s'attache plus particulièrement à combattre les opinions de Guibert. VI. *Traité de l'art des siéges et des machines des Anciens*, in-8°, 1778. VII. *La tactique discutée et réduite à ses véritables principes*, 1773, in-8°. VIII. *Théorie de la guerre, suivie de la démonstration de la stratégique*, in-8°, 1777. IX. *Cours de tactique, rhétorique, pratique et historique*, 4 vol. in-8°, 1785. C'est une nouvelle édition des deux premiers ouvrages, qui s'y trouvent refondus et augmentés. X. *Tableau général de la cavalerie grecque*, 1781, in-4°. XI. *Mélanges contenant différens Mémoires sur le choix d'un ordre de tactique, la grande manœuvre, les effets de l'artillerie, les armes défensives, l'ordre profond, les avantages de cet ordre dans les attaques de poste, le développement de la tactique prussienne, la cavalerie grecque*; enfin, une traduction du *Traité général de la cavalerie*, par Xénophon et quelques autres fragmens, in-8°, 1785, etc. Ces deux derniers sont posthumes. XII. Trois Mémoires relatifs à la science militaire des Anciens, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

MAIZIERES (PHILIPPE DE), en latin *Mazerius*, né dans le château de Maizières, au diocèse d'Amiens, en 1312, porta successivement les armes en Sicile et en Aragon; revint en sa patrie, où il obtint un canonicat. Il entreprit ensuite le voyage de la Terre-Sainte, et porta la croix lors de l'expédition du roi de Cypre, en octobre 1365. Son mérite lui procura la place de chancelier de ce prince. Il lui donna d'utiles conseils. De retour en France, l'an 1372, Charles V lui donna une charge de conseiller d'état, et le fit gouverneur du dauphin, depuis Charles VI. Enfin Maizières, dégoûté du monde, se retira, l'an 1380, chez les Célestins de Paris. Il y finit le reste de ses

jours, sans prendre l'habit ni faire les vœux, et mourut, en 1405, après leur avoir légué tous ses biens. Ce fut lui et Craon qui obtinrent de Charles VII, en 1395, l'abrogation de la coutume que l'on avait alors, de refuser le sacrement de pénitence aux criminels condamnés à mort. Ses principaux ouvrages sont : I. *Le pélerinage du poure (pauvre) pélerin*. II. Le *Songe du pieux pélerin*. Dans l'un, il expose les règles de la vertu; dans l'autre, il donne les moyens de faire cesser les vices. III. Le *Poirier fleury en faveur d'un grand prince*, qui était en manuscrit aux Célestins, etc. IV. *Nova religio militiæ passionis Jesu-Christi, pro acquisitione S. Civitatis Jerusalem et terræ sanctæ*. V. *Vita B. Petri Thomasii*. VI. *De laudibus Mariæ Virginis super salve sancta parens*. On lui attribue le *Songe du Vergier*, 1491 et 1530, in-fol. Cet ouvrage, qui traite de la puissance ecclésiastique et temporelle, également attribué à Charles de Louviers et et à Jéhan de Vertu, a été abrégé par Raoul de Praesles.

MAJA (Bénédict), né à Palerme, philosophe, théologien, et jurisconsulte; mort en 1627, a laissé des poésies, des chansons siciliennes, et d'autres ouvrages. Il ne faut pas le confondre avec Hippolyte Maja, né aussi à Palerme, qui fut auditeur à Rome du cardinal archevêque de Monregale, et enfin vicaire-général après la mort de ce dernier. On lui doit: *Consultationum juris civilis practicabilium decisivarum; Additiones ad primam partem consultationum locupletissimæ*.

MAJAN, fils d'Ardachès II, roi d'Arménie, né vers l'an 92 de J.-C., fut élevé par les soins du sage Sempad, généralissime des troupes de ce prince, et gouverneur de la maison royale. Majan, plein d'esprit et d'un jugement profond, devint bientôt un prodige de mémoire. Il apprit la philosophie, l'histoire et l'art militaire, s'initia dans les mystères de la religion, et remplit parfaitement les vues de son père. A l'âge de 15 ans il obtint de son père le commandement d'une division des troupes stationnées sur les frontières de la Médie. A 20 ans, son père le nomma pontife ou grand-sacrificateur du temple d'Aramazt, dans la ville d'Any. Son frère aîné, Ardavazt II, qui régna après Ardachès, conçut une grande jalousie contre Majan; il craignait son crédit et sa renommée; le trouvant seul à la chasse, il le tua d'un coup de dard, vers l'an 116 de J.-C.

MAJELLA ou MAJELLO (Charles), l'un des littérateurs les plus distingués de son siècle, né à Naples, le 18 mars 1665, fut élevé au séminaire de sa patrie, où il devint professeur d'humanités; place qui lui offrit de fréquentes occasions de faire briller son érudition, et l'excellence de son goût en matière de littérature. Nommé recteur et chanoine, il entreprit la réforme des livres du cours d'études du séminaire, et s'adjoignit dans cette vaste entreprise Alessio Simmaco Mazzocchi. Appelé à Rome par le pape Clément XI, il fut fait bibliothécaire du Vatican, chanoine de Saint-Pierre, et secrétaire des brefs. Il mourut dans sa patrie, où sa mauvaise santé l'avait forcé de retourner, le 30 décembre 1738. On a de lui,

outre quelques Oraisons latines : I. *Apologeticus christianus, regni Neapolitani erga Petri cathedram religio.* II. *Institutiones rhetoricæ et poeticæ à Salvatore Aula seminarii Neapolitani eloquentiæ præceptore auctæ.* Majella a laissé plusieurs ouvrages manuscrits.

MAJO (JULIEN), gentilhomme napolitain, enseigna les belles-lettres avec succès à Naples, vers la fin du 15e siècle ; il eut pour élève le célèbre Sannazar. Majo passait pour un bon interprète de songes, et acquit beaucoup de réputation dans ce genre de charlatanerie. On a de lui : I. Une édition de *Pline le jeune*, Naples, 1476, in-fol. II. Des *Lettres*. III. Un Traité de Grammaire, intitulé : *De priscorum proprietate verborum*, imprimé à Naples en 1475, in-folio, et réimprimé à Trévise en 1477. L'édition de 1490 est très-incorrecte. Sannazar lui adressa la 7me Élégie de son second livre, dans laquelle il lui parle de sa folie d'interpréter les songes, et de prédire l'avenir.

MAJO (JACOB), né à Syracuse, mort en 1674, fut quelque temps jésuite, ensuite chanoine régulier de Saint-George à Alga, et, en 1668, époque de la destruction de cet ordre par Clément IX, prêtre séculier, et curé à Syracuse. On a de lui : I. *Corso di matematica, e la quarta parte sferologica.* II. *Tavola esattissima, e perpetua per gli Oriuoli a suono della mezza notte, nascita del sole, e mezzo giorno.*

MAJOR (GEORGE), l'un des plus zélés disciples de Luther, né à Nuremberg, en 1502, fut élevé à la cour de Frédéric III, duc de Saxe ; enseigna à Magdebourg, puis à Wittemberg ; fut ministre à Islèbe, et mourut le 28 novembre 1574. Il soutenait que les bonnes œuvres sont si essentiellement nécessaires pour le salut, que les petits enfans ne sauraient être justifiés sans elles : « Il renouvelait en partie les opinions des semi-pélagiens. » On a de lui divers ouvrages, en 3 vol. in-fol. Ses partisans furent nommés majorites.

MAJOR ou LEMAIRE (JEAN), théologien et historien, né à Haddington, dans le comté de Lothian, ou, selon d'autres, à Glogthoen, près de Barwick, en Écosse, en 1469, vint, en 1495, achever ses études à Paris, où il résida long-temps. A son retour dans sa patrie, il professa la théologie dans l'université de Saint-André, et mourut vers 1550, âgé de 82 ans. Dupin dit que, de tous les commentateurs de l'ouvrage du Maître des sentences (*voyez* PIERRE LOMBARD), Major est le plus savant et le plus intelligible. Son *Histoire d'Écosse* est écrite avec jugement et une sage hardiesse, mais dans un style barbare, et elle n'est pas toujours exacte quant aux faits. Il protégea, et peut-être instruisit-il le célèbre George Buchanan. Les ouvrages de Major sont : I. *Libri duo fallaciorum*, Lugd., 1516, où sont compris ses ouvrages de logique. II. Son *Commentaire sur Pierre Lombard*, Paris, 1516. III. *Commentaire sur la physique d'Aristote*, Paris, 1526. IV. *In primum et secundum sententiarum commentarii*, Paris, 1510. V. *Commentarius in tertium sententiarum*, Paris, 1517. VI. *Litteralis in Matthæum expositio*, Paris, 1518.

VII. *De historiâ gentis Scotorum*, Paris, 1521, in-4°, etc. On lui attribue aussi le *grand Miroir des exemples*, Douai, 1603.

MAJOR (Jean-Daniel), savant antiquaire et médecin, né à Breslau en 1634, exerça longtemps ses talens à Hambourg, et fut fait, en 1663, professeur en médecine dans l'université de Kiel, qui venait d'être fondée, et directeur du jardin des plantes. Il mourut en 1693 à Stockholm, où il avait été appelé par Charles XI, pour y donner des soins à la reine de Suède. On a de lui un grand nombre d'ouvrages; les principaux sont : I. *Lithologia curiosa, sive de animalibus et plantis in lapidem conversis*, Wittemberg, 1662, in-4°. II. *De cancris et serpentibus petrefactis*, 1664, in-4°. III. *Historia anotomiæ*, 1666, in-fol.; etc., etc. — Élie Major, son père, poète lauréat, mort le 7 juillet 1669, âgé de 82 ans, à Breslau, sa patrie, où il était professeur de philosophie et recteur du gymnase, et auteur ou éditeur de plusieurs ouvrages, dont le plus connu est son *Commentarius de versibus Leoninis*, qui a été inséré dans les *Dissertationes anthologicæ* de Gebauher, Leipsick, 1733, in-8°.

MAJOR (Isaac), peintre et graveur, né à Francfort-sur-le Mein, en 1576, apprit son art sous Gilles Sadeler, et y fit les plus grands progrès. Ce ne fut qu'après sa mort, arrivée en 1630, à Vienne, que l'on rendit justice à son mérite. On a de lui une suite de neuf paysages, représentant les sites les plus sauvages des montagnes de la Bohême. On connaît encore de lui un portrait de *Rodolphe II, sur un char de triomphe, tiré par des aigles et des cygnes.*

MAJOR (Thomas), graveur à la pointe et au burin, naquit en Angleterre vers 1715. Il grava le paysage avec beaucoup de succès, et vint à Paris perfectionner son talent. Son principal ouvrage est une suite de vingt-quatre planches de Jean-Baptiste Borra, représentant les *Ruines de Pæstum*, publié à Londres, en 1768. L'œuvre de Major se compose de 25 planches, dont le *Manuel des amateurs* a donné la description. On ignore l'époque de la mort de cet artiste.

MAJORAGIUS (Antoine-Marie-Conti, connu sous le nom de), né le 26 octobre 1514, à Mariaga, dans le Milanais, dont il prit son nom, se rendit habile dans les belles-lettres, et enseigna à Milan avec une réputation extraordinaire. Il introduisit dans les écoles l'usage des déclamations, pratiqué parmi les Anciens, et propre à exciter le génie de quelques jeunes gens. Ses succès firent des jaloux. Ses ennemis lui intentèrent un procès, sur ce qu'il avait changé son nom d'*Antonius-Maria*, en celui de *Marcus-Antonius Majoragius*. Il se tira d'affaire en disant qu'il n'y avait aucun exemple dans les auteurs de la pure latinité qu'un homme ait été appelé *Antonius Maria*. Cette raison, plus spécieuse que solide, ferma cependant la bouche à l'envie. Majoragius jouit tranquillement de son nom et de sa gloire jusqu'à sa mort, arrivée le 4 avril 1555; il ne vécut que 41 ans. On a de lui : I. Des *Commentaires* sur la Rhétorique d'Aristote, in-fol.; sur l'Orateur de Cicéron et

sur Virgile, in-fol. II. Plusieurs Traités, entre autres, *De senatu Romano*, in-4°. *De risu oratorio et urbano. De nominibus propriis veterum Romanorum.* III. Un recueil de *Harangues latines*, etc. Leipsick, 1628, in-8°. Tous ces ouvrages respirent l'érudition.

MAJORANA (Pierre), né à Palerme, jurisconsulte, mort en 1709, a publié *Selecta hypothecaria et feudalia*, etc.; *de jure Tareni possessionis tractatus.* — Il ne faut pas le confondre avec Salvadore Majorana, né dans la même ville, et qui florissait vers 1600, à qui on doit des *Canzoni Siciliane*.

MAJORIEN (Julius Valerius Majorianus), empereur d'Occident, était fort jeune lorsqu'il fut élevé à l'empire, le 1er avril 457, du consentement de Léon, empereur d'Orient. Tout ce qu'on sait de sa famille, c'est que son père avait toujours été attaché au célèbre Aëtius, général sous Valentinien III, et que son aïeul maternel avait été général des troupes de la Pannonie, sous le grand Théodose. Les vertus civiles et militaires de Majorien lui méritèrent le trône impérial. Dès qu'il y fut monté, il réduisit les Visigoths, et forma le projet de perdre les Vandales. Pour mieux connaître leurs forces, il se déguise, passe en Afrique, et va trouver Genseric leur roi, en qualité d'ambassadeur, sous prétexte de lui faire des propositions de paix. Il remarque, dans le monarque vandale, plus de fierté que de valeur; dans ses troupes, aussi peu de discipline que de courage; et dans ses sujets, un penchant extrême à la révolte. De retour en Italie, il hâte les préparatifs de la guerre, et passe en Afrique. Genseric n'avait plus d'espoir, et sa perte était assurée, s'il n'eût trouvé des traîtres parmi les Romains, qui lui livrèrent la plus grande partie de leurs vaisseaux. Majorien repassa en Italie pour réparer sa perte. Le Vandale, craignant les armes de ce héros, lui fit demander la paix, et l'obtint. Ricimer, généralissime des troupes de Majorien, jaloux de la gloire que ce prince s'était acquise, fit soulever l'armée le 2 août 461; et, cinq jours après, massacra l'empereur, qui n'avait régné que 3 ans et quelques mois. Majorien était un prince courageux, entreprenant, actif, vigilant, l'amour de ses peuples et la terreur de ses ennemis. Aussi aimable dans le particulier que grand en public, il était doux, gai, complaisant. Les belles-lettres étaient sa principale occupation. On a des médailles de ce prince, petit module, en or, argent et cuivre. On recherche surtout celles d'argent.

MAJORIN, premier évêque des donatistes en Afrique, vers l'an 306, avait été domestique de Lucile, femme célèbre dans cette secte, et ordonné pour être opposé à Cécilien. Quoique Majorin ait été le premier évêque de ce peuple d'hétérodoxes, il ne lui donna pas son nom; ce fut Donat, son successeur, qui lui donna le sien.

MAJORINO (Louis), né à Gravina, chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran, ensuite évêque de Castellamare, mort en 1591, a donné *Scutum fidei, id est veræ, catholicæ, atque orthodoxæ religionis adversùs hæreticos solidissima defensio, seu de vero Dei cultu; de repu-*

blicâ benè constituendâ ad concilium Tridentinum patres missa oratio.

MAKI. *Voyez* MACKI.

MAKIN (THOMAS), poëte, l'un des premiers planteurs de la Pensylvanie, était en 1689 précepteur de l'école de grammaire de George Keith, auquel il succéda dans l'année comme maître. Il fut pendant quelque temps secrétaire de l'assemblée provinciale. Il a publié, en 1728 et en 1729, deux poèmes en latin, dédiés à Jacques Logan, et intitulés *Encomium Pensylvaniæ*, et *in laudes Pensylvaniæ, seu descriptio Pensylvaniæ*, dont on a conservé des extraits dans l'Histoire de cette province, par Proud.

MAKO (PAUL), physicien, mathématicien, né Jasz-Apath, en Hongrie, mort à Vienne le 19 août 1793, a laissé entre autres ouvrages : I. *Compendiaria physicæ institutio*, Venise, 1762-3, 2 part. in-8°. II. *Carminum Elegiacorum libri tres*, Tyrnau, 1764, in-8°. III. *Compendiaria matheseos institutio*, Vienne, 1764, in-8°. IV. *Compendiaria logices institutio*, ibid., 1765, 1773. V. *Compendiaria metaphysices institutio*, ibid., 1766, in-8°. VI. *Calculi differentialis et integralis institutio*, Vienne, 1768, in-4°, etc., etc.

MAKOWSKI. *Voy.* MACCOVIUS.

MAKRYZY (TAKY-EDDYN-ABOU-AHMED MOHAMMED), célèbre historien, et l'un de ces auteurs sur la louange desquels les écrivains orientaux ne tarissent pas, est avec Abulféda un des plus grands hommes que la littérature arabe puisse citer. Il naquit au Caire vers l'an de l'hégire 760, 1358 de l'ère chrétienne, et mourut dans la même ville en 845 (1442). Il était originaire de Bâlbek (Héliopolis) en Syrie. Grand par son mérite d'écrivain, grand surtout par ses vertus, il fixa les regards de ses souverains ; la faveur, suite ordinaire de leur estime, vint le chercher dans sa retraite, mais sans l'arracher à ses occupations favorites ; il fut comblé d'honneurs, remplit jusqu'à sa mort des charges importantes, et jusqu'à sa mort écrivit et étudia pour se délasser de leur ennui, parce qu'il possédait la véritable philosophie et sentait le vide des grandeurs. Ses compatriotes l'ont proclamé le coryphée des historiens. Ses principaux ouvrages sont : I. *Description topographique et géographique de l'Egypte*, qui existe manuscrit en plusieurs vol. dans les bibliothèques publiques de Leyde, d'Oxford et de Paris. M. de Sacy en a extrait, 1° *l'Histoire des califes Hakem ;* 2° *l'Hexbe des faquirs ;* 3° un morceau sur les *Juifs et les Samaritains ;* 4° *De la dignité de visir*, M. Langlès a traduit et publié dans les *Notices et extraits des manuscrits* deux morceaux assez considérables du même ouvrage, l'un sur *le canal de Suez*, l'autre sur les *inondations du Nil*. II. *Histoire des Egyptiens et des peuples qui se sont établis en Egypte.* La bibliothèque royale ne possède qu'un fragment de cet ouvrage. III. *Abrégé de l'histoire générale depuis la création du monde, jusqu'en* 270-883, manuscrit à la bibliothèque du Roi. IV. *Histoire d'Egypte depuis la conquête des Mahométans jusqu'aux califes Fâtémys.* V. *Histoire des califes*

Fâtémys d'Égypte. VI. *Histoire des rois musulmans d'Abyssinie*. VII. *Introduction à la connaissance des dynasties royales*. Cet ouvrage qu'on trouve manuscrit dans la bibliothèque royale, et dont la bibliothèque de Leyde possède plusieurs livres, a été extrait par MM. de Sacy, *Crestomathie arabe*, Cardonne, *Vie de Saint Louis*, et Berthereau. Il a eu plusieurs continuateurs arabes, entre autres Aboul-Mahâssen-Djémâl Eddyn, Makryzy, al Câhery et Beur-Eddyn, al-Ayny. C'est une histoire de la postérité de Scélahh-eddyn (Saladin), des sultans circassiens et turcomans, des Ayoubys, et des Mamlouks; faisant suite à l'*Histoire d'Égypte* et à celle des *Fâthémys*. Elle commence à l'époque des conquêtes de Scélahh-eddyn, et s'arrête en 844-1440. VIII. *Histoire des poètes arabes*. IX. *Histoire du pèlerinage de la Mecque, et des princes qui l'ont entrepris*. Les bibliothèques de Leyde et de l'Escurial la possèdent manuscrite. X. *Description de la vallée d'Hadramont*, dans l'Yemen (Arabie heureuse). XI. *Histoire de Damiette*, Oxford, manuscrit. XII. *Histoire des monnoies musulmanes*, traduite en français par M. de Sacy, et insérée dans le Magasin encyclopédique. Ce traité avait occupé précédemment plusieurs savans d'Allemagne, entre autres Adlér et Tychsen. Ce dernier en a donné à Rostock, en 1797, une traduction complète en latin sur le manuscrit de la bibliothèque de l'Escurial avec le texte, et les variantes des deux autres manuscrits de Leyde. XIII. *Traité des poids et mesures*, traduit en français par M. de Sacy. XIV. *Histoire de la ville de Fostah*. XV. *Traité des abeilles*. XVI. *Traité des minéraux*. XVII. *Traité des droits et prérogatives des descendans de Mahomet*. XVIII. *Exposition du dogme de l'unité*. XIX. *Histoire des disputes des Achémites et des Ommiades*. La bibliothèque de Leyde possède ces deux derniers ouvrages manuscrits. XX. *Des attributs de Dieu*. XXI. *Traité de musique*. XXII. *Collection de choses utiles*. C'est un recueil d'histoires détachées, de poésies, de morceaux d'éloquence et de littérature, d'anecdotes, qui pourrait bien être la même chose que l'histoire des Égyptiens, publiée sous le titre de *Grandes Chroniques*; l'auteur à qui le temps de l'achever manqua, n'a pu en écrire que quatre-vingts volumes. XXIII. *Traité des devoirs envers sa famille*. Le traité des abeilles, les histoires de Temym-Dâry, des familles établies en Égypte, d'Hadramont, des princes qui ont fait le pèlerinage de la Mecque, et plusieurs autres ouvrages sont renfermés dans un seul volume, nouvellement acquis par la bibliothèque du Roi. Quand on réfléchit au nombre de productions que nous venons de citer, et qui ne forment qu'une partie des œuvres de Makryzy, il faut admirer et la fécondité de son esprit et l'immensité de ses travaux. Il faut admirer l'élégance de son style, qu'il n'avait point le loisir de polir; l'exactitude, l'esprit de détail dans un homme qui ne semble avoir eu le temps que d'effleurer les matières qu'il traite. Il faut songer surtout, que les heures données par lui à l'étude, n'étaient que des momens

dérobés aux occupations journalières de ses emplois.

MALABRANCA, Latin, dont le vrai nom était Frangipani, dominicain, docteur de Paris, neveu du pape Nicolas III, fait cardinal et évêque de Velletri en 1278, puis légat de Bologne, fut chargé des affaires les plus délicates, mit la paix dans Florence déchirée par les Guelfes et les Gibelins, et s'acquit l'estime et l'affection des peuples par ses talens et son intégrité. Il mourut en 1294. On lui attribue la prose *Dies iræ*, que l'Eglise chante à la messe des morts. Quoique cette prose ne soit point d'une latinité pure ni élégante, il y règne une certaine terreur religieuse; elle respire la mélancolie. Cet avantage manque à beaucoup d'hymnes des nouveaux bréviaires. Quelques biographes veulent que le *Dies iræ* soit de Saint Bernard ou de Saint Bonaventure; mais l'opinion la plus commune et la plus certaine est pour Malabranca. Ce cardinal s'appelait aussi Orsini, parce que sa mère, sœur de Nicolas III, était de cette famille. Il contribua beaucoup à l'élection du pape Saint Célestin; et ce choix fit plus d'honneur à sa piété qu'à son discernement. — Il avait pour parent Ugolin Malabranca, qui de religieux augustin devint évêque de Rimini, puis patriarche de Constantinople vers 1290, et dont on a quelques ouvrages de théologie.

MALACHIE, le dernier des douze petits prophètes, et de tous les prophètes de l'Ancien Testament; il est tellement inconnu, que l'on doute même si son nom est un nom propre, et s'il n'est pas mis pour un nom générique, qui signifie *Ange du Seigneur*, *Prophète*, *Envoyé*, etc. Origène et Tertullien ont pris occasion de ce nom, pour avancer que ce prophète avait été effectivement un ange qui prenait une forme humaine pour prophétiser. D'autres croient, avec les Juifs, que Malachie est le même qu'Esdras; et il ne manque à cette opinion que des preuves pour l'autoriser. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que Malachie a prophétisé du temps de Néhémie, sous le règne d'Artaxercès-Longuemain, dans le temps où il y avait parmi les prêtres et le peuple de Juda de grands désordres contre lesquels le prophète s'élève. Les prophéties qui nous restent de lui sont en hébreu, elles contiennent trois chapitres. Il prédit l'abolition des sacrifices judaïques, l'institution d'un nouveau sacrifice qui serait offert dans tout l'univers. Il instruit les prêtres de la pureté qu'ils doivent apporter dans leurs offrandes, et prédit le jugement dernier et la venue d'Elie. Les principaux commentateurs de Malachie sont : Saint Jérôme, Théodore, Melanchthon, Dom Calmet, Gabriel d'Acosta, Edouard Pococke et Jean-Frédéric Fischer.

MALACHIE (Saint), illustre prélat d'Irlande, né à Armagh en Irlande, l'an 1094; successivement abbé de Banghor, évêque de Connor, et enfin archevêque d'Armagh en 1127, se démit de son archévêché en 1135, et mourut à Clairvaux en 1148. On lui attribue des *Prophéties* sur tous les papes, depuis Célestin II jusqu'à la fin du monde; mais cet ouvrage a été fabriqué dans le conclave de 1590, par les partisans du cardinal Simonelli. Saint Bernard, qui a écrit la *Vie de*

Saint Malachie, et qui a rapporté ses moindres prédictions, ne fait aucune mention de celle-ci. Aucun auteur n'en a parlé avant le commencement du 17e siècle. Ce silence de 400 ans, joint aux erreurs et aux anachronismes dont cette liste fourmille, est une forte preuve de supposition. *Voyez* Wion. On peut voir le P. Ménestrier, dans son Traité sur les prophéties attribuées à S. Malachie. Ceux qui se sont mêlés d'expliquer ces fadaises trouvent toujours quelque allusion, forcée ou vraisemblable, dans les pays des papes, leur nom, leurs armes, leur naissance, leurs talens, le titre de leur cardinalat, les dignités qu'ils ont possédées, etc. Par exemple, la prophétie qui regardait Urbain VIII était *Lilium et Rosæ*. Elle s'est accomplie à la lettre, disent les interprètes; car ce pape avait dans ses armoiries des abeilles qui sucent les lis et les roses. Le prétendu Malachie a mis le nom des papes qui existeront jusqu'à la fin du monde. Dans ce cas-là, cette fin ne tardera pas d'arriver, car il ne reste plus que dix-huit souverains pontifes sur sa liste. Ces prédictions sur les papes futurs ne sont pas les premières que l'imposture ait fait éclore. Joachim, abbé calabrais, en avait fait de pareilles, qui firent d'abord quelque impression, et qui ont fini par être mises au rang de celles de Nostradamus.

MALAGRIDA (Gabriel), jésuite italien, né en 1689, à Mercajo dans le Milanais, choisi par son général pour faire des missions en Portugal, était un homme qui, à un zèle ardent, joignait la facilité de parler que donne l'enthousiasme. Il fut bientôt le directeur à la mode; les grands et les petits se mettaient sous sa direction. Il était regardé comme un saint, et consulté comme un oracle. Lorsque le duc d'Aveiro médita sa conspiration contre le roi de Portugal, les ennemis de la société assurent qu'il consulta sur ce projet trois jésuites, entre autres Malagrida. Ils ajoutent (ce qui est bien peu vraisemblable) que ces casuistes décidèrent « que ce n'était pas même un péché véniel de tuer un roi qui persécutait les saints. » Le monarque portugais, excité par un ministre peu favorable aux jésuites, se déclarait alors ouvertement contre eux, et les chassa bientôt après de son royaume. Il n'en garda que trois d'entre eux, accusés d'avoir approuvé son assassinat: Malagrida, Alexandre et Mathos. Soit qu'il n'eût pas été permis de les faire juger sans le consentement de Rome, qui le refusa, soit qu'il n'y eût pas de preuves pour faire condamner Malagrida, le roi fut réduit à l'expédient de le livrer à l'inquisition, comme suspect d'avoir autrefois avancé quelques propositions téméraires et qui sentaient l'hérésie. Ces soupçons étaient fondés sur deux écrits avoués par lui-même, et qui sont la preuve la plus complète d'un vrai délire; l'un en latin, intitulé *Tractatus de vitâ et imperio Antichristi;* l'autre en portugais, sous ce titre: *La Vie héroïque et admirable de la glorieuse Sainte Anne, composée avec l'assistance de la bienheureuse Vierge Marie et de son très-saint Fils*, en portugais. Le fanatique Malagrida dit, dans le premier ouvrage, que « lorsque la Vierge lui ordonna d'écrire sur

cette matière, elle lui dit : Tu es Jean après un autre Jean, mais beaucoup plus clair et plus profond. — Si l'on entend bien les Saintes Ecritures, dit-il ensuite, on doit s'attendre à voir paraître trois antechrits, le père, le fils et le petit-fils. Comme il est impossible qu'un seul puisse subjuguer ou ruiner tout le monde, il est plus naturel de croire que le premier antechrist commencera l'empire, que le second l'étendra, et que le troisième fera les désordres et causera les ruines dont il est parlé dans l'*Apocalypse*. Le dernier antechrist aura pour père un moine, et pour mère une religieuse. Il verra le jour dans la ville de Milan en Italie, l'an 1920, et il épousera une des furies infernales, nommée Proserpine. Le seul nom de Marie, sans être accompagné du mérite des bonnes œuvres, ayant fait le salut de quelques créatures, la mère de ce dernier antechrist, qui sera appelée Marie, sera sauvée à cause de ce nom, et par égard pour l'ordre religieux dont elle sera professe. Les religieux de la société de Jésus seront les fondateurs d'un nouvel empire destiné à Jésus-Christ, et ils feront la découverte de plusieurs nations très-nombreuses. » Le P. Malagrida n'est pas moins extravagant dans sa *Vie de Sainte Anne*. Cet enthousiaste s'attribuait le don des miracles. Il confessa de vive voix, devant les inquisiteurs, que Dieu lui-même l'avait déclaré son ambassadeur, son apôtre et son prophète ; que Dieu l'avait uni à lui par une union habituelle ; que la Vierge Marie, avec l'agrément de J.-C. et de toute la Sainte-Trinité, l'avait déclaré son fils. Enfin, l'on prétend qu'il avoua avoir éprouvé dans sa prison, à 72 ans, des mouvemens qui ne sont point ordinaires à cet âge, et que ces turpitudes lui avaient fait dans le commencement beaucoup de peine ; mais que Dieu lui avait révélé que ces mouvemens ne provenaient que de l'effet naturel d'une agitation involontaire, par laquelle il avait autant mérité que par la prière. Voilà les folies pour lesquelles ce malheureux fut condamné par l'inquisition. Mais ce qui hâta sa mort, fut une vision qu'il se pressa de révéler. Le marquis de Tancours, général en chef de la province d'Estramadure, étant venu à mourir, le château de Lisbonne et toutes les forteresses sur le bord du Tage, tirent des décharges lugubres et continuelles à son honneur. Malagrida ayant entendu de son cachot ces décharges réitérées, faites d'une manière extraordinaire et même pendant la nuit, s'imagina à l'instant que le roi était mort. Le lendemain il demanda audience. Les inquisiteurs la lui accordèrent ; il leur dit que Dieu lui avait ordonné de montrer au ministre du saint office qu'il n'était point un hypocrite, ainsi que ses ennemis le prétendaient, puisque la mort du roi lui avait été révélée, et qu'il avait eu une vision intellectuelle des peines auxquelles sa majesté était condamnée, pour avoir persécuté les religieux de son ordre. Il n'en fallut pas davantage pour presser son supplice ; il fut brûlé le 21 septembre 1761, non comme complice d'un parricide, mais comme faux prophète. Les impiétés dont on accusait le P. Malagrida, n'étaient que des extravagances, fruit d'un cerveau dérangé par une dévotion outrée et mal-entendue. Voltaire, qui

n'est pas ordinairement indulgent quand il s'agit des jésuites, ne peut s'empêcher de dire, après avoir raconté cet événement dans son *Précis du siècle de Louis XV*, et le supplice barbare qui précéda la mort de Malagrida : « Ainsi l'excès du ridicule et l'absurdité fut joint à l'excès de l'horreur. » A un témoignage aussi irrécusable et d'une pareille nature, nous joindrons les réflexions suivantes qu'on trouve dans la *Bibliothèque des sciences et des arts*, rédigée à La Haye, par des protestans : « L'on verra avec surprise que l'infortuné jésuite a été étranglé et brûlé pour de prétendues hérésies, que tout autre tribunal que celui de l'inquisition aurait regardées comme le délire d'un vieillard fanatique, plus digne de compassion que de châtiment. La postérité aura peine à croire que dans le 18e siècle on ait envoyé un septuagénaire au supplice, pour avoir dit, entre autres extravagances, que la Sainte Vierge, en lui ordonnant d'écrire la vie de l'antechrist, lui avait dit..... » c'est ici le détail des folies dont nous avons donné ci-dessus un échantillon. Outre plusieurs ouvrages ascétiques, Malagrida avait composé trois pièces dramatiques à l'usage des colléges, *La Fidélité de Léontine*, *Saint Adrien et Aman*. *Voyez* AVEIRO.

MALAKIA-APEGHA, florissait vers l'an 1280 de J.-C. Il étudia d'abord à Davouch, ville de la grande Arménie, ensuite il entra dans un monastère près de ce lieu, et se distingua dans son ordre par ses connaissances et par ses vertus. Il laissa en mourant deux ouvrages manuscrits très-estimés : I. *Histoire de l'entrée des Tartares en Arménie, depuis Gengis-Khan, jusqu'à l'an 1272*. II. *Abrégé chronologique des rois Pagratides*.

MALAKIA, célèbre docteur arménien, natif de la Crimée, florissait dans le 14e siècle. Après avoir fini ses études dans son pays natal, il vint en Arménie avec les richesses que son père lui avait laissées en mourant. Malakia y éleva à ses frais une magnifique école près de la ville de Nakhgevan ; il y forma une bibliothèque bien assortie, et rassembla un grand nombre d'élèves pour y être instruits gratuitement. Des missionnaires romains, appelés unitaires, qui prêchaient alors le catholicisme dans l'Arménie, firent des efforts extraordinaires pour empêcher l'établissement de Malakia, qui voulait par ce moyen former des ecclésiastiques bien éclairés dans les sciences et dans les devoirs de la religion, afin de mettre un obstacle à la propagation de la doctrine romaine. Malakia invita à son tour les gouverneurs du pays à proscrire les missionnaires comme les perturbateurs du repos public. Les unitaires, se voyant à la veille d'éprouver une persécution, le firent périr par le poison, vers l'an 1384, d'après le rapport de l'historien Thomas Mézapatzy, dont l'ouvrage se trouve dans la bibliothèque royale des manuscrits, n° 96. Il laissa après sa mort un Recueil de *Poésies* et six *Sermons*.

MALALA ou MALELAS (JEAN), sophiste d'Antioche, appartint à cette église et y enseigna la rhétorique. On croit qu'il vécut vers l'an 900. Quoique quelques auteurs prétendent qu'il appartient à des temps antérieurs, comme

écrivain, il est peu estimé, et a la réputation d'avoir écrit en un grec barbare. Il ne doit pas être confondu avec Jean d'Antioche, qui était moine, et qui a écrit une Histoire ainsi que Malala. La chronique de ce moine commence avec Adam; mais il n'en reste que des fragmens conservés dans les ouvrages de Constantin Porphyrogénète, et publiés d'après un manuscrit du savant Peiresc, par Henri Valois, avec des notes, Paris, 1654, in-4°. La chronique de Malala est en grec, et s'étend depuis la création du monde jusqu'au règne de Justinien Ier, en l'an 566. Édouard Chilmead en a donné une édition à Oxford, 1691, in-8°, d'après le manuscrit conservé dans la bibliothèque de Bodley; elle a été réimprimée depuis dans la vaste collection des historiens de Bysance, en forme de supplément, à Venise, en 1733. L'édition d'Oxford contient la traduction et les notes de Chilmead avec trois index, l'un des événemens, l'autre des auteurs; le troisième est un vocabulaire des mots barbares. Humphrey Hody a fait précéder cette édition d'une notice sur l'auteur.

MALANEL (Mathias-Théodore), médecin d'Anvers, eut de la réputation dans le 16e siècle. Il est auteur d'une Traduction du livre de Galien où ce médecin célèbre pose en question: *Utrùm conceptus in utero sit animal?* Anvers, 1540, in-4°. Malanel a joint à cette version un ouvrage intitulé *De melancholiâ, sive de atræ bilis morbo, ex Galeni, Ruffi et Aetii Sicanii voluminibus collectanea.*

MALAPERT (Charles), poète et mathématicien, né à Mons en Hainaut, en 1581, jésuite, enseigna la philosophie à Pont-à-Mousson, alla en Pologne, où il fut professeur de mathématiques, et eut ensuite le même emploi à Douai. Philippe IV le demanda pour enseigner cette science à Madrid, dans l'université qu'il venait d'y fonder; mais il mourut en chemin, à Vittoria en Catalogne, le 5 novembre 1630. Malapert a laissé: I. Des *Poésies*, imprimées à Anvers en 1634. Sa latinité est pure, sa diction nette, ses images vives et toujours variées; il n'a nullement donné dans les jeux de mots et les mauvaises pointes, si communes de son temps. II. Plusieurs ouvrages concernant les mathématiques, imprimés à Douai, 1620, 1633.

MALARTIC (Anne-Joseph-Hippolyte, comte de), né à Montauban, le 3 juillet 1730, d'une ancienne famille de l'Armagnac, entra au service en 1745, et, en 1749, passa dans le Canada, avec le régiment de Béarn, dont il était aide-major. Il fit toute la guerre de Canada avec beaucoup de distinction, et fut blessé dans plusieurs affaires. Revenu en France, en 1763, il fut fait colonel de Vermandois, et envoyé en 1767 dans les Antilles, où, deux ans après, il fut nommé commandant en chef de la Guadeloupe avec le grade de brigadier. A son retour, il fut fait maréchal-de-camp, et fut employé jusqu'en 1792, époque à laquelle il fut nommé lieutenant-général, et gouverneur des établissemens français à l'est du Cap de Bonne-Espérance. Ce poste était aussi important que dangereux; les esprits étaient en fermentation dans les colonies; Malartic y arriva au mois de juin 1792, et rétablit aussitôt l'ordre et le calme. La révolution fran-

çaise ayant éclaté, il songea au salut de la colonie dont il était chargé. Aucun décret révolutionnaire ne fut publié ni exécuté dans les Iles de France et de Bourbon. Malartic prit de sages mesures pour résister aux attaques des Anglais, et rendit l'Ile de France heureuse et florissante. Le directoire fit plusieurs tentatives inutiles pour punir Malartic de sa désobéissance aux lois de la mère patrie. Cet homme sage mourut le 28 juillet 1800. L'escadre anglaise qui croisait alors devant l'île, proposa une suspension d'armes, et arbora les signes de deuil.

MALASPINA, famille illustre d'Italie était fondataire immédiate de l'Empire, son origine remonte jusqu'au 9e siècle. Elle fut souveraine de la Lunigiane, pendant huit siècles. — Obizzo MALASPINA se distingua au milieu du 12e siècle, en se liguant avec les villes lombardes, pour maintenir la liberté de l'Italie. Ce fut vers ce temps que la famille Malaspina s'attacha au parti guelfe, auquel elle demeura toujours fidèle. — Spinetta MALASPINA, un des successeurs d'Obizzo, fut dépouillé vers l'an 1320, de ses fiefs dans la Lunigiane, par Castruccio Castracani; et il ne put les recouvrer qu'après la mort de ce général, vers 1328.

MALASPINA MORELLO II, (descendant des anciens marquis de Toscane et de Ligurie), marquis de Ligurie et de Lunigiane et copossesseur des marquisats de Massa et de Carrara, ayant épousé les intérêts du pape Adrien V, fit la guerre aux Génois; la paix faite avec eux en 1285, il les servit dans la guerre de Sardaigne l'an 1299; il fut aussi général des Milanais, et fut inhumé à Saint-François de Gênes. Morello, qui aimait les lettres, donna asile dans ses terres de la Lunigiane au Dante, alors banni de Florence, et qui y acheva son Enfer. Le poète parle de lui dans son 21e chant, et de son mariage avec Alagie de Fiesque, nièce du pape Adrien V. Morello en eut trois enfans. Jean Malaspina l'aîné, rétablit sa maison ruinée par Castruccio, duc de Lucques, en épousant, l'an 1326, Catherine sa fille: c'est de lui que sortit Jean Vincent, qui fit le voyage d'Afrique avec l'empereur Charles-Quint.

MALASPINA (JACQUES), 5e fils d'Antoine Albéric, de la branche aînée des précédens, marquis de Massa, en 1470 fit rentrer dans sa maison les marquisats de Carrara, Monila et Laveura, qu'il racheta à Spinetta Campo Fregoso, frère de Thomas, doge de Gênes, lieutenant-général, commandant pour le duc de Ludovic Sforce en Lunigiane, et depuis Pontremoli jusqu'à la mer : il se conserva l'amitié des Florentins, qui le comprirent dans le renouvellement de la ligue faite entre eux, le roi de Naples et le duc de Milan ; il avait épousé Taddée Pic, fille du savant François, comte de la Mirandole, dont il eut deux fils, Albéric et François, qui vécurent dans une grande mésintelligence. Lorsque le roi Charles VIII passa en Italie, Albéric le reçut, et eut l'honneur d'être armé chevalier de sa main dans l'église de Saint-François. Le roi le remit en possession de ses places, que son frère lui avait enlevées, et de Sivizana que les Florentins lui retenaient injustement ; il ajouta à ces bienfaits l'investiture du duché de Gravina, qui avait appartenu à Spinetta II, son bisaïeul.

De sa femme *Lucrèce d'Este*, fille de Sigismond, marquis d'Est-Saint-Martin, Albéric laissa trois filles, la 1re mariée à Scipion de Fiesque, comte de la Vague, et la 3e à N. Boiardi, comte de Scandiano. N'ayant pas laissé de postérité, la 2e, Richarde, lui succéda dans les marquisats de Massa et Carrara, épousa avec dispense de Léon X, son beau-frère Scipion de Fiesque, et devint veuve en 1520. Le pape Léon X la remaria alors à son neveu Laurent Cibo, comte de Ferentillo, depuis général au service de Charles V; elle obtint de ce monarque le pouvoir de disposer de son petit état à sa volonté. (*Voyez* son fils CIBO-MALASPINA, Albéric.)

MALASPINA (FERDINAND), marquis de Fordinovo, de la même maison que le précédent, était le 3e fils du marquis de Jacques Malaspina, et de Marie de Grimaldi d'Oliva (des comtes de Rocca-Grimaldi, dans le Milanais). Son frère aîné étant mort en 1670 sans postérité, Hippolyte Malaspina, son second frère, lui succéda; il y eut entre eux de violens débats pour le partage des biens allodiaux; Ferdinand aigri, et n'écoutant que son animosité, fit tuer son frère par des assassins, le 25 septembre 1671, comme il entrait à l'église. Ce crime affreux reçut sur-le-champ sa punition, et les habitans de Massa en massacrèrent l'auteur. La veuve d'Hippolyte, née Pallavicini, alors enceinte de six mois, accoucha à son terme de Charles-Augustin Malaspina, qui fut marquis de Fordinovo, créé prince d'Aquila par l'empereur Léopold, et marié en 1693 à Anne-Catherine, fille aînée du marquis Santinelli, et d'Anne-Marie Aldobrandini, duchesse de Ceri.

MALASPINA (ALBERT DE), troubadour, issu d'une illustre maison de Lombardie, figura parmi les meilleurs poètes de la fin du 12e siècle; suivant les manuscrits, le marquis de Malaspina fut vaillant, libéral et courtois. On trouve dans les manuscrits recueillis en Italie par Sainte-Palaye, un dialogue plein de naïveté entre Malaspina et sa maîtresse.

MALASPINA (RICORDANO), ancien historien de Florence, d'une famille noble, qui subsiste encore honorablement, est regardé comme le premier qui ait écrit quelque histoire en langue italienne; il dit dans celle de Florence, qui nous reste de lui en cette langue, que sa famille tenait un rang considérable dans cette ville, et qu'elle y remplissait les premières places. Il mourut très-vieux. Muratori a recueilli son *Histoire de Florence* dans le 8e tome de ses écrivains de l'Histoire d'Italie. Elle a été aussi publiée à Florence, chez les Juntes, 1568, 1598 et 1718. Ces trois éditions sont citées dans le *Dictionnaire de la Crusca*.

MALASPINA (SABAS), de la même famille que le précédent, né au 13e siècle, doyen de Malte et secrétaire du pape Jean XXII. Les Français ayant attaqué Aouste, ville de Sicile, les habitans qui purent se sauver prirent la fuite; Malaspina fut de ce nombre. Il se jeta dans un vaisseau qui, ayant péri quelques instans après, engloutit dans la mer la plupart de ceux qu'il portait. Malaspina fut un de ceux qui eurent le bonheur d'échapper au naufrage. On ignore le temps de sa mort. Il a écrit six livres de l'*Histoire de Sicile*, en latin, depuis

1250 jusqu'en 1276. Baluze les a fait imprimer dans le 6e tome de ses *Miscellanea*; et Louis-Antoine Muratori les a publiés de de nouveau dans le 8e tome de ses écrivains de l'Histoire d'Italie, in-fol., Milan, 1726.

MALASPINA (MARCEL), sénateur florentin, avocat, et revêtu de plusieurs emplois honorables en Toscane, y joignit l'étude des arts agréables, et particulièrement celle de la poésie. Il acquit assez de réputation pour que des littérateurs distingués lui adressassent leurs ouvrages, et pour devenir membre de plusieurs Académies. Il mourut le 2 avril 1757. On a de lui : I. *Bacco in America, ditirambo*, etc., imprimé dans le tome 9 des *Rime degli Arcadi* : il traite du chocolat. II. *Saggi di poesi diverse*, Florence, 1741.

MALATESTA, famille souveraine de Rimini, et d'une grande partie de la Romagne, dans le moyen âge, était une branche de Carpegna, d'où sont sortis aussi les Montefeltro, ducs d'Urbin. L'origine de la célébrité de la maison Malatesta remonte à l'année 1275, époque à laquelle Malatesta, seigneur de Verrucchio, fut mis à la tête des guelfes bolonais, qui étaient acharnés contre les Lambertazzi. Les gibelins eurent d'abord le dessus, mais Malatesta rentra en 1290 à Rimini, et s'en fit nommer seigneur. Il conserva la souveraineté jusqu'à sa mort, arrivée en 1312.—MALATESTINO, son fils aîné, lui succéda, et se fit chérir du peuple par ses excellentes qualités. Il s'empara de Césène, en 1314, et réunit cette principauté à celle de Rimini. Il mourut en 1317, laissant un fils nommé Ferrantino. Son frère Pandolfe lui succéda.

MALATESTA (PANDOLFE Ier), seigneur de Rimini et de Césène, était le quatrième fils de Malatesta de Verruchio, et regna de 1317 à 1326, époque de sa mort. Les guelfes desirant un chef capable de les commander, l'avaient préféré à Ferrantino. — Son neveu FERRANTINO MALATESTA, fut appelé à succéder à Pandolfe par tout le peuple de Rimini; mais, comme chacun des membres de cette famille croyait avoir des droits à la souveraineté, il en résulta des guerres et des crimes horribles, Ferrantino fut obligé d'abandonner les villes de Rimini; de Césène, de Pesaro au légat du pape, et se retira dans les forteresses des montagnes, d'où il fut chassé dans la suite. Il passa dans la Terre-Sainte en 1340, et revint ensuite à Rimini, où il mourut âgé de 95 ans, le 12 novembre 1353.

MALATESTA (BATTISTA), fille de Gui, prince d'Urbin, l'une des plus belles et des plus savantes femmes de son siècle, a donné des *Lettres* élégamment écrites; un *Traité* sur la véritable religion; un *autre* sur la fragilité humaine. Elle mourut au commencement du 15e siècle. — Il ne faut pas la confondre avec Battista MALATESTA, sa petite-fille, qui épousa Frédéric, duc d'Urbin, se distingua par son éloquence. Passant à Rome, elle salua le pape Pie II, et improvisa un discours admiré de toute la cour pontificale. Elle mourut en 1472. Le célèbre Campagni fit son oraison funèbre.

MALATESTI (MALATESTA II, et GALEOTTO, fils de Pandulfe Ier, régnèrent conjointement à Rimini depuis 1335. Ils furent pro-

clamés tous deux par le peuple, après l'expulsion de Ferrantino. Ils ajoutèrent à leur petit état, Fossoubrone, Fano et plusieurs autres villes. Ils étaient tous deux braves et expérimentés dans l'art de la guerre, et furent chargés plusieurs fois du commandement des troupes florentines. Malatesta II, dit Malatesti, mourut le 27 août 1364, et Galeotto en 1385.

MALATESTI (CHARLES ET PANDOLFE III), tous deux fils de Galeotto, lui succédèrent : le premier fut seigneur de Rimini et d'une partie de la Romagne ; le second de Brescia et de Bergame. Charles était né le 5 juin 1368, et Pandolfe, le 2 janvier 1370. Ils commencèrent à régner ensemble en 1385. Charles était un des princes des plus accomplis de l'Italie. Il protégeait les savans, aimait les arts et les lettres et était très-versé dans l'antiquité. Il était de plus, brave et vertueux. Son frère avait moins de vertus, mais plus d'ambition et d'habileté. Ces deux princes firent des guerres où ils obtinrent de brillans avantages, entrèrent plusieurs fois au service d'autres souverains de l'Italie, et eurent une grande influence dans les affaires de cette contrée. Pandolfe mourut à Fano, le 4 octobre 1427, et Charles, le 14 novembre 1429. Ce dernier avait porté la maison Malatesta à son plus haut période de gloire.

MALATESTI (MALATESTA), seigneur de Pesaro et Fossombrone, fils de Pandolfe II, régna de 1373 à 1429. Il gouverna pendant 56 ans son petit état, sans avoir de guerre avec ses parens. Il mourut le 19 décembre 1429. — Son fils Charles MALATESTI lui succéda après avoir fait le métier *condottiere*. Il était un des plus habiles capitaines de l'Italie. Il mourut le 14 novembre 1438. — MALATESTI (Galeazzo), fils de Charles régna après lui à Pesaro et à Fossombrone ; se voyant près de perdre son indépendance, il vendit sa souveraineté en 1445, à François Sforce pour le prix de 20,000 florins. On ignore l'époque de sa mort.

MALATESTI (GALEOTTO-ROBERT), fils naturel de Pandolfe III, régna à Rimini, de 1429 à 1432, époque de sa mort. Il était pieux et d'un caractère plein de douceur. — MALATESTA (Sigismond-Pandolfe), frère du précédent, seigneur de Rimini, célèbre capitaine du 15ᵉ siècle, philosophe, historien, et homme de guerre très-expérimenté, fut, d'après les écrivains ecclésiastiques, en même temps irréligieux, ambitieux, sans foi, et sans humanité ; il se rendit très-redoutable dans les guerres qu'il eut avec ses voisins, malgré l'excommunication lancée contre lui par le pape Pie II, pour son impiété. Étant entré au service des Vénitiens, il prit Sparte, et plusieurs autres places de la Morée, sur les Turcs. A son retour, il tourna ses armes contre le pontife qui l'avait anathématisé ; mais ce fut sans succès, et il mourut à Rimini, en 1468, âgé de 51 ans, laissant des enfans qui l'imitèrent dans sa bravoure, mais non pas dans ses vices. L'un d'eux, Galeotti Malatesta, gouverneur de Faenza, fut assassiné en 1488 dans sa chambre.

MALATESTI IV, frère de Galeotto-Robert et de Sigismond-Pandolfe, n'eut point l'activité de ce dernier. Il avait épousé, le 8 novembre 1434, Violente de

Montefeltro, fille de Gui, comte d'Urbin. Ce prince était très-faible de corps et d'esprit. Au mois de mai 1463, il avait vendu aux Vénitiens la ville de Cervia avec ses salines, et il ne lui restait plus que Césène et Bertinoro. Comme il n'avait pas d'enfans, il céda ses possessions au Saint-Siége par son testament. Il mourut en 1465.

MALATESTI (Robert), seigneur de Rimini, était fils naturel de Sigismond-Pandolfe, auquel il succéda; il régna de 1468 à 1482. Alexandre Sforza, seigneur de Pesaro, et le pape Paul II, s'opposant à ce qu'il succédât à son père, il battit leurs troupes, et les força à la paix. Il mourut le 10 septembre 1482, âgé de 40 ans. On soupçonna qu'il avait été empoisonné.

MALATESTI (Pandolfe IV), fils naturel de Malatesti Robert, fut appelé à lui succéder. Il n'avait aucune de ses vertus, et se rendit odieux à ses sujets par ses cruautés et par ses débauches. Pandolfe vendit, en 1503, Rimini aux Vénitiens, qui lui assurèrent en échange un fief dans l'état de Padoue. Depuis 1528, cette ville est toujours demeurée sous la domination du pape. La famille des Malatesti subsiste encore aujourd'hui en France.

MALATESTI (Onorio), de l'ordre des minimes, né à Palerme, en 1665, très-distingué dans son ordre, est auteur d'un ouvrage intitulé : *La Crusca della Trinacria, ossia Vocabulario Siciliano.*

MALATESTI (Antoine), poète florentin, mort en 1762, florissait dans le 17ᵉ siècle. Son style est tantôt grave, tantôt léger, selon les sujets qu'il traite. Il est auteur des *Brindisi de Ciclopi*, compositions très-estimables dans leur genre, et publiées avec des notes de Joseph Bianchini et de l'abbé Salvini. Ses Énigmes, vulgairement appelées en Italien *Indovinelli*, sont agréables.

MALAVAL (François), écrivain mystique, né à Marseille, en 1627, perdit la vue dès l'âge de neuf mois. Cet accident ne l'empêcha point d'apprendre le latin, et de se rendre habile par les lectures qu'on lui faisait. Il s'attacha surtout aux auteurs mystiques, qui sont pour la plupart les alchimistes de la dévotion. La perte de sa vue lui facilitait le recueillement qu'exigent les écrivains remplis des idées du quiétiste Molinos. Il les publia en France, mais avec quelques adoucissemens, dans sa *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation.* C'est moins une méthode d'élever l'ame à la contemplation, que de la jeter dans le délire. L'auteur se perd dans les rêveries extravagantes de la mysticité espagnole, dans les raffinemens d'amour pur, dans tout ce pieux galimatias d'anéantissement des puissances, de silence de l'ame, d'indifférence totale pour le paradis ou pour l'enfer, etc. Le livre de Malaval fut censuré à Rome dans le temps de l'affaire du quiétisme. L'auteur se rétracta, et se déclara ouvertement contre Molinos. Il obtint une dispense pour recevoir la cléricature, dont l'excluait sa cécité. Il mourut à Marseille, le 15 mai 1719, à l'âge de 92 ans. On a de lui : I. des *Poésies spirituelles*, réimprimées à Amsterdam en 1714, in-8°, sous le titre de Cologne. II. Des *Vies des Saints.* III. La *Vie de Saint Philippe*

Benizzi, général des servites. IV. Plusieurs autres manuscrits.

MALAVAL (Jean), chirurgien, né à Lézan, diocèse de Nimes, en 1669, mort à Paris, en 1758, y vint de bonne heure, et contracta une liaison étroite avec Hecquet, qui lui fit abjurer la religion protestante dans laquelle il était né. Malaval s'adonna particulièrement à ce qu'on appelle la *petite chirurgie*, à la saignée, à l'application des cautères, des ventouses, etc.; il excella dans cette partie. Les Mémoires de l'Académie royale de chirurgie renferment plusieurs observations de cet habile homme. Sa vieillesse fut une véritable enfance. Son esprit s'affaiblit; mais, ce qui doit étonner, c'est que, dans cet état même, il ne perdit pas la trace des choses qu'il avait confiées autrefois à sa mémoire. A l'occasion d'un mot qui frappait son oreille dans une conversation à laquelle il ne pouvait pas prendre part, il récitait avec chaleur un assez grand nombre de vers, ou des pages entières d'ouvrages en prose qui lui étaient familiers, et où se trouvait le mot qui lui servait pour ainsi dire de réclame. Son cerveau était une espèce de montre à répétition.

MALAVOLTI (Orlando), né à Sienne, vivait dans le seizième siècle: il a écrit l'*Histoire de Sienne jusqu'en* 1555. En 1574, il en dédia la première partie au grand-duc Côme Ier, et non pas à Côme II, comme le prétend Fontanini dans sa *Bibliotheca*, et la seconde à Ferdinand Ier.

MALBONE (Édouard), peintre de portraits, né à Newport, Rhode-Island, dans l'Amérique septentrionale. Le premier de ses ouvrages remarquables fut une décoration de théâtre, et peu après il fit des portraits qui furent admirés. Il parcourut les villes principales des colonies, et résida successivement à New-York, Philadelphie et Boston. Dans l'hiver de 1800, il alla à Charlestown, où ses talens et l'aménité de son caractère lui procurèrent une réception favorable. Dans la même année, ayant fait un voyage à Londres, il y étudia les ouvrages des meilleurs maîtres; enfin, il y fit la connaissance du président de l'Académie royale, qui lui donna des marques d'une estime réelle, et voulut même l'engager à se fixer à Londres; mais Malbone préféra de retourner à Charlestown. Ensuite il continua de voyager, et parcourut différens pays du continent, partout accueilli et récompensé de ses travaux; mais les fatigues de ses voyages et de ses études continuelles ruinèrent tellement sa santé, que, dans l'été de 1806, il fut obligé de suspendre l'exercice de son art. Les médecins lui conseillèrent de changer de climat, et il passa à la Jamaïque: ce changement ne lui étant pas plus heureux, il retourna à Savannah, où il mourut en 1807. Malbone n'a pu faire le portrait d'après nature que quelques années; il n'avait pas encore atteint toute la perfection dont son art est susceptible; cependant il a tiré son nom de l'oubli. Son style était correct, son coloris brillant, son dessin pur et son goût réglé par l'étude réfléchie de la nature; il a mis surtout dans ses têtes de femmes toute la délicatesse et le charme que la ressemblance lui permettait.

MALBOSC (David), docteur en théologie de l'université de

Toulouse, et ancien recteur des hôpitaux de Paris, né à Quersac dans le Gévaudan, et mort à Paris le 23 septembre 1784, composa plusieurs opuscules en vers et en prose, insérés dans les Mercures et les journaux, et un livre de piété, intitulé *La Vie du chrétien*.

MALCHUS, serviteur du grand-prêtre Caïphe, qui, s'étant trouvé dans le jardin des oliviers avec ceux qui étaient envoyés pour arrêter Jésus, eut l'oreille coupée d'un coup d'épée par Saint Pierre; mais Jésus-Christ, dit l'Écriture, l'ayant touchée, le guérit.

MALCHUS ou MALCH, célèbre solitaire du 4e siècle, natif du territoire de Nisibe, se retira dans une communauté des moines qui habitaient le désert de Chalcide en Syrie, où il finit ses jours. La Fontaine, qui s'était acquis tant de célébrité en un autre genre, mit dans un accès de repentir, la *Vie de Saint Malch* en vers français, et ce poëme, dit Clément de Dijon, était très-estimé de Rousseau, le lyrique.

MALCOLM Ier, roi d'Écosse, succéda à son cousin Constantin III, en 938. Il vécut en paix avec ses voisins; il fut assassiné à Ulrine, dans le comté de Murray, par des conspirateurs.—MALCOLM II, fils de Kenneth III, parvint au trône en 1004. Il fit la guerre aux Danois, avec beaucoup de succès. Il périt en 1034, sous le fer de plusieurs assassins. — MALCOLM III, surnommé *Caumore* ou *Grosse-Tête*, était fils de Donald VII. Il parvint à la couronne en 1057. Il périt, le 13 novembre 1093, dans une bataille sanglante qu'il livrait aux Anglais : sa fille Mathilde devint reine d'Angleterre.

MALCOLM IV, roi d'Écosse, petit-fils de David, monté sur le trône en 1153, à l'âge de 13 ans, et mort en 1165, a fondé plusieurs monastères et bâti plusieurs églises. Sa piété était exemplaire, mais son caractère était indolent; aussi lui fit-elle négliger les soins de la royauté. Il vécut dans la continence la plus rigoureuse, ne se mariant point, et ne s'occupant que de fondations pieuses. Il mourut à Jedbourg, en 1165, et eut Guillaume, son frère, pour successeur.

MALCOLM (JAMES PELLER), antiquaire et graveur, était petit-fils d'un des Anglais qui suivirent Guillaume Penn en Amérique. Il fut élevé à Philadelphie et vint en Angleterre à l'âge de huit ans, au moment de l'insurrection. La société anglaise des antiquaires l'admit au nombre de ses membres. Il mourut le 5 avril 1815. On a de lui : I. *Londinum redivivum*, 4 vol. in-4°, 1802-1805. II. *Correspondance de Jacques Granger, avec plusieurs des hommes de lettres les plus distingués de son temps*, 1805, in-8°. III. *Premières impressions, ou Esquisse d'après l'art et la nature*, 1806, in-8°. IV. *Anecdotes sur les mœurs et coutumes de Londres*, 1808 et 1811. V. *Esquisse historique de l'art de la caricature*, 1812, in-4°. VI. *Soixante-dix vues prises dans l'espace de douze milles autour de Londres*, 1811, in-8°.

MALDACHINI. *Voyez* MAIDALCHINI.

MALDÉON, Souverain des Indes, vers la fin du 6e siècle, dut la couronne à sa bravoure, mais surtout à son bonheur. Après la mort de l'empereur Partebchand,

il fut un des quatre rajahs qui, profitant de la minorité de ses fils, déchirèrent l'empire pour se former des états indépendans. Il s'empara d'abord de Dehly, que ses rivaux lui disputaient. Canadje tomba en son pouvoir, peu de temps après. Il s'y fit couronner, rétablit cette cité dans son ancienne splendeur, et y établit le siége de son gouvernement. Il réunit sous son sceptre, pendant 42 ans de règne, la majeure partie des provinces qui avaient appartenu à son prédécesseur. Mais à sa mort, ses vastes domaines furent déchirés, comme ils l'avaient été la première fois, et pour la même cause, la minorité des enfans : mais, au lieu de quatre prétendans, il s'en éleva mille. L'empire fut partagé entre les huit plus puissans, qui détruisirent les autres, et se créèrent autant de souverainetés indépendantes. Mahomet naquit sous le règne de Maldéon.

MALDONADO (Laurent-Ferrer), navigateur et géographe de la fin du 16e siècle et du commencement du suivant, est auteur, suivant Nicolo-Antonio, d'un *Traité de Cosmographie, de Géographie et de Navigation*, ainsi que d'une *Relation de la découverte du détroit d'Anian*. M. Amoretti a découvert, dans la bibliothèque de Milan, confiée à ses soins, un manuscrit espagnol, contenant un Memoire, vrai ou supposé, de Maldonado, au conseil de Lisbonne. M. Amoretti en publia une traduction italienne, en 1811, et une française, l'année suivante, sous ce titre : *Voyage de la mer Atlantique à l'Océan Pacifique, par le nord-ouest de la mer Glaciale, par le capitaine Laurent Ferrer Maldonado, l'an* 1588, 1812, in-4°.

MALDONADO (Diego de Cobia), carme espagnol du 16e siècle, connu par deux ouvrages singuliers, à cause des prétentions ridicules qu'il y fait valoir. L'un est un *Traité du tiers-ordre des carmes*, en espagnol. Il y assure que les frères qui le composent, descendent immédiatement du prophète Élie : il compte parmi les grands hommes qui en ont fait profession, le prophète Abdias, et, parmi les femmes illustres, la bisaïeule du Sauveur du monde, qu'il appelle Sainte Émérentienne. L'autre ouvrage que ce bon père a composé, est une *Chronique de l'ordre des carmes*, in-fol. Cordoue, 1598, en espagnol. Il y avance des propositions bizarres. Suivant lui, les chevaliers de Malte ont été carmes dans leur origine, et Saint Louis l'était aussi, etc.

MALDONAT ou MALDONATUS (Jean), célèbre jésuite, né à Las-Casas de la Reina, dans l'Estramadure, en 1534, étudia à Salamanque ; il s'y distingua, et enseigna le grec, la philosophie et la théologie. Il entra chez les jésuites, à Rome, en 1562, vint en France l'année suivante, pour y professer la philosophie et la théologie. Le nombre de ses écoliers fut si prodigieux, que son auditoire était rempli trois heures avant qu'il donnât sa leçon ; et, la salle étant trop petite, il était souvent obligé d'enseigner dans la cour du collége. Le cardinal de Lorraine, voulant accréditer un établissement qu'il avait à cœur, attira Maldonat dans l'université qu'il avait fondée à Pont-à-Mousson.

De retour à Paris, il continua d'enseigner avec réputation ; mais on lui suscita des affaires qui troublérent son repos. Il fut accusé d'avoir fait faire au président Montbrun un legs universel en faveur de sa société, et d'enseigner des erreurs sur l'Immaculée Conception... Maldonat fut mis à couvert de la première affaire, par un arrêt du parlement de Paris, et de la seconde, par une sentence de Pierre de Gondi, évêque de la même ville. L'envie n'en fut que plus ardente à le persécuter. Le savant jésuite se déroba à ses poursuites, en se retirant à Bourges : il y demeura environ dix-huit mois, au bout desquels le pape Grégoire XIII l'appela à Rome pour l'employer à l'édition de la *Bible grecque* des septante. Ce fut dans cette ville qu'il acheva son *Commentaire* sur l'Évangile. Tandis qu'il travaillait à cet important ouvrage, il eut un songe, que l'événement confirma. Pendant quelques nuits, il crut voir un homme qui l'exhortait à travailler sans relâche à son Commentaire, parce qu'il ne survivrait point à sa conclusion. Cet homme lui marquait en même temps un certain endroit du ventre, qui fut effectivement le même où il sentit les douleurs dont il mourut quelque temps après, le 5 janvier 1583, à 49 ans. Ce jésuite, un des plus savans théologiens de sa société, et l'un des plus beaux génies de son siècle, savait le grec, l'hébreu, et s'était rendu habile dans la littérature sacrée et profane. Son style est clair, vif, aisé. Beaucoup de facilité à s'énoncer, beaucoup de vivacité, de présence d'esprit et de souplesse, le rendaient très-redoutable dans la dispute. Maldonat n'était point servilement attaché aux opinions des théologiens scolastiques ; il pensait par lui-même, et avait des sentimens assez libres, et quelquefois singuliers, mais toujours orthodoxes. On a de lui : I. Des *Commentaires* sur les Évangiles, dont les meilleures éditions sont celles de Pont-à-Mousson, in-fol., 1596, 1597, 2 volumes in-fol., et les suivantes, jusqu'en 1617 ; car celles qui ont été faites depuis, sont altérées. Les savans en font beaucoup de cas. « De tous les commentateurs, dit Richard Simon, il y en a peu qui aient expliqué avec tant de soin, et même avec tant de succès, le sens littéral des Évangiles, que Jean Maldonat. Ce jésuite espagnol étant mort à Rome avant d'avoir atteint l'âge de 50 ans, Claude Aquaviva, général de la société, à qui il recommanda son *Commentaire* en mourant, donna ordre aux jésuites de Pont-à-Mousson de le faire imprimer sur une copie qui leur fut envoyée. Ces jésuites témoignent dans la préface qui est à la tête de l'ouvrage, qu'ils y ont inséré quelque chose de leur façon, et qu'ils ont été obligés de redresser la copie manuscrite, qui était défectueuse en quelques endroits. L'auteur n'ayant point marqué à la marge de son exemplaire les livres et les lieux où il avait pris une bonne partie de ses citations, ils ont suppléé à ce défaut. Il paraît même que Maldonat n'avait pas lu dans la source tout ce grand nombre d'écrivains qu'il cite, mais qu'il avait profité, comme il arrive ordinairement, du travail de ceux qui l'avaient précédé ; aussi n'est-il pas si exact, que s'il y avait mis la dernière main. Malgré ces défauts,

et quelques autres qu'il est aisé de redresser, on voit bien que ce jésuite a travaillé avec beaucoup d'application à cet ouvrage. Il ne laisse passer aucune difficulté, qu'il ne l'examine à fond. Lorsqu'il se présente plusieurs sens d'un même passage, il a coutume de choisir le meilleur, sans avoir trop d'égard à l'autorité des anciens commentateurs, ni même au plus grand nombre, ne considérant que la vérité en elle-même. Il rejette souvent les interprétations de Saint Augustin, etc. » II. Des *Commentaires* sur Jérémie, Baruch, Ezéchiel et Daniel, imprimés en 1609, in-4°. III. *Traité des Sacremens*, avec d'autres *Opuscules*, imprimés en latin, à Lyon, en 1614, in-4°. Maldonat y explique d'une manière méthodique et solide tout ce qui regarde les sacremens; il établit le dogme, réfute les erreurs, et répond aux objections avec netteté et précision. Son style est simple, facile, sans être bas ni barbare. IV. Un *Traité de la grace*, un autre du *Péché originel*, et un Recueil de plusieurs pièces publiées à Paris, en 1677, in-fol., par Philippe Dubois. Ce volume est orné d'une préface consacrée à son éloge. V. Un *Traité des anges et des démons*, Paris, 1617, in-12. Cet ouvrage, curieux et rare, n'a été imprimé qu'en français, et a été traduit sur le latin, qui n'a jamais paru. VI. *Summula casuum conscientiæ*, Lyon, 1664, ouvrage posthume désavoué par les bibliothécaires des jésuites, comme indigne de Maldonat, dont la morale est trop relâchée; il a été condamné.

MALDONAT (Jean), prêtre de Burgos dans la Castille, florissait vers l'an 1550, et écrivait bien en latin. Il a publié un ouvrage pour recommander l'étude des belles-lettres, intitulé : *Parænesis ad litteras politiores.* On a encore de lui un *Abrégé des Vies des Saints*, imprimé plusieurs fois. Il a aussi dressé les *Leçons du Bréviaire romain.* On remarque dans ces leçons beaucoup d'inepties, que l'on trouve dans les anciennes légendes.

MALDUIN, roi d'Écosse, fils de Donald III, monta sur le trône en 664, après la mort de Ferquard. C'était un prince sage, religieux, ami de la paix, et jaloux du bonheur de ses sujets. Sa femme le tua dans un mouvement de jalousie, en 684, et fut brûlée vive avec les complices de son crime.

MALEBRANCHE (Nicolas), né à Paris, le 6 août 1638, d'un secrétaire du roi, trésorier des cinq grosses fermes, sous le ministère du cardinal de Richelieu, entré dans la congrégation de l'Oratoire en 1660, abandonna l'étude de l'histoire ecclésiastique et des langues savantes, vers laquelle il s'était d'abord tourné, pour se livrer aux méditations philosophiques. Le *Traité de l'Homme*, de Descartes, qu'il lut avec transport, fut pour lui un trait de lumière : dès-lors il connut son talent. Ses progrès furent si rapides, qu'au bout de dix ans, il avait composé le livre de la *Recherche de la Vérité.* Cet ouvrage parut en 1673. Il en est peu où l'on sente plus les derniers efforts de l'esprit humain. L'auteur y paraît moins avoir suivi Descartes que l'avoir rencontré. Personne ne possédait à un plus haut degré que Malebranche l'art si rare de mettre des idées abstraites dans leur jour, de

les lier et de les fortifier par cette liaison. Sa diction, pure et châtiée, a toute la dignité que les matières demandent, et toute la grace dont elles sont susceptibles. Son imagination, forte et brillante, y dévoile les erreurs des sens, et de cette imagination qu'il décriait sans cesse, quoique la sienne fût extraordinairement vive. La *Recherche de la Vérité* eut trop de succès, pour n'être pas critiquée. On attaqua surtout l'opinion qu'on voit tout en Dieu; opinion chimérique, peut-être, mais admirablement exposée. Le philosophe compare l'Être Suprême à un miroir qui représente tous les objets, et dans lequel nous regardons continuellement. Dans ce système, nos idées découlent du sein de Dieu même. Ces opinions déplurent au grand Arnauld. Le *Traité de la Nature et de la Grace*, Rotterdam, 1684, in-12, ne contribua pas beaucoup à les lui faire goûter. Ce Traité, dans lequel l'auteur propose sur la grace un système différent de celui du célèbre docteur, fut l'origine d'une guerre dont nous avons déjà parlé dans l'article d'Arnauld. Ce docteur tâcha de le réfuter dans ses Réflexions philosophiques et théologiques sur le Traité de la Nature et de la Grace, publiées en 1685. Il en existe, en manuscrit, une réfutation très-étendue, par Fénélon, qui prétendait renverser absolument la nouvelle philosophie ou théologie du P. Malebranche, que celui-ci soutenait n'être ni nouvelle, ni la sienne, croyant en effet que la philosophie appartenait à Descartes, et la théologie à Saint Augustin. Mais s'ils avaient fourni le fond de l'ouvrage, la forme que le P. Malebranche lui avait donnée, le rendait quelquefois méconnaissable. Après avoir répondu à Arnauld, il résolut de ne plus écrire sur ces matières, tant parce qu'il aimait la paix, que parce que les lecteurs, à la fin, ne savaient plus où ils en étaient. D'ailleurs, la mort de son redoutable adversaire, arrivée en 1694, termina la dispute. Tandis que le P. Malebranche essuyait ces contradictions dans son pays, sa philosophie pénétrait à la Chine. Un missionnaire jésuite écrivit à ceux de France, « qu'ils n'envoyassent à la Chine que des gens qui sussent les mathématiques et les ouvrages du père Malebranche. » L'Académie des sciences lui rendit justice; elle lui ouvrit ses portes en 1699. L'illustre oratorien reçut d'autres témoignages d'estime. Jacques II, roi d'Angleterre, lui fit une visite. Tous les étrangers qui venaient à Paris, lui rendaient le même hommage. Des princes allemands firent exprès, dit-on, le voyage de Paris. Les qualités personnelles du P. Malebranche faisaient goûter sa philosophie. Cet homme d'un si grand génie était, dans la vie ordinaire, modeste, simple, enjoué, complaisant. Ses récréations étaient des divertissemens d'enfans. Cette simplicité, qui relève dans les grands hommes tout ce qu'ils ont de rare, était parfaite en lui. Dans la conversation, il savait aussi se dépouiller de la supériorité qui lui appartenait. Peu occupé de lui-même, il n'était vain d'aucune de ses connaissances. « Je n'ai pas assez de modestie, disait-il, pour souffrir qu'on m'accuse de vanité. » Il mourut le 13 octobre 1715. Le P. Malebranche était d'une faible complexion; cependant, il poussa sa

carrière jusqu'à l'âge de 77 ans. Il avait pour règle de santé de boire une grande quantité d'eau, dès qu'il se sentait indisposé, disant que tout va bien, quand l'hydraulique est, chez nous, en bon état. Ce moyen soutint sa santé si délicate; il était d'accord avec son tempérament, qu'il avait étudié, et contribua à lui procurer une longue vieillesse. Le P. Malebranche ne lisait que ce qui pouvait servir à ses travaux. Un insecte le touchait plus que toute l'histoire grecque et romaine. Il négligeait aussi, peut-être mal à propos, cette espèce de philosophie qui ne consiste qu'à apprendre les sentimens des divers philosophes. Le P. Malebranche eut de son temps des disciples, qui étaient tout à la fois ses amis. Il y eut des malebranchistes; mais il y en a peu aujourd'hui. Le P. Malebranche, dont les systèmes sont généralement regardés comme des illusions, est plus lu à présent comme écrivain que comme philosophe. Petit disait «que Descartes se faisait des principes apparens, sur lesquels il bâtissait fort juste; mais que le P. Malebranche bâtissait en l'air. « Son principal mérite, du moins celui qui le soutiendra plus long-temps, n'est pas d'avoir eu des idées neuves, mais de les avoir exposées d'une manière brillante, et, pour ainsi dire, avec tout le feu d'un poète, quoiqu'il n'aimât pas les vers. Il riait même de la contrainte que les poètes s'imposent. « Je n'ai fait que deux vers en ma vie, disait-il quelquefois; les voici :

Il fait en ce beau jour le plus beau temps du monde,
Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde.

Mais, lui disait-on, on ne va point à cheval sur l'onde. — J'en conviens, répondit-il; mais passez-le-moi en faveur de la mesure; vous en passez bien d'autres tous les jours à de meilleurs poètes que moi. » Les principaux ouvrages de Malebranche sont : I. La *Recherche de la Vérité, où l'on traite de la nature de l'esprit de l'homme, et de l'usage qu'il en doit faire pour éviter les erreurs dans les sciences*, dont la meilleure édition est celle de 1712, 2 tomes en 1 vol. in-4°, et, même année, en 4 vol. in-12. Lenfant, ministre protestant, l'a traduite en latin, Genève, 1685, in-4°, sous ce titre: *De inquirendâ veritate libri sex latinè versi*. On a aussi deux traductions anglaises; la dernière, qui est de Taylor, a été imprimée en 1712. Les trembleurs, ou quakers, ont surtout beaucoup de goût pour les opinions du P. Malebranche. II. *Considérations chrétiennes*, 1677, in-12. L'auteur entreprit cet ouvrage à la sollicitation du duc de Chevreuse; il y expose la manière dont il accordait la religion avec son système de philosophie. Le dialogue y est bien entendu, et les caractères finement observés; mais l'ouvrage parut si obscur aux censeurs, que la plupart refusèrent leur approbation. Mézerai l'approuva enfin, comme un livre de géométrie. Le dessin qu'avait le P. Malebranche de lier la religion à la philosophie, a été celui de plusieurs grands écrivains. « Ce n'est pas, dit Fontenelle, qu'on ne puisse assez raisonnablement les tenir toutes deux séparées, et pour prévenir tous les troubles, régler les limites des deux empires; mais il vaut encore mieux réconcilier ces deux puis-

sances; et, pour opérer cette réunion si desirable, il faudrait d'abord renoncer à l'esprit de système; et il faut avouer que le P. Malebranche était un peu éloigné de faire ce sacrifice. » III. *Traité de la nature de la grace*, Rotterdam, 1684, in-12, avec plusieurs *Lettres* et autres écrits pour les défendre contre Arnauld, 4 vol. in-12. Le P. Malebranche y soupçonne, peut-être injustement, de mauvaise foi son adversaire. Il est assez difficile de croire qu'un homme tel qu'Arnauld feignît de ne pas entendre, lorsqu'il entendait; il est plus convenable de croire que le zèle du théologien fit tort à ses lumières, et l'empêcha de comprendre le philosophe. Arnauld n'est pas le seul qui ait cru voir dans l'étendue intelligible de Malebranche une étendue réelle, et par conséquent matérielle suivant Descartes, ou du moins qui ait craint que d'autres ne la vissent, ne l'admissent, et ne devinssent spinosistes. Un des grands sujets de leur dispute fut cette proposition métaphysique et extrêmement vraie: *le plaisir rend heureux*. Arnauld ne l'entendit pas non plus, et crut y voir cette proposition morale et fausse: *les plaisirs rendent heureux*. Cette partie de leur querelle ne fut qu'un mal-entendu, et ce grand génie combattit cette fois-ci contre des chimères, que son antagoniste réprouvait autant et plus que lui; car il n'y eut jamais de philosophe plus religieux et plus ennemi des plaisirs que le P. Malebranche. IV. *Méditations chrétiennes et métaphysiques*, 1683, in-12. C'est un dialogue entre le Verbe et lui; il y met ses principes dans un nouveau jour, et les appuie par de nouvelles preuves. V. *Entretiens sur la métaphysique et la religion*, 2 vol. in-12, 1688. Il n'y a rien dans ce livre qu'il n'eût déjà dit en partie dans ses autres ouvrages; mais il présente les mêmes vérités sous un nouveau jour. VI. *Traité de l'amour de Dieu*, 1697, in-12. Quand la doctrine des nouveaux mystiques commença à faire du bruit en France, le P. Lami, bénédictin, cita, dans son livre de la connaissance de soi-même, quelques endroits de la *Recherche de la Vérité*, comme favorables à ce parti. Le P. Malebranche crut devoir se défendre et détromper le public par cet ouvrage, où il montre en quel sens on peut dire, sans choquer l'autorité de l'Église et de la raison, que l'amour de Dieu doit être désintéressé. Cet ouvrage manque d'onction. Les idées métaphysiques qu'y mêle l'auteur, seront toujours pour la plupart du monde, dit Fontenelle, comme la flamme de l'esprit de vin, qui est trop subtile pour brûler le bois. VII. *Entretiens entre un chrétien et un philosophe chinois sur la nature de Dieu*, 1708, in-12. VIII. *Réflexions sur la prémotion physique*, contre Boursier, in-12. IX. *Réflexions sur la lumière et les couleurs, et sur la génération du feu*, dans les Mémoires de l'Académie des sciences. X. *Traité de l'ame*, in-12, imprimé en Hollande. Nous ne connaissons, selon lui, notre âme que par le sentiment intérieur, par la conscience, et nous n'en avons point d'idée. XI. *Méditations pour se disposer à l'humilité et à la pénitence, avec quelques considérations de piété pour tous les jours de la semaine*. Paris, 1677, 1701 et 1715, in-24. XII. *Défense*

de l'auteur de la Recherche de la Vérité, *contre l'accusation de M. de Laville*, Cologne, 1682, in-12. Ce Laville est le P. Le Valois, jésuite, auteur des Sentimens de Descartes, etc. Le P. Malebranche fait voir dans cette réponse intéressante que s'il était permis à un particulier de rendre suspecte la foi des autres hommes, sur des conséquences bien ou mal tirées de leurs principes, il n'y aurait personne à l'abri des reproches d'hérésie. On publia, en 1760, un *Traité de l'infini créé*, qu'on lui a attribué sans fondement. L'illustre oratorien laissa plusieurs critiques sans réponse, entre autres celles des journalistes de Trévoux: « Je ne veux pas me battre, disait-il, avec des gens qui font un livre tous les quinze jours. » Le mérite éminent de Malebranche fut, selon Fontenelle, « de mettre des idées abstraites dans leur jour, de les lier ensemble, de les fortifier par leur liaison.... Jamais philosophe n'a si bien su l'art de former une chaîne de ses idées. » Condillac, encore meilleur juge dans la science de Malebranche, a dit « que quand il saisit le vrai, personne ne peut lui être comparé. Quelle sagacité pour démêler les erreurs des sens, de l'imagination, de l'esprit et du cœur! Quelles touches quand il peint les différens caractères de ceux qui s'égarent dans la recherche de la vérité! Se trompe-t-il lui-même? c'est d'une manière si séduisante, qu'il parait clair jusque dans les endroits où il ne peut s'entendre.... Locke n'avait ni la sagacité, ni l'esprit méthodique, ni les agrémens de Malebranche.... » Malebranche, de mœurs très-douces, modeste et pacifique de caractère, avait une imagination noble et vive, sous l'influence de laquelle il écrivait, en décriant beaucoup cette faculté; ce qui fit dire encore à Fontenelle qu'elle travaillait pour un ingrat. Malebranche était le Fénélon de la dispute, et Arnauld le Bossuet. La Vie de Malebranche a été écrite par le P. André, jésuite; mais elle est restée manuscrite.

MALEBRANCQUE (Jacques), savant jésuite, né à Saint-Omer, ou, selon d'autres à Arras, au 16e siècle, mort en 1653, à 71 ans, a fait plusieurs *Traductions* et une *Histoire* estimée, *De Morinis et Morinorum rebus*, 1629, 1647 et 1654, en 3 vol. in-4°. Le premier volume contient la description du pays des Morins et de leurs villes depuis l'an 309 avant J.-C. jusqu'à l'an 751 de l'ère actuelle. Le 2e s'étend depuis la mort de Godefroi à l'an 1313. Le troisième est très-rare.

MALEC (Abou-Bekr-Ben-A'bd-Al-), lecteur de la grande mosquée du Caire, et du collége de la même ville, a écrit sur l'art poétique un bon ouvrage, divisé en quatre parties, dans l'une desquelles il donne une classification des poètes arabes anciens et modernes selon leur mérite. Casiri en a fait l'extrait dans sa Bibliothèque, 2 vol. petit in-folio. A'bd-al-Malec jouit en général d'une réputation assez méritée de goût et d'élégance. Il a donné en arabe un ouvrage qui porte le titre de *Pierres précieuses des belles-lettres et trésor des poètes*. Ce titre n'offre point une idée fort claire du sujet que l'auteur se propose de traiter; mais si un écrivain oriental intitulait ses ouvrages d'une manière simple et intelligible, il ne ferait rien qui vaille aux yeux

des gens pour lesquels il écrit.

MALEC-BEN-ANAS (Abou-A'bd Allah), chef d'une des quatre sectes musulmanes orthodoxes, homme d'une piété exemplaire, et qui appuyait ses leçons de morale de l'exemple d'une conduite sans reproche, naquit à Médineh (Médine) l'an de l'hégire 90, 93 ou 95, et mourut en 177, 78 ou 79 de la même ère, cette dernière date répondant à l'an de J.-C. 795 Malec a laissé, en arabe, un corps de *Jurisprudence religieuse*, *Almauta fi'lhadith*, qui existe manuscrit dans la bibliothèque de l'Escurial. Il y développe les principes de sa doctrine actuellement prédominante en Afrique.

MALEC. *Voy.* Melik et Melik-schah.

MALÉE, général carthaginois, fut le premier qui fit entrer leurs armées dans la Sicile, dont il eut le bonheur de subjuguer une grande partie; mais, en ayant été chassé quelque temps après, le sénat de Carthage le condamna à l'exil. Irrité d'un tel jugement, Malée alla mettre le siège devant cette même Carthage avec ce qui lui restait de troupes. Pendant qu'il tenait cette ville assiégée, son fils Carthalo, qui revenait d'une ambassade de la ville de Tyr en Syrie, passa au milieu de son camp, et ne voulut point voir son père avant d'avoir rendu compte de sa mission au sénat; mais le lendemain il se vêtit de pourpre, et, le front ceint de la mitre des sacrificateurs, il revînt trouver son père, qui, le voyant en cet état, crut qu'il venait pour triompher de son malheur. Transporté de fureur, il le fit attacher à une croix, vêtu de ses superbes ornemens, à la vue de Carthage, afin de donner un exemple mémorable aux enfans de ne jamais insulter aux disgraces de leurs pères. Malée, s'étant ensuite rendu maître de la ville, obtint le pardon de toutes ses entreprises; mais, accusé quelque temps après de vouloir usurper la souveraineté, il fut mis à mort par les citoyens, et paya ainsi la peine du double crime qu'il avait commis envers son fils et envers sa patrie.

MALEGUZZI-VALERI (Véronique), née le 25 février 1630, à Reggio, en Lombardie, fille d'un gentilhomme, soutint deux thèses publiques sur les arts libéraux. Elle dédia la première à Marguerite Farnèse, duchesse de Parme; la seconde, à la reine de France. On lui doit un drame en prose, intitulé: *L'innocence reconnue*, qui fut imprimé en 1660, in-4°, et à la tête duquel on trouve un prologue en vers. C'est le sujet de *Geneviève de Brabant*. Cette savante termina ses jours le 26 septembre 1690, dans un couvent de Modène, où elle avait pris le voile. Le volume 3° de la *Biblioteca Modenese* de Tiraboschi offre une longue notice sur elle.

MALEPEYRE (Gabriel-Vendanges de), de l'Académie des jeux floraux de Toulouse, dont il fut un des restaurateurs, était issu d'une noble et ancienne famille; il mourut doyen du présidial de cette ville, le 5 mai 1702, dans un âge avancé. Outre la science du droit qu'il possédait à fond, il était encore versé dans l'ancienne et la nouvelle philosophie; il avait même étudié la théologie et les mathématiques. Avide de s'instruire, il cultiva aussi l'éloquence et la poésie. Dans son éloge, qui a été inséré dans les Mémoires de

Trévoux, février 1703, on lui attribue plusieurs ouvrages, entre autres un *Livre sur les planètes et les éphémérides*. On ajoute que les voyages qu'il avait faits en Italie l'avaient mis à même d'acquérir des connaissances dans la peinture, la sculpture et l'architecture, et qu'il eut occasion de les faire valoir dans l'érection d'une chapelle à la Sainte Vierge. Il avait fondé à l'Académie des jeux floraux un prix consistant en un lis d'argent pour l'auteur du meilleur sonnet à la Sainte Vierge.

MALERMI ou **MALERBI** (NICOLAS), Vénitien, moine camaldule du 15e siècle, auteur d'une traduction italienne de la Bible, imprimée, pour la première fois à Venise, en 2 vol. in-fol., 1471, sous le titre de *Biblia volgare istoriata*. Cette édition est rare; celles de 1477 et 1481 le sont beaucoup moins. C'est à tort que quelques bibliographes ont dit que cette traduction est la première qui ait été faite de la Bible en langue italienne. Elle est bien, à la vérité, la première qui ait été imprimée; mais on en connaît de plus anciennes en manuscrit dans quelques bibliothèques d'Italie. On a encore de lui, *La Legenda di tutti Santi*, Venezia, 1475, in-fol., rare. C'est une traduction de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, dominicain génois.

MALESHERBES (CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON DE), ministre de Louis XVI, le plus dévoué et le plus illustre de ses défenseurs, naquit à Paris, le 6 décembre 1721, de Guillaume de Lamoignon, chancelier de France. Il était petit-fils du célèbre avocat-général Lamoignon. (*Voyez* ce nom). Après de bonnes études et une éducation soignée par la tendresse paternelle, il entra dans la carrière du barreau, et exerça d'abord la place de substitut du procureur-général, puis celle de conseiller au parlement, enfin de premier président à la cour des Aides, en 1750. Pendant vingt-cinq ans qu'il remplit cette dernière place, il s'opposa vivement à la création des impôts désastreux et à l'avidité des financiers. On a imprimé, en 1779, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire du droit public de la France en matière d'impôts*, un recueil des discours et des Remontrances qu'il composa pendant cette longue lutte contre le despotisme et la fiscalité. Ce sont autant d'ouvrages solides et profonds sur les différentes parties de l'administration des finances; ils présentent surtout un modèle bien rare de l'art de dire la vérité au prince sans dissimulation et sans exagération, sans faiblesse et sans irrévérence, avec une fermeté tranquille, une force de raisonnement irrésistible, une éloquence tantôt douce et persuasive, tantôt vive et imposante; et en même temps avec tous les égards que dictent la prudence et la raison envers ceux qu'on est forcé d'attaquer, ou plutôt contre lesquels on est forcé de se défendre. C'est là que se trouvent à chaque instant, de grandes et importantes vérités, exprimées, comme celle-ci, avec une concision qui en double la force et l'utilité : « Les libéralités du prince n'enrichissent que les courtisans; ses refus font la richesse du peuple. » Une déclaration de 1756 ordonnait la perception d'un vingtième sur l'industrie des ouvriers et des com-

merçans. Malesherbes remontra combien on devait ménager une classe d'hommes dont le travail continu créait les richesses nationales et la force de l'état. Il ne s'éleva pas avec moins d'énergie, soit contre l'établissement des tribunaux d'exception pour fait de contrebande, toujours plus favorables aux traitans qu'à des accusés obscurs et privés de leurs juges naturels, soit contre la perception d'une subvention générale, dont le comte de Clermont, assisté du maréchal de Berchiny, vint faire enregistrer l'édit avec tout l'appareil de la force militaire, soit enfin contre les lettres de cachet, dont abusait la vengeance personnelle des gens en place; « car personne, dit hardiment Malesherbes au roi, n'est assez grand pour se mettre à l'abri de la haine d'un ministre, ni assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis...... Les lettres de cachet sont la punition ordinaire des discours indiscrets; et on n'a de preuve de ceux-ci que par la délation, preuve toujours incertaine, puisqu'un délateur est toujours un témoin suspect. » A l'époque de la suppression de la cour des aides, au mois d'avril 1771, Malesherbes se retira dans sa terre, où il anima par son exemple au travail, où il créa l'abondance dans toutes les familles, où il récompensa, par des prix d'encouragement, l'agriculture, où il se fit chérir de tous les habitans comme un père. Il cultiva ses jardins, y rassembla des plantes étrangères, les acclimata, les répandit sur le sol de la France, et vécut en homme privé, en savant, en philosophe, dans un docte loisir, *docta per otia*. En 1774, lors du rétablissement des cours souveraines, M. de Malesherbes parut encore quelques instans à la tête de la cour des Aides, et ce fut pour y recommander l'amour de la paix et un généreux oubli du passé. A peine Louis XVI était-il parvenu au trône, qu'il voulut s'entourer des hommes les plus recommables par leur probité; et Malesherbes fut nommé ministre d'état en 1775, pour la partie de l'intérieur. Sous son administration, les maisons de force laissèrent échapper un grand nombre de détenus par ordre du gouvernement; mais cette mesure philantropique infecta la société de plusieurs mauvais sujets que leurs familles avaient fait enfermer pour n'en être point déshonorées. Il fit construire pour ceux qui étaient condamnés à la réclusion des chambres plus vastes et plus saines, où des filatures de coton et des métiers faciles leur donnèrent moyen d'acquérir plus d'aisance par leur travail. Sur sa demande, La Chalotais, procureur-général du parlement de Bretagne, qui, pendant sa proscription et ses malheurs, avait perdu toute sa fortune, reçut du roi une indemnité de cent mille livres, et une pension de huit mille. Une descendante du grand Corneille manquait du nécessaire; Malesherbes alla la visiter, lui prodigua les marques du plus tendre intérêt, et lui fit assurer des secours. En 1776, le renvoi de son ami Turgot du ministère le détermina à le quitter aussi. Retiré au milieu des champs, Malesherbes y conçut l'idée de voyager d'une manière simple et sans appareil; et il l'exécuta. Sous le nom de M. Guillaume, il parcourut successivement les diverses provinces de la France, de la

Suisse et de la Hollande. Partout il visita les manufactures, les bibliothèques, les divers objets des arts. Un jour qu'il s'était égaré, il aperçut un village, et se rendit chez le curé pour lui demander l'hospitalité. Celui-ci refusa de le recevoir sous son toit, et ne voulut lui donner asile que dans sa grange; Malesherbes s'y coucha sur de la paille fraîche, et dit que de sa vie il n'avait passé une si bonne nuit. Rendu le matin dans la ville prochaine, il écrivit ainsi au curé : « Lamoignon-Malesherbes prie M. le curé de recevoir ses vifs remercîmens, pour l'asile qu'il a eu la bonté de lui accorder. Il n'oubliera jamais ses vertus hospitalières. Pour lui en témoigner sa reconnaissance, il vient de demander pour lui, au ministre qui a la feuille des bénéfices, le premier canonicat vacant. » Il tint parole, et le curé fut nommé. Cette singularité n'est rien moins que louable : c'était récompenser l'inhospitalité. Voyageant dans les montagnes de la Suisse, seul et à pied, il rencontre le pasteur Wittenbach, et se lie de conversation avec lui. Je suis ministre dit le pasteur. Et moi ex-ministre, répond Malesherbes : nous pouvons parler le même langage. L'entretien se prolonge jusqu'au soir, et le pasteur, étonné de trouver des mœurs si douces réunies à tant de connaissances, propose avec effusion à son compagnon de voyage, qu'il prenait pour un ex-ministre du saint Évangile, une cure dans le canton. L'écriture de M. de Malesherbes, qui était très-difficile à déchiffrer, lui attira en Hollande une aventure d'un autre genre, mais dans laquelle on retrouve également sa gaîté et sa bonhomie. Il avait laissé quelques mots par écrit à un homme franc et brusque : « Quel diable de griffonnage ! lui dit celui-ci. — Vous trouvez donc mon écriture mauvaise ? — Ah! détestable ! — Eh! bien ! — Eh bien ! cela n'a pas empêché que dans mon pays je n'aie été secrétaire d'un fort grand seigneur (il venait de quitter la place de secrétaire d'état). — Parbleu ! il fallait que ce fût une grande bête. » De retour dans ses foyers dès l'origine de la révolution, il la vit avec plaisir; car il était fortement imbu des opinions dominantes. Mais il ne dut pas tarder à être désabusé. Lorsque la Convention mit en jugement Louis XVI, il écrivit à son président pour lui annoncer que si on donnait un conseil à l'accusé, et dans le cas où ce dernier le choisirait pour cette fonction, il était prêt à s'y dévouer. « Je ne vous demande pas de faire part à la Convention de mon offre, ajoutait-il; car je suis bien éloigné de me croire un personnage assez important pour qu'elle s'occupe de moi; mais j'ai été appelé deux fois au conseil de celui que vous allez juger, dans le temps que cette fonction était ambitionnée par tout le monde; je lui dois le même service, lorsque bien des gens trouvent cette fonction dangereuse. » A peine Louis XVI fut-il mis en jugement, qu'il vint le défendre. Cette noble démarche lui concilia l'estime de tous les partis. Malesherbes était alors septuagénaire, et tous les cœurs, à cette époque, étaient glacés d'effroi. Ce fut le 14 décembre 1792 qu'il fut introduit, pour la première fois, au Temple : Louis XVI courut à sa rencontre, et le serra tendrement dans ses bras. Ce vieillard vénérable eut

le courage d'annoncer, le premier, le décret de mort à son auguste client. « Je m'y suis toujours attendu, lui dit Louis avec calme; au nom de Dieu, mon cher Malesherbes, ne pleurez pas; nous nous reverrons dans un monde plus heureux. » La fille de Malesherbes, épouse du président de Rosambo, fut arrachée de ses bras pour être traduite en prison; son père demanda comme une grace de partager son sort; on le lui promit. En effet, le lendemain il fut arrêté, conduit aux Madelonnettes, et ensuite dans la maison d'arrêt de Port-Libre (Port-Royal). En y arrivant, il reconnut un père de famille qui avait occupé une place dans ses bureaux. « Eh quoi! lui dit celui-ci, vous ici, monsieur! — Oui, mon cher, répondit le vieillard, je deviens mauvais sujet sur la fin de mes jours, et je me suis fait mettre en prison. » Traduit au tribunal révolutionnaire avec sa fille et sa petite-fille, tous les trois furent condamnés à mort. C'est dans ce moment que madame de Rosambo, rencontrant mademoiselle de Sombreuil, qui avait arraché son père aux assassins de septembre, lui dit en l'embrassant : « Mademoiselle, vous avez eu la gloire de sauver votre père; j'ai du moins la consolation de mourir avec le mien. » Malesherbes, traversant la cour de la conciergerie pour arriver à la charrette qui devait le conduire à l'échafaud, heurta rudement une pierre, et dit en souriant : « Oh! oh! voilà ce qui s'appelle un mauvais présage : un Romain à ma place serait rentré. » Il périt le 22 avril 1793, et montra, dans ce dernier moment, la sérénité de Socrate et la fermeté de Caton. Appelé à l'Académie des sciences en 1750, et à celle des inscriptions et belles-lettres en 1759, nommé directeur de la librairie, ce magistrat avait fait jouir la presse de toute la liberté qu'elle pouvait obtenir sous un gouvernement sage, ami de l'ordre et des mœurs. « M. de Malesherbes, écrivait Voltaire en 1773, a rendu service à l'esprit humain, en donnant à l'imprimerie moins de contrainte; sous lui, nous étions déjà à moitié chemin des Anglais. » C'est pendant sa direction que parurent les premiers volumes de l'Encyclopédie, qui n'a pas peu contribué à la révolution. Lorsque le chancelier Maupeou lui ôta cette place, J. J. Rousseau, qui n'était pas flatteur, écrivit à Malesherbes : « En apprenant votre retraite, j'ai plaint les gens de lettres, mais je vous ai félicité; en cessant d'être à leur tête par votre place, vous y serez toujours par vos talens. Par eux, vous embellissez votre ame et votre asile; occupé des charmes de la littérature, vous n'êtes plus forcé d'en voir les calamités; vous philosophez plus à votre aise, et votre cœur a moins à souffrir. » Ce magistrat avait cultivé toutes les branches de l'érudition; mais il aimait surtout l'histoire naturelle, et l'agriculture, et s'en occupait avec fruit. On a de lui : I. Des *Observations sur les pins, les orchis, le mélèze et le bois de Sainte-Lucie*. II. Deux *Mémoires sur l'état civil des protestans*. Le premier parut en 1785, et le second en 1787 sous la rubrique de Londres. Ils respirent la tolérance. III. *Mémoires sur les moyens d'accélérer les progrès de l'économie rurale en France*, 1790, in-8°. L'auteur a pour but de faire distribuer des secours

utiles aux cultivateurs, de favoriser leurs expériences, d'améliorer les sociétés d'agriculture, et de les rendre les gardiennes des procédés et des observations qui ont besoin, pour être adoptés, d'une longue suite d'épreuves, dont la durée excède la vie naturelle de l'homme. Telles sont d'ordinaire toutes les expériences à faire sur les plantations. A cet écrit on en joint un autre, intitulé : *Idées d'un cultivateur patriote sur le défrichement des terres incultes, sèches, et maigres, connues sous le nom de landes, garrigues, gâtines, friches*, etc., Paris, 1791, in-8°; réimprimé dans le tome 10 des Annales d'agriculture française, par M. Tessier. IV. *Observations sur l'Histoire naturelle de Buffon*, publiées avec une préface et des notes par M. Abeille, Paris, 1798, 2 vol. in-8°. On a publié en l'an 10 ses *Pensées et Maximes*, Paris, in-12. Malesherbes était aussi simple dans sa manière de vivre, que dans ses discours. Ennemi du faste, il ne se permettait aucune dépense personnelle, mais il était prodigue par bienfaisance. Sa fortune en fut plus d'une fois altérée ; et on lui conseilla de prier son intendant de ne lui donner par mois qu'une somme fixe pour la distribuer aux malheureux. Un jour qu'il venait de la recevoir, il la donne en entier à une famille indigente, et retourne vers l'intendant en demander une semblable. Celui-ci se permet quelques représentations, qui cessèrent lorsque son maître lui répondit avec sa douceur ordinaire : « Que vouliez-vous que je fisse ? ils étaient si malheureux ! » Ardent au travail, il s'y appliquait dès l'aurore ; et, dans les dernières années de sa vie, il se couchait à moitié habillé, pour perdre moins de temps, et en consacrer davantage à l'étude. En 1802, on a publié sa Vie, in-12. Le lycée de Nîmes a proposé pour sujet de son prix l'Éloge de ce magistrat. On doit aussi élever un monument en son honneur. On a sur la vie de Malesherbes une *Notice*, par Dubois ; la troisième édition est de 1806. On voit facilement que l'auteur de cette notice est favorable aux idées révolutionnaires. Gaillard a donné, en 1805, une Vie ou Éloge historique de Malesherbes ; Delisle de Sales a publié un écrit intitulé *Malesherbes*, qui est un éloge emphatique. Il a paru, en 1818, un *Essai sur la vie, les opinions et les écrits de Malesherbes*, 2 vol. in-8°, par M. Boissy-d'Anglas. La famille Malesherbes et M. de Châteaubriand ont réclamé contre quelques assertions contenues dans cet ouvrage. *Voyez* LOUIS XVI.

MALET (CLAUDE-FRANÇOIS DE), général français, né à Dôle, en Franche-Comté, le 28 juin 1754, entra dans les mousquetaires, et revint dans sa famille après le licenciement de ce corps. Il embrassa les principes de la révolution avec ardeur, et fut nommé commandant de la garde nationale de Dôle, en 1790. Il partit ensuite pour l'armée du Rhin, et devint aide-de-camp de Beauharnais. Nommé adjudant-général en mai 1793, il fut nommé général de brigade en 1799, passa en 1805 à l'armée d'Italie, eut part aux succès de Masséna, et fut nommé gouverneur de Pavie. Il fut disgracié quelque temps après pour avoir manifesté de

l'opposition aux projets de Bonaparte. De retour à Paris, il se lia avec les restes du parti républicain, fut arrêté dans le courant de l'année 1808, et détenu par mesure de sûreté. Ayant obtenu en juin 1812 sa translation dans une maison de santé, il forma des liaisons avec plusieurs chefs du parti royaliste, et se mit à la tête d'une conspiration qui avait pour but de renverser la puissance de Napoléon qui était alors en Russie. Il s'échappe de la maison où il était détenu, dans la nuit du 23 au 24 octobre; se présente aux casernes, annonce que l'Empereur est mort; se rend à la Force, et fait élargir les généraux Guidal et Lahorie. Il fait prendre les armes à un bataillon de la garde de Paris, dont le chef lui était dévoué, et se rend à l'état-major de la place, pour s'emparer de la personne du général Hullin; mais celui-ci ayant témoigné quelque méfiance, Malet lui tira un coup de pistolet, et il en armait un second, quand il fut arrêté par l'adjudant Laborde. Il fut traduit le lendemain devant une commission militaire avec Guidal et Lahorie. Il montra beaucoup de fermeté et de présence d'esprit. Le président lui ayant demandé quels étaient ses complices : *Si j'avais réussi*, répondit-il, *j'aurais eu pour complices, l'Europe, la France et vous-même.* Il fut fusillé dans la plaine de Grenelle, avec ses deux compagnons, le 29 octobre 1812. On a imprimé l'histoire de sa conspiration, 1815, in-8°.

MALEZAIS. *Voyez* DURYER.

MALEZIEU (NICOLAS DE), né à Paris, en 1650, d'une famille noble, reçut de la nature des dispositions heureuses pour toutes les sciences mathématiques, philosophie, belles-lettres, histoire, langues, poésie, beaux-arts, il embrassa tout, mais sans avoir une supériorité bien marquée dans aucun genre. Bossuet et le duc de Montausier, chargés de chercher des gens de lettres propres à être mis auprès du duc du Maine, jetèrent les yeux sur Malezieu. Ce choix eut l'agrément du roi et le suffrage public. Son élève se maria avec la petite-fille du grand Condé : cette princesse, avide de savoir, et propre à savoir tout, trouva le maître qu'il lui fallait dans sa maison. Les conversations devinrent instructives. On voyait Malezieu, un Sophocle, un Euripide à la main, traduire sur-le-champ en français une de leurs tragédies. L'admiration, l'enthousiasme dont il était saisi, lui inspiraient des expressions qui approchaient de la mâle et harmonieuse énergie des vers grecs. En 1696 Malezieu fut choisi pour enseigner les mathématiques au duc de Bourgogne. L'Académie des sciences se l'associa en 1699, et deux ans après il entra à l'Académie française. On ne sera pas surpris qu'il appartînt à deux corps si différens; c'était l'homme de toutes les sociétés et de toutes les heures. Fallait-il imaginer ou ordonner à Sceaux une fête, il était lui-même auteur et acteur. Les *Impromptus* coulaient de source; mais ces fruits de l'imagination étaient souvent légers comme elle, et il faut avouer qu'il n'a rien laissé en poésie qui mérite une attention particulière. Le duc du Maine, le nomma chef de ses conseils, et chancelier de Dombes. Il fut enveloppé dans la disgrâce que ce prince essuya sous la régence du duc d'Orléans, et renfermé pendant deux ans. Malezieu

mourut le 4 mars 1727, à 77 ans. Il laissa trois garçons et deux filles, tous placés ou mariés avantageusement. On a de lui : I. *Elémens de géométrie pour M. le duc de Bourgogne*, in-8°, 1715. C'est le recueil des leçons données pendant 4 ans à ce prince, qui écrivait le lendemain les leçons de la veille. Elles furent rassemblées par Boissière, bibliothécaire du duc du Maine. Il y a, à la fin de cet ouvrage, quelquels problèmes résolus par la méthode analytique, que l'on croit être de Malezieu. II. Plusieurs *Pièces de vers*, *Chansons*, *Lettres*, *Sonnets*, *Contes*, dans les *Divertissemens de Sceaux*, Trévoux, in-12, 1712 et 1715. III. On lui attribue les *Amours de Ragonde*, comédie en musique, *Polichinelle demandant une place à l'Académie*, comédie en un acte, représentée à plusieurs reprises par les marionnettes de Brioché. Elle se trouve dans les pièces échappées du feu, in-12, Plaisance, 1717. Un académicien opposa à cette pièce, qui n'est pas certainement du premier rang, *Arlequin chansonnier*; mais celle-ci n'a pas été imprimée, non plus que *Brioché chancelier*, autre satire faite contre la même pièce.

MALFILATRE (Jacques-Charles-Louis de Clinchamp de), né à Saint-Jean de Caen le 8 octobre 1733, étudia avec distinction chez les jésuites de cette ville, et montra pendant sa jeunesse le germe des talens qu'il développa dans un âge plus avancé, et qu'il aurait portés au plus haut degré de perfection, s'il eût vécu plus long-temps et plus heureux. Il est mort à Paris, le 6 mars 1767. Malfilâtre cultiva les Muses, et il aurait presque toujours été dans l'indigence, sans les bienfaits du comte de Lauraguais. Son poème de *Narcisse dans l'île de Vénus*, publié avec une préface par de Savine et de Messine, Paris, 1769, in-8°, fig., réimprimé en 1795, se fait remarquer par l'élégance, l'harmonie et la pureté du style. Il y a quelque chose à desirer dans la contexture de l'ouvrage, mais presque tous les détails en sont ingénieux et pleins de grace. Les mœurs de l'auteur étaient douces et simples, son caractère timide; il aimait la solitude. On trouve, dans les recueils palinodiques de Caen et de Rouen, des Odes de Malfilâtre remarquables par plusieurs belles strophes. Les Observations critiques par Clément, et le journal français de M. Palissot, offrent aussi de lui quelques fragmens de *Poésie*, de la première beauté, qui font regretter qu'une mort prématurée l'ait enlevé à la littérature. Telles sont les imaginations de différens morceaux des *Eglogues* et des *Géorgiques*, qui pèchent quelquefois par trop d'abondance, mais qui respirent le goût de l'antique, la verve et la chaleur du vrai poète. Malfilâtre avait aussi commencé à mettre en vers le Télémaque. On a aussi imprimé, une traduction en prose des *Métamorphoses d'Ovide*, en 3 vol. in-8°. Cette version élégante et fidèle est ornée de notes instructives de Malfilâtre, dans lesquelles il a fait le rapprochement des plus heureuses imitations que les poètes français ont faites de divers morceaux de l'ouvrage d'Ovide. Il a suivi le texte du P. Jouvency. Elle n'a rien, par conséquent, qui puisse compromettre l'innocence et préjudi-

cier aux mœurs; en tête de cette traduction est une *Vie d'Ovide*. L'édition est ornée de 194 gravures en taille-douce, plus propres à fixer dans l'esprit des élèves, les différens sujets qu'à donner l'idée de la perfection de l'art. On a publié en 1805 une édition complète des *Œuvres* de Malfilâtre, précédées d'une notice historique et littéraire par M. Auger, 1805, in-12. « Le siècle dernier, dit l'auteur de la Notice historique, a vu périr à la fleur de leur âge deux poètes dont le talent, déjà prouvé par d'heureux essais, aurait sans doute un jour illustré leur patrie. Je parle de Gilbert et de Malfilâtre. Tous deux étaient nés, ont vécu et sont morts dans l'indigence; tous deux ont laissé de vifs regrets, et une mémoire chère aux amis des lettres. Mais ce sont là les seuls rapports qu'ils aient eus entre eux. Gilbert était d'un caractère ardent et ombrageux; irrité du peu de succès de ses premiers ouvrages, il s'en était vengé par des satires pleines de verve, d'amertume et d'injustice. Par ce moyen il avait obtenu un peu de cette célébrité dont la soif le dévorait. Mais en même temps il s'était fait beaucoup d'ennemis: son amour-propre en exagéra le nombre et l'animosité; il crut que tous les auteurs s'étaient ligués pour le perdre. A des dangers, sans doute imaginaires, il joignit une infortune trop réelle; sa santé dépérit; sa tête s'égara, et celui qui, doué d'un beau talent, pouvait fournir une carrière longue et heureuse, mourut à 29 ans, dans les horreurs du délire et de la misère. Malfilâtre, au contraire, avait une ame douce et confiante, aimant tous ceux qui l'entouraient, et s'en faisant aimer sans peine. Plus sensible peut-être aux charmes de la composition qu'à ceux de la gloire, moins empressé d'être connu que jaloux de le mériter, il jetait dans le silence et dans l'obscurité les fondemens de plusieurs grands ouvrages: il fut très-malheureux sans doute, mais son humeur n'en éprouva jamais la moindre altération; la détresse et le travail, détruisant sa santé déjà faible, lui causèrent une mort douloureuse et prématurée; mais au milieu des maux sous lesquels son corps succombait, il conserva tout le calme de la raison et toute la sérénité de son ame. » M. Miger, connu par différentes productions, a publié sous le titre de *Génie de Virgile* (4 vol. in-8°, 1810), tout ce qui a été conservé du travail de Malfilâtre, sur les ouvrages du poète latin.

MALHERBE (François de), né à Caen, vers 1555, d'une famille noble et ancienne, se retira en Provence, où il s'attacha à la maison de Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II, et s'y maria avec une demoiselle de la maison de Coriolis. Tous ses enfans moururent avant lui. Un d'eux ayant été tué en duel par de Piles, gentilhomme provençal, Malherbe voulut se battre, à l'âge de 73 ans, contre le meurtrier. Ses amis lui représentèrent que la partie n'était pas égale entre un vieillard et un jeune homme. Il leur répondit: « C'est pour cela que je veux me battre: je ne hasarde qu'un denier contre une pistole. » On vint à bout de le calmer, et il consentit à recevoir de l'argent pour ne pas poursuivre de Piles, et au lieu de le consacrer à l'érection d'un monument à son fils,

ainsi qu'il l'avait déclaré, il le garda pour lui. Malherbe aima beaucoup moins ses autres parens. Il plaida toute sa vie contre son frère. Un de ses amis le lui ayant reproché : « Avec qui donc voulez-vous que je plaide, lui répondit-il ? Avec les Turcs et les Moscovites, avec qui je n'ai rien à partager ? » Il fit cette épitaphe pour un de ses parens, nommé M. d'Is : cette pièce l'a fait accuser d'avoir oublié tout sentiment d'humanité :

> Ci-gît monsieur d'Is : ..
> Or, plût à Dieu qu'ils fussent dix !
> Mes trois sœurs, mon père et ma mère,
> Le grand Eléazar mon frère,
> Mes trois tantes, et monsieur d'Is :
> Vous les nommé-je pas tous dix ?

Il eut plusieurs démêlés. Le premier fut avec Racan, son ami et son élève en poésie. Malherbe aimait à réciter ses productions, et s'en acquittait si mal, que personne ne l'entendait. Il fallait qu'il crachât cinq ou six fois en récitant une stance de quatre vers. Aussi le cavalier Marini disait-il de lui : « Je n'ai jamais vu d'homme plus humide, ni de poète plus sec. » Racan ayant osé lui faire quelques observations à cet égard, Malherbe le quitta brusquement, et fut plusieurs années sans le voir. Ce poète, vraiment poète, eut une autre dispute avec un jeune homme de la plus grande condition dans la robe. Cet enfant de Thémis voulait aussi l'être d'Apollon ; il avait fait quelques mauvais vers, qu'il croyait excellens ; il les montra à Malherbe, et en obtint, pour toute réponse, cette brusquerie : « Avez-vous eu l'alternative de faire ces vers, ou d'être pendu ? A moins de cela, vous ne devez pas exposer votre réputation en produisant une pièce si ridicule. » Jamais sa langue ne put se refuser un bon mot. Ayant un jour dîné chez l'archevêque de Rouen, il s'endormit après le repas. Ce prélat le réveille pour le mener à un sermon qu'il devait prêcher : « Dispensez-m'en, lui répond le poète d'un ton brusque ; je dormirai bien sans cela. » Sa franchise rustique ne le quitta pas même à la cour. Louis XIII, étant dauphin, écrivit à Henri IV ; sa lettre était signée *Loys*, suivant l'ancienne orthographe. Le roi la fit voir à Malherbe, avec cette satisfaction naturelle au cœur d'un bon père. Malherbe, qui ne louait pas volontiers, ne s'arrêta qu'à la signature, et demanda au roi « si M. le dauphin ne s'appelait pas Louis ? — Sans doute, répondit Henri IV ? — Et pourquoi donc, reprit Malherbe, le fait-on signer *Loys* ? » Depuis ce temps, il signa Louis, et il a été imité de tous ceux qui ont porté le même nom. Il avait, en politique, une façon de penser qui lui fut peut-être suggérée par la vue des malheurs dont les troubles civils avaient été accompagnés. « Il ne faut point, disait-il, se mêler de la conduite d'un vaisseau où l'on n'est que passager. » Cette apparente insouciance ne lui était point inspirée par une basse soumission au pouvoir. Il le prouva bien, lorsqu'il dit à un de ses amis qui regrettait la perte récente de deux princes du sang : « Monsieur, monsieur, cela ne doit point vous affliger, vous ne manquerez jamais de maîtres. » L'avarice était un autre défaut, dont l'ame de Malherbe fut souillée. On disait de lui, « qu'il demandait l'aumône le Sonnet à la main. » Il logeait dans un hôtel garni. Son appartement était meublé comme celui d'un vieil avare.

Faute de chaises, il ne recevait les personnes qui venaient le voir que les unes après les autres ; il criait à celles qui frappaient à la porte : « Attendez, il n'y a plus de siéges.... » Il donnait à son valet vingt écus de gages, et dix sous pour sa dépense de chaque jour. Quand il n'en était pas content, il lui disait : « Mon ami, quand on offense son maître, on offense Dieu : et quand on offense Dieu, il faut, pour avoir l'absolution de son péché, jeûner et faire l'aumône. C'est pourquoi je retiens cinq sous sur votre dépense, que je vais donner aux pauvres pour vous. » Sa licence était extrême lorsqu'il parlait des femmes. Rien ne l'affligeait plus dans ses derniers jours que de n'avoir plus les qualités qui l'avaient fait rechercher par elles dans sa jeunesse. Il ne respectait pas plus la religion que les femmes. « Les honnêtes gens, disait-il ordinairement, n'en ont point d'autre que celle de leur prince. » Lorsque les pauvres lui demandaient l'aumône, en l'assurant qu'ils prieraient Dieu pour lui, il leur répondait : « Je ne vous crois pas en grande faveur dans le ciel ; il vaudrait bien mieux que vous le fussiez à la cour. » Il refusait de se confesser dans sa dernière maladie, par la raison qu'il n'avait accoutumé de le faire qu'à Pâques. Celui qui le détermina à remplir ce devoir fut un gentilhomme nommé Yvrande, son disciple en poésie, qui lui dit, « qu'ayant fait profession de vivre comme les autres hommes, il fallait aussi mourir comme eux. » Cette raison, qui était plutôt d'un politique que d'un chrétien, décida Malherbe à faire appeler le vicaire de Saint-Germain, qui ne put entièrement le décider à oublier ce qui l'avait occupé jusqu'alors. Une heure avant de mourir, il reprit sa garde d'un mot qui n'était pas bien français ; et, sur la réprimande que lui fit son confesseur de ce qu'il s'occupait encore de pareils objets, il dit qu'il voulait défendre jusqu'à la mort la pureté de la langue française. On ajoute même que son confesseur lui représentant le bonheur de l'autre vie, avec des expressions basses et triviales, le moribond l'interrompit en lui disant : « Ne m'en parlez plus, votre mauvais style m'en dégoûterait. » Malherbe mourut à Paris, en 1620, après avoir vécu sous six de nos rois. Il était né sous Henri II, et mourut sous le règne de Louis XIII, âgé de 75 ans. Malherbe, appelé de son temps le *poète des princes, et le prince des poètes*, méprisait cependant son art, et traitait la rime de puérilité. Lorsqu'on se plaignait à lui de ce que les versificateurs n'avaient rien, tandis que les militaires, les financiers et les courtisans avaient tout, il répondait : « Rien de plus juste que cette conduite. Faire autrement, ce serait une sottise. La poésie ne doit pas être un métier ; elle n'est faite que pour nous procurer de l'amusement, et ne mérite aucune récompense. » Il ajoutait qu'un bon poète n'est pas plus utile à l'état qu'un bon joueur de quilles. » Il s'appliqua cependant toute sa vie à le devenir. On dit qu'il consultait, sur l'harmonie de ses vers, jusqu'à l'oreille de sa servante. Il travaillait avec une lenteur prodigieuse, parce qu'il travaillait pour l'immortalité. On comparait sa muse à une belle femme dans les douleurs de l'enfantement. Il se glorifiait de cette

lenteur, et disait «qu'après avoir fait un poème de cent vers, ou un discours de trois feuilles, il fallait se reposer des années entières. » Aussi ses *Œuvres poétiques* sont-elles en petit nombre. Elles consistent en *Odes*, en *Stances*, *Sonnets*, *Épigrammes*, *Chansons*, etc. Malherbe est le premier de nos poètes qui ait fait sentir que la langue française pouvait s'élever à la majesté de l'ode. La netteté de ses idées, le tour heureux de ses phrases, la vérité de ses descriptions, la justesse, le choix de ses comparaisons, l'ingénieux emploi de la fable, la variété de ses figures, et surtout ses suspensions nombreuses, le principal mérite de notre poésie lyrique, l'ont fait regarder parmi nous comme le père de ce genre. Qui ne connaît ce jugement de Boileau ?

Enfin Malherbe vint, et le premier en France
Fit sentir dans ses vers une juste cadence;
D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit sa muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les stances avec grace apprirent à tomber;
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses lois; et ce guide fidèle
Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.
Marchez donc sur ses pas; aimez sa pureté,
Et de son tour heureux imitez la clarté.

Voici ce qu'a dit La Harpe: «Son nom marque la seconde époque de notre langue. Marot n'avait réussi que dans la poésie galante et légère. Malherbe fut le premier modèle du style noble, et le créateur de la poésie lyrique. Il en a l'enthousiasme, les mouvemens et les tournures. Né avec de l'oreille et du goût, il connut les effets du rhythme, créa une foule de constructions poétiques, adaptées au génie de notre langue. Il nous assigna l'espèce d'harmonie imitative qui lui convient, et montra comment on se sert de l'inversion avec art et avec réserve. Tout ce qu'il nous apprit, il ne le dut qu'à lui-même, et, au bout de deux cents ans, on cite encore nombre de morceaux de lui, qui sont d'une beauté à peu près irréprochable. » Quelques éloges cependant qu'on lui donne, on ne peut s'empêcher de le mettre fort au-dessous de Pindare pour le génie, et encore plus au-dessous d'Horace pour les agrémens. Dans son enthousiasme, il est trop raisonnable, et dès-lors il n'est pas assez poète. Ce qui éternise sa mémoire, c'est d'avoir, pour ainsi dire, fait sortir notre langue de son berceau. Semblable à un habile maître, qui développe les talens de son disciple, il saisit le génie de cette langue, et en fut en quelque sorte le créateur. Malherbe, uniquement occupé de la poésie française, voulait qu'on ne fît des vers que dans sa propre langue. Il soutenait qu'on ne peut sentir la finesse de celles qu'on ne parle plus, et disait que si Virgile et Horace revenaient au monde, ils donneraient le fouet à Bourbon et à Sirmond, poètes latins fameux de son temps. Horace, Juvénal, Ovide, Martial, Stace, Sénèque le tragique, étaient les poètes qu'il estimait le plus. Il appelait Horace son *bréviaire*. Quant aux Grecs, il en faisait assez peu de cas, apparemment, parce qu'il n'entendait pas assez bien leur langue pour en connaître les beautés. Les meilleures éditions de ses *Poésies* sont celle de 1723, 3 volumes in-12; avec les remarques de Ménage et de Chevreau; celle de Saint-Marc, Paris, Barbou, 1757, in-8°, et celle de Meúnier de Querlon, avec la Vie de l'auteur, et de

courtes notes, Paris, 1764, in-12. Ces deux dernières éditions, enrichies de notes intéressantes, et de pièces curieuses, sont rangées suivant l'ordre chronologique, et par cet arrangement on voit l'histoire de la révolution que ce grand poète a produite dans notre langue et dans notre poésie. Elles sont aussi précédées d'un beau portrait de l'auteur, au bas duquel on lit ce demi-vers de Boileau :

Enfin Malherbe vint :

Ginguené avait préparé une édition des poésies de Malherbe ; elle n'a pas encore vu le jour. Outre ses *Poésies*, on a encore de Malherbe une traduction très-médiocre de quelques *Lettres de Sénèque*, et celle du 33ᵉ livre de l'*Histoire romaine de Tite-Live.* Mademoiselle de Gournai disait que cette dernière version n'était qu'*un bouillon d'eau claire*, parce que le style en est languissant et sans élégance. D'ailleurs, il ne s'est nullement piqué d'exactitude ; et, lorsqu'on lui en faisait des reproches, il répondait qu'*il n'apprêtait pas les viandes pour les cuisiniers :* c'est-à-dire qu'il avait moins en vue les gens de lettres qui entendaient le latin, que les gens de cour qui ne l'entendaient pas.

MALHERBI. *Voy.* MALERMI.

MALIN (JEAN-MICHEL), commis en second à la garde des livres imprimés de la bibliothèque royale, coopéra, avec MM. Melot et Sallier, à l'édition de la *Vie de Saint Louis*, par Joinville, qui avait été préparée par Capperonnier. On lui doit aussi une partie du catalogue manuscrit des auteurs qui sont dans la bibliothèque du Roi. Il est mort le 15 novembre 1791, âgé de 93 ans. Chevret publia son éloge dans le *Manuel des Citoyens français.*

MALINGRE (CLAUDE), sieur de Saint-Lazare, historien médiocre, né vers 1580, à Sens, de parens pauvres, mort en 1655. Cet auteur famélique, publiait le même ouvrage sous des titres différens. Il flattait les princes, et avec toutes ses ruses, parvenait difficilement à vendre ses productions. Malingre a travaillé beaucoup, mais avec peu de succès, sur l'Histoire romaine, sur l'Histoire de France, et sur celle de Paris. Tout ce que nous avons de lui est écrit de la manière la plus plate et la plus rampante. On ne peut pas même profiter de ses recherches, car il est aussi inexact dans les faits, qu'incorrect dans son style. Le moins mauvais de tous ses livres, est son *Histoire des dignités honoraires de France*, Paris, 1635, in-8°, parce qu'il y cite ses garans. Ses autres écrits sont : I. *Histoire de Louis XIII*, in-4° : mauvais recueil de faits, souvent altérés par la flatterie, et qui ne s'étend que depuis 1610 jusqu'en 1614. II. *Histoire de la naissance et des progrès de l'hérésie de ce siècle*, 3 vol. in-4° ; le premier est du P. Richeaume. III. *Continuation de l'Histoire romaine, depuis Constantin jusqu'à Ferdinand III*, 2 vol. in-fol. : compilation indigne de servir de suite à l'Histoire de Coeffeteau. IV. *Histoire générale des Guerres de Piémont ;* c'est le second volume des Mémoires du chevalier Boivin du Villars, qui sont très-curieux ; 2 vol. in-8°, 1630. V. *Histoire de notre temps sous Louis XIV*, continuée par du Verdier, 2 vol. in-8° : mauvais recueil de ce qui

est arrivé en France, depuis 1643 jusqu'en 1645. VI. *Les Annales et les Antiquités de la ville de Paris*, Paris, 1640, in-folio : ouvrage inférieur à celui du P. du Breul sur la même matière, mais qui peut avoir quelque utilité pour connaître l'état de Paris du temps de Malingre. VII. *Journal de Louis XIII, depuis 1610 jusqu'à sa mort*, avec une *Continuation jusqu'en* 1646, Paris, 1646, in-8°. VIII. *Histoire chronologique de plusieurs grands capitaines, princes*, etc., Paris, 1617, in-8°. Comme Malingre était fort décrié en qualité d'historien, et que le public était las de ses ouvrages, il ne mit à la tête de celui-ci que les lettres initiales de son nom, transposées ainsi : *Par S. M. C.*

MALIPIERI (Pascal), doge de Venise, succéda à François Foscari, le 31 octobre 1457. Il avait de la noblesse dans les manières, mais aussi un goût beaucoup trop vif pour les plaisirs. Venise fut paisible sous son gouvernement. Il mourut le 5 mai 1462. Christophe Venieri lui succéda.

MALIPIERI (Jérôme), Vénitien, religieux de l'observance de Saint-François, né d'une famille distinguée, mort, selon Jean degli Agostini, vers 1547. Malipieri montra toujours le plus grand éloignement pour les dignités et les honneurs de son ordre, ainsi que pour les titres attachés aux prélatures. On a de lui en *vers héroïques* latins la Vie de Saint François ; *il Petrarca spirituale ; Trattati di sagra scrittura ; Vita Clementis VII, summi pontificis, Epistolare carmen ad clar. D. Carolum Capellium ; Decasticon ad lectorem*, sans date ni lieu d'impression.

MALIPIERO (Aureo). *Voyez* Mastropetro.

MALIPIERRA (Olympie), fille d'un noble Vénitien, distinguée par son talent pour la poésie. On trouve plusieurs de ses pièces dans le recueil des *Rime di cinquanta poetesse*, publié à Naples. Elle mourut vers l'an 1559.

MALKIN (Thomas-Guillaume), enfant précoce, né en Angleterre. A l'âge de six ans et demi, il possédait sa langue et l'écrivait ; il expliquait tous les ouvrages de Cicéron, et savait assez parfaitement la géographie pour faire de mémoire, et à la main, des cartes remarquables par leur netteté et leur précision. Il dessinait avec goût, et a écrit un petit roman politique, ayant pour objet la description d'une contrée imaginaire, à laquelle il a donné un gouvernement et des lois. Malkin est mort dans le cours de l'an 1802, à Hackney, âgé de sept ans. Sa tête a été ouverte après sa mort, et on a trouvé sa cervelle plus volumineuse que celle des autres enfans.

MALLE (Dureau de la). *Voy.* Dureau.

MALLEMANS de MESSANGES. Il y a eu quatre frères de ce nom, tous les quatre natifs de Beaune, d'une ancienne famille, et auteurs de plusieurs ouvrages. Le premier (Claude) né en 1653, d'un président du grenier à sel, entra dans l'Oratoire, d'où il sortit peu de temps après. Il fut, pendant 34 ans, professeur de philosophie au collége du Plessis à Paris, et se montra un des plus grands partisans de celle de Descartes. La pauvreté le contraignit ensuite de se retirer dans

la communauté des prêtres de Saint-François de Sales, où il mourut en 1723, à soixante-dix-sept ans. Ses principaux ouvrages sont : I. *Traité physique du monde, nouveau système*, 1679, in-12. II. *Le fameux problème de la quadrature du cercle*, 1683, in-12. III. Une *Dissertation sur les comètes*, 1681. IV. *Réponse à l'apothéose du Dictionnaire de l'Académie*, etc. Ces ouvrages sont une preuve de sa sagacité et de ses connaissances. — Le second (Étienne), mourut à Paris, en 1716, à plus de 70 ans, laissant, entre autres poésies, *le défi des Muses*; ce sont des sonnets moraux. — Le troisième, Jean, d'abord capitaine de dragons et marié, devint veuf, embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et fut chanoine de Sainte-Opportune à Paris, où il mourut en 1740, à 91 ans. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : I. Diverses *Dissertations sur des passages difficiles de l'Écriture Sainte*. II. *Traduction* française de Virgile, en prose, 1717, 3 vol. in-8°, avec fig. L'auteur prétend avoir expliqué cent endroits de ce poète, dont toute l'antiquité avait ignoré le vrai sens; le public n'a pas pensé de même. Cette traduction, entreprise pour les dames, a été trouvée généralement rampante, et même barbare. III. *Histoire de la religion, depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Jovien*, 6 vol. in-12 : ouvrage qui eut peu de succès, parce qu'il est écrit d'un style languissant. IV. *Conduite pour entendre chrétiennement la messe*, 1696. V. *Pensées sur le sens littéral des 18 premiers versets de l'Évangile de Saint Jean*, 1718, in-12. L'auteur appelle cet ouvrage l'*Histoire de l'éternité*. Il est plein de singularités et de rêveries, ainsi que ses autres productions. J. Mallemans, savant, d'un esprit bizarre et opiniâtre, plein de lui-même, et toujours prêt à mépriser les autres, regardait Saint Augustin comme un médiocre théologien, et Descartes, comme un pauvre philosophe.

MALLEOLUS (Félix), nommé aussi Hæmmerlin, né à Zurich en 1389, docteur en théologie, chantre de l'église de cette ville, prévôt de celle de Soleure, vivait au milieu du 15ᵉ siècle. Il est auteur de trois traités, l'un intitulé *Tractatus de exorcismis*; l'autre sur le même sujet, a pour titre *Tractatus secundus exorcismorum seu adjurationum*. Le troisième *Tractatus de credulitate dæmonibus adhibendâ*. Ils sont insérés dans le recueil, intitulé *Malleus maleficorum*, imprimé à Francfort-sur-le-Mein, en 1582, et à Lyon en 1584. Les éditeurs de Lyon ont omis, à dessein, le nom de l'auteur, qui se trouve en toutes lettres dans l'édition de Francfort. Ces traités ont été mis à l'index par la cour de Rome. Et il est remarquable que cette cour, dans ses prohibitions aussi déraisonnables qu'impuissantes, se trouve cette fois d'accord avec la raison, pour condamner ces chefs-d'œuvre d'impertinence, de ridicules et de sottise. Les bonnes femmes des villages des montagnes des Alpes ne montreraient, en matière de sortilèges et de diableries, ni plus d'ignorance, ni plus de crédulité; qu'en a étalé le docteur Malleolus dans ces trois traités, qui, par cette seule raison, sont devenus curieux.

(*Voy*. Nider, Nyder ou Nieder.)

MALLEOLUS. (Thomas). *Voy.* Kempis.

MALLEROT (Pierre), sculpteur, connu sous le nom de *La Pierre*, est célèbre par plusieurs beaux morceaux. Les principaux sont : I. La *Colonnade* du parc *de Versailles*. II. Le *Péristyle* et la *Galerie* du château *de Trianon*. III. Le *Tombeau du cardinal de Richelieu* en Sorbonne, sous les ordres de *Girardon*, au Musée des Monumens français. IV. Le *Mausolée* de Girardon, à Saint-Landry à Paris, et aujourd'hui au Musée des Monumens français. V. La *Chapelle* de MM. de Pompone à Saint-Merry, et de MM. de Créqui et de Louvois aux Capucins de Paris, etc.

MALLET (Antoine), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, né à Rennes, prit ses degrés dans la faculté de théologie à Paris, devint prieur de Saint-Jacques, et fut successivement vicaire-général et provincial de la congrégation de France; comme il avait des liaisons étroites avec Gaston de France, duc d'Orléans, il suivit ce prince à Blois, où il mourut en 1663, âgé d'environ 70 ans. On a de lui les *Histoires des saints papes, cardinaux, patriarches, évêques*, etc., *des docteurs de toutes les facultés de l'université de Paris, et des religieux illustres du couvent de Saint-Jacques*, qu'il publia en 1634. Cet ouvrage fourmille de fautes et de négligences.

MALLET (Philippe), né à Bazencourt, petit village du diocèse de Beauvais, fit ses humanités à Paris, où il s'appliqua particulièrement aux mathématiques. Le hasard lui ayant procuré la connaissance de milord Digby, qui s'en retournait en Angleterre, il suivit ce milord en qualité d'homme de lettres, et passa deux fois la mer, pour quelques négociations relatives aux intérêts de la reine Henriette, femme de Charles Ier, roi d'Angleterre; mais entraîné par son inclination pour l'étude, il repassa pour la troisième fois en France, où il enseigna les mathématiques avec beaucoup de succès pendant 43 ans. On a de lui plusieurs traités sur les mathématiques, entre autres un *Livre de fortifications*, en vers français, et un *Cours de mathématiques*. Ce savant mourut à Paris, en 1679, âgé de 73 ans, sans avoir été marié.

MALLET (Charles), né en 1608, à Montdidier, docteur de Sorbonne, archidiacre et grand-vicaire de Rouen, où il fonda un séminaire, auquel il légua sa bibliothèque, mourut le 20 août 1680, durant la chaleur des disputes dans lesquelles il était entré avec le grand Arnauld à l'occasion de la version du Nouveau Testament de Mons. Cette querelle produisit divers écrits de part et d'autre. Ceux de Mallet sont : I. *Examen de quelques passages de la Traduction du Nouveau Testament*, Rouen, 1667, in-12. Il publia cet ouvrage sans se faire connaître. Il y accuse les traducteurs d'un grand nombre de falsifications, et même d'avoir une morale corrompue touchant la chasteté. Cette dernière accusation était encore plus difficile à prouver que la première. II. *Traité de la lecture de l'Écriture Sainte*, Rouen, 1679, in-12. L'auteur prétend qu'elle ne ne doit point être donnée au peuple en langue vulgaire. Il est certain que cet usage peut avoir ses

abus ; mais de quoi n'abuse-t-on pas ? III. *Réponse aux principales raisons qui servent de fondement à la nouvelle défense du Nouveau Testament de Mons ;* ouvrage posthume, Rouen, 1682, in-8°. IV. Un petit cahier de *Réflexions sur tous les ouvrages de M. Arnauld.* Ce docteur répondit à ces écrits d'une manière qui fit plus d'honneur à son savoir qu'à sa modération.

MALLET (Pierre), frère du précédent, embrassa aussi l'état ecclésiastique et desservit pendant un grand nombre d'années une cure du diocèse d'Amiens. Il devint docteur de la maison de Sorbonne, et mourut le 22 juillet 1681. Il fonda deux bourses au collége des Trente-trois, à la nomination des échevins de Montdidier.

MALLET (Pierre), ingénieur, était né à Abbeville. Il devint professeur de mathématiques à Paris, et ingénieur ordinaire du roi. On a de lui : I. *L'Architecture militaire*, ou *les fortifications particulières, générales et universelles*, Paris, 1666, in-12. II. *La jeu de dames, et la métode d'y bien jouer; ortografe nouvèle et rézonée*, etc., Paris, 1668, in-12 de 456 pages. L'auteur voulait introduire un nouveau système d'orthographe, on en voit un échantillon dans le titre de l'ouvrage que nous venons de citer.

MALLET (Alain-Manesson), né à Paris, vers 1630, ingénieur des camps et armées du roi de Portugal, et ensuite maître de mathématiques des pages de Louis XIV, mort en 1706, était habile dans sa profession, et bon mathématicien. Il a fait quelques ouvrages : I. *Les travaux de Mars, ou l'Art de la guerre*, 1691, 3 vol. in-8°, avec une figure à chaque page, dont quelques-unes offrent des plans intéressans. II. *Description de l'univers, contenant les différens systèmes du monde, les cartes générales et particulières de la géographie ancienne et moderne, et les mœurs, religion et gouvernement de chaque nation*, Paris, 1683, en 5 vol. in-8°. Ce livre est plus recherché pour les figures que pour l'exactitude. Comme l'auteur avait beaucoup voyagé, et levé lui-même les plans qu'il a fait graver pour son livre, les curieux en font cas. III. Une *Géométrie-pratique*, divisée en 4 livres, 1702, 4 vol. in-8°.

MALLET (Edme), littérateur estimable, né à Melun, en 1713, étudia au collége des Barnabites de Montargis, et vint à Paris, où il fut précepteur des enfans de Lalive, fermier-général. Mallet passa de cet emploi dans une carrière également propre à faire connaître ses talens ; il entra en licence en 1742 dans la faculté de théologie de Paris ; pendant sa licence, il fut agrégé à la maison de Navarre ; il alla quelque temps après occuper près de Melun une cure qu'il garda jusqu'en 1751, qu'il vint à Paris pour être professeur de théologie dans le collége de Navarre. L'ancien évêque de Mirepoix, Boyer, d'abord prévenu contre lui, ensuite mieux instruit, récompensa d'un canonicat de Verdun sa doctrine et ses mœurs. On l'avait accusé de jansénisme auprès de ce prélat, tandis que la Gazette qu'on nomme Ecclésiastique l'accusait d'impiété. L'abbé Mallet ne méritait ni l'une

ni l'autre de ces imputations. Il mourut à Paris, en 1755. Ses principaux ouvrages sont : I. *Principes pour la lecture des poètes*, 1745, in-12, 2 vol. II. *Essais sur l'étude des belles-lettres*, 1747, Paris, in-12. III. *Essais sur les bienséances oratoires*, Paris, 1753, 2 vol. in-12. IV. *Principes pour la lecture des orateurs*, 1753, in-12, 3 vol. V. *Histoire des guerres civiles de France sous les règnes de François II, Charles IX, Henri III et Henri IV*, traduite de l'italien de d'Avila, Amsterdam, 1757, 3 vol. in-4°. L'abbé Mallet se borne, dans ses ouvrages sur les poètes, sur les orateurs et sur les belles-lettres, à exposer d'une manière précise les préceptes des grands maîtres, et à les appuyer par des exemples choisis, tirés des auteurs anciens et modernes. Le style de ces différens écrits est net, facile, sans affectation. Son esprit ressemblait à son style. Mais ce qui doit rendre son souvenir précieux aux honnêtes gens, c'est l'attachement qu'il montra toujours pour ses amis, sa candeur, sa modération, et son caractère doux et modeste. Il s'était chargé de fournir à l'Encyclopédie les articles de théologie et de belles-lettres. Ceux qu'on lit de lui dans ce Dictionnaire sont en général bien faits. L'abbé Mallet préparait deux ouvrages importans, lorsque la mort l'enleva. Le premier était une *Histoire générale de nos guerres* depuis le commencement de la monarchie; le second, une *Histoire du Concile de Trente*, qu'il voulait opposer à celle de Fra Paolo, traduite par le P. Le Courayer. Ces deux savans, si souvent combattus, et plus souvent injuriés, devaient être attaqués sans fiel et sans amertume, avec cette modération qui honore et qui annonce la vérité.

MALLET (DAVID), ou MALLOCH, poète anglais, peu connu, originaire de la famille des Mac-Grégos, né en Écosse vers 1700, de parens peu aisés, fut recommandé au duc de Montrose, qui cherchait un gouverneur pour ses fils, et qui les lui confia dans le voyage qu'ils firent dans l'étranger. De retour à Londres, Mallet continua à vivre dans la famille du duc, où il eut occasion de faire connaissance avec plusieurs personnes distinguées ou de mérite. Son début dans la carrière de la poésie fut marqué par un poème intitulé : *On verbal Criticism*, sur la *Critique littéraire*, qu'il avait composée dans la vue de faire sa cour à Pope; il choisit mal son sujet, ou il ne l'entendait pas, ou il l'exposa fort mal; cet essai annonce plus de prétentions que d'esprit, plus de suffisance que de connaissances réelles. Ce fut à peu près à cette époque que, cherchant à cacher son nom, devenu infâme par les concussions et les vols dont pendant long-temps il avait fait son état, il changea la terminaison de son nom de Malloch, en celle de Mallet, comme plus conforme au génie de la langue anglaise. On ne sait s'il a marqué dans d'autres occasions cette espèce de dédain qu'il témoigna pour sa patrie : mais, au rapport de Johnson, il fut le seul Écossais auquel ses compatriotes n'aient pas pris un vif intérêt. En 1740, il écrivit la Vie de lord Bacon, destinée à être mise à la tête de l'édition de ses Œuvres, et, quelque temps après, il entreprit celle de Marlborough

A défaut de connaissances, il était au-dessous de l'une et de l'autre tâche ; aussi dit-on dans le temps qu'il oublierait peut-être que Marlborough avait été général, comme il avait oublié que Bâcon avait été philosophe. Lorsque le prince de Galles fut éloigné de la cour, il fut nommé sous-secrétaire du prince. Les ouvrages de Mallet, imprimés en 3 volumes in-12, ne lui assignent qu'un rang très-médiocre parmi les écrivains de son siècle. On y remarque *Amyntor, Théodora et l'Ermite*, poème en deux chants. Ses pièces de théâtre sont : *Euridice*, *Alfred* (avec Tompson), *Mustapha*, *Britannia*, *Elvire*. Il fut chargé, en 1794, de la publication des ouvrages de lord Bolingbroke, en 5 vol. in-4°, et 9 vol. in-8°, dont ce seigneur lui avait abandonné la propriété, pour récompense de lui avoir vendu sa plume contre Pope. Mallet mourut en 1765, peu après son retour d'un voyage en France. — Une de ses filles, qui épousa un Italien nomme Cilesia, est auteur d'une tragédie d'*Almida*, jouée sur le théâtre de Drury-Lane.

MALLET (Frédéric), professeur de mathématiques à Upsal, était issu d'une famille originaire de France et réfugiée en Suède. Il composa la partie astronomique de la description générale de la terre, que la Société cosmographique d'Upsal s'était proposé de publier. Il donna de 1754 à 1774 un grand nombre de savantes dissertations. Il était membre de l'Académie des sciences de Stockholm et de la Société royale d'Upsal.

MALLET (Jacques-André), astronome distingué du 18e siècle, naquit à Genève, en 1740. Après avoir étudié les premiers principes des sciences exactes sous Lesage, son compatriote, il se rendit à Bâle, et suivit les leçons de Daniel Bernoulli, qui le remarqua parmi ses bons élèves. Ce fut vers 1763 que se manifesta son goût pour l'astronomie. Il se lia avec plusieurs astronomes anglais et français, et principalement avec Lalande, auquel il fournit d'excellentes critiques sur les deux premières éditions de son astronomie. Lors du fameux passage de Vénus sur le disque du soleil, en 1769, Lalande le fit agréger par Catherine II à l'Académie de Pétersbourg. Il entra dans le grand conseil de la république de Genève en 1770, et fit construire quelques temps après, sur un des bastions de l'enceinte de la ville, un observatoire où il plaça à ses frais une collection d'instrumens. Il mourut le 30 janvier 1790. Il était membre de la Société royale de Londres, et correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Il a laissé un grand nombre de Mémoires, qu'on trouve dans le *recueil des Savans étrangers*, à l'Académie de Paris, dans les *Commentaires de Pétersbourg*, et dans les *Transactions philosophiques*.

MALLET (Paul-Henri), historien estimable, né à Genève, en 1730, professeur royal de belles-lettres à Copenhague, membre des Académies d'Upsal, de Lyon, de Cassel, et de l'Académie celtique à Paris, ancien professeur d'histoire dans l'Academie de Genève, a donné les ouvrages dont voici les titres : *Introduction à l'histoire de Danemarck*, Copenhague, 1755-56, 2 parties in-4°. *Histoire de Danemarck*,

jusqu'au dix-huitième siècle, Copenhague, 1758-65-77, 3 vol. in-4°. *Traduction* française des *Voyages de Cook* dans le Nord, avec des remarques et des additions, *et une relation du voyage de M. Mallet lui-même en Suède*, 2 vol. in-4°. *Traduction des actes et de la forme du gouvernement du royaume de Suède*, Copenhague, 1756, in-8°. *Histoire de Hesse*, jusqu'au dix-septième siècle, 3 vol. in-8°. *Histoire de la maison de Brunswick*, jusqu'à l'accession de cette maison au trône d'Angleterre, 1767-85, 4 vol. in-8°. *Histoire des Suisses*, dès les temps les plus anciens jusqu'au commencement de la dernière révolution, 4 vol. in-8°, Genève, 1803. *Histoire de la Ligue anséatique*, depuis son origine jusqu'à sa décadence, 2 vol. in-8°, 1805. Mallet avait découvert à Rome la suite chronologique des évêques d'Islande, qui était perdue en Danemarck : on la trouve dans le troisième volume de la Collection des écrivains danois par Langebeck. Le plus important comme le plus considérable de ces ouvrages est l'*Histoire de Danemarck* dont il y a eu plusieurs éditions ; celle de 1787 est la seule complète. On lira toujours avec intérêt la savante introduction qui est à la tête de l'histoire, et qui présente un précis très-curieux de l'ancienne mythologie des peuples du Nord. Mallet joignait à un excellent esprit beaucoup de connaissances en histoire et une littérature très-variée. Les agrémens de son esprit le faisaient rechercher dans les sociétés ; les qualités solides de son caractère lui avaient fait des amis, à qui sa perte laisse des regrets éternels. Les derniers troubles de Genève lui avaient fait perdre la plus grande partie de sa fortune. Il ne devait la modique aisance qui lui restait qu'à deux pensions que lui faisait le feu duc de Brunswick et le landgrave de Hesse. Il venait de perdre ces deux pensions par une suite des événemens de la guerre. Il avait des motifs bien légitimes pour réclamer la justice et la générosité du gouvernement; sa réclamation avait été prévenue. Le ministre chargé de dispenser les fonds destinés à récompenser ou à encourager les talens, instruit de la situation de Mallet, lui avait fait passer un secours provisoire pour subvenir aux besoins les plus urgens, en faisant espérer une pension. Mais une attaque imprévue de paralysie trompa les vues du ministre, en terminant la vie de Mallet. Il mourut à Genève, le 8 février 1807, dans la 77e année de son âge.

MALLET-PREVOST (Henri), frère aîné du précédent, né à Genève en octobre 1727, mort dans la même ville en février 1811, étudia avec ardeur les sciences et surtout la géographie. Il publia en 1767 une *Carte des environs de Genève*, qui est remarquable par son exactitude. Il leva ensuite une carte du pays de Vaud, par ordre du gouvernement de Berne. Cette carte, qui est estimée, parut sous le titre de *Carte de la Suisse Romande*, en 4 grandes feuilles, 1761, 1762. On a encore de lui une *Carte générale de la Suisse*, 1798; une *Description de Genève ancienne et moderne*, Genève, 1807, in-12.

MALLET-DUPAN (Jacques), parent des précédens, né à Genève, en 1749, fit d'excellentes

études dans sa patrie. Voltaire, qui le connut de bonne heure et qui l'estima, le fit placer à Cassel, en qualité de professeur de belles-lettres. Après avoir rempli cet emploi avec succès, il se jeta dans la politique, et continua les *Annales* de Linguet. Panckoucke le chargea bientôt après de la partie politique du *Mercure de France*. Tant qu'il n'y eut pas d'orages, le journaliste plut à tout le monde par ses vues, par ses réflexions et par son impartialité. Mais, dès que la révolution eut éclaté, les républicains le persécutèrent, quoique son goût décidé pour le gouvernement mixte ne plût pas aux royalistes. Il passa quatre ans, dit-il, sans qu'il fût assuré en se couchant s'il se réveillerait libre ou vivant le lendemain. Il essuya, ajoute-t-il, cent quinze dénonciations, trois décrets de prise de corps, deux scellés, quatre assauts dans sa maison, et la confiscation de tous ses biens. Il y a peut-être un peu de faste dans cette énumération. Ne pouvant vivre en sûreté ni en France, ni en Suisse, ni à Genève, il passa à Londres, où il publia le *Mercure britannique*. Ce journal, dans lequel il voulait tenir la balance entre tous les partis, déplut aux uns et aux autres, quoique tous s'empressassent de le lire. Les jacobins se fâchèrent de ce qu'il ramenait sans cesse le tableau de leurs excès. Il ne choqua pas moins certains émigrés par ses réflexions sur les fausses mesures qu'on avait prises pour produire une contre-révolution. Ceux qui lui refusaient l'impartialité lui accordèrent au moins de grandes connaissances historiques et politiques, un style ferme et noble, quelquefois incorrect, d'autres fois lourd, néologique et embarrassé, mais où l'incorrection était remplacée par l'énergie. Les gens sans parti virent encore en lui l'indépendance du caractère que doit avoir tout homme qui parle des affaires publiques; indépendance qui ne corrige pas toujours l'humeur que donne le souvenir des injustices. Celle de Mallet Dupan s'était aigrie par ses malheurs, et sa santé s'était dérangée. Il y avait quelque temps qu'il souffrait de la poitrine; il succomba à ses maux le 10 mai 1800, à Richemond, chez M. Lally-Tollendal, son ami; laissant une femme et cinq enfans, pour lesquels on ouvrit une souscription qui fut remplie avec générosité par tous les partisans du père. Mallet lisait avec recueillement les sermons de Romilly sur l'immortalité de l'ame, pendant les jours qui précédèrent sa mort. On a de lui: I. *Discours de l'influence de la philosophie sur les lettres*, Cassel, in-8°, 1772. Il était alors le panégyriste de la nouvelle philosophie; il changea de sentiment lorsqu'il eut vu les abus qu'on en faisait. II. *Discours sur l'éloquence et les systèmes politiques*, Londres, 1775, in-12. III. *Considérations sur la nature de la révolution française et sur les causes qui en prolongent la durée*, Londres, 1793, in-8°. Son style est toujours le même, fort, énergique, mais surchargé de métaphores incohérentes. IV. *Correspondance politique pour servir à l'histoire du républicanisme français*, in-8°, écrit comme l'ouvrage précédent. Lorsqu'on lui enleva son mobilier et sa bibliothèque, il perdit beaucoup de manuscrits, parmi lesquels était le *Tableau*

politique de la France et de l'Europe avant la révolution. V. *Mémoires historiques, politiques et littéraires*, Genève, 1779 . 1782. VI. *Du principe des factions*, 1791. VII. On lui doit encore, 1° un écrit où il peint les malheurs de la Suisse et de Genève sa patrie : ces tableaux peints avec force, portent l'émotion dans l'ame du lecteur. Cet ouvrage forme l'introduction et le premier volume du *Mercure britannique*; 2° *Visite au tombeau de l'île Jenning*, morceau plein de sensibilité, ce qui n'est pas le caractère distinctif des ouvrages de son auteur; 3° un pamphlet dirigé contre Catherine, intitulé *Péril de la balance de l'Europe*.

MALLEVILLE (Antoine-Claude), né à Paris, avocat au parlement de cette ville, publia, en 1561, un ouvrage de droit, sous ce titre : *In regias aquarum et sylvarum constitutiones commentarius*, in-8°.

MALLEVILLE (Claude de), l'un des premiers membres de l'Académie française, né à Paris, en 1597, et mort en 1647, avait été secrétaire du maréchal de Bassompierre, auquel il rendit de grands services dans sa prison. Il le visitait souvent, et lui fournissait des livres agréables pour charmer son ennui, ou des lectures plus fortes pour soutenir son ame contre l'injustice du sort. Les bienfaits que cet illustre infortuné répandit sur lui le mirent en état d'acheter une charge de secrétaire du roi. Malleville avait un esprit assez délicat et un génie heureux pour la poésie; mais il négligea de mettre la dernière main à ses vers. Le sonnet est le genre de poésie auquel il s'est principalement adonné, et avec le plus de succès. Ce poète remporta le prix sur plusieurs beaux-esprits, et sur Voiture même, qui travaillèrent au sonnet proposé sur la *Belle matineuse*. Le sien lui donna beaucoup de célébrité. « On ne parlerait pas aujourd'hui d'un pareil ouvrage, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*; mais le bon, en tout genre, était alors aussi rare, qu'il est devenu commun depuis. » Malleville réussit encore mieux dans le rondeau. Celui qu'il fit contre l'abbé Bois-Robert, favori du cardinal de Richelieu, prouve qu'il savait badiner agréablement.

Coiffé d'un froc bien raffiné,
Et revêtu d'un doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frère René devient messire,
Il vit comme un déterminé.
Un prélat riche et fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En est, s'il le faut ainsi dire,
Coiffé.

Ce n'est pas que frère René
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire,
Ni qu'il dise le mot pour rire;
Mais seulement c'est qu'il est né
Coiffé.

Ses poésies consistent en sonnets, stances, élégies, épigrammes, rondeaux (*Voyez* Bois-Robert), chansons, madrigaux et quelques *Paraphrases de Psaumes*, imprimées en 1649, à Paris, in-4°; et en 1659, in-12. Il eut part à la rédaction des *Mémoires de Bassompierre*, depuis 1598 jusqu'à son entrée à la Bastille, Paris, 1665; Amsterdam (Rouen), 1721, 4 vol. in-12. On a de lui : I. La *Stratonice*, Paris, 1641, 2 vol. in-8°. II. *Almerinde*, traduit de l'italien de Luc Asserino, Paris, 1646, in-8°.

MALLEVILLE (Guillaume), prêtre, né à Domme, en 1699,

trologorum dogmatibus. III. *De Geomantiâ.*

MALMIGNATI (Barthélemi), de Lendinara, ville de la Polésine de Rovigo, vivait dans le 16e siècle; il fut député vers le doge Marc-Antoine Trévisan pour le complimenter, et composa à ce sujet un discours intitulé : *Orazione del Malmignati, oratore della magn. comunit di Lendinara, nella congratulazione del sereniss. principe di Venezia Marcantonio Trevisano*, Venezia, 1554, in-8°. Depuis il prononça et fit imprimer un autre discours au sujet de l'élection du doge François Veniero, successeur de Marc-Antoine Trévisan, sous le titre de *Orazione per la creazione del doge Veniero di Bartolomeo Malmignati*, Venezia, 1554, in-8°.

MALMIGNATI (Jules), de la famille du précédent, poète tragique et épique, florissait dans le 17e siècle, et naquit vers la fin du 16e aussi à Lendinara, sujet de la république de Venise, et noble de terre-ferme. Il est auteur de *Clorinde*, tragédie pastorale, in-8°, imprimée à Trévise, en 1604; et à Venise, 1630, in-12. Il donna également, dans la même ville, en 1620, une autre tragédie en cinq actes, réimprimée à Venise en 1630, intitulée *L'Ordana, tragedia del molto ill. sign. cavaliere Jiulio Malmignati, atti V, in versi.* On trouve aussi des vers de Jules Malmignati, imprimés à Padoue, en 1619, à la louange d'un capitaine de cette ville, nommé Maxime Valier, et insérés dans un recueil de pièces faites à ce sujet; mais l'ouvrage le moins connu de ce poète, et celui qui mérite le plus de piquer la curiosité, c'est son poème épique en vingt-deux chants, intitulé l'*Enrico* ou *la France conquise*, dédié à Louis XIII, et imprimé en caractères italiques, à Venise, en 1723, c'est-à-dire cent ans avant la Henriade de Voltaire, dont la première édition parut à Londres en 1523, in-8°, sous le titre de *Poème de la ligue : L'Enrico, ovvero Francia conquistata, poema eroico del. sig. Julio Malmignati, dedicato alla maestà christianissima di Luigi XIII, re di Francia e di Navarra, con licenza de' superiori e privilegio*, Venezia, in-12, de 482 pages. Ce livre est fort rare, et ne se trouve pas dans les plus grandes bibliothèques de Paris. Ce poète, aussi inférieur à Homère pour la modestie que pour le talent, a su trouver le secret de se vanter de la manière la plus indécente, lui et toute sa famille, et d'amener dans sa Henriade les plus grands éloges de ce poème. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que, dans le chant 6e de ce poème, page 129 et suivantes, Henri IV est enlevé au ciel dans un char de feu, pendant la nuit, et y voit les places destinées aux princes chrétiens; et, chant 22, pag. 468 et suivantes, Saint Louis apparaît, et l'exhorte à embrasser la religion catholique; Henri se rend à ses instances; et le dénoûment de la Henriade de Malmignati est le même que celui de la Henriade de Voltaire, qui lui est postérieure d'un siècle.

MALO (le cardinal de Saint). *Voyez* Briçonnet.

MALO (Saint). *Voyez* Maclou.

MALOET (Pierre), né à Clermont en Auvergne, prit le bonnet

de docteur dans la faculté de médecine de Paris, en 1720. Ses talens, et les succès de sa pratique à l'hôtel des Invalides, dont il était médecin, lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences, dans les Mémoires de laquelle il a consigné plusieurs Observations sur des sujets intéressans, dans les années 1727, 1728, 1732 et 1733. On a aussi de lui : *Chirurgia non est medicinâ certior*, Paris, 1736, in-4°.

MALOET (Pierre-Louis-Marie), fils du précédent, docteur en médecine de la faculté de Paris depuis 1752, né en cette ville, en 1730, fut médecin de Mesdames de France, et se distingua dans la pratique de son art. On a de lui une dissertation assez curieuse : *Ergo homini sua vox peculiaris*, 1757, in-4°. *Eloge historique de M. Vernage*, 1776, in-8°. Ce médecin est mort à Paris le 24 août 1810, à l'âge de 80 ans.

MALOMBRA (Jean), Vénitien, né dans le 16ᵉ siècle, a corrigé la géographie de Ptolémée d'Alexandrie, traduite par Jérôme Ruscelli, et y a ajouté la préface et la table des noms anciens accompagnés des noms modernes.

MALON de CHAIDE (Pierre), originaire d'une famille noble de la Navarre, né à Cascante, dans le royaume d'Aragon, vers l'année 1530, après avoir fait ses études, entra dans l'ordre de Saint Augustin à Salamanque, où il reçut le grade de docteur en théologie. Quelque temps après il enseigna la théologie à Saragosse et à Huesca. Malon de Chaide était regardé par ses contemporains comme un des premiers orateurs et théologiens de sa nation. On ne connaît de cet écrivain que la *Vie de la Madeleine* écrite en espagnol, et imprimée à Alcala de Henarès, 1 vol. in-8°, en 1592, 1598 et 1603; et à Barcelonne en 1598.

MALOT (François), théologien appelant, né dans le diocèse de Langres, en 1708, vint à Paris étudier à Sainte-Barbe. Le cardinal de Fleuri, abusant et du nom et de l'autorité du roi, fit par l'entremise de Hérault, lieutenant de police, disperser les membres de cette maison. Malot se retira dans la rue Saint-Antoine, pour y vivre dans la retraite; mais peu de temps après, Mérac, président à la chambre des comptes, le prit pour instituteur de ses fils. Caylus, évêque d'Auxerre, qui ne négligeait rien pour avoir des hommes de mérite, l'invita à venir dans son diocese, et l'ordonna prêtre en 1751, sans parvenir cependant à se l'attacher; mais il entretint correspondance avec lui jusqu'à sa mort. Le premier écrit qu'il composa fut un ouvrage sur les Psaumes, 2 vol. in-12, 1754. Rondet, travaillant sur la Bible, pria Malot de l'aider; mais celui-ci voyant la manière dont Rondet traitait Duguet, d'Asfeld et Mésenguy, accusant même ce dernier d'avoir altéré l'Ecriture Sainte, il l'invita à changer ces passages, et sur son refus, Malot lui répliqua « qu'il se croyait obligé de venger la cause de ces grands hommes; » ce qu'il exécuta dans plusieurs écrits *sur le retour des juifs*. Son zèle l'emporta un peu trop loin, un mot obscur échappé à Duguet, l'avait affermi dans l'idée de fixer l'époque de ce retour. Il retoucha, peu de temps après, un ouvrage sur les *Avantages et*

la nécessité d'une foi éclairée, 1784, in-16, et le réduisit à un petit volume qui a été publié. Trois mois avant sa mort, il composa un autre ouvrage de piété, qu'il avait fini, lorsqu'il tomba malade, et que l'on n'a point trouvé après sa mort, arrivée le 21 février 1785. On cite encore de lui : une *Dissertation sur l'époque du rappel des juifs et sur l'heureuse révolution qu'il doit opérer dans l'Église*, 1776, in-12.

MALOUET (Pierre-Victor), ministre de la marine, naquit à Riom, en 1740, d'une famille privée des avantages de la fortune. Il fut élevé chez les oratoriens, et cultiva la poésie dans sa jeunesse; il fit d'abord quelques odes, puis il composa deux tragédies et une comédie qu'il présenta à la comédie française : mais, suivant les avis du célèbre Lekain, il abandonna ce genre de littérature, et se rendit, à l'âge de dix-huit ans, en Portugal, en qualité de chancelier du consulat de Lisbonne. Après avoir rempli quelques autres emplois, il entra au service de la marine en 1763, et fut envoyé à Rochefort comme inspecteur des magasins des colonies pour diriger les embarquemens. Il fut employé à Saint-Domingue, en 1767, comme sous-commissaire, et l'année suivante, comme ordonnateur au Cap. Ce fut pendant ce voyage qu'il composa un poème intitulé : *Les quatre parties du jour à la mer*. Il fut nommé commissaire en 1769, et demeura cinq ans au Cap. De retour en France en 1774, madame Adélaïde le fit secrétaire de ses commandemens, et, peu après, il fut envoyé à Cayenne pour reconnaître les moyens d'accroître cette colonie. Nommé ordonnateur, il repassa en France en 1779; il fut très-bien accueilli du roi, et fut envoyé, en 1780, à Marseille, avec le titre de commissaire pour la vente de l'arsenal, et l'emprunt de six millions fait aux Génois. Il fut ensuite nommé intendant de la marine à Toulon, et eut une part très-active aux travaux de ce port. Élu député aux États-généraux de 1789, pour le bailliage de Riom, il se montra dans cette assemblée également dévoué à la cause du trône et de la liberté, desirant voir s'établir en France un gouvernement à peu près semblable à celui de l'Angleterre. Dans la discussion de la constitution, il se déclara pour le *veto suspensif*, s'opposa fortement à la déclaration des droits de l'homme, et parla plus d'une fois avec feu pour le maintien de l'ordre, et la sûreté de la monarchie. Lorsque les événemens prirent un caractère tout-à-fait alarmant, Malouet fut appelé par le roi, dans son conseil intime, et y demeura jusqu'à la funeste journée du 10 août; échappé aux massacres de septembre, il se réfugia en Angleterre, où il publia un écrit pour la défense du malheureux Louis XVI. Il adressa, le 8 novembre 1792, au ministre de France en Angleterre, une demande pour défendre ce prince au péril de sa vie. Cette demande transmise à la Convention fut rejetée, et Malouet fut inscrit sur la liste des émigrés. Rentré en France, vers 1801, il fut arrêté comme émigré, mais la liberté ne tarda pas à lui être rendue. En 1803, il fut nommé commissaire-général de la marine, et envoyé à Anvers, avec les pouvoirs de préfet maritime, pour

diriger les travaux de ce port, où il créa de vastes établissemens au milieu de nombreuses difficultés. Il fut nommé maître des requêtes en 1808 et conseiller d'état en 1810. Sa noble franchise ayant déplu au chef du gouvernement, il fut exilé en 1812, à quarante lieues de Paris, et se retira dans une petite propriété qu'il possédait en Touraine. Les événemens politiques de mars 1814, le rappelèrent à Paris, et le gouvernement provisoire le nomma commissaire au département de la marine. Le 13 mai, S. M. Louis XVIII le nomma ministre secrétaire d'état du même département. Il se livra avec ardeur aux soins qu'exigeait l'administration qui lui était confiée; mais ces travaux achevèrent de ruiner sa santé, il mourut le 7 septembre 1814. Ce ministre était d'une probité à toute épreuve, et d'une intégrité scrupuleuse. Quoique chargé pendant plus de quarante ans de différentes administrations, il mourut sans fortune, et ce fut le roi qui paya les frais de ses funérailles. On a de lui : I. *Mémoire sur l'esclavage des nègres*, 1788, in-8°. II. *Mémoire sur l'administration du département de la marine*, 1790, 1 vol. in-8°. III. *La collection de ses opinions*, 3 vol. in-8°, Paris, 1791 et 1792. IV. *Défense de Louis XVI*, 1792, in-8°. V. *Examen de cette question : Quelle sera pour les colonies de l'Amérique, le résultat de la révolution française?* Londres, 1797, 1 vol. in-8°. VI. *Collection de Mémoires sur l'administration des Colonies*, Paris, 1802, 5 vol. in-8°. VII. *Considérations historiques sur l'empire de la mer, chez les Anciens et les Modernes*, Anvers, 1810, 1 vol. in-8°.

MALOUIN (PAUL-JACQUES), né en 1701, à Caen, chimiste et professeur au collége royal de France, médecin ordinaire de la reine, et membre de la Société royale de Londres, et de l'Académie des sciences de Paris, mérita ces places par des connaissances très-étendues en médecine et en chimie. Il n'aimait pas qu'on médît de son art. Il disait un jour à un jeune homme qui prenait cette liberté : « Tous les grands hommes ont honoré la médecine. Ah! lui disait le jeune mécréant, il faut au moins retrancher de la liste un certain Molière. Aussi, répliqua sur-le-champ le docteur, voyez comme il est mort. » On a dit qu'il croyait à la certitude de son art, comme un mathématicien à celle de la géométrie. Il savait tant de gré à ses malades de leur docilité, qu'ayant ordonné beaucoup de remèdes à un homme de lettres célèbre, qui les prit exactement, quelque rebutans qu'ils fussent, il l'embrassa tendrement et s'écria dans son enthousiasme : « *Vous êtes digne d'être malade.* » Comme il estimait les préceptes de la médecine, encore plus pour lui que pour les autres, son régime, surtout dans ses dernières années, était austère. Il pratiquait avec sévérité l'hygiène (la médecine préservative), plus sûre que la curative. Ce régime valut à Malouin ce que tant de philosophes ont desiré, une vieillesse saine et une mort douce. Il ne connut point les infirmités de l'âge, et il mourut d'apoplexie, à Paris, le 31 décembre 1777, dans sa 77° année. Par son testament il fit un legs à la faculté de

médecine, sous la condition de tenir tous les ans une assemblée publique, pour rendre compte à la nation de ses travaux et de ses découvertes. Malouin fut à la fois économe et désintéressé. Après deux ans d'une pratique très-lucrative, il quitta Paris pour Versailles, où il voyait peu de malades, disant : « qu'il s'était retiré à la cour. » Ses principaux ouvrages sont : I. *Traité de chimie*, 1734, in-12. II. *Chimie médicinale*, 1755, 2 vol. in-12; livre écrit d'un style qui fait autant d'honneur à l'académicien, que le fonds même en fait au savant. Malouin eut la réputation d'un chimiste laborieux, instruit, distingué même pour son temps, mais plus faible à la vérité pour le nôtre, où la chimie a pris une face nouvelle, qui pourrait bien n'être pas la dernière. III. Les *Arts du meunier, du boulanger et du vermicellier*, dans le recueil que l'Académie des sciences a publié sur les arts et métiers. A une séance de l'Académie, M. Parmentier ayant lu devant ses confrères, au nombre desquels était le vieux docteur, un nouveau Traité de l'art du boulanger, où quelques-unes de ses idées étaient attaquées, le jeune académicien craignait ses regards, sachant à quel point l'amour-propre est facile à blesser. Mais, à peine sa lecture fut-elle finie, que Malouin vint à lui, et l'embrassant : « Recevez mon compliment, lui dit-il, vous avez mieux vu que moi...... » IV. Il est encore auteur des articles de chimie employés dans l'Encyclopédie. Il a inséré dans les Mémoires de l'Académie, une *Histoire des maladies épidémiques observées à Paris*.

MALOUIN (Charles), parent du précédent, après avoir pris le bonnet de docteur en la faculté de Caen, vint à Paris en 1717, où l'excès du travail le mit au tombeau à l'âge de 23 ans. On a de lui : I. *De vero et inaudito artificio quo moventur solida, unaque de cordis et cerebri motu*, Cadomi, 1715, in-4°. C'est une espèce de dissertation académique. II. *Traité des corps solides et fluides du corps humain*, ou *Examen du mouvement des liqueurs animales dans leurs vaisseaux*, Paris, 1718, in-12; et 1758, in-12.

MALPEINES (Léonard des), *Voy.* Léonard.

MALPIGHI (Marcel), illustre médecin et anatomiste italien, naquit à Crevalcuore, dans le voisinage de Bologne, en 1628. Ses talens lui méritèrent une place de professeur de médecine dans cette dernière ville, en 1656. Le grand-duc l'appela ensuite à Pise; mais l'air lui étant contraire, il retourna à Bologne en 1659. Il remplit la place de premier professeur en médecine, dans l'université de Pise, en 1662, et retourna encore à Bologne quatre ans après. La Société royale de Londres se l'associa en 1669. Il continua d'enseigner avec réputation jusqu'en 1691. Le cardinal Antoine Pignatelli, qui l'avait connu à Bologne pendant sa légation, étant monté sur le trône pontifical sous le nom d'Innocent XII, l'appela à Rome, et le fit son premier médecin. Malpighi mourut d'apoplexie à Rome, dans le palais Quirinal, le 29 novembre 1694, laissant un grand nombre d'ouvrages en latin, qui prouvent qu'il s'était plus occupé d'anatomie que de belles-lettres.

Son style est incorrect, obscur, embarrassé. Ses principaux écrits sont : I. *Plantarum anatome*, Londini, 1675 et 1679, 2 tomes in-folio avec 100 figures. II. *Epistolæ variæ*. III. *Dissertatio epistolica de bombyce*, Londini, 1669, in-4°, fig. IV. *De formatione pulli in ovo*, Londres, 1667 - 1673, in-4°, fig. Ces deux derniers ouvrages ont été traduits en français. V. *Consultationes*, in-4°, 1713. VI. *De cerebro, de linguâ, de externo tactûs organo, de omento, de pinguedine et adiposis ductibus*, Bologne, 1661 - 1665, in-12. VII. *Exercitatio anatomica de viscerum structurâ*, Bologne, 1666, in-4°. VIII. *Dissertationes de polypo cordis, et de pulmonibus*, etc., Bologne, 1666, in-4°; Amsterdam, 1669, in-12. Les *Œuvres* complètes de Malpighi ont été imprimées à Londres en 1676 ou 1687, 2 vol. in-fol.; et ses *Œuvres posthumes*, précédées de sa *Vie*, ont paru à Londres en 1697; à Venise, en 1698, in-fol.; et à Amsterdam, même année, ou 1700, in-4°. On a réimprimé tous ces ouvrages à Venise, 1733, in-folio, avec des notes de Faustin Gavinelli. (*Voy.* Regis.) Ce savant modeste attribuait la plupart de ses découvertes à son ami Borelli, qu'il avait connu à Pise. On trouve dans les *Décades* de Fabroni l'Éloge de Malpighi.

MALSEIGNE-GUYNOT (chevalier de), gentilhomme de Franche-Comté, commença à servir dans le régiment de Beaufremont où il devint capitaine. Réformé en 1763, il passa à Saint-Domingue en qualité d'aide-de-camp du marquis de Belzunce. Après la mort de ce général, il revint en France, et fut nommé capitaine dans les carabiniers, et ensuite aide-major. Appelé en 1788, au grade de maréchal-de-camp, il se retira dans sa province. Ayant ensuite été chargé, en 1790, d'aller comme inspecteur, recevoir les comptes de la garnison de Nanci, il y trouva les têtes très-échauffées; cependant il parvint à régler ces comptes, du moins en apparence; car à l'instant où il voulut sortir du quartier, le factionnaire l'en empêcha la baïonnette au bout du fusil. Il mit aussitôt l'épée à la main, blessa la sentinelle et un grenadier. Environné alors de plusieurs soldats, son épée se cassa; mais, en ayant arraché une à quelqu'un qui se trouvait près de lui, il se fit jour au travers de cette soldatesque, et sortit du quartier. Les esprits parurent se calmer un moment, et il se rendit à Lunéville pour vérifier les comptes des carabiniers. Un détachement du régiment du roi infanterie, et le mestre-de-camp cavalerie, l'y suivirent de près. Il espérait maintenir les carabiniers; mais il se vit bientôt livré par eux, et conduit en prison à Nanci. Il montra une fermeté incroyable entre les mains des rebelles, et fut ensuite délivré par Bouillé, qui se porta sur cette ville avec un corps de troupes. Il accompagna ensuite les frères de Louis XVI dans la campagne de 1792. En 1793, après la mort de la Rouarie, les royalistes de la Bretagne avaient jeté les yeux sur lui pour remplacer leur chef; mais il ne put se rendre à leurs vœux (*Voy.* l'Histoire de la guerre de la Vendée, par Beauchamps.) Il entra comme officier général au service de Prusse, et mourut à Anspach

dans le commencement de 1800.

MALTAIS (LE). *Voy.* Melchior CAFFA.

MALTRAVERSI, nom que portait une faction à Bologne et à Pérouse. Cette faction avait la prétention de vouloir s'opposer aux abus. A Bologne, elle prit naissance en 1320, et était formée de ceux qui s'opposèrent aux vues usurpatrices de Romeo de Pepoli. Elle avait pour antagoniste le parti de l'Echiquier qu'elle combattit pendant tout le 14ᵉ siècle. La lutte se termina par la défaite de Maltraversi, au commencement du 15ᵉ siècle. Cette faction eut à peu près le même sort à Pérouse. C'est d'elle que sortit, en 1361, le féroce conspirateur Tribaldino de Mantoue.

MALUS (ETIENNE-LOUIS), membre de l'Institut, colonel du génie, né à Paris, le 23 juin 1775, embrassa la carrière militaire, qu'il quitta pour entrer à l'Ecole Polytechnique, où il se distingua à son arrivée par un talent extraordinaire. La découverte qui recommandera son nom à la postérité, et l'une des plus importantes de la physique, est la *polarisation de la lumière*. L'expédition d'Egypte, à laquelle il prit part, fut témoin de ses services militaires et de son dévouement. A son retour, ses organes affaiblis, et sa santé détruite par deux atteintes de la peste, ne lui donnèrent plus assez de forces pour soutenir habituellement les fatigues de la guerre. Il fut alors chargé de diriger des constructions importantes; et sa passion pour les sciences n'étant plus combattue par l'activité de sa vie, se développa toute entière. Un premier *Mémoire sur l'optique*, approuvé par l'Institut, et inséré dans la collection de l'Ecole Polytechnique, prouva qu'au milieu des hasards de la guerre, il n'avait pas désappris à manier le calcul. Bientôt après il réalisa, par une expérience ingénieuse, la différence importante que la théorie indiquait entre les angles sous lesquels se réfléchit la lumière à l'intérieur ou à l'extérieur des corps, quoique toujours à une distance infiniment petite de leur surface. La classe des sciences de l'Institut ayant proposé pour sujet de prix la recherche des lois de la double réfraction, Malus entreprit un nombre immense d'expériences sur cette matière importante et difficile. Il reconnut et prouva la vérité d'une loi découverte par Huygens et méconnue par Newton. Le prix lui fut adjugé; mais ce à quoi on ne pouvait s'attendre, parce que personne ne le soupçonnait, il découvrit dans les affections des rayons lumineux, des propriétés toutes nouvelles, qui paraissent tenir de très-près à la nature même de la lumière, et qui devinrent, entre ses mains, la source d'un nombre infini de phénomènes jusqu'alors absolument ignorés. Nommé membre de plusieurs sociétés savantes, celle de Londres lui décerna une médaille d'or. Malus, aux connaissances mathématiques, réunissait la patience, l'adresse et la sagacité qui constituent le grand physicien. Mais le germe de la maladie qu'il avait apportée d'Egypte faisait chaque jour de nouveaux progrès, et il mourut à Paris, le 23 février 1812, à peine âgé de 37 ans. L'Institut assista à ses funérailles, auxquelles un officier supérieur du corps du génie, prononça, au nom de ce corps, un Discours

dans lequel il rappela les services de Malus, comme militaire. M. Delambre, secrétaire perpétuel de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, lui a consacré aussi un éloge, dans lequel il déplore la perte que les sciences ont faite dans ce jeune savant. C'est à cet éloge, qu'on trouve dans les Mémoires de l'Institut, que nous renvoyons nos lecteurs pour les détails qu'ils pourront desirer sur la découverte de Malus et sur ses expériences. Elle a été insérée dans son premier Mémoire de prix; la plupart de ses autres expériences sont consignées dans le *Recueil des Mémoires de l'Institut*.

MALVASIA (Charles-César, comte de), savant antiquaire et noble bolonais, né le 18 décembre 1616, fut nommé chanoine de la cathédrale de sa patrie et cultiva les arts et les lettres; nous lui devons une assez bonne *Histoire*, en italien, *des Peintres de Bologne*, in-4°, 2 volumes, 1678, à laquelle on ajoute, *Vite de' Pittori Bolognesi non decritte nella Felsina pittrice, da Luigi Canoniso Crespi*, Rome, 1769, in-4°. Le comte Malvasia y fait paraître un peu trop d'enthousiasme. On attaqua son livre avec chaleur, et il fut défendu de même. On a encore de lui un ouvrage qui a pour titre : *Marmora Felsinea illustrata*, Bologne, 1690, petit in-folio; et *Ælia Lælia Crispis non nata resurgens in expositione legati*, ibid., 1683, in-4°. Malvasia mourut dans sa patrie, le 10 mars 1693.

MALVENDA (Thomas), dominicain espagnol, né à Xativa, dans le royaume de Valence, en 1566, professa la philosophie et la théologie dans son ordre avec beaucoup de succès. Le cardinal Baronius, à qui il écrivait pour lui indiquer quelques fautes qui lui étaient échappées dans son édition du *Martyrologe*, trouva tant de discernement dans la lettre de ce dominicain, qu'il souhaita l'avoir auprès de lui. Il engagea son général à le faire venir à Rome, afin de profiter de ses avis. Malvenda fut d'un grand secours à ce célèbre cardinal. On le chargea en même temps de réformer tous les livres ecclésiastiques de son ordre; commission dont il s'acquitta avec applaudissement. Il mourut à Valence en Espagne, le 7 mai 1628. Ses ouvrages sont : I. Un Traité *De Antichristo*, dont la meilleure édition est celle de Venise, 1621, in-folio. Dans cet ouvrage, divisé en treize livres, il parle de l'origine de l'Antechrist, de ses caractères, de ses vices, de son règne, de ses guerres, de sa doctrine, de ses miracles, de ses persécutions et de sa mort, qui arrivera après un triomphe de trois ans et demi. « Il ne manque, dit Bergier, à toutes ces belles choses, que des preuves et du bon sens. Comment en effet déterminer le temps auquel l'Antechrist doit paraître? c'est cependant ce que Malvenda tâche de faire avec plus d'érudition que de jugement. » II. Une nouvelle Version du texte hébreu de la Bible, avec des notes, imprimée à Lyon en 1550, en 5 vol. in-folio. Cet ouvrage, estimé des savans, prouve plus de recherches que de discernement dans le choix des faits. On y voit bien le dominicain zélé; mais pas toujours l'historien peu crédule et le bon critique. III. *Commentarius de Paradiso*

voluptatis, Rome, 1605, in-4°. IV. *Vida y canonizacion de San Pedro martir*, Saragosse, 1613, in-8°. V. *Commentarius in Sacram Scripturam*, Lyon, 1650, in-fol., 5 vol. On a encore de lui : *Annales ordinis prædicatorum*, Naples, 1627, in-folio. *Opusculum de hozanna voce hebræâ*.

MALVES (Gua de). *Voy* Gua de Malves.

MALVEZZI (Jacob), historien bressan. Retiré, en 1412, sur les bords du lac de Garda pour fuir la peste qui désolait Brescia, il écrivit l'histoire de sa patrie depuis la plus haute antiquité. Mais, soit qu'il n'ait pas pu la terminer, soit qu'il s'en soit perdu une partie, il manque la meilleure portion de l'ouvrage, c'est-à-dire la période qui commence en 1732, et qui finit à l'époque à laquelle vivait l'auteur. Ce qui en reste a été copié presque en entier d'anciens écrivains, et présente toutes les fables qu'ils avaient adoptées, outre celles que l'auteur y a ajoutées. Cette histoire est néanmoins utile pour la connaissance des temps peu éloignés de l'auteur et des traditions qu'on conservait à cette époque. Muratori l'a publiée dans ses *Scriptores rerum Italorum*.

MALVEZZI (Virgilio, marquis de), littérateur estimable et gentilhomme, né à Bologne, en 1599, était fort instruit dans les belles-lettres, la musique, le droit, la médecine, les mathématiques, la théologie, et même l'astrologie, à laquelle il fut fortement attaché, quoiqu'il feignît de la mépriser. Il servit avec distinction Philippe IV, roi d'Espagne, qui l'employa dans la guerre et dans les négociations. Malvezzi réussit en ces deux genres. Il mourut à Cologne, en 1654, à 55 ans, laissant divers écrits : I. *Discorsi sopra Cornelio Tacito*, Venise, 1622, in-4°; 1635, in-4°. Il montre beaucoup d'érudition dans cet ouvrage, et cite grand nombre de passages de l'Écriture, et des Pères, qui n'ont qu'un rapport très-éloigné avec Tacite. Il se sert de certaines distinctions scolastiques, plus dignes d'un pédant que d'un politique et d'un commentateur de Tacite. II. *Opere istoriche*, 1656, in-12; Venise, 1662, 2 vol. in-12. III. *Ragioni per le quali letterati credono non potersi avanzare nelle corti* : ce discours se trouve dans les *Saggi accademici* de Mascardi, Venise, 1630, in-4°. IV. *Successi principali della monarchia delle Spagne nell'anno* 1639, Anvers, 1641, in-16. V. *Introduzione al racconto dei principali successi accaduti sotto il comando di Filipo IV*. Rome, 1651, in-4°.

MALVEZZI, nonce apostolique en Flandre, signalé par la haine mortelle qu'il avait jurée à Henri IV. Un nommé d'Avènes, qu'il avait envoyé pour l'assassiner, fut arrêté et rompu vif. *Voy.* d'Ossat, tom. 1, pag. 383.

MAMACHI (Thomas-Marie), l'un des plus savans dominicains, Grec de nation, né à Scio, le 3 décembre 1713, de parens grecs, s'appliqua avec ardeur à ses études, et acquit bientôt la réputation d'un savant. Après avoir professé la théologie et la philosophie dans le couvent de Saint-Marc à Florence, il fut appelé à Rome, en 1740, en qualité de théologien de son ordre. Lié d'une étroite amitié avec les dominicains Concina, Orsi et Dinelli, il montra ouvertement, à leur exemple, son

aversion pour les jésuites, qui, jointe à son profond savoir, lui donna une espèce de célébrité dans la capitale du monde chrétien. Il marqua néanmoins, sous le pontificat de Clément XIII, de la partialité pour le jésuitisme, alors tout-puissant : mais, sous Clément XIV, il se déclara de nouveau contre cette société. Cette vacillation dans sa conduite, cette souplesse de caractère qui se prête aux temps, portèrent quelqu'atteinte à sa réputation et lui valurent le surnom de *théologien à tout vent*. Mais il paraît cependant que cette dénomination lui fut donnée par le parti contre lequel il s'était prononcé sans qu'elle fût adoptée généralement. Nommé en 1779, à la place du secrétaire de l'index, il fut bientôt après pourvu de celle de maître du sacré palais, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée au commencement de juin 1792, à l'âge de 79 ans. On a de lui : I. *De ethnicorum oraculis, de cruce Constantino visâ, et de evangelicâ chronotaxi*, Florentiæ, 1738. II. *Ad Joannem Dominicum Mansium de ratione temporum Athanasiorum, deque aliquot synodis IV sæculo celebratis epistolæ IV*, Romæ, 1748. III. *Originum, et Antiquitatum christianarum libri XX*, t. 1, Romæ, 1749, tom. 2, *ibid.*, 1750, tom. 3, *ibid.*, 1751, tom. 4, *ibid.*, 1755. IV. *De' costumi de' primitivi cristiani*, Rome, 1753 et 1757, 3 vol. in-8°. V. *Annalium ordinis prædicatorum*, etc., *auctoribus FF. Thomâ Mariâ Mamochio, Francisco Mariâ Polydorio, Vincentio Maria Badetto, et Hermanno Dominico Christianopulo, provinciæ Romanæ alumnis*, Romæ, 1756. VI. *De animabus justorum in sinu Abrahæ ante Christi mortem expertibus beatæ visionis Dei*, Romæ, 1766, 2 tom. in-4°. VII. *Del dritto libero della chiesa d'acquistare, e di possedere beni temporali*, Rome, 1769. VIII. *La pretesa filosofia de' moderni increduli esaminata e discussa de' suoi caratteri, in varie lettere*, etc., Rome, 1769, et Venise, 1770. IX. *Ortodoxia palafoxiana*, etc., Romæ, 1773, 3. vol. X. *Epistolarum ad Justinum Febronium de ratione regendæ christianæ reipublicæ, deque legitimâ Romani pontificis auctoritate liber primus*, Romæ, 1776; *liber II*, Romæ, 1777. XI. *De laudibus Leonis X, P. M. oratio*, Romæ, 1741.

MAMAG. *Voyez* MAMGON.

MAMBELLI (MARC-ANTOINE), jésuite, né à Forli dans la Romagne, en 1582, entra dans la société à l'âge de 24 ans, passa une grande partie de sa vie en Sicile, et mourut à Ferrare, en 1644, âgé de 62 ans. On a de lui un ouvrage très-estimable, et dont on a fait un grand nombre d'éditions, intitulé *Osservazioni della lingua italiana*, Forli, 1685, tom. 2, Ferrare, 1644, in-12, 2 volumes divisés en deux parties, que l'auteur publia sous le nom supposé de Cinonio, Accademico Filergita. La première partie de ces observations contient le traité des Verbes, la seconde celui des Particules.

MAMBRÉ, Amorrhéen, frère d'Abner et d'Eschol. Tous les trois amis d'Abraham, ils lui aidèrent à combattre les Assyriens, et à délivrer Loth, que ces peuples avaient fait prisonnier. Mambré habitait une belle vallée, qui re-

tint son nom. Ce fut dans cette vallée, située au voisinage de la ville d'Hébron, de la tribu de Juda, qu'Abraham fut honoré de la visite des trois anges qui lui annoncèrent la naissance d'Isaac.

MAMBRÈS, l'un des magiciens qui s'opposèrent à Moyse dans l'Égypte, et qui, suivant l'Écriture, imitaient les miracles de ce législateur.

MAMBRUN (Pierre), poète latin et critique, distingué de la société des jésuites, né à Clermont en Auvergne, l'an 1600, professa la rhétorique à Paris. Il philosophie à Caen, et e liu la théologie à La Flèche. Il travaillait à un commentaire sur les livres d'Aristote, lorsqu'il mourut le 31 octobre 1661. Ce jésuite avait de l'élévation dans le génie, de l'élégance et de la facilité dans la composition. Ses ouvrages sont écrits purement, et sa versification est exacte et harmonieuse. Possédant parfaitement son Virgile, il a été un de ses plus heureux imitateurs, si l'on en juge par la cadence de ses vers, par le nombre de ses livres, et par les trois genres de poésies auxquels il s'est appliqué. Nous avons de lui : I. Des *Eglogues*, au nombre de douze, La Flèche, 1661, in-12. II. Des *Géorgiques*, en quatre livres, qui roulent sur la culture de l'ame et de l'esprit. III. *Dissertatio peripatetica de epico carmine*, Paris, 1652, in-4°. IV. Un poème héroïque en douze livres, intitulé *Constantin*, ou l'*Idolâtrie terrassée*, La Flèche, 1661, in-folio, et Paris, 1652, in-4°; il est précédé d'une *Dissertation* latine sur le poème épique, écrite purement et bien raisonnée. Le P. Mambrun était à la fois bon poète et excellent critique.

MAMERANUS (Henri), imprimeur à Cologne, au 16e siècle, était né dans le pays de Luxembourg. Il cultivait la poésie, et était très versé dans les antiquités. On a de lui : I. *Gratulatorium carmen in Philippi regis Angliæ adventu in Germaniam* (1549), *in Angliam* (1554), *in Belgium* (1555). Ce Philippe est celui qui fut roi d'Espagne sous le nom de Philippe II. II. *Epithalamium nuptiarum Philippi cum Mariâ, Angliæ reginâ*, 1555, in-4°, etc.

MAMERANUS (Nicolas), frère du précédent, naquit à Luxembourg, au commencement du 16e siècle. L'empereur Charles V se l'attacha à cause de son esprit enjoué, de ses bons mots et de son caractère facétieux. Plusieurs Poèmes qu'il composa en latin, sur différens sujets, lui méritèrent, dit D. Calmet, d'être couronné comme prince des Poètes de son temps. Parmi ses ouvrages on distingue les suivans : I. *De venatione, carmen heroicum*. Tous les mots du premier vers de ce poème commencent par un C. *Cum cuperam certas circùm cava cornua curas*. Les autres vers commencent de même par la lettre B. II. *Bezola-manus*, ou Baise-mains, imprimé à Cologne en 1550. III. *Strena, ann.* 1560, *De asino Sancti Maximi Trevirensis cum Sancto Martino, archiepiscopo Turonensi Romam euntis, ab urso devorato*, Antverp., in 4°. IV. *Descriptio metrica aquæductûs, seu navigatio Burcellensis*. Cet aqueduc a été achevé en 1561. V. *Cæsaris iter sexennale per Germaniam*. VI. *De peregrinatione*

Hierosolimitanâ Joannis Hezii Antverp., 1565, etc. Son esprit s'étant affaibli, sur la fin de sa carrière, Mameran fit quelques extravagances qui amusèrent le public à ses dépens; par exemple, il se promenait dans les rues de Louvain avec une couronne de laurier sur la tête, en déclamant ses vers, et s'appelant *Mamelle de Virgile*, etc. On ignore la date de sa mort.

MAMERCUS ou MAMERCINUS, créé consul, l'an 270 de Rome, 484 avant J.-C., avec Fabius Vibulanus, fut chargé de faire la guerre aux Eques. Il essuya d'abord un échec assez considérable, mais plus tard il prit sa revanche, les battit, et ravagea leur territoire; six ans après, il fut élu consul une seconde fois, et remporta plusieurs avantages sur les Véiens, qu'il contraignit à demander la paix. Il fut nommé consul une troisième fois, l'an 281 de Rome, 473 avant J.-C.

MAMERCUS (ÆMILIUS MAMERCINUS), tribun militaire, l'an 316 de Rome, 438 ans avant J.-C., fut nommé dictateur l'année suivante par les consuls. Il vainquit l'armée combinée des Fidénates, des Falisques et des Véiens, et obtint les honneurs du triomphe. Quatre ans après, il fut encore dictateur, et fit adopter une loi qui réduisait à 18 mois la censure dont la durée était de cinq ans. Il fut créé une troisième fois dictateur, mit en déroute les Fidénates et prit leur ville. On ignore l'année de sa mort.

MAMEROT (SÉBASTIEN), ancien traducteur français, né à Soissons, dans le 15e siècle, fut clerc et chapelain de Louis de Laval, gouverneur du Dauphiné, et ensuite de la Champagne. Il fut ensuite chantre de l'église de Saint-Etienne de Troyes, et alla faire un voyage aux saints lieux. On ignore l'époque de sa mort. On a de lui : I. Une traduction de la *Chronique martinienne*. II. Une traduction de *Romulus*; c'est une espèce d'histoire romaine. III. *Les passages d'outre mer du noble Godefroy de Bouillon*, 1492, in-8° goth. etc.

MAMERT (SAINT), célèbre archevêque de Vienne en Dauphiné, succéda à Simplice vers l'an 463, eut un différend avec Léonce, évêque d'Arles, touchant la suffragance du siége de Die : le pape Saint Hilaire prononça contre lui. Mamert institua les Rogations, l'an 469. Les calamités publiques qui affligeaient alors son diocèse, furent l'occasion de cet établissement, qui a passé depuis dans toute l'Église. Ce fut le pape Léon III, qui les établit dans l'Église romaine. On les nomma la *Litanie Gallicane* ou les *petites Litanies*, pour les distinguer des grandes litanies, qu'on célébrait le 25 avril, jour de Saint-Marc. Ce prélat mourut en 475. On lui attribue deux sermons insérés dans la *Bibliothèque des Pères*.

MAMERT (CLAUDIEN), prêtre et frère de Mamert, archevêque de Vienne, publia, dans le 5e siècle, un *Traité sur la nature de l'ame*, contre Fauste de Riez, qui prétendait, dit-on, qu'elle n'est pas spirituelle, Hanau, 1612; et Swickau, 1655, un vol. in-8°. L'histoire ecclésiastique de l'abbé Racine lui attribue une pièce de vers contre la poésie profane; mais ce poème est une suite de la Lettre de Saint Paulin de Nole à Jove. C'est avec plus de raison qu'on lui donne l'*Hymne de la Croix*, que plusieurs diocèses chantent le

vendredi saint, *Pange, lingua, gloriosi prælium certaminis*, etc. qu'on a justement attribué à Saint Fortunat de Poitiers. Elle se trouve dans la Bibliothèque des Pères, et dans les livres d'Église. Mamert, un des plus savans hommes de son temps, mourut en 473 ou 474.

MAMERTIN (Claude), orateur du 3e siècle, qu'on suppose être le fils du suivant et que d'autres croient être le même personnage, ce qui n'est guère présumable, fut élevé au consulat par Julien l'Apostat en 362. Pour remercier ce prince, Mamertin prononça en sa présence un panégyrique latin que nous avons encore; il est divisé en deux parties; la première est toute consacrée à la louange de l'empereur, dont il détaille les excellentes qualités; la seconde est un monument de sa reconnaissance envers son bienfaiteur. (*Voyez* l'Histoire littéraire de France par dom Rivet, tome 1er.) — Son père, Claude Mamertin, prononça deux panégyriques à la louange de Maximien-Hercule vers l'an 292. On les trouve dans les *Panegyrici veteres, ad usum Delphini*, 1677, in-4°. Le père et le fils poussèrent un peu trop loin la flatterie.

MAMGON ou MAMIGON, originaire de la Chine, neveu d'Arpog, empereur de ce pays, fut le fondateur de la principauté des Mamigoniens en Arménie. Son frère, appelé Beltok, l'accusa par esprit de jalousie auprès de leur oncle, en lui imputant une haute trahison de lèse-majesté. Arpog voulut le punir de mort; mais Mamgon étant averti de la disposition de l'empereur à son égard, se sauva avec sa famille auprès d'Ardachir, 1er roi sassanide en Perse, vers l'an 284 de Jésus-Christ. L'empereur de la Chine demanda à ce prince et à son successeur Chapouh Ier le fugitif qui était venu dans leurs états; mais le souverain de la Perse refusa de le rendre, et ordonna à Mamgon de sortir de son royaume, et de se sauver en Arménie. En 280, Tiridate, arsacide, couronné à Rome roi d'Arménie par l'empereur Dioclétien, retourna bientôt en Asie pour rentrer dans ses états: Mamgon vint alors en Césarée de Cappadoce, à la rencontre de ce souverain, et lui demanda sa protection. Ce roi l'accueillit avec honneur, et lui accorda des terres et des revenus considérables. En 320, Mamgon rendit des services signalés à Tiridate en subjuguant ses ennemis. Ce roi, en récompense de son attachement, lui donna la principauté de la province de Daron, et le nomma connétable du royaume. On ignore l'époque de la mort de Mamgon, on sait seulement qu'il eut pour successeur son fils Vatché. Les descendans de Mamgon héritèrent de la même dignité de père en fils jusqu'au 10e siècle. Ils formaient la famille la plus puissante en Arménie après la maison régnante; ils furent tous de grands guerriers, leur influence balançait souvent celle du roi, et ils se rendaient redoutables aux ennemis de ce pays. Les souverains de la Perse et de Constantinople ménageaient leur amitié chaque fois qu'ils formaient des projets d'expédition dans les contrées d'Arménie.

MAMIA, reine des Sarrasins, restée veuve à la fleur de son âge, prit elle-même le commandement de son armée, et devint la terreur de l'empire romain. Après

avoir ravagé la Palestine, elle força l'empereur Valens à lui demander la paix. Elle favorisa les chrétiens par égard pour un saint ermite nommé Moyse, et fit du rappel des évêques catholiques exilés par Valens, l'un des articles du traité de paix.

MAMIGONIAN (HAMAM), docteur arménien, florissait vers la fin du 9ᵉ siècle. On a de lui plusieurs ouvrages dont parle avec éloge l'historien Assolig. I. Une *Grammaire arménienne*. II. Une *Histoire des événemens de son temps*. III. *Commentaire* des Proverbes de Salomon. IV. Commentaire sur les psaumes de David, et autres pièces sacrées. Toutes ces productions sont manuscrites. Jean Ezengantzy, dont les ouvrages sont dans la bibliothèque du Roi, en manuscrit, cite souvent cet auteur, et en rapporte des passages.

MAMIGONIAN (ABLASSAT), célèbre guerrier, et descendant de l'illustre famille de ce nom, étudia l'art militaire dès sa plus tendre jeunesse, sous la direction de son père Dadjad Mamigonian. Lors de l'expédition de la Perse, en 1108, dans les états de Col-Vassil, en Arménie mineure, ce général commandait l'aile doite de l'armée de ce prince; il battit les ennemis, qui étaient d'une force supérieure, il les mit en déroute complète, s'empara de leurs bagages, et fit un grand nombre de prisonniers, dont la plupart étaient des personnages marquans. Après cette victoire éclatante, Mamigonian porta des secours aux princes Géoslin et Baudouin, qui voulaient prendre la ville de Kharan. Une armée persane, campée aux environs de cette ville, leur livra une bataille sanglante; les deux princes croisés périrent avec toutes leurs troupes dans la grande chaleur du combat; le général arménien, qui commandait l'avant-garde de l'armée, se vit alors tout à coup abandonné de ses compagnons, et enveloppé par l'ennemi, et, pour sauver sa personne et ses soldats, il redoubla de courage, ranima ses troupes, se lança dans les rangs avec fureur, affranchit le passage à ses soldats, et gagna bientôt les états de Col-Vassil pour soigner les blessures qu'il avait reçues dans cette journée. En 1110, les Tartares entrèrent avec une armée formidable dans les états des princes Rupéniens en Cilicie; Ablassat Mamigonian, ayant le commandement d'une division, sous les ordres de Léon Iᵉʳ, fit des prodiges de valeur contre ces barbares; mais, par un coup fatal qu'il reçut à la poitrine, il resta mort sur le champ de bataille.

MAMIGONIAN (DAVID), vertueux et savant prêtre, issu de l'illustre famille de Mamigon, vivait vers le milieu du 5ᵉ siècle. Il écrivit une *Lettre à Izdedgerd II, roi de Perse, en faveur de la religion chrétienne*, et laissa en mourant un *Traité contre les superstitions des mages*.

MAMIGONIAN (ABRAHAM), savant évêque arménien, florissait vers la fin du 5ᵉ siècle. Il écrivit par ordre de Vatchagan, roi d'Albanie, un grand nombre d'*Homélies sur les jours de fêtes, la pénitence et l'aumône*. La bibliothèque du Roi possède plusieurs de ces morceaux, dans les numéros 47 et 48 des manuscrits arméniens.

MAMIR ou AMIR DOLVAT, célèbre médecin arménien, né vers l'an 1432, dans la ville d'A-

masie, étudia avec succès la médecine, les langues arménienne, grecque, latine, arabe, persane, turque et syrienne; et après avoir voyagé en diverses contrées de l'Asie et de l'Europe, il se fixa à Constantinople sous le règne du sultan Méhemmed II, surnommé *Feith*, le vainqueur de cette capitale. Mamir Dolvat y publia en 1478 un ouvrage de médecine, intitulé l'*inutile aux ignorans*. Cet auteur traduisit ensuite par extraits les endroits choisis des anciens médecins grecs, latins, arméniens et d'autres nations, et en forma un recueil utile sur l'art de guérir; il y nomme les médecins arméniens Mikitar, Aharon, Étienne son fils, Jochilm, leur parent, Sergius, Jacques Vahram, et autres.

MAMMÉA (JULIA), impératrice romaine, fille de Julius Avitus et de Mœsa, et mère de l'empereur Alexandre-Sévère, naquit à Emèse. Cette princesse, qui avait de l'esprit et des mœurs, donna une excellente éducation à son fils, et devint son conseil lorsqu'il fut parvenu au trône impérial. Elle écarta les flatteurs et les corrupteurs, et n'éleva aux premières places que des hommes de mérite. Prévenue en faveur du christianisme, elle envoya chercher Origène, pour s'entretenir avec lui sur cette religion, qu'elle embrassa, selon plusieurs auteurs. Mamméa ternit ses vertus par des défauts. Elle était cruelle et avare, et voulait s'arroger l'autorité souveraine. Des soldats mécontens, et poussés à la rébellion par le goth Maximin, la tuèrent avec son fils, en 235, à Mayence. On a de cette princesse des médailles en or, argent et bronze. Celles d'or sont fort rares.

MAMMOTRECTUS, ou plutôt MAMMOTHREPHES, nom d'un *Vocabulaire Biblique*, ainsi nommé par son auteur, parce qu'il voulait qu'il fût donné aux enfans comme avec le lait, et imprimé à Mayence en 1470, et à Venise en 1479, in-4°, et ailleurs. L'auteur s'appelait Marchesini; mais le nom de son livre lui est resté. *Voyez* Dissert. *de præcipuis lexicis lat.* à la tête du *Thesaurus* de J. H. Gessner.

MAMOUN (ABOUL-ABBAS ABDALLAH III, AL), 7e calife de la race des Abbassides, le plus illustre de cette famille, et fils du célèbre Aaron-al-Raschild, vit le jour à Bagdad, l'an 170 de l'hégire, 786 de J.-C. Il succéda à son frère Amyn, pris et tué en 813, dans Bagdad. Ce prince fut aussi grand dans la guerre que dans la paix, mais il dut principalement ses succès à ses généraux. Obligé de lutter au commencement de son règne contre de fréquentes révoltes, il affermit son autorité par des actes d'injustice et de cruauté. Il faussa souvent sa parole, et sa clémence consista plus en paroles qu'en actions. Cependant il était d'un caractère bon, mais faible et inconstant; il bouleversa l'empire par sa versatilité et sa prédilection pour les Alydes, et par les principes qu'il professa contre l'éternité du Coran. Cependant les auteurs orientaux, excepté les musulmans orthodoxes, portent aux nues son courage, sa clémence, sa sagesse, sa justice, sa magnificence, et sa libéralité. Ce prince remporta plusieurs victoires sur les Grecs, se rendit maître d'une partie de la Canlie, et s'illustra encore davantage par son goût pour les lettres. Il fit traduire en arabe les meilleurs ou-

vrages des philosophes grecs, et en orna sa bibliothèque, qu'il avait formée lui-même à grands frais. Il aimait les savans, les récompensait et l'était lui-même. Il établit des espèces d'Académies, auxquelles il assistait quelquefois. Le règne de ce prince est remarquable par l'impulsion qu'il donna aux Arabes et aux Persans vers les découvertes utiles, et eut en Orient la même influence qu'obtinrent en Europe les siècles d'Auguste, de Léon X, et de Louis XIV. Quelque religion que l'on professât, dès qu'on avait des talens, on avait droit à ses bienfaits. Les musulmans orthodoxes le traitèrent d'hérétique; mais la postérité ne l'a pas moins révéré. Il mourut en 833. Les visirs d'Al Mamoun le pressaient de punir de mort un de ses parens qui s'était fait proclamer calife, et avait porté les armes contre lui. Il ne voulut jamais y consentir, et leur dit, les larmes aux yeux : « Ah! si l'on savait combien j'ai de plaisir à pardonner, tous ceux qui m'ont offensé viendraient me faire l'aveu de leurs fautes. »

MAMOUN (Yahia al), roi de Tolède, succéda vers l'an 1035 de J.-C., à son père Ismaël, qui régna à Tolède, sous le titre de vainqueur par la puissance de Dieu. Mamoun fut un des meilleurs princes, qui aient gouverné les Maures. Ferdinand Ier, roi de Castille et de Léon, le força de lui payer un tribut annuel. Mamoun, fit des efforts pour s'en affranchir; mais il ne put y parvenir. Mamoun mourut à Cordoue, l'an 469 (1065). Ce prince était bon, humain, généreux et compatissant. Son fils Hescham imita ses vertus; mais il fut enlevé à ses sujets au bout d'un an de règne. Yahia, son frère, qui lui succéda, se rendit odieux par ses crimes, et ses peuples se révoltèrent contre lui. Il fut assassiné dans son sérail.

MAMOUN. *Voyez* Amyn-Ben-Haroun.

MAMPRÉ, surnommé l'*Analyseur*, et frère de Moyse de Korène, étudia d'abord en Arménie; puis il voyagea dans la Grèce et dans la Syrie pour apprendre leurs langues et leur philosophie. A son retour dans sa patrie, il s'occupa des sciences, et mourut à la fin du 5e siècle ou au commencement du 6e. On a de lui plusieurs ouvrages, qui sont : I. *Explication de la grammaire.* II. *Discours*, ou *Homélie très-éloquente sur l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem au jour des Rameaux.* III. *Traité philosophique* sur les ouvrages d'Aristote. IV. La Traduction des Œuvres de Saint Jean-Chrysostôme.

MAMURIUS (Veturius), célèbre ouvrier en cuivre, qui florissait à Rome du temps de Numa. Ce fut lui qui fit les boucliers sacrés appelés *Ancilia*, à la ressemblance de celui qui était tombé du ciel; et, pour récompense de son travail, il ne demanda autre chose, sinon que les Saliens chantassent son nom dans leurs hymnes.

MAMURRA, chevalier romain, natif de Formium, accompagna Jules-César dans les Gaules, en qualité d'intendant des ouvriers. Mamurra amassa des richesses immenses, qu'il dépensa avec la même facilité qu'il les avait acquises. Il fit bâtir un palais magnifique à Rome sur le Mont-Cœlius. C'est le premier qui fit incruster de marbre les murailles

et les colonnes. Catulle a fait des épigrammes très-satiriques contre lui; il l'y accuse de concussion et de débauche avec César.

MANAHEM, fils de Gaddi, général de l'armée de Zacharie, roi d'Israël, étant à Théria lorsqu'il apprit la mort de son maître, que Sellum avait tué pour régner à sa place, marcha contre l'usurpateur, qui s'était renfermé dans Samarie, le tua et monta sur le trône, où il s'affermit par le secours de Phul, roi des Assyriens, auquel il s'engagea de payer un tribut. Ce prince gouverna pendant dix ans avec dureté. Il mourut l'an 761 avant J.-C.

MANAHEM, de la secte des Esséniens, se mêlait de prophétiser. Il prédit à Hérode, depuis surnommé *le Grand*, encore jeune, qu'il serait un jour roi des Juifs, mais qu'il souffrirait beaucoup de sa royauté. Depuis cette prédiction, ce prince respecta toujours les Esséniens.

MANAHEM, fils de Judas Galiléen, et chef des séditieux contre les Romains, prit de force la forteresse de Massada, pilla l'arsenal d'Hérode-le-Grand, qui était mort depuis peu, arma ses gens et se fit reconnaître roi de Jérusalem. Un nommé Eléazar, homme puissant et riche, souleva le peuple contre cet usurpateur, qui fut pris et puni du dernier supplice.

MANAHEM, prophète chrétien frère de lait d'Hérode-Antipas, fut un des prêtres d'Antioche à qui le Saint-Esprit ordonna d'imposer les mains à Paul et à Barnabé, pour les envoyer prêcher l'Évangile aux gentils. On croit que ce Manahem était du nombre des soixante-douze disciples, et qu'il mourut à Antioche.

MANARA (Camille), né à Milan, en 1652, mort dans la même ville, en 1709, fut reçu à Pavie docteur en médecine, et revint dans sa patrie, où les leçons de Barthélemi Guidetti le rendirent un des meilleurs praticiens de Milan. On a de Manara: I. *Pharmaceutici Returbiani potus ad mentem Gabrielis Frascati extractum, in quo natura, virtus et utendi modus ejusdem sincerè continentur*, Ticini, 1787, in-8°. II. *La Viltà del fango ne Bagni di Retorbio pretiosa*. Milan, 1689, in-8°. III. *De moderando panaceæ Americanæ abusu, sive de tabacci vitio in Europæis et maximè in Insubribus corrigendo et emendando*, Madriti, 1702, in-12; Mediolani, 1707, in-12.

MANARD (Jean), né à Ferrare, en 1461, mort en 1536, se distingua dans la médecine sous Nicolas Léonicène, qui, l'aimant comme son fils, lui donnait des leçons particulières, outre celles qu'il en recevait publiquement. Ménard exerça à Ferrare, d'où Ladislas VI, roi de Hongrie, le fit venir pour lui donner l'emploi de son premier médecin. A la mort de ce prince, il revint dans sa patrie, après s'être longtemps arrêté en Pologne et en Autriche, et y enseigna jusqu'à sa mort. On a de lui: I. *Medicinales epistolæ Recentiorum errata et antiquorum decreta peritissimè referentes*, Ferrariæ, 1521, in-4°; Parisiis, 1528, in-8°; Argentorati, 1529, in-8°; Lugduni, 1549. II. *Epistolarum medicinalium libri XX*, auxquelles on a joint ses *Annotationes et censuræ in Joannis Mesüæ simplicia et composita*, Basileæ, 1540, in-fol.; Venetiis, 1542, in-fol.; *ibidem*,

1611, et Hanoviæ, sous le titre de *Curia medica viginti libris epistolarum et consultationum adumbrata*, 1611, in-fol. On trouve dans ces lettres d'excellentes observations noyées dans des discussions minutieuses. III. *In primum artis parvæ Galeni librum commentarius*, Romæ, 1525, in-4°; Basileæ, 1536, in-4°.

MANASSÉ ou MANASSÈS, fils aîné de Joseph et d'Aseneth, et petit-fils de Jacob, dont le nom signifie *l'oubli*, parce que Joseph dit à sa naissance : Dieu m'a fait oublier toutes mes peines et la maison de mon père, » naquit en Égypte l'an 1712 avant J.-C. Jacob étant au lit de mort, Joseph lui amena ses deux fils, afin que le vieillard leur donnât sa bénédiction ; et, comme il vit que son père mettait sa main gauche sur Manassès, il voulut lui faire changer cette disposion ; Jacob insista à vouloir les bénir de cette manière, en lui disant que l'aîné serait père de plusieurs peuples ; mais que son cadet (Éphraïm) serait plus grand que lui, et que sa postérité produirait l'attente des nations.

MANASSÈS, roi de Juda, ayant succédé à son père Ezéchias, à l'âge de 12 ans, signala les commencemens de son règne par tous les crimes et par l'idolâtrie. Il rebâtit les hauts lieux que son père avait détruits, dressa des autels à Baal, et fit passer son fils par le feu, en l'honneur de Moloch. Le prophète Isaïe, qui était beau-père du roi, s'éleva fortement contre sa conduite ; Manassès le fit saisir et couper par le milieu du corps avec une scie de bois. Vers la 22e année de son règne, l'an 677 avant J.-C., Assarhaddon, roi d'Assyrie, envoya une armée dans ses états. Il fut pris, chargé de chaînes, et emmené captif à Babylone. Le roi de cette contrée lui rendit ses états. Manassès revint à Jérusalem, où il abattit les autels profanes qu'il avait élevés, rétablit ceux du dieu d'Israël, et ne négligea rien pour porter son peuple à revenir à son culte.

MANASSÈS (Constantin), historien grec, florissait vers l'an 1150, sous l'empereur Manuel Comnène. Il écrivit, en vers grecs, un abrégé de l'histoire, traduit en latin par Leunclavius, Paris, 1655, in-fol. ; il fait partie de la Byzantine. C'est proprement une chronique depuis Adam jusqu'à Alexis Comnène. Elle a tous les défauts du siècle de l'auteur, la grossièreté du style et une sotte crédulité. On a encore de lui les *Amours d'Aristandre et de Callistée*, dont on lit des fragmens dans les *Anecdota græca* de Villoison, Venise, 1781, 2 vol. in-4°. Ce roman a été publié pour la première fois avec une version latine et des notes, par M. Boissonnade, Paris, 1819, 2 vol. in-12.

MANASSÈS Ier, jeune clerc, issu du sang royal, et né à Reims, vers le milieu du 11e siècle, usurpa, par simonie, en 1067, le siége épiscopal de cette ville. Ses mauvais procédés dans l'exercice de sa dignité ayant excité des murmures, il fut cité en vain au tribunal des légats du pape et dans plusieurs conciles : on fut obligé de le condamner par contumace, et l'on prononça sa sentence de déposition au concile de Lyon, tenu l'an 1080, qui fut confirmé par celui de Rome la même année. Manassès voulut encore se main-

tenir sur son siége par les armes ; mais, après de vains efforts, il quitta Reims, et passa en Palestine, le théâtre des croisades. Il fut fait prisonnier dans un combat, et ne recouvra sa liberté qu'en 1099. Son apologie se trouve dans le *Musæum Italicum* de dom Mabillon.

MANASSÈS II, quarante-sixième archevêque de Reims, sa patrie, fut disciple de Saint Bruno. Il monta sur le siége de Reims, en 1096, et fut sacré dans l'église de Saint-Remi. Il assista au concile de Beauvais et à celui d'Ypres, et mourut le 15 octobre 1106. Il y eut de grands troubles dans Reims pour l'élection de son successeur.

MANASSÈS AZARIA, savant rabbin, florissait en Italie à la fin du 16e siècle. Il mourut à Mantoue, laissant quelques ouvrages, entre autres: I. *Camephi Jonah*, ou les *Ailes de la Colombe*, divisé en 5 livres inédits. II. *Majan Gannim*, ou *Fontaine du Jardin*, ouvrage cabalistique, manuscrit. III. *Asara Maamaroth*, ou *dix Traités sur la cabale*. Les trois premiers ont été imprimés à Cracovie, 1544 ; Venise, 1587 ; le quatrième, à Amsterdam, 1619, 1648, in-4° ; le cinquième, à Wilmersdorf, 1675, in-4°. Les autres sont manuscrits.

MANASSÈS ou MENASSÈS BEN-JOSEPH BEN-ISRAEL, célèbre rabbin, né d'un riche marchand, en Portugal, vers 1604, et de la famille d'Isaac Abarbanel, selon Bartolocci, suivit son père en Hollande. Il succéda au rabbin Isaac-Uriel, à l'âge de 18 ans, dans la synagogue d'Amsterdam. La modicité de ses appointemens ne pouvant suffire à sa subsistance et à celle de sa famille, il passa à Bâle, et de là en Angleterre. Cromwel le reçut très-bien, et le laissa dans l'indigence. Manassès, à son arrivée en Angleterre, avait conçu des *espérances téméraires pour sa nation*, dit Basnage, et appliqué aux protestans les passages des livres saints qui regardent le Messie; mais l'événement n'ayant pas répondu à son attente, il se retira en Zélande, et mourut à Middelbourg, en 1659. Ce rabbin était de la secte des pharisiens ; il avait l'esprit vif et le jugement solide. Tolérant, il vivait également bien avec les juifs et avec les chrétiens. Il était habile dans la philosophie, dans l'Écriture Sainte, dans le Talmud et dans la littérature des Juifs, et avait de la probité. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en hébreu, en latin, en espagnol et en anglais. Les principaux sont : I. Une *Bible hébraïque*, sans points, Amsterdam, 1635, 2 vol. in-4° ; édition fort belle, avec une préface latine. II. *Le Talmud* corrigé, avec des notes, en hébreu, Amsterdam, 1633, in-8°. III. *El conciliador nel Pentateucho*, Francfort, 1632, in-4°, traduit en partie en latin par Denis Vossius ; ouvrage savant et curieux, dans lequel il concilie les passages de l'Écriture qui semblent se contredire. IV. *De resurrectione mortuorum libri tres*, Amsterdam, 1636, in-8°. V. *De fragilitate humanâ ex lapsu Adami, deque divino auxilio*, Amsterdam, 1642 ; on croirait à peine, en le lisant, qu'il vient d'un juif. VI. *Spes Israëlis*, Amsterdam, 1650, in-12. Manassès, ayant ouï dire qu'il y avait des restes des anciens Israëlites dans l'Amérique méridionale, fut assez crédule pour s'imaginer que

les dix tribus enlevées par Salmanasar s'étaient établies dans ce pays-là, et que telle était l'origine des habitans de l'Amérique. Théophile Spizelius, ministre protestant d'Augsbourg, a réfuté cet ouvrage. VII. Le *Souffle de vie*, en hébreu, Amsterdam, 1652, in-4°; ouvrage divisé en quatre livres, où il établit la spiritualité et l'immortalité de l'ame : il le finit par des remarques sur la métempsycose, dont un grand nombre de juifs sont entêtés. VIII. *De termino vitæ libri tres*, in-12. Thomas Pococke a écrit sa Vie en anglais à la tête de sa traduction du livre précédent, 1699, in-12. On y trouve des choses curieuses. Manassès imprimait tous ses ouvrages lui-même.

MANASSÈS DE LONZANO ou RABBI MENAHEM DE LONZANO, florissait dans cette ville d'Italie, à la fin du 16e siècle et au commencement du suivant. On a de lui, en langue hébraïque, un ouvrage intitulé *Schte jadoth*, ou les *deux mains*, dont la première est appelée la main du pauvre, et la seconde, la *main du roi*. Chaque main est divisée en cinq *doigts*, qui ont des noms particuliers. Le premier doigt de la *main du pauvre*, intitulé *or Thorah* (lumière de la loi, est le plus estimé et le plus utile. La *Main du pauvre* et le premier doigt de la *Main du roi*, ont d'abord été imprimés à Constantinople, et ensuite à Venise, 1618, in-4°; puis à Amsterdam, 1659, in-4°. Les autres *Doigts* sont inédits.

MANASSÈS ou MENAHEM, fils de Saruk, un des plus célèbres grammairiens juifs, florissait en Espagne, vers le 10e siècle. Il est auteur d'un *Lexicon*, intitulé tantôt *livre des Racines*, tantôt *Compositions*, tantôt *Langue des savans ;* on le trouve manuscrit dans plusieurs bibliothèques de l'Europe. On a encore de lui, *Réponse à une question sur la Grammaire, proposée par Rabbi Donasch*, en hébreu. Suivant Bartolocci, il y en a un exemplaire dans la bibliothèque du Vatican, n° 137.

MANASSÈS ou RABBI MENAHEM DE RECANATI, ainsi appelé du nom de cette ville d'Italie, sa patrie, florissait dans le 13e siècle. Il mourut en 1290. On a de lui : I. *Sepher hadinmin*, ou *Livre des jugemens*, Cologne, 1538, in-4°. II. *Tachmi misvoth*, ou *Raison des préceptes*, Constantinople, 1544, in-8°; Bâle, 1581, in-4°. III. *Traité des dix sephiroth*, manuscrit. IV. *Commentaire cabalistique sur les cinq livres de la loi, jusqu'au trente-troisième chapitre du Deutéronome*, Venise, 1523 et 1545, in-4°; Bâle, 1581, in-4°; Lublin, 1595; in-fol., etc. etc.

MANCARUSO (MICHEL-ANGE), né à Syracuse, en 1606, et mort en 1705, avait embrassé l'état ecclésiastique : il publia les ouvrages suivans : *Calendarium Sanctorum urbis Syracusarum, indexque eorum, qui sanctitatis famâ floruerunt*. Il laissa en manuscrits l'*Istoria di Santi Siracusani ; Siracusa sotterranea*, etc.

MANCHESTER (Sir ÉDOUARD MONTAGU, comte DE), célèbre général anglais, sous le règne de Charles Ier, et sous le protectorat de Cromwel, concourut ensuite à la restauration de Charles II. Ce prince le créa comte au combat naval de Southwold-Bay. En

1671, Montagu, par la sagesse de ses manœuvres, tira la flotte anglaise du plus grand danger, et montra un courage sans exemple. Son vaisseau ayant pris feu, il sauta dans la mer, et fut noyé. Le lord Édouard gravait pour son amusement, et cultivait aussi les lettres. On a de lui une Traduction d'un ouvrage espagnol, sur l'art de traiter les métaux, in-8°. Ses *Lettres* et ses *Négociations* ont été imprimées en 2 vol.

MANCINELLI (Antoine), né à Velletri, dans la campagne de Rome, en 1452, poète et bon grammairien, enseigna les belles-lettres dans divers endroits de l'Italie avec beaucoup de succès, et mourut à Rome, vers l'an 1506. On a de lui, outre ses ouvrages de grammaire qu'il serait trop long de nommer ici, quatre poèmes latins : I. *De floribus*; ce sont des fleurs du beau langage qu'il veut parler, *De figuris*, *De practicâ virtute*, *De vitâ suâ*, Paris, in-4°. II. *Epigrammata*, Venetiis, 1500, in-4°. III. Des Notes sur quelques auteurs latins. Le recueil de ses ouvrages de grammaire a été publié in-4°, à Venise, 1498-1502 ; Bâle, 1501-08 ; Milan, 1503-06 ; et Venise, 1519-21.

MANCINI (Paul), fondateur de l'Académie des *Umoristi*, baron romain, prêtre après la mort de sa femme, Vittoria Capozzi, demoiselle d'une ancienne famille. Lors de ses noces, qui furent célébrées avec la plus grande pompe, comme il jouissait de l'estime et de la faveur générale, les beaux esprits de Rome composèrent à sa louange une foule de pièces de vers, dont il pria les auteurs de faire la lecture dans son palais. Ce divertissement ayant réussi, on le renouvela à différentes époques déterminées. La noblesse romaine des deux sexes se porta en foule à cette réunion. Telle a été l'origine de la société *degli Umoristi*, qui a duré jusqu'en 1670. Mancini mourut en 1635. Il avait eu deux fils de son mariage : le cadet, François-Marie Mancini, fut nommé cardinal à la recommandation de Louis XIV, le 5 avril 1660. L'aîné, Michel-Laurent Mancini, baron romain, épousa Hiéronyme Mazarini, sœur puînée du cardinal Mazarin. Il en eut plusieurs enfans, entre autres, Philippe-Julien (*voyez* Nevers), qui joignit à son nom celui de Mazarin ; Laure-Victoire Mancini, mariée en 1651, à Louis, duc de Vendôme, dont elle eut les deux fameux princes de ce nom, et quatre autres filles mariées au comte de Soissons, au connétable Colonna, au duc de Bouillon, et à La Porte de La Meilleraie. (*Voy.* les articles suivans.) Tout le monde connait les descendans de Michel-Laurent Mancini. (*Voyez* Eugène (le prince), Nevers, Colonna, Martinozzi.) Paul Mancini, leur auteur commun, cultivait la littérature, et aimait les gens de lettres, et c'est un goût qui passa à sa famille.

MANCINI (Marie), petite-fille du précédent, et nièce du cardinal Mazarin, était la troisième des cinq filles de Michel-Laurent Mancini, baron romain, et de Hiéronyme Mazarini, sœur puînée du cardinal. Elle naquit à Rome, en 1639, et vint de bonne heure à Paris avec sa mère, et la célèbre Hortense, sa sœur. Marie n'était pas belle, mais elle était aimable et spirituelle ; elle plut à Louis XIV, et ce prince fut sur le

point de l'épouser. Le cardinal envoya ses nièces dans un couvent à Brouage. En faisant ses adieux au roi, Marie aperçoit dans les yeux de ce prince des larmes qu'il s'efforçait de retenir, et lui dit alors ce mot si connu : *Vous pleurez, vous êtes roi, et je pars.* En 1661, elle épousa le prince Colonna, connétable de Naples, et partit aussitôt pour l'Italie avec son époux. Les premières années de leur union furent heureuses ; mais, à la suite d'une couche pénible, elle signifia à son mari qu'elle ne voulait plus vivre avec lui. Elle prit la résolution de s'enfuir, et de venir en France, pour former une plainte contre le connétable. Elle eut une suite d'aventures bizarres et romanesques, dont quelques-unes ne furent pas à sa louange. Enfin, vers 1673, son mari lui accorda le divorce, qu'elle avait demandé. Elle se retira dans un couvent près de Madrid, y prit le voile, et revint en France quelques années après. On croit qu'elle mourut vers 1715.

MANCINI (Hortense), sœur puînée de la précédente, duchesse de Mazarin, et nièce du cardinal Mazarin, née à Rome, en 1646, joignit aux avantages de la fortune ceux d'une rare beauté. Elle vint à Paris à l'âge de 6 ans, et fut élevée sous les yeux de son oncle, qui la chérissait comme un père. Elle épousa, en 1661, Armand-Charles de La Porte de la Meilleraie, qui fut obligé alors de prendre les armes et le nom de Mazarin, et dont le caractère singulier et l'esprit bizarre n'étaient pas propres à fixer une femme. Outre qu'il était jaloux et avare (il avait reçu vingt-huit millions de dot), il était d'une dévotion outrée, fuyait le monde, et voulait obliger sa femme à le suivre de ville en ville dans ses différens gouvernemens. La duchesse de Mazarin, au contraire vive et légère, aimant le monde, et toujours suivie d'une foule d'adorateurs, fit tout ce qu'elle put pour se faire séparer de lui ; mais, n'ayant pu l'obtenir, elle s'enfuit avec son frère, le duc de Nevers, en Italie, d'où elle passa en Angleterre, l'an 1667. Elle autorisa son séjour à Londres de sa parenté avec la reine. Mais quand cette princesse fut obligée de passer en France, l'an 1688, le duc fit solliciter Hortense de revenir ; les prières n'ayant rien opéré, il lui intenta un procès, qu'elle perdit. (*Voyez* Erard.) Elle fut condamnée à retourner avec son époux ; mais elle persista à rester en Angleterre, où elle avait une petite cour, composée de ce qu'il y avait de plus ingénieux à Londres. Le vieux épicurien Saint-Évremont fut un de ses courtisans les plus assidus. Elle mourut le 2 juillet 1699, âgée de 53 ans. Ses mœurs furent violemment attaquées, par son mari surtout. Il prétendit qu'elle avait été amoureuse du chevalier de Rohan, décapité depuis pour crime de trahison contre l'état. Il fit de même courir le bruit qu'elle avait été la maîtresse du duc de Nevers, son frère. Les *Mémoires* de madame de Mazarin, et ceux qu'elle opposa aux *Factum* de son mari, se trouvent dans le *Mélange curieux des meilleures pièces attribuées à Saint-Évremont*, et dans le recueil des œuvres de Saint-Réal, tom. 6, qui en est le véritable auteur. Si l'on s'en rapporte au portrait que ce philosophe a fait de cette duchesse, elle avait quel-

que chose de noble et de grand dans l'air du visage, dans les qualités de l'esprit et dans celles de l'âme. Elle savait beaucoup, et elle cachait son savoir. Sa conversation était à la fois solide et gaie. Elle était dévote sans superstition et sans mélancolie, etc. etc. On sent que ce portrait est flatté, et même ridicule. La dévotion ne pouvait guère s'allier avec la vie qu'elle menait. L'abbé de Saint-Réal a fait un autre portrait de la duchesse de Mazarin, non moins flatté que celui de Saint-Évremont : « C'est, dit-il, une de ces beautés romaines, qui ne ressemblent point à des poupées, comme la plus grande partie de celles de France. La couleur de ses yeux n'a point de nom, ce n'est ni bleu, ni gris, ni tout-à-fait noir ; mais un mélange de tous les trois, qui n'a que ce que chacun a de beau. Il n'y en a point de plus doux et de plus enjoués pour l'ordinaire ; mais il n'y en a point de si sérieux, de si sévères et de si sensés, quand elle est dans quelque application d'esprit. Quand elle regarde fixément, on croit en être éclairé jusqu'au fond de l'âme. Lorsque madame de Sévigné voulait donner une idée de deux beaux yeux, elle disait : « Ce sont les yeux de madame de Mazarin.... » Son rire attendrirait les plus durs, et charmerait les plus cuisans soucis. Il lui change presque entièrement l'air du visage, qu'elle a naturellement assez froid et fier, et il y répand une teinture de douceur. Elle a le son de la voix si touchant, qu'on ne saurait l'entendre parler sans émotion. Son teint a un éclat si vif, si naturel et si doux, que personne ne s'est jamais avisé, en la regardant, de trouver à redire qu'il ne soit pas de la dernière blancheur. C'est le plus beau tour de visage que la peinture ait jamais imaginé. A force de se négliger, sa taille, quoique la mieux prise et la mieux formée qu'on puisse voir, n'est plus fine en comparaison de ce qu'elle a été ; mais d'autres seraient déliées de ce qu'elle est grosse. On la voit quinze jours de suite coiffée d'autant de différentes manières, sans pouvoir dire laquelle lui va le mieux.... Son mari est assurément le plus malheureux des hommes, après avoir été le plus heureux. Il disait à la duchesse d'Aiguillon que, pourvu qu'il épousât Hortense, il ne se souciait pas de mourir trois jours après. « Le succès a passé ses souhaits, dit dans la suite madame de Mazarin, il m'a épousée, et n'est pas mort, Dieu merci ! » Le duc de Mazarin, époux d'Hortense, était né en 1633, et il mourut en 1713, dans ses terres, où il s'était retiré depuis plus de 30 ans. Si ses singularités n'avaient pas perverti les agrémens de son esprit, personne n'aurait été de meilleure compagnie. Il succéda au maréchal de La Meilleraie, son père, dans le gouvernement de Bretagne, et eut encore plusieurs autres gouvernemens. Le maréchal s'était opposé tant qu'il avait pu au desir que le cardinal Mazarin, son ami intime, avait de choisir son fils pour son héritier, en lui donnant son nom et sa nièce. Il disait « que tant de biens lui faisaient peur, et que leur immensité accablerait un jour sa famille. » A la mort de la duchesse de Mazarin, on prouva, en pleine grand'chambre, qu'elle lui avait apporté 28 millions. Louis XIV, attaché au nom de Mazarin, le mit de tous ses

conseils, lui donna les entrées des premiers gentilshommes de la chambre, et le distingua dans toutes les occasions. Nommé lieutenant-général dès 1654, et ne manquant pas de courage, il eût pu parvenir au bâton de maréchal de France. Une piété mal entendue rendit inutiles les dons que lui avait faits la nature ; persuadé que le sort marquait les volontés du ciel, il fit des loteries de son domestique, en sorte que le cuisinier devint son intendant, et le frotteur son secrétaire. Le feu prit un jour au château de Mazarin, et il ne voulut pas qu'on l'éteignît. Il aimait qu'on lui fît des procès, parce qu'en les perdant il pouvait posséder en sûreté de conscience les autres biens que la justice lui laissait. Une fois retiré à la campagne, il ne fit plus que des apparitions très-passagères à la cour. Le roi l'y reçut toujours avec amitié, quoiqu'il l'eût blessé par les visions célestes qu'il lui avait communiquées sur le sort qui l'attendait s'il continuait de vivre avec ses maîtresses. Ce prince le regardait comme un homme dont le cerveau n'était pas sain ; et comme le duc avait, par dévotion, barbouillé tous les chefs-d'œuvre de peinture, et mutilé les plus belles statues que lui avait laissées son oncle, Louis XIV dit un jour, en voyant un marteau : « Voilà un instrument dont le duc de Mazarin sait faire usage. » Il eut un fils d'Hortense, lequel n'eut qu'une fille, qui fit entrer la riche succession de sa famille dans la maison de Duras, d'où elle a passé par les filles dans la maison d'Aumont, et ensuite dans celle des Matignon, ducs de Valentinois. Il parut en 1808, à Paris, des *Mémoires de la duchesse de Mazarin*, 1 vol. in-8, avec des portraits. C'est une réimpression des Mémoires de Saint-Réal, défigurés par des additions qui sont loin d'être authentiques.

MANCINI (Marie-Anne), duchesse de Bouillon, née à Rome, en 1649, était la sœur cadette des précédentes. Le cardinal Mazarin, son oncle, l'aimait beaucoup. Elle épousa le 20 avril 1662, Godefroi de la Tour, duc de Bouillon, à qui elle apporta en dot deux cent mille écus. Elle partageait ses loisirs entre la lecture, et une société d'amis choisie. Elle fut la première protectrice de La Fontaine dont elle devina le génie, et ce fut elle qui donna le nom de *Fablier* à ce poète inimitable. Vers 1680, elle fut citée devant la chambre ardente destinée à la poursuite des auteurs du crime d'empoisonnement, et son innocence fut reconnue. Cependant elle fut exilée à Nérac, parce qu'elle s'était beaucoup vantée des plaisanteries qu'elle avait faites à ses juges. La Fontaine lui adressa des consolations pendant son exil. Elle alla en Angleterre, en 1687, visiter sa sœur la duchesse de Mazarin, et revint en France l'année suivante, malgré les efforts qu'on fit pour la retenir. Au bout de quelque temps, elle obtint la permission de revenir à la cour. Elle mourut à Paris, le 20 juin 1714, âgée de 64 ans. Elle avait pour secrétaire et bibliothécaire Belin, l'auteur de *Mustapha* et *Zéangir*, tragédie à la composition de laquelle, on croit que Mme la duchesse de Bouillon ne fut pas étrangère.

MANCINI (Jean-Baptiste), né d'une famille différente des précédens, mort à Bologne, sa

patrie, vers l'an 1640, se fit des amis illustres, et composa divers ouvrages de morale, dont Scudéri a traduit une partie en français. Cet auteur, avec de l'imagination, n'avait pas de goût. Son style est extravagant et boursoufflé.

MANCINI (Jules), né à Sienne, florissait au 15e siècle, et s'acquit tant d'estime à Rome, que de médecin de l'hôpital du Saint-Esprit, *in Saxiâ*, il fut nommé chanoine du Vatican, et ensuite premier médecin du pape Urbain VIII. A un mérite aussi rare, Mancini en joignit un plus grand, celui de faire un usage respectable de ses richesses : il légua des sommes considérables aux écoliers de l'université de Sienne, et ordonna qu'on en emploierait le montant à l'acquisition de biens-fonds, dont le revenu annuel servirait à leur entretien. On n'a de Mancini qu'un Traité *de decoratione*, redigé d'après les leçons du savant Mercuriali, Venise, 1601 et 1625, in-4°.

MANCINI (François), excellent peintre, né à Saint-Angelo in Vado, dans le duché d'Urbain, fut élève de Charles Cignani. Ce peintre fut raisonnable dans ses compositions, et joignit au goût de l'école de Bologne celui de l'école romaine de ces derniers temps. La famille Albicini de Forli, si connue par ses riches tapisseries brodées en or, en soie et en argent, sur des sujets historiques, possédait dans sa galerie deux tableaux de cet artiste, peints d'un pinceau agréable et spirituel, représentant la *Nuit* et le *Jour*. Ce peintre orna de sujets tirés de l'Histoire Sainte la bibliothèque des camaldules de Ravenne. On a encore de lui plusieurs Tableaux dans différentes églises de la Romagne et de Rome, où il mourut en 1758.

MANCINI. *Voyez* Nevers et Nivernais.

MANCINO (Lelio), chanoine de Montepulciano, enseigna pendant 24 ans la jurisprudence à l'université de Pise, et, en 1636, fut pourvu de la première chaire de droit canon, établie à Padoue, où il mourut en 1654. On a de lui : *De relatione juramenti*; *Controversiæ juris sacri*; *Disquisitiones geniales*; *De restitutione famæ*; *la Vie de Saint Antoine*, etc.

MANCO-CAPAC, fondateur et premier inca de l'empire du Pérou. Après avoir réuni et civilisé les Péruviens, il leur persuada qu'il était fils du soleil, leur apprit à adorer intérieurement, et comme un dieu suprême, mais inconnu, le *Grand Pachacamac*, c'est-à-dire l'ame ou le soutien de l'univers; et extérieurement et comme un dieu inférieur, mais visible et connu, le soleil son père. Il lui fit dresser des autels et offrir des sacrifices, en reconnaissance des bienfaits dont il les comblait. Le Pérou, avant la révolution de 1557, formait un empire particulier, dont les Souverains étaient très-puissans et très-riches, à cause des mines d'or et d'argent que renferme ce pays. Sa richesse lui fut fatale. Les Espagnols, qui, dans leurs courses lointaines, donnaient la préférence aux contrées qui produisaient de l'or, en tentèrent la conquête. Manco, le dernier inca, frère d'Huascar, concurrent du malheureux Ataliba, fut forcé par Diego d'Almagro de se soumettre au roi d'Espagne;

et, depuis ce temps, le Pérou est habité par des Espagnols créoles et par des Indiens naturels du pays, dont une partie a embrassé le christianisme, et obéit à un vice roi puissant nommé par la couronne d'Espagne; l'autre partie, la plus petite des deux, est restée idolâtre, et vit dans une espèce d'indépendance. Il existe une tragédie de Leblanc, intitulée *Manco-Capac*, et représentée en 1763.

MANCO II, fils d'Huána-Capac, frère d'Huascar, se mit à la tête des Indiens, après la mort de son frère, défendit Cusco contre les Espagnols et se réfugia dans les montagnes, quand il vit qu'il ne pouvait plus défendre cette ville. Il consentit plus tard à recevoir de Pizarre la couronne de ses ancêtres, et à reconnaître la souveraineté des rois d'Espagne. Il eut une entrevue avec Pizarre, et fit son entrée publique à Cusco, en 1533. Mais voyant qu'il n'était pas rétabli dans ses droits, et qu'il était à peu près prisonnier des Espagnols, il se sauva par ruse, en 1535, rassembla des troupes, et remporta quelques avantages sur les Espagnols. Mais ne pouvant leur résister, il licencia ses soldats, et se réfugia en 1507, à Villapampa au milieu des Andes. Il y fut assassiné quelques années après par un Espagnol proscrit, à qui il avait donné asile.

MANCUSUS (JOSEPH), né à Palerme, en 1598, mort en 1671, fit des progrès si rapides dans l'étude de la philosophie et surtout de la médecine, qu'à peine reçu docteur, il fut chargé par ses concitoyens d'enseigner cette science, et, malgré sa jeunesse, parvint à former des médecins dont la réputation honore la Sicile. Il ne réussit pas moins dans la pratique de son art. Bientôt les meilleures familles et presque toutes les communautés se livrèrent à ses soins, et le proto-médecin de Sicile, Paul Pizzuti, se déchargea sur lui des fonctions de son emploi. Les ouvrages de Mancusus, très estimés de ses contemporains, sont: I. *De secundâ cubiti sectione in omnibus febribus putridis et verè pestilentibus, præsertim in epidemicâ febre quæ Panormum invasit anno 1647*, Panormi, 1650, in-4°. II. *De Columborum retractatione*, Ibid., 1630, in-4°, etc.

MANDAGOT (GUILLAUME DE), d'une famille illustre de Lodève, compila le 6ᵉ livre des *Décrétales*, par ordre du pape Boniface VIII, conjointement avec Fré-doli et Richard de Sienne. Il mourut à Avignon, en 1321, après avoir été successivement archidiacre de Nîmes, prévôt de Toulouse, archevêque d'Embrun, puis d'Aix, et enfin cardinal et évêque de Palestrine. On a de lui un *Traité de l'élection des prélats*, dont il y a eu plusieurs éditions. Nous connaissons celle de Cologne, 1601, in-8°.

MANDAJORS (LOUIS DES OURS DE), écuyer, seigneur de Mandajors, Canvas, etc., bailli général du comté d'Alais, et maire de cette ville, mort en 1716; n'est connu que par l'ouvrage suivant: *Nouvelles découvertes sur l'état de l'ancienne Gaule du temps de César*, in-12, Paris, 1696. L'auteur montre peu d'érudition et encore moins de jugement. Son système géographique bouleverse toutes les positions des villes et des territoires des nations de l'ancienne Gaule, et n'est appuyé

que sur de vaines conjectures et des rapports de noms. Il place Autun à Lyon, Bibracte à Pébrac, petit bourg d'Auvergne, et Alésia ou Alise dans Alais sa patrie. Il eut un fils qui suivit la même carrière littéraire, et qui s'y montra avec plus de distinction. *Voyez* l'article suivant.

MANDAJORS (JEAN-PIERRE DES OURS DE), historien, né à Alais en Languedoc, le 24 juin 1679, de Louis de Mandajors, et de Marie d'Aborlène de Sévérac, fit ses études avec succès et promptitude; à 14 ans il les avait terminées; la dissipation de la jeunesse lui fit oublier une grande partie de ce qu'il avait appris si rapidement; mais il conserva un goût décidé pour la littérature, et ses lectures réfléchies lui firent bientôt recouvrer ce qu'il avait perdu. Il avait 17 ans, lorsqu'en 1696 son père l'amena à Paris, et y fit imprimer ses *Nouvelles découvertes sur l'état de l'ancienne Gaule*. Le jeune Mandajors sentit que cet ouvrage attirerait à son père des critiques désagréables. Pour les détourner il se lia avec plusieurs gens de lettres, qui, par égard pour le fils, gardèrent le silence sur l'ouvrage du père. Il obtint, en 1712, une place d'élève à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et, en 1715, il fut reçu membre associé et vétéran. L'histoire ancienne de la Gaule fut l'objet principal de ses travaux littéraires. Il débuta par la lecture d'un Mémoire sur la marche d'Annibal dans les Gaules, dont on trouve un extrait dans le volume 3 des Mémoires de cette Académie. Il lut en 1725 un second Mémoire sur le même sujet, inséré par extrait dans le tome 5. Il composa divers autres *Mémoires*, sur la situation de Trévidou et de Prusianum, maisons de campagne de Ferréol, préfet du prétoire des Gaules; sur l'évêché d'Arisidium ou Aresetum, sur les limites de la France et de la Gothie, sur un passage de Grégoire de Tours au sujet des années du règne d'Euric; des *Remarques* sur les Vies d'Annibal et de Scipion, attribuées à Plutarque; une *Dissertation* sur une prétendue loi de Marc-Aurèle en faveur des chrétiens; enfin il publia un volume intitulé *Histoire critique de la Gaule narbonnaise, avec des dissertations*, Paris, 1733, in-12: ouvrage précieux pour ceux qui s'occupent de recherches géographiques et historiques relatives à l'ancienne Gaule. L'auteur y a répandu des lumières nouvelles sur une matière jusqu'alors fort obscure. Mandajors, mort à Alais, en novembre 1747, joignait à un caractère doux, poli et ennemi de la médisance, beaucoup de fermeté et d'élévation dans les sentimens. On a aussi de lui un grand nombre de Mémoires, et de Dissertations savantes.

MANDANÈS, philosophe et prince indien, renommé par sa sagesse, fut invité par les ambassadeurs d'Alexandre-le-Grand de venir au banquet du fils de Jupiter. On lui promit des récompenses s'il obéissait, et des châtimens s'il refusait. Insensible aux promesses et aux menaces, ce philosophe les renvoya, en leur disant « qu'Alexandre n'était point le fils de Jupiter, quoiqu'il commandât une grande partie de l'univers; et qu'il ne se souciait point des présens d'un homme qui n'avait pas de quoi se contenter lui-même... Je mé-

prise ses menaces, ajouta-t-il ; l'Inde est suffisante pour me faire subsister, si je vis ; et la mort ne m'effraie point, parce qu'elle changera ma vieillesse et mes infirmités en une meilleure vie. »

MANDAR (JEAN-FRANÇOIS), prêtre de la congrégation de l'Oratoire, supérieur du collége de Juilly, élu supérieur général de sa congrégation au moment de sa suppression, prédicateur du roi, né en 1732, à Marine, près de Pontoise, mort à Paris, en 1803, a publié un *Panégyrique de Saint Louis*, en 1772; il l'a prononcé trois fois: la première en présence de l'Académie française, la deuxième devant les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et la troisième en Angleterre, comme on va le voir. Nous avons du P. Mandar un *Voyage à la grande chartreuse*, en vers alexandrins : il offre une description pittoresque et sublime des belles horreurs que l'on est obligé de traverser, en sortant de Grenoble pour se rendre à la grande Chartreuse, et un éloge simple et vrai de cette vie active et pieuse, de ce silence profond et continuel, de ce détachement absolu du monde, et de cet élan vers le ciel, délices de ces solitaires. Il a publié aussi, en 1802, *Discours sur la vieillesse*, et un *Cantique* en vers latins, à l'usage des enfans, pour la première communion. Il a laissé plusieurs *Sermons*. Le *Sermon sur le ciel* était celui qu'il savait le mieux; il était en effet le plus beau. Le P. Mandar était savant dans les langues grecque et latine. Il avait acquis une très-grande connaissance des poëtes et des orateurs sacrés et profanes. Il professa la rhétorique avec succès; ses mœurs furent douces et pures. Il avait refusé d'être évêque sous le règne de Louis XV, et, à son retour en France, en 1800, il refusa un archevêché. Son unique ambition était le ciel.... Sa modestie n'était surpassée que par sa piété et par sa charité envers les pauvres. Le caractère de ses sermons est la force; il persuade, il commande, il entraîne ; il exerçait en chaire toute l'autorité d'un apôtre, son ame qui était toute à la religion et à Dieu, et qui, ce semble, habitait déjà l'éternité, se peignait à grands traits sur sa figure calme et d'une simplicité antique. Le P. Mandar avait été envers ses neveux et nièces un parent généreux et tendre, il les aida tous de ses conseils et de sa fortune qui fut long-temps bornée. La loi sur le serment exigé des prêtres le détermina, en 1792, à se retirer en Angleterre; il y demeura neuf années. Un jour de Saint-Louis, le P. Mandar était allé à Saint-Albans, à quelques milles de Londres, et il y prononça le panégyrique de ce grand roi, en présence d'un nombreux auditoire, et de personnages augustes. Au moment où il se disposait à monter en chaire, on vint lui dire que le prince de Galles et les princes ses frères étaient en route, et qu'ils desiraient l'entendre. L'auditoire dans lequel se trouvaient les princes français et un grand nombre de prélats lui témoigna le desir qu'il différât ; il monta en chaire, et il y attendit les princes. Ils arrivèrent peu d'instans après, et ils lui témoignèrent ces sentimens de respect et de vénération qu'il était impossible de ne pas éprouver pour cet orateur, quand on

l'avait entendu. Il était devenu, en 1787, propriétaire d'une fortune suffisante pour un sage. tout fut vendu au profit de la nation pendant son exil, et ses neveux lui dirent, en le revoyant: « Cher oncle, vous avez pris soin de nous pendant notre enfance, vous nous avez servi de père, nous vous nourrirons, et nous honorerons vos cheveux blancs de notre amour et de nos respects. »

MANDAT (Antoine-Jean-Galliot de), né à Paris, en 1731, ancien capitaine aux gardes françaises, embrassa le parti de la révolution, et devint commandant d'un bataillon de la garde nationale. Il disposa avec intelligence les grenadiers de la section des Filles-Saint-Thomas, le 10 août 1792, à défendre le château des Tuileries, qui allait être attaqué par les Marseillais. Mandat, accusé d'avoir voulu faire retenir aux Tuileries le maire Pétion en charte privée, fut mandé à l'hôtel-de-ville, sur les cinq heures du matin: sitôt qu'il y fut arrivé, il fut arrêté; et, comme on le conduisait à la prison de l'Abbaye, il fut massacré sur l'escalier à neuf heures le même jour. On jeta son corps dans la Seine, malgré les larmes de son fils, qui le réclamait pour lui donner la sépulture.

MANDAT (Étienne-Martial, baron de), neveu du précédent, né au château de Neuilly, près de Brienne, le 12 décembre 1770, entra dans le service, et devint sous-lieutenant dans le régiment de mestre-de-camp, dragons. Il avait 18 ans à l'époque de l'émigration, et il passa au service des pays étrangers, où il se distingua par un grand courage. Il passa ensuite aux chouans, fut pris les armes à la main, et fut fusillé à Caen, le 18 septembre 1798. Il était connu en Normandie, sous le nom de Mandat *le Balafré*. — Sa sœur, mariée à M. Thomassin de Bienville, comparut en juin 1794, au tribunal révolutionnaire de Paris. Fouquier-Tainville dit alors, il n'y a rien contre la citoyenne, mais elle s'appelle *Mandat*, je conclus à la mort. » Elle mourut à l'âge de 24 ans.

MANDELSLO (Jean-Albert de), voyageur allemand, né en 1616 au pays de Mecklenbourg, fut page du duc de Holstein, et suivit, en qualité de gentilhomme, les ambassadeurs que ce prince envoya en Moscovie et en Perse l'an 1636. Il alla ensuite à Ormuz, et de là aux Indes. On a de lui une *Relation de ses voyages aux Indes*, 1727, in-folio, traduite par Vicquefort, Amsterdam, 1737, 2 vol. in-fol., cartes et fig.; elle est estimée. Il mourut à Paris en 1644.

MANDELSOHN. *Voyez* Mendelsohn (Mosès).

MANDER (Charles van), de l'école flamande, né à Meulebecke, près de Courtrai, en 1548, mort à Amsterdam en 1606, préféra la carrière des arts à celle que semblait lui ouvrir une naissance illustre. Peintre et littérateur à la fois, on le voyait tantôt décorer de ses tableaux les temples et les palais, tantôt faire jouer avec succès sur les théâtres ses tragédies et ses comédies dont il peignait lui-même les décorations. A Rome, où il séjourna trois ans, il fit des dessins, des paysages et des tableaux à fresque et à l'huile, qui furent très-recherchés. Passant à son retour par la Suisse, il enrichit la ville de Bâle de ses ingénieuses productions. Il vivait heureux au sein de sa fa-

mille, quand la guerre le força de quitter son pays. Plusieurs voitures chargées de ce qu'il avait de plus précieux l'accompagnaient ; mais, rencontré par un parti d'ennemis, il vit égorger sous ses yeux les conducteurs, ses domestiques, et lui-même n'échappa à la mort que par le secours d'un officier avec lequel il s'était lié d'amitié à Rome. Van Mander, obligé de quitter Bruges à l'approche des ennemis, s'établit avec sa famille à Harlem, où le produit de ses ouvrages répara ses pertes. Il fonda une académie dans cette ville, et introduisit en Hollande le goût italien. Le nombre de ses tableaux et de ses cartons pour les tapisseries est très-considérable. H. Hondius a gravé d'après ce peintre le *Jugement de Salomon*, J. Saenredam, *Saint Paul et Saint Barnabé déchirant leurs vêtemens*, J. de Ghéin, *Persée et une fuite en Égypte*. Les œuvres littéraires de Van Mander composent plusieurs volumes. Indépendamment de ses pièces et de ses autres poésies, on a de lui une *Explication de la Fable*, et la *Vie des peintres anciens, Italiens et Flamands, jusqu'en* 1604. Les jugemens qu'il porte des artistes dont il écrit la vie, sont pleins de raison et de justesse. « Van Mander, dit Descamps, fut bon peintre, bon poète, savant éclairé, sage critique et homme de bien. »

MANDEVILLE (Jean de), en latin *Magnovillanus*, chevalier, *miles*, né à Saint-Albans, ville d'Angleterre, vers l'an 1300, professait la médecine et florissait dans le 14e siècle. Le goût des voyages le conduisit en Turquie, en Arménie, en Égypte, dans la Lybie, en Syrie, à Jérusalem, en Arabie, en Perse, en Tartarie, dans la Chaldée, dans l'Inde, dans la Chine et dans une infinité d'îles, où il observa les lois, les mœurs, les coutumes des différens peuples qui les habitaient. Au retour de son voyage d'outre-mer, il traversa la Hongrie, l'Allemagne, et se fixa à Liége. Là, après trente-trois ans d'absence, il écrivit sa relation en français, ou plutôt en roman gaulois, et la termina en 1355. Peu de temps après, cette relation fut traduite en latin dans la même ville. Il en existe encore différens manuscrits du 14e et du 15e siècle. Les imprimeurs de la fin du 15e siècle, dans leurs éditions, ont suivi littéralement et copié le titre, l'exposé, la souscription et la date du manuscrit latin de l'itinéraire de Mandeville, *Itinerarius à terrâ Angliæ in partes Jherosolimitanas, editus primo in linguâ gallicanâ anno M. CCCLV, editus* (mis au jour et non pas imprimé). Les lecteurs peu instruits ont attribué à l'imprimé ce qui n'est propre qu'au manuscrit. Mandeville, mort à Liége le 17 novembre 1372, fut enterré au monastère des Guillelmittes de cette ville, de l'ordre de Cluny, situé à l'extrémité du quai d'Avroy. On a vu la pierre qui couvrait ses cendres, et que les Vandales de la révolution liégeoise ont détruite. On a eu soin de recueillir son épitaphe, ainsi conçue : *Hic. jacet. vir. nobilis. dominus. Johannes. de. Mandeville. alias. dictus ad barbam.* (appelé le barbu) *miles. dominus de Campdi. natus de Angliâ. medicinæ professor. devotissimusque orator. et bonorum suorum largissimus pauperibus erogator, qui*

toto. quasi. orbe. lustrato. Leodii. diem vitæ suæ clausit extremum. anno Domini. M. CCCLXXII. mensis novembris die XVII. Autour de la tombe, sur laquelle Mandeville était sculpté, on lisait, en idiôme liégeois :

Vos qui pa.ets sor mi,
Par l'amor Deix proiés por mi.

La relation de ses voyages, en gaulois, a été imprimée à Lyon, en 1480, petit in-fol. gothique; à Paris, in-4°, à peu près dans le même temps; à Venise, en italien, en 1491, in-4°. L'*Itinerarius à terrâ Angliæ in partes Jherosolimitanos et in ulteriores transmarinas*, a été imprimé à Zwol, dans l'Over-Issel, en 1483, in-8°; à Louvain, de même format, vers 1499, etc. La relation de Mandeville porte avec elle la teinte de son siècle. Elle est remplie de faits et d'événemens romanesques, incroyables, et tels que la souscription des anciens imprimés semble l'annoncer : Cy finist ce tres playsant liure nomme Mandeuille, etc.

MANDEVILLE (Bernard de), médecin hollandais et écrivain anglais, né à Dort, vers 1670, mort à Londres le 19 janvier 1733, à 63 ans, est connu par des ouvrages irréligieux. On dit qu'il vivait comme il écrivait, et que sa conduite ne valait pas mieux que ses livres. On a de lui : I. Un poëme anglais intitulé : *The grumbling Hive*, c'est-à-dire *la ruche bourdonnante*, ou *les fripons devenus honnestes gens*, sur lequel il fit ensuite des remarques. Il publia le tout à Londres en 1723, in-8°, en anglais, et l'intitula *La fable des abeilles*. Ce livre, en français, parut à Londres en 1750, en 4 vol. in-8°, sous ce titre : *La fable des abeilles*, ou *Les Fripons devenus honnestes gens, avec le commentaire, où l'on prouve que les vices des particuliers tendent à l'avantage du public, traduit de l'anglais sur la 6ᵉ édition*. Il prétend dans cet ouvrage que le luxe et les vices des particuliers tournent au bien et à l'avantage de la société. Il s'oublie jusqu'à dire que les crimes mêmes sont utiles, en ce qu'ils servent à établir une bonne législation. Ce livre, réimprimé en 1732, fut traduit de l'anglais en français par Bertrand, Amsterdam, 1740, 4 v. in-12. II. *Pensées libres sur la religion, l'église et le bonheur de la nation*, qui firent grand bruit, aussi bien que sa fable des abeilles. III. *Recherches sur l'origine de l'honneur, et sur l'utilité du christianisme dans la guerre*, 1732, in-8°. Il contredit dans ce livre beaucoup d'idées avancées dans sa fable des abeilles. Il reconnait la nécessité de la vertu par rapport au bonheur. Van Effen traduisit en français les *Pensées libres*, La Haye, 1723, 2 vol. in-12. On a encore de Mandeville : La *Vierge démasquée*, ou *dialogues entre une jeune fille et sa mère, sur l'amour, le mariage*, etc., 1719; et un traité *des affections hypocondriaques et hystériques*, 1711.

MANDONIUS et INDIBILIS, deux chefs des Espagnols, qui avaient rendu de grands services à Scipion l'Africain dans la guerre d'Espagne, et qui, voyant ce général dangereusement malade, songèrent à se révolter et à surprendre les Romains pour les tailler en pièces. Leur projet ayant

échoué, Scipion, revenu en santé, les fit arrêter et amener devant lui : ils s'attendaient l'un et l'autre à perdre la tête ; mais Scipion, pour ne point irriter ces nations barbares qui l'avaient bien servi, se contenta de leur faire une forte réprimande, et les renvoya.

MANDOSIO (Prosper), littérateur et laborieux biographe, noble romain et chevalier de l'ordre de Saint-Etienne, membre des Académies des *Infecondi* et des *Umoristi*. On a de lui plusieurs ouvrages peu dignes de passer à la postérité, parmi lesquels on distingue : I. *Biblioteca Romana*. II. *Centuria di enimmi*. III. *Catalogo d'autori, che hanno dato in luce opere spettanti al giubileo dell' anno santo*. IV. *Adargonte*, tragédie, Rome, 1676, in-12. V. *Serie degli archiatri pontifici*, Rome, 1784, 2 vol. Cet ouvrage acquit à son auteur la réputation d'un écrivain exact et laborieux. Néanmoins, l'abbé Gaëtano Marini, préfet des archives secrètes du pape, outre les supplémens qu'il a ajoutés, a corrigé beaucoup d'erreurs échappées à Mandosio dans le nouvel ouvrage qu'il publia, *Degli archiatri pontifici*.

MANDRILLON (Joseph), littérateur, né en 1743 à Bourg-en-Bresse; livré très-jeune à la profession du commerce, quitta sa patrie pour en suivre les opérations. Il voyagea en Amérique et en Hollande, où il s'établit. Après s'y être montré contraire au parti du stathouder, et l'un des patriotes les plus zélés, il revint en France à l'époque de la révolution. Victime de la tyrannie de Robespierre, il périt sur l'échafaud révolutionnaire, le 7 janvier 1794. On lui doit quelques écrits, dont le plus remarquable est intitulé *Le Spectateur américain*, Amsterdam, 1784, in-8°. Ses vues sur les colonies anglaises et sur leur commerce sont judicieuses. Dans un autre ouvrage, *Le Voyageur américain*, ou *Observations sur l'état actuel, la culture et le commerce des colonies britanniques en Amérique*, traduit de l'anglais, augmenté d'un précis sur l'Amérique septentrionale et la république des Etats-Unis, Amsterdam, 1783, in-8°. Mandrillon s'est efforcé de prouver que la découverte de l'Amérique avait été aussi funeste à l'Europe qu'à elle-même. On a encore de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution des Provinces-Unies* en 1787, Paris, 1791, in-8°.

MANDRIN (Louis), fameux contrebandier, né à Saint-Etienne de Saint-Geoire, village près la Côte-Saint-André en Dauphiné, était fils d'un maréchal-ferraut. Il s'enrôla de très-bonne heure ; mais las des assujettissemens du métier de soldat, il déserta, fit de la fausse monnaie, et enfin la contrebande. Devenu chef d'une troupe de brigands, au commencement de 1754, il exerça un grand nombre de violences, et commit plusieurs assassinats. On le poursuivit pendant plus d'une année, sans pouvoir le prendre. Enfin on le trouva caché sous un amas de fagots dans un vieux château dependant du roi de Sardaigne, d'où on l'arracha malgré l'immunité du territoire étranger, sauf à satisfaire à S. M. Sarde pour cette espèce d'infraction. Mandrin fut condamné à la roue, le 24 mai, 1755, par la chambre

criminelle de Valence, et exécuté le 26 du même mois. Ce scélérat avait une physionomie intéressante, le regard hardi, la repartie vive, et parlait avec facilité. La vie de Mandrin a été publiée par l'abbé Regley, Paris, 1755, in-12. Il y en a une autre de Terrier de Cléron, Venise, 1757, in-8°. On a aussi la *Mort de Mandrin*, tragédie en trois actes, Nanci, 1755, par Lagrange de Montpellier; et *Mandrin pris*, comédie en un acte, par Chopin du Havre.

MANDROCLÈS, architecte et peintre, florissait environ 500 ans avant la naissance de J.-C. Il se rendit célèbre en construisant sur le Bosphore de Thrace (le détroit de Constantinople), un pont composé de bateaux joints l'un à l'autre si solidement, que l'armée formidable des Perses y passa toute entière d'Asie en Europe. Pour conserver la mémoire d'un ouvrage si singulier, Mandroclès peignit le *Bosphore, et Darius assis sur son trône au milieu du pont, voyant défiler son armée.* Ce tableau, qu'Hérodote dit avoir vu dans le temple de Junon à Samos, portait cette inscription : « Mandroclès, après avoir construit sur le Bosphore un pont de bateaux par ordre de Darius, a dédié à Junon ce monument qui fait honneur à l'artiste et à Samos sa patrie. »

MANECCHIA, peintre napolitain, selon l'opinion commune, apprit son art à l'école de Marc Mazzaropi. L'église de la Sapience de Naples possède deux tableaux de ce peintre, placés aux murs latéraux du grand autel.

MANELFI (JEAN), né à Monterotondo, terre principale des Sabins, dans le 17e siècle, premier médecin à Rome et dans tout l'État ecclésiastique, eut la première chaire de philosophie et de médecine-pratique du collége de la Sapience. On a de lui, *De fletu et lacrymis; responsio ad Prosperum Martianum super aphorismum 22 primi lib. Hippocratis; Concocta medicare; De helleboro disceptatio ad Petrum Castellum; Prognostici in febribus in communi, Adnotationes* 100 *in aphorismos Hippocratis; Theoria febrium in communi; Urbanæ disputationes in primum librum problematum Aristotelis; Urbanæ aliæ disputationes in lib. IV meteorol., et II de animâ Aristotelis schol. triccterica in medicinâ praxi*, etc.

MANERBA (ALEXANDRE), de l'ordre de Saint-Dominique, né à Brescia, florissait vers 1590; il a écrit *Commentarii della religione di S. Domenico; Sylva moralis*, et d'autres ouvrages.

MANERIO (VINCENT), de l'ordre des chartreux, né dans le 16e siècle, à Terranuova, anciennement Locri, dans la Calabre Ultérieure, fut poète et savant dans les lettres grecques et latines. On a de lui : *De morte Christi lib.*, en vers héroïques, *De Ascensione Christi*, etc.; *De viris illustribus carthusianis*, etc.

MANÈS ou MANY, hérésiarque du 3e siècle, fondateur de la secte des manichéens, s'appela d'abord *Cubricus*. Né en Perse dans l'esclavage, au commencement du 3e siècle, il avait reçu du ciel un esprit et une figure aimables. Une veuve dont il était l'esclave, le prit en amitié, l'adopta et le fit instruire par les mages dans la

philosophie des Perses. Manès trouva chez sa bienfaitrice les livres de l'hérésiarque Terebinthus, et y puisa les dogmes les plus extravagans. Il les sema d'abord dans la Perse, où ils se répandirent rapidement. L'imposteur se qualifiait d'apôtre de J.-C., et se disait le Saint-Esprit qu'il avait promis d'envoyer. Il s'attribuait le don des miracles; et le peuple, séduit par l'austérité de ses mœurs, ne parlait que de l'ascendant qu'il avait sur toutes sortes d'esprits. Sa renommée parvint jusqu'à la cour de Sapor, roi de Perse. Ce prince l'ayant appelé pour voir un de ses fils, attaqué d'une maladie dangereuse, ce charlatan chassa tous les médecins, et promit la guérison du malade avec le seul remède de ses prières. Le jeune prince étant mort entre ses bras, son père fit mettre aux fers cet imposteur. Il était encore en prison, lorsque deux de ses disciples, Thomas et Buddas, vinrent lui rendre compte de leur mission en Egypte et dans l'Inde. Effrayés de l'état où ils trouvaient leur maître, ils le conjurèrent de penser au péril qui le menaçait. Manès les écouta sans agitation, calma leurs inquiétudes, ranima leur courage, échauffa leur imagination, et leur inspira une soumission aveugle à ses ordres, et une force d'ame à l'épreuve des périls. Thomas et Buddas, en rendant compte de leur mission à Manès, lui apprirent qu'ils n'avaient pas rencontré de plus redoutables ennemis que les chrétiens. Manès sentit la nécessité de se les concilier, et forma le projet d'allier ses principes avec le christianisme. Il envoya ses disciples acheter les livres des chrétiens, et, pendant sa prison, il ajouta à l'Ecriture Sainte, ou en retrancha tout ce qui était favorable ou contraire à ses principes. « Manès lut dans les livres sacrés, dit l'abbé Pluquet, qu'un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, ni un mauvais arbre de bons fruits, et il crut pouvoir, sur ce passage, établir la nécessité de reconnaître dans le monde un bon et un mauvais principe, pour produire les biens et les maux. Il trouva dans l'Ecriture que Satan était le principe des ténèbres et l'ennemi de Dieu; il crut pouvoir faire de Satan son principe malfaisant. Enfin Manès vit dans l'Evangile que J.-C. promettait à ses apôtres de leur envoyer le Paraclet qui apprendrait toutes les vérités; il croyait que ce Paraclet n'était point encore arrivé du temps de Saint Paul, puisque cet apôtre dit lui-même: « Nous ne connaissons qu'imparfaitement; mais quand la perfection sera venue, tout ce qui est imparfait sera aboli. » Manès, s'imaginant que les chrétiens attendaient encore le Paraclet, ne douta point qu'en prenant cette qualité il ne leur fît recevoir sa doctrine. Tel fut en gros le projet que cet hérésiarque forma pour l'établissement de sa secte. Pendant qu'il arrangeait ainsi ses idées, il apprit que Sapor avait résolu de le faire mourir. Il s'échappa de sa prison, et fut repris peu de temps après par les gardes du roi de Perse, qui le fit écorcher tout vif, vers l'an 274, et fit suspendre sa peau, remplie de paille, à l'une des portes de Djondischaour. Ses disciples furent mis à mort dans tout le royaume; mais plusieurs se réfugièrent dans l'empire romain, et y propagèrent la doctrine de

leur maître. La doctrine de Manès, laquelle avait déjà eu, dans le 2e siècle, Cerdon pour apôtre, roulait principalement, comme nous venons de le voir, sur la distinction de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais; mais tous deux souverains, tous deux indépendans l'un de l'autre. L'homme avait aussi deux ames, l'une bonne, l'autre mauvaise. La chair était selon lui, l'ouvrage du mauvais principe; par conséquent il fallait empêcher la génération et le mariage. C'était un crime à ses yeux de donner la vie à son semblable. Ce fou, d'une espèce singulière, attribuait aussi l'ancienne loi au mauvais principe, et prétendait que tous les prophètes étaient damnés. « Ce n'était pas seulement sur la raison, dit encore Pluquet, que Manès appuyait son sentiment sur le bon et sur le mauvais principe; il prétendait en trouver la preuve dans l'Ecriture même. Il trouvait son sentiment dans ce que Saint Jean dit, en parlant du Diable, que « comme la vérité n'est pas en lui, toutes les fois qu'il ment, il parle de son propre fonds, parce qu'il est menteur aussi bien que son père. » Quel est le père du Diable, disait Manès? Ce n'est pas Dieu: car il n'est pas menteur. Qui est-ce donc? il n'y a que deux moyens d'être père de quelqu'un: la voie de la génération ou de la création. Si Dieu est le père du Diable par la génération, le Diable sera consubstantiel à Dieu; cette conséquence est impie. Si Dieu est le père du Diable par la voie de la création, Dieu est un menteur; ce qui est un autre blasphème. Il faut donc que le Diable soit fils ou créature de quelque être méchant qui n'est pas Dieu: il y a donc un autre principe créateur que Dieu. » C'est sur ces sophismes qu'il bâtit son étrange système. Il défendait de donner l'aumône, traitait d'idolâtrie le culte des reliques, et ne voulait pas qu'on crût que Jésus-Christ se fût incarné, et eût véritablement souffert. Il soutenait que « celui qui arrachait une plante, ou tuait un animal, serait lui-même changé en cet animal ou en cette plante. » Ses disciples, avant de couper un pain, avaient soin de maudire celui qui l'avait fait, lui souhaitant « d'être semé, moissonné, et cuit lui-même comme cet aliment. » Ces absurdités, loin de nuire au progrès de cette secte, ne servirent qu'à l'étendre. Le manichéisme est, de toutes les hérésies, celle qui a subsisté le plus long-temps. Après la mort de Manès, les débris de sa secte se dispersèrent du côté de l'Orient, se firent quelques établissemens dans la Bulgarie, et vers le 10e siècle, se répandirent dans l'Italie, et eurent des établissemens dans la Lombardie, d'où ils envoyèrent des prédicateurs qui firent beaucoup de prosélytes. Les nouveaux manichéens avaient fait des changemens dans leur doctrine. Beaucoup de ceux qui l'embrassèrent étaient des enthousiastes, que la prétendue sublimité de la morale manichéenne avaient séduits: tels furent quelques chanoines d'Orléans qui étaient en grande réputation de piété. Le roi Robert les condamna au feu; et ils se précipitèrent dans les flammes avec de grands transports de joie, en 1022. Les manichéens firent beaucoup plus de progrès dans le Languedoc et la Provence. On assembla plusieurs conciles contre eux, et on brûla plusieurs

sectaires, mais sans éteindre la secte. Ils pénétrèrent même en Allemagne, et passèrent en Angleterre. Partout ils firent des sectaires; mais partout on les combattit. Le manichéisme, perpétué à travers tous ces obstacles, dégénéra insensiblement, et produisit dans les 12e et 13e siècles, cette multitude de sectes qui faisaient profession de réformer la religion de l'Eglise, tels furent les albigeois, les pétrobusiens, les henriciens, les disciples de Tanlin, les popelicains, les cathares. Les anciens manichéens étaient divisés en deux ordres : les auditeurs, qui devaient s'abstenir de vin, de la chair, des œufs et du fromage; et les élus qui, outre une abstinence rigoureuse, faisaient profession de pauvreté. Ces élus avaient seuls le secret de tous les mystères, c'est-à-dire, des rêveries les plus extravagantes de la secte. Il y en avait 12 parmi eux qu'on nommait maîtres, et un 13e qui était le chef de tous les autres, à l'imitation de Manès qui, se disant le Paraclet, avait choisi 12 apôtres. Les savans ne sont pas d'accord sur le temps auquel cet hérésiarque commença de paraître; l'opinion la plus probable est que ce fut sous l'empire de Probus, vers l'an 280. Saint Augustin, qui avait été de leur secte, est celui de tous les Pères qui les a combattus avec plus de force. Aucune hérésie ne s'est reproduite sous des formes plus diverses que celle des manichéens. On peut consulter là-dessus un traité plein de recherches : *Laurentii Anticottii Dissertatio de antiquis novisque manichæis.* L'auteur aurait pu donner encore plus d'étendue à son catalogue, en y plaçant plusieurs nouveaux philosophes, Bayle, entre autres, qui a fait tous ses efforts pour justifier la doctrine de cette vieille secte. Beausobre, savant protestant, a publié une Histoire du manichéisme, in-4°, 2 vol., pleine de recherches. Il y justifie quelquefois assez bien cette secte de la plupart des infamies et des abominations qu'on lui a imputées. « Mais nous croyons dévoir avertir, dit l'abbé Pluquet, que l'histoire de Beausobre, laquelle ne peut être l'ouvrage que d'un homme de beaucoup d'esprit et de savoir, et qui peut être utile à beaucoup d'égards, contient cependant des inexactitudes pour les citations, pour la critique et pour la logique; que les Pères y sont censurés souvent avec hauteur, et presque toujours injustement. Il faut que M. de Beausobre n'ait pas senti ce que tout lecteur équitable doit, selon moi, sentir en lisant son livre; c'est que l'auteur était entraîné par l'amour du paradoxe et par le desir de la célébrité, deux ennemis irréconciliables de l'équité et de la logique. »

MANESS ou MANESSE (Reidiger de), d'une ancienne famille noble de Zurich, consolida la constitution donnée à cette ville en 1336, par son premier bourgmestre, Brun. Il devint bourgmestre en 1361, et mourut en 1384. Sa famille se distingua par son goût pour les lettres et pour la poésie. C'est à Reidiger et à son fils qu'on doit la belle collection des poésies de leur temps, connues sous le nom d'Œuvres de *Minnesinger*.

MANESSON (Alain). *Voyez* Mallet.

MANETHON, fameux prêtre

égyptien, natif d'Héliopolis, et originaire de Sebennytus, florissait du temps de Ptolémée-Philadelphe, vers l'an 263 avant J.-C. Il composa en grec l'*Histoire universelle d'Égypte*, ouvrage célèbre, souvent cité par Josephe et par les auteurs anciens. Il l'avait tirée, si on l'en croit, des écrits de Mercure, et des anciens Mémoires conservés dans les archives des temples confiés à sa garde. Jules Africain en avait fait un abrégé dans sa chronologie. L'ouvrage de Manethon s'est perdu, et il ne nous reste que des fragmens des extraits de Jules Africain. Ils se trouvent dans George Syncelle.... Manethon avait aussi composé un *Traité des anciens rites religieux des Égyptiens*. Gronovius a publié un *Poème* de Manethon, sur le pouvoir des astres qui président à la naissance des hommes, grec et latin, Leyde, 1698, in-4°. Thomas Tirwhitt, l'un des critiques les plus judicieux de ce siècle, a proposé sur ce poème une opinion remarquable, à la fin de la préface d'une édition qu'il a donnée à Londres en 1781, du prétendu poème d'Orphée *Sur les pierres*. Il prouve d'abord que le poème des *Apotélesmes* ne saurait être raisonnablement attribué à l'égyptien Manethon, et qu'il ne peut être qu'une production de la décadence de l'empire romain. Il établit ensuite avec un très-haut degré d'évidence que les livres un et cinq de ce poème ne sont pas de la même main que les quatre autres, mais d'un versificateur différent, plagiaire de Manethon. Ce poème a été traduit en vers italiens par l'abbé Salvini.

MANETTI (Giannozzo), célèbre littérateur italien, disciple d'Ambroise le Camaldule, qui lui enseigna la langue grecque, né à Florence en 1396, d'une famille noble, qui le destinait au commerce, fut un de ceux qui contribuèrent le plus, dans le 15e siècle, aux progrès des sciences. Son goût le portait à l'étude des belles-lettres, des langues, et de la philosophie : il le suivit, et commença sa carrière littéraire par expliquer la morale d'Aristote dans l'université de Florence. La république, voyant en lui un génie délié, l'envoya dans diverses cours, où il montra beaucoup de sagesse et de dextérité. Il eut ensuite le gouvernement de diverses places qui lui donnèrent les moyens de faire éclater ses talens pour l'administration. L'envie, excitée par son élévation, le poursuivit au point qu'il quitta Florence, et se rendit à Rome auprès de Nicolas V, qui le reçut avec empressement. Ses concitoyens piqués de sa fuite, lui ordonnèrent de revenir, sous peine d'être banni pour toujours. Il obéit; mais Nicolas, craignant qu'il n'essuyât de nouvelles tracasseries, le revêtit du titre de son ambassadeur à Florence, où il ne demeura qu'un an. Il retourna à Rome, et y obtint la place de secrétaire intime du pape. Des affaires de famille l'ayant appelé à Naples, il jouit de la plus grande considération auprès du roi Alphonse, et mourut dans cette ville le 26 octobre 1459. Manetti traduisit le *Nouveau Testament* du grec en latin, ainsi que divers ouvrages d'Aristote, et composa un Traité en dix livres, pour réfuter les juifs. La plupart de ses productions n'ont pas été imprimées. Ce qu'on a publié de ses œuvres, ce sont des *Harangues*,

une *Histoire de Pistoie*, les *Vies* du Dante, de Pétrarque, de Boccace et de Nicolas V, et un Traité en quatre livres *De dignitate et excellentiâ hominis*, Bâle, 1532, in-8°. Il composa ce dernier ouvrage pendant qu'il était gouverneur de Scalperia, à la sollicitation d'Alphonse, roi de Naples, à qui il le dédia; ce dont on lui fit dans la suite un crime. Il se trouve parmi les livres défendus dans l'*Index* de Madrid, de l'an 1612. On peut trouver la liste exacte des ouvrages de Manetti, dans le tome 1er des *Dissertazioni Vossiane* d'Apostolo Zeno.

MANETTI (Rutilio), peintre italien, élève de Francesco Vanni, dont il imita parfaitement la manière, naquit en 1571, et mourut en 1639. On estimait beaucoup à Florence et à Pise ses *Tableaux*, qui se trouvent en grand nombre dans les églises et chapelles de ces deux villes.

MANETTI (Xavier), professeur de médecine et de botanique, intendant du jardin impérial des plantes à Florence, mourut dans cette ville en 1785. Ce savant a donné: *Catalogus horti academicæ Florentinæ*, et le *Viridarium Florentinum*, 1751, in-8°. On a encore de lui *diverses Dissertations* sur des objets de médecine, et *Storia degli uccelli: Ornithologia methodicè digesta*. Florence, 1767-76, 5 vol. in-fol. Cet ouvrage écrit en latin et en italien, et qui contient six cents planches coloriées, fut entrepris et terminé avec Laurentio Laurentius, et Violante Vannio. Il est fâcheux que le travail en soit d'une exécution médiocre et que les planches soient en général peu soignées pour la vérité et pour la gravure.

MANEVILLETE (d'Après de). *Voy.* Après.

MANFRED ou MAINFROY, fils naturel de l'empereur Frédéric II, eut d'abord le titre de prince de Tarente. Après la mort de Conrad IV, en 1254, il se chargea d'être le tuteur de Conradin, fils de ce prince. Mais bientôt, ayant fait courir le bruit de la mort de son pupille, il se fit couronner à Palerme, sous le titre de roi de Sicile, et gouverna despotiquement pendant près de onze ans. S'étant brouillé avec le pape Innocent IV, il porta la guerre dans les États de l'église, et battit les troupes papales. Le vainqueur enleva au saint-siége le comté de Fondi, et fut excommunié par Urbain IV. Ce pontife français appela Charles d'Anjou, frère de Saint Louis, en Italie, et lui donna l'investiture des royaumes de Naples et de Sicile. Le nouveau roi fit la guerre à Mainfroy, possesseur de ces deux royaumes. On prétend que celui-ci fit proposer un accommodement à Charles, qui lui répondit en ces termes: « Allez vers le sultan de Luceria (il appelait ainsi Mainfroy, qui tirait du secours des Sarrasins de Luceria), et lui dites que je ne veux ni paix ni trève avec lui, et que dans peu je l'enverrai en enfer, ou qu'il m'enverra en paradis. » Une bataille dans les plaines de Bénévent, donnée le 26 février 1266, décida de tout: Mainfroy y combattit en héros, et fut tué. Sa femme, ses enfans, et ses trésors furent livrés au vainqueur. Charles lui refusa la sépulture, parce qu'il était mort excommunié. On le jeta dans un fossé le long du

grand chemin, où les soldats le couvrirent d'un monceau de pierres. « Le pape le fit transporter depuis hors du territoire de Bénévent, ne voulant pas qu'il fût inhumé proche d'une ville qui lui appartenait. Telle fut la fin de Mainfroy, prince digne d'un meilleur sort, et dont nous devons prendre une idée différente de celle que nous en ont laissée la plupart des historiens, qui l'ont maltraité sur la foi des écrivains dévoués au pape. Tout ce qu'on peut lui reprocher avec fondement, est l'usurpation du royaume de Sicile sur son neveu Conradin. Mais l'injustice était encore plus grande du côté de ceux qui attaquaient ce jeune prince, puisque, non contens de renverser ses droits incontestables, ils enlevaient cette couronne à la maison de Souabe, pour y appeler une maison étrangère.... On a imputé à Mainfroy la mort de Frédéric II son père, celle de Henri et de Conrad ses propres frères; et quelques écrivains prétendent qu'il fut soupçonné d'avoir attenté par le poison à celle de Conradin : mais toutes ses accusations ne se trouvent que dans des auteurs attachés au parti du pape, ou dans les historiens qui les ont copiés. Il fallait bien que, pour rendre Mainfroy odieux, on lui reprochât quelques crimes, et qu'on saisit avec avidité des calomnies renouvelées trop souvent à la mort des princes. » (*Histoire de l'Empire d'Allemagne*, par Montigny, tome 3.) Il paraît cependant que tous ces reproches faits à Mainfroy n'étaient pas des calomnies, et qu'un ambitieux qui usurpa l'héritage de son pupille, et qui traita quelquefois ses sujets en tyran, pouvait avoir des talens militaires, mais qu'il avait très-peu de vertus. Ce prince aimait l'étude et les arts. Il travailla avec son père à un traité considérable sur la *Chasse aux oiseaux*, qui a été imprimé en 1696, in-8°, par les soins de Pretorius. *Voyez* BRUNETTO-LATINI.

MANFREDI, maison souveraine de Faenza, domina aussi quelquefois à Imola, pendant le 14e et le 15e siècles. Elle était à la tête du parti gibelin, et commença à exercer la souveraineté vers l'an 1334, dans la personne de Richard Manfredi. Jean et Renier, que l'on croit être ses enfans, lui succédèrent avant 1350. Ils furent long-temps en guerre avec l'Église, et bravèrent la puissance des papes jusqu'à l'époque où Innocent VI envoya contre eux le cardinal Egidio Albornoz, qui les força de sortir de Faenza, le 17 novembre 1356. Les deux frères firent plusieurs tentatives pour rentrer dans cette ville, mais ils ne purent y parvenir.

MANFREDI (ASTORRE Ier), fut seigneur de Faenza, de 1377 à 1405. Il s'empara de Faenza le 25 juillet 1377 et en fut reconnu seigneur par tous les habitans. Il se rendit aussi maître d'Imola, et le pape le nomma vicaire pontifical dans les deux villes soumises à sa puissance. Il fut battu par Albéric de Barbiano, et fut obligé de rendre Faenza en 1404 à Balthasar Cossa, alors légat à Bologne. Cossa se rendit maître l'année suivante de la personne d'Astorre Manfredi, et lui fit trancher la tête le 28 novembre. — JEAN GALEAS, fils du précédent, rentra dans Faenza par surprise, le 18 juin 1410, et fut reconnu seigneur. Il mourut en 1416. — Son fils Guid'Antonio ou Guidazzo Manfredi,

lui succéda. Il exerça ses sujets aux armes, leva des troupes, les mit à la solde des puissances étrangères, et se rendit redoutable à ses voisins; il mourut le 18 juin 1448. Ses deux fils Astorre II et Taddée héritèrent de ses états, le premier eut la seigneurie de Faenza; le second, celle d'Imola. Astorre II mourut le 2 mai 1468. Taddée vendit en 1473 sa seignerie à Jérome de Riario, neveu de Sixte IV.

MANFREDI (Galeotto), fils et successeur d'Astorre II, commença à régner en 1468, au préjudice de son frère Charles, qui s'empara de Faenza en 1477. Galeotto la reprit avec le secours de Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, son beau-père. Sa femme Françoise Bentivoglio, l'assassina en 1488, dans un transport de jalousie. — Son fils Astorre III, qui n'avait alors que trois ans, fut reconnu pour seigneur par les habitans de Faenza, qui confièrent sa tutelle à la république de Florence. Ce jeune prince promettait un heureux avenir à ses sujets dont il était chéri, lorsqu'il fut attaqué en 1500, par César Borgia, qui s'empara de Faenza, le 26 février 1501, et fit périr le jeune Astorre au mépris de la promesse qu'il avait donnée. Depuis cette époque, la famille Manfredi perdit la souveraineté. *

MANFREDI (Jérôme), docteur en philosophie et en médecine, vivait au 15e siècle, et donna dans toutes les rêveries de l'astrologie judiciaire. Comme professeur de médecine à Bologne, jusqu'en 1492, il s'attacha à prouver la nécessité et l'avantage des recherches astronomiques dans la cure des maladies. Manfredi ne se borna point à débiter en chaire sa folle et dangereuse doctrine, il la consacra par les ouvrages suivans, qui tendent à égarer l'esprit des lecteurs. I. *Centiloquium de medicis et infirmis*, Bononiæ, 1483, 1489, in-4°; Venetiis, 1560, in-folio; Norimbergæ, 1550, in-8°. II. *Ephemerides astrologicæ operationes medicas spectantes*, Bononiæ, 1664.

MANFREDI (Lelio), auteur italien, qui florissait au 16e siècle, traduisit de l'espagnol en italien le roman *Tirante il Bianco, valorissimo cavaliere*, Venise, 1538, in-4°. L'original en castillan parut à Valence en 1490, in-4°, fut réimprimé à Barcelonne, 1497, in-fol. goth. 45 liv., édition rare, puis à Valladolid, 1511, même format. Le comte de Caylus a donné une traduction française de ce roman, sous ce titre: *Histoire du vaillant chevalier Tyran-le-Blanc*, Londres, sans date (Paris, 1740), 2 vol. petit in-8°. Manfredi a aussi fait une version d'un petit ouvrage espagnol qui a été mise en français, par Gilles Corrozet, sous le titre de la *Prison d'amours*, Paris, 1526, in-8°, imprimée avec le texte espagnol en regard, Paris, 1595, in-12.

MANFREDI (Barthélemi), peintre de Mantoue, né vers 1572, disciple de Michel-Ange de Caravage. Manfredi, doué d'une facilité prodigieuse, a si bien saisi la manière de son maître, qu'il est difficile de ne pas confondre les ouvrages des deux artistes. Ses sujets les plus ordinaires étaient des *Joueurs de cartes ou de dés*, *et des Assemblées de soldats*. On voit trois tableaux de cet artiste au Musée du Louvre: I. *Les vendeurs chassés du Tem-*

ple, gravé par J. Haussard. II. *Une assemblée de buveurs*, gravée par le même. III. *Une femme qui se fait tirer son horoscope*. Il mourut à Rome vers 1605. Il travaillait difficilement; sa santé était ruinée par son inconduite, et il n'a laissé aucun ouvrage digne de la postérité.

MANFREDI (EUSTACHIO), célèbre mathématicien, né à Bologne, en 1674, donna dès ses premières années, par son esprit, les espérances les plus flatteuses. Il devint professeur de mathématiques à Bologne, en 1698 et surintendant des eaux du Bolonais en 1704. La même année, il fut mis à la tête du collége de Montalte fondé par Sixte-Quint à Bologne, pour des jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique. Il y rétablit la discipline, les bonnes mœurs, et l'amour de l'étude, qui en étaient presque entièrement bannis. En 1711, il eut une place d'astronome à l'Institut de Bologne, et dès-lors il renonça absolument au collége pontifical, et à la poésie même qu'il avait toujours cultivée jusque-là. Ses Sonnets, ses *Canzoni*, et plusieurs autres morceaux imprimés à Bologne, 1716, in-12, réimprimés avec une notice sur sa vie et sur ses ouvrages, 1793, in-8°, sont une preuve de ses talens dans ce genre. Il a traité des sujets de galanterie, d'amour passionné, de dévotion; il a chanté des princes, des généraux, de grands prédicateurs : mais ses sonnets ne finissent pas toujours, comme les nôtres, par des traits frappans. Ce ne sont, le plus souvent, que des paroles harmonieuses et des louanges un peu exagérées. L'Académie des sciences de Paris et la Société royale de Londres se l'associèrent, l'une en 1726, l'autre en 1729, et le perdirent en 1739. Il mourut le 15 février de cette année. On a de lui : I. *Ephemerides motuum cœlestium, ab anno 1715 ad annum 1750, cum introductione et variis tabulis*, à Bologne, 1715-1725, en 4 volumes in-4°. Le premier vol. est une excellente introduction à l'astronomie; les trois autres contiennent les calculs. Ses deux sœurs l'aidèrent beaucoup dans cet ouvrage si pénible, et si estimé pour son exactitude et sa justesse; elles l'aidaient aussi dans ses calculs astronomiques. II. *De transitu Mercurii per solem, anno* 1723, Bologne, 1724, in-4°. III. *De annuis inerrantium stellarum aberrationibus*, Bologne, 1729, in-4°. Il y réfute les astronomes qui regardaient ces observations comme l'effet de la parallaxe annuelle de la terre. IV. *De novissimis circà siderum fixorum errores observationibus Epistola*, ibid., 1730, in-4°. V. *Liber de gnomone meridiano Bononiensi*, ibid., 1736, in-4°. VI. *Elementi della Cronologia*, ibid., 1744, in-4°. VII. *Istituzioni astronomiche*, ibidem, 1749, in-4°. VIII. *La Vie de Malpighi* dans les *Vite degli Arcadi illustri*.

MANFREDI (GABRIEL), frère du précédent, né à Bologne le 25 mars 1681, fut porté par son goût à l'étude des mathématiques, et surtout de l'algèbre; il y fit de très-grands progrès, et acquit la réputation de meilleur algébriste qu'ait eu l'Italie. A l'âge de 20 ans, il composa un excellent ouvrage sur les équations du premier degré, qui lui mérita les

éloges du monde savant. En 1709, le sénat de Bologne le mit au nombre de ses secrétaires; en 1720, il le pourvut d'une chaire d'analyse à l'université de cette ville, et en 1726, il le créa chancelier. Il fut ensuite chargé de la direction des travaux hydrostatiques, et donna dans ce nouvel emploi des preuves de son savoir et de son amour du bien public. Il fit plusieurs voyages à Rome, pour combattre les prétentions des Ferrarais, relatives aux eaux qui baignent le territoire de ces deux villes; et de retour dans sa patrie, il mourut en 1761. Il était si versé dans la géographie, qu'il n'y avait pas de position et de lieu si éloigné qu'il ne connût parfaitement. On a de lui : I. *De constructione æquationum differentialium primi gradus*, Bononiæ, 1707. Le célèbre Leibnitz lui écrivit une lettre de félicitation sur cet ouvrage. II. *Breve Schediasma geometrico per la costruzione di una gran parte dell' equazioni differenziali del primo grado.* Ce traité est inséré dans le 18e volume du *Giornale de' letterati Italiani.* III. *Soluzione d'un problema appartenente al calcolo integrale*, insérée dans le second volume du supplément du même journal. IV. *De formulis quibusdam integrandis; De eliminandis ab æquatione arcubus circularibus, et alia; De inveniendis datarum formularum irrationalium reciprocis.* On trouve ces opuscules dans les actes de l'Académie de l'institut de Bologne. V. *Considerazioni sopra alcuni dubbj, che debbono esaminarsi nella congregazione dell' acque del 15 settembre* 1739, Rome, 1739. VI. *Risposta al compendio delle pretesse ragioni de Ferraresi*, etc., Rome, 1760.

MANFREDI (Emile), frère du précédent, né à Bologne, le 22 novembre 1679, entra dans l'ordre des jésuites en 1694, fit ses études avec distinction, et se livra ensuite à l'éloquence sacrée. Il s'acquit la réputation d'un excellent orateur, et parut dans les principales chaires d'Italie avec avantage et d'une manière très-honorable pour lui. Doué d'un goût vif pour la poésie, il la cultiva avec succès, et ses vers italiens et latins répandus dans plusieurs recueils prouvent son talent dans ce genre. Il mourut à Parme le 16 mai 1744. On a de lui : I. *Quaresimale*, Venise, 1747. II. *Orazione funebre nell' esequie del serenissimo principe clemente Gio. Federico Cesare d'Este*, Modène, 1727.

MANFREDI (Paul), médecin italien, né à Lucques, se fit connaître vers le milieu du 17e siècle par des folies d'un singulier genre. Sectateur enthousiaste de Libavus, il écrivit un traité pour prouver les avantages de la transfusion du sang d'un animal dans un autre, et le publia sous ce titre : *De novâ et inauditâ medico-chirurgicâ observatione, sanguinem transfundente de individuo in individuum, priùs in brutis et deinde in homine expertâ*, Romæ, 1668, in-4°. Paul Manfredi a donné encore à Rome, in-4°, en 1674, *Observation sur l'oreille interne et sur l'uvée*, insérées par Manget dans sa *Bibliothèque anatomique.*

MANFREDI (Muzio), né à Césène, ville de la Romagne, dans le 18e siècle, secrétaire de Dorothée, duchesse de Bruns-

wick, se distingua par son talent en poésie. On a de lui, outre ses *Madrigaux*, des *Lettres*, et *Sémiramis*, tragédie.

MANFREDI. *Voyez* BENTIVOGLIO.

MANFREDINI (TRIBALDINO), surnommé le *nouveau Catilina*, par ses compatriotes, était un gentilhomme attaché à la faction Maltraversa de Pérouse, vers le milieu du 14ᵉ siècle. La haine qu'il nourrissait dans son cœur contre la faction des Raspanti, le porta à vouloir sacrifier jusqu'à l'existence de sa patrie. Distingué par une brillante valeur, par une éloquence persuasive, il séduisit un grand nombre de citoyens, et les prépara à seconder ses projets; mais, avant de leur confier son secret, il avait eu soin de faire parvenir au gouvernement, à plusieurs reprises, de faux avis, pour lui faire rechercher un complot qui n'existait point encore. Ces fausses alertes avaient préparé les membres du gouvernement à ne tenir aucun compte des avis qu'on pourrait leur donner sur sa conspiration, si on venait à la révéler. Les choses ainsi arrangées, Tribaldino initia ses associés dans son projet, et fixa le 1ᵉʳ octobre 1361 pour le jour de l'exécution. On devait mettre le feu dans tous les quartiers de la ville, massacrer tous les membres du gouvernement, et faire périr tous ceux qui leur étaient attachés. Truieri de Montemellino, épouvanté de tant d'horreurs, révéla le complot. Les conjurés instruits à temps prirent la fuite. On instruisit cependant leur procès, et Tribaldino fut condamné à mort par contumace, avec quarante-cinq gentilshommes. Il mourut en exil.

MANFREDONIA (JEAN-BAPTISTE), philosophe et mathématicien de l'ordre des chanoines réguliers, professa pendant longtemps à l'université de Padoue, avant d'embrasser l'état ecclésiastique. On a de lui *Commento sopra la sfera, e Teoria deli pianeti*.

MANFELLI (DOMINIQUE), Napolitain, jurisconsulte du 17ᵉ siècle, a publié l'ouvrage suivant: *Osservazioni alle decisioni del reggente capecelatro*.

MANGEANT (LUC-URBAIN), pieux et savant prêtre de Paris, né dans cette ville, en 1656, y mourut, en 1727. On a de lui trois éditions estimées, l'une de *Saint Fulgence*, évêque de Ruspe, Paris, 1684, in-4°; l'autre de *Saint Prosper*, in-fol., Paris, 1711, avec des Avertissemens fort instructifs; et la troisième, de la *Bible de Sacy*, avec le latin et des notes, Liége, 1702, 3 vol. in-fol.

MANGEART (Dom THOMAS), savant antiquaire, né à Metz, en 1695, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe, obtint les titres d'antiquaire, de bibliothécaire, et de conseiller du duc Charles de Lorraine. Il préparait un ouvrage fort considérable, lorsque la mort l'enleva, l'an 1763, avant qu'il eût mis le dernier ordre à son livre, dont on doit l'achèvement et la publication à l'abbé Jacquin. Cette production a paru, en 1763, in-folio, sous ce titre: *Introduction à la science des médailles, pour servir à la connaissance des dieux, de la religion, des sciences, des arts, et de tout ce qui appartient à l'histoire ancienne, avec les preuves tirées des médailles.*

Les Traités élémentaires sur la science numismatique étant trop peu étendus, et les dissertations particulières trop prolixes, le savant bénédictin a réuni en un seul volume tous les principes contenus dans les premiers, et les notions intéressantes répandues dans les autres. Son ouvrage peut servir de supplément à l'*Antiquité expliquée* de dom Montfaucon. On a encore de lui, *Deux Mémoires sur les variations d'une agathe, et sur un médaillon d'or de l'empereur Pertinax*, du cabinet du duc Charles de Lorraine, 1754, in-4°; une *Octave de Sermons*, avec un *Traité sur le Purgatoire*, Nanci, 1739, deux vol. in-12.

MANGENOT (LOUIS), chanoine du Temple à Paris, sa patrie, né en 1694, mort en 1768, était un poète de société et un homme aimable. Il remporta, sans le savoir, le prix des jeux floraux, son oncle ayant envoyé, sans le lui dire, une Églogue de lui au concours. Quoique d'une conversation agréable et enjouée, son caractère n'en était pas moins porté à une misanthropie un peu cynique. On peut en juger par les vers suivans, sur un petit salon qu'il avait fait construire dans un jardin dépendant de son bénéfice:

> Sans inquiétude, sans peine,
> Je jouis dans ces lieux du destin le plus beau;
> Les dieux m'ont accordé l'ame de Diogène,
> Et mes faibles talens m'ont valu son tonneau.

Mangenot a rédigé le *Journal des Savans*, depuis le 20 septembre 1727 jusqu'au 17 novembre 1731. On a publié à Amsterdam, en 1776, ses *Poésies*, in-8°. Ce recueil contient deux *Églogues*, qui ont du naturel et des graces; des *Fables* dont quelques-unes sont bien faites; des *Contes*, beaucoup trop libres; des *Moralités*; des *Réflexions*; des *Sentences*; des *Madrigaux*, etc., etc. Il y a, dans l'Anthologie, quelques *Chansons* de lui. On ne connaît de l'abbé Mangenot aucun ouvrage en prose, à moins qu'on ne veuille regarder comme un ouvrage son *Histoire abrégée de la poésie française*, plaisanterie aussi juste qu'agréable, où il serait difficile de trouver beaucoup de fautes, car elle se réduit à une demi-page. La voici: « La poésie française, sous Ronsard et Baïf, était un enfant au berceau, dont on ignorait jusqu'au sexe; Malherbe le soupçonna mâle, et lui fit prendre la robe virile; Corneille en fit un héros; Racine en fit une femme adorable et sensible; Quinault en fit une courtisane, pour la rendre digne d'épouser Lulli, et la peignit si bien sous le masque, que le sévère Boileau s'y trompa, et condamna Quinault à l'enfer, et sa muse aux prisons de Saint-Martin. A l'égard de Voltaire, il en a fait un excellent écolier de rhétorique, qui lutte contre tous ceux qu'il croit empereurs de sa classe, et qu'aucun de ses pareils n'ose entreprendre de dégoter, se contentant de s'en rapporter au jugement de la postérité, unique et seul préfet des études de tous les siècles. » — Son frère Christophe faisait aussi des chansons. Celle-ci, entre autres, *Malgré la bataille qu'on donne demain*, etc., et qu'on a attribuée à Voltaire, fut composée de moitié par lui, et par M. de la Garde, dans le temps des guerres de Flandre, en 1744.

MANGET (JEAN-JACQUES), fécond et laborieux compilateur, né à Genève, en 1652, s'était d'abord destiné à la théologie;

mais il quitta cette étude pour celle de la médecine. L'électeur de Brandebourg lui donna des lettres de son premier médecin en 1699, et Manget conserva ce titre jusqu'à sa mort arrivée à Genève en 1742, à l'âge de 91 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages; les plus connus sont : I. *Bibliotheca anatomica*, Genève, 1685, 1699, 2 vol. in-fol. On trouve une bonne critique de cet ouvrage dans les *Adversaria anatomica* de Morgagni. II. Une *Collection* de diverses Pharmacopées, in-folio. III. *Bibliotheca pharmaceutico - medica*, 1703, 2 vol. in-fol. IV. *Bibliotheca medico-practica*, 1739, 4 vol. in-fol. V. Le *Sepulcretum* de Bonnet, augmenté, Lyon, 1700, 3 vol. in-fol. VI. *Bibliotheca chemica*, Genève, 1702, 2 vol. in-fol. C'est le moins commun des ouvrages de ce savant. VII. *Bibliotheca chirurgica*, 4 tomes en 2 vol. in-fol., Genève, 1721. VIII. *Bibliotheca scriptorum medicorum veterum et recentiorum*, Genève, 1731, 4 tomes en 2 vol. in-fol. Il a fait entrer dans cet ouvrage la Bibliothèque des écrivains médecins de Lindanus, augmentée par Mercklein, avec un grand nombre de fautes qui s'y trouvaient. Éloy, médecin de Mons, en a donné une beaucoup plus exacte, Mons, 1778, 4 vol. in-4°, etc. Daniel Le Clerc, auteur d'une histoire de médecine, l'aida beaucoup. Un écrivain qui a enfanté tant de volumes n'a pas pu être toujours exact et original. Manget est plus souvent compilateur qu'observateur; mais ses recueils sont utiles à ceux qui ne peuvent pas avoir des bibliothèques nombreuses. On a encore de lui, un *Traité de la peste, recueilli des meilleurs auteurs anciens et modernes*, 1721, 2 vol. in-12; et de *nouvelles Observations sur l'origine de la peste*, ibid., 1722, in-12. On trouvera dans les *Mémoires de Trévoux*, mars, 1743, une notice sur Manget.

MANGEY (Thomas), ecclésiastique anglais, qui s'est distingué dans le commencement du 18ᵉ siècle par ses sermons, qui ont eu plusieurs éditions, et par nombre d'écrits ascétiques estimés. On lui doit une bonne édition des Œuvres de Philon-le-Juif, publiée en 1742, sous le titre de *Philonis Judæi opera omnia quæ reperiri potuerunt*, in-fol., 2 vol. Mangey mourut le 11 mars 1755, et laissa en manuscrit des *Remarques sur le Nouveau Testament*.

MANGIADORI (Benoît), chef de la famille la plus célèbre de San-Miniato, en Toscane, entreprit de secouer le joug des Florentins qui pesait sur sa patrie. Le 17 mars 1397, il se rendit chez le gouverneur de la ville, suivi de dix-sept conjurés, le tua et s'empara de son palais, où il soutint un siége contre la garnison, comptant sur les secours que Jean Galéas lui avait promis; mais, celui-ci n'arrivant point, Mangiadori, et la plupart de ses compagnons s'échappèrent au travers des précipices dont la ville est entourée.

MANGIN (Charles), né à Mitry, près la ville de Meaux, le 2 mars 1721, fut élève de Juilli. Dès sa plus tendre enfance, son goût se manifesta pour l'architecture. Son oncle (Lottin, imprimeur-libraire à Paris), jaloux de seconder de si heureuses dispositions, lui fit apprendre les ma-

thématiques, le dessin, et le plaça successivement chez plusieurs architectes, où des progrès rapides justifièrent la bonne opinion qu'il avait eue de son neveu. Nous n'entreprendrons pas de suivre Mangin dans la carrière qu'il a parcourue; nous nous contenterons de citer les monumens publics dont l'entreprise et la direction lui furent confiées à Paris. La construction primitive de la *Halle aux blés;* la *Gare;* le *Séminaire du Saint-Esprit;* les *Fondations* et l'*Élévation du portail* de l'église de Saint-Barthélemi, aujourd'hui détruite; la *Restauration du portail* de Saint-Sulpice; l'Élévation de ses tours, et surtout l'achèvement des chapelles inférieures, d'une belle exécution et du plus beau fini; l'*Église du Gros-Caillou;* et, d'après ses plans, un grand nombre de bâtimens, parmi lesquels on distingue la Maison de la Rive. Les arts lui doivent aussi deux superbes Châteaux, l'un situé à Montebize, près la Ferté-sous-Jouarre, et l'autre à Montaud. Agé de 75 ans, Mangin s'occupait même d'un projet d'embellissement pour la Capitale. Ce projet, qu'il soumit au Lycée des arts, lui valut une mention honorable et une médaille. Il est mort à Nantes, le 4 février 1807; ayant conservé jusque dans la vieillesse la plus reculée ses facultés intellectuelles.

MANGIN, adjudant-général français, né à Mayence, passa en France après la prise de cette ville par les troupes prussiennes, y fut employé dans son grade, et eut le bras emporté d'un boulet de canon dans une légère affaire près de Salzbourg. Il mourut dans cette ville des suites de sa blessure, en janvier 1800. Mangin inventa une machine de guerre, à laquelle il avait donné le nom de *Scaphandre*, dont on a fait l'expérience en 1798. Cette machine, propre à soutenir un homme sur l'eau dans une position verticale, était destinée à exécuter le passage des rivières par des corps entiers, sans ponts ni bateaux. Ce général, estimable sous tous les rapports, d'un caractère et de mœurs aimables, fut, pendant quelque temps, chargé de la partie secrète à l'armée de Moreau. Il avait épousé la fille du sénateur Jacqueminot.

MANGOLD (Joseph), né à Rhelingen en Souabe, en 1716, jésuite, enseigna la philosophie dans l'université d'Ingolstadt. Mangold publia, sur la nature de la lumière et des couleurs, un Traité qui fit beaucoup de bruit, intitulé: *Systema luminis et colorum, novam de refractione theoriam complectens, cum præviâ dissertatione de sono*, Ingolstadt, 1753, in-8°. On y observe des vues neuves, qui, dans une matière où il s'en faut bien que toutes les recherches soient épuisées, pouvaient conduire à des résultats intéressans. (*Voyez* Grimaldi.) Il donna ensuite un cours entier de *Philosophie*, Ingolstadt, 1755, 3 vol. in-4°. Il enseigna la théologie pendant sept ans, et remplit divers emplois honorables, jusqu'à la suppression de la société. A cette époque, il fut continué dans le gouvernement du collège, par la volonté expresse de l'évêque-prince, et du magistrat d'Augsbourg, et s'acquitta de cette charge avec autant de zèle que de prudence pendant quatorze ans. Le pape Pie VI, à son passage par Augsbourg, en

1782, lui fit un accueil très-distingué, l'appelant *venerabilis pater*. Il mourut à Augsbourg, le 11 mai 1787.

MANGONE (Adélaïde), de la famille des comtes de Mangone et Rabbiosi en Toscane, fut demandée en mariage par Ezzelin IV, dit *le Moine*, après qu'il eut répudié Cecilia da Abano; ses noces furent célébrées en 1184, à Bassano, avec une pompe vraiment royale. Elle eut de cette union quatre filles et deux fils. La première, Palma-Novella, épousa le comte Albert da Buone. La seconde, Imia, Imigla ou Emilie, mariée à Albert, des comtes de Vicence, fils d'Uguccione, qui joua un si grand rôle dans l'histoire de cette ville, fut accusée d'hérésie, et le frère François Trissino, inquisiteur à Vicence sous le pape Nicolas IV, y fit par cette raison confisquer ses biens par le Saint-Office. La troisième fut Sophie, à laquelle sa mère enseigna l'astrologie judiciaire; elle épousa d'abord Henri d'Egna, riche seigneur du Tyrol, qui mourut des excès commis avec elle, et, pleine encore de fraîcheur et de beauté, passa en secondes noces au célèbre Salinguerra II, seigneur de Ferrare. *Voyez* Torelli - Salinguerra II. La quatrième fut Cunizza, qui fit tant de bruit par ses amours et ses galanteries. Ses deux fils furent Ezzelin V et Albéric. La naissance du premier, arrivée le 26 avril 1194, à midi, fut sujette à mille fables ridicules. Les uns supposaient qu'Ezzelin, le Moine, avait eu une vision qui lui avait fait connaître quelles seraient l'élévation et la destruction de sa famille; les autres, qu'Adélaïde l'avait lue dans les astres. Les auteurs contemporains s'épuisent en détails bizarres sur le moment de la conception d'Adélaïde : Aliprandi et Platina prétendent « que le démon l'ayant surprise pendant son sommeil, eut de vive force commerce avec elle, et que de cette union fatale naquit Ezzelin V. » Spaciarlni rapporte qu'à la naissance et à la mort d'Ezzelin-le-tyran, sa chambre fut remplie de ténèbres, et qu'une fumée noire et épaisse se répandit dans toute la maison. Ces divers contes furent répétés par plusieurs auteurs crédules; et l'Arioste fait allusion à cette ancienne croyance, quand il dit dans son *Orlando furioso*, chant 3, stance 33ᵉ:

> *Ezzelino immanissimo Tiranno*
> *Che sia creduto filio del demonio.*

Les moines n'inventèrent ou n'accréditèrent ces fables que lorsque Ezzelin V se fut déclaré contre la cour de Rome; et ils aigrirent ainsi le caractère de ce prince, qu'Adélaïde avait parfaitement élevé, et qui passait dans sa jeunesse pour un cavalier accompli. *Voyez* à l'article d'Ezzelin, surnommé *le Tyran*, les deux portraits qu'en fait le moine de Padoue. Pour Adélaïde, elle joignait à la beauté un esprit mâle et une grande prudence. Elle faisait des vers latins, connaissait l'astronomie, était versée dans l'astrologie judiciaire, ce qui lui avait donné un grand ascendant sur l'esprit de son mari, qu'elle rendit parfaitement heureux. Elle mourut à l'âge d'environ 50 ans. Aliprandi prétend « qu'au lit de mort elle appela son mari et ses enfans pour leur révéler leur terrible origine, leur prédisant tous les maux qu'ils devaient faire à l'Italie, et la catastrophe qui devait terminer

leurs jours. » Le vrai est qu'à ses derniers momens elle leur donna, pour éviter leur perte, de très-sages conseils, que leur excessive ambition ne leur permit pas de suivre. Rolandini rapporte qu'Ezzelin-le-Moine, du fond de sa retraite, engageant ses enfans à ne pas se mesurer avec les Padouans, leur répétait : *Hoc enim dixisse mihi recolo matrem vestram quæ stellarum cursus noverat, notabat cœlestes domos, sciebat etiam judicia planetarum; ait enim :*

En quia fata parant lacrymosos pandere casus
Gentem mar. hiciam fratres abolere potentes
Viderit Axanum, concludent castra Zenonis.

Ce sont les seuls vers prophétiques d'Adélaïde qui soient passés à la postérité. Ils furent trop accomplis. En effet, les marquis d'Este détruisirent ces deux frères si puissans : Ezzellino périt au château de San-Zennone, entre Bassano et Azzolo; et Albéric y fut pris en 1260, traîné à la queue d'un cheval et pendu, après avoir vu massacrer ses six enfans et brûler vives sa femme et ses deux filles. (*Voyez* ci-après ROMANO-ALBÉRIC.)

MANGOT (CLAUDE), petit-fils d'un avocat de Loudun en Poitou, naquit à Paris, et fut protégé par le maréchal d'Ancre. Par un caprice singulier de la fortune, Mangot devint, en moins de dix-huit mois, premier président du parlement de Bordeaux, secrétaire d'état et garde des sceaux en 1616. Au premier bruit du massacre de son protecteur, il courut se cacher dans les écuries de la reine. Ensuite, résolu de tout hasarder, il alla au Louvre pour voir quel serait son sort. Vitri, capitaine des gardes-du-corps, lui voyant prendre le chemin de l'appartement de la reine, lui dit d'un ton moqueur : « Où allez-vous, monsieur, avec votre robe de satin? le roi n'a plus besoin de vous. » En effet, il fallut qu'il remît les sceaux. Il mourut dans l'obscurité. Sa postérité finit dans ses petits-fils. — Son frère, Jacques MANGOT, célèbre avocat-général au parlement de Paris, magistrat savant, éloquent et intègre, mort en 1587, à 36 ans, était ennemi de la brigue, de la fraude et des factions. On lui reprochait seulement une longueur assommante dans ses plaidoyers. L'inquiétude que lui causèrent les troubles qui agitaient la France abrégea ses jours. Il donnait tous les ans aux pauvres la dixième partie de son revenu.

MANGOU ou MENGKO KHAN, quatrième empereur, ou grand Khan des Mogols, était fils de Touly, quatrième fils de Gengis-Khan; il fut élu khan en 1250, au préjudice de la famille d'Oktaï, et cette élection fut confirmée dans une autre assemblée qui se tint l'année suivante en Tartarie. Mangou eut à lutter contre les conspirations de la famille qu'il venait de déposséder, et parvint à affermir sa puissance. Ses armées s'emparèrent de Bagdad, mirent fin au califat, soumirent la Mésopotamie, l'Arménie, la Géorgie, et pénétrèrent dans l'Asie mineure, et dans la Syrie. Il entreprit aussi la conquête de l'empire de la Chine, et s'empara d'un grand nombre de villes. Cette conquête importante fut interrompue par sa mort, arrivée le 10 août 1260. Il perdit la vie au siége de Hot-cheou, âgé de 52 ans, et après un règne de 9 ans. Saint

Louis, roi de France, croyant qu'il avait embrassé le christianisme, lui avait envoyé en ambassade plusieurs religieux, pour lui demander la permission de prêcher l'Évangile dans ses états. Cette négociation n'eut aucun résultat.

MANHART (François-Xavier), né à Inspruck, en 1696, jésuite en 1712, mort à Hall, petite ville du Tyrol, en 1773, se distingua dans divers genres de littérature, et enseigna la plupart des sciences dans différens colléges et Académies. On a de lui : I. *Dissertationes theologicæ de indole, ortu ac progressu, et fontibus sacræ doctrinæ*, Augsbourg, 1749, in-8°. II. *Bibliotheca domestica bonarum artium ac eruditionis studiosorum usui instructa et aperta*, Augsbourg, 1762, in-8°. III. *Idea magni Dei contrà atheismum hujus ævi*, Augsbourg, 1765, in-8°. IV. *Antiquitates christianorum*, Augsbourg, 1767, in-8°.

MANIACES (George), général des Grecs en Italie, se distingua vers le milieu du 11e siècle, sous le règne de Michel le Paphlagonien, empereur d'Orient. Il fut envoyé deux fois en Italie pour faire la conquête de la Sicile, mais il ne put y parvenir. Constantin Monomaque, son ennemi personnel, étant monté sur le trône de Constantinople, Maniaces se révolta dans la Pouille, où il commandait, et se fit proclamer auguste par ses troupes. Les Normands le chassèrent de Tarente et d'Otrante, et le forcèrent de s'enfuir par mer à Durazzo, où il fut mis à mort par les agens de l'empereur.

MANIAGO (Léonard de), né à Cividad di Friuli, d'une famille noble, chanoine de cette ville, florissait dans le 16e siècle. Maniago fut auteur d'une Histoire de son temps, commençant à l'ouverture du concile de Trente jusqu'à la fin du siècle. La première partie fut publiée à Venise en 1597, et ensuite à Bergame en 1600, avec les deux premiers livres de la seconde partie. L'auteur ne poussa pas plus loin son travail.

MANICHÉENS. *Voyez* Basilide et Manès.

MANIERE. *Voy.* Magnière.

MANILIUS (Marcus), poète latin sous Tibère, florissait vers la fin du règne d'Auguste. Il a composé en vers un Traité d'astronomie, intitulé *Astronomicon*, divisé en cinq livres, qui traitent des étoiles fixes. Quoique Manilius ait vécu dans le beau siècle de la latinité, on croit remarquer à sa diction qu'il n'était pas Romain. Son style est à la vérité plein d'énergie, et quelquefois de poésie; mais on y trouve des expressions, des tournures singulières qu'on chercherait en vain dans les poètes de son temps. Ce qui peut l'excuser, c'est que, traitant un sujet neuf, il lui a fallu des couleurs nouvelles. Son Poème a été long-temps enfoui dans les bibliothèques d'Allemagne, et y serait peut-être encore enseveli dans l'oubli, si le Pogge ne l'avait publié il y a environ deux siècles et demi. Il n'en est pas plus mention dans les anciens auteurs que s'il n'eût jamais existé, et les Modernes en avaient si peu de connaissance, qu'ils ont peine à s'accorder sur le temps où il a vécu. Les meilleures éditions de cet ouvrage sont; celle de Joseph Scaliger, Leyde, 1600, in-4°; celle de Richard Bentley, Lon-

dres, 1738, in-4°, et d'Edmond Burton, *cum notis variorum*, Londres, 1785, in-8°. Creech, qui a donné une traduction anglaise de Manilius, fait fort peu de cas de l'édition *ad usum Delphini*, Paris, 1679, in-4°. Il y en a eu une autre de Paris, 1786, 2 vol. in-8°, avec une traduction française, et des notes par le P. Pingré, si célèbre par ses connaissances astronomiques. C'était à peu près le seul auteur du siècle d'Auguste qui n'eût pas été traduit en français. Cette traduction parut avec celle des phénomènes d'Aratus, poète grec, d'après la version de Cicéron et les supplémens de Grotius, et enfin celle de Stoeber, Strasbourg, 1787, in-8°. L'édition de Bologne, 1774, in-fol., est très-rare.

MANIQUET (ÉTIENNE), né à Saint-Paul-en-Jarrêt, près de Lyon, entra chez les minimes, et fut trois fois provincial de son ordre. On a de lui les *Oraisons funèbres de Louis XIV*, et du premier dauphin. Il mourut en 1728.

MANIS (LOUIS), récollet recommandable à la fin du 17e siècle, par une sorte d'éloquence populaire, qui le faisait suivre avec enthousiasme dans ses prédications. La foule fut quelquefois si grande, qu'on le força, pour la satisfaire, à prêcher plusieurs fois dans les places publiques. Il mourut à Lyon, sa patrie, en 1622.

MANITIUS (SAMUEL GOTTHELF), membre de l'Académie impériale des Curieux de la nature, sous le nom de Macer, médecin, né en Lusace, professa cet art à Dresde, et y fit imprimer en 1691, in-12, un ouvrage intitulé: *De ætatibus Zedoariæ relatio*. George Mathias, qui fixe la mort de Manitius au 22 septembre 1698, lui attribue un autre ouvrage publié à Dresde, comme appartenant à Sempronius Gracchus, de Marseille, portant pour titre: *Medicus hujus sæculi, seu Hermæ tyroni medico expeditissimam, quà eundum, viam monstrans*, Dresdæ, 1693, in-8°.

MANKBERNY. *Voy.* DJELALEDDYN.

MANLEY (Mistriss), fille de sir Roger Manley, née à Guernesey, ou dans l'une des petites îles qui l'avoisinent, dont son père était gouverneur, reçut une éducation conforme à sa naissance, et annonça de bonne heure des dispositions fort au-dessus de son âge. Mistriss Manley eut le malheur de perdre ses parens étant encore très-jeune, circonstance qui lui fut bien funeste, et influa sur toute sa vie. Son tuteur, désigné par son père, la séduisit par un mariage supposé, et l'abandonna dans ses plus belles années, qu'elle passa dans la solitude. Présentée quelque temps après à la duchesse de Clèveland, maîtresse de Charles II, elle en reçut quelque secours qui ne furent que passagers. Dégoûtée du monde, et n'osant y paraître, elle composa dans sa retraite sa première tragédie, intitulée *The Royal Mischief* (*l'auguste infortune*), jouée en 1696. Son succès lui procura une foule d'admirateurs, qui lui devint fatale, et la jeta dans toutes sortes d'intrigues. C'est dans ces circonstances qu'elle composa sa *Nouvelle Atlantis*, en 4 vol., traduite en français, Rouen, 1714, in-12, 2 volumes. Dans ce roman historique et satirique, elle se permit

d'attaquer plusieurs personnes de son sexe ; en outre, ayant puisé dans les sentimens de son père un vif attachement à la cause de Charles Ier, elle peignit à grands traits, et sans ménagement, tous ceux qui avaient contribué à la révolution. Le gouvernement fit arrêter l'imprimeur et le libraire ; Mistriss Manley, trop généreuse pour les sacrifier à sa tranquillité, parut à la cour du banc du roi, s'avoua pour l'auteur de l'*Atlantis*, et ne parvint qu'avec beaucoup de peine à se débarrasser des tracasseries que lui suscita cette affaire. Le ministère ayant changé, sa situation devint moins orageuse, et elle se livra avec plus de liberté à ses goûts et à ses amis. La seconde édition de ses lettres parut en 1713. La tragédie de *Lucius, premier roi chrétien de Bretagne*, fut jouée à Drury-Lane, en 1717. Les pièces que nous avons citées, et sa comédie intitulée l'*Amant perdu*, ou le *Mari jaloux*, jouée en 1696, complétèrent son œuvre dramatique. Elle fut employée sous le ministère de la reine Anne, et fut alors aidée des conseils du docteur Swift. Elle mourut le 11 juillet 1724, chez Jean Barber, alderman de Londres, avec lequel elle vivait dans le concubinage. On cite encore d'elle : I. *Almyna*, trag., 1707. II. *Mémoires sur l'Europe, vers la fin du 17e siècle*, 1710, 2 vol. in-8°. III. *Intrigues de la Cour*, 1711, in-8°. IV. *Aventures de Rivelle*, 1714, in-8°. V. *Histoire secrète de la reine Zarah*, 1745, in-4°.

MANLIO (Ferdinand), architecte napolitain, disciple de Jean de Nôle, florissait vers 1530. Il fit le modèle de l'église de l'Annonciation, où on lit son épitaphe, celui de la Casa Santa. Manlio se distingua dans la construction du grand Hôpital, et fut très-estimé de Pierre de Tolède, vice-roi de Naples. Il ouvrit la rue de la porte de Nôle, construisit une maison royale à Pouzzole, agrandit la grotte de ce nom, décora d'ornemens d'architecture le pont de Capoue, et laissa une grande quantité d'ouvrages qui assurent sa réputation.

MANLIUS, gendre de Tarquin-le-Superbe, donna un asile à ce roi lorsqu'il fut chassé de Rome, l'an 509 avant J.-C. Il est regardé comme le chef de l'illustre famille romaine des Manlius, d'où sortirent trois consuls, douze tribuns et deux dictateurs. Les hommes les plus célèbres de cette famille, sont les suivans :

MANLIUS - CAPITOLINUS (Marcus), célèbre consul et capitaine romain, distingué dans les armées dès l'âge de 16 ans, se réveilla dans le Capitole, aux cris des oies sacrées, lorsque Rome fut prise par les Gaulois, et repoussa les ennemis qui voulaient surprendre cette forteresse. Ce service important lui fit donner le surnom de *Capitolin* et de *Conservateur de la ville*, l'an 390 avant Jésus-Christ. Manlius, naturellement inquiet, impétueux et bouffi de vaine gloire, porta envie à Camille, qui venait de triompher pour la troisième fois. Ne se croyant pas aussi bien traité par le sénat et la noblesse que l'avait été ce général, il passa de l'ordre des patriciens dans celui du peuple. Feignant de s'attacher aux intérêts de la multitude, il chercha le moyen de la soulever, en proposant l'abolition de toutes les dettes. Le peuple en était chargé

surtout depuis qu'on avait rebâti Rome. C'était précisément dans ce temps-là même que les Volsques se révoltaient. La conjoncture était si dangereuse, qu'il fallut élire un dictateur. Les voix tombèrent sur Cornelius-Cossus, qui, ayant triomphé des ennemis du dehors, s'occupa de réprimer les divisions intérieures. A son retour de l'armée, il fit arrêter Manlius comme un rebelle. Le peuple prit le deuil, et délivra son défenseur. L'ambitieux Romain, aspirant secrètement à la souveraineté, profita mal de sa liberté; il excita une nouvelle sédition. La conjuration éclata; les tribuns du peuple citèrent Manlius comme le chef de ces factieux, et se rendirent ses accusateurs. L'assemblée se tenait dans le Champ-de-Mars, à la vue du Capitole que Manlius avait sauvé. Cet objet parlait fortement en sa faveur; les juges s'en aperçurent. On transporta ailleurs le lieu des comices, et Manlius, condamné comme conspirateur, fut précipité du haut du roc Tarpéien, l'an 384 avant J.-C. (Ce trait historique est le sujet d'une tragédie estimable de Lafosse, où depuis quelques années M. Talma a déployé les plus rares talens.) Il y eut une défense expresse qu'aucun de sa famille portât à l'avenir le surnom de *Marcus*, et qu'aucun patricien habitât dans la citadelle où Manlius avait eu sa maison.

MANLIUS-TORQUATUS (TITUS), de la même famille que le précédent, consul et capitaine romain, fils de Manlius Imperiosus, avait l'esprit vif, mais peu de facilité à parler. Son père, n'osant le produire à la ville, le retint à la campagne parmi des esclaves. Ce procédé parut si injuste à Marcus Pomponius, tribun du peuple, qu'il le cita pour en rendre compte. Torquatus, le fils, indigné qu'on poursuivît son père, alla secrètement chez le tribun; et, le poignard à la main, lui fit jurer qu'il abandonnerait son accusation. Cette action de générosité toucha le peuple, qui le nomma, l'année d'après, tribun militaire. La guerre contre les Gaulois s'étant allumée, un d'entre eux proposa un combat singulier avec le plus vaillant des Romains; Manlius s'offrit à combattre ce téméraire, le tua, lui ôta une chaîne d'or (*torques*) qu'il avait au cou, et la mit au sien. De là lui vint le surnom de *Torquatus*, qui passa ensuite à ses descendans. Quelques années après il fut créé dictateur, et eut la gloire d'être le premier Romain élevé à la dictature avant d'avoir géré le consulat. Manlius fut souvent consul depuis; il l'était l'an 340 avant Jésus-Christ, pendant la guerre contre les Latins. — Le jeune MANLIUS, son fils, accepta, dans le cours de cette guerre, un défi qui lui fut présenté par un des chefs des ennemis. Les généraux romains avaient fait défendre d'en accepter aucun; mais le jeune héros, animé par le souvenir de la victoire que son père avait remportée dans une pareille occasion, attaqua et terrassa son adversaire. Victorieux, mais désobéissant, il revint au camp, où il reçut, par ordre de son père, une couronne et la mort. Manlius-Torquatus, après cette exécution barbare, vainquit les ennemis près du fleuve Visiris, dans le temps que son collègue Decius Mus se dévouait à la mort pour sa patrie. On lui accorda l'honneur du triomphe; mais les jeunes gens, indignés de

sa cruauté, ne voulurent pas aller au-devant de lui ; on donna depuis le nom de *Manliana edicta* à tous les arrêts d'une justice trop exacte et trop sévère. Les vieux sénateurs l'en respectèrent davantage : ils allèrent seuls au-devant de lui quand il rentra dans Rome. On ne connaît pas le reste de sa vie.

MANLIUS - TORQUATUS II (TITUS), fut désigné consul de Rome, l'an 519 (235 avant J.-C.). Il fit la conquête de la Sardaigne, et obtint les honneurs du triomphe, à son retour de cette expédition. Le temple de Janus fut fermé alors pour la seconde fois ; il ne l'avait pas été depuis Numa. Manlius fut élu de nouveau consul, l'an 530, et chassa les Gaulois, qui ravagèrent les bords du Pô. Il parla avec force contre le rachat des prisonniers faits par Annibal à la bataille de Cannes, et son avis prévalut dans le Sénat. Il fut une troisième fois désigné pour le consulat, l'an 543 (211 avant J.-C.) ; mais il refusa cette dignité à cause de la faiblesse de sa vue. Et comme quelques jeunes gens se joignaient aux anciens pour le presser, Torquatus ajouta : « Si j'étais consul, je ne pourrais souffrir la licence de vos mœurs, ni vous la sévérité de mon commandement ; retournez donc à l'assemblée, et rappelez-vous qu'Annibal est en Italie. »

MANLIUS, ancien peintre romain. Il imitait si parfaitement la nature, qu'on dit que des araignées furent trompées par la représentation qu'il fit d'une mouche.

MANN (A. T.), antiquaire, physicien et littérateur, né vers 1740 dans la Flandre autrichienne, fut chanoine à la collégiale de Courtrai. Il était, en 1774, prieur de la Chartreuse anglaise de Nieuport. Il fut membre de l'Académie, fondée à Bruxelles par Marie-Thérèse, secrétaire perpétuel de celle de Londres, et membre de la Société royale de cette ville, et de plusieurs autres sociétés savantes. On ignore l'époque de sa mort. On a de lui : I. *Mémoire sur les diverses méthodes employées pour garantir les édifices des incendies*, Bruxelles, 1778, in-4° ; Lyon, 1779, in-8°. II. *Tableau des monnaies*, 1779, 1788, in-8°. III. *Tables chronologiques de l'histoire universelle*, de 1700 à 1802, Dresde (Paris, Treuttel), 1804, in-4°. IV. Un grand nombre de Mémoires et de Dissertations.

MANNA (JEAN-ANTOINE), né à Capoue, vécut dans le 16e siècle, et fit imprimer l'ouvrage suivant : *La prima parte della cancelleria di tutti i privilegj, capitoli, lettere regie, e altre scritture di Capoa, dal* 1109 *fino al* 1520.

MANNERS (JOHN), marquis de Granby, fils du duc de Rutland, né en janvier 1721, et destiné à la profession des armes, parvint, en 1755, au rang de major-général, et fut nommé, en 1758, lieutenant-général et colonel. Manners marcha en cette qualité avec les troupes envoyées en Allemagne, pour servir sous le prince Ferdinand de Brunswick, et il en obtint le commandement général en 1759. S'il n'eut pas tous les talens d'un général en chef, il eut toutes les qualités qui caractérisent un excellent commandant en second. En 1760, il justifia, par sa bonne conduite à Warbourg, où la cavalerie anglaise se distingua particulière-

ment, les rapports avantageux qu'avait faits de lui le prince Ferdinand, après la bataille de Minden. A l'ouverture de la campagne suivante, il commanda, sous le prince héréditaire, l'attaque des villes frontières de la Hesse, et se montra avec distinction à la bataille de Kirk-Denkern. Il mourut en 1770, avant son père, à l'âge de 49 ans.

MANNEVILLETTE (d'Après de).. *Voyez* Après.

MANNI (Jean-Baptiste), né à Modène, en 1606, entré dans l'ordre des jésuites en 1625; écrivit beaucoup d'ouvrages ascétiques, parmi lesquels on distingue les suivans : I. *Trattato del culto dovuto all' immagini de' santi*, etc.. Modène, 1655. II. *Ristretto della vita di Maria Gonzaga, duchessa di Mantova*, Venise, 1669. III. *I Novissimi del uomo*, Bologne, 1671. IV. *Sacro trigesimo, o siano XXX prediche sul purgatorio*, Bologne, 1673. V. *Tribunale di Dio giudicante*, etc., Bologne, 1678. VI. *La congregazione delle dame della Crociera, fondata dall' imperatrice Leonora*, etc., Vienne, 16.... VII. *Centuria d'esempi*, Venise, 1689. VIII. *Quattro massime di cristiana filosofia*, Bologne, 1669. IX. *Quaresimale con i sabbati di Maria Vergine*, Venise, 1681; Bologne, 1685.

MANNI (Dominique-Marie), célèbre imprimeur, grammairien et antiquaire, né à Florence, le 8 avril 1690, de Joseph Nanni, aussi imprimeur, et auteur du *Tableau des sénateurs de Florence*, 1722, in-4°, écrivit beaucoup d'ouvrages historiques, surtout pour éclaircir quelques points de l'histoire de la Toscane. Il mourut le 30 novembre 1788, presque centenaire. Outre les ouvrages insérés dans les histoires et les journaux littéraires de l'Italie, et la bibliothèque de Fontanini, avec les Notes de Zeno, on a de lui : I. *Osservazioni istoriche sopra i sigilli antichi de' secoli bassi*, Florence, 1749, 18 volumes in-4°. II. *Istoria degli anni sancti dal loro principio fino al presente del 1750*, Florence, 1750. III. *Le Veglie piacevoli, ovvero vite de' più bizarri, e giocondi uomini Toscani*, etc. Florence, 1757. IV. *Delle antiche terme di Firenze*, Florence, 1751, in-4°. V. *Notizie istoriche intorno al Palazzio, ovvero anfiteatro di Firenze*, Bologne, 1746. VI. *Illustrazione storica del Decamerone di Giovanni Boccaccio*, Florence, 1742. VII. *Lezioni de lingua toscana*, Venise, 1758, 2 volumes in-8°. VIII. *Trattato istorico degli occhiali da naso inventati da Salvino Armati*, Florence, 1738. IX. *Ragionamenti di Domenico Maria Manni sulla vita di S. Felippo Neri, Fiorentino*, Florence, 1785. X. *Vita del letteratissimo monsignor Niccolò Stenone di Danimarca*, etc., Florence, 1755. XI. *De florentinis inventis commentarium*, Ferrare, 1731. XII. *Istorica notizia dell' origine e significato delle Befane, ed un Idillio inedito di Benedetto Buommattei*, Lucques, 1766. On lui doit aussi un grand nombre d'éditions de bons ouvrages.

MANNORY (Louis), ancien avocat au parlement de Paris, sa patrie, né en 1696, et mort en 1777, a donné 18 volumes

-in-12 de *Plaidoyers* et *Mémoires concernant des questions intéressantes*, Paris, 1739. Ce recueil offre un grand nombre de causes singulières, et le talent de l'auteur était de les rendre encore plus piquantes, par la manière agréable dont il les présentait. Il fut l'avocat de Travenol dans son procès contre Voltaire, et quoique ce poëte l'eût secouru dans le besoin, il ne lui épargna pas les traits de satire. Voltaire s'en vengea, en le peignant comme un bavard mercenaire, qui vendait sa plume et ses injures au plus offrant. Mannory aurait été plus estimé comme avocat et comme écrivain, si son style eût été moins prolixe et plus soigné, s'il avait plus approfondi les matières et plus ménagé la plaisanterie dans des causes qui ne demandaient que du savoir et de la logique. On a de lui : I. Une *Traduction en français de l'Oraison funèbre de Louis XIV*, par le P. Porée. II. Des *Observations* judicieuses sur la *Sémiramis* de Voltaire, Aletopolis (Paris), 1749, in-8°. III. *Volteriana, ou éloge amphigourique de F.-Marie Arouet*, 1748, in-8°. IV. *Apologie de la nouvelle tragédie d'Œdipe*, de Voltaire, Paris, 1719, in-8°.

MANNINGHAM (Richard), docteur en médecine, de la société royale et du collége des médecins de Londres, se fit une grande réputation dans cette ville par les Traités qu'il y publia vers le milieu du 18e siècle : I. *Compendium artis obstetricandi*, Londini, 1739, in-4°; Halæ-Saxonum, 1746, in-4°, par les soins de Philippe Boehmer, qui l'a enrichi d'une *Préface* et d'une *Dissertation* sur le forceps de Chamberlayne, perfectionné par Chapman et Giffard, Londini, 1754, in-4°; Lovanii, 1755, in-4°; en anglais, Londres, 1774, in-4°, sous le titre d'*Abstract of Midwifery*. Tout concis que suit cet ouvrage, il donne des préceptes très-utiles, en forme d'aphorismes, sur l'accouchement naturel et non naturel; sur les mauvaises positions de l'enfant dans la matrice, et les manœuvres propres à le ramener à une meilleure, etc. II. *The symtoms, nature, causes and cure of the febricula commonly called the nervous and hysterical fevers*, Londres, 1746-48. Il prétend que la viscosité du sang et le décroissement d'activité dans les esprits animaux, sont les causes de la maladie hystérique, et c'est sur cette théorie qu'il fonde ses indications curatives.

MANNOZI (Jean), peintre célèbre, dit *Jean de Saint-Jean*, du nom du lieu de sa naissance, village près de Florence. Cet artiste, mort en 1636, âgé de 46 ans, illustra l'école de Florence par la supériorité de son génie. Mannozi entendait parfaitement la poétique de son art : rien de plus ingénieux, et en même temps de mieux exécuté, que ce qu'il peignit dans les salles du palais du grand-duc, pour honorer, non les vertus politiques de Laurent de Médicis, mais son caractère bienfaisant et son goût pour les beaux-arts. Mannozi réussissait particulièrement dans la peinture à fresque. Le temps n'a point de prise sur les ouvrages qu'il a faits en ce genre : ses couleurs sont après deux siècles, aussi fraîches que si elles venaient d'être employées. Ce maître, sa-

vant dans la perspective et dans l'optique, a si bien imité des bas-reliefs de stuc, qu'il faut y porter la main pour s'assurer qu'ils ne sont point de sculpture. Mannozi, misanthrope farouche, envieux de tout mérite, et porté à décrier toutes sortes de talens, eut, même après sa mort, des rivaux qui voulurent insinuer au grand-duc de détruire ses ouvrages; mais ce prince n'en fut que plus ardent à les conserver.

MANONCOURT. *V.* SONNINI.

MANOUCHÉ, savant sarrasin, florissait vers le milieu du 11e siècle. Instruit dans les langues arabe, persane, grecque, arménienne et syriaque, il possédait à fond la littérature de tous ces peuples d'Orient, et il était un zélé défenseur de l'Alcoran de Mahomet. Manouché avait reçu des marques d'honneur de la part des califes d'Égypte et de Bagdad, et de l'empereur de Constantinople. En 1044, cet illustre personnage, se trouvant dans cette capitale, eut des disputes littéraires et religieuses, avec le prince Grégoire Makisdros, et les termina en embrassant de plein gré la religion de l'Évangile.

MANOUCHÉ, petit-fils de Fadloun, nommé émir de la ville d'Any, dans un âge fort jeune, vers l'an 1071 de J.-C., était un homme doux, pacifique, vaillant dans les guerres, ami du bon ordre et de la prospérité publique. La plupart des édifices de cette ville étalent ruinés par les guerres précédentes; Manouché, qui possédait des trésors, employa tout pour faire oublier les souvenirs des malheurs, et accorda des privilèges à ceux qui venaient habiter dans Any. Melik-Schah, l'homme le plus vertueux qui ait paru sur le sol de la Perse, lors de son expédition en Arménie et dans la Natolie, étant informé des hautes qualités de Manouché, le combla d'honneurs, et lui assura la possession de son gouvernement. En 1094, Manouché se battit valeureusement contre El-Khasy, général scythe, et remporta sur lui une victoire décisive. Ce chef mahométan, par son affabilité et par sa tolérance religieuse, avait gagné l'affection du grand-patriarche, et du peuple d'Arménie.

MANOUG, savant diacre arménien, natif d'Edesse, florissait vers la fin du 15e siècle. Il laissa manuscrits, après sa mort, les ouvrages suivans: I. *Histoire chronologique des empereurs de Byzance, depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople.* II. *Vie de Saint Alonias,* écrite en vers arméniens. III. *Histoire de l'invention de la Sainte Croix.* IV. Un livre intitulé *les Martyrs*

MANRIQUE (ANGE), né à Burgos vers 1577, moine de l'ordre de Cîteaux, docteur en théologie à Salamanque, évêque de Badajoz, l'an 1644, mort l'an 1649, a donné les annales de son ordre. On y chercherait en vain de l'exactitude et de la critique. Cet ouvrage est intitulé: *Annales Cistercienses seu verius Ecclesiastici Annales à condito Cistercio*, Lyon, Laurent Anisson, 1642-49, 4 vol. in-fol. —Sébastien MANRIQUE, religieux augustin espagnol, fut missionnaire apostolique dans les grandes Indes, de 1628 à 1641. Il a publié en espagnol un *itinéraire des Missions dans les Indes*

Orientales ; Rome, 1749, in-8°.

MANSART (FRANÇOIS), célèbre architecte français, né à Paris en 1598, d'une famille originaire d'Italie, et dont un des membres était architecte de Hugues Capet, mort en septembre 1666. Quoique né avec les talens de son art, et quoique applaudi souvent du public, Mansard avait beaucoup de peine à se satisfaire lui-même. Colbert lui ayant demandé ses plans pour les façades du Louvre, il lui en fit voir dont ce ministre fut si content, qu'il voulut lui faire promettre qu'il n'y changerait rien. L'architecte refusa de s'en charger à ces conditions, voulant toujours, répondit-il, « se réserver le droit de mieux faire. » Les magnifiques édifices élevés sur les plans de Mansard, sont autant de monumens qui font honneur à son génie et à ses talens pour l'architecture. Il avait des idées nobles et magnifiques pour le dessin général d'un édifice, et un goût délicat et exquis pour tous les ornemens d'architecture qu'il y employait. Ses ouvrages ont embelli Paris et ses environs, et même plusieurs provinces. Les principaux sont. le *Portail de l'église des Feuillans*, rue Saint-Honoré, qui est détruit; l'*Eglise des filles Sainte-Marie*, rue Saint-Antoine ; le *Portail des Minimes* de la place royale, qui n'existe plus; une partie de l'*Hôtel de Conti*, l'*Hôtel de Bouillon*, celui de *Toulouse*, et l'*Hôtel de Jars*. L'église du Val-de-Grace devait être bâtie sur son dessin. On représenta à la reine-mère qu'il avait le défaut, en voulant toujours perfectionner, de détruire sans cesse ce qu'il avait commencé, et la conduite de ce monument fut donnée à d'autres architectes. Mansard a aussi fait les dessins du *Château de Maisons*, dont il a dirigé tous les bâtimens et les jardins. Il le bâtit pour le président de Longueil, surintendant des finances, et qui fut assez son ami pour le laisser le maître absolu de la disposition générale, de la décoration, et, ce qui surtout est plus rare, de la dépense; aussi dit-on que Mansard en usa largement, et ne balança point à faire abattre une partie de ce qu'il venait d'édifier, sans consulter même le président, assez riche sans doute pour laisser une telle latitude à son architecte, et qui obtint en échange la satisfaction d'habiter l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture française. Peut-être cette singularité ajouta-t-elle encore à la réputation de l'ouvrage et de l'artiste ; elle prouve au moins l'importance que Mansard mettait à son art, et la considération que l'on avait alors pour son talent et sa probité. Il a fait encore construire une infinité d'autres superbes châteaux ; ceux de *Balleroy* en Normandie, de *Berni* près Paris, de *Blérancourt*, de *Choisy-sur-Seine*, de *Gèvre* en Brie ; une partie de celui de *Fresnes*, où il y a une chapelle qu'on regarde comme un chef-d'œuvre d'architecture. Cette chapelle fut construite sur le plan qu'il avait donné pour l'église du Val-de-Grace, sauf la réduction des deux tiers dans la proportion, et elle fit regretter qu'on n'eût pas suivi ses dessins, etc. C'est lui qui a inventé cette sorte de couverture brisée, que l'on nomme *mansarde*, de son nom, et à laquelle on peut reprocher de manquer au

moins d'élégance, sinon d'utilité.

MANSART (Jules Hardouin), neveu du précédent, né à Paris, en 1645, de Jules Hardouin, peintre du cabinet du roi, et d'une sœur de François Mansart, mort en 1708, à 64 ans. Chargé de la conduite de presque tous les bâtimens de Louis XIV, il devint non-seulement premier architecte du roi, comme son oncle, mais encore chevalier de Saint-Michel, surintendant et ordonnateur général des bâtimens, arts et manufactures du roi. C'est sur les dessins de ce fameux architecte qu'on a construit la galerie du Palais-Royal, la place de Louis-le-Grand, celle des Victoires. Il a élevé le *Dôme des Invalides*, et a mis la dernière main à cette magnifique église, dont le premier architecte fut Libéral Bruant. C'est de tous les ouvrages de Mansart le plus marquant et celui qui contribue le plus à lui faire honneur, en ce qu'il peut, à certains égards, se comparer avec Saint-Pierre de Rome et Saint-Paul de Londres. La disposition générale est heureuse, la masse élégante, l'exécution assez soignée; les détails seuls manquent de pureté et de ce grand caractère, de cette noble simplicité des monumens de la Grèce et de Rome, inconnus ou dédaignés par les architectes du 17e siècle. Mansart a encore donné le plan de la maison de Saint-Cyr, de la cascade de Saint-Cloud, de la Ménagerie, des écuries, du château de Versailles, et de la chapelle, son dernier ouvrage, qu'il ne put voir finir avant sa mort. Voltaire l'a appelée un *colifichet brillant*; mais il fut gêné par le terrain; il est probable que s'il avait eu de l'espace, cette chapelle aurait égalé en noblesse ses autres édifices. L'orangerie qu'il bâtit, et qui est d'une grande beauté, fut élevée, sur le dessin de Le Nostre. Mansart et Le Nostre furent les premiers artistes honorés du cordon de Saint-Michel. Mansard employait pour plaire à Louis XIV tous les détours d'un courtisan. Il lui présentait quelquefois des plans, où il laissait des choses si absurdes, que le roi les voyait du premier coup-d'œil; aussitôt Mansart feignait de s'extasier sur les connaissances et le bon goût du roi, et s'écriait : « Votre majesté n'ignore rien, elle en sait plus en architecture que les maîtres eux-mêmes. » (*Voyez* Le Nostre.) Le portrait de Mansart, par Rigaud, se voit maintenant dans le Muséum de Versailles, sous le n° 219. Son tombeau, sculpté par Coysevox, avait été transféré au Musée des monumens français; en 1818, il a été replacé dans une des églises de Paris.

MANSFELD (Pierre-Ernest, comte de), issu d'une des plus illustres maisons d'Allemagne et des plus fécondes en personnages distingués, fait prisonnier en 1552, dans Ivoy, où il commandait, servit depuis les catholiques à la bataille de Montcontour. Ses talens le firent employer dans les affaires les plus délicates. Devenu gouverneur du Luxembourg, il maintint la tranquillité dans cette province, tandis que le reste des Pays-Bas était en proie aux malheurs de la guerre civile. Les États lui témoignèrent leur gratitude, en plaçant sur la porte de l'hôtel-de-ville l'inscription suivante : *In Belgio omnia dùm vastat civile bellum Mansfeldus, bello et pace fidus, hanc provinciam in fide continet*

servatque illæsam, cum summo populi consensu et hilari jucunditate. Il eut ensuite le commandement général des Pays-Bas, et mourut à Luxembourg, le 21 mars 1604, à 87 ans, avec le titre de prince du Saint-Empire. Son mausolée en bronze, qu'on voyait dans la chapelle de son nom, qui joint l'église des Récollets à Luxembourg, est un ouvrage admirable. Louis XIV, ayant pris cette ville en 1684, fit enlever quatre pleureuses, d'un grand fini, qui décoraient ce monument. Mansfeld réunissait le goût des sciences et celui de la guerre, aimait et encourageait les arts, avait l'esprit vaste et porté aux grandes choses. Mais il fut quelquefois avide d'argent et prodigue de sang. L'abbé Schannat a donné l'*Histoire du comte de Mansfeld* en latin, Luxembourg, 1707.—Charles, comte de MANSFELD, son fils légitime, se signala dans les guerres de Flandre et de Hongrie, et mourut sans postérité, en 1595, après avoir battu les Turcs, qui voulaient secourir la ville de Gran (Strigonie) qu'il assiégeait. *Voyez* l'article LIGNEROLLES.

MANSFELD (ERNEST DE), né en 1585, l'un des plus grands généraux du 17e siècle, fils naturel de Pierre Ernest et d'une dame de Malines, servit utilement le roi d'Espagne dans les Pays-Bas, et l'empereur en Hongrie, avec son frère Charles, comte de Mansfeld. Sa bravoure le fit légitimer, par l'empereur Rodolphe II. Mais les charges de son père, et les biens qu'il possédait dans les Pays-Bas espagnols, lui ayant été refusés contre les promesses données, il se jeta, en 1610, dans le parti des princes protestans, quoiqu'il fût catholique. Devenu l'un des plus dangereux ennemis de la maison d'Autriche, qui l'appelait l'*Attila de la chrétienté*, il se mit, en 1618, à la tête des révoltés de Bohême, et s'empara de Pilsen, en 1619. La défaite de ses troupes, en différens combats, ne l'empêcha pas de pénétrer dans le Palatinat. Il y prit plusieurs places, ravagea l'Alsace, s'empara d'Haguenau, et défit les Bavarois. Enfin, il fut entièrement défait lui-même par Walstein, à la bataille de Dessau, au mois d'avril 1626. Ayant cédé au duc de Weimar le peu de troupes qui lui restaient, il voulut passer dans les états de Venise; mais il tomba malade dans un village, entre Zara et Spalatro, et y rendit les derniers soupirs, le 20 novembre de la même année, à 46 ans. Le procurateur Nani le peint ainsi: « Hardi, intrépide dans le péril, supérieur aux premiers génies de son temps pour une négociation, s'insinuant dans l'esprit de ceux qu'il voulait gagner, avec une éloquence naturelle; avide du bien d'autrui et prodigue du sien; toujours plein de vastes projets et de grandes espérances, il mourut sans terres et sans argent. » Il ne voulut point mourir dans son lit, revêtu de ses plus beaux habits, l'épée au côté, il expira debout, appuyé sur deux domestiques. On raconte de lui ce trait fort singulier. Instruit, à n'en pouvoir douter, que Cazel, celui de ses officiers auquel il se fiait le plus, communiquait le plan de ses projets au chef des Autrichiens, il n'en montra ni humeur ni ressentiment. Il fit donner au traître 300 rixdales, avec une lettre pour le comte de Buquoi, conçue en ces termes: « Cazel

étant votre affectionné serviteur, et non le mien, je vous l'envoie, afin que vous profitiez de ses services. » Cette action partagea les esprits, et trouva autant de censeurs que de partisans. Quoi qu'il en soit, Ernest passe avec raison pour l'un des plus grands généraux de son temps. Jamais capitaine ne fut plus patient, plus infatigable, ni plus endurci au travail, aux veilles, au froid et à la faim. Il mettait des armées sur pied, et ravageait les provinces de ses ennemis avec une promptitude presque incroyable. Les Hollandais disaient de lui : *Bonus in auxilio, carus in pretio*; c'est-à-dire qu'il rendait de grands services à ceux qui l'employaient, mais qu'il les faisait payer bien cher.

MANSFELD (HENRI-FRANÇOIS, comte DE), de la même maison que les précédens, se signala dans les guerres de la succession d'Espagne. Il mourut à Vienne le 8 juin 1715, à 71 ans, après avoir été prince du Saint-Empire et de Fondi, grand d'Espagne, maréchal-de-camp, général des armées de l'empereur, général de l'artillerie, ambassadeur en France et en Espagne, président du conseil aulique de guerre, et grand-chambellan de l'empereur.

MANSFIELD (WILLIAM-MURRAY, lord, comte DE), président du banc du roi, né à Perth en Écosse, le 2 mars 1705, fut envoyé en Angleterre à l'âge de trois ans, pour son éducation. Il étudia à Oxford, et voyagea ensuite en France et en Italie. Au retour de ce voyage sur le continent, il entra à Lincolns-Inn, et s'y fit bientôt une grande réputation; son habileté à parler en public lui donna de la supériorité même sur ceux dont il n'avait encore pu atteindre ni les connaissances, ni l'expérience. Ses succès prématurés donnèrent à penser qu'il était plutôt orateur que jurisconsulte; et comme en débutant dans sa carrière, il surpassa en éloquence ses contemporains, et ceux qui l'avaient précédé, on ne lui rendit comme jurisconsulte qu'une justice plus tardive. Son goût pour les belles-lettres, et ses liaisons avec les littérateurs les plus distingués, fortifièrent cette idée; mais le temps et l'expérience ne tardèrent pas à l'effacer. En 1742, il fut nommé membre du parlement, député de Boroughbridge; en 1754, procureur général de la cour du banc du roi; peu de temps après *lord chief justice*, et créé baron de Mansfield. A son installation à la présidence de cette cour, il s'appliqua à introduire la plus grande exactitude et la plus grande célérité dans l'expédition des affaires qui lui étaient soumises. Dans l'état d'incertitude où se trouva le ministère en 1757, lord Mansfield accepta le 9 avril les fonctions de chancelier de l'échiquier; les grands sceaux lui furent offerts à la retraite de lord Hardwick; mais il les refusa. Au commencement du règne de George III, lord Mansfield fut l'objet de la haine des partis, et pendant plusieurs années exposé aux invectives et aux calomnies des factions. Leurs attaques ne mirent aucune interruption dans l'attention qu'il ne cessa d'apporter dans les devoirs de sa place. Elles se réveillèrent lorsque la proscription de M. Wilkes fut portée à la cour du banc du roi. Cette affaire, devenue célèbre, fixait d'une manière particulière

l'attente du public; le jour du jugement, non-seulement la salle d'audience, mais celle de Westminster et la cour du palais étaient remplies de spectateurs inquiets et impatiens. A cette occasion, lord Mansfield releva avec beaucoup de fermeté les maux qui pouvaient résulter de cette chaleur que le peuple montrait contre les juges de la cour, et particulièrement contre lui. Il exprima avec force son mépris pour toutes les menaces qui tendraient à intimider la cour, et à lui faire oublier ses devoirs. « J'honore le roi, dit-il, et respecte le peuple; mais, à mon avis, rien de ce que peut donner la faveur de l'un ou de l'autre ne doit exciter l'ambition. J'apprécie tout ce que vaut la popularité, et j'estime celle qui suit les services rendus, autant que je dédaigne celle qui est bassement mendiée.» En 1776, il fut nommé comte de la Grande-Bretagne, sous le titre de comte de Mansfield, et faillit, en 1780, à être la victime d'un mouvement populaire qui, à la suite de quelques troubles excités dans la capitale, se tourna contre lui; sa maison, attaquée à l'improviste, fut détruite et brûlée la nuit du 7 juin; il ne put sauver que sa vie, et lorsque la chambre des communes eut voté un dédommagement en faveur de ceux qui avaient souffert de cet accident, lord Mansfield, invité à établir la quotité de ses pertes, répondit que « quelque considérables qu'elles pussent être, il ne lui convenait ni d'attendre ni de réclamer aucune indemnité du gouvernement. » A la suite des infirmités de l'âge, il demanda sa retraite en 1788, et n'y survécut que jusqu'au 20 mars 1793. Il conserva presque sans altération l'usage de toutes ses facultés. On rapporte qu'en parlant de la révolution de France, il disait que c'était un événement extraordinaire; que, comme il était sans exemple, il avait été aussi sans pronostic, et qu'on ne pouvait encore former de conjectures sur ses conséquences. Lord Mansfield, marié, en 1738, à lady Elisabeth Finch, fille du comte de Winchelsea, mourut sans enfans. J. Holliday a écrit la *Vie* de ce célèbre magistrat, 1797, in-4°.

MANSFIELD (lord), membre du parti ministériel dans la chambre des pairs du parlement d'Angleterre, avait été ambassadeur d'Angleterre en France, sous le ministère du lord *Stormond*. Pendant la guerre de la révolution française, il combattit constamment le parti de l'opposition; et on le vit, notamment le 31 janvier 1794, réfuter le lord Stanhope, qui attaquait la validité d'un jugement rendu contre Thomas Muir. Dans le courant de mars, il proposa au parlement d'autoriser le roi d'Angleterre à exciter la rébellion en France par tous les moyens possibles; défendit, le 30 avril, un traité conclu avec la Prusse, soutint le 15 mai la proposition faite de lever des corps d'émigrés français, et profita de cette occasion pour jeter une fleur sur la tombe de Malesherbes, « *dont le souffle de la calomnie n'a jamais osé*, dit-il, *ternir le caractère.* » En juillet, il fut nommé membre du conseil d'état, sans département fixe. En novembre 1795, il défendit le bill proposé contre les écrits séditieux, et essaya de prouver la nécessité de cette mesure en citant l'exemple de la France. « J'étais encore fort jeune, dit-il, lorsque

j'allai pour la première fois en France ; j'y retournai vingt ans après, l'esprit public n'était plus reconnaissable. A la première époque il y avait très-peu de gens à principes licencieux, on aurait pu les compter; mais à la seconde, je vis les principes démocratiques faire le sujet des conversations, et je reconnus que ce pays était travaillé de symptômes de révolution. La cause de ce changement était dans la fatale négligence qui laissait circuler librement des livres infectés du poison de la sédition. » Mansfield, mort à Londres, en 1796, jouissait alors, tant en places qu'en pensions, de dix-neuf mille livres sterling de rente.

MANSI (Jean-Dominique), savant prélat du 18e siècle, d'abord clerc régulier de la congrégation de la Mère de Dieu, ensuite archevêque de Lucques, naquit dans cette ville, le 16 février 1692, d'une famille illustre qui s'éteignit en sa personne. Doué des plus heureuses dispositions et d'une extrême avidité d'apprendre, ses études furent rapides et brillantes. Il professa pendant long-temps la théologie morale à Naples. De fréquens voyages dans les principales villes d'Italie et au-delà des monts, pour y visiter les bibliothèques et y puiser de nouvelles lumières, joints à une étude opiniâtre et réfléchie des anciens manuscrits, lui donnèrent le plus haut degré de savoir et de profondes connaissances dans l'histoire sacrée et profane. Nommé, en 1765 à l'âge de 72 ans, à l'archevêché de Lucques par Clément XIII, ce pontife crut devoir lui donner une preuve de son estime en le dispensant de l'examen d'usage. Cet illustre prélat mourut le 27 septembre 1769. Ses principaux ouvrages sont : I. *Dictionarium historicum, criticum, chronologicum, geographicum et litterale sacræ Scripturæ*, Lucca, 1721. C'est la traduction latine de D. Calmet, avec des *notes* et des *augmentations* par Mansi, publiée de nouveau par le même, avec un supplément, Lucques, 1731. II. *Prolegomena et dissertationes in omnes et singulos sacræ Scripturæ libros*, etc., Luccæ, 1729. III. *Commentariorum litteralium in omnes libros Veteris et Novi Testamenti, auctore Augustino Calmet, interpretatio latina, accuratâ textuum collatione præstans*, Luccæ, 1731. IV. *De veteri et novâ Ecclesiæ disciplinâ. Opus Ludovici Thomasini opportunis animadversionibus illustratum, cum elogio historico P. Ludovici Thomasini*, Luccæ, 1728. V. *Annales ecclesiastici Cæsaris Baronii, cardinalis, cum notis Stephani Baluzii, critica hist. chronologica Antonii Pagii, continuatione Oderici Raynaldi, notisque Dominici Georgii, et Jo. Dominici Mansi, unà cum apparatu et indice generali*, Luccæ, 1740, 38 tomes in-folio. VI. *De epochis conciliorum Sardicensium et Sirmiensium*, etc., Luccæ, 1746. Cet ouvrage fut critiqué d'une manière indécente par le dominicain Mamachi, auquel Mansi répondit par une *Dissertation* publiée à Lucques, en 1749. VII. *Sanct. conciliorum collectionis à P. Ph. Labbeo, et Gabriele Cossartio soc. Jesu presbyteris primum vulgatæ, dein emendatioris et amplioris operâ Nicolai Coleti Ve-*

netiis, recusæ supplementum, etc., Lucæ, 6 vol. in-fol. Cet ouvrage fut imprimé sous un nouveau titre, à Venise, avec des augmentations considérables, des supplémens, des notes, des dissertations, etc., par Mansi, aidé des PP. Zaccaria, Puel, Forbenio, Forster, et autres, 30 vol. Le trentième parut en 1792. VIII. *Nova editio Historiæ ecclesiasticæ. P. Natalis Alexandri*, etc., Lucæ, 1749; Venetiis, 1759. IX. *R. P. F. Anacleti Reinfestuel ord. min. S. Francisci theologia moralis*, etc., *accedunt supplementa nunc primùm edita*, etc., Mutinæ, 1758. X. *Joannis Alberti Fabricii bibliotheca latina mediæ et infirmæ ætatis, etc., editio prima italica e MSS. editisque codicibus correcta, illustrata, et aucta*, etc., Patavii, 1754. XI. *Theologia moralis in quinque libros distributa*, etc., *auctore Paulo Layman, soc. Jesu, in epitomen redacta, et nunc primùm pluribus in locis exposita, castigata, aucta*, etc., Patavii, 1760. XII. *Stephani Baluzii miscellanea novo ordine digesta, et non paucis ineditis monumentis et notis aucta*, etc., Lucæ, 1761, 4 vol. in-fol. XIII. *Historia ecclesiastica variis colloquiis digesta*, etc. *auctore Fr. Ignatio-Hyacinto Amat. de Graveson*, etc. *Editio novissima luculentissimis additionibus, perpetuisque adnotationibus illustrata, et continuatione usque ad annum* 1760 *locupletata*, Venetiis, 1762. XIV. *Epitome doctrinæ moralis ex operibus Benedicti XIV depromptæ; Accedunt monita S. Caroli Borromæi ad confessarios, bullæ, decreta*, etc., Venetiis, 1770. Ant. Zatta est auteur d'une Vie de ce prélat, qui a paru sous le titre de *Commentar. de vitâ et scriptis J. D. Mansi*, Venise, 1772.

MANSION (Colard), imprimeur belge, et auteur français du 15ᵉ siècle, était, selon l'opinion la plus commune, né en France et non à Bruges, où il a passé presque toute sa vie; ce qui fortifie cette opinion, ce sont ses traductions et impressions françaises. On a de lui: I. Les *Métamorphoses d'Ovide moralisées, traduites en français par Mansion, du latin de Thomas Waleys, jacobin, et par lui imprimées en* 1484, in-fol. II. *La Pénitence d'Adam*, traduite du latin, manuscrit à la bibliothèque du Roi, nᵒ 7864. On lui attribue encore la traduction de la *Consolation* de Boëce, qu'il imprima en 1477; et du Dialogue des créatures, Lyon, 1483. Mansion fut le premier imprimeur de Bruges; et le premier ouvrage sorti de ses presses, fut le *Jardin de dévotion*, que l'on croit imprimé en 1473. Il publia ensuite avec la date certaine de 1476, la *Ruine des nobles, hommes et femmes*, de Jean Boccace. On croit que Mansion avait appris son art en France, du moins à en juger par la forme de ses caractères. Il mourut en 1484. M. Van-Praet, conservateur de la bibliothèque du Roi, a publié des Recherches sur la vie, les écrits et les éditions de cet imprimeur, qui se trouvent dans l'ouvrage du P. Lambinet sur l'origine de l'imprimerie, Bruxelles an 7 (1798), et Paris, 1810. *Voyez* le *Dictionnaire bibliog. choisi du*

quinzième siècle, Toul, pages 551-53.

MANSO (Jean-Baptiste), marquis de Villa, né à Naples, vers 1570, servit quelques années dans les troupes du duc de Savoie et du roi d'Espagne; puis se retira à Naples sa patrie, pour y cultiver à loisir les muses et les lettres. Ce fut un des principaux fondateurs de l'Académie *degli Oziozi* de Naples, où il mourut en 1645, à 84 ans. Quoiqu'il eût de grands biens, Manzo vivait sans faste et sans éclat. Son économie, taxée d'avarice, avait cependant un but utile. Il vécut dans une grande intimité avec le Tasse. Leur amitié a été célébrée et immortalisée dans le dialogue de ce grand poète, intitulé: *Il Manso*. Il fonda à Naples le collége des nobles, qu'il dota richement à sa mort. Ses biens, au lieu de passer au fisc, passèrent, avec l'agrément du roi d'Espagne, à ce collége, qui fut son héritier. On a de lui: I. *I paradossi, ovvero dell' amore e della bellezza, dialoghi XII*, à Milan, 1608, in-8°. II. *Rime*, 1635, in-12. III. *Vita del Tasso*, Naples, 1619, in-4°; 1634, in-12. Manso n'était pas un poète du premier rang; mais on ne doit pas le compter non plus parmi ceux du dernier.

MANSON (Jean), capitaine de l'amirauté en Suède, publia, dans le 17e siècle, une *Description nautique de la Baltique*, en suédois avec des cartes, Stockholm, 1644, 1740. Manson perdit la vie en 1658, dans un combat naval, qui eut lieu dans le Sund entre les Danois et les Suédois.

MANSOUR (Abou Djafar Abdallah II, surnommé Al), second calife Abbasside, succéda à Aboul-Abbas son frère, en 136 de l'hégire (juillet 754). Il fit périr son oncle Abdallah, qui s'était fait proclamer calife à Damas, et fit subir un pareil sort à Abou Moslem, le plus brave de ses généraux, et l'un des principaux soutiens de la famille des Abbassides. Le règne d'Almansour fut heureux et paisible. Ses armées firent des conquêtes en Orient; mais l'Espagne lui fut enlevée par un prince de la famille des Ommiades, l'an de l'hégire 139, (755 6 de J.-C.), Almansour mourut à Bit-Maimoun, à une journée de la Mekke, l'an 158 de l'hégire (18 octobre 775, âgé de 63 ans. Ce prince avait de grandes qualités et de grands vices. On lui reproche son ingratitude envers ses amis et ses parens. Il est le fondateur de Bagdad.

MANSOUR-BILLAH (Abou-Thaleb-Ismael-Al), troisième calife fatimite d'Afrique, succéda en 334 de l'hégire (946) à Caïm Biamr-Illah. Il vainquit l'imposteur Abou-Yezid qui avait enlevé un grand nombre de villes et de places à son père, et retourna régner paisiblement dans sa capitale. Il mourut l'an 341 de l'hégire (953), âgé de 39 ans, après sept ans de règne. Ce prince était brave et magnanime. Il avait une éloquence brillante, et improvisait facilement dans les cérémonies publiques.

MANSOUR (Aboul-Cassem), troisième prince de la dynastie des Zaïrides, commença à régner en 373 (984) après son père Yousouf. Ses états comprenaient l'Afrique septentrionale, la Sicile et la Sardaigne. Ce prince était barbare et cruel. Il fit périr de sa propre main son premier minis-

tre Abdallah, que des courtisans jaloux lui avaient dépeint comme un traître. Un de ses sujets s'étant révolté, Mansour marcha contre lui, le vainquit, et s'empara de sa personne. Il l'abattit de sa propre main à ses pieds, et avant qu'il eut rendu le dernier soupir, lui ouvrit les flancs, arracha son cœur et le dévora. Il mourut en 386 (996).

MANSOUR Ier (Abou Salehal), sixième prince de la dynastie des Samanides, monta sur le trône de la Transoxane l'an 350 de l'hégire (961), après la mort de son frère Abdel-Malek Ier. Il était encore en bas-âge, et sa minorité fut très-orageuse. C'est du règne de ce prince que date la décadence de l'empire des Samanides. Les grandes provinces de l'état en furent démembrées, et devinrent des fiefs héréditaires. Mansour mourut l'an 365 (976). Il était surnommé *Al Sadid* (celui qui marche dans le droit chemin).

MANSOUR II (Abou-Hareth Al), fils et successeur de Nouh II, monta sur le trône des Samanides l'an 387 de l'hégire (997 de J.-C.). Bektouroun et Faïk, ses deux premiers ministres, causèrent sa perte par leur perfidie. Ils parvinrent à usurper toute l'autorité, le déposèrent, s'emparèrent de sa personne, et lui firent crever les yeux en 389 (999). Il avait régné 19 mois.

MANSOUR (Abou-Amer Al), l'un des plus célèbres capitaines des Maures d'Espagne, était fils d'Abdallah, de la tribu arabe de Moafer, et naquit à Torasch, en Andalousie (Torres près d'Algesiras), sur la fin de l'an 327 de l'hégire (939 de J.-C.). Il remporta un grand nombre de victoires sur les chrétiens, et cette suite de triomphes lui mérita le surnom d'*Al Mansour* (l'Invincible). A la mort de Hakem, il fut chargé de la tutelle du calife Al Mowayed Hescham II, et de la régence du royaume de Cordoue. Il vainquit successivement Bermude II, roi de Léon, Borel, comte de Barcelonne, et Garcie, comte de Castille. Mais, ayant perdu la bataille sanglante de Calatançor, qu'il livra contre les princes chrétiens réunis, il mourut, dit-on, de chagrin, la même année (998). D'autres historiens disent qu'il mourut à Medina-Cœli en 392 (1002). Al Mansour aimait les lettres et les cultivait avec succès; et il unissait la générosité et la clémence à la valeur la plus intrépide.

MANSOUR (Abou Yousouf-Yacoub Al Modjahed Al), quatrième prince de la dynastie des Mowahedoun, commença à régner sur l'Afrique septentrionale et sur l'Espagne mahométane, l'an de l'hégire 580 (1184 de J.-C.). Il eut à étouffer plusieurs révoltes qui avaient éclaté dans ses états d'Afrique, et fut longtemps en guerre avec Alphonse IX, roi de Castille, qu'il vainquit en deux batailles rangées. Il fut obligé d'interrompre ses conquêtes en Espagne pour se rendre à Maroc dont le gouverneur s'était révolté. Il s'empara de cette ville après un an de siége, et punit cruellement le gouverneur et les habitans. Il mourut, selon les uns, à Salah (Salé); selon les autres, à Maroc en 595 (1199). En lui s'éteignit la grandeur des Almohades.

MANSOUR (Chah), cinquième et dernier sultan de la dynastie des Modhaffériens, était fils de Modhaffer, et petit-fils de Mo-

barrez, fondateur de cette dynastie dans la Perse méridionale. Il s'empara du trône en 790 (1388), quelque temps après la mort de Chah Choudjah, et battit plusieurs princes ses compétiteurs. Mais, malgré sa valeur et son habileté, il ne put soutenir le choc de la fortune colossale de Tamerlan. Ce conquérant le fit prisonnier, et lui fit trancher la tête l'an 795 (1393).

MANSOUR (Mohammed Al), roi de Hamah en Syrie, un des prédécesseurs du célèbre Aboul-Feda et de la même famille des Ayoubites, est, comme lui, plus connu par son mérite littéraire que comme roitelet d'une ville médiocre et de son territoire; mais il s'en faut bien néanmoins que la réputation du premier approche de celle de son descendant. Il termina ses jours, dans un âge avancé, l'an de l'hégire 615, 1218 de l'ère vulgaire. Le seul ouvrage que l'on connaisse d'Al-Mansour est une Histoire assez complète, écrite en arabe, des poètes arabes jusqu'à son temps, en 10 volumes.

MANSTEIN (Christophe-Hermann de), né à Pétersbourg, le premier septembre 1711, servit long-temps et avec distinction dans les armées de la Russie, en qualité de colonel. Il passa, en 1745, au service du roi de Prusse, fut nommé général-major d'infanterie en 1754, et se distingua dans toutes les occasions par sa bravoure et son habileté dans l'art de la guerre. En 1757, il fut blessé à la bataille de Kolin, et peu de temps après tué près de Leutmeritz, universellement regretté par tous ceux qui l'avaient connu, ses ennemis mêmes lui donnèrent des larmes. Manstein, dans les momens de loisir que lui laissait le métier de la guerre, se livrait à l'étude. Il savait la plupart des langues de l'Europe. On a de lui des *Mémoires historiques, politiques et militaires sur la Russie*, Lyon, 1772, 2 vol. in-8°, avec des plans et des cartes. Ces Mémoires commencent à la mort de Catherine Ire en 1727, ils finissent en 1744, et contiennent les événemens dont il a été le témoin oculaire, ou dont il a eu une connaissance particulière. Il y a ajouté un *Supplément*, où il remonte au temps des anciens czars, et s'étend particulièrement sur Pierre Ier. Il donne à la fin de l'ouvrage une idée du militaire, de la marine, du commerce, etc. de ce vaste empire. C'est un morceau d'histoire aussi précieux par la candeur de l'historien, témoin des faits qu'il raconte, qu'intéressant par rapport aux faits eux-mêmes. Hume, ayant reçu l'original français de ces Mémoires, les fit traduire en anglais, et les publia à Londres. Il en parut peu après une traduction allemande à Hambourg. M. Huber en a publié une édition française à Leipsick en 1771. Il en a paru une nouvelle édition augmentée en 1781.

MANSVELD (Regnier), né à Utrecht, en 1639, d'une famille distinguée, se consacra d'abord au ministère évangélique. En 1660, il obtint une chaire de philosophie à l'Académie d'Utrecht. Partisan de la nouvelle doctrine de Descartes, il la défendit contre Samuel Desmarets, par un ouvrage intitulé *Specimen confutationis dissertationis de abusu philosophiæ cartesianæ ;* et Desmarets y

ayant répondu, il publia encore : *Animadversiones in vindicias Maresii*, et *Specimen bombomachiæ*. Ces écrits parurent sous le nom supposé de *Petrus ab Andlo*, mais tout porte à croire qu'ils sont véritablement de lui. Plusieurs *Dissertations académiques*, spécialement *de Ratiocinatione legitimâ*, reimprimées à Leipsick en 1699, et à Horborn en 1711, in-8°. Une *Réfutation* posthume du *Discursus theologico-politicus* de Spinosa, sous le titre de *Lucubrationes in*, etc., Amsterdam, 1674, in-4°. Sa mort prématurée, en 1671, l'empêcha de mettre au jour ses *Commentaires* sur l'*Enchiridion* d'Épictète.

MANTAGOUNY (ARDAVAZT), célèbre général sous les ordres de Khosrou Ier, roi Arsacide en Arménie, se battit contre Ardachir Ier, et remporta des victoires signalées. Lorsque ce prince fit assassiner Khosrou, et voulut faire massacrer toute la famille royale des Arsacides, Mantagouny sauva à Rome un des enfans, nommé Tiridate, et lui donna l'éducation convenable à son rang. En l'an 286 de J.-C., ce jeune prince entra en possession de son royaume par la protection de l'empereur Dioclétien, et Mantagouny fut investi du pouvoir de généralissime de toutes les troupes d'Arménie. Chapouh Ier, fils d'Achir, déclara de suite la guerre à Tiridate. Mantagouny battit les troupes persanes dans tous les combats, obligea le souverain de ce pays de céder la Médie au roi Arménien, et de se retirer dans l'intérieur de la Perse. Après avoir réparé des pertes considérables, Chapouh II voulut faire la guerre à l'Arménie, et suscita les peuples du Chirvan et du mont Caucase à se soulever contre Tiridate. Mantagouny, dans un âge fort avancé, se signala de nouveau dans les combats, et mourut sur le champ de bataille, vers l'an 320 de J.-C.

MANTAGOUNY (JEAN), élu en 480 grand-patriarche d'Arménie, à l'âge de soixante-quinze ans, se mit à la tête des armées de ce pays contre la Perse, qui voulait s'emparer de ce royaume, et y établir définitivement la religion des Mages. Malgré la supériorité des forces de l'ennemi, Mantagouny donna des preuves d'un courage héroïque, excita le peuple à former de nouveaux bataillons pour défendre la patrie et la religion de ses pères. En 485, dans un des combats qui fut un des plus terribles, Mantagouny, après avoir reçu une blessure grave, tombé de son cheval, et resté quelque temps confondu parmi les cadavres, rassembla ses forces et gagna bientôt le camp des Arméniens. Cette guerre désastreuse, qui durait depuis plusieurs années, persuada Valaru, fils de Berose, roi de la Perse, qu'il était impossible de vaincre ce peuple par la force des armes ; il envoya un de ses commandans nommé Nikhor-Vechnasb-Tad, chargé de pleins pouvoirs pour traiter une paix aux conditions que demandaient les Arméniens. Après la paix signée des deux côtés, le patriarche Mantagouny rassembla le peuple et les principaux personnages d'Arménie dans l'église patriarcale de Thovin, il prononça un discours très-éloquent analogue à la circonstance, et mourut peu de temps après, vers l'an 487. Ce patriarche est auteur de la plupart des *Prières*,

des *Chants* et des *Hymnes* de l'église d'Arménie. On a aussi de lui plusieurs *Homélies*, dont une se trouve dans la bibliothèque du Roi, n° 47 des manuscrits arméniens.

MANTEGNA (André), peintre d'histoire et graveur, né dans un village près de Padoue, en 1430, fut d'abord occupé à garder des moutons. On s'aperçut qu'au lieu de veiller sur son troupeau, il s'amusait à dessiner; on le plaça chez le peintre Squarcione, qui, charmé de ses dispositions pour la peinture et de la douceur de son caractère, l'adopta pour son fils, et l'institua son héritier. Mantegna, à l'âge de 17 ans, fut chargé de faire le tableau de l'autel de Sainte-Sophie de Padoue, et les quatre évangélistes. Jacques Bellini, admirateur de ses talens, lui donna sa fille en mariage. Mantegna fit pour le duc de Mantoue une suite qu'on nomme le *Triomphe de César*, qui a été gravée en clair-obscur, en neuf feuilles. Suivant Vasari, c'est le chef-d'œuvre de ce peintre. Le duc, par estime pour son rare mérite, le fit chevalier de son ordre. On attribue communément à Mantegna l'invention de la gravure au burin pour les estampes. Cet artiste mourut à Mantoue en 1505. Ses deux fils lui érigèrent un monument dans la chapelle de St.-André, en 1507. Le musée du Louvre possède quatre tableaux de cet artiste: *La Vierge sur un trône, avec l'enfant Jésus*, *le Parnasse*, *les vices chassés par la sagesse*, et un *Calvaire*. On y voit aussi plusieurs dessins de sa composition. — Charles de MANTEGNA, peintre, florissait en 1514, à Gênes. Il imita la manière d'André, qui était son parent, et l'on croit qu'il travailla dans le palais de Mantoue, et dans la chapelle de Saint-André.

MANTELIUS (Jean), né à Hasselt, ville du comté de Looz, dans la principauté de Liége, le 23 septembre 1599, se fit augustin, enseigna les belles-lettres et surtout la rhétorique, fut successivement prieur à Anvers, Bruxelles, Ypres, Hasselt, Cologne, visiteur de sa province, et mourut le 23 février 1676. On a de lui: I. *Hasseletum*, Louvain, 1663, in-4°. C'est une description de la ville de Hasselt et des environs. II. *Historiæ Lossensis lib. X*, Liége, 1717, in-4°. Cette histoire, bien écrite, est utile pour l'histoire générale des Pays-Bas. On voit à la fin: *Stemma comitum Lossensium* du même auteur, une collection de diplômes, et une petite description historique des villes du comté de Looz, par Laurent Robins, avocat de Liége. III. *Carte de la principauté de Liége et du comté de Looz*, Amsterdam, 1639. Celle du P. Leclerc, jésuite, est beaucoup plus exacte et mieux exécutée. Mantelius a encore fait un grand nombre d'ouvrages ascétiques écrits en latin, et quelques pièces de vers.

MANTICA (François), né à Udine, en 1534, enseigna le droit à Padoue avec réputation, et fut ensuite attiré à Rome par le pape Sixte V, qui lui donna une charge d'auditeur de rote. Clément VIII le fit cardinal en 1596. Mantica mourut à Rome le 28 janvier 1614. On a de lui: I. *De conjecturis ultimarum voluntatum libri XII*, Genève, 1734, in-fol. On peut encore consulter cet ouvrage avec fruit. II. Un *Traité* intitulé

Lucubrationes vaticanæ, seu *De tacitis et ambiguis conventionibus*, 2 vol. in-fol. III. *Decisiones rotæ Romanæ*, Rome, 1618, in-4°.

MANTINUS (Jacques), médecin, très-versé dans les langues savantes, né en Espagne, s'acquit par son art une grande réputation à Venise, au commencement du 16e siècle. On a de lui plusieurs traductions en latin de quelques ouvrages d'Avicenne et d'Averroës. I. *Paraphrasis Averroïs de partibus et generatione animalium*, Rome, 1621, in-fol. Il a suivi une version hébraïque, qui avait été faite d'après l'arabe. II. *Paraphrasis Averroïs super libros Platonis de Republicâ*, Rome, 1539. III. *Avicennæ Fen IV primi, de universali rationem edendi versio latina*, Venise, 1530, etc. IV. *Avicennæ caput XXIX tertii canonis Fen I, tractatus I de canonibus universalibus curationis doloris capitis*, Venise, 1530, avec la méthode de Corneille Baersdarp. V. *Interpretationes in organum Averroïs*, Venise. Les erreurs d'Averroës et d'Avicenne, qu'on suivait alors dans les écoles, sont oubliées, ainsi que celles de Mantinus.

MANTON (Thomas), théologien anglais non-conformiste, né en 1620, à Laurent-Lydiard, au comté de Sommerset, mort en 1677, élève du collége de Vadham à Oxford, prit les ordres, et fut ministre de Colytou au comté de Devon. Il s'établit ensuite à Stoke-Newington, prêcha plusieurs fois devant le parlement, et fut nommé chapelain à la restauration de Charles II; mais il perdit cette place, en 1662, pour non-conformité. En 1671, il fut emprisonné pour avoir prêché dans un conciliabule, mais mis en liberté peu après. Ses ouvrages, qui sont des Sermons dans l'esprit du calvinisme, ont été recueillis en 5 vol. in-fol. Ce docteur a été enterré dans l'église de Stoke-Newington.

MANTOUAN (Batista Spagnoli, plus connu sous le nom de Baptiste), poète ou plutôt versificateur célèbre, et fécond du 15e siècle, ainsi appelée parce qu'il était de Mantoue, né l'an 1444, était fils naturel de Pierre Spagnuoli, d'une famille noble de cette ville. Les Spagnuoli le reconnurent volontiers pour leur frère. Il leur fit honneur par ses talens, et sa plume fut toujours prête à célébrer la gloire de leur maison. Ayant pris l'habit de carme, il se distingua tellement dans son ordre, qu'il parvint au généralat en 1513. Quoiqu'il paraisse dans ses poésies avoir eu une morale assez relâchée, il voulut réformer ses confrères. Mais, ses tentatives ayant été inutiles, il se démit de sa dignité en 1515, pour cultiver plus librement les lettres. Il mourut l'année d'après, le 20 mars. Cet auteur est principalement connu par ses Poésies. Son esprit était si fécond, qu'il enfanta plus de 59,000 vers, dont la plupart sont semés de pointes, et n'offrent qu'une facilité molle et languissante. Parmi ses Poésies, on distingue ses *Églogues*, dans lesquelles il est tour à tour épicurien et dévot. Il détruit dans l'une la croyance d'une autre vie; et dans l'autre, la Vierge apparait à un berger, et lui promet que « quand il aura passé sa vie sur le Carmel, elle l'enlèvera dans des lieux plus agréables, et l'y fera habiter les cieux avec les

dryades et les hamadryades. » Ses bergers sont d'une grossièreté dégoûtante. Il s'emporte jusqu'à la fureur contre les femmes et contre les ecclésiastiques : C'est surtout dans son Poëme de *la Calamité des Temps* qu'il s'acharne contre ces derniers avec un emportement digne de l'Arétin. Ses autres poésies ont pour objet des sujets de morale, ou les éloges des Saints. Elles se trouvent dans le recueil de ses ouvrages, qui parut pour la première fois, vers la fin du 15ᵉ siècle, en 1 vol. in-fol., sans date; ce recueil a été de nouveau publié à Venise, 1499, in-4°; à Paris, 1502, in-fol.; 1513, 3 vol. in-fol.; et Anvers, 1576, 4 vol. in-8°. Ce recueil renferme : I. *Commentaire* sur les Psaumes. II. La *Vie de Saint Basile*. III. Un *Poëme* sur Saint Nicolas de Tolentino, en 3 livres, Milan, 1509, in-4°. Il parle à la fin du premier livre du fameux Merlin; et, quoiqu'il le fasse fils du diable, suivant un préjugé populaire de son temps, il le reconnaît pour un vrai prophète, et le met même au nombre des Saints. Spagnuoli se montre, dans plusieurs autres endroits de ses productions aussi crédule que peu judicieux. IV. *Bucolica, seu Adolescentia in decem eclogas divisa*, Lyon, 1546, in-8°. V. *Contrà amorem et de naturâ amoris, carmen juvenile*. VI. *Fastorum libri XII*, etc., etc.

MANTOUAN (LE). *V*. GHISI.

MANTOUANA (DIANA). *Voy*. GHISI.

MANUCCI (N. A.), médecin vénitien, employa un séjour de quarante ans aux Indes pour composer une Histoire très-volumineuse, que le P. Catrou a traduite et abrégée dans son *Histoire générale de l'empire du Mogol*.

MANUCE (ALDE), *Aldus Pius Manutius*, célèbre imprimeur italien, né en 1447, à Bassano, ville située dans le duché de Sermonetta, près de Velletri et des Marais Pontins, ce qui le fit surnommer *Bassianus*, est le chef de la famille d'imprimeurs de ce nom, si célèbres dans l'enfance de l'art. Manuce est l'un des hommes qui ont le plus contribué à la perfection de l'art typographique. Les lettres lui ont de grandes obligations; son infatigable persévérance à déchiffrer les manuscrits qui devaient servir de base à ses éditions, sa patience à conférer les textes, à suppléer aux omissions des copistes, et son goût pour choisir celle d'entre diverses leçons qui lui paraissait la meilleure, lui ont mérité la reconnaissance de l'Europe savante et de la postérité. Car ses travaux ont contribué d'une manière directe et immédiate, aux progrès de l'esprit humain et de la civilisation, et étendront leur utile influence jusque sur les générations les plus reculées. Le premier, il imprima le grec correctement et sans beaucoup d'abréviations. Il imprima d'abord, en 1501, une *Grammaire latine* de Lascaris, qui a été plusieurs fois réimprimée depuis. Manuce vint à Rome, où il se livra à l'étude des belles-lettres. En 1482, il abandonna Ferrare, serrée de près par l'armée vénitienne, et conçut, avec le fameux Pic de la Mirandole, le projet de l'établissement d'une belle imprimerie à Venise, en 1488, et débuta par le petit poëme de Musée, *Héro et Léandre*, grec et latin, sans date, mais indubitablement de 1494.

Le *Recueil* des traités de grammaire de Théodorus, Apollonius et Hérodianus fut beaucoup mieux imprimé; et, depuis ce moment, chaque pas que fit Manuce dans la carrière en fut un vers la perfection. De toutes ses entreprises, celle qui lui fait le plus d'honneur, est l'édition des *Œuvres d'Aristote*. Ce beau monument de l'art typographique, commencé en 1495 et terminé en 1498, fit alors regarder Alde Manuce comme le premier imprimeur, et comme un des savans les plus recommandables de son siècle. Jusque-là on n'avait travaillé que pour les savans de profession : le format in-fol. était le seul que l'on connût; format incommode, auquel on en a heureusement substitué de plus avantageux. Alde Manuce résolut de les publier in-8°. Il imagina d'abord un caractère dont on assure que l'écriture de Pétrarque lui donna la première idée et qui fut nommé Aldino. Le pape Jules II accorda à Manuce, le 27 janvier 1513, un privilége pour se servir, privativement à tout autre, des caractères de son invention, qu'il appelle beaux et semblables à l'écriture. Ce caractère, moins beau sans doute que les lettres rondes employées par Vindelin de Spire, Jenson, etc., était bien supérieur au lourd gothique. En 1501 parut le *Virgile* imprimé de cette manière. Le prince des poètes latins fut bientôt suivi de tout ce que la littérature avait de meilleur. Démosthènes, Lucien, Dante, Horace, Pétrarque, Juvénal, Lucain, Homère, Sophocle, et les Épîtres familières de Cicéron furent successivement publiées dans le même format. Cette grande entreprise fit plus pour la réputation que pour la fortune de son auteur; mais Alde Manuce aimait la gloire. Les travaux de l'imprimerie ne l'empêchèrent pas de se livrer à ceux de l'érudition. Cependant il ne se montrait point aussi supérieur dans cette dernière partie que dans la première. On accusa ses éditions grecques de manquer de correction. Son goût était pur, et son style ne manquait ni d'élégance, ni de naturel, ni de force. Voyez les préfaces et les notes qu'il a jointes à ses éditions grecques et latines, et à sa traduction latine de la grammaire grecque de Lascaris, qui parut en 1494. Il préparait et promettait un travail sur Oppien et sur Virgile, lorsque la mort le surprit en 1515, à Venise, dans un âge très-avancé. Alde Manuce dut paraître une espèce de prodige dans un siècle où l'on sortait à peine de la barbarie, et où les connaissances étaient rares, surtout dans la belle littérature. Ce savant et laborieux artiste, craignant d'être détourné de son travail par les oisifs dont les villes sont remplies, avait mis à la porte de son cabinet un avis à ceux qui venaient l'interrompre, de ne l'entretenir que des choses nécessaires, et de s'en aller dès qu'il les aurait satisfaits. On a de lui : Une *Grammaire grecque*, 1515, in-4°. II. Des *Notes sur Horace*, dans l'édition de ce poète, publiée par Combe, Londres, 1790. III. Des *Traductions* de quelques traités de Saint Grégoire de Nazianze et de Saint Jean de Damas. IV. *Dictionarium græco-latinum*, 1487, 1524, in-fol. V. *Scripta tria longè rarissima denuò edita et illustrata*, Bassano, 1806, in-8°. Cet ouvrage a été publié par le savant abbé Morelli. Il a paru à

Padoue, en 1790, *Serie dell' edizioni Aldine, per ordine cronologico ed alfabetico*, in-12 de 182 pages. C'est la 2e édition de ce catalogue plus complète que la première, et cependant susceptible de nouvelles additions. On l'attribue au dernier archevêque de Sens, Loménie, dont on vendit la riche collection d'éditions du 15e siècle l'année suivante, 1791. Le catalogue rédigé par François-Xavier Laire, parut à Sens sous le titre de : *Index librorum ab inventâ typographiâ ad annum* 1500, 2 vol. in-8°. Ce célèbre imprimeur a fait tirer sur vélin un seul exemplaire des principaux ouvrages qu'il a publiés.

MANUCE (Paul), fils du précédent, d'une complexion faible et d'un travail infatigable, né à Venise, en 1512, fut chargé pendant quelque temps de la bibliothèque vaticane par Pie IV, qui le mit à la tête de l'imprimerie apostolique. Pour que ses livres eussent toute la perfection qu'il était capable de leur donner, il laissait un long intervalle entre la composition et l'impression. On prétend même qu'il n'achevait qu'à la fin de l'automne les livres qu'il avait commencés au printemps. Son assiduité à l'étude avança sa mort, arrivée à Rome, en 1574. Tous ses ouvrages sont écrits en latin avec pureté et avec élégance. On estime principalement : I. Ses Commentaires sur *Cicéron*, surtout sur les *Epîtres familières* et sur celles à Atticus, Venise, 1547, in-8°. II. Des *Epîtres* en latin, en 12 livres, in-12, 1580, qui furent très-recherchées. III. Les traités *De legibus Antiquitatum Romanarum*, in-8°; *De dierum apud Romanos veteres ratione*; *De senatu Romano*, 1581, in-4°; *De comitiis Romanis*, Bologne, 1585, in-fol.; *De civitate Romanâ*, Rome, 1585, in-4°. La plupart de ces traités se trouvent dans le *Trésor* de Grævius. Tous ces écrits, qui sont pleins d'érudition, ont été réimprimés plusieurs fois.

MANUCE (Alde), *le jeune*, né à Venise, en 1547. Héritier du savoir et de la vertu de Paul Manuce son père, le jeune Alde professa à Venise, à Bologne, et ensuite à Pise. Clément VIII lui confia la direction de l'imprimerie du Vatican, place qui ne le tira pas de la misère où il fut plongé toute sa vie. Il répudia sa femme, comptant d'obtenir quelque riche bénéfice ; et, peu de temps après, il fut pourvu de la charge de professeur des belles-lettres. Mais quelque savoir qu'il eût, il fut assez malheureux pour ne trouver personne qui voulût être son élève, et il employait ordinairement le temps de ses leçons à se promener devant sa classe. Il mourut à Rome en 1597, sans autre récompense que des éloges, et après avoir été obligé de vendre sa bibliothèque, amassée à grands frais par son père et son aïeul, et composée, dit-on, de 80,000 volumes. Manuce écrivait en latin avec beaucoup de pureté. On a de lui : I. *Traité de l'orthographe*, qu'il composa à l'âge de 14 ans, Venise, 1566, in-8°; réimprimé en 1591. Manuce en publia un *Abrégé*, 1575, in-8°. II. De savans *Commentaires* sur Cicéron, 1575, in-8°. III. *Trois livres d'Epîtres*, 2 v. in-8°. IV. *Eleganze, insieme con la copia della lingua Toscana e latina*, Venise, 1558, in-8°. V. Vingt-cinq *Discours politiques* sur Tite-Live, ibid.,

1601, in-fol. VI. Les *Vies de Côme de Médicis*, 1586, in-fol., et de *Castruccio Castracani*, 1560, in-4°, en italien, etc.

MANUEL (Jean), fils de l'infant don Manuel, et petit-fils du roi Ferdinand-le-Saint, florissait au commencement du 14e siècle; il laissa un nom à sa postérité, qu'il illustra par des actions d'éclat sous les règnes de Ferdinand IV et d'Alphonse XI. Ce qu'il y a de plus rare et de plus admirable dans le siècle où il vivait, c'est qu'il sut allier la culture des lettres avec le tumulte des armes. Les ouvrages qu'il a laissés sont: I. *La Chronique de l'Espagne.* II. *Le Livre des Savans.* III. *Le Livre du Cavalier.* IV. *Celui de l'Ecuyer.* V. *Celui de l'Infante.* VI. *Le Livre de la Maison.* VII. *Celui des Tromperies.* VIII. *Celui des Cantiques.* IX. *Celui des Exemples.* X. *Celui des Conseils.* XI. *Le Comte Lucanor* est un roman moral, qui renferme d'excellentes maximes pour se conduire dans le monde avec sagesse. De tous ces ouvrages, ce dernier seul vit le jour, d'abord à Séville, en 1575, par les soins du savant argote de Molina, et ensuite à Madrid, en 1642, in-4°.

MANUEL (Nicolas), mort à Berne, en 1530, avait fait jouer dans cette ville, en 1522, deux misérables farces; l'une intitulée *Le Mangeur des Morts*; et l'autre, *Antithèse entre J.-C. et son vicaire.* Quoique Berne fût encore catholique, on ne lui fit point un crime de ces deux comédies. Manuel fut fait conseiller peu de temps après, et employé à plusieurs négociations. Il est le traducteur du *Recueil des procédures* contre les jacobins exécutés à Berne, en 1509, pour crime de sorcellerie, auquel Traité sont accouplés des cordeliers d'Orléans, pour pareille imposture, traduit de l'allemand, Genève, 1556, in-8°.

MANUEL (Louis-Pierre), né à Montargis, en 1751, d'un potier de terre, reçut cependant une éducation assez soignée pour entrer d'abord dans la congrégation des doctrinaires, et devenir répétiteur de collége à Paris, puis précepteur du fils d'un banquier. Après avoir obtenu de ce dernier une pension viagère, il se livra à la littérature, et à la culture des lettres; il y joignit le commerce des livres défendus: une brochure, qui se vendait *sous le manteau*, le conduisit à la Bastille, où il resta trois mois. En juillet 1789, il embrassa avec ardeur les principes de la révolution. Il se réunit aux électeurs, et lors de l'organisation de la municipalité, dont Bailly fut nommé maire, il obtint une place d'administrateur de la police. Ce fut pendant qu'il exerçait ces fonctions qu'il recueillit toutes les anecdotes scandaleuses qu'il a publiées depuis dans un ouvrage en deux volumes, sous le titre *de la Police dévoilée.* Cette production révolta toutes les ames honnêtes. Au renouvellement de la municipalité, en 1791, Manuel, nommé procureur de la commune, eut une part active à la fameuse journée du 20 juin 1792; ce qui lui fournit l'occasion de jouer un grand rôle, et d'acquérir une grande popularité. Suspendu de ses fonctions par le département, il se fit réintégrer par un décret; il publia une lettre adressée à Louis XVI, commençant par ces mots: *Sire, je n'aime pas le roi.* Il proposa de

renfermer au Val-de-Grace, pendant la guerre, la reine, comme suspecte. Manuel, encore procureur de la commune au 10 août, s'attribuait en partie le succès de cette journée ; il fit abattre, dans la cour de l'hôtel-de-ville, la statue de Louis XIV, ce qu'il appelait *la déchéance de Louis XIV*, et fut le premier à proposer de renfermer Louis XVI au Temple. Nommé député à la Convention, il se chargea d'apprendre à ce prince l'abolition de la royauté, et l'établissement de la république. Dès ce moment le spectacle du malheur ouvrit son cœur à la pitié ; Manuel parut touché de la situation de cette famille, et fit des efforts pour l'adoucir ; il se détacha du parti de Robespierre, et tâcha d'éloigner le jugement du monarque, en demandant que le peuple français, réuni en assemblées primaires, fût consulté pour savoir s'il consentait à l'abolition definitive de la royauté. Ce changement d'opinion surprit tous les auditeurs. « Les jacobins, dit un écrivain, soutinrent qu'il avait été gagné par la reine; d'autres, qui se prétendaient instruits, assurèrent que, dans le temps où l'armée aux ordres du duc de Brunswick pénétrait sans obstacles en Champagne, Manuel, Pétion et Kersaint se rendirent un matin, près de Louis XVI, et qu'après lui avoir déclaré l'état des choses, ils lui annoncèrent qu'il y avait à craindre que le peuple ne le massacrât avec toute sa famille, dès que l'armée allemande approcherait de la capitale; mais que s'il voulait engager les alliés à retirer leurs troupes, la commune signerait, au bas de sa lettre au roi de Prusse, l'engagement de mettre ses jours en sûreté ; que Louis XVI consentit à écrire sous leur dictée, et qu'ils signèrent tous trois ce qu'ils avaient promis; que cependant, honteux de cette démarche dès que le danger fut passé, ils convinrent de la tenir secrète, de peur que leurs ennemis n'en profitassent pour les perdre. » Que lorsque le procès du roi fut résolu, Manuel, qui avait encore parfois des retours de conscience, se ressouvint de ce serment, et vota pour la détention de ce prince, et son bannissement à la paix; cependant on doit dire pour l'honneur de Manuel, et, pour rendre hommage à la vérite, que l'existence de cette lettre de Louis XVI a été contestée par M. de Malesherbes, par Hue et par tous ceux qui auraient dû nécessairement la connaître, et qu'on ne dut son changement d'opinion et de conduite qu'à l'impression que les entretiens de Louis XVI avaient produit sur lui, et à la pitié que la déplorable situation de cette famille infortunée avait dû nécessairement exciter dans son ame. Dans le procès contre la reine, Manuel, loin de l'accuser, loua son courage et plaignit ses malheurs. Il sentit qu'il allait payer de son sang son refus de la calomnier ; mais il n'hésita pas. Ayant, en outre, plaidé la cause de quelques émigrés, et blâmé les tribunes de leurs vociférations féroces, on assura aussitôt en pleine assemblée qu'il était devenu fou, et on l'abreuva de tant d'injures, qu'il fut forcé de donner sa démission. Il se retira à Montargis, où on voulut le faire assassiner; mais sa mort n'ayant pas suivi ce complot, on le fit arrêter, traduire à la conciergerie de Paris, d'où le

tribunal révolutionnaire l'envoya à l'échafaud, le 14 novembre 1793, à l'âge de 42 ans. Il y monta, l'esprit presque aliéné. Manuel avait de la facilité à parler, et une concision piquante qui n'offrait point de sécheresse. Ses reparties étaient vives et mordantes; on peut en juger par celle-ci : Le député Legendre, qui avait été boucher, piqué de ce que Manuel venait de combattre avec succès l'une de ses motions, s'écria : « Eh bien! il faudra décréter que Manuel a de l'esprit. » Il vaudrait bien mieux décréter, répondit celui-ci, « que je suis une bête, parce que Legendre, exerçant sa profession, aurait le droit de me tuer. » Manuel avait beaucoup d'orgueil, il se croyait un grand écrivain du siècle. Ses ouvrages sont loin de justifier cette prétention. Il en voulait principalement aux prêtres; sans cesse il les poursuivait : leurs cérémonies excitaient son indignation. Il publia à cet égard une lettre circulaire à l'occasion de la Fête-Dieu. On lui doit : I. *Lettre d'un officier des gardes-du-corps*, 1786, in-8°. II. *Coup-d'œil philosophique sur le règne de Saint Louis*, 1786, in-8°. III. *L'Année française*, 4 v. in-12, 1789. L'auteur place la vie d'un Français illustre à chaque jour de l'année, pour réunir son souvenir à celui du Saint qu'on honore. Cet ouvrage est écrit tantôt avec une emphase ridicule, tantôt avec une trivialité dégoûtante. Il marque très-peu de dates de la vie de ces héros, et celles qu'il indique ne sont pas toujours justes. IV. *La Police de Paris dévoilée*, 2 volumes in-8°. V. *Lettres sur la révolution*, *recueillies par un ami de la constitution*, 1792, in-8°. VI. Manuel fut l'éditeur des *Lettres* écrites par Mirabeau, du donjon de Vincennes, *à Sophie* (Ruffey, comtesse de Monier), depuis 1777 jusqu'en 1780. Il mit en tête de ce recueil une *préface* remplie d'idées bizarres, et d'extravagances. VII. *Opinion de Manuel, qui n'aime pas les rois*, in-8°. VIII. Des *Lettres* et des *Pamphlets*. IX. *Les voyages de l'Opinion dans les quatre parties du monde*, 1790, etc.

MANUEL-COMNÈNE, empereur grec, 4e fils de l'empereur Jean Comnène et d'Irène de Hongrie, né à Constantinople, en 1120, fut couronné empereur dans cette ville, en 1143, au préjudice d'Isaac, son frère aîné, homme farouche et emporté, que son père avait privé par son testament de la succession impériale. Ses états ayant été inondés par les armées de la seconde croisade, les Grecs, incommodés de ce débordement d'étrangers, leur rendirent tout le mal qu'ils croyaient en avoir reçu. La guerre que Manuel soutint contre Roger, roi de Sicile, qui avait pénétré dans l'empire, fut d'abord malheureuse; mais enfin il vint à bout de chasser les Siciliens de ses provinces, et ses succès les forcèrent à lui demander la paix. Il passa ensuite dans la Dalmatie, et de là dans la Hongrie, et il eut partout des avantages. Après avoir humilié les sultans d'Alep et d'Icone, il descendit en Égypte, à la tête d'une flotte et d'une armée. On prétend qu'il aurait conquis ce royaume, sans la trahison d'Amauri, roi de Jérusalem, avec lequel il s'était ligué pour cette expédition. Une nouvelle guerre avec le sultan d'Icone vint occuper ses troupes : elle ne fut pas d'abord

heureuse ; mais la valeur de Manuel finit par triompher. Tandis qu'il combattait, il s'occupait de disputes de religion. Il composa des instructions en forme de catéchisme, qu'il prononça lui-même devant le peuple. Ayant la manie de disputer avec les évêques sur les points les plus obscurs des mystères du christianisme, il proposait chaque jour de nouvelles questions sur les passages les plus difficiles de l'Écriture. Il en fit naître une importante, touchant les qualités de prêtre et de victime en Jésus-Christ; et les évêques qui refusèrent de suivre son sentiment, furent déposés. Le célèbre Eustache, archevêque de Thessalonique, dont nous avons un savant commentaire sur Homère, fut de ce nombre. Quelque temps après, il entreprit de donner un nouveau sens à ces paroles de Jésus-Christ : « Mon Père est plus grand que moi. » Il assembla dans le palais, les plus savans de l'empire, où il soutint contre tous l'opinion qu'il avait avancée, et leur fit souscrire un décret conçu en ces mots : « J'admets les explications que les Pères ont données de ces mots de Jésus-Christ : Mon Père est plus grand que moi; mais je dis qu'ils doivent s'entendre de son corps qui était créé et passible. » Il n'osa cependant émettre dans cette formule son véritable sentiment, que le Fils était moindre que le Père, depuis qu'il s'était revêtu de l'humanité; mais il fit une ordonnance, par laquelle il menaçait d'excommunier et de faire mourir ceux qui la combattraient, et même ceux qui penseraient le contraire ; et il fit graver son décret sur un marbre qui fut mis dans l'église principale de Constantinople. Sur la fin de sa vie, il ordonna qu'on effaçât du catéchisme un anathème prononcé contre le dieu de Mahomet, que ce faux prophète avait dit ne point engendrer, et n'avoir point été engendré. La décision de l'empereur, qui renversait les idées que les chrétiens ont de la Trinité, souleva tous les esprits ; et comme cette nouveauté allait exciter une guerre civile, les évêques convinrent de dire simplement anathème à Mahomet et à sa doctrine. Manuel mourut quelque temps après, à la fin de septembre 1180, âgé de 60 ans. Comme il avait scandalisé l'Église grecque, en dogmatisant sur les mystères, en se livrant aux chimères de l'astrologie judiciaire, il se revêtit avant sa mort d'un habit de moine. Ce prince était d'ailleurs plein de grandes qualités : humain, généreux, patient dans les travaux militaires, brave à la tête des armées, et ne formant que des projets dignes de sa grandeur d'ame. Les Latins le calomnièrent, pour se venger du peu de succès de leurs croisades ; et les Grecs, pour se dédommager des impôts exorbitans que les guerres continuelles de son règne occasionèrent.

MANUEL - MAMIGONIAN, prince du pays de Daron, et connétable d'Arménie, né en 352 de J.-C., étudia de bonne heure l'art de la guerre. Après avoir servi pendant quelque temps sous les rois arsacides en Arménie, il alla en Perse, et obtint, par Schahpour II, un commandement de troupes contre les Korasmes : il y gagna plus de vingt batailles, subjugua les peuples révoltés, et se couvrit de gloire. En 384, il revint en Arménie, prit possession

de la principauté de Daron, qui appartenait à sa famille, et fut nommé en même temps généralissime des troupes. Manuel s'attira bientôt l'affection des soldats, et voulut détrôner Varazzad, roi de ce pays. Des batailles sanglantes se donnèrent, le roi fut obligé de se sauver dans les états de l'empereur grec, et Mamigonian se mit à la tête des affaires du royaume en qualité de régent. Archag et Vagharchag, fils du roi Bab, prédécesseur de Varaztad, étaient encore en bas âge, et la couronne d'Arménie leur appartenait de droit. Manuel les éleva sous ses yeux avec le consentement de la reine Zarmantoug, leur mère. Sitôt qu'Archag fut parvenu à l'âge de pouvoir régner, Manuel lui donna sa fille en mariage, le couronna roi d'Arménie, et se retira de tous les soins du gouvernement. Au dernier moment de sa vie, il rassembla les principaux personnages du royaume autour de lui, fit son testament en faveur des pauvres et des malades, se découvrit devant l'assemblée, fit voir que son corps était couvert depuis les pieds jusqu'à la tête de blessures qu'il avait reçues dans les combats, et leur dit ces paroles avant d'expirer. « Je meurs avec regret; car je meurs dans le lit et non sur le champ de bataille. »

MANUEL - PALÉOLOGUE, empereur de Constantinople, second fils de Jean Paléologue Ier, et 2me empereur de Constantinople après lui, fut encore moins heureux que son père. Les Turcs lui déclarèrent la guerre l'an 1391, lui enlevèrent Thessalonique, et faillirent à se rendre maîtres de Constantinople, en 1395. Comme ses prédécesseurs, il vint demander aux Latins des secours qu'il ne put obtenir. Enfin, las des infortunes qu'il éprouvait, il remit le sceptre à Jean VII Paléologue son fils, et prit l'habit religieux deux jours avant sa mort, arrivée en 1425. Il était âgé de 77 ans, et en avait régné 35. La douceur de son caractère le fit aimer de ses peuples. La politique fut la base de son gouvernement; mais comme il ne parut presque point à la tête de ses armées, qu'il n'employa que des troupes étrangères, et qu'il négligea de discipliner les soldats de sa nation, il prépara la ruine de l'empire. Il laissa, de sa femme Irène, Jean Paléologue, qui lui succéda, Constantin Dragosès, dernier empereur de Constantinople, et quatre autres fils et une fille.

MANUEL PHILE. *Voy.* PHILE.

MANY, premier peintre dont l'Inde ait conservé la mémoire, vint à la cour de Mahraje, et s'y mit en grand crédit par son mérite. Il présenta au roi des figures auxquelles il imposa au hasard le nom de ses ancêtres, et fut magnifiquement payé d'un travail qui semblait tenir du miracle. Many, comblé d'honneurs et de richesses, ne fut point encore satisfait; il manquait à sa vanité d'artiste de perpétuer sa mémoire d'une manière stable, et il imagina, pour y parvenir, d'engager le roi à faire rendre des honneurs à ces images de ses pères. Le roi prêta les mains à ce projet, et il fut ordonné de leur rendre hommage. Au bout de quelque temps, on commença à les adorer, et enfin, sous le règne de Souraje, ce culte devint une idolâtrie prescrite sous de grandes peines, et qui s'empara de toute l'Inde. Ainsi les vœux du peintre Many

furent complètement exaucés, puisqu'on ne pouvait point adorer les nouveaux dieux, sans rendre hommage à la main qui les avait faits.

MANYOKI (Adam de), né à Szokolia, près de Novigrad en Hongrie, en 1673, mort peintre et pensionnaire de la cour à Varsovie, dans un âge avancé, peignit le portrait d'une manière si distinguée, qu'on ne fait pas difficulté de le comparer au célèbre Nattier. Manyoki imitait soigneusement la nature, mais avec choix. Sa touche était agréable, moelleuse et transparente, quand il fallait qu'elle le fût, et dans ses carnations on trouvait ce qu'on appelle la couleur de la pêche.

MANZINI (Jean-Baptiste), littérateur célèbre, né à Bologne, d'une famille noble, le 22 août 1599, passa une grande partie de sa vie à Rome et dans différentes cours d'Italie, qui le comblèrent d'honneurs et de distinctions. Il mourut dans sa patrie, le 30 novembre 1664. On a de lui, *Della peripezia di fortuna, ovvero sopra la caduta di Sejano; Dell' offizio della settimana santa; Della vita di St. Eustachio martire; Il Cretideo, romanzo; I tre concorrenti amorosi; I furori della gioventù; La Flerida golosa,* tragédie, etc.

MANZO. *Voy.* Manso.

MANZOLLI ou MANZOLI. (Pierre-Ange.) *Voyez* Palingène.

MAOUARDY (Abou-Hassan-A'ly), remplit honorablement les fonctions de cadi, c'est-à-dire de juge dans la ville du Caire, et occupa en même temps une place distinguée dans la république des lettres. Il écrivait sur la politique et la jurisprudence, et a laissé un grand nombre d'ouvrages estimés, dans l'un et l'autre genre. Le plus célèbre porte le titre de *Ce qui embrasse tout.* On s'attend à des prodiges de la part d'un homme qui promet tant de choses; mais lorsqu'on trouve, après ce titre magnifique, un livre de droit, fort bien fait sans doute, mais sec et aride, on reconnaît l'esprit oriental et l'on est obligé de dire :

Parturient montes, nascetur ridiculus mus.

La montagne en travail enfante une souris.

Moauardy mourut l'an de l'hégire 450 (1058 de J.-C.).

MAPES (Walter), poète anglais qui jouit dans son temps de quelque célébrité, et vécut sous Henri II, surnommé *Plantagenet,* dont il devint chapelain. Mapès remplit les mêmes fonctions auprès du prince Jean, et fut, à cette époque, nommé chanoine de Salisbury, ensuite précenteur de Lincoln, et archidiacre d'Oxford. Il écrivit en latin; et ses vers, dont il reste quelques fragmens, sont d'un style satirique et léger. On vante les agrémens de son esprit et de sa conversation. Un fils naturel de Henri II citait un jour devant lui la royauté de son père : « Que ne citez-vous aussi, lui dit-il, l'honnêteté de madame votre mère. » On a de lui un *Abrégé de Topographie, Descriptio Norfolciæ, Epitome Cambriæ,* et plusieurs autres Traités qui se trouvent dans les différentes bibliothèques d'Angleterre. Quelques-uns ont été traduits en français.

MAPHEUS. *Voyez* Maffei et Malfeo.

MAPLETOFT (Jean), savant anglais, d'une bonne famille du

comté d'Huntington, né à Margaret-Inge en 1631, voyagea en 1660 pour se perfectionner dans la profession de médecin, qu'il avait embrassée, et vécut près d'un an à Rome, auprès d'Algernon Sidney, auquel il avait été recommandé par son oncle, le comte de Northumberland. De retour en Angleterre, il pratiqua la médecine à Londres, où il se lia avec plusieurs savans distingués, tels que Willis, Sydenham, Locke; et parmi ceux qui s'appliquaient aux sciences ecclésiastiques, avec Wichcote, Tillotson, Patrick, Sherlock, Stillingfleet, etc. Il suivit, en 1670, lord Essex dans son ambassade en Danemarck, et accompagna, en 1672, la douairière lady Northumberland en France. Il fut nommé professeur de médecine dans le collége de Gresham à Londres, et le docteur Sydenham, lui dédia ses *Observationes medicæ circà morborum acutorum historiam et curationem*, que Mapletoft avait traduites en latin, à la prière de l'auteur. Peu d'années après, renonçant à la médecine pour embrasser l'état ecclésiastique, il reçut les ordres en 1682, et se livra à la prédication jusqu'à l'âge de 80 ans. Au moment de se retirer, il fit imprimer un ouvrage intitulé : *Les Principes et les devoirs de la religion chrétienne*, 1710, in-8°, dont il envoya un exemplaire à chacun de ses paroissiens. Il mourut en 1721, âgé de 91 ans. Savant estimable, il écrivait en latin avec élégance, possédait parfaitement le grec et plusieurs langues vivantes. Indépendamment des ouvrages dont on a parlé, on a encore de lui quelques autres Traités de morale et de théologie qui sont estimés.

MAPP (Marc), en latin *Mappus*, botaniste, né à Strasbourg, en 1632, y commença son cours de médecine, alla perfectionner ses connaissances à Padoue, et vint prendre le bonnet de docteur dans sa ville natale. Peu après, il y fut nommé professeur de botanique et de pathologie, et soutint avec science et énergie la doctrine d'Hippocrate et de Galien contre les médecins systématiques. Mappus était chanoine de Saint-Thomas lorsqu'il mourut en 1701, laissant quelques ouvrages sur la botanique, et beaucoup de dissertations sur divers sujets : I. *Thermoposia, seu Dissertationes medicæ tres de potu calido*, Argentorati, 1672, 1674, 1675, in-4°. II. *De fistulâ genæ terminatâ ad dentem cariosum*, ibid., 1675, in-4°. III. *De oculi humani partibus et usu*, ibid., 1677, in-4°. IV. *De superstitione et remediis superstitiosis*, ibid., 1677, in-4°. V. *Catalogus plantarum horti medici Argentinensis*, ibid., 1691, in-4°, etc. VI. *Historia medica de acephalis*, 1687, in-4°. VII. *Dissertationes medicæ tres de receptis hodiè in Europâ, potûs calidi generibus, thee, cafe, chocolata*, Strasbourg, 1691-1693 et 1695.

MAQRISI. *Voyez* Makrisi.

MARACCI. *Voyez* Marracci.

MARAFA (Antoine), de l'ordre des prédicateurs, né à Martina dans la Pouille, fut professeur de mathématiques à l'université de Naples dans le 16ᵉ siècle, et écrivit un *Commentaire sur la métaphysique, sur les propriétés et la nature de l'ame*.

MARAI (Ibn-Ioussouf), est

auteur d'une histoire des califes et des sultans qui ont régné en Egypte. Il périt en 1619. Comme il était du parti du sultan Mustapha déposé, on présume qu'Othman II le fit mettre à mort. Reiske a donné une traduction allemande de son ouvrage. On la trouve dans le *Magasin pour l'histoire moderne et la géographie*, par Busching, tome 5, pag. 367-454.

MARAIS (MARIN), célèbre musicien, né à Paris, en 1656, fit des progrès si rapides dans l'art de jouer de la viole, que Sainte-Colombe, son maître, ne voulut plus lui donner de leçons passé six mois. Il porta la viole à son plus haut degré de perfection, et, le premier, il imagina de faire filer en laiton les trois dernières cordes de la basse, afin de rendre cet instrument plus sonore. On a de lui diverses *Pièces de viole*, et les opéras d'*Alcide*, d'*Ariane et Bacchus*, de *Sémélé* et d'*Alcyone* : ce dernier passait pour son chef-d'œuvre. On y admirait surtout une tempête qui faisait un effet prodigieux. Un bruit sourd et lugubre, s'unissant avec les tons aigus des flûtes et autres instrumens, rendait toute l'horreur d'une mer agitée et le sifflement des vents déchaînés. Cet illustre musicien, mort le 15 août 1728, laissa neuf enfans, dont quelques-uns héritèrent en partie des talens de leur père.

MARAIS (DES). *Voyez* DESMARETS, GODET et REGNIER.

MARAIS (DU). *Voyez* PALUDANUS.

MARALDI (JACQUES-PHILIPPE), savant mathématicien et célèbre astronome, de l'Académie des sciences, naquit à Perinaldo dans le comté de Nice, en 1665, de François Maraldi, et d'Angèle-Catherine Cassini, sœur du fameux astronome de ce nom. Son oncle le fit venir en France l'an 1687, et Maraldi s'y acquit une grande réputation. En 1700, il travailla à la prolongation de la fameuse méridienne jusqu'à l'extrémité méridionale du royaume. Le pape Clément XI profita de ses lumières pour la correction du calendrier, dans un voyage qu'il fit à Rome. En 1718, il alla, avec trois autres Académiciens, terminer la grande méridienne du côté du nord. « A ces voyages près, dit Fontenelle, il passa toute sa vie dans l'Observatoire, ou plutôt dans le ciel, d'où ses regards et ses recherches ne sortaient point. Il mourut le 1er décembre 1729, âgé de 64 ans. On a de lui un *Catalogue* manuscrit des *étoiles fixes*, plus précis et plus exact que celui de Boyer. Il donna un grand nombre d'*Observations* curieuses et intéressantes dans les *Mémoires de l'Académie*. Celles qu'il fit sur les *abeilles* et sur les *pétrifications* obtinrent aussi un applaudissement universel. Elles ont cependant été effacées depuis par celles de Réaumur.

MARALDI (JEAN-DOMINIQUE), neveu du précédent et de Jean-Dominique Cassini, membre de l'Académie royale des sciences, naquit à Paris, le 17 avril 1709. Après avoir achevé ses études au collége des jésuites de San Remo, il vint à Paris en 1727, où il s'appliqua à l'étude de l'astronomie. Ses premières recherches se tournèrent vers la théorie des satellites de Jupiter, à laquelle il se consacra d'une manière particulière, et qui fut pendant cinquante ans son objet de prédilection, et

le but principal de ses observations. En 1668, le premier Cassini avait publié les nouvelles éphémérides des satellites de Jupiter; après lui, Philippe Maraldi avait passé les vingt dernières années de sa vie à les perfectionner; Dominique Maraldi reprit le même travail, et on lui fut redevable d'une nouvelle preuve de cette vérité, que les mêmes lois qui régissent notre système gouvernent également le monde des satellites de Jupiter. En 1765, il reconnut un mouvement d'oscillation dans le nœud du second satellite, et, en 1769, il détermina la période des variations de l'inclinaison du troisième, qu'il trouva de 132. Pendant 8 années consécutives, de 1732 à 1740, il fut associé à son cousin Cassini de Thury dans la description trigonométrique des côtes et des frontières de la France, ainsi que dans le tracé de ces méridiens et de ces perpendiculaires, qui traversèrent le royaume dans tous les sens, et qui, liés ensemble par une chaîne continue de 400 triangles, appuyés sur 18 bases, formèrent le canevas de la grande carte générale de la France, en 180 feuilles, qui a été publiée depuis. Cette carte, le plus grand monument élevé à la géographie, et le modèle de tous les travaux de ce genre, dont l'entreprise hardie a été poursuivie pendant cinquante ans, au milieu des difficultés et des contrariétés, a dû son entière exécution au zèle opiniâtre de son auteur. La feuille des triangles comprenant ces travaux fondamentaux de Maraldi et de Cassini de Thury, parut en 1744. En 1735, Maraldi fut chargé de la connaissance des temps, tâche pénible et ingrate, dont il s'acquitta pendant 25 ans, au bout desquels il fut remplacé par Lalande. On a de lui plusieurs *Mémoires* dans le *Recueil de l'Académie des sciences*, parmi lesquels on en distingue un, lu en 1743, dans lequel il donna le calcul de la comète de 1729, dans un orbite parabolique. On cite aussi celui qu'il fit sur le mouvement apparent de l'*Etoile polaire* vers les pôles du monde, et celui qui roule sur les *Satellites de Jupiter*. En 1770, Maraldi se décida à retourner à Perinaldo, sa patrie, où il poursuivit le cours de ses observations sur les satellites. Il y mourut le 14 novembre 1788. Cassini fit son éloge. — Jean-Philippe MARALDI, de la même famille, né en 1746 à Perinaldo, était aussi un habile astronome. — Son fils, Jacques-François, vint à Paris en 1797, pour travailler avec Lalande; mais ce jeune homme mourut peu de temps après.

MARAN (dom PRUDENT), habile théologien, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1683 à Sézanne en Brie, fit profession à l'âge de 19 ans, et mourut en 1762, après avoir illustré son ordre par son érudition et ses ouvrages. On a de lui : I. Une bonne édition des *Œuvres de Saint Cyprien*, Paris, Imprimerie royale, 1726, in-fol. Une autre édition des *Œuvres de Saint Justin*, Paris, 1742, in-fol. Il a eu beaucoup de part à celle de Saint Basile qu'il donna avec dom Julien Garnier, Paris, 1721, 1730, 3 vol. in-fol. Il préparait une édition de *Saint Grégoire de Nazianze* lorsqu'il mourut. II. *Divinitas domini Jesu-Christi manifestata in Scripturis et traditione*, Paris,

1746, in-fol. III. *La divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, prouvée contre les hérétiques et les déistes*, par un bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, Paris, 1751, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est la traduction du précédent. IV. *La Doctrine de l'Ecriture et des Pères sur les guérisons miraculeuses*, Paris, 1754, in-12. V. *Les Grandeurs de Jésus-Christ et la défense de sa divinité*, 1756, in-12. VI. *Dissertation sur les séminariens, dans laquelle on défend la nouvelle édition de Saint Cyrille contre les auteurs des Mémoires de Trévoux*, Paris, 1722, in 12. Ces différentes productions décèlent un homme savant; mais on y trouve rarement l'écrivain élégant et précis. La mort surprit cet auteur, lorsqu'il s'occupait à une nouvelle édition des *Œuvres de Saint Grégoire de Nazianze*, qui n'a pas vu le jour.

MARANA (Jean-Paul), né vers 1642 à Gênes, d'une famille distinguée, n'avait que 27 à 28 ans lorsqu'il fut impliqué dans la conjuration de Raphaël de La Torre, qui voulait livrer Savone au duc de Savoie. Après quatre ans de prison, il se retira à Monaco, où il écrivit l'histoire de cette conspiration. S'étant rendu à Lyon, il l'a fit imprimer en 1682, in-12, en italien. Cette histoire, semée d'anecdotes importantes, offre des particularités curieuses sur la manière dont Louis XIV termina les différends entre les Génois et le duc de Savoie. Marana avait toujours eu du goût pour Paris; il s'y rendit en 1682. Son mérite perça, et plusieurs grands seigneurs furent ses Mécènes. C'est pendant son séjour dans la capitale qu'il publia son *Espion du Grand Seigneur dans les cours des princes chrétiens*, en 6 vol. in-12, augmentés d'un septième en 1742, date de l'avant-dernière édition de cet ouvrage. Quoique le style n'en soit ni précis, ni correct, ni élégant, le public le goûta extrêmement. Marana avait su intéresser la curiosité par un mélange amusant d'aventures piquantes, moitié historiques, moitié romanesques, que les gens peu instruits prenaient pour véritables. Les personnes éclairées ne s'y méprirent pas. On vit bien que ce n'était pas un Turc qui écrivait ces lettres imaginaires; mais un auteur de nos contrées, qui se servait de ce petit artifice, soit pour débiter des choses hardies, soit pour répandre des nouvelles vraies ou fausses. Les trois premiers volumes furent applaudis: les trois autres, beaucoup plus faibles, le furent moins, et les uns et les autres ne sont plus lus à présent que par la jeunesse crédule et oisive. On a donné une suite de cet ouvrage, qui forme 9 volumes in-12, réimprimés à Amsterdam, 1756; cette suite est de Charles Cotolendi. Beaucoup d'auteurs l'ont imité, et nous avons eu une foule d'espions des cours, qui n'étaient jamais sortis de leur cabinet ou de leur galetas. Marana vécut à Paris dans une médiocrité assortie à sa façon de penser, depuis 1682 jusqu'en 1689. Le desir de la retraite le porta à se retirer dans une solitude d'Italie, où il mourut en 1693, et où il publia en italien les événemens les plus considérables du règne de Louis-le-Grand, traduits en français par Pidou de Saint-Olon, Paris, 1690, in-12.

On ne peut disconvenir que cet auteur n'eût de l'esprit; mais il effleure tout et n'approfondit rien. On a aussi de lui : I. *La congiura di Rafaello della Torre*, Lyon, 1682, in-12. II. *Entretiens d'un philosophe avec un solitaire*, Paris, 1696, in-12.

MARANDÉ (N. DE), conseiller et aumônier de Louis XIII et de Louis XIV, a publié en 1654, un ouvrage intitulé : *Inconvéniens d'estat procédant du jensénisme*, in-4°. L'auteur y parle d'un projet formé pour bouleverser la religion, et rapporte à ce sujet une lettre circulaire. *Voyez* FILLEAU. Mais indépendamment d'un dessein formel et prémédité, il dit que l'esprit et les œuvres de cette secte opéreront ce funeste effet, et causeront en même temps la perte de l'état.

MARANGONI (JEAN), savant antiquaire, né à Vicence, en 1673, d'abord chanoine de l'église cathédrale d'Agnani, ensuite protonotaire apostolique, mourut à Rome, le 5 février 1753, âgé de 80 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages de littérature sacrée et profane, parmi lesquels on distingue : I. *Thesaurus parochorum, seu vitæ ac monumenta parochorum, qui sanctitate, martyrio, pietate*, etc., *illustrârunt Ecclesiam*, Romæ, 1726, 2 vol. in-4°. II. *De Passione Christi considerationes*. III. *XVI Esercizj per la novena del SS. Natale; delle memorie sacre, e civili dell' antica cità di Novarra, oggidì Città nuova, nella provincia del Piceno*. IV. *Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso e ad ornamento delle chiese*, 1744, in-4°. V. *Delle memorie sacre e profane dell' anfiteatro Flavio di Roma*, Rome, 1744, in-4°. VI. *Chronologia Romanorum pontificum superstes in pariete australi basilicæ Sancti Pauli apostoli Ostiensis depicta sæculo V*, etc.

MARANTA (BARTHÉLEMI), médecin, botaniste et littérateur, né à Venosa, au pied de l'Apennin, patrie d'Horace, obtint au 16e siècle l'estime particulière des savans en son art, et surtout de Fallope, avec lequel il transmit à la postérité des découvertes et des observations précieuses. Maranta fut à la fois médecin célèbre et bon littérateur. On a de lui : I. *Methodi cognoscendorum simplicium medicamentorum libri tres*, Venetiis, 1559, in-4°. II. *De aquæ Neapoli in Luculliano scaturientis, metallicâ naturâ et viribus*, Neapoli, 1559, in-4°. III. *De theriacâ et mithridato libri duo*, Francofurti, 1576, in-4°. IV. *Epistola excusatoria de quibusdam contrà Matthiolum editis*. On trouve cette lettre dans le 4e livre de celles de Mattioli, etc.

FIN DU DIX-SEPTIÈME VOLUME.

DE L'IMPRIMERIE DE DEMONVILLE, RUE CHRISTINE.









